



**HAL**  
open science

## **La montagne d'Enveig, une estive pyrénéenne dans la longue durée.**

Christine Rendu

► **To cite this version:**

Christine Rendu. La montagne d'Enveig, une estive pyrénéenne dans la longue durée.. Trabucaire, pp.606, 2003. <halshs-00130711>

**HAL Id: halshs-00130711**

**<https://shs.hal.science/halshs-00130711v1>**

Submitted on 22 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Christine RENDU

LA MONTAGNE  
d' ENVEIG

Une estive pyrénéenne  
dans la longue durée



  
Trabucaire

## LA MONTAGNE D'ENVEIG

### Une estive pyrénéenne dans la longue durée

Je remercie les Editions Trabucaire d'avoir accepté que cet ouvrage soit mis en ligne sur HAL.

Le livre imprimé peut toujours être commandé sur leur site :  
<https://www.trabucaire.com/>

---

Christine Rendu  
décembre 2020

Dans nos collections Histoire :

- Jean ABELANET : *Autrefois des hommes... Préhistoire du Pays catalan*  
Jean ABELANET : *Lieux et Légendes du Roussillon et Pyrénées Catalanes*  
Christophe AMIEL : *Les trabucaires, une odyssée en terre catalane*  
Alain AYATS : *Les guerres de Josep de La Trinxeria (1637-1694). La guerre du sel et les autres*  
Alain AYATS : *Louis XIV et les Pyrénées catalanes de 1659 à 1681*  
André BALENT : *La Cerdagne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : La famille Vigo*  
Numa BROCC et alii : *De l'eau et des hommes en terre catalane*  
Michel BRUNET : *Le Roussillon, une société contre l'état (1780-1820)*  
Michel BRUNET : *Le Roussillon face à la révolution française*  
Michel BRUNET : *La chasse et la pêche en Roussillon au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Michel BRUNET : *Les pouvoirs au village, aspects de la vie quotidienne dans le Roussillon du XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Michel BRUNET : *Contrebandiers, mutins et fiers-à-bras : les stratégies de la violence en pays catalan au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Aymat CATAFAU : *Les Celleres et la naissance du village en Roussillon (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*  
Pierre CROS : *Saint-Cyprien de 1939 à 1945. Le village, le camp, la guerre*  
Claude DENJEAN : *Juifs méridionaux de Perpignan à Puigcerdà (1250-1493)*  
René GRANDO, Jacques QUERALT, Xavier FEBRES : *Camps du mépris : des chemins de l'exil à ceux de la résistance (1939-1945)*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Abrégé d'histoire des terres catalanes du nord*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Le rattachement du Roussillon à la France*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Histoire de Perpignan, la fidelíssima*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord*  
Joël METTAY : *L'archipel du mépris. Histoire du camp de Rivesaltes de 1939 à nos jours*  
Louis MONICH : *Histoires rocambolesques de l'élection cantonale 1976 en Roussillon*  
Louis MONICH : *Le coup d'état manqué à la mairie de Perpignan, juin 1981*  
Christine RENDU : *La montagne d'Enveig, une estive pyrénéenne dans la longue durée*  
J. SAGNES dir. : *Nouvelle Histoire du Roussillon*  
Raymond SALA : *L'affaire Xaupí : libertins et dévots à Saint-Laurent-de-Cerdans (1730-1745)*  
Raymond SALA : *Dieu, le Roi, les Hommes : Perpignan et le Roussillon (1580-1830)*  
Robert VINAS et alii : *Les templiers en Pays catalan*  
Robert VINAS : *L'ordre du Temple en Roussillon*
- Joan ABELANET : *Aquells homes dels temps passats... Prehistòria del País català*  
Michel BRUNET : *El Rosselló de cara a la Revolució francesa*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Breu història de les terres catalanes del Nord*  
Alicia MARCET JUNCOSA : *Història de Perpinyà la fidelíssima*  
Joan PEYTAVÍ DEIXONA : *La família nord-catalana, matrimonis i patrimonis (segles XVI-XVIII)*  
Josep SANABRE : *La resistència del Rosselló a incorporar-se a França*  
Ramon SALA : *L'afer Xaupí : llibertins i devots a Sant Llorenç de Cerdans (1730-1745)*

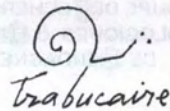
Pour plus d'information : [www.trabucaire.com](http://www.trabucaire.com)

**Christine RENDU**

## **LA MONTAGNE D'ENVEIG**

**Une estive pyrénéenne  
dans la longue durée**

HISTÒRIA

Trabucaire

Conception de la couverture : Paul Delgado

© Pierre Campmajo pour les photographies  
Optimisation graphique Paul Delgado

Publié avec l'aide de la  
Région Languedoc-Roussillon



© 2003, Editions Trabucaire  
2 rue Jouy d'Arnaud  
F - 66140 - Canet  
[www.trabucaire.com](http://www.trabucaire.com)

© Christine Rendu

*Première édition*  
*Tous droits réservés*

ISBN : 2-912966-69-8  
ISSN : 0998-0091  
Dépôt légal :



GROUPE DE RECHERCHES  
ARCHEOLOGIQUES & HISTORIQUES  
DE Cerdagne



UMR 5136-CNRS



## AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est la version intégrale, à quelques détails près, d'une thèse de doctorat en anthropologie sociale et historique de l'Europe préparée sous la direction de Monsieur Daniel Fabre à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Centre d'Anthropologie, Toulouse) et soutenue le 21 décembre 2000 devant un jury composé de Madame Elisabeth Zadora-Río et de Messieurs Benoît Cursente, Daniel Fabre, Jean Guilaine, Georges Ravis-Giordani, Jean-Denis Vigne. Leur attention, puis leur soutien, me laisseront le sentiment que j'aurais pu, avec quelques efforts supplémentaires, alléger la lecture de ce travail et mieux y intégrer le bénéfice des observations qu'ils m'ont faites ce jour-là, des discussions qui se sont engagées depuis. Ils m'ont offert à la fois de nouvelles pistes de recherche, et la possibilité de les explorer. Mais réduire, expliciter, nuancer demandait une véritable réécriture et donc du temps. J'ai pris le parti de livrer cette étude telle qu'elle est, les recherches à venir la corrigeront. Je souhaiterais seulement qu'à travers cette édition, ils puissent lire le témoignage de ma gratitude.

Fruit d'un travail individuel et collectif, ce livre, signé en couverture de mon seul nom, bénéficie de la contribution écrite de trois auteurs :

Didier Galop  
Bernard Davasse  
Marie-Pierre Ruas

Il a aussi bénéficié de la collaboration essentielle, bien que non écrite, de deux autres chercheurs :

Pierre Campmajo  
Denis Crabol

Profondément imprégnée des discussions constantes au sein de ce petit groupe, la construction d'ensemble, avec la vision de l'espace et du changement qu'elle propose, demeure néanmoins personnelle.

Je suis reconnaissante à Marie-Ange Falquès et Robert Avril, aux Editions Trabucaire d'avoir accepté et pris en charge cette édition, ainsi qu'au Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne, à la Municipalité d'Enveig et au laboratoire Framespa de l'avoir soutenue.

Le lecteur trouvera en fin de volume un glossaire définissant ou explicitant : les termes catalans les plus courants ; les principales périodes de la Préhistoire récente ; quelques outils méthodologiques, notamment le principe de la datation radiocarbone et une petite liste de notions très simplifiées, utiles en paléobotanique.

« *Quelque chose dans l'espace échappe  
à nos tentatives de survol* »  
Maurice Merleau-Ponty,  
*L'œil et l'esprit*.<sup>1</sup>

## INTRODUCTION

J'ai parcouru en tous sens la distance qui sépare mes sites. Inlassablement, millimètre après millimètre, j'ai gravi les marches oranges des courbes de niveau, traversé l'encre verte d'un bois, frôlé la trame ponctuée d'un éboulis, franchi le trait bleu d'un torrent. Le nord est en haut, le sud en bas, l'orientation de la carte rejoint la pente du terrain.

Même territoire, nouveau décor. Ici, les couleurs ne sont plus que des fractions de tons, des nuances de gris, et dans cette vue d'avion aux airs de radiographie, j'ai retrouvé mes traces et celles d'un paysage familier : pâles et fines zébrures des sentes des troupeaux dans la masse des genêts, ligne sombre et circulaire d'un enclos, semis de pastilles anthracite qui sont les vieux pins du bois de la Padrilla, dégradé de noirs dans l'auréole d'une tourbière et partout des gros points blancs, réverbération de la lumière sur les blocs de granite.

J'ai voulu rompre avec le plan, renouer avec le relief. Sur deux clichés qui se chevauchent, derrière des lunettes stéréoscopiques, j'ai redécouvert le vertige et la hauteur de mes montagnes : le versant du Lanous est devenu muraille, la combe de Prat Verd ravin, la cascade du Salt de Sallent gouffre, et le bois de la Padrilla est un pré planté d'aiguilles au pied du toit du monde.

Comment saisir le mouvement ? Sur des photographies en infra-rouge, j'ai suivi l'eau à ses couleurs, aux rythmes de la pente. Tout en haut, elle diffusait un orange d'aquarelle sur les rives humides de ses méandres. Puis elle chutait, resurgissait, traçait le cours sanguin des vergnes dans l'incarnat des devèses et s'apaisait, en bas, pour tout envahir : n'esquisser plus, ton sur ton dans les prés écarlates, que les fines nervures de ses canaux pourpres.

Ces voyages en forme de pèlerinages, je les ai repris cent fois y cherchant toujours, dans les délices de la rêverie, au delà du souvenir et du projet de mes itinéraires, le secret d'un espace qui m'échappe encore.

Cet espace qui préexiste et pourtant renaît à chaque regard et de chaque expérience, comment en saisir la profondeur ? « La science manipule les choses et renonce à les habiter » dit aussi Merleau-Ponty. Mais quelle alternative ? Comment *construire* un objet et vouloir en même temps qu'il soit premier,

<sup>1</sup> Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, p. 50.

comment le faire parler sans nécessairement le contraindre et l'amputer en usant d'outils trop sommaires : trois pauvres dimensions et leur translation sur l'axe du temps ?

Cet espace est celui des montagnes pastorales. J'ai donc voulu l'étudier à travers une pratique particulière, l'estivage, en supposant que l'un et l'autre, espace et pratique, avaient partie liée, s'étaient construits ensemble et devaient être abordés ensemble. C'est partiellement faux, d'autres modes d'exploitation qui n'apparaîtront ici qu'à la marge ont interféré. La forêt, avec ses usages particuliers (coupes, charbonnage) constitue ainsi la limite de cette enquête. Elle est présente bien sûr mais le plus souvent comme un indicateur de la pression que les troupeaux ont exercée sur elle.

Le terme d'estivage, selon son contexte, s'entend dans deux sens. Lorsqu'il s'agit de débattre de la provenance des troupeaux qui parcourent les hauteurs, le mot désigne un déplacement intramontagnard de courte distance, de la vallée à l'alpage, et s'oppose à « transhumance », qui évoque un déplacement sur une longue distance, extra-valléen, entre un pâturage d'hiver situé en plaine et un pâturage d'été situé en montagne. Employé seul, l'estivage recouvre simplement la pratique de faire dépaître les troupeaux — quelle que soit leur origine — sur les surfaces pastorales d'altitude — les estives<sup>2</sup> — l'été. C'est en ce sens plus général que le mot apparaîtra dans les pages qui suivent.

Constituer l'estivage en domaine de l'histoire ne demande finalement rien d'autre que d'avérer une transformation de sa pratique au cours du temps en un même lieu. L'objectif paraît simple, il est difficile à atteindre pour deux raisons : la nécessité de trouver des sources documentaires, celle ensuite d'envisager un répertoire des possibles propre à affranchir le regard des déterminismes qui s'attachent à la montagne. C'est là tout le propos de ce travail.

Parce qu'il est un trajet, un parcours des troupeaux, l'estivage se définit fondamentalement comme et par un usage particulier de l'espace. Entre le territoire et la pratique, on ne saurait donc choisir un objet premier. C'est leur relation qu'il s'agit ici d'interroger, les transformations de l'un influant sur celles de l'autre et se lisant à travers elles. Cette attention nécessairement soutenue au lieu devait donc s'inscrire quelque part. La « montagne » d'Enveig, en Cerdagne, est arrivée un peu par hasard, parmi d'autres espaces prospectés. Puis elle fut la seule retenue. Je donnerai plus loin à ce choix des raisons objectives. La première est sans doute autre, elle tient à la beauté du lieu, à sa tranquillité, à son amplitude qui demeurerait en même temps à l'échelle humaine. Ces traits ont plu à la petite équipe archéologique que nous formions et que

<sup>2</sup> Le terme alpage n'existe pas dans les Pyrénées. On emploie généralement celui de « montagne » (*amuntanyar el ramat*), mais le terme serait trop vague dans le cadre de cette étude et l'on aura donc recours à « estive ».

nous formons toujours<sup>3</sup>. Cette raison-là n'enlève rien aux autres. Peut-être même y ajoute-t-elle car qui sait si l'attrait de cette montagne n'a pas joué dans l'ancienneté et la densité de ses occupations ? Ce territoire fut donc interrogé depuis une seule source d'abord — les cabanes des bergers et les enclos des troupeaux —, une seule discipline — l'archéologie — et un projet simple : inventorier, dater. Les questions posées aux bergers puis celles posées aux archives ne sont venues qu'après. Elles sont devenues nécessaires parce que les fouilles ont mis au jour progressivement les linéaments d'une trame plus riche que ce que l'on pouvait imaginer. Il fallait alors essayer de comprendre un peu ce qu'était un troupeau et de percevoir dans quelle histoire globale les changements observés s'inscrivaient. D'une question à l'autre, le cadre ainsi s'est élargi. À d'autres disciplines, l'histoire, l'ethnologie, l'écologie ; à d'autres espaces, la plaine et le piémont, dont la montagne semblait renvoyer l'écho. Ainsi, de fil en aiguille, les choses sont devenues plus complexes. Pour les aborder simplement, il faut entrer en Cerdagne puis arriver jusqu'à Enveig.

Partagée entre la France et l'Espagne par le Traité des Pyrénées (1659), voisine de l'Andorre, la Cerdagne forme à l'est de la chaîne pyrénéenne une plaine élevée, allongée comme une amande entre deux lignes de sommets (fig. 1b). On y arrive, depuis la France, par trois voies principales. Celle de la haute vallée de l'Ariège au nord — par Foix et le Col du Puymorens —, celle de l'Aude, depuis Carcassonne, celle de la Têt, à l'est, depuis Perpignan (fig 1a). Côté sud, les routes viennent de Barcelone en suivant le cours du Frezer ou celui du Llobregat, de Lleida en remontant le Sègre, de Gérone, par les vallées sinueuses de la Garrotxa. De Perpignan, il faut passer les derniers lacets de la route qui monte à travers le haut Conflent, longer la citadelle de Mont-Louis, construite par Vauban, puis franchir le Col de la Perche qui est la limite géographique de la contrée. C'est un peu plus loin, au col Rigat dominant Saillagouse, que l'on découvre cette plaine étendue, d'orientation nord-est, sud-ouest, qui s'inscrit à une altitude moyenne de 1200 m dans l'ovale des montagnes : « cent kilomètres et plus de sol cultivable d'un seul tenant »<sup>4</sup>. Elle correspond à la partie supérieure du bassin du Sègre qui prend ici sa source et coule vers le Cinca et vers l'Ebre, qu'il rejoint à Lleida. Les massifs qui

<sup>3</sup> Les recherches archéologiques sur Enveig ont été entreprises et poursuivies au sein du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne et je m'attribue ici un travail de terrain qui fut toujours collectif : Pierre Campmajo en a été le pilier, tant dans l'organisation des chantiers de fouille, dans le suivi scientifique, que dans les prospections. Ces recherches sont autant les siennes que les miennes. Je ne saurais dire non plus tout ce que ces travaux doivent à Denis Crabol, sans qui bien des chantiers auraient manqué de pain et de vin, de tentes après l'orage, d'entraîn à tamiser, et d'avis éclairants. Je dois y associer aussi Frédérique Berlic, à la disponibilité sans faille. Quant à tous les fouilleurs, je ne leur consacrerai qu'une petite liste en fin de ce volume, en rien représentative des souvenirs que nous avons tous d'eux.

<sup>4</sup> Maximilien Sorre, *Les Pyrénées méditerranéennes...*, p. 367.

l'encadrent culminent entre 2500 et 2900 mètres : Puigmal et Serra del Cadi au sud, Carlit et Campcardos au nord.

À première vue, les couleurs ne sont pas celles du Sud : il y a l'ombre bleutée des forêts de pins à crochets sur les *bacs*<sup>5</sup>, au printemps le vert éclatant des prés allongés au bord des torrents, l'or fragile des bocages à l'automne. Mais il y a aussi l'odeur envahissante des genêts qui montent haut sur les *solanes*<sup>6</sup>, l'herbe sèche et la poussière, la chaleur qui se dégage des pierriers, l'ensoleillement. Ces Pyrénées sont méditerranéennes.

Les villages sont nombreux et relèvent d'une densité de peuplement fort ancienne. Pour la plupart, il se sont installés en bordure de la plaine, à la naissance de la pente, à l'entrée des vallées transversales dont les cours d'eau viennent alimenter le Sègre. Ils sont ainsi à la croisée des terroirs : leurs chemins mènent en bas vers les terres agricoles, à mi-pente vers les bois, en haut sur les pâturages d'altitude.

Cette topographie particulière, de vaste vallée ouverte dans un dédoublement longitudinal de la Chaîne, vaut à la Cerdagne des proportions assez peu communes pour une région d'altitude, entre terroirs agricoles et montagnes. Les premiers s'étendent amplement entre 1000 et 1600 m, sur des surfaces planes puis sur les piémonts. Vers 1600 m, les secondes, bois et pâturages, prennent le relais, la proximité des espaces ne nécessitant pas, ici, du moins en apparence, les granges intermédiaires que connaît le reste des Pyrénées. Parfois cependant, un habitat intercalaire mais permanent — gros mas ou hameau —, occupe la transition.

Le territoire d'Enveig répond à ce schéma (fig.3). Installé en bordure de la plaine, à 1200 m d'altitude, le village a disposé ses maisons sur les premiers contreforts du massif du Carlit, à la rencontre des terres de labour et des prés riverains du Carol où court la limite basse de la commune. Celle-ci fait frontière entre la France et l'Espagne et sépare Enveig de la ville toute proche de Puigcerdà qui, malgré le Traité des Pyrénées, reste un peu la « capitale » de toute la vallée. De là, le finage se déploie en une large bande qui s'étage, du sud au nord, jusqu'aux crêtes. À la moraine qui domine le terroir villageois succède, à 1500 m d'altitude, un plateau aux formes lourdes qui porte les terres à seigle des hameaux : Salit, malgré un statut territorial ambigu, Bena, Feners, Brangolí, et le noyau disparu de Ces Casés, dont le Mas Franço maintient le souvenir, forment ensemble, avec les parcelles qui les entourent et les 2000 ha de soulane qui s'élèvent au-dessus d'eux, ce que depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins l'on dénomme « La Montagne » d'Enveig... Relativité des découpages.

<sup>5</sup> Versant froid, à l'ombre.

<sup>6</sup> Versant exposé au soleil.

On passe du terroir du village à celui des hameaux dans la fraîcheur d'un bosquet d'ombrée, en franchissant le *Pont de la Castanyera*. C'est une limite qui sépare deux paysages. Celui du bas était herbager, prés humides bordés de murettes et d'arbres, tandis qu'en haut une lande rase occupe uniformément l'espace. Seules de petites dalles de schiste, plantées droit, indiquent les anciennes limites des parcelles ; sur les légers reliefs, quand le soleil décline, les ombres révèlent des terrasses de cultures envahies par l'herbe. Brangolí, Fanes, le Mas Franço, sont bâtis dans un creux au bout du plateau, dans la verdure à nouveau, au pied du versant. Si l'on arrive l'été, dans le bruissement accueillant du bocage, on ne soupçonne pas leur isolement. Il faut y être un de ces matins de janvier où la Cerdagne se réveille, à peine surprise, sous un mètre de neige fraîche et poudreuse, quand l'Équipement dégage d'abord les grands axes. Autrefois, les enfants de Bena, accroupis sur la semelle lisse de leurs sabots, les fesses collées aux talons, faisaient des glissades... « jusqu'à Enveig ».

La route s'arrête derrière les maisons, à 1600 mètres d'altitude. La montagne commence dans la saignée chaude d'un chemin sableux qui draine au moindre orage la poussière orangée du granite. Au bord des torrents du Brangolí et du Bena, on voit encore de très vastes enclos, les devèses, irriguées et défendues contre les troupeaux, où l'herbe pousse ni tout à fait sauvage ni vraiment domestique, en limite des pâturages. Elles sont les dernières parcelles, les dernières appropriations avant le communal. Au delà, sur deux mille hectares, il n'y a plus que la pente, envahie par des tapis de genêts, interrompue par des plas herbus encore bien pâturés, ponctuée de rochers granitiques et de bosquets de pins à crochets.

Les recherches archéologiques se déroulent sur cette partie montagneuse de « La Montagne d'Enveig », sur ces deux mille hectares qui dominent les hameaux et s'étendent entre la limite supérieure actuelle des cultures et les crêtes, soit entre 1700 et 2600 mètres d'altitude. Sur ce vaste versant, l'étagement se poursuit en trois paliers principaux : l'Orri d'en Corbill, à 1900 m d'altitude, le Pla de l'Orri à 2100 m, puis les plas sommitaux, divisés en deux grands quartiers pastoraux, Maurà et la Padrilla.

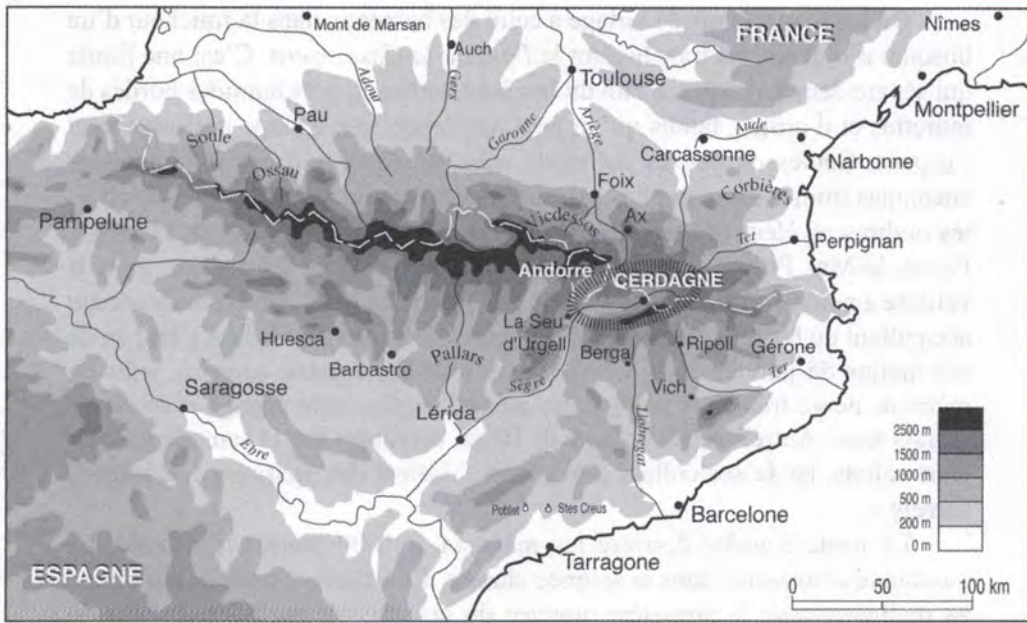


Fig.1a : La Cerdagne dans les Pyrénées de l'Est.

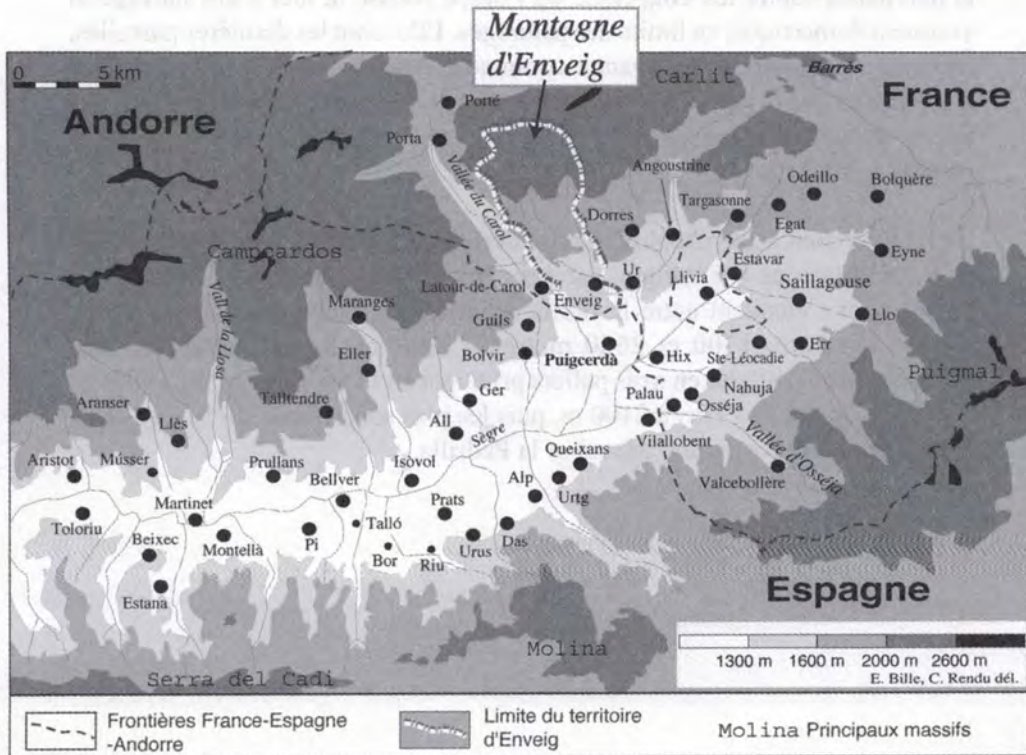


Fig.1b : le bassin cerdan.

PREMIÈRE PARTIE

TEMPS COURT, TEMPS LONG

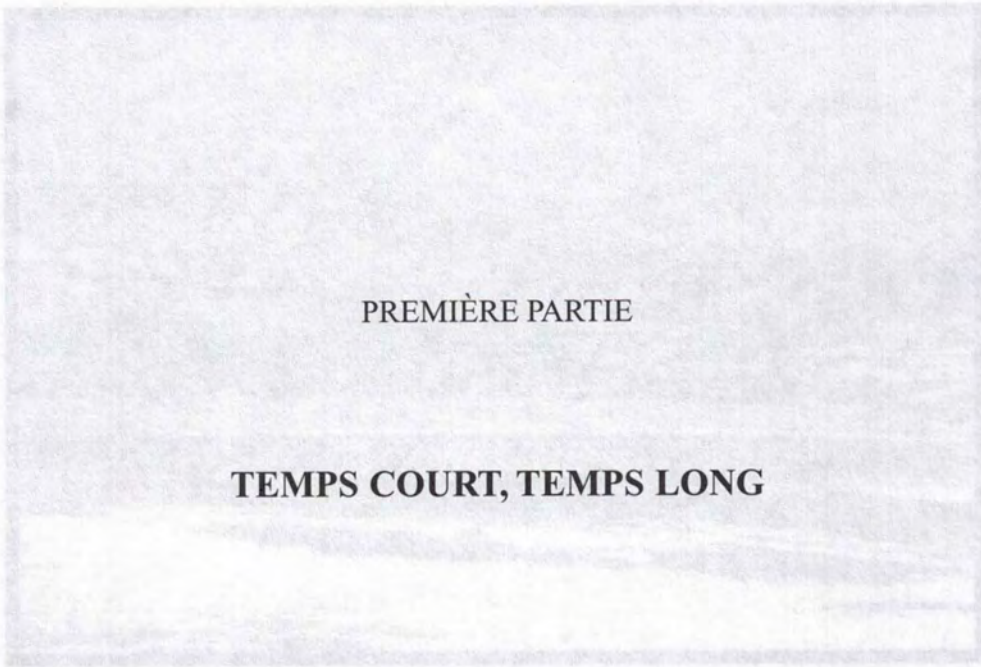


Photo 1 : la phase de l'orange sur la 12000, à gauche la zone de l'orange.

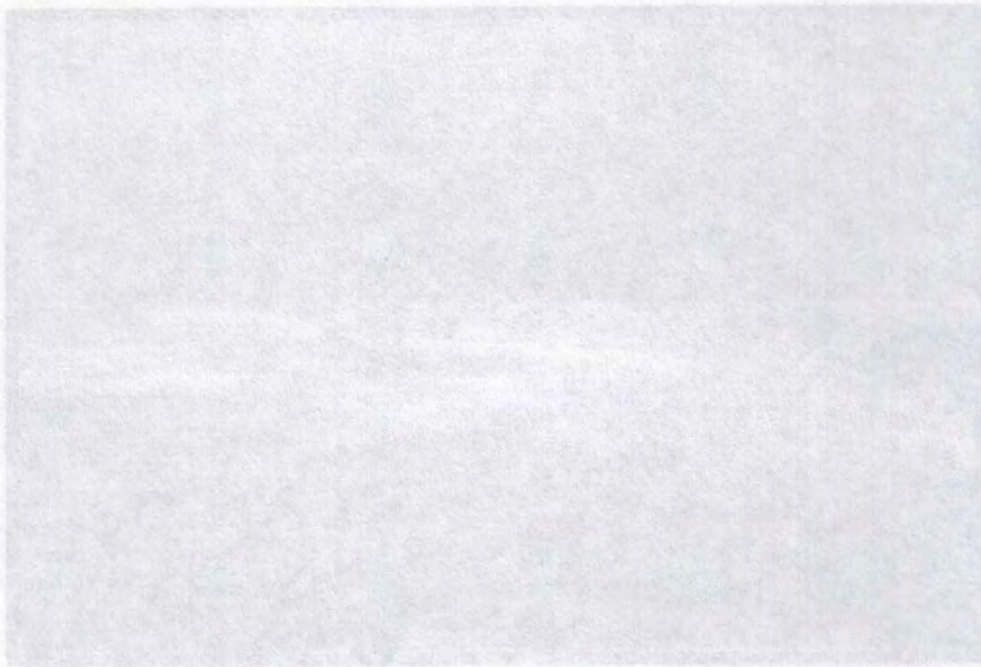


Photo 2 : montagne d'orange, photo de l'orange, juillet 2004, après la pluie.



Photo 1 : la plaine de Cerdagne vue de l'Ouest, à gauche la serra del Cadí.



Photo 2 : montagne d'Enveig, Pla de l'Orri, juillet 1994, après la grêle.

## Chapitre 1

### Du patrimoine pastoral à l'histoire de l'estivage

L'objet de cette enquête est donc tout à la fois un espace et une pratique. Non pris isolément mais dans les relations qu'une communauté humaine tisse avec eux, dans la façon dont elle les modèle et dont ils la modèlent. Dans ce jeu de miroirs qui menace, à l'infini, de renvoyer aux origines, peut-on faire le pari de partir des formes d'un terroir et du palimpseste du paysage pour y retrouver, comme une parole fossile de la matière, le dialogue du temps qui passe avec l'identité, de la structure avec l'événement, des hommes avec la nature ?

Entre ces dimensions opposées, entre la structure et l'événement surtout, il existe une tension. Elle parcourt ce travail. Celui-ci y fut d'autant plus sensible, sans doute, que l'objet dont j'ai tenté de délimiter peu à peu les contours — ou de les laisser surgir — compte parmi ceux qui, longtemps, ont échappé au questionnement historique. Le pastoralisme montagnard ne se plaçait-il pas en effet tout entier du côté d'une « histoire quasi immobile », de cette « histoire lente à couler, à se transformer »<sup>7</sup>, à laquelle nous a sensibilisés Fernand Braudel ? N'était-il pas au plus près des « réalités oppressives »<sup>8</sup>, des contraintes les plus indiscutables de l'espace ?

S'interroger, c'était déjà ouvrir dans cette monolithique montagne d'Enveig une brèche pour l'histoire. La question, cependant, ne se posa pas d'emblée en ces termes.

#### I. METTRE L'ESPACE EN MOUVEMENT

Le projet initial était celui d'un inventaire du « patrimoine pastoral » de la Cerdagne et du Capcir. Sur les pâturages d'altitude de ces montagnes des Pyrénées catalanes se trouvent, éparses, des cabanes de pierre sèche aujourd'hui abandonnées pour la plupart ; il n'y a pas si longtemps, elles abritaient les bergers et les vachers chargés de la garde des troupeaux à l'estive. Nous avons choisi deux vallées et relevé la première année dans chacune une quinzaine de cabanes, qu'il fallut classer. La question de la typologie imposa aussitôt celle de la chronologie.

<sup>7</sup> F. Braudel, *La Méditerranée*, p. 13.

<sup>8</sup> *Ibidem*, t. II, p. 516.

Localement, la bibliographie renvoyait à deux auteurs, Anny de Pous et Pierre Ponsich. Le second, dans un article paru en 1956, posait les problèmes essentiels<sup>9</sup> : étymologie des noms attachés aux constructions (cabane, *orris*), typologie fonctionnelle et géographique, chronologie enfin. À l'opposé de nombre de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, il incitait à cet égard à la plus grande prudence : ni les analogies — toujours invoquées à l'appui de datations hautes — entre l'architecture des cabanes et celle de certains monuments funéraires de la protohistoire méditerranéenne, ni la découverte dans quelques unes d'entre elles, de vestiges néolithiques, ne constituaient des arguments solides pour la datation. La solution qu'il préconisait était donc la fouille ou des sondages systématiques.

Un élargissement des lectures au Languedoc et à la Provence confortait ces conclusions : de nombreux inventaires avaient été entrepris<sup>10</sup> dont les résultats, parfois vertigineux, n'apportaient pas grand-chose à ce problème de l'âge des cabanes de pierre sèche. Mais au début des années quatre-vingts, ce terrain de recherche venait d'être balayé par le grand vent de la critique. Christian Lassurance, à travers une verte analyse de la bibliographie provençale<sup>11</sup>, faisait un sort au préjugé d'intemporalité qui avait si longtemps paralysé ce champ d'étude. Les détournements de sens, les filiations idéologiques et les présupposés à l'œuvre depuis plus de cent ans dans cette littérature étaient passés au crible, ne laissant rien subsister de la mythologie qui entourait la pierre sèche. Retrouver l'histoire d'un paradigme en débusquant les premières apparitions de certains mots — « primitif », « archaïsme », « borrie » — permettait enfin de prendre à son égard la distance nécessaire.

Conquis de haute lutte, ce nouveau territoire était investi avec méthode. Historiciser ces constructions passait par une conduite rigoureuse de leur analyse intrinsèque<sup>12</sup> et par leur contextualisation : étude des terroirs où elles s'inscrivent « par le biais des archives et des cadastres », « recherche, dans les registres notariés, de prix-faits de construction ou de réparation »<sup>13</sup>. Dans les publications du CERAV — et ailleurs — de nombreuses monographies établissaient alors de manière probante le lien qui, généralement (en Languedoc, Provence, Quercy, Bourgogne, etc.), rattache les cabanes de pierre sèche à la

<sup>9</sup> Pierre Ponsich, « Cabanes et "orris" de pierres sèches des Pyrénées-Orientales »...

<sup>10</sup> Voir notamment tout le travail réalisé autour du groupe Alpes de Lumière : résumé de l'histoire de ces inventaires dans Pierre Coste, *Pierre sèche en Provence*...

<sup>11</sup> C. Lassurance, « La terminologie provençale des édifices en pierre sèche... » ; C. Lassurance, « Problèmes d'identification et de datation d'un hameau en pierre sèche... » ; C. Lassurance et P. Haasé, « Bibliographie analytique et critique de l'architecture rurale en pierre sèche de Provence »...

<sup>12</sup> « Relevé détaillé des spécimens intéressants aux plans de l'architecture et de la morphologie, et systématiquement, de ceux portant un millésime gravé ».

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 8.

période de plus grande extension des terroirs agricoles. Elles sont, pour la plupart, liées aux vagues de défrichement du XVII<sup>e</sup> et surtout des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Une telle démarche, cependant, ne pouvait être transposée à la montagne cerdane. Situés à haute altitude, les pâturages d'estive n'étaient guère concernés par le flux ou le reflux des cultures, sauf peut-être sur leurs marges les plus basses. Étonnamment stable depuis les premiers levés topographiques, effectués dans les années 1830, le cadastre ne faisait apparaître que quelques immenses parcelles (jusqu'à 500 ha) dans un espace collectif et vide de toute trace d'appropriation : nulle mention d'aménagements, murs, cabanes, enclos, dans cette succession de « terre vaine et vague », « pâture » ou « bois », communaux surtout, parfois domaniaux. Valable ailleurs, cette démarche, ici, n'offrait pas le moindre indice.

Elle révélait en revanche certaines limites de la méthode : un cadastre à ce point muet incitait à s'interroger sur la manière dont, ailleurs, sa loquacité avait pu masquer des phénomènes de plus longue durée. Au delà, la relative abondance et la précision des sources, pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ne risquaient-elles pas de conduire à ne retenir, de la respiration profonde des terroirs agricoles, que le dernier souffle ? Le biais était léger mais pouvait fausser la démarche. En fondant l'analyse et les comparaisons sur un corpus de constructions en élévation, d'éventuelles phases antérieures se trouvaient occultées tandis qu'étaient privilégiés, dans la lente création de ces paysages, les vestiges les plus récents. Par un mouvement classique de balancier, les cabanes étaient peut-être un peu trop systématiquement rajeunies<sup>14</sup>.

Dater réclamait donc de revenir au sous-sol et au travail envisagé par Pierre Ponsich.

Mais en posant la question de la datation de ces constructions et de leur contexte historique, cette première approche avait élargi le sujet. Ce n'était pas un recensement des constructions de pierre sèche, qui n'était qu'un moyen ; c'était quelque chose comme une histoire des terroirs mais en dehors des terroirs

---

<sup>14</sup> Au CERAV, les positions prises à l'encontre de l'ancienneté de certaines techniques de la maçonnerie à pierre sèche sont parfois dogmatiques, elles aussi, comme en témoigne le raisonnement que C. Lassure oppose à la possibilité d'une voûte en encorbellement sur les cabanes circulaires du site de Boussargues. Balancement rhétorique entre le caractère sophistiqué de la voûte en encorbellement et le « niveau rudimentaire » des Fontbuxiens, recours à une logique déterministe des comportements et des procédés techniques en fonction du contexte écologique. Voir C. Lassure, « La pierre et le bois dans la technique de construction des Fontbuxiens... » dans les actes du colloque *L'évolution des techniques de la construction à sec dans l'habitat du Languedoc, du Néolithique à la période contemporaine*. Voir aussi l'exposé des archéologues dans ce même volume, ainsi que leur argumentation dans la monographie de Boussargues (Colomer A., Coularou J., Gutherz X., *Boussargues (Argelliers, Hérault), un habitat ceinturé chalcolithique...*).

ordinaires précisément, sur la partie « vaine et vague » des finages, au delà des cultures.

Tout découpage est séparation arbitraire dans une totalité qui, seule, serait compréhensible. L'objet d'étude qui se constituait ici n'échappait pas à la règle et l'on verra que trancher ainsi dans l'espace pour ne considérer que ses marges, ramène finalement à des interrogations concernant l'organisation du territoire en son centre. Mais en attendant, il était nécessaire de tracer des limites.

Face à la dispersion à laquelle menait inévitablement un inventaire et à la lenteur des fouilles, la solution résidait dans la monographie communale. Des différents territoires possibles, plusieurs raisons conduisirent à retenir celui d'Enveig :

- sa superficie d'abord et son unité : 3000 ha constituaient un moyen terme entre de trop vastes ensembles — Angoustrine (8000 ha), Porta (6000 ha) — et des vallées trop étroites ou partagées entre plusieurs entités administratives ;
- sa structure et son orientation ensuite : située sur la bordure occidentale du massif du Carlit, en versant sud, la commune s'étendait de 1200 m, en plaine, à 2600 m, aux crêtes : elle était donc représentative d'un étagement altitudinal complet, en même temps que d'un massif important auquel elle pouvait tenir lieu de modèle réduit ; son orientation en soulane, la douceur de son relief, en faisaient en outre une montagne a priori favorable au pastoralisme ; la faible étendue du couvert forestier faciliterait les prospections ;
- sa documentation historique enfin : une première incursion dans les archives<sup>15</sup> avait montré que les pâturages d'Enveig, comme ceux de l'ensemble du Carlit, apparaissaient dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle lorsque s'étaient constitués les grands domaines pastoraux des abbayes cisterciennes catalanes ; on pouvait espérer, dès lors, jalonner de sources écrites une durée d'au moins huit cents ans.

Au sein de ce territoire communal, l'établissement d'une limite altitudinale devait clarifier la recherche : au-dessus de 1700 mètres, l'agriculture ne pouvait être qu'anecdotique et l'habitat que pastoral — ou forestier. Il convenait de mettre à profit cette opportunité qu'offre le milieu montagnard d'établir, par les contraintes de son climat, une sélection qui facilite considérablement le travail de l'archéologue : dans certains secteurs d'hivernage des troupeaux — pensons simplement aux garrigues des Corbières ou au massif du Garraf, près de Barcelone — où les fronts de la culture et du pâturage ont pu fluctuer considérablement au cours du temps, on imagine la difficulté que représente la discrimination, en prospection ou même en fouille, des cabanes de bergers et

<sup>15</sup> C. Rendu, *Pâturages et bois en Cerdagne...*

de celles liées au travail de la terre et aux récoltes. On verra toutefois que ces fronts, en Cerdagne non plus ne furent pas immuables.

La montagne d'Enveig c'était donc, une fois soustraits les terroirs cultivés, environ 2000 ha qui s'ouvraient aux recherches de terrain. Par quel bout les prendre ? Trois torrents parallèles qui sont, d'Est en Ouest, le Brangolí, le Bena et le Salit, découpent en bandes longitudinales ce versant qui monte du Sud au Nord. En s'attachant à la partie centrale de la montagne, entre les deux premiers cours d'eau, on obtenait un transect altitudinal qui passait par les meilleurs plas. Associées d'emblée aux prospections qu'elles devaient éclairer de leurs résultats, les fouilles s'y déroulèrent en suivant les paliers d'estive : cabane 7 à l'Orri d'en Corbill, à 1900 m d'altitude en 1985, cabanes 4, 5, 10 et 11 à l'étage supérieur du Pla de l'Orri (2100 m) en 1986, début de l'étude de la cabane 16 en 1987 à Maurà (2300 m) vaste pâturage des larges surfaces d'aplanissement sommitales. D'une campagne à l'autre, on cherchait aussi à étudier de nouveaux types de structures : les deux premières, bien visibles puisque conservées en élévation se plaçaient aux XX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles pour l'une, XIX<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècles pour l'autre ; celle de Maurà était déjà très différente et de cet effondrement massif de blocs et de dalles de granite surgit une date du XV<sup>e</sup> siècle. Nous changions d'horizon.

L'interprétation des deux premiers habitats fouillés avait conduit à quelques enquêtes sur les pratiques pastorales locales : à quoi servaient les abris situés sur les flancs des enclos ? Comment habitait-on les cabanes ? À quel bétail étaient destinées les différentes formes de parcs ? Quelles étaient autrefois les dates de montée à l'estive ? Pour les sites les plus récents, cette ethnographie « minimale » pouvait suffire à la compréhension. Mais cette soudaine extension du champ chronologique imposait un élargissement du cadre géographique : des modèles existaient pour expliquer l'organisation de cet établissement du XV<sup>e</sup> siècle mais la mémoire cerdane ne les éclairait que de façon lacunaire et indirecte. On trouvait en revanche du côté de l'Ariège, de l'Andorre, du Pallars, des sites comparables mais récents, les *orris*, certains occupés encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, et dont avaient parlé les géographes.

La lecture de leurs travaux apportait des éléments qui laissaient entrevoir la possibilité d'une « ethnoarchéologie ». Il s'agissait d'abord d'observations de pratiques encore vivantes, dont l'archéologie pouvait faire son miel. La transposition d'un domaine culturel à un autre, d'ordinaire si délicate dans cette discipline, était ici facilitée par la proximité temporelle et spatiale des dispositifs comparés. Mais pouvait-on tout transposer ? L'étude des systèmes pastoraux, c'est-à-dire des « cadres sociaux de la vie pastorale » à l'estive<sup>16</sup> montrait en Ariège un enchevêtrement géographique des formes d'organisation

<sup>16</sup> M. Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, p. 386 et suivantes.

— communautaire, associative, individualiste — alors que d'un point de vue architectural des groupes nets se dessinaient, selon des parentés et des cartes de répartition tout autres. Il suffit de quelques visites sur le terrain pour constater combien les *orris* de haute Ariège et les *orris* du Vicdessos, par exemple, tout en relevant de modes de gestion différents, étaient architecturalement proches.

On ne pouvait donc induire un fonctionnement similaire même pour des sites semblables. Ces deux niveaux, forme des cabanes et organisation sociale, ne se répondaient pas de manière univoque et des gardes-fous étaient nécessaires pour affirmer la légitimité d'une comparaison ou d'une transposition. En même temps, la ressemblance des formes bâties posait, avec la question d'une communauté d'origine, celle aussi d'éventuels processus de différenciation, d'assimilation ou de transformation.

Au terme de son étude, Michel Chevalier, s'était penché sur la diversité des systèmes pastoraux dont toute la chaîne pyrénéenne témoigne. L'adaptation aux conditions du milieu en expliquait les grands traits (hautes surfaces d'aplanissement pour les systèmes collectifs, relief morcelé des types individualistes) même si quelques exceptions attiraient l'attention sur le rôle des facteurs humains : l'orientation de la production d'élevage — laitière en particulier —, et le caractère groupé ou dispersé de l'habitat permanent.

Concéder à l'action de l'homme une place, c'était aller à l'histoire. Les auteurs des grandes monographies régionales pyrénéennes, Sorre, Cavaillès, Birot, Lefebvre, Chevalier, l'avaient largement explorée. Mais la profondeur qu'ils tentaient ainsi d'atteindre restait toute géographique : tronquée, elle ne considérait, pour en étudier les oppositions et les articulations, qu'une seule rupture historique, celle qui confrontait à la modernité un « mode de vie traditionnel » constitué de presque toute l'épaisseur du dernier millénaire<sup>17</sup>. Les bribes documentaires, ainsi mises bout à bout, contribuaient certes à la restitution d'un tableau précis et détaillé, mais dans quelle mesure était-il fidèle ? On y saisissait une vie pastorale à la fois homogène sur l'ensemble du massif et nuancée dans la déclinaison de ses particularités locales, mais cette projection sur un même plan d'éléments prélevés sans distinction stratigraphique dans un horizon temporel de forte puissance<sup>18</sup>, si elle avait l'avantage de faire émerger les

<sup>17</sup> Malgré sa bonne connaissance de la documentation, M. Chevalier écrivait, des systèmes pastoraux qu'il étudiait, que « les origines, le plus souvent, n'en sont pas connues » (p. 418) : « partant de l'idée que la réglementation pastorale ne s'est guère modifiée [...] et que les textes récents ne font le plus souvent que reproduire les dispositions anciennes » (p. 375), il transposait dans le temps les organisations que détaillaient les sources du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>18</sup> Pour Th. Lefebvre, « on peut, en dépouillant les anciennes Coutumes et des documents d'archives malheureusement trop rares, se représenter, quoique de façon incomplète, la manière dont [le mode de vie pastoral] était pratiqué entre le milieu du XII<sup>e</sup> et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : il l'était suivant les méthodes immuables et généralement primitives qui avaient pour base des coutumes d'appropriation collective, de libre jouissance et de libre parcours » (Th. Lefebvre, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, p.188).

traits essentiels des sociétés pyrénéennes, passait sous silence leur éventuelle évolution<sup>19</sup>.

Les résultats obtenus à Enveig questionnaient cette permanence. Mais l'approche archéologique était balbutiante et bien fragile face à la solidité de textes nombreux et d'interprétations consacrées. Quelle était la portée de ces différences, somme toute infimes, que mettait au jour la fouille ? Et s'il était confirmé, que signifierait, à l'aune de cette prégnance millénaire des formes de la vie pastorale, ce décalage chronologique d'un ou deux petits siècles ? En fournissant l'occasion d'un dépaysement, la géographie avait néanmoins introduit, avec la distance chère à l'ethnologie, la possibilité d'un mouvement historique.

Percevoir d'éventuels changements passait par la poursuite des fouilles. La campagne de 1988 fut encore consacrée à la cabane de Maurà 16 dont elle confirma la spécificité. Celle de 1989 permit un premier examen d'un site qui devait par la suite nous retenir longtemps, celui de la cabane 42 : cet ensemble récemment découvert en prospection, nous en avons décidé la fouille pour la ressemblance que certaines de ses structures présentaient avec celles du site précédent. Datait-il, lui aussi, du XV<sup>e</sup> siècle ? Une répétition des observations s'imposait pour confirmer la valeur chronologique de la typologie qui s'ébauchait. Le mobilier, très rare, ne permit aucune estimation absolue. En revanche le site révéla, pour la première fois, l'existence d'une stratigraphie : la cabane avait été reconstruite et, contrairement à ce qu'on pouvait lire et parfois entendre, elle avait conservé la trace de cet événement. Voilà qui coupait court à l'assertion selon laquelle ces abris rudimentaires, utilisés temporairement, auraient été régulièrement raclés, vidés de leur sédiment et, de ce fait, impropres à toute lecture diachronique. Rien n'interdisait désormais d'envisager la perception d'une histoire plus longue et surtout plus animée des habitats et des sites.

Aux changements observés, les sources orales et écrites fournissaient un commencement d'explication. On pouvait voir dans la reprise de la cabane le reflet du récent déclin de l'élevage ovin et de la dépréciation du métier de berger. Cette association offrait la première pierre sur laquelle asseoir l'hypothèse d'une certaine pertinence sociale, économique et technique des faits archéologiques. Fonder une relation entre ces deux niveaux, dans un milieu très longtemps pensé sur le mode de la permanence, c'était rendre la démarche archéologique légitime pour une approche des transformations, au cours du temps, des modes de gestion des pâturages, c'est-à-dire pour une approche

<sup>19</sup> C'est le reproche que, dans une autre perspective, G. Bertrand adresse aux historiens et à leur traditionnel « tableau géographique » introductif : « si habile et si nuancé soit-il, le tableau ne peut retenir que les traits généraux et permanents au détriment des dynamismes de toutes sortes, éphémères ou durables, réversibles ou irréversibles, qui forment la trame même de l'histoire rurale ». (Dans « Pour une histoire écologique de la France rurale », p. 37).

historique non plus seulement des habitats, ni des territoires, mais des *systèmes* pastoraux d'estivage.

Il ne s'agissait plus uniquement de déceler le mouvement mais d'en percevoir aussi les articulations, de comprendre, à partir d'indices glanés sur quelques sites, sur quelques mètres carrés, comment bougeait cette ossature ample et solide qui organisait l'exploitation de la montagne.

Charles Parain, avait consacré à cette question un article fondateur, traitant des « systèmes européens d'estivage à production fromagère »<sup>20</sup>. La base de sa réflexion était évidemment l'Aubrac mais pour faire apparaître le socle et les clivages révélateurs de la genèse de ces systèmes, il appelait en comparaison les Pyrénées, les Alpes, les Carpates. Sur cette base, le classement des principaux facteurs de différenciation en quelques grandes catégories, lui permettait de proposer une grille de lecture qui éclairait le rôle décisif de l'histoire. « L'action consciente et inflexible des hommes » s'exprimait fortement, sur le plan économique et social. Une hiérarchisation des formes d'exploitation et de propriété — des plus simples aux plus abouties — permettait de la retrouver à travers « des niveaux différents d'évolution et des lignes différentes d'évolution ». Elle était décelable aussi dans les conditions du milieu : elle avait joué dans l'étagement montagnard, certaines régions ayant plus que d'autres préservé les forêts intermédiaires, elle était à l'œuvre également, à côté des contraintes naturelles, dans la répartition altitudinale des espèces animales. Dans l'explication de la diversité des formes d'organisation enfin, une place importante était accordée aux origines, aux filiations, aux ruptures : la grande propriété individuelle de l'Aubrac était issue des domaines monastiques, les Alpes françaises illustraient le long combat pour l'accès égalitaire aux pâturages, la Roumanie montrait la transformation tardive d'un système paysan archaïque, consécutive à l'apparition d'entrepreneurs d'élevage.

L'autre intérêt de cette analyse était qu'elle s'ancrait dans la réalité des territoires d'estive : la répartition des burons, en Aubrac, n'était pas étrangère à l'histoire du statut des pâturages ; l'étagement des troupeaux, dans la région de Bran en Roumanie, expliquait le caractère sommaire de certaines cabanes, huttes de terre et de bois assignées aux pâtres des troupeaux non laitiers ; en haut Forez et dans le Cantal, un même mouvement, entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, avait conduit à la dispersion des habitats temporaires, auparavant groupés en hameaux.

L'hypothèse d'une relation entre l'évolution des aménagements d'estive et la trame historique propre à chaque système était donc avérée, mais cette fois dans un cadre plus large. Encourageant à la recherche de ces ruptures ou de ces continuités susceptibles de révéler la formation et la transformation des systèmes pastoraux, les analyses de Parain disaient aussi la nécessité d'une

<sup>20</sup> Parain Charles, « Esquisse d'une problématique des systèmes européens d'estivage à production fromagère »...

approche globale. Tenter de saisir la part des différents facteurs<sup>21</sup>, c'était, idéalement, faire appel à plusieurs disciplines (géographie, écologie, technologie...), à l'ethnologie et à l'histoire, soulignait-il lui-même, « l'histoire ici se trouvant dans l'obligation de s'appuyer sur l'ethnologie ».

La perspective développée par Charles Parain confortait sur Enveig le projet d'une approche plurielle dont on pouvait considérer qu'elle n'avait pas totalement abouti, sur l'Aubrac. L'histoire et l'ethnologie avaient peu échangé. La première précédait la seconde comme un substrat stable sur lequel celle-ci, en toute indépendance, déployait son analyse. Il était donc difficile de chercher à discerner le poids des héritages, la rémanence et la distorsion des structures avec le temps, les bricolages multiples du neuf avec l'ancien. Ethnologique autant qu'historique, la question n'avait guère affleuré. Peut-être était-elle, en fait, éminemment archéologique : il avait manqué l'amorce d'un doute — et surtout le moyen de le nourrir — sur la pérennité d'objets aussi évidents que les gestes, les pratiques, les outils, les cadres matériels d'une société pastorale dont les seules transformations étudiées restaient, encore une fois, celles de la mutation contemporaine. Mais pour qu'il en fût autrement, l'enquête aurait dû être inversée, c'est-à-dire régressive.

Sur le terrain d'Enveig, le projet de tresser harmonieusement l'archéologie, l'histoire et l'ethnologie se heurta bien vite à la réalité des sources. Le fil historique était le premier à se rompre : rien, concernant les règlements de pacage qui soit antérieur au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fil ethnologique n'était guère plus solide : sur cette si courte durée, la mémoire s'était déjà dissoute. On ne se souvenait plus de la plupart des cabanes, jeunes pourtant (150 ou 200 ans), découvertes en prospection, ni même de certains des toponymes qui, cités dans les archives des années 1820-1850, auraient permis de retracer les limites saisonnières de la dépaissance. Et loin de s'éclairer l'une l'autre, ces approches s'obscurcissaient même mutuellement. L'apparente simplicité de la progression estivale des troupeaux, telle qu'on la trouvait écrite, s'accommodait mal de la répartition réelle des sites. Quant aux informations orales qui parfois se contredisaient, elles ne recoupaient ni l'une ni l'autre de ces deux sources.

À bien y réfléchir, ces incohérences cachaient peut-être une promesse : qu'étaient-elles d'autre, en effet, rétrospectivement, que la trace de « ces insidieuses, presque invisibles fêlures »<sup>22</sup> qui progressivement s'élargissent et creusent, dans l'épaisseur du temps, l'écart irréversible d'où naissent l'incompréhension, l'étonnement, l'anachronisme ? Immuable, le système pastoral d'Enveig, tel que les archives, la mémoire et le terrain l'éclairaient, eût été transparent.

<sup>21</sup> « Milieu naturel, facteurs sociaux, nécessités techniques et économiques, circonstances historiques » : *ibidem*, p. 374.

<sup>22</sup> F. Braudel, « Positions de l'histoire en 1950 », p. 29.

Il convenait de reprendre la démarche ethnologique à sa source. Non plus faire de l'enquête un questionnaire à remonter le temps, une discipline auxiliaire d'une archéologie du proche, mais la conduire pour elle-même, c'est-à-dire pour chercher à appréhender la multiplicité des rapports selon lesquels, dans la richesse d'un tissu social contemporain, hommes, territoire et troupeaux se façonnent mutuellement. Il fallait approcher cette finesse du vivant dont les ruines des cabanes, les cartes de répartition des sites, la rigidité des règlements, semblaient taire l'essentiel : les patients apprentissages d'une montagne, la subtilité des hiérarchies villageoises, l'intime connaissance des bêtes, la construction technique et symbolique d'un troupeau.

Saisir d'abord la complexité d'un système pastoral aujourd'hui s'imposait donc. Ce croisement entre l'archéologie et l'ethnologie pourrait peut-être fonder alors une approche historique. Car il n'existait pas de fonds d'archives constitué et tout aurait été à explorer. Il était donc nécessaire d'identifier des périodes, des césures, des seuils, des objets. L'examen des textes, en effet, ne paraissait pas à lui seul donner prise à une perception des transformations des systèmes pastoraux. Il aurait fallu pouvoir restituer à travers les mots les contours de pratiques, de paysages et d'objets dont on ignorait a priori presque tout. Il y a mille ans, qu'était un pâturage ? Un troupeau ? Un droit d'usage ? Qu'étaient la garrigue, la forêt, le pré ? Où passaient les lignes de partage ?

Le travail n'est ici qu'ébauché. Les pistes qui s'offrent sont en effet multiples, toutes tentantes mais impossibles à suivre si l'on veut maintenir un cap. J'en ai suivi quelques-unes et j'en ai abandonné beaucoup. Du moins cette étude permettra-t-elle peut-être d'identifier certaines questions vives ou plus aisément abordables.



Fromages de maison...

## II. UNE LONGUE DURÉE ÉLASTIQUE

Les fouilles de 1990 portèrent sur deux petites structures du pâturage de Maurà, proches du site 16. Il paraissait intéressant de rechercher les liens — temporels et spatiaux — qu'elles entretenaient avec lui. Toutes deux offrirent les traces d'un remaniement. La comparaison, toutefois, s'arrêtait là. La cabane 13 était bâtie sur le modèle des constructions modernes et contemporaines fouillées plus bas sur le versant et ne constituait qu'un nouveau jalon au sein d'un ensemble chronologique déjà grossièrement reconnu. L'autre emplacement avait été abordé avec une pointe de scepticisme. Il ne s'agissait que de quelques pierres, qui pouvaient être la trace d'un campement de fortune récent, comme on en fait parfois pour la chasse à l'isard. Elles pouvaient nous laisser bredouilles mais il fallait être fixé.

Au terme de la fouille, force était de constater l'originalité mais aussi la réalité de cet habitat, étranger à tout ce que nous avons observé jusqu'à présent. Une datation radiocarbone qui nous fit franchir plusieurs siècles confirma cette impression de dépaysement. Dépaysement au sens littéral, car c'est à des questions relatives à la cabane dans son environnement végétal que cette impression puisait et qu'elle renvoyait.

Il existait bien, dans les textes des alentours de l'an mil, quelques informations écologiques éclairantes : elles suggéraient qu'avait alors eu lieu, sur certains versants de Cerdagne, une transformation rapide et massive des paysages d'altitude<sup>23</sup>. Le rapprochement était séduisant mais peu légitime : comment associer trois textes épars et quelques mètres carrés de terre au pied d'un rocher ? Comment exercer la critique ? Les sources écrites étaient peu nombreuses, mais indiquaient une conjoncture. La cabane était un point aux coordonnées précises, dans l'espace et dans le temps, mais un point isolé, par lequel pouvait donc passer une infinité de droites, de tendances, celle que signalaient les archives comme une autre. Que signifiait-elle, cette cabane ? Était-elle à la marge — comme ces huttes intersticielles des Carpates méridionales — ou dans la norme, économique, sociale, technique, d'une époque ? Il manquait en fait ses coordonnées au sein du système pastoral lui-même. Mais de celui-ci on ignorait à peu près tout. Les textes et le contexte global laissaient supposer une période charnière, un basculement, mais de quoi à quoi ?

Un itinéraire de recherche est fait de nombreuses rencontres. Celle avec Bernard Davasse et Didier Galop fut décisive. Elle arrivait au moment où se posait la question d'une transformation du milieu montagnard, de ses causes, de ses formes, de son déroulement. Cette question, les deux géographes, à travers l'anthracologie et la palynologie, disposaient à la fois d'outils pour la

<sup>23</sup> C. Rendu, « Quelques jalons pour une histoire des forêts en Cerdagne... ».

traiter et de perspectives pour l'enrichir. Issue du programme dont Georges Bertrand a depuis vingt ans tracé les grandes lignes<sup>24</sup> l'écologie historique se situe au plus loin du traditionnel « tableau géographique de la France ». Si celui-ci conduit à donner comme vérité intemporelle d'un finage ce qui n'en est en fait qu'un état passager, celle-là vise à prendre pour objet d'étude dans toute sa complexité « le problème des relations entre les sociétés humaines et les milieux dits naturels ». Saisir les interactions des unes et des autres, dans cette perspective, demande d'observer les terroirs comme le lieu de l'interférence constante de processus naturels, de systèmes techniques, d'organisations sociales et de représentations du monde. Comprendre la logique des paysages demande alors de les appréhender dans leur mobilité, dans leurs transformations successives, dans leur dynamique à travers la durée.

Les avancées de l'archéologie agraire en plaine se trouvaient alors au plus près de cette problématique. Ténues au départ, elles abordaient en 1991 avec la parution du bilan organisé par Jean Guilaine, un tournant décisif. Les méthodes en étaient constituées, elles s'étaient affermies, elles montraient l'étendue du champ à explorer, notamment en montagne<sup>25</sup>. En révélant, un peu partout, une transformation continue des systèmes de culture et des paysages, ce bilan soulignait encore un peu plus l'impossibilité de penser la montagne et ses cabanes comme immobiles. Au moment où paraissait cet ouvrage, le territoire d'Enveig offrait la possibilité d'envisager concrètement, par une approche croisée, l'examen de la part des facteurs naturels et du poids des facteurs anthropiques dans l'histoire d'un versant pastoral.

Initialement développée en domaine pyrénéen au sein d'un programme portant sur l'histoire des forêts de l'est du massif<sup>26</sup>, l'écologie historique constitue en soi une approche interdisciplinaire reposant sur quatre recherches complémentaires organisées de manière régressive<sup>27</sup>. Les relevés biogéographiques sur le terrain sont premiers. C'est en indiquant les « entorses au modèle bioclimatique » des naturalistes, qu'ils ouvrent à une approche historique. Vient ensuite l'analyse des informations écologiques contenues dans

<sup>24</sup> G. Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale »...

<sup>25</sup> Dans l'introduction de *Pour une archéologie agraire*, Jean Guilaine attirait l'attention sur la richesse potentielle des zones de montagne, sur la nécessité de réviser les concepts qui y sont le plus souvent appliqués (« l'image d'une vocation exclusivement pastorale » et de populations mobiles), ainsi que sur le caractère global que devait revêtir l'étude des finages : « Plus que le terroir, le territoire. L'archéologie agraire ne saurait se limiter à l'approche des terres cultivées. La destination de l'espace en cours ne fut-elle pas d'ailleurs fluctuante, tantôt champ, tantôt prairie ? [...] Zones d'élevage et aires boisées ont, depuis le Néolithique, été étroitement associées et faisaient partie de l'ensemble du système mis en exploitation. La marge — ainsi la forêt, le taillis, la lande, la garrigue — reste largement présente dans la mise en valeur du territoire dont elle demeure une composante à part entière. » (p. 26).

<sup>26</sup> J.-P. Métaillé et G. Jalut (Dir.), *La forêt charbonnée...*

<sup>27</sup> Davasse (B.), Galop (D.), Rendu (C.), « Paysages du Néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'Est... » et B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est...*

les archives forestières : elle éclaire les derniers siècles de l'évolution des peuplements et les politiques de gestion des ressources. L'étude anthracologique des charbons de bois des charbonnières, abordées par unités topographiques (versants, vallées), restitue, quant à elle, la dynamique et les fluctuations du couvert forestier sur des séquences historiques d'amplitude variable. Enfin l'étude palynologique des tourbières d'altitude s'attache essentiellement aux variations de certains marqueurs des activités humaines. Elle permet ainsi de retracer, dans une longue durée saisie en continu, les grandes phases de l'anthropisation de la montagne depuis environ 6000 ans<sup>28</sup>.

En transposant les principes de cette recherche à Enveig, il a fallu progressivement les adapter, ajuster les approches. Le schéma général était commun : il s'agissait dans les deux cas d'historiciser des territoires d'altitude — forêts et pâturages —, saisis à des échelles à peu près identiques, par une démarche régressive conduite au plus près du terrain et des archives du sol. Dotées de coordonnées topographiques et chronologiques précises, les places de charbonnage, les tourbières ou les cabanes des bergers offraient l'avantage de localiser, de caractériser et de dater des interventions concrètes sur le milieu naturel. Cette parenté n'occultait pas certaines différences qui tenaient aux sources, aux perspectives et aux durées de chaque discipline.

En matière de sources, l'archéologie des cabanes cherchait surtout la typologie, donc à dégager des structures qui valaient pour leur forme. Bâti ou non, un site d'écologie historique est principalement un réservoir : à pollens, à charbons, à graines... Il fallait donc systématiser les prélèvements au cours de la fouille.

Du point de vue des perspectives, les disciplines n'accommodaient pas exactement sur le même plan dans leur observation de l'espace montagnard. Les questions archéologiques portaient sur le poids des facteurs naturels dans la détermination des structures sociales de l'estivage et sur leur rémanence, sur la façon dont ils pouvaient conformer l'organisation d'une communauté rurale. Cette question allait maintenant se poser sous son autre face, celle de l'armature sociale d'un écosystème : comment une société transforme en ressources des potentialités écologiques, les gère, adapte cette gestion à des contextes évolutifs. Il m'a fallu ce renversement pour commencer à appréhender la structure des changements que connaissait cette montagne : elle n'était pas celle d'une forme sociale coulée dans le moule d'un territoire, ni celle d'une action humaine investissant, par des conquêtes successives, un espace vierge. Elle s'offrait plutôt comme un enchaînement de recompositions subtiles, d'amalgames, de reformulations nouvelles des mêmes éléments, sous des architectures presque identiques mais insensiblement différentes.

Restait le problème de la durée. Nous avons mis quelques années à Enveig, à remonter le cours d'un millénaire et cela dépassait de beaucoup nos espérances

<sup>28</sup> D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées...*

initiales. Mais lorsque la pointe d'un carrotier russe sur lequel s'arc-boutaient deux géographes atteignait le fond d'une tourbière, elle avait, en un peu plus d'un mètre, rarement deux, traversé soixante siècles de sédimentation paisible et pourtant chargée d'histoire.

Les années 1992 à 1994 furent celles d'un premier programme interdisciplinaire dont l'objectif principal était d'établir une chronologie de l'histoire environnementale de cette montagne. Obtenue grâce à deux sondages palynologiques et à l'analyse anthracologique de certains des niveaux d'occupation fouillés, celle-ci permit une approximation de l'évolution dans le temps long du pâturage et de la forêt, qui donnait une première idée des fluctuations de la pression pastorale et de l'intensité de l'intervention humaine depuis leurs origines.

Parallèlement, les campagnes de fouilles qui s'étaient attachées, dans le cadre de cette problématique commune, à explorer de la manière la plus complète possible l'histoire de certains plas, mirent au jour, non sans surprise, les traces de fréquentations très anciennes, néolithiques, de ces hautes surfaces pastorales.

Ainsi ce pastoralisme montagnard se rappelait-il de lui-même dans l'épaisseur de son temps propre, une épaisseur chiffrée, tangible — 6000 années, 6000 étés, 6000 estives — et par là cette « coquille d'espace » commençait à se briser. Mais que faire maintenant de ces éclats épars et inégaux, de ces durées si dissemblables et de ces regards si disparates ? Cette histoire que le temps long d'une recherche avait laissé surgir, puis morcelée, comment la rendre intelligible ?

Bien sûr, derrière cette fragmentation d'un objet dans la diversité de ses reflets, de ses échelles et de ses temporalités, il y avait toujours l'unité physique d'un morceau de croûte terrestre : la solidarité de ses espaces, la continuité de sa durée. Mais sur six mille ans, quelle histoire pourrait prétendre l'explorer et en dresser avec une égale précision les tableaux des différentes époques ? Comment comparer, comment faire dialoguer les périodes, pour évaluer de l'une à l'autre les permanences et les changements ? Et si la montagne d'Enveig participait aux mouvements historiques, il fallait aussi élargir le cadre spatial. La longue durée légitimait un peu plus la spécificité des approches disciplinaires — ou au sein de l'histoire, des périodisations — et, d'une certaine manière, leur irréductibilité.

Trois arguments m'ont incitée à conserver ce cadre chronologique dans son entier. D'abord, les campagnes de fouilles suivantes ont renforcé la trame des occupations de la préhistoire récente, leur donnant du même coup moins de relief et plus de réalité. Ensuite, si cette durée archéologique écrasait de sa stature trop imposante le temps social, elle s'accordait au mieux, en revanche, avec celui du paysage. À l'échelle des hommes, il fallait traverser la masse opaque de trois cents générations, un temps complexe fait de cultures

accumulées, de ruptures que l'histoire avait jugées essentielles, pour prétendre trouver un fil d'Ariane solide. Mais à l'échelle de la végétation, une périodisation se dessinait qui invitait à tenter une intégration de l'ensemble des données. Par là peut-être rattraperait-on alors le temps social et cette phrase de Georges Ravis Giordani qui a constitué la troisième raison de mon choix : « Dire qu'une structure sociale est temporelle c'est dire que le temps est dans la structure, qu'elle se déploie en lui, le détermine, et qu'on ne saurait donc la saisir tout entière en un moment donné<sup>29</sup>. » En offrant à l'observation le pastoralisme montagnard dans la totalité de sa durée, puisque l'on y remonte aux origines, ce terrain n'était-il pas susceptible de contribuer à une recherche du temps et des enchaînements propres à l'estivage, dans toute la profondeur de son existence ?

En rédigeant ce travail, j'ai eu bien souvent l'impression de chercher mon chemin au jour le jour. Il y avait certes le corps central, incontournable, des monographies archéologiques. Elles suivent l'organisation géographique des espaces abordés, puisque les fouilles se sont déroulées par unités pastorales, c'est-à-dire par secteurs correspondant à des places d'estivage relativement homogènes. Ce faisant, elles suivent aussi un déroulement régressif, puisque assez naturellement, les fouilles sont allées du plus récent, du plus apparent, au plus ténu, au plus ancien. En amont de ces chapitres archéologiques, le questionnement qui a guidé cette recherche sur les formes successives du pastoralisme montagnard imposait l'exposé des grandes lignes du système actuel : à travers les évolutions rapides et les ruptures en cascade que ce siècle a connues, une ethnographie contemporaine donne une première idée de la variabilité des modes d'exploitation, de l'éventail des choix auquel les éleveurs se trouvent confrontés, des recompositions spatiales et sociales que ces transformations mettent en œuvre. Incidemment, ces remodelages successifs permettent de désamorcer certaines références, de relativiser une première fois certaines permanences. Mais l'interprétation technique des cabanes et des enclos que la mémoire des bergers pouvait encore documenter a conduit tout naturellement à l'analyse de quelques gestes, et ces quelques gestes ont eux-mêmes conduit à retracer quelques réseaux symboliques. En même temps qu'elles révélaient le sens profond de certains espaces et des partages qui s'y opéraient, ces analyses renouaient avec l'impression d'une inébranlable permanence.

J'ai retrouvé une difficulté du même ordre, à l'aval des monographies archéologiques, dans un chapitre consacré à une synthèse des variations typologiques des cabanes. Voulant un peu les faire revivre, y replacer quelques paroles, quelques attitudes, corporelles, sociales, mentales empruntées à l'ethnographie pyrénéenne récente et ancienne, j'ai eu le sentiment de mettre à

---

<sup>29</sup> G. Ravis Giordani, *Bergers corses, Les communautés villageoises du Niolu*, p.13.

bas tout l'effort archéologique, qui consistait à repérer, à travers d'infimes différences, les traces d'un changement. Ici aussi, les gestes techniques étaient empreints de références symboliques qui puisaient à des réseaux largement diachroniques, au sein desquels nulle torsion, nul changement, nulle recombinaison significative ne semblaient réellement décelable. Il m'a fallu refonder le dépaysement, réinstaurer la bonne distance. Je l'ai fait en organisant un petit voyage, ethnographique, en pays d'Ossau. Ainsi ai-je pu renouer avec l'originalité de mes vieilles cabanes et entreprendre plus sereinement une étude des quelques transformations techniques qu'elles donnent à voir. Ces errements ne furent pas tout à fait inutiles puisqu'ils ont mis en exergue certains écueils de l'approche interdisciplinaire. Ceux-ci résident principalement dans un croisement prématuré des sources, dans le fait de confronter des données qui ne seraient pas, au sein de chaque discipline, construites de façon systémique, c'est-à-dire selon des ensembles de différences et de ressemblances permettant de mesurer la singularité de chaque élément. Ponctuel, un site archéologique ne peut guère offrir de résistance aux interprétations que proposent les disciplines et les sources voisines. On s'aperçoit alors qu'à l'inverse, les contradictions nées de la confrontation de séquences et de modèles élaborés d'abord isolément dans chaque domaine offrent sans doute parmi les pistes les plus riches. À la croisée de ces différents éclairages comme à la croisée de faisceaux lumineux divergents balayant un même espace, ces contradictions apparaissent en effet comme autant de corps pleins, d'obstacles, d'objets jusque-là inconnus et dont il faut cerner les contours, qu'il faut apprendre à connaître.

J'ai construit mes derniers chapitres en tirant parti de ces enseignements. Ils viennent après l'exposé de deux séries de données complémentaires, les résultats des prospections, organisés en groupes typo-chronologiques datés (plus ou moins précisément) par référence aux sites fouillés, puis les données paléoenvironnementales, palynologie, anthracologie, carpologie. Ces éléments ouvrent le passage d'une appréhension isolée de chaque site au versant tout entier et à une mise en mouvement de l'ensemble. L'image des faisceaux pourrait ici aussi convenir. Car c'est à partir de regards décalés sur un même espace, en changeant de point d'observation, en variant les angles, que ce mouvement s'instaure. Il faut ici sortir de la montagne, l'observer depuis les espaces qu'elle prolonge et dont elle apparaît comme le miroir. L'histoire de l'estive ne peut devenir une histoire véritable qu'au regard des changements qui animent la trame des structures spatiales et sociales de l'ensemble de la vallée, dans la longue durée. Alors seulement, il devient possible de revenir au plus près du versant, de la pente, de la pelouse, de la forêt et du cheminement des troupeaux, pour tenter d'approcher ces objets qui se tiennent dans les « angles morts » des disciplines et ne révèlent leur existence que sous forme de contradictions pleines de promesses : insaisissables encore, ils n'offrent que des images confuses, mais dans lesquelles on perçoit que se dessine, variable au cours du temps, le corps même des pratiques pastorales.

## Chapitre 2

### De la plaine à la montagne : ordres et désordres contemporains

Avril 1992, dans un village de Cerdagne, au pied d'une estive, d'une « montagne ». L'époque est propice aux rencontres car les poulinares, les vèlages, les saillies et la venue presque quotidienne des Haras d'Uzès pour l'insémination artificielle retiennent, d'une attente à l'autre, les éleveurs au village. Dans ces allées-venues incessantes, du pré à l'étable, de l'étable à la place, de la place au pré, on se croise et on en parle : un berger originaire de l'Aude a contacté le maire pour s'installer ici, avec trois cents moutons. L'enrichissement des versants que tous déplorent pourrait laisser croire que le nouveau venu sera accueilli à bras ouverts. Il n'en est rien. À la lumière des expériences passées que les jeunes n'ont pas connues, on prévoit les conflits à venir : certes, il y a des règlements pour les troupeaux de moutons, on s'en souvient, on les retrouvera au besoin ; ils n'ont pas le droit d'aller au pacage de la *Rusclanya*, ils n'y ont qu'un passage. Mais autrefois, à peine rentrés dans le chemin, ils s'éparpillaient sur le terrain des vaches. « Et fin juillet, début août, quand ils montaient à la montagne, alors les vaches étaient foutues... Parce qu'il n'y avait pas de vacher, il y avait un berger mais pas de vacher, alors le troupeau allait partout... De toutes façons, même quand il y avait un vacher, il fallait qu'il gueule tout le temps ». D'ailleurs, le village compte déjà un troupeau de moutons et « quand il y a deux troupeaux, c'est toujours des histoires avec les cultivateurs : ils vont dans un pré, ils vont dans l'autre, mais le berger, ça n'est jamais lui c'est toujours l'autre. Déjà, avec Michel [le berger saisonnier employé pour l'autre troupeau], André, le nombre de fois qu'il a dû monter avec les chiens faire déguerpir le troupeau des prés, des regains ! Et Michel, endormi quelque part, derrière un genévrier... on ne le trouvait même pas ».

Dans une Cerdagne gagnée par la friche et dont le cheptel ovin est passé, en trente ans, de 25 000 à 2 500 moutons, l'arrivée hypothétique d'un second troupeau ranime ainsi les vieilles craintes et fait rechercher les anciens règlements que l'on croyait tombés en désuétude. Vide en apparence, l'espace pastoral demeure toujours l'objet de tensions, de conflits latents ou avérés. L'époque n'est pas si lointaine où moutons et vaches se partageaient le territoire de l'estive. La rivalité entre les deux espèces a duré cent ans, le temps d'une mutation profonde de l'économie pastorale locale. Elle reste présente dans les mémoires, point aveugle et premier buttoir des comportements et des choix des éleveurs : aménagée depuis une trentaine d'années pour une dépaissance exclusive du gros bétail, la montagne n'est pas partageable. Dès que l'on quitte,



Photo 3 : au mois d'avril, sur la place...



Photo 4 : novembre à Eyne, le troupeau de Jean Pradell. Au fond, le massif du Carlit.

pourtant, cette poignée d'hommes réunis sur la place d'un village, elle s'avère soumise à bien d'autres pressions...

## I. DES JOURNÉES PARADOXALES

- « Moi, Monsieur, si je vous trouve en train de cisailer les barbelés, je vous envoie un coup de fusil ! ». Sur l'un des vastes dômes de la Solana d'Err d'où l'on domine toute la vallée, un petit groupe d'hommes forme un cercle à géométrie variable, s'ouvrant vers l'aval ou vers l'amont au fil de la discussion, s'étranglant au centre quand deux personnes se prennent à parti, s'élargissant devant l'approbation de tous. Ils ont le verbe haut comme l'ont les éleveurs en montagne, lorsqu'il leur faut ajuster le ton aux dimensions de l'espace et au vacarme des troupeaux. Pourtant le versant est désert encore : nous sommes au mois de mai, en visite « technique » sur un site-pastoral-modèle tout récemment aménagé dans l'esprit d'une conciliation de la pression pastorale et de la pression touristique. Curieuse figure de l'inversion : quelques tables et bancs de bois à côté d'une cabane maçonnée, une fontaine rustique, le tout entouré d'une clôture, au bout d'une piste carrossable tracée au bulldozer à flanc de pente. L'idée est d'enfermer les touristes — de les protéger — dans cette petite enclave, pour, autour, laisser librement dépaître les bêtes. Sur les plaintes déposées à la Mutualité Agricole par des vacanciers qui ont vu leurs voitures éraflées par des vaches, les éleveurs sont intarissables ! Le groupe se distend un peu, on calme celui qui parlait de coup de fusil. C'est vrai qu'il y a un problème : les centaines de kilomètres de clôtures qui sillonnent les massifs, commune après commune, contraignent les randonneurs à cheval à les longer pendant des heures pour trouver un passage ou bien à emporter des cisailles. Seuls les plus consciencieux retordent les fils et referment la brèche qu'ils ont ouverte. Les vaches s'échappent.

### A - Tensions

Les ingénieurs et techniciens du service pastoral, dans le montage des dossiers de gestion des estives destinés à l'obtention des subventions européennes, passent leur temps à négocier ce qu'ils appellent les « conflits d'usage ». La floraison des activités en montagne leur impose un rôle de médiateur : la liste des organismes qu'il leur faut consulter se monte à une trentaine, guides de moyenne montagne, vététistes, écologistes, conseillers en urbanisme et environnement — car ces paysages sont à préserver —, chasseurs qui demandent à modérer les opérations de brûlage des landes à genêts (les perdrix s'en iront), jusqu'aux archéologues, maintenant, ajoutent-ils en riant, puisque l'on fouille des cabanes (heureusement, les archéologues, sauf cas de

gravures rupestres, ne demandent qu'à ce que les terrains soient nettoyés par le feu !).

La déprise pastorale a entraîné dans le même mouvement un ensauvagement du bétail et du territoire. Les troupeaux, vaches et juments exclusivement, ne sont plus surveillés que de loin en loin par les éleveurs eux-mêmes qui montent de temps en temps jeter un coup d'œil et distribuer le sel, ou sur certaines communes par un vacher. Les bêtes errent donc librement sur les hautes surfaces, au sein de ces clôtures qui délimitent de vastes quartiers de pâturage, de 500 ha en moyenne. Face à l'enfrichement des versants, depuis quelques années, de grandes opérations de brûlages, consacrées sous le terme « d'écobuage », tentent de regagner les espaces conquis par les landes à genêt et à genévrier. La majeure partie de la population non-agricole (plus de 95 % des actifs) ressent ces feux comme une nuisance et n'apprécie guère plus les pistes, trop voyantes, les parcs, trop modernes, les nouveaux cuvelages en aluminium des canaux d'irrigation : trop brillants. On répond en face que les éleveurs entretiennent l'espace touristique ; qu'il n'y aurait plus, sans eux, de randonnée possible ; que la clôture délivre d'abord le message d'une humanisation maintenue, l'idée d'un refuge pour le bétail, une emprise conservée au prix de bien des difficultés. On répond aussi par la sécheresse des chiffres : près de trois cents encore dans les années 1970, les agriculteurs, au début des années 1990, sont moins de cent sur la Cerdagne et le Capcir réunis, « et encore entre jeunes et moins jeunes ». Parmi les moins jeunes, les vieux bergers s'expriment par paraboles : « Un jour, j'ai parlé avec le curé, à Belloc, parce que le vent avait emporté le toit de l'église de Belloc [...]. Je ne savais pas que c'était le curé, il était habillé en paysan. Je lui ai dit, à ce curé : "le toit de cette église coûte je crois 24 millions, c'est bien dommage, hein ?". "Alors il fallait tout laisser tomber en ruine, me dit-il, vous ne savez pas que je suis le curé de Dorres, d'Angoustrine et d'Ur ?" et moi je lui ai dit : "Ça se perd les curés, c'est comme les bergers"».

Le débat de la Solana d'Err prenait place dans le déroulement des deuxièmes « Journées de la Transhumance », manifestation toute neuve, créée à Osséja en 1991, reprise ensuite à Llo puis aujourd'hui à Eyne sous le nom de « fête de l'estive ».

Organisées par les jeunes agriculteurs de Cerdagne et Capcir, en relation avec la Régie du Tourisme et la mairie, les journées d'Osséja conjoignaient deux types de manifestations : dans la salle de cinéma toute neuve un colloque, le samedi, réunissait les professionnels de l'élevage et les élus, invités à discuter devant un public plus ou moins nombreux, et s'achevait par la visite de sites ou d'installations en relation avec le thème choisi : « Aménagement de l'espace en zone de montagne-élevage » en 1992, « Labels de qualité » en 1993, « Relations transfrontalières » en 1994. La fête proprement dite avait lieu le

dimanche : présentation de bétail sur la place du village, animation, bénédiction des bêtes, marché local<sup>30</sup>.

Du colloque à la foire, de la salle rouge et feutrée à la place, les jeunes éleveurs, changeant de rôle, de décor et de costume, incarnent et s'approprient tour à tour les images de la campagne et les usages urbains. Avec un art consommé du passage, ils organisent la représentation. Qu'y négocient-ils ?

## B - Un théâtre et ses coulisses

*Journées de la transhumance*, le titre est bien étrange pour une fête qui se tient au cœur du village et dont le programme ne mentionne même pas un départ des animaux. Tout se joue à côté de l'église, sur la place Saint-Paul, aménagée pour l'occasion en foire aux bestiaux. En fin d'après-midi, un troupeau de juments traversera le village pour figurer une montée vers l'estive : « transhumance ». On célèbre un parcours des troupeaux sans mouvement, on commémore une foire sans transaction, on organise une remise de prix sans concours. La journée du dimanche opère la conjonction de tous les temps symboliques de l'élevage de naguère et donne à lire, parallèlement, les revendications que ses promoteurs proclament dans leurs débats : maîtrise des espaces (transhumance), légitimité économique (foire), affirmation d'une qualité de production (concours), maintien d'une tradition (bénédiction).

En théâtralisant au cœur du village le moment de l'ouverture de la montagne, le groupe de plus en plus réduit des agriculteurs s'affiche comme central en même temps qu'unanime. L'objectif, l'ambition, est bien une recomposition sociale du tissu rural *autour* de ceux qui « entretiennent » pour tous, le paysage. Mais la mise en scène n'est pas sans parti-pris, le montage du spectacle ne va pas sans heurts. C'est au miroir des autres fêtes rurales que les premiers partages sont perceptibles. Le calendrier compte aussi un concours de chiens de bergers en juillet, une fête de la moisson en août, la foire aux chevaux de Puigcerdà à la Toussaint. Chacune de ces rencontres redit à sa manière une histoire et des ruptures proches.

La fête de la moisson (Estavar, 1992-1993) est jugée par les éleveurs en activité comme la plus passéiste : trop de vidéos, trop de flashes autour de cette commémoration d'une agriculture défunte. On y rejoue la moisson au volant et l'apparition des premières machines, moissonneuses-lieuses, batteuses : autant d'images d'une économie révolue. Encore fortement centrées

<sup>30</sup> Le développement rapide des fêtes auxquelles se rattache celle d'Osséja fait depuis plusieurs années l'objet d'études approfondies de la part de Jean-Claude Garnier, François Labouesse, Pierre Laurence et Claude Salmon, *Les fêtes de la transhumance...* Partout ces manifestations visent à répondre aux interrogations et aux inquiétudes que suscitent les transformations rapides de l'économie et de la société des massifs méditerranéens : nouveaux rapports au milieu rural, redéfinition de l'affectation des espaces, place des agriculteurs, préoccupations paysagères et gestion de la biodiversité...

sur la céréaliculture au début du siècle, les exploitations de Cerdagne ne font, aujourd'hui, presque plus que de l'élevage. Les emblavures qui demeurent visent pour l'essentiel à produire des farines pour les vaches.

Le concours de chiens de bergers dont le succès touristique ne faiblit pas depuis plus de vingt ans rappelle l'ampleur passée de l'élevage ovin. Il s'inscrit dans le prolongement d'une série de manifestations identiques en Catalogne du Sud, renouant ainsi avec le courant dominant des transhumances hivernales (vers Lleida) et avec les vallées voisines, plus pauvres, qui longtemps fournirent à la Cerdagne des bergers.

Vieille de plus de sept siècles<sup>31</sup>, la foire de Puigcerdà est de toutes la plus ancrée. Spécialisée aujourd'hui dans la vente des chevaux, elle voit des marchands monter de toute la Catalogne et rassemble une foule dense trois jours durant. Là encore, l'espèce chevaline est porteuse d'identités multiples et fait écho à un élevage de prestige qui plonge loin ses racines (remonte des armées, haras royaux puis nationaux du côté français, élevage de juments de course dont les noms, de Barcelone à Puigcerdà, restent dans les mémoires : qui ne se souvient des victoires de *Fadrineta* ?). Sur le foirail de Puigcerdà, les maquignons sortent de leurs blouses des téléphones portables, les éleveurs sont nombreux, le concours et les prix véritables. La race locale dont on juge les produits et l'allure est le *cavall bretó-cerdà*, une configuration enracinée depuis près d'un siècle du cheval breton (hispano-breton). Elle domine tant du côté espagnol que français, avec aussi quelques comtois. Mais cet élevage équin ne constitue jamais la part principale des exploitations, il est un complément qui devient essentiel à la retraite. Demandant peu de travail — les juments restent au pré quasiment tout l'hiver — il fournit un revenu supplémentaire et permet de conserver un lien avec l'animal, avec les voisins, de prendre part encore aux débats sur l'estive, de porter une balle de foin, de s'inquiéter un peu.

Désireuses d'exprimer le consensus, les premières fêtes de la transhumance présentaient tous les élevages : ovin, équin, bovin. En filigrane, le logo — un taureau, une vache, un veau — disait pourtant tout autre chose. Création des jeunes éleveurs qui ont repris les grandes exploitations de leurs pères, ces journées sont centrées pour l'essentiel sur les vaches et s'inscrivent dans la lignée de l'évolution qui a banni les ovins des pâturages collectifs. L'élevage bovin avec ses deux filières — lait, viande — constitue le fer de lance de l'économie agricole du pays. La fête est à observer non seulement à travers ce qu'elle donne à voir mais aussi à travers ses préparatifs. Réunions, contacts, déplacements, transports d'animaux, choix qui guident la représentation, montrent les recompositions spatiales et temporelles à l'œuvre dans l'univers même des éleveurs.

<sup>31</sup> Sur les origines de la foire de Puigcerdà voir C. Rendu, « Un aperçu de l'économie cerdane à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle... ».

Les redéfinitions touchent d'abord à l'emprise territoriale. La diminution du nombre d'exploitations et l'orientation vers des produits de terroir — la « rosée » des Pyrénées — imposent un regroupement des producteurs. Le transport des bêtes vers la place d'Osseja conduit quelques camions à sillonner deux petites régions aux contours historiquement profondément ancrés, la Cerdagne et le Capcir, désormais unis sous le même label. En écho, le colloque intègre des déplacements dans toutes les directions, une année l'estive, l'autre une série d'exploitations exemplaires de plaine et de piémont, la troisième des fermes espagnoles dotées de gîtes ruraux. Les publics enfin — les deux publics, celui du débat et celui de la fête — dessinent une périphérie aux contours variables, essentiellement des ruraux non agriculteurs mais aussi des Perpignanais et, en matière d'organismes professionnels, des représentants de différentes infrastructures régionales et du massif pyrénéen.

C'est dans ce paysage mouvant et contrasté que se trament et se recomposent les surgissements du passé. L'appel à la tradition reformule l'histoire et l'identité locale en renouant, par-delà les dernières décennies, avec ce que la génération précédente aurait enterré et qui peut aujourd'hui servir. Ainsi efface-t-on certains aspects de la production intensive pour proclamer une spécificité des terroirs de montagne, ainsi oublie-t-on la gestion indifférenciée des estives pour retrouver l'usage du feu. Dans ce travail de reconstruction de la mémoire, il reste pourtant des amnésies parlantes. Là où d'autres fêtes se fondent sur l'adéquation d'une race et d'un terroir, nul rappel, ici, de la Brune (la Schwytz), cette race à laquelle la Cerdagne des années cinquante aux années soixante-dix s'était identifiée au point d'en devenir l'un des berceaux. Cette belle unité n'est plus, notamment depuis que la brucellose a obligé à des abattages massifs. Chacun a choisi sa race : Blondes d'Aquitaine, Salers, Gasconnes, Brunes des Alpes, Prim-Holstein, Montbéliardes, Limousines, on trouve de tout. À ces silences éloquentes répond la critique d'agriculteurs plus âgés qui parlent d'une autre mémoire : une mémoire du territoire que les hommes et les bêtes ont perdue, des noms de lieux qui s'effacent, des lignées interrompues...

Sur la Solana d'Err, le petit groupe a bientôt évacué la question du partage de la montagne avec les touristes et les citadins. Le randonneur à cheval s'est tu et tournera les talons. On ne parle plus que de choix des races et de calendrier des saillies. Malgré les réticences des vieux, qui ne sont pas prêts à faire le sacrifice d'un veau, il faudra bien arriver à retirer les taureaux début août : les produits des saillies tardives ne font pas le poids et font baisser les cours. Il faudrait aussi parvenir à s'accorder sur les races. Ceux qui ont des vaches limousines ne veulent plus les taureaux charolais, les vélages sont trop difficiles. Comment choisir les reproducteurs ? Comment garantir la régularité des produits sans un meilleur contrôle des mâles admis sur l'estive ?



Photo 5 : moissonneuse-lieuse à Sainte-Léocadie, dans les années 1960.



Photo 6 : le transport des claies du parc à fumature (*anda*).

Les éleveurs ont repris possession de la montagne, l'harmonie jouée dans la fête se noie dans les palabres et par-delà les multiples ruptures, cet entre-soi laisse surgir de vieilles continuités.

## II. MUTATIONS

S'interroger sur les évolutions du système agraire cerdan dans un long XX<sup>e</sup> siècle conduit rapidement à focaliser le regard sur quelques points de basculement, sur quelques centres et leurs ondes de diffusion.

1848. Charles Lazerme, l'un des membres éminents de la très perpignanaise Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, rapporte la remise des prix aux exploitations agricoles. En Cerdagne, les faveurs du jury se sont portées sur celle de Monsieur Girvès. Le médaillé n'est pas n'importe qui, il descend de l'une des plus grandes familles de la vallée et habite, à Llo, la maison mère qui donna à la contrée son dernier viguier d'Ancien Régime.

Monsieur Girvès entretient 60 vaches ou génisses, 24 juments ou pouliches, 8 mules et mulets ainsi que 600 bêtes à laine dont « le produit principal pour lui est le fumier qu'il obtient de ce troupeau en le faisant parquer sur ses propriétés ». 32 hectares de prairie naturelle, répartis entre Llo et La Llagonne, « quelques hectares semés en trèfle dit farouche », 50 ha de friche ou devèse et la construction d'une écurie toute neuve, en pleine montagne<sup>32</sup> où le bétail vit « pendant huit mois d'été » (à 1800 m d'altitude !) lui permettent de présenter des bêtes remarquables. Mais Girvès n'est pas seulement éleveur : il cultive aussi « des champs qui doivent être semés en blé ou en seigle »<sup>33</sup>. Des champs étendus, si l'on en croit le nombre de moutons qu'il possède.

### A. Une petite Beauce pyrénéenne

La brève analyse de l'agriculture départementale à laquelle se livre à cette occasion Lazerme trace le premier contexte des transformations à l'œuvre. La croissance démographique entraîne l'extension des surfaces de culture au détriment des pâturages. La réduction des parcours et la mauvaise adaptation des ovins à une nourriture fourragère, la nécessité de développer la production de viande, la chute annoncée des cours de la laine face à la concurrence américaine demandent selon lui, partout où la terre le permet, de substituer

<sup>32</sup> Il s'agit de La Borde, l'une des seules exploitations d'altitude de la région, située au pied des grandes forêts pastorales domaniales qui s'étendent aux limites de la Cerdagne et du Capcir. Les bâtiments conjoignent une maison d'habitation modeste et de grandes étables, dans une cour fermée.

<sup>33</sup> Ch. Lazerme, *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, tome VI, 1848.

l'élevage bovin à l'élevage ovin et de développer les fourrages. L'exploitation de Girvès n'est donc exemplaire de la situation cerdane qu'au sens d'un exemple à suivre : elle demeure un cas isolé. C'est à ce titre singulier qu'elle apparaît comme représentative du tournant que connaît alors l'agriculture de cette haute plaine.

On ne peut en comprendre les traits structuraux et les évolutions sans aborder la question des rendements céréaliers. Très ouvert, le pays est marqué par des proportions peu communes entre terroirs agricoles et versants. La « plaine » de Cerdagne, dans une large périphérie autour de Puigcerdà (de Saillagouse à Bellver), offre de bonnes terres céréalières, découpées en parcelles assez vastes. Les grandes exploitations, sur cette zone, tablent facilement sur 20 à 30 ha d'emblavures : rien à voir avec l'agriculture de montagne qui se développe sur les piémonts élevés et les villages plus marginaux ceinturant le bassin. Eyne, Bolquère, Via, Odeillo, annoncent à cet égard, encore que de façon nuancée, les systèmes plus étroits du haut Conflent ou du Capcir. Structurellement, depuis le Moyen Âge, la Cerdagne exporte du grain. Les risques climatiques y sont sans doute plus élevés qu'ailleurs — gelées tardives, grêles estivales, printemps pourris — mais même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré une « météorologie faite de malheurs et d'incertitudes, l'excédent de seigle persiste »<sup>34</sup>. Les statistiques agricoles du XIX<sup>e</sup> siècle offrent l'avantage de présenter les rendements céréaliers dans des mesures faciles. En 1852, des déclarations que le sous-préfet juge sous-estimées font état pour les cantons de Saillagouse et de Mont-Louis de 15 hl / ha que l'administration corrige en 23 hl / ha, selon un poids de 80 kg l'hectolitre : soit de 12 à 18 quintaux l'hectare. En 1867, l'arrondissement de Prades, qui inclut aussi le Conflent nettement plus pauvre, annonce, pour le seigle qui est la culture dominante, des rendements moyens de 25 hl / ha contre 12 pour les arrondissements de Perpignan et de Céret (la disproportion est presque aussi grande pour le froment). Le XVIII<sup>e</sup> siècle ariégeois, avec ses contrastes encore plus marqués, donne peut-être la clef de cette particularité : 10 hl / ha à Ax, près de Tarascon, dans la haute vallée donc, mais seulement 4 à 5 hl / ha au Mas d'Azil, dans les Prépyrénées. L'abondance des fumures, en haute Ariège comme en haut Conflent, permet d'obtenir des rendements corrects malgré des rotations souvent rapides, faute d'espace. A contrario, fait observer Michel Chevalier, c'est à la rareté de ces fumures qu'il faut lier la faible productivité des Prépyrénées : on n'y dispose guère que du repos pour renouveler la fertilité du sol.

En Cerdagne, la proximité d'une plaine ouverte et de vastes versants pastoraux offre la possibilité de conjointre à la fois une jachère biennale et une bonne fumature. Les rendements s'expliqueraient peut-être ainsi, comme la structure des terroirs. Ils sont très généralement disposés en deux soles alternées (elles-mêmes subdivisées selon la topographie en quartiers), appelées

<sup>34</sup> M. Conesa, *Territoires montagnards et systèmes familiaux en Cerdagne*, p. 113.

l'*anyada* et la *contranyada*, dont tous les cultivateurs suivent le rythme. Les limites des parcelles sont à peine marquées — quelques bornes, quelques cailloux de loin en loin, un fin liseré d'herbes folles — et les emblavures forment de vastes étendues que ne distinguent guère que la direction des sillons de chaque pièce de terre. Une telle disposition facilite la vaine pâture et contraint à un calendrier strictement ordonné des moissons. Les quartiers sont compacts, aucun chemin interne ne les dessert, on pénètre dans une parcelle en passant par celle qui la précède, celles du fond sont donc les dernières coupées. L'usage est cependant admis pour qui juge son grain à maturité, d'y accéder en moissonnant un passage sur le champ du voisin à condition de laisser les gerbes à terre. La cohésion de l'espace dit donc celle du système et dit aussi la contrainte communautaire. Les signes d'évolution sont faibles au XIX<sup>e</sup> siècle, l'araire (le *dental*) est encore largement utilisé au début du XX<sup>e</sup> siècle et conserve jusque dans l'entre-deux-guerres son rôle d'enfouissement des semailles.

On fait trois labours de jachère. Sur le premier, au printemps (*aprimar*), on parque les bêtes pour les nuits de fumature, dans un enclos mobile fait de claies en bois que l'on appelle l'*anda*. Les deux opérations se succèdent immédiatement, on commence parfois la seconde dans un coin de la parcelle avant même que le labour soit totalement achevé. Chaque claie fait 4,5 m de long, il faut un parc de sept claies de côté pour loger 400 moutons. Un *jornal* (33 ares) demande trois nuits de fumature. La Saint Jacques (25 juillet) anciennement, marque la fin des fumatures. Le deuxième et le troisième labour ont lieu en août : on dit du premier des deux qu'il sert à remuer (*cal anar a remoure*), du second, croisé, qu'il « coupe » le labour (*trenca la llaurada*). En automne, on aplanit avec l'*aplanador*, on sème à la volée puis on recouvre avec le *dental*. Il faut alors labourer *prim*, très fin, serré<sup>35</sup>. Dans les grandes exploitations, ce travail qui mobilise un nombre important d'attelages donne l'occasion de dresser les jeunes bœufs que l'on associe sous le joug à des bêtes expérimentées : *treballot lleuger*, petit travail léger, par lequel les animaux apprennent leur métier.

Le paysage est donc dominé par une monoculture céréalière alliée à la présence de gros troupeaux ovins (300 à 500 bêtes pour les grandes exploitations). Ceux-ci trouvent leur principale justification dans l'engrais des terres : « la dépense pour la nourriture des chiens, les salaires des bergers et autres, égale au moins la recette ou le produit de la laine et de l'augmentation des agneaux », souligne déjà un rapport de 1814. Le système ovin / céréales n'est

<sup>35</sup> G. Haudricourt avait souligné la particularité de l'araire cerdan : « Il existe cependant quelques araires chambige, très visiblement plus récents qui comportent un timon qui est *absolument* droit du pied à la tête » (*L'homme et la charrue à travers le monde*, p. 205). Cette rigidité selon J.-R. Trochet, serait adaptée à un labour en terres profondes, comme le sont celles de basse Cerdagne. Les témoignages locaux le confirment : cet araire labourait fin, c'est-à-dire prenait peu de terre en largeur, mais la *rella* allait profond et « faisait un effet de sous-soleuse » : le « *cop de rella* » pouvait descendre jusqu'à 20 ou 30 cm.

pas si rigide, pourtant, il faudrait en décliner les nuances, essentiellement marquées par le clivage plaine / piémont, ce qui est ici impossible. Disons les rapidement en chronologie. Dans ce tableau uniforme, la pomme de terre introduit les premières variations : déjà citée en 1814 parmi les cultures importantes, elle occupe 713 ha en 1892. Le froment, première céréale en 1970 est bien peu présent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec 106 ha contre 2225 ha de seigle. Encore faut-il compter 50 ha sur la seule commune d'Ur que l'on peut sans trop de difficulté associer à la présence d'une exploitation appartenant à l'un des agriculteurs les plus modernes de Cerdagne, Carbonell dont la maison se trouve dans l'enclave espagnole de Llivia, au hameau de Gorguja. Mais ce sont les prairies artificielles qui désignent les lieux les plus réceptifs aux innovations. En 1892, neuf communes sur 23 en possèdent : Saillagouse, Bourg Madame, Caldegas, Enveig, Err, La Tour de Carol, Osseja et Ur. Si certaines sont au cœur de la plaine et ne disposent donc pas de vacants, Enveig (24 ha), Err (18 ha) et Osseja (20 ha) sont dotées toutes trois de vastes montagnes pastorales.

Les listes de primes publiées dans les années 1850 par la Société Agricole désignent à peu de chose près les mêmes foyers de modernisation. Mais en nommant quelques acteurs, elles permettent d'en observer mieux les mécanismes. Les innovations prennent corps dans les terroirs les plus favorables et au sein des plus grandes maisons exploitées en faire-valoir direct. À Enveig, la famille de Pastors est citée plusieurs fois. La culture agronomique de ces partisans des techniques nouvelles ne fait pas de doute, on la saisit aisément déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le seul fait de leur participation aux concours cantonnaux et départementaux suffit d'une certaine manière à l'attester.

## **B. Les voies du progrès**

Reste que les changements, du point de vue des techniques culturelles, paraissent tardifs : signe entre autres raisons de la cohésion du système ? La charrue moussée, charrue à versoir montée localement par les maréchaux-ferrants à partir de pièces commandées le plus souvent à Toulouse, fait son apparition dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers brabant doubles datent des années vingt. Viennent alors dans la foulée, les faucheuses, qui se répandent rapidement, les rateaux endaineurs, les moissonneuses-lieuses. La première entreprise de battage, fondée en association par Carbonell de Gorguja et Pastors d'Enveig date de 1925. Il existe quatre entreprises locales en 1938, auxquelles s'ajoutent des entrepreneurs venus de la région de Pamiers. En 1940, entre particuliers et sociétés, la Cerdagne compte 16 machines dont 9 à vapeur. Mais certains emploient encore les *colles* de moissonneurs montées des régions plus méridionales de la Catalogne et qui, sous la conduite d'un *capità*, prennent à forfait les récoltes. Lorsqu'ils sont là, les femmes passent leur temps à la cuisine

et les enfants à porter des paniers. On se souvient des quantités de vin qu'ils absorbaient — on le coupait d'eau — et que la sueur acide finissait par manger leurs chemises : logique des contrats à *preu fet*.

Sauf pour les plus grandes exploitations qui commandent parfois directement, et plus tôt que les autres, leur matériel dans les villes, les forgerons (*els farrers*) jouent toujours le premier rôle dans la diffusion. Certains deviennent concessionnaires de machines agricoles et, dans les années cinquante, sillonneront inlassablement la contrée pour faire des démonstrations de labour au tracteur. L'équipement des petites fermes est plus tardif. Enfin, dans la plaine, il existe quelques dynasties de fermiers, connues et appréciées des propriétaires barcelonais qui possèdent nombre des grands domaines. Entre les très grandes et les toutes petites exploitations, ils ont suffisamment d'aisance et de prudence pour suivre au bon rythme le progrès : ni trop lentement, ni trop vite. Car on sait aussi que Carbonell s'est un peu ruiné à force d'essais. Ils gèrent comme le recommandaient autrefois les baux, *a us i bon costum de pages*. Des uns aux autres, les machines agricoles suivent un mouvement descendant : on s'équipe beaucoup de matériel d'occasion.

Dans les années cinquante, faucheuse, batteuse simple et tarare constituent en gros le lot de toute exploitation moyenne. Mais il existe de profonds décalages entre des fermes pourtant voisines : quand deux ou trois grosses maisons d'un village de piémont s'associent pour faire monter la batteuse depuis la plaine, il est encore des voisins qui dépiquent au fléau : « Chez Gineste, il y avait les deux vieux, els Guillem. Ils dépiquaient au fléau, l'homme et la femme, tous les deux : pim-pam... pim-pam... ». Liens de dépendance ou d'entraide entre maisons ont ainsi leurs limites. Le clivage, à n'en pas douter, reprend celui qui s'établissait précédemment entre battage au fléau et dépiquage des gerbes par les juments. La paille, hachée, entre dans la composition du *mesclat* : elle est donnée aux animaux mélangée au foin, en des proportions qui varient selon l'aisance des propriétaires et la durée de l'hiver. En Capcir, à la fin de la mauvaise saison, certains éleveurs se font chamberer lorsqu'on les voit affourrager leurs vaches : « *dona-hi llunetes verdes* », « donne-leur des lunettes vertes » ! Le compliment est assez facile à retourner.

La génération née au début du XX<sup>e</sup> siècle connaît donc des changements très rapides, mais évidemment plus lents, ou plus tardifs, que ceux que l'on enregistre dans les plaines qui bordent le massif : la Cerdagne n'est pas le Lauragais encore que certaines de ses plus grosses fermes n'aient guère de retard. Si le fait tient aux contraintes du milieu physique et social, il tient aussi à ce que l'observation des évolutions de la céréaliculture ne constitue pas, ici, la bonne focale, sauf à constater sa rétraction constante. On y investit peu : les rendements remarquables au siècle dernier ont stagné, on fait aujourd'hui du 30 quintaux l'hectare.

C'est sur les prés que porte l'essentiel des efforts.



Photo 7 : prés et bocage, vers Llivia.



Photo 8 : chargement du foin.

### C. L'herbe et l'eau

Des années 1800 aux années 1860 la Cerdagne creuse et creuse encore des kilomètres de canaux d'irrigation. Une observation superficielle montre une progression des travaux depuis les terroirs les plus proches de la capitale, Puigcerdà, vers les marges. Dans les années 1820-1830, on arrose beaucoup plus de surface à Enveig qu'à Eyne dont le grand canal est postérieur à 1850. Pour irriguer large, il faut partir haut dans la montagne et faire des détours sur les plats. La prise d'eau de ces aménagements qui marquent toutes les vallées se trouve régulièrement à 1900 m d'altitude, voire plus haut. Dans le paysage, la distinction entre vieux et jeunes prés est visible au premier coup d'œil. Les premiers sont en bordure de rivière, de torrents, de ruisseaux secondaires, exploitent parfois quelques sourcins. Ils sont ramassés dans les creux et bordés de murettes et d'arbres : saules, peupliers, vergnes, frênes. Ils sont inscrits dans la toponymie cadastrale sous de vieux noms qui disent leur étagement, leur extension et leur qualité : *Prats de baix*, *Prats de dalt*, *La Prada*, *Prats magres*. Les seconds se développent sur les coteaux et, au mois d'août, se signalent massivement, découpent de grandes taches vertes au milieu des landes jaunes. Pour peu que l'eau soit un peu mal répartie, qu'elle déborde trop ici et ne coule pas assez là, l'intérieur de ces prés, pentus, est lui-même bariolé de larges langues vertes irrégulières entrecoupées par l'herbe sèche. Par endroits, lorsqu'ils ont gagné sur le communal par des allotissements qui s'égrènent autour du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils forment des parcelles régulièrement cadastrées. Ils ont gardé dans l'écrit les noms antérieurs des quartiers qu'ils ont investis mais l'usage s'est chargé de les nommer autrement. À Eyne, le *prat del vent* s'appelle ainsi à cause d'un fort courant d'air qui, à chaque fois, défaisait le foin du haut de la charrette. La plupart de ces prés sont bordés de murettes, mais pas tous, tous ne sont pas non plus dotés de haies d'arbres. À Eyne encore, le *prat rodat*, le pré enclos, souligne l'effort paysan par rapport aux lourds investissements d'un Girvès : le propriétaire y venait les dimanches, faire la bordure. Puis il a planté les arbres, aujourd'hui de gros petits peupliers taillés en têtard. On lui a remis un diplôme et, dit-on, un louis d'or.

Il est enfin quelques terroirs où l'on n'a rien fait. Sainte-Léocadie qui possède parmi les plus grosses exploitations de la plaine, groupées en quelques hameaux, a bien un règlement d'irrigation mais des plus restreints. On y utilise l'eau des ruisseaux, on a drainé des sources pour le projet fontinal en passant des accords entre propriétaires de devèses, fait un bassin. Mais la commune est restée très céréalière et c'est avec un humour fataliste qu'on rappelle le dicton local : *a Santa Llocaya, s'arrega quan plou*, on arrose quand il pleut.

Endurcir les enfants passe aussi par là, par l'obscurité des chemins qui mènent aux canaux : c'est eux qui vont ouvrir les *tampes*, les vannes qui sont le plus souvent de simples ardoises, lorsque le droit à l'eau commence de nuit.

Ainsi se dessinent une chronologie et une géographie de la modernisation de l'agriculture. S'il fallait la périodiser, on distinguerait trois phases, à la lumière de cette première approche : celle des précurseurs, des années 1840 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle des concessionnaires et de l'expansion des premières machines, à partir des années vingt, celle du tracteur depuis les années cinquante. Dessiner une géographie conduirait à placer un berceau présumé dans l'enclave de Llivia-Gorguja, autour de la famille très frontalière des Carbonell qui possèdent des exploitations en France et en Espagne et lisent l'agronomie dans les deux langues. Il apparaît aussi des foyers actifs en périphérie, dans les meilleurs terroirs (français) de la plaine cerdane : Palau, Caldegas, Bourg-Madame, Enveig, La Tour de Carol. Le léger retard (ou décalage) de certains secteurs riches, Err et Sainte-Léocadie en particulier, ne souligne peut-être que leur richesse, justement. Des circulations nouvelles, enfin, se dessinent. Les voies que suivent les machines d'occasion sont celles de sociabilités anciennes ou recomposées, certains ateliers de maréchalerie deviennent des centres pour plusieurs villages, les lourdes batteuses sillonnent des espaces élargis. À l'échelle de ces changements rapides, les décalages chronologiques sont sensibles. Vingt ou trente ans, parfois, dans l'adoption des nouvelles techniques laissent percevoir un renforcement des clivages et tracent les chemins que prennent les abandons : 655 exploitations en 1955, 281 en 1970 (57 % de diminution), une cinquantaine aujourd'hui. Une exploitation moyenne, dans les années cinquante, compte huit à dix vaches, ce que dit le gabarit des étables inscrites dans le bâti villageois. En trente, quarante, cinquante ans, il va falloir passer à cinquante, quatre-vingts, parfois cent bêtes et sortir du village tout à la fois pour avoir de la place, construire des stabulations libres, et respecter les nouvelles normes sanitaires. Mais comme les lotissements gagnent ailleurs autour des aéroports et des zones industrielles, ils se rapprochent toujours ici, des bâtiments agricoles : à qui de respecter les périmètres et comment ne pas se sentir à la marge ? Le dilemme est là. Certains agriculteurs n'ont le choix qu'entre conserver leur maison au village et s'éloigner de leurs étables (mais comment surveiller les vèlages, intervenir la nuit ?) ou l'inverse : entre conserver une sociabilité humaine ou un lien avec leurs animaux, en quelque sorte. Seuls les gros mas à l'écart peuvent demeurer dans les mêmes infrastructures jusqu'aux années quatre-vingt dix, jusqu'au changement de génération actuel.

La surface agricole utilisée, bien sûr, n'a pas chuté en proportion. Ambivalence toujours de la richesse cerdane : le problème est moins sensible qu'en haute Ariège ou qu'en haut Conflent, il est aussi moins visible. Les agriculteurs restants ont à la fois agrandi leurs exploitations, grâce au fermage, amélioré la qualité génétique de leurs troupeaux et intensifié les récoltes d'herbe pour faire face à l'accroissement de leur cheptel. Sous l'angle des ressources herbagères, l'espace se découpe donc entre une zone intensive en bas, une ceinture enfrichée sur les piémonts, un espace pastoral sommital (au-dessus de

2000 m) relativement bien pâturé et ouvert. Professionnellement, on s'est groupé en Cuma (coopérative d'union de matériel agricole) pour acheter les ensileuses. Les deux autres coopératives à travers lesquelles les agriculteurs travaillent sont anciennes, elles ont été fondées par les générations précédentes : la coopérative laitière d'Err date de 1934, la Catalane des Viandes et Bétail est plus tardive. Toutes ont redéfini en profondeur les contours des territoires et la cohérence sociale de l'espace, comme l'a fait aussi, sur la montagne, la délégation par les communes de la gestion des estives à des regroupements d'éleveurs : Associations Foncières Pastorales qui rassemblent des terres abandonnées du piémont et les adjoignent, matériellement, aux communaux ; Groupements Pastoraux qui organisent la dépaissance collective.

#### **D - Le modèle alpin en utopie**

— 1877. Avec ses canaux tout neufs, la Cerdagne s'est massivement orientée vers un élevage bovin, mais à dominante bouchère. Dans une clairière que traverse la Têt, à moins d'un kilomètre à l'aval de La Borde d'en Girvès, on construit un chalet. Un ensemble de trois petits bâtiments, plutôt : une grande étable de 25 m de long, puis le chalet lui-même — deux pièces accolées bâties en pierres solidement maçonnées — enfin, entre les deux, une cabane en bois carrée, partagée en trois pièces par de minces cloisons. Cet aménagement tout à fait inédit pour la Cerdagne répond à des plans nationaux. La « fruitière » qui s'élève ici veut réaliser le projet d'une restructuration des territoires pyrénéens selon un schéma conçu globalement par l'Administration forestière<sup>36</sup>. Aussi s'implante-t-elle dans un lieu que celle-ci maîtrise, au cœur des vastes forêts domaniales (et pastorales) du Barrès, à la jointure de la Cerdagne et du Capcir. L'objectif de l'expérimentation est double : protéger un espace forestier que l'on juge dévasté par des siècles d'exploitation anarchique et par des pratiques archaïques — les parcours ovins — améliorer le sort des populations. L'instrument de la régénération écologique et sociale sera la vache : la vache laitière, s'entend, inconnue dans la région. Le concepteur de ce projet politique est un jeune garde général qui a lu Le Play. Auguste Calvet est doté d'une solide énergie, d'une grande force de persuasion et d'un indéniable altruisme. Il a voyagé sans doute : le modèle qu'il veut implanter sur ces montagnes méridionales est celui des massifs de l'est, Jura, Alpes. Vis-à-vis de l'archaïque chaîne pyrénéenne, les fruitières que ces contrées proposent en exemple offrent

<sup>36</sup> Je reprends ici succinctement les données de ce dossier que j'ai traité dans un article : « Aux sources d'une tradition : l'utopie pastorale de la fruitière du Barrès ». Mon analyse s'appuie largement sur les travaux réalisés sur ce sujet par Jean-Paul Métaillé : — 1986 « Aux origines des améliorations pastorales dans les Pyrénées » ; — 1995, « Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées... » ; — 1996, « L'invention du pâturage »... Voir aussi M.-Th. Labarthe, « Des savoirs technocratiques "adaptés" aux savoirs populaires ».

un triple intérêt : elles sont la « forme la plus parfaite de l'association pastorale » ; elles sont économiquement rentables ; elles reposent sur le principe d'une amélioration des espaces pastoraux coïncidant avec l'esprit de cantonnement du Code forestier : intensification des herbages d'un côté pour une meilleure mise en défens des bois de l'autre.

La fruitière du Barrès, qui fonctionnera bien peu et bien mal entre 1878 et 1891 constitue la pointe extrême d'un système mis en place sur l'ensemble du massif et qui, à peu près partout, connaîtra les mêmes difficultés et les mêmes échecs. De ce premier essai de « mutation fromagère » de l'économie montagnarde naîtront pourtant, une vingtaine d'années plus tard, les infrastructures stables d'une exploitation laitière dont, pour la Cerdagne, la coopérative d'Err constitue le prolongement le plus visible. Il faut donc revenir un peu sur ce qu'était ce petit chalet d'altitude avec son étable, sur ce que l'on y faisait, sur comment l'on y échoua.

Gérée directement par l'administration forestière qui n'atteindra jamais l'objectif qu'elle s'était fixé, de constituer une association d'usagers qui la prenne en charge, la fruitière est louée pour trois ans à un fermier, au terme d'une adjudication. Bâtiments et matériels, qui répondent à un schéma stantardisé, renseignent sur ses fabrications laitières. Cuisine et cave dans le chalet maçonné, auxquelles s'adjoindra par la suite une pièce de laiterie, salle de fabrication, salle commune et cabinet du fruitier dans le chalet en bois à la façade nord duquel est adossé un foyer, puits pour l'eau. Seaux, lacto densimètre, chaudière et chaudron, pelle à façonner le beurre et barattes, litres, décilitres, centilitres en fer blanc, filtres... On produit ici des tommes de ce que l'on appelait alors « fromage de chaudière », pâte cuite pressée et salée de type Gruyère, avec un long chauffage pendant le brassage. Le procédé est bien distinct des techniques locales, qui se bornent à des fabrications domestiques (et féminines) visant à utiliser le surplus de lait des vaches lors de la période d'allaitement des veaux, au printemps : emprésurage à basse température sans autre chauffe, long égouttage, pressage modéré. La fruitière est d'ailleurs exploitée par un personnel masculin composé du fruitier lui-même, en charge de la fabrication, aidé de vachers subalternes (un pour quinze bêtes). L'installation ouvre le premier mai, ferme le premier novembre. Elle est conçue pour accueillir 30 bêtes au moins, 60 au plus dont l'alimentation repose sur la culture d'une prairie de 2 ha et sur une réserve exclusive de 60 ha de pelouse autour des bâtiments.

Comment un modèle si parfait prit-il si mal ? Les difficultés furent d'abord techniques. Les aptitudes laitières des vaches locales n'étaient pas celles des races du berceau des fruitières : il aurait fallu une production de 6 litres quotidiens par bête pour faire fonctionner l'installation avec les effectifs prévus. Or non seulement les trente bêtes minimales ne furent jamais réunies mais les

saisons dont la gestion est documentée font apparaître un litrage de moins de deux litres par jour et par vache<sup>37</sup>. Le problème était commun à toutes les fruitières de la chaîne et le service pastoral des Eaux et Forêts le résolut en créant une nouvelle variété de fromage, des tommes plus petites qui sont l'ancêtre du « Pyrénées » actuel. Le manque de formation du personnel constituait un autre obstacle. Ici aussi, on sut y remédier, par la création d'une « fruitière-école ». Mais pendant que l'on s'attelait ainsi à l'ajustement d'une structure à un pays, c'est socialement que la greffe était rejetée. En mettant en réserve une étendue de 60 ha constituant l'une des meilleures jasses de la forêt du Barrès, et la plus précocement déneigée, les agents forestiers privaient les usagers d'un parcours indispensable pour le pâturage de printemps. Or l'application du Code forestier avait créé un précédent dommageable, présent dans toutes les mémoires : on était pour le moins méfiant. D'une année sur l'autre, la fruitière périclita au point de ne plus réunir que 6 vaches en 1888. Cette campagne sonna le glas de l'expérience. La mise en défens fut aussitôt levée.

L'entrave aux droits d'usage, la menace d'une aliénation de fait de la jasse, l'idée enfin, totalement déplacée, de faire porter sur une estive un effort d'intensification quasiment agricole, révélaient comme en négatif le cœur d'un système : les domaniaux communs à la Cerdagne et au Capcir comme soupape à une forte pression agricole et pastorale, la solidarité physique des territoires, une classification saisonnière et alternée des espaces rendant impossible la confusion des cultures et des parcours sur un même lieu, au même moment. Mais peut-être avait-il fallu d'abord éprouver les limites et la cohérence de son propre système, désigner le cœur des pratiques et des conceptions locales de la montagne, réaffirmer l'importance du parcours collectif, avoir raison d'un modèle imposé, pour ensuite choisir, adapter, adopter. 24 ans plus tard, en 1912, à l'initiative d'un Auguste Calvet avancé en âge mais toujours énergique, naquit à La Cabanasse, à côté de la toute nouvelle ligne ferroviaire, la première fruitière coopérative de Cerdagne. D'autres installations s'épanouirent dans ce sillage, une petite laiterie privée à Formiguères puis la grande coopérative d'Err. Dans cette transplantation cette fois réussie, le modèle initialement si rigide avait été reformulé : techniquement, spatialement, socialement. Des reformulations partielles, minimales parfois, mais qui le rendaient acceptable, attractif, dans un environnement économique lui aussi en mutation.

<sup>37</sup> Au vu des données que contiennent les dossiers des Eaux et Forêts, on peut estimer la production annuelle d'alors à 400 litres / vache. Elle est aujourd'hui, en Cerdagne, de 4000 à 5000 litres.

### E - L'essor de l'élevage laitier

La naissance en 1912 de la fruitière coopérative de La Cabanasse, contrôlée par les services forestiers mais cette fois organisée localement — la première coopérative — aboutit rapidement à un résultat similaire, malgré les injonctions de l'administration. Fédérant les habitants de deux villages, elle étendit son rayon de collectage à d'autres villages mais ne leur ouvrit pas son conseil d'administration. Elle ne disparut qu'en 1968 par le jeu des concentrations successives (elle fut intégrée à celle d'Err). Héritière des conceptions du XIX<sup>e</sup> siècle, demeurée tardivement sous tutelle des Eaux et Forêts, faiblement équipée pour une petite production, elle sut néanmoins s'adapter à un marché devenu, dès les années vingt, essentiellement laitier. Dans les années trente, l'alternative lait ou fromage ne se posait même plus. Le service pastoral de l'administration forestière, lui, accusait le retard et campait en vain sur ses positions, tentant d'infléchir par le jeu des subventions une tendance à laquelle tout le monde avait adhéré. La proximité du marché perpignanais rendait le commerce du lait plus rémunérateur que celui des fromages. En matière d'herbages, on avait compris que l'intégration économique passait par l'intensification, et que celle-ci ne se jouerait pas sur les terres collectives de la montagne mais sur les terres privées : les efforts paysans portèrent d'abord sur les prés irrigués.

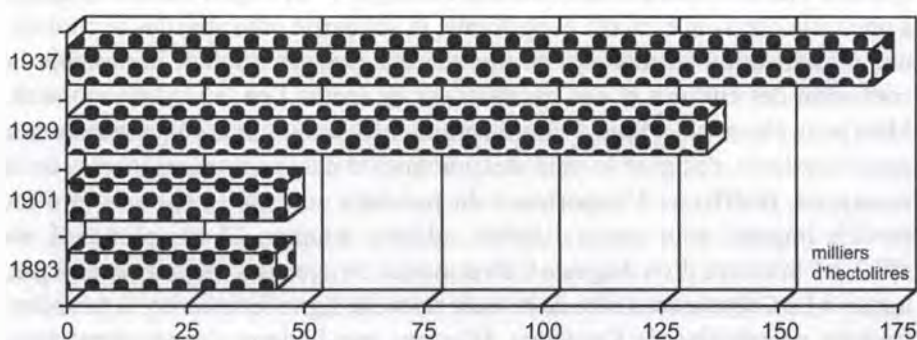


Fig. 2 - Evolution de la production laitière des P-O. (1893-1937) d'après P. Clavé.

La *Société coopérative agricole fruitière de la Cerdagne*, fondée à Err en 1934 entérinait la mutation. Suivie par les services agricoles cette fois, elle réunissait au départ 109 vaches — des Schwytz et croisées Schwytz — presque toutes du lieu d'Err et prévoyait une production de 1000 litres quotidiens. L'estimation un peu forcée pour les besoins de la cause (on commence à 600 litres) montre déjà le chemin parcouru en termes de transformations du cheptel et d'amélioration des rendements. Le nombre des sociétaires croît rapidement, s'étend à toute la Cerdagne, le conseil d'administration s'ouvre aux autres villages. Err sera bientôt l'affaire de tous, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

Née par réaction à une situation de monopole établie par la plus grosse laiterie (privée) du département dont le centre de collectage se trouvait à Bourg-Madame, elle ancre définitivement le mouvement coopératif et devient, dans les années 1960, à son tour, mais par force, en situation d'exclusivité. Axée essentiellement sur le lait pasteurisé, elle maintient néanmoins une production fromagère et surtout beurrière jusque dans les années 1980. Concentration encore : reprise par l'Union Laitière des Pyrénées, Aquitaine, Charente (Ulpac), elle n'assure plus que le collectage (la pasteurisation se fait à l'échelon régional). La marque Cimelait, une petite fierté cerdane, a disparu, la production se fonde dans les litrages colossaux d'un énorme bassin laitier.

Parallèlement, l'élevage bovin orienté vers la boucherie s'est toujours maintenu. Les difficultés du secteur laitier, autour des années 1980, et ce qui est devenu « l'esclavage » d'une traite bi-quotidienne toute l'année ont entraîné depuis vingt ans un regain de la « filière viande ». Celle-ci n'avait jamais disparu, les exploitations, dans les années soixante-dix, conjoignaient les deux productions : la Brune des Alpes avait une aptitude mixte. La spécialisation des races et des infrastructures rend aujourd'hui les investissements plus lourds et les partages plus tranchés : on fait du lait avec les races Montbéliarde, quelques Brunes encore, et surtout la Prim-Holstein<sup>38</sup>. On fait de la viande avec des croisements Charolais / Brune des Alpes, mais de plus en plus avec la Limousine, la Gasconne, quelques Blondes d'Aquitaine. Dans ce secteur boucher, l'effacement de la Brune des Alpes laisse donc place à une certaine confusion — puisque la monte se fait en liberté à l'estive — et la question du choix des reproducteurs remémore à quelques uns d'anciennes solutions. Dans les années cinquante, l'effort d'amélioration de la Brune avait imposé l'instauration d'une « Commission de la Monte Publique » composée de notables locaux (éleveurs en vue, vétérinaire, services agricoles) qui passait dans les villages et choisissait les meilleurs taureaux : les autres n'avaient pas droit à la montagne ou devaient être châtrés pour y accéder. Antérieurement encore, mais cette fois selon des décisions prises au sein de chaque village, un propriétaire que l'on rémunérait louait à la communauté ses taureaux pour l'été. La dissociation des élevages laitier et boucher passe aussi par cette ligne de partage. Taureaux collectifs et monte libre sur les estives, insémination artificielle pour les vaches laitières. Cette bi-polarisation tranchée des exploitations se retrouve dans l'espace : les laitières vont au pré, les autres à la montagne ; dans les noms : la catégorie *vaca*, depuis l'introduction de l'élevage laitier, s'est dissociée en deux périphrases, *vaca de llet*, *vaca de muntanya* ; elle se retrouve aussi dans les pratiques qui dessinent le contour des liens à l'animal : par la traite matin et soir, le contact est quotidien avec les *vaques de*

<sup>38</sup> L'équivalent de l'ancienne FFPN, Française-Frisonne-Pie Noire, présente depuis longtemps en Cerdagne sous le nom de *l'holandesa*.

*llet*, il se distend à l'extrême durant les quatre à cinq mois d'estive, pour les *vaques de muntanya* et leurs petits, les broutards.

Du tableau que l'on pouvait dresser de la Cerdagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle à celui que dessinent les paysages et la mémoire d'aujourd'hui, le contraste est donc marqué. Les souvenirs contemporains retracent des enfances passées à garder les vaches au pré, évoquent le rythme quotidien des traites, le souci de l'étalement des vêlages, l'introduction des premières trayeuses électriques. Ils expliquent l'achat d'un taureau, les efforts d'amélioration de la race, l'arrosage et les regains, les politiques de la coopérative et le beurre incomparable qu'elle fabriquait... Cette mémoire vive a ses parfums — de bocages, de lait frais, d'herbe tendre —, ses sonorités — pas nonchalant des troupeaux sur le bitume, meuglements en cascade dans les étables, claquement des colliers de frêne que l'on détache — ses images : robes brunes et soyeuses des Suisses, bigarrure noire et blanche des *holandeses*, bidons de lait clinquants qui attendent, dans les reflets d'un abreuvoir, le camion du ramassage.

### III. ADOPTIONS

La tradition laitière de Cerdagne et de Capcir, telle que l'énoncent ceux qui font actuellement figure d'anciens, des hommes et des femmes de 60 à 80 ans, se confond ainsi avec leurs combats et l'épopée de la modernisation et de l'intensification agricoles : introduction de nouvelles races, améliorations génétiques, accroissement des rendements, mise en place de structures coopératives, intégration progressive de cette culture « laitière ». La parole de ces témoins renvoie l'écho de tractations souterraines, d'infimes coups d'État, de renversements subits, d'adhésions brèves et de longs refus, de solidarités lentement acquises : constitution des coopératives, tensions qui alimentent la lutte entre partisans et adversaires d'un laitier industriel, renoncements et abandons de pouvoirs qui rythment les concentrations successives. En la jalonnant ainsi de repères intimement connus de tous et qui sont lus comme autant de tournants décisifs, cette mémoire sélective construit l'histoire en destin : elle l'oriente, lui donne sens, mais la retravaille aussi, en permanence, pour pouvoir y inscrire son avenir.

#### A - Techniques et saveurs fromagères

Avant cette profonde transformation qui voit s'instaurer d'abord un élevage bovin puis bovin laitier, la Cerdagne, dans un cadre essentiellement domestique, produit surtout des fromages de brebis. Les fromages de vache occupent une petite intersaison printannière : ils visent à utiliser le surplus de lait après que les veaux ont tété.

La fabrication de fromages de brebis à l'estive, bien présente encore dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Ariège et en Andorre, subsiste parfois dans quelques vallées de Cerdagne espagnole. Elle est résiduelle. Du côté français, on se souvient parfois qu'au temps d'une aïeule — avant le début du siècle — on trayait encore un peu les brebis à la montagne et que l'on en descendait le lait à la ferme. Il revient l'image d'un berger originaire d'Espagne qui maintenait la pratique de traire au printemps à l'*andà* en disposant les claies en forme de couloir. Toutes choses marginales. Les fromages de brebis sont affaire de femmes, dans les fermes. On en fait de trois types.

Le plus courant est le *formatge serrat d'ovella*. Il s'agit d'un fromage à pâte pressé — quelques maisons conservent des presses en bois à vis en témoignage — dont le lait est emprésuré à 37° avec une décoction d'*herba col*, de fleur de chardon. Le caillé, recueilli dans un linge, est émietté fin, mis en moule à égoutter puis passé à la presse. Salé, il est mis à mûrir et se consomme sec.

Du petit lait qui reste, on fait le *brossat*, produit de seconde précipitation obtenu par ébullition sans emprésurage et que l'on mange frais, immédiatement.

Le troisième fromage, le *confitat*, est de recyclage. On le fait en mettant à macérer avec de l'alcool (chez certains du rhum) dans un *tupí*, une terrine de quatre ou six litres, tous les restes de fromage de la maison : caillés frais, entames de fromages trop secs que l'on émiette, chaque famille a ses nuances. On le remue tous les jours pendant deux voire trois mois de préparation, en rajoutant régulièrement d'autres restes. Certains *confitats* ont une couleur « un peu jaunâtre, un peu marron ». D'autresensemencés au roquefort sont bleus.

Entre ces savoir-faire et ceux relatifs aux fromages de vaches, les seuls connus aujourd'hui, se dessinent certaines filiations et certains abandons. La tomme de brebis à la pâte si pressée a disparu ; du *brossat*, on dit qu'on ne peut le faire qu'avec le lait des brebis. Dans certaines fermes, parmi les moules en fer blanc qu'on utilise encore, subsiste parfois un moule en bois dont on se souvient qu'il était « fait de berger » et que « ça se faisait un peu comme les colliers de brebis ».

Le *confitat* s'est maintenu, on en parle donc encore. Le goût en est très fort, aigre, piquant : « Ça t'aurait tué un homme, Mare de Déu ! ». Les femmes ne l'aiment guère<sup>39</sup> mais il fait le délice des hommes qu'il accompagne dans les premiers froids. Car le *tupí* de *confitat* commence à s'emplier au début de la période de lait, au printemps, est remué durant l'été et s'entame à l'automne<sup>40</sup>. Il se mange comme un remontant : « Quand les gens allaient cueillir les patates, qu'on faisait des champs entiers de patates, qu'on cueillait à la bêche tout ça,

<sup>39</sup> « Moi je ne l'aimais pas. Il en fallait rien, à peine, à peine, à peine, sur le pain, à peine. »

<sup>40</sup> « Parce que l'été ça aurait foutu le feu à la bouche aux gens, ça leur aurait fait boire trop de pinard. Avant, que les travaux se faisaient à la faux, les moissons à coup de faucille et tout ça, eh bé, ils auraient consommé de ce fromage, le litre de vin il serait descendu... ».

on déjeûnait au champ, de pain de seigle. Et alors de ces tartines-là de ce fromage là-dessus, les types ils buvaient un coup : mais ils sentaient pas le froid ! Ou quand ils allaient en forêt, là. C'était l'époque où les gens allaient au bois, ils faisaient beaucoup de bois, beaucoup, beaucoup ».

Le *formatge de vaca* est un produit tout simple qui se fait par emprésurage à 35° de lait chauffé doucement sur la cuisinière à bois. Il coagule ensuite au tiède, sur le bord du fourneau, puis le caillé est tranché très grossièrement, s'égoutte toute la nuit dans la passoire, est mis en moule puis démoulé deux jours après. Il se mange frais ou affiné. Il est alors frotté de sel sur toutes les faces, puis conservé sur les étagères du *carner*, armoire grillagée située au *rebost*, le garde-manger, petite pièce très fraîche attenant à la cuisine et orientée au nord. Sous une petite croûte de couleur jaune, le fromage à l'intérieur reste bien blanc, avec une pâte uniforme ou avec des petits trous : on dit alors qu'il est *gasollat*. Le pressage n'est pas systématique, lorsqu'il a lieu c'est avec les moyens du bord : un gros caillou posé sur un couvercle, un linge avec une pierre dessus, rien de plus. Il n'est jamais question d'une deuxième chauffe et d'un brassage.

On mange ce fromage en toutes occasions et notamment pour l'*esmorzar*, le déjeûner copieux que prennent les hommes à dix heures : « un morceau de pain, un morceau de jambon, un morceau de fromage » qui accompagnent les plats de résistance : omelette, purée, *rostes* (lard grillé).

Les recettes les plus originales et qui ont le plus marqué les mémoires sont celle du *podrit*, littéralement du pourri et du *colistre*.

Le *podrit* est un fromage qui dégouline. On le fait à partir de *formatges de vaca* ordinaires mais moins hauts que des tommes normales, que l'on empile lorsqu'ils sont égouttés. La pile repose sur une planche perforée pour que l'air circule, que l'on suspend par deux cordes au grenier. Il est consommable quand il commence « à se décanter, à se délabrer ». On se souvient alors que la grand-mère montait là-haut et en descendait une pleine assiette. Son aspect ? « Je le vois encore, on aurait dit une espèce de crème jaune, et il y avait quelques vers, je les vois encore ces vers, qui naviguaient là-dedans [...]. Mais c'était pas des vers de mouche. C'était des vers créés par ce fromage : c'est la nature qui voulait ça. Ça faisait comme une espèce de pâte, quelque chose de délicieux [...] S'il y avait un ver, eh bé ils le foutaient de côté, ils l'avalent pas mais ils le foutaient de côté. [...] Naturellement, vous mettez ça à table, les trois quarts des gens d'aujourd'hui n'en mangeraient pas. Parce que quand il y avait des asticots : il y en avait des asticots, ah carall ! Mais moi je vois mon grand-père, encore, je vois mon grand-père, que si le ver était minuscule il le sortait pas... ».

Le *colistre* est un fromage frais, fait avec le lait des vaches qui viennent de vêler : il prend sans présure. On considère le premier lait, qui est du colostrum pur, comme mauvais, il est jaune, il ne viendrait à l'idée de personne de le goûter. À la deuxième traite déjà, certains l'utilisent. Mais en règle générale, on

commence à faire du *colistre* à partir du lait de la troisième traite. D'une vache qui vient de vêler, on dit qu'elle a « *la llet enrrera* », « le lait en retard », qu'il n'est pas encore fait, et que c'est pour cette raison qu'il coagule seul. Pour faire le *colistre*, il suffit de poser une casserole de ce lait sur le feu, de le remuer sans s'arrêter : « tu le fais chauffer et ça tourne, automatiquement ». Le procédé est assez simple, il faut compter pourtant avec le don de celle qui le fait : « le *colistre*, depuis que ma mère ne s'en occupe pas, ma femme c'est pas la peine qu'elle fasse du *colistre*, parce qu'elle ne le réussit jamais. Il y a un tour de main ».

Les enfants l'aiment particulièrement. Ils le demandent aujourd'hui à leurs grand-mères, par curiosité pour ce qui ne se fait plus, disent-elles. Mais l'insistance avec laquelle on parle de ce lien, l'analogie énoncée par certaines entre la fabrication du *colistre* et celle des boudins, montrent qu'il entretient avec les enfants un rapport plus étroit.

Des planchettes et des ficelles, des pots de terre, des torchons, quelques grosses pierres, des moules enfin, hérités d'une mère et que l'on fait copier par l'étameur. Les procédés féminins de fabrication des fromages relèvent d'une cuisine domestique, s'accommodent de peu. L'objectif est de ne pas laisser perdre un surplus de lait. Parfois quelques-unes — pendant la seconde guerre par exemple — ont fait des fromages pour les vendre. C'est rare, la guerre l'excuse. À travers ces procédés élémentaires pourtant, du grenier au *rebo*st et du *rebo*st à la cave, se dessinent des réseaux dont on pressent la complexité, une géographie de la maison et de ses humeurs, du chaud et du froid, de l'humide et du sec, dont les femmes ont la maîtrise. Une géographie qui se projette vers l'extérieur aussi, vers la montagne et les champs, au fil des saisons et des âges de la vie : tendre et fortifiant *colistre* de l'enfance, *confitat* si fort qu'il pourrait tuer un homme et le fait tenir au froid<sup>41</sup>, fromage tempéré qui mûrit au *rebo*st et, sous les combles, cet engendrement mystérieux des vers dans une délicieuse pourriture.

Artisanale dans ses installations, la petite fruitière de La Cabanasse fabriquait trois fromages : le Pyrénées, hérité des expériences forestières et du Gruyère, le Catalan, le Confit. Le Catalan, vraisemblablement de petit gabarit, semble être un fromage frais, au caillage parfois très spontané. Les difficultés de ramassage et de conservation du lait peuvent l'expliquer. Quant au Confit, tout laisse à penser qu'il reprend sous une traduction littérale la recette, peut-être un peu changée, du *confitat* de maison : il sert à recycler les ratés de fabrication.

Des fromages de La Cabanasse, certains conservent un souvenir ému. Pour d'autres, il était le fromage du pauvre, celui que l'on achetait quand on ne pouvait pas se payer de la « Vache qui rit ». Si les jugements reflètent autant les goûts que les standards d'une époque, les difficultés d'écoulement de la production que connaît la fruitière lorsque cessent les grands chantiers du train

<sup>41</sup> On se souvient aussi que les vachers, des hommes rudes, mangeaient de ce fromage à jeun, le matin, lorsqu'ils étaient aux cabanes.

et de la route dans les années vingt<sup>42</sup>, la réorientation consécutive vers les marchés d'Afrique du Nord, montrent un produit de peu de valeur<sup>43</sup>.

Err avec son équipement moderne — pasteurisateur, bac de réception, nettoyeur centrifuge, baratte-malaxeur, cuve à fromage — s'inscrit dans une autre logique. Le fromage pour lequel optent les coopérateurs est le Port Salut. Rien d'étrange à cela. La petite industrie pyrénéenne s'inscrit alors dans une tendance à la massification et à l'homogénéisation des productions et du marché. La situation ariégeoise, décrite par M. Chevalier, illustre, mieux encore que celle de la Cerdagne, la propension à l'imitation de ces terroirs récemment convertis à l'élevage bovin laitier. On y essaie tout, Mont-d'Or, Bleu d'Auvergne, Roquefort, Gorgonzola, Gruyère, Edam, Port Salut, et surtout le Camembert qui, en Couserans du moins, obtient un certain succès. L'objectif de ces petits centres valléens n'est pas de se singulariser mais au contraire d'approcher, avec le plus de régularité possible, un standard reconnu.

L'univers des fruitières est masculin, technique, doté d'un outillage complexe et demande une formation au loin. Il ne dépasse pas, pourtant, le stade du gros artisanat. Sauf à Err, le fruitier est seul, avec un aide occasionnel. La parenté que tisse un temps la fruitière du Barrès avec les fromageries d'altitude le rattache, en Cerdagne même, à une figure lointaine, celle du berger d'estive lorsqu'il traite et fait le *formatge serrat d'ovella*, le fromage de brebis. Malgré cet aspect spécialisé, du petit monde ouvert des fruitières à celui, clos, des maisons, des échanges se dessinent, des savoir-faire circulent<sup>44</sup>. Si les procédés sont bien distincts, il existe des voies de passage.

Dans son plan comme dans les gestes de ses habitants, c'est la petite laiterie-fromagerie privée de Formiguères qui illustre le mieux cette ambivalence. Initialement assurée par un mari formé à la fruitière école de Lannemezan, la fabrication est rapidement reprise par sa femme dans un petit local de laiterie attenant à la maison. « Ce que je me rappelle, c'est que quand la présure était faite, que le caillé était fait, avec une planche, enfin un couteau qui était une planche, elle le remuait bien, elle le découpait bien. Et après, elle avait un drap, cette femme, et avec ce drap elle plongeait dans la casserole [la chaudière] pour le recueillir. [...] Et ce qu'elle avait de plus intéressant, cette femme, c'est qu'elle avait une cave exceptionnelle ». La petite salle de fabrication abritait, à côté de la cuve à fromage, la cuve à cochon et celle pour la lessive. « Je me rappelle, que c'était un bac rond [la chaudière à fromage], et à côté

<sup>42</sup> Les immigrés italiens en achetaient beaucoup.

<sup>43</sup> Les produits ariégeois, eux aussi, sont exportés outre Méditerranée à partir de Port-Vendres. Pâle imitation du vrai camembert, le Camembert du Couserans « se vend surtout en Afrique du Nord aux populations indigènes peu exigeantes sur la qualité » (M. Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, p. 868).

<sup>44</sup> Un mari qui travaille à Err montre à sa femme certains procédés appris là-bas : « Comme il me l'avait dit, explique-t-elle à propos du tranchage du caillé, je le faisais. On en apprend toujours : au début, je le faisais à ma façon. Il me disait : "À la laiterie..." ».

— on n'était pas délicat, à cette époque — à côté il y avait la chaudière des cochons, où on cuisait le manger des cochons. Et on sentait plus l'odeur de cette nourriture des cochons que celle du fromage ».

Entre la chaudière à cochons et la cuve à lessive, la localisation des installations fromagères de la laiterie de Formiguères et l'enchevêtrement olfactif qui en résulte montrent toute l'ambiguïté des lieux. Ils montrent aussi que toute recombinaison technique d'un espace est difficilement dissociable de sa recombinaison sociale et symbolique.

## B. D'une race à l'autre

### 1. Bœufs et vaches

Les premiers renseignements techniques exploitables sur la race bovine cerdane affleurent à l'histoire au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le « Rapport sur les bêtes à cornes des Pyrénées-Orientales »<sup>45</sup>. Le ton des réponses fournies au préfet par les notables éclairés qu'il a sollicités est celui, critique, d'une bourgeoisie rurale férue d'agronomie, rendant compte des archaïsmes et des travers des pratiques paysannes. La qualité des produits de la Cerdagne et du Capcir, qui ressort de plusieurs rapports, en est d'autant plus remarquable. Classée parmi « la grande espèce », qui regroupe les plus beaux sujets du département, la race est robuste, osseuse et résistante : « une allure fière, majestueuse, imposante ; une taille assez élevée avec toutes les formes et les proportions qui annoncent de la force et de la vigueur ; le poil est ordinairement noir brun bai, ou gris ardoisé, presque toujours luisant et épais — ce qui dénote dans cette espèce un bon tempérament. La tête est courte et carrée [...] ».

Au cours des décennies suivantes, l'intérêt croissant pour l'amélioration des races locales — par croisement ou par sélection — permet de suivre et, progressivement, de mieux identifier cette vache de Cerdagne. De la description qu'en donne M. Malègue, membre de la Société agricole des P.-O. en 1860<sup>46</sup>, à celle que dresse, en 1912, M. Savance, vétérinaire départemental, les mêmes traits se retrouvent : la « Cerdagnole ou Carolaise » se caractérise par une forte

<sup>45</sup> Le « Rapport sur les bêtes à cornes des Pyrénées-Orientales », rédigé par la Préfecture en 1819 (ADPO 6 Mp 443), constitue la première source d'informations quantitatives et surtout qualitatives exploitables dans ce domaine. Pour mieux en mesurer la portée, il faut la replacer dans une trajectoire historique qui relie les premières collectes d'informations agricoles de la fin de l'Ancien Régime, lancées sous l'influence des physiocrates, aux véritables enquêtes statistiques, abouties sous leur forme moderne à partir de celle, nationale et entièrement chiffrée, de 1852. Entre ces deux bornes, les outils d'évaluation s'affinent et se cherchent et souvent encore, la description, l'appréciation subjective et le jugement — technique et moral — l'emportent sur une mesure « objective » du cheptel mais c'est aussi ce par quoi ces données sont intéressantes. Voir sur ce sujet M. Demonet, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle...*

<sup>46</sup> M. Malègue, « Des races perfectionnées dans le département des Pyrénées-Orientales », p. 255.



Photo 9 : de tous les animaux, le plus domestique...



Photo 10 : à 6 ou 7 ans, l'enfant reçoit comme animal familier un agneau (ou un chevreau), qu'il nomme, tient en laisse...

ossature, un poil gris ardoisé, des muqueuses noires, des défauts des aplombs arrières<sup>47</sup>. Il s'agit de l'ancêtre de la Gasconne<sup>48</sup> qui, améliorée pour l'essentiel ailleurs, fait aujourd'hui un retour en force dans les exploitations.

Aucun des documents précédemment cités ne donne une évaluation chiffrée des aptitudes laitières de cette race. On a vu que les forestiers envisageaient une production de 6 litres / jour / vache pour en obtenir finalement moins de deux. Sans doute faut-il rapporter cette production à celle d'aujourd'hui pour mesurer le chemin parcouru : une bonne laitière pouvait vraisemblablement atteindre à l'époque 400 litres annuels (4 litres x 100 jours), elle donne actuellement en Cerdagne de 4000 à 5000 litres annuels. Les jugements portés par les divers rapports des vétérinaires et des techniciens à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle doivent impérativement se placer dans cette perspective pour éviter tout contresens. Entre 1819 et 1912, c'est d'abord le référentiel qui a changé. Mais l'aspect quantitatif n'est pas tout. Dans le cadre d'une activité qui n'est encore que faiblement ou pas du tout laitière, l'important est d'abord qu'une vache soit capable de nourrir un veau. Or Savance, en 1912, reconnaît à la Cerdane un lait « riche en sucre, très aromatique, [un] rendement en beurre au-dessus de la moyenne ». Les témoignages d'aujourd'hui convergent : « ces vaches gasconnes, elles n'avaient que de la crème : avec 4 litres de lait, elles te faisaient venir un veau »<sup>49</sup>. On ne saurait donc affubler a priori cet élevage du qualificatif d'archaïque. Ici encore, il dénote l'intégration d'un système où les vaches étaient avant tout des animaux de travail — leur forte ossature les rendait très résistantes à la tâche, elles étaient adaptées aux terrains montagnards — et devaient en outre produire un veau annuel<sup>50</sup>.

Autant que l'on peut en juger, l'apparition des premiers animaux laitiers n'a pas lieu en Cerdagne mais en ville, à Perpignan, dotée de laiteries visant à satisfaire la consommation des citoyens. Encore celle-ci répond-elle à une transformation récente des goûts méditerranéens : en 1819, Régis Maurice, le seul « artiste vétérinaire » du département, observe dans son rapport que « le lait de chèvre est préféré à celui de vache parce qu'il est plus épais. Les vaches qui fournissent Perpignan en laitage sont toutes étrangères c'est-à-dire des départements voisins. Les vachers n'en prennent pas du pays vu qu'elles sont

<sup>47</sup> M. Savance, « Race bovine des Pyrénées-Orientales ».

<sup>48</sup> Cf. A. Balent, « La fondation de la coopérative laitière d'Err (1934-1939) : enjeux politiques et économiques ».

<sup>49</sup> Témoignage capcinois relatif aux années cinquante. Les vaches, dans le système alors dominant en Capcir, mettaient bas au printemps (avril et mai), allaitaient jusqu'au départ en estive (juin). Les veaux étaient vendus en veaux de lait, de deux à trois mois, les mères montaient seules, et taries, en montagne.

<sup>50</sup> Les témoignages recueillis rendent compte de cette logique du système : certains qualifient la race locale « d'intermédiaire » parce que c'était « une race pour les veaux, pour le lait et pour les bœufs... qui fasse un peu de tout ».

trop difficiles à se laisser traire. ». L'article de Malègue, en 1860, montre une situation légèrement différente. Il existe alors quelques vachers dans le département qui « achettent (sic) ordinairement des sujets de race suisse ». La Cerdagne, par rapport à ces centres lointains, enregistre vraisemblablement un retard d'une vingtaine d'années.

Le premier cerdan à posséder des sujets de race *Schwytz* fut sans doute Carbonell, de Gorguja, dans les années 1880. L'expérience du Barrès l'avait intéressé, il en avait été le seul heureux fermier, entre 1882 et 1885. La suite le conduisit à recentrer ses efforts sur son exploitation. Il y fabriquait en 1890, selon le témoignage de Pau Vila, « du beurre et du fromage de gruyère à grande échelle, avec une production de 6000 kilos annuels de beurre »<sup>51</sup>. Pour assurer ses arrières et un investissement sans doute important, Bartomeu Carbonell avait fait venir, tout ensemble avec ses vaches *Schwytz* un couple de citoyens helvétiques chargé de leur apporter les soins nécessaires et de veiller, sans doute, à la production beurrière et fromagère<sup>52</sup>.

C'est dans les années trente, en relation avec le développement de l'économie laitière, que se répand réellement l'élevage de la *Schwytz*. Les concours cantonaux en rendent compte qui distribuent des primes aux meilleurs taureaux. On compte en 1940 déjà 83 taureaux et 960 vaches *Schwytz* à l'échelon départemental<sup>53</sup>. On l'appelle désormais d'un nom local : c'est *la Suissa*, la *Bruna* (Brune des Alpes). Le reste n'est pas dans les textes. Il faut descendre à l'échelle élémentaire de la chronique, du souvenir, pour saisir l'infime épopée de chaque agriculteur, les réseaux selon lesquels circulent les géniteurs de race pure, la domestication extrême de cette vache et des espaces sur lesquels désormais elle se cantonne, l'incitation constante des services vétérinaires et agricoles, l'action parfois à la limite de la légalité d'un vétérinaire trop convaincu pour ne pas truquer un peu le jeu et, en expert écouté, conseiller beaucoup<sup>54</sup>. De primes en épidémies, la race s'implante. Les épizooties de fièvre aphteuse, en 1965, 1966, 1967, la prophylaxie de la tuberculose, permettent d'acheter non plus seulement des taureaux mais aussi des vaches de race pure en Suisse ou en Châtillonnais<sup>55</sup>. Importer ces mères c'est faire de la Cerdagne, marquée

<sup>51</sup> Pau Vila, *La Cerdanya*, p. 131.

<sup>52</sup> La fromagerie ferma durant la guerre civile. Voir à ce sujet Rosa M. Garriga, « Entre la tradició i la innovació, Can Carbonell de Gorguja ».

<sup>53</sup> A. Balent, « La fondation de la coopérative laitière d'Err... »

<sup>54</sup> Le vétérinaire d'alors connaît son monde, sait qui saura élever un bon taureau — on fait alors du croisement sur des vaches locales — et par le jeu des primes qu'il trafique un peu, aide les meilleurs. S'il n'est pas le seul habilité à castrer les taureaux, il intervient en revanche pour délivrer un certificat de castration. Ainsi disparaîtront progressivement les *sanaïres*, les châteurs : « Alors je leur disais : "Écoutez, si je dois faire l'imbécile à venir voir si le taureau est castré, autant que je le castré moi-même, ça sera plus sûr et je ferai le papier". Alors ça se passait comme ça, et petit à petit, les hongreurs ont disparu ».

<sup>55</sup> « Pendant trois ou quatre ans, on a amené chaque année une quarantaine de vaches et puis des taureaux, en foule, ici, une vingtaine ».

par une vocation ancienne de pays naisseur, un berceau de race. Les maquignons de l'Ariège et du Toulousain viennent y chercher des produits de la vingtaine d'éleveurs inscrits à l'UPRA<sup>56</sup> qui font de la sélection pour la reproduction. L'organisation d'un concours national de la Brune des Alpes à Bourg-Madame vient couronner ces efforts, « ce travail de sappe qu'il a fallu faire pendant des années » selon les mots mêmes du vétérinaire.

Face à cette histoire, le point de vue de l'intérieur de la « maison » trace les chemins intimes de l'appropriation, de l'adoption, de la rupture aussi. Ce qui est aux yeux d'un vétérinaire une chance est vécu par chacun comme un drame qu'illustrent récemment les abattages sanitaires liés à la brucellose. Car chaque troupeau, vu ainsi depuis la cour de la ferme, est une race en soi : il y a la « mère » du bétail rappelle Bruno-Besche Commenge, cette continuité de génération en génération, d'une vache à sa fille, d'un même « ventre », d'une même matrice<sup>57</sup>. Il y a cette sélection chaque fois opérée, par les individus que l'on garde, des caractères qui prolongent l'identité d'un troupeau et à travers lui celle de la maison. Une continuité imaginée qui n'empêche pas les achats dans les foires, les échanges entre éleveurs ; elle les permet au contraire, en offrant les voies par lesquelles est pensée l'assimilation.

Les croisements avec la Brune des Alpes investissent d'abord cette pratique qui consiste à conserver les mères en changeant simplement les taureaux comme on le faisait autrefois « pour les veaux, pour qu'ils ne soient pas de la même consanguinité ». L'importation de vaches de race pure franchit un nouveau pas. Finalement, d'une génération à l'autre d'éleveurs, d'une race à l'autre, le troupeau à nouveau se façonne et s'appriivoise avec le temps. La Brune des Alpes, adaptée au pays, est devenue la race locale, choyée, transmise, la race de la maison.

Individuellement, c'est chaque animal que l'on construit, au fil des âges par lesquels il passe, des espaces qu'il investit, des degrés de la sauvagerie ou de la domesticité qu'il incarne. *Vedell* (veau), *anoll*, à un an, *toro* à deux ans<sup>58</sup>. La castration (*sanar*) intervient à trois ans. Les bœufs sont de tous les bovins les plus domestiques, c'est avec eux que s'instaure la relation la plus durable

<sup>56</sup> «Unité Nationale de Sélection et de Promotion de Race » qui contrôle la généalogie des sujets de chaque race.

<sup>57</sup> B. Besche-Commence, « La mère du bétail n'est pas encore morte... ». Cette idée de la continuité se retrouve dans la construction de toutes les races de la maison. Pour un berger, le troupeau naît d'un seul individu : « Tu sais, voir 400 brebis à moi alors que j'avais commencé avec une, quand j'y pensais [...] ». Même chose pour les chiens : « Mon premier chien, c'était une chienne, elle s'appelait *Fina*, parce qu'elle était dégourdie comme tout » ; *Fina* a mis bas un seul chien ; on l'a appelé *Pinxo*, « parce que *Pinxo*, c'est quelqu'un qui fait le fanfaron, qui croit qu'il est unique », puis on a croisé *Pinxo* avec sa mère et l'on a gardé, dans cette portée, *Moret*, qui veut dire sombre, noir. « Quand mourait un *Moret*, on en appelait un autre *Moret* ».

<sup>58</sup> La spécialisation dans l'élevage laitier a introduit un nouveau terme, *repopet*, venu de l'Ariège et qui désigne les veaux que l'on vend très jeunes, à trois semaines, après les avoir allaités au biberon, pour traire les mères dès la mise bas. Petite modification des catégories.

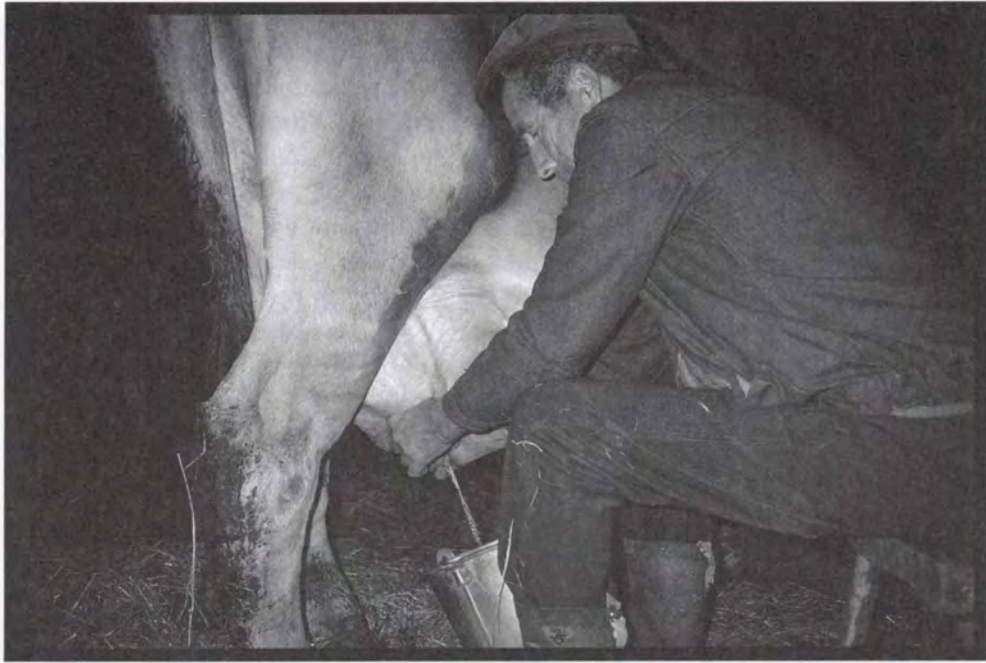


Photo 11 : Jacques à Cal Mateu, Sainte-Léocadie (années 1990).



Photo 12 : Pierre Carcassonne à Eyne.

et la plus proche. On les dresse tard (à quatre à cinq ans) pour ne pas les « esquinter », en commençant par ces petits travaux qui les associent sous le joug à des bêtes plus âgées. On leur apprend les mots (*atura't*, pour s'arrêter, *ha*, pour démarrer, *arré* pour reculer, *arré* à l'un des bœufs de la paire pour tourner), on les façonne si bien qu'il est difficile, ensuite, de les changer de main. Comme par une correspondance implicite et profondément motivée, le souvenir inscrit alors cette parfaite familiarité dans l'extérieur le plus proche de la maison. Jacques raconte ainsi le pari à la suite duquel il a réussi à faire franchir à sa paire de bœufs, attelée au brabant, la porte étroite qui menait à l'espace clos du jardin : faire passer la charrue d'abord, à reculons, puis un bœuf, à reculons aussi, un quart de tour et l'autre est rentré, en marche avant, sans avoir été dételé. « Il y avait des gens qui travaillaient avec une paire de bœufs, ils en pleuraient quand elle partait ».

La domesticité des vaches s'inscrit, elle aussi, dans l'espace le plus proche et dans les gestes, dans le contact quotidien de la traite, dans les aller et retour à travers la cour, de l'étable à l'abreuvoir, dans le son mat des colliers de frêne, souples, à clavette, que l'on attache et que l'on détache plusieurs fois par jour (*les caneules*), dans les mots que l'on adresse : « Pour ne pas faire le tour de la vache, on commençait à droite, on attachait le collier ; on disait "ho", en arrivant ; puis on allait à l'autre vache, en passant sous le cou [de la première], et on faisait enfilade. Pour les détacher, c'était l'inverse [...]. À chaque bête, on lui disait "*volta, volta*", on passait de l'autre côté et on détachait ». Dans les étables à l'ancienne qui ont précédé les « stabulations libres », ce bel ordonnancement du troupeau s'exprimait par un chacun sa place qui s'est perdu. Dans quelques cas que l'on évoque avec admiration, le nom de chaque bête est inscrit dans chaque stalle, sur une plaque fixée au mur : « Moi j'ai eu des vaches qui ont toujours été au même endroit ».

Les manipulations qui instaurent la familiarité commencent dès la naissance de l'animal, dès la petite enfance de l'homme. L'un et l'autre se construisent mutuellement. Il faut être là pour la mise bas des vaches et des juments. On envoie les adolescents dormir près des bêtes pour en surveiller les signes. Ils ne savent pas trop, s'inquiètent : si ça ne va pas, ils appellent. Il est rare que le maître de maison n'intervienne pas. Intermédiaire en apparence indispensable, il attire le poulain à lui en approchant de sa bouche un doigt imprégné de colostrum comme pour le conduire et le détourner de sa mère tout à la fois, en un jeu que sa femme juge dangereux : « Le risque, c'est qu'ensuite la mère n'en veuille plus ». Ce premier acte de socialisation se prolonge jusqu'au sevrage par des interventions constantes : les veaux, attachés dans un coin de l'étable qui leur est réservé, sont détachés deux fois par jour pour être menés à leurs mères.

Ces voies de l'adoption se tissent donc dans un contact quotidien. On a vu ce fromage de colostrum, *le colistre*, dont les enfants raffolent et que l'on fait pour eux. Lorsque les garçons montent à la montagne, ils veulent arriver

tôt, avant le lever du soleil, avant que les veaux têtent, pour leur voler un peu de lait. Mais tout commence bien avant que l'on investisse le territoire lointain des estives. Le premier travail des enfants, à quatre ou cinq ans, consiste à chasser les mouches des vaches attelées à la charrette pendant que les adultes ramassent les foins, « pour que les vaches restent tranquilles »... « *mala feina* », mauvais travail. Puis on court beaucoup derrière les bêtes, avec une mère ou une grand-mère, dans ses aller-retour quotidiens au pré. À six ou sept ans, l'enfant reçoit comme animal familier un agneau qu'il nomme, tient en laisse, souvent, et qui l'accompagne partout : « Moi, petit, j'avais une brebis, *Bonica*, elle s'appelait *Bonica* (jolie). Elle me suivait partout, jusqu'en haut, à la salle, elle montait l'escalier, et on montait tous les deux à la cuisine ». Vient à douze ou treize ans le temps où l'on garde au pré, temps des apprentissages de la nature — on fait des sifflets — temps bientôt des premiers apprentissages amoureux : les filles aussi gardent<sup>59</sup>.

## 2. Moutons

Le troupeau ovin, nombreux encore dans les années cinquante où il atteint 25 000 têtes, se construit à la fois selon les mêmes principes et tout autrement.

À la différence des vaches dont chaque exploitation possède un nombre relativement stable, il se caractérise par des fluctuations numériques extrêmes. La mort prématurée d'un père, tout affaiblissement de la maison, conduisent à éliminer des bêtes, le troupeau tout entier parfois. Les récits sont nombreux pourtant qui racontent la conservation un peu miraculeuse d'une brebis, de deux, à partir desquelles lorsque le troupeau a fondu il peut se refaire en conservant toujours la même souche<sup>60</sup>. Les bergers pour s'établir jouent aussi de cette aptitude à une croissance exponentielle : l'origine de leur troupeau tient souvent à une seule brebis, jointe d'abord à celui de leur patron et dont ils gardent la descendance. Les apports extérieurs s'oublient vite.

L'homogénéité du troupeau, pourtant, souligne plus la différence que la ressemblance entre les bêtes. « Les brebis, pour toi, elles sont toutes pareilles... mais il n'y en a aucune de pareille. Chacune a une marque différente, moi je les connais pour ainsi dire toutes ». On dit que cette faculté de les reconnaître ainsi n'est pas donnée à tous, que certains ont un don révélé dès l'enfance ; ce sont bien souvent des cadets. La qualification technique du berger s'exprime dans cette aptitude à individualiser chaque bête et aussi à la fondre dans la

<sup>59</sup> Je ne peux que renvoyer ici aux belles analyses d'Yvonne Verdier sur « le champ les vaches » dans *Façons de dire, façons de faire...*

<sup>60</sup> L'anecdote racontée par Henri Fédacou est à ce sujet exemplaire. À la mort du père, le grand-père décide de vendre le troupeau (60 à 80 bêtes). Un domestique qui y est particulièrement attaché cache deux jeunes brebis, finalement données en gasaille à un parent. En 1920, lorsque Henri revient de la guerre, le troupeau s'est reconstitué : « On avait à nouveau à la maison une soixantaine de bêtes, toutes issues des deux brebis, la blanche et la noire, de l'ancien troupeau ». G. Buisan, *Henri Fédacou raconte*, pp. 58-59.

masse. Les marques que la nature appose, couleur, faciès, conformation, caractère, reflètent une ascendance et désignent la compatibilité de chaque agneau avec le groupe, disent s'il sera vendu ou non. Il existe une multitude de noms pour désigner une brebis ou un mouton selon sa couleur, sa conformation, son âge, son sexe, le nombre d'agneaux déjà portés : *l'ullerada* a un cerne noir autour de l'œil, la *pigalla* est tachetée de noir et de blanc (ascendance de race Ripollesa) la *coloma*, est toute blanche<sup>61</sup>. L'harmonie sonore du troupeau répond à cette déclinaison d'individualités accordées.

L'objectif n'est donc pas, ici, d'obtenir une race pure. Le vétérinaire fait figure d'exception qui, dans les années soixante, à partir d'une souche locale, par croisement d'absorption, parvient à constituer « un troupeau presque pur de BMC [Blancs du Massif Central] ». Très généralement, on veille à conjoindre les caractères, à obtenir le bon mélange, qui fonde l'identité de chaque troupeau. Achetée à des pasteurs lors des hivernages roussillonnais et languedociens, la Lacaune, appréciée pour ses qualités laitières qui permettent une croissance rapide des agneaux, est tempérée par des croisements avec des béliers tarasconais, plus montagnards. On conserve des agneaux d'origine barbarine, les Rouges du Roussillon, bonne race laitière aussi, qui se distinguent à leur tête orangée.

Il est dans l'ensemble des bêtes plus reconnaissables que d'autres. Parmi elles le berger choisit les *manyagues*, les « mignonnes » ainsi appelées parce qu'elles sont les plus jolies (« elles ont la plus jolie figure ») et les plus douces. La disparition des moutons castrés a mis le terme au féminin. C'était autrefois des *manyacs*. Ces bêtes sont plus que domestiquées, apprivoisées. Le pâtre les attire en leur donnant du pain et les dresse à son écoute. Comme les brebis entre elles ont des préférences, des affinités et vont par petits groupes, les *manyagues*, qui toutes portent des sonnailles, facilitent le repérage (visuel et sonore) des lots qui composent le troupeau, donc des absences<sup>62</sup>. C'est à elles que le berger s'adresse pour diriger son troupeau, sauf lorsque toutes ses bêtes le connaissent aussi intimement : il parle alors à toutes et toutes l'écoutent.

Cette intelligence mutuelle repose sur un « façonnage » continu des bêtes, engagé dès la naissance. Pour les grands troupeaux qui transhument (Perpignan, Béziers, Lleida), les mises bas se passent en plaine, en octobre. Premières manipulations dans la bergerie où les lots se recomposent au fil de l'hiver

<sup>61</sup> Les très belles enquêtes de Bruno Besche Commenge donnent pour le Couserans un exemple de l'emploi de ces noms et des catégories qu'ils reflètent. Les troupeaux là-bas sont laitiers ce qui explique sans doute que chaque bête possède un nom propre. En Cerdagne qui ne connaît récemment que des troupeaux bouchers, le contact individuel avec l'animal est moins prononcé, seules quelques bêtes ont un nom propre. Mais pour saisir toute la subtilité de ces questions, il faut se reporter au travail de G. Ravis-Giordani, *Bergers corses...*

<sup>62</sup> « Tu te dis : tiens, il manque cette brebis qui porte telle cloche, qui avait la figure rouge, qui était tachetée... ».

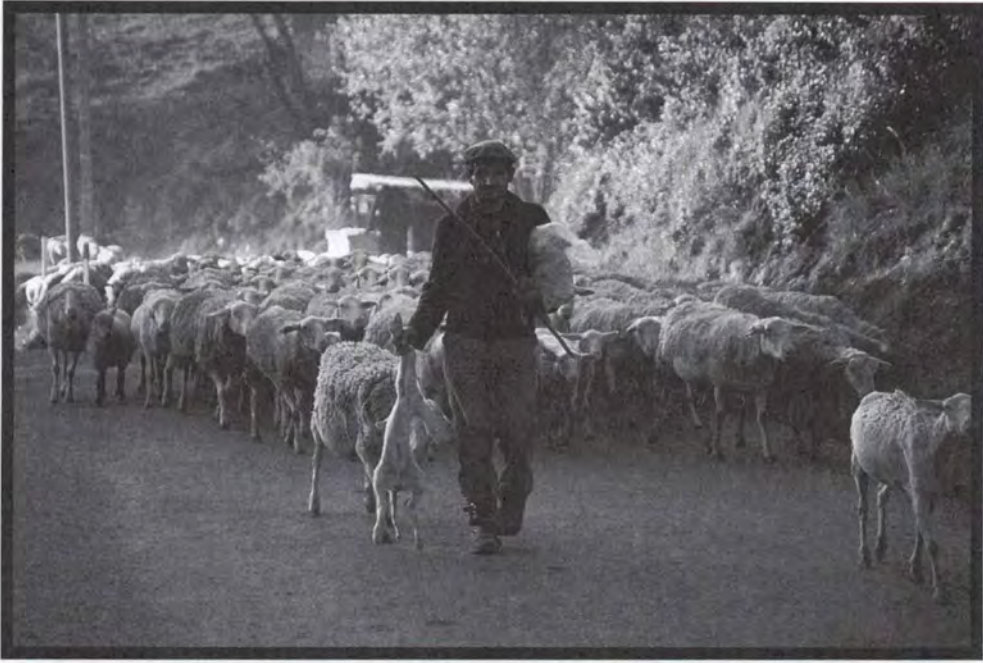


Photo 13 : temps d'agnelage. Retour du parcours avec un nouveau-né à bout de bras, à bout de pattes que sa mère suit.



Photo 14 : béliers, chez Dolores et Joseph Manubens, berger, à Bena.

— brebis prêtes à mettre bas, mères et nouveau-nés, *bessoneres* avec leurs jumeaux, orphelins avec leurs mères adoptives. Il faut trier les petits, les rendre à leurs mères — le berger dit les connaître mieux qu'elles — observer les tempéraments. Ces premières manipulations sont les premiers actes de reconnaissance. Le berger fait preuve à l'égard des petits de la patience d'un père : patience sans bornes pour faire téter un agneau qui refuse le lait de sa mère, patience pour supporter les bêlements assourdissant des retrouvailles : « Il faut être doux ; mon mari, il l'est... encore, des fois, maintenant, il perd la patience, il crie ». Dans ces premières semaines, les caractères se dessinent qui décident de l'adoption définitive des bêtes destinées au renouvellement du troupeau.

La plupart des agneaux sont vendus avant le retour de transhumance, sur les grands marchés des villes. En avril quand la vigne débourre, le troupeau remonte et fusionne avec le petit groupe resté en Cerdagne, que l'on appelle la *bassiva* (brebis qui ont avorté, béliers, antenaises, ne descendent pas). Les jeunes de l'année sont alors marqués — marquage aux oreilles selon des entailles formant des combinaisons graphiques propres à chaque maison<sup>63</sup> —, on leur coupe la queue<sup>64</sup>, puis les plus précoces (*els primerencs*) subissent une tonte partielle (*serrell* : frange, crinière)<sup>65</sup>. Les jeunes mâles sont castrés à l'automne, à la descente d'estive. Dans les années cinquante, on garde encore quelques moutons adultes dans le troupeau, jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans.

La castration des mâles marque le changement d'âge. Les agneaux deviennent *borrechs*, les agnelles au même âge sont dites *borregues*. Le passage

<sup>63</sup> Indélébile puisque inscrite dans la chair même de l'animal la *marca d'orella*, correspond à des entailles faites avant leur première sortie, aux agneaux et agnelles que l'on garde dans le troupeau. Difficile à falsifier, elle signe l'appartenance de l'animal : « *El senyal d'orella torna al cortal l'ovella* » dit-on (la marque d'oreille ramène la brebis à la bergerie). Cette marque combine, en différents emplacements de l'oreille, des entailles de formes différentes — obtenues par pliage — dont les plus fréquentes sont la *cua de milà*, triangulaire, à la pointe de l'oreille, et l'*osca*, semi-circulaire, sur les bordures. Certains éleveurs, sur le même principe, ont adopté le *trapant*, petit emporte-pièce qui perce, au centre de l'oreille, les contours d'une initiale. Le *senyal d'orella* sert pour les ovins et les bovins. Chaque maison a sa marque — sa marque d'oreille comme sa marque à l'*empegador* pour l'été — dont l'agencement, la graphie, l'emplacement reformule parfois des liens de parenté : « Ceux d'Hix, avec qui nous sommes cousins, ils font l'*osca per davant* à l'oreille gauche et la *cua de Milà* à l'oreille droite. Chez nous, c'est l'inverse ».

<sup>64</sup> En Pallars, on mange ces queues d'agneaux cuisinées à la poêle. Le plat s'appelle *carn de bestiar viva* : on mange ce jour là de la viande de bête vivante ! La façon dont les bergers insistent sur cette pratique me semble rejoindre certaines réflexions de J.-P. Digard sur les élevages polyvalents dans lesquels, observe-t-il, la gestion du troupeau vise avant tout l'exploitation des produits de l'animal vivant. Ce que disent les bergers de la difficile nécessité d'abattre leurs bêtes, conséquence ultime de leur métier mais qui le fonde, projetterait ici, comme un fantasme, une exploitation de la viande comme sous-produit, comme le lait ou la laine, sans tuer l'animal.

<sup>65</sup> Cette tonte consiste à raser la laine du ventre et des flancs mais à laisser intacte celle du dos : ils seront ainsi protégés de la grêle et d'une trop grande chaleur — en particulier quand les brebis chôment, c'est-à-dire se regroupent aux heures les plus chaudes, car les agneaux, qui se trouvent au milieu, souffrent alors de cette pression.

correspond à la fois à leur premier anniversaire, au développement des caractères sexuels et à une ségrégation par rapport au gros du troupeau (dans la *bassiva*) pour retarder l'âge de la première saillie. Couvertes (*amarrides*) au printemps suivant, à un an et demi environ, les *borregues* mettent bas pour la première fois à deux ans révolus, lorsqu'elles entrent dans leur troisième année. On les appelle alors *primales*, elles intègrent à l'automne le troupeau des brebis mères, des *ovelles de cria*. Aux différents stades qui marquent la croissance correspond un décompte des dents définitives que « met » la bête. Les saillies ont lieu en juin et juillet, de manière à grouper les naissances d'octobre à décembre : la brebis porte « cinq mois moins cinq jours ». Mais ce n'est là qu'un schéma très général. Il est aussi des troupeaux plus petits qui ne transhument pas et sont gardés en troupeaux communs (c'est le *ramat dels menuts*) dont les bêtes reviennent chaque soir dans les bergeries du village. Les saillies alors sont plus tardives, moins groupées, les naissances s'échelonnent jusqu'en février.

La tonte se fait à la fin du printemps. Après accord avec le propriétaire du troupeau, l'équipe des tondeurs, constituée de sept à huit personnes, se rend dans les fermes : ici aussi, on travaille sous les ordres d'un *capità* et *a preu fet*. À jeun depuis la veille et maintenue au chaud pour que les ciseaux ou la tondeuse glissent bien dans le suint de la toison, chaque bête, débarrassée de sa cloche et de son collier, les quatre pattes attachées, est livrée au tondeur qui taille la laine du cou au ciseau, celle des flancs à la tondeuse. Dans cette mise à nu les brebis révèlent leurs maladies et leur bonne santé et disent la qualification du berger. Le tondeur juge<sup>66</sup>. Payé d'un paquet de cigarettes, il se donne un peu plus de mal, quand le berger est bon, pour faire sur le dos des bêtes la tonte décorative que celui-ci demande. Pour les *manyacs* surtout : l'*offerta*, la *bolona*, trois *duros* (des ronds de laine en relief) sur l'échine, le *collet* aussi, qui laisse autour du cou comme une crinière et donne à certains l'allure d'un lion.

Quelques jours après la tonte, le temps que la laine repousse un peu pour ne pas appliquer la poix directement sur la peau, on marque les brebis à l'*empegador*, un fer forgé emmanché reproduisant la « signature » de la maison. Ce symbole graphique qui imprime sur le dos de chaque animal l'identité de son propriétaire permet aux bergers un contrôle rapide et un tri sûr des différents troupeaux « mélangés » (*barrejats*) et rassemblés sous leur garde commune, à la montagne. La marque s'effacera peu à peu avec la croissance de la laine. À l'automne lorsqu'on sépare à nouveau les troupeaux, elle n'est plus nécessaire.

<sup>66</sup> Au toucher de la lame, tout se sent : « Si elles sont mal soignées, dur à tondre ». Des brebis mal nourries ont une laine dure, qui n'a pas bien poussé au printemps, alors même que l'herbe verte permettait une meilleure alimentation et une croissance rapide du poil. Et une fois qu'elles sont tondues, tout se voit, et surtout les plaques de gale. Or la gale n'est pas un parasite innocent : « C'est comme un eczéma, ça leur vient quand elles sont mal « tournées » [*girades*]... Par exemple, elles veulent aller par là, vers Nahuja, et toi, tu les forces, avec les chiens, à aller par ici ».

#### IV. MONTAGNE

D'une étape à l'autre en suivant l'animal, le territoire de l'enfance s'élargit. Chaque âge a ses confins. De la maison au pré, l'espace possède déjà ses lisières, juste en deçà d'un sauvage tout proche. À huit, dix ans, filles et garçons *amarginen el bestiar*, mènent le bétail sur les rives des chemins, fauchent les bordures. Écoutons Jordi Pere Cerdà. « Au delà du cimetière commençaient les jardins, les *colomines* dans la partie basse, les collines de terre au-dessus du chemin. C'était un entrelacs de parois d'argile, de petits chemins, de ruisseaux et de fossés, riches de cachettes, de surprises, de plaisirs soudains, divers et imprévisibles. Mais si je veux rester sincère dans la chronologie des faits, avant d'en découvrir les plaisirs, ce fut le travail qui guida nos expéditions. Chez Florette et chez Léontine, on élevait des lapins, des canards et des poules ; à la sortie de l'école, il leur fallait remplir d'orties un sac plus grand qu'elles ; et les garçons, nous les aidions à le porter. [...] Chaque après-midi, nous fauchions une bordure. Sautant d'un champ à l'autre, chaque jour nous emportant plus loin, avec un mois de ce travail, nous abordions déjà le torrent de « Beuell ». Je ne saurais dire l'habileté que les fillettes avaient acquise pour manier la faucille, à utiliser tout ce qu'elles pouvaient et surtout à ne plus distinguer exactement la frontière entre la lande communale et les luzernes et les trèfles qui avaient la malchance de se trouver trop près. [...] Beuell est un ruisselet, l'un des plus petits qui s'écoulent dans les combes de notre territoire ; d'une enjambée, nous pouvions le passer. Si nous ne le faisons pas, c'est que sur l'autre rive, fermée, gardée et clôturée, commençaient les devèses et les prés du mas Rondola. Les troupeaux de juments et de vaches y pacageaient en liberté [*al salvatge*] »<sup>66</sup>.

##### A. Passages

A quinze ans les devèses n'effraient plus, on arpente en tous sens les lieux du terroir, chargé déjà de responsabilités mais avec une fièvre adolescente. Les garçons se mesurent à l'aune des espaces qu'ils relient, du temps qu'ils mettent à atteindre leur but ; certains qui ont une montre se chronomètrent<sup>67</sup>. À ces défis qui s'inscrivent dans les tâches quotidiennes répondent un investissement plus illicite de la marge, des courses folles, des échappées nocturnes. Les confins s'éloignent et l'on prend peur et plaisir à les rejoindre, surtout pour s'affronter au berger qui, toujours, les occupe. Au printemps, lorsque le troupeau de moutons fume les terres, le pâtre dort à côté de l'enclos (*l'andà*)

<sup>66</sup> Jordi Pere Cerdà, « El camí de Callastres »...

<sup>67</sup> « À une époque, là, j'étais jeune d'ailleurs, j'allais accompagner les vaches à Empardines, la devèse d'Empardines, et alors on avait d'autres vaches à Les Devesasses et deux fois par semaine j'allais voir si elles allaient bien. Et alors, je me chronométrais ; d'ici à là-bas, je mettais moins d'une demi-heure. J'avais 15 ans ».

dans une sorte de lit-clos portable, caisse de bois aux dimensions d'un homme allongé, munie de brancards et garnie d'une paille ; elle est couverte d'un toit en zinc et s'ouvre sur un côté à deux battants. Cette « baraque » que l'on trimbale d'une jachère à l'autre au fur et à mesure des nuits de fumature, on l'appelle aussi la *caixa*, comme le cercueil dont elle rappelle la forme. En bande, les jeunes s'éclipsent nuitamment pour rôder et parviennent jusqu'à l'enclos sans alerter les chiens. Le défi ? Renverser la baraque à terre du côté de l'ouverture. Volets bloqués, paille sens dessus dessous, l'homme peste tandis qu'ils détalent à toutes jambes. Car il va sortir : la farce est coutumière, on ne cloue jamais les planches du fond. Le berger les démonte et s'extrait, tonitruant, du cercueil.

Dans les territoires de montagne comme ailleurs (plus qu'ailleurs peut-être tant la montagne impressionne), la construction sociale de l'identité masculine passe par « un rapport aux confins ». Daniel Fabre l'a magnifiquement montré dans ses travaux<sup>68</sup>. À tous les confins, qui se superposent et s'enchevêtrent, en un jeu de miroirs où l'espace et le temps se répondent : la nuit, la marge et le sauvage, le vertige des hauteurs, la mort aussi sont les limites à affronter, les dangers à braver. On les explore ardemment en sachant que sous peine d'y rester toujours (comme les bergers), il faudra bien en revenir, se policer, s'assagir. Par là passe l'accomplissement. On rôde, on maraude, on se met au défi de rester la nuit dans les cimetières, on joue les revenants. La matrice de toutes ces errances, de ces farces, de ces peurs, de ces jeux où l'on convoque le hasard est un conte, « le grand conte du jeune homme et de la mort ». Un père promet son fils au diable contre de l'argent. Sept, quatorze, vingt et un an plus tard, celui-ci vient réclamer son dû. Mais en enfer le garçon apprend les langages énigmatiques et les figures inversées de l'au-delà. De retour de ce voyage au plus lointain, il est ce revenant au sens littéral qui, fort « de cœur et d'entendement »<sup>69</sup>, comprend la parole des morts, sait décrypter les messages de l'autre monde. Dans ces mouvements, topographie métaphysique et terrestre s'accordent. C'est par le pré, métaphorique de « la plus longue des durées et finalement [du] Temps lui-même » que passe le jeune homme. Dans les versions du Languedoc pyrénéen et de la Gascogne, l'au-delà qu'il traverse est un paysage pastoral contrasté, landes desséchées, « près où paissent des troupeaux paradoxaux » : vaches grasses sur herbe maigre qui figurent les élus, animaux efflanqués sur herbes grasses qui sont les damnés.

Dans la matérialité prosaïque des territoires montagnards, il est des lieux dont les noms disent aussi la construction de l'espace en miroir. Sans doute l'opposition initiale des deux mondes, le tangible et l'intangible, forme-t-elle la

<sup>68</sup> En particulier : — « Juvéniles revenants » ; — « Le sauvage en personne » ; — « Avant-propos » dans *La mort difficile*,

<sup>69</sup> D. Fabre, « Juvéniles revenants », p. 150. Je reprends largement dans ce résumé trop bref les termes mêmes de Daniel Fabre.

matrice de cette autre grande dichotomie qui fait alterner la plaine et le versant, le bas et le haut, l'hiver et l'été. Tout près de la Cerdagne, dans le Pays de Sault, un rocher blanc s'appelle *la parada de l'ors*, « la sauvegarde de l'ours ». Au moment de l'ouverture des estives, l'ours et le taureau s'y affrontent quinze jours durant, dit-on, en un combat rituel dont il n'est pas de vainqueur. L'affrontement n'est pas simplement celui du sauvage et du domestique mais celui de deux êtres complexes portant en eux chacun cette double nature : l'ours est une bête des lisières mais fut créé d'un homme, le taureau possède cette force indomptable qui l'accorde à l'immensité des monts. Leur rencontre opère donc une conjonction dangereuse de tous les contraires qu'il faut disjoindre, ce qu'un autre conte dit en un éclat de rire : dans l'ordre du quotidien qui « renvoie chacun à son destin », le bœuf, castré, s'assagira, l'ours, balourd à jamais, s'enfuira vers les hauteurs dans un rugissement comique et douloureux<sup>70</sup>.

Ces récits fondent les façons coutumières, tracent les chemins des apprentissages, les inscrivent dans des lieux et leur donnent sens. De loin en loin la haute montagne, l'été, est le temps des hommes, des hommes seuls, des bergers, des vachers. Elle n'est pas pour autant indistincte et seulement sauvage. Puisque le temps et l'espace se sont inversés, il faut aussi inverser la perspective, voir les choses d'en haut. Alors se dessinent, autrement exprimés qu'en bas, les contours multiples d'un territoire lui aussi humanisé.

## B. Partages : noms, marques, limites

Les recompositions contemporaines de l'espace montagnard ont transformé la trame des noms de lieux. Sans doute a-t-elle toujours été en mouvement, à des rythmes divers. Il est aujourd'hui des superpositions qui disent la fragmentation des usages, des classes d'âge et des catégories sociales. Mais sous les noms nouveaux, sous les déplacements, affleure le maillage ancien, bien plus riche que celui du cadastre, bien plus riche même que celui

<sup>70</sup> Je reprends ici encore une belle analyse de Daniel Fabre : « L'ours, la vierge et le taureau ». Le récit étiologique de l'ours raconte qu'à la Chandeleur, un homme caché au bord d'un chemin fit peur au Petit Jésus que la Vierge Marie portait dans ses bras : « Ouh ! ». « Alors la Vierge a dit : « tu as fait l'ours, tu seras l'ours » (*ibidem*, p. 11). Ce manque du « plus élémentaire discernement » fonde l'identité de l'animal. Dans le conte final qu'analyse D. Fabre, l'ours, envieux de la force des bœufs, demande au laboureur son secret : ils sont castrés lui répond-il. Rendez-vous est pris pour procéder ensemble à l'opération le lendemain. Mais c'est la femme du laboureur, habillée en homme, qui se rend sur le champ. Pour prouver à la bête que ça ne fait pas mal, elle lui montre son sexe qu'il prend pour une plaie. « Alors la femme du laboureur opéra l'ours qui partit dans la montagne avec un rugissement terrible ». Manque le plus élémentaire de discernement, ici aussi. Avec humour le conte rappelle à l'homme « qu'une fois passé l'âge des identifications nécessaires, il doit savoir que cet univers juvénile, qu'une castration parachève, c'est symboliquement qu'il faut le vivre et le comprendre et non à la manière du taureau ou de l'ours. Encore faut-il que la femme rusée le lui rappelle » (*ibid.* p. 16).

des règlements pastoraux qui, pour dire les limites de la dépaissance, ne choisissent que quelques repères.

Ces noms forment un trésor. Ils s'adosent aux sommets dont ils peignent les couleurs, schistes rouges et soleil couchant mêlés, *Coll Roig*, descendent profondément dans les vallons, *Coma pregona*, s'assoupissent dans les creux où stagnent les eaux dormantes : *la Bassa*, *Estany llat*, *Lo Pou*. Ils remontent par les chaos, *La Tartera*, butent sur des rochers énormes, les interpellent et les contournent, *Gros roc*, pour venir mourir aux bornes du territoire sur la trace de l'au-delà : *Coll de l'home mort*. Ils coulent dans les veines du versant en *recs*, *rius*, *canals*, *correcs*, s'élançant souffle coupé dans les cascades, *Salt de Sallent*, s'égrènent dans des sources qui, une fois par montagne vont par trois, *Tres fonts*. D'autres effleurent le sol d'un battement d'ailes et se perchent sur un piton, *Roc de l'àliga*, glissent dans les pas d'un animal furtif, *la fagina*, la fouine, s'assemblent avec les loups, *Serrat dels llops*. D'autres encore s'enfoncent dans les tapis d'herbe piquante, *Gispetera*, dans les sous-bois clairs, *Bosc de les dolç*, dans les tourbières profondes que les bergers n'aiment pas, *Molleres negres*. Certains sifflent aussi sur les plas ventés où les vaches s'arrêtent pour chasser les mouches, *la Mosquera*, peuplent les combes de bêtes à laine par milliers, *Coma armada* et s'ils disent parfois la séparation des jeunes brebis, *Pla bassiber*, ils appellent alors en écho un lieu où l'on trait, *Orri*, et en écho encore l'éloignement des agneaux fraîchement sevrés : *Jassa dels anyells*.

Ces noms classent les lieux, les ordonnent, les découpent. Nécessairement ils se répondent<sup>71</sup>. Mais ils le font selon des réseaux enchevêtrés, troués par l'usure du temps et superposés en différentes strates sémantiques : relief, pente, orientation, hydrologie, faune sauvage et domestique, reposoirs du bétail... Aussi ne peut-on jamais saisir ces architectures que par bribes et dans ce qu'elles ont toujours de lacunaire. À Enveig, les *collades del mig*, les cols du milieu, à 2200 m. d'altitude, disent l'opposition au sein du versant de la haute et de la basse montagne. Le même principe joue dans la nomination des gués qui franchissent les torrents : s'il y a un *pas de baix*, un passage d'en bas, il faut chercher, nommé ou non, le *pas de dalt*, celui d'en haut, et peut-être entre les deux le *pas del mig*. On trouvera en remontant de part et d'autre de l'eau, le départ et l'aboutissement de vieilles sentes.

Ce tissu dense et mouvant de noms de lieux la pratique de la dépaissance en permanence l'anime, le parcourt, le traverse, y dessine ses limites, pérennes ou évanescents.

<sup>71</sup> « L'espace est une société de lieux-dits, comme les personnes sont des points de repère au sein du groupe » (C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, p. 222, cité par G. Ravis Giordani, *Bergers corses*, p.178).

Voici la montagne d'Enveig à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un contexte de déprise et d'enfrichement, la gestion des ressources pastorales ne semble plus assurée que par deux grandes clôtures barbelées qui, tirées à travers 2000 ha, régissent un calendrier et un partage de l'espace en apparence des plus grossiers : le troupeau commun passe la fin du printemps et le début d'automne sur la moitié basse du versant, entre les deux clôtures, le plein été en haut, entre le second fil et les crêtes. Il faut monter avec les éleveurs pour découvrir combien la pratique, en réalité, structure plus finement le territoire. Mi-juillet : pour faire passer les vaches au-dessus du deuxième fil, les agriculteurs et quelques amis, une quinzaine de personnes, se sont donné rendez-vous au matin. On se sépare en trois équipes qui se répartissent d'ouest en est le versant, pour rassembler les animaux éparpillés. Rien d'extraordinaire à cette dislocation du troupeau : les bêtes pâturent en fait par petits groupes, des *escamots*, correspondant souvent au cheptel de chaque éleveur et de ce découpage implicite dont on apprend d'abord qu'il « s'est fait comme ça, naturellement ; elles se sont choisi leur coin », on découvre aussi que, transmis d'une génération à l'autre parmi les vaches de chaque maison, il nécessite, parfois, comme un acte de refondation, l'intervention inaugurale de l'homme. Lorsque l'épidémie de brucellose a imposé de remplacer des troupeaux entiers, l'apprentissage de la montagne par les bêtes offrait un sujet supplémentaire d'inquiétude : « Si elles n'y sont pas nées, craignait-on, elles se mélangeront ; leurs patrons devront monter leur donner un parcours ».

Dans l'enchaînement des heures du jour, la mémoire des bêtes<sup>72</sup> décrit donc des parcours prévisibles qui ordonnent à leur manière la succession des lieux. Un bon vacher sait les emplacements de tous les groupes et sait les indiquer à l'éleveur qui monte voir son troupeau : « Quel jour sommes-nous ? Mercredi... Quelle heure est-il ? trois heures... Va dans tel coin, tu les trouveras ». Cette géographie individuelle de chaque *escamot* constitue aujourd'hui les premiers découpages, les plus infimes, mais les seuls qui persistent, avec ceux que tracent les clôtures. Naguère, lorsque les moutons estivaient encore, jusqu'aux années soixante-dix, la situation était plus complexe.

Les vaches montaient fin mai ou début juin. Dans les fermes l'*esquellada* avait préparé le départ : moment un peu sauvage déjà où il fallait (où il faut toujours) l'une après l'autre maintenir les bêtes pour leur passer au cou le collier d'estive et sa sonnaille (*l'esquella*). Vaches allaitantes avec leurs veaux, taureaux, juments enfin, étaient placés à la montagne sous la garde d'un vacher et de ses aides que la commune employait et rémunérait. Ainsi se formait la *vacada comuna* — 400 ou 500 bêtes — en dehors de laquelle il était impossible

<sup>72</sup> « Une mémoire *phénoménale* » disent les éleveurs en racontant comment une bête habituée à un territoire peut, lorsqu'on l'estive sur un autre, revenir au premier même depuis plusieurs dizaines de kilomètres.

d'estiver son gros bétail. L'organisation était fortement cohésive, on s'excluait soi-même à déroger<sup>73</sup>.

L'estive commençait tard pour les ovins : fin juillet ou début août, et s'achevait en général au début du mois d'octobre, pour les foires. Contrairement au système qui prévalait pour les bovins, la garde ne reposait pas sur la commune mais sur une entente de type associatif entre plusieurs propriétaires qui « mélangeaient » (*barrejaven*) leurs bêtes et constituaient un gros troupeau gardé ensemble par les bergers. Voilà pourquoi on les marquait à la poix : pour mieux les trier ensuite. Chaque troupeau d'estive occupait toute la saison un coin de la montagne, possédait ses parcours autour de l'enclos et de la cabane où logeaient les pâtres. À tour de rôle, ceux-ci descendaient pour s'approvisionner et prendre du congé. À Enveig, les sept troupeaux présents encore dans les années quarante n'en formaient ainsi plus que deux, de 1000 à 1500 têtes chacun ; à Eyne les deux troupeaux, qui résultaient déjà eux-mêmes d'une association, n'en formaient plus qu'un<sup>74</sup>.

Entre vaches et moutons, les règlements de pacage imposaient des limites. Celles-ci s'adressaient aux seconds, non aux premières. Les bovins et les équins avaient sur tout le territoire une sorte de priorité. Mais on sait par avance les ovins peu respectueux des frontières. Sur les moutons et leur berger pèse un soupçon diffus, de toujours faire des escapades, ce qu'on dit en un proverbe : « *El pastor té més gana que les ovelles* », « Le berger a plus faim que les brebis ». Il « aime rassasier son troupeau, explique-t-on, alors souvent, pour bien le rassasier, il rentre un peu chez le voisin ». Entre lui et ses bêtes, au delà de la connaissance, la connivence : on le sait complice.

Sans parcelles, sans murets, sans bordures et sans chemins, la montagne a donc pourtant ses limites. « En haut, par en haut, il n'en manque pas de terrain, à la montagne. Mais c'était limité, aussi. La limite, on pouvait pas la dépasser. C'était plus qu'une limite : c'était des pierres qui étaient faites par des tailleurs de pierres, avec des croix ». Ces croix incisées dans le granite dur marquent d'abord les frontières du territoire. Elles sont les plus pérennes de toutes. À l'intérieur de chaque versant viennent ensuite d'autres tracés qui, activés puis abolis par le déroulement du calendrier, cycliquement dans le cours de l'été définissent l'emprise des moutons : « Gil et Antonet qui avaient été vachers toute la vie me l'avaient dit : il y a encore les lettres... Les troupeaux de moutons pouvaient arriver à telle époque jusqu'à tel endroit. C'est marqué ». Certaines

<sup>73</sup> On se rappelle ainsi un éleveur particulièrement pingre qui, pour ne pas payer la monte (*l'atorir*) du taureau au village, montait faire saillir sa vache à la montagne. Montée nocturne et déjà suspecte : on suit l'estive ou on ne la suit pas. Quant à ceux qui gardent leur bétail en bas « pour passer dans les propriétés, à mal faire », ce sont des « Jean-Foutre ».

<sup>74</sup> Quelques gros mas éloignés des villages, riches en landes et proches des pâturages jouissent du privilège de pouvoir mener tout l'été leur troupeau à proximité de leurs terres et de redescendre ainsi tous les soirs pour les fumer. Ceux-là ne partent pas en montagne.

de ces limites prennent l'allure de signes gravés encore, plutôt de lettres que des croix, d'autres sont de simples *pedrons*, piles de pierre ou dalles fichées dans l'anfractuosité d'un rocher, d'autres enfin se confondent avec des objets naturels : une falaise, un pla, le cours d'un ruisseau.

Chaque site pastoral enfin, cabane et enclos, possède son propre périmètre : *el guardar*. Souvent il n'est indiqué que par la mémoire et par la coutume, suffisamment fortes pour imposer la contrainte. La mémoire est autant, dit-on, celle des bêtes que celle des hommes. D'une année sur l'autre, les brebis reviennent d'elles-mêmes à leur enclos et ne serait-ce les chiens errants, on les imagine capables de demeurer seules à la montagne pour peu qu'elles la connaissent. Car d'une bête à l'autre les parcours mille fois répétés s'incorporent et se transmettent : des vieilles aux jeunes et ainsi de suite. Pourtant sur le terrain, les bergers accompagnent et conduisent les bêtes. « Un devant, un derrière, et allez ». Alchimie de la dépaissance, qui, par la vertu d'une construction mutuelle de l'homme et de l'animal, sait accorder l'initiative tout ensemble à l'un et à l'autre. De la gâle qu'il découvre sous la laine, le tondeur dit qu'elle est le propre des bêtes contrariées, parce que le berger a changé ou parce qu'il a « mauvaise main ». La maladie vient lorsque les brebis sont mal conduites, *mal girades*, littéralement « mal tournées » et désigne la bonne façon de faire : « Tu dois savoir les faire tourner quand il faut, les laisser s'éparpiller quand il faut, et c'est tout. Ça, c'est le principal : savoir bien les garder ; si elles sont bien gardées, les brebis, elles vont bien. » Tout est donc question d'expérience : il faut diriger le troupeau, mais en fonction de « l'envie des brebis » : « Elles veulent aller par ici, laisse les aller par ici, elles veulent aller par là, laisse les aller par là ; qu'elles puissent aller là où elles veulent ». Cette faculté d'appréciation — au sens gustatif du terme — est l'apanage des bons bergers, qui font ici encore figure de pères.

La *girada* désigne ainsi le parcours quotidien effectif. En apparence seulement improvisée, elle suit une logique propre déterminée par les facteurs climatiques journaliers et saisonniers<sup>75</sup>, par le souci d'une alternance des pacages (on part un jour d'un côté, le lendemain de l'autre), par la présence et l'emplacement des autres troupeaux. Le réseau des cabanes, la densité d'occupation, dessinent donc et bornent l'extension des *girades* et du périmètre dans lequel elles s'inscrivent, *el guardar* : périmètre de garde propre à chaque site, correspondant à la somme virtuelle de tous ses parcours et doté de limites : « Tres fonts ? Es cap a tocar del nostre guardar »<sup>76</sup>. Qu'une cabane vienne à disparaître et c'est l'amplitude de chacun de ces territoires élémentaires qui est remise en question. Ainsi en fut-il à Enveig, lors des derniers estivages

<sup>75</sup> Enveig a quatre vents ou plutôt, quatre nuages en fonction desquels vachers et bergers prévoient le temps : *l'Euger* (quand le nuage se forme au-dessus de Maranges), *El Vell de Vall d'Eguet*, *El Puïgmal*, *El Tanca la porta* (du nom du *Coll de tanca la porta*, dans la Serra del Cadi).

<sup>76</sup> « Tres Fonts ? Ça touche notre guardar ».

ovins : ils n'étaient plus que deux troupeaux à n'occuper plus que deux sites, deux *pletas*, *Campsec* et le *Ras de Salit*, rayonnant à partir de là sur la totalité du versant, sur des espaces autrefois placés dans la dépendance d'autres sites.

### C. Cabanes et enclos

Dans cette géographie à la fois établie et éminemment mouvante, la cabane constitue donc le lieu d'ancrage. Solide, construite en blocs massifs de granite, toiture dallée recouverte de terre, elle est petite mais joue plus que le rôle d'un simple refuge. Des mois durant, elle sert de foyer. Les vachers comme les bergers estivent par deux ou trois. Ils dorment là « tassés comme des sardines et avec une fumée ! » Ils s'y retrouvent le soir, y discutent, beaucoup des bêtes, ils y soupent : jambon, pommes de terre, pain, montés alternativement par les propriétaires. Un lièvre, un isard parfois, un agneau mal en point, exceptionnellement, viennent rehausser le menu.

Dans cette montagne contemporaine, les enclos qui bordent les cabanes ont deux noms : *pleta* ou *corral*. Leur emploi et leurs champs sémantiques ne sont pas hermétiquement séparés. Il existe une petite frange où l'un débord sur l'autre, on parle parfois de *corral* pour les moutons, de *pleta* pour les vaches. Mais très généralement et la toponymie le confirme, la *pleta* désigne l'enclos des ovins, le *corral* celui des bovins. L'un et l'autre, matériellement, se distinguent au premier coup d'œil. Tout les oppose, leur emplacement, la hauteur et la solidité de leurs murs, leurs plans, le nombre de cabanes et d'abris qui les entourent. Dans ces différences reconnues, les bergers et les vachers lisent la spécificité des deux modes de garde, collectif pour la *vacada*, individuel ou associatif pour les *ramades*, les grands troupeaux de moutons. Ils y lisent aussi la marque d'une discrimination. La qualité des grands *corrals* signe tout autant l'effort de la commune que la marginalité des pâtres : « [Pour le troupeau de moutons], les patrons ne voulaient pas payer, mais pour les vaches, si que c'était bien fait. Il y a des enclos, des *corrals* faits en pierre, très bien faits, pour les vaches. On voit que tout le village devait y travailler : tous, tous les paysans ; de chaque maison ; une brigade d'hommes, et allez ! Ils traînaient les rochers... ils devaient y traîner les rochers avec une paire de bœufs. Ce sont des *corrals* qu'a faits la commune. Ces *corrals*, le vent ne les emportera pas ! »

Enveig compte deux *corrals* étagés sur le versant, en position centrale. Tous deux sont dotés de murs massifs, plus d'un mètre de haut, 80 cm de large, tous deux sont vastes (autour de 1 hectare), tous deux sont munis d'entrées étroites, de deux mètres d'ouverture seulement, et s'accompagnent d'une cabane unique à la construction très soignée.

Les *plettes* sont nombreuses. Elles se caractérisent pour la plupart par une implantation au pied d'un pointement rocheux, d'une falaise, protection naturelle sur laquelle vient s'accrocher un muret bas, étroit, le plus souvent à demi-ruiné. Cet enclos informe s'ouvre par une entrée très large, de vingt à trente mètres. À côté d'une cabane centrale qui sert d'habitation aux pâtres, se trouvent les vestiges de cabanes périphériques plus petites (une ou deux), ainsi que ceux d'abris minuscules (un mètre carré) vaguement bâtis, quelquefois de simples anfractuosités aménagées dans les éboulis rocheux.

La mémoire de ces sites que les fouilles archéologiques ont abordés les premiers est à la fois proche encore et déjà brouillée. En confrontant aux témoignages cette première et succincte typologie — de simple surface —, se retrouvent pourtant des façons de faire précises que les témoignages seuls n'auraient peut-être pas livrées dans leur entier, dans leur cohérence. Dans le détail d'un plan, dans la hauteur relative d'un mur par rapport à l'autre, dans l'aménagement d'un creux de rocher s'inscrivent des gestes, des comportements animaux et certaines manières de les orienter et de les percevoir. L'enclos s'offre ainsi comme clé de lecture d'une mise en ordre minimale du troupeau et en même temps, liseré fragile, projette en abîme l'immensité de la montagne. Il la dénonce, il l'explique. Mais les bêtes parquées quotidiennement, au soir venu, évoquent en creux l'image de celles qui ne le sont pas. Les juments, à la différence des vaches, errent librement de nuit comme de jour. Elles sont la part invisible et sonore du versant, celle dont rien au sol ne matérialise la présence, dont rien ne signe la domestication. Dans les vibrations graves dont leurs sonnailles emplissent l'espace nocturne, se révèle l'ordre profond du territoire de l'estive.

Ainsi s'achèvera donc ce premier parcours qui, parti de la plaine et de ses mutations du dernier siècle, a basculé tout à l'heure dans la montagne. Nommée dans ses lieux, sillonnée de sentes étroites, marquée par des limites, ponctuée de cabanes et d'enclos, cette étendue immense, pour peu qu'on inverse la perspective, s'avère elle aussi humanisée. Elle l'est autrement qu'en bas, d'une manière plus fluide, plus légère, plus labile. D'une cabane à l'autre, et encore faut-il les voir, sur des dizaines, des centaines d'hectares, il n'y a rien. C'est ce désert apparent qui a donné prise à la pensée d'un univers immobile. Alors il faut l'animer. Par l'enroulement d'un troupeau, par les gestes des bergers, par les courses et les attaques des loups. Récentes encore et pourtant disparues, les techniques et les attitudes que l'ethnographie décrit sont contemporaines de ces architectures abandonnées au début du XX<sup>e</sup> siècle et déjà presque fossiles. À cette archéologie du tout proche dont on exposera plus loin les résultats des fouilles et qui couvre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la parole adhère : elle la détaille et la justifie. Ce faisant, progressivement, implicitement, par le simple fait déjà qu'elle n'est pas ce que l'on observe aujourd'hui, elle la relativise.

## V. LES ESPÈCES DANS L'ESPACE : L'ORDRE ANCIEN DU TERRITOIRE

Entre les parcs destinés à l'élevage ovin et ceux liés aux vaches, le contraste est donc marqué : là un parc de pierre massif, ici des enclos aux murets bas et irréguliers ; là des portes étroites, ici, en guise d'entrée, une interruption de plus de 30 m dans le développement du mur ; là, un enclos simple associé à une seule cabane, ici deux enclos contemporains combinés à trois cabanes et à un, voire deux minuscules abris ; là enfin, une topographie ouverte, ici la protection d'une haute falaise et le chaos de ses éboulis.

### A. Retour à l'enclos : « *Tancar les vaques* », « *apletar les ovelles* »

Ces sites pastoraux, même lorsqu'ils sont récents, semblent caractérisés par une certaine propension à tomber rapidement dans l'oubli. S'il n'est pas douteux que nombre d'éleveurs ou de bergers remarquent la présence d'anciennes cabanes, la mémoire de ces établissements, de leur utilisation, de leur nom même, ne se transmet guère. Il faut ainsi faire avec des témoignages incomplets ou allusifs.

C'est à propos des tout petits abris qui bordent les *pletas* que ces témoignages sont les plus explicites : « Les brebis étaient parquées, ça fait comme un enclos [*corral*] [...] après il y a des endroits où il y a des amas de rochers, ça fait comme des petites cabanes... Tu sais ce qu'on y enfermait, là ? on y mettait les petits agneaux, comme ce petit agneau ici, quand ils venaient de naître, maintenant, au mois de septembre. Quand il y en avait 20 ou 25, on allait les chercher : l'agneau et la brebis. Parce que les vaches et les juments, elles y étaient jusqu'à la Saint Michel [29 septembre], et les brebis, jusqu'à la foire de Mont-Louis, jusqu'au 11 octobre ». Courante d'après ces explications recueillies à Eyne, l'utilisation de ces abris, selon un ancien berger de Bena, demeure occasionnelle : « Des agneaux petits, nous n'en avons pas ! Il n'y en avait pas des agneaux, il n'en fallait pas, à la montagne : ils étaient déjà vendus, déjà gros... Non, il n'en fallait pas là haut : parfois, il y avait du mauvais temps... S'il y en avait un qui naissait, on l'enfermait dans une baraque exprès, qu'on faisait avec des rochers, on le coinçait là-dedans. Mais la nuit, on le sortait et il tétait sa mère ».

Ces souvenirs éclairent donc la fonction de ces caches bricolées dans le chaos des rochers ou plus soigneusement bâties près des murs d'enclos. Elles servent à enfermer l'agneau nouveau-né dont la mère, durant la journée, suit le troupeau. La fonction de certains petits parcs situés à la marge des grands, lorsqu'ils sont de faible superficie et très étroitement fermés, peut tenir à une raison similaire. Si l'on imagine que les naissances se multiplient à la montagne, il faut alors plus systématiquement trier les mères et leurs petits, pour les garder

à part ou avant de les redescendre<sup>77</sup>. La contradiction partielle des deux témoignages n'est donc qu'apparente. Elle relève seulement d'un calendrier décalé des mises bas : dans les troupeaux dont parlait le berger de Bena, les agneaux naissaient un peu plus tard, en plaine littorale déjà, après la route de transhumance, ou bien sur le chemin même. Une fatigue supplémentaire, qui ne s'oublie pas : « Sur les chemins, j'en ai portés, dans des sacs, trop ! Mauvais travail que celui-là ».

### 1. Entre chien et loup

Sur la topographie du site, le rôle de la falaise et la disposition des cabanes, la mémoire paraît en revanche défaillante. Mais la mémoire directe, seulement, car il faut écouter comment, dans l'observation fine d'un lieu familier, les récits entendus reprennent parfois naturellement leur place : « Des loups, oui, il y en avait ! Mais je vais vous en dire une : j'ai vu un endroit qui s'appelle le Ras de Salit, où il y avait des rochers droits et larges, comme ça. Et ici dormait un berger, là un autre, et là un autre encore [...]. Et comme il y avait des loups, l'un dormait ici, l'autre un peu plus loin, et ils entouraient, ces hommes, le troupeau, d'un bout à l'autre. Ils dormaient là-dedans, dans ces rochers, de gros rochers, ils s'y glissaient. Parce qu'ils ne pouvaient pas dormir, il fallait qu'ils restent sur leurs gardes, la nuit, à cause des loups. Ils avaient des chiens exprès. Cette espèce de baraque, je l'ai vue, je l'ai identifiée... Il y a encore des rochers, comme ça, fichés, droits ». Le site en question<sup>78</sup> n'est effectivement pas doté de véritables cabanes, mais plutôt de recoins sommaires, arrangements de quelques blocs, petit mur élevé face à la paroi d'un rocher, anfractuosités de la falaise légèrement reprises. Sur d'autres ensembles, l'interprétation est transposable à des structures mieux bâties, cabanes secondaires situées à la périphérie des enclos : petites et peu marquées par les activités domestiques, dominant les parcs, en gardant même parfois l'entrée, elles servaient de postes de guet.

Attesté lors des haltes de transhumance, l'encercllement du troupeau par les pâtres, la nuit, semble donc pratique courante aussi en montagne, où il ne répond d'ailleurs pas aux seules nécessités de la protection contre les loups. Dans les années 1930 encore, à la limite méridionale de la Cerdagne, sur le grand pâturage du Pla d'Anyella, Salvador Vilarrasa note qu'à « quelques pas de la baraque, se trouve la couche du *majoral* : celui-ci ne dort pas à l'intérieur avec les autres, mais seul, car le troupeau est sous sa responsabilité et il entend

<sup>77</sup> Cf. M. Chausenque, *Les Pyrénées...*, p. 152 : « Des cris lamentables partaient d'un petit courtaou à la lisière du bois ; c'étaient de jeunes agneaux qu'on y avait enfermés pendant que le troupeau paissait sur la montagne. Les faibles murs de leur prison ne les eussent point sauvés des loups, si un homme de paille, le bâton haut, n'eût été en faction à la porte ». La scène se passe au-dessus d'Aulus, en Ariège.

<sup>78</sup> Ce site est celui du Ras de Salit 29, avec les structures secondaires 30 à 36 (fig. 61).

mieux, ainsi, s'il se passe quelque chose d'anormal dans la *pleta* [l'enclos] ; alors, il appelle les bergers qui obéissent immédiatement à ses ordres. Rien de plus austère qu'un pareil lit, formé de quatre troncs de buis, avec une peau par dessus et pour ciel de lit une couverture à deux pentes, soutenue par un bâton posé à chaque bout sur un piquet »<sup>79</sup>. Outre les bêtes sauvages, ce sont surtout les orages qui, paniquant le troupeau et le faisant fuir, obligent les bergers à sortir pour l'entourer et le contenir. La technique s'emploie d'ailleurs aussi hors de l'enclos, lors du parcours, dans les mêmes circonstances : il faut rassembler les bêtes, les mener à mi-pente de la croupe la plus proche, les regrouper serré, « *en forma de pletiu* » et, à tous les bergers, l'encercler. Puis, « quand le troupeau commence à s'inquiéter, cherchant le point faible par où sortir, rester fort et ferme : empêcher que puisse s'enfuir une seule tête. Car si l'une y parvenait, elle ne serait pas seule ; alors on utilise le bâton, côté crochet : comme il est en fer, un coup au milieu du crâne de la bête de tête, en essayant de la tuer, ou au moins de l'assommer ; et après elle, celles qui viennent, jusqu'à couper la file »<sup>80</sup>.

L'épisode de la tempête qui suit ces conseils constitue le point culminant du récit d'apprentissage de Joan Lluís : elle est le baptême du feu du jeune garçon, sa première vraie confrontation au métier de berger d'estive. L'habileté à tenir le troupeau dans l'orage, le courage aussi que demande ce face-à-face avec les éléments, font, ici, le bon pâtre. Dans les cabanes fortement hiérarchisées du haut Ripollès, l'homme chargé de la cuisine et de la cabane, qui occupe la place hybride et peu valorisée de *mestressa*, est le seul membre de l'équipe à n'être pas tenu de sortir, la nuit, en cas de mauvais temps<sup>81</sup>.

Étayée par d'autres sources, la piste qu'offrait l'analyse d'un berger curieux conduit ainsi à une compréhension plus globale de l'économie générale du lieu, pour lequel la langue catalane dispose donc de ce nom particulier : *la pleta*.

L'ouverture de l'enclos principal est conçue très large pour permettre au front du troupeau d'entrer facilement : n'oublions pas qu'il s'agit de ces grandes *ramades* de mille bêtes ou plus, constituées de plusieurs troupeaux individuels « mélangés ». Mais paradoxalement, sur ce type de site, cette vaste « porte » n'est munie d'aucun système de fermeture ; paradoxalement aussi, le muret de pierres lui-même, censé clore et barricader l'espace, n'a rien d'infranchissable pour les bêtes. Sa faible élévation, son étroitesse, son irrégularité, déjà soulignées ici, ont été remarquées par bien des observateurs : tandis que Salvador Vilarrasa définit la *pleta* comme un « lieu *plus ou moins fermé* où les brebis passent la nuit », Joan Amades note à son propos que ses murs sont habituellement « construits avec peu de soin et souvent à demi ruinés » ; bien plus à l'ouest,

<sup>79</sup> Salvador Vilarrasa i Vall, *La vida dels pastors*, p. 20. Un dessin de ce lit appelé *burro* figure dans Joan Amades, « Vocabulari dels pastors ».

<sup>80</sup> Joan Lluís, *Records de la meva vida de pastor*, p. 64.

<sup>81</sup> S. Vilarrasa, p. 23.

dans la vallée d'Aspe, Jean Soust conclut aussi que « la fonction protectrice de ces enclos, si souvent évoquée, [...] apparaît très improbable »<sup>82</sup>.

Inefficace, l'enclos n'aurait-il qu'une valeur symbolique ? Fausse alternative. Marquer l'espace et le délimiter, c'est précisément là que réside son efficacité : tel quel, c'est-à-dire poreux, il constitue l'une des pièces d'un système de défense et de garde plus subtil et complexe qu'il n'y paraît et dont il n'est que le squelette. L'enclos ne fonctionne pas seul — aucun mur ne vaut, s'il n'est gardé —, ni même seulement avec les chiens, mais tout à la fois avec le troupeau, les chiens, les bergers.

L'alerte est le plus souvent donnée par le troupeau lui-même, que l'inquiétude met en mouvement ; certaines stratégies visent clairement à amplifier d'emblée ses premiers frémissements : dans l'enclos, il « se dispose de telle sorte (*roclar*) que puissent se mettre sur ses bords trois ou quatre moutons (*guardians*) pourvus d'une sonnaille spéciale. S'il se passe quelque chose d'anormal, ces brebis l'accusent rapidement et, en bougeant, alertent le berger »<sup>83</sup>. Le terme *roclar* que souligne ici Vilà Valentí est à rapprocher de *rotglar*, donné par Joan Lluís comme une forme du Pallars pour *rotllar* — enrrouler — dans le sens, précise-t-il, de *aplegar* : replier, rassembler<sup>84</sup>. Cette formation du troupeau dont on a vu comment elle répondait à la menace de l'orage, répond aussi à une autre forme d'encerclement, celui des loups : les chiens qui annoncent la mort d'une personne, explique encore le *majoral* au *rabadà* Joan Lluís, « pleurent à peu près comme les loups affamés qui entourent (*rotglen*) un *pletiu* ou un poulailler et qui, à chaque miaulement, resserrent un peu plus le cercle (*rotgle*) ».

D'après cette ethnographie catalane relative aux usages du début du siècle — et très attentive aux archaïsmes —, les chiens de conduite, *les gossos d'atura*, et plus qu'une race particulière, la technique qu'ils mettent en œuvre, sont d'introduction récente. Joan Amades, en 1932, estime que leur adoption ne remonte pas au delà d'un siècle<sup>85</sup>. Sans doute diffusa-t-elle très progressivement, gagnant peu à peu les exploitations de faible envergure ou les zones d'élevage extensif. C'est aux années 1920 que se réfère Joan Lluís lorsque, décrivant le passage des grands troupeaux transhumants en Pallars, il évoque, dans le cortège des bergers, ces *rabadans* « qui ont aujourd'hui [1955] complètement disparu parce que les chiens les ont rendus inutiles »<sup>86</sup>. Apprenti contre chien, quelques anecdotes cerdanes gardent encore une mémoire fraîche et amusée de cette concurrence déloyale que se voyaient opposer, dans les années vingt, les *vailets*,

<sup>82</sup> Jean Soust, *Contribution à l'archéologie du pastoralisme béarnais*, p. 21.

<sup>83</sup> J. Vilà Valentí, « Una encuesta sobre la trashumancia en Catalunya », p. 432. Le terme brebis est ici à entendre comme le générique français « mouton ».

<sup>84</sup> Joan Lluís, *Records ...*, p. 92 : lexique.

<sup>85</sup> X. de Planhol, « Le chien de berger... ».

<sup>86</sup> Joan Lluís, *Records...*, p. 26.

les jeunes garçons loués saisonnièrement dans les mas de quelque importance : « Comment ça va, avec le nouveau ? » demandait à un berger l'ancien apprenti, congédié par l'arrivée à la ferme d'un chien de conduite. « Bien, lui répond l'autre... Puis dans un soupir : le problème, c'est qu'il ne me porte aucune claie ». Parmi les mille et un services que rendait le garçon, le déplacement des lourdes barrières qui forment l'*andà*, n'était pas le moins apprécié.

Responsables de la suppression des *rabadans*, les *gossos d'atura* ne le sont pas, en revanche, de celle des chiens de défense : un temps, dans les troupeaux pyrénéens, les deux ont coexisté<sup>87</sup>. *Gossos ramaders*, *gossos llobaters*, *mastins*, mâtins, ces chiens-là ont disparu avec les loups et les folkloristes en parlent au passé, en disent peu de chose, les connaissent apparemment mal. Ils rapportent à leur sujet quelques souvenirs emblématiques, toujours les mêmes : les colliers forgés à plusieurs rangées de pointes, parfois prolongés sur les épaules, qui les prémunissaient des morsures mortelles à la gorge ou de la griffe de l'ours et l'écho, omniprésent mais imprécis, de combats féroces. Ces chiens, il suffit pourtant pour les voir d'aller un peu vers l'ouest, là où demeure la figure de l'ours. Dans leurs troupeaux, parallèlement au labrit — le « berger des Pyrénées » — les éleveurs des vallées d'Aspe et d'Ossau ont conservé le patou, au pelage blanc, de haute taille et forte musculature.

« Ce sont des chiens blancs, parfois tachetés de noir ou de rouge, compacts, massifs, qui imposent le respect. Ceux qui ont les yeux injectés de sang sont particulièrement féroces, ils ont "la tripe mauvaise". Le mâtin, selon les dires de certains bergers, est une charogne »<sup>88</sup>. Du loup, par bien des aspects, le *mastí* apparaît, tel qu'ici, comme le double en miroir : « Au commencement du monde, explique une étiologie catalane, Dieu fit le loup pour veiller sur les grands troupeaux de brebis et de chèvres qu'il possédait. Le loup les garda avec beaucoup de diligence et de soin, jusqu'au jour où une bête mourut. Le loup la mangea et trouva sa chair si savoureuse qu'il décida de ne plus rien manger d'autre désormais »<sup>89</sup>. Cette proximité mythique des origines, tout comme la fragilité de la frontière qui sépare deux états toujours dangereusement réversibles, les bergers la savent, s'en méfient et la cultivent. Emoussée, l'agressivité des chiens de défense les rend inutiles. Olivier de Serres engage à ne les laisser soigner que par un seul berger, pour qu'ils gardent vis-à-vis des autres hommes, voleurs potentiels, toute leur férocité ; Miquel Agustí conseille,

<sup>87</sup> Certains clichés de Ricardo Compairé, publiés dans Severino Pallaruelo, *Pastores del Pirineu*, en témoignent pour l'Aragon, notamment la photographie p. 31, d'un petit berger flanqué d'un *mastín*, avec, en arrière plan, un chien de conduite. Ces clichés datent des années 1920-1940.

<sup>88</sup> Ernest Costa i Savoia, *Viatge amb els pastors transhumants*, p. 47.

<sup>89</sup> Joan Amades, *L'origine des bêtes, petite cosmogonie catalane*, p. 259. Pour une analyse plus complète de la place du loup et du chien et de l'équilibre auquel participent ces couples d'animaux, voir l'analyse de ces récits d'origine par Marlène Albert Llorca, *L'ordre des choses*, notamment pp. 193-207 et conclusion.

pour les entraîner, de les inciter à se battre entre eux, en veillant toutefois à ce qu'il n'y ait aucun vaincu, parce qu'il deviendrait alors craintif<sup>90</sup>. Excessive, la parenté avec les loups devient en revanche menaçante : les pâtres, précise Amades, veillent à monter en estive des chiens des deux sexes pour éviter, comme cela s'est parfois produit, que les loups couvrent les chiennes en chaleur ; car « inutile de dire que loups et chiens parvenus à ce degré de cohabitation, la sécurité du troupeau face aux attaques des loups était nulle »<sup>91</sup>.

Le jeu est donc subtil d'une domestication qui, sur le fil du rasoir, consiste à entretenir la sauvagerie en la canalisant : c'est pour qu'ils « conversent facilement avec les moutons et les brebis » et que celles-ci, comme les bergers, les différencient aisément des loups, qu'Olivier de Serres recommande de choisir les chiens de troupeau blancs ; et c'est pour qu'ils ne prennent jamais goût à la viande et aux os, qu'il conseille de ne leur donner que du pain, régime auquel Miquel Agustí ajoute « farine d'orge, petit lait, brouet tiède, fèves cuites ». Grandi avec les brebis dans la masse desquelles, par sa couleur, il se fond, nourri du pain des hommes<sup>92</sup>, le chien de défense accomplit ainsi sa tâche, qui est de « tous-jours estre en office près de son bétail, sans l'abandonner jamais, paissant, marchant, ou séjournant ; dont il se rend familier et doux »<sup>93</sup>.

Mais comment l'accomplit-il, concrètement ? « Le[s] chien[s] du bétail à laine ne doi[ven]t pas être aussi grand[s] et lourd[s] que [ceux] qui garde[nt] la maison, mais forts et robustes, et quelque peu prompts et légers pour combattre et pour courir, pour ce qu'ils ont de faire garde et sentinelle contre les loups, et de leur donner la chasse, et s'ils emportent quelque chose de les poursuivre et de leur faire lâcher prise ; et pour cette raison il vaut mieux que le chien soit plutôt long, que court et ramassé ». Plus développée, en l'occurrence, que celle d'Olivier de Serres, cette argumentation d'Agustí, prieur à Perpignan, est peut-être à considérer comme le fruit d'une observation, directe ou indirecte, de la pratique (locale ?). Elle décrit en tout cas de façon précise quatre attitudes, quatre moments, dans la tactique du chien, dans son déploiement : statique, il est cette sentinelle toujours présente au cœur du troupeau avec lequel il fait corps ; premier mouvement, en cas d'attaque, il donne la chasse : on comprend

<sup>90</sup> Miquel Agustí, *Llibre dels secrets d'agricultura*, pp. 176 v<sup>o</sup> et 177. Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture*, pp. 500-502.

<sup>91</sup> Joan Amades, « Vocabulari dels pastors », p. 151, article « gos ramader ». Sur cette proximité et l'accouplement des loups et des chiens, voir P. Sébillot, *Folklore de France. La Faune*, p. 28 : « On dit en Normandie et en Lorraine que lorsqu'une louve met bas, elle donne aussi le jour à un chien. » La louve le reconnaît à sa façon de boire, mais s'il en réchappe et s'attache à un maître, il risque un jour, retrouvant sa férocité, de le tuer. Même danger, en Wallonie, avec le petit de la chienne accouplée avec un loup.

<sup>92</sup> Le trait est ancien : au XV<sup>e</sup> s. « les douze chiens du troupeau de Gardane reçoivent une ration de blé de la moitié de celle des pâtres » (M.-Th. Kaiser-Guyot, *Le berger en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 63).

<sup>93</sup> O. de Serres, *ibidem*.

à ce qui suit qu'il s'agit d'écarter le loup du périmètre immédiat des bêtes, puisque son action ne le porte véritablement au loin que dans les deux derniers mouvements : poursuivre les prédateurs pour, en les combattant, leur faire lâcher prise.

Il existe peu d'études sur les chiens de défense au travail, mais leur ré-introduction récente en Rhône-Alpes a permis à René Schmitt quelques observations. L'assurance du chien vis-à-vis du prédateur s'affirme dans leurs premiers contacts : le plus souvent, un grognement ou une grimace du jeune chien, encore sans expérience, suffit à faire hésiter et fuir la bête sauvage, et les véritables affrontements sont, de ce fait, extrêmement rares<sup>94</sup>. Il faut, suivant en cela l'auteur, relativiser la portée de ce constat dans l'histoire : dans le contexte d'une faim plus pressante, de loups organisés en bandes et nombreux<sup>95</sup>, d'une rivalité plus explicite, les attaques étaient sans doute plus fréquentes. Il semble bien, pourtant, d'après Agustí, que le rôle du chien de protection est tout autant, sinon plus, offensif que défensif. On cultive son agressivité non pour qu'il résiste à un assaut mais pour qu'il le provoque : qu'il poursuive, combatte, soumette. Car sauf circonstance extraordinaire, point n'est besoin de tant d'acharnement pour seulement mettre en déroute les prédateurs : la seule apparition de l'homme, le plus souvent ses cris — de la huée au loup dont Sébillot collecte les diverses formes, jusqu'au « grand cri des bergers » qu'un jour de 1917, Etienne Lamazou, alerté par les clochettes de ses brebis, pousse à son tour contre l'ours<sup>96</sup> —, suffisent à faire détalé un agresseur à l'approche pour le moins furtive<sup>97</sup>.

Les chiens peuvent ainsi s'éloigner de l'enclos et courir à l'ennemi. Ils apparaissent en cela comme le prolongement, les émissaires des bergers qui eux, se tiennent autour du troupeau. Le danger, à ce moment là, réside en effet dans l'affolement des bêtes et dans leur possible dispersion, que les murets ne

<sup>94</sup> René Schmitt, « chiens de protection du troupeau », pp. 51-58. Les observations que rapporte par ailleurs l'auteur corroborent celles des anciens agronomes. La confiance établie avec les brebis repose bien à la fois sur la ressemblance physique avec le mouton et sur une intégration très précoce du chiot au troupeau, sans aucune familiarité avec l'homme — ce qui « ne veut pas dire absence de contact avec le berger ». Notons également que « le comportement du chien dans son travail de protection est inspiré par le comportement des brebis au pâturage » : avec un troupeau de Mérinos, qui pâture de façon très groupée, le chien trouve facilement sa place, est vite accepté, donc efficace ; face à des Suffolk qui, moins grégaires, restent en petits groupes dispersés, il suscite la méfiance et abandonne bientôt le troupeau. Voir aussi à ce sujet J.-F. Manauthon, *Le montagne des Pyrénées*, - Jacques Coly, *Le chien des Pyrénées, labrit et patou*, Privat, 1998 et *Chiens de conduite, chiens de protection*, programme Life 1998.

<sup>95</sup> On tua en France 2131 loups en 1823, 1300 en 1883. Leur diminution s'accélère et les captures annuelles tombent en dessous de la cinquantaine vers 1910 (Robert Hainard, *Les Mammifères sauvages d'Europe*, p. 165).

<sup>96</sup> Etienne Lamazou, *L'ours et les brebis*, p. 187.

<sup>97</sup> « Le loup chasse plus en rampant et en bondissant sur sa proie qu'à la course, ce qui est assez contraire à l'opinion ordinaire » (Robert Hainard).

sauraient totalement empêcher : le groupe risque peu ; c'est pour la brebis égarée que rôdent les carnassiers, sur elle que pèse la véritable menace. Le péril est donc le même qu'en cas d'orage, et la réponse est sans doute identique : encercler le troupeau, le contenir, et de force maintenir sa cohésion. Les cabanes secondaires ou les abris de fortune qui bordent l'enclos, l'habitude qu'ont les bergers de coucher dehors et ne dormir que d'un œil, ne visent donc pas tant à parer à l'assaut frontal de bêtes sauvages qui les braveraient tout ensemble eux et leurs chiens qu'à, immédiatement, entourer le troupeau et le rassurer. Et dans cette tâche-là, le petit mur de clôture est un auxiliaire efficace.

Derrière une panique apparente et le cadre faussement démantelé de la *pleta*, se cache donc une stratégie qui met en jeu, dans un temps et un espace ordonnés, selon un déroulement réglé sinon prévisible, les acteurs et les organes d'un système complexe. Celui-ci repose sur une frontière, l'enclos, et autour d'elle sur des couples mouvants, qui se recomposent en différentes figures et dont les membres tiennent des rôles tantôt identiques et redoublés, tantôt dissemblables et complémentaires : troupeau et chiens agrégés lors de l'alerte, chiens et bergers ensemble pour faire fuir ours ou loups, bergers et troupeau pour le retour au calme, chiens et loups pour l'affrontement. Ce système a certes pu varier au cours du temps, et l'approche qui en est faite ici n'offre qu'une trame grossière, et toujours hypothétique, de son fonctionnement : la disparition des prédateurs, le remplacement des chiens de protection par ceux de conduite, la réduction consécutive des équipes de bergers, ont imposé des réajustements successifs, notamment l'utilisation du chien pour encadrer les bêtes et non plus pour les défendre.

## 2. La *pleta* et l'enroulement du troupeau

De cette organisation, l'esprit, pourtant, est demeuré : « Les bêtes avaient l'habitude. On avait une baraque, là-bas, où on dormait, et ces bêtes, on les rassemblait là (*apletàvem*), chaque année. Et quand venait la nuit, d'elles-mêmes, elles y allaient... Elles n'étaient pas enfermées, ni rien : juste là. Maintenant on ne les laissait pas partir, hein ! Quand il pleuvait, parfois, elles voulaient partir mais on les faisait rester ». Ce témoignage récent n'expose pas les vestiges d'une technique révolue — toute pratique, en son temps, est complète — mais le cœur d'une tactique déclinée différemment selon les contextes, les usages et les risques.

Ce cœur, ce noyau commun, c'est une « formation » particulière du troupeau, sa concentration autoritaire en un groupe agglutiné qui n'est pas statique mais en perpétuel remous, en tension : l'impulsion centrifuge des brebis constamment réprimée par leurs gardiens (bergers, chiens de conduite) donne aux bêtes situées à la périphérie un mouvement de course circulaire qui est, à proprement parler, cet enroulement plus ou moins serré du troupeau évoqué par un terme rencontré sous la plume de plusieurs auteurs : *roclar*, *rotllar*. On

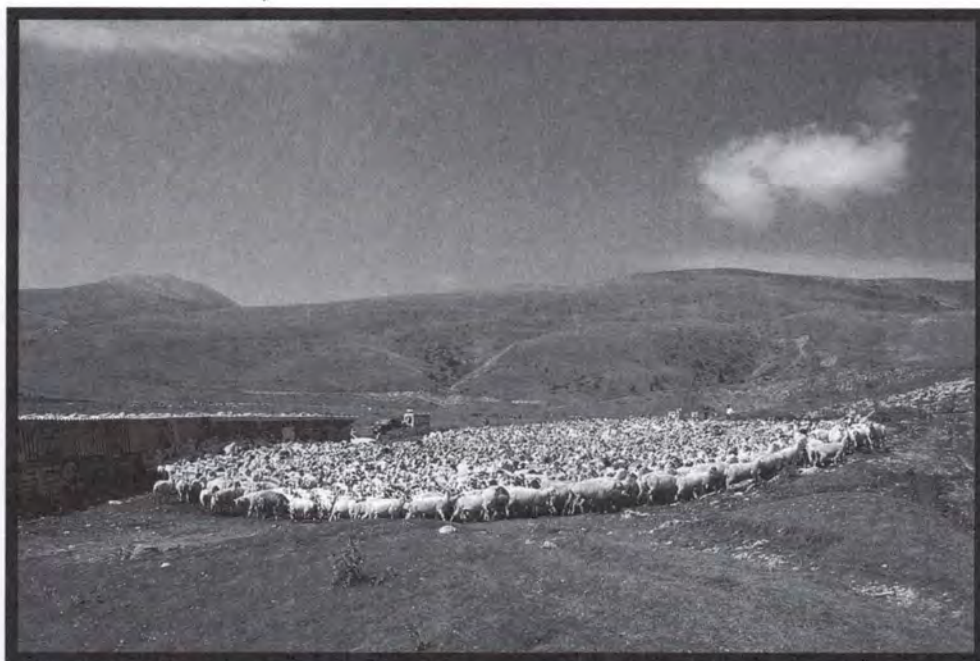


Photo 15 : *roclar, rotllar*... l'enroulement du troupeau rassemblé pour le tri des agneaux (Pla d'Anyella, 1998).



Photo 16 : au centre du cercle. Troupeau du Pla d'Anyella (race *ripollesa*).

a vu les bergers recourir à ce procédé, pour parer à la menace de la dispersion, en différents lieux et circonstances : de jour ou de nuit, dans l'enclos ou sur le parcours, face à l'orage comme aux bêtes sauvages (on l'observe aussi lors des tris et de diverses manipulations). Il joue d'un caractère bien spécifique des brebis (on les dit à la fois confiantes, têtues<sup>98</sup> et très craintives) et d'une disposition naturelle — le fameux instinct grégaire — dont les pâtres ont forcé l'amplitude et qu'ils déploient, ou laissent se déployer, par degrés. Est-ce le fait de cet aménagement subtil et ancien du comportement des bêtes ? Par une interaction remarquable, le grégarisme du troupeau constitue aussi un facteur d'intégration du chien de défense : celui-ci trouve rapidement sa place, rapporte René Schmitt, parmi des Mérinos de Rambouillet, qui pâturent groupés, tandis qu'il reste à l'écart des Suffolk, qui paissent éparpillés, et les abandonne rapidement<sup>99</sup>.

D'emploi très courant dans la partie pyrénéenne de la Catalogne — Ribagorça, Pallars, Cerdagne, Ripollès, Capcir, haut Conflent —, le mot *pleta*, selon Coromines, se raréfie en descendant des pré-Pyrénées vers le sud et du haut Ter vers l'est<sup>100</sup>. En dehors du domaine linguistique catalan, il est extrêmement présent et fortement enraciné en Vall d'Aran et s'étend jusqu'au Larboust ; sur le versant aragonais, il est très fréquent dans les vallées de Bénasque et Gistain, et se trouve encore à Bielsa : toujours, donc, dans la partie axiale de la chaîne. À ce cadre géographique homogène répond *a priori* une certaine unité sémantique : la *pleta* est en général, toujours selon Coromines, un lieu fermé par une clôture pour y rassembler du bétail. Dans le détail, cependant, le nom recouvre une certaine diversité<sup>101</sup>. Celle-ci peut tenir au matériau de l'enclos, au lieu de son implantation, enfin à l'objet même ainsi désigné.

Fixe, la clôture est faite de pierres, ou de pierres et branches ; mobile, elle est le plus souvent constituée de barrières de bois, ou de filets tenus par des piquets. Le premier type est installé sur les pâturages d'altitude (pierres uniquement dans l'Est des Pyrénées, pierres et branches signalées dans les Pyrénées centrales), dans le cas du second, *pleta* est employé pour *andà*.

La notion de fermeture paraît ainsi fortement liée à celle de *pleta*. Elle n'en constitue pas, pourtant, la seule composante : si Coromines, à la suite d'Aguiló, met l'accent sur l'enclos, selon Krüger, le terme *pleta* désigne un ensemble : tout à la fois l'enceinte et le lieu où se rassemble le troupeau. Il note

<sup>98</sup> Affectueuses : *cariñoses* ; *tossudes*.

<sup>99</sup> René Schmitt, *ibidem*. Or les chiens de défense ont depuis longtemps disparu des îles britanniques, tandis qu'ils sont d'utilisation très ancienne et demeurés très tardivement en Espagne, notamment en relation avec les grandes transhumance (X. de Planhol, et R. Schmitt).

<sup>100</sup> Coromines, *diccionari etimològic*, article *pleta*.

<sup>101</sup> Celle-ci est résumée ici d'après Fritz Krüger, *Los Altos pirineos, vol. II : cultura pastoril*, p. 55 ; Coromines, art. *Pleta* ; Amades, art. *Pleta* dans *Vocabulari dels pastors*, et A.-Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, p. 21.

d'ailleurs, à côté d'une majorité de contextes à enclos, une série d'acceptions où l'emplacement, plus que la clôture, motive le nom : à Salardú, en Vall d'Aran, *pleta* peut signifier un endroit sans palissade ni muret ; à Litera, une cabane de bergers ; à Senet, et à Roda (Ribagorça), les formes *pl'étel's* et *pletiu* désignent respectivement un plat en montagne et un bon pâturage, tous deux favorables à l'installation d'une *pleta*.

De ces formes *pletiu* et *pletil*, Coromines observe qu'elles sont situées géographiquement en Vall d'Aran et Ribagorça pour la seconde, et dans la partie occidentale des Pyrénées catalanes (Ribagorça, Pallars et Urgellet) pour la première, et qu'elles y désignent non plus un parc mais « un endroit plat de haute montagne, non enclos, où le bétail passe la nuit l'été ». Voyant alors en ces termes des dérivés de *pleta*, il les interprète comme l'équivalent local de la *jassa* qui, ailleurs en Catalogne, nomme le reposoir à troupeau ouvert, non ceinturé.

Du bois à la pierre, du fixe au mobile, de *l'andà* à la *jaça*, du champ au pâturage, de l'ouvert au fermé, le nom s'avère finalement plus touffu qu'il n'y semblait et dans la série de matières, d'espaces et de concepts qu'il balaye, il paraît tout compte fait bien arbitraire de retenir comme dénominateur commun la notion de clôture. Un dernier couple d'oppositions en main et toujours muni du dictionnaire de Coromines, il convient, pour démêler la question, de s'engager un peu sur les chemins de l'étymologie.

Deux racines ont été proposées entre lesquelles, rapporte Coromines, Meyer-Lübke et Krüger hésitent : PLECTA et \*PLICTA. La première vient du latin vulgaire PLECTA, « entrelacement, tissage », qui s'applique en particulier à des tressages végétaux. Mais Coromines réfute cette forme, qui aurait donné *plieta* ou *pleieita* en gascon et aragonais et *plita* en catalan, et argumente en faveur de la seconde hypothèse : sur le modèle de STRICTA qui donne *estreta*, ou de D(I)RECTA qui donne *dreta*, \*PLICTA fournit « une base phonétique parfaite » pour *pleta*.

Forme contractée du participe passé du verbe PLICARE, PLICTA signifie « pliée ». Cette voie simple n'est pourtant pas celle que suit Coromines, qui dirige alors son raisonnement vers APPLICARE, sous le motif que ce verbe, en latin classique, n'est pas toujours distingué du précédent. Leurs sens, pourtant, diffèrent : APPLICARE renvoie à l'idée d'adossement, d'appui, et, secondairement, mais au sens figuré, d'union, de lien, d'attache. L'intérêt que manifeste Coromines pour ce cheminement pour le moins sinueux, se comprend en fait à la lumière de la signification qu'il cherche à atteindre, et qui n'est autre que celle de la première étymologie : \*PLICTA, résume-t-il en introduction, est « sans doute contraction de (AP)PLICITA, ancien participe du latin PLICARE ou APPLICARE, probablement avec le sens d'ensemble de bois liés, ou pierres appliquées à d'autres, pour former l'enclos ou le parc ». APPLICARE lui permettait ainsi de retrouver le matériau même de l'enceinte et son agencement, c'est-à-dire de revenir, par

une hypothèse phonétiquement correcte, à la notion d'entrelacs végétaux ou d'amas lithiques sans lesquels ne pouvait se concevoir cette clôture qui, selon lui, définissait la *pleta*.

Or le champ sémantique dans lequel ce nom prend place est orienté par un dernier couple de pôles, celui des espèces animales : ovin / bovin. S'il existe, signale Coromines, une *pleta de les vaques* dans la Serra del Verd, un *Pletiu de les Vaques* à Aós, si, précise Schmitt, à Cazaux de Larboust et à Bielsa, « on enferme aussi des vaches dans des *pletas*, mais rarement », la *pleta*, d'une manière très générale et certaine, est destinée au menu bétail, aux brebis.

Pour traduire et expliquer *PLICARE*, le dictionnaire de Benoist et Goelzer donne trois verbes, « plier, ployer, replier », et deux exemples : « *[serpentem] se in sua membra plicantem* (Virgile) — le serpent se repliant sur lui-même ; *historia artissime plicata* (Sénèque) — histoire étroitement resserrée, recoquillée »<sup>102</sup>. Appliqué à quelque chose de retroussé, ou rebroussé en forme de coquille, « recoquillé » a donné également, avec l'influence de l'ancien français *ville* « vis », l'adjectif recroquevillé.

Du serpent qui se replie sur lui-même, c'est-à-dire qui se love, à la coquille et à la vis, puisque l'on peut créditer les deux lexicographes d'une traduction motivée, *PLICARE* semble donc décrire toujours un même mouvement, celui, circulaire, spiralé, de l'enroulement : le mouvement même du troupeau ovin, *rotllar*, lorsqu'il se rassemble ou lorsqu'il est rassemblé par les bergers à la *pleta* ou sur le parcours.

Ainsi le terme *pleta* ne renvoie pas — ou secondairement — à une architecture de pierre ou de bois mais à l'une des attitudes les plus caractéristiques du troupeau et au lieu où celle-ci, principalement, se manifeste. En Pallars, en Cerdagne, où les mots *pleta*, *pletiu*, *apletar*, *apletivar*, sont très usités, c'est bien cette notion de resserrement, de contraction, de repliement des bêtes après leur déploiement sur le pâturage qu'ils évoquent, et non celle d'enfermement. L'étymologie conforte donc l'observation du bâti : auxiliaire facultatif de la garde et de la protection des brebis, l'enclos ne constitue ni la pièce essentielle du site, ni le support de sa dénomination. Mais que les philologues et les ethnographes s'y soient trompés montre qu'il en était peut-être devenu l'emblème : à mi-hauteur, à demi-fermé, à demi-ruiné, ce muret de pierres qui matérialise une limite et projette aussitôt son franchissement, incarne toute l'ambiguïté du comportement des ovins — leur extrême soumission, leur extrême obstination —, et signifie toute la subtilité que réclame leur conduite<sup>103</sup>.

<sup>102</sup> Eugène Benoist et Henri Goelzer, *Nouveau dictionnaire latin-français*, éd. Garnier frères, Paris, 1912.

<sup>103</sup> Aux éleveurs actuels, qui se sont spécialisés dans l'élevage bovin et pour qui le troupeau ovin n'est plus qu'un souvenir d'enfance, les brebis semblent d'une conduite beaucoup plus délicate et complexe que les vaches.

## B. Archéologie d'un geste

Si les brebis, d'ordinaire, « ne bougent plus » une fois qu'elles sont groupées pour la nuit — c'est bien la raison de l'efficacité des sonnailles des *guardians*—les juments, elles, « courent plus la nuit que le jour ». Jamais enfermées, elles broutent et se déplacent et du soir au matin leurs mouvements s'étirent dans l'obscurité. Les bergers les suivent à l'oreille aux vibrations profondes de leurs cloches, de toutes les plus graves<sup>104</sup> : « à cette époque, il y avait plus de bétail, du gros bétail et de tout. Et on entendait, la nuit, les sonnailles que portaient ces bêtes, un son très beau, la nuit : tout était tranquille et on entendait ce bétail, parce que les juments, elles mangent toute la nuit ».

### 1. Echappées

Dans le calme ou l'agitation nocturne des bêtes, il existe donc une gradation. Les vaches y tiennent le milieu : moins remuantes que les juments, plus indociles que les brebis, elles sont, au soir, non seulement regroupées (*apletades*) mais aussi enfermées (*tancades*), derrière les murs élevés et les portes étroites des *corrals*. Les montagnes en comptent le plus souvent deux, étagés, qui correspondent à la progression de la *vacada* au cours de l'été. Celui du bas, le *corral de l'Orri d'en Corbill*, à Enveig, sert aux mois de juin et septembre-octobre qui encadrent la dépaissance sur les plas sommitaux. L'objectif de cette épaisse ceinture de pierres n'est plus, cette fois, de signaler une limite mais de contraindre et retenir des animaux toujours susceptibles de s'évader.

Moins soumises que les brebis, les vaches n'agissent cependant pas par excès de sauvagerie, mais par excès de mesure : par prémonition plus encore que par expérience, elles « savent le temps de monter à la montagne et de descendre » et cette appréhension plus qu'humaine des rythmes de la nature fait fi de la rigidité des calendriers pastoraux. À l'automne, surtout, c'est donc souvent contre leur gré qu'il faut, de crainte de les retrouver prématurément au village, maintenir les vaches en altitude.

Cette prescience de l'humeur des saisons, dont on s'attendrait à ce qu'elle soit ambivalente, qu'elle appelle les bêtes tant vers le haut que vers le bas, semble opérer une attraction préférentielle vers l'espace domestique des terroirs. La mémoire des vachers insiste en tout cas sur ces échappées vers l'aval, marquant la force de l'attachement qui, passé le meilleur de l'estive, lie les vaches à l'étable, à la maison.

<sup>104</sup> Les cloches des juments, en tôle pliée comme celles des vaches et des brebis, mesurent de 30 à 40 cm de long. Les battants sont en os et le plus souvent en dents d'équidés.

Bien différente est l'indépendance des juments. De ce bétail dont ils ont également la charge mais qu'ils se bornent à surveiller de loin puisqu'il « va toujours à part », les gardiens de la *vacada* soulignent la tendance naturelle à monter : au cœur de l'été, les juments se plaisent au plus haut, sur les crêtes, qu'elles aiment parcourir. Elles sont les dernières à quitter l'estive (le 10 novembre au début du siècle, selon les contrats d'embauche des gardiens), mais il arrive qu'elles aussi descendent trop tôt dans l'automne. À Enveig, lorsque la montagne n'était pas encore clôturée, il appartenait alors aux vachers, depuis l'Orri d'en Corbill, de les repousser vers le haut. Ils usaient, pour cela, d'un procédé bien particulier : « Si elles descendaient, on devait courir, la nuit, pour les faire battre en retraite. On avait un bidon de fer blanc, on faisait du vacarme, et alors elles remontaient. [...] Un bidon avec des pierres dedans. [...] ou bien une faux »<sup>105</sup>.

Ces cailloux qui s'entrechoquent dans du fer blanc, on les retrouve ailleurs en contexte pyrénéen mais face aux bêtes sauvages cette fois. En Ossau, pour faire fuir le loup, il « fallait faire du bruit avec la ferraille. Ils mettaient des cailloux dans les "pegas" (bidons métalliques) et ils secouaient ». En vallée d'Aspe, caisses et casseroles étaient utilisées aux mêmes fins<sup>106</sup> tandis qu'en Rouergue, les sons d'effroi produits pour éloigner les nuisibles, corbeau, renard, associent aux cris le martèlement « d'ustensiles métalliques (lame de faux, morceau de ferraille, poêle, etc.) à l'aide d'un caillou ou d'une batte improvisée »<sup>107</sup>.

Aux écarts de l'errance nocturne du plus sauvage des animaux d'élevage répond donc, du côté des hommes, l'embryon d'un charivari. Réponse impromptue et pourtant réglée : les lames de faux ne sont montées sur ces basses estives que pour remplir cet office qui consiste, dans la hâte d'un mauvais réveil, dans la course et l'alarme, à défendre une limite. Mais de quel agresseur ? Cheval et vacarme profus esquissent à eux seuls une silhouette, évanescence encore mais que l'on pressent familière. C'est à son décor que l'on reconnaît le personnage : sur la scène urbaine ou villageoise des carnivals méridionaux, hommes-chevaux et tapage infernal participent du théâtre festif où se joue chaque année, à l'initiative de la jeunesse, « le retour des morts »<sup>108</sup>. De ces chevaux-jupon, ou chevaux de bois, qui dansent et bondissent à la mort de

<sup>105</sup> En faisant les relevés topographiques du site 7 de l'Orri d'en Corbill, nous avons effectivement trouvé des lames de faux, à demi-enterrées et cachées par les genêts, à proximité de la cabane. Elles restèrent énigmatiques — aucun témoignage n'étayant l'hypothèse d'une fauche en altitude, pour les périodes récentes — jusqu'à ce que cet entretien nous dévoile leur usage probable.

<sup>106</sup> Louis Espinassous, *Le loup, l'ours et le pastou*, p. 20.

<sup>107</sup> J. Coget, *Sons et musiques autour de l'animal*, pp. 135 et 137.

<sup>108</sup> Voir à nouveau Daniel Fabre : *La fête en Languedoc*, en particulier pp. 210-211, ainsi que ses articles déjà cités (« Juvéniles revenants », « Le sauvage en personne »). Sur le charivari : J.-C. Schmitt et J. Le Goff (dir.), *Le charivari*.

l'hiver, Jean-Claude Schmitt a mis en lumière l'antiquité et la riche signification. Variation paysanne d'un rite folklorique dont le tournoi offre le modèle aristocratique, la danse des chevaux de bois s'inscrit, au Moyen Âge déjà — et dans le diocèse d'Elne —, dans le cycle des fêtes printanières de la jeunesse. Elle y prend place au cœur de l'église où reposent les ancêtres, déroule ses pas dans les rues des villages, envahit les cimetières. Pour la condamner, les clercs, au XIII<sup>e</sup> siècle, en reprendront encore mais en les inversant, le sens et les motifs : d'une danse qui rassemble la jeunesse et qui, pour accompagner le passage d'un âge à l'autre, la place sous le signe d'une mort symbolique, ils feront l'exemple édifiant d'une danse sacrilège, menant à la mort véritable dans les flammes de l'enfer<sup>109</sup>.

Dans le Luchonnais et le Béarn contemporains, un écho à ces rites anciens permet d'éclairer plus directement le témoignage cerdan. Le carnaval, ici, se prépare aux marges des terroirs, entre proche et lointain, entre haut et bas, aux granges d'altitude. C'est dans ces bordes où les cadets résident parfois tout l'hiver pour garder le bétail, qu'initiés par eux, les jeunes confectionnent le bonhomme Carnaval. Et c'est de là-haut qu'avec lui, au soir de Mardi-Gras, ils descendront en une cohorte bruyante « prendre possession du village », y faire régner « l'ordre inversé de la fête ». En Béarn, l'invasion des masques depuis les fermes d'altitude se fait, note Serge Brunet, « à coups de retentissants "anhilhets" (cris comparés aux hennissements ; "irinzinà" chez les Basques) »<sup>110</sup>.

A l'Orri d'en Corbill à l'automne, mi-montagne et fin de saison disent, à l'inverse, le double déclin de l'espace et du temps. Que le tintamarre esquissé là par les gardiens des troupeaux s'adresse aussi, symboliquement, aux âmes des morts — ces âmes que les juments, libres par les monts, incarnent ou fréquentent — le fait est confirmé, à Enveig même, par un autre témoignage.

A mitant d'été, fin juillet - début août, le dépiquage des blés impose aux bêtes équines un intermède dans l'estive. Quelques jours durant elles reviennent au village, travaillant dans les cours de ferme et passant la nuit au pré, un pré communal souvent, ouvert expressément pour elles et les vaches de travail<sup>111</sup>. On délègue à leur surveillance les enfants de la maison : « *Prat comú i Tudoret*, on y mettait les juments pour dépiquer. C'était les deux frères de ma mère : le grand frère avait fait peur à Jepeto, parce que comme il était plus âgé, le jour il travaillait, et comme le jeune n'avait pas à travailler autant, il lui faisait garder les juments, jusqu'à minuit, au pré commun. Il devait être jeune — dix ans —, l'autre en avait dix-huit ou vingt. Et à minuit — j'en ris parce que... Un fourire, et ma mère encore plus — le grand avait attrapé des chaînes et faisait froter les chaînes sur le chemin. L'autre a pris peur, il est rentré à la maison en

<sup>109</sup> J.-C. Schmitt, « Jeunes et danse des chevaux de bois... ».

<sup>110</sup> Serge Brunet, « Place des vivants, place des morts dans les Pyrénées centrales », p. 70.

<sup>111</sup> Du 25 juillet au 10 août, selon les règlements de pacage du XIX<sup>e</sup> siècle.

courant ! Il ne voulait plus aller garder les juments, disait-il, il avait peur. Alors son grand frère lui a dit : "Tu viendras me la montrer, la peur, je ne la connais pas !". Ils leur faisaient passer, la peur de garder les juments ».

Des chaînes que l'on traîne sur un chemin, le bruit est, ici encore, suffisamment précis pour raviver l'imaginaire dont il demeure comme l'emblème. Dans le registre convenu des manifestations de l'au-delà, cette empreinte sonore reconnaissable entre toutes signe le passage funeste du Char des Âmes : « Certaines personnes, rapporte Charles Joisten pour l'Ariège en citant M. Moulis, prétendent avoir souvent entendu, la nuit, un grand bruit insolite semblable à celui que feraient plusieurs grosses chaînes de fer traînées à terre. Ce bruit est provoqué, paraît-il, par un char invisible, le *carre*, qui parcourt les airs traîné par des dragons », parfois par des chevaux, par des vaches le plus souvent. La charrette « fait la tournée pour ramasser les âmes de ceux qui meurent »<sup>112</sup>.

Cette autre face du paysage, qu'un cliquetis rauque suffit à dessiner, le calendrier en affermit encore les contours en même temps qu'il éclaire la dimension coutumière d'une simple farce fraternelle. Le dernier dimanche de juillet, la Cité de Carcassonne voit elle aussi, mais à une autre échelle, resurgir dans la verdure, la verveur et la bombance, les Peurs de Carnaval (*las Paurs*) : comme en février, la jeunesse s'empare du quartier, l'entraîne dans ses rondes et ses quêtes, joue les revenants. À l'intérieur même des remparts, le Pré des jeunes ou Pré-haut, mitoyen du cimetière, du « pré des morts », forme l'un des cœurs de la fête et deux couplets, chantés pour la circonstance, soulignent qu'à travers lui s'ordonnent corrélativement une circulation saisonnière des morts et une typologie et une topographie des herbages<sup>113</sup>.

L'anecdote recueillie à Enveig paraît tenir un semblable langage. Voici la touffeur de l'été, l'abondance dorée de la paille et du grain, et voici la fraîcheur qui tombe sur les prés du bord du Carol, le frémissent inquiet des peupliers, leurs ombres indistinctes. À deux pas du village endormi, à minuit au pré commun, face aux juments sauvages qu'un simulacre d'enfer désarme, sourd l'écho d'une peur enfantine et profonde que le rire, comme à Carnaval, démasque, libère, dénoue. Précise, reconnue et nommée, cette « peur de garder les juments », propre à la prime adolescence et dont la jeunesse faite se moque, cache à l'évidence celle de la troupe invisible et funèbre dont tout favorise l'apparition : l'heure et la date — temps incertains de la canicule<sup>114</sup> — l'irruption

<sup>112</sup> Charles Joisten, « Les êtres fantastiques dans le folklore de l'Ariège », p. 49.

<sup>113</sup> D. Fabre, *La fête en Languedoc*, pp.146-148. « *Quand èrem vius / Passèguem pels cotius / Ara qu'èm mòrts / Passem pels òrts* » : le pré apparaît bien comme cet espace intermédiaire autour duquel se distribuent les herbages sauvages (*cotius*, jachère) et les herbes domestiques, familières, du jardin.

<sup>114</sup> La canicule dure du 20 juillet au 10 août.

des hautes silhouettes équines dans le sage découpage des terroirs, et la correspondance que leur présence souligne, entre deux herbes collectives, celle de la montagne dont elles descendent, celle du pré — commun — où elles déploient, momentanément et comme en réduction, leur errance nocturne.

## 2. *Métamorphoses*

Familiers des défunts, tous les animaux, sans doute, le sont un peu. Mais dans l'inégale communication qui s'établit entre les morts et les vivants, vache et jument tiennent, chacune à sa place, un rôle particulier. Les relations des rencontres insolites qui, par bribes, instruisent ceux d'ici-bas du cheminement des âmes, mettent en scène et en espace la différence des tempéraments des deux espèces. Si les juments annoncent la présence des revenants, aux vaches au contraire — comme aux chiens — revient la vision prémonitoire du décès des personnes les plus proches, membres de la maisonnée, du voisinage, du village. Dans la culture des villages asturiens des *vaqueiros de alzada*, où Maria Cátedra l'a mise en lumière<sup>115</sup>, cette faculté qu'on prête aux bêtes bovines s'assortit, comme en Cerdagne, d'une aptitude à la prédiction météorologique. Prescience du temps qui vient et de ceux qui partent relèvent d'une même propension à s'aventurer, prudemment, au delà des limites du monde visible.

De ces voyages, les récits du folklore se font également les narrateurs. Sous le titre *La vache qui fréquente les morts*, Charles Joisten, toujours pour l'Ariège, rapporte le témoignage de deux personnes selon lesquelles certaines vaches, la nuit, se verraient réquisitionnées par le diable pour tirer le char des âmes. Elles en reviendraient épuisées, au petit matin, les cornes constellées des gouttes de cire tombées des cierges dont elles ont éclairé les défunts. Cette peine qu'elles prennent ainsi à faire progresser les âmes, les rend, ici encore, bien proches de leurs maîtres : ce sont leurs efforts communs, prière, offrandes et pénitence pour eux, pour elles ce dur labeur nocturne, qui faciliteront l'accès de leurs morts — communs eux aussi puisqu'ils sont de leur maison —, au repos éternel.

Fruit de leur parfaite domesticité, la bonté des vaches pour les trépassés précise, a contrario, le lien selon lequel ceux-ci s'apparentent aux juments : agressifs, menaçants, « à bien des égards, *les morts sont sauvages* » rappelle Maria Cátedra, en préambule à la question du moment du « franchissement de la frontière » de mauvais à bon mort. Car comme pour toute chose, « être mort exige un apprentissage, un temps de domestication préparatoire à un nouvel ordre »<sup>116</sup>.

<sup>115</sup> Maria Cátedra, « Entre bêtes et saints ».

<sup>116</sup> Maria Cátedra : « Entre bêtes et saints », p. 76.

Monture des revenants aristocratiques ou réceptacle des âmes paysannes, le cheval côtoie depuis très longtemps l'armée des ombres. Partageant son errance et les mêmes vicissitudes historiques, il fut, comme elle, largement diabolisé : des chevaux au souffle de feu au destrier monstrueux repu d'âmes damnées du Comte Arnau<sup>117</sup>, les cauales fantômatiques qui traversent les croyances, les visions et les légendes de la littérature ou du folklore ont bien souvent la couleur de l'enfer. Le caractère historique de ce rejet presque exclusif du côté des mauvais morts est notamment souligné par un récit, lointain dans le temps mais proche dans l'espace — l'Ariège toujours —, qui offre un quadruple intérêt : dans un décor sinon montagnard, du moins escarpé, dans une progression *post-mortem* qui n'est pas celle du purgatoire mais qui revêt « la même fonction de purification "à temps" »<sup>118</sup>, il met en scène, en contiguïté mais en inversant leurs valeurs respectives, le bœuf et le cheval.

Construit comme un *exemplum*, avec le souci d'administrer la preuve, ce récit dont l'inquisition de Jacques Fournier a recueilli quatre versions et que E. Le Roy Ladurie commente en l'intitulant le *mythe du cheval*, décrit les réincarnations successives qui permirent à un mauvais homme (un meurtrier), de devenir un bon chrétien (un cathare). Le voici, à travers la version qu'en donna lors de son interrogatoire Arnaud Sicre : « Un homme avait été méchant et assassin. Quand cet homme mourut, son esprit entra dans le corps d'un bœuf ; ce bœuf eut un maître dur, qui le nourrissait mal et qui le lardait des piqûres d'un grand aiguillon. [...] À la mort du bœuf, cet esprit entra dans le corps d'un cheval, [...] propriété d'un grand seigneur qui le nourrissait bien ». Un jour qu'il était poursuivi par ses ennemis, celui-ci s'engagea de nuit « à travers des rochers pleins d'aspérités » et le cheval y perdit un fer. À la mort du cheval, l'esprit se réincarna en un bon chrétien. Revenu, avec un compagnon, à l'endroit où, cheval, il avait autrefois perdu son fer, il s'en souvint et le retrouva<sup>119</sup>.

Dans leur forme et leur structure, les étapes de la métempsychose transposent et reflètent celles du purgatoire. Les deux parcours, l'orthodoxe et le cathare, suivent une même scansion, un allègement progressif et des peines et du corps, une montée par degrés vers le bien. Du bœuf au cheval, l'aiguillon qui accomplit la métamorphose inflige des piqûres qui constituent l'un des châtiments ordinaires des âmes en peine : harcelées tantôt par les « vapeurs ardentes » et tantôt par « le sol brûlant », celles que Dante voit en Enfer tentent vainement de se protéger de la main contre ces assauts comme le font, l'été, les

<sup>117</sup> Cf. le texte de la chanson du Comte Arnau, considérée par Joan Amades comme « le document le plus archaïque » du chansonnier catalan : « - *Què és aquest soroll que sento, comte l'Arnau ? què és aquest soroll que sento, que em dona espant ? / - És el cavall que m'espera, muller lleial. / - Baixeu-li grana i civada, comte l'Arnau. / - No menja gra ni civada, muller lleial, sinó ànimes damnades, si n'hi donau* ». *Cançons de Catalunya mil·lenària, Planys i llegendes*, enregistrement CD dirigé par Jordi Savall, éd. Astrée, 1991, Livret du disque, (texte d'Antoni Sàbat).

<sup>118</sup> J. Le Goff, *La naissance du purgatoire*, (Gallimard, Quarto), p. 976.

<sup>119</sup> E. Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan*, p. 436.

chiens, « soit avec le museau, soit avec la patte, quand ils sont mordus par les puces ou par les mouches ou par les taons »<sup>120</sup>.

Mais du bœuf au cheval, la transformation semble ici gauchir quelque peu le schéma précédent : le bœuf incarne un mauvais mort, lourd encore de la faute qu'il doit expier tandis que le cheval s'aventure, aérien déjà, par les sommets où, au terme d'un ultime abandon, son salut s'accomplira. Qu'il s'agisse là de l'une des configurations possibles du couple que forment les deux espèces dans les représentations de l'au-delà, d'autres cultures montagnardes semblent l'attester : dans le légendaire alpin, observe Lutz Röhrich, « les revenants et les âmes pécheresses apparaissent souvent sous les apparences d'un bœuf ou d'une vache »<sup>121</sup>.

L'existence de cette variante ne peut trouver sa raison seulement dans le mouvement historique de l'inférialisation d'un motif. Que les deux termes changent de contenu éclaire, au delà d'une simple inversion, la structure de la relation bovin/équin et ce qu'elle sert à penser ici : dans les parages immédiats de la mort, le couple se partage l'intervalle de temps durant lequel, trop proche encore, le trépassé rôde, imposant aux vivants sa présence. Vache médiatrice et jument sauvage ou bœuf pesant et cheval aérien, la figure importe donc moins que le chemin qu'elle décrit : la vache est au plus proche, le cheval au plus loin. En occupant à deux cet espace et en y prenant chacune sa place, les deux espèces le dédoublent et, par cette division, instaurent sa finitude et sa discontinuité ; ainsi contribuent-elles peut-être à donner prise à une représentation de sa traversée par le défunt, et à la négociation de ce parcours par les vivants<sup>122</sup>.

Fruit du jeu de leurs oppositions et de leurs ressemblances, la position relative des vaches et des juments par rapport à l'homme semble donc stable. Pour prendre en charge, néanmoins, cette dissolution progressive du mort, il ne suffit pas que les deux espèces soient complémentaires, ni même qu'elles soient, comme c'est le cas, contiguës. Il faut encore que, complémentaires et contiguës, elles puissent signifier la transformation du même.

C'est donc l'image de la métamorphose qui achève le dessin de cette relation. Or à celle qu'accomplit l'aiguillon du petit *exemplum* cathare en répond une autre, lointaine sans doute, mais dont les motifs et la structure coïncident trop pour qu'elle soit écartée.

« Dans les temps les plus reculés, raconte une étiologie lettone, Dieu et le diable vivaient comme de riches paysans. Le diable avait des vaches noires sans cornes, avec des sabots non fendus, et Dieu n'en avait pas. Comme le

<sup>120</sup> Dante, *La Divine Comédie - Enfer*, XVII, v. 46-51, cité par J. Le Goff, *La bourse et la vie*, p. 103.

<sup>121</sup> Lutz Röhrich, « Le monde surnaturel dans les légendes alpines », *Le monde alpin et rhodanien, Hommage à Charles Joisten*, p. 29.

<sup>122</sup> Cf. Daniel Fabre, Introduction, *Le retour des morts...*, en particulier pp. 27-29.

diabole ne voulait pas vendre ses bêtes, Dieu recourut à la ruse. Il fit construire par les meilleurs des gens du lieu neuf étables et un bel enclos, et il s'adressa au diable en lui disant : "J'ai déjà une étable, donc je dois avoir aussi du bétail" (...) [Alors, pour amener une partie des troupeaux du diable à se réfugier dans les bâtiments] Dieu versa du sable très chaud dans la bouche des moustiques et des mouches et en fit nos frelons et nos taons. Dieu posa des faux sur le seuil de l'étable si bien que le sabot des vaches fut fendu, leur enfonça de longues chevilles sur le front et marqua les vaches noires du diable de taches de diverses couleurs »<sup>123</sup>.

Bigarrées, les vaches au pied fendu marchent sur le fil tranchant qui partage le monde. Placée dans la perspective du récit précédent, la transformation de laquelle elles résultent, engagée aussi par une piqûre, inverse une première fois, mais comme pour le laisser lisible et l'inaugurer, le parcours que suivront désormais les morts. Car noires, sans cornes et le sabot entier, que sont les vaches du diable sinon des juments ? Or cette inversion initiale qui projette à rebours le sens coutumier d'une métamorphose — si la vache tend à redevenir jument, c'est qu'elle l'était au départ —, en nécessite une autre en symétrie : rusé, un brin escroc, Dieu se présente ici sous un jour bien inhabituel. N'est-ce pas le diable, normalement, qui chipe les inventions du Créateur et joue le malin ?

Dérobées par Dieu, à qui appartiennent les vaches ? Si elles vivent désormais dans ses étables, elles porteront toujours comme ces animaux volés que des bergers plus ou moins habiles maquillent, la trace de leur origine. Car contrairement aux mouches et aux insectes, transmués en profondeur — Dieu les colmate puis les refond de l'intérieur — les vaches ne subissent ici qu'une série de modifications externes dont la moins superficielle est cette fente de leur sabot. Préfiguration d'un dédoublement inaccompli<sup>124</sup>, cette amorce d'une division, qui marque non leur complète dualité mais « un état intermédiaire [...] entre l'unité et la dualité »<sup>125</sup>, n'offre-t-elle pas l'image même de leur domestication ? Procès constant plus qu'acquis définitif, réversible par essence, celle-ci apparaît en effet comme un état instable sous lequel la sauvagerie toujours affleure. Intermédiaire lui aussi — entre le couvert des étables et l'ouvert — l'enclos que Dieu fait bâtir, en assignant à l'expression de cette ambiguïté un lieu dans l'espace, ne dit peut-être pas autre chose : l'incomplète soumission des vaches, comme ces conversations insaisissables qu'elles entretiennent avec les morts ou le temps qu'il va faire rappellent simplement

<sup>123</sup> Marlène Albert-Llorca, *L'ordre des choses...*, p. 218.

<sup>124</sup> Dans les baux à cheptel ou *parceries* qui se passaient encore récemment en Cerdagne, on décomptait la part de la vache qu'acquerrait au fil des ans le preneur par huitièmes, cette fraction correspondant explicitement à « un onglon ».

<sup>125</sup> Claude Lévi-Strauss, « Une préfiguration anatomique de la gémellité », *Le regard éloigné*, p. 286.

aux hommes que quoi qu'ils fassent elles conservent, éminemment présent, ce naturel dont chacun sait qu'il ne peut revenir... qu'au galop.

En Cerdagne, la sauvagerie des vaches se mesure sur une échelle étendue qui la nuance selon les espaces — fractions du territoire qu'elles occupent en fonction des saisons —, les races, les modes d'élevage et les productions. Si elles sont nées parfois à la montagne, ou si elles y dépassent lorsqu'elles ne sont encore que des génisses, les vaches laitières, ensuite, n'y retournent plus<sup>126</sup>, et rentrent chaque soir à l'étable où elles sont traites : celles-là sont incontestablement, avec autrefois les vaches de travail, les plus proches et les plus familières. Les vaches allaitantes, qui renouent chaque année avec la liberté de l'estive, affichent une insoumission qu'à l'automne leur descente tempère. Enfin, signe de tous les désordres, l'enfrichement qui a gagné aujourd'hui les versants s'accompagne, aux yeux de certains vieux éleveurs, d'un retour presque total des bêtes à la sauvagerie : « Autrefois, on les parquait dans les enclos, mais aujourd'hui, elles sauteraient ça comme des isards ». Qu'un ensauvagement excessif ou irréversible rende impensable l'utilisation des enclos, voilà qui pourrait surprendre si le trait n'éclairait, en la confirmant, leur réelle ambivalence : n'enfermant les vaches que parce qu'elles s'y prêtent, ces murs excluent de leur périmètre les animaux par nature indomptables (juments, vaches aussi sauvages que des isards).

En même temps qu'ils facilitent la garde et la mise en ordre du troupeau, les enclos, pour les brebis comme pour les vaches, apparaissent ainsi comme l'instrument d'une contention acceptée. Dans le territoire trop ouvert de la montagne, ils expriment, cultivent et maintiennent le pacte mutuellement consenti sur lequel repose la domestication.

L'analyse de ces parcs, comme par une contiguïté s'imposant d'elle-même, a renvoyé à l'espace entier de la montagne. L'enroulement du troupeau ovin à la *pleta* projette son déploiement au pâturage où se retrouve ponctuellement la même formation en cas d'orage ou de danger. La façon dont l'errance des juments prend corps dans la totalité du versant et l'investit, propose à son tour d'autres prolongements. Le geste d'un vacher, dont on a tenté ici de restituer de proche en proche la trame sémantique, le contexte symbolique, dit la fermeture de la montagne, fait écho dans le calendrier à ce temps de l'ouverture dont on a vu qu'il était aussi un passage et explicite en même temps les relations qui unissent le versant à la vie de la communauté des habitants. L'estive est par excellence la part collective du territoire d'une paroisse dont, sur un autre plan, la communauté des morts assure la cohésion. Ce sont ces morts communs que les jeunes incarnent quand, en bandes, ils jouent les revenants. La figure de leur errance hivernale par les monts n'est pas propre à la Cerdagne. Serge Brunet l'a mise en évidence dans le Luchonnais, Claude Macherel en décrit

<sup>126</sup> « Moi je vois que les vaches que je trayais toujours, il y en a qui ne connaissent pas la montagne d'Err, elles y sont nées, si vous voulez, à la montagne, mais elles n'y sont plus revenues ».

minutieusement le calendrier et les parcours dans la haute montagne de la vallée de Lœtschen, scène concrète d'un « purgatoire alpin ». Les temps et les espaces de l'errance des âmes y sont très précisément évoqués par les témoignages qu'une fine ethnographie a recueillis. Au Jour des Morts<sup>127</sup>, la troupe des défunts part vers le Langgletscher, le « long glacier » qui, dominant à l'est la vallée, constitue le lieu du confinement hivernal et des peines les plus dures ; elle revient errer, à la belle saison, sur les sentiers pastoraux de mi-mont, les mayens. Les endroits et les heures des apparitions, leur diversité, montrent comment l'étage du versant dans lequel cette circulation prend corps, pâturage de mi-hauteur et de demi-saison, offre une forme riche à la pensée et à la matérialisation « d'un lieu intermédiaire entre Enfer et Paradis »<sup>128</sup>. Remodelée par l'histoire puisque l'on sait l'invention du Purgatoire datée, cette représentation de l'investissement de l'espace montagnard par les morts est sans nul doute un schème très ancien, une matrice très générale. Sur ce canevas pourtant, chacun brode et marie les couleurs à sa manière. Ces représentations, différemment articulées, offrent la matrice de gestes singuliers, le charivari esquissé sur le bas de la montagne d'Enveig s'explique par les légendaires pyrénéens proches, fait écho aux rituels carnavalesques du Luchonnais et à ceux du piémont catalan et languedocien.

Un schème très général, donc, et sa déclinaison très particulière. Matériellement ce sont quelques faux, les contours et la forme d'un enclos, les mouvements pendulaires d'un troupeau sur un territoire qui donnent corps à cette pensée de l'au-delà. Ailleurs, c'est tout autrement qu'elle investit des espaces tout autres : même le Luchonnais, si proche, est déjà différent, avec ses bordes d'altitude qu'Enveig ne connaît pas.

Voici cette autre face du paysage, cet ordre profond du territoire. Il est une tension. À la fois entre les disciplines, entre les différents regards portés sur la matérialité d'un territoire, et au sein même de l'histoire de ce territoire, entre son mouvement et sa stabilité, entre son universalité et sa singularité. Cette tension est là, on ne peut que l'espérer génératrice d'une dynamique. À la fois centrale et marginale dans le déroulement de cette recherche, il va falloir l'oublier pendant l'exposé des monographies archéologiques qui vont suivre. On la retrouvera, on s'y heurtera à nouveau, lorsqu'il s'agira de décliner dans l'espace et dans le temps l'évolution de la pratique pastorale et du territoire de la montagne d'Enveig. Mais peut-être sera-t-on un peu moins démuné. Car en restituant ici les gestes autour d'un enclos et le mouvement d'un troupeau à la *pleta*, ou en cherchant, en symétrie, à retracer l'archéologie symbolique d'une esquisse de charivari, on a perçu déjà que ces gestes, dans leur sens pratique, résolvent, eux, en permanence cette tension, conjoignent les polarités entre lesquelles elle opère et ce faisant, toujours, la transforment.

<sup>127</sup> Le 2 novembre.

<sup>128</sup> C. Macherel, « Un purgatoire alpin », p. 98.



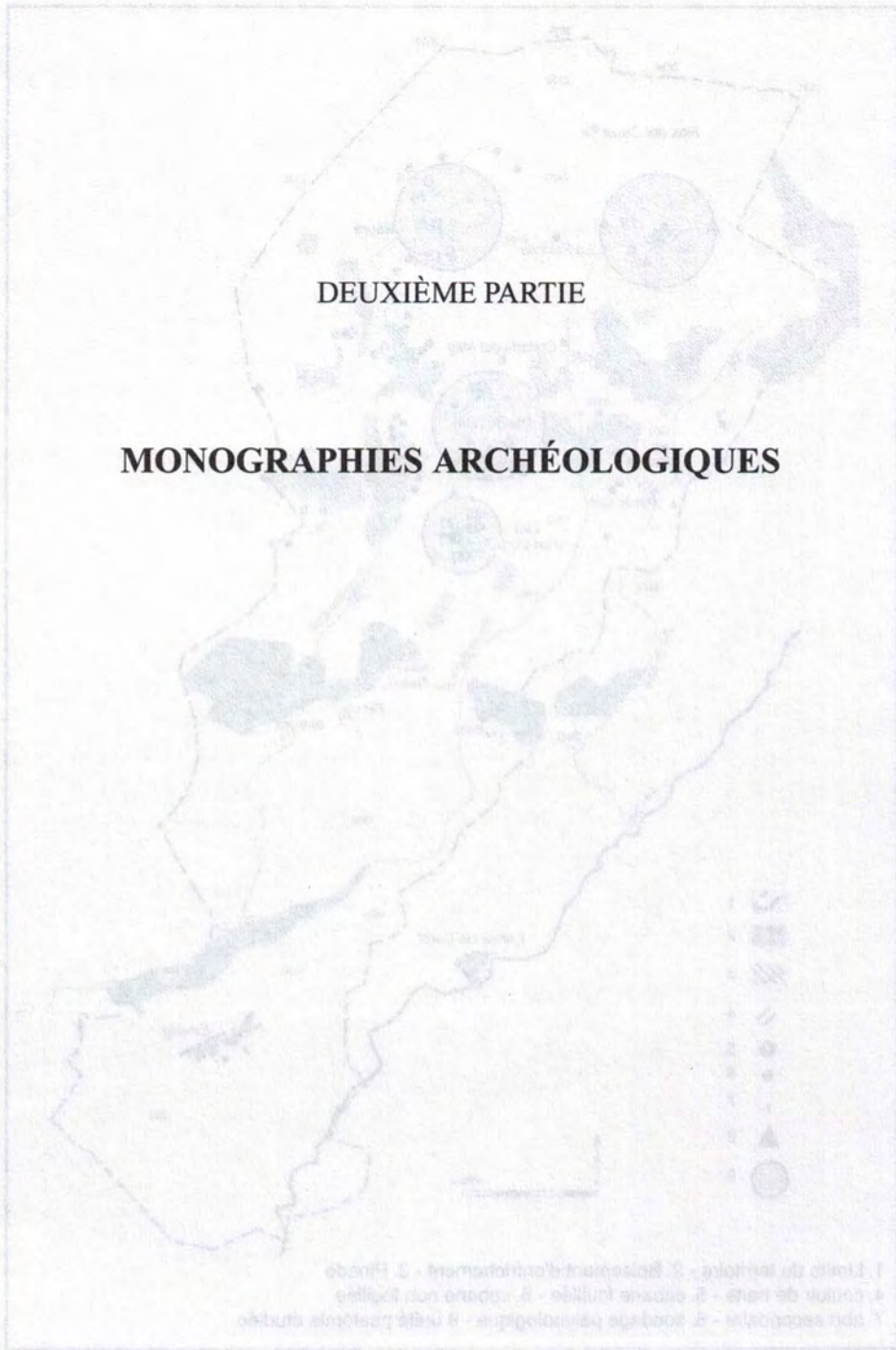


Figure 2 - Le versant d'ouest

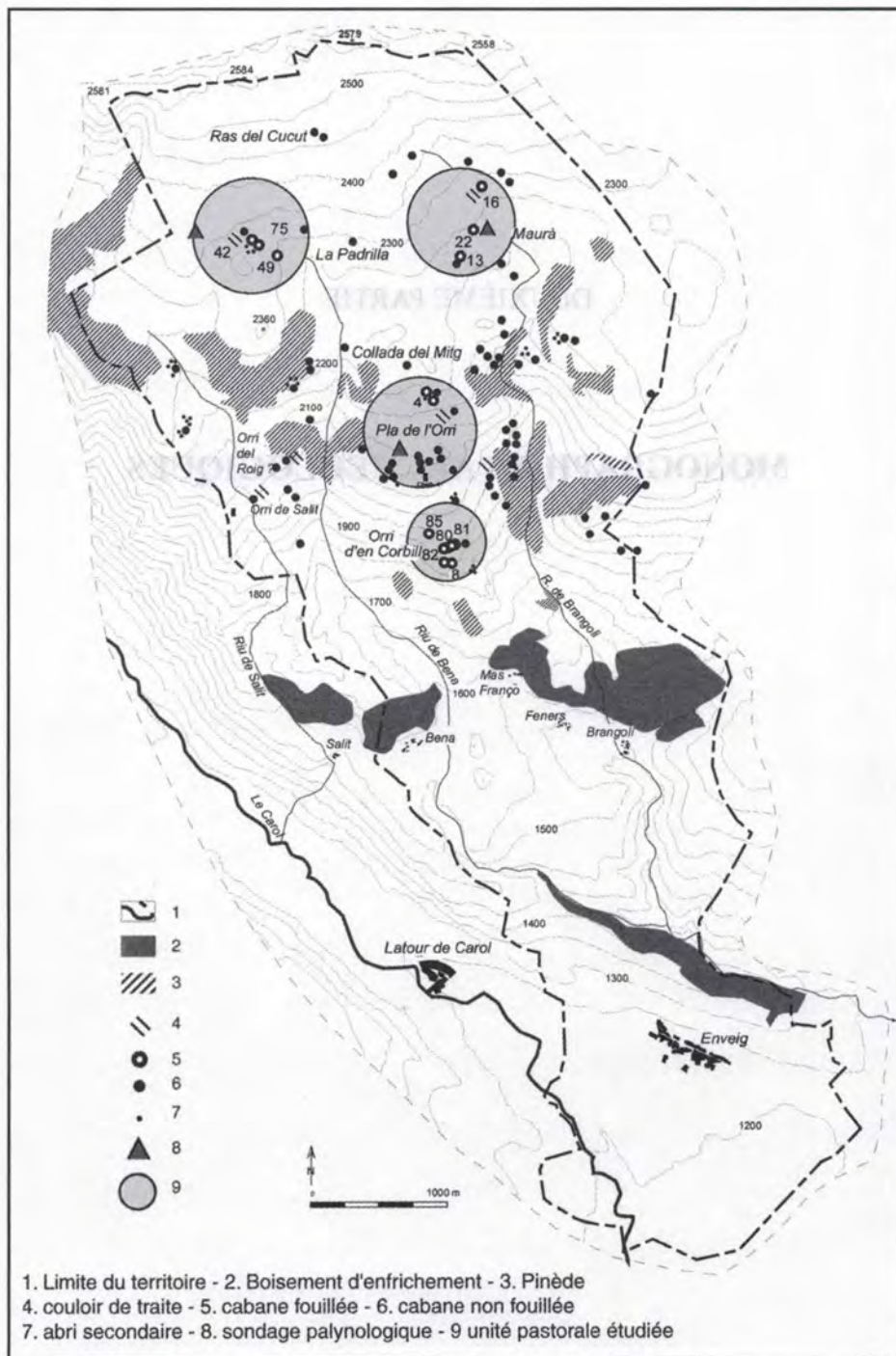


Figure 3 : le versant d'Enveig.

L'étude archéologique du territoire de la montagne d'Enveig a concilié dès les premières recherches l'inventaire et la fouille. Conduite sur environ 2000 hectares s'étendant entre 1800 et 2500 m d'altitude, elle nous a amenés à sillonner à maintes reprises le territoire, à reprendre plusieurs fois les mêmes secteurs, pour réactualiser les inventaires en fonction des avancées de la fouille. Elle a nécessité, parallèlement, une définition de la notion de site pastoral, définition nécessairement lâche pour répondre à la variabilité des modèles, dont le nombre s'est accru au fil des découvertes.

Sur 120 structures recensées, quatorze ont à l'heure actuelle fait l'objet de fouilles, plus ou moins approfondies, plus ou moins extensives. Toute recherche archéologique, sans doute, est apprentissage sans fin d'un territoire et de ses traces qui ne se livrent qu'avec parcimonie et dont la connaissance demande une longue familiarité. Les sites les plus visibles ont donc été les premiers abordés. Leur fouille fut entreprise dès le début de ce travail, c'est-à-dire en toute ignorance, encore, de la diversité des structures et de leur densité. Un tel parti-pris voulait surmonter ce qui apparaissait comme l'un des principaux obstacles au développement d'une recherche sur ces constructions pastorales : l'inventaire ! Devant la richesse de ce « petit patrimoine » innombrable que constituent les vestiges de pierre sèche — cabanes, abris, enclos, murettes — le mirage de l'exhaustivité conduit en effet, trop souvent, à prolonger indéfiniment un travail qui ne devrait constituer qu'une première phase de l'étude.

Le dialogue entre fouille et prospection fut donc ici immédiat, il est ensuite resté constant : le choix de chaque chantier était dicté par la place que le site occupait, sur le moment, dans la typologie dessinée par l'ensemble des prospections ; celles-ci, en retour, ont été reprises globalement et en profondeur à chacune des grandes avancées typo-chronologiques, puisque toute nouvelle forme de site reconnue, analysée et datée par la fouille, constituait un modèle inédit dont il fallait chercher d'autres exemplaires sur le territoire.

Rendue nécessaire par l'absence totale de référence en la matière, cette démarche était, d'une certaine manière, expérimentale. Plus tard, dans le cadre d'une autre étude conduite en Cerdagne<sup>1</sup>, ces tâtonnements et ces acquis ont

---

<sup>1</sup> C. Rendu, P. Campmajo avec la collaboration de F. Berlic : *L'occupation pastorale historique de la vallée d'Eyne*, rapports à la Réserve Naturelle d'Eyne, 1995, 1996, 1997. Ce travail, financé par la Réserve d'Eyne, vise à évaluer l'impact des activités humaines sur l'environnement de la vallée. Consécutif à une décennie de recherche sur Enveig qui servait ici de modèle, ce programme, inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion de la Réserve a associé de la même façon une étude d'écologie historique (B. Davasse, D. Galop) à l'étude anthropologique (archéologie, histoire, ethnologie).

permis d'élaborer une méthode plus rapide, aboutissant, par prospections et relevés à une première évaluation de l'occupation pastorale de l'ensemble du territoire (1200 ha). Il faut rester mesuré sur la portée de tels diagnostics qui, en l'absence de fouille, n'ont qu'une valeur indicative grossière. Il n'en reste pas moins que de telles approches sont aujourd'hui possibles parce que la montagne d'Enveig propose en préalable un cadre, un répertoire de formes et une trame chronologique et fonctionnelle qui, malgré leurs lacunes et leurs imprécisions, éclairent d'emblée toute nouvelle recherche.

Transposition d'une problématique ne signifie donc pas transposition d'une démarche. Enveig était et demeure, dans une large mesure, un terrain de découverte, où se conçoivent et se mettent à l'épreuve à la fois des méthodes et des modèles. Cette position d'avant-garde ne lui est pas forcément profitable car de ce fait, cette montagne expose ses vestiges à des tentatives incertaines, à des lectures hésitantes. Naviguer ainsi à vue suppose, non dans le projet d'ensemble mais dans son détail, des changements de caps qui mettent un peu à mal la régularité de la trajectoire. On le verra, les informations livrées par les sites sont disparates, pour partie en raison de leurs différences intrinsèques, pour partie aussi à cause d'une approche nécessairement inégale.

Je n'ai pas trouvé d'itinéraire plus approprié, pour présenter par monographies de sites les résultats des fouilles, que de suivre assez fidèlement les étapes de ce « cabotage ». Le dialogue constant entre fouille et prospection, qui fut la clé de l'approche de ce territoire, a en effet conduit, dans un premier temps, à un approfondissement régulier de la chronologie, à une progression, donc, naturellement « régressive » : du plus visible au plus ténu, du plus récent au plus ancien. J'aurais mauvaise grâce à bouleverser cet ordre. Mais pour des motifs à la fois pratiques d'organisation des campagnes de terrain, et scientifiques de compréhension des relations entre sites, ce parcours dans le temps possède aussi une logique spatiale. Les grandes lignes typologiques étant tracées, celle-ci s'affirme dans les travaux les plus récents dont le souci essentiel est de cerner l'occupation de secteurs pastoraux — ou de *plas* — dans la durée. La découverte, alors, d'une série de séquences très diverses — stratigraphies longues et suivies, télescopages d'occupations très éloignées dans le temps, déplacements de sites sur de courts rayons — rend impossible un compte-rendu chrono-typologique linéaire. Il faut désormais compter avec l'histoire et la personnalité de chaque site ou de chaque ensemble de sites et respecter, donc, cet inflexionnement dicté finalement par les réponses du terrain.

### Qu'est-ce qu'un site pastoral et comment le nommer ?

Les seules constructions inventoriées ici sont les *cabanes*, c'est-à-dire les habitats, et les « abris secondaires » que l'on pourrait définir, par la négative, comme des constructions trop réduites a priori pour avoir servi au logement des hommes. Cette distinction n'étant réellement opérante que pour les aménagements bien lisibles<sup>2</sup>, ces structures, toutefois, font l'objet, pour l'ensemble du territoire, d'une seule numérotation continue qui suit l'ordre des découvertes<sup>3</sup>. Ceci explique l'apparence parfois anarchique de l'enregistrement. Que la cabane 107, par exemple, voisine avec la cabane 24 tient à l'affinement progressif du regard qui a conduit à repérer tardivement de nouveaux vestiges sur un site connu depuis longtemps.

Les enclos qui, dans certains cas, accompagnent les cabanes, ne sont pas inventoriés. Ils figurent seulement sur les relevés d'ensemble des sites et sont mentionnés comme aménagements annexes sur les fiches d'inventaire des cabanes.

Les raisons qui ont présidé à ce choix sont liées à l'histoire des recherches — qui portaient d'abord sur *l'habitat* pastoral — et à une définition implicite du site d'estive comme établissement caractérisé par la résidence du gardien du troupeau en montagne. Ce principe, plus intuitif que raisonné, ne dut pas être revu par la suite : s'il existe des cabanes sans enclos, les enclos sans cabane sont rares et dans l'un au moins des deux seuls cas connus, à mettre au compte d'une difficulté de prospection liée à l'enfrichement. L'habitat est en outre le seul aménagement qui, dans le cadre d'une fouille, peut de façon quasi certaine faire l'objet d'une datation absolue.

La cabane d'habitation est donc considérée comme l'unité centrale et minimale d'un site pastoral, sa condition nécessaire et suffisante. Qu'il s'agisse d'un site élémentaire — un habitat isolé — ou d'un site complexe — habitat avec un ou plusieurs enclos et éventuellement un ou plusieurs abris secondaires — la solution la plus simple, pour nommer ce site, était d'utiliser le numéro de sa cabane principale : ainsi le site 69 est-il constitué de la seule cabane 69 ; le site 37 comprend en revanche, autour de la cabane 37, un enclos et 4 abris (38 à 41).

Dans la plupart des cas, la cohésion topographique, chronologique et fonctionnelle d'un site est suffisante pour le délimiter. Sur certains emplacements à longue durée d'occupation, toutefois, des remaniements ont

<sup>2</sup> La cabane 20, par exemple, prise initialement pour un abri secondaire, s'est révélée, au terme d'une meilleure observation de surface, être l'étape ultime d'une construction initialement plus large, puisque l'on n'y compte pas moins de quatre assises de murs emboîtées.

<sup>3</sup> Certaines fouilles ou simplement des dégagements et des relevés, en montrant la possible reprise de « cabanes » en « abris secondaires », ont justifié a posteriori l'intégration de ces deux formes à un même inventaire.

pu conduire à une imbrication de plusieurs séries d'enclos voire à la présence de plusieurs cabanes d'habitation successives. Lorsqu'il est impossible d'établir une correspondance précise entre ces différents aménagements, le site est alors considéré dans sa globalité et nommé du numéro de sa cabane principale la plus récente.

Dans ces cas de figure complexes, la reconnaissance des différents sites est essentiellement question d'appréciation au vu du terrain et de l'expérience. Au Pla de l'Orri par exemple, la cabane 3 se trouve à 6 m au nord d'un enclos qui compte à sa périphérie des structures incontestablement plus anciennes. Une lecture claire de la chronologie relative et de l'organisation de ces éléments est cependant irréalisable et l'ensemble est donc appelé site 3. À 10 m au nord de la cabane 3, en revanche, se trouve une autre cabane —101—, très effacée et correspondant à une forme que l'on sait lointaine dans la chronotypologie. Elle est assez distincte du site précédent pour constituer à elle seule un autre site.

Toujours approximative, cette estimation préalable de l'unité d'un site est appelée à être corrigée, chemin faisant, par les résultats des fouilles ou de nouvelles prospections.

Archéologique dans son élaboration et son emploi, cette définition du site pastoral s'oppose à d'autres acceptions du terme. Du point de vue des pastoralistes, des géographes ou des ethnographes — et finalement des usagers — domine une notion ajustée non plus au bâti mais à l'unité topographique qui le porte (*pla, jasse, ...*), et qui constitue le centre de l'exploitation. Sous cet angle, les sites 1, 2, 3, 6, 20, 68, 88, 100, 101, 102, n'en formeraient plus qu'un puisqu'ils appartiennent tous au Pla de l'Orri, à partir duquel, à des époques diverses, rayonnèrent leurs troupeaux.

Lorsque ceux-ci entrent en scène apparaît, dans cette série d'espaces emboîtés, une troisième échelle : souvent, ce lieu où se dressent la cabane et l'enclos désigne aussi, implicitement, les parcours dont il est l'épicentre ; il les englobe sous son nom. Au delà de l'aire réduite où repose le bétail, il signifie alors un quartier de pâturage.

Pour remédier à la sécheresse et à l'abstraction d'un inventaire numérique et refléter cette personnalité géographique des sites, qui exprime aussi une dimension essentielle de la pratique pastorale, nous avons pris l'habitude d'accoler souvent au numéro du site le nom du lieu-dit. Parler de Pla de l'Orri 3 au lieu de site 3 a l'avantage d'évoquer immédiatement un paysage, un voisinage.

Anodin en apparence, ce procédé confronte à quelques unes des difficultés de l'approche interdisciplinaire. Le corpus de toponymes que nous avons utilisé fut en effet appris pour l'essentiel au contact des éleveurs d'Enveig il n'est en rien celui du cadastre, document de référence de tout inventaire archéologique.

Par ailleurs, certains sites que découvre l'archéologue sont dépourvus de noms. Les rattacher à un toponyme proche permet un repérage rapide mais les connote aussi, en les liant à un secteur dont ils étaient peut-être nettement séparés. La confrontation de la carte archéologique et de l'enquête ethnographique fait donc affleurer en permanence l'enchevêtrement de plusieurs niveaux de lecture du territoire : ses découpages actuels les plus éloignés de la réalité (cadastre), les noms en usage, et la trace d'autres partages plus anciens. Sans lui accorder trop d'importance, il convient déjà de souligner cette petite discordance, sensible sur le terrain et riche, en fait, d'histoire.

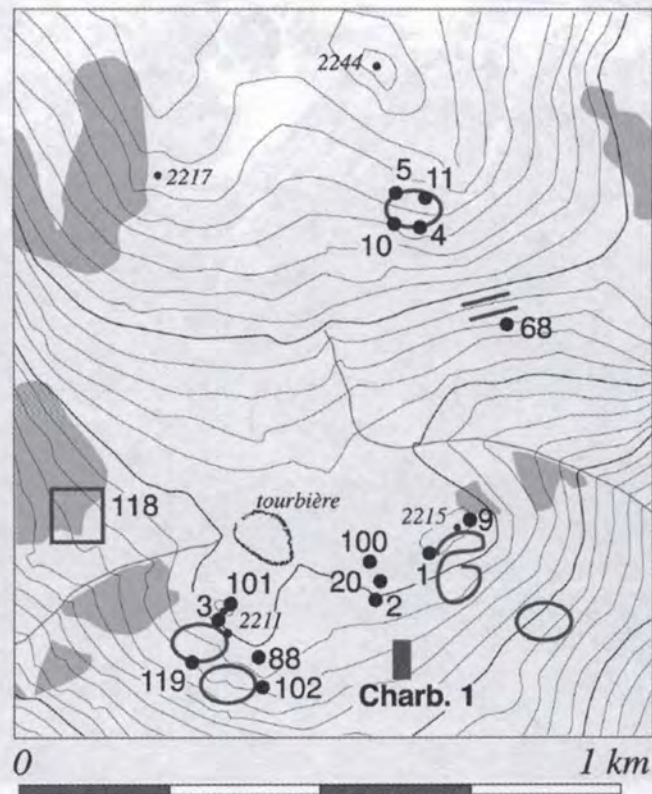


Figure 4 : topographie du Pla de l'Orri.

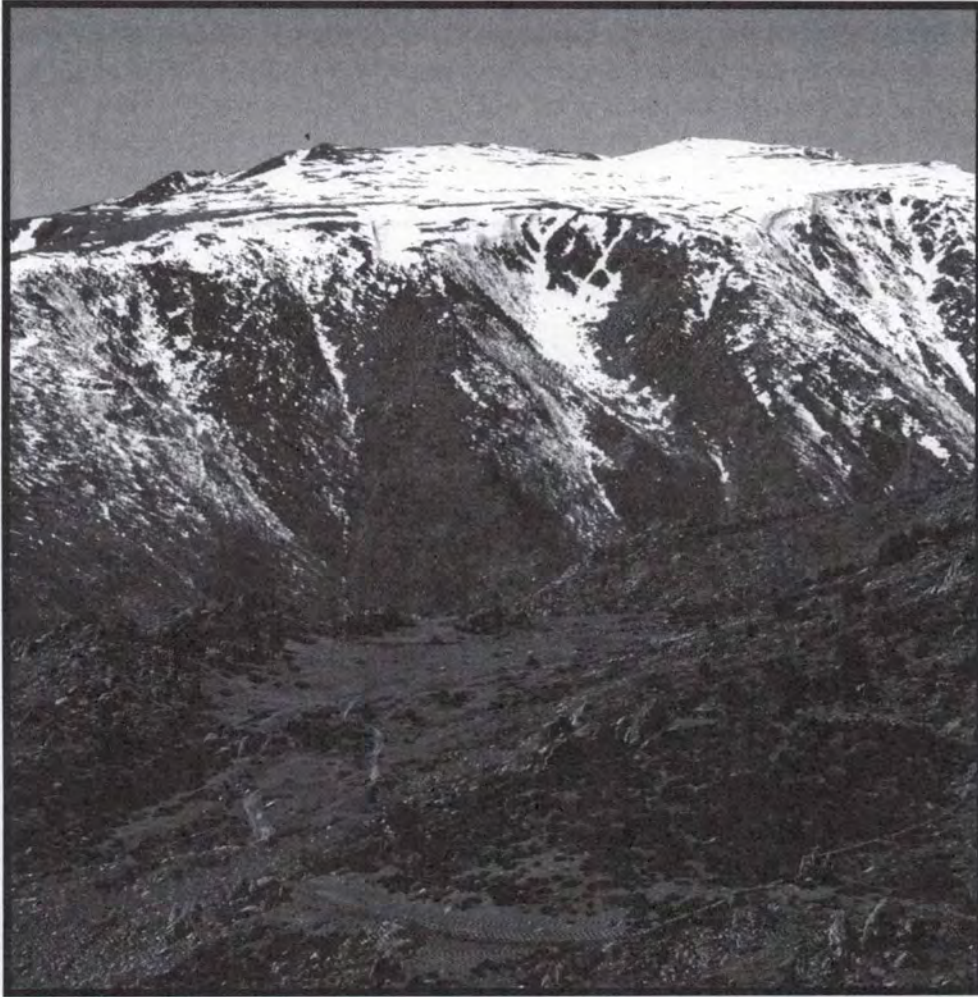


Photo 17 : l'Orri d'en Corbill.  
Au premier plan, l'enclos de la *vacada comuna* (site 7).

## chapitre 3

### L'Orri d'en Corbill, le Pla de l'Orri, Maurà : premières fouilles

#### I. L'ORRI D'EN CORBILL

Du passage canadien<sup>4</sup> qui ferme en bas la montagne, il faut une bonne demi-heure de marche pour parcourir le kilomètre, à vol d'oiseau, qui sépare de l'Orri d'en Corbill (fig. 3). La côte qui s'élève au-dessus des devèses est raide, avant ce premier pla de quelque importance — 5 hectares environ — situé à 1900 m d'altitude. Il s'agit en fait d'un petit col, ouvert dans la crête qui partage les versants du Bena et du Brangolí. On y accède par la saignée profonde de la piste, qui s'efface sur la pelouse du pla mais repart aussitôt après, ravinée, dans les genêts hirsutes de la pente.

On franchit en arrivant un filet d'eau, né d'une source toute proche ; il s'épanche dans le chemin en une flaque boueuse où s'impriment les allées et venues des vaches et des juments. Vu d'ici, l'Orri d'en Corbill forme comme un hémicycle, au centre bosselé, herbu. Ses flancs commencent, au sud-ouest, par un chicot rocheux fissuré presque verticalement et que l'érosion effeuille en grandes dalles<sup>5</sup> (fig. 44). La cabane 8 est adossée, ton sur ton, à cette masse dressée dont elle ne se distingue que par l'horizontalité de ses assises. Passé quelques pins et le fatras noueux de vieux genévriers, la ligne de crête se poursuit vers le nord-ouest et conduit, 30 m plus loin, au collier d'un enclos accroché entre deux autres pointements du granite. Puis vient le col lui-même, plateforme ventée d'un quart d'hectare où les bêtes, quotidiennement, se regroupent. Au nord, la pente reprend, rapide, éboulis de gros blocs sur lesquels un petit bois né à l'ombrée étend un semis de jeunes pins. S'incurvant ensuite pour devenir pleinement soulane, le versant, sec et broussailleux, se prolonge encore largement vers l'est, avec la même déclivité, pendant 250 m. Là, en bordure orientale de l'Orri d'en Corbill, se dresse la cabane 7 qui domine un enclos de près de 1 ha.

Epargnant juste la partie centrale du pla, les genêts purgatifs ont envahi densément le secteur, comme ils l'ont fait pour tout le versant intermédiaire d'Enveig, en deçà de 2100 m. Jusqu'en 1992, ces deux cabanes étaient les

<sup>4</sup> Un passage canadien est un système de fermeture des chemins, dans le prolongement des clôtures. Il consiste en une fosse creusée et maçonnée couverte d'une série de gros tubes métalliques écartés qui permettent le passage des voitures ou des tracteurs mais empêchent celui des bêtes.

<sup>5</sup> Sur ce type de formation voir M. Martzluff, *Les hommes du granite*, p. 25.

seules connues. Cette année-là, un brûlage effectué par le service pastoral permit par prospection de découvrir quatre cabanes groupées, auxquelles s'ajoutait un abri sous roche, voisin de la cabane 8. Les campagnes de fouilles organisées ensuite furent l'occasion d'approfondir les prospections et d'élargir les défrichements, qui révélèrent en 1995 encore un autre ensemble, important, en bordure du col (sur ces sites, voir chapitre V).

Mais ces vestiges très érodés qu'un tapis de genêts masquait, étaient anciens. Puisqu'il est prévu de respecter l'ordre des découvertes en même temps que celui, régressif, de la chronologie, restons-en pour l'instant aux seules constructions que pouvaient remarquer des regards néophytes, les cabanes encore intactes de l'Orri d'en Corbill 7 et 8 qui firent l'objet d'une étude en 1985.

#### A. L'orri d'en Corbill 8

La fouille de cette cabane était envisagée en premier lieu comme une opération préalable à une restauration ; mais l'objet de l'exploration du sous-

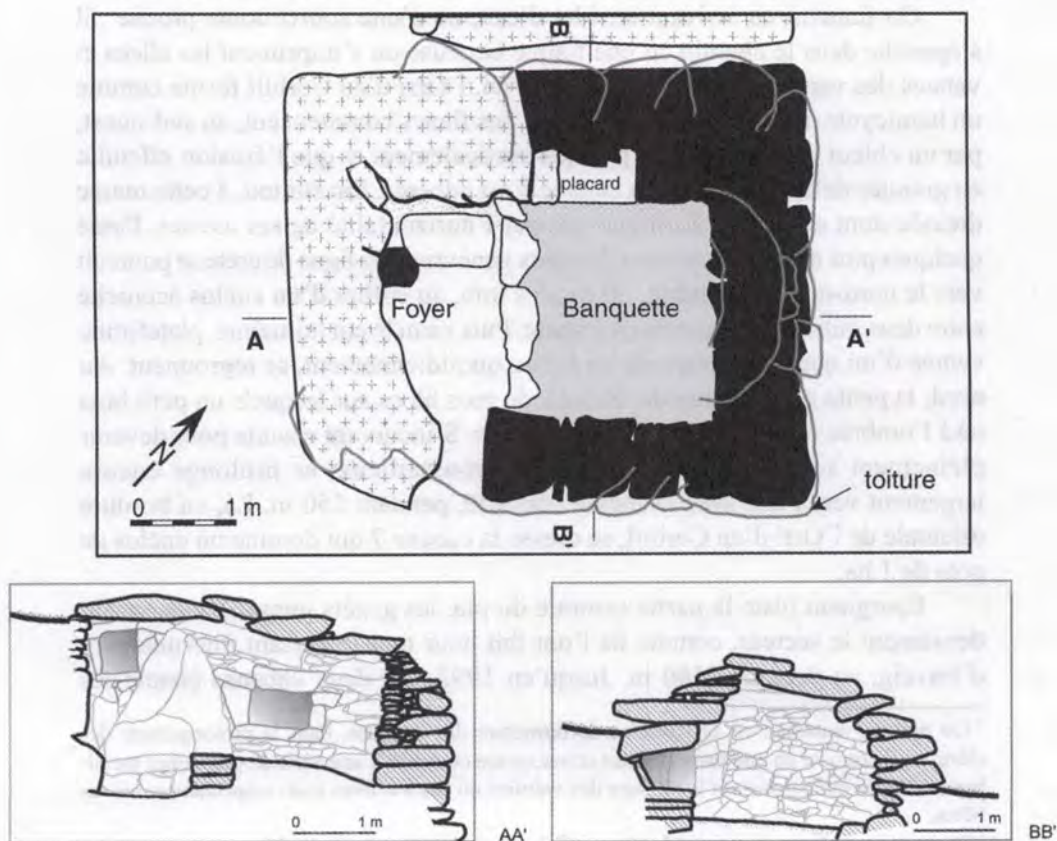


Figure 5 : l'Orri d'en Corbill 8, plan et coupes de la cabane.

sol était bien, d'abord, la datation de la construction. Si une cabane avait pu résister au temps, c'était celle-là, presque mégalithique par ses dalles de couverture, terriblement massive par rapport aux fines capitelles des garrigues provençales et languedociennes. On ne pouvait trouver, pour commencer, meilleure mise à l'épreuve de la question de l'ancienneté ou de l'archaïsme de ces architectures.

### 1. Description architecturale

Etablie dans la forte pente d'arènes accumulées à la racine du pointement rocheux, la cabane a nécessité un terrassement préalable : à l'amont, elle s'appuie directement contre l'affleurement de la roche mère, tandis qu'à l'aval le mur s'élève sur un soubassement de gros blocs qui descend à plus de 50 cm sous le niveau du sol et soutient la plateforme bâtie.

De plan rectangulaire et offrant sa plus grande façade au sud-est, l'habitat occupe une surface de 18 m<sup>2</sup> (fig. 5). Le matériau, assez homogène sauf pour la paroi nord-est, est formé de gros blocs équarris et de dalles imposantes, prélevés sur place, dans les débris issus de l'éclatement naturel du tor<sup>6</sup>. Il compose de ce fait un très grand appareil. La toiture, obtenue par l'encorbellement couvrant de dalles mesurant 1 à 2 m de long, prend naissance, à 1,10 m du sol environ, sur des murs de parpaings<sup>7</sup> larges de 80 cm (fig. 5, coupes). Elle devait à l'origine être coiffée d'une épaisse chape de terre enherbée. Dans cette mise en œuvre massive, des petits blocs et des pierres viennent combler les interstices. L'hétérogénéité de la partie centrale du mur nord-est, qui présente un bouchage par de menus éléments, semble indiquer une reprise ; celle-ci pourrait correspondre à une réparation après un éboulement partiel qui n'aurait pas affecté l'assiette des éléments structurants : des chaînages d'angle quasiment mégalithiques, notamment à l'aval, maintiennent la cohésion des murs et assurent aux grandes dalles de couverture des points d'appui solides.

On entre par une ouverture haute de 1,50 m et large de 80 cm, située à l'extrémité occidentale de la façade sud-est. Sur ses piédroits faits de gros blocs équarris empilés, repose, en linteau, la plus vaste des dalles de couverture, 4 m<sup>2</sup> (photo 18).

La cellule, de plan rectangulaire aussi, dessine un espace habitable de 7 m<sup>2</sup>. Elle se divise en deux parties, un couloir de circulation (appelé par convention « entrée ») de 2 m<sup>2</sup> dans l'axe de la porte et, en surélévation de

<sup>6</sup> Tor : chicot granitique mis en relief. La description précise que fait Michel Martzluff de cette formation s'applique parfaitement à l'Orri d'en Corbill : « les tors sont de petits rognons de roche saine enracinés dans le socle, immunisés de l'érosion lors de leur dégagement [...] et qui occupent une position d'interfluve ou bien soulignent les ruptures de pente des versants. Leur formé arrondie est plus allongée et conserve mieux que les boules la "mémoire" du réseau de diaclases radiales et concentriques du batholite » (*Les hommes du granite*, p. 21).

<sup>7</sup> Parpaing : pierre qui présente un parement sur chacune des deux faces du mur (qui fait donc toute l'épaisseur du mur).

40 cm, une banquette de 4 m<sup>2</sup> qui occupe toute la surface restante. Contre le mur du fond, cette banquette revient vers la gauche.

Deux niches sont réservées dans le mur du fond. La première, rectangulaire (60 cm de large par 40 de haut et 40 de profondeur), s'ouvre au milieu du mur à 40 cm au-dessus du niveau de la banquette, par un appui formé d'une seule dalle (long. : 1 m). Son linteau et son jambage gauche sont également monolithes. La seconde, à peu près carrée (60 cm de côté) et d'encadrement similaire (appui, linteau et l'un des deux jambages constitués de dalles monolithes) est placée plus haut, à 1,20 m au-dessus du sol, juste sous la toiture.

Située dans l'angle nord-ouest, elle se trouve à l'aplomb du retour de la banquette, dans la zone du foyer.

## 2. Fouille

La fouille a concerné toute la surface intérieure de la cabane qui fut divisée en trois zones : banquette, porte et entrée. Elle s'est aussi étendue au dehors dans le prolongement de la porte et dans la pente le long du mur. Le matériel ne fut pas pointé mais seulement localisé par zones.

A l'extérieur, les travaux ont consisté d'abord en un dégagement d'un niveau d'éboulement des terres et des pierres de la toiture accumulées contre la façade. Le décapage du sol en suivant le pendage naturel a ensuite mis au jour 37 objets dont 35 tessons de céramique et deux objets métalliques.

A l'intérieur de la cabane la porte et l'entrée ont été fouillées sur une épaisseur de 20 cm d'un sédiment homogène limoneux-sableux, avec une forte densité de petits charbons. Aucune stratigraphie n'a été observée. Le foyer situé dans l'angle nord-ouest, dans l'encoignure formée par le rocher naturel et le retour de la banquette, constitue le seul aménagement de cette partie de l'habitat. Cette couche a livré 25 objets, 4 dans la zone de la porte et 21 dans l'entrée.

Entièrement démontée, la banquette s'est avérée d'une construction plus élaborée que ce que laissait imaginer une observation superficielle. Bien que seul apparaisse un parement de bordure constitué de deux assises de dalles superposées, elle est en fait empierrée sur toute sa surface et dans toute son épaisseur, de dalles et de gros blocs réguliers ; un apport de terre bouche ensuite les interstices et recouvre le dallage. Aucune stratigraphie n'a été observée sous le niveau des pierres de la banquette, dans laquelle ont été trouvés 16 objets.

## 3. Le matériel archéologique

A la lumière des campagnes qui ont suivi, cette première structure s'est révélée relativement riche en matériel<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> J'ai réduit à l'essentiel la description du mobilier archéologique, dans cette version publiée, dans la mesure où il est trop fragmentaire pour constituer en soi un objet d'étude et où il n'apporte que peu à la chronotypologie.

Le mobilier céramique comprend 63 tessons qui se répartissent, d'après les pâtes et les glaçures, en un nombre minimum de 9 vases. Si l'on fait abstraction d'un tesson non tourné à gros dégraissant dont les fouilles postérieures ont montré qu'il provenait de l'abri sous roche 83, situé juste au-dessus de la cabane 8, toutes ces productions sont de céramique tournée, à pâte rose à orangée, fine et bien cuite, et s'apparentent à des productions récentes (XIX<sup>e</sup> voire début du XX<sup>e</sup> s.). À l'exception du profil de la partie supérieure d'un pot globulaire dont la banquette a conservé un grand fragment, aucune forme n'est identifiable. Muni d'une anse en ruban partant du bord, revêtu à l'intérieur et à l'extérieur d'une glaçure verte, ce pot semble l'élément le plus ancien de cet ensemble céramique (fig. 6). Le mobilier non céramique comprend également des éléments récents : lame de couteau poinçonnée (marque *Sabatier*), tessons de bouteille de verre à décor moulé.

La répartition spatiale des tessons montre une densité nettement plus forte à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'habitat. Les quelques remontages et l'état de fragmentation des céramiques indiquent que cette distribution tient autant aux circulations répétées des habitants qu'à d'éventuels nettoyages du sol de la cabane.

Cette relative unité chronologique du matériel, jointe à l'absence de stratigraphie, incite à voir dans ce mobilier le reflet de l'ensemble des occupations d'une cabane relativement récente, construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Interpréter ces vestiges comme le témoignage tronqué d'une utilisation beaucoup plus longue — pluriséculaire ou millénaire — dont seule la dernière phase aurait laissé des traces, réclamerait d'autres arguments qu'un fragment de céramique modelée visiblement intrusif.



Figure 6 : mobilier de l'Orri d'en Corbill 8.



Photo 18 : Orri d'en Corbill, cabane 8.



Photo 19 : Orri d'en Corbill, cabane 7.

La fouille avait ainsi mis à mal les deux termes de l'alternative initiale : si rien ne privilégiait l'hypothèse de l'ancienneté, le qualificatif d'« archaïque » paraissait à son tour sans fondement. Le caractère massif de l'architecture s'avérait exprimer avant tout une connaissance fine du terrain et la recherche d'une cohérence étroite entre un matériau, les moyens techniques de sa mise en œuvre et les contraintes de la topographie : le granite tendre du tor et son débitage facile selon les diaclases expliquent le recours à de grandes dalles, adapté à un outillage simple<sup>9</sup> ; le fort pendage du sol et le poids de la toiture, composée de monolithes approchant ou dépassant la tonne, requièrent un mur de soubassement également mégalithique. Quant à juger de l'aspect rudimentaire ou fruste de la cabane, il ne faut s'y risquer qu'en choisissant soigneusement ses repères. D'autres fouilles montreraient, plus tard, ce que le parti-pris d'une construction entièrement en pierres ou l'installation d'une banquette avaient pu signifier, à leur époque, d'aspirations à la modernité.

A la cabane 8 est associé un enclos de 1000 m<sup>2</sup>, aux murs assez élevés, bâti par endroits en double parement.

### B. L'Orri d'en Corbill 7

La cabane 7, encore habitable, n'a fait l'objet que de relevés architecturaux. Ses aménagements intérieurs sont très proches de ceux de la cabane 8 : une banquette de pierres prolongée, dans l'axe du couloir, par un petit retour en angle droit, occupe les trois quarts de la surface ; le foyer est installé sur le sol, face au degré de la banquette, dans l'angle que forme ce retour avec le mur (fig. 7). On retrouve, dans le parement du fond, une niche, dont l'appui, le linteau et les piédroits sont monolithes.

C'est dans son aspect général, par les matériaux mis en œuvre et l'appareil de ses murs et de sa toiture, que cette cabane diffère de la précédente.

De plan carré, bâtie sur une plateforme qui domine l'enclos, isolée, elle est construite sur ses quatre faces (photo 19). Les murs, épais de 80 cm, sont élevés en double parement de blocs à peu près calibrés, simplement renforcés par endroits de boutisses parpaignes. Les ouvertures, au nombre de deux, témoignent du même soin : chaînes régulières de gros blocs équarris pour l'encadrement de l'entrée, portant, à 1,20 m du sol, un linteau surmonté d'une dalle de décharge qui s'insère dans l'angle ; blocs monolithes également équarris pour la fenêtre de section carrée (40 cm) du mur sud-ouest.

L'encorbellement de la toiture commence à 1 m de hauteur (fig. 7, coupe). Au lieu d'utiliser des grandes dalles couvrantes, il met en œuvre, sur le parement interne, des blocs épais (40 à 60 cm pour une largeur de 60 à 80 cm) dont chaque assise déborde légèrement de la précédente. Les quatre dernières assises,

<sup>9</sup> Sur l'évolution de l'outillage qui, vers 1900, a permis le passage de l'exploitation du granite tendre au granite dur des chaos, voir M. Martzluff, *Les hommes du granite...*

plus resserrées, emploient des pierres plus fines. Cette progression lente donne à la voûte un profil en ogive, tronqué au sommet, à 3 m du sol, par une dalle horizontale. Les blocs de la base de l'encorbellement comme les moellons des derniers lits portent des traces de taille : le parement de chaque pierre a été épannelé en biseau et ce travail qui assure une bonne jointure et la régularité du profil, fut certainement complété par un démaigrissement de la queue des blocs. De l'attention portée à la construction, témoigne enfin le conduit de fumée, dispositif rare sur les cabanes d'estive. Aménagé à la verticale du foyer, dans le mur sud-ouest, ce canal cylindrique d'une section de 20 cm est composé de trois couples de dalles rectangulaires évidées en demi-lune.

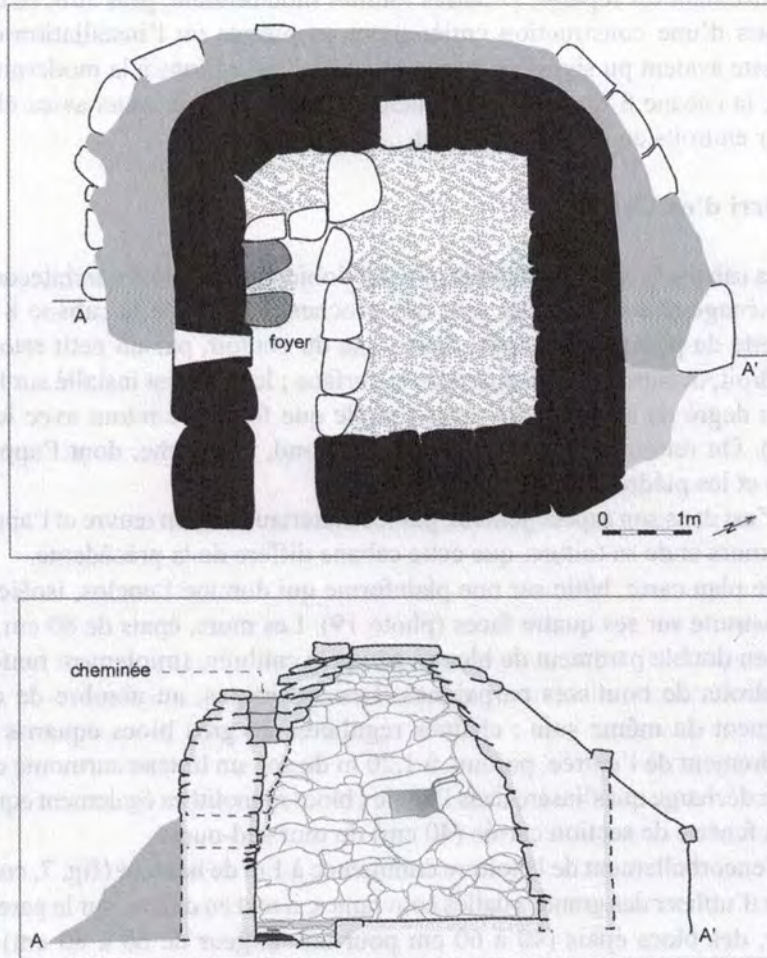


Figure 7 : l'Orri d'en Corbill 7, plan et coupe de la cabane.

A observer les détails de l'ouvrage, l'intervention de « maçons » ou tailleurs de pierre — les deux professions sont encore largement confondues dans les registres d'état civil au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne semble donc pas faire de doute. Ils ont en outre laissé une trace de leur savoir-faire dans le grand enclos qui se développe en contrebas de la cabane.

Ceignant une superficie de plus de 1,5 hectare, le mur de ce parc de forme grossièrement trapézoïdale est élevé sur une hauteur moyenne de 1 m et large de 80 cm. Bâti en double parement régulier, par endroits couvert d'une rangée de blocs sur chant, il est doté de quatre ouvertures disposées symétriquement sur ses deux petits côtés, perpendiculairement à la pente, deux à l'amont, deux à l'aval. Grandes de deux mètres, celles-ci sont flanquées chacune de deux piédroits monolithes, montants aux contours irréguliers mais retouchés, sur lesquels ont été taillés des systèmes de fermeture dont certaines entrées de prés ou de devèses, plus bas sur les rives du Brangolí, ont conservé d'autres exemples. Il s'agit d'un côté de deux cercles superposés, séparés de 30 à 40 cm ; d'un diamètre de 15 cm et creusés sur une profondeur de 7 à 9 cm, ils recevaient la grosse extrémité des deux barres de bois qui venaient s'encaster, sur le montant d'en face, dans deux encoches en forme de L (fig. 8).

Il est difficile de trouver un sens à la disposition des cercles et des encoches qui alternent apparemment sans raison, amont ou aval, selon les entrées. C'est en observant que l'insertion des barres dans les encoches suit toujours la même direction, de gauche à droite, que la logique se révèle. Elle est celle du geste, qui consiste à tirer ou pousser de la main gauche l'extrémité la plus fine de la barre, pour ouvrir ou fermer. Il apparaît alors que les deux ouvertures d'amont se manœuvrent de l'intérieur de l'enclos, les deux d'aval de l'extérieur. Le détail paraîtrait anodin s'il n'était exceptionnel et s'il ne renvoyait à une intention remarquable de mise en ordre du troupeau, de ses entrées et de ses sorties, de ses parcours, peut-être.

Peut-on proposer une datation pour ce site ? La mémoire orale dit son utilisation récente : il servait encore dans les années cinquante pour la garde des troupeaux, et offre toujours un refuge occasionnel. L'homogénéité des constructions, parc et habitat, constitue, malgré l'absence de fouille, un solide argument pour les attribuer à un même projet bâtisseur. Les aménagements de la cabane — banquette, foyer, niche, etc. — la rapprochent de la cabane 8 mais elle s'en distingue par la qualité de son ouvrage qui, plus que comme un « progrès » dans l'absolu, doit être regardée comme la marque d'une valorisation de l'élevage auquel elle est consacrée. À cet ensemble d'observations qui tend à désigner de manière globale le XIX<sup>e</sup> siècle, il convient d'ajouter une absence remarquable, celle de traces de barre à mine. D'abord limité aux édifices militaires, l'usage de la *barrinada*, d'après Michel Martzluff, se serait « progressivement étendu à l'aménagement de l'espace rural » à partir de 1750, et les empreintes de coups de mine, en Cerdagne, seraient « pour la plupart,

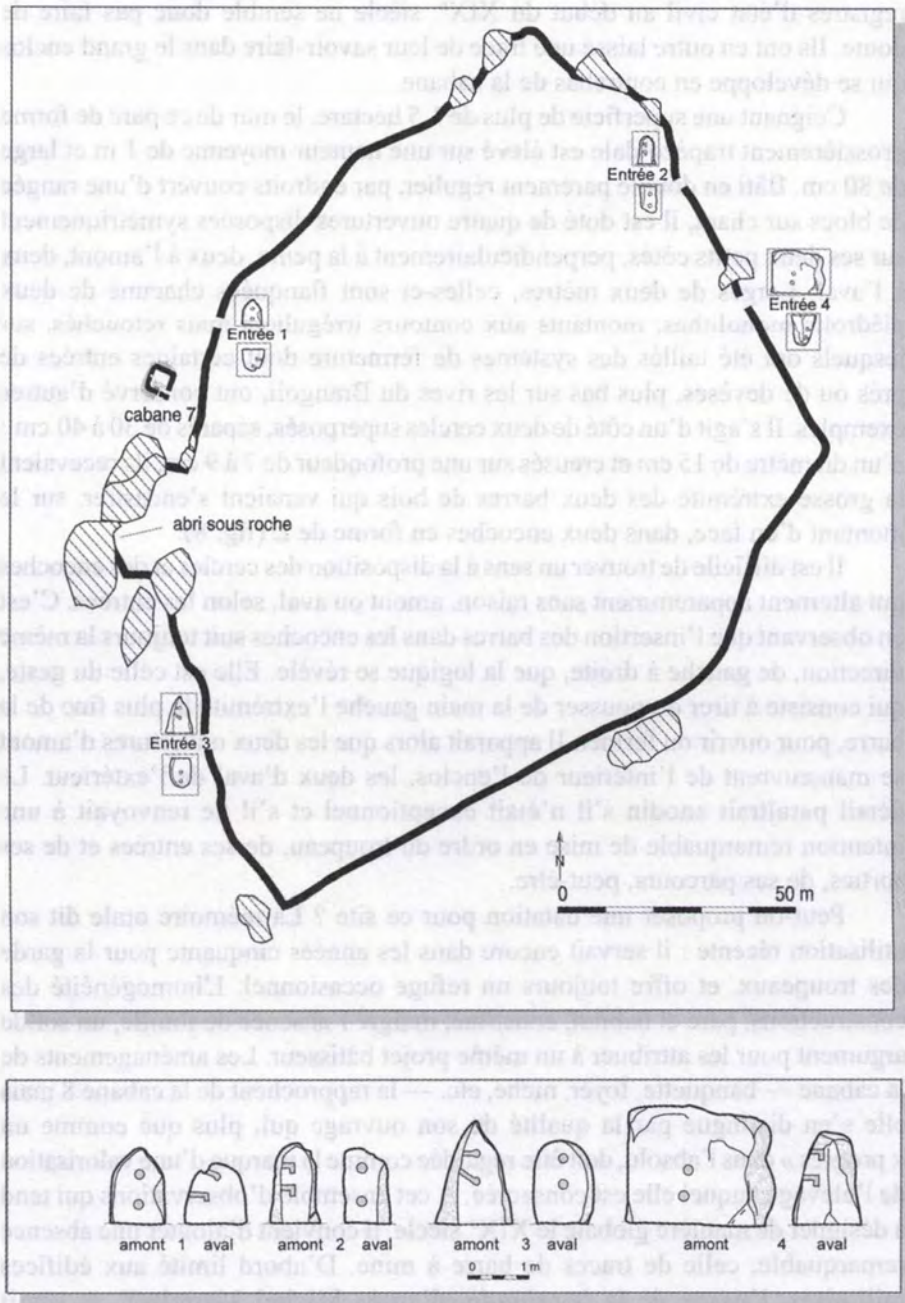


Figure 8 : enclos de l'Orri d'en Corbill 7.

postérieures à 1800 », avec une augmentation sensible après 1850. Cette absence incite à resserrer la fourchette de datation de la construction à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Que conclure, pour l'instant, sur le couple de cabanes et d'enclos qu'offrent à la comparaison les sites 7 et 8 ?

Observons d'abord leur proximité chronologique : les deux établissements auraient été construits — pour s'en tenir à une fourchette crédible, c'est-à-dire large — entre 1750 et 1850, et utilisés durant le XIX<sup>e</sup> et une partie du XX<sup>e</sup> siècle. Il serait tentant, au regard des différences importantes dans la mise en œuvre architecturale, de prendre en compte les critères d'une estimation plus étroite, qui daterait alors la cabane 8 de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la cabane 7 des années 1800-1850. Mais si l'antériorité de la cabane 8 constitue une hypothèse plausible, elle reste toutefois à étayer, la méconnaissance des productions céramiques communes récentes imposant la prudence. Par ailleurs, cette hypothèse n'exclut pas celle de séjours contemporains dans les deux édifices, le mobilier montrant une perduration de l'occupation de la cabane 8 — régulière ou occasionnelle — jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Le second constat qui s'impose, si l'on passe outre la spécificité de chacun des appareillages, est celui d'une ressemblance, déjà soulignée, dans l'organisation et l'aménagement de l'habitat. Mais comment évaluer cette unité et, plus largement, le degré de parenté des sites 7 et 8 pris globalement ? Ici encore, le regard peut s'arrêter aux dissemblances ou remarquer les affinités : la cabane 7 ouvre sur un vaste parc quadrangulaire qu'elle surplombe, la cabane 8 tourne le dos au modeste enclos circulaire qui la domine. Mais dans les deux cas, le site est constitué d'un même couple de structures : une seule cabane, isolée, associée à un parc unique, simple, c'est-à-dire sans division interne et bien clos par des murs relativement élevés et des ouvertures étroites.

Comment, finalement, classer ces formes de sites, mesurer leur proximité morphologique et peut-être fonctionnelle, interpréter leur voisinage dans le temps et dans l'espace, sans les comparer à d'autres cas de figure ?

## II. LE PLA DE L'ORRI 4

Le site du Pla de l'Orri 4 fut donc choisi pour les différences qu'il offrait avec les deux précédents : il s'agit cette fois d'un établissement complexe où plusieurs cabanes et des petits abris s'imbriquent à trois enclos, accolés ou concentriques (fig. 9).

L'ensemble n'est pas installé sur le pla même. Bâti à 2200 m d'altitude dans la forte pente qui l'abrite du vent de nord-est il le domine, et par la vue maîtrise l'espace bien au delà encore. 500 mètres de distance seulement, mais 100 mètres de dénivelé, séparent en effet le pied du versant des constructions. La végétation marque le contraste : la pelouse riche et homogène qui couvrait uniformément le pla se resserre dans la pente de soulane en un étroit couloir, gagné sur ses marges par la mosaïque irrégulière de landes à genêts et genévriers et de gispetières<sup>10</sup> alternant avec des plaques de trèfle alpin et de nard.

C'est un tor granitique d'une surface à la base d'environ 1000 m<sup>2</sup> qui a motivé le choix du lieu. Cette excroissance rocheuse, formée de deux volumes massifs séparés par une large diaclase, offrait en effet l'appui et la protection de ses parois méridionales, hautes d'une vingtaine de mètres, et l'abondance de ses matériaux : blocs amoncelés à la racine du chicot, dalles parsemant la pente.

Le site a donc tiré un large parti de ce relief ruiniforme qui le surplombe et le ferme vers l'amont (photo 21). En partant de cette clôture naturelle vers l'est, le premier aménagement rencontré, bâti sur le dernier emmarchement du socle rocheux, est une cabane ovale de dimensions modestes (cabane 11 : 3,5 m x 2,5 m extérieurs). Sur son parement oriental prend naissance le muret de l'enclos principal (B), assez mince et assez bas (largeur et hauteur inférieures à 80 cm) ; il se développe ensuite vers l'aval sur environ 80 m, en un large arc de cercle qui revient vers l'ouest pour s'arrêter sur la cabane 4. Celle-ci, la plus grande des quatre, est placée sur la médiane nord-sud du site, dont elle constitue l'extrémité méridionale. Après une interruption de près de 35 mètres, le mur de l'enclos B reprend, au nord-ouest, s'accrochant sur une toute petite cabane (cabane 10, surface intérieure : 2 m<sup>2</sup>). De là, il remonte, en deux segments d'incurvations contraires, jusqu'au mur d'un second parc sur lequel il s'achève, après avoir circonscrit, au total, un quart d'hectare. Ce deuxième enclos, (A), qui décrit un cercle de 16 m de diamètre (soit une surface de 200 m<sup>2</sup>), est établi contre la face occidentale du massif rocheux. Plus massif et élevé que le précédent, il est doté d'une seule ouverture, très étroite (un peu moins d'un mètre), et flanqué à l'ouest d'une dernière cabane (n° 5).

<sup>10</sup> Sur ces formations voir : Gérard Soutadé, *Modèle et dynamique actuelle des versants supra-forestiers des Pyrénées-Orientales*, notamment pp. 170-193. Voir également la définition du minitor, *ibidem*, p.173. Sur la végétation d'Enveig : S. Dumas et B. Lambert, *Maintien de la qualité paysagère... : Estive d'Enveigt*. Voir les valeurs pastorales *ibidem* et André Dorée, *Flore pastorale de montagne, Tome 1 : les graminées*.

A l'intérieur de l'enclos B enfin, une lecture attentive du sol révèle l'existence d'un muret, assez effacé mais qui utilise au mieux le terrain et les rochers en place. À partir de l'éboulis du pied de la paroi, on en suit aisément le tracé rectiligne sur un tronçon d'environ 20 m de direction nord-sud ; il oblique ensuite presque à angle droit vers l'ouest où une rupture de pente appuyée, jalonnée de blocs, permet encore de l'identifier sur une quinzaine de mètres ; deux lignes sont ensuite possibles entre lesquelles le manque d'indices et l'embroussaillage du terrain empêchent de choisir. Ces vestiges dessinent donc un troisième enclos (C) au sein duquel est installée une dernière structure, un tout petit abri sous roche aménagé.

La question de la complémentarité ou de la succession de ces différentes constructions ne pouvait être réellement abordée qu'à travers les habitats. La fouille porta sur les cabanes 4 et 5 ; elle emprunta les mêmes méthodes que lors de la campagne précédente : face à la faible empreise et la bonne conservation des aménagements, la division de l'espace en zones suffit à l'interprétation de la répartition du matériel et à sa compréhension.

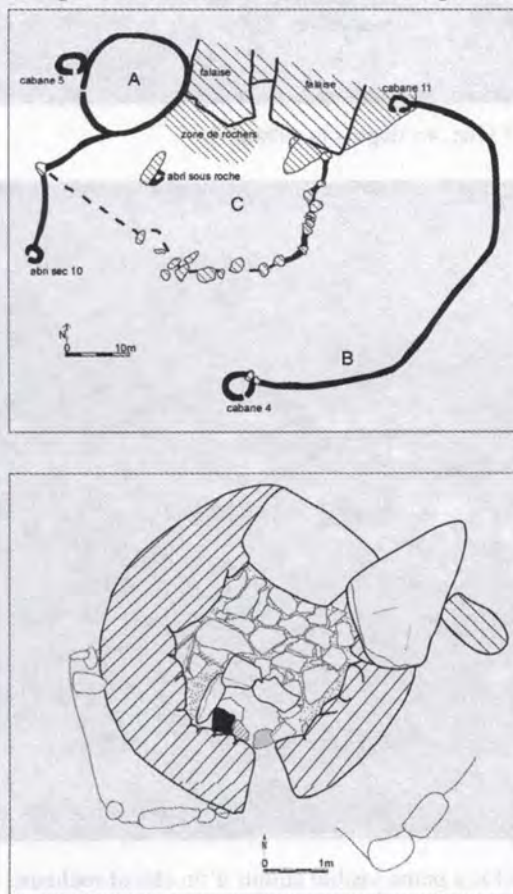


Figure 9 : Pla de l'Orri 4.  
Plan d'ensemble du site et  
plan de la cabane 4.



Photo 20 : le Pla de l'Orri, vu depuis la cabane 4.



Photo 21 : la *pleta* du Pla de l'Orri, enclos à peine visible autour d'un chicot rocheux.  
Cabanes 4 au centre et 5 à gauche de la photo.

### A. La cabane 5

Il s'agit d'une cabane à base sub-triangulaire ménageant une surface intérieure de 3,30 m<sup>2</sup> (fig. 10). Ses murs de parpaings de granite et sa toiture en grandes dalles encobellées la rapprochent, techniquement, de la cabane 8. Le clivage vertical du tor et son délitage naturel expliquent cette ressemblance qui tient également à l'utilisation de la pente : la construction joue de la déclivité en s'adossant, à l'amont, à deux rochers en place qui constituent pour partie ses parois nord-ouest et nord-est ; le terrain a ensuite été nivelé sur l'emprise du bâti. Partiellement éboulée lors de sa découverte, la toiture formait donc, ici aussi, une terrasse, accessible de plain-pied par le nord tandis qu'au sud elle s'élève à 1,50 m au-dessus du sol. Pour en retrouver l'aspect d'origine, il faudrait encore y rajouter une bonne épaisseur de terre engazonnée.

La fouille de l'intérieur de l'habitat a distingué deux niveaux. Le premier, d'abandon, consiste en une douzaine de dalles de petites dimensions (40 x 20 x 10 cm), inclinées vers le nord ; elles bordent la grande dalle de scellement manquant à l'encorbellement (100 x 80 x 15 cm), tombée au centre de la cabane avec un pendage contraire dû aux éléments du niveau sous-jacent.

Celui-ci correspond au sol d'habitat. Il est occupé, dans l'angle nord, par une

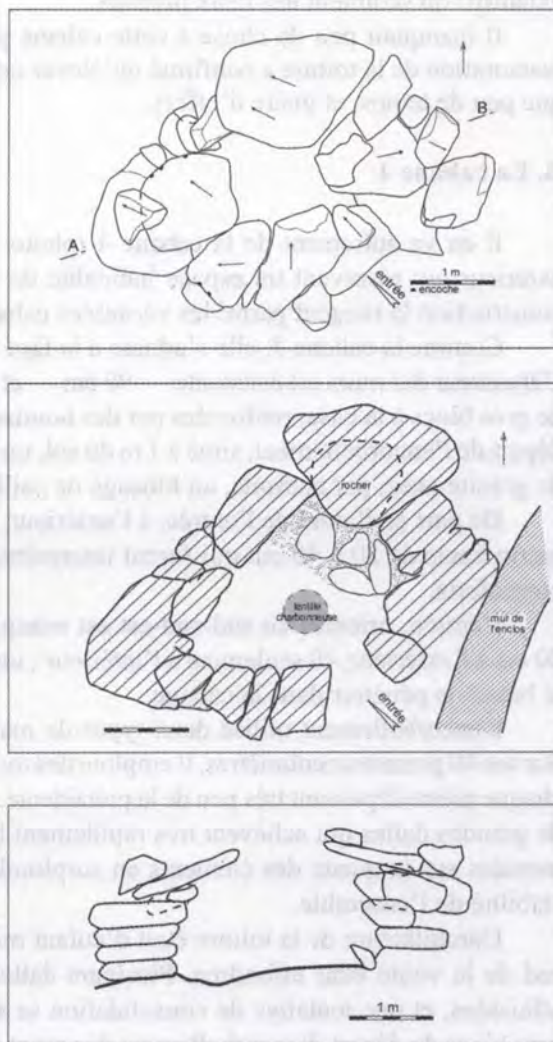


Figure 10 : Pla de l'Orri 4 : toiture, plan et coupe de la cabane 5.

banquette de dimensions réduites (160 x 80 cm), faite de 4 dalles et de terre. Adossé au rocher du fond, ce gradin se trouve dans l'axe de l'ouverture et bénéficie d'une large vue sur l'extérieur. À ses pieds, dans la partie aveugle de la cabane, le sol est marqué par une petite tache cendreuse avec quelques charbons, trace ténue de quelques feux occasionnels, d'un seul peut-être, plutôt que d'un foyer alimenté régulièrement.

Le décapage de ce sol, sableux, de couleur brun jaune, révèle rapidement le substrat.

La fouille n'a livré aucun mobilier archéologique, malgré un tamisage exhaustif du sédiment des deux niveaux.

Il manquait peu de chose à cette cabane pour être remise en état. Une restauration de la toiture a confirmé qu'élever un abri de ce genre ne demande que peu de temps, et guère d'effort.

## **B. La cabane 4**

Il en va autrement de la cabane 4 (photo 20). Ses 4,80 m de diamètre extérieur qui réservent un espace habitable de 6 m<sup>2</sup>, et le soin apporté à sa construction la rangent parmi les véritables cabanes d'habitation des pâtres.

Comme la cabane 5, elle s'adosse à la face méridionale de deux rochers. L'épaisseur des murs est constante — 90 cm — et leur appareil régulier : assises de gros blocs à la base, renforcées par des boutisses parpaignes, puis, jusqu'au départ de l'encorbellement, situé à 1 m du sol, un double parement de moellons de granite avec, par endroits, un blocage de cailloux.

De part et d'autre de l'entrée, à l'extérieur, apparaissent deux massifs de pierre hauts de 20 à 40 cm qui furent interprétés comme les traces d'anciens contreforts.

L'entrée, orientée au sud-sud-est est marquée par une forte embrasure : 80 cm à l'extérieur, 40 seulement à l'intérieur ; un tel dispositif vise à empêcher le bétail de pénétrer dans la cabane.

L'encorbellement utilise deux types de matériaux et de mise en œuvre. Sur ses 40 premiers centimètres, il emploie des moellons et progresse lentement, chaque pierre dépassant très peu de la précédente. À 1,40 m du sol, apparaissent de grandes dalles qui achèvent très rapidement la voûte. Ici aussi, des assises montées sur la queue des éléments en surplomb assurent, en contrepoids, la stabilité de l'ensemble.

L'architecture de la toiture était d'autant mieux observable que la moitié sud de la voûte était effondrée. Plusieurs dalles de la moitié nord s'étaient affaissées, et une tentative de consolidation se solda par la chute brutale des gros blocs du départ d'encorbellement des murs méridionaux, qui entraînaient avec eux une partie du mur est et le reste de la couverture. Une autre cabane,

plus tard, a donné lieu à semblable expérience : le principe de l'encorbellement qui solidarise tous les éléments, du centre d'une voûte pesante au parement externe, répercute globalement un accident initialement localisé. Ces architectures de granite, à l'allure si solide, sont finalement sujettes à des petites déstabilisations qui affectent toute la structure.

Il ne restait plus qu'à achever la destruction et dégager l'éboulement. Seuls furent conservés le mur ouest et les premières assises.

### **1. La fouille**

Limitée à l'intérieur de la cabane, la fouille a révélé un aménagement conforme à celui des cabanes 7 et 8 (fig. 9) : une grande banquette prolongée par un petit retour à angle droit, et face à elle, adossé au mur, un foyer.

La banquette s'élève à moins d'un mètre du seuil ; s'étendant jusqu'au mur du fond, elle occupe les trois quarts de l'espace. Une couche de terre de 10 cm, correspondant au niveau d'occupation et assez riche en tessons — issus tous d'un même vase —, recouvre l'empierrement. Très plan, celui-ci est composé d'une quinzaine de grandes dalles agencées avec des éléments plus petits. Deux de ces pierres, noircies par le feu sur leur face inférieure, signalent ancien remaniement. Ce niveau dallé repose sur un comblement épais de 30 cm, d'un sédiment limoneux brun, qui renferme dans sa frange haute des fragments issus du vase du niveau supérieur. Sans aucun matériel ensuite, cette couche repose sur le substrat.

La bordure de la banquette est constituée d'une double assise de blocs qui assurent le soutènement du massif. Ils forment un léger rebord au-dessus du plan de l'empierrement, de façon à contenir la terre qui recouvre le dallage.

L'étroit couloir ménagé entre cette bordure, le foyer et la porte constitue à 30 cm en contrebas du gradin un niveau de circulation d'une surface inférieure à 1 m<sup>2</sup>. Il est partiellement dallé à l'endroit du seuil ; composé d'un sédiment limoneux brun sombre, riche en charbons, il fut fouillé sur une épaisseur de 10 cm et a livré des tessons provenant du vase de la banquette.

Adossé au parement sud, le foyer est installé par terre, en entrant, à gauche. Ses niveaux charbonneux et cendreux, épais, reposent sur une sole faite de deux dalles légèrement surélevées par rapport à celles du seuil. Il est limité à l'est par un petit pilier et à l'ouest, par le retour de la banquette qui forme une « étagère » large de 60 cm, sur laquelle reposaient plusieurs objets lithiques et métalliques.

Une coupe stratigraphique au niveau du seuil montre que la couche anthropisée descend à 55 cm sous le dallage de l'entrée ; vient ensuite le substrat, de couleur brun jaune, à forte proportion de sable granitique.

## 2. Le matériel archéologique

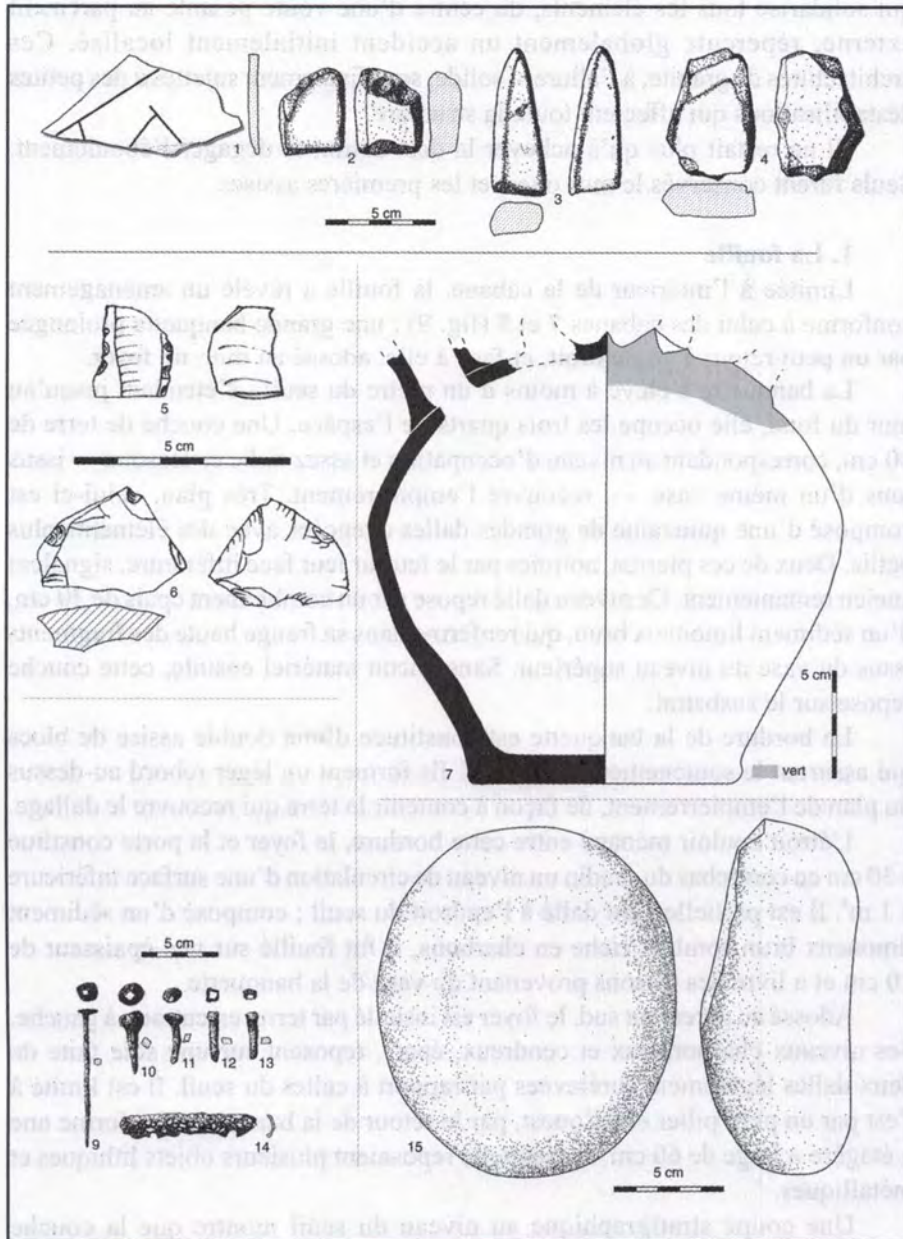


Figure 11 : Pla de l'Orri 4 : mobilier de la cabane 4.

Relativement abondant, le mobilier céramique est marqué par la prédominance d'un vase, presque complet au remontage. Il s'agit d'une gargoulette, cruche ovoïde à fond plat, anse en anneau (absente ici), munie

d'un bec cylindrique (fig. 11 n° 7). Elle n'est glaçurée (d'une glaçure verte) qu'en son sommet, la porosité de la paroi assurant la fraîcheur de l'eau. Connue en Roussillon sous le nom de *poal* et ailleurs en Catalogne sous celui de *càntir*, cette forme est courante dans différents ateliers de la région, notamment dans les productions de la Bisbal au XVIII<sup>e</sup> siècle et de Thuir au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>.

Les restes osseux sont au nombre de 7 : un tibia de mouton fiché dans les pierres du mur ouest, une astragale de mouton dans le retour de la banquette, et quelques esquilles non identifiables dans le foyer. Le mobilier métallique compte 1 manche de couteau en tôle emboutie (fig. 11, n° 14), 1 fer d'équidé (probablement de mule) et 5 clous. Le mobilier lithique compte 3 fragments de pierre à aiguiser (fig. 11, n° 2 à 4), 2 silex dont un fragment de lame préhistorique retouchée (n° 5), une pierre à fusil, (n° 6), 1 fragment de plaquette de schiste ardoisier bleu, gravée de 4 traits (n° 1), 1 galet de granite ovale (n° 15). Ce dernier, très régulier, poli et légèrement concave sur sa face supérieure, a pu servir de base pour l'aiguisage ou de petite meule. Il fut trouvé — en réemploi — dans le mur est.

Le petit lot de mobilier métallique et lithique, hétérogène, qui provient du retour de la banquette en explicite la fonction : on pose sur cette étagère les objets qu'il faut avoir à portée de main ou qu'il faut conserver (fer, clous...), et d'abord, les ustensiles sommaires de la cuisine (couteau, pierre à aiguiser). Le fragment de schiste renvoie à de nombreux fragments identiques trouvés dans le contexte, beaucoup plus ancien, du site de La Padrilla 42. Il s'agit de plaques gravées portant des tracés de marelles et qui ont très certainement servi de supports de jeux (damiers)<sup>12</sup>. La présence de silex s'explique quant à elle par une réutilisation comme pierres à briquet. L'étude de Michel Martzluff a permis d'en identifier un bon nombre sur l'ensemble des cabanes, et de noter la réutilisation de pierres à fusils ou parfois, comme ici, d'éclats préhistoriques<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Santiago Albertí et Joan Santanach, « La terrissa de la Bisbal durant el segle XVIII » ; Santiago Albertí, « Terrisseries de Catalunya (III) : Tuïr (Rosselló). 1a part ». La Cerdagne offre pour le *càntir* une référence très proche dans la collection céramique du Museu Cerdà de Puigcerdà. La pièce provient de Can Borell (pièces 25-1 et 25-9), elle est datée du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>12</sup> Cf. P. Campmajo, « Les plaques en schiste gravées du château de Llívia ».

<sup>13</sup> Michel Martzluff, *Le mobilier en pierre taillée associé aux structures pastorales de la commune d'Enveig : rapport préliminaire*, 1995, in C. Rendu et al., *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveig*. De ces récupérations témoigne aussi cet extrait du roman d'Eugène Le Roy où Jacquou et sa mère, emménageant dans la masure de la tuilière, doivent y allumer le feu : « Mais ça n'était pas une affaire commode que de faire du feu. En ce temps-là, les allumettes chimiques étaient inconnues, du moins dans nos pays et nous conservions le feu sous la cendre, ordinairement. Quelquefois, lorsqu'il se trouvait éteint, il fallait en aller quérir dans un vieux sabot, chez les voisins [...] ; mais ici, nous ne connaissions ni le pays ni les voisins. Heureusement, il y avait dans le tiroir du cabinet des pierres à fusil que mon père ramassait lorsqu'il en trouvait et taillait pour s'en servir au besoin. Ma mère en prit une, et à force de battre contre avec la lame de son couteau fermé, elle finit par mettre le feu à un morceau de vieille chiffé bien éparpillée » (*Jacquou le Croquant*, pp. 61-62).

La répartition des tessons de la cruche entre les différentes zones et leurs fragmentations successives, facilement reconstituables, contribuent également à dessiner une façon d'habiter. Cassé dans l'encoignure nord-ouest de la banquette où se trouvent les gros tessons du fond, le vase est resté suffisamment longtemps pour que les morceaux initiaux s'éparpillent et se brisent diversement, pendant que la cabane était occupée — des fragments sont colorés par le feu. Les tessons sont demeurés, pour l'essentiel, sur la banquette : quelques-uns y ont été piétinés et un petit nombre s'est infiltré sous le dallage, mais la plupart est restée à l'écart des circulations. La fragmentation va croissant dans l'entrée puis dans la porte, où ne se trouvent que de toutes petites mailles. Ainsi voit-on une banquette où l'on marche peu, essentiellement destinée au couchage — les bergers la couvraient d'ailleurs, à leur arrivée, d'une litière, le plus souvent de genêts — tandis que l'activité domestique se concentre dans le mètre carré qui borde le foyer. Pour être étroit, l'espace n'en est donc pas moins différencié — voire, peut-être, hiérarchisé.

### **C. Chronologie interne de la cabane 4, chronologie relative et organisation du site**

La gargoulette brisée sur la banquette signe très probablement la dernière occupation de la cabane. Un retour sur le site la saison suivante aurait entraîné un nettoyage de l'habitat, comme l'indique, ici même, le faible nombre de tessons provenant d'autres vases. Mais elle n'offre qu'une fourchette large : XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle.

Le plan du cadastre napoléonien, pour une fois, vient à la rescousse. Son relevé, achevé en octobre 1830, ne porte que la mention de trois « baraques » mais l'une d'elles coïncide avec la cabane 4. Si le silence du document concernant les établissements pastoraux interdit d'interpréter l'absence d'un site, il confère en revanche plus de valeur à ces rares mentions : le site était connu et sans doute encore utilisé durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

De cet ensemble bâti dont on perçoit seulement qu'il fonctionna encore durant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, il convient aussi de rechercher les origines. Celles-ci ramènent à des questions relatives à la chronologie interne de la cabane 4, puis à celle des enclos.

A la lumière d'observations réalisées par la suite, soit en fouille, soit en prospection, deux aspects de cette cabane demandent à être discutés ensemble : sa stratigraphie et ses « contreforts ».

L'épaisse couche de sédiment anthropisé apparue dans la coupe réalisée au niveau du seuil requiert, a posteriori, une explication : dans les cabanes qui n'ont connu qu'une seule occupation, le niveau de sol est généralement proche du substrat. L'absence de mobilier et de structure dans cette couche a empêché, au moment de la fouille, d'y soupçonner une occupation antérieure. Mais

quelques cabanes, depuis, ont à la fois montré semblable pauvreté — aucun matériel, un foyer pour tout aménagement — et avéré l'existence de plusieurs niveaux dans des stratigraphies de faible puissance. Dans certains cas, en outre, ces successions correspondent à des remodelages de l'habitat allant dans le sens d'un rétrécissement de la cabane, qui laisse alors affleurer, en périphérie, l'arase des anciens murs. Les massifs de pierre interprétés comme la base de contreforts pourraient trouver, dans un schéma de ce type, une nouvelle interprétation, plus conforme aux faits archéologiques observés par ailleurs et au contexte de cette cabane. Rappelons pour finir le remaniement de la banquette, attesté par les traces de feu sur les faces inférieures de ses dalles. Il argumente aussi, quoique de façon plus équivoque puisqu'il peut ne s'agir que d'un simple réajustement de l'empierrement, en faveur d'une reprise des structures.

Il reviendrait à une nouvelle campagne au Pla de l'Orri, de vérifier l'existence d'un habitat antérieur de plan différent. En ce cas, la superposition des structures inciterait à placer les deux phases de la cabane en continuité : la cabane 4, utilisée de façon certaine au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la configuration que nous lui connaissons par la fouille, pourrait avoir existé sous une autre forme dès le XVII<sup>e</sup> s. au moins). On verra, à la lumière des prospections, que cette appréciation difficile des origines du site renvoie à des questions de partage du territoire et au voisinage d'un site très proche (Pla de l'Orri 68), daté des Temps Modernes et qui suit une autre typologie, celle des enclos à couloir de traite.

Les traces d'occupation sont aussi ténues dans la cabane 5 qu'elles sont appuyées dans la cabane 4. La première fait figure d'abri secondaire, la seconde est le foyer véritable, saisonnier mais intensément occupé, des estivages au Pla de l'Orri. Signe d'une complémentarité des deux constructions, cette opposition marque leur partielle ou totale contemporanéité.

La ressemblance des deux cabanes secondaires, 11 et 5, leur symétrie surtout par rapport au massif rocheux et à la cabane 4, incitent à leur attribuer une fonction et une datation similaires. Elles relèvent d'une conception d'ensemble que la chronologie relative des enclos achève de dessiner. Son état de conservation, par endroits son effacement, désignent l'enclos C comme le plus ancien, ou plus exactement le plus anciennement abandonné. Les enclos A et B, rappelons-le, se touchent : le second, le plus vaste, s'appuie à l'ouest du site sur le premier qui, dans sa destination, lui est en revanche certainement subordonné.

Leur interdépendance, leur disposition, leur unité, tendent donc à faire des enclos A et B, de la cabane 4, des cabanes 5 et 11 et de l'abri 10 les pièces d'un ensemble cohérent, d'emblée conçu globalement, et qui fonctionna sous cette forme durant le XIX<sup>e</sup> et sans doute une partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au delà,

il est tentant d'associer l'utilisation de l'enclos C — qui, selon ce schéma, est antérieur à tous les autres aménagements — avec l'éventuelle première phase de la cabane 4 (ou les vestiges d'une autre cabane qui resteraient à découvrir). Ne perdons pas de vue, toutefois, ce que cette lecture, forcément réductrice, peut masquer de la réalité complexe d'une occupation pluriséculaire : reprises partielles ou totales sur la base d'anciens murets — particulièrement difficiles à déceler sur des appareils de pierre sèche de ce type — logiques autonomes de constructions ou de reconstructions au sein des enclos, parmi les cabanes, et pour finir entre enclos et cabanes.

Cette topographie du site 4 est par excellence celle de la *pleta* dont les témoignages des bergers et pour les périodes antérieures des sources écrites, ont illustré le fonctionnement : un enclos bas, démantelé, largement ouvert, doté de cabanes de surveillance en périphérie, bien distinctes de la cabane d'habitation et marquée, elle, par des niveaux d'occupation qui signent une fréquentation intense de l'habitat. Tout autre était, nous l'avons vu, le *corral de les vaques* du site 7, qui correspond, ici aussi, à ce que les témoignages récents pouvaient apprendre du fonctionnement de la *vacada comuna*. En montant à Maurà, ce sont des cabanes d'un autre type que la fouille a abordées. Des cabanes remontant à des époques plus lointaines et pour lesquelles n'existaient plus, localement de témoignages récents susceptibles de les éclairer.

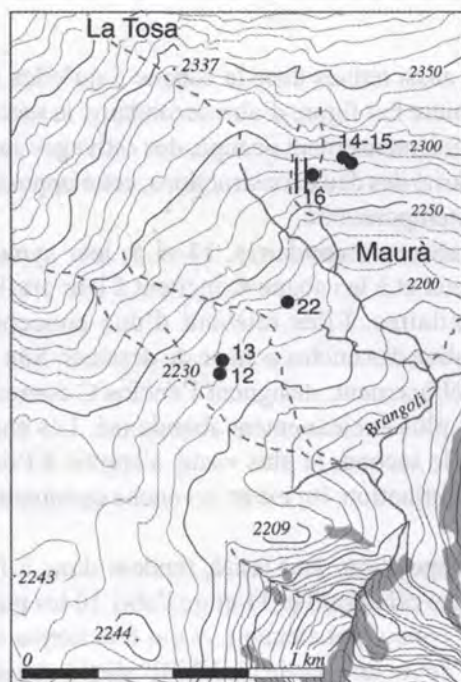


Figure 12 : topographie de Maurà.

### III. MAURÀ

Depuis les hauteurs du Pla de l'Orri, la pente s'élève encore durant une centaine de mètres pour s'adoucir à l'approche d'un col largement ouvert vers le nord et fortement venté. C'est la plus importante des *collades del mig*. Tapissée de pelouse compacte et de dalles de granite, elle remonte très progressivement vers l'ouest et vers l'est, jusqu'à deux pointements rocheux piquetés de pins à crochets. Sur cette courbe, à la rupture de pente exactement, prend place « la deuxième clôture », la seconde des lignes de barbelé — depuis peu remplacé par du fil lisse — qui furent tirées sur les estives de Dorres et d'Enveig au début des années soixante-dix. Elle partage le pâturage en deux zones et trois saisons, printemps-automne en bas, plein été en haut. Les vaches et les juments la franchissent vers la mi-juillet. Sur le flanc ouest de la *collada* se dresse, comme à la première clôture, un corral de bois ; les bêtes y sont soignées ou vaccinées tout au long de leur séjour à Maurà, qui prend fin vers le 8 septembre.

Maurà s'ouvre derrière la *collada*. Chaque pas qui rapprochait de la clôture déjà, voyait grandir à l'horizon les crêtes, mais l'ampleur de l'espace qu'elles dominant ne se révèle qu'ici, au col. Dans le vaste plan qui s'offre à la vue, les glaciations n'ont laissé qu'une empreinte discrète : deux anciennes cuvettes très évasées — celle de Maurà, à l'est, celle de la Padrilla, à l'ouest — forment, à la base du panneau, des bas-fonds marécageux où s'accumulent les eaux de la soulane. L'humidité particulière du versant, liée à une orientation sous le vent qui favorise la conservation tardive de la neige dans les creux, est à l'origine d'une mobilisation des puissants sédiments meubles de la terrasse sommitale. Il en est résulté un adoucissement des modelés : empâtement des cuvettes, bossellement des pentes par des loupes de solifluxion disposées en rideaux<sup>14</sup>. Ce trait local du climat explique également l'impression de fraîcheur qui se dégage, bien souvent, de ce paysage verdoyant : « en dehors de l'hiver, observe Gérard Soutadé, l'humectation de la formation superficielle est quasi-permanente ». Les processus de dénudation et d'assèchement qui caractérisent nombre des versants des Pyrénées-Orientales s'en trouvent ici fortement atténués.

Il faut avancer un peu, sur le dôme qui prolonge la *collada* et sépare les deux cuvettes, pour observer celle qui, à l'est, nous occupe maintenant. Elle se développe sur près de 600 ha et 500 m de dénivelée. À l'exception d'un bosquet situé à mi-hauteur, sur le versant d'en face, en orientation nord-ouest, l'arbre est rare. Seuls quelques jeunes pins à crochets parsèment toutefois le plancher et les bords du vaste hémicycle : ils ont poussé sur de petites croupes, à l'abri d'un pointement du granite, dans un râpage de la pelouse ou sous le couvert

<sup>14</sup> G. Soutadé, *Modèle et dynamique...*, pp. 218-223.

des genévriers. Le rocher n'est guère présent, sauf deux affleurements de quelques décamètres, dont les reliefs et la blancheur ponctuent le versant nord. Le reste n'est que pelouse.

Des flancs de cette cuvette largement ouverte vers le sud, les eaux convergent en plusieurs torrents qui confluent, au point le plus bas, à 2150 m d'altitude, dans les méandres du Brangolí (fig. 12). Là, des placages tourbeux s'étendent vers l'ouest et vers l'est sur une vingtaine d'hectares. Un rehaussement du terrain, formant au nord de cette dépression un premier plateau légèrement bombé, permet d'échapper à l'humidité des mouillères. L'œil s'accroche à une tache de terre, excentrée vers le nord-ouest, au pied du versant occidental, où se dresse une cabane isolée. Abandonnée, la baraque sert encore à remiser le sel que le vacher distribue au bétail, l'été : la fréquentation très régulière par les vaches et les juments est à l'origine de cette écorchure de quelques centaines de mètres carrés dans la pelouse, seule trace et seul lieu, aujourd'hui, d'un rassemblement des troupeaux sur l'estive. L'endroit est tout naturellement le premier point de repère, et de rencontre, à Maurà.

La cote de la cabane à sel, 2230 m d'altitude, est à peu près celle, sur tout le pourtour, de la jonction du pla et du départ du versant. Imperceptible par endroits, cette transition est, au nord, assurée par un petit ressaut plus marqué, haut d'une quinzaine de mètres. Il débouche, toujours vers le nord, en direction des crêtes, sur un plan peu pentu, d'une cinquantaine d'hectares, que le Brangolí traverse : on y sent cet empâtement des reliefs par le colluvionnement, que G. Soutadé a décrit sur l'ensemble du secteur. Couvert d'une pelouse à lande rase, associant callune et genévrier, ce plat qui s'étend à une altitude moyenne de 2270 m s'achève à 2350 m sur une nouvelle rupture de pente, matérialisée par les deux gros affleurements rocheux. La pelouse dense se poursuit encore en amont, jusqu'à un talus parsemé de rocs éboulés, qui, à 2450 m, marque le départ de la végétation rase des crêtes.

Sur l'axe ainsi décrit, qui constitue un transect presque nord-sud (en fait nord-est-sud-ouest) de la soulane, et plus précisément sur le petit kilomètre qui sépare la cabane à sel de l'affleurement rocheux principal, la prospection a révélé quatre sites, très différents dans leur plan et leur implantation.

Le premier, en repartant du haut, n'a pas été fouillé car il s'apparentait à un ensemble déjà connu : Maurà 15 est en effet un site complexe, assimilable, par l'organisation de ses enclos, la typologie de ses cabanes et sa topographie, au Pla de l'Orri 4. Aménagé à 2300 m d'altitude, dans les éboulis et les pans de l'affleurement granitique, il a donné à la falaise et à l'endroit son nom : *la pleta del Cavaller*.

50 mètres plus bas, à 250 m environ vers le sud-ouest, sur le pla intermédiaire se trouve Maurà 16. Ici, la disposition et les vestiges sont tout autres : un gros monticule de blocs éboulés est accolé à un long couloir de pierres.

Descendons encore de 300 m vers le sud-ouest : c'est au pied de l'embranchement qui achève le plateau vers le sud, qu'ont été découvertes les traces, très ténues, d'une structure envisagée avant sa fouille comme un habitat probable, à tester en tout cas : Maurà 22.

Le dernier site, enfin, Maurà 13, touche la cabane à sel qui porte le numéro 12. Les deux constructions sont en effet voisines, et morphologiquement aussi très proches : ruinée, épierrée sans doute, la cabane 13 semblait l'ancêtre direct de la cabane 12. Observer l'une et fouiller l'autre revenait à suivre une stratigraphie déroulée dans l'espace.

Cette approche était en fait celle qui a prévalu dans l'étude de ces quatre sites. Leurs différences et leur proximité spatiale, associées à des états de conservation très inégaux, laissaient entrevoir à la fois des modes de fonctionnement dissemblables et un échelonnement chronologique. Considérés ensemble, ils pouvaient ainsi indiquer des fluctuations ou des nuances dans les découpages et les formes de gestion et de perception d'un territoire aujourd'hui exploité de façon relativement homogène. Il fallait donc, d'abord, explorer l'histoire de chacun.

### **A. Maurà 16**

Central dans l'arc de cercle que décrit le versant de soulane, le site occupe, d'un point de vue altitudinal aussi, une position privilégiée : à 2250 mètres d'altitude, entre les crêtes trop ventées et les bas-fonds humides, il est implanté sur les meilleurs plas. L'enclos-couloir (75 m de long par 2 m de large) est constitué de deux murets parallèles qui se rejoignent en s'évasant légèrement à l'extrémité sud ; il est flanqué à l'est, au milieu de son développement, des ruines d'un habitat en apparence assez vaste (photo 22). Un enclos quadrangulaire de 800 m<sup>2</sup>, cinquante mètres à l'amont, complète l'ensemble.

Le couloir et l'habitat ont été bâtis sur le flanc occidental d'une petite cuvette au fond marécageux, ouverte au sud-est : à l'ouest, la crête du talus est proche. Elle domine d'une dizaine de mètres les installations, protégeant leurs occupants des vents du nord-ouest ; à l'aval, à trente mètres à peine vers l'est et 5 mètres sous la cote des constructions, commence la mouillère. Au nord-est, c'est dans une pente plus sévère et rapide, qui contribue également à abriter le site, que l'enclos fut bâti (fig. 13).

L'emplacement jouit d'une vue très étendue sur toute la partie basse du pâturage. Il suffit de monter de quelques mètres pour observer l'ensemble du versant et les plateaux supérieurs. L'eau, qui ne manque nulle part à Maurà, est ici toute proche, puisque le torrent du Brangolí passe à cinquante mètres du site.

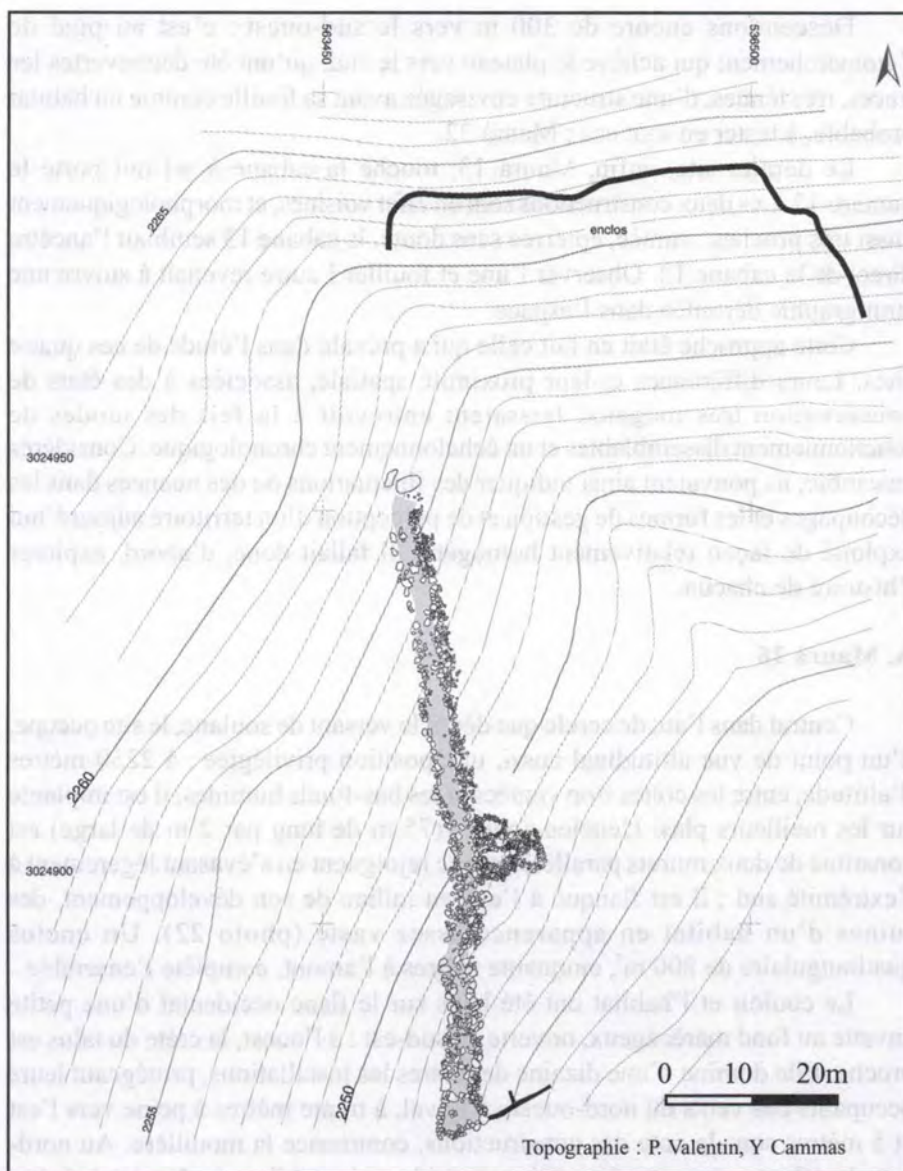


Figure 13 : Maurà 16 : plan d'ensemble du site avec la *munyiadora*.

### 1. La fouille

L'état de conservation de la cabane a conduit à opter pour un relevé des vestiges au pierre à pierre dès la surface : contrairement aux sites précédents en effet, l'architecture, ici, n'était pas lisible directement. La fouille s'est donc déroulée dans un carroyage de 100 m<sup>2</sup> englobant l'ensemble de la zone d'habitation.

L'observation superficielle des vestiges (fig. 14, photo 23) montre une « cabane » composée de quatre unités distinctes accolées :

. Unité 1 : construction à base circulaire, la plus importante des quatre. Remplie d'un comblement de pierres de forte puissance, elle occupe 20 m<sup>2</sup> au sud-ouest de la zone carroyée (travées H à L, 51 à 54).

. Unité 2 : forme ovale, de 8 m<sup>2</sup>, entièrement comblée par des pierres éboulées, qui prolonge la précédente, en diagonale, vers le nord-est (carrés HI 54 à 57).

. Unité 3 : espace sub-circulaire, délimité au nord par l'arrase d'un mur en double parement dessinant à la surface de la pelouse un arc de cercle de 5 m de développement ; cet arc circonscrit un espace de 7 m<sup>2</sup> qui borde l'unité 1 vers le nord (travées J à L, 57 à 59).

. Unité 4 : un alignement de pierres formant un U légèrement ouvert, définit un espace trapézoïdal qui, sur 11 m<sup>2</sup>, flanque les unités 1 et 2 à l'est ; ces restes s'inscrivent dans un relief légèrement bombé, surélevé d'un mètre environ par rapport à la pente naturelle du sol (travées E à G, 53 à 57).

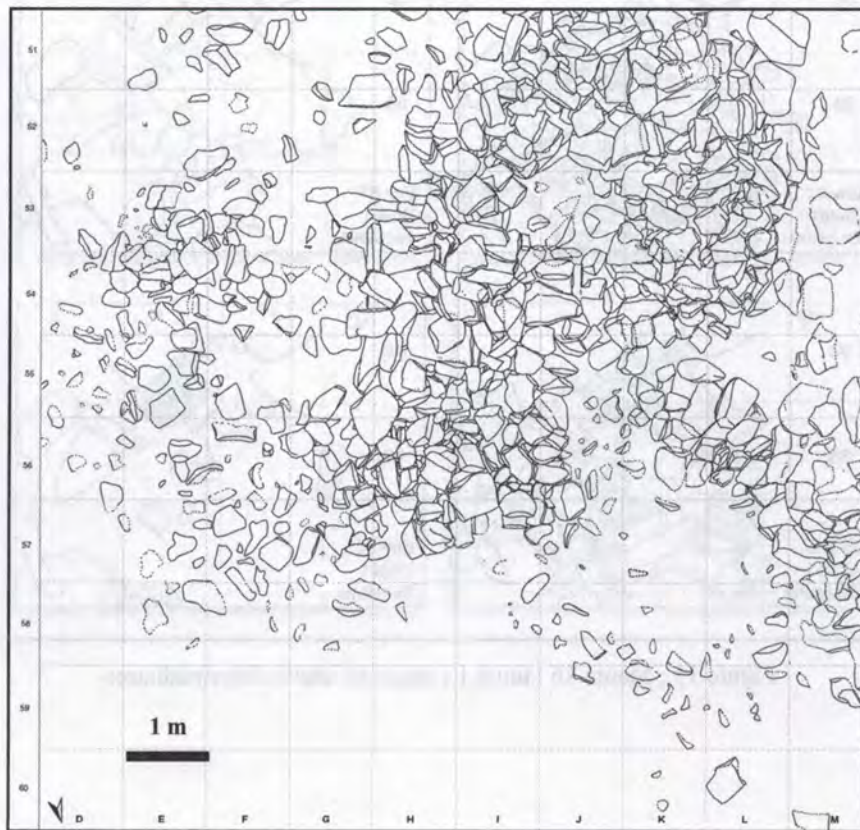


Figure 14 : Maurà 16 : plan de surface des quatre unités de l'habitat.

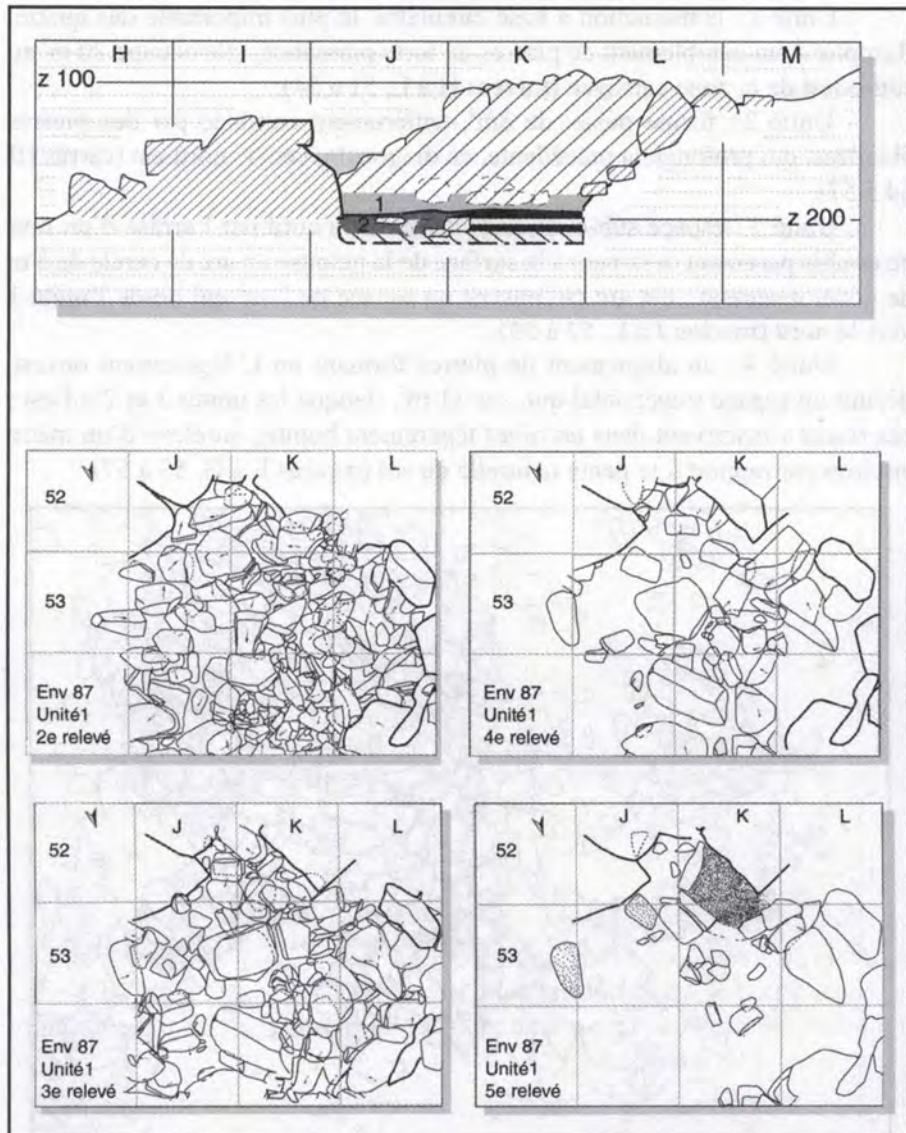


Figure 15 : Maurà 16 : unité 1 : coupe et relevés intermédiaires.

**a) Unité 1***Niveaux d'abandon*

Les ruines observables en surface décrivaient un arc de cercle de 4,50 m de diamètre, légèrement outrepassé, se développant vers le sud et fermé au nord par une base plus ou moins rectiligne. Le parement interne du mur n'était visible que sur un petit tronçon de 1,50 m de long, dans le quart sud-est (en I 53, J 52).

Le profil de ce niveau, s'amincissant vers l'est, et l'inclinaison générale des blocs montrent un effondrement vers l'aval, de la partie occidentale du mur à l'intérieur de la cabane, et du tronçon sud vers l'extérieur de la structure.

Le volume des matériaux extraits de l'espace intérieur et de ses bordures, 8 m<sup>3</sup> environ, suffit à convaincre qu'il s'agissait d'une construction entièrement en pierres, dotée d'une toiture en encorbellement. L'observation des quatre relevés successifs correspondant au dégagement complet du comblement fournit quelques indications sur la façon dont la cabane était bâtie et s'est écroulée (fig. 15). Deux grande dalle d'un demi-mètre carré environ, reposent dans le niveau le plus profond. Elles sont surmontées par des dalles de moindre format (30 à 40 cm de côté), alors que les niveaux supérieurs de l'éboulement sont composés en majorité de moëllons et de pierraille. Il semble donc, au vu de la régularité des matériaux, que l'on puisse attribuer à la structure un encorbellement progressif, constitué de blocs de calibre moyen — 40 x 40 x 20 cm —, la coupole se fermant, en son sommet, par les deux grandes dalles. Celles-ci se seraient effondrées les premières, entraînant avec elles leur bordure immédiate, puis la base de l'encorbellement et enfin le haut des murs dont les éléments, désolidarisés, se sont progressivement éboulés à l'intérieur et à l'extérieur de la construction. A la base de l'éboulement enfin, un long bloc correspond au linteau d'une ouverture : l'unité 1 de la cabane 16 était, on le verra, dotée de deux seuils.

Les murs n'ont pas été fouillés et ne sont donc observables que sur leur parement interne. Au sud, trois rochers en forment la base. La masse du plus imposant d'entre eux, une tonne environ, ne permet pas de trancher entre l'hypothèse d'un bloc erratique servant d'ancrage à la construction, ou d'un élément rapporté. Il est surmonté par deux blocs importants encore, puis par une pierre en léger débord pouvant correspondre, à 1,20 m du sol, au départ de l'encorbellement. Cette solide élévation se prolonge, à l'est, par un parement de moëllons plus modeste, assisé sur le dos des rochers. Cet endroit du mur est le mieux conservé mais ce qu'il en reste ailleurs présente une tendance similaire : blocs volumineux à la base, moëllons plus réguliers ensuite.



Photo 22 : Maurà 16 : le couloir de traite (*muniyidora*).



Photo 23 : Maurà 16, l'habitat, vu du Nord.  
Unité 1, avec le foyer, unités 2, 3, 4 (cf. fig. 16).

### Couche 1

Sur les 15 derniers centimètres, l'éboulement est mêlé à un sédiment de couleur brun clair, hétérogène, avec quelques charbons et quelques poches de sable granitique. Cette couche correspond sans doute à une partie de la chape de terre qui couvrait le dôme de pierres de l'encorbellement<sup>15</sup>, la présence de charbons pouvant s'expliquer par la recharge de la toiture à partir du sol des alentours de la cabane.

### Niveau d'occupation

#### Couche 2

Le sédiment devient brun sombre limoneux, compact. Le décapage met au jour en K 52, un affleurement charbonneux qui correspond au sommet d'un foyer installé contre le rocher. Passées cendreuses orangées, forte densité de charbons et terre rubéfiée se prolongent vers l'est, en J 52-53, dessinant, sur un fin niveau de 2 cm et sur 50 cm de large, une alvéole plus sombre le long du mur sud de la cabane.

Dans cet espace, seul le foyer a fait l'objet d'un aménagement pérenne. De plan trapézoïdal, long de 1,10 m pour une largeur de 75 cm, il est adossé au mur de la cabane et limité sur les autres côtés par une bordure de pierres. À l'avant, une petite dalle au ras du sol complète le dispositif qui se prolonge encore vers l'est. À la fouille, la tache charbonneuse et rubéfiée s'avère en effet associée à une petite dalle sous jacente noircie et, en amont, contre le mur sud, à une cuvette ovale, profonde de 10 cm et comblée d'un sédiment fin fortement mêlé de cendre.

L'intérieur du foyer proprement dit se subdivise en trois niveaux, deux lits charbonneux séparés par un niveau d'argile jaune, qui montre un remaniement.

Concentrées dans ce tiers sud de l'habitat, les traces d'activité ont donc trait, toutes, au feu. Simple épandage ou aménagement complémentaire, il est difficile de proposer une interprétation définitive de la nappe de cendres et de charbons qui s'étend à l'extérieur du foyer. La présence d'une cuvette appuie toutefois la seconde hypothèse qui indiquerait alors une chaîne opératoire faisant intervenir une manipulation de braises.

---

<sup>15</sup> Les cabanes actuellement en cours de dégradation permettent d'observer deux processus d'effondrement de la voûte : sur la cabane 7 d'Enveig, dotée d'une toiture assez pentue en raison de la hauteur de l'encorbellement, la terre de couverture s'est effondrée à l'extérieur tandis que l'encorbellement restait intact ; elle forme ainsi un bourrelet le long du parement externe des murs, et la toiture, aujourd'hui à nu, tombera seule. Sur la cabane de l'Orri de Baix de la vallée d'Eyne, une moitié de l'encorbellement s'est éboulée à l'intérieur de l'habitat, tandis que l'autre demeure depuis quelques années en place, offrant une coupe nette des pierres et de la chape de terre qui les surmonte.

### Substrat

Sous-jacent à la couche 2, le sable jaune et grossier du substrat a fait l'objet d'un décaissement bien visible le long du mur sud, où la base du parement interne se trouve à une quinzaine de centimètres au-dessus du fond de la couche 2. Destiné sans doute à aplanir le terrain et, peut-être, à gagner un peu de hauteur sous la voûte, ce nivellement n'empêche pas un léger pendage vers le nord-est où se trouve l'entrée de la cabane.

### Les ouvertures

Le seuil dallé aménagé au nord-est de la structure 1 (I-J 54, 55) distribue deux entrées, l'une donnant sur l'unité 2, l'autre sur l'extérieur.

Orientée au sud-est, formant un coude à angle droit avec l'axe seuil-foyer, la porte ouvrant sur l'extérieur fut repérée tardivement dans le déroulement de la fouille et, obstruée par un gros volume de pierres, ne fut pas dégagée. Ses montants intérieurs s'avèrent néanmoins bien visibles, pile de trois grandes pierres plates à droite, gros bloc quadrangulaire à gauche, qui encadrent un passage de 60 cm de large (I 54).

Perpendiculaire à celle-ci, l'entrée de l'unité 2 est orientée dans le grand axe de l'unité 1 : sud-ouest - nord-est. Le passage, large de 80 cm est délimité d'un côté par l'autre face du même gros bloc quadrangulaire, de l'autre par des pierres assisées.

De l'extérieur, l'entrée forme donc un T qui dessert au sud-ouest l'unité 1, au nord-est l'unité 2.

### b) Unité 2

Un volume de pierres de 2 m<sup>3</sup> comblait cet espace ovale de 3 m<sup>2</sup>. La composition de ce niveau d'éboulement et l'agencement des murs sont comparables à ceux de l'unité 1, avec toutefois une hauteur conservée bien moindre (4 assises en moyenne). Cette différence, associée à la puissance relativement faible du comblement incite à proposer pour cet espace une toiture beaucoup plus basse, avec un départ d'encorbellement situé peut-être à hauteur de l'arase actuelle des murs : à 60 cm au-dessus du sol, celle-ci présente en effet par endroits de grandes dalles couvrantes reposant sur une assise de pierres plus modestes, possible préparation à l'élévation de la fausse voûte.

Immédiatement sous le dernier niveau d'effondrement apparaît un sol, empierré sur toute sa surface de petites dalles de 30 cm de long par 20 cm de large en moyenne. Le seuil domine le dallage de 15 cm, rattrapant ainsi par une marche le niveau du sol de l'unité 1 (fig. 16).

Sous-jacent au dallage, le substrat accuse, comme le sol, une légère déclivité dans le sens de la pente naturelle du terrain, vers le nord-ouest et le

fond de la cabane. La première assise du mur repose sur ce substrat, à la même cote que la base du dallage.

Mis à part le soin particulier apporté à la réalisation de cet empierré, l'unité 2 n'a fait l'objet d'aucun aménagement et ne porte aucune trace de feu.

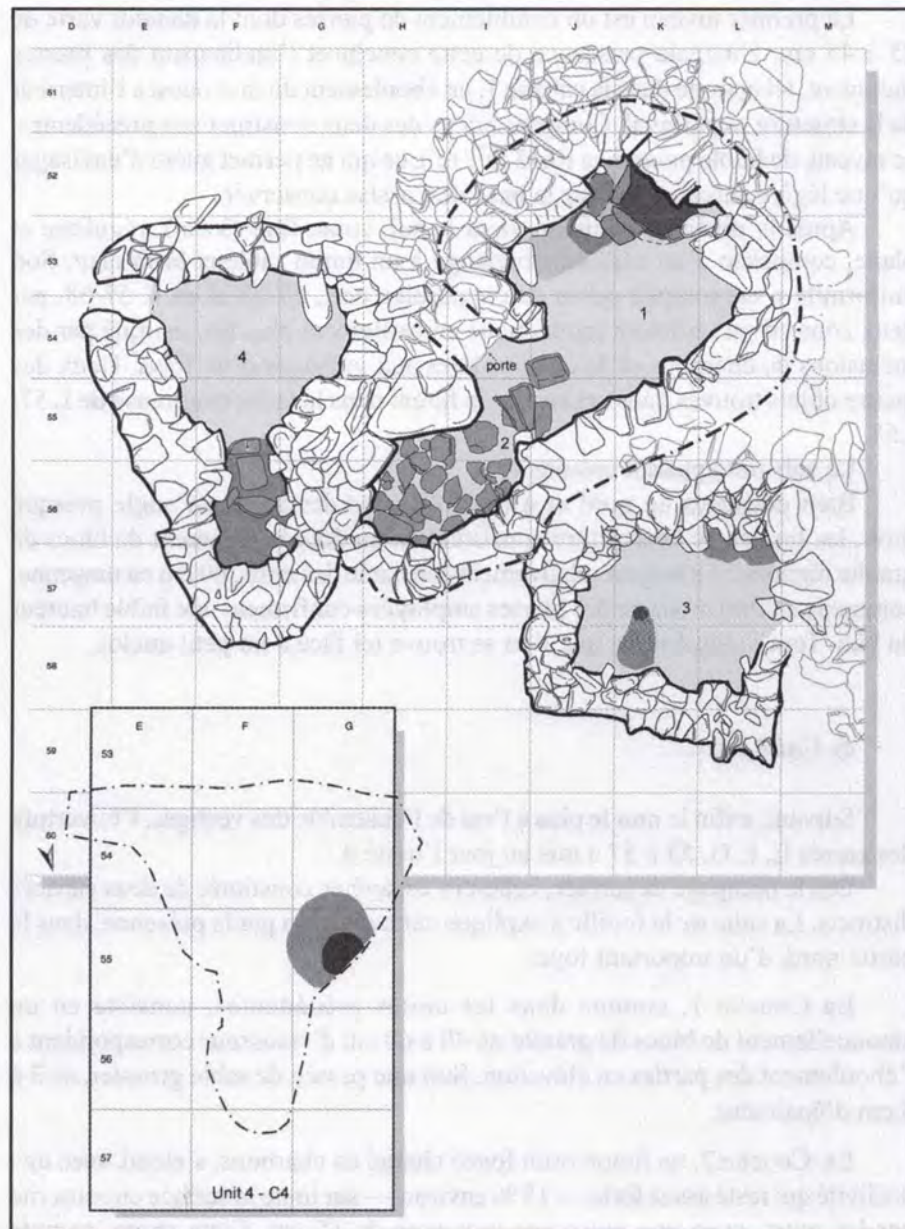


Figure 16 : Maurà 16 : unités 1, 2, 3 et 4 en fin de fouille (carroyage métrique).

### c) Unité 3

La fouille s'est ensuite attachée à dégager, à quelques mètres au nord de l'unité 1, l'espace délimité par le mur affleurant à hauteur des travées 58 et 59. Neuf mètres carrés ont ainsi été ouverts (travées J, K, L, 57 à 59).

Le premier niveau est un comblement de pierres dont la hauteur varie de 25 à 45 cm. L'inégale puissance de cette couche et l'inclinaison des pierres indiquent, ici comme dans la cabane 1, un éboulement du mur ouest à l'intérieur de la structure, vers l'aval. Comparé à ceux des deux constructions précédentes, ce niveau, de faible puissance ( $0,13 \text{ m}^3 / \text{m}^2$ ), ce qui ne permet guère d'envisager qu'une légère surélévation sur la base de l'assise conservée.

Après le niveau d'abandon vient le sol, strate fine (3 cm), régulière et plane, composée d'un cailloutis mélangé à un limon sableux brun clair. Son uniformité n'est rompue qu'en deux endroits, en L 57-58 et en K 57-58, par deux zones d'un sédiment moins riche en cailloux et plus fin, marqué par des inclusions de charbons et de cendres liées aux vidanges d'un foyer. Deux des quatre objets trouvés dans cet espace le furent dans la tache cendreuse de L 57/L58.

Le substrat apparaît ensuite.

Bien dégagées au nord et à l'est, où elles dessinent un angle presque droit, les limites de la structure consistent en un double parement de blocs de granite réguliers. La largeur relativement constante des murs, 60 cm en moyenne, comme le calibre modeste des pierres employées confirment une faible hauteur du bâti. Tout indique donc que l'on se trouve ici face à un petit enclos.

### d) Unité 4

Suivant, enfin le mur le plus à l'est de l'ensemble des vestiges, l'ouverture des carrés E, F, G, 53 à 57 a mis au jour l'unité 4.

Dès le décapage de surface, celle-ci s'est avérée constituée de deux espaces distincts. La suite de la fouille a expliqué cette division par la présence, dans la partie nord, d'un important foyer.

La Couche 1, comme dans les unités précédentes, consiste en un amoncellement de blocs de granite de 40 à 60 cm d'épaisseur correspondant à l'éboulement des parties en élévation. Suit une passée de sable grossier, de 3 à 5 cm d'épaisseur.

La Couche 2, un limon brun foncé chargé en charbons, s'étend, avec une déclivité qui reste assez forte — 15 % environ — sur toute la surface circonscrite par les murs, avec une puissance moyenne de 15 cm. Cette strate, compte

quelques objets et sa base qui coïncide avec celle de la première assise, constitue le niveau d'occupation de la structure telle qu'elle se dessine en surface. Son entrée est localisée dans l'angle sud-est, en E 53.

À l'est et au sud, deux murs en double parement, larges de 80 cm, forment un angle fermé qui circonscrit, avec les parements externes des unités 1 et 2, un espace de 4,5 m<sup>2</sup>. Les murs forment ensuite un étranglement aux deux tiers de la structure, l'espace, large de 2 m dans la moitié sud, se resserrant en un goulot de 50 cm ouvrant à nouveau sur une petite alvéole terminale.

C'est à la présence d'un gros foyer bâti que cette extrémité nord de l'unité 4 doit sa morphologie particulière. Ce foyer (F2) se révélait d'abord par une croûte de charbons de bois de 5 mm environ, constituée de plusieurs branchettes dont l'une de genévrier. Suivait une mince strate de cendres orangées reposant sur une dalle de granite rectangulaire, plate, d'une épaisseur régulière de 6 cm, encadrée au nord et au sud par deux autres dalles inclinées respectivement à 45° et 55°. La structure de ce foyer ainsi que son aménagement au sein d'une petite abside, l'apparenteraient à un four. Dans cette hypothèse, la quantité de pierres éboulées, faible pour un encorbellement ordinaire, suffirait en revanche à assurer une couverture basse.

Le foyer 2 fut conservé et la fouille s'est ensuite poursuivie dans la partie méridionale de la structure 4, et dans ses limites de couche 2, jusqu'au substrat. Elle a révélé encore deux niveaux qui montrent une occupation antérieure d'emprise différente.

La couche 3 est une strate brun clair, limono-sableuse peu anthropisée. Epaisse de 10 à 15 cm, elle marque la transition la couche 4.

La couche 4, est un niveau limoneux-sableux brun foncé, de 8 à 15 cm d'épaisseur, qui suit le pendage du substrat. Stratifiée lentement, semble-t-il, elle est fortement teintée par des charbons qui proviennent d'un foyer situé en G 55. Atteignant 1 m de diamètre, celui-ci est installé à plat, au sol, sans aménagement périphérique.

Au contact entre cette dernière couche et le substrat, apparaissent des zones de fortes concentrations de gros charbons de bois.



## 2. Le mobilier

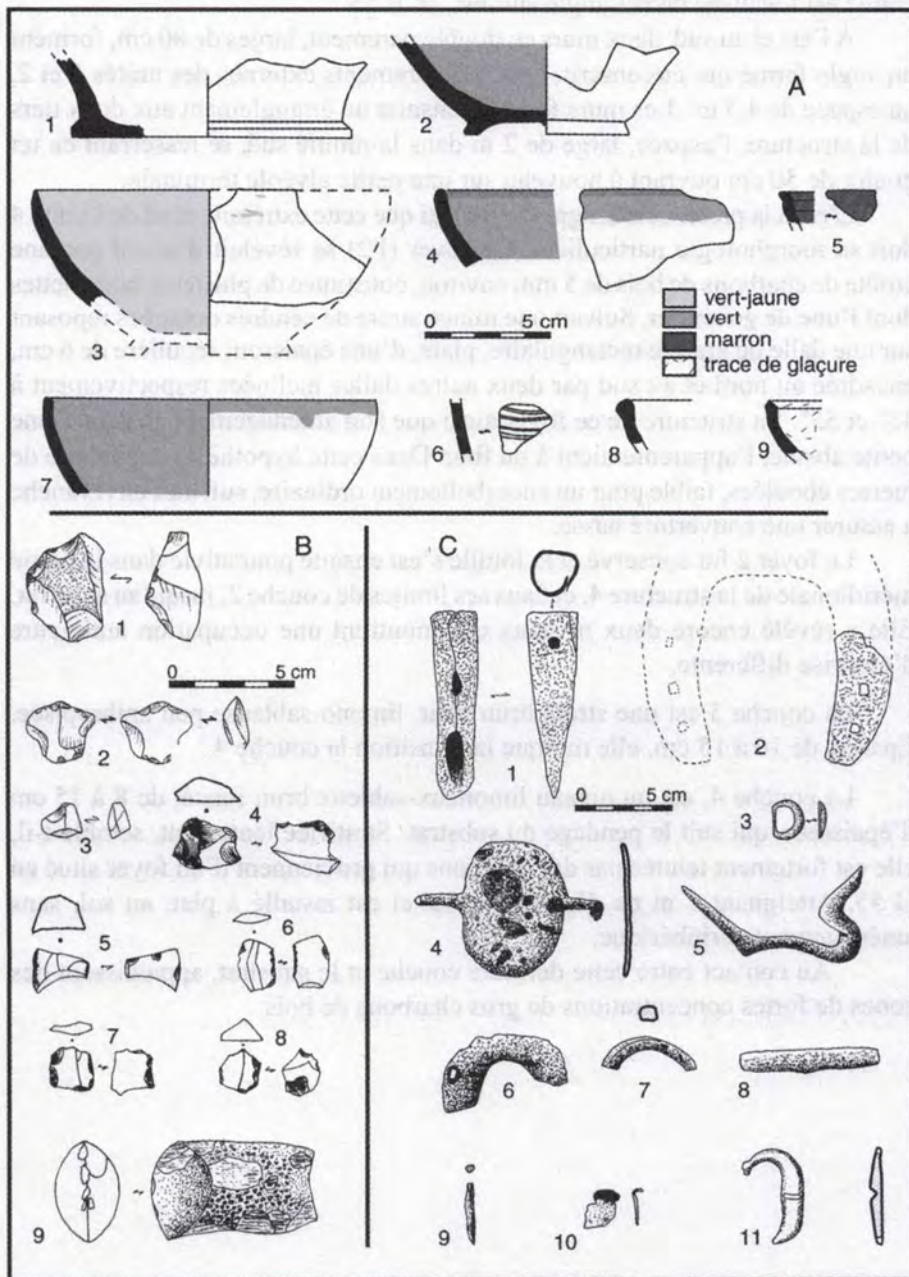


Figure 17 : Maurà 16 : mobilier.

### Unités 1 et 2

Le mobilier céramique est représenté par 73 tessons, dont les trois quarts (53) sont inférieurs à la maille de 2 cm. Il s'agit, deux fragments de poterie grise mis à part, de pâtes orangées, claires, fines, assez tendres, dont certaines sont glaçurées.

Cinq récipients sont partiellement identifiables :

- le fond plat d'une cruche ou d'une gargoulette (fig. 17 A, 1).
- le pied annulaire d'un bol à glaçure marron sur le fond, verte sur la panse, auquel peut vraisemblablement être rattaché un bord glaçuré vert (fig. 17 A, n° 2 et 4).
- bord et panse d'un second bord à glaçure vert-jaune (fig. 17 A, n° 3).
- le bord droit d'un petit pot à glaçure marron (fig. 17 A, n° 5).

Les remontages, sur ces quatre pièces, dessinent des circulations entre les unités 1 et 2, puisque deux récipients, le bol à pied annulaire et la cruche, comptent des fragments dans les deux espaces.

Comme sur la cabane 4 du Pla de l'Orri, le mobilier lithique est bien représenté : deux éclats de silex (fig. 17 B, n° 2 et 3) et un nucléus (fig. 17 B, n° 1) ont sans doute servi de pierres à briquet. On compte en outre un aiguisoir, épais, de forme très irrégulière, en grès fin, enfin une plaquette de schiste, trouvée au bord du foyer — comme au Pla de l'Orri, mais sans gravures.

Les objets métalliques sont au nombre de 9 : à côté d'une pointe à douille de bâton ferré, d'un fragment de fer d'équidé et de quatre clous, figurent une petite boucle en bronze semi-ovale, sans ardillon, et deux monnaies de cuivre, très érodées, dont l'une est un senyal de Balaguer (XV<sup>e</sup> s.) et l'autre, probablement mais sans certitude, une « monnaie au globe et à la croix », monnaies écossaises ou imitations du nord de l'Europe, du XV<sup>e</sup> s. également<sup>16</sup>.

Si ces deux monnaies constituent les indices les plus précis pour une datation de l'occupation des unités 1 et 2, deux autres éléments, les bords de bol et la boucle de ceinture, attestent aussi l'occupation de cet habitat, de façon large, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Je suis redevable à M. Crusafont et à Maria Clua Mercadal de ces déterminations. M. Crusafont i Sabater, *La moneda catalana local (s. XIII-XVIII)*, Barcelona, 1990 ; Ana Isabel Echevarria Olaiz et Maria Clua Mercadal, « Las monedas medievales de Gipuzkoa halladas en yacimientos arqueológicos », *Actas IX congreso nacional de numismática*, Elche, 1994, pp. 315-320, qui signalent que les monnaies au globe et à la croix sont particulièrement liées à des contextes de transhumance et de commerce de laine.

<sup>17</sup> Le type de bols trouvés à Maurà appartient à une céramique commune, attribuable à une fourchette large : XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle. La finesse de leurs parois les apparenterait plus, cependant, à des productions du XV<sup>e</sup> siècle que des siècles suivants (information de Carme Subiranas). La boucle ressemble à certaines des productions de la phase ultime de Rougiers (D2 : 1370-1418 : G. Démians d'Archimbaud, *Les fouilles de Rougiers*, pp. 483-495). Elle se rapproche également d'un exemplaire du XIV<sup>e</sup> siècle du Castell de Voltrera o de Vilalba (Abrera, Baix Llobregat), daté approximativement du XIV<sup>e</sup> siècle (I. Padilla, « Sivelles medievals de Catalunya... »).

### Unité 3

L'unité 3 ne compte que quatre objets, un tesson, un fragment de clou, une plaque ronde en tôle (élément de harnachement ? fig. 17 C, n° 4), et une seconde boucle de ceinture en cuivre, ovale, à large traverse plate (L : 50mm ; l : 31 mm) que les comparaisons avec le matériel catalan situent aussi à la fin du Moyen Âge (fig. 17 C, n° 11).

### Unité 4

En couche 2, 7 fragments d'un même petit bol à glaçure verte (fig. 17 A, n° 7), très comparable à ceux des unités 1 et 2, viennent à l'appui de l'hypothèse d'un fonctionnement simultané des trois constructions. Le niveau a également livré quelques clous et un fragment d'anneau en fer de section carrée, aplati à une extrémité (possible fragment de briquet ?). Mais c'est au sein du mobilier lithique, à côté de deux éclats de silex ayant servi de pierre à feu (fig. 17 B, n° 5 et 6), que se trouve la pièce la plus remarquable : il s'agit d'une petite hache en pierre (L : 67 mm) (fig. 17 B, n° 9), cassée au niveau du talon, piquetée sur les deux faces et au tranchant poli. Sa présence ici ne renvoie pas à une éventuelle occupation préhistorique, mais aux vertus protectrices des *pedres de llamp*, les pierres de foudre<sup>18</sup>.

En couche 4, le mobilier se réduit à 11 petits fragments céramiques, dont un bord de bol à méplat interne portant la trace d'une glaçure (fig. 17 A, n° 9) et deux morceaux de panse fine d'une céramique à pâte grise ; à deux éclats de silex (fig. 17 B, n° 7 et 8), quelques clous, un gros crochet en fer ( fig. 17 C, n° 5) et une aiguille en bronze.

<sup>18</sup> Posées sur les charpentes ou à proximité des ouvertures (fenêtres, portes, cheminées), dans les maisons — où l'on peut encore les trouver —, ces pierres que l'on disait armer la pointe de l'éclair étaient, en bien des circonstances, très directement associées à la vie pastorale. Souvent, dans les récits, c'est un berger qui voit tomber la foudre. Comme dans l'ouvrage de Salvador Vilarrasa, il explique alors au *rabadà*, étonné de ne rien ramasser, le lent trajet souterrain de la pierre mystérieuse : « Elle s'enfoncé de sept cannes, et chaque année remonte d'une canne. Si tu t'en souviens, dans sept ans, et que tu viens voir, tu la trouveras » (Salvador Vilarrasa, *La vida dels pastors*, p. 164.). Ces pierres qui prémunissent de l'orage, les pâtres de Querolps, rapporte Violant i Simorra, les plaçaient aussi comme battants dans les grosses sonnailles des bêtes de tête de leurs troupeaux (R. Violant i Simorra, *El Pirineo español*, pp. 404-405). Fréquemment enfin, ils les déposaient sur les seuils des enclos (Severino Pallaruelo, pp.179-182).

### 3. Première interprétation de Maurà 16

Concluons sur cette fouille, en soulignant d'abord ses limites : une compréhension plus fine de la principale occupation, comme de la succession des deux phases dans le secteur de l'unité 4, eût nécessité de plus amples démontages. Aussi est-ce parfois à la lumière de fouilles et d'observations comparatives postérieures à ce chantier que certaines interprétations peuvent être proposées.

Plus que comme deux cabanes accolées, les unités 1 et 2 apparaissent, une fois leur plan dégagé, comme une seule grande cabane en forme de 8, étiré du sud-ouest au nord-est. L'entrée commune et la position des deux seuils, qui supposent, pour l'élévation des voûtes, une construction concertée, montrent qu'un projet d'ensemble a présidé à l'édification. Il en va autrement de l'Unité 4 dont les murs nord et ouest s'appuient clairement contre les parements des précédentes. Deux hypothèses demeurent alors, entre lesquelles seule une reprise de la fouille permettrait de trancher : soit les deux occupations enregistrées à cet endroit (C4 et C2) sont contemporaines, toutes deux, du fonctionnement des unités 1 et 2 — et leur succession ne tient qu'à un réaménagement ponctuel —, soit la première des deux strates (C4) est antérieure à toute autre construction, et il s'agit alors des traces d'un habitat antérieur — mais de peu sans doute — dont on ignore et la forme et les limites.

Cette réserve établie, penchons-nous sur ce petit établissement tel qu'il se présente dans son plein développement. Les unités 1 et 2, 3 et 4, celle-ci dans sa configuration de Couche 2, forment un ensemble cohérent et diversifié dont tous les éléments, à un moment donné, furent utilisés simultanément. Cette phase constitue l'essentiel de la vie du site dont il est difficile, cependant, de fixer très précisément les termes : fin XIV<sup>e</sup> / début XV<sup>e</sup> siècle, d'un côté, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle de l'autre (?). En s'appuyant sur l'architecture des orris d'Ariège qui offre des plans similaires, les observations effectuées sur les niveaux d'éboulement et sur la structure conservée des murs permettent de se livrer un peu au jeu de la restitution.

Vue du sud, la cabane principale se dresse à l'ouest, en légère avancée sur l'ensemble bâti. Sur une base circulaire d'un peu plus de 4 m de diamètre, ses murs s'élèvent droit jusqu'à 1,20 m de haut, puis sont coiffés par une chappe épaisse, herbue — terre et mottes engazonnées — qui protège et masque la voûte en encorbellement, très progressive. Sur le flanc sud-est, un trou d'ombre dans la masse du granite signale l'entrée. A l'est, la construction se prolonge par deux alvéoles plus basses, même toit d'herbe hirsute que quelques assises, peut-être recouvertes elles aussi, séparent mal du relief bombé du terrain. L'une est la réserve à fromages, l'autre s'achève sur une abside logeant un four. Au nord, un petit parc quadrangulaire, aux murs hauts de 80 cm, ouvre sans doute sur le grand couloir de pierres. Il ne faut pas imaginer l'ensemble, comme

aujourd'hui, noyé dans la verdure. Le piétinement des bêtes et des hommes a mis le sol à nu, tache terreuse, boueuse après l'orage. En arrière-plan dans la pente s'étend un grand parc où les bêtes passent la nuit. Un peu loin mais plein sud, aéré, bien drainé, ensoleillé tôt le matin, il tient le troupeau à distance de l'humidité du bas-fond.

De cet ensemble, l'enclos-couloir livre la clef d'interprétation. Connu en Cerdagne sous le nom de *munyidora*, littéralement « trayeuse », on le retrouve en haute Ariège sous celui de *marga*, et, plus largement, dans tout le massif pyrénéen ainsi que dans nombre de montagnes méditerranéennes<sup>19</sup>, toujours en contexte d'estivage de brebis laitières en production : il facilite la traite en canalisant les bêtes. À cette première caractéristique des sites ovins laitiers s'en ajoute généralement une autre, la division de l'habitat, qui s'explique par une spécialisation des espaces : cabane des bergers d'un côté, cave à fromages de l'autre, la manipulation et le chauffage du lait prenant place soit autour du foyer domestique, soit dans un troisième lieu.

À côté de la *marga* et des enclos de parcage, les sites ariégeois comptent ainsi deux baraques au moins, l'une pour les bergers l'autre, le *mazuc*, pour conserver les tommes. L'emplacement de ce dernier, comme son architecture et ses aménagements, éclaire la fonction de l'unité 2 de Maurà 16. Souvent autonome et isolé, le *mazuc* est en effet, souvent aussi, attenant à l'habitat. Il peut en ce cas disposer d'une entrée propre, qui donne directement sur l'extérieur — au nord, généralement —, ou bien ouvrir sur l'intérieur de la cabane. Outre cette différence d'exposition que l'on retrouve à Maurà — habitat au sud, cave au nord — quelques critères simples distinguent les deux édifices. Celui destiné à l'affinage est toujours une construction surbaissée, parfois même largement surcreusée, et qu'une épaisse couverture de terre, par dessus l'encorbellement, contribue encore à isoler. Le sol en est dallé, il dispose d'étagères en bois et de supports en pierre pour aligner les fromages. Comme dans les pâturages corses du Niolu, où « il n'est pas rare que le "*casgile*" contienne une petite source »<sup>20</sup>, ce qui compte ici, avant tout, c'est la fraîcheur du lieu et une température stable.

Les enquêtes corses de Georges Ravis-Giordani fournissent aussi matière à formuler quelques hypothèses concernant le fonctionnement de l'unité 4 de Maurà 16. Si dans les cayolars du Béarn, de la Soule ou de la Cize, le chauffage du lait et la fabrication des fromages s'effectuent à l'intérieur de la cabane<sup>21</sup>, dans les bergeries niolines — et donc plus méditerranéennes — de Vaccaghia ou de Binadelli en revanche, les bergers font le fromage en plein air, simplement

<sup>19</sup> De la Cerdagne au Pays Basque, avec une géographie qui reste à établir, dans le détail. On les trouve également en Corse, en Grèce.

<sup>20</sup> G. Ravis Giordani, *Bergers corses*, p. 284.

<sup>21</sup> Enquêtes personnelles en Béarn. Enquêtes en Cize, dans le cadre du Programme Collectif de Recherche coordonné par D. Galop.

abrités par l'enceinte de pierre sèche qui entoure la cabane. « A la fois lieu de repos et lieu de travail », ce périmètre clos par un mur, le *chjustrone*, compte plusieurs foyers. Fabrication des fromages dans la cabane ou à l'extérieur, les deux pratiques existent, toutes deux documentées dans des contextes proches et ne sont pas exclusives l'une de l'autre : en alternance — suivant le temps — ou simultanément — suivant le nombre de bergers ou la quantité de lait à traiter quotidiennement — bien des complémentarités sont imaginables entre « dedans » et « dehors ».

Enfin, il faut sans doute voir dans l'unité 3, accolée au couloir de traite, un petit parc de tri comme il en existe sur tant de sites pour soigner ou isoler quelques animaux.

Si Maurà 16 pouvait surprendre un œil habitué à l'ordonnance simple des cabanes d'estive de la Cerdagne, du Capcir et du Conflent actuels, le site tel qu'il se présentait au XV<sup>e</sup> siècle n'aurait guère dépaysé, en revanche, un familier des architectures pastorales de l'Ariège d'hier, à un détail près : l'absence de banquette de couchage. Le *jas* de pierres et de terre rencontré jusqu'alors dans toutes les cabanes d'Enveig fouillées ou simplement observées, est en effet caractéristique aussi des *orris* de l'Ariège contemporaine, et plus largement de la grande majorité des habitats pastoraux pyrénéens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>22</sup>.

Au terme de cette fouille, les différences observables entre Maurà 16 et les autres sites alors connus sur la montagne d'Enveig semblaient donc tenir pour l'essentiel à des critères fonctionnels : Maurà 16 se démarquait par des installations qui signaient son appartenance à un ensemble, large et diversifié mais reconnaissable, de sites orientés vers l'exploitation de troupeaux composés pour tout ou partie de brebis laitières. Sa chronologie qui attestait un abandon précoce, comparativement aux vallées voisines — XVI<sup>e</sup> siècle, XVII<sup>e</sup> peut-être pour conserver une imprécision proportionnelle à celle du mobilier — laissait soupçonner une histoire particulière, dont les ressorts auraient été l'apogée puis le déclin rapide de ce mode d'élevage à cet endroit. Ces parentés établies avec l'ensemble des sites à couloir de traite n'empêchaient pas, au demeurant, d'identifier malgré de très nettes différences typologiques, certaines continuités avec les sites locaux. Le matériau et sa mise en œuvre éloignaient Maurà 16 des sites 7 et 8, construits en gros ou très gros appareil, mais le rapprochaient en revanche de la cabane 4 du Pla de l'Orri : même calibre des blocs et agencement un peu comparable, même progression mesurée de l'encorbellement. Par l'absence de *jas*, enfin, le site tranchait avec toute référence, locale ou plus lointaine. Cette originalité seule, semblait pouvoir être mise au compte exclusif de l'âge de la cabane, de sa chronologie.

<sup>22</sup> Pour une vision synthétique, voir la typologie établie par R. Violant i Simorra, *El Pirineu español...*

### B. Maurà 22

Aménagée sur une étroite plate-forme dans le ressaut qui borde le versant nord de la cuvette de Maurà, sur laquelle elle jouit d'une vue étendue, la cabane 22 se présentait sous la forme d'un ovale de pierres au pied de la paroi verticale d'un affleurement rocheux (photo 24). Isolée sur le pâturage, sans enclos visible à proximité, elle avait été découverte par hasard en même temps que le pâturage de Maurà. Mais pour un œil accoutumé aux effondrements massifs des cabanes de pierre sèche, la structure n'offrait rien de bien



Figure 18 : cabane de Maurà 22, couche 1 (carroyage métrique).

convaincant. Aussi sa fouille ne fut-elle envisagée que plus tard, lorsque des prospections suffisantes eurent révélé l'existence d'autres traces de même nature : pour tester ce qui commençait à former un groupe typologique, Maurà 22 paraissait le site idéal, en raison non seulement de sa position centrale, mais aussi de sa proximité avec Maurà 16. Contemporains, à l'échelle des chronologies archéologiques, les deux sites pouvaient illustrer une forme de complémentarité entre établissements, principal et secondaire. Eloignés dans le temps, leur relation chronologique éclairerait sur une plus longue durée l'histoire du pâturage et, par réfraction, celle du contexte de l'installation ou de l'abandon de Maurà 16.

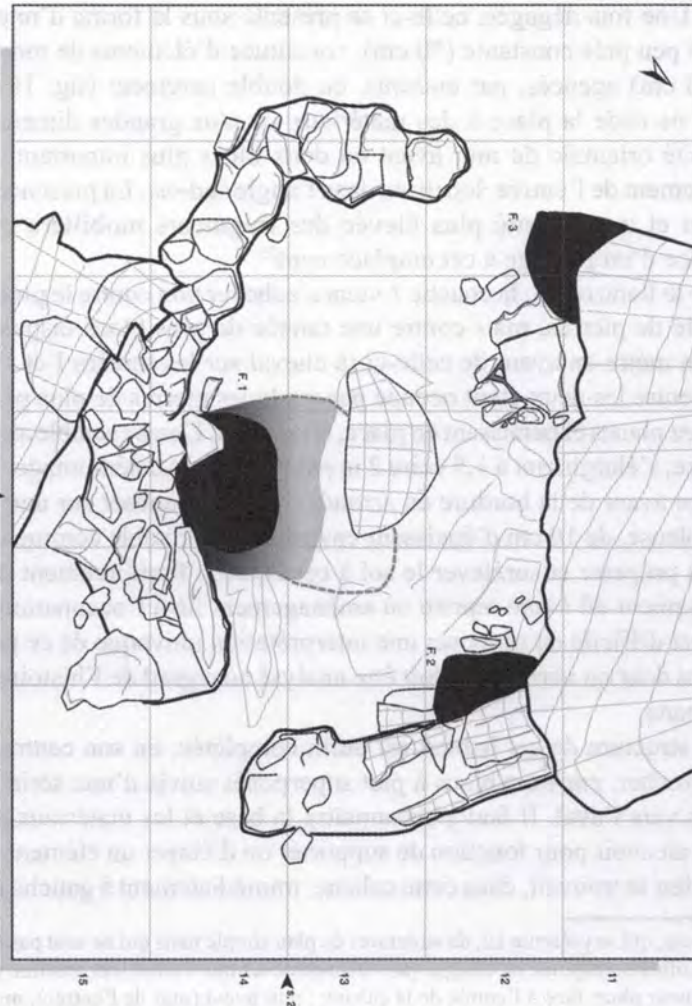


Figure 19 : cabane de Maurà 22, couche 2.

## 1. Stratigraphie et aménagements

La fouille s'est effectuée à l'intérieur d'un carroyage de 30 m<sup>2</sup> incluant les traces de la structure bâtie et la base du rocher contre lequel celle-ci s'appuyait.

### a) *Couche 1*

Immédiatement sous le tapis herbacé, la couche 1 correspond à un niveau de 2 à 5 cm d'épaisseur d'un sédiment sablo-limoneux gris, compact, mêlé de graviers de quartz et de granite. Elle suit un très léger pendage naturel du nord-ouest au sud-est, depuis le rocher du fond vers l'avant.

Cette couche s'arrête, à l'est et au sud, sur la ligne de pierres visible en surface. Une fois dégagée, celle-ci se présente sous la forme d'une assise de largeur à peu près constante (70 cm), constituée d'éléments de moyen calibre (20 x 40 cm) agencés, par endroits, en double parement (fig. 18). Ce petit appareil ne cède la place à des matériaux de plus grandes dimensions qu'à l'extrémité orientale du mur avant où deux blocs plus importants marquent l'encadrement de l'entrée, localisée dans l'angle sud-est. La présence du même sédiment et une densité plus élevée des fragments mobiliers confirment l'existence d'un passage à cet emplacement<sup>23</sup>.

Sur le flanc ouest, la couche 1 vient s'achever non contre le prolongement de l'ovale de pierres, mais contre une rangée de gros blocs disposée un peu plus d'un mètre en avant de celle-ci (à cheval sur les travées I et J), l'espace ménagé entre les deux étant occupé par quelques pierres de plus petit calibre, mais assez planes et paraissant en place, elles aussi. L'arase semble ainsi doubler de surface, s'élargissant à 1,5 voire 2 m par endroits. Au démontage, les pierres situées en avant de la bordure en arrondi s'avèrent reposer sur une terre brun clair, sableuse, de 10 cm d'épaisseur environ, interprétable comme un remblai destiné à préparer et surélever le sol à cet endroit. Renforcement de l'assise, épaissement dû à une reprise ou aménagement lié à l'occupation même de C1 ? Il est difficile de proposer une interprétation univoque de ce petit massif de pierres dont on verra qu'il doit être analysé au regard de l'histoire complète de la cabane.

La structure de cet habitat est enfin complétée, en son centre, contre la base du rocher, par trois blocs à plat superposés suivis d'une série de pierres éboulées vers l'aval. Il faut y reconnaître la base et les matériaux d'un pilier qui pouvait avoir pour fonction de supporter ou d'étayer un élément de toiture.

Le feu se trouvait, dans cette cabane, immédiatement à gauche en entrant.

<sup>23</sup> Dans le cas, qui se présente ici, de structures de plan simple mais qui ne sont pas orientées sur les axes cardinaux majeurs, on désigne par commodité les murs selon leur position par rapport à un observateur placé face à l'entrée de la cabane : mur avant (mur de l'entrée), mur droit, mur gauche, mur du fond.

Tout près de l'ouverture de la porte en effet, adossé au mur sud, se lisent les traces d'un foyer à plat, installé à même le sol et sans autre bordure que celle, naturelle, offerte au nord-ouest par un ressaut du substrat rocheux. Assez peu marqué, ce foyer qui se présente en surface comme une tache charbonneuse très plane cernée par une auréole cendreuse, s'étend en s'estompant progressivement, sur un demi-mètre carré environ, vers l'intérieur de la cabane. Il ne prendra véritablement de l'ampleur qu'en couche 2.

### b) Couche 2

Sous-jacente à la couche 1 au centre de la cabane et au petit remblai dans la partie ouest (fig. 20), la couche 2 est constituée d'un sédiment homogène, limoneux, très charbonneux, de couleur brun sombre. Reposant immédiatement sur le substrat en grande partie rocheux, elle en suit à sa base les irrégularités et son épaisseur varie donc selon les endroits entre 5/10 et 15/20 cm.

Peu différente de la précédente, la couche 2, fouillée d'abord sur la même emprise, s'avère en fait continuer sous les assises qui bordent la couche 1. Celles-ci sont alors démontées pour permettre d'appréhender cette nouvelle phase d'occupation dans son entier.

À l'ouest, la limite correspond à la ligne de pierres en arc de cercle visible dès la surface. À l'est, la couche 2 se prolonge sous le mur de la couche 1 et vient buter contre une saillie du substrat rocheux qui forme une base plane de 60 cm de large. Celle-ci a pu servir de socle à une assise disparue lors du

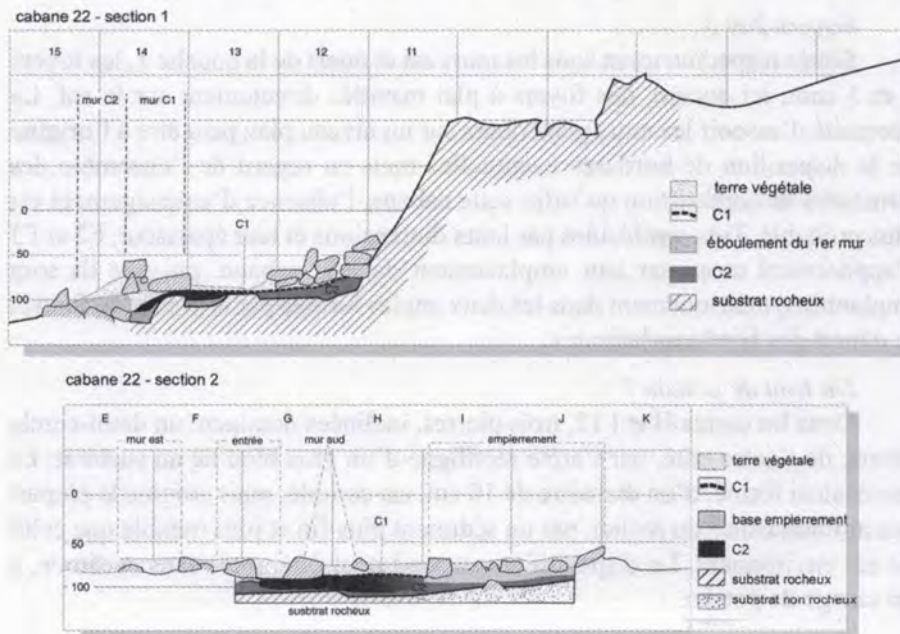


Figure 20 : coupes de Maurà 22.

remaniement, à moins qu'elle n'ait constitué, telle quelle, avec une structure en matériaux périssables, une bordure de l'habitat. Au sud, l'entrée demeure à la même place mais le mur recule de 90 cm environ. Il semble qu'il ait été construit en double parement de pierres de petites dimensions, mais le bouleversement qu'il a pu subir, lors de la reprise, est peut-être à l'origine de cet aspect précaire.

Durant cette première occupation, la surface intérieure de la cabane atteignait donc 12 m<sup>2</sup> et cet espace élargi avait vu fonctionner — simultanément, successivement ou en alternance — trois foyers différents (fig. 19).

#### *Foyer 1*

Etendant son emprise, à partir de ses limites de couche 1, sous l'assise du mur sud, le foyer 1 est le plus important des trois. S'il fut aménagé, il n'en subsiste guère de trace, mais il a utilisé au mieux les anfractuosités et le relief du substrat rocheux, très marqués à cet endroit : installé en son centre sur un affleurement bien plat du socle granitique, il est, vers l'intérieur de la cabane et vers l'ouest, limité par une petite saillie rocheuse ; de l'autre côté, vers le sud, son sédiment vient combler une large cassure, profonde de 20 cm. C'est lors de cette première période qu'il connut son fonctionnement le plus intense. Les traces qu'il laissa après sa migration vers l'intérieur de la cabane, en couche 1, dénotent une utilisation moindre, mais les conditions très inégales de conservation des deux niveaux — le périmètre de la couche 2 fut protégé par la nouvelle assise — ont pu contribuer à accentuer le contraste.

#### *Foyers 2 et 3*

Situés respectivement sous les murs est et ouest de la couche 1, les foyers 2 et 3 sont, ici encore, des foyers à plat installés directement sur le sol. La nécessité d'asseoir les murs postérieurs sur un niveau plan peut être à l'origine de la disparition de bordures éventuelles mais en regard de l'ensemble des structures de combustion qu'offre cette cabane, l'absence d'aménagement est plus probable. Très semblables par leurs dimensions et leur épaisseur, F2 et F3 s'apparentent aussi par leur emplacement dans la cabane, puisque ils sont implantés symétriquement dans les deux angles formés par le rocher du fond et le départ des bordures latérales.

#### *Un trou de poteau ?*

Dans les carrés H et I 12, trois pierres, inclinées dessinent un demi-cercle fermé, de l'autre côté, par l'arête rectiligne d'un gros bloc lié au substrat. Le creux ainsi formé, d'un diamètre de 10 cm, est comblé, mais comme la plupart des anfractuosités du rocher, par un sédiment plus fin et plus meuble que celui du sol environnant. Le dispositif correspond peut-être, mais sans certitude, à un calage de poteau.

### **c) Substrat**

Seul le tiers ouest de l'habitat, correspondant à l'espace couvert plus tard par les pierres de couche 1, repose sur une arène granitique rouge-orangé. Pour le reste, la base de la couche 2 est constitué par le substrat rocheux, socle granitique relativement plan dans son ensemble mais irrégulier dans le détail, entrecoupé par de nombreuses petites cassures et par quelques dépressions plus marquées. Ces accidents sont comblés d'un sédiment différent, gris, pulvérulent, fait de cendres et terre charbonneuse mêlées, mais ne contenant pas de charbons, ou des fractions trop minuscules — inférieures à 2mm — pour être perçues et récupérées. Pénétration de particules fines ou traces d'un nettoyage préalable par le feu de l'emplacement de la cabane, il est difficile, en l'absence d'analyses, de se prononcer sur l'origine de ces petits amas.

### **d) Mobilier**

La couche 1 a livré la totalité du mobilier trouvé sur le site, 36 objets ou fragments, métalliques, lithiques et céramiques. Il s'agit de :

- 3 petits tessons de céramique, l'un à pâte orange fine, les deux autres à pâte rouge épaisse à gros dégraissant. Aucun n'excède la maille de deux centimètres (!)
- 13 objets métalliques dont un fragment de fer à cheval et 10 clous ou fragments de clous ;
- 10 éclats de silex, tous inférieurs aussi à la maille de 2 cm. Tous correspondent à des pierres à feu ou à des éclats de pierres à feu. Parmi eux, il faut signaler la réutilisation d'un morceau de lame trapézoïdale en silex blanc.

Aucun de ces vestiges n'était à même de fournir un quelconque indice chronologique.

## **2. Architecture et datation**

Si le mobilier ne permettait aucune datation, l'architecture de la cabane offrait, en revanche, quelques pistes. Mais reprenons-en d'abord les étapes.

Au départ, une ligne de clivage dans la masse d'un affleurement granitique. Elle offre une façade verticale exposée au sud et, à ses pieds, un petit socle rocheux bien plan, bien abrité, dominant un ample territoire. Un feu, pour éclaircir et nettoyer la zone, précède peut-être l'installation de la cabane. De plan allongé, légèrement ovale, celle-ci s'étend sur une douzaine de mètres carrés et sert suffisamment longtemps ou suffisamment intensément pour avoir compté trois foyers. La reprise qui intervient ensuite réduit l'espace habitable de moitié ou d'un tiers suivant la lecture que l'on fait des vestiges de la couche 1. Cet étrécissement s'effectue, au sud et à l'est, par une reconstruction des assises à l'avant des précédentes. Elles occultent de ce fait les foyers anciens, et seul



Photo 24 : Maurà 22, en couche 1.



Photo 25 : Maurà 13, banquette et foyer.

demeure, en suivant le même déplacement vers l'intérieur de la cabane, le foyer le plus important. À l'ouest, la base en arc de cercle qui limitait la première cabane semble conservée, mais une autre rangée de pierres, rectiligne, vient la doubler à l'intérieur, reliant à angle droit le mur sud et le rocher. L'espace central forme ainsi un carré de 5,5 m<sup>2</sup>. Quant au large empierrement il peut être interprété comme le simple résultat du doublement de l'assise occidentale, mais le maintien du parement ovale favorise moins cette hypothèse, ou bien comme un aménagement propre à cette seconde phase de l'habitat : annexe, intérieure ou extérieure, selon que l'on considère les pierres formant l'assise intermédiaire comme la bordure d'un plan empierré ou comme la base de la paroi de la cabane — et le muret arrondi délimiterait alors une petite niche accolée à celle-ci.

Ce point qui reste incertain, souligne en corollaire la question des superstructures de la cabane. La couche 1, on l'a vu, affleurerait immédiatement sous le tapis végétal et les pierres apparentes à la surface de la pelouse étaient pour la plupart en place. Seul l'effondrement du pilier signale une élévation. Quant aux murets, un éboulement est envisageable vers l'aval, hors de l'emprise de la fouille, mais qui ne semble concerner, ici aussi, qu'une assez faible quantité de pierres. Le volume total retiré à la fin de la campagne, 2,5 m<sup>3</sup>, représente très peu de chose puisqu'il inclut le démontage des matériaux de la couche 1.

Au sein même des architectures pastorales contemporaines, bien des édifices utilisent encore majoritairement des matériaux périssables. Les travaux ethnographiques montrent qu'il suffit de se déplacer un peu vers l'ouest de la chaîne, pour franchir les limites d'une zone presque exclusivement occupée par les cabanes à voûte en encorbellement de pierre sèche. Des Pyrénées centrales au Pays Basque, mais déjà par endroits en Andorre, règnent les cabanes de plan rectangulaire à toitures à deux pentes. Sur une ossature de poutres et de chevrons, la couverture combine ou alterne l'ardoise ou le bardeau, les lauzes couvertes de terre, le crottin de brebis, les mottes de gazon, les branchages. La pierre tient, dans ces édifices, des proportions diverses. Si, dans certains, les murs latéraux s'élèvent couramment à 1,5 m de haut et les murs pignons à 2 ou 2,20 m, dans d'autres ils sont réduits au minimum, panne sablière formée d'un simple tronc posé par terre ou sur un solin pour les côtés, blocage de pierres et de terre, complété par une cloison de planches pour les façades des murs pignons, le soutien de la faîtière étant alors assuré par des poteaux en bois. Hormis les cabanes de pierres, dans lesquelles ils voyaient la reproduction rudimentaire des premiers habitats en grotte, les types que les auteurs du début de siècle ont considérés comme les plus « primitifs », et sur lesquels ils se sont donc attardés, allient ainsi murs bas ou inexistantes et couvertures de bardeaux ou de mottes de gazon. Enfin, lorsque ces constructions prennent appui contre un rocher, elles peuvent y être adossées soit par le mur du fond, et elles conservent alors

leur double pente, soit latéralement, et il ne s'agit plus, en ce cas, que de toits à un seul versant, reposant à l'amont sur le sommet du rocher<sup>24</sup>.

Sur les techniques mêmes de construction de ces cabanes, le témoignage de Jean Blanc et Alban Rouzaud constitue sans doute l'un des documents les plus précieux. Il s'applique à ce que l'on construisait encore en haute Ariège, dans les années quarante, sous le nom de « cabanes de terre » et concerne des habitats établis souvent dans la pente même, sans appui rocheux, et donc laissant peu ou pas de traces. On commence par préparer l'emplacement en « levant la gerbe » c'est-à-dire en enlevant le gazon là où sera édifiée la cabane, ce qui laisse un creusement de 15 cm environ. On place ensuite la « brisque » ou poutre faîtière. Longue de 5 m environ, elle est légèrement enfoncée dans le sol à l'amont où elle s'appuie sur une grosse pierre et repose à l'avant sur deux poteaux fourchus enfoncés dans le sol sans creusement, inclinés l'un vers l'autre et maintenus ensemble par la brisque, coincée dans les fourches. Des chevrons (les « palans ») sont alors disposés sur les deux côtés, appuyés sur le sol en bas, coincés par une fourche dans la brisque en haut. Des carrés de « gerbe », de gazon prélevé à l'entour, sont disposés en deux épaisseur, comme des tuiles, terre contre terre, sur les chevrons, si bien que l'intérieur de la cabane comme l'extérieur sont herbus. Un dernier rang est placé à cheval sur la brisque. Avant de construire sur la façade avant un mur en pierre sèche dans lequel sera ménagée l'entrée, on fait une flambée : on entasse du bois dans la cabane et on y met le feu pour la sécher ; le bois vert des chevrons ne brûle pas<sup>25</sup>. le sommet du mur n'est pas fermé pour laisser passer la fumée<sup>26</sup>.

C'est selon ces principes généraux mais avec une allure assez différente, si l'on tient compte des caractéristiques du site, qu'il faut imaginer les superstructures de la cabane 22. En couche 2, le plan oblong de la cabane indique que l'arête du rocher constitue vraisemblablement le faîtage : l'extrémité supérieure des chevrons y est appuyée, à 2 m au-dessus du sol. À l'autre extrémité, côté sud, la localisation du grand foyer, adossé à l'assise de pierres, empêche de concevoir une toiture aussi pentue que dans certains exemples ouest-pyrénéens (45°). Le dégagement nécessaire au-dessus du feu incite à placer, sur le soubassement trouvé à la fouille, une élévation de 1 à 1,20 m, bâtie soit en pierres — mais le volume recueilli paraît faible —, soit en bois — mais les traces manquent —, soit en mottes de gazon, soit enfin avec ces différents matériaux associés. Comme le foyer principal, placé à côté de l'entrée, les deux foyers latéraux de la couche 2 se trouvent peut-être à proximité

<sup>24</sup> Cf. F. Kruger, *Los altos pirineos*, tome 1, pp. 77-86 et photos 27 et 28 ; A.-Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, p. 1-17 ; Severino Pallaruello, *Pastores del Pirineo*, en particulier pp. 145-164 mais surtout le fonds photographique Compairé, utilisé dans tout l'ouvrage. Voir aussi Joan Amades, *Vocabulari dels pastors*, « cabana », p. 104.

<sup>25</sup> Le procédé n'est pas sans rappeler les niveaux de cendre fine ou de charbons que l'on trouve à la base des cabanes fouillées.

<sup>26</sup> J. Blanc et A. Rouzaud, « Cabanes de bergers en terre des montagnes de l'Ariège », pp. 91-99.

d'ouvertures, à l'image de ces vides réservés entre le haut du mur et la toiture des cabanes de terre (20 à 50 cm) pour faciliter l'évacuation de la fumée. Inclinée de 20 à 30 % tout au plus — à moins d'une surélévation du côté du rocher — la charpente supporterait, sur des chevrons ou sur un treillis de branches, une couverture de terre et de gazon : sur une architecture de poteaux et de perches, les huttes de charbonniers des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles utilisent encore essentiellement rameaux, terre et mottes d'herbe, qui assurent à la fois l'étanchéité de l'abri et, par leur poids, la résistance de la structure. En couche 1, il se peut que la construction présente quelques différences : celles-ci tiendraient alors à l'existence d'une petite annexe, ainsi qu'à une orientation peut-être opposée du bâti. Le plan carré si l'on exclut le prolongement occidental, la qualité et la largeur de l'assise sud, apte à recevoir une bonne élévation en pierres, la présence enfin du pilier, rendent en effet concevable un faîtage perpendiculaire au rocher cette fois, et donc un toit à double pente aux portées relativement courtes, en place du versant unique à longs chevrons de la phase précédente. Mais l'hypothèse d'une orientation identique à celle de la couche 2 demeure — le pilier ne serait alors qu'un étau central — et il est impossible d'opter pour l'une ou l'autre solution, en l'absence de traceurs plus précis sur les superstructures.

Dans sa configuration de la couche 2, la cabane n'offre qu'une faible hauteur intérieure, 1,60 m au pied du rocher, 1,40 m au centre, 1 m à 1,20 m autour du foyer. Celle de la couche 1, si elle lui ressemble, n'est pas plus élevée. Mais même parmi les baraques en pierres, rares sont celles qui permettent de se tenir vraiment droit, et il suffit de se souvenir de la première phrase d'une célèbre description de Soulié pour relativiser dans ce milieu la notion de confort : « Qui croirait que dans aucune de ces montagnes pastorales... on ne voit un couvert sous lequel un homme ordinaire puisse se tenir debout ? »<sup>27</sup>.

Etrangère aux mises en œuvre et aux matériaux locaux des périodes récentes, de quand datait donc cette architecture ? Certains traits de la cabane, sa surface, le nombre et l'emplacement de ses foyers, l'absence de banquette, renvoyaient à Maurà 16 plutôt qu'aux autres structures fouillées jusqu'alors. Mais ces rapprochements paraissaient peu de chose au regard de l'originalité de Maurà 22. Car les données de la fouille pointaient surtout l'utilisation d'arbres

<sup>27</sup> La description, datée de 1819, concerne la haute Ariège. Elle semble s'attacher à une cabane rectangulaire à mur pignon, pour partie creusée dans la pente. Malgré ces différences et en faisant la part d'une touche rustique un peu forcée qui tend à gommer toute technique architecturale, la suite vaut la peine d'être citée, en regard de la cabane 22 : « On n'y trouve que quelques huttes composées d'un pignon à pierres sèches, sur lequel est appuyé le bout d'un soliveau dont l'autre extrémité repose sur la terre. Quelques barres de bois appuyées sur les deux côtés de cette pièce maîtresse soutiennent les mottes de terre mêlées de gazon qui servent de toiture. L'entrée est à côté du petit mur, derrière lequel est l'âtre. La fumée sort par la porte, toujours ouverte. On s'introduit là-dedans en s'appuyant sur les mains, et trois ou quatre personnes peuvent y rester assises ou couchées sur un tapis de branches de sapin ». Cité par M. Chevalier, *La vie humaine...*, p. 365.

dans la construction et donc une époque où la forêt aurait été plus présente à Maurà qu'aujourd'hui. Une telle pratique rappelait certains textes médiévaux autorisant les bergers à prendre du bois pour construire leurs cabanes ou leurs *cortals*. Mais pour le début du XV<sup>e</sup> siècle déjà, Maurà 16 attestait l'existence de massifs édifices de pierres. Ces différences avaient-elles une pertinence chronologique ? Une datation radiocarbone sur un échantillon du foyer 1 de la couche 2 donna une mesure de  $1015 \pm 50$  B.P., soit, calibrée<sup>28</sup>, une fourchette comprise entre 903 et 1151 après J.-C. avec un maximum de probabilités autour de l'année 1013 (Ly- 5337).

Adoptons ces X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. pour l'installation de la cabane (C2). La couche 1 n'est pas datée mais la bonne conservation que ses assises assurèrent à une partie des vestiges de la couche 2, la reprise de l'orientation et de certains murs, la permanence du foyer 1 enfin, incitent à penser que les deux habitats se succédèrent sans guère d'interruption. Proposer pour la couche 1 les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. paraît assez réaliste. Pour le reste, affiner cette question de la succession des deux phases renvoie à certains aspects du cycle de vie de ces cabanes en grande partie végétales, aspects qui, pour l'heure, touchent aux limites de l'interprétation archéologique. Il faudrait une collecte plus précise sur ces architectures pour se faire une idée de leur entretien, de la réfection de leurs toitures et de leurs parois et, selon ces différentes interventions, de leur durée de vie potentielle. Une reconstruction, en outre, tient rarement au seul délabrement matériel des structures précédentes. Parmi les nombreux facteurs — sociaux, techniques — qui ont pu contribuer à modifier les plans de la cabane 22, l'archéologie ne sait, en grossissant quelques unes de ses observations, que spéculer : la réduction de la surface de la cabane signifie-t-elle moins de bergers ou une organisation différente de l'habitat et de ses activités, suggérée par la disparition de certains foyers et par la création d'un espace annexe ? Et si l'on retient l'hypothèse d'un faitage perpendiculaire au rocher, celui-ci ne visait-il pas aussi, en remplaçant de vieux chevrons de 5 ou 6 mètres par des pièces de 2 à 3 m seulement, à répondre à une nouvelle contrainte écologique, le manque de bois ?

Entre les huttes éphémères des charbonniers, construites parfois pour une campagne, et les solides baraques de pierres, l'examen des vestiges allié à un

<sup>28</sup> Les datations radiocarbone peuvent être données selon trois mesures : la première est exprimée avec le sigle B.P., c'est la mesure brute « Before Present », soit le nombre d'années conventionnelles avant 1950. La seconde mesure, issue de la calibration qui réajuste le calendrier conventionnel du radiocarbone sur les années calendaires réelles, est exprimée par une fourchette au sein de laquelle des calculs statistiques permettent de proposer des dates plus probables (les pics de probabilité). Ces datations calibrées sont exprimées, selon les écoles, en Cal BC (Before Christ) ou Cal AD (Anno Domini), ou simplement, en français, par les sigles normaux av. J.-C. et ap. J.-C. puisque nous sommes dans un déroulement réel du temps. Enfin, le décompte qui consistait naguère à enlever 1950 aux mesures brutes données en « B.P. » n'est plus utilisé puisqu'il ne correspond ni aux années réelles, ni au résultat de la mesure. Le code entre parenthèse qui suit la datation est sa référence de laboratoire (Ly- pour Lyon, plus le numéro).

corpus, trop mince encore, d'architectures récemment documentées, privilégie ici l'hypothèse d'une cabane en matériaux périssables mais à l'ossature assez solide et donc relativement stable (10, 30, 50 ans ?). L'écart temporel incite pourtant à la prudence : cet essai de restitution qui participe de deux sources aussi éloignées reflète-t-il bien la documentation archéologique ou ne traduit-il pas, plutôt, son gauchissement par la comparaison ethnographique ? En d'autres termes, le modèle n'a-t-il pas déteint sur la trace ? Même construites en bois, en terre et en gazon, les cabanes contemporaines qui servent d'exemple sont en effet caractérisées elles-mêmes par une relative pérennité. Quelle fidélité au lieu — quelle mémoire ? —, quel ancrage territorial, la cabane 22 était-elle susceptible de nourrir ?

### C. Maurà 13

Revenons de quelques siècles vers le présent, en descendant encore vers le cœur de Maurà et en franchissant les 250 m qui séparent la cabane 22 des cabanes 12 et 13. Elles sont installées légèrement en amont de la zone marécageuse, sur une pelouse presque plane, très ouverte, entre deux affluents du Brangolí qui convergent un peu plus bas.

Un grand remue-ménage y règne lorsque le berger ou les éleveurs viennent « saler les bêtes ». Plus de 600 vaches et juments, d'ordinaire dispersées en plusieurs troupeaux sur toute l'étendue du pâturage, accourent devant les cabanes, autour des pierres sur lesquelles on étale le sel. Cette animation, l'érosion due à un intense piétinement, l'architecture massive de la cabane 12 mais aussi l'absence de ces enclos qui, à l'accoutumée, donnent de l'amplitude à l'espace habité, contribuent à donner de cet emplacement très central l'impression, quelque peu contradictoire, d'un site majeur, mais implicitement.

Adossées vers l'est à la face verticale de deux gros rochers jumeaux isolés sur le pâturage et que 10 mètres séparent, les deux cabanes diffèrent par leur surface, leur matériau et leur appareil. Plus grande et beaucoup plus imposante, la cabane 12 emploie des pierres de dimensions exceptionnelles. Bon nombre d'entre elles offrent des arêtes vives et quelques unes, notamment à la base des murs, portent des traces de barre à mine qui confirment le recours à des techniques de débitage adaptées aux granites durs. Ces indices auxquels s'ajoutent les traces d'extraction dans le rocher même, qui présente des fronts de taille orthogonaux, montrent une construction datant tout au plus du début du siècle<sup>29</sup>. La cabane 13, en revanche, met en œuvre des granites tendres de

<sup>29</sup> Michel Martzluff, *Les hommes du granite...*, p. 30. L'auteur situe l'apparition de la taille d'éléments rectangulaires dans du granite dur au tournant du siècle : elle accompagne la période des grands travaux publics, notamment l'édification de la ligne du train jaune. La présence de tailleurs de pierre italiens, qui contribuent fortement à la modernisation des techniques locales, marque un véritable — mais très bref — « âge d'or des industries du granite dans les Pyrénées catalanes » ; le déclin est amorcé dès les années vingt.

calibre plus modeste et le bloc erratique sur lequel elle s'appuie n'a jamais servi de carrière.

### 1. Stratigraphie et aménagements

Maurà 13 se présente à l'origine comme un amas de pierres d'environ 12 m<sup>2</sup>. On y distingue les parements extérieurs de 3 murs qui, avec pour quatrième côté la face du rocher, dessinent un carré de 2,5 m de côté. La fouille fut d'abord réalisée sur toute la surface pour dégager les murs, puis restreinte à l'intérieur de la cabane (coupes, fig. 22).

#### a) *Couche 1*

Marquant l'abandon de la cabane, la couche 1, d'une puissance de 65 cm se subdivise en trois niveaux.

- Epais de 10 cm vers le rocher, de 50 cm vers le mur est, le premier est essentiellement constitué de moellons auxquels s'ajoutent quelques dalles de grande dimension.

- Le deuxième niveau se compose surtout de dalles qui proviennent de la couverture. Elles sont ici reconnaissables à leur taille en biseau, que l'étude des cabanes 7 et 4 avait déjà mise en évidence et qui s'avère caractéristique de ces constructions en encorbellement. Le fort pendage de trois ou quatre d'entre elles situées dans l'angle nord-ouest semble indiquer la cause de la déstabilisation. L'adossement au rocher présente en effet l'inconvénient majeur de ne pouvoir asseoir l'encorbellement, ici, que sur trois côtés et trois angles seulement, la paroi rocheuse se trouvant trop élevée, au départ du mur nord, pour servir d'assise à l'élévation de la voûte. L'effondrement partiel de la cabane 12 paraît avoir la même origine, malgré le soin qu'avaient pris ses constructeurs, en exploitant le rocher comme carrière, de dégager un plan d'appui sur l'un des angles.

- Epais de 15 cm, le troisième niveau est un sédiment brun-rouge, limoneux, meuble et hétérogène, du fait de la décomposition de nombreuses racines et de poches de sable granitique issues de l'altération des pierres.

Cette stratification en trois niveaux — moellons, dalles, terre — rappelle fortement celle de l'unité 1 de Maurà 16 et le processus de destruction qui y avait été reconnu : une déstabilisation et un effondrement des dalles couvrantes, suivis d'un éboulement progressif du haut des murs. Quant au sédiment du niveau 3 il peut se lire, ici aussi, comme la trace de la chappe de terre qui coiffait la voûte et qui devait donc être partiellement en place lorsque celle-ci s'écroula. Le faible nombre de dalles et le petit volume de pierres extrait de la structure (1 m<sup>3</sup> de pierres, 0,5 m<sup>3</sup> de dalles taillées) indiquent enfin un épierrement pour la cabane 12 qui conforte l'hypothèse d'une succession rapide entre les deux constructions.

### b) Couche 2

L'enlèvement de la couche 1 met au jour des murs réguliers, larges de 80 cm, bâtis avec soin en double parement de moellons de taille moyenne (fig. 21). Conservés sur deux à trois assises, ils atteignent une hauteur de 70 cm en moyenne et délimitent une surface intérieure de 3 m<sup>2</sup>. Orientée plein est, une entrée large de 50 cm est ménagée dans l'angle sud-est. Ces structures resteront stables jusqu'au substrat.

De couleur brune, la couche 2 est épaisse de 2 à 5 centimètres. Très indurée dans l'entrée, un peu moins sur la banquette, elle se présente comme un mélange de limon et de sable granitique, ponctué par des grains de quartz.

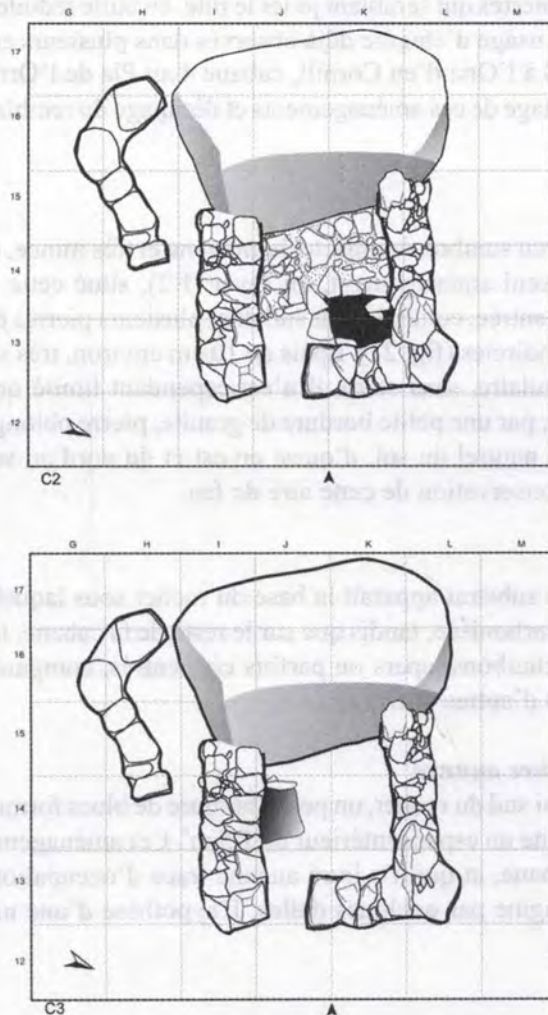


Figure 21 : cabane de Maurà 13, plans en couche 2 et en couche 3 (carroyage métrique).

La cabane, à l'époque de ce sol d'habitat, s'organise autour de deux aménagements désormais classiques (fig. 21 et photo 25) :

- une banquette de couchage, parallèle au rocher : faite d'un dallage posé sur un remblai d'environ dix centimètres elle utilise, avec ses 2 m<sup>2</sup> (2 m x 1 m), plus de la moitié de la surface habitable.
- l'espace laissé libre forme le long du mur est un petit couloir de 50 cm de large, perpendiculaire à l'entrée. Il est occupé à son extrémité nord par un foyer à plat rectangulaire, épais de 5 cm, qui repose directement sur le sol. Adossé au mur, limité vers l'ouest par le degré de la banquette et vers l'entrée par deux dalles posées à plat, ce foyer est bordé du côté du mur nord par deux pierres qui semblent jouer le rôle, en taille réduite, des retours de banquette à usage d'étagère déjà observés dans plusieurs constructions (cabanes 7 et 8 à l'Orri d'en Corbill, cabane 4 au Pla de l'Orri).

Après démontage de ces aménagements et décapage du remblai, un dernier sol apparaît.

### *c) Couche 3*

De couleur brun sombre, compacte, homogène et très mince, cette couche ne compte qu'un seul aménagement, un foyer (F.2), situé cette fois dans le prolongement de l'entrée, contre le mur sud dont plusieurs pierres du parement, à cet endroit, sont noircies (fig. 21). Epais de 10 cm environ, très semblable au précédent (rectangulaire, sans sole), il n'est cependant limité que d'un seul côté, vers le rocher, par une petite bordure de granite, pierre oblongue posée de chant. Le pendage naturel du sol, d'ouest en est et du nord au sud, explique probablement la conservation de cette aire de feu.

### *d) Substrat*

Au niveau du substrat apparaît la base du rocher sous laquelle s'insinue une grosse racine carbonisée, tandis que sur le reste de la cabane, la surface est ponctuée par des charbons, épars ou parfois concentrés, comparables à ceux déjà observés dans d'autres structures.

### *e) Une structure annexe*

Contre la paroi sud du rocher, une petite bordure de blocs formant un retour à angle droit délimite un espace intérieur de 1,5 m<sup>2</sup>. Cet aménagement ouvert à l'est comme la cabane, et qui n'a livré aucune trace d'occupation était peut-être couvert à l'origine par quelques dalles. L'hypothèse d'une niche à chien paraît ici probable.

## 2. Datation

Malgré un tamisage exhaustif du sédiment, la fouille n'avait livré aucun matériel. L'architecture de la cabane et son état de conservation la rattachaient cependant de façon assez claire au groupe, désormais élargi et quelque peu diversifié mais désormais aussi inscrit au sein d'un ensemble plus vaste offrant d'autres alternatives, des cabanes à murs de pierre sèche et voûte en encorbellement de dalles. Au sein de cet ensemble, la nature et la disposition des aménagements intérieurs de la couche 2 rapprochaient Maurà 13 des premières cabanes fouillées — Orri d'en Corbill 8, Pla de l'Orri 4 — plutôt que de Maurà 16. La fourchette chronologique envisageable pour cette seconde phase de l'habitat oscillait donc entre le moment de la construction de Maurà 12, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, et la période, assez grossièrement définie mais approximativement datée quand même, que couvraient les cabanes 4 et 8 : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.

Une banquette a-t-elle existé en couche 3 ? Vraisemblablement non. L'homogénéité de la couche sur toute la surface de la cabane et l'absence totale de traces d'un éventuel empiérement appuient l'hypothèse d'un sol d'habitat uniforme, sans banquette. Le remodelage de l'habitat correspondrait donc à l'installation de cet aménagement et non à sa réfection.

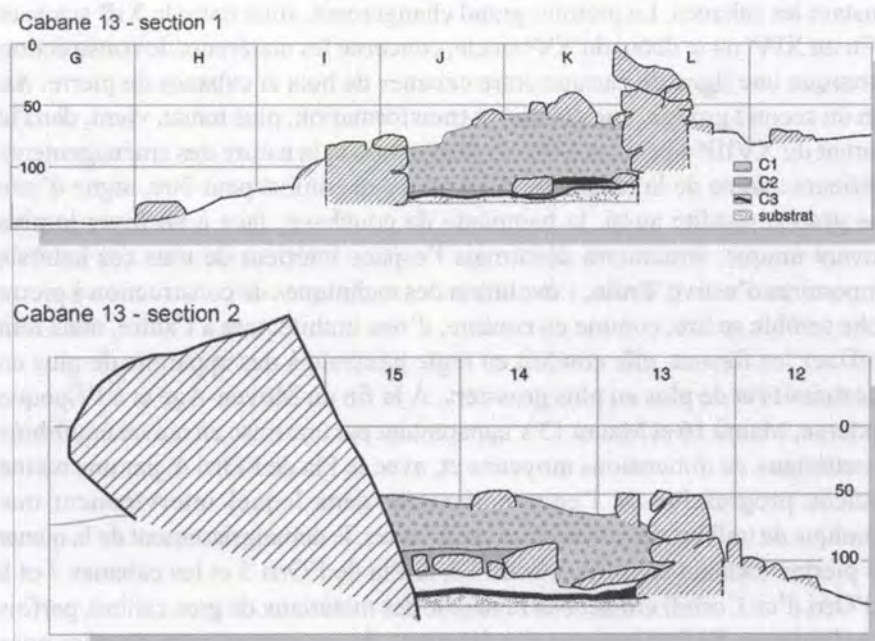


Figure 22 : Maurà 13 : coupes.

La banquette constituant un élément chronologique appréciable dans la typologie des cabanes, il paraissait intéressant de tenter de caler du mieux possible cette transition. Une datation sur les charbons du foyer de couche 3 donna comme résultat  $200 \pm 50$  B.P. soit une fourchette comprise entre 1641 et 1955 ap. J.-C. (Ly- 7537). Au sein de cet intervalle, le caractère trop récent de la date empêche de proposer des pics de probabilité fiables. Malgré cette imprécision, la mesure permet une meilleure appréciation de l'événement : le réaménagement de l'espace est postérieur au milieu du XVII<sup>e</sup> s. et prend vraisemblablement place dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s.

#### IV. LES DÉBUTS D'UNE CHRONOTYPOLOGIE ET D'UNE ARTICULATION DES ESPACES

Maurà 22 vers l'an mil, Maurà 16 au XV<sup>e</sup> siècle, Maurà 13 au XVII<sup>e</sup>, les trois sites offrent bel et bien une chronologie dans l'espace. En considérant non plus leurs dates d'apparition mais leur épaisseur temporelle — compromis entre leur durée de vie réelle et l'intervalle estimé, nécessairement large, au sein duquel se déroule l'occupation — les hiatus s'amenuisent : [1000 - 1200], [1400 - 1600], [1650 - 1900]. Seuls deux siècles du Moyen Âge central, finalement, restent encore dans l'ombre.

Qu'éclairent, exactement, ces trois établissements ? Observons pour l'instant les cabanes. Le premier grand changement, situé entre le XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> ou le début du XV<sup>e</sup> siècle, concerne les matériaux de construction et marque une ligne de partage entre cabanes de bois et cabanes de pierre. Au sein du second groupe, une deuxième transformation, plus ténue, vient, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, modifier la disposition et la nature des aménagements intérieurs : signe de la recherche d'un nouveau confort peut-être, signe d'une plus grande rigidité aussi, la banquette de couchage, face à un foyer le plus souvent unique, structurera désormais l'espace intérieur de tous ces habitats temporaires d'estive. Enfin, l'évolution des techniques de construction à pierre sèche semble se lire, comme en continu, d'une architecture à l'autre, mais loin d'affiner les formes, elle conduit en règle générale à des appareils de plus en plus massifs et de plus en plus grossiers. À la fin du Moyen-Âge et à l'Époque Moderne, Maurà 16 et Maurà 13 s'apparentent par une mise en œuvre équilibrée de matériaux de dimensions moyenne et, avec le Pla de l'Orri 4, par une même avancée progressive de l'encorbellement, dans lequel interviennent une technique de taille et un savoir-faire spécifiques, le démaigrissement de la queue des pierres formant la voûte. Maurà 12, le Pla de l'Orri 5 et les cabanes 7 et 8 de l'Orri d'en Corbill utilisent en revanche des matériaux de gros calibre, parfois mégalithiques. Si l'allègement des éléments de couverture reste de mise pour certaines de ces constructions, ce sont néanmoins souvent les procédés de

débitage les plus modernes qui conduisent aux ouvrages les plus lourds et que l'on aurait pu croire les plus archaïques.

D'une cabane à l'autre, les changements observés sont-ils susceptibles de décrire une évolution autre que de technique architecturale, une dynamique pastorale ? Suivons la piste, simpliste mais nécessaire dans un premier temps, d'un rapport direct entre taille et complexité de l'habitat et ampleur de l'activité, et comparons : avec son annexe et son unique foyer, la couche 1 de Maurà 22, habitat restreint mais structuré, succède à une construction plus vaste mais indifférenciée (12 m<sup>2</sup> et 3 foyers en couche 2), peut-être installée dans un contexte plus forestier. Ce premier pas pourrait préfigurer la division et la spécialisation poussées de Maurà 16 tandis que sur l'autre versant de la courbe ainsi esquissée, soit du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la rigidification, la simplification et la réduction de l'espace intérieur des cabanes, leur caractère désormais stéréotypé, dessineraient quant à eux la cristallisation d'un mode d'exploitation, puis sa stagnation et son recul.

Essor, apogée, déclin, l'image est trop facile mais comment la nuancer ? Passons de la cabane au quartier d'estive. La complémentarité décrite par Ch. Parain — huttes pour les troupeaux marginaux, établissements plus solidement ancrés pour les bêtes en production — demeure, en filigrane, comme l'illustration parfaite d'une différenciation de l'espace pastoral accessible à l'archéologue. Or ici rien de semblable, puisqu'une telle opposition est à mettre au compte de la diachronie : deux à trois cents ans séparent la hutte, Maurà 22, de Maurà 16, le grand site. Raisononnons alors en synchronie : les ensembles qui furent contemporains les uns des autres offrent-ils des contrastes qui signeraient l'existence de terroirs pastoraux exploités différemment ? Parmi les 4 sites considérés, pour l'instant ils sont deux, Maurà 12 et 13 d'un côté, Maurà 15 de l'autre, à avoir occupé une plage de temps commune, large de deux à trois siècles environ, de la mi-XVII<sup>e</sup> à la fin XIX<sup>e</sup> / mi-XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas indifférent que ces deux sites se trouvent aux deux extrémités du transect. Associée à leur éloignement typologique<sup>30</sup>, cette distance suffit à penser l'existence, quelque part entre les deux, d'une frontière effective entre deux modes d'exploitation. Sur ce qu'elle départageait — saisons, espèces, aptitudes différentes au sein d'une même espèce — il faudra revenir. Mais la présence, sur le trajet qui unit les deux établissements, des vestiges de deux sites antérieurs encore bien différents (22 et 16), semble bel et bien indiquer la réalité de fluctuation dans la structuration territoriale de l'espace montagnard, dans ses limites internes.

Ces limites et leurs mouvements, comment mieux les appréhender ? Observons encore les sites, on ne peut s'empêcher de leur trouver, deux à deux,

<sup>30</sup> Une cabane d'un côté, cabanes et enclos multiples de l'autre. Seuls les plans des cabanes dénotent une parenté, mais elle n'est que chronologique.

des affinités typologiques plus larges. En haut, Maurà 16 et Maurà 15, voisins, sont caractérisés tous deux, malgré leurs différences, par de grands enclos. Le second site succède au premier et si l'on devine la source de ces continuités — tous deux sont destinés aux ovins — on pressent aussi l'origine de la rupture : l'un est conçu pour des brebis laitières, l'autre pour un troupeau non laitier. En bas, Maurà 12-13 et Maurà 22 ont en commun l'absence d'enclos, qui est un trait courant de l'estivage des bovins sur les pâturages les plus élevés ou dans les jasses forestières. S'il est à peu près certain, en raison de leur matériau et de leur datation, que Maurà 12 et Maurà 13 n'en eurent jamais — il aurait été en pierres et visible —, Maurà 22 en revanche peut avoir disposé d'un enclos en bois — simple parc, couloir à traire ? — ou n'avoir été constitué que de la seule cabane. Selon la réponse apportée à cette question ou, du moins, à celle des espèces associées à chaque établissement<sup>31</sup>, Maurà 16 ou Maurà 12-13 se profilent, alternativement, comme les lointains successeurs de Maurà 22. Parmi toutes les frontières que trace la répartition changeante des sites au cours du temps, se pose alors la question de la pérennité — permanence ou résurgence autour d'une aptitude particulière du terroir — d'une éventuelle limite entre parcours à bovins et parcours à ovins.

On voit donc combien peut être perturbée l'image simple — cycle pluriséculaire articulé en phases d'ascension et de déclin — qu'offre la seule typologie des cabanes. Bien des facteurs interfèrent, qui définissent des polarisations autrement plus complexes de l'espace et du temps. Ce que l'archéologie saisit en termes de forme et de répartition des sites, et traduit en interrogations sur la nature des troupeaux et leur conduite, oblige à une sorte de « pondération » de la valeur de chaque habitat selon des rythmes très locaux qui, en grande partie, restent à saisir. Pour autant, l'impression d'une évolution globale, telle qu'elle se dégage de l'analyse comparée de l'ensemble des cabanes, ne doit pas être rejetée. Il convient au contraire de la conserver comme trame de fond, d'en mesurer la pertinence et de l'affiner : de répéter l'expérience.

Retenons donc, dans le millénaire éclairé désormais par la fouille, les quelques grandes coupures décelées : le passage du bois à la pierre quelque part entre le XII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle, la naissance d'un grand site fromager

<sup>31</sup> Seules les analyses sédimentologiques pourraient, ici, aider à trancher. Voir à ce sujet Jaques-Elie Brochier, « Géoarchéologie du monde agropastoral » : les limons accumulés dans les sols d'origine anthropique ont essentiellement deux origines, les cendres de bois et les fumiers des animaux domestiques. Formés pour l'essentiel de matière organique, ceux-ci comportent cependant une partie minérale dont la composition varie suivant les espèces. Les phytolithaires sont des poussières siliceuses accumulées dans certaines cellules des graminées et qui se retrouvent en concentrations importantes dans les fumiers après leur ingestion par les herbivores. Les sphérolites sont des petites concrétions sphériques, probablement d'origine bactérienne, que produisent les moutons et certaines chèvres. Suivant leurs proportions en phytolithaires, sphérolites et poussières détritiques, les limons issus des parcs peuvent être attribués à des ovicaprinés ou à des bovidés.

au XV<sup>e</sup> siècle, son abandon un ou deux siècles plus tard, de nouveaux plans de cabanes et leur standardisation dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait déjà la relativité de ces ruptures, au niveau inter-régional : couloirs de traite ou cabanes de bois demeurent actifs au début du XX<sup>e</sup> siècle encore, pour peu que l'on se déplace de quelques vallées vers l'ouest. Mais que valent, un peu plus loin sur la montagne d'Enveig, les premiers jalons historiques apparus à Maurà ?

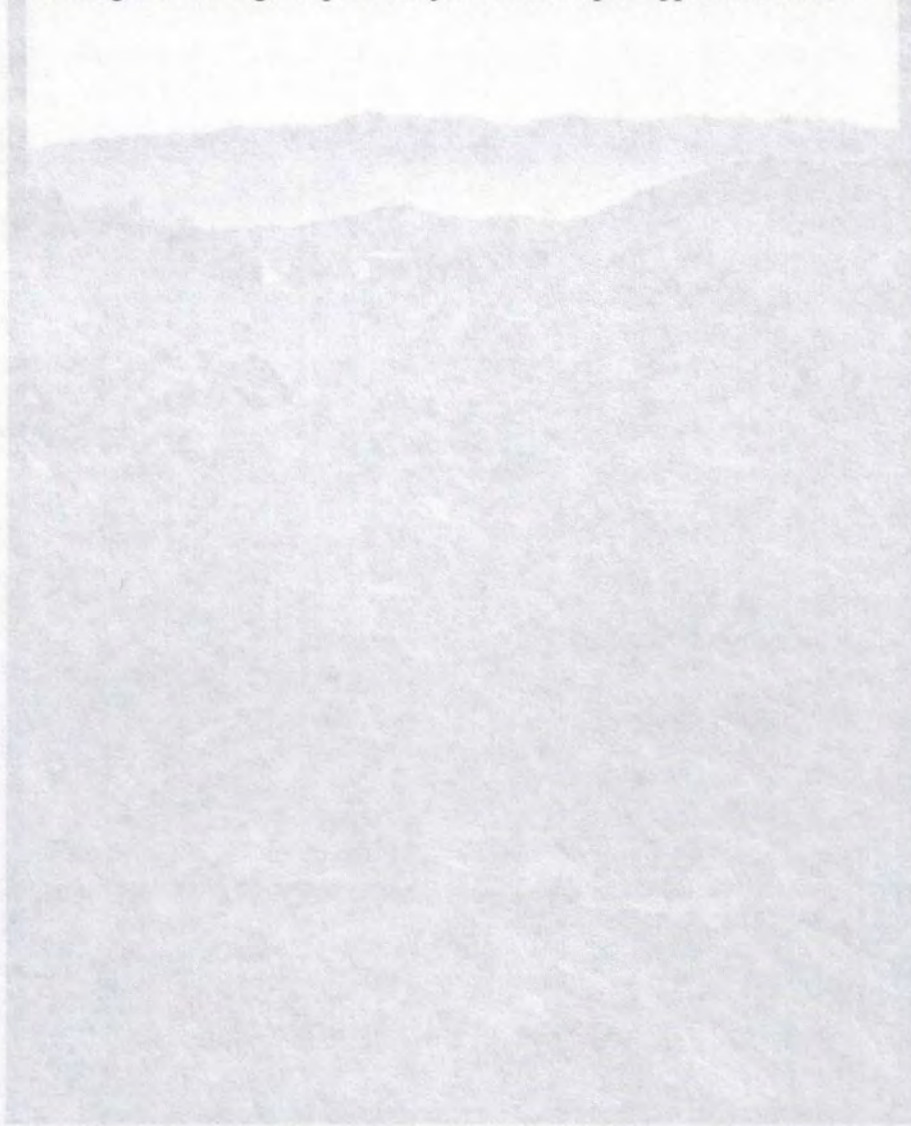


Photo de l'Orri d'en Corbill (1953) - voir page 170.  
Agrandissement des fouilles de l'Orri d'en Corbill, le Pla de l'Orri.

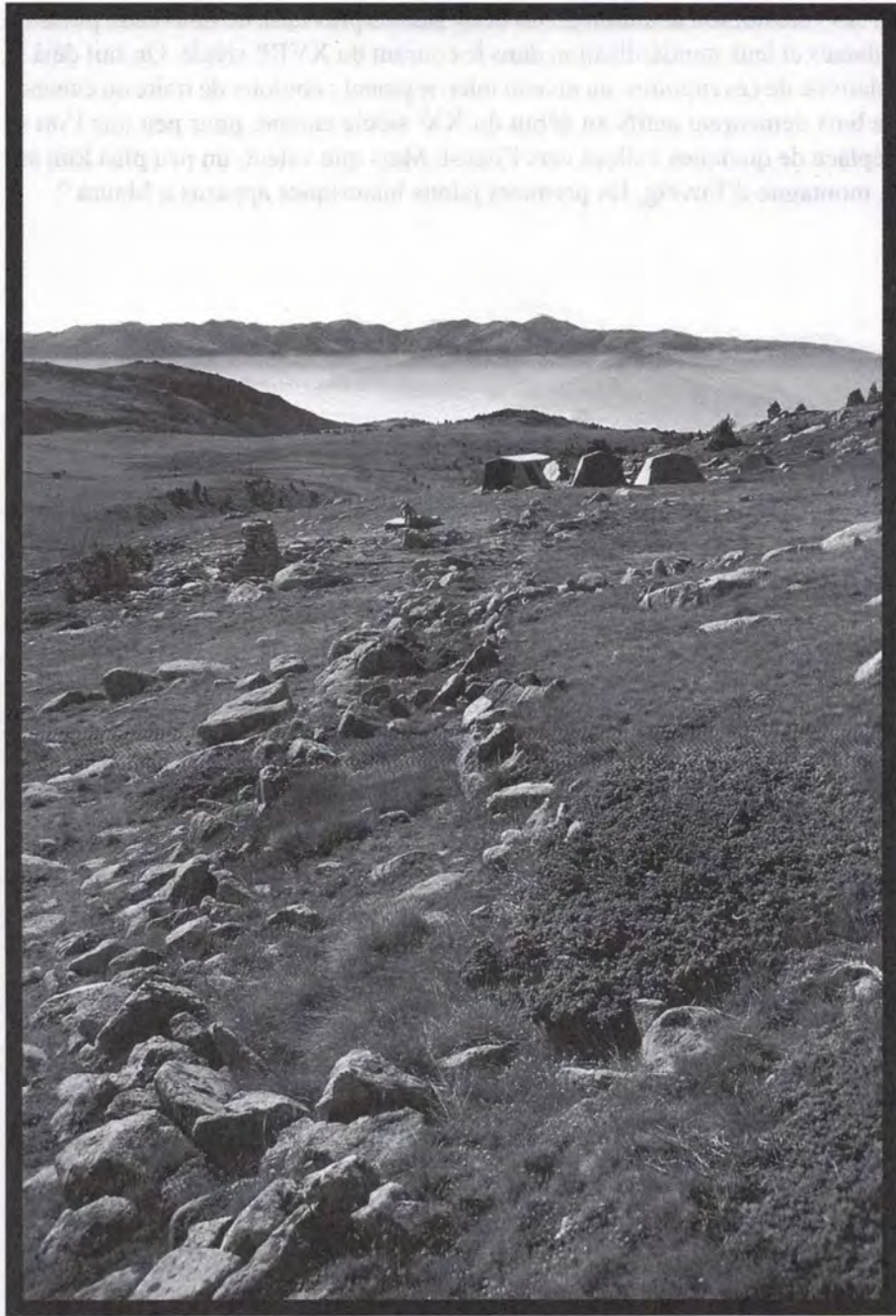


Photo 26 : la Padrilla (site 42). Vue du N.O.  
*Munydora* et campement des fouilleurs. Au fond, le massif du Puigmal.

## Chapitre 4

### Le Serrat de la Padrilla

Revenons au sommet de la *Collada del mig*, d'où nous apercevions, à l'est, la cuvette de Maurà. Vers l'ouest le regard s'étend sur une dépression plus resserrée où les eaux du versant convergent pour donner naissance au torrent du Bena. Le paysage paraît identique et pourtant quelque chose rend l'atmosphère plus austère. Sans doute l'impression tient-elle à la proximité nouvelle des reliefs, à l'escarpement des versants, à l'étroitesse des plas. Mais il faut avoir séjourné là pour savoir aussi ce qu'elle doit au climat, au voisinage du Col de l'Homme mort en particulier, large brèche ouverte aux vents du nord-ouest dans le rempart des crêtes : à la Padrilla les orages sont plus effrayants, les bourrasques plus fortes, le brouillard et le froid plus marquants.

La cuvette et ses marges composent en fait un panorama formé de trois unités contrastées.

Au nord, nous retrouvons le grand pan de soulane auquel, plus à l'est, Maurà nous a accoutumés. Doté ici d'un nom propre, le Ras del Cucut, il présente les mêmes caractéristiques d'un versant sous le vent bénéficiant d'une bonne humectation superficielle : loupes en rideaux, vasques étagées, offrent un modelé aux formes adoucies dont les eaux alimentent les marécages du pied de pente. Lorsqu'il s'assèche ensuite, près des crêtes, se déploie l'odeur caractéristique, un peu âcre et poivrée, des pelouses à réglisse (Trèfle alpin).

Sous le nom de Molleret de la Padrilla, ceux-ci jalonnent une superficie d'environ 25 hectares qui s'étend du Serrat del Pou, croupe transversale séparant les bassins du Bena et du Brangolí, jusqu'aux rives du Bena. À l'est, ils forment une tourbière constamment en eau, prolongée à l'aval par une petite mare où les chevaux viennent boire mais qui s'assèche au cours de l'été. Vers l'ouest, il faut voir dans l'extension des mottes gazonnées jusqu'en rive droite du torrent l'un des seuls témoins, sur cette montagne, d'un effet de « mouillérization » ailleurs fréquent. Défini par Gérard Soutadé sur le Pla Guillem, au Canigou, ce processus d'élargissement du marécage, signalé par l'abandon et l'intégration des anciennes stries de parcours périphériques, est lié aux râpages cryo-éoliens des reliefs dominants.

Fermant à l'ouest la cuvette, les croupes et les pentes du Serrat de la Padrilla et du Pic Pedros attestent effectivement, avec leurs larges taches de pelouse rocailleuse, la force que prend ici l'érosion éolienne. Un autre phénomène, cependant, a pu accentuer cette mise à nu des sommets.

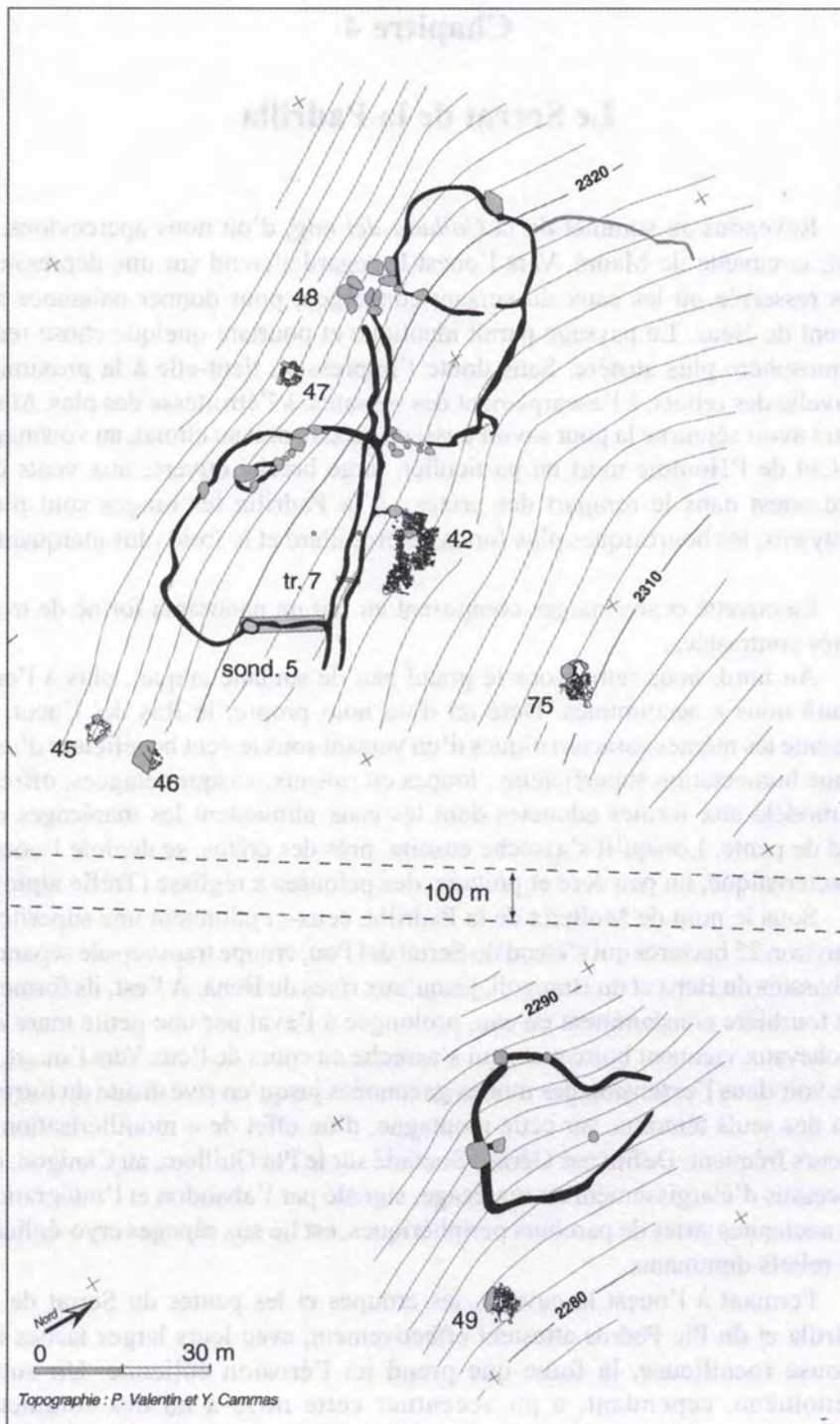


Figure 23 : relevé topographique des sites de la Padrilla. Sites 42, 75 et 49.

Immédiatement sous le dôme de la Padrilla, G. Soutadé signale « une bande de terre dénudée, discontinue, d'une centaine de mètres de large et qui traverse le Serrat d'ouest en est »<sup>32</sup>. Le géomorphologue y voit l'empreinte d'un *cami ramader*, un chemin de troupeau reliant certainement la vallée du Carol aux pâturages du Carlit central et septentrional, mais une autre direction paraît possible : en observant le cliché aérien de 1942, il semble que ces traces, suivant les flancs arrondis du Serrat, s'incurvent ensuite vers le nord, rejoignant ainsi le plus grand site du secteur, celui qui va maintenant nous retenir, le Serrat de la Padrilla 42.

Le site 42 se trouve ainsi dans le versant d'exposition est-nord-est qui s'élève à l'ouest des mouillères pour aboutir à la croupe du Serrat. À 2320 m d'altitude, il est installé sur le seul véritable pla qui ponctue la montée vers le dôme. Celui-ci culmine, à 200 mètres de là, à 2355 m d'altitude. Il est donc tout proche et quelques enjambées suffisent à passer de la pelouse dense du pla à l'arène granitique de la croupe, parsemée de bancs de callune. Plus bas, celle-ci se combine avec des pieds de genêt, des genévriers qui s'étendent en matras au ras du sol ou épousent les contours d'un rocher, avec quelques pins à crochets aussi, piquetage diffus qui s'avance depuis le bois de la Padrilla situé de l'autre côté, en versant sud.

Les fouilles au Serrat de la Padrilla ont donc concerné essentiellement ce pla pastoral à l'allure resserrée : un peu moins d'un hectare en léger repli sous le col, le site se présenterait sous un jour bien défavorable, par rapport à Maurà, si l'on n'y découvrait en l'abordant, comme la trace improbable d'un chemin perdu, un long couloir de traite aux flancs en ruine. Se déroulant dans l'axe longitudinal du pla, du nord-ouest au sud-est, il mesure, presque comme l'autre, 65 m. Les deux sites, cependant, diffèrent par plusieurs traits (fig. 23).

Les enclos d'abord sont ici plus présents : plus nombreux et plus grands — ils sont deux et même trois puisque l'un est divisé par un mur, voire quatre si l'on compte un alignement très effacé à l'aval des autres —, ils sont aussi plus visibles et plus proches. Couvrant une superficie de 2000 m<sup>2</sup> ils bordent directement le couloir, l'un descendant vers le nord le long du tronçon occidental, l'autre montant vers le sud sur l'autre moitié. Ce dernier recoupe d'ailleurs le couloir de la *muniyidora* et la condamne donc, au moins partiellement.

Autre différence, les cabanes, autour de ces murets, sont également nombreuses. Vers l'amont du site on en compte quatre, (44, 45, 46, 47), auxquelles s'ajoute, formant l'extrémité du couloir, un petit abri sous roche légèrement aménagé. De dimensions réduites, les constructions 46 et 47 sont

<sup>32</sup> G. Soutadé, *Modèle et dynamique...*, p. 223.

interprétables comme des caches à agneaux semblables à celle reconnue au Pla de l'Orri ; analysé de la même façon, l'abri 44 fut fouillé et s'avéra, cependant, avoir tenu un autre rôle. La cabane 45 est un mur de quelques assises décrivant un arc de cercle face à la paroi verticale d'un rocher. Avec ses 4 m<sup>2</sup> de surface intérieure, elle peut renvoyer à une véritable cabane ou à un abri secondaire indiquant alors une organisation proche de celle du Pla de l'Orri 4.

A l'aval des parcs on dénombre encore plusieurs structures, aux vestiges inégalement lisibles : la structure 74 fut inventoriée, mais il est difficile de trancher entre les traces très ténues d'un aménagement d'origine anthropique ou l'agencement naturel de quelques blocs au pied d'un rocher : s'il s'agit d'une cabane, elle est très ancienne et reste à fouiller ; la structure 43, à la fouille, se révélera un tas de pierres amoncelées récemment pour servir de sépulture à une vache ; la structure 62 est une assise circulaire très effacée, au pied de l'enclos 1 ; un sondage n'y donna rien ; de la fouille de la cabane 75, qui constitue un site à part, il sera question plus loin.

De toutes ces constructions, la cabane 42, située à 5 mètres à peine à l'aval de la *munyidora*, apparaît d'emblée comme la cabane principale. Modeste en apparence, avec ses 2,5 m<sup>2</sup> de surface intérieure (photo 27), elle s'oppose à Maurà 16 par un autre aspect, son état de conservation : quoiqu'un peu branlante, la toiture ici, est encore partiellement intacte, encorbellement instable qu'il faudra achever de détruire pour étendre les recherches.

Un long couloir à traire mais une baraque sommaire, assez récente de surcroît, des enclos étendus et nombreux, des abris secondaires en bordure du site : dans la typologie qui s'esquissait, l'ensemble paraissait relever de deux formes à la fois, du Pla de l'Orri 4 et de Maurà 16. À quoi tenait ce caractère hybride ? A la chronologie comme semblait le suggérer la cabane 42 ?

Installés à des altitudes semblables, se partageant à eux deux les immenses surfaces sommitales d'Enveig, Maurà 16 et le Serrat de la Padrilla 42, par leurs différences et leurs affinités pouvaient, en s'éclairant mutuellement, permettre de mieux saisir à la fois la part d'histoire qui leur était commune et ce qui faisait la singularité de chacun. Il s'agissait donc avant tout, en s'attachant à ce nouvel emplacement, d'affiner la perception chronologique, typologique et fonctionnelle de cette famille si particulière des sites à *munyidores*.

La cabane allait donc constituer l'objet central de la fouille. Mais l'établissement présentait aussi une association remarquable de parcs avec, fait rare dans ces ouvrages de pierre sèche, un recoupement et une reprise clairement visibles. Comment étudier cette succession et, plus largement, tenter d'appréhender une chronologie des enclos aussi ? La question conduisit à risquer quelques sondages hors habitat.

Il semblait enfin que la fouille de quelques-unes de ces constructions secondaires qui bordent le site pourrait également contribuer à une meilleure compréhension de son organisation globale et de son évolution dans le temps. Celles qui dominent les enclos étaient assimilables, en apparence, à des choses connues — mais les références manquent et leur fouille offrirait certainement des surprises — et l'on résolut de s'intéresser à la structure 75, de forme plus atypique et légèrement excentrée.

L'exploration de la cabane 42, plus encore celle des enclos et de la cabane 75, accrurent considérablement la profondeur chronologique du site, laissant cependant, entre une occupation qui couvrait une bonne partie de notre second millénaire et les traces de fréquentations néolithiques, un énorme hiatus. Sans prétendre le combler, il fallait au moins chercher à savoir ce qui avait précédé l'installation du site d'époque historique : à 250 m de la cabane 42, en redescendant vers le sud-est et vers le Molleret de la Padrilla, le site 49 offrait, avec des vestiges très semblables à ceux de Maurà 22, la possibilité d'aborder la question. Légèrement antérieur au Serrat de la Padrilla 42, le Serrat de la Padrilla 49 éclairerait le contexte de l'installation de ce grand ensemble, tout en étayant la typologie ; plus tardif, il illustrerait enfin une possible complémentarité, relativisant du même coup la valeur chronologique attribuée à la forme des cabanes. Nous nous retrouvions devant les mêmes interrogations qu'à Maurà mais avec Maurà en toile de fond, justement, dont les acquis transposaient, en parallèle, ces questions à une autre échelle. Symétriques, complémentaires ou concurrents, les deux territoires de Maurà et de la Padrilla se faisaient écho, non plus seulement de façon ponctuelle, comme marqués par deux sites identiques, mais plus globalement et d'un point de vue dynamique, comme potentiellement marqués par des rapports identiques au sein de groupes de sites similaires. L'archéologie abordait ainsi en termes de processus les étapes de l'occupation de l'espace, soumettant aux études paléoenvironnementales qui s'étaient alors mises en place une matière plus fournie, plus complexe.



Plan de l'ensemble archéologique du Serrat de la Padrilla (d'après les données de la fouille de 1988).

## I. LE SITE HISTORIQUE DE LA PADRILLA 42

La fouille du Serrat de la Padrilla 42, dans un premier temps, allait donc être centrée sur la cabane. Elle s'étendit à l'extérieur pour deux raisons et de deux manières différentes. L'habitat révéla d'une part une stratigraphie assez variée, si bien que la question des rapports entre ses transformations et celles du site entraîna la série de sondages dans les enclos ; la cabane, d'autre part, s'avéra aussi avoir connu des extensions diverses dans l'espace. De proche en proche, l'aire de fouille s'élargit donc également dans sa périphérie immédiate.

### A. La cabane 42 : habitat et aires d'activités

La fouille de l'habitat et de ses zones annexes s'est donc étendue sur une zone de 150 m<sup>2</sup> (figure 24), qui fut divisée en trois secteurs, correspondant à trois unités bien distinctes. Haut d'environ 1,5 m, un rocher de 3 m<sup>2</sup> constitue le pivot de ces trois espaces. L'unité 1, qui correspond à la cabane d'habitation proprement dite, la première fouillée, s'étend au sud-est du bloc rocheux, sur

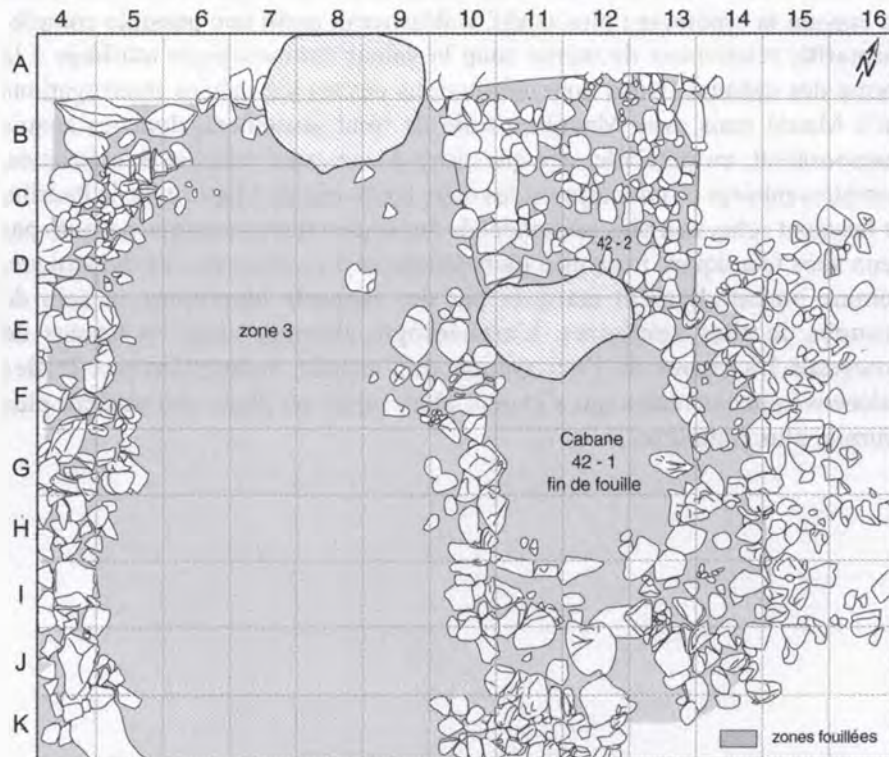


Figure 24 : la Padrilla 42 : plan des secteurs fouillés (carroyage métrique).

25 m<sup>2</sup>. Ses contours varièrent plusieurs fois. Découverte dans un deuxième temps, grâce au débroussaillage d'une végétation dense de genêts et genévriers, l'unité 2 est installée en symétrie de l'unité 1 par rapport au rocher : il s'agit aussi d'une cabane mais quadrangulaire, qui se développe sur 16 m<sup>2</sup> au nord-ouest de celui-ci. Enfin, le dégagement de l'unité 2 a montré l'existence d'une couche fortement anthropisée sur son flanc sud-ouest. L'unité 3 englobe donc tout l'espace, non bâti compris entre les constructions 1 et 2, et la *munyidora*.

Par souci de clarté, on appellera Cabane 42.1 et Cabane 42.2 les unités 1 et 2, et Zone 3 l'unité 3 qui n'est pas, à proprement parler, une unité construite mais seulement un secteur de fouille hors des structures d'habitat<sup>33</sup>.

### 1. Cabane 42.1

Cette cabane, initialement la seule visible, se présentait comme une construction de dimensions intérieures modestes, à demi ruinée, ayant perdu la partie centrale de sa voûte. Les murs, le départ et une partie de l'avancée de l'encorbellement restaient néanmoins intacts, dessinant un plan sub-rectangulaire à ovale, orienté nord-ouest / sud-est et doté d'une ouverture dans l'angle sud-est ; l'intérieur était comblé par les pierres éboulées.

#### a) Dernier état

La fouille a d'abord consisté à dégager l'effondrement des blocs comblant l'intérieur de la structure. Épaisse de 80 cm environ, cette couche fut enlevée en quatre niveaux, composés d'un peu moins d'un tiers de moellons et pour le reste de dalles moyennes et grandes. Le comblement de pierres repose sur une couche composée d'humus et de sable grossier, épaisse de 6 à 8 cm.

Les murs ainsi mis au jour montrent une architecture assez précaire et peu soignée. Élevés en double parement, ils sont composés de moellons mal disposés et d'une grande proportion de dalles. Ponctuellement, celles-ci pourraient paraître destinées à accroître la cohésion du bâti si leur disposition fréquente en piles d'assiettes ne semblait refléter le choix de la facilité plus que de la solidité. Dalles et blocs, en outre, reposent assez souvent sur des cailloux de petites dimensions, ce qui affaiblit les structures. Au départ de l'encorbellement, à 1 m de haut environ, une assise horizontale permet un rattrapage du niveau avant la pose des premières pierres de la toiture.

<sup>33</sup> L'étude du mur sud de l'enclos 2 (*cf. infra*) a en outre conduit à fouiller la cabane 44, incluse dans le mur de l'enclos même. Il s'agit d'une cabane de dimensions modestes (1,5 m x 1 m environ), construite en encorbellement comme le montrent les parements, conservés jusqu'au départ de la voûte, et la couche d'effondrement des pierres de la toiture. Son originalité réside dans le pavage de son sol par de grandes dalles ; leur démontage fait apparaître d'autres pierres qui correspondent à l'assise du mur de l'enclos. Cette cabane 44, que son dallage soigné inciterait à interpréter comme une petite resserre (une cave à fromage secondaire ?) plutôt que comme un abri à agneaux, serait donc liée à une phase assez tardive du site (XV<sup>e</sup> siècle ou plus récent).

Le sol d'habitat que ces murs circonscrivent, 2,5 m<sup>2</sup> à peine, se divise en deux espaces (fig. 25). La partie sud-ouest est occupé par un dallage légèrement surélevé qui dessine une étroite banquette de couchage (2 m par 0,5 m). Elle laisse libre face à elle 1,7 m<sup>2</sup>, où prend place, adossé au mur nord-est, un foyer épais de 10 cm environ, sans aménagement périphérique, qui repose sur une sole formée par la face plane d'un cube de granite épais (35 cm de côté), enfoncé dans le niveau sous-jacent. Le sol est un sédiment limoneux brun gris foncé, fortement teinté par la diffusion des charbons du foyer.

Du côté du mur sud-ouest, visiblement, la banquette de pierres se prolonge sous la base du parement interne. Le fait appuie l'hypothèse, suggérée déjà par l'aspect des parties en élévation, d'une cabane reconstruite à partir des vestiges d'une structure antérieure. Au démontage des murs sud-ouest et nord, nombre des pierres s'avèrent porter sur leurs faces non apparentes des traces de suie qui attestent leur réutilisation. Sur certaines, des enlèvements dégageant un front en biseau expliquent, a posteriori, la proportion élevée de dalles dans les murs de la dernière cabane : ils furent rebâtis rapidement en utilisant les matériaux les plus faciles, les dalles planes et régulières de la voûte de l'habitat précédent qui, plus étendu en surface, en offrait en surnombre.

La reconstruction s'avère enfin parfaitement observable une fois atteint le niveau du sol extérieur, situé environ 35 cm au-dessus de celui de la banquette.

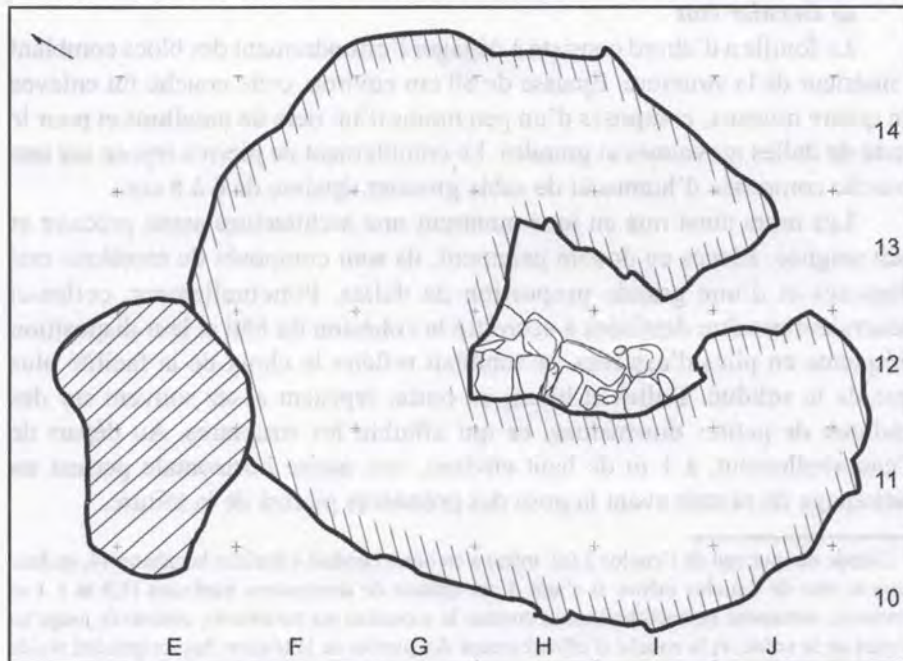


Figure 25 : la Padrilla 42, cabane 42.1 : dernier état (carroyage métrique).

Le mur de la cabane se révèle alors construit contre le parement d'un mur plus ancien qui affleurerait au niveau de la pelouse et que l'on aurait pu prendre, initialement, pour la trace d'un contrefort éboulé. Ainsi s'explique donc, pour finir, la largeur très inhabituelle des murs nord et sud-ouest de la cabane, dans ce dernier état : 1,60 à 1,80 m.

**b) Avant-dernier état**

L'enlèvement complet des murs sud-ouest et nord de la dernière cabane met donc au jour une construction antérieure beaucoup plus vaste (7 m<sup>2</sup> : fig. 26).

La banquette apparaît maintenant dans toute son étendue, soit 5 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un bel empierrement aux dalles choisies et calibrées. Haut d'une trentaine de centimètres, il présente un plan en forme de L, le grand côté qui se développe sur 1,5 m de large sur toute la longueur de la cabane (3 m), se prolongeant par un retour à angle droit large d'un mètre environ, le long du mur du fond. Les parements du gradin sont traités avec soin, blocs rectangulaires réguliers, placés en carreaux sur le long côté, en boutisses entrant largement dans la banquette, sur le retour. Cette disposition, particulièrement solide explique que le parement interne du nouveau mur nord, plus tard, se soit élevé sur cet alignement.

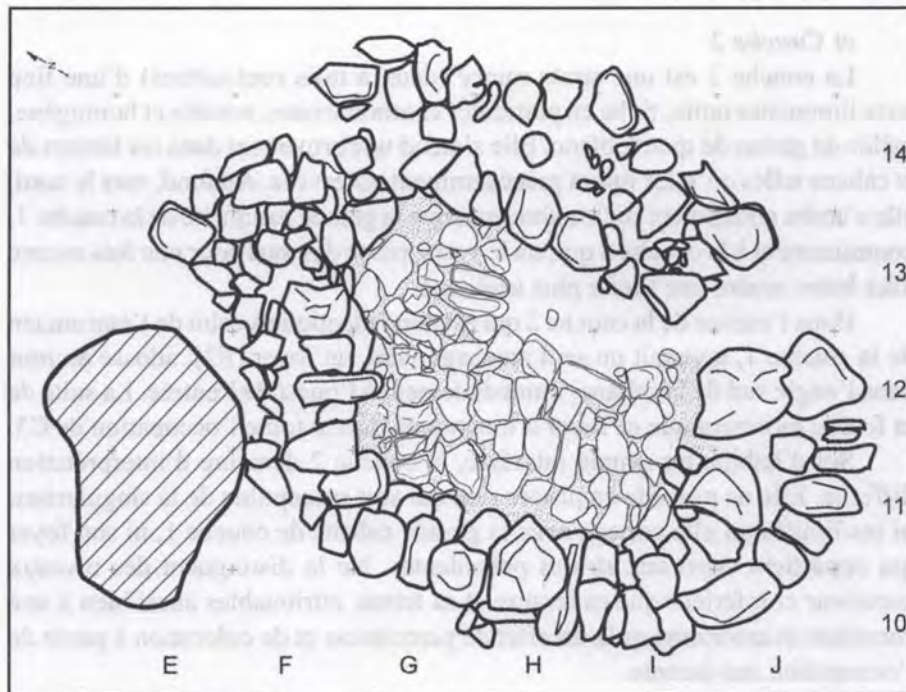


Figure 26 : la Padrilla 42, cabane 42.1 : avant-dernier état.

L'espace laissé libre par la banquette s'organise déjà de la même façon que dans l'habitat postérieur, le même foyer ayant servi lors des deux occupations. D'un point de vue stratigraphique, le niveau correspondant au sol d'habitat des deux cabanes est donc le même. C'est l'ensemble, sans distinction, qui forme donc la couche 1, épaisse d'une dizaine de centimètres.

Le démontage de la banquette met au jour une autre couche (C2), d'un sédiment limoneux brun sombre, étendue sur tout le périmètre de la cabane.

La campagne de fouilles devant s'achever sur cette découverte, un sondage fut effectué au centre de la cabane (H11) pour évaluer l'ampleur de la stratigraphie restante. Sur les 20 cm qui séparaient du substrat, il montra l'existence, outre cette couche 2, de trois strates supplémentaires, C3, C4, C5, entre lesquelles s'intercalaient 2 niveaux (C3 n2 et C4 n2). L'ensemble fut, à la fouille, subdivisé en quatre couches (C3 à C6). Une mesure radiocarbone sur les charbons de la strate la plus profonde du sondage donna comme résultat  $480 \pm 40$  B.P., soit, calibré, une fourchette comprise entre 1341 et 1470, avec un maximum de probabilités autour de 1430 (Ly-5530). Parvenue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle — voire au début du XX<sup>e</sup> — la cabane se trouvait donc contemporaine, à sa base, de l'apparition de Maurà 16. Restait à fouiller ces 5 niveaux, de C2 à C6, dont l'évolution du site avait, sur près de quatre siècles, rythmé la constitution.

### *c) Couche 2*

La couche 2 est une strate mince (deux à trois centimètres) d'une fine terre limoneuse noire, riche en particules charbonneuses, meuble et homogène, mêlée de grains de quartz blanc. Elle s'étend uniformément dans les limites de la cabane telles qu'elles furent précédemment observées. Au fond, vers le nord, elle s'arrête notamment sur le même mur que la grande banquette de la couche 1, contrairement à la couche 3 qui, on le verra, passe dessous pour une fois encore aller buter contre une limite plus ancienne.

Dans l'espace de la couche 2 qui est donc identique à celui de l'état ancien de la couche 1, apparaît un seul aménagement, un foyer (F2), adossé au mur dans l'angle sud de la cabane, immédiatement à l'ouest de l'entrée. La suite de la fouille montrera que ce foyer a fonctionné durant toute l'occupation de C3.

Sol d'habitat ou simple interface, la couche 2 demeure d'interprétation difficile. Elle ne possède en propre rien qui soit susceptible de la singulariser, ni ses limites qu'elle partage avec la grande cabane de couche 1, ni son foyer qui appartient aussi aux strates précédentes. Ne la distinguent des niveaux supérieur et inférieur que sa texture et sa teinte, attribuables aussi bien à une constitution autonome qu'à un effet de percolation et de coloration à partir de l'occupation sus-jacente.

#### d) Couche 3

De la couche 2 à la couche 3, la surface habitable s'étend de 7 à presque 10 m<sup>2</sup>. Au nord l'enlèvement du deuxième mur fait reculer les limites de la cabane d'un bon mètre : la couche 3 et les couches précédentes s'étendent jusqu'au rocher, qui s'avère ainsi avoir constitué la première paroi de l'habitat. Dans l'angle nord-est, la fouille s'arrête en E 13 sur ce qui ressemble à un mur assurant la jonction entre le rocher et le mur est. Il s'avèrera plus tard, lors de la fouille de la cabane 2, correspondre en fait à un éboulement.

La couche 3 est un sédiment argilo-sableux plus compact que C2, d'une couleur dominante brun-vert mais mêlée de poches de charbons et de passées brun-rouge. Epaisse de 7 cm en moyenne, elle est assez régulière marquant seulement comme la couche 2, un léger pendage d'ouest en est et de l'entrée vers le fond.

Outre le foyer 2 dans l'angle sud, deux foyers occupent alors la pièce : F3 et F4 (fig. 27 et photo 28).

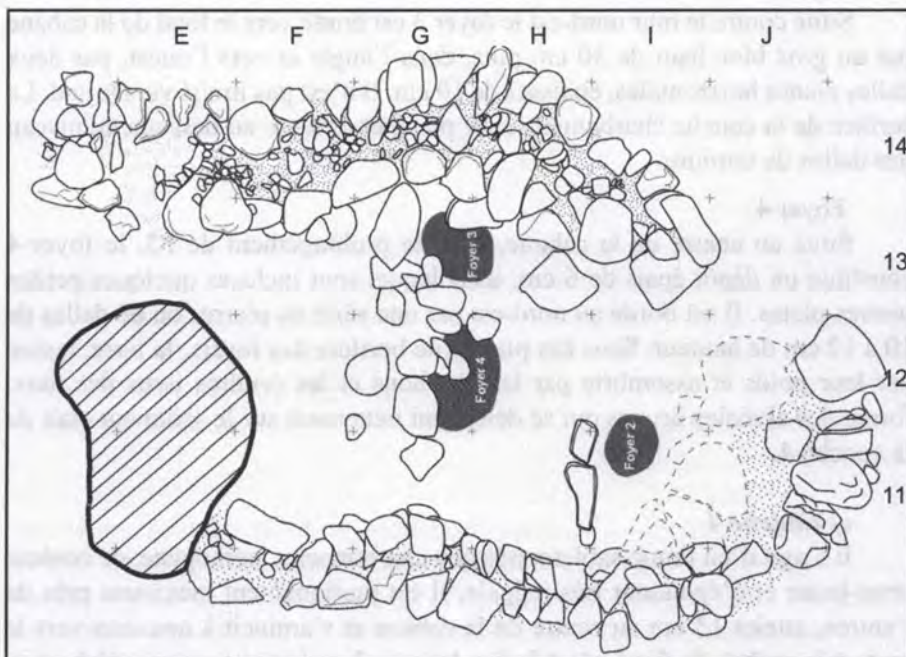


Figure 27 : la Padrilla 42, cabane 42.1 : couche 3.

#### Foyer 2

Adossé au sud et à l'est aux murs de la cabane, sub-rectangulaire, il est limité au nord par une bordure rectiligne formée de trois pierres et à l'est par une petite bordure perpendiculaire à la précédente, aménagée sur l'affleurement d'un bloc de granite du substrat.

Sa stratification éclaire son histoire. Il repose à l'est et sur une petite partie ouest sur le sédiment brun gris de C5/C6. Un lit charbonneux de 2 à 4 cm d'épaisseur scèle ensuite toute la surface. À l'ouest, ce lit est surmonté par deux fins niveaux de foyer encore, puis par le sédiment argileux vert gris de C3. À l'est, légèrement creusé en cuvette, il est surmonté par une autre couche de charbons correspondant au fond du foyer apparu en couche 2. Ce dernier foyer de 10 à 15 cm de puissance est bordé à la base par quelques petites pierres vite recouvertes par l'accumulation de cendres et de charbons.

Recoupant partiellement les couches 6/5, le foyer 2, aménagé antérieurement à la couche 3 pourrait avoir été installé en couche 4 dont on verra qu'elle marque une petite restauration de l'habitat. Il a fonctionné d'abord en occupant toute la surface délimitée par ses bordures puis en se rétractant légèrement vers l'est, dès avant le passage à C2, semble-t-il, puisque le sédiment de la couche 3 recouvre en partie la marge ouest du foyer.

#### Foyer 3

Situé contre le mur nord-est le foyer 3 est bordé vers le fond de la cabane par un gros bloc haut de 30 cm puis, dans l'angle et vers l'ouest, par deux dalles planes horizontales, épaisses de 10 cm. Il n'est pas limité vers le sud. La surface de la couche charbonneuse est plane et affleure au dessous du niveau des dalles de bordure.

#### Foyer 4

Situé au centre de la cabane, dans le prolongement de F3, le foyer 4 constitue un dépôt épais de 6 cm, dans lequel sont incluses quelques petites pierres plates. Il est bordé au nord-est par une série de pierres ou de dalles de 10 à 12 cm de hauteur. Sous ces pierres de bordure des foyers, la terre, tassée par leur poids et assombrie par les charbons et les cendres issus des feux, forme des alvéoles brunes qui se détachent nettement sur le sédiment clair de la couche 4.

#### *e) Couche 4*

Il s'agit d'un limon sableux très peu charbonneux, homogène, de couleur brun-jaune et d'épaisseur très inégale. Il est pratiquement inexistant près de l'entrée, atteint 13 cm au centre de la cabane et s'amincit à nouveau vers le mur et le rocher du fond, c'est-à-dire lorsque le substrat remonte. L'absence d'aménagement spécifique et de mobilier, la rareté des charbons, enfin la régularité du niveau supérieur de la couche qui contraste avec l'irrégularité de son niveau inférieur, plaident pour une interprétation comme un petit apport de sable ayant servi à aplanir le sol de la cabane, un mince remblai.

**f) Couche 5**

Difficile à suivre en raison d'un profil assez accidenté — le relief du substrat se fait de plus en plus sentir — la couche 5 se reconnaît cependant à des nuances de couleur et de texture : elle est plus compacte que C4, peut-être en raison de la présence, dans un sédiment de limon argileux, de grains de quartz plus gros et répartis de façon très homogène qui assurent une bonne cohésion ; de couleur brune un peu verte, comme C4, elle tire cependant plus sur le gris avec en outre par endroits, de nombreuses passées « lie de vin » difficiles à interpréter : empreinte d'un dépôt de matière organique ?

Au centre de l'habitat apparaît un foyer à plat simple (F5), qui se présente comme une tache charbonneuse ovale (30 cm de large par 40 de long) et stratifiée. Il peut être compris comme un prolongement partiel en couche 5 d'un foyer de la couche 6, F6, que l'on trouve immédiatement en dessous, 6 cm plus bas que la surface de F5, après une fine passée de sédiment intercalaire (C4 n2 du sondage).

**g) Couche 6**

Très mince, la couche 6 est homogène et de couleur gris sombre, presque noire par endroits, en raison d'une forte densité de charbons diffusés sur le sol à partir de deux gros foyers centraux dont le plus important, F 6 mesure près d'un mètre de diamètre (fig. 28). La couche, qui suit le pendage du niveau

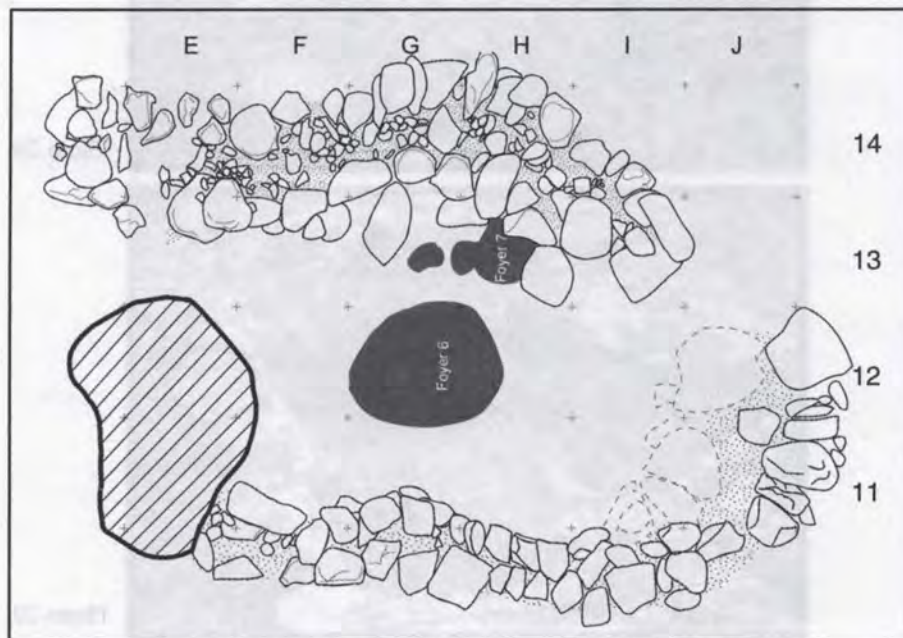


Figure 28 : la Padrilla 42, cabane 42.1 : couche 6.



Photo 27



Photo 28



Photo 29

Cabane 42.1. Photo 27 : dernier état. Photo 28 : avant dernier état, avec la banquette de pierres. Photo 29 : couches 3 à 6 (sous la banquette).

sous-jacent, est nettement plus épaisse au centre de la cabane où elle atteint 8 cm, que sur ses bords où elle s'affine jusqu'à disparaître parfois. On ne la retrouve que par lambeaux sur les points les plus hauts, vers l'entrée au sud et vers le rocher au nord, où la compression de la stratigraphie, sensible dès la couche 2, rend très difficile la distinction des différentes couches. Il est impossible, de ce fait, d'attribuer le foyer 8, adossé au rocher, autrement que globalement, aux couches 5 et 6.

#### Foyers 6 et 7

Au centre de l'habitat, la dépression est encore accentuée par la présence du foyer F6, installé lui-même dans une cuvette d'un peu plus de 1 m<sup>2</sup>, surcreusée de 15 cm. La stratification du foyer présente successivement deux niveaux de charbons entrecoupés par un niveau de cendres blanc rosé de 6 cm.

A 25 cm de F6 un autre foyer, F7, est aménagé lui aussi dans une cuvette surcreusée dans le substrat, contre le mur de la cabane. D'une profondeur de 5 à 8 cm pour une surface du quart de celle de F6, il se présente, quoique avec des parois plus abruptes, comme une réplique en réduction de ce grand foyer.

#### Foyer 8

Situé au fond de la cabane, à la jonction du rocher et du départ du mur, F8 se prolonge légèrement sous l'avancée du bloc rocheux, par un fin liseré de cendre et de charbons. Assez épais (15 cm), il apparaît en C5/C6 où il est peut-être lié à un alignement de quelques petites pierres formant vers le sud une bordure.

#### *h) Substrat*

Sable très grossier de couleur jaune orangé à rouille, le substrat permet de comprendre, a posteriori, les irrégularités ressenties de plus en plus nettement dans le comblement depuis la couche 5. Des bordures de l'habitat au centre, les différentes textures par lesquelles passe le sol géologique montrent en effet qu'il faut attribuer à un creusement artificiel le profil en cuvette du fond de la cabane et des couches 5 et 6, et à la volonté d'y remédier le remblai de C4.

#### *i) De la stratigraphie aux phases de l'habitat*

Dans la succession des six couches stratigraphiques se lisent quatre phases distinctes d'occupation. Entre C6 et C5, les nuances sont minimes ou parfois difficiles à observer et de l'une à l'autre, tout montre une continuité, au moins autour de l'activité du grand foyer central (F6 que prolonge F5). C4 sépare nettement ces deux premiers niveaux du suivant, C3, marqué, lui, par deux foyers relativement légers — peut-être ne relèvent-ils que de l'une des occupations saisonnières — et par un foyer pérenne, F2. De C6 à C3, le parallélisme des deux foyers centraux (F6 et F7 / F3 et F4) a cependant de quoi surprendre. Cette convergence dans la façon d'occuper l'espace, par-delà le

réaménagement de C4, est peut être liée au maintien de gestes techniques particuliers. Une autre continuité rapproche C6 de C3, celle des limites de l'habitat, la disposition des murs ne changeant pour la première fois qu'après C3. La couche 2, dans la mesure où elle occupe la même surface que la banquette du niveau postérieur, semble devoir être interprétée comme une simple interface : il faudrait envisager sinon la reconstruction de la cabane en deux étapes — élévation du mur d'abord (M2) puis installation de la banquette après une phase d'occupation — alors qu'un réaménagement global paraît plus probable. Cet avant-dernier état où l'habitat est structuré par la grande banquette est quant à lui facilement identifiable, tout comme la dernière occupation, qui paraît maintenant si exigüe au regard des surfaces antérieures.

## 2. Cabane 42. 2

En la rapprochant chronologiquement de Maurà 16, la datation du fond de la cabane 42.1 posait de façon plus serrée la question de la parenté des deux sites. Mais Maurà 16 possédait un plan complexe à plusieurs pièces. Qu'en était-il, ici ?

Au nord du rocher et de la cabane 1, un tapis de vieux genévriers masquait entièrement le sol. Le débroussaillage de cette surface fit apparaître, affleurant juste à la surface, un gros empierrement de 20 m<sup>2</sup> (travées 10 à 14 et A à D).

### a) Couche 1

Ce niveau de pierres est donc le premier enlevé. Son dégagement met au jour les limites d'une nouvelle construction de plan carré : conservé sur trois assises, le mur nord, large de 0,80 m, présente un double parement soigné, fait de blocs homogènes et choisis. Le mur oriental est un peu plus hétérogène mais reste à peu près rectiligne et bien perpendiculaire au précédent. À l'ouest, la limite est plus irrégulière, déformée vers l'intérieur par un gros bloc déstabilisé dans la pente, et brouillée, côté externe, par une bordure au tracé légèrement incurvé vers l'ouest et vraisemblablement liée à la zone 3. Au sud enfin, c'est le rocher d'appui du fond de la cabane 1 qui constitue le quatrième côté du carré de la cabane 2. Il ferme ainsi une surface de 9 m<sup>2</sup>.

### b) Couche 2

Sous l'effondrement de la couche 1 se dessinent quatre taches charbonneuses alignées contre le mur oriental (fig. 29 haut). Il s'agit de foyers à plat, à profil semi-lenticulaire dont les deux du sud sont plus marqués que ceux du nord. Celui de C 13, épais de 8 cm et s'étend sur 0,8 m de long et 0,6 m de large, deux lits de charbons séparés par une passée de sédiment ; celui de D 13 n'est pas stratifié mais possède des dimensions et une profondeur identiques.

Il faut y signaler la présence d'une monnaie de cuivre de Perpignan, datée du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Le long du mur qui fait face à l'alignement des foyers, apparaît un très beau dallage fait de grands éléments réguliers, qui occupe, sur un mètre de

large ou un peu plus, toute la moitié occidentale de la cabane. Il affleure à la même hauteur que les foyers.

#### c) Couche 3

Ce sédiment limoneux sableux de couleur marron n'est présent qu'au niveau des carrés B 12, B 13, et C 12, c'est-à-dire dans l'espace qui sépare les pierres de la banquette des foyers, sur une épaisseur de 6 cm. Distingué à la fouille, il est à rattacher à l'occupation de la couche 2.

#### d) Couche 4

Fine, limoneuse, un peu grasse et de couleur brun gris sombre, la couche 4, d'une puissance de 7 cm, tranche bien sur la précédente. Elle laisse apparaître à sa base, dans la moitié est de la cabane, un dallage assez lacunaire, essentiellement dans les angles nord-est et sud-est.

Dans l'angle sud-est, les dalles accusent un certain pendage : elles remontent de plus de 10 cm dans l'espace du petit renforcement esquissé entre le mur et l'arrondi du rocher (D13). Le dégagement des pierres qui, semblaient prolonger le rocher pour

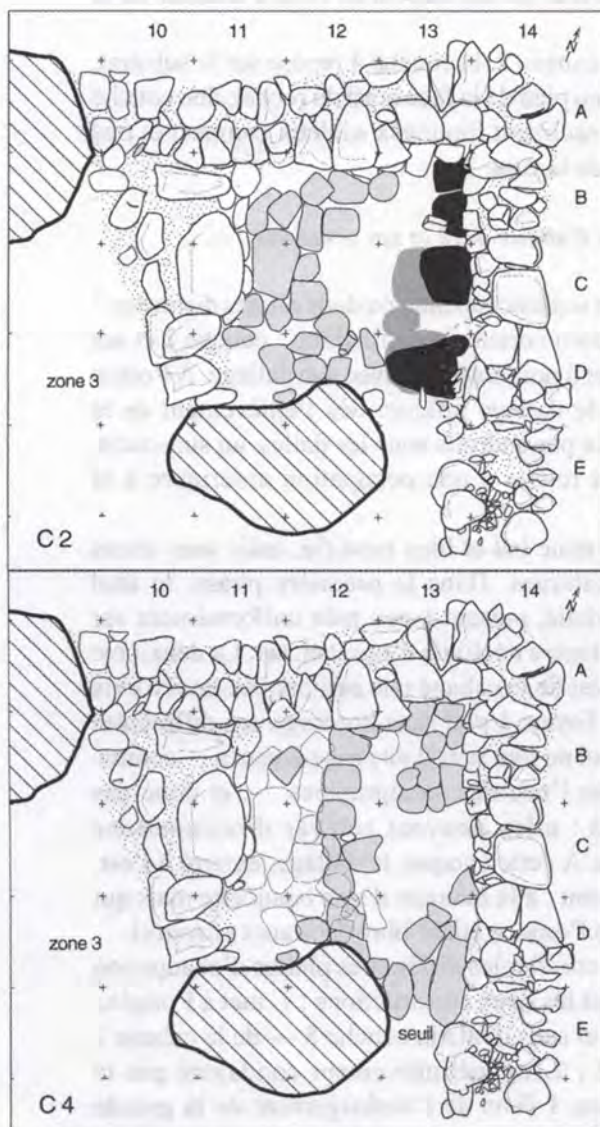


Figure 29 : la Padrilla 42, cabane 42.2 :  
couche 2 et couche 4.

<sup>34</sup> Je remercie Mme J. Joussemet, du musée numismatique de Perpignan de cette détermination.

achever la fermeture entre les deux cabanes montre alors que ce que l'on avait pris initialement pour le mur du fond de la cabane 1 (dans ses couches les plus anciennes), n'est en fait qu'un éboulement. Son dégagement met au jour le prolongement du parement du mur de la cabane 1 qui encadre, avec le rocher, un seuil large de 0,8 m, dont le niveau de circulation se situe à hauteur de la remontée du dallage (fig. 29 bas).

Dans la partie orientale de la cabane 2, la couche 4 repose sur le substrat. À l'ouest en revanche, notamment au pied de la face nord du rocher, une couche supplémentaire vient s'intercaler, sédiment limoneux sableux compact et très noir, en relation avec les niveaux de la zone 3.

#### *e) Les transformations de la Cabane 42.2 et ses relations avec la Cabane 42.1*

La cabane 2 a-t-elle connu une seule occupation ou deux phases distinctes ? La stratigraphie n'affecte que la moitié orientale de l'habitat : couche 2 et ses foyers, passée sableuse de la couche 3 puis couche 4 avec son dallage. À l'ouest en revanche, rien de semblable : le dallage affleure dès l'enlèvement de la couche 1 et la couche noire attestée par endroits sous les dalles, au sud-ouest, passe aussi sous le mur ouest et relève d'une occupation antérieure à la construction de la cabane 2.

L'usage de la cabane 2 s'est donc bel et bien modifié, mais sans aucun remaniement de ses structures internes. Dans la première phase, le seul aménagement consiste en un sol dallé, présent à peu près uniformément sur toute la surface et marqué par une légère déclivité d'ouest en est. La deuxième période voit se développer dans l'est de la cabane une activité liée au feu et la sédimentation qui l'accompagne. Foyers à plat sans bordures, les différentes concentrations observables sur ce sol ne sont sans doute pas pérennes — comme semble le confirmer le hiatus dans l'une des stratigraphies —, et donc pas nécessairement contemporaines : elles peuvent relever d'occupations saisonnières étalées dans le temps. À cette époque, le dallage, enterré à l'est, se trouve, à l'ouest, toujours apparent : à la manière d'une banquette mais qui affleurerait au ras du sol, il couvre l'espace laissé libre face au(x) foyer(s).

Peut-on maintenant tenter de corréliser les différentes phases d'occupation des deux cabanes ? Le seuil qui unit les deux constructions : 1. met à l'origine en communication la couche 6 — et sans doute la couche 5 — de la cabane 1 avec la couche 4 de la cabane 2 ; 2. est définitivement condamné par la construction du mur 2 de la cabane 1 (lors de l'aménagement de la grande banquette : C1 état II). Entre ces deux termes, l'hypothèse la plus probable est celle d'une correspondance entre la couche 3 de la cabane 1 et la couche 2 de la cabane 2. Dans un tel schéma, le changement d'affectation de la cabane 2 se trouve en outre coïncider avec la réfection dont témoigne, dans la cabane 1, le petit remblai de la couche 4 (fig. 30).

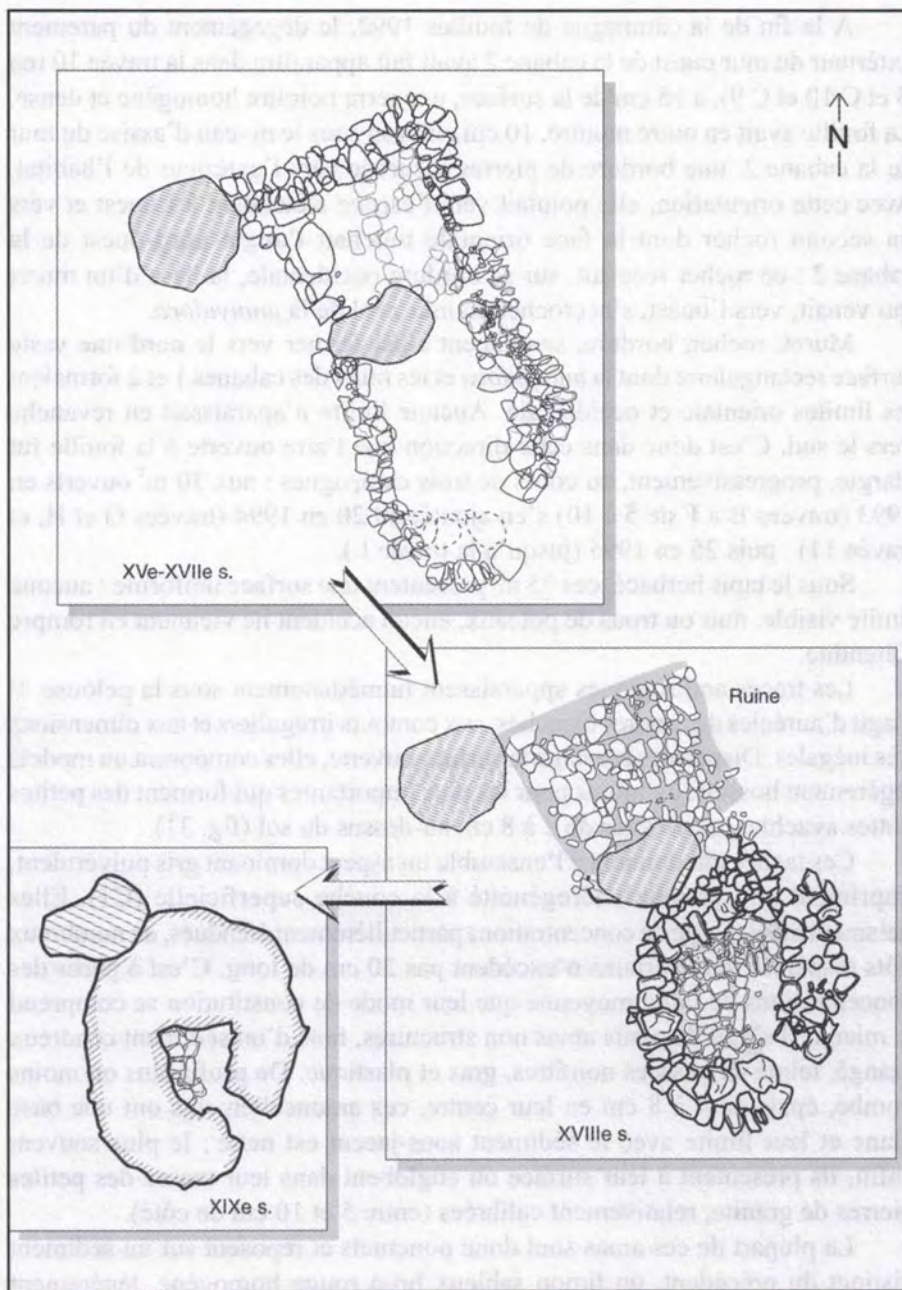


Figure 30 : évolution de la cabane 42.

### 3. Cabane 42 - zone 3

A la fin de la campagne de fouilles 1992, le dégagement du parement extérieur du mur ouest de la cabane 2 avait fait apparaître dans la travée 10 (en B et C 10 et C 9), à 15 cm de la surface, une terre noirâtre homogène et dense. La fouille avait en outre montré, 10 cm environ sous le niveau d'assise du mur de la cabane 2, une bordure de pierres incurvée vers l'extérieur de l'habitat. Avec cette orientation, elle pointait vers l'espace s'étendant à l'ouest et vers un second rocher dont la face orientale touchait l'angle nord-ouest de la cabane 2 ; ce rocher recevait, sur sa bordure occidentale, la base d'un muret qui venait, vers l'ouest, s'accrocher au mur aval de la *munyidora*.

Muret, rocher, bordure, semblaient ainsi fermer vers le nord une vaste surface rectangulaire dont la *munyidora* et les murs des cabanes 1 et 2 formaient les limites orientale et occidentale. Aucune limite n'apparaissait en revanche vers le sud. C'est donc dans cette direction que l'aire ouverte à la fouille fut élargie, progressivement, au cours de trois campagnes : aux 30 m<sup>2</sup> ouverts en 1993 (travées B à F de 5 à 10) s'en ajoutèrent 20 en 1994 (travées G et H, et travée 11), puis 25 en 1995 (jusqu'à la travée L).

Sous le tapis herbacé, ces 75 m<sup>2</sup> présentent une surface uniforme : aucune limite visible, mur ou trous de poteaux, aucun accident ne viennent en rompre l'étendue.

Les traces anthropiques apparaissent immédiatement sous la pelouse. Il s'agit d'auréoles de cendres blanches, aux contours irréguliers et aux dimensions très inégales. Dispersées sur toute la surface ouverte, elles composent un modelé légèrement bosselé, au moins pour les plus importantes qui forment des petites buttes avachies, surélevées de 2 à 8 cm au-dessus du sol (fig. 31).

Ces taches qui donnent à l'ensemble un aspect dominant gris pulvérulent, impriment une grande hétérogénéité à la couche superficielle (C1). Elles dessinent ainsi, à côté de concentrations particulièrement étendues, de nombreux îlots dispersés dont certains n'excèdent pas 20 cm de long. C'est à partir des concentrations de taille moyenne que leur mode de constitution se comprend le mieux. Il s'agit de petits amas non structurés, faits d'un sédiment cendreux orangé, teinté de passées noirâtres, gras et plastique. De profil plus ou moins bombé, épais de 4 à 8 cm en leur centre, ces amoncellements ont une base plane et leur limite avec le sédiment sous-jacent est nette ; le plus souvent enfin, ils présentent à leur surface ou englobent dans leur masse des petites pierres de granite, relativement calibrées (entre 5 et 10 cm de côté).

La plupart de ces amas sont donc ponctuels et reposent sur un sédiment distinct du précédent, un limon sableux brun rouge homogène, légèrement granuleux et meuble (couche 2). Il en va autrement, en revanche, des deux plus grandes accumulations cendreuses (en D-F 5, C-D 7-8), qui montrent à la fouille des dépôts organisés et s'avèrent liées à des structures de combustion

immédiatement sous-jacentes. La troisième grande concentration cendreuse visible en couche 1, celle des carrés G-H 9-10 se lit quant à elle d'emblée comme un foyer. À ces trois premiers ensembles, décelables dès la surface, le décapage de la couche 1 en ajoutera encore deux autres.

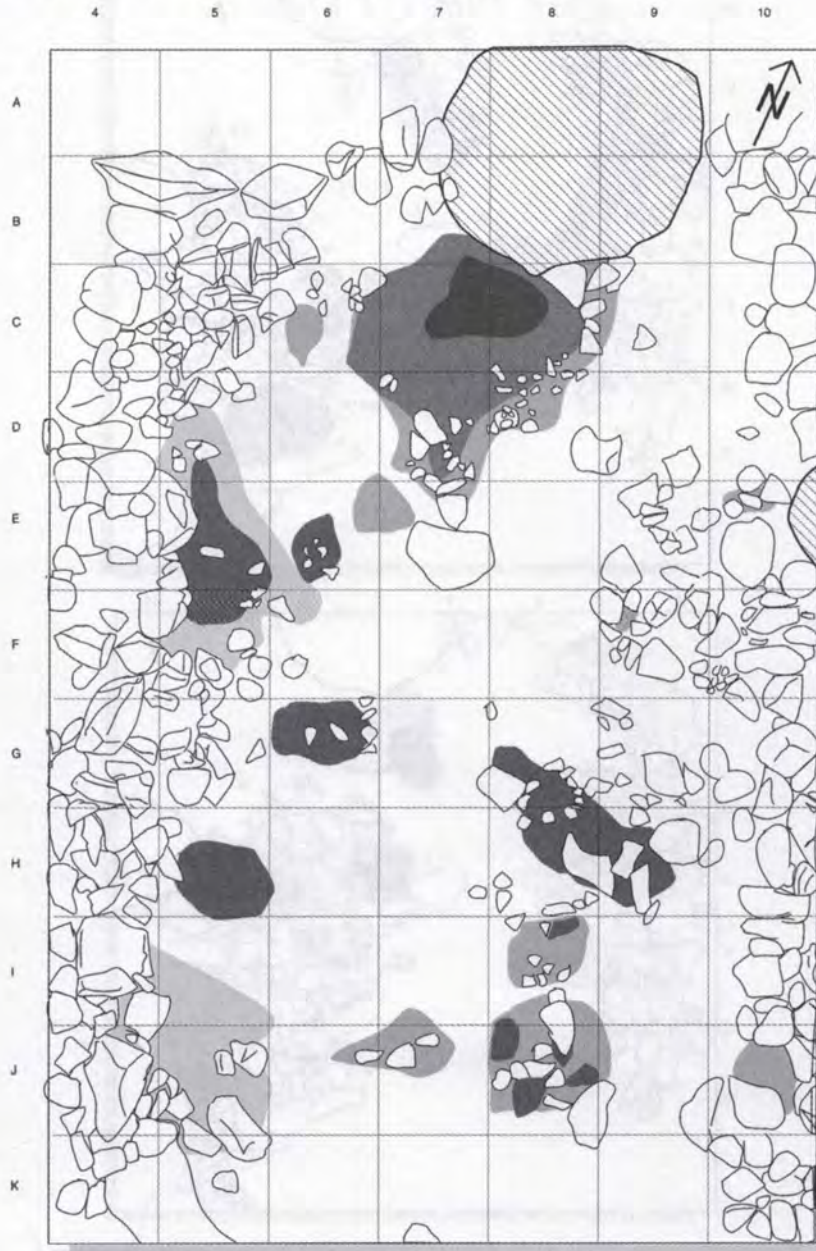


Figure 31 : zone 3 : taches cendreuses de surface (carroyage métrique).

La zone 3 se révèle ainsi occupée, pour l'essentiel, par cinq structures qui s'avèreront à la fouille toutes singulières.

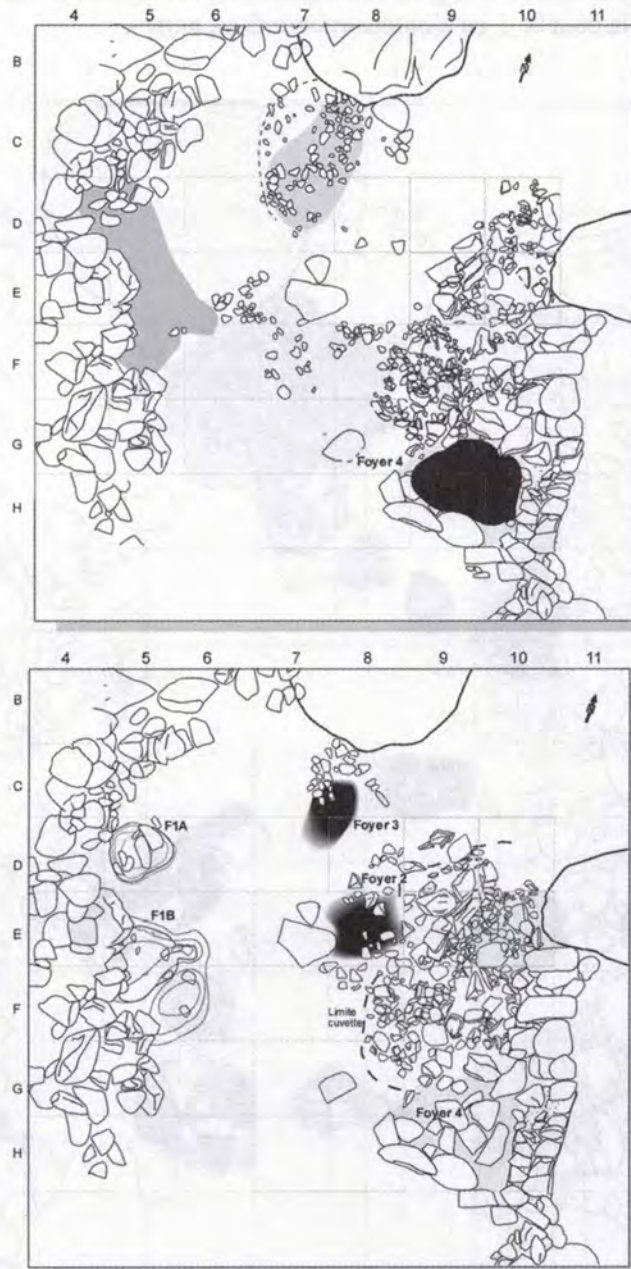


Figure 32 : zone 3, les deux décapages successifs avec les lits de pierres (carroyage métrique).

### a) « Foyer » (?) 1

La concentration cendreuse de D-F 5-6 forme une butte allongée, qui s'étend parallèlement à la *munyidora*, du sud-est au nord-ouest. Presque ovale, elle mesure 2,5 m de long pour 1 m de large et 10 cm d'épaisseur dans sa partie la plus haute. Elle remonte d'est en ouest vers le couloir. La suite de la fouille montrera qu'à cet endroit elle se prolonge sous un gros bloc de la *munyidora*. Les passées cendreuses, épaisses de 2 à 7 cm, cèdent la place un sédiment argilo-limoneux, très cendreuse aussi, brun noir légèrement violacé, qui se développe uniformément sur la même étendue. Épais de 4 cm au maximum il dessine maintenant en surface deux alvéoles nettement plus sombres, l'une en D5, l'autre à cheval sur les carrés E et F 5.

La première, F1A, correspond à une cuvette de 80 cm de diamètre, surcreusée sur près de 20 cm (fig. 32). Son comblement est constitué de deux pierres et de quelques cailloux enveloppés dans le même limon très fin, noir, meuble et homogène. La seconde, F1B, occupe le carré E 5. Ovale, moins profonde et plus large que la première (1 m par 0,8 m environ, profondeur 7 cm), elle possède un remplissage identique. Tout indiquerait ici des foyers, si les deux structures n'étaient étonnamment pauvres en charbons de bois : un tamisage exhaustif de leur comblement, à 2 mm et par flottation, ne permettra pas d'en récupérer. On observe pourtant une grande quantité de particules noires mais qui, minuscules, ne peuvent être prélevées qu'avec un échantillonnage du sédiment.

### b) Foyer 3

La tache cendreuse de D 7, C7, C8, occupe près de 3 m<sup>2</sup> au nord de la zone 3. Elle est caractérisée, elle aussi, en surface, par une légère déclivité qu'expliquera par la suite une irrégularité du substrat (fig. 32). Sous 2 à 5 cm du sédiment grisâtre superficiel, un lit de pierres apparaît. Ce sont des éléments de petite taille et de calibre régulier (10 cm en moyenne) dont certains portent des traces de feu et qui, enveloppés dans une nappe de cendre orangée très homogène, forment une bande de 80 cm de large, s'allongeant sur 1,80 m du bord du rocher, au nord, vers le sud. À l'amont, à l'ouest, l'ensemble vient se loger dans un léger surcreusement du substrat. À proximité du rocher où cette dépression est plus importante, le lit de pierres est plus épais.

Sous-jacent au lit de pierres de C8-E7, qui le recouvre sur toute sa moitié ouest, le Foyer 3 se présente comme une concentration charbonneuse (0,85 x 0,65 m), de profil semi lenticulaire, épais de 3 cm en son centre. S'il bute à l'ouest sur le léger surcreusement du substrat, il n'est, à l'est, limité par aucune bordure.

Au sud-est de ce foyer (en D8), un dépôt de pierres et de cendres très semblable au précédent, bien que plus réduit, s'observait déjà à la surface de la couche 1. Les deux lits, presque perpendiculaires, semblent ainsi encadrer le foyer 3.

### *c) Foyer 2*

Situé en E 8, au même niveau que le foyer 3, il s'agit d'un foyer à plat d'un peu plus d'un mètre de diamètre, épais de 6 cm. Il est bordé de petites pierres au sud-est et appuyé au sud-ouest contre un bloc à surface plane émergeant du substrat.

### *d) Foyer 4 (G H 9 10)*

La tache cendreuse oblongue des carrés G-H 8-9 se révèle dans toute son extension à quelques centimètres sous la surface. Il apparaît alors qu'il s'agit d'un foyer important qui présente une stratification de plusieurs niveaux de combustion. L'ensemble repose sur une belle sole dallée de forme ovale, composant un pavage régulier de près de 2 m<sup>2</sup> (fig. 32). Largement ouverte à l'ouest, vers tout l'espace de la zone 3, cette sole est limitée vers le sud par un parpaing oblong légèrement incliné, vestige, peut-être d'une bordure plus importante démantelée lors des réfections postérieures de la cabane. Au nord, elle s'arrête sur deux blocs dont l'un, enfoncé profondément dans le sol, a pu servir ici de limite mais s'avèrera appartenir à l'aménagement de la cuvette voisine. À l'est, le démontage de l'assise supérieure du mur de la cabane 1, assise formée de gros blocs alignés en boutisses et qui recouvrent partiellement le foyer 4, fait apparaître un autre appareil, de pierres plus petites disposées en double parement. Cette base constitue la troisième limite du foyer 4.

### *e) La Fosse est (D-G 8-10) et le Foyer 5*

C'est par une concentration de petites pierres prises dans un limon cendré que fut aussi révélée l'existence de cette structure. Commencant sur le flanc ouest du rocher d'appui des deux cabanes, elle se prolonge sur 3 m de long, jusqu'au milieu du mur de la cabane 1, et s'étend sur plus de 2 m de large, occupant ainsi une surface totale de 6 m<sup>2</sup>. Elle possède une stratification propre, constituée de plusieurs niveaux et aménagements.

#### Niveau 1 :

Il s'agit d'un premier niveau de pierres de petites dimensions (5 à 10 cm) mêlées à un sédiment fin, brun foncé, cendré par endroits ; l'épaisseur du niveau, assez irrégulière, varie de 10 à 20 cm, ce qui s'explique par une inégale répartition des pierres qui forment, sur les marges, des amas denses. En E9 émergent quatre blocs dont l'un, au sommet aigu, est vertical.

#### Niveau 2 :

Passée limoneuse cendreuse jaune, ponctuée de taches plus compactes de cendre blanche. Epaisse de 3 à 6 cm, elle n'est observable que sur la coupe SO/NE et dans les carrés E9, E10.

Niveau 3 :

Second niveau de pierres, mêlé à un sédiment semblable à celui du niveau 2. Sur un ensemble de soixante dix pierres prélevées ici, 50 portent des traces de feu et plusieurs sont brûlées sur leur face inférieure. On retrouve le même déséquilibre dans ces amas : les plus fortes concentrations de pierres s'observent encore sur la bordure sud-ouest, elles marquent aussi le pied de la

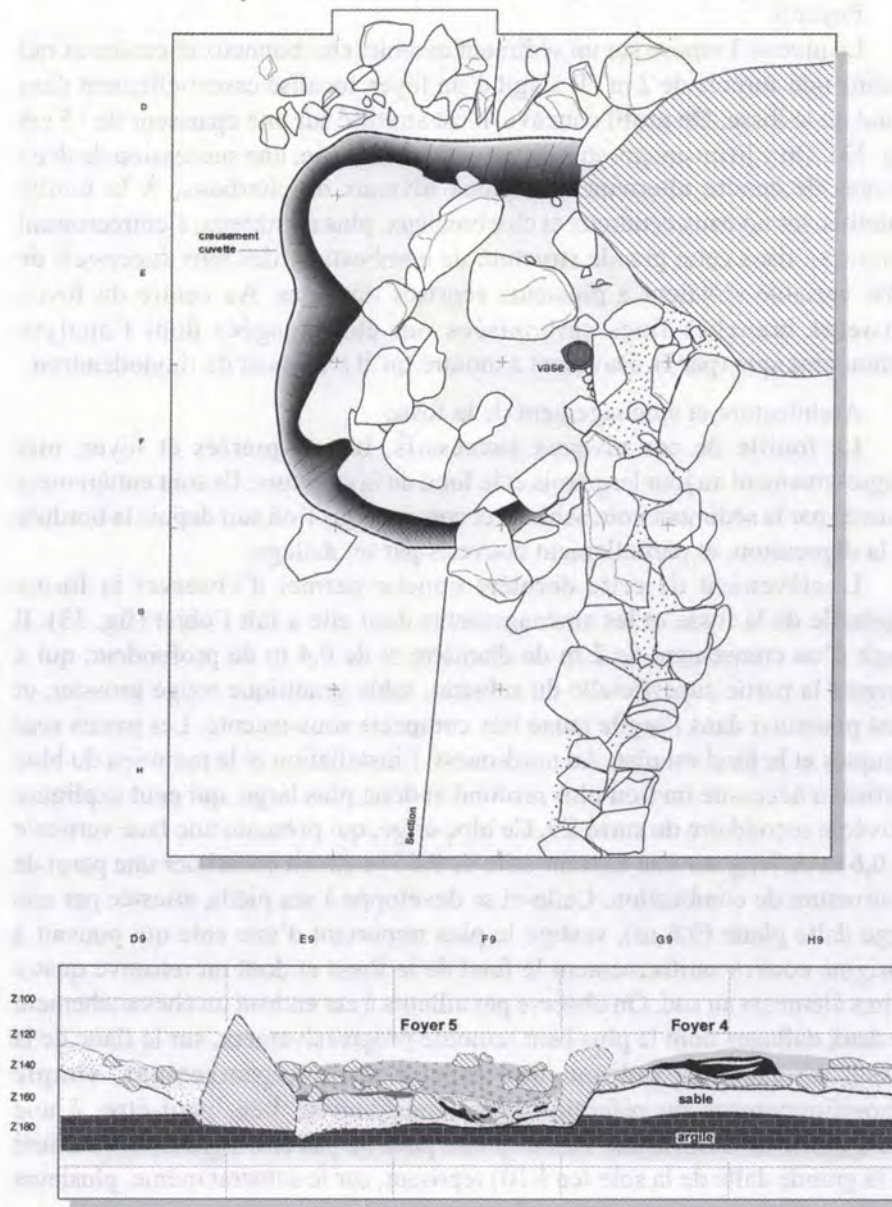


Figure 33 : zone 3, fond de la fosse est (dallage) et coupe du foyer 5 (carroyage métrique).

paroi du de bloc vertical de E9, qui s'avère enfoncé profondément et semble avoir provoqué localement cette accumulation. Les décapages ont mis au jour le contour du creusement : il s'agit d'une fosse qui se dessine maintenant nettement (fig. 29). Les bords sont revêtus d'un sédiment noir, très compact, granuleux, mêlé de petits nodules cendreaux et bien différent de celui qui enveloppe les pierres du comblement.

#### Foyer 5

Le niveau 3 repose sur un sédiment meuble, charbonneux et cendreaux qui dessine une auréole de 2 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un foyer, localisé essentiellement dans le sud de la fosse. De profil concave, il est stratifié sur une épaisseur de 15 cm (fig. 33). On y lit en coupe, sous la terre charbonneuse, une succession de deux passées de cendre alternant avec deux niveaux de charbons. À la fouille toutefois, les niveaux cendreaux et charbonneux, plus nombreux, s'entrecroisent comme si, dans cette grande structure de combustion, des feux successifs de taille variable s'étaient à plusieurs reprises déplacés. Au centre du foyer, plusieurs branches fines carbonisées ont été dégagées dont l'analyse anthracologique (par B. Davasse) a montré qu'il s'agissait de rhododendron.

#### Architecture et aménagement de la fosse

La fouille de ces niveaux successifs, lits de pierres et foyer, met progressivement au jour les parois et le fond de la structure. Ils sont entièrement tapissés par le sédiment noir, sableux et compact que l'on suit depuis la bordure de la dépression, et partiellement couverts par un dallage.

L'enlèvement de cette dernière couche permet d'observer la forme originelle de la fosse et les aménagements dont elle a fait l'objet (fig. 33). Il s'agit d'un creusement de 2 m de diamètre et de 0,4 m de profondeur, qui a traversé la partie superficielle du substrat, sable granitique rouge grossier, et s'est poursuivi dans l'argile jaune très compacte sous-jacente. Les parois sont abruptes et le fond est plat. Au nord-ouest, l'installation et le maintien du bloc vertical a nécessité un trou plus profond et donc plus large, qui peut expliquer l'alvéole secondaire du carré E9. Ce bloc érigé, qui présente une face verticale de 0,6 m de long sur une hauteur utile de 0,65 m devait constituer une paroi de la structure de combustion. Celle-ci se développe à ses pieds, attestée par une large dalle plane (0,6 m), vestige le plus important d'une sole qui pouvait à l'origine couvrir uniformément le fond de la fosse et dont on retrouve quatre autres éléments au sud. On observe par ailleurs à cet endroit un chevauchement de deux dallages dont le plus haut remonte progressivement, sur le flanc de la fosse. L'ensemble indique une reprise de l'empierrement, simple repositionnement ou réfection plus significative, liée, peut-être, à un changement de destination. Fait trop rare pour ne pas être signalé, à proximité de la grande dalle de la sole (en E10) reposent, sur le substrat même, plusieurs

morceaux d'un même vase, le fond et l'anse, qui appartiennent à un petit pichet de céramique grise brisé sur place.

Au sud, un second bloc vertical, adossé au flanc sud-est de la structure. À la différence du premier, celui-ci n'est que posé sur le fond de la fosse.

Très nettement délimité par l'abrupt de ses parois sur les trois quarts de son périmètre (au sud, à l'ouest et au nord), le creusement s'arrête au nord-est contre le rocher puis se trouve recoupé, sur tout son côté est, par la base du mur ancien de la cabane 1. Celui-ci se prolonge en effet ici, semblable dans sa mise en œuvre à ce qu'il était apparu le long du foyer 4 (double parement de pierres de moyen calibre).

#### 4. Le mobilier

Le mobilier des trois unités fouillées, cabane 42.1, 42.2 et zone 3, se compose d'une centaine de petits tessons de céramique glaçurée attribuables pour l'essentiel aux périodes récentes de la cabane 42.1. Une série de fragments de plaquettes de schiste gravées issues de la zone 3 C1 (éléments de marelles de jeu : fig. 35), le pichet de céramique grise provenant du fond du foyer 5 – zone 3 (fig. 34 n°1), ainsi que des pierres à briquet et des éclats de silex issus de leur utilisation (étude de Michel Martzluff, «Le mobilier de pierre taillée... », 1995), constituent, avec quelques objets métalliques et la monnaie de la couche 2 de la cabane 42.2 les éléments les plus remarquables de la fouille.

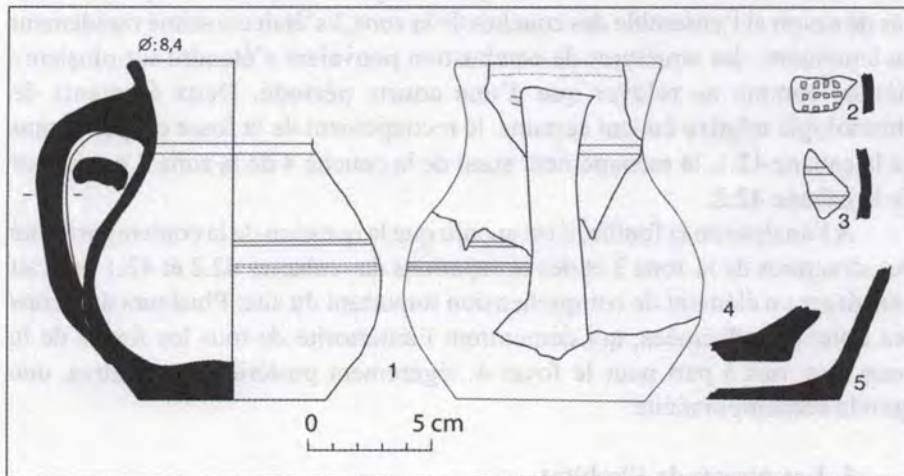


Figure 34 : zone 3, céramique médiévale du foyer 5.

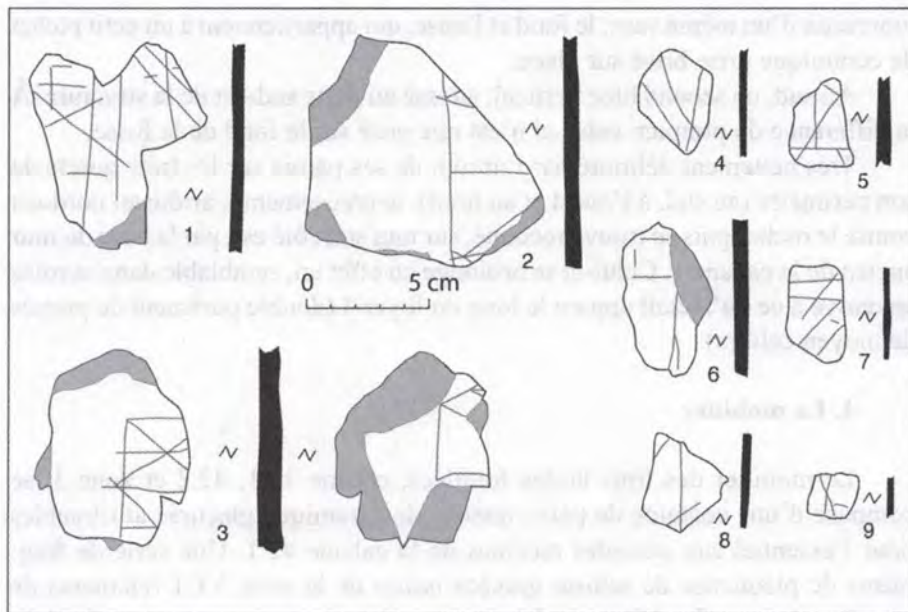


Figure 35 : zone 3, C1, fragments de plaquettes de schiste gravées.

## B. Histoire et géographie de l'espace habité

La faible amplitude de la stratigraphie, son inégal développement, l'absence de sédimentation entre les rejets de foyers et la pelouse ne permettaient pas de savoir si l'ensemble des couches de la zone 3 s'était constitué rapidement ou lentement : les structures de combustion pouvaient s'étendre sur plusieurs siècles comme ne relever que d'une courte période. Deux éléments de chronologie relative étaient certains, le recoupement de la fosse est par le mur de la cabane 42.1, le recoupement aussi de la couche 4 de la zone 3 par le mur de la cabane 42.2.

À l'analyse de la fouille, il est apparu que la question de la contemporanéité des structures de la zone 3 et des occupations des cabanes 42.2 et 42.1 pouvait constituer un élément de compréhension important du site. Plusieurs datations ont donc été effectuées, qui démontrent l'antériorité de tous les foyers de la zone 3 et, mis à part pour le foyer 4, légèrement postérieur aux autres, une grande contemporanéité.

### 1. Les phases de l'habitat

Stratigraphies et mesures radiocarbone permettent de distinguer quatre phases d'occupation dans l'histoire de l'ensemble du site de la Padrilla 42.

**a) Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : des structures de combustion en zone 3**

La première mesure, effectuée sur des brindilles de rhododendron du foyer 5 de la fosse est a donné comme résultat  $815 \pm 45$  BP, soit, calibré, une date située entre 1078 et 1282 de notre ère avec un maximum de probabilité autour de 1239 (Ly-7063). Le second datage, relatif au lambeau du niveau sous-jacent au dallage de la cabane 42.2, indique  $800 \pm 50$  BP, soit une date comprise entre 1094 et 1286 avec un pic de probabilité à 1252 (Ly-7539). L'extension de la terre noire indurée montre une aire d'occupation large, se développant au sud et au nord du rocher central et jusque sous l'emprise du foyer 4 de la zone 3.

Le foyer 3 de cette zone pouvait être un peu ou beaucoup plus tardif. Or une datation des charbons superficiels pris dans les amas cendreaux provenant de ses rejets a donné une mesure tout à fait identique aux deux précédentes :  $810 \pm 30$  BP, soit entre 1165 et 1278 ap. J.-C. (Ly-9922).

Ces trois datations couvrent suffisamment bien l'espace de la zone 3 pour qu'il puisse être, dans sa totalité, attribué aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Elles montrent une fréquentation assidue du pla, les dimensions de la fosse et la diversité des foyers connotent une occupation importante et sans doute récurrente du site.

**b) Du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : construction des cabanes et pérennité des occupations**

Le foyer 4 de la zone 3, en accord avec les observations stratigraphiques puisqu'il surmonte la couche noire indurée, est légèrement plus tardif, mais de peu : la mesure ne permet guère de le situer plus précisément que dans un large XIV<sup>e</sup> siècle, le traitement statistique du résultat —  $610 \pm 50$  BP — donnant une fourchette allant de 1298 à 1417, avec trois pics de probabilité égaux : 1321, 1340, 1393 (Ly-7540). La stratigraphie du mur de la cabane 42.1 montre qu'il lui est plus sûrement lié qu'à l'occupation antérieure de la zone 3. La première assise du mur est en effet constituée d'un double parement de pierres de petit calibre, qui s'imbriquent au dallage du foyer 4. Les deux assises supérieures sont en revanche formées d'une seule ligne de boutisses et de blocs qui dessinent deux tracés différents dont le premier se superpose à l'assise de petites pierres et vient s'accrocher sur le grand rocher du fond (il correspondrait aux couches 6 à 3) et dont le second s'incurve au nord pour passer à l'avant du rocher (il correspond à la réfection et à l'aménagement de la grande banquette).

La couche 6 de la cabane 1 a fait l'objet de deux datations. Il importait en effet, devant l'antériorité des aménagements extérieurs, de confirmer la première mesure obtenue (lors du sondage) sur la strate la plus ancienne de l'habitat. Les deux résultats sont très proches :  $480 \pm 40$  BP soit entre 1341 et 1470 avec un pic à 1430 pour l'un (Ly-5530),  $520 \pm 45$  BP, soit entre 1321 et 1460 avec un maximum de probabilités autour de 1422 pour l'autre (Ly-7495). L'installation de la cabane 42.1, dans ses murs massifs et les limites qu'on lui

connaît de la couche 6 à la couche 3, intervient donc entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> s. et s'avère ainsi contemporaine de celle du site de Maurà 16. Le surcreusement du sol explique sans doute la disparition, alors, des traces d'occupation antérieures. Le mur est de la cabane 1 est à ce moment-là une construction régulière et massive en double parement de gros blocs avec blocage de petits cailloux.

A l'aval du XV<sup>e</sup> siècle, les datations manquent pour suivre l'histoire de la constitution des couches au sein de la cabane 42.1. Soumettre aux techniques du radiocarbone des échantillons trop récents est inutile et une mesure effectuée sur l'une des dernières couches suffisamment anciennes, la couche 3, s'est avérée irrecevable : le résultat de  $770 \pm 45$  BP, soit une datation comprise entre 1184 et 1300 (Ly- 7538), ne peut en effet être pris en considération pour une strate bien supérieure et incontestablement postérieure à la couche 6. La monnaie trouvée dans le foyer de D13 de la couche 2 de la cabane 2, très certainement contemporaine de la couche 3 de la cabane 1, fournit ici le seul indice chronologique. Datant grossièrement l'occupation du XVI<sup>e</sup> siècle, elle offre une estimation crédible mais imprécise et qui demande, au regard de la mise en place postérieure de la banquette de pierres, d'être élargie à deux siècles : C3 ne peut être située autrement qu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

#### *c) Au XVIII<sup>e</sup> s. : l'installation d'une banquette et l'abandon de la cabane 2*

L'étape suivante consiste dans la reconstruction de la cabane 1 autour d'une vaste et confortable banquette de pierres. C'est alors tout le périmètre de cet habitat qui, semble-t-il, est repris : au nord, l'édification d'un mur à l'avant du rocher réduit l'espace habité en même temps qu'elle condamne le seuil de la cabane 2, alors abandonnée ; à l'est, un nouveau double parement, moins soigné, s'élève sur la base solide de l'ancien ; la transition est marquée sur l'arase, par des rejets de foyer et des tessons de céramique qui, sans dater le moment de ce remaniement, le situent au moins dans une période relativement récente. Par comparaison avec la cabane 13 en particulier, qui présentait une succession similaire — sol sans banquette / avec banquette — datée du XVIII<sup>e</sup> siècle, par déduction régressive aussi, à partir du niveau d'abandon définitif de l'habitat, ces réfections peuvent être datées, très approximativement, du XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé pour l'essentiel de céramique glaçurée à pâte orangée, le mobilier, s'il ne s'avère pas d'une grande aide, ne contredit pas du moins cette appréciation.

#### *d) Un abri rudimentaire au XIX<sup>e</sup> s.*

Fruit d'une ultime reconstruction, la minuscule cabane des derniers temps du site peut être placée au XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Relations entre la zone 3 et la *munyidora*

Sur le flanc ouest de la zone 3, le mur aval de la *munyidora* laisse lui aussi envisager une structuration des lieux antérieurement au XV<sup>e</sup> siècle. Son démontage sur 3 mètres de long et la poursuite des décapages à l'intérieur du couloir (travées I, J, K, et 2,3,4,5 du carroyage) montrent en effet un prolongement des couches anthropisées sous la base des gros blocs : la couche 1 et la couche 2 de la zone 3 s'étendent sur une largeur de 0,50 m encore, jusqu'à ce qui peut être considéré comme un nouvel alignement, quoique discontinu, de pierres plus petit module, sous-jacent au précédent. Les deux couches s'arrêtent sur ces éléments qui reposent sur le substrat.

Ce parement ancien visible sous la *munyidora* remonterait ainsi à l'une des occupations antérieures au XV<sup>e</sup> siècle (XIV<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles) et offrirait l'exemple d'un muret médiéval. Il demeure toutefois difficile de se prononcer définitivement au vu d'un sondage qui reste limité.

## 3. Les structures de combustion

À en croire les éléments de stratigraphie et les datations disponibles, l'essentiel des traces enregistrées dans la zone 3 serait donc antérieur à la construction et au fonctionnement de la grande cabane du XV<sup>e</sup> siècle. Émettre des hypothèses relatives à l'organisation de ces différents espaces demande alors de revenir de façon synthétique sur l'ensemble des structures de combustion. Leur agencement et leur distribution constituent en effet le seul témoignage propre à s'interroger sur les activités déployées sur ce site et sur leurs transformations dans le temps.

Les structures les plus anciennes, sont celles de la zone 3. Si elle s'apparente au foyer 4 par son dallage et par la qualité de ses aménagements, la grande fosse se rapproche du foyer 3 par l'existence d'un creusement — même s'il est très différent — et par la structure de son comblement. Dans les deux cas en effet, des nappes de petites pierres chauffées, noircies et mêlées de cendres succèdent au niveau charbonneux. Dans les deux cas aussi, ces amas ne sont pas centrés tout à fait sur le foyer mais plutôt situés en périphérie, avec, pour la fosse, une accumulation contre certaines des parois. Ces homologues qui suggèrent que ces lits de pierres sont associés au fonctionnement des foyers sous-jacents plutôt qu'à leur abandon, interrogent sur l'utilisation de ces dispositifs.

Les modèles médiévaux sont à ma connaissance rares et c'est pour la préhistoire récente que l'effort d'analyse et de compréhension de ces formes a été le plus poussé.

Le dallage, le comblement inférieur de la fosse qui évoque des foyers successifs, enfin son remplissage supérieur, composé de lits de pierres chauffées

mêlées à de la terre charbonnée et à des nodules et des passées de cendre grisâtre, s'accordent avec la nature du creusement et son aménagement pour orienter l'interprétation vers les « trous de combustion » ou fours de terre servant à une cuisson rôtie ou à l'étouffée<sup>35</sup>.

Le procédé et les structures qui en résultent se déclinent selon plusieurs variantes. La plus connue, celle du four polynésien, comprend les opérations suivantes : creusement de la fosse, préchauffage, dépôt du bois sur lequel on entasse des pierres, inflammation ; lorsque le bois est consumé le tas de pierres qui s'est déjà écroulé est aplani, on y dépose les aliments que l'on recouvre d'une chape composite (feuilles et terre par exemple) sous laquelle la cuisson va s'effectuer en deux ou trois heures<sup>36</sup>. La technique andine de la *pachamanca*, décrite par Isabelle Carlier, diffère de la précédente par plusieurs aspects : les parois et le fond de la fosse sont tapissés de dalles et les petites pierres, disposées en voûte au-dessus du trou, ne sont pas chauffées directement au contact du feu mais à distance. Cette coupole est recouverte de manière à concentrer la chaleur ; lorsqu'elle est très chaude, elle est démontée pierre par pierre — on les saisit au moyen de deux cailloux froids — et la disposition des aliments dans la fosse commence, pour la cuisson. Ceux-ci sont stratifiés en plusieurs couches — pommes de terre et viande en alternance — séparées à chaque fois par un lit de pierres chaudes, l'ensemble s'achevant ici aussi par une chape de terre.

Du point de vue des artefacts archéologiques, la différence entre les deux procédés se traduirait par l'absence ou la présence d'un dallage sur le fond, et par un impact du feu sur les pierres plus fort dans le premier cas que dans le deuxième. Si les observations effectuées sur la fosse est de la zone 3 ne permettent pas d'entrer dans de tels détails, elles montrent au moins que le dallage est compatible avec une utilisation en four, à laquelle seraient aussi associées les pierres chauffées. Il est donc difficile de savoir si la stratification dallage / foyer / lits de pierre correspond à un seul mode d'utilisation (four) ou à deux modes distincts, le premier centré essentiellement sur le dallage, le second sur les lits de pierre, et si la destination du dispositif a pu changer. Il est certain en revanche que la structure a fait l'objet de réfections partielles.

<sup>35</sup> J. Gascó, *Les installations du quotidien*, en particulier pp.106-113 ; Catherine Orliac et Julia Watez, « Un four polynésien et son interprétation archéologique » ; Alain Beeching et Jean Gascó, « Les foyers de la Préhistoire récente du Sud de la France (Descriptions, analyses et essai d'interprétation) ». Carlier fait porter la différence rôtie / à l'étouffée non sur la structure de combustion elle-même mais sur le conditionnement des aliments pour la cuisson : ils sont rôtis s'ils sont au contact direct avec les pierres, cuits à l'étouffée s'ils sont déposés sur les pierres enveloppés dans des feuilles : « des végétaux utilisés comme intermédiaires entre les aliments et les pierres induisent une cuisson à l'étouffée ». I. Carlier « Technique de cuisson dans un four enterré : la *pachamanca* des Andes du Pérou », p. 64.

<sup>36</sup> C. Orliac, et J. Watez, *ibidem*, p. 70.

La structuration des dépôts du foyer 3 est plus simple. Un niveau charbonneux, logé à l'amont dans un léger surcreusement du substrat, se trouve surmonté et bordé par des pierres de petit module (10 cm environ) enveloppées dans des nappes de cendre orangée. Une technique de cuisson apparentée à celle de la fosse pourrait être invoquée. L'enfouissement des aliments sous des pierres chauffées se pratique aussi, en effet, sans creusement préalable. Mais l'absence de trou de combustion marqué incite toutefois à envisager une autre opération que l'on ne peut d'ailleurs écarter totalement comme utilisation secondaire de la fosse est. L'hypothèse est celle d'un foyer destiné à chauffer des pierres pour le chauffage d'un liquide. Si les rejets de cendres et cailloux dispersés sur le sol attestent plusieurs recharges et donc une réutilisation des structures à pierres chauffées découvertes sur la zone, ils ne permettent pas de trancher, toutefois, entre cuisson d'aliments et chauffage de liquides.

On ne peut que s'interroger sur la nature des aménagements 1A et 1B. L'absence de charbons dans ces deux cuvettes comblées de terre cendreuse interroge sur le mode de combustion ou sur le combustible : bouse de vache, crottin de mouton, mottes d'herbe, tourbe, sont attestés à cet usage dans les milieux pastoraux d'altitude<sup>37</sup>. Mais il est impossible, en l'absence d'analyse du sédiment, d'avancer plus sur cette question.

Le caractère très soigné de la sole dallée du foyer 4 renvoie d'une certaine manière à l'aménagement du fond de la fosse est. Les multiples reprises dont le secteur a fait l'objet empêchent de se prononcer sur la question d'une éventuelle bordure que seul un bloc situé au sud de l'empierrement laisse soupçonner. Le Foyer 4 pourrait également s'apparenter à un four.

Si les analyses et les documents disponibles ne permettent pas de retrouver clairement la fonction des foyers, leur diversité du moins semble montrer une certaine spécialisation dans les usages du feu. Les observations réalisées circonscrivent une petite série d'hypothèses. À côté des explications culinaires faisant appel à des modèles tels que les fours polynésiens ou les *pachamancas* andines, se profilent d'autres usages possibles. Les traces livrées par la zone 3 de la Padrilla paraissent en effet assez rares en contexte médiéval pour que l'on ne soit pas tenté de suivre un peu le fil d'une originalité d'essence pastorale : chauffage du lait, traitement des fromages. On y reviendra de façon détaillée (cf. chapitre 6 : § techniques laitières).

<sup>37</sup> La bouse de vache était utilisée dans bien des aspects techniques de la vie quotidienne en Cerdagne jusque dans les années cinquante encore. Elle entrait dans la confection des parois des ruches, enduisait le sol des cours de fermes pour faire un revêtement propre et uniforme au moment du dépiquage... À Enveig même, quelques femmes allaient ramasser des bouses à la montagne qu'elles brûlaient pour faire des cendres pour la lessive. Le crottin de mouton est attesté comme combustible dans les cabanes de bergers d'Aragon (S. Pallaruelo, *Pastores del Pirineo...*). La tourbe était exploitée en Ariège (information de D. Galop). Des mottes d'herbe enfin entrent dans des structures de combustion en cuvette et couvertes dans les milieux andins (I. Carlier, p. 66).

Postérieurement à l'occupation de la zone 3, la cabane 42 témoigne elle aussi d'un nombre important de feux : huit encore, qui jalonnent toute sa stratigraphie. En cuvette, à plat non limités, bordés de pierres ou installés sur une sole, ils apparaissent tous comme de très classiques feux domestiques, par rapport aux structures de la zone 3. Leur densité a déjà été soulignée. Succédant à un abandon des installations extérieures, cette concentration des feux dans la cabane dessinerait un repli des activités à l'intérieur des murs, repli qui ne s'accompagnerait pas, pour autant, de l'arrêt des productions fromagères : la grande cabane est contemporaine du plein fonctionnement de la *munyidora* où l'on trayait, deux fois par jour, un nombre important de brebis laitières. Ce déplacement des feux, allié à leur standardisation, orienterait alors non vers un ralentissement des activités mais vers leur transformation. Mais sur ce point aussi, il faudra revenir.

#### 4. XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. : stratigraphie et conjoncture

De la couche 6 à la couche 3, la cabane 1 ouvre le long du rocher sur la cabane 2. S'il ne fait aucun doute que la première est l'abri des bergers, celle avec laquelle elle communique, exposée au nord, empierrée, sans foyer, permet de retrouver, du moins dans sa phase la plus ancienne qui remonterait au XV<sup>e</sup> siècle, la « cave » à fromages reconnue déjà à Maurà 16. Deux pièces en enfilade, un seuil intérieur, la disposition est légèrement différente de celle du site précédent mais bien des établissements récents d'Ariège offrent semblable plan. Dans l'obscurité de cette resserre au toit surbaissé, les masses blanches des fromages qui s'alignent contre les murs répondent au dallage de granite clair, sans doute installé pour assainir le lieu et éviter la poussière ou la boue. La pièce est fréquentée chaque jour et longuement car elle ne sert pas simplement d'entrepôt. Frottés de sel quotidiennement dans les premiers jours, les fromages font l'objet de manipulations constantes : on les retourne, on les déplace au fur et à mesure de leur maturation et de l'entrée de chaque nouvelle fabrication, on les surveille. Comment expliquer dans ce contexte qui semble privilégier la fraîcheur sinon l'humidité, la présence des foyers de couche 2 ? Comme un traitement différent des productions ou comme la trace d'une reconversion, prolongée ou temporaire, du lieu en habitat (par exemple lors des réfections de la cabane principale) ? Les éléments de comparaison manquent.

Pour sortir de la fromagerie il faut sans doute s'accroupir sous la voûte basse et tassée qui, prenant appui sur l'avancée du rocher, coiffe le seuil ; on se redresse en entrant dans la cabane des bergers. Plus haute, elle est aussi plus ample et moins sombre, la lumière du jour y pénètre depuis la trouée de la porte, laissant entrevoir la masse ronde du rocher et les assises noircies des murs. Cette première vaste cabane, telle qu'elle s'élevait au XV<sup>e</sup> siècle,

possédait-elle un encorbellement de pierres ? L'importance des remaniements postérieurs empêche de se prononcer.

De la couche 6 à la couche 3, la cabane compte trois foyers très proches. Leur contemporanéité exacte n'est pas assurée et pourtant la répétition des emplacements des deux foyers centraux convaincraient assez facilement d'un fonctionnement simultané, soit en parallèle, soit en continuité dans une chaîne opératoire (deux chaudrons ou un récipient que l'on déplace d'un feu à l'autre, par exemple). En cuvette ou à plat, sans limite ou simplement dotés de petites bordures de pierre, les deux feux ne dessinent peut-être pas, cependant, une configuration unique et définitive de l'espace intérieur et des activités qui s'y déroulent : légers, ils peuvent être repris ou abandonnés au gré des besoins. La seule installation pérenne au sol est alors le foyer 2. Mais latéral, adossé au mur, il ne détermine pas non plus fortement, par son emplacement, l'aménagement de l'habitat. Même d'une cabane en apparence si simple, il semble donc bien difficile d'appréhender le mode d'occupation précis, les gestes et les emplacements du quotidien. Replacé dans la perspective de ses évolutions postérieures, l'espace intérieur du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle environ, se caractériserait surtout par sa faible détermination, par sa souplesse.

Il en va différemment de l'époque postérieure. Après la reconstruction des murs, marquée surtout par l'édification d'un parement à l'avant du rocher et donc la condamnation du passage vers la « cave », alors certainement ruinée, le sol de la cabane change radicalement. La grande banquette de pierres qui le recouvre aux trois quarts le structure désormais de façon rigide puisqu'elle assigne une place définitive au foyer, maintenant unique, et à la couche des bergers.

Il est tentant d'établir une corrélation simple entre la réduction du nombre de feux, l'abandon de la réserve à fromage et, à l'extérieur des cabanes, le recouplement de la *munitydora* par le mur de l'enclos 2. Le rehaussement du mur aval du couloir, en effet, réutilise probablement des éléments du mur amont qui, se trouvant ainsi démantelé, n'assure plus sa fonction de contention des brebis. La *munitydora* s'intègre alors dans le périmètre de l'enclos. Mais une lecture archéologique des choses opère aussi des télescopages vis-à-vis desquels la vigilance s'impose. Une petite production a pu subsister un temps — l'observation contemporaine enseigne que l'on peut faire des fromages à partir d'un simple feu domestique, dans une cabane modeste — et l'abandon des activités laitières, que trace sur le long terme la dynamique générale de cet habitat, fut peut-être plus progressif qu'il n'y paraît : la petite cabane 44, par exemple, apparaît comme une construction secondaire qui, parmi plusieurs rôles possibles, a pu jouer celui de lieu de stockage annexe ou résiduel.

Qu'il s'agisse d'une mutation rapide ou graduelle, il serait abusif de lire cet arrêt de la production fromagère comme le signe d'un déclin du site. Telle qu'elle est alors reconstruite, la cabane demeure un habitat d'estive important :

elle a certes perdu près de 3 m<sup>2</sup> (7 m<sup>2</sup> au lieu des 10 m<sup>2</sup> précédents) mais dépasse encore les 6 m<sup>2</sup> de Maurà 16 au XV<sup>e</sup> siècle. Ses dimensions, tout comme le soin apporté à sa mise en œuvre et à la banquette, suffisent à elles seules à évoquer ces équipes pastorales nombreuses qu'accueillaient au XIX<sup>e</sup> siècle encore les estives pyrénéennes ouvertes aux transhumants. D'autant plus fournies peut-être qu'à la périphérie des enclos, les abris 45, 46 et 47 rappellent les cabanes secondaires de l'ensemble du Pla de l'Orri 4 : peut-être ont-ils, eux aussi, logé des bergers. Plus qu'à une régression du site, c'est donc à une reconversion — vers un élevage essentiellement boucher et lainier ? — qu'il faut semble-t-il songer. Il en va autrement de la dernière réduction de la cabane, datable du XIX<sup>e</sup> siècle. Impassible témoin des vicissitudes du métier, le bâti exigü de cette ultime période semble inscrire au sol une nouvelle solitude pastorale : comme une traduction, sèche et prosaïque, de la dégradation matérielle, économique et sociale, du statut du berger.

Inattendue, la longue durée d'occupation de la cabane 42 interrogeait sur les relations entre les différents enclos. Ils sont trois, rappelons-le : au nord l'enclos 1, partagé transversalement en deux parcs de 500 m<sup>2</sup>, au nord, au sud l'enclos 2 d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> aussi, tous deux bordant le couloir de traite (fig. 23).

Mis à part le recoupement de la *munyidora*, rien n'apparaissait d'une éventuelle chronologie relative alors même que tout montrait une histoire complexe du site. Une lecture des élévations ne livrait guère plus d'informations. La mise en œuvre des matériaux est en effet grossière — empilement de blocs sans véritable appareil — et difficilement lisible en raison de l'état de dégradation des murs. Les deux parcs bâtis de part et d'autre de la *munyidora* semblent donc former avec elle un ensemble homogène dont aucune pièce ne peut être dissocié. Une prospection fine à l'entour a cependant permis la découverte d'un mur supplémentaire, trace d'un enclos situé dans la continuité et à l'aval du premier et dont les autres limites seraient à rechercher par sondages. Est-il plus ancien ou seulement plus anciennement abandonné que les autres parcs ? Rien ne permet de le situer précisément en chronologie.

L'histoire des enclos pouvait-elle s'éclairer par la fouille ? Une première série de sondages fut réalisée qui avait pour objectif la comparaison de stratigraphies observées en différents points des enclos. Si chacune de ces explorations livra des stratigraphies particulières, toutes montrèrent aussi la présence d'une couche qui, marquée par quelques passées de cendres grises et parfois quelques charbons, semblait s'étendre, plus ou moins reconnaissable, sur une vaste surface. Mais cette approche discontinue, sous forme de sondages dispersés, ne permettait guère de mise en relation plus poussée. Suivirent alors une fouille centrée sur le mur sud de l'enclos 2 et une tranchée de 7 m de long perpendiculairement à la *munyidora*.

## II. LA PADRILLA 42 : DU SITE HISTORIQUE AUX TRACES NÉOLITHIQUES

On ne saurait trop insister sur le caractère lacunaire de ces sondages. Si cette première approche en effet montre que les stratigraphies des enclos offrent un potentiel intéressant, elle enseigne aussi l'évidente nécessité de travailler dans ce domaine — comme d'ailleurs à l'intérieur des habitats — avec l'aide d'analyses micromorphologiques. Exposons toutefois ce qu'une simple observation de terrain a pu apprendre, de l'histoire longue du site, qui s'avéra bien antérieure à ses installations médiévales.

### A. Sondages dans les enclos

Les six premiers sondages, ouverts dans la *muniyidora* (1), dans l'enclos 2 (2), dans l'enclos 1 (3) dans un petit retour du mur au coin de l'enclos 1 (4), et de part et d'autre du mur sud de l'enclos 2 (5 et 6) livrèrent des séquences grossièrement apparentées qui sont, synthétiquement les suivantes :

Sondage 1	A	B		C			F	G	
Sondage 2	A	B	B'		D		F	G	
Sondage 3	A				D		E	F	G
Sondage 4	A						E	F	G
Sondage 5	A	B				D'		F	G
Sondage 6	A				D			F	G

A. Herbe et terre végétale

B. Sédiment brun clair, fin et homogène  
B'. Même terre que B mais plus compacte (uniquement dans sond. 2)

C. Lit de petits cailloux (uniquement dans sondage 1)

D. Strate brun gris, limoneuse, avec de petits grains de quarts et présence de quelques minuscules charbons

D'. Strate proche de D mais plus fournie en charbons (uniquement dans sondage 5)

E. Sédiment sableux brun clair (uniquement dans sondages 3 et 4)

F. Niveau limoneux brun sombre (violacé) mêlé d'un sable granitique grossier

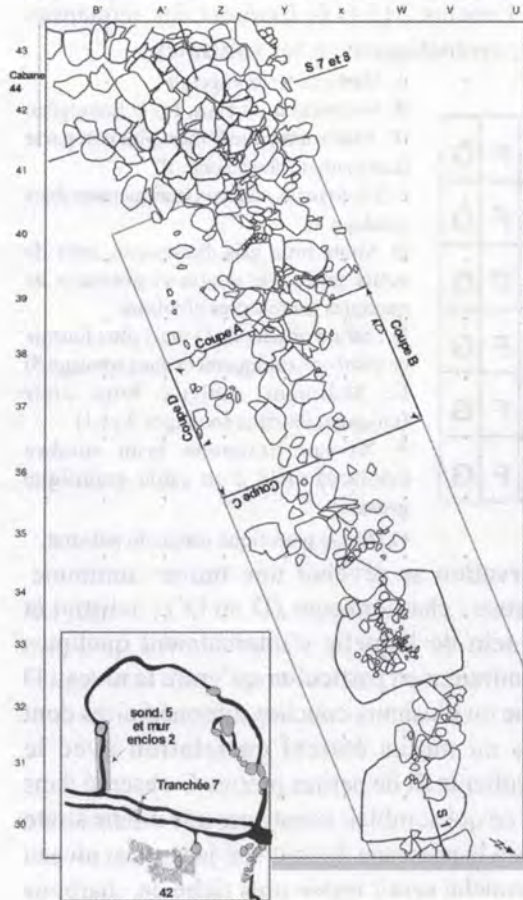
G. Arène granitique rouge du substrat

A ce premier niveau d'observation se révélait une trame commune — terre végétale (A) ; strate cendreuse / charbonneuse (D ou D') ; substrat et niveau sus-jacent (F et G) — au sein de laquelle s'intercalaient quelques variantes. Les sondages 1, 2 et 5 montraient en particulier qu'entre le niveau D et la surface s'étaient constituées une ou plusieurs couches intermédiaires dont on pouvait penser que certaines au moins étaient en relation avec le fonctionnement des parcs (en particulier le lit de petites pierres C observé dans le sondage 1). Enfin à l'intérieur de ce qui semblait constituer une même strate (D et D') la différence paraissait liée à la présence du mur sus-jacent, au niveau du sondage 5 : protégée par lui la couche serait restée plus riche en charbons ici alors que le piétinement dans les enclos aurait entraîné au cours du temps leur percolation.

Ce niveau où l'on pouvait penser reconnaître la trace d'un défrichement par le feu préalable à l'installation du site médiéval s'avéra en fait de 4000 ans plus ancien. Une mesure radiocarbone effectuée sur les charbons prélevés dans le sondage 5 donna en effet comme datation  $4370 \pm 68$  BP soit entre -3302 et -2880 avec des pics de probabilité centrés sur la charnière des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires (-3023, -2994) (Ly-6242).

### 1. Le mur sud de l'enclos 2

L'étude de ce mur (fig. 36), qui donna aussi lieu au dégagement de la cabane 44 devait permettre de mieux appréhender la succession des couches entrevues dans le sondage 5. Cette séquence et les relations entre niveaux sédimentaires et mur furent observées de façon détaillée grâce à un sondage de 9 m<sup>2</sup> débordant à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos (carrés V à Z, 36 à 39).



Dans les secteurs où elle est le mieux conservée, la limite de l'enclos se présente comme une assise en double parement de gros blocs. Les coupes sur les parois du sondage ainsi que les décapages montrent de part et d'autre de ce soubassement la succession sédimentaire suivante :

- CI : couche de terre végétale
- CII : terre grise blanchâtre
- CIII : terre grise avec cailloutis
- CIV : terre marron clair, sableuse
- CV : terre limoneuse gris noir (avec charbons)
- CVI : terre brune violacée (avec sable granitique grossier)
- CVII : sable granitique grossier jaune orangé du substrat

Figure 36 : fouille du mur sud de l'enclos 2, plan (carroyage métrique).

Cette stratigraphie est lisible sur les coupes C et B (fig. 37). La stratigraphie de la coupe A — bien que les niveaux I à III n'y figurent pas — confirme la séquence. Seul le relevé de la coupe D présente une variante (IV correspond à une terre cendreuse et non au sédiment brun clair sableux).

Il apparaît assez clairement dans toutes les coupes (D mise à part), que la base du mur repose sur C.IV, terre marron clair sableuse, qui repose, elle, sur C.V, sédiment noir limoneux teinté par les charbons. L'existence du niveau reconnu initialement dans le petit sondage 5 se trouve ainsi confirmée et son extension de part et d'autre du mur de l'enclos vient appuyer l'interprétation d'un brûlage néolithique dont on verra qu'il entre en résonance avec d'autres traces

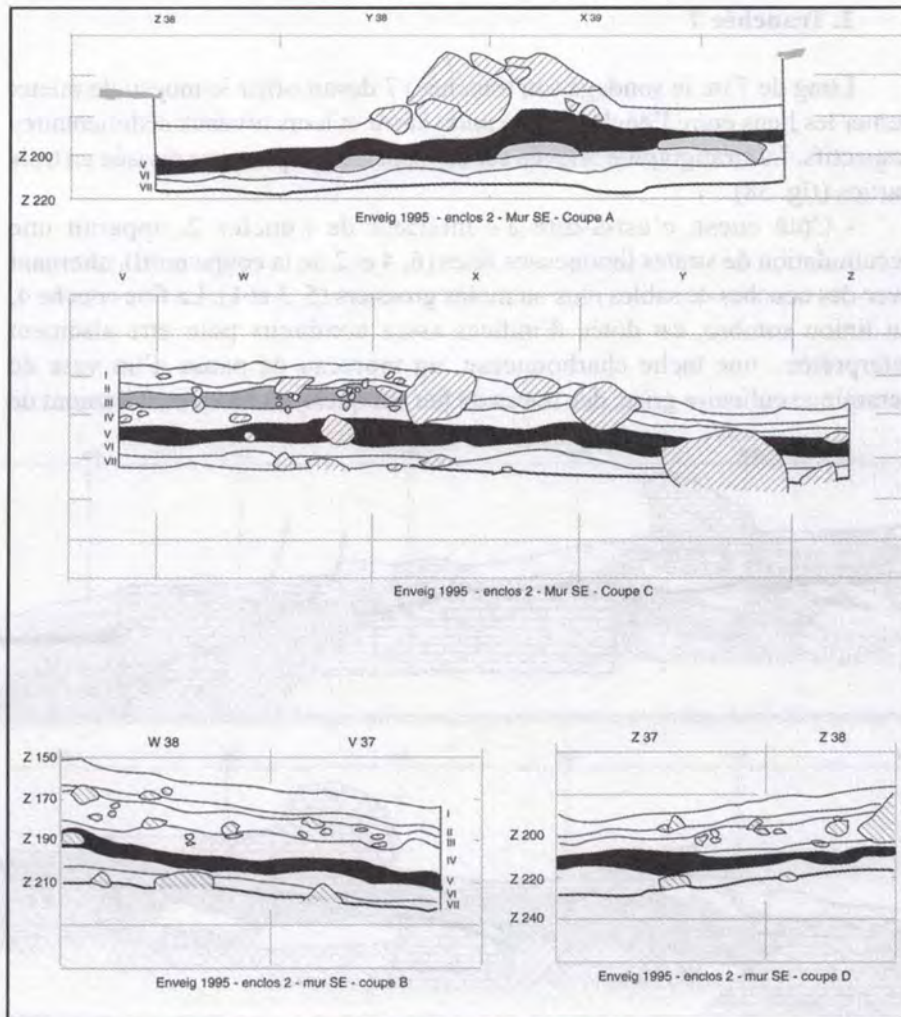


Figure 37 : fouille du mur sud de l'enclos 2, coupes.

anthropiques contemporaines. C.IV, d'origine naturelle, matérialiserait le hiatus existant entre ce niveau et la construction du mur, que l'on peut rattacher à l'occupation bas-médiévale du site. Enfin, C.III, caractérisée par la présence d'un petit lit de cailloutis, est particulièrement nette à l'intérieur de l'enclos et la coupe C montre qu'elle est postérieure à la base du mur. Etablir un rapprochement entre cette couche et le lit de cailloutis observé à l'intérieur de la *munyidora*, dans le sondage 5 puis lors de son démontage sur la bordure de la zone 3, tendrait à appuyer l'interprétation — qui ne vaut toutefois pas grand chose sans analyse du sédiment — de ce type de formation comme un horizon correspondant au parcage des animaux.

## 2. Tranchée 7

Long de 7 m, le sondage (ou tranchée) 7 devait offrir le moyen de mieux cerner les liens entre l'enclos 2 et la *munyidora* et leurs niveaux sédimentaires respectifs. La stratigraphie relevée sur ces sept mètres peut être divisée en trois parties (fig. 38).

- Côté ouest, c'est-à-dire à l'intérieur de l'enclos 2, apparaît une accumulation de strates limoneuses fines (6, 4 et 2 de la coupe nord), alternant avec des couches de sables plus ou moins grossiers (5, 3 et 1). La fine couche 4, un limon sombre, est dotée d'indices assez nombreux pour être aisément interprétée : une tache charbonneuse, un morceau de panse d'un vase de céramique culinaire grise, des traces de feu sur quelques blocs et, à l'amont de

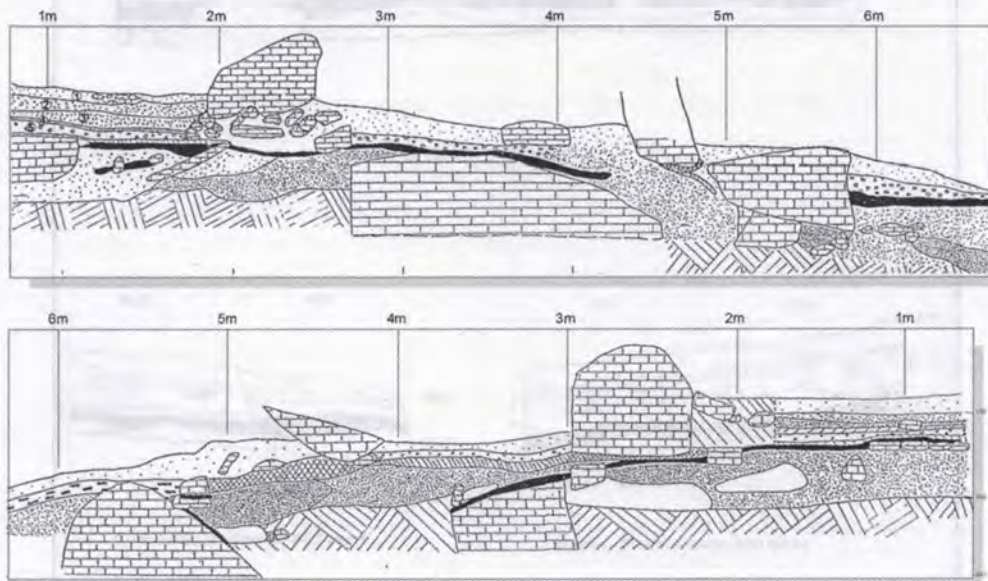


Figure 38 : coupes stratigraphiques de la tranchée 7.

la tranchée, un ensemble de pierres pouvant relever d'un aménagement plus vaste, révèlent une probable zone d'activité à proximité et identifient le niveau comme un sol médiéval. Une relation avec la couche 4 de la zone 3 (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) semble envisageable et conforte le schéma d'une construction de la *munyidora* et de l'enclos 2 sur une aire pastorale antérieure relativement étendue. Un sable clair (5) sépare cette couche anthropique d'un autre niveau limoneux brun (6) reposant sur le niveau charbonneux (7) que l'on retrouve sous le mur de l'enclos sud.

- A l'aval de la *munyidora*, la stratigraphie ne présente plus qu'une succession de trois couches : terre végétale, terre marron clair fine, puis, avant le substrat, la couche charbonneuse.

- Au centre, à l'intérieur du couloir, un gros rocher du substrat occupe, sur la coupe nord, presque tout l'espace ; la strate charbonneuse, qui passe sous la *munyidora*, repose sur ce rocher dont elle épouse le contour, plongeant avec lui dans la pente vers le sud, signe qu'il a pu collecter des charbons descendus par infiltration. Le même phénomène est lisible sur la coupe sud, où la strate charbonneuse se retrouve retenue par un rocher du substrat, par endroits sous le sable rouge. D'une manière générale, la pauvreté de la stratification à l'intérieur du couloir est sans doute liée à l'intense piétinement que supposent le passage répété et la stabulation dense des bêtes dans cet endroit, deux fois par jour pendant des dizaines — des centaines — d'étés consécutifs. Il paraît alors bien risqué de tenter un rapprochement entre ces couches et celles de l'intérieur de l'enclos. Signalons simplement la trace d'un possible niveau d'occupation dans le limon brun de la coupe sud (32) qui, semblant passer sous le bloc du mur amont de la *munyidora*, pourrait être associé à une occupation antérieure à celle-ci.

Outre qu'elle montre l'extension de la couche charbonneuse et en révèle la relative continuité, la tranchée 7 éclaire aussi d'une façon plus précise la stratigraphie interne de l'enclos 2. Interprété comme un prolongement de l'aire d'activité de la zone 3, le sol médiéval (4), supporte 3 couches dont 2 au moins (1 et 2) sont postérieures à la construction du mur de la *munyidora*, la couche 2, un limon brun foncé, pouvant peut-être correspondre à une accumulation en bas de pente des éléments fins d'une couche de parcage. Ce niveau 4 scelle en même temps les horizons 5, 6 et 7, qui seraient tous trois antérieurs aux débuts du site médiéval. La séquence confirme ainsi la disjonction du niveau charbonneux et des occupations d'époque historique. La couche 5, comme la 3, est un sable limoneux tandis que le niveau 6 est, comme le niveau 4, un fin limon brun. Mais là s'arrête nécessairement l'interprétation : les 7 cm qu'occupent ces deux strates représentent en effet 4000 ans, si l'on veut bien associer le niveau charbonneux 7 au brûlage initial.

De cette très lointaine occupation du site, les fouilles suivantes allaient attester la réalité.



Photo 30 : fouille du site 42, zone 3. Au fond, le mur aval de la *munyidora*.



Photo 31 : la Padrilla, cabane 75, dégagement de surface.

### B. Cabane 75

Trente mètres à l'est et en contrebas de la cabane 42 s'étendent les vestiges de la cabane 75 (photo 31). Atypiques, ils pouvaient être lus comme les restes d'un abri annexe (et contemporain) du site médiéval et moderne ou bien comme la marque d'une occupation antérieure du lieu. Aux trois quarts masqués par des buissons de genévriers, les traces de l'habitat amorçaient en effet, face à la base du bloc de granite, un ovale de pierres qui n'était pas sans rappeler la cabane 22 de Maurà.

La structure se présente avant la fouille comme un arc de cercle de 6 m de développement environ, se déroulant autour d'un rocher de 6 m<sup>3</sup> dont la façade orientée à l'est, verticale, sert d'appui à la construction. La moitié sud de cet arc est constituée d'un mur de pierre sèche effondré vers l'intérieur de la cabane pour l'essentiel, tandis que la moitié nord se compose de trois blocs plantés dans le sol, dont deux sont assez massifs. Un pendage naturel de 10 %, de direction ouest-est, affecte la surface et l'ensemble des couches.

#### 1. Couche 1

La quantité de pierres éboulées est faible, elle représente une élévation d'une à deux assises au plus. Une fois dégagées, celles-ci laissent apparaître la

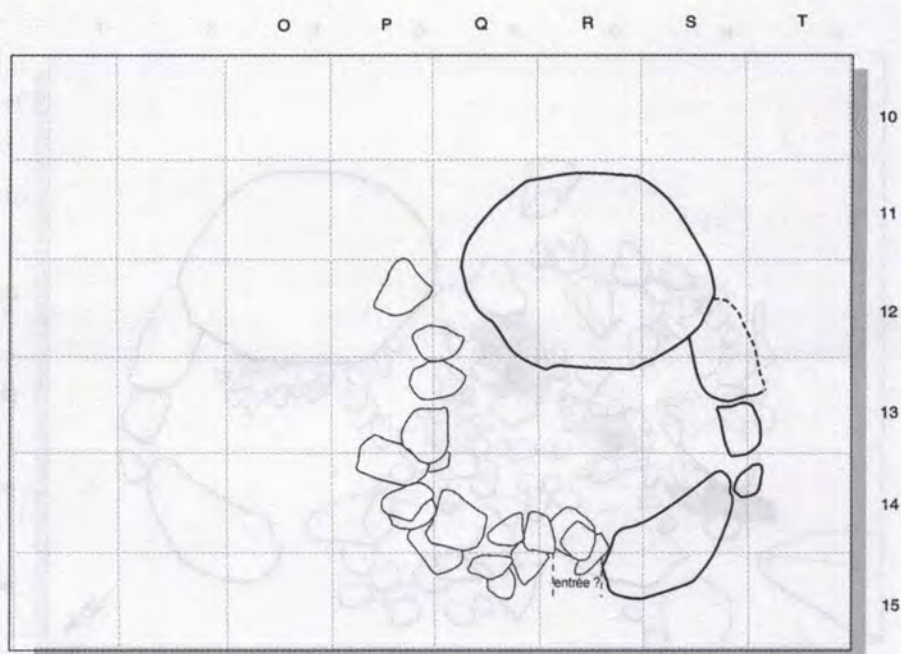


Figure 39 : la Padrilla, cabane 75, couche 1 (carroyage métrique).

base du mur, une ligne de pierres de 60 cm de large environ qui, depuis le dernier des trois blocs érigés, revient vers le rocher en traçant un plan en fer à cheval. La surface intérieure ainsi délimitée est à peine supérieure à 4 m<sup>2</sup> (fig. 39). L'entrée de ce petit espace est incertaine mais l'hypothèse d'un passage contre le rocher (en Q 12), plein sud, paraît la plus probable. Le niveau d'occupation, épais de 10 cm en moyenne, correspond à une couche plane et uniforme de sédiment limoneux brun gris-clair mêlé de passées légèrement charbonneuses. Le mobilier recueilli se compose de 27 petits tessons (1 à 2 cm<sup>2</sup>) provenant de la fragmentation d'un même vase de céramique tournée, avec les restes d'une glaçure jaune très érodée. Malgré l'absence de foyer, ces traces de feu ténues et ces quelques objets incitent à voir dans cette structure 75, telle qu'elle se présente en couche 1, une construction marginale servant d'habitat secondaire au voisinage immédiat de la cabane 42. Elle rappellerait ainsi la cabane 5 du site du Pla de l'Orri 4 dont on se souvient que, sans foyer véritable mais proche de la cabane principale, elle en apparaissait comme une dépendance. À la différence de cette cabane 5, toutefois, la construction 75 ne fut certainement jamais couverte en pierres. Même si la céramique semble la dater, très grossièrement, des Temps Modernes, il faut imaginer pour elle une toiture périssable, bois, gazon, terre.

## 2. Couche 2

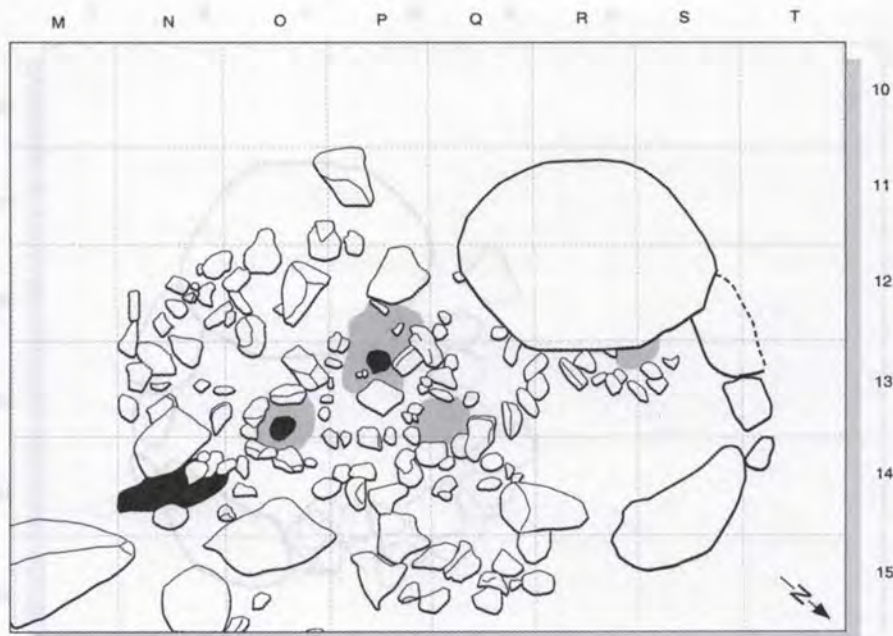


Figure 40 : la Padrilla, cabane 75, couche 2 (carroyage métrique).

Immédiatement sous-jacente aux pierres du mur et à la couche 1, la couche 2 est un sédiment plus fin et plus charbonneux, de couleur brun gris sombre soutenu. Épaisse de 3 à 5 cm, elle est assez irrégulière et difficile à suivre, du fait aussi d'un pendage plus accusé dans les travées situées au sud-est du rocher.

Son emprise dépasse largement le périmètre dans lequel s'inscrivait la couche 1 (fig. 40). Vers le sud, elle se prolonge sur trois travées supplémentaires (N, O, P) et fut décapée jusqu'à un alignement de pierres en demi-cercle qui, à 3 m du rocher, pourrait correspondre à la trace d'une limite. Vers l'est (P, Q, R 15) se trouvent encore quelques pierres pour prolonger l'ovale, notamment deux dalles épaisses posées à plat (en N 13-14 et O 13-14) ; vers le nord-ouest, la fouille ne s'est pas étendue au delà des trois blocs dont il est difficile de dire de quelle occupation ils datent.

Il aurait fallu pouvoir ouvrir plus largement pour s'assurer de la valeur de ces différentes limites mais l'extension de la couche 2 semble indiquer qu'elles correspondent, peu ou prou, à celles de l'occupation. Vers le sud en effet le sol est plus rouge, moins anthropisé à la transition des travées O à N ; vers l'est, la couche 2 est absente d'un sondage effectué en R 15, c'est-à-dire à l'aval de la limite identifiée. La surface ainsi définie approcherait les 11 m<sup>2</sup>.

À l'intérieur de cet espace, dans cette couche fine et irrégulière jonchée de pierres de petit module, plusieurs concentrations charbonneuses sont apparues.

- La première se situe au pied du rocher (en S 13). C'est là que la couche 2 est la plus épaisse : 8 à 10 cm. L'aménagement se trouve à sa base, il s'agit d'un demi-cercle de petites pierres qui circonscrit, contre le rocher, une tache cendreuse et légèrement charbonneuse de 40 cm de diamètre. Celle-ci repose sur un petit lit d'un sédiment plus noir et plus riche en charbons qui se prolonge sous le surplomb du rocher.

- En Q 13, il s'agit d'une tache diffuse, de limon gris cendreuse rayonnant sur 40 cm de diamètre aussi, environ, autour d'un épicycle plus noir. L'ensemble forme une passée assez pauvre en charbons.

- En P 13 le dépôt est différent. Logé dans une légère cuvette de 60 par 80 cm, il est épais de 6 cm en son centre et constitué d'un sédiment noir homogène riche en charbons.

- L'aménagement de O 13 consiste en une bordure de pierres semi-circulaire de 40 cm de diamètre entourant un dépôt de combustion — cendres et charbons — épais de 10 cm.

L'interprétation de la couche 2 de la cabane 75 comme un niveau d'occupation s'imposa sans difficulté jusqu'à l'obtention d'une mesure radiocarbone sur les charbons du foyer de O 13. Ce comptage qui donna comme résultat  $4550 \pm 60$  BP soit une date comprise entre 3473 et 3051 av. J.-C. avec des pics à -3339 et -3269 (Ly-7064), rapprochait en effet de façon inattendue

cette couche du niveau de brûlage repéré à 50 m de là, sous les murs d'enclos, en même temps qu'elle l'éloignait considérablement de la seule référence typologiquement comparable alors, la cabane 22 de Maurà. L'allure très ténue et difficilement lisible des vestiges de la couche 2 de la cabane 75 trouvait une explication mais la date interrogeait alors sur le caractère artificiel ou fortuit des dispositifs observés. Ne fallait-il pas voir dans cette couche fine et charbonneuse, semée de petites pierres, le simple prolongement du niveau de brûlage repéré sous le site 42 ? La tache cendreuse de Q 13 et le sédiment de couche 2 pourraient effectivement, isolés des autres vestiges, apparaître comme un épandage fortuit ; mais la reconnaissance des limites de la zone anthropisée et surtout le caractère structuré des installations de P 13 et O 13 plaident incontestablement en faveur d'une interprétation de la couche 2 comme un niveau d'habitat. Le rocher, sans doute, était attractif, comme le suggère la trace d'une autre occupation, encore antérieure, seulement observée dans un sondage qui clôtura la fouille.

### 3. Sondage en N 14

Deux grosses dalles planes, d'un quart à un demi-mètre carré, encadrent, en N 13-14 et O 14-15, une sorte de passage de 80 cm de large, marqué à la base de C2 par un sédiment pulvérulent noir, charbonneux, mêlé de passées cendreuses orangées.

Un sondage pratiqué à cet endroit, à l'aplomb de la dalle sud a fait apparaître la stratigraphie suivante :

- gazon et terre végétale (10 cm).
- sur 4 cm environ, le sédiment brun gris de la couche 2, plus cendreuse et charbonneux qu'ailleurs, ce qui peut être dû à la présence d'une entrée (nombreuses vidanges et passage plus important ?).
- 4 à 6 cm d'une couche argilo-sableuse brun rouge — que l'on retrouve sur l'ensemble de la surface, sous-jacente à la couche 2.
- sur 10 à 12 cm, une grosse épaisseur de charbons correspondant à un foyer.
- la base est le substrat de sable rouge grossier que l'on retrouve sur l'ensemble du site.

L'antériorité de cette couche fut confirmée par une mesure radiocarbone effectuée sur des charbons provenant du niveau sus-jacent au substrat. Si l'on s'en tient aux pics de probabilité, la date obtenue est en effet de 400 ans antérieur à l'autre : à  $4950 \pm 50$  BP, soit une fourchette allant de 3903 à 3651 av. J.-C. avec un maximum de probabilités à -3749 (Ly-7496), nous serions ici au Néolithique moyen.

La cabane 75 se présentait ainsi comme un jalon supplémentaire, et essentiel, dans l'histoire du lieu. Associée aux traces de brûlage toutes proches,

elle pouvait apparaître non seulement comme le point d'ancrage des processus d'anthropisation observés sur le pla au Néolithique final, mais aussi comme l'indice d'une présence antérieure encore à cette charnière des IV<sup>e</sup>/ III<sup>e</sup> millénaire, laissant augurer une histoire plus longue de l'estivage à cet endroit.

Pour cohérents qu'ils soient, pourtant, ces résultats demeurent fragiles et on ne saurait les prendre en compte sans indiquer aussi leurs limites. La première est d'ordre chronologique : en l'absence de mobilier, aucun traceur culturel n'est opposable aux datations radiocarbone qu'il faut donc accepter, sauf incohérence par rapport à la stratigraphie. La seconde est d'ordre typologique et fonctionnel et réside dans l'impossibilité de caractériser, en elles-mêmes, ces occupations : rien n'indique en effet la fonction pastorale de la cabane 75 dans ses niveaux les plus anciens — pourquoi ne pas envisager un abri de chasse ? — et l'on ne peut qu'espérer, pour les travaux à venir, que la sédimentologie apporte des réponses (mais dans quelle mesure celles-ci seront-elles fiables, dans le cas de stratigraphies aussi fines que celle de la cabane 75 ?).

Cette fouille souligne donc tout le chemin à parcourir encore du point de vue d'une analyse intrinsèque des sites. Mais si elle ne saurait, à elle seule, expliciter les modes d'occupation des lieux, la cabane 75 s'éclaire en revanche par les corrélations qui s'établissent avec des informations extérieures au gisement lui-même, avec ce qui peu à peu dessine son contexte. Ainsi en est-il avec les fouilles de la cabane 49 qui, en révélant sous une couche d'âge historique une série d'occupations préhistoriques, ajoutent au corpus de référence et donnent davantage de consistance à ces premiers résultats.



Figure 1. Plan de la cabane 75 (d'après les données de la fouille).

### III. LA PADRILLA 49

Depuis le pla du site 42, il faut 5 minutes en redescendant vers l'est, pour rejoindre la cabane 49 (fig. 23). Deux cents mètres de distance et 30 m de dénivellée séparent les deux emplacements. Par rapport à l'autre, cet endroit est à peine un replat, juste l'amorce d'un creux, une modification insensible du profil de la pente. Un pin à crochets a poussé à côté du rocher contre lequel, schéma désormais classique, s'appuie l'assise ovale qui marque la présence d'un ancien habitat. L'arbre est au poste avancé d'une lisière forestière jeune, qui progresse depuis le bois clair situé de l'autre côté de la crête de la Padrilla. Ces pins s'ensemencent dans le couvert bas d'une lande à genévrier qui prospère sur le site et masque les vestiges (photo 32).

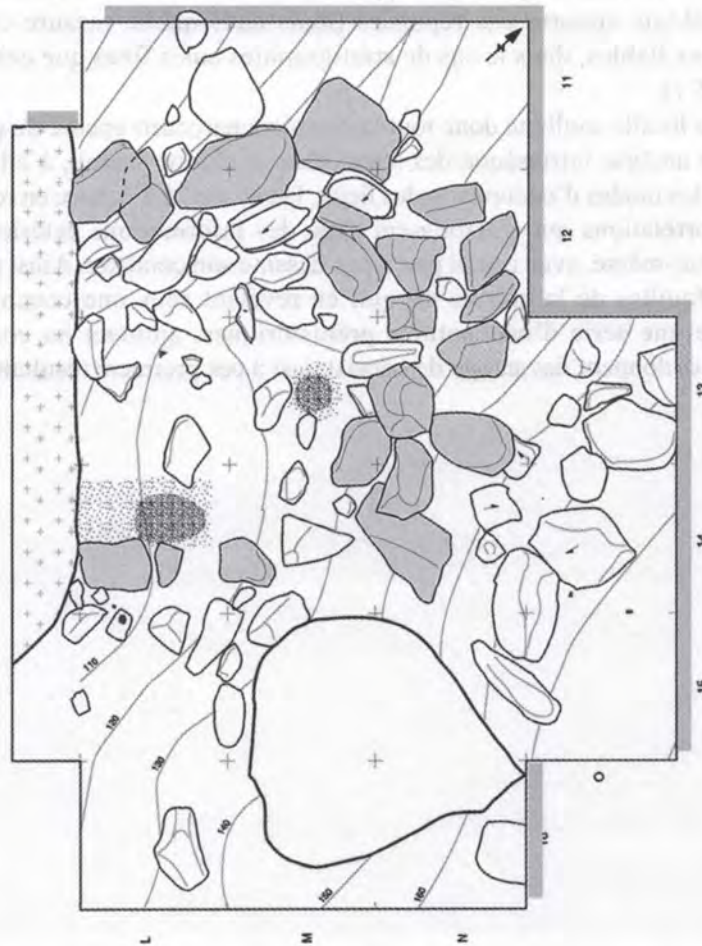


Figure 41 : la Padrilla, cabane 49, couche 1 (carroyage métrique).

Un enclos de pierre sèche de 500 m<sup>2</sup> occupe le flanc nord-est de la dépression. Les murs en sont bien lisibles, conservés sur 60 cm de haut, mais en partie masqués par la végétation qui pourrait cacher les ruines d'une cabane. En l'état actuel des typologies, une contemporanéité entre cet enclos et la cabane 49, même dans sa couche la plus récente, paraît peu probable.

De forme allongée, le rocher auquel celle-ci s'adosse n'attire pas le regard a priori. Avec ses 3,5 m de long et son petit mètre de haut, il émerge à peine des buissons. Perpendiculaire à l'axe de la pente, il est à l'origine d'un petit dénivelé qui favorisa la formation d'une légère plateforme à ses pieds, vers l'aval. Enterré à l'amont, il présente donc côté pente, à l'est une face régulière, plane et presque verticale. C'est à la base de ce pan que s'étendent les vestiges de la cabane. Le défrichage du tapis de genévriers sur une surface de 23 m<sup>2</sup> d'abord — qui s'élargira plus tard à 32 m<sup>2</sup> — met au jour une assise de pierres en forme de U qui délimite un espace intérieur de 5 m<sup>2</sup>.

Alors que ce premier niveau s'est avéré d'une lecture assez facile, la compréhension et l'interprétation des niveaux sous-jacents a rapidement fait surgir des difficultés qui ont nécessité une approche stratigraphique. En raison de sa topographie en effet — la pente est assez forte et sa direction, tangeante à la pointe du rocher, expose en partie la plateforme aux ravinements — le site n'a conservé une accumulation sédimentaire rendant compte de façon claire de sa longue histoire que sur un mètre de large environ, au pied de la paroi. Dans les 50 cm de sédiments accumulés à cet endroit, qui séparent le sommet de la couche 1 de la surface du substrat, quatre niveaux apparaissent dont les datations obtenues jusqu'à présent — soit dans la coupe, soit sur des structures de la travée — indiquent qu'ils s'étendent du Moyen Âge central à la fin du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Entre ces deux bornes, les mesures radiocarbone signaleraient deux phases d'occupation intermédiaires, l'une au Bronze ancien, l'autre à la fin du Néolithique moyen. À partir de la couche 2, cette travée L, la plus riche d'un point de vue sédimentaire et en structures d'habitat, a donc été conservée pour être fouillée ultérieurement. Le reste de la surface du site a fait l'objet de deux décapages, correspondant aux deux niveaux reconnus, C2 et C3, avec toutes les difficultés, toutefois, d'une stratigraphie où la pente et l'exposition croissante à l'érosion, à mesure que l'on s'éloigne du rocher, entraînent un amincissement progressif des strates et d'une certaine manière leur télescopage. À 3 m à l'aval du rocher, dans le périmètre encore de ce que pouvaient être les habitats préhistoriques, les pierres qui affleurent à la surface de la pelouse pourraient appartenir aux aménagements néolithiques du site. Il est donc bien difficile de départager toujours clairement, ce qui relève des différentes occupations. C'est avec ces réserves qu'il faut aborder la lecture archéologique de cet emplacement qui s'avéra aussi riche que discret.



### 1. Couche 1

L'assise apparue au premier décapage forme avec son éboulement une ceinture régulière d'un peu plus d'un mètre de large, pour une base, à l'origine, d'une soixantaine de cm. C'est à son départ nord-ouest, contre le rocher, qu'il est le plus massif : trois gros blocs se succèdent, dessinant une ligne droite qui s'incurve ensuite vers le sud en un arc de cercle formé de pierres de dimensions plus modestes. L'entrée se situe au sud-est (en M14). Les décapages ultérieurs le confirmeront qui montreront dans ce passage une accumulation et un enfoncement des vestiges et de la couche aboutissant à un télescopage avec le niveau inférieur : on trouvera ainsi dans la couche 2 B, en M 14, une traînée de minuscules tessons appartenant au niveau de couche 1 et indiquant une zone de circulation. Ce seuil ouvre à l'extérieur sur une grande dalle de granite très plane, de près de 2 m<sup>2</sup>. L'assise reprend ensuite au sud, double parement rectiligne de 1,5 m de long, venant se rattacher au rocher. Le sol accuse une pente assez forte, dans le sens ouest-est : 20% entre le départ du mur nord ouest au pied du rocher et l'entrée (fig. 41 et photo 33).

A l'intérieur des limites mises au jour, la couche 1, presque immédiatement sous-jacente à la terre végétale, est un sédiment sablonneux, meuble, brun marron avec quelques passées grisâtres. Il fait une dizaine de cm d'épaisseur dans la travée qui longe le rocher (travée L) et devient plus sombre et moins sableux à la base. Deux concentrations charbonneuses marquent des emplacements liés au feu. La plus nette se trouve dans l'angle sud de l'habitat. Il s'agit d'un petit foyer à plat dont l'épaisseur atteint 8 cm en son centre et qui diffuse assez largement le long du parement interne du mur sud, jusqu'au rocher, l'un et l'autre lui servant de bordure. Une tache plus légère et plus centrale par rapport aux limites de la cabane apparaît aussi, de l'autre côté du passage de l'entrée (en M 13). Il s'agit d'une petite lentille charbonneuse de 4 cm d'épaisseur et de 30 cm de diamètre. La fouille de cette couche a livré trois petits fragments de céramique grise médiévale auxquels il faut toutefois ajouter les 15 petits tessons, de même facture, de la couche 2 B. Une mesure radiocarbone effectuée sur des charbons provenant du foyer (L 14) a donné comme résultat  $770 \pm 60$  BP soit une fourchette allant de 1167 à 1379, avec un maximum de probabilités autour de 1271 (Gif-A 99607). La datation, qui confirme et précise une première impression issue de l'examen du mobilier, est également en plein accord avec le cadre typologique dessiné par la fouille des autres cabanes.

## 2. Couche 2

Sous jacente aux pierres de bordure de la couche 1 du côté nord, tandis qu'à l'intérieur de l'habitat un fin niveau marron sableux sépare les deux strates, la couche 2 est constituée d'un sédiment limoneux-sableux plus compact, brun sombre à noir (photo 34).

### a) Caractère et limites

Vers le nord, ce niveau se suit aisément sous la base du mur de la couche 1 et se prolonge sur plus de 1,5 m au delà de ce périmètre (travées 11, 10 et 9). Il semble s'arrêter sur un alignement assez lacunaire de pierres de calibre hétérogène (trois blocs et des cailloux) qui descend, à peu près rectiligne, du nord-ouest au nord est, sur 2,5 de long (L, M, N 10) (fig. 42).

Vers l'est le décapage du niveau noir met également au jour une série de pierres qui pourraient correspondre à une limite, à condition de n'y voir ici aussi que les restes ou la trace d'une ancienne assise épierrée ou bouleversée postérieurement (en N 11 et N 12). Une rupture dans la nature du sédiment de part et d'autre de cette ligne semble appuyer l'hypothèse.

Vers le sud, l'observation se complique du fait du pendage et de l'enfoncement de la couche 1 qui rend difficile la discrimination des vestiges. Deux tracés possibles apparaissent ainsi, où se mêlent peut-être, aux éléments d'un véritable alignement de couche 2, des restes d'éboulements du mur de C1. De ces deux bases éventuelles, l'une se prolonge en arc de cercle vers la grande dalle de granite située au sud (M- N 15-16), l'autre s'incurverait à mi-chemin (N 12) pour remonter, en direction du rocher, jusqu'au gros bloc de LM 12-13.

Ce télescopage partiel dans le tiers sud de la fouille a conduit à séparer la couche 2 en deux ensembles distincts : C2A pour tout ce qui relève de façon sûre de la couche 2, C2 B pour le secteur où les interférences avec la couche 1 sont visibles. La première zone correspond aux deux tiers nord de la fouille, là où le sédiment limoneux sombre de C2 est net et bien reconnaissable (travées 12 à 9 et L à N) et où la présence du mur de la couche 1 le scelle et l'individualise clairement. S'y ajoute la travée L, où l'absence de pente, une stratification régulière et la présence de structures permettent aussi un suivi aisé de la couche 2. Le secteur incertain, C2B, correspond au reste c'est-à-dire au tiers sud-est de la fouille (M et N 13 et 14). Là, la transition sédimentaire n'est pas si nette, le sédiment est moins compact et plus hétérogène. Plusieurs petites concentrations charbonneuses — traces de feux ponctuels ? — apparues dans ce niveau sont difficilement attribuables à l'une ou l'autre couche (en M 13). Le matériel enfin, on l'a vu, est clairement associé à celui de la couche 1.

### b) Structures de combustion

La fouille de la couche 2 met en lumière une raison du fort pendage de la stratigraphie et de la bonne conservation de la travée L. À l'aval de celle-ci en effet, se trouvent quelques blocs imposants qui semblent avoir retenu la terre au pied du rocher. Le sédiment limoneux de la couche 2 plonge de près de 10 cm à cet endroit.

On ne relève pas d'installation importante hors de la travée L. Il faut toutefois signaler deux traces (ou structures ?) liées au feu au delà de ce pied de rocher, qui toutes deux se situent en couche 2.

La première se trouve dans la zone C2A. Il s'agit d'une concentration de terre noire, limono-argileuse, fine, qui occupe une dépression de 30 x 20 cm et 7 cm de profondeur. Elle se situe juste au contact de la ligne de pierres qui forme la possible limite de la cabane au nord (en N 11). La seconde apparaît dans la zone C2B. Il s'agit d'un sédiment noir très fin, assez charbonneux, logé sur 10 cm de profondeur dans une cuvette de 40 cm de diamètre.

Celle-ci est limitée, au sud, par un arc de cercle de petites pierres qui la rapproche du foyer de O 13 de la cabane 75. Le niveau auquel s'ouvre cette petite structure et sa localisation sous le mur de la couche 1 la rattachent à la couche 2 sans trop de confusion possible.

Etagées sur un axe parallèle à la base du rocher, les structures de combustion de la travée L sont au nombre de deux, le foyer de L10 et le foyer de L11-L12.

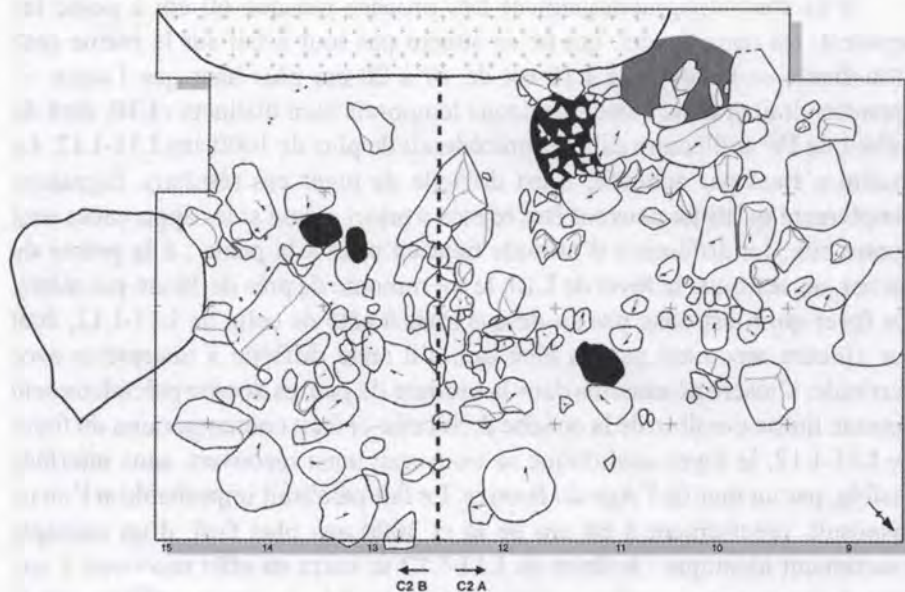


Figure 42 : la Padrilla, cabane 49, couche 2 (carroyage métrique).

#### Foyer de L 10

Il s'agit d'un foyer de forme sub-rectangulaire de 1 m de long par 0,7 m de large, situé dans le prolongement de la pointe du rocher (fig. 42). À quelque distance de la paroi, 20 cm environ, il est limité sur les trois autres côtés par des bordures bâties, un alignement de quatre pierres à l'est et au sud un petit muret de deux assises. L'intérieur est comblé d'un épais lit de charbons, de 8 à 10 cm de puissance ; le fond, rubéfié, est tapissé de quelques pierres. Une mesure radiocarbone situerait ce foyer à la fin du néolithique moyen :  $4680 \pm 80$  BP soit une date comprise entre 3643 et 3136 av. J.-C. avec un pic de probabilité à -3501 (Gif-A99607).

#### Foyer de L11-L12

Adossé à la paroi, le foyer se présente comme un lit régulier et plan de petites pierres de calibre homogène, 10 cm environ, qui ont subi l'action du feu. La terre qui les enveloppe est très noire et charbonneuse. Cette petite aire empierrée, de forme ovale (80 cm x 50 cm), est limitée à l'ouest par la paroi du rocher et à l'est par la surface bossue d'un bloc de granite épais, qu'elle recouvre légèrement. Vers le nord elle s'arrête devant la bordure du foyer précédent, au sud enfin, dans la continuité de la travée L, elle se prolonge avec une légère pente et l'on suit facilement le niveau noir, comme s'il avait coulé le long du rocher. Une datation radiocarbone placerait ce foyer au tout début de l'Âge du Bronze :  $3810 \pm 55$  BP donne une mesure d'âge comprise entre 2435 et 2057 av. J.-C. avec des pics de probabilité au XXIII<sup>e</sup> s. (-2272, -2253) (Ly-8223).

S'ils sont topographiquement très proches puisque 60 cm à peine les séparent, les deux foyers, qui ne se situent pas tout à fait sur la même cote altitudinale — le foyer de L10 est de 10 à 20 cm plus haut que l'autre — appartiendraient donc à deux horizons temporels bien distincts : L10, daté du milieu du IV<sup>e</sup> millénaire calibré, précéderait de plus de 1000 ans L11-L12. La fouille n'étant pas achevée, il est difficile de juger ces résultats. Signalons simplement qu'ils ne peuvent être rejetés a priori même si les apparences sont contre eux. La différence d'altitude tient en effet à la pente : à la pointe du rocher, où se trouve le foyer de L10, le sol remonte de près de 30 cm par mètre. Ce foyer qui n'est donc pas au-dessus mais à côté de celui de L11-L12, était par ailleurs recouvert par un bloc qui, s'il reste difficile à interpréter avec certitude, s'insère néanmoins dans la bordure de pierres décrite précédemment comme limite possible de la couche 2. Si celle-ci était contemporaine du foyer de L11-L12, le foyer néolithique se trouverait ainsi recouvert, sans interface visible, par un mur de l'Âge du Bronze. Le fait paraîtrait improbable si l'on ne disposait, précisément à 60 cm de là et 3000 ans plus tard, d'un exemple exactement identique : le foyer de L11-L12 se verra en effet recouvert à son tour, toujours sans interface visible mais cette fois de façon certaine, par le mur médiéval de la couche 1.

Perpendiculairement au rocher, une coupe a été effectuée en L12, à 25 cm de la limite des travées 11 et 12, dans le foyer (fig. 43 bas). Elle fait apparaître, sous le premier niveau empierré une alternance de deux autres niveaux de charbons avec deux niveaux de terre marron brun. La strate noire la plus profonde de ce sondage a été datée de 5290 BP soit entre 4287 et 3985 av. J.C. avec des pics de probabilité compris entre -4204 et -4047 (Ly-7541).

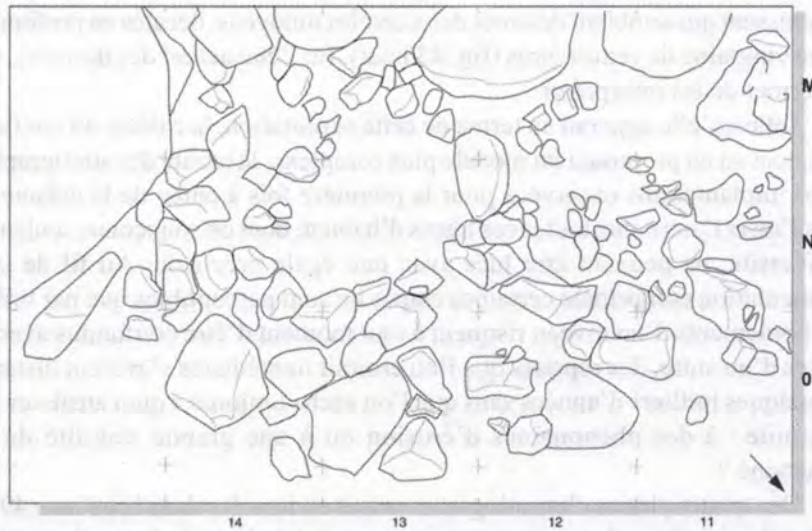
### *c) Couche 3*

Laissant la travée L intacte, la fouille s'est ensuite poursuivie dans les trois travées situées à l'aval, en M, N et O. Sous-jacente à la couche 2, la couche 3 est une terre brun rouge, compacte, rubéfiée par endroits avec des taches de charbons. Dans ce niveau proche du substrat de nouvelles pierres apparaissent qui semblent dessiner deux cercles mitoyens, décalés en profondeur d'une vingtaine de centimètres (fig. 43 haut). En l'état actuel des données, rien ne permet de les interpréter.

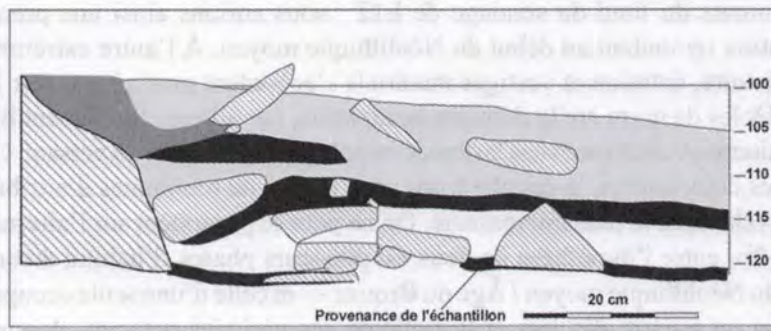
Telle qu'elle apparaît au terme de cette exploration, la cabane 49 confirme ainsi, tout en en proposant un modèle plus complexe, la réalité des stratigraphies et des implantations observées pour la première fois à partir de la cabane 75. Dans l'un et l'autre site, toutes ces traces d'habitat, dont on soupçonne seulement la diversité, ne peuvent être lues avec une égale précision. Au fil de cette sédimentation comprimée certaines étapes ne sont perceptibles que par bribes, les éboulements d'un niveau risquent à tout moment d'être confondus avec les assises d'un autre, des reprises que l'on croirait immédiates s'avèrent distantes de quelques milliers d'années sans que l'on sache toujours à quoi attribuer leur proximité : à des phénomènes d'érosion ou à une grande stabilité du sol engazonné ?

Des quatre phases chronologiques mises en lumière dans la cabane 49 par les datations radiocarbone, faut-il tout retenir ? A la base de la stratigraphie, il est tentant de faire correspondre les traces de la couche 3 avec le niveau charbonneux du fond du sondage de L12 : nous aurions ainsi une première occupation remontant au début du Néolithique moyen. À l'autre extrémité de cette histoire, datation et vestiges matériels s'accordent pour placer aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles de notre ère la dernière occupation, par ailleurs facilement lisible et parfaitement cohérente avec la chrono-typologie d'ensemble du versant. C'est, entre ces deux bornes, la couche 2 qui pose le plus de problèmes d'attribution et se révèle aussi la plus intéressante. On ne peut se prononcer sur l'alternative qui s'offre entre l'hypothèse de deux ou plusieurs phases d'habitat distinctes — fin du Néolithique moyen / Âge du Bronze — et celle d'une seule occupation que l'on ne saurait, dès lors, à laquelle de ces périodes associer. Rappelons toutefois le lit intermédiaire du sondage de L12, qui évoque la possibilité d'un niveau supplémentaire dans la couche 2. Il faut donc attendre les résultats de la fouille de la travée L en sachant aussi que certains cas de très faible

sédimentation se situent aux limites d'une approche par couche : peut-être est-il illusoire de penser saisir les relations du foyer de L10 avec les structures voisines autrement que par une juxtaposition de datations radiocarbone, c'est-à-dire autrement que par une appréhension morcelée, individuelle, de chacun des faits observés. Malgré tout, la richesse de cette strate est largement perceptible aussi, qui réside dans la variété de ses aménagements et dans leur lisibilité : une probable ceinture de pierres donne une première idée d'une surface de cabane des alentours de 2000 ou 3500 ans av. J.-C. tandis que les deux foyers, bien conservés dans leur structure et leur dépôt, laissent envisager d'autres découvertes du même genre et dessinent, à terme, la perspective d'une typologie des installations préhistoriques.



Enveig 95-96 - Cabane 49. C3



Enveig 1995 - Cab 49 - Foyer L12 - Coupe

Figure 43 : la Padrilla, cabane 49, couche 3 (carroyage métrique) et foyer L 12.

#### IV. CONCLUSION

En trois fouilles, de quelques dizaines à une centaine de mètres carrés, en quelques stratigraphies, nous voici confrontés à la véritable longue durée du pastoralisme montagnard : six mille ans !

Six mille ans, certes, mais qui nous échappent aux deux tiers, tronqués au beau milieu par un hiatus de trois à quatre mille ans sur lesquels on ignore tout. Permanence, rupture, continuité ? Comment dès lors franchir le pas qui sépare ces jalons d'une histoire de l'estivage en ces lieux ?

A l'intérieur même de chaque site, les données brutes se prêtent à plusieurs lectures.

Les permanences, d'abord. Elles s'imposent, écrasantes, dans le choix des implantations et les architectures, entre les couches préhistoriques et les couches historiques des sites 49 et 75. Malgré des traces disparates parce qu'inégalement conservées, les constructions médiévales semblent ici reprendre celles du Néolithique : appuyées à 3000 ans d'écart aux faces verticales des mêmes rochers, les unes et les autres, éphémères, se développent et se recouvrent en pied de paroi selon des formes — sinon des surfaces — sensiblement identiques : bases semi-circulaires ou ovales dont les superstructures prenaient appui sur le sommet des rochers.

Le mouvement maintenant. On l'entrevoit, derrière cette uniformité qui tient à la simplicité des sites, dans la variabilité des surfaces des habitats et dans la singularité de certains foyers. Difficiles encore à interpréter, ces différences toutefois laissent imaginer des techniques de construction, des façons d'habiter, des activités et des organisations propres, peut-être, à chaque époque.

Permanence ou changement ? Du Néolithique au Moyen Âge, le télescopage des couches est lui aussi ambivalent. La faible sédimentation, dans ces sites de plein-air et d'altitude, peut expliquer ces énormes hiatus chronologiques sans véritables hiatus stratigraphiques. Mais ces trois à quatre mille ans écoulés sans laisser de trace, cette épaisseur de temps sans consistance, séparent autant qu'ils conjoignent : ces occupations ne peuvent être perçues ensemble que dans leur proximité matérielle et dans l'immense distance qu'elles entretiennent.

Face à cette apparente atonie, la Padrilla 42, avec sa stratigraphie comprimée mais complexe, se révèle maintenant riche de nuances. Appréhendée dans le détail, la continuité de l'établissement sur six siècles ne masque plus mais souligne, au contraire, les reprises, les réajustements et les ruptures dont elle résulte. Des reconstructions et des déplacements d'activités qui jalonnent son histoire, des typologies aussi qui s'y font jour, le site tire toute sa personnalité

et une coloration particulière qui ne l'empêcheront pas, nous le verrons, d'apparaître aussi comme exemplaire à bien des égards. En accumulant les ruptures en un même lieu, cette stratigraphie de référence fournit ainsi sur 600 ans la trame sur laquelle viennent se caler bien des sites médiévaux et modernes de la montagne d'Enveig.

Permanence, continuité, rupture ? La question se pose aussi dans une perspective globale, sur l'ensemble du secteur de la Padrilla tel qu'il fut exploré lors de ces campagnes. Dans ce renvoi d'un site à l'autre, certains épisodes du récit, isolément insignifiants, dessinent des pistes, ébauchent des sens possibles.

Curieusement, les trois emplacements fouillés semblent refléter — à l'échelle très large d'une histoire de l'estivage dans la longue durée — les mêmes séquences d'occupation. D'un rocher à l'autre, ce sont les mêmes phases qui sont documentées et comme mises en exergue : plusieurs étapes néolithiques se succèdent à la cabane 49 comme à la cabane 75, puis un même silence marque les deux plas, le petit et le grand, avant que tous deux reprennent vie, de façon concomitante, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Leur histoire alors semble diverger puisque la cabane 49 est vite abandonnée tandis que le site 42 s'affirme, et pour longtemps. À observer le balancement entre ces deux pôles — 49 et (75-42) —, on est étonné par les parallélismes et les oppositions que leur proximité opère : au Néolithique comme au Moyen Âge le petit site d'aval et le grand plat d'amont s'accordent pour les démarrages, avec cependant une légère antériorité pour le premier, tandis que les temps d'essor et d'apogée se traduisent par une occultation du plus modeste, comme s'il passait le relais, au bénéfice du plus vaste : ainsi est-ce en haut que s'affirme le Néolithique final, à travers le brûlage et l'occupation de la cabane 75, puis que se marque l'expansion médiévale, à travers la consolidation et le développement de la cabane 42.

Permanence, continuité, rupture ? Les cadres contemporains de la montagne d'Enveig, où la Padrilla occupe une position marginale, fourniraient à cette longue éclipse encadrée par deux épisodes fastes une explication facile : parcouru par des troupeaux établis ailleurs en temps de faible pression, le secteur ne deviendrait un lieu d'habitat et de parcage qu'en période de croissance et d'expansion pastorale.

Mais l'histoire est plus complexe que cela. Dans l'ignorance où nous sommes de ce qui advint durant les quatre mille ans qui séparent ces deux phases, on ne peut tenir une telle trajectoire pour réelle. Il faudrait pouvoir faire la part des abandons effectifs et des zones d'ombre, reconnaître ce qui relève seulement d'un défaut d'éclairage. N'oublions pas pour commencer le Bronze ancien, daté dans la couche 2 de la cabane 49. N'oublions pas non plus, surtout, ce qui n'a pas été fouillé : l'enclos du site 49 indiquerait l'existence, à proximité, d'une cabane postérieure au XIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'autour du site 42,

quelques rochers encore pourraient avoir abrité des occupations anciennes (protohistoriques à médiévales)<sup>38</sup>.

Faute d'une fouille exhaustive de tous les sites potentiels du secteur, il faut donc se contenter pour l'instant de cette trame très lacunaire. C'est, nous le verrons, par confrontation avec les rythmes, continus cette fois, de l'évolution des paysages et de la pression anthropique, par corrélation aussi avec l'ensemble des sites à l'échelle du versant, que ces données prendront place et sens au sein d'un récit plus complet.

La Padrilla, cependant, offre un premier aperçu des apports d'une étude par unité pastorale, consistant en une approche globale de secteurs restreints et particulièrement denses.

Lorsque des brûlages mirent au jour, à l'Orri d'en Corbill, une série de quatre cabanes jusqu'alors inconnues et qui bouleversaient la vision initiale du pla, ces découvertes apparurent comme une possibilité de réitérer la démarche, mais sur un espace plus restreint encore, plus dense aussi en apparence et qui, par sa situation topographique, s'imposait comme l'un des autres pôles forts de la montagne : base et sommet pourraient-ils s'articuler dans une compréhension d'ensemble du versant ?

<sup>38</sup> Je pense à deux sites très proches : le site 74, petit rocher à paroi verticale à proximité de l'enclos 1 et le site 123, à 200 m environ au nord, de l'autre côté du col, abri sous roche avec trace d'un minuscule enclos, ou d'une terrasse aménagée au pied de la paroi. Le site 74 offre un contrepoint intéressant aux sites 49 et 75. Il s'agit en effet d'un petit rocher à face verticale, d'orientation à peu près identique à ceux des deux autres cabanes. Les vestiges, en surface, n'ont toutefois pas la lisibilité de ceux relevés au pied de ces deux rochers, et si l'emplacement fut occupé, tout porte à croire que ce fut antérieurement au Moyen Âge. Le cas, limite — mais il y en a d'autres — conduit à souligner que les occupations néolithiques n'ont été découvertes qu'à la faveur de traces de surface médiévales. Il montre l'intérêt de pratiquer des sondages d'évaluation au pied de rochers a priori vierges.

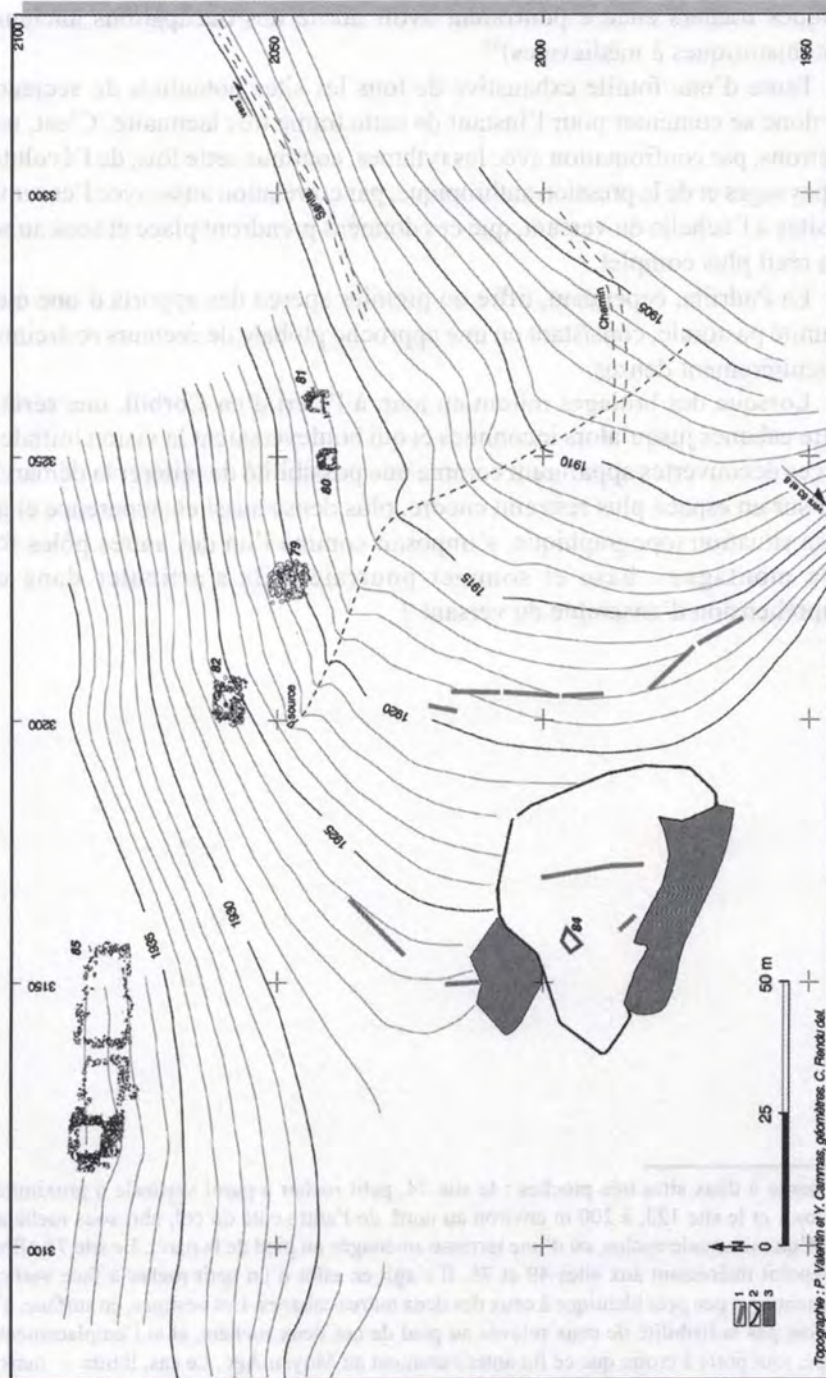


Figure 44 : l'Orri d'en Corbill, relevé topographique du pla.  
1. traces de terrasses ; 2. enclos ; 3. rochers.

## Chapitre 5

### Retour à l'Orri d'en Corbill

Nous voici donc redescendus à l'Orri d'en Corbill. Comme toute la partie moyenne du versant, comprise entre 1800 et 2200 m d'altitude, le pla, on s'en souvient, est très enfriché. Genêts et genévriers, plus ou moins denses suivant la hauteur, l'âge et l'épaisseur des buissons, forment un tapis irrégulier, cisailé de sentes sableuses où passent quotidiennement et à heures fixes, les vaches en file indienne. Le développement de la lande n'épargne, au milieu du pla, qu'un large croissant gazonné qui s'étend depuis l'enclos ouest et court encore sur une centaine de mètres de l'autre côté du petit thalweg où s'écoule la source centrale. C'est sur sa rive gauche, à mi-chemin entre les deux sites qui avaient fait l'objet de nos premiers travaux, que les brûlages effectués par le service pastoral pour « nettoyer » la montagne mirent au jour de nouvelles structures.

Conduits aux mois de février et mars, menés par taches discontinues, les brûlages pastoraux ne touchent pas tous les buissons. Les quatre cabanes n'apparurent donc pas d'emblée. La première fut la cabane 79. En élargissant le cercle à partir de là, en portant aux pierres éparses et aux reliefs proches une attention accrue, trois autres emplacements apparurent. À 20 m à l'ouest et légèrement en amont, installée dans le sol rocailleux de la solane alors que les autres sont juste en bordure du plat et déjà dans l'herbe, la cabane 82 fut inventoriée la dernière : trois pierres alignées affleurant à 20 cm au-dessus du sol, deux autres pierres amorçant un retour, l'ensemble n'était guère convaincant mais la pente était visiblement aménagée par une plateforme. Vingt mètres au sud est de la cabane 79, la cabane 80 n'était qu'un dôme de genêts, intacts ceux là, mais qui laissait entrevoir, en écartant les branches, un volumineux amas de pierres. Enfin, dix mètres à l'est de cette dernière une autre butte, également recouverte, semblait elle aussi artificielle (cabane 81) (fig. 44).

Le trait le plus surprenant de ces découvertes — outre la plateforme assez inhabituelle de la cabane 82 — était leur proximité. Bien d'autres sites, à Enveig même, offrent des exemples de constructions groupées mais les cabanes, qui sont alors de tailles et de formes différentes, y apparaissent clairement comme complémentaires. Ici nous avons affaire pour la première fois à une série de quatre constructions à peu près équivalentes en surface et que rien ne semblait relier.

Cette particularité posait immédiatement la question de partages sociaux ou de modes d'exploitation propres au lieu. Les quatre emplacements rappelaient les hameaux de cabanes caractéristiques de certaines vallées où prime l'estivage individuel de petits troupeaux, le Vicdessos constituant le cas le plus proche.

Par ailleurs ce bas de versant, faiblement éloigné des habitats permanents (une heure de marche), déneigé très tôt, occupait une position particulière au sein du territoire. Cette singularité se renforçait de la présence de gradins étagés, très effacés mais sans nul doute artificiels, qui occupaient la partie orientale du plat, en exposition sud-est.

L'étude des quatre cabanes pouvait donc amener à cerner un modèle différent de celui mis au jour sur les hautes surfaces de Maurà et la Padrilla dont les grands sites historiques, à la tête de vastes espaces, renvoyaient à une forme d'élevage spécialisée : estivage avec de longs séjours en altitude, troupeaux importants relevant d'une économie spéculative.

Connaître les rapports chronologiques qu'entretenaient ces quatre cabanes était un préalable indispensable à l'examen de ces questions. Elles furent donc fouillées exhaustivement et les séjours sur place permirent aussi d'explorer deux autres emplacements proches, l'abri 83, tout petit abri sous roche surplombant la cabane 8 et qui avait livré en surface un fragment de céramique protohistorique puis le site 85, dont l'étude n'a fait que commencer mais qui, 60 m au nord-ouest des quatre cabanes, domine le pla dont il s'annonce à l'heure actuelle comme l'installation la plus ancienne.

A travers ces sites, l'unité de l'Orri d'en Corbill, comme plus haut celle de la Padrilla, révèle certaines étapes de son exploitation. Elle en tait d'autres aussi, gardant pour l'heure le silence sur une période de près de 1000 ans, dont on sait par ailleurs qu'elle fut la plus mouvementée de l'histoire du versant : du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Il se peut qu'un emplacement de cabane, repéré en surface mais non fouillé et qui s'apparenterait, typologiquement, aux installations du Moyen Âge central, vienne combler partiellement cette lacune. Rien en revanche, à l'Orri d'en Corbill même, ne ressemble pour l'instant aux grands ensembles du bas Moyen Âge et du début des Temps Modernes.

De part et d'autre de cette longue plage d'ombre, les hiatus sont de moindre envergure : quasi-continuité à l'aval du temps (cabanes 79 et 80 puis 8 et 7) tandis qu'à l'amont, des séquences ponctuelles viennent éclairer irrégulièrement la trame, jusque-là non documentée, des siècles qui s'étendent de la fin de l'Âge du Fer à la fin du haut Moyen Âge. Un site enfin, isolé pour l'instant, offre une percée dans le temps long sur une période, le Bronze moyen, que rien, ici non plus, ne permettait encore de saisir.

Comme en haut mais avec d'autres séquences, il faut donc se résoudre ici à une vision partielle, irrégulière, heurtée. L'impression qui s'en dégage, on le verra, est celle d'une originalité affirmée du pla, vis-à-vis des paliers supérieurs. Mais il faut aussi garder à l'esprit la présence de traces encore nombreuses et qui restent à explorer : elles sont autant de sources de contradiction, de confirmation ou de précision possibles du modèle actuel.

## I. CABANE 79

La cabane se signale en surface par un affleurement du granite entouré de quelques pierres. La végétation dégagée, un tertre ovale apparaît de 9 mètres de long par 7 mètres de large, jonché de blocs.

C'est un rocher de 4 m de long, dépassant de 50 cm au-dessus du niveau du sol du côté amont, qui a déterminé le choix de l'emplacement. Il présente à l'aval une face verticale, plane et régulière, à laquelle s'est adossée la cabane, de plan carré. Ses trois autres faces sont constituées de trois murs, mieux conservés sur les côtés ouest et est, où ils atteignent encore 1,4 m de haut environ que sur le côté sud, très éboulé et dont seules une à deux assises sont encore en place. L'entrée, large de 75 cm, ouvre à l'extrémité de ce mur sud, dans l'angle sud-est de la cabane (fig. 45).

Tout dénote un appareil massif aux formes lourdes. Entre les grandes boutisses régulières de 60 à 80 cm de côté des murs latéraux prennent place, dans le mur est, deux très gros parallélépipèdes de granite, dont l'un occupe un volume de près de 1 m<sup>3</sup>. L'effondrement de la toiture, qui comble l'intérieur de la cabane sur une hauteur de près de un mètre est lui aussi significatif. On y compte quatre dalles de plus de 1 m<sup>2</sup>, puis un gros bloc circulaire de 1,55 m de diamètre et 1,40 m d'épaisseur qui, tombé en oblique contre le mur ouest, prend à lui seul la moitié de la surface intérieure de l'habitat. Le reste des matériaux éboulés est de plus petit calibre mais représente encore un volume de 2 m<sup>3</sup>. Il faut donc imaginer, sur cette base carrée, un encorbellement relativement plat car monté avec des dalles massives. La technique et l'architecture rappellent des modèles connus. À moins de cent mètres au sud, rappelons simplement celui de la cabane 8, aux murs massifs et coiffée d'un encorbellement plat de dalles mégalithiques. Avec des proportions plus modestes, la cabane 79 lui est apparentée.

La surface intérieure est de 5,5 m<sup>2</sup> (2,75 x 2 m). Sous l'éboulement, elle est comblée encore par 30 cm d'un remplissage de terre mêlée d'humus puis par un sédiment fin et sableux, brun clair, épais de 10 cm qui constitue la couche 1 (infiltration de la terre de couverture, avant éboulement de la toiture).

Immédiatement sous-jacente, la couche 2 est un sable limoneux brun gris, plus compact et riche en charbons. Il s'agit de la seule couche d'occupation. Épaisse de 5 cm environ, elle ne compte qu'un seul aménagement, un foyer situé dans l'angle nord-est, installé en pleine terre. Une petite bordure de pierres plates sur les deux côtés laissés libres en constitue le seul aménagement.

Dans l'entrée, une deuxième concentration charbonneuse, peu marquée et dépourvue de tout aménagement, peut correspondre à un feu ponctuel.

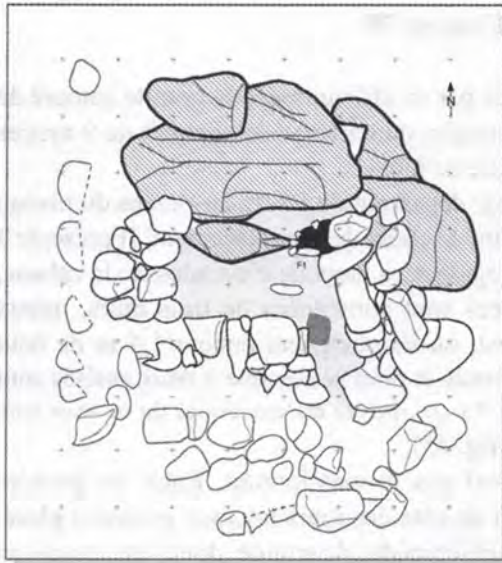


Figure 45: l'Orri d'en Corbill,  
cabane 79  
(carroyage métrique).

De lecture facile, la cabane 79 trouve aisément dans les sites fouillés antérieurement des éléments de comparaison. Sa forme générale et son architecture nous ramènent à des constructions récentes, proches et bien connues, comme la cabane 8, déjà évoquée, ou la cabane 5 du Pla de l'Orri 4, aux murs massifs et couverte elle aussi d'un encorbellement plat de grandes dalles. Un trait toutefois, l'absence de banquette, distingue la cabane 79 et ce trait réduit considérablement l'éventail des références. Sous cet angle en effet, seuls trois sites demeurent comparables : Maurà 16, Maurà 13 et la Padrilla 42. Dans les trois cas, l'absence de banquette constitue un critère chronologique puisqu'elle s'avère caractéristique des occupations antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le foyer de la cabane 79, foyer à plat bordé de petites pierres plates, rappelle autant les foyers des deux couches de la cabane 13 que ceux de la couche 3 du Serrat de la Padrilla 42, située entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Maurà 16 et la Padrilla 42 ont peu à voir, par leur environnement bâti et leurs dimensions, avec la cabane 79. C'est alors la cabane de Maurà 13 dans sa couche la plus ancienne qui paraît typologiquement la plus proche : adossement au rocher, dimensions, forme et emplacement du foyer, situé dans l'axe de l'entrée, les parallèles sont nombreux.

Une datation radiocarbone étaye cette parenté : avec un résultat de  $190 \pm 45$  BP, (Ly -7542) et un intervalle calibré — 1648 à 1955, la mesure n'affine guère l'estimation obtenue par la typologie : nous demeurons dans une fourchette large XVII<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> s. Elle confirme néanmoins la proximité avec Maurà 13 dont la couche 3 avait été datée de  $200 \pm 50$  BP (entre 1641 et 1955 ap. J.C.).

## II. CABANE 80

Le débroussaillage mit au jour un gros amas de pierres de 6 m de diamètre, atteignant en son centre 1,5 m de haut (photos 35 et 36).

La fouille fut ouverte sur 40 m<sup>2</sup>. Après un relevé de surface, l'enlèvement des pierres éboulées à l'extérieur et à l'intérieur de la cabane met au jour quatre murs qui, conservés sur plusieurs assises, dessinent un plan rectangulaire de 4 m par 3,5 m et circonscrivent une surface intérieure de 4 m<sup>2</sup>. L'orientation reproduit celle de la cabane 79, dos au nord et à l'amont, face au sud. Ce n'est pas la seule ressemblance entre les deux constructions. La cabane 80 a, elle aussi, mis à profit un rocher naturel, de moindres dimensions mais qui constitue une bonne partie du mur du fond ; son entrée occupe, de la même manière, l'angle sud-est ; le mur sud enfin, contrairement au mur nord qui atteint 1 m d'épaisseur, est également plus étroit (50 cm) (fig. 46).

La cabane 80 se distingue de la cabane 79 par ses dimensions — elle est un peu plus petite — et par ses matériaux et son appareil. Largés de 80 cm, montés en double parement de blocs de moyen calibre et incluant de façon ponctuelle des boutisses qui assurent la cohésion de l'ensemble, les murs latéraux ont un aspect régulier qui s'accorde au caractère modeste de la construction. Conservé sur près de 1,20 m de haut, le mur nord garde à 90 cm de sa base le témoignage du départ de l'encorbellement. Tout comme les pierres éboulées à l'intérieur de l'habitat, il montre l'emploi de dalles parfois relativement grandes (jusqu'à 70 cm à 1 m de long) mais qui sont loin encore des éléments massifs de la cabane 79. Sans doute faut-il imaginer une pente intermédiaire entre les recouvrements très plats des cabanes à grandes dalles mégalithiques, et le profil aigu de la cabane 7, pour prendre un exemple proche. Les blocs ne portent pas de traces de retouche ou de débitage.

À la dernière couche de pierres éboulées succède un fin niveau de terre de comblement, brun jaune, sableuse (C1). Son décapage laisse apparaître un dallage qui couvre la presque totalité de la cabane, ne laissant libre, face à un gradin formant banquette, qu'un couloir qui prolonge, sur 1 m de large, l'ouverture de l'entrée (photo 37). Au pied de cette banquette, un sédiment brun noir sablo-limoneux révèle le niveau de circulation. Un foyer y prend place, installé à plat sur le sol dans l'angle nord est de la cabane, contre le mur. Bordé de trois pierres, il offre une ressemblance supplémentaire avec la cabane 79. À sa hauteur la banquette présente un léger décrochement : on pouvait s'y asseoir en retrait du feu tout en disposant d'un peu d'espace pour se mouvoir autour.

La fouille de la cabane 80, du fait de la simplicité de ses structures que l'étude d'autres cabanes permet de bien connaître, ne pose aucun problème de compréhension. En intégrant ce palier de piémont aux évolutions typologiques de l'ensemble du versant, l'existence de la banquette, alliée à la couverture en encorbellement et au bon état de conservation général des vestiges, permet de



Photo 35



Photo 36



Photo 37

L'Orri d'en Corbill, 3 étapes de la découverte et du dégagement de la cabane 80.  
 Photo 35 : recouverte par genêts et genévriers. Photo 36 : l'éboulement de la couverture  
 et du haut du mur. Photo 37 : niveau d'occupation : foyer à droite, banquette à gauche,  
 départ de l'encorbellement, appuyé sur un rocher en place, sur le mur du fond.

dater la cabane des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Ce faisant, elle trace aussi une filiation directe avec la cabane 79 : puisque la banquette retrouve ici toute sa valeur chronologique, il est permis de penser que les deux constructions se sont directement succédé, la configuration renvoyant alors à une transposition dans l'espace de la stratigraphie observée à Maurà 13 : en même temps qu'elles se répondent dans le temps, les cabanes 79 et 80 répondraient aussi terme pour terme aux deux couches de Maurà 13.

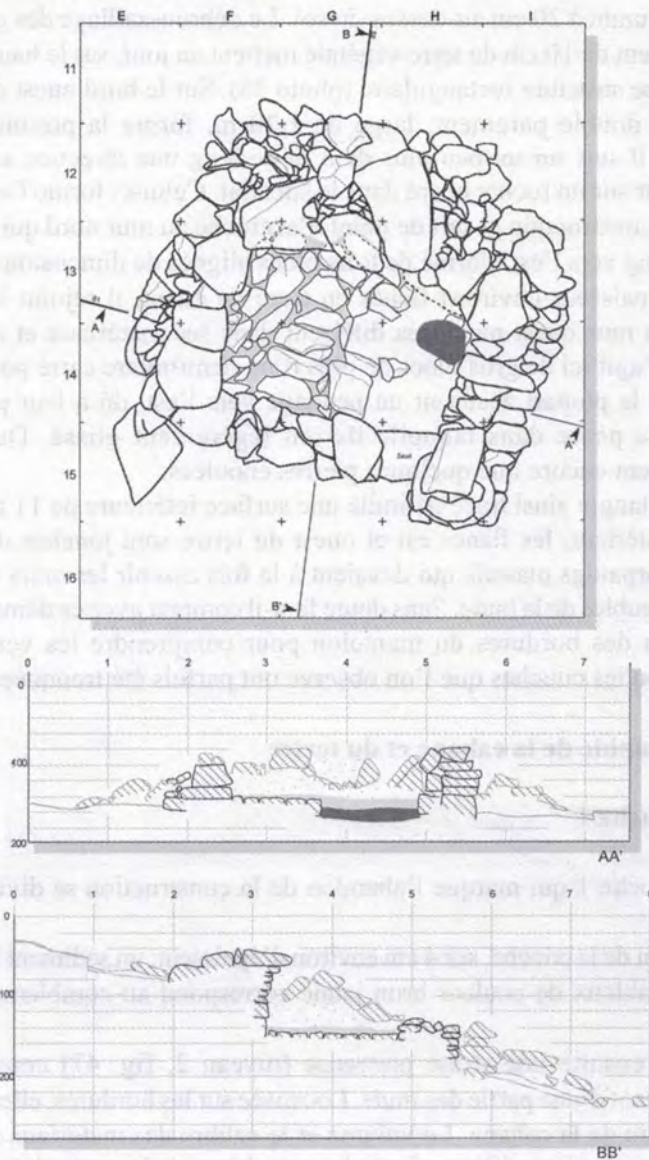


Figure 46 : l'Orri d'en Corbill, cabane 80, plan et coupes (carroyage métrique).

### III. CABANE 82

Vingt mètres au nord-ouest de la cabane 79, nous voici sur une butte de terre de 14 mètres par 8, aplanie au sommet. Compensant le pendage nord-ouest / sud-est de la pente, sa surélévation est visible surtout sur ses flancs est et sud où elle atteint 2 m de haut.

En surface seules apparaissent une rangée de pierres et l'amorce d'un retour, affleurant à 20 cm au-dessus du sol. Le débroussaillage des genêts puis le dégagement de 10 cm de terre végétale mettent au jour, sur le haut du tertre, le plan d'une structure rectangulaire (photo 38). Sur le bord ouest de la butte, un mur en double parement, large de 1,20 m, forme la première limite. Rectiligne, il suit sur un peu plus de 3 m de long une direction sud-nord et vient aboutir sur un rocher ancré dans le substrat. Celui-ci forme l'angle nord-ouest de la construction et sert de point d'accroche au mur nord qui repart, sur 3,5 m de long vers l'est. Formé de trois blocs alignés de dimensions modestes (40 cm d'épaisseur environ) fichés en terre de chant, il rejoint le mur est, parallèle au mur ouest mais très différent dans ses matériaux et sa mise en œuvre : il s'agit ici de gros blocs de près d'un demi-mètre carré pour certains et qui pour la plupart accusent un pendage vers l'est, dû à leur position en limite de la pente dans laquelle ils ont légèrement glissé. Du mur sud n'apparaissent encore que quelques pierres éboulées.

Le rectangle ainsi tracé délimite une surface intérieure de 11 m<sup>2</sup>.

A l'extérieur, les flancs est et ouest du tertre sont jonchés de blocs. Il s'agit de parpaings massifs qui devaient à la fois asseoir les murs et soutenir les terres meubles de la butte. Sans doute faut-il compter avec ce démantèlement et l'érosion des bordures du mamelon pour comprendre les vestiges : les structures ou les couches que l'on observe ont parfois été tronquées.

#### A. Stratigraphie de la cabane et du tertre

##### 1. Couche 1

La couche 1 qui marque l'abandon de la construction se divise en trois niveaux.

En haut de la couche, sur 4 cm environ d'épaisseur, un sédiment hétérogène limoneux-sableux de couleur brun jaune correspond au comblement naturel des ruines.

Vient ensuite une strate pierreuse (niveau 2, fig. 47) constituée par l'effondrement d'une partie des murs. Localisée sur les bordures, elles s'amincit vers le centre de la cabane. Le volume et le calibre des matériaux demeurent assez faibles et même si l'on rajoute les gros blocs de la pente du tumulus, on

est loin d'atteindre une masse très importante. Les vestiges en place rendent difficile toute restitution fiable et un épierrement pour une réutilisation dans une autre construction est toujours envisageable. La cabane 81, chronologiquement et spatialement très proche, rendrait le fait plausible si sa ressemblance avec la cabane 82 ne contribuait aussi à le démentir. Il semble en fait que l'on ne doive guère compter avec des murs trop hauts et encore moins, au vu des arases conservées, avec une couverture en pierres : tout indique ici un type architectural bien différent de celui des cabanes 79 et 80.

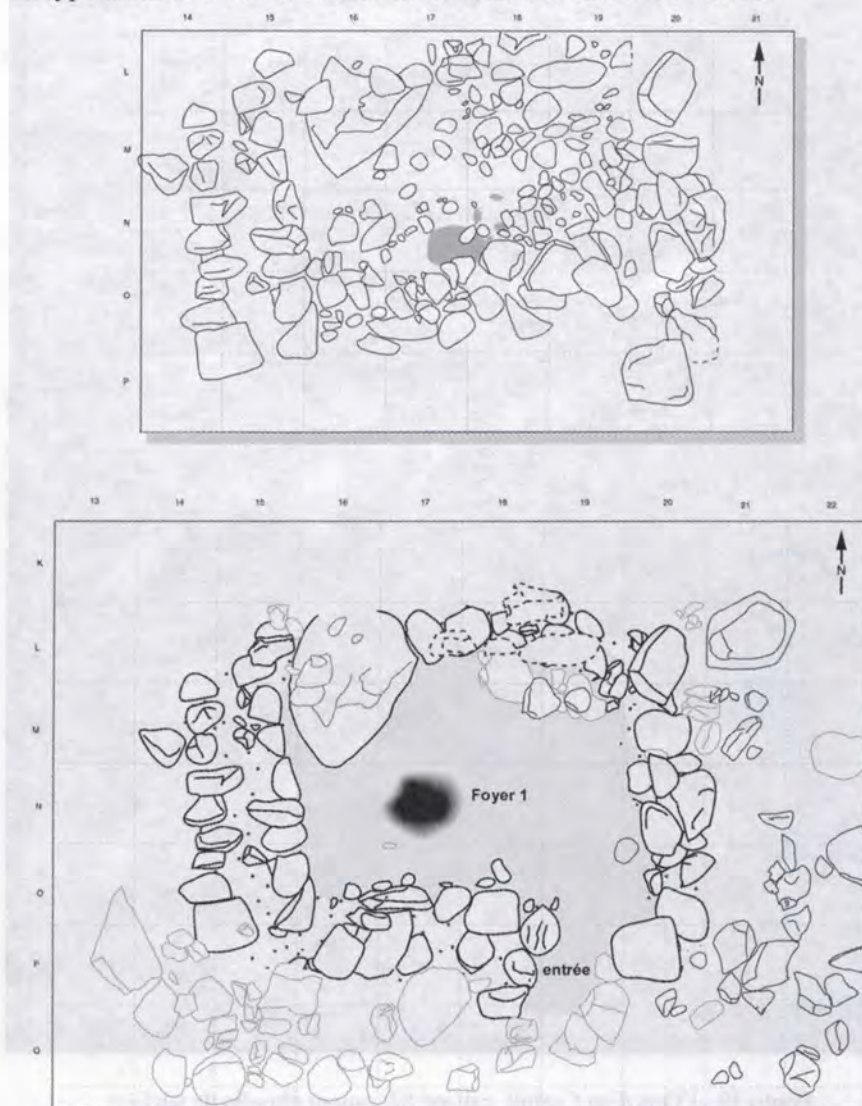


Figure 47 : l'Orri d'en Corbill, cabane 82, surface en haut et couche 2 en bas (carroyage métrique).

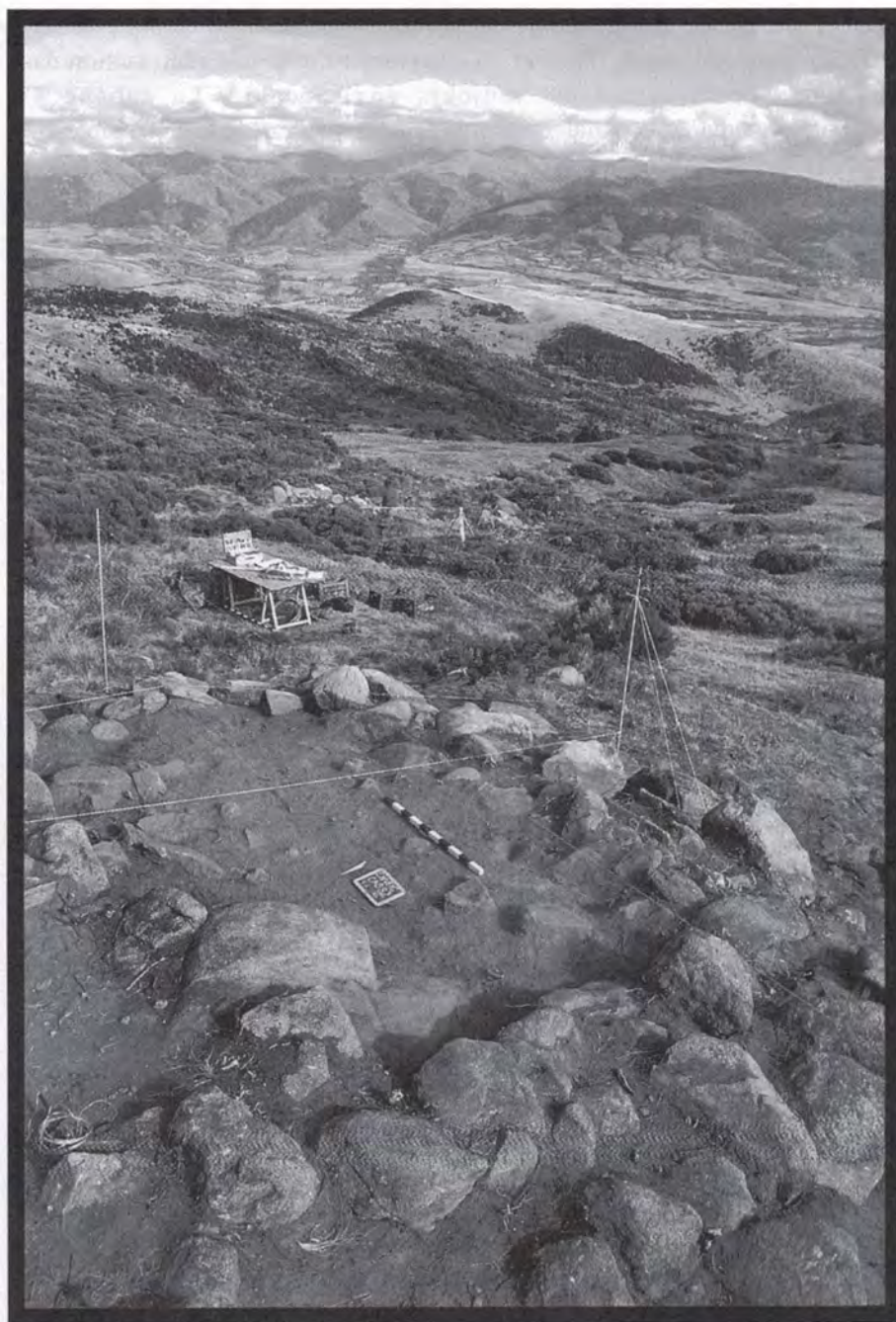


Photo 38 : l'Orri d'en Corbill, cabane 82, mur et éboulis de surface.  
En arrière plan, descente sur les terroirs du Brangoli puis sur la plaine cerdane.  
Au fond, le massif du Puigmal, avec les vallées d'Eyne, de Llo, d'Err.

Les pierres sur toute l'épaisseur du niveau d'effondrement (40 cm environ), sont enveloppées dans un sédiment sablo-limoneux brun jaune, plus riche en charbons que le précédent. Vers le sud, la couche accuse un pendage accru notamment dans ce qui fut dégagé comme une entrée possible, un passage de 80 cm de large dans l'angle sud-est de la structure.

Épais de 5 cm, un troisième niveau fut distingué à la fouille à la base de cet éboulement. Il s'agit d'une strate de texture très semblable à celle du niveau 2 mais où les charbons dispersés, amalgamés de façon diffuse au sédiment clair, comme des poussières, sont plus densément présents.

## 2. Couche 2

Quatre à cinq centimètres sous le niveau 3, apparaît la surface, relativement homogène et plane, d'un sédiment de limon sableux brun gris, assombri par les charbons. Il forme une strate de 5 à 7 cm d'épaisseur, 12 au centre de l'espace, occupé par un foyer. C'est la présence de cette structure de combustion qui permet d'assimiler avec certitude la couche 2 à un sol d'habitat. Foyer en cuvette sans bordures, central dans le plan rectangulaire de la construction, il est le seul aménagement qui caractérise le niveau. Il vient se loger dans un creusement de 15 cm de profondeur et de 80 cm de diamètre (fig. 47 bas).

La couche 2 se prolonge vers le sud jusqu'à une rangée de blocs qui semble bien constituer la limite de la cabane. Peut-être faut-il n'y voir que le parement interne d'un mur plus large, dont le fort pendage et l'érosion du flanc de la butte auraient entraîné l'affaissement du parement externe : il est difficile en tout cas, au delà de cette limite, de distinguer les blocs éboulés d'éventuelles bases du mur destabilisées dans la pente.

## 3. Couche 3

Il s'agit d'un niveau sableux jaune, stérile, épais de 15 à 20 cm. La strate fut décapée d'abord à l'intérieur des limites de la cabane telles qu'elles se dessinaient en couche 2 mais la hauteur de la base des murs est et ouest par rapport à cette couche incita à les démonter. Il apparut alors que l'assise du mur ouest reposait directement sur cette terre jaune et sableuse, très pauvre en charbons, qui s'épaississait du nord au sud en compensant la pente, avec une puissance moyenne de 10 cm. À la base de ce niveau le sédiment reste très ressemblant mais légèrement plus sombre et un peu plus charbonneux. Du côté est, l'enlèvement des blocs de surface met au jour, dans les carrés où ils sont bien en place c'est à dire en L, M, N 20, la face supérieure d'une seconde assise. Un peu de terre jaune sépare par endroits les deux assises, sans qu'il soit possible de se prononcer sur sa provenance et sa signification : s'agit-il de

terre venue en remblai — comme semble-t-il la couche 3 sur le reste de la surface — ou d'un simple colmatage entre les pierres d'un même mur ?

Au nord, l'enlèvement des trois blocs verticaux qui, dans le prolongement du rocher, dessinaient le mur septentrional fait apparaître aussi une assise plane de blocs réguliers. La ligne rejoint celle découverte à l'est et l'ensemble forme donc une base en arc de cercle dont nous analyserons plus loin les relations avec l'assise sus-jacente et avec les couches 2, 3 et 4.

#### 4. Couche 4

Sous-jacent à la couche 3 dans le périmètre intérieur de la cabane, ce sédiment brun sombre, de couleur gris-noir, fin et limoneux, mêlé de charbons, présente toutes les caractéristiques d'une couche fortement anthropisée et, par simple comparaison avec la couche 2, d'un niveau d'habitat. Fouillée et reconnue sur une épaisseur de 10 cm environ, avec un pendage toujours identique (N-O/ S-E), la strate est dotée de limites légèrement différentes de celles des niveaux supérieurs. À l'ouest, elle s'étend un peu au delà de la couche 2 : elle passe sous l'emprise du mur et vient mourir sur le substrat 80 cm plus loin que la bordure du parement interne, à la limite ouest de la travée 15. Au nord, elle est absente sur un bon mètre, contre la paroi orientale du rocher (en L et M 17) où l'on passe directement de la couche 2 au sable jaune du substrat. On la retrouve cependant le long de l'assise en arc de cercle qui se dessine en L, M, 18 à 20. Elle y mesure 10 cm d'épaisseur environ et repose sur le substrat. Au sud et au sud-est, où ses limites aboutissent sur la troncature de la pente, il se peut que la couche ait été en partie rognée par l'érosion.

S'agit-il d'une couche d'occupation ? Si le sédiment ressemble beaucoup dans sa texture à celui de la couche 2, l'absence de tout aménagement intérieur, à commencer par un foyer, plaide contre une telle hypothèse. On connaît cependant, faut-il le rappeler, quelques exemples de cabanes sans foyer. De fait, les seuls éléments recueillis ici ne permettent pas de trancher : c'est au regard de l'ensemble de la stratigraphie et de l'histoire complète de la cabane, qu'il faudra revenir sur l'interprétation de la couche 4.

#### 5. Couche 5

Alors que le substrat, relativement plan, est sous-jacent à une couche 4 épaisse de 10 cm environ sur toute la moitié nord de la cabane, il plonge en revanche assez profondément dans la partie sud (fig. 48, coupe). Une tranchée ouverte perpendiculairement à la pente sur 4 m de long (NOPQ) dans la moitié ouest de la travée 18 montre une inclinaison de près de 25 %. Cette déclivité du profil du sol est compensée par un niveau de forte puissance qui atteint jusqu'à 60 cm à la rupture de pente de la butte. Brun-gris limoneux, assez riche

en charbons, le sédiment qui forme ce comblement est très semblable d'aspect à la couche 4.

Une telle uniformité outre qu'elle rendait le passage de la couche 4 à la couche 5 assez arbitraire, ne permit pas non plus de se fonder sur des différences objectives de couleur et de texture pour distinguer des niveaux dans cette strate épaisse. Après l'exploration préalable de la tranchée on fouilla donc la couche 5 par décapages de 5 cm constituant 12 niveaux successifs.

Entre 10 et 20 cm sous la base de C4, deux gros blocs de plus d'un demi mètre carré chacun sont mis au jour dans les carrés NO 18-19. L'un d'entre eux

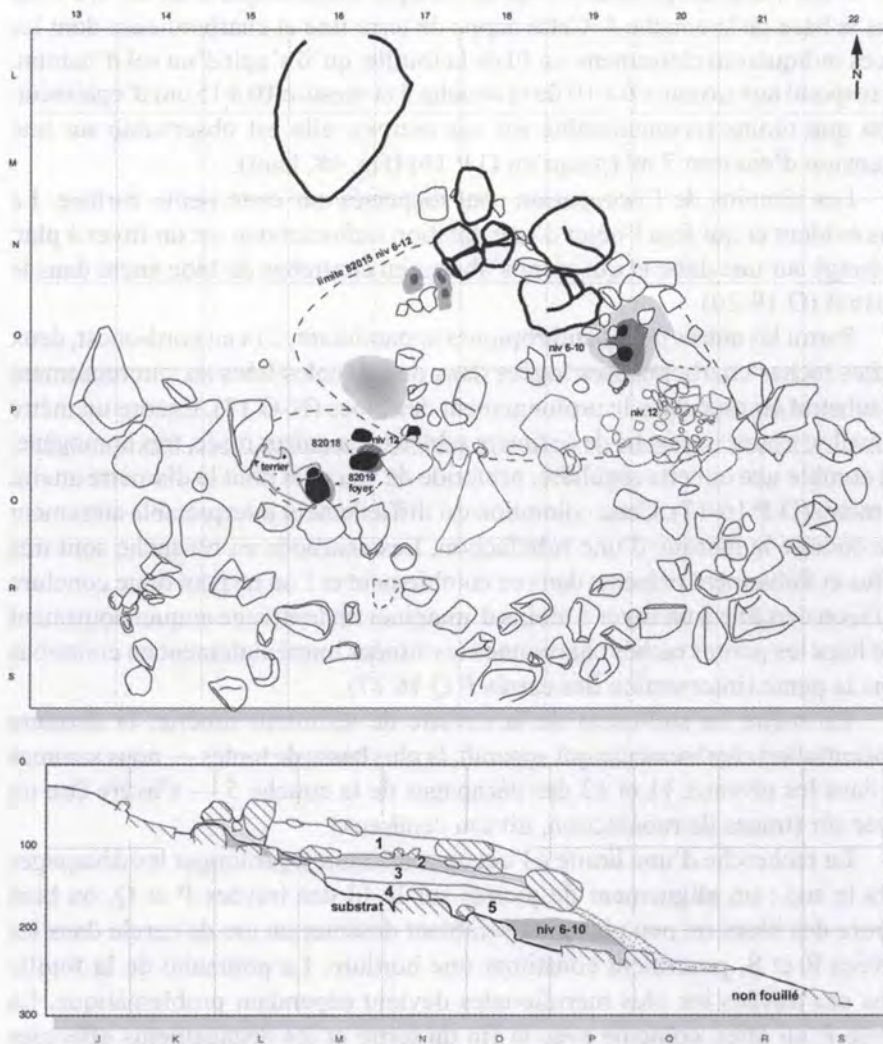


Figure 48 : l'Orri d'en Corbill, cabane 82, couche 5, niveaux 6-10 et coupe.

est fortement ancré dans le substrat. Trois parpaings plus petits les prolongent vers l'ouest (carrés M-N 18 et N 17) de telle sorte que l'ensemble, à la manière d'une assise naturelle mise à profit, forme une limite et comme un gradin entre deux sédiments différents : à l'amont, en haut des blocs, le substrat sableux ; à l'aval, à la base des blocs, soit 20 cm plus bas, une terre limoneuse sombre, plus noire et fortement anthropisée qui se distingue maintenant bien, dans une vision à plat, de l'uniformité sédimentaire la couche 5. Vers l'ouest, cette limite matérialisée par des pierres se prolonge par un léger creusement en arc de cercle (N 16- 17).

Nous sommes, en tenant toujours compte du pendage, entre 30 et 50 cm sous la base de la couche 4. Cette nappe de terre fine et charbonneuse dont les traces indiqueront clairement, au fil de la fouille, qu'il s'agit d'un sol d'habitat, correspond aux niveaux 6 à 10 de la couche 5 et mesure 10 à 15 cm d'épaisseur. Bien que moins reconnaissable sur ses marges, elle est observable sur une extension d'environ 7 m<sup>2</sup> (jusqu'en O P 16) (fig. 48, haut).

Les témoins de l'occupation sont dispersés sur cette petite surface. Le plus évident et qui fera l'objet d'une datation radiocarbone est un foyer à plat, aménagé sur une dalle et qui vient s'abriter en contrebas du bloc ancré dans le substrat (O 19-20).

Parmi les autres traces anthropiques apparaissent, 2 m au nord-ouest, deux petites taches charbonneuses logées dans des alvéoles liées au surcreusement du substrat amorcé dans le prolongement des blocs (N-O 17). Encore un mètre à l'aval se trouve une tache de sédiment sableux de couleur rosée, très homogène, qui comble une cuvette régulière, profonde de 15 cm et dont le diamètre atteint un mètre (O-P 16-17). Cette coloration est difficilement interprétable autrement que comme la marque d'une rubéfaction. Les charbons en revanche sont très diffus et faiblement présents dans ce comblement et l'on ne peut donc conclure de façon certaine à un foyer à moins d'imaginer un lessivage auquel pourraient être liées les petites taches charbonneuses situées immédiatement en contrebas dans la pente (intersection des carrés P Q 16 17).

Un mètre au sud-ouest de la cuvette de sédiment rubéfié, la dernière concentration charbonneuse qui apparaît, la plus basse de toutes — nous sommes ici dans les niveaux 11 et 12 des décapages de la couche 5 — s'avère être un foyer sûr (traces de rubéfaction, niveau cendreuse).

La recherche d'une limite à l'occupation incite à prolonger les décapages vers le sud : un alignement de pierres sur le fil des travées P et Q, ou bien encore des blocs un peu plus gros semblant dessiner un arc de cercle dans les travées R et S, pourraient constituer une bordure. La poursuite de la fouille dans ces travées les plus méridionales devient cependant problématique. La travée P, en effet, coïncide avec la fin du tertre et les dégagements effectués plus au sud, en y incluant les niveaux 10 à 12 et le foyer de Q 16, se trouvent donc hors de l'emprise de la butte, à l'amorce du plat. Le niveau anthropisé,

dans ce secteur, affleure directement sous le tapis herbacé et ces pierres qui sont éventuellement lisibles comme la limite de la plus ancienne couche d'habitat peuvent aussi correspondre aux derniers éboulements du mur sud de la couche 2. Ce télescopage de la stratigraphie jette aussi le doute sur le foyer de Q 16 : relève-t-il de l'occupation la plus ancienne ou d'un feu en plein air contemporain de la cabane de couche 2 ? La succession stratigraphique à laquelle l'accumulation des terres du mamelon donnait toute son amplitude et sa clarté se trouve donc ici réduite à néant. Se profilent alors les mêmes risques de confusion que lors de la fouille aux limites méridionales de la cabane 49 : en l'absence de sédimentation, il faudrait pouvoir dater au cas par cas, structure par structure, pour s'y retrouver.

### B. Mobilier et datations radiocarbone

La fouille et le tamisage exhaustif du sédiment — aux mailles de 5 et 2 mm pour les nécessités des analyses anthracologiques — ont livré 9 tessons, dont quatre de moins d'1 cm :

- en couche 2 : un fragment de panse d'un récipient ovoïde ; céramique à pâte grise tournée ; traces de suie à l'extérieur.
- à la transition C3 / C4 : un petit tesson (< 2 cm) de céramique sigillée sud-gauloise. Il s'agit d'un fragment de pied annulaire de bol de forme Drag. 29. Il se situe dans une fourchette chronologique de 40-80 ap. J.-C.<sup>39</sup>
- en couche 4 et début couche 5 :
  - . trois fragments d'une céramique modelée, à pâte fine, rosée à l'extérieur, grise à l'intérieur, micacée. L'un est un départ d'anse sur une carène.
  - . un fragment de col, céramique fine également, surface extérieure noire et lustrée.
  - . un fragment de panse épais (14 mm), brun rouge à gros dégraissant.

Ce mobilier de couche 4 et couche 5 est maigre mais suffisant pour se voir attribuer une période précise : le II<sup>e</sup> Âge du Fer. Sur le site de Llo dont les stratigraphies offrent les séquences locales les plus détaillées pour les Âges du Bronze et du Fer, mais aussi sur d'autres sites de moindre importance, cette tradition céramique parvient au contact des premières productions faites au tour : elle arrive donc jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>40</sup>.

Ces éléments donnent une première indication chronologique : la couche 2 prend place dans une période allant de l'Antiquité tardive au Moyen Âge, les niveaux antérieurs à la couche 3 remontent à l'Âge du Fer. Le tesson de sigillée constitue un jalon intermédiaire qui départage ces deux grandes époques.

<sup>39</sup> Je dois cette détermination à Jérôme Kotarba.

<sup>40</sup> Déterminations et informations : Pierre Campmajo.

Deux datations radiocarbone ont permis de vérifier et de préciser cette première estimation. Elles visaient surtout à caler plus finement les niveaux d'occupation effectifs, par rapport à ces fourchettes qui demeuraient encore très larges et, du fait de l'épaisseur de la couche 5, relativement mobiles.

Le foyer de la Couche 2 a donné une mesure de  $1375 \pm 50$  BP soit une date calibrée comprise entre 601 et 766 de notre ère, avec un maximum de probabilité autour de 660 (Ly-7060).

Une mesure des charbons du foyer de O 19 (C5 niv6-10) a donné comme résultat  $2215 \pm 50$  BP soit, calibré, une fourchette allant de 376 à 126 av. J.-C. avec des pics de probabilité assez dispersés : -349, -312, -229, -205 (Ly-7061). Cette imprécision, qui est due aux irrégularités de la courbe du radiocarbone à cette époque, n'est pas réductible. La datation permet néanmoins de situer le niveau de façon large aux IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

### C. Interprétation

A la base de la cabane se trouve donc une installation du II<sup>e</sup> Âge du Fer. Aménagée à la charnière de la pente et du plat, elle a peut-être appuyé ses parois sur deux blocs insérés dans le substrat et devait à l'origine s'étendre plus largement vers le sud que ce qui est actuellement perceptible. Qu'il reste peu de traces et aucun vestige architectural de cette première occupation correspondant aux niveaux 6 à 12 de la couche 5 s'explique par la réutilisation de l'endroit après un long temps d'abandon. Le caractère très anthropisé des niveaux supérieurs de la couche 5, qui forment le remblai de la butte construite lors de cette reprise du site, renvoie indéniablement à une édification du tertre à partir de la terre constituant les sols précédemment en place, ce qui explique à la fois l'homogénéité du sédiment et la troncature des niveaux initiaux.

La couche 4 correspond-t-elle à une occupation ? Les arguments favorables à cette interprétation sont peu nombreux : un tesson de sigillée sud-gauloise qui n'appartient, chronologiquement, à aucune des deux autres périodes, et la structure des murs est et nord qui, suggérant une reprise — ou une recharge — pourrait être interprétée comme la succession de deux phases dans l'habitat. Sans doute faut-il faire la part, dans la façon d'appréhender cette question, d'une première impression issue de la fouille où le sédiment limoneux et foncé de la couche 4, en tranchant sur le sable jaune de la couche 3, paraissait annoncer sans équivoque un nouveau sol. Les arguments qui militent contre un niveau d'habitat sont en effet plus nombreux et de plus de poids : à l'absence de foyer, à la ressemblance de la couche 4 avec la couche 5, s'ajoute la façon dont cette couche 4 vient mourir, au nord et à l'ouest, contre le substrat : son absence contre le rocher d'appui de la cabane où l'on passe directement de la couche 2 au sable jaune du sol géologique, son amincissement progressif vers l'ouest,

où elle paraît destinée à rattraper un niveau horizontal incitant à y voir une terre de remblai. Les 10 à 15 cm de terre jaune et sableuse de la couche 3, qui séparent la couche 4 de la couche 2 peuvent, dans ce contexte, se rattacher aussi à la préparation du tertre : il s'agirait d'un dernier nivellement consistant en un décaissement du sol naturel sur les parties les plus hautes, autour du rocher, et en un étalement de la terre à l'aval.

C'est sur cette surface que se construisent les murs de la couche 2 dont l'hétérogénéité, mise à l'origine sur le compte de l'existence de deux occupations successives, tient plus vraisemblablement à des rôles et à des degrés de dégradation différents. Les gros blocs éboulés sur les flancs du mamelon témoignent que les murs sud et est ont pu avoir, comme le mur ouest, des soubassements assez larges que l'érosion de la pente aurait mis à mal. Ces murs, en outre, assuraient peut-être un soutènement ou un ceinturage de la butte. L'architecture de cette cabane est de toutes façons bien difficile à saisir. On ne peut qu'observer le faible comblement de pierres éboulées en couche 1, qui suggère une couverture périssable.

Pour finir, un argument étranger au site 82 lui-même mais issu de son contexte proche favorise aussi l'attribution chronologique de l'élévation de la butte au haut Moyen Âge plutôt qu'à l'Antiquité : soixante mètres au sud-est de la cabane 82, la cabane 81 fournira, pour la même période, un exemple exactement identique.

L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que l'emplacement de la cabane 82 a connu deux occupations séparées par un millénaire et les 150 cm de terre de la butte : IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. à la base, au niveau du sol naturel, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. sur la petite plateforme sommitale, en couche 2. Le tesson de sigillée, s'il montre une fréquentation du site autour du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, renverrait donc plutôt à des passages ou à une occupation localisée sur le plat, dans le prolongement de l'habitat du II<sup>e</sup> Âge du Fer, qu'à une existence du tertre dès cette époque. À ce premier indice indirect d'une utilisation du pla autour du changement d'ère s'en ajoute un autre, la stratigraphie de l'abri 83.

#### IV. ABRI 83

Découvert en 1985 lors de la fouille de la cabane 8, située juste en contrebas<sup>41</sup>, ce petit abri sous roche est constitué d'une grande dalle de granit oblique de 3 m par 1,80 m, reposant à l'ouest sur trois rochers et à l'est, sur le sol. Il montre des traces d'aménagement sommaire comme le colmatage de petits orifices latéraux par des pierres. L'espace intérieur, très réduit –moins de 2 m<sup>2</sup>–, se prolonge vers l'extérieur par les restes d'une petite terrasse de 15 m<sup>2</sup> que la cabane 8 a pu tronquer (fig. 49).

Le comblement, d'une puissance totale de 50 cm environ, arrive à 45 cm de la voûte de l'abri. Les couches accusent un fort pendage du fond de l'abri vers l'entrée.

##### A. Stratigraphie

La couche 1 est un niveau d'humus et de terre épais de 30 cm environ, de couleur brun gris, mêlé de charbons de bois ; elle contenait la majorité du mobilier, qui consiste en une trentaine de tessons d'une céramique très grossière, à gros dégraissant de quartz, mal cuite, sans forme ni décor. Ces fragments appartiennent sans nul doute à un même vase, non tourné, très grossier. Il serait attribuable, de façon lâche, à la protohistoire.

La couche 2 est une argile jaune clair, qui remonte vers le fond de l'abri et recouvre toute sa surface, sur une épaisseur de 10 cm environ.

La couche 3 correspond à un sédiment brun gris qui se prolonge vers l'extérieur, dans le passage de l'entrée et sur une petite partie de la plateforme. À la fouille, ce niveau se révèle relativement épais (8 cm environ) et mêlé de passées grises assez marquées contenant quelques charbons. Au fond apparaît à nouveau un sédiment d'argile jaune au milieu duquel se détache, dans l'entrée et pénétrant de 40 cm à l'intérieur de l'abri, une tache grise charbonneuse, épaisse de 5 cm environ et que l'on suit également sur 50 cm à l'extérieur, sur la plateforme (notée C4 à la fouille). L'ensemble de la couche renfermait six petits tessons, identiques aux précédents ; suit le sable grossier du substrat.

##### B. Interprétation

La fréquentation de l'abri par des animaux fouisseurs explique sans doute les remaniements que ses couches ont subis et la dispersion d'un même mobilier dans toute l'épaisseur de la stratigraphie. En fait, cette identité du matériel souligne le caractère relativement ponctuel de l'occupation, qui se trouve corroboré dès que l'on atteint la couche en place. Un feu fut installé près de

<sup>41</sup> Un tesson de céramique grossière non tournée, du type de celle qu'a livrée la fouille de l'abri 83 y avait d'ailleurs été trouvé.

l'entrée, qui pourrait montrer une utilisation sommaire de l'abri comme refuge. Mais le prolongement des traces indique qu'il est possible d'imaginer aussi une installation plutôt étendue sur la plateforme, en tout cas extérieure à ce petit réduit que l'on interpréterait alors volontiers comme un dispositif annexe d'un habitat proche.

Une datation radiocarbone de la couche la plus profonde a donné comme résultat 2020 BP, soit une mesure comprise entre 145 av. J.-C. et 91 ap. J.-C. avec des pics principaux de probabilité situés à 0 et + 50 (Ly-7062). Cette trace d'une utilisation de l'abri autour du changement d'ère entre en résonance avec les fréquentations du plat qu'atteste, de manière indirecte, le petit bol de sigillée de la cabane 82.

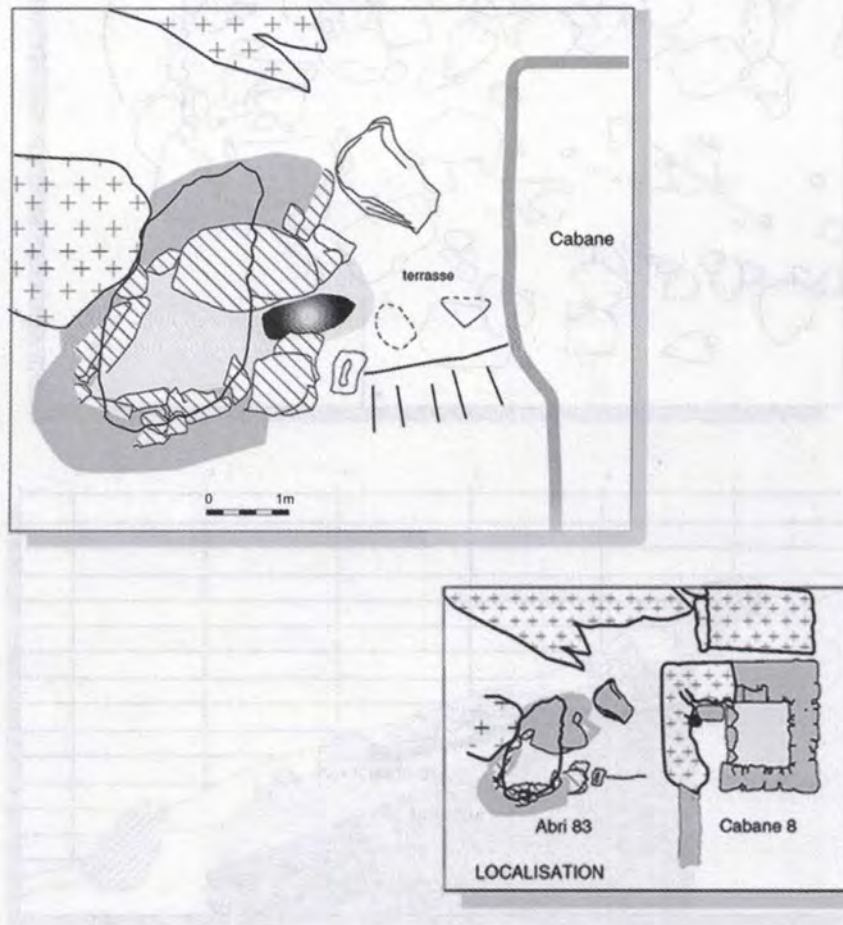


Figure 49 : l'Orri d'en Corbill, abri 83.

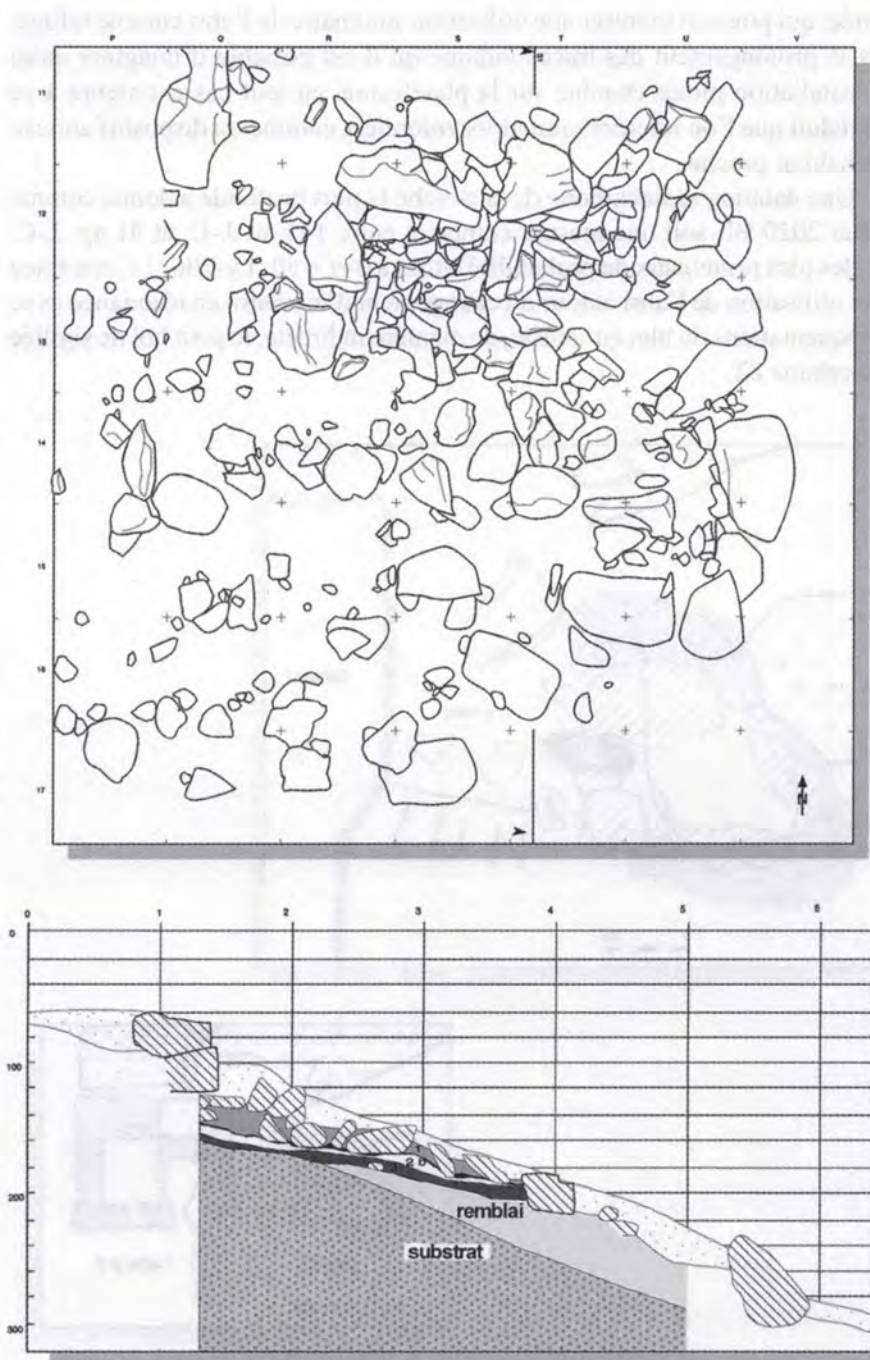


Figure 50 : l'Orri d'en Corbill, cabane 81, surface et coupe.

## V. CABANE 81

La cabane 81 se signalait en surface par une butte de terre adossée au versant, à l'amorce du plat, et par quelques pierres apparaissant en bordure. Le débroussaillage des genêts mit au jour le sommet d'une assise de pierres au nord de cette petite éminence. Les dimensions de cette butte, 6 m dans le sens nord-sud, 7 m d'ouest en est, sont plus modestes que celles de la cabane 82. À cette différence près et avec une plateforme sommitale nettement moins marquée, le tertre ressemble beaucoup à l'autre : hauteur équivalente, de la base au sommet (2 m environ), même pendage accusé sur les flancs sud et est (de l'ordre de 35 %).

Les premiers décapages révèlent d'abord entièrement la bordure nord qui est la plus haute. Large de 80 cm, elle commence dans l'angle nord ouest par une dalle épaisse, haute de 50 cm environ, qui fut à l'origine dressée de chant et qui s'est légèrement inclinée vers l'aval. Un mur la prolonge vers l'est sur trois mètres de long. Conservé sur plusieurs assises, il s'est partiellement éboulé vers l'aval, formant une couche d'effondrement de 2 m de large environ, composée de blocs de moyen module (30 à 50 cm ; en R, S, T, 12 et 13).

Les autres limites de la structure apparaissent bientôt. À l'est, il s'agit d'un alignement de direction nord-sud de 4 m de long, composé de très gros parpaings d'un module avoisinant un demi-mètre carré. Leur pendage vers l'est indique qu'ils ont été déstabilisés dans la pente du tertre. À l'ouest, le « mur » se résume à deux gros blocs de même gabarit que ceux de la bordure orientale, qui forment avec la dalle verticale du mur nord un angle droit. C'est finalement au sud que la limite, constituée d'une dizaine de pierres de 50 cm de côté disposées en ligne, paraît la plus mince. Est-ce là son aspect d'origine ou faut-il compter, pour sa restitution, avec les gros blocs qui jalonnent la pente du mamelon ? La même question se posait à propos de la cabane 82.

Signalons enfin que le mur nord, au delà du retour que dessine la limite est, se poursuit encore, pendant deux mètres environ, par de gros blocs formant un soutènement de terrasse.

### A. Stratigraphie

La fouille menée sur la partie haute du tertre, à l'intérieur de ces quatre « murs », fait apparaître la stratigraphie suivante.

#### 1. Couche 1

Elle correspond au niveau d'éboulement des pierres des murs, principalement du mur nord (fig. 50). La terre qui comble les interstices entre

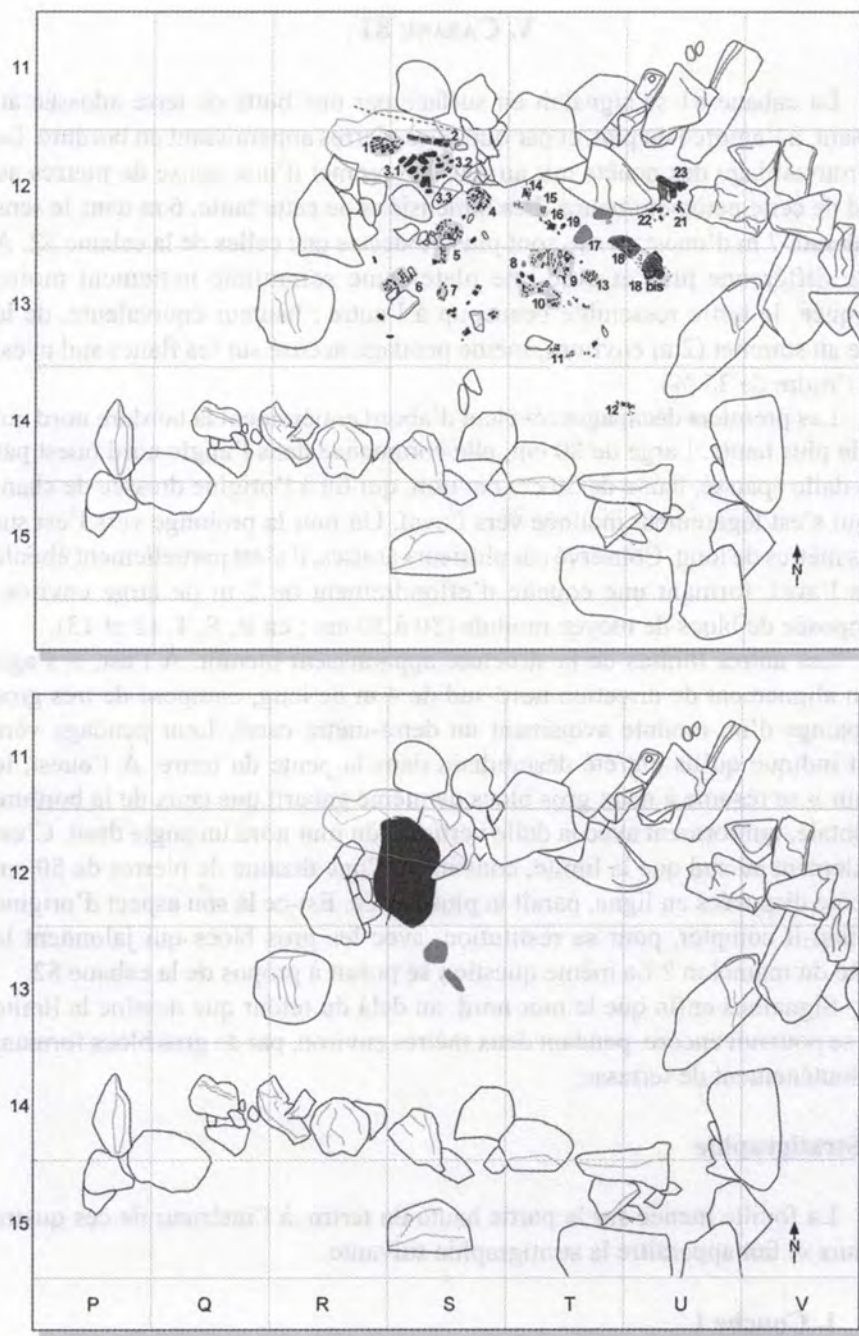


Figure 51 : l'Orri d'en Corbill, cabane 81, couche 2 incendié (en haut) et couche 3 (carroyage métrique).

les blocs est un sable limoneux homogène et compact, de couleur brun jaune clair, mêlé de petits charbons. Elle s'étend sur toute la surface intérieure de la cabane, même au delà de l'emprise majeure de l'effondrement, sur une épaisseur moyenne de 10 cm. Présente encore à l'aval de la bordure sud, elle est absente en revanche au delà des murs latéraux (à l'ouest et à l'est) où la terre végétale de la surface repose directement sur un niveau de sable jaune grossier, proche du substrat.

## 2. Couche 2

Sous-jacente à la couche 1 et présente uniquement à l'intérieur de l'habitat, la couche 2 correspond à un sédiment plus fin, limoneux, brun gris de 8 cm d'épaisseur moyenne. Dans les deux tiers nord-ouest apparaissent de grosses concentrations de charbons de bois (fig. 51, haut). Si certaines, comme les ensembles 3-1, 3-2 et 3-3, forment des amas inorganisés où plusieurs bois différents sont peut-être enchevêtrés, d'autres en revanche conservent, malgré leur dislocation, une orientation homogène des particules charbonneuses qui les composent. On reconnaît alors clairement dans ces petits blocs des morceaux de bois brûlés et écrasés sur place : les ensembles 1, 13 et 14 en sont de bons exemples même s'ils sont encore, comme la plupart de ces concentrations, dénués de forme particulière. Seuls les ensembles 2, 18, 18 bis et 23 constituent des pièces de bois identifiables : l'ensemble n° 2 est une branche de 40 cm de long et 6 cm de section qui fut coincée sous la base de la dalle de l'angle nord-ouest lorsque celle-ci dérapa légèrement vers l'avant ; l'ensemble n° 18 pourrait correspondre aux restes d'une planche de 13 cm de large conservée sur 23 voire 54 cm de long, si l'on considère la concentration 18 bis comme son prolongement ; on reconnaît enfin dans l'échantillon n° 23 une fourche dont le fût, de 18 cm de long et 7 cm de diamètre, se divise en deux branches de 6 cm de diamètre chacune.

L'abondance et le caractère structuré de ces dépôts, leur taille et leur bonne conservation relative donnent à la nappe un aspect totalement différent de celui qu'offrirait une dispersion de charbons de foyers sur un sol d'habitat. L'hypothèse d'une superstructure végétale incendiée semble être celle qui répond le mieux à ces observations. La concentration des restes dans les deux tiers nord-ouest du quadrilatère s'expliquerait alors par un double effet de protection du mur amont qui, tant qu'il était en élévation, put abriter ce coin des vents et de l'érosion, puis qui scella définitivement la couche d'incendie en s'effondrant. La rareté voire l'absence de ce niveau de charbons dans une bande d'un mètre environ le long des murs sud et est confirmerait le scénario : on s'y trouve en effet en limite de la zone abritée et en limite de l'emprise de l'éboulement.

Le tamisage de la terre enveloppant les concentrations charbonneuses ayant révélé la présence de grains de céréales, une vingtaine de litres<sup>42</sup> de sédiment brut fut prélevée en petits échantillons distincts à la périphérie de chaque agglomérat. L'analyse carpologique réalisée par Marie-Pierre Ruas, dont elle expose plus loin les résultats (*cf.* chapitre 7), a permis d'extraire 2701 restes répartis entre 21 taxons. À côté de fruitiers spontanés et d'herbacées sauvages dont les vestiges sont proportionnellement faibles, le seigle domine largement, à la fois en nombre de restes (plus de 86 %) et dans l'espace<sup>43</sup>. À quoi correspondent ces vestiges ? L'archéologue imagine un stockage temporaire de grains, apprend la présence de rachis et de tige, entrevoit la possibilité d'une culture locale de céréales, à moins qu'il ne s'agisse simplement d'une paille, ou d'une toiture. Architecture périssable / aménagement du sol / déchets alimentaires / stocks de denrées, il ne peut aller au delà de ces quelques hypothèses, toutes compatibles d'ailleurs avec celle d'une emblavure proche. On verra l'apport à cet égard d'une étude carpologique approfondie et mesurée. Elle ne permet pas de trancher, ne fournit pas de preuves irréfutables. Mais par les raisonnements qu'elle met en œuvre, par les corrélations qu'elle explore, elle enrichit considérablement, tout en les cadrant étroitement, l'éventail des pratiques et le faisceau des possibles.

À la fouille, la couche 2 a été subdivisée en deux niveaux : la « couche 2 incendie » correspond à cette fine strate d'affleurement et d'écrasement des morceaux de bois carbonisés. La couche 2 b, qui suit, est une terre sablo-limoneuse brune, fortement teintée par les accumulations de charbons du niveau supérieur dont l'épaisseur atteint 10 cm de moyenne.

### 3. Couche 3

Guère différente de la couche 2, la couche 3 est constituée d'un sédiment sablo-limoneux un peu plus jaune. Elle est très fine à la base du mur nord (3 à 5 cm) et beaucoup plus puissante (jusqu'à 18 cm) vers le sud-est. La forte pente du substrat peut rendre compte de cette accumulation sédimentaire vers l'aval.

Le seul aménagement de ce niveau consiste en un foyer, sans bordure et très légèrement surcreusé, installé dans l'angle nord-ouest, contre la dalle verticale qui forme à cet endroit le parement interne du mur (fig. 51, bas). Une petite couche de sédiment très compact rubéfié, de couleur violacée, tapisse le fond de la cuvette. Le substrat est sous-jacent.

<sup>42</sup> Estimation effectuée par M.-P. Ruas, *cf.* chapitre 7.

<sup>43</sup> Le secteur plus à l'est (carré U 12 et nord du carré U 13) ayant été prélevé un an plus tard, l'étude n'est pas achevée.

#### 4. Le remblai de la butte

À l'amont le sol géologique, un sable jaune grossier, apparaît immédiatement sous le sol d'habitat. Sur le reste de la surface en revanche, la couche 3 repose sur un sédiment très semblable au sien, ce qui rend un peu arbitraire la distinction entre les deux niveaux (fig. 50, bas). La séparation fut faite en en suivant le pendage depuis le foyer puis l'épandage de terre charbonneuse à l'aval. Le cas est en fait identique à celui de la cabane 82 : la cabane fut établie sur une butte artificielle adossée au versant. Destinée à surélever la construction, la terre épouse et compense le profil de la pente. La terre rapportée n'a en revanche guère à voir avec le sédiment brun gris charbonneux qui formait le remblai de la cabane 82. Sablo-limoneuse et jaune, elle paraît avoir été prise sur un sol environnant vierge ou guère anthropisé. Une série de sondages en gradins dans le flanc de la butte confirme l'absence d'occupation antérieure sur cet emplacement.

#### 5. Datation

La fouille n'a livré aucun mobilier malgré un tamisage exhaustif du sédiment aux mailles de 5 et 2 mm. Une datation radiocarbone d'un échantillon de la couche 2 permet néanmoins de situer assez précisément cet habitat dans le temps : le résultat de la mesure,  $1225 \pm 50$  B.P. (Ly-7519), place en effet la cabane dans une fourchette comprise entre 673 et 957 de notre ère (avec un maximum de probabilités autour de l'année 779). Rattachée aux VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., la cabane 81 peut donc être contemporaine à la cabane 82 ou lui être légèrement postérieure.

#### B. Interprétation

En étayant et en précisant l'impression dominante du terrain — jamais cabane n'avait à ce point nourri un sentiment de déjà vu, de déjà fouillé — cette datation qui rapporte à une forte proximité chronologique la ressemblance des deux structures incite maintenant, pour mieux les comprendre, à les considérer ensemble. De la cabane 82, apparue comme plus complexe en raisons de ses reprises et des transformations successives, la cabane 81 se présente un peu comme un double à la fois simplifié, puisqu'il s'agit d'une occupation ponctuelle (d'un ensemble clos), et enrichi, par la conservation exceptionnelle de certains de ses vestiges les plus périssables. À cette vision plus claire et plus complète s'ajoute l'intérêt de la répétition elle-même : certains détails insignifiants deviennent parlants du fait même de leur redoublement, de leur régularité.

Les deux tertres, à quelques nuances près concernant leurs dimensions sont identiques dans leur forme, leur orientation, leur pente, leur composition. Dans les deux cas l'intérieur de la butte est homogène et meuble, dépourvu d'éléments grossiers. Les versants sud et est, les plus exposés à l'érosion, sont jonchés de dalles et de parpaings massifs qui ont pu servir au soutènement ; un même mode de dégradation semble pouvoir être évoqué qui consiste en une destructuration progressive de ces flancs accompagnée d'une érosion partielle des terres.

Les bordures des deux cabanes, toutes deux de plan rectangulaire, présentent également des ressemblances étroites caractérisées, paradoxalement, par une même hétérogénéité de leurs différentes limites.

Les murs nord, d'abord, sont les seuls, dans les deux cas, à être conservés sur plusieurs assises et à avoir alimenté un niveau d'éboulement assez important dans la cabane. Ainsi apparaissent-ils comme les élévations sans doute les plus hautes et peut-être les seuls murs véritables des deux constructions. De l'un à l'autre se répètent aussi certains détails : un dessin légèrement arqué vers l'est, la présence de pierres dressées de chant.

D'une cabane à l'autre les deux limites orientales se ressemblent aussi étonnamment, et s'apparentent également par la façon dont elles tranchent avec le mur nord. Dans les deux cas la bordure est faite de gros blocs marqués par un assez fort pendage vers l'est : une même position à la limite de la butte, une même déstabilisation dans la pente, une même concentration de très gros parpaings sur les pourtours de l'angle sud-est — qui pourrait indiquer un chaînage de pierres à cet endroit, le plus vulnérable du tertre — apparentent les deux structures. Il n'est pas facile pour autant d'interpréter ces vestiges : base d'une élévation ? Trace d'un soutènement en partie démantelé ?

C'est par leur apparente fragilité que se ressemblent d'abord les deux murs sud : une simple bordure de pierres dans les deux constructions, elle aussi disposée en limite du tertre et comme menacée par la pente. Dans les deux cas se dessine la possibilité d'une disparition partielle d'une assise plus large dont les éléments éboulés sur le flanc méridional du tertre pourraient être les vestiges. À moins que la grosseur de certains de ces blocs, ici aussi, ne soit à mettre au compte d'un renforcement de la butte par une armature de pierres.

Dans le mur ouest enfin, rien ne se ressemble. Régulière et très large, presque classique, c'est l'assise en double parement de la cabane 82 qui paraît la plus atypique. La bordure ouest de la cabane 81, formée de deux gros blocs disjoints, est plus conforme à l'aspect architectural de l'ensemble. Il est bien difficile, donc, de trouver une explication à l'originalité du mur ouest de la cabane 82.

Quelques constantes architecturales se dessinent donc : les deux cabanes sont construites sur des tertres dont la solidité est peut-être assurée par un chaînage de gros parpaings sur les angles, ou par des blocs de soutènement ;

leurs murs nords assez régulièrement assisés, sont relativement élevés, reproduisant ainsi, à l'amont de la cabane, ces façades rocheuses verticales qui, dans d'autres sites, servent d'appui à des superstructures végétales. Les autres limites paraissent en revanche plus basses et plus irrégulières, petits murets de quelques assises ou simples bordures de pierres recevant, à une hauteur qu'il est bien difficile d'estimer, les extrémités d'une toiture en matériaux périssables.

De l'existence d'une couverture végétale à armature de bois, l'incendie de la cabane 81 témoigne pour une fois directement. Encore est-il bien difficile, en l'état actuel des études et surtout des vestiges, de proposer une reconstitution. Les éléments véritablement parlants parmi les pièces de bois sont au nombre de deux, une petite fourche dotée d'un fût de 7 cm de diamètre à 18 cm de l'enfourchement — la base, dans le cas d'un poteau, pourrait alors atteindre 10 à 12 cm — et une possible planche de 13 à 15 cm de large (largeur conservée) et 50 cm de long environ : il serait bien hasardeux, sur ces seuls indices, de se risquer à la reconstitution d'un toit et l'on se bornera à quelques pistes. Premier constat, l'espace est suffisamment petit pour être couvert en une seule portée. Il faut donc imaginer une toiture soutenue par des poutres ou des branches d'orientation nord-sud, prenant appui au nord sur l'élévation du mur. Plusieurs matériaux de couverture sont envisageables. La fourche, si elle a réellement servi à soutenir des petites poutres ou des perches, orienterait vers une charge assez faible. Une toiture en terre et gazon est peut-être envisageable mais paraît assez lourde. Trois autres hypothèses demeurent, qui ont l'avantage de trouver un écho dans les vestiges archéologiques : des charbons de légumineuse renvoient à une possible couverture en genêts ; le bardeau pourrait correspondre au fragment de planche ; la paille est présente en quantité dans les restes de seigle de la couche 2. Mais ici non plus, on ne saurait choisir. Planche ou paille peuvent aussi relever d'autres usages et le seigle trouvé dans l'abri devra faire l'objet d'une discussion plus large, au regard de l'ensemble des éléments présents sur le pla.

Observons enfin qu'indirectement, l'incendie de la cabane 81 pourrait éclairer un détail de la cabane 82 : la richesse en particules charbonneuses du niveau 3 de la couche 1. Dispersés comme des poussières dans le sédiment clair du niveau, ces nombreux fragments de charbons de bois dont la stratigraphie ne permettait guère de comprendre la présence trouveraient dans un incendie qui n'aurait laissé que de faibles traces une explication satisfaisante. Mais pourquoi si peu de traces, et pourquoi tant d'incendies ? Prenons la liberté de spéculer un peu : la répétition renverrait à des brûlages plus ou moins espacés du pla ; imaginons, dans ce contexte, une cabane abandonnée depuis longtemps, ronces et fatras de bois mort dans un éboulement de vieux murs et que le feu courant s'en empare...

## VI. SITE 85

Quelques enjambées vers le nord-ouest permettent de passer de la plus orientale des quatre cabanes, la cabane 82, au site 85 (fig. 44). Ce faisant et par les simples vertus du relief, on change insensiblement d'environnement. Situées à la charnière du pla et de la reprise abrupte de la pente qui l'enserme vers le nord, les cabanes étaient aux meilleurs places de l'hémicycle, les plus tièdes et les mieux abritées. Elles regardaient, vers le levant, le vaste paysage de la plaine cerdane mais elles demeuraient, en même temps, blotties dans l'espace étroit et familier de la conque de l'Orri d'en Corbill, clos au midi et au couchant par le profil rond d'un petit massif granitique.

Cinquante mètres plus loin, quinze mètres plus haut en altitude, le site 85 est déjà autre. Vers l'est, bien sûr, rien n'a changé mais l'emplacement domine maintenant deux vallées et le col qui les unit : l'horizon s'est ouvert, à l'ouest et au sud, sur les falaises lointaines du Cadi, de l'autre côté de la plaine et, au pied du versant, sur la vallée du Bena. Quant au col lui même, il forme à 30 mètres à peine au sud du site une plateforme exposée aux vents et qui donne à l'endroit un air plus sauvage. Les vaches souvent y dorment ou s'y tiennent aussi, comme parfois les juments, aux plus fortes chaleurs de la journée : *mosquegen*.

Installé dans la lisière lâche d'un petit bois de pin qui s'étend vers le sud et qui empêche les brûlages dans ce secteur, le site, recouvert par les genêts, n'était pas apparent. C'est la paroi verticale d'un petit affleurement rocheux qui, orientée au sud, attira d'abord l'attention. Autour de ce possible point de fixation d'un habitat, un examen attentif des blocs et des micro-reliefs décelables sous les buissons fit apparaître le caractère sans doute aménagé du lieu. Un premier défrichage manuel d'une surface de 150 m<sup>2</sup> autour du rocher initial montra l'existence d'un plat artificiel, limité à l'ouest et au sud par un talus. L'extension des défrichements vers l'est où cette topographie particulière se prolongeait révéla un site de 500 m<sup>2</sup> — 50 m de long par 10 m de large environ — formé de trois enclos.

L'organisation générale des structures ne rappelait rien de connu. L'état de dégradation semblait indiquer une installation relativement ancienne, avec toute l'imprécision qui s'attache encore à ce qualificatif : elle pouvait se situer dans une fourchette large allant de la protohistoire au Moyen Âge. L'étude du site qui n'a pour l'instant fait l'objet que d'un relevé d'ensemble, d'un décapage partiel et d'un sondage, est loin d'être achevée. Les premiers résultats méritent néanmoins d'être mentionnés dans la mesure où ils enrichissent et étendent assez considérablement l'histoire du pla. Ils ajoutent par ailleurs à la typologie d'ensemble un témoin nouveau, appartenant à une époque jusque là non documentée.

### A. Les enclos

Large de 10 mètres, le terre-plein des enclos est donc long de 43 mètres et haut de 2,5 à 3 mètres. Des trois enclos successifs, le plus oriental est le plus petit (fig. 52, haut). Sur son flanc est vient s'accrocher un second parc, de plan rec-tangulaire et légèrement plus grand. Son mur de soutènement semble prolonger le précédent, avec un léger décalage vers le sud et une incurvation qui tiennent sans doute aux nuances de la topographie locale ; ce détail mis à part, la mise en œuvre des deux enclos semble très proche. Un passage de moins de deux mètres sépare le troisième enclos du second. À peu près rectangulaire lui aussi, il est cependant nettement plus grand, sa surface intérieure équivalant à la somme de celles des deux enclos précédents, soit environ 130 m<sup>2</sup>.

Deux entrées — mais qui demandent à être fouillées — semblent s'annoncer en surface. L'une est située sur le mur nord de l'enclos 2, à proximité de son raccordement avec le mur est de l'enclos 1. Le passage, large de 2 m, est bordé à l'Ouest par une dalle verticale. La seconde ouverture prend place dans la bordure orientale de l'enclos 3, à 2 m de l'angle sud. Elle mesure 1,5 m de large et présente trois pierres de seuil.



Photo 39 : Orri d'en Corbill, site 85.

Dégagement du mur sud de l'enclos 1, et de l'emplacement de la structure 85.1.

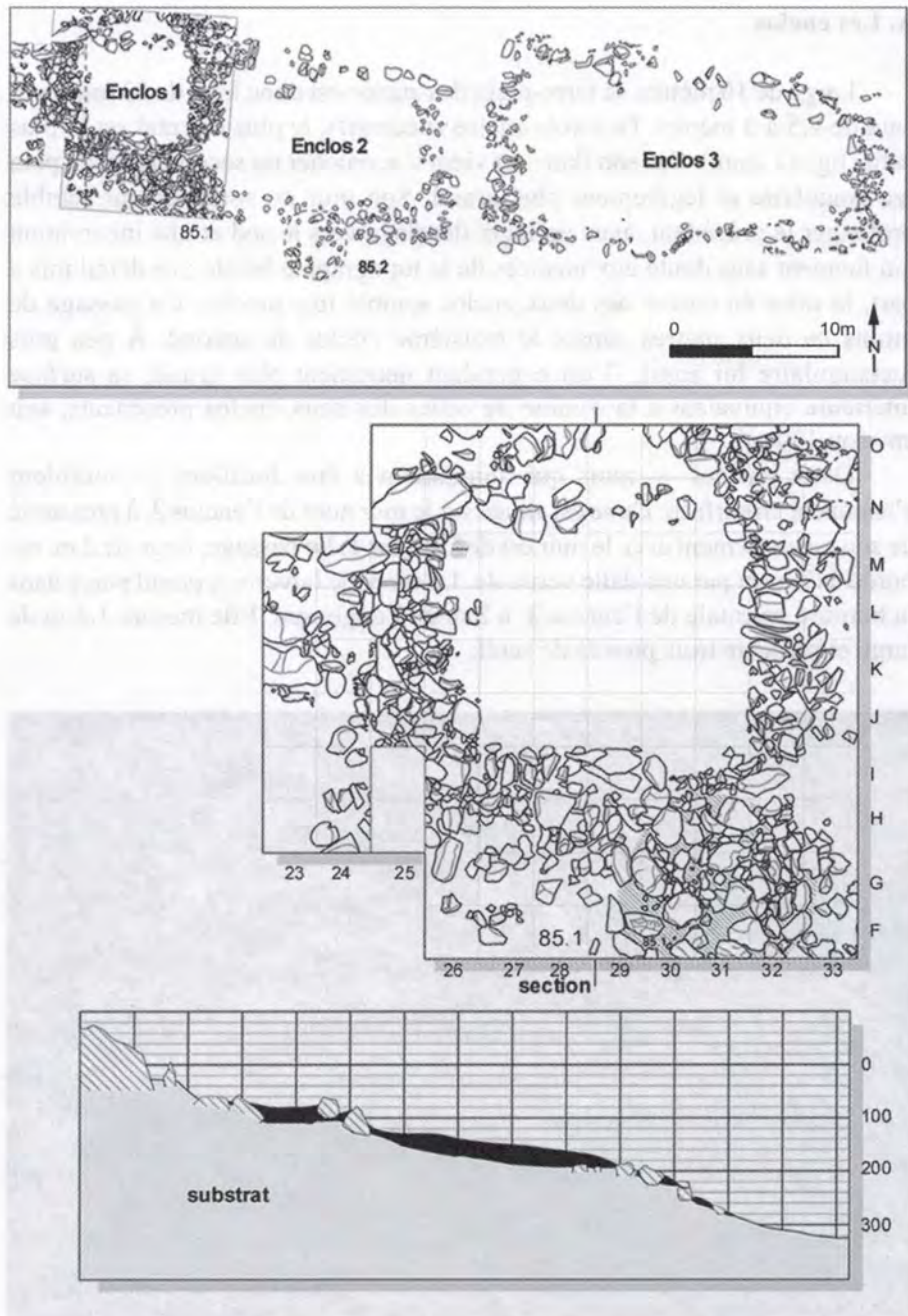


Figure 52 : site 85, plan et coupe des enclos (carroyage métrique).

Enfin la pente du talus présente, dans l'éboulement du mur de soutènement (photo 39), deux espaces plus denses en pierres où l'on croit distinguer les contours de ce qui pourrait correspondre à des constructions sub-circulaires incluses dans le talus ou accolées au mur de soutènement — logettes ou petites cabanes ? — de 3 m de diamètre environ (structure 85.1 dans au pied de l'angle sud-est de l'enclos 1 ; structure 85.2 au milieu du mur sud de l'enclos 2).

L'homogénéité des modules et des plans, des similitudes de détail comme la largeur des ouvertures ou ces deux structures rondes dans la pente du talus, une orientation commune enfin et une même logique d'organisation, plaident a priori pour une relative contemporanéité des trois ensembles.

L'enclos le plus oriental (fig. 52, milieu), le seul à avoir fait l'objet de décapages, est une construction carrée de 9 m de côté qui, emprise des murs déduite, délimite une surface intérieure de 30 m<sup>2</sup> (5,5 x 5,5 m). Sans doute le rocher vertical qui fut à l'origine de la découverte a-t-il contribué à fixer la structure dont il constitue l'angle nord-ouest. Le mur oriental qui démarre à ses pieds se compose d'une ceinture externe de gros blocs disposés de chant et doublés à l'intérieur d'un mur en double parement de pierres plus modestes ((20 x 30 cm en moyenne). Il court vers le sud sur 5 m de long, puis tourne vers l'est en un angle droit épais, qui annonce le large fruit du talus. Le décapage révèle sur ce pan incliné un fort volume de gros blocs et de pierres éboulées. Au sommet de la pente le mur d'enclos se dessine en double parement. Depuis l'angle sud-est, le mur est, qui remonte vers le nord paraît assez semblable dans sa mise en œuvre. On le suit enfin lorsqu'il tourne vers l'ouest, à quelques grosses pierres éboulées dessinant un léger arc de cercle qui revient au rocher.

Douze mètres carrés fouillés à l'intérieur de cet enclos (dans les travées J à L 26 à 31) ont permis d'y distinguer deux couches. La couche 1 est une terre de comblement superficielle, peu épaisse (5 à 10 cm) avec néanmoins une accumulation plus importante vers l'aval, contre le mur sud. Dans l'angle nord-ouest au contraire, le substrat apparaît immédiatement après enlèvement de la pelouse. La couche 2 est identifiable semble-t-il à un sol de l'enclos, niveau sablo-limoneux brun sombre, avec quelques taches cendreuses où l'on a pu prélever des charbons par flottation à la maille 2 mm.

### **B. La structure 85.1**

L'intérieur du cercle de pierres apparu dans l'angle sud-est du talus de l'enclos 1 a fait l'objet d'une fouille qui a livré la stratigraphie suivante (fig. 53) : un premier niveau d'éboulement de pierres, avec de gros blocs (50 x 80 cm) occupe les 25 premiers centimètres. La terre de comblement est fine et légère, brun sombre, organique ; le niveau qui suit, épais encore de 25 cm, est composé de pierres de plus petit calibre, mêlées à une terre plus sableuse, marron clair. Ce sédiment forme au niveau sous-jacent (C1 n3) une nappe plus homogène de

10 cm environ. La couche 2 est un niveau brun sombre, assez riche en charbons. La fouille n'est pas achevée et le prolongement vertical des bordures apparues en surface, notamment, n'est pas assuré entre le sommet et la base du comblement. Cette incertitude que l'extension des recherches devrait lever ne permet pas encore d'affirmer que la couche 2 forme le sol intérieur d'une cabane ; peut-être ne s'agit-il que du paléosol à la base du mur d'enclos.

Les charbons recueillis ont fait l'objet d'une datation radiocarbone. Le résultat de la mesure,  $3107 \pm 45$  BP, en plaçant l'occupation entre 1491 et 1261 avant notre ère (Ly-8222) expliquerait le caractère très atypique du site : cette période de la fin du Bronze moyen, si bien représentée ailleurs en Cerdagne, n'avait pas encore livré de structure proprement pastorale.

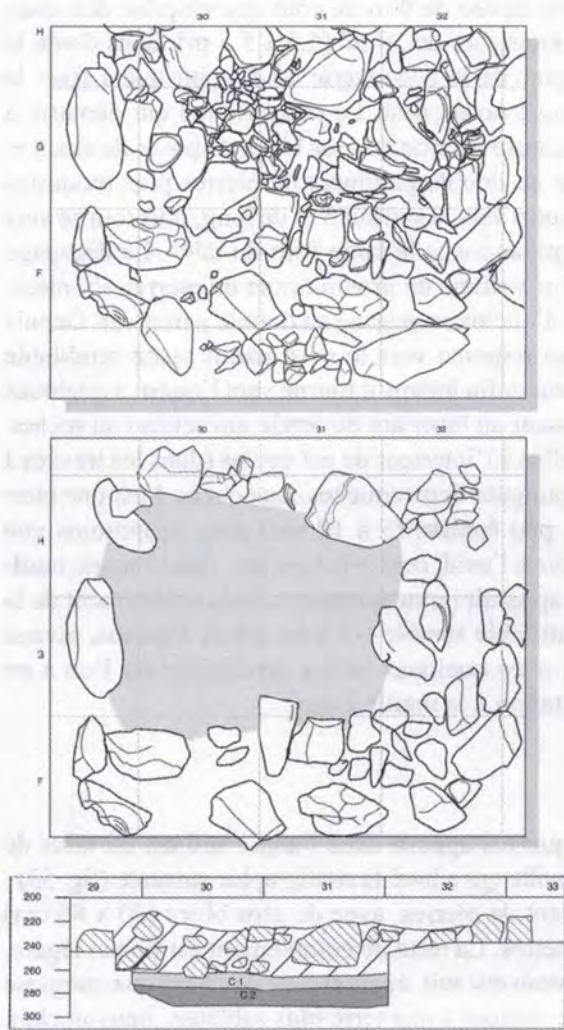


Figure 53 : Orri d'en Corbill, cabane 85.1, plans et coupe (carroyage métrique).

## VII. UNE OCCUPATION EN POINTILLÉS : VUE D'ENSEMBLE SUR L'ORRI D'EN CORBILL

Reprenons les questions qui avaient décidé de notre retour à l'Orri d'en Corbill : contemporanéité des quatre cabanes centrales, originalité du lieu par rapport aux paliers supérieurs de l'estive, histoire du pla enfin, avec, d'un point de vue méthodologique, l'évaluation des apports et des limites d'une approche de ce type, ponctuelle par rapport à l'ensemble du versant mais localement systématique.

La question de la contemporanéité des quatre cabanes est résolue. Elles se regroupent en deux couples que mille ans séparent. Au sein de chaque couple, les ressemblances sont évidentes et la parenté typologique se trouve étayée par la chronologie. La cabane 81 qui succède de très près sans doute à la cabane 82, en est presque la copie conforme et les deux structures, en s'éclairant mutuellement, éclairent aussi un peu mieux leur architecture très atypique. Il peut paraître risqué de mesurer à leur aune l'originalité du pla par rapport au reste du versant à l'époque qu'elles documentent, c'est-à-dire au haut Moyen Âge : nous ne disposons pas, en effet, de cabane contemporaine sur les autres secteurs fouillés. Mais fions-nous aux résultats des prospections : on ne trouve rien, parmi toutes les traces enregistrées sur le haut de la montagne, qui ressemble aux cabanes sur tertre de l'Orri d'en Corbill. En matière d'habitats isolés anciens — à toiture végétale — la tradition dominante, sur les zones supérieures, est celle des cabanes installées au pied de ces petits affleurements rocheux dont les sites 22, 75 et 49 ont fourni les exemples.

En l'état actuel des recherches c'est de l'Orri d'en Corbill même, en fait, que proviennent les seuls éléments possibles de contextualisation. Il ne s'agit pas d'habitats mais de ces gradins effacés dont nous avons noté l'existence sur toute la partie occidentale du pla, en orientation est-sud-est. Le relevé topographique ne mentionne que les plus marqués (fig. 44). L'impression — car il ne s'agit que de cela — d'une parenté entre ces deux groupes de structures, gradins et cabanes 81 et 82, tient à trois facteurs : une même localisation, les cabanes se trouvant dans le prolongement oriental des gradins à une distance de 40 à 60 m, une même technique dans l'aménagement des deux, levée de terre et blocs massifs en soutènement, une même « usure » enfin, les gradins étant, eux aussi, très érodés. Ajoutons trois observations encore : les traces de ces banquettes semblent se prolonger autour de la source et de la cabane 82<sup>44</sup> mais ici encore l'enfrichement et les difficultés de lecture qu'oppose la profusion des blocs qui jalonnent la pente, rendent toute affirmation

<sup>44</sup> À 10 m au sud de la cabane 82, près de la source, apparaît un monticule de terre et de pierres dont l'aspect n'est pas très différent de celui des cabanes voisines avant défrichement. Dans le prolongement de ce monticule vers l'est, apparaît un mur terrasse que l'on suit presque jusqu'à la cabane 79.

téméraire ; les traces d'une retenue de terre de même type, avec de gros blocs placés en soutènement, prolongent en revanche visiblement, nous l'avions remarqué, le mur nord de la cabane 81 sur trois mètres au moins vers l'est ; à l'ouest du pla enfin, l'un des gradins passe sous le mur de l'enclos moderne et l'on en retrouve un autre à l'intérieur même du parc. Rien de tout cela, bien sûr, ne constitue une preuve irréfutable de la contemporanéité des deux ensembles de structures : on pourrait aussi rattacher les terrasses au site 85 (mais en y perdant en termes de cohésion territoriale), ou à la cabane 84 qui en est très proche ; le recouvrement par l'enclos moderne, quant à lui, ne donne aux banquettes qu'un *terminus ante quem* très large et très relatif, puisque rien ne permet de le dater précisément : si on l'associe à l'une des trois cabanes récentes qui l'entourent (79, 80 ou 8), il remonte au plus tôt au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

À l'appui de l'hypothèse d'une contemporanéité entre gradins et cabanes 81 et 82, on ne peut donc invoquer pour l'instant qu'un faisceau d'indices, une présomption favorable. Or la question est importante, et l'on y reviendra, puisqu'elle rejoint celle de la présence de seigle dans la cabane 81 qui contribue fortement, elle aussi, à donner de l'Orri d'en Corbill à cette époque l'image d'un espace original ou ambivalent, par rapport au reste de la montagne.

Chronologie et singularité du pla vis-à-vis du versant sont également des questions corrélées, s'agissant des cabanes 79 et 80. Le contexte particulier de l'Orri d'en Corbill — sa proximité des hameaux — pouvait en effet laisser penser à une fréquentation différente de cet espace par les troupeaux, notamment à des parcours quotidiens à partir des maisons, qui auraient engendré des types d'habitat spécifiques suivant une évolution propre, divergente de celle des véritables cabanes pastorales de l'estive. Si le lieu avait fait l'objet de séjours de plus courte durée ou de simples haltes, les bergers pouvaient s'être satisfaits de constructions plus sommaires ou les avoir aménagées différemment. La cabane 79 à elle seule ne permettait pas de répondre à la question mais les deux cabanes ensemble, en revanche, par leur proximité chronologique, leurs ressemblances et leurs oppositions en matière de typologie, infirment l'hypothèse d'une histoire autonome du pla à cette époque : la correspondance étroite avec les deux couches de Maurà 13 démontre au contraire la généralité de la transformation des habitats d'estive de la fin des Temps Modernes et indique, entre le haut et le bas de la montagne, une forte identité de forme et de fonction des cabanes. Le parallèle assoit encore un peu plus la valeur chronologique de ce changement, en apparence insignifiant, qui consiste à aménager sur le sol une banquette de couchage.

Entre ces deux moments les mieux documentés de l'histoire du pla, le hiatus est d'autant plus sensible qu'il couvre une période mouvementée : c'est entre le IX<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s. que l'activité et la pression pastorales connaissent leurs plus fortes variations, transforment le plus profondément et le plus

durablement le paysage<sup>45</sup>. Le Moyen Âge central est susceptible d'être couvert, partiellement du moins, par la cabane 84, qui n'est pas encore fouillée mais présente une forme et un emplacement du type de ceux des cabanes 22 ou 49 : base de pierres affleurant en surface, au pied d'une paroi rocheuse verticale. À l'est du pla, au voisinage immédiat du grand enclos du site 7 (l'enclos de la *vacada*), voire dans l'enclos même, existent par ailleurs d'autres traces, plus atypiques et pour lesquelles une datation a priori s'avère impossible : un grand abri sous roche ouvrant vers l'est, une plateforme de taille réduite avec des vestiges d'abris sommaires aménagés dans les creux du rocher. Ces traces toutefois, ne sont guère susceptibles d'appartenir au bas Moyen Âge. La lacune, pour cette époque, est donc d'autant plus difficile à comprendre que dans le nom même du lieu, le mot *orri* fait référence à ces grands établissements à couloir de traite dont Maurà 16 et la Padrilla ont livré les premiers exemples<sup>46</sup>. Deux hypothèses demeurent donc : ou bien le pla cache un site de ce type que les prospections n'ont pas permis de découvrir — le secteur de l'enclos 7, par exemple, reste très enfriché — ou bien le toponyme Orri d'en Corbill s'est déplacé et l'*orri* en question correspondrait alors à un couloir à traite découvert 600 m au nord-est du pla — dans un contexte et une topographie tout autres — au lieu-dit Prat Verd<sup>47</sup>.

Entre les deux termes de l'alternative, rien ne permet à l'heure actuelle de trancher et il faut donc composer avec cette incertitude.

Tentons pour finir de balayer l'histoire du pla, telle qu'elle nous apparaît, en pointillés. Tenons pour acquise la datation du XIV<sup>e</sup> s. av. J.-C. pour le site 85. Elle dessine pour cette époque une série d'enclos dominant la plateforme du col, sans doute déboisée : une clairière sur un point haut ? Les fréquentations du II<sup>e</sup> Âge du Fer, dans la continuité desquelles il faut sans doute placer les traces ponctuelles d'une présence au changement d'ère, semblent en revanche localisées plutôt au creux de l'hémicycle, en léger contrebas vers l'est, position qui sera reprise régulièrement tout au long de l'histoire : VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. Aucune de ces installations, pourtant, ne suggère une longue durée d'occupation, ne prend les traits persistants que pouvait revêtir, par exemple,

<sup>45</sup> B. Davasse, D. Galop, C. Rendu, « Paysages du Néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'Est... ».

<sup>46</sup> C. Rendu, « La question des *orris* à partir des fouilles archéologiques de la montagne d'Enveig ».

<sup>47</sup> Il s'agit du site 97, au lieu-dit Prat Verd dans l'usage oral, Les Canals sur le cadastre. Très effacé, recouvert par les genêts, il n'est apparu qu'après défrichement (site 55, fig. 62). Ni le cadastre, ni les sources écrites, ni les sources orales ne donnent pour cet endroit de toponyme incluant le nom d'*orri* : *Orri* d'en Corbill et Prat Verd figurent donc comme les deux exceptions, au sein de la moyenne montagne d'Enveig, à la règle selon laquelle chaque lieu-dit *orri* — à Enveig comme à Eyne — a jusqu'à présent donné lieu à la découverte de vestiges d'un couloir de traite. Mais pour assurer qu'entre l'*orri* de Prat Verd qui n'a pas de nom et l'Orri d'en Corbill qui n'a pas d'*orri*, une confusion s'est produite historiquement, il faudrait d'autres éléments.

le grand site de la Padrilla 42. Si l'on intègre à ce schéma la cabane 84, on observe au contraire une série de déplacements de très court rayon, donnant l'impression d'une inconstance, d'une mobilité propre au lieu. Voilà 3500 ans resserrés sur 5 ha et pourtant une occupation sautillante, instable, hachée, oscillant entre le creux de l'hémicycle et ses bordures orientale et occidentale, avec parfois une curieuse répétition dans les déplacements des sites : si les habitats modernes choisissent la même position, centrale, que ceux du haut Moyen Âge, on peut observer aussi que s'accomplit, au sein de chaque couple, d'une cabane à l'autre, le même déplacement : du versant pour les cabanes 82 et 79 à la jonction versant / plat pour les cabanes 81 et 80, qui respectivement leur succèdent, comme si l'expérience, à mille ans d'intervalle, avait poussé à ce léger réajustement.

Permanence ou discontinuité, la question que posent la répartition de sites et les relations qu'ils entretiennent, à l'échelle du pla, est bien celle-là. Faut-il croire à une occupation intermittente de l'Orri d'en Corbill, en alternance avec d'autres secteurs de même altitude jouant le même rôle, ou préférer l'image d'une pérennité que le lieu tirerait de sa nécessité même — comme premier palier de la montée à l'estive ? Il n'y a pas de réponse, bien sûr, mais le mouvement même des sites sur le pla, malgré son étroitesse, montre aussi le faible poids de ces déterminismes auxquels la montagne nous incline toujours à croire plus qu'ailleurs : la cabane 8 et l'abri 83, la cabane 84, le site 85, les quatre cabanes centrales, et pour finir la cabane 7 et l'abri sous roche qu'elle domine, représentent cinq emplacements effectifs, dont à chaque fois décidèrent des raisons qui nous échappent. Parmi celles-ci on ne peut qu'imaginer, à travers les dépaysements successifs dont semble parler la topographie, l'importance de la végétation : une clairière à l'Âge du Bronze sur la plateforme ventée où les animaux d'aujourd'hui aussi, aiment à se tenir, dessinerait le motif d'un premier choix, celui du site 85. Les nouvelles installations, plus tard, ébauchent une ouverture du couvert forestier vers le bas, vers l'hémicycle lui-même, ouverture qu'atteste, plus tard encore, la présence des gradins. Mais attention aux évolutions linéaires : que sait-on, entre deux percées archéologiques, des reprises et des reculs de la forêt, que sait-on des rémanences des occupations anciennes, de leur influence dans le choix d'un nouvel emplacement, de leur empreinte à long terme ? Est-ce un espace maintenu ouvert pendant des siècles ou seulement la trace insensible et pourtant perceptible d'une humanisation lointaine des lieux qui, au VII<sup>e</sup> siècle, conduisit à reconstruire une cabane sur un emplacement abandonné depuis six à neuf cents ans ?

Que vaut donc cette approche — voulue de plus en plus systématique — d'une unité pastorale ? Redisons d'abord qu'elle n'est pas achevée. On a néanmoins tenté sur ce pla une mise en relation, un dialogue, des sites et des

époques. Le fil s'en rompt souvent, et longtemps, si bien qu'il est bien difficile d'en comprendre le sens. Pour en restituer des bribes plus audibles il faut tendre l'oreille plus largement : non au lieu isolément, ni aux seules traces archéologiques. Mais aux murmures en cascades, aux bruissements mêlés, aux échos atténués et confondus que renvoie l'ensemble du versant : Maurà, la Padrilla et l'Orri d'en Corbill ensemble, avec leurs ressemblances et leurs différences, et pris dans un réseau plus vaste de sites, insérés enfin dans les paysages successifs qui furent les leurs. Là des correspondances se décèlent, des dissonances et des résonances prennent sens, un rythme se dessine ou plutôt sa trace, perceptible à certaines de ses inflexions, à quelques unes de ses ruptures.

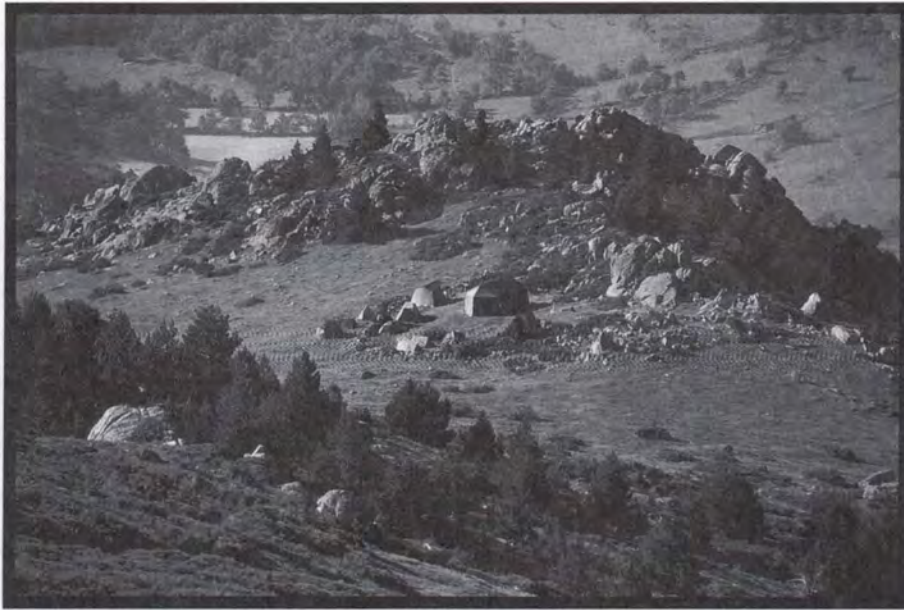


Photo 40 : l'Orri d'en Corbill, en montant vers le Pla de l'Orri.



TROISIÈME PARTIE

**L'ESPACE ET LA DURÉE**

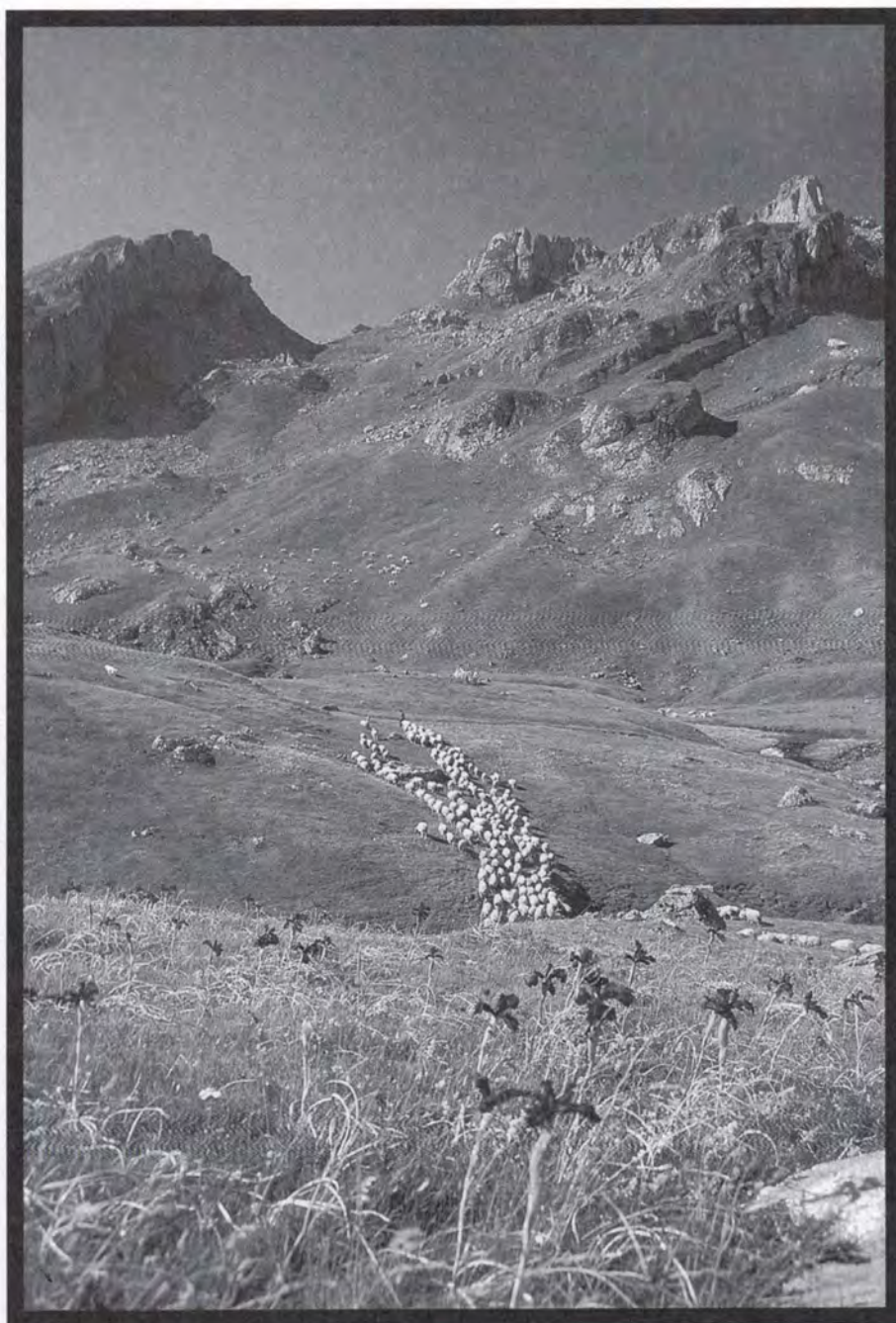


Photo 41 : Ossau - juillet 1994.

## Chapitre 6

### Variations autour des sites : premières ruptures

Maurà 16, Maurà 22, Maurà 13 ; la Padrilla 42, 75, 49 ; le Pla de l'Orri 4 ; L'Orri d'en Corbill 7 et 8, 79 à 82, 83, 85. Quatorze sites fouillés fournissent maintenant, un matériau pour l'histoire du versant. Sans doute faut-il insister sur la très grande inégalité de cette documentation, que la longue durée rend particulièrement sensible. Au regard de l'analyse, qu'y a-t-il de commun entre l'architecture très lisible des sites des derniers siècles de l'histoire — pour certains encore nommés et dont la forme des enclos indique la fonction — et l'opacité des traces les plus anciennes, souvent révélées à la faveur d'occupations postérieures et qui se bornent parfois à attester la réalité d'un séjour et à le dater ? La disparité tient aussi, on l'a vu, à d'autres facteurs : occupations ponctuelles contre chronologies longues, cabanes isolées face à des ensembles complexes, la dimension intrinsèque des sites joue, comme joue aussi la place que chacun tient, au moment où il est fouillé, dans une évolution de la connaissance et de la problématique qui, toutes deux, orientent la collecte d'informations. Comment savoir si la cabane 22 ou la cabane 49 ne possédaient pas une aire de travail semblable à celle de la Padrilla 42 quand seul ce dernier site a fait l'objet de décapages étendus au delà de l'habitat ?

Pour comparer ce qui est le plus étroitement comparable, il faut s'en tenir aux cabanes. Leurs formes, leur chronologie, la disposition de leurs aménagements dessinent en apparence de longues plages de permanences, puis laissent percevoir des transformations soudaines et répétées, signes incontestables d'une accélération de l'histoire. Par-delà ce premier clivage, d'autres oppositions paraissent significatives qui incitent à s'interroger sur les manières d'habiter, sur le nombre des habitants, sur leurs usages et leurs techniques. L'ethnographie est ici la source de référence et vaut essentiellement, bien sûr, pour les périodes historiques. Mais elle est une arme à double tranchant, pour deux raisons. D'abord parce que ses modèles, en éclairant les vestiges, signalent aussitôt les limites auxquelles leur lecture est soumise, les excès toujours tentants de l'interprétation archéologique : elle oblige donc à se surveiller. Ensuite parce que dans ce domaine du pastoralisme montagnard, la tradition ethnographique a contribué à secréter des images d'une permanence telle qu'insidieusement toute référence, tout éclairage, s'en trouvent profondément imprégnés : au regard des variations d'une certaine manière infimes qu'offrent les habitats pastoraux, il faut, cette fois, se défendre. Au seuil d'une remontée des traces aux gestes et d'une recherche, à travers eux, de quelques-uns des changements qui ont pu jaloner l'histoire des systèmes pastoraux, il conviendra donc aussi de clarifier un peu ce terrain-là pour progresser.

## I. LES GRANDS PARTAGES TYPOLOGIQUES

Repartons de l'esquisse chronotypologique réalisée à partir de l'étude du secteur de Maurà : quelles corrections appellent les séries de fouilles effectuées par la suite, quelles confirmations apportent-elles ?

### A. Matériau

Parmi les césures entrevues alors, la plus nette, celle qui départageait les cabanes de pierres (à toiture en encorbellement) et les cabanes de bois, adossées, le plus souvent, à un rocher, s'est vue corroborée et précisée, à la fois par la datation de la couche 1 de la cabane 49 et par ce que l'on entrevoit de la phase la plus ancienne du site 42 dans sa période historique : placées l'une et l'autre aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., ces deux occupations montrent la prédominance encore des architectures périssables durant le Moyen Âge central. Entre la cabane 49 et la couche 1 de la cabane 22, la forte ressemblance — plan similaire en U, surface identique (5 m<sup>2</sup>) à l'exception de l'empierrement — étaye en outre la fourchette chronologique avancée initialement pour la seconde.

Du bois à la pierre, quand le basculement s'est-il opéré ? La couche la plus ancienne de la cabane 42, datée à deux reprises des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., conforte parfaitement les données de Maurà 16 : c'est à ce moment-là, semble-t-il, que le virage est pris.

Confirmée dans sa chronologie, cette césure, dans l'espace des fouilles qui ont suivi, a cependant pris une autre ampleur. À travers elle, ce ne sont plus seulement les sites médiévaux et les sites modernes qui s'opposent, mais c'est l'avant XV<sup>e</sup> siècle, dans toute sa profondeur temporelle — depuis le Néolithique —, qui tranche avec les cinq derniers siècles de l'histoire : d'un côté les cabanes 49, 75, 22 dans leurs différentes couches, les cabanes 81 et 82 aussi, plus originales ; de l'autre les cabanes 7 et 8, et 79 et 80 de l'Orri d'en Corbill, les cabanes 4 et 5 du Pla de l'Orri, Maurà 13 dans ses deux étapes et pour finir les édifices les plus complexes, Maurà 16 et la Padrilla 42.

Il faut néanmoins tempérer ce que cette coupure, ainsi énoncée, semble avoir d'absolu. D'abord, l'Âge du Bronze sur le bas de la montagne semble proposer des modèles de sites en pierre. Localement, ensuite, les deux groupes ne s'excluent pas totalement l'un l'autre : trouver des cabanes de pierres antérieures au bas Moyen Âge paraît désormais peu probable mais des cabanes de bois datant des Temps Modernes sont toujours possibles, comme en témoigne la cabane 75. À l'échelle des Pyrénées, enfin, les quelques comparaisons ethnographiques esquissées à propos de Maurà 22 suffisent à suggérer la relativité géographique et culturelle de ce seuil. Le beau témoignage de Jean Blanc sur les cabanes de terre de l'Ariège<sup>1</sup> — qu'il vit construire dans les

<sup>1</sup> Jean Blanc et Alban Rouzaud, « Cabane de bergers en terre des montagnes de l'Ariège », pp. 91-99.

années quarante encore — les détails précieux qu'il fournit sur le choix d'un emplacement ou les raisons d'un déplacement, laissent entrevoir ce que la persistance de ce type d'habitat — ce que cet « archaïsme » — a de motivé : souple et mobile, peu coûteux, favorisé par un environnement boisé, il répond à une configuration sociale ou technique particulière. À Enveig même et plus largement en Cerdagne, la césure, néanmoins, semble assez générale : dans leur grande majorité, les cabanes modernes sont en pierre.

## B. Plans et aménagements

Au sein de ce groupe des cabanes de pierre modernes, l'apparition des banquettes de couchage possède également une valeur chronologique : présentes dans toutes les constructions récentes, elles sont absentes des plus anciennes — Maurà 16, les couches 6 à 3 de la Padrilla 42, la cabane 79 — et bien sûr des cabanes de bois. La Padrilla 42, Maurà 13 et le couple que forment les cabanes 80 et 79, offrent trois occasions de saisir le moment de cette transformation. Avec, ici encore, l'imprécision propre à une appréciation relative du temps, elle semble se produire dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Passage du bois à la pierre et installation des banquettes constituent donc, localement, de véritables marqueurs chronologiques, au sens où ils concernent toutes les classes d'habitat, transcendant les clivages liés à la dimension, à la fonction — lorsqu'elle est perceptible — ou à l'organisation des sites : qu'elles soient de bergers ou de vachers, petites ou grandes, destinées ou non à une production laitière<sup>2</sup>, toutes les cabanes suivent ces deux premières règles typologiques : celles de bois sont anciennes, celles de pierre récentes, et la banquette, loin d'être le lit fruste et immuable du pâtre, apparaît au contraire comme la marque d'une recherche nouvelle de confort, d'une modernisation qui — coïncidence ? — correspond, dans la haute vallée du Sègre, à un important mouvement de construction, de reprise et d'amélioration de l'habitat villageois<sup>3</sup>.

Deux sites seulement présentent des structures complexes : la Padrilla 42 et Maurà 16. On en a suffisamment détaillé les structures pour n'avoir pas à y revenir longuement. Deux à quatre espaces bâtis contigus forment le cœur de ces sites à élevage ovin laitier que signalent et caractérisent aisément leurs couloirs de traite. Malgré de notables différences de surface, de plan et d'architecture, les deux sites fouillés sont organisés dans le même esprit : une

<sup>2</sup> L'arrêt précoce de la production laitière sur les sites de Maurà 16 et de la Padrilla 42 ne permet pas d'y observer des cabanes avec banquette de pierre contemporaines d'une organisation fromagère du site. Le fait est courant en revanche en Ariège où les cabanes des *orris*, encore observables actuellement, sont très généralement dotées de banquettes de pierres (cf. les travaux de Jean Besset, *Orris d'Ariège*).

<sup>3</sup> Travaux dont témoignent les dates sculptées sur les linteaux des ouvertures.

cabane d'habitation qui ouvre au sud sur l'extérieur, au nord sur une cave à fromages empierrée ou dallée, à demi surcreusée (fig. 55). La parenté des deux ensembles se manifeste encore, s'agissant du détail de l'habitat au sens large, dans la présence d'un foyer dallé accolé aux cabanes et qui fut peut-être un four dans les deux cas. Ces ressemblances fonctionnelles ne doivent pas masquer, cependant, la personnalité de chaque site. Celle-ci tient à leur histoire — la Padrilla 42 composant, à chacun de ses remodelages, avec les cadres et les orientations de l'habitat pré-existant — et s'exprime par des différences de taille et de morphologie : constructions vastes, plutôt rectangulaires et allongées d'un côté, qui signent l'héritage d'une ancienne cabane de bois, plan circulaire et élévations rondes de petites alvéoles agglutinées de l'autre. Ces différences sont d'autant plus remarquables qu'elles s'accompagnent d'une très forte similarité des deux couloirs à traire.

Le trait caractéristique des deux groupes de cabanes qui encadrent les sites à *munydores* du bas Moyen Âge est la simplicité de leur plan. Celle-ci, toutefois, ne tient pas forcément aux mêmes raisons.

Pour les habitats modernes (fig. 54), carrés, ronds, ovalaires ou rectangulaires — la forme ici importe peu — les aménagements internes, stéréotypés, consistent en une banquette de couchage et un foyer. La banquette est prolongée, dans les cabanes les plus spacieuses, par une étagère / banc perpendiculaire, (42 - II, 4, 7 et 8) ; le foyer, toujours unique, est un foyer à plat simple, parfois installé sur une sole de granite. Il ne faut pas y chercher plus de complexité, les seules variantes notables sont infimes, muret en abside accolé à la cabane 13, cheminée de la cabane 7, placards-niches dans les murs des structures encore en élévation. On a souligné déjà combien cette structuration rigide de l'espace laissait peu de place au changement ou à des activités diversifiées : ces cabanes ne sont qu'une couche et une cuisine.

La simplicité des cabanes de bois est plus problématique (fig. 56) : que doit-elle aux plans d'origine, que doit-elle à la part de destruction et de disparition des structures ? Toutes les installations, en effet, ne laissent pas des cercles de pierres autour des rochers. Jean Blanc le rappelait, qui décrivait des constructions extrêmement labiles — non plus adossées à des rochers mais jouant simplement sur la pente. La zone 3 de la cabane 42 en donne confirmation archéologique, avec ses aménagements si proches de la surface et dont rien, pourtant, n'affleurait<sup>4</sup>.

La question des structures annexes aux cabanes de bois se pose d'abord, bien sûr, pour les parcs du bétail : mais il faudra des décapages extensifs pour retrouver, peut-être, d'éventuels enclos en bois. Elle se pose encore au regard de la diversité des configurations que révèle la juxtaposition des plans des habitats eux-mêmes. La cabane 22 en est le meilleur exemple. Avec son empièchement latéral — annexe extérieure ou aménagement intérieur ? — elle

<sup>4</sup> J. Blanc et A. Rouzaud, « Cabane de bergers en terre... », p. 91.

évoque, en couche 1, la possibilité d'une petite niche, d'une étagère de stockage ou de travail (?), d'une variante, en tout cas, par rapport à la couche 2 ou à la cabane 49. Les trois foyers de la couche 2 de la cabane 22 fournissent aussi matière à interrogations. Successifs, ils marqueraient une relative indifférenciation de l'espace, le feu s'installant, d'un été à l'autre, en divers points de l'habitat. Contemporains, ils signeraient en revanche une forte activité, une utilisation intense et une relative spécialisation, peut-être, de la cabane. Rien ne permet de trancher mais dans les deux cas de figure, c'est la cabane 42, bien qu'étrangère à ce groupe typologique, qui, avec ses deux ou trois foyers des couches 6 à 3, constitue le meilleur terme de comparaison. Apparaissent alors, en filigrane, l'éventualité d'une activité artisanale fromagère à Maurà 22, avec ou sans enclos de traite en bois. La cabane 49, quant à elle, apparaît comme la plus élémentaire — un foyer à plat contre le mur — rappelant ainsi, banquette mise à part, la simplicité des cabanes modernes, destinées uniquement au logement des pâtres. Des deux occupations initiales des emplacements 75 et 49, il est difficile, enfin, de commenter les plans tant les limites de l'habitat sont incertaines. Seules pistes de départ : une surface relativement étendue et la variété des foyers. Par ailleurs, l'absence de mobilier tendrait à rapprocher aussi ces habitats de ceux des périodes historiques : si ces cabanes sont pastorales elles abritent déjà, semble-t-il, des bergers spécialisés.

Il y a donc tout lieu de croire que derrière leur apparente uniformité, ces cabanes-là masquent des différences qui pourraient à l'avenir se révéler mieux. Mais de cette diversité potentielle, on ne peut, pour l'heure, que se borner à faire le constat : n'oublions pas que l'on ignore tout encore de la vocation de ces cabanes, à commencer, faute d'enclos justement, par l'espèce ou les espèces à la garde de laquelle (desquelles) elles étaient destinées. Tablons, à l'avenir, sur un plus grand corpus, sur des décapages plus étendus, sur des comparaisons ethnographiques directes, sur des analyses sédimentologiques.

### C. La surface et la question du nombre

D'une étape à l'autre de son histoire, la cabane 42 a laissé entrevoir une évolution linéaire allant dans le sens d'une réduction de l'habitat : 10 m<sup>2</sup>, 7 m<sup>2</sup>, 3,5 m<sup>2</sup>. Cette diminution des presque deux tiers de l'espace domestique couvert — et qui s'élèverait à près des cinq sixièmes des parties bâties, si l'on tenait compte de l'abandon de la réserve à fromages — exprime à elle seule et en l'amplifiant l'une des variantes les plus significatives de la typologie d'ensemble : la taille des cabanes. Classer sous cet angle les différents habitats fouillés (tableau 1) — en faisant abstraction des annexes de manière à comparer des termes identiques<sup>5</sup> — revient à tracer certains liens et, du connu vers l'inconnu, à envisager quelques hypothèses.

<sup>5</sup> Caves à fromage des sites 16 et 42 et aires de foyers latérales (42. zone 3 ; 16 unité 4).

Le diagramme de répartition des cabanes en fonction de leurs surfaces (fig. 57) et selon leur chronotypologie conduit d'abord à opposer, dans la diagonale du graphique, deux classes extrêmes : les grandes cabanes (10 et 11 m<sup>2</sup>) qui sont les plus anciennes et les plus petites (3 à 4 m<sup>2</sup>) qui sont les plus récentes. La classe centrale, la plus fournie, entre 4 et 6 m<sup>2</sup>, est la plus hétérogène puisqu'elle inclut des représentants des trois catégories typologiques (en bois, en pierre sans et avec banquette). Un vide sépare la limite supérieure de ce groupe, établie à 7 m<sup>2</sup>, des 11 m<sup>2</sup> de la classe des habitats les plus grands. Une seule cabane y prend place, la cabane 7 qui, avec ses 9 m<sup>2</sup>, s'avère ainsi relativement isolée de toutes les autres.

Partons de cette dernière dont on connaît le fonctionnement : liée à la garde de la *vacada comuna*, elle logeait en règle générale deux à trois personnes, le vacher communal et un ou deux aides. 7, 5 m<sup>2</sup> de banquette pour 3 (soit 2,5 m<sup>2</sup> par tête), voilà qui permet de dormir au large, par comparaison avec la surface, forcément destinée à un seul berger, de la banquette de la cabane 42 dans sa dernière configuration : 1 m<sup>2</sup> (soit une largeur de 40 à 70 cm). La cabane 13, si on l'analyse à la lumière de la cabane 12 — beaucoup plus vaste mais qui visiblement lui a succédé — aurait servi aussi à la surveillance des vaches. Avec ses 2 m<sup>2</sup>, (1 m x 2 m), elle logerait en temps ordinaire une personne, deux à la limite, si l'on transposait les conditions de l'ultime cabane 42. Par analogie avec la cabane 13, les cabanes 79 et 80 paraissent aussi conçues pour un gardien, éventuellement deux, mais on ne peut déjà plus, à ces dates, présumer de leur fonction.

Ce groupe des cabanes les plus récentes fournit donc un premier éventail de la surface de couchage par personne : de 1 à 2 m<sup>2</sup>. Le confort exceptionnel de la cabane 7 — que l'on ne retrouve que dans les deux autres cabanes de vachers contemporaines (1 et 12) — est à mettre au compte de sa modernité et du crédit croissant de l'élevage bovin local à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> s. Si l'on ne peut guère affiner ces estimations qui dépendent, aussi, de chaque conjoncture, il convient néanmoins de souligner la nécessité de partir de données propres à la fois au milieu montagnard et au mode de vie pastoral. La promiscuité est ordinaire dans les cabanes comme en témoignent les bergers dans leurs souvenirs. Les « baraques » mobiles, caisses de bois allongées et munies de brancards pour leur transport, qui abritaient pour la nuit le berger gardant le troupeau sur les jachères à *l'andà*, ne sont pas spacieuses non plus : 65 à 70 cm de large pour 1,70 m de long, soit 1,10 m<sup>2</sup>.

En évaluant à 1 m<sup>2</sup> la surface nécessaire pour le couchage d'un berger, on se rapproche des informations que livre Sandra Ott pour la Soule mais on reste encore en deçà de la réalité. Les six membres de l'équipe pastorale y dorment sur un châlit de 4 m<sup>2</sup> dont l'exiguïté étonne l'auteur : « Bien que l'*atzea* suffise à peine à coucher quatre adultes, au début du siècle six bergers y dormaient tous les soirs commodément. Un certain soir de 1977, neuf hommes parvinrent

à s'entasser dans le lit de Ligoleta. Les deux bergers de garde à la cabane avaient reçu la visite impromptue d'un groupe d'hommes appartenant à d'autres syndicats »<sup>6</sup>.

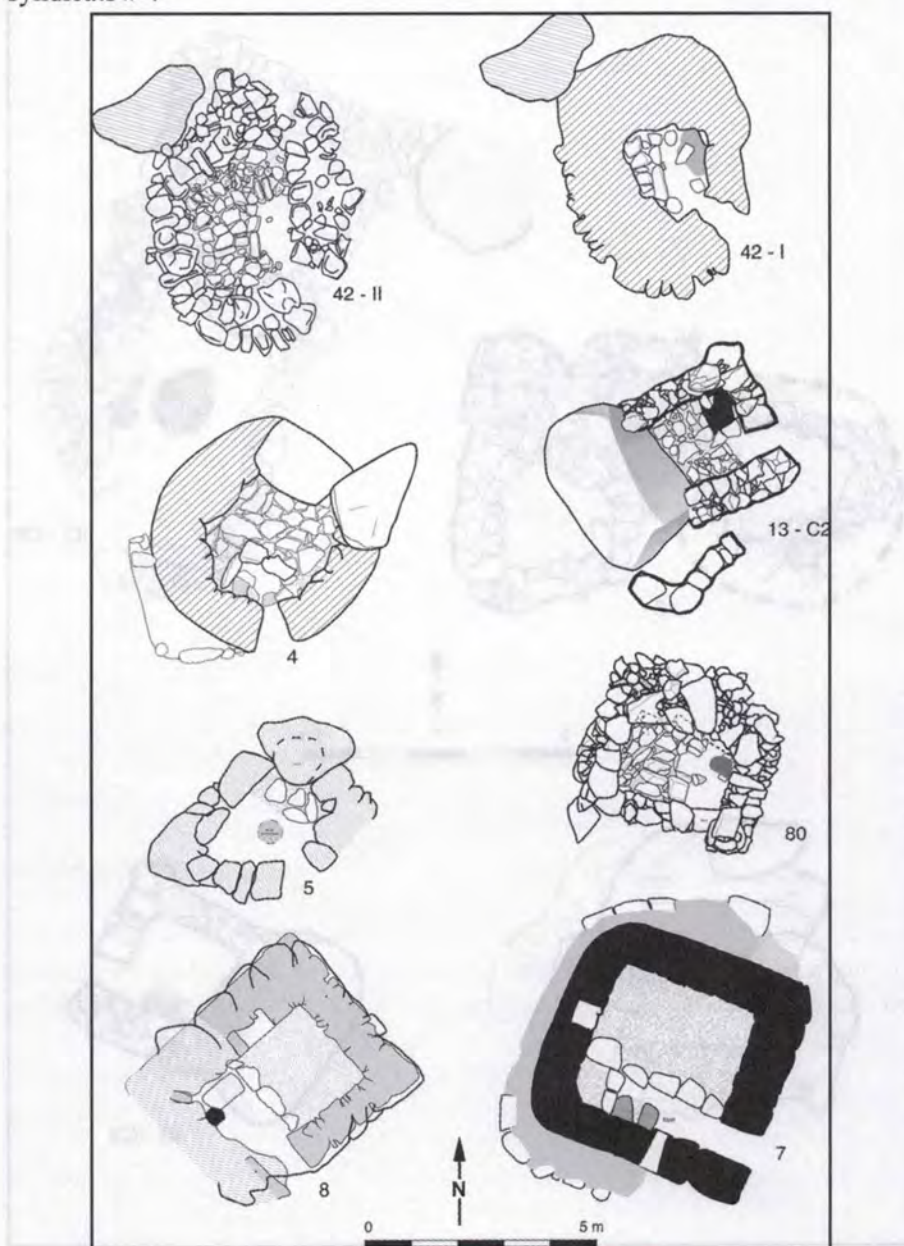


Figure 54 : typologie synthétique des cabanes : I. Cabanes de pierre à banquette.

<sup>6</sup> Sandra Ott, *Le cercle des montagnes*, p. 154.

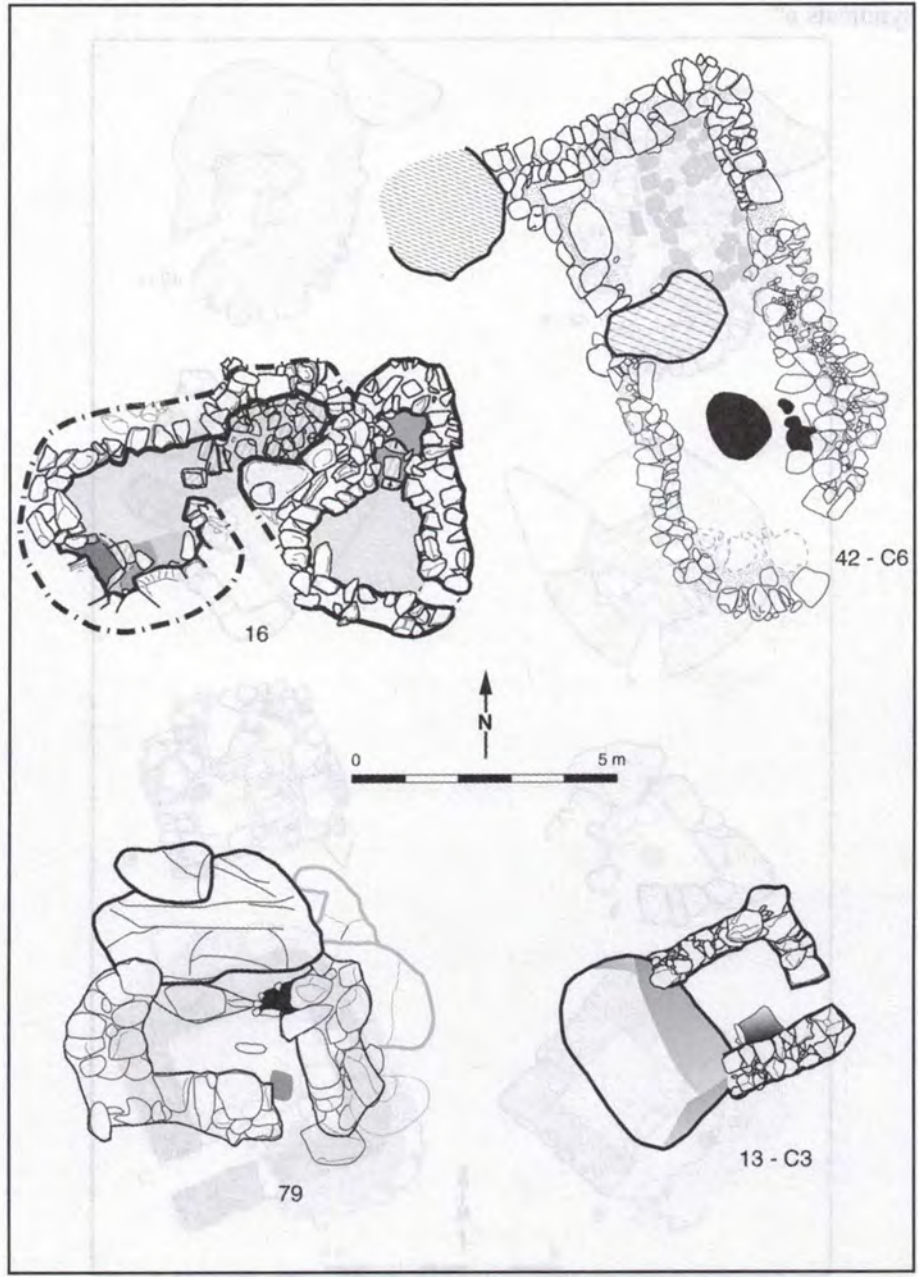


Figure 55 : typologie synthétique des cabanes :  
II. Cabanes de pierre sans banquette.

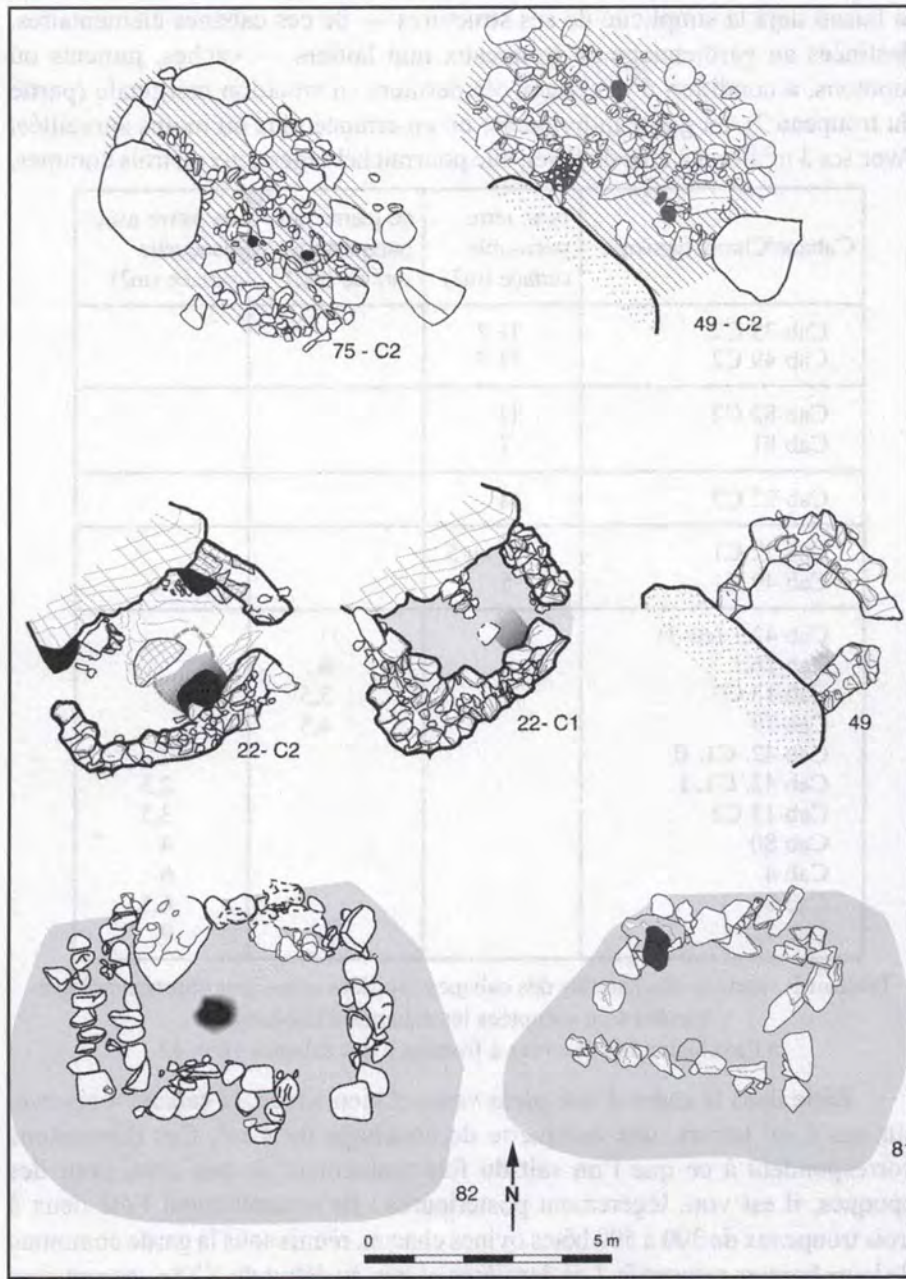


Figure 56 : typologie synthétique des cabanes :  
III. Cabanes en matériaux périssables.

Du connu à l'inconnu, sa surface en couche 1 inclut la cabane 49 dans ce groupe des habitats les plus petits. Ce faisant, elle la rapproche encore — comme le faisait déjà la simplicité de ses structures — de ces cabanes élémentaires, destinées au gardiennage de troupeaux non laitiers — vaches, juments ou moutons, à condition d'envisager ces derniers en situation marginale (partie du troupeau ?), en garde individuelle ou en errance plus ou moins surveillée. Avec ses 3 m<sup>2</sup> libres à côté du foyer, elle pourrait héberger deux ou trois hommes.

Cabane/Chronotypologie	bois, terre : périssable surface (m <sup>2</sup> )	de pierre sans banquette surface (m <sup>2</sup> )	de pierre avec banquette surface (m <sup>2</sup> )
Cab 75 C2 Cab 49 C2	11 ? 11 ?		
Cab 82 C2 Cab 81	11 7		
Cab 22 C2	11		
Cab 22 C1 Cab 49 C1	6 ou 5 5		
Cab 42.1 (c6-3) Cab 16.1 Cab 13 C3 Cab 79 Cab 42. C1. II Cab 42. C1. I Cab 13 C2 Cab 80 Cab 4 Cab 8 Cab 7		11 6 3,5 4,5	7 2,5 3,5 4 6 6,5 9

Tableau 1 : surface des habitats des cabanes fouillées selon leur chronotypologie.  
(seules sont comptées les cabanes d'habitation  
à l'exclusion des réserves à fromages des cabanes 16 et 42 )

Bâtie dans le cadre d'une *pleta* vaste et bien située, la cabane 4 réserve, sur ses 6 m<sup>2</sup> totaux, une banquette de couchage de 4 m<sup>2</sup>. Ces dimensions correspondent à ce que l'on sait du fonctionnement de ces sites, pour des époques, il est vrai, légèrement postérieures : ils rassemblaient l'été deux à trois troupeaux de 300 à 500 bêtes ovines chacun, réunis sous la garde commune de leurs bergers respectifs. Les dernières *pletas*, au début du XX<sup>e</sup> s., comptaient ainsi, autour d'un effectif de 1000 à 1500 têtes, deux à trois bergers. Mais une estimation plus objective devrait prendre en compte l'existence des cabanes 5 et 11 : on sait que l'on dormait aussi à l'extérieur de la cabane, plus ou moins

régulièrement, et dans des abris plus ou moins précaires. Au XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> s., l'équipe pouvait être plus nombreuse (4 à 5 pâtres ?) sans que la cabane soit pour autant plus vaste.

Au XVIII<sup>e</sup> s. la cabane 42 — avec sa grande banquette — se présente sous les traits, elle aussi, de l'habitat principal d'une vaste *pleta* dont les abris périphériques posent les mêmes questions. Pour la cabane elle-même, une surface de 7 m<sup>2</sup> qui en laisse 5 à 6 à la banquette, loge autour de cinq personnes.

La proximité morphologique des cabanes 4 du Pla de l'Orri et 16 (unité 1) de Maurà — base circulaire, pierres de même calibre, inclusion de rochers de petites dimensions — se double de dimensions à peu près identiques : 6 m<sup>2</sup> aussi, ou à peine un peu moins, mais ici sans couchette. En décomptant la place du foyer, les 4 m<sup>2</sup> restants paraissent convenir à trois ou quatre personnes, occasionnellement cinq. Les mêmes chiffres sont attribuables à la cabane 22 dans sa couche 1, déduction faite de la petite surface empierrée.

Ce groupe intermédiaire des habitats de 5 à 6 m<sup>2</sup> correspondrait donc à des équipes moyennes de 3 à 4 gardiens, auxquelles il est difficile, sans indice supplémentaire, d'associer une fonction. Lorsqu'elles s'accompagnent d'un plan simple à un seul foyer, ces surfaces orientent l'interprétation vers des troupeaux non laitiers mais demandeurs de main-d'œuvre : ni vaches ni juments, mais des moutons en effectifs relativement importants<sup>7</sup>. À la limite supérieure de cette classe d'habitats, la cabane 42, avec peut-être ses six pâtres en est le meilleur exemple. Mais pour elle et pour la cabane 4 subsistent les témoignages explicites des enclos.

La petite taille de la cabane 16, avec ses 3 ou 4 bergers logés, ne laisse pas de surprendre, au regard de la longueur du couloir qui la borde. À l'époque où les deux sites sont tournés vers l'élevage laitier et fromager, la *munyidora* de la Padrilla en effet, pour une dimension équivalente et même un peu inférieure (75 m de long à Maurà, 70 m à la Padrilla), est associée à des installations autrement plus importantes : 10 m<sup>2</sup> pour la cabane d'habitation, 6,5 m<sup>2</sup> pour la cave (contre 2,5 m<sup>2</sup> seulement pour celle de Maurà 16). Faut-il envisager entre les deux établissements un fonctionnement si dissemblable qu'il nécessite d'un côté le double de bergers, peut-être, que de l'autre<sup>8</sup> ?

De la dernière classe d'habitats, marquée par des surfaces de 10 à 11 m<sup>2</sup>, il faut semble-t-il retrancher la cabane 82 dont la typologie est trop particulière

<sup>7</sup> En faisant abstraction de la présence de troupeaux de porcs au pâturage, qui concerne d'autres secteurs de la montagne que ceux ici fouillés (cf. infra).

<sup>8</sup> Je n'ai pas d'explication, seulement une hypothèse à laquelle la toponymie apporte un appui : le site de la Padrilla 42, qui s'avère le plus important sans doute de toute la montagne serait lié à un troupeau de grande transhumance, donc à une équipe renforcée car vivant de façon plus ou moins autonome. Le site de Maurà 16 proche du site de *la Pleta del Cavaller* (du seigneur d'Enveig) qui lui a vraisemblablement succédé, pourrait avoir relevé d'une entreprise d'élevage local (même s'il s'agit de troupeaux transhumants), bénéficiant de la « logistique » du village et des maisons.

pour être assimilable a priori aux autres. De ce groupe, la cabane 42 figure comme le modèle, puisqu'elle est la seule dont on perçoit l'activité. Le nombre élevé de foyers et la question de leur contemporanéité rendent difficile une estimation de la surface laissée libre. Mais enlevons 2 m<sup>2</sup>, il en reste encore 8, de quoi loger une équipe de 6 à 8 bergers. Le chiffre correspond, on le verra, à ce que disent les sources historiques et ethnographiques des nécessités de l'exploitation laitière de grands troupeaux de brebis. La cabane 22 (couche 2) que le nombre de ses foyers rapprochait déjà de la configuration ancienne de la cabane 42 s'apparente dès lors un peu plus, par sa surface, à ce schéma. Au delà, il est bien sûr difficile de lancer des hypothèses par-delà les millénaires. Peut-on, à travers cette longue durée, s'appuyer sur l'identité des implantations et sur le foyer à petites pierres de la cabane 49, pour supposer à ces cabanes aussi une équipe relativement structurée et une production laitière ? Non sans doute, mais la question est posée et il appartiendra à d'autres fouilles d'apporter des éléments dont celles-ci ont au moins montré qu'ils existaient.

Dans la diagonale du graphique se lit donc l'extrême variabilité des équipes de bergers : de un à huit, approximativement. Les sources d'une ethnographie proche nous renseignent sur ces groupes les plus fournis et font apparaître leur

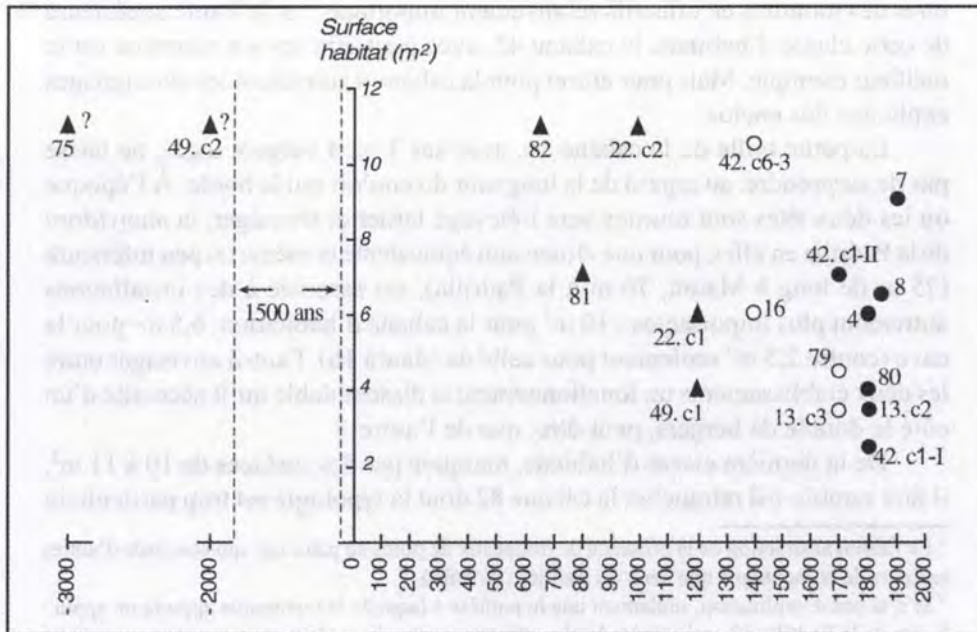


Figure 57 : surface des habitats des cabanes fouillées selon leur chronotypologie. (La surface des réserves à fromages des cabanes 16 et 42 n'est pas prise en compte).  
 Triangles : cabanes à superstructures périssables ; cercles vides : cabanes de pierres sans banquettes ; cercles pleins : cabanes de pierre avec banquette.

variété. Ce sont des transhumants arrivant en force sur les pâturages d'altitude, des propriétaires associés, des pâtres salariés travaillant ensemble dans un cadre local, de petites unités familiales plus ou moins spécialisées ou recomposées pour la bonne saison. Les textes les plus anciens éclairent aussi ces équipes pastorales. Ils le font toutefois de façon plus sélective, puisqu'ils concernent surtout les transhumants, plus proches de l'écrit, dont ils permettent de saisir quelque peu l'organisation et la hiérarchie<sup>9</sup>.

Si l'on s'en tient à la Padrilla 42, que l'on saisit assez intuitivement comme le site d'un grand troupeau transhumant, les bribes d'organisation pastorale que le registre d'inquisition de Jacques Fournier contient donnent matière à de convaincants parallèles et expliquent aisément la surface de l'habitat. Tel qu'il est observable, ce site est bien un peu plus tardif mais on a vu qu'il avait hérité, sans doute, d'un gabarit antérieur. Au début du XIV<sup>e</sup> s., une équipe de pâtres transhumants, parfois réduite à deux ou trois personnes, se compose plus souvent de six à dix hommes. Guillaume Baille, durant plusieurs années, travaille ainsi au sein d'un noyau stable — les Cerdans Jacques d'Odeillo et Guillaume de Via, Guillaume Maurs et Pierre Maury — auquel s'intègrent au gré des saisons d'autres bergers : Arnaud Maurs, le cabanier du port de Rieucaut, Raymond Baralher, Arnaud Moyschart, Guillaume Croells de Cerdagne, Jean Andorra. Temporairement à l'estive, la troupe gonfle encore ses effectifs à l'occasion de la tonte qui s'effectue aussi sur les ports d'altitude : lorsque Pierre Maurs monte avec son mulet au port de Lalata pour chercher les toisons, il mange (du mouton et du porc) avec Pierre et Jean Maury, Arnaud et Guillaume Maurs, un autre Pierre Maurs son cousin et Guillaume Baille, soit six bergers, plus les tondeurs. Enfin ce groupe à géométrie variable se distend au gré des saisons, au moins en hiver, à partir de l'agnelage qui, lorsque l'équipe est suffisante, ouvre un temps de garde séparée des différents lots du troupeau (ou plutôt *des* troupeaux assemblés par association de leurs bergers) : ainsi garde-t-on à part les « agneaux et *marranes*, c'est-à-dire agneaux de l'année et de l'année précédente », ailleurs les brebis mères pleines puis allaitantes, ailleurs enfin les brebis vacives — vides —, descendues peut-être séparément<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Cf. les travaux de : Th. Sclafert, *Cultures en Haute Provence...* ; de J. Duvernoy, *Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier* ; de E. Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan*. Synthèse dans M.-Th. Kaiser-Guyot, *Le berger en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, chapitre 3 (pp. 52-89).

<sup>10</sup> *Le registre d'Inquisition...*, pp. 899, 829 et 807. Guillaume Maurs, lorsqu'il est berger chez Pierre Castell de Baga, descend « avec ses brebis vacives aux pâturages de Tortosa ».

## II. AU MIROIR DE L'ETHNOLOGIE : DU MYTHE AU GESTE

En permettant de suivre dans leurs déplacements et dans leur vie quotidienne les bergers de la haute vallée de l'Ariège et de la Cerdagne, le *Registre d'inquisition de Jacques Fournier* apparaît comme la source historique et ethnographique des « Pyrénées moutonnières » médiévales par excellence<sup>11</sup>. Il offre à l'archéologue, comme un reflet mobile et coloré, un trésor de mots à faire sonner au creux de ses cabanes : corpus de signes, de gestes, de paroles, d'attitudes et de correspondances symboliques qui semblent éclairer, par halos successifs et dans toute la profondeur d'une culture, l'univers entier des bergers. Faire revivre ses sites, n'est-ce pas la tentation toujours un peu frustrée du fouilleur ?

### A. Les sortilèges du temps

Voici donc les récits authentiques des hommes de Montaillou et de ses alentours. Ils sont si proches des estives cerdanes que souvent ils y séjournent, en compagnie d'ailleurs de bergers locaux se louant, comme eux, aux éleveurs fortunés de Puigcerdà : Jacques d'Odeillo et Guillaume de Via, comme Guillaume Croells ou Albert de Bena (le Bena même de la montagne d'Enveig), sont dits pâtres cerdans. Leurs noms l'attestent : ce sont ceux de leurs villages.

La dimension des équipes, d'abord, entre en écho avec les cabanes médiévales fouillées. Elles sont, nous l'avons vu, nombreuses mais à géométrie variable et s'accordent donc parfaitement tant avec les baraques les plus grandes (22, 42), qu'avec les plus petites (la Padrilla 49). Au cœur de ces cabanes, dont celle au moins de la Padrilla 42 est fromagère, l'écrit permet de placer la figure emblématique du « cabanier », du berger qui fait les fromages et qu'incarne plus que tout autre Pierre Maury. Pierre Maury cabanier, nous le rencontrons d'abord sur le territoire d'Arques, au début de sa carrière, dans la chaleur méridienne du mois d'août, qui accueille l'hérétique Amiel de Perles et Raimond Bélibaste. Nous sommes entre midi et none à « la cabane des brebis », le berger fait les fromages et l'ethnologue un peu romancier pourrait restituer les heures qui ont précédé : lever aux aurores ou un peu avant, traite matinale, troupeau envoyé au parcours, et le fromager seul ou avec un aide, près des enclos vides, au milieu de ses pots à lait, un feu en route. Quelques années plus tard dans la ville d'Ax, Pierre Maury sera encore ce « pâtre gyrovague » infidèle à son troupeau et pourtant tout empressé de le rejoindre quand arrivera, avec la Saint-Jean, la saison de faire les fromages. Dans l'entourage de ce berger se trouvent d'autres cabaniers, responsables eux aussi

<sup>11</sup> Sur la structure narrative des témoignages recueillis par l'Inquisition, voir l'article de N. Zemon Davis, « Les conteurs de Montaillou ».

des fabrications fromagères d'estive, tels Arnaud Maurs au port de Rieucaut (« dans le territoire de Puigcerdà »), ou Guillaume Baille à l'Étang du Comte dans les montagnes de Mérens<sup>12</sup>.

Le cabanier est-il le chef de l'équipe ? E. Le Roy Ladurie le pense, qui l'assimile au *majorau* des Temps modernes mais les textes sont sur ce sujet assez laconiques<sup>13</sup>. Des relations entre charges et hiérarchie peu de choses apparaissent, si ce n'est une mention de *pastore primo* relative à Guillaume Maurs<sup>14</sup>. Pour saisir plus amplement la place du cabanier il faut s'attacher à ses autres gestes, que le nom même de sa charge concentre et explicite : sur les territoires d'hivernage comme à l'estive Pierre Maury (comme Jean Maury son frère) fait aussi le pain, prépare la soupe. Il est bien l'homme qui demeure à la cabane et qui pour ses compagnons effectue les tâches domestiques et d'ordinaire féminines : voilà pourquoi la fabrication fromagère lui revient ou voilà pourquoi le fromager est aussi le cuisinier.

À suivre la piste du cabanier, à vouloir tracer son portrait et à travers lui celui de ces cabanes laitières, le cadre spatio-temporel s'élargit vite. D'un bout à l'autre des Pyrénées et du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, de multiples résonances se dessinent. La plus manifeste est sans aucun doute celle qui s'établit avec la Soule de Sandra Ott et avec le personnage de l'*etxekandere*, berger « maîtresse de maison » qui fait les fromages et les repas, règne sur la cabane et y demeure, tenant, lui aussi, dans cet univers masculin le « rôle idéologiquement "féminin" »<sup>15</sup> que l'on connaît à Pierre Maury. Dans l'ombre de cette figure de l'*etxekandere* se déploie tout un paysage symbolique lui aussi aisément transposable à nos cabanes cerdanes, médiévales et laitières. En effet, c'est précisément en franchissant quelques siècles et quelques vallées et en revenant à Montailou que Sandra Ott, l'ethnologue de Saint-Engrâce, démontre la longue durée des représentations à l'œuvre dans les pratiques des bergers de la Soule d'aujourd'hui. La fabrication des fromages y participe d'un « concept de conception » dont Aristote exposait déjà le principe et que Béatrice de Planissoles exprime à son tour lorsqu'elle recourt à la métaphore de la présure et du caillage pour analyser les vertus contraceptives de l'herbe magique que possède le curé Clergue<sup>16</sup>. Ce faisant, elle emprunte aux mêmes analogies qui, dans l'univers contemporain des bergers de haute Soule, placent en correspondance les substances et les séquences de la fabrication fromagère à

<sup>12</sup> *Le registre d'Inquisition...*, p. 828.

<sup>13</sup> La présence de chefs bergers dans ces équipes n'est pas douteuse, mais sont-ils les mêmes ou d'autres, que le cabanier ?

<sup>14</sup> La mention est relevée par M.-Th Kaiser-Guyot, *Le berger en France...*, p. 68.

<sup>15</sup> S. Ott, *Le cercle des montagnes*, p. 166.

<sup>16</sup> S. Ott, *Le cercle des montagnes*, p. 224, reprenant E. Leroy Ladurie, *Montailou...*, pp. 247-248.

l'estive et celles de la fécondation et de la génération humaines. Tout montre donc une permanence des représentations. Faut-il en conclure à une permanence des gestes et des techniques ?

Voudrait-on élargir encore le halo autour des vestiges, d'autres correspondances se dessineraient entre les âges. Pierre Maury nous paraîtrait-il si attachant, si ses propos ne faisaient parfois si profondément écho à ceux de bergers d'aujourd'hui, propos par lesquels, à travers le temps et les circonstances, un homme peut à la fois choisir et accepter le destin que sa condition lui impose ? « Je ne peux vivre autrement que j'ai été nourri. Si je demeurais en permanence au village, je crèverais en temps d'estive »<sup>17</sup>. Pierre Maury professant aimer par dessus tout sa liberté et ses bêtes ne dit rien d'autre, comme le fait remarquer Bruno Besche Commenge en s'appuyant sur la profonde homologie des termes (*nutritus* ici, nourri au XX<sup>e</sup> siècle), que les bergers du Couserans des années 1970 : « Il faut que les bergers y soient entraînés, il faut qu'ils soient nourris pour et pour ». Il ne dit rien d'autre non plus, pourrait-on ajouter, que ce que l'on entend aujourd'hui des vieux bergers cerdans.

Et puis de murmures en éclats, il suffirait encore, pour retrouver quelques échos, d'écouter ces fameuses 'rivalités de fromages' dont bruissent et se froissent les maisons de Saint-Engrâce lors des veillées d'automne, quand le dépouillage des épis de maïs offre à chacun le loisir, à tour de rôle, de juger les fromages d'autrui<sup>18</sup>. Elles filtraient déjà, sourdes rumeurs, à travers les cloisons propices aux indiscretions des maisons de Montailou, lorsqu'un Raymond Sicre l'aîné savait y tendre un peu l'oreille : « J'entendis l'un d'eux dire : "Ce fromage est bon et beau". Jean Peyre-Amiel répondit à cet homme que l'on fait de très bons fromages dans cette montagne-ci, et aussi bons que dans les montagnes voisines. L'homme répondit que l'on en faisait de meilleurs dans les montagnes d'Orlu et de Mérens »<sup>19</sup>.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la composition du troupeau ovin que l'on ne puisse, semble-t-il, transposer. Du Montailou médiéval au Couserans contemporain, nous dit Bruno Besche Commenge, les classifications et les catégories se font écho. La structuration du troupeau par âge et par sexe est à six siècles d'écart énoncée dans les mêmes termes dont la pérennité dit celle des modes d'exploitation, de l'économie et des espaces pastoraux. Les éleveurs auprès desquels l'ethnologue enquête dans les années soixante-dix, lorsqu'ils distinguent les *oelhes* (les brebis mères), les agneaux de l'année et de l'année précédente (*anhets d'angoan / d'arengoan*), les moutons (*borrecs*) et les *bassives* (les brebis vides) disent-ils autre chose, en effet, que le Guillaume

<sup>17</sup> Repris de B. Besche Commenge, *Le savoir des bergers de Casabède*, p. 21, citant E. Le Roy Ladurie, *Montailou...*, p. 191-195.

<sup>18</sup> S. Ott, *Le cercle des montagnes*, p. 193.

<sup>19</sup> *Le registre d'Inquisition*, p. 728. Déposition de Raimond Sicre l'aîné.

Baille du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il parlait de gardien des moutons, gardien des brebis mères, gardien des bassives et gardien des agneaux, ceux-ci divisés eux-mêmes en agneaux de l'année précédente, les *marranes*, et agneaux de l'année présente ? Rien n'aurait changé depuis les hivernages médiévaux dans la plaine de Sant Mateu, près de Tarragonne, au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

Ainsi, le registre d'Inquisition dans une main et Michel Chevalier dans l'autre, rien n'est finalement plus facile, en marchant dans les pas d'Emmanuel Le Roy Ladurie, que de rendre vie à ces cabanes : Albert de Bena connaissait très certainement le site de la Padrilla. À peine déchirées, voici donc promptement recousues les deux lisières des Temps Modernes. Comment, en effet, ne pas se laisser convaincre par cette belle stabilité de tout ce qui touche aux conditions techniques et matérielles de cette vie pastorale et à sa construction symbolique, fabrication des fromages, effectifs des troupeaux, calendrier des agnelages, rôles et places au sein des cabanes ?

Que fera l'archéologue engagé sur la voie étroite d'une approche dynamique d'une histoire de l'estivage, face à cette ethnographie qu'il voulait seulement convoquer pour colorer un peu son tableau mais dont les permanences le submergent ? On l'aura compris, ces analogies, ces transpositions qui pourraient — je l'ai tenté — se conduire par le menu, ne ressuscitent pas les sites de la montagne d'Enveig, elles les enterrent une seconde fois. En les saturant de sens et de permanences elles abolissent leur singularité, elles les dotent d'un contour et d'un contenu et les y figent, empêchant d'observer, dans la redéfinition constante des relations par lesquelles ces sites existent — à commencer par leur devenir même —, leur mouvement propre et celui du monde qui les entoure. La réponse ne peut être qu'ethnographique à son tour. Elle consistera, à travers l'observation d'une cabane laitière contemporaine, à tenter de ressaisir les oscillations, les rythmes de l'histoire : à chercher si — et comment — cette cabane y participe.

<sup>20</sup> L'analyse est celle de Bruno Besche Commenge, *Le savoir des bergers de Casabède*, vol. 2 : « Des relations directes, conclut l'auteur quelques pages plus loin, existent entre le découpage de la réalité qu'organise ce vocabulaire et des pratiques techno-économiques [...]. Il s'établit par là tout un ensemble d'implications réciproques qui est un sûr garant de stabilité : bouleverser un élément ne peut se faire sans bouleverser tout le reste [...]. Par le fait même de cette interdépendance qui fait que supprimer (ou ajouter) une catégorie entraîne (ou suppose) des changements dans les techniques culturelles et dans celles de l'élevage, ces mêmes relations réciproques se retrouvent à des époques historiques très différentes : comment en effet tout changer, d'autant plus que cette permanence historique (organisation des troupeaux et des pratiques d'élevage selon des rapports âge/sexes constants) se nourrit d'elle-même dans la mesure où, selon l'expression de Roger Bastide : "les hommes sont soumis aux lois de la mémoire" [...]. »

## B. Partir, revenir

Ossau, juillet 1994 : un vallon herbeux à 2000 m d'altitude, une cabane maçonnée sur son aire de poussière, deux troupeaux de brebis de 300 têtes chacun, deux parcs faits de fils et de piquets, deux cages à traire en fer sur le côté des parcs, deux bergers déjà âgés. Il est presque dix heures, chacun de son côté achève la traite. Dans les reflets de la fontaine, au frais — trop au frais : « elle est à quatre degrés, il faudrait qu'elle soit à sept » — sont plongés les bidons de lait de la traite de la veille au soir. Ils font quinze litres, les pots à traire trois, qui servent de verres mesureurs pour emplir les chaudrons. Les éclairs blancs de la vaisselle d'aluminium, capturant le soleil au hasard des gestes, rythment le mouvement : tour à tour chacun des deux bergers sort ses bidons de l'eau, puis dose, en y ajoutant le lait du jour, les deux fois trente litres de ses deux chaudrons. Ceux-ci ont sur l'anse deux poignées latérales, pour être portés à deux. Le premier berger envoie ses brebis sur leur parcours.

La cabane a deux pièces égales, de 10 mètres carrés environ. Dans celle de derrière sont les lits et les affaires. Dans l'angle gauche de la première se trouvent la table et trois ou quatre chaises, le sol est une dalle de ciment. La lumière de l'entrée éclaire les bandeaux vert fané de la toile cirée, treillage troué de larges auréoles délavées par l'éponge. Ridules des entailles de couteau dans la nappe, miettes de pain, verres en pyrex du matin : archéologie de l'éphémère permise à l'ethnologue. À droite, le regard plonge dans l'obscurité puis distingue, dans le coin opposé, adossé à l'angle, un grand banc en équerre. À contre-jour, contre le mur de la porte, s'alignent, derrière le massif d'un foyer maçonné, le trépied d'un gros réchaud et sa bouteille de gaz. Le trépied a été tiré au centre du quadrant de trois mètres carrés que délimite le banc.

Les deux bergers s'assoient en symétrie, de chaque côté de l'angle. En un ballet prosaïque réglé par l'habitude, ils vont répéter l'un après l'autre les mêmes gestes... Presque les mêmes gestes. Amédée le premier pose un chaudron puis l'autre sur le gaz, ajoute des ferments, laisse chauffer et, un œil sur le thermomètre, met la présure. Valentin lui succède, mêmes étapes et mêmes opérations. Les quatre chaudrons emprésurés sont placés au pied du banc, toujours de part et d'autre de l'angle. Valentin a calé sur l'un des siens un croisillon de fer, sur l'autre la planche du moule à fromage, qui servent de support à deux torchons qu'il déplie, propres et blancs, linge de maison marqué de fil rouge ; Amédée utilise des toiles épaisses et raides, dont il couvre les chaudrons sans autre support. Pendant que le lait repose Valentin ouvre le parc et envoie à son tour ses brebis sur leur parcours — un autre parcours — les deux hommes font la vaisselle, puis dans deux bassines successives, Amédée met à bouillir les toiles qui serviront à l'égouttage des fromages.

Le lait a pris. Valentin, le premier, saisit un chaudron et le remet sur le feu, feu doux. Il casse le caillé, d'abord en grosses mottes, paume ouverte, doigts en éventail qui tranchent la masse tremblante en quelques gestes amples. Puis le bras s'enfonce, plonge jusqu'au coude, en un mouvement plus tendu, plus court et soutenu qui crée un remous et sépare le caillé en particules de plus en plus fines. Quelques minutes de gaz à plein régime, l'œil toujours sur le thermomètre avant d'éteindre. Même chose avec le deuxième chaudron. Amédée à son tour commence alors à trancher le caillé, hors du feu d'abord puisque celui-ci est occupé. Séquence identique et gestes pourtant tout autres, où l'homme empigne, comme un fouet improvisé de longue date, un faisceau désordonné de fines broches de fer tordues, vrillées, qu'il plonge dans le chaudron et agite, au-dessus du feu maintenant, en accélérant par saccades le mouvement.

Hors du feu, les deux hommes travaillent ensuite en même temps, toujours dans l'espace du banc, amassant le caillé au fond du chaudron, formant une boule qu'ils sortent et placent chacun dans une faisselle. Valentin a installé le premier fromage sur sa planche à égoutter posée sur un seau. Il le presse du plat de la paume et du poing, puis, broches brillantes et droites serrées en un fagot bien lisse dans la main gauche, il saisit les aiguilles une à une de l'autre main et les plante en une spirale régulière, du centre vers la périphérie de la tomme. Il les enlève, recommence l'opération, de la périphérie cette fois vers le centre, presse le fromage qui s'égoutte par ces canaux, le retourne dans la faisselle en le soulevant par les coins du tissu dans lequel il repose, recommence à nouveau sur l'autre face. Amédée, une fois encore, fait pareil et tout autrement : faisselles placées non sur le seau mais au fond, fromage posé de guingois, plus ou moins verticalement à l'intérieur, et les broches tordues qu'il projette plus qu'il ne les plante, par trois ou par quatre, pour aussitôt les retirer et les replanter, fléchettes biscornues piquées au hasard dans un ventre de lait.

Les chaudrons sont sortis, deux cochons roses approchent. Les fromages s'égouttent dans leurs faisselles, deux bergers autour d'une table verte font goûter à leurs visiteurs deux tommes signées de leurs marques, pour leur faire constater, non s'en sans étonner encore, combien tout — parfum, consistance, couleur —, étrangement, les oppose l'une à l'autre.

Revenons sur cette séquence fromagère à la lumière des bribes de l'enquête effectuée ce jour-là. Nous voyons s'y dessiner d'abord la structure de l'édifice, celle de la « maison pyrénéenne ». Dans cet agencement minutieux des places et des rôles, dans cet aménagement sourcilieux d'une apparente égalité où tout marche par deux, même le déséquilibre qu'introduit l'ascendant implicite d'un berger sur l'autre n'est pas contingent, qui relève d'un ordre des choses plus naturel encore. Dans la spirale parfaite des broches dans le fromage, en effet,

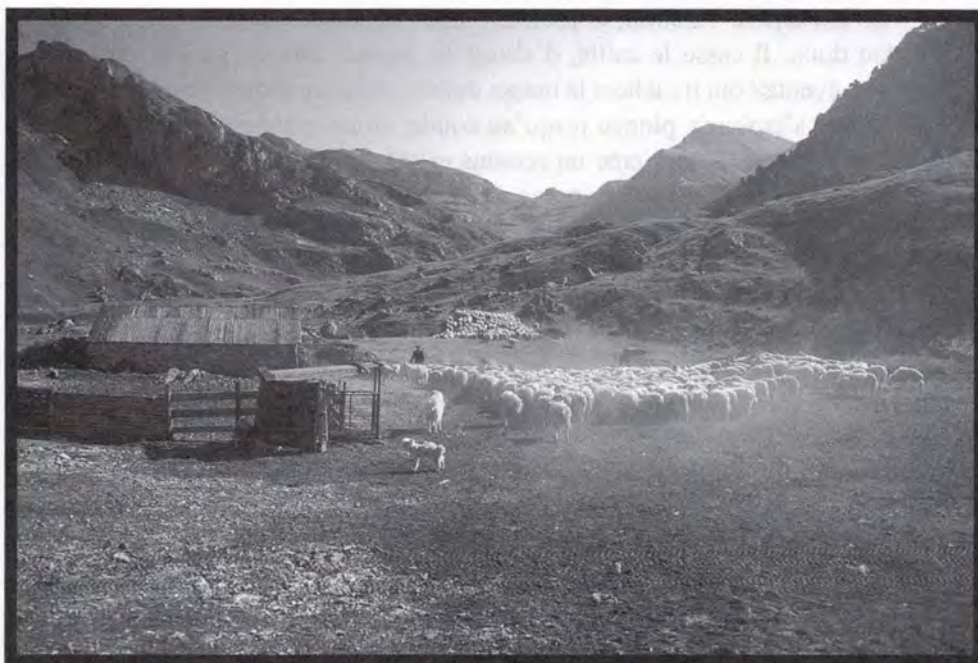


Photo 42 : départ échelonné des deux troupeaux sur leurs parcours respectifs.



Photo 43 : deux cochons roses approchent ...

comme dans le dépli soigneux d'un linge marqué de fil rouge s'affirme l'autorité d'un aîné. Comme son grand-père le fit autrefois avec lui, enfant, comme son père, s'il n'était mort jeune, l'aurait fait plus longtemps avec son propre fils, Valentin n'est revenu à l'estive qu'après avoir transmis. Pour se dire aujourd'hui le « domestique » de son fils, ce père de famille qui toute sa vie a « réglé des successions »<sup>21</sup>, ajustant patiemment sa maison à l'ordre du monde, n'en est donc pas moins un maître : à la cabane, sans discussion, il occupe le feu le premier.

Venu en montagne pour la première fois à sept ans, Amédée est un cadet qui savait à treize ans faire les fromages, puis partit, à quatorze, pour son premier hivernage seul. Il en est depuis à plus de cinquante transhumances, toujours dans la même propriété du Gers, avec un troupeau qui ne fut jamais le sien mais celui de son frère. À la mort de celui-ci ses fils, par égard pour Amédée, leur oncle, ont empêché la vente des bêtes. De cette précarité qu'il inscrit comme une identité au cœur de ses gestes et de ses bricolages, les gens de son village aussi lui ont renvoyé l'écho. Ne voulaient-ils pas lui supprimer son droit à la montagne parce qu'il résidait moins de six mois dans sa commune ?

Mais à certains égards l'estive est un miroir. Au jeu des changements d'état que commande pour un aîné le passage d'âge en âge, et des incessants déplacements que commande à un cadet son état définitif de berger, la cabane, habitat temporaire, inverse fugitivement les lieux du stable et de l'instable, du centre et de la marge<sup>22</sup>. De cette cabane, en effet, Amédée, à sa façon, n'est-il pas le véritable maître qui d'un été à l'autre, au cours de ce demi-siècle, a travaillé tour à tour avec le grand-père, le père, le fils de Valentin et Valentin lui-même ?

Pourtant la cabane, concrètement, n'était pas celle-là. Elle a changé et, d'une génération à l'autre, ce lieu est donc aussi un lieu pour l'histoire. Chaque commentaire y souligne en fait le caractère transitif de cette structure en apparence immobile, appelle à en interroger et l'amont, et l'aval.

L'aval est évoqué en quelques mots emplis de dédain : « L'avenir, c'est quelques jeunes, des hippies avec des troupeaux de mille brebis ! ». Un peu moins d'un kilomètre à l'aval en effet, depuis plus de dix ans, avec détermination mais 500 brebis seulement, un couple, jeune, occupe une autre cabane. Pour peu que l'on s'en approche et que l'on effectue un léger déplacement du regard, lui aussi construit patiemment son espace et son troupeau, mais d'une manière évidemment tout autre<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> Avec ses tantes à la mort de son père, puis dans sa propre fratrie, entre ses enfants enfin.

<sup>22</sup> Georges Ravis-Giordani souligne à plusieurs reprises cette inversion du centre et de la marge qui s'opère sur l'estive (*Bergers corses...*).

<sup>23</sup> Ils ont rompu avec la vaisselle d'aluminium et renoué avec le vieux chaudron en cuivre, acheté dans une brocante ; rompu avec les techniques précises de mesurage, avec le thermomètre, avec les fines tiges de fer et n'égouttent qu'avec les mains.

L'amont, tout proche encore, s'achève à deux pas de la cabane de Valentin et d'Amédée. Il gît, au confluent de deux torrents, quelques centaines de mètres plus haut, dans les vestiges de baraques et d'enclos dont les deux bergers expliquent le détail. Naguère — Valentin et Amédée en ont connu l'époque — les cabanes étaient des cabanes simples, sans pièce supplémentaire, aux murs sans toit mais seulement couverts de poutres, sur lesquelles on étendait une bâche qu'il fallait aller demander à la commune et qui protégeait bien mal, de la chaleur comme du froid<sup>24</sup>. Les bergers dormaient là à quatre ou cinq, pour quatre ou cinq troupeaux. L'espace était si réduit qu'il fallait replier les couvertures pour faire les fromages. Oui, il n'y avait toujours qu'un seul foyer. On utilisait alors pour la traite des enclos allongés situés à côté des parcs et que l'on appelait *corral* ou *moulhéré*<sup>25</sup>. On y tassait les brebis et l'on passait au milieu d'elles car « si elles ne sont pas tenues, les brebis, elles se retournent quand on veut les traire ». Les cages à traire n'ont pas immédiatement succédé à la traite en *corral*. Il y eut entre les deux une époque aussi où l'on trayait dans des parcs mais sans autre moyen de contention que le chien, qui tournait autour des brebis pour les maintenir serrées.

Sans doute faut-il voir dans cette transition l'effet d'une augmentation progressive des effectifs. Pas plus qu'aujourd'hui, en effet, ces groupements à quatre ou cinq bergers par place d'estivage ne conduisaient à mélanger les troupeaux. Ceux-ci, de 60 à 80 brebis en moyenne, parquaient donc séparément dans des enclos distincts, dispersés autour de la cabane. La réduction du nombre

<sup>24</sup> On trouve un témoignage de cette pratique, alors considérée comme récente dans Cavaillès, *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, p. 246 : « Les estives sont le domaine des cabanes, des *cujalàs*, des *alats*, constructions sommaires faites de pierres sans ciment, couvertes de poutres ou de dalles, parfois revêtues de mottes de gazon. Dans les Montagnes générales du bas Ossau, le *cujalà* est aujourd'hui revêtu d'une bâche en grosse toile, propriété du syndicat, que l'on place et que l'on retire au début et à la fin de la saison d'estivage. L'intérieur est pourvu d'un foyer, d'un lit de fougères, de menues branches, de couvertures et des ustensiles que le berger y transporte pour la durée de son séjour. Le *cujalà* n'est qu'un campement ». Cavaillès cite ensuite, parmi les rares améliorations pastorales, les premiers aménagements de cabanes maçonnées. La couverture de toile est en fait une pratique plus ancienne, puisque F. Butel l'observe en 1890 (F. Le Play, E. Cheysson, Bayard, Fernand Butel, *Les Mèlouga*, p. 141). Selon Jean Soust, *Contribution à l'archéologie du pastoralisme béarnais...*, le système est « apparemment fort ancien et relativement répandu : en début de saison, chaque année, on commençait par remonter les murs de la cabane, effondrée par la neige. Sur les murets on posait un petit fût d'arbre servant de faîtière puis on étendait par dessus une toile de laine suintée (ou plutôt non désuintée) que l'on maintenait avec des pierres. À la descente, on pliait et on emportait la toile et l'on cachait la faîtière dans les environs, pour ne pas se la faire voler — c'était un jeu de bergers — et la retrouver l'année suivante, si l'on devait revenir au même endroit » (p. 13). Sur l'analyse très pertinente que fait ensuite Jean Soust de la signification sociale de cette pratique, nous aurons l'occasion de revenir.

<sup>25</sup> Voir la belle et concordante description de ces sites et de leur fonctionnement par Butel, dans F. Le Play, E. Cheysson, Bayard, Fernand Butel, *Les Mèlouga...*, Nathan, Essais et recherches, 1994, p. 139-143.

de bergers à l'estive, qui s'accompagna d'une augmentation des troupeaux restants (jusqu'à 300 bêtes), a certainement rendu rapidement caduques des couloirs dont les vestiges, sur place, soulignent la petitesse : il ne faut que 20 m<sup>2</sup> (8 m x 2,5 m pour donner un exemple réel) pour entasser de 60 à 80 brebis pour la traite.

De la profondeur historique de ce mode d'organisation à l'estivage, du lien aussi qu'il entretient avec l'histoire des biens indivis de la vallée d'Ossau, il faudrait analyser le détail. Mais par-delà la stabilité pluriséculaire du découpage des montagnes générales en 42 *cujalàs* — soit en 42 quartiers d'estive<sup>26</sup> —, les pratiques observées incitent à souligner la relative souplesse offerte par ce mode d'agglomération de troupeaux indépendants : au sein de chaque *cujalà*, cette organisation individuelle doit permettre bien des ajustements en termes de nombre de bergers et de nombre de troupeaux (et donc une certaine variabilité des effectifs). D'un point de vue intervalléen, une telle pratique qui associe à une vie collective des pâtres une gestion individuelle des troupeaux, des parcours et des productions, offre, par rapport au système souletin, l'image d'une possible transformation, d'une distorsion du modèle. Avec une structure économique proche — car les *txotx* ou troupeaux individuels groupés au sein de l'association pastorale de l'*olha* font également 70 têtes<sup>27</sup> — avec une structure sociale où l'organisation des quartiers d'estivage est également fondée sur le voisinage des maisons et sur le principe d'une « rotation sérielle », la cabane de Soule présente en effet une configuration tout autre. Elle est, dans le cadre de groupements fixes attachés chacun à une cabane, le lieu d'une gestion collective des troupeaux (un seul enclos, un seul parcours), d'une fabrication fromagère à la fois collective et individuelle, exercée à tour de rôle à partir d'une mise en commun du lait, et d'une expression de l'égalité des maisons signifiée non par un roulement annuel ou pluriannuel des cabanes ou des quartiers entre usagers, mais par un échange quotidien des rôles et des places au sein même des cabanes, entre associés.

<sup>26</sup> Le principe de la répartition et de la rotation des quartiers d'estive de la montagne générale de la vallée d'Ossau fut fixé en 1401 de la façon suivante : les 745 maisons casalères de la vallée furent divisées en trois viqs, les montagnes étant, elles, divisées en trois toques (correspondant à trois montagnes : Anéou, Pombie, Bioux), subdivisées chacune en 14 *cujalàs*, ou quartiers pastoraux, soit un total de 42 *cujalàs*. Tous les 3 ans, les viqs changeaient de toques. Le syndicat qui, à la suite de la loi de 1837, fut constitué pour remplacer l'ancienne jurade — en charge de la gestion des biens collectifs de la vallée —, fut divisé en 1855 en deux syndicats, Haut et Bas Ossau, dotés de 21 *cujalàs* chacun (cf. H. Cavailès, *La vie pastorale et agricole ...*, p. 88 et pp. 233-237).

<sup>27</sup> Des précisions sur l'organisation des *txotx* sont données par Th. Lefebvre, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales* ; par S. Ott, *Le cercle des montagnes...*, et J. Blot, *Artzainak, les bergers basques*.

Chacun des gestes observés, enfin, s'inscrirait aisément dans une histoire des techniques fromagères dont quelques détails disent la cohérence et d'une certaine façon aussi, l'autonomie (par rapport à des causalités trop directes). Qu'il n'y ait eu qu'un seul feu dans les anciennes cabanes, alors que quatre ou cinq bergers s'y succédaient pour faire chacun ses fromages — avec des moules plus petits — paraît plus crédible si l'on songe que l'on ne faisait alors qu'une seule chauffe, à 30 °C<sup>28</sup>. Au delà, la question posée, celle du combustible<sup>29</sup> suggérerait un possible lien entre la diffusion de la nouvelle méthode et celle des réchauds à gaz, si ce lien n'était démenti par les témoignages : « On le faisait déjà en deux chauffes quand on le faisait au bois ». C'est donc dans un mouvement plus général — en relation avec les développements concomitants de l'industrie laitière — que se placent ces transformations. En s'y inscrivant, le thermomètre, comme le gabarit métrique de toute cette vaisselle d'aluminium méticuleusement entretenue, ou les soins que l'on prend du linge qui sert aux fromages, renvoient, eux aussi, à cette étrange structure hélicoïdale du changement, où la modernité marque chaque geste mais où chaque geste, en même temps, ramène à la surface une empreinte plus ancienne que sans cesse il retravaille, remodèle et gauchit<sup>30</sup>. Le thermomètre en déplaçant sur les graduations d'une échelle la technique d'une mesure qui se faisait avec le corps<sup>31</sup>, dit toujours la nécessité d'une mesure et la dit pourtant autrement, dans un langage que la série de bidons aux volumes multiples de trois replace dans la perspective, singulière et datée, du tableau noir et du certificat d'études. C'est à l'air de ce temps-là aussi, si l'on songe aux préceptes d'hygiène des manuels scolaires et professionnels de la III<sup>e</sup> République finissante et de la IV<sup>e</sup>, que renvoient, entre deux étapes de la fabrication, les gestes qui sans cesse lavent et nettoient, vaisselle à grande eau, linges que l'on fait bouillir pour les mettre dans les faisselles avant d'y reposer les fromages encore ruisselants de petit lait. Mais comment ne pas croire que ce faisant ces gestes reformulent aussi, c'est-à-dire réactualisent, re-explicitent dans de nouveaux réseaux de sens — non comme des survivances donc, mais tout au contraire comme pour les porter « jusqu'au fond de l'avenir »<sup>32</sup> — les anciennes

<sup>28</sup> Cavallès décrit encore un système à une seule chauffe, *La vie pastorale...* p. 278.

<sup>29</sup> On allait parfois chercher le bois avec un bourricot, plus bas, dans la forêt de hêtre ou bien on le préparait quelques années à l'avance : « On mettait le feu à un pin et alors après, on avait du bois sec ».

<sup>30</sup> « Et ces façons ont pris le relais d'autres plus anciennes, en les gauchissant, en les explicitant autrement sans doute. Alors l'image des Argonautes qui, affrontant les tempêtes, remplaçaient au fur et à mesure des pièces de leur nef en sorte qu'ils atteignirent le but de leur voyage sur un vaisseau nouveau, évoque au mieux cette inscription de la société villageoise dans l'histoire », Claudine Fabre-Vassas et Daniel Fabre, « Du rite au roman, parcours d'Yvonne Verdier », p. 12.

<sup>31</sup> Avec le coude ou le bras, que l'on plongeait avant dans l'eau chaude lors des soirées fraîches, pour ne pas fausser l'appréciation (S. Ott, p. 196).

<sup>32</sup> M. Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, p. 92.

et prégnantes correspondances que certaines « façons de faire » les fromages entretiennent avec certaines façons de faire et conformer les nouveaux-nés — « saisir, laver, habiller »<sup>33</sup> — ces dernières devant sans cesse, elles aussi, se mettre au goût du jour ?

Une simple cabane et deux bergers dans un bout du monde et voici donc déployée toute la complexité de la vie sociale. Il n'y a pas d'homme sauvage : là réside peut-être la beauté des estives, dans cette évidence fragile de l'écart, dans cette distance pleinement donnée d'emblée. Là réside aussi ce qui unit et sépare deux regards, l'ethnologique et l'archéologique, l'un pour l'autre tour à tour, horizon et limite. Puisque la culture est là d'emblée dans sa diversité et puisque « le principe d'une classification ne se postule jamais »<sup>34</sup>, il n'est pas de reconstitution possible, seulement des rêveries sur les ruines, mais de ces rêveries la vraisemblance est la poésie.

Sans doute ne peut-on faire de l'archéologie sans savoir cela et sans savoir l'oublier : que cette science invite à une réinvention des sites et non à leur restitution et qu'on ne peut leur attribuer une valeur — nouvelle car ayant pour référence notre regard — sans prendre et donner, d'abord et sans cesse, explicitement ou non, la mesure de l'éloignement. La pauvre variété des architectures enfouies ne dit presque rien de l'incroyable mobilité des vivants, elle la tait, la masque, la fige et la déforme, mais elle en conserve au moins la trace. Paradoxalement, celle-ci ne réside pas dans chaque site (ou, lorsqu'il évolue, dans chaque état d'un site), mais seulement dans cette série de différences rendue perceptible par la comparaison d'un site à l'autre, d'une phase à l'autre. Il y aurait méprise à prétendre faire parler une configuration archéologique, isolément, grâce à l'histoire : quelle résistance opposera-t-elle, seule, aux transpositions dont elle sera l'objet ? Aucune si l'on ne l'envisage d'abord dans les relations qu'elle entretient avec d'autres configurations, avec d'autres vestiges. Limiter l'approche à une sociologie d'abord archéologique — une sociologie des pierres, des murs et des foyers — peut paraître réducteur en regard de la richesse des sources ethnographiques et historiques. Mais il n'est pas d'autre voie pour confronter, dans un temps second seulement, ces traces à quelques formes possibles ou probables du passé, et s'interroger vraiment : « était-ce bien cela ? »

Cette petite excursion ne se prétendait donc pas — mais faut-il le préciser ? — une étude de cas comparée. Afin de résoudre les contradictions posées par un terrain appréhendé dans la double perspective de l'archéologie et de l'ethnologie, il fallait partir un peu, ni trop près ni trop loin, se dépandre des évidences. Parmi d'autres vallées l'Ossau offre cette bonne distance, qui présente, vivante, une production fromagère de brebis à l'estive dont la

<sup>33</sup> Y. Verdier, *Façons de dire...*, p. 96.

<sup>34</sup> C. Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, p. 146.

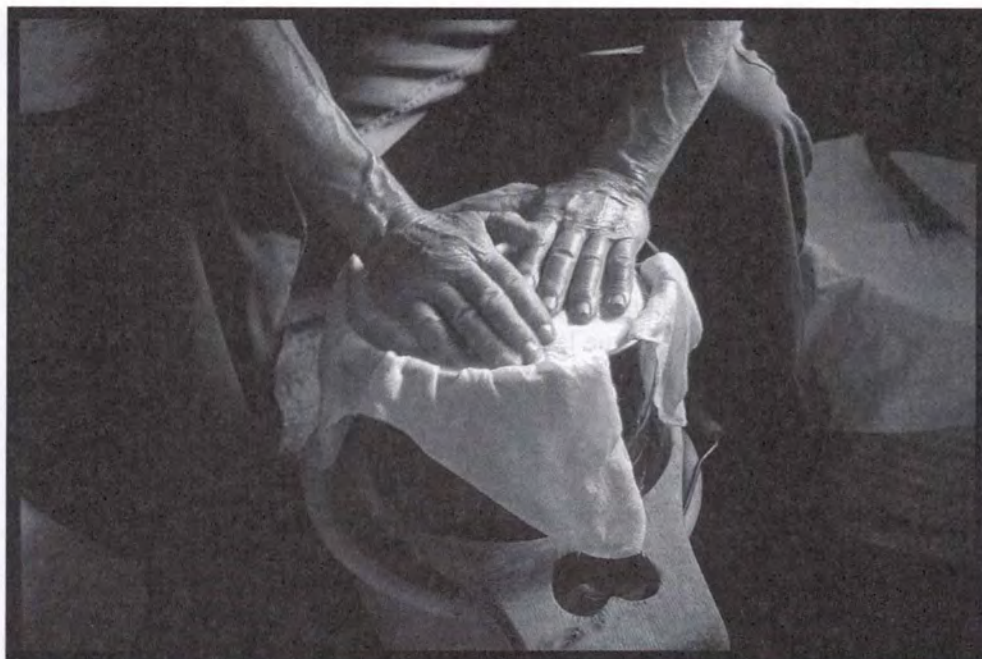


Photo 44 et 45 : les gestes de Valentin.

montagne d'Enveig ne conserve que les traces. Faite de temps et d'espace et de la chair des gestes, cette distance n'abolit pas l'écart. Mais elle le précise, le mesure et le jalonne, indiquant par là-même quelques unes des voies par lesquelles il peut, sinon s'effacer, du moins se traverser ponctuellement et ainsi se réduire.

Que les cabanes médiévales de l'est des Pyrénées entretiennent des parentés avec les cabanes anciennes et actuelles de toute la chaîne s'impose comme une évidence. Mais dans l'espace et le temps qui les séparent les unes des autres s'impose aussi tout un paysage de contrastes, de glissements, dont les changements architecturaux constituent les premiers indices. Les évolutions des paysages, les transformations sociales que l'on observera plus loin diront aussi à leur manière l'importance de certains écarts. Pour l'instant, il s'agit de saisir, au plus près des sites, les mutations les plus aisément décelables à travers la seule archéologie. Ce sont des mutations techniques, qui concernent ce qui pouvait apparaître tout à l'heure comme certains des éléments les plus stables de la vie à l'estive : les fabrications fromagères, la structure des troupeaux ovins.

### III. ENTRE GESTES ET TRACES

Les infimes variations qu'observe l'archéologue confèrent pour l'instant aux sites pastoraux un peu moins qu'un mouvement, juste une oscillation, un léger tremblement : quelques mètres carrés de plus ou de moins, un plan un peu moins simple, l'utilisation plutôt du bois ou plutôt de la pierre, quelques différences dans la forme ou l'emplacement des foyers. Deux voies se présentent désormais que l'on empruntera successivement pour tenter, à partir de ce frémissement, une accélération, une montée en puissance. La première demeure au plus près des cabanes. Elle revient sur l'utilisation des foyers et sur ce qu'à partir des seuls sites où la production fromagère est certaine — Maurà 16 et la Padrilla 42 — ils enseignent des techniques de transformation des produits laitiers. Sans doute est-ce focaliser l'attention sur une bien faible part du corpus, mais par leur extension et leur complexité, ces deux sites qui relèvent, selon l'expression de Charles Parain, de l'estivage « sous sa forme pleinement développée » c'est-à-dire « comportant une large production fromagère », sont les plus aptes à exprimer des façons de faire et — grâce à la longue durée de la Padrilla 42 — leurs changements<sup>35</sup>. Ces transformations, si l'on y réfléchit en termes de systèmes, permettent alors d'intégrer au mouvement — d'entraîner dans la ronde même si c'est au plus près de l'axe, donc lentement, — ce qui apparaissait précédemment comme les traits les plus rigides de l'organisation pastorale des équipes et de la structuration des troupeaux. Quant à la seconde voie, elle nous conduira, dans le chapitre suivant, en une longue prospection sur l'ensemble du versant : enjambées d'un site à l'autre, pour le privilège d'avoir « un pied dans chaque instant »<sup>36</sup>.

#### A. Techniques laitières

##### 1. Traire les brebis

Revenons, pour commencer, sur le fonctionnement de la *munyidora*. En Corse, note G. Ravis-Giordani, le *cumpulu*, enclos étroit et allongé de la traite

<sup>35</sup> Ch. Parain, « Esquisse d'une problématique... », pp. 373-374. Sur la montagne d'Enveig, les seules productions fromagères attestées archéologiquement à l'estive sont, pour l'instant, celles de brebis. La fabrication de fromage de vache en montagne ne semble pas vraisemblable pour les derniers siècles. Rien n'interdit en revanche de l'imaginer à certaines périodes de l'histoire, dans la longue durée.

<sup>36</sup> L'expression est de M. Merleau-Ponty, à propos du *Derby d'Epsom* : « Pourquoi [...] les chevaux de Géricault courent-ils sur la toile, dans une posture pourtant qu'aucun cheval au galop n'a jamais prise ? C'est que les chevaux du Derby d'Epsom me donnent à voir la prise du corps sur le sol, et que, selon une logique du corps et du monde que je connais bien, ces prises sur l'espace sont aussi des prises sur la durée. [...] parce que les chevaux ont en eux le "quitter ici, aller là", parce qu'ils ont un pied dans chaque instant. » *L'œil et l'esprit*, p. 81.

des brebis, se distingue de la *mandria*, subcirculaire ou carrée où l'on traite les chèvres. À ces deux formes de parcs répondent deux techniques différentes : « le berger de brebis se déplace à l'intérieur du "cumpulu", faisant passer derrière lui les brebis déjà traites, tandis que le berger de chèvres s'arrange pour les faire venir à lui et se déplacer au minimum »<sup>37</sup>. Même contraste et même pratique en Cize : voici un grand *corral*, nom local du couloir à traire, un peu plus grand que ceux de Maurà et la Padrilla. Les bergers, il y a peu encore, y trayaient à quatre, un troupeau de plus de 500 têtes : « Deux en bas, deux au milieu ; au fur et à mesure, les brebis traites passaient en arrière et le berger avançait ». Les chèvres du troupeau, en revanche, que l'on avait pour le lait à boire — celui des brebis étant considéré comme trop fort<sup>38</sup> —, n'étaient pas traites au *corral* mais dans un autre enclos ou dans la grotte-bergerie, toute proche, où elles se trouvaient au matin.

À quoi faut-il attribuer cette différence ? Dans le discours des bergers, brebis et chèvre s'opposent nettement par leur caractère, mais selon une alternance qui équilibre les tempéraments : rapide et insaisissable, difficile à maîtriser sur le parcours, la chèvre vient d'elle-même, docilement, se faire traire ; calme et tranquille au pâturage, la brebis regimbe à la traite. « La chèvre, explique-t-on en Corse, est réputée à la fois plus indépendante et plus attachée au berger, "mansa" ; la brebis, plus grégaire, est plus éloignée du berger »<sup>39</sup>. En Cerdagne aussi, les tempéraments des deux animaux se trouvent fortement opposés, même si l'on n'y traite plus. Aussi les troupeaux de brebis comportent-ils toujours quelques chèvres, petite troupe de tête, *davantera*, chargée, souvent, d'accélérer le mouvement<sup>40</sup>. Au Pays Basque, les chèvres sont également perçues comme plus dociles à la traite, les brebis comme plus rétives, plus difficiles à manipuler.

Faut-il voir dans la forme du parc, étroit et allongé, qui sert à traire les brebis, la marque d'un déterminisme lié au comportement de l'espèce ? La

<sup>37</sup> G. Ravis-Giordani, *Bergers corses...*, p. 243.

<sup>38</sup> Le lait de brebis n'était bu en Cerdagne que coupé d'eau ou à des fins curatives, pour « changer le sang ». S'il est considéré comme trop fort, celui des vaches, longtemps en revanche, eut la réputation d'être trop léger. Entre les deux extrêmes, c'est le lait des chèvres qui paraissait le plus propre à être bu par l'homme (cf. les témoignages de l'enquête bovine de 1819 cités au chapitre 2. Le lait de brebis est le plus gras et le plus riche en protéines des laits de ces trois espèces (vaches, chèvres, brebis).

<sup>39</sup> G. Ravis-Giordani, *Bergers corses*, p. 244.

<sup>40</sup> « C'est que les chèvres n'ont pas le même caractère, elles n'ont pas besoin de l'homme, qu'il soit là ou non, elles s'en fichent. Tandis que les brebis si : elle ont besoin d'affection, de la présence de l'homme, de sa voix, de son contact... Elles sont *cariñoses* les brebis. Les brebis, sans l'homme, elles peuvent se laisser mourir. [...] Et puis les chèvres, elles vont toujours trop vite, elles mènent le troupeau trop vite. Les brebis vont lentement, elles ont besoin de calme, de tranquillité ». Généralement, le rôle des chèvres est perçu de façon beaucoup plus positive : elles sont un peu l'aiguillon du troupeau (Pla d'Anyella, 1998).

présence actuelle de tels couloirs en plusieurs points de la Méditerranée<sup>41</sup> inciterait à le penser. Une enquête comparative large permettrait de répondre à la question et de dessiner les traits d'une typologie des systèmes de contention. Notons simplement pour l'instant que l'on retrouve, bien loin des Pyrénées, l'opposition des deux espèces vis-à-vis de la traite et la nécessité, toujours, de maintenir les brebis. Car il en est ainsi encore chez les nomades baxtyâri d'Iran où « les brebis, explique Jean-Pierre Digard, sont les plus difficiles à traire. Pour y parvenir, on utilise un *don*, dispositif en entonnoir formé de deux murets de pierres qui vont en se resserrant jusqu'aux postes de traite : d'un côté, les brebis, poussées par des bergers, s'engouffrent par groupes compacts ; elles ressortent une par une de l'autre côté. Là, d'autres hommes les saisissent et les maintiennent pendant que des femmes les traitent. [...] On procède de même avec les chèvres, mais celles-ci sont beaucoup plus calmes et peuvent même être traitées sur un espace libre »<sup>42</sup>. En même temps qu'elle corrobore une difficulté très générale, l'observation, toutefois, laisse en entrevoir plusieurs solutions techniques, dont certaines ne laisseront aucune trace : brebis tenues comme ici par un aide, ou encore entravées, ou encore attachées<sup>43</sup>.

Les couloirs de traite apparaissent donc comme une solution dominante mais une solution parmi d'autres et dont on peut se demander — question que des enquêtes comparatives éclaireront peut-être — si, comme moyen de contention « de masse », ils ne seraient pas liés à une relative intensification de la production laitière — voire à une certaine spécialisation du troupeau. Localement, leur existence est possible antérieurement au XV<sup>e</sup> s. — comme constructions de bois — mais reste toutefois à prouver. Ailleurs qu'à l'estivage, la traite a pu également s'effectuer au moyen de barrières légères qui ne laissent pas de trace.

Il existe sans doute plusieurs façons d'utiliser les couloirs de traite corses ou pyrénéens et certaines de ces variantes sont peut-être inscrites dans le plan des enclos. L'inégale largeur des couloirs de Cize et de Cerdagne, par exemple (2,7 m en moyenne pour les premiers, 1,5 m à 1,7 m pour les seconds, du moins sur la partie haute de la montagne) pourrait renvoyer à différents usages : traite effectuée à deux personnes de front à l'ouest des Pyrénées, à un seul berger à l'est, même si plusieurs sont échelonnés sur la longueur du couloir. Ainsi en est-il dans les petites *margas* d'Ariège, qui correspondent, en Vicdessos du moins, à des troupeaux individuels : « Le berger, barrant le passage, traite [les brebis] l'une après l'autre et [les] libère derrière lui »<sup>44</sup>. Notons enfin, autre différence, que si les *corrals* basques s'étrécissent légèrement vers le fond,

<sup>41</sup> En Corse, en Sardaigne, en Grèce...

<sup>42</sup> J.-P. Digard, *Techniques des nomades baxtyâri d'Iran*, pp. 72-73.

<sup>43</sup> Au Népal, on immobilise les chèvres pour la traite en les disposant tête bêche les cornes liées les unes aux autres (C. Jest, *Dolpo*, p. 144).

<sup>44</sup> Jean Blanc et A. Rouzaud, « Cabanes de terre... », p. 94.

pour mieux canaliser les brebis lorsqu'il n'en reste que quelques unes, certaines *munyidores* catalanes ménagent au contraire pour le trayeur un emplacement plus large, petit enclos ovale ou arrondi qui, accolé à l'extrémité du couloir, communique avec lui par une ouverture étroite et ne contient que 5 ou 6 brebis (Alt Urgell)<sup>45</sup>. Cet isolement de quelques bêtes autour du berger pourrait expliquer, à Maurà 16, le petit évasement terminal du parc de traite.

On compte dans les systèmes de contention modernes de 0,50 à 0,25 m<sup>2</sup> par brebis<sup>46</sup>. Entre nombre de bêtes et surfaces, les rapports recueillis à propos de couloirs actuels de Cize et d'Ossau indiquent des surfaces proches, 3 à 4 brebis par mètre carré, ce qui conduit à estimer à plus ou moins 400 bêtes laitières (entre 300 et 500), les troupeaux de Maurà 16 et de la Padrilla 42. La situation est comparable — en termes d'effectifs et de temps passé — à celle évoquée plus haut, pour un grand troupeau de Cize<sup>47</sup>.

De la nécessité d'enfermer étroitement les brebis pour les traire, il ne faut pas conclure que l'opération tourne à la pagaille ou à un affrontement résolu dans la force. Entre les bergers et leurs bêtes, la relation est autrement plus subtile et la presse du couloir, matin et soir, chaque jour, apporte aussi avec elle sa part de rassurante habitude, de rassurante proximité<sup>48</sup> : « tête à tête », « corps à corps tour à tour orageux et serein (je dirais volontiers : amoureux, sûr d'être compris au moins par ceux qui y ont assisté) » écrit à propos de la traite dans le *cumpulu* Georges Ravis-Giordani<sup>49</sup>.

## 2. Autour des foyers

Les structures de combustion découvertes dans la zone 3 de la Padrilla 42, comparées à celles de l'intérieur de la cabane, toutes postérieures, renvoient à une diversité des usages du feu qu'il convient d'analyser. À côté d'utilisations

<sup>45</sup> Enric Canut, Francesc Navarro, *Els formatges a Catalunya*, pp. 66-68.

<sup>46</sup> *L'élevage ovin*, Itovic (Institut Technique de l'élevage Ovin et Caprin), p. 205.

<sup>47</sup> Proportions à peu près identiques également dans les montagnes de Ansó où 600 brebis sont traitées dans deux couloirs de 40 m par 3 m — avec seulement trois trayeurs : chacun a 200 brebis à traire en une heure et demie (Severino Pallaruelo, *Pastores del Pirineo*, p. 109). Tous les témoignages recueillis donnent un temps de traite par brebis très court (moins d'une minute par tête).

<sup>48</sup> « Tu vois celle-ci, elle se repose. Elle est nerveuse, tendue, elle a peur. La brebis, c'est un animal qui a très peur. Le pire qui peut arriver à une brebis, c'est qu'on l'effraye. Tu comprends? La brebis veut la tranquillité, la paix, qu'on ne lui fasse pas de mal et l'affection. Beaucoup de douceur. [...] Beaucoup de troupeaux se sont tués par peur » (Cerdagne, 1997).

<sup>49</sup> Qui ajoute, quelques lignes plus loin : « De même que chaque bête a son caractère, elle a, dans l'enclos de traite, sa place habituelle, où le berger la retrouve, soir et matin, à l'heure de la traite. Un berger me confiait un jour que, après avoir vendu une bête de réforme à l'abattoir, il lui arrive d'y penser, chaque jour, pendant des mois, lorsqu'il revoit le coin du « cumpulu » où elle avait l'habitude de se tenir ». (*Bergers corses*, p. 243-245).

culinaires que l'on a sommairement évoquées lors de leur description<sup>50</sup>, ces foyers, en raison de leur nombre, de leur contexte, de leur originalité, incitent à suivre le fil d'une interprétation en termes de techniques fromagères. Leurs formes, leurs dépôts, renvoient à titre d'hypothèse à trois interventions ou procédés distincts. Les amoncellements de petites pierres brûlées évoquent un chauffage du lait ou du petit lait par le moyen des pierres chauffées. La pratique est attestée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle encore dans les productions de certaines zones d'estivage des Pyrénées et de la Méditerranée occidentale. Par contraste, les foyers simples de l'intérieur de la cabane sont peut-être liés à l'utilisation du chaudron. Enfin, les soles dallées (foyer 4 de la zone 3 à la Padrilla 42, foyer de l'unité 4 de Maurà 16) peuvent orienter, parmi d'autres usages, vers une technique particulière d'égouttage des fromages, intervenant en fin de chaîne et que l'on trouve décrite en Ariège, en Ossau ou dans la Cize du début du siècle : le geste n'a disparu que récemment à la suite de l'introduction d'une nouvelle variante.

Pour ne pas perdre de vue toutefois la polyvalence toujours possible de ces structures de combustion, il convient d'abord d'évoquer les utilisations culinaires (repas, pain) que les sources documentent. Elles ne sont pas à écarter même pour les structures les plus originales. On en viendra ensuite aux usages plus spécifiquement fromagers.

Parmi les détails que livrent les registres de l'Inquisition de Pamiers sur la vie des bergers, il en est un qui revient souvent : la fabrication de pain ou de galettes. « Au début du carême suivant, un matin, arrivèrent à la bergerie où je me trouvais dans ces pâturages de Flix, Pierre Bélibaste, Raimond de Toulouse, les hérétiques et Raimond Issaura de Larnat, croyant. J'ordonnai au sarrasin susdit [Moferret, un autre berger] de donner à manger à ces hommes, car je faisais alors du pain »<sup>51</sup>. Comme Jean Maury son frère, comme aussi Guillaume Maurs, partis depuis longtemps sur les chemins de grande transhumance, Pierre Maury, le témoin qui parle ici, transporte dans ses bagages de la farine<sup>52</sup> et cuit, presque quotidiennement semble-t-il, des miches ou des galettes<sup>53</sup>. Le lendemain même de ce jour où il accueillait, les mains dans la pâte, Pierre Bélibaste et ses compagnons, il faisait encore deux pains, l'un pour les hérétiques, l'autre pour le groupe des bergers. Plus souvent évoquée dans le cadre des bas pâturages des environs de Tortosa, l'activité n'est toutefois pas

<sup>50</sup> Cf. chapitre 4.

<sup>51</sup> Déposition de Pierre Maury, *Le registre d'Inquisition...*, tome III, p. 955.

<sup>52</sup> « Puis, devant les moutons avec deux autres bergers et prenant la farine et les bagages, j'allais faire une miche et préparer la nourriture. J'avais déjà fait une grande miche et l'avais cuite » (*ibidem*, p. 959). « Les transhumants, au sens strict du mot, observe M.-Th. Kaiser-Guyot, emportent seulement les matières premières, blé et sel surtout. Le pain et une sorte de bouillie se cuisent sur place » (Kaiser-Guyot, 1974, p. 70).

<sup>53</sup> La traduction diffère selon J. Duvernoy et E. Le Roy Ladurie.

cantonnée aux seuls lieux d'hivernage. Alors qu'il estive, en 1308, au port de Quié en Ariège, le même berger reçoit à sa cabane, en même temps que de bien mauvaises nouvelles de son village, de la farine apportée par Bernard Tort<sup>54</sup>.

Si les pâtres du XIX<sup>e</sup> s. achètent leur pain<sup>55</sup>, ceux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles le font donc, dans des structures qui, archéologiquement, peuvent correspondre à celles que l'on trouve à la Padrilla 42 comme à Maurà 16. S'il s'agit de galettes, elles peuvent avoir été cuites sous la cendre dans des foyers très simples. Le foyer à sole dallée en abside de Maurà 16, plus tardif puisqu'il daterait du XV<sup>e</sup> siècle, évoque par ailleurs un four. Il n'est pas sans rappeler le foyer 4 de la zone 3 de la Padrilla 42, si l'on considère qu'ici les remaniements successifs du site ont pu raser les superstructures. De la soupe des hommes et des chiens, de la cuisson des viandes aussi — qui semblent accompagner assez souvent un ordinaire composé pour l'essentiel de lait, de pain et de fromage<sup>56</sup> — on imagine aisément qu'elles pouvaient s'organiser autour de l'ensemble des foyers.

En ajoutant ces quelques glanes à la poignée de gestes évanouis que ces feux ont pu voir, les textes indiquent les limites de l'archéologie — l'absence de déchets culinaires n'offre que peu de perspectives et aucune analyse de sédiment n'a pour l'instant été tentée — et, comme tout croisement de sources, appellent à la prudence : les foyers à pierres chauffées, ceux à soles dallées, comme les foyers ordinaires des cabanes ont pu connaître de multiples usages. Il n'en est pas moins nécessaire, dans le contexte de sites assurément laitiers, d'appréhender sous cet angle spécifique les structures de combustion. Au regard de leur chronologie et de leur répartition dans l'espace de la Padrilla 42, l'hypothèse d'une transformation des techniques fromagères ouvre une piste sur laquelle il vaut la peine de s'engager un peu.

<sup>54</sup> *Le registre d'inquisition...*, p. 954 et 955 et Le Roy Ladurie, p. 137.

<sup>55</sup> Ou dans le cas d'estivage proche se le faisaient donner par leur patron.

<sup>56</sup> La viande, semble entrer plus souvent dans les menus des bergers ariégeois du Moyen Âge que dans ceux des bergers du XX<sup>e</sup> siècle. Alors que les témoignages actuels parlent essentiellement pommes de terre et jambon (Jean Blanc décrit d'ailleurs un silo à pomme de terre à proximité d'une cabane de bois), Pierre Maury, à l'estive, paraît assez souvent, et même à l'improviste, offrir de la viande à ses visiteurs. Il peut s'agir de viande salée, mais des témoignages mentionnent aussi « de la viande cuite », ne serait-ce que celle des brebis accidentées, celles tuées par l'ours en particulier. Viande cuite : J. Duvernoy t. 3, p. 934 : voyant arriver, fin août, à sa cabane d'Arques, Amiel Perles et Raimond Béliabaste, Pierre Maury se lève et leur donne « de la viande cuite, du fromage, du lait et du pain » ; même chose un peu plus loin : Raimond Béliabaste, accompagné cette fois de Philippe d'Alayrac, arrive en pleine nuit : « Je les invitai à manger [...] je leur donnai de la viande, du lait de chèvre, du fromage, du pain et du vin » (tome 3, p. 937). Un ours ayant tué des brebis au port de Rieucout, les bergers mangent de la viande deux jours de suite (le jeudi et le vendredi) (Duvernoy, tome 3, p. 833). On trouve un écho de ces pratiques alimentaires, à travers le temps, dans la description par un petit pâtre de la vallée de Barèges du comportement des bergers transhumants espagnols venant estiver près de Gavarnie : « Ils mangeaient plus de viande que nous, n'hésitant pas à tuer un mouton et à en faire griller les morceaux en les jetant dans le feu, à même les braises » (G. Buisan, *H. Fedacou raconte...*, p. 35).

**a) Les structures à pierres chauffées : chauffage du lait ou du petit-lait**

Le procédé qui consiste à augmenter la température du lait par des pierres chauffées est attesté dans les productions fromagères des zones d'estivage des Pyrénées basques, de la Sardaigne et de la Corse à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle encore. Au sein de la chaîne pyrénéenne, c'est l'ouest, selon Ramon Violant i Simorra, qui fait figure de conservatoire de cette technique : « Les bergers basques, écrit-il, pour cette opération de chauffage du lait, emploient un système beaucoup plus primitif que celui du feu, utilisé dans toutes les autres régions des Pyrénées : ils effectuent la cuisson par le moyen de pierres chauffées qu'ils introduisent dans le lait ; ces pierres sont appelées « txukunarri » (Aralar) ou « esnearri » (Eugui) »<sup>57</sup>.

Archaïque par rapport aux chaudrons de cuivre, l'immersion de pierres chaudes dans le lait s'avère, assez logiquement, associée à de la vaisselle de bois : « La traite terminée, explique Maurice Le Lannou pour la Sardaigne, le lait est versé dans un grossier récipient, simple trou taillé dans un tronc de chêne, où l'on met aussi du ferment. Pour faire bouillir ce mélange, qu'il faut agiter avec les mains ou avec un bâton, le berger y précipite de petits cailloux préalablement chauffés à blanc : le lait bout, se coagule, et, au bout d'une heure, on en pêche les gros caillots »<sup>58</sup>. Presque archéologique, la description de Krüger rappelle aussi aux réalités de la zone 3 : « On introduit des pierres rondes et résistantes sur les braises, pour les jeter quand elles sont brûlantes dans le récipient plein de lait avec des pinces ou deux bouts de bois. Le lait commence à bouillir instantanément. Le récipient roussit avec le temps ce qui donne au lait une saveur spéciale appréciée des Basques »<sup>59</sup>.

À quelques variantes près qui tiennent à la nature de la présure — d'origine végétale ou animale — à la température, aux durées de caillage ou aux modes de brassage, toutes les descriptions relatives à la fabrication dite traditionnelle des tommes de brebis suivent dans les Pyrénées une chaîne opératoire commune, tout autre que celle décrite par M. Le Lannou, et dont les étapes se déroulent autour du chaudron<sup>60</sup>. La séquence est à peu près celle que l'on a observée en Ossau : on commence par y verser 25 litres de lait environ que l'on porte à 30° ; le lait tiédi on l'emprésure puis on le laisse reposer hors du feu, le temps qu'il prenne, en le couvrant d'un linge posé sur des baguettes de bois ; briser le caillé se fait — en remettant parfois le chaudron sur le feu — avec un fouet de pin ou de sapin ou avec les mains ; il faut l'émietter finement, les particules se déposent au fond du chaudron tandis que le petit lait remonte ; les bras plongés

<sup>57</sup> Violant i Simorra, *El Pirineo español...*, p. 431.

<sup>58</sup> M. Le Lannou, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, pp. 181-183.

<sup>59</sup> G. Ravis-Giordani, 1983.

<sup>60</sup> Krüger, *Los altos pirineos*, tome 2, *Cultura pastoril*, p. 75. et Violant i Simorra, *El Pirineo...*, pp. 433-434.

<sup>60</sup> Sur cette extension de la recette, des Pyrénées occidentales jusqu'à l'Ariège au moins, voir Alain Cazenave Piarrot, « Le fromage des Pyrénées dans les pays de l'Adour ».

jusqu'aux coudes sous la surface laiteuse, le berger amasse alors doucement la matière, sortant au bout de quelques minutes la masse entière du fromage. C'est sur le chaudron encore qu'est ensuite placé le plateau d'égouttage sur lequel le fromage est mis en moule et pressé ; emplie de petit lait, la grande bassine de cuivre retourne enfin au feu pour la fabrication du *brossat*, *grulh* ou *zümbera*, le nom diffère selon les vallées. Sous-produit du premier, ce fromage « de seconde précipitation », consommé le plus souvent frais à la cabane même, est obtenu par une ébullition du petit lait qui agglomère les protéines solubles du lait.

Les quelques allusions à la technique des pierres chauffées ne mentionnent rien de tout cela. Manque de précision attribuable à une observation peu attentive ? Sans doute non. Car à bien les comparer, ces témoignages décrivent une chaîne opératoire autre dont la première différence significative et importante réside dans le fait que le lait est porté à ébullition d'emblée, dès sa première manipulation. Reprenons, à partir de la description de Maurice Le Lannou. Bouilli et agité avec un bâton, le lait est ensuite laissé au repos et coagule. Les gros caillots que l'on a pêchés, « sont jetés dans une forme en disque, faite de poirier dur, percée de trous par où tombe le petit lait [note : cette forme porte le nom de *pischedda* (le *fiscellus* de Columelle)]. Pour hâter la sortie du petit lait, le berger, ayant posé la forme sur deux traverses de bois que deux poutres soutiennent au-dessus d'un récipient, presse les caillots avec un gros morceau de bois dur circulaire. Quand le fromage a la compacité voulue, on le laisse reposer dix à douze heures, puis on l'enlève de la forme et on le place dans le baquet de saumure, où il demeure jusqu'à ce qu'il soit assez salé<sup>61</sup>. Il reste alors à le sécher sur des claies de bois ou de roseaux suspendues au-dessus du foyer, à la partie supérieure de la cabane »<sup>62</sup>. Ajoutons que le petit lait, réchauffé pour une deuxième coagulation, donne la *ricotta* qui n'est pas commercialisée et constitue l'ordinaire du berger. Dans les Pyrénées la chaîne technique du fromage fait à partir de lait bouilli et battu est identique, bien qu'elle y soit moins explicite à travers les seuls travaux de Krüger et de Violant i Simorra. Le terme de *requeson*, que la variabilité des appellations selon les vallées conduit à confondre souvent avec le *brossat* (de deuxième précipitation), désigne, à Vera de Bidasoa et en Aragon aussi, un fromage obtenu par ébullition directe du lait<sup>63</sup>.

Envisagées ainsi, les structures à pierres chauffées de la Padrilla 42 dessineraient donc, pour le XIII<sup>e</sup> s., un paysage technique tout autre que celui associé aux savoir-faire des XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> s. M. Le Lannou faisait référence à Pline et Columelle, une première recherche comparative, dans l'éventail large

<sup>61</sup> Le Lannou rajoute en note : « Le fromage frais que l'on vient d'enlever de la saumure s'appelle *casu mistiu* (le *caseus musteus* de Pline) ».

<sup>62</sup> Le Lannou, *ibidem*, p. 182.

<sup>63</sup> R. Violant i Simorra, *El Pirineo español*, voir le chapitre sur les productions laitières.

des productions fromagères, confirme l'ancrage méditerranéen d'une telle chaîne opératoire : « fromage de brebis soumis à des ébullitions successives » dit F. Braudel en parlant du « fameux *cascaval* » des montagnards valaques, qui voyage jusqu'en Italie, équivalent du *cacio cavallo* d'Italie et de Sardaigne, ce dernier s'exportant très largement en Méditerranée au XVI<sup>e</sup> s. « et même plus tôt sans doute »<sup>64</sup>. À cette élaboration à partir de lait bouilli, battu et coagulé semble par ailleurs être associé un affinage à proximité du foyer ou, du moins, en atmosphère sèche et aérienne. Sans rien en déduire, il convient de remarquer que l'affinage en cave fraîche et humide propre aux structures enterrées des sites comme ceux de la Padrilla ou de Maurà n'est pas, même en milieu pyrénéen, une règle générale : les fromages béarnais, rapporte Sandra Ott, avaient pour certains souletins « un goût douceâtre (*etzi*) parce que au Béarn les cabanes étaient recouvertes de mottes de terre. Une atmosphère humide affecte profondément, croit-on, le processus de maturation »<sup>65</sup>.

Il faudrait bien sûr pouvoir décliner les variantes et les combinaisons de ces pratiques. L'usage des pierres chauffées peut aussi n'être lié qu'au chauffage du petit lait et à la fabrication du fromage de seconde précipitation, le *brossat*, le lait, lui, étant caillé par simple emprésurage après la traite, lorsqu'il est encore tiède. La Corse en offre un exemple, où le lait prend en une heure et demi à une heure trois quarts, dans la cuve à cailler, la *caghjatoghja*, sans chauffage préalable, à quelques exceptions près<sup>66</sup>. On en trouverait ailleurs d'autres manifestations et une étude comparative des vaisselles de bois que les musées pyrénéens possèdent en nombre livrerait certainement des informations intéressantes. Si la chaîne technique qui leur est associée, dans son détail, demeure donc en partie floue et laisse ouvertes plusieurs pistes, les structures à pierres chauffées, en revanche, semblent exclure d'une façon quasi certaine l'emploi du chaudron. Or celui-ci est très généralement employé dans les Pyrénées du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quelque chose aurait donc changé. La chronostratigraphie de la Padrilla 42 permet-elle d'éclairer ce possible basculement ? À travers la succession des structures — foyers 3 et 5 de zone 3, puis foyer 4 — comme à travers les occupations de la cabane elle-même, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, cette piste du chaudron, quoique ténue, vaut d'être suivie.

<sup>64</sup> F. Braudel, *La Méditerranée*, tome 1, p. 138 ; *Civilisation matérielle*, tome 1, p. 234.

<sup>65</sup> S. Ott, *Le cercle des montagnes...*, p. 194.

<sup>66</sup> « En hiver, et même parfois en été, quand les matinées sont trop froides il arrive qu'il soit nécessaire de chauffer un peu de lait que l'on jette dans la "caghjatoghja" pour réchauffer l'ensemble » G. Ravis-Giordani, *Bergers corses...*, p. 283.

### b) Les foyers domestiques de la cabane principale

Commençons par la cabane. Telle qu'elle apparaît au XV<sup>e</sup> siècle, elle est, de façon certaine, postérieure aux structures à pierres chauffées de la zone 3. Cette succession nette entre la zone 3 et la cabane 1 suggère une possible transformation des techniques fromagères. Examinons l'hypothèse.

Huit foyers jalonnent la stratigraphie de la cabane 1. En cuvette ou à plat et non limités, bordés de pierres ou installés sur une sole, ils apparaissent tous comme de très classiques feux domestiques, par rapport aux structures atypiques de la zone 3. Leur densité a déjà été soulignée : aux deux foyers centraux qui se répètent de la couche 6 à la couche 3, s'ajoute un feu important près de l'entrée, contre le mur de l'habitation. La pérennité de ce dernier indique par ailleurs que deux foyers sinon trois ont pu fonctionner en contemporanéité. Succédant à un abandon des structures de combustion de plein-air, la concentration des feux dans la cabane évoquerait un repli des activités à l'intérieur des murs, repli qui ne s'accompagnerait pas, pour autant, de l'arrêt des productions fromagères : la grande cabane est contemporaine du plein fonctionnement de la *munyidora* où l'on trayait, deux fois par jour, un nombre important de brebis laitières. L'hypothèse que suggère alors ce déplacement des feux, allié à leur standardisation, a bien trait au mode de chauffage du lait. En effet, comme un écho visuel aux innombrables témoignages recueillis à travers la chaîne, les photographies anciennes ou plus récentes des amoureux des Pyrénées pastorales, Ricardo Compairé, Ramon Violant, Jacques Blot<sup>67</sup>, laissent parfois apparaître, dans la pénombre enfumée d'une cabane d'altitude, la masse ronde et cuivrée d'un gros chaudron à lait. Avec lui, nous voici revenus aux techniques d'élaboration dites traditionnelles, emprésurage à basse température, émiettage du caillé, égouttage de la masse, réchauffement du petit lait pour le fromage de recuite, toutes opérations dont le chaudron est le centre.

Dans les vallées d'Aspe et d'Ossau, en Soule et en Cize, en Ariège aussi semble-t-il, ces manipulations successives liées à la fabrication de la tomme de brebis se déroulent à l'intérieur de la cabane, autour des foyers ordinaires. Dans le Niolu, l'élaboration des fromages se fait en plein-air, dans un enclos attenant à la cabane, le *chjustrone*, mais avec des chaudrons et sur des feux simples. Foyers élémentaires d'un côté, structures de combustion complexes de l'autre, plus que la localisation des aménagements affectés au feu, c'est donc leur forme et leurs dépôts qui semblent significatifs.

<sup>67</sup> Photographe (1883-1965), Ricardo Compairé réalise l'essentiel de son œuvre entre 1920 et 1941, sur le haut Aragon (plus de 3000 négatifs sur la vie, les travaux, les maisons, la population aragonaise ; une centaine de ces clichés, d'après Severino Pallaruelo, a trait aux bergers), (Pallaruelo, *Pastores del Pirineo...*, p. 17). Les belles photographies, plus récentes, de Jacques Blot, sont également très parlantes et précises (*Artzainak, passim*).

**c) Les foyers à sole dallée : séchage / grillage du fromage ?**

Extérieures à l'habitat et associées toutes deux, semble-t-il, aux nouvelles et massives constructions de pierres, les deux installations à sole dallée, le foyer 4 de la zone 3 de la Padrilla 42 d'une part, le foyer de l'unité 4 de Maurà 16 de l'autre ont pu, on l'a vu, avoir une fonction essentiellement culinaire. Mais elles sont également susceptibles d'être interprétées comme l'empreinte d'un geste particulier. Replacées dans la perspective d'une fabrication fromagère au chaudron, elles évoquent en effet une étape technique de fin de chaîne, disparue dans le procédé « ossalois » mais conservée jusqu'à son avènement. Ce n'est toutefois pas la seule interprétation possible, la fabrication de pain ou de galettes à l'estive, on l'a vu, correspondrait également assez bien à ce type de structure.

Berger « né avec le siècle » à Aydius, Etienne Lamazou décrit en 1988 deux méthodes d'élaboration des fromages. Selon la plus ancienne, apprise de son grand-père, le feu n'intervenait qu'une seule fois dans le chauffage du lait. Par rapport au procédé actuel où l'on réchauffe le caillé pendant le brassage pour accélérer l'expression du petit lait, les opérations d'égouttage étaient nettement plus longues et fastidieuses et s'achevaient par une étape disparue depuis : « On faisait un bon feu de bois à la flamme bien claire, on posait le fromage sur une ardoise grossière, et on chauffait l'enveloppe, le *chaut*, pour la durcir légèrement et former ainsi une croûte mince, sur toutes les faces [...]. Enfin on le replaçait dans son moule d'où on le sortait le lendemain pour le salage et l'affinage »<sup>68</sup>. La même technique est attestée en Ossau, notamment par deux descriptions de la fin du XIX<sup>e</sup> s., celle de Butel<sup>69</sup> et celle de F. Capdevielle<sup>70</sup>. Pour la haute Ariège, Michel Chevalier fait allusion à une technique semblable : l'essorage du caillé qui nécessite ici aussi de « longues et successives opérations » se prolonge sur deux jours. Au lendemain de sa fabrication, avant son entrée dans la cave d'affinage, le fromage est « travaillé à nouveau afin d'achever de le débarrasser de son petit lait ; on le grille devant le feu »<sup>71</sup>. En Soule enfin, pour s'en tenir à trois exemples qui balayent assez largement le versant nord pyrénéen, la pratique qui consistait à retourner le

<sup>68</sup> Etienne Lamazou, *L'ours et les brebis*, p.117. À rapprocher aussi de J. Poueigh, *Folklore des pays d'Oc*, p. 138 : « En certaines localités, une dernière opération — appelée *ro'friso* par les *hourmatjaires* de la vallée d'Aure — consiste à faire chauffer le fromage pour aider à la formation de la croûte. »

<sup>69</sup> « Puis on le sèche au feu et on le porte au saloir ou *saladé* », Le Play *et al.*, p. 142.

<sup>70</sup> « Sur une petite pierre en marbre poli un peu chauffée, on presse dans tous les sens, en lui conservant sa rondeur, le fromage enlevé du cercle et non loin de la flamme du foyer, pour sortir définitivement le petit lait » F. Capdevielle, *La vallée d'Ossau, Basses Pyrénées*, p. 38.

<sup>71</sup> M. Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, tome 1, p. 404.

fromage devant le feu pour le réchauffer sur toutes ses faces figure parmi les deux « gestes coutumiers » abandonnés dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Ici aussi cette disparition accompagne le nouveau procédé de brassage du caillé sur le feu. Comment comprendre cette transformation récente ? A travers ses seuls qualificatifs, — les bergers de Cize l'appellent « ossaloise », les bergers d'Ossau « parisienne » — la nouvelle méthode qui se répand dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pourrait bien indiquer à rebours le chemin d'une diffusion. Peut-être faut-il ne voir dans ces « parisiens » là que les membres du service pastoral des Eaux et Forêts dont les travaux de J.-P. Métaillé<sup>73</sup> ont montré qu'ils étaient à l'origine, au tournant du siècle, du démarrage des fruitières artisanales pyrénéennes et de la mise en place d'une nouvelle production fromagère, adaptée des modèles alpin et jurassien. Que leurs efforts n'aient porté, directement, que sur les fromages de vache n'empêche pas une transmission aux procédés de production de fromage de brebis : en Cerdagne, les enquêtes sur ces savoirs-faire locaux ont souligné, du moins dans la sphère domestique, la large part que tient l'observation, l'emprunt, l'expérimentation<sup>74</sup>.

Cette transformation récente indique donc qu'entre l'égouttage et l'affinage des fromages, une place existait naguère pour une utilisation de structures foyères jouant sur le grillage et la réverbération de la chaleur par un dallage.

L'abandon des structures à pierres chauffées et le recentrage des activités sur les foyers domestiques d'une cabane entièrement reconstruite pourraient ainsi relever, sur ce vaste site, d'une modification en profondeur de la chaîne opératoire de la production fromagère d'estive, modification fondée sur l'introduction du chaudron et sur l'apparition, corrélative, de nouvelles techniques d'égouttage et peut-être de conservation. Si l'on se souvient, en effet, de la description de Le Lannou, les fromages par ébullition s'accompagnaient en Sardaigne d'une maturation en plein air, et même à proximité du feu. Les caves humides, enterrées et tournées au nord des sites du bas Moyen Âge renverraient elles aussi, dans cette perspective, à une atmosphère tout autre et à d'autres formes de maturation. L'hypothèse est schématique et il faut y voir, avant tout, une piste de travail. Entre les deux procédés successifs éventuels, saisir la portée de ces innovations demande d'autres fouilles et une étude plus serrée, à la fois des vestiges, des sources

<sup>72</sup> S. Ott, *Le cercle des montagnes*, pp. 198-199. À rapprocher des observations et des photographies de Jacques Blot (*Artzainak*, p. 82) et de nos propres enquêtes en haute Cize.

<sup>73</sup> Cf. les articles de J.-P. Métaillé déjà cités : « Aux origines des améliorations pastorales dans les Pyrénées... » ; « Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées (1866-1879) » ; et « L'invention du pâturage. La naissance du sylvopastoralisme et son application en Ariège (1860-1914) ».

<sup>74</sup> Cf. chapitre 2.

écrites et des techniques laitières<sup>75</sup>. La reprise entière du site, l'aménagement de lourdes structures de pierres, inciteraient pour l'instant à voir dans ce mouvement la trace d'un investissement plus soutenu dans la production fromagère. Il manque à l'hypothèse un cadre historique solide.

Les raisonnements sont pour l'instant fragiles et les données incertaines. Retenons pourtant la piste, qui paraît prometteuse. Placées en regard des vaisselles de laiterie, des mentions des textes et des procédés documentés par la littérature ethnographique, les structures fromagères archéologiques, encore très mal connues, devraient en effet permettre de progresser dans l'histoire des chaînes techniques des produits laitiers. La question d'une persistance ou d'une longue durée des formes de la vie pastorale constitue, une fois encore, l'enjeu de l'étude. Quelles furent donc, à chaque époque, les moyens, les ustensiles, les méthodes et les objectifs de cette production ? Quelles en furent aussi les déclinaisons locales, la comparaison, même sur de courts termes, enseignant la variabilité et la relativité géographique de chaque seuil ? Tout est mal assuré certes, mais face à ces questions, l'intérêt de l'archéologie réside, une fois encore, dans son aptitude à dater et à localiser, c'est-à-dire à fournir des jalons pour une progression « d'étape en étape ». Sans ce pas-à-pas, la vision qui s'imposera le plus facilement sera toujours celle du « postulat », que pose Philippe Gouin, d'une « pérennité des techniques laitières »<sup>76</sup>. Postulat qui n'est ni vrai ni faux mais seulement affaire de point de vue : identité des pratiques aux yeux d'une histoire des techniques, sans quoi les comparaisons à travers le temps et l'espace n'auraient rien d'éclairant, variabilité au regard de l'histoire d'un lieu et de ses modes d'exploitation, sans quoi la Padrilla 42 n'aurait pas enregistré, en quelques siècles, de si fréquents remaniements<sup>77</sup>.

<sup>75</sup> J'ai bien conscience des inconvénients d'une démarche qui consiste à réfléchir ici en termes de système : les oppositions qui en découlent, devant des informations encore trop lacunaires, sont trop tranchées. Dans la réalité, les techniques peuvent s'hybrider, s'apparier de manière beaucoup moins rigide. J'ai déjà signalé l'utilisation de la vaisselle de bois avec des emprésurages à basse température, il faut aussi mentionner l'élaboration à partir de lait bouilli dans les chaînes employant le chaudron. Ces mixtes ne doivent pas cacher, néanmoins, l'existence possible de ces deux pôles, et la mutation globale que, d'une configuration à l'autre, les évolutions de la cabane 42 pourraient indiquer.

<sup>76</sup> Ph. Gouin, « Sources, principes et techniques de l'archéologie des laitages » et « La préparation familiale du fromage tyromalama », p. 50.

<sup>77</sup> Il est significatif que dans le colloque *Histoire et géographie des fromages*, un seul article, (L. Musset, « Elevage et production fromagère dans le monde anglo-normand (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) ») fasse le constat d'une étrangeté à la fois des modes d'élevage et des productions fromagères du Moyen Âge, par rapport aux productions dites traditionnelles. Les autres communications considèrent bien souvent comme acquise de très longue date l'identité des différentes productions (et régions) fromagères étudiées.

Dans les années trente en Sardaigne, Maurice Le Lannou se savait décrire et recueillir les dernières manifestations d'une lointaine tradition : « Depuis une quinzaine d'années, finissait-il, certaines de ces pratiques étranges et antiques sont en train de disparaître. Dans les régions les moins élevées, la marmite de cuivre tend à remplacer le trou de chêne évidé, et il faut aller sur le pourtour immédiat de Gennargentu pour voir les bergers jeter encore dans le lait tiède des cailloux brûlants »<sup>78</sup>. À la même époque la Cize et la Soule adoptaient le décaillage « à l'Ossaloise » tandis que Ramon Violant et Julio Caro Baroja pouvaient encore observer, en témoins d'un archaïsme aussi profond qu'attendu, les foyers à pierres chauffées de quelques bergers basques. Variabilité des seuils...

## **B. D'un système à l'autre : composition du troupeau et calendrier pastoral**

Seconde grande rupture à la Padrilla : dans la fermeture du couloir de traite comme dans l'abandon de sa cave à fromages se lit l'arrêt de la production fromagère. Les autres sites du versant, nous le verrons, corroborent cette évolution, même s'ils incitent à en tempérer la soudaineté : d'un site à l'autre, d'une forme d'exploitation à l'autre, le passage a pu être progressif.

Des quatre phases qui découpent l'histoire de la Padrilla 42 (première et deuxième forme de production laitière, grand troupeau non laitier, déclin), celle-ci éclaire d'une lumière plus vive que les autres la question de l'économie ovine. Si l'évolution des foyers interrogeait, précédemment, sur les techniques de transformation artisanales du lait, ce changement-ci, tel que le perçoit l'archéologie, renvoie en effet au troupeau lui-même, à sa composition, à son calendrier : à sa gestion. Saisir les aspects majeurs de cette mutation demande d'abord de chercher les facteurs qui l'ont provoquée, le terrain qui l'a permise ou favorisée : de donner sens à ce basculement par son contexte économique. Alors apparaîtront mieux les choix, et à travers eux la latitude et la souplesse que peut offrir, au sein de structures physiques relativement stables, un système pastoral.

### **1. Spécialisations, spéculations**

Si les sites n'ont livré aucun reste ostéologique, les sources écrites consultées signalent la piste à suivre pour appréhender cette transformation du troupeau : le cheptel ovin de la Province du Roussillon, devenue département des Pyrénées-Orientales, semble connaître du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle une notable diminution du nombre des femelles par rapport à celui des mâles castrés. La comparaison entre les relevés effectués pour l'impôt du vingtième de l'année

<sup>78</sup> Le Lannou, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, p. 182-183.

1756<sup>79</sup> et les statistiques de 1841<sup>80</sup> montre en effet des proportions très différentes entre brebis et moutons : 78% et 22%, respectivement, en 1756, contre 58% et 42 % en 1841. Sans doute les mesures fiscales en vigueur forcent-elles un peu le trait, puisque les brebis sont plus taxées que les moutons. Elles n'en signalent pas moins une tendance à l'augmentation de l'effectif des mâles castrés, dont la présence en forte proportion indique une priorité accordée à la laine. Le mouvement ne signifie pas pour autant un changement de cap radical de la production. S'inscrivant dans une fluctuation de longue durée, il indiquerait plutôt une spécialisation accrue : en 1730 déjà, et contrairement au siècle précédent où le lait tient une place certaine, laine et fumier sont présentés comme les seuls revenus du troupeau cerdan<sup>81</sup>. Ainsi apparaît la structure dominante du cheptel ovin régional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, du moins hors de l'élevage strictement vivrier : comptant de 25 à 40 % de mâles castrés, les troupeaux s'apparentent à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle languedocien où l'on dénombre 40 à 48 % de moutons<sup>82</sup>.

Dans quelle mesure la production de moutons, prisés pour la qualité de leur laine, plus fine, et pour leur chair, exclut-elle une exploitation laitière des mères ? La question est à examiner d'une manière plus large. Contrairement aux exemples qu'offrent les systèmes actuels, très spécialisés, exploitation des brebis laitières et abattage tardif d'une partie des mâles — moutons vendus entre trois et cinq ans<sup>83</sup> — ne sont pas inconciliables dans un troupeau géré de manière « traditionnelle ». La pratique de la séparation en sous-troupeaux — vacives, agneaux, brebis mères — vise même précisément à permettre une certaine polyvalence qui repose sur une conservation des différents produits et cherche à les rendre compatibles, puisqu'elle n'est qu'un effort constant pour en marier les impératifs parfois contradictoires : la ségrégation des antenaises<sup>84</sup> répond ainsi aux nécessités du contrôle des saillies et du retardement de la première mise bas tandis que leur maintien, au sein du troupeau improductif, avec les antenais, se comprend si l'on songe à une castration intervenant à la descente de la première estive (mais là aussi, les pratiques ont pu changer) ; sous l'angle de la variation des besoins alimentaires saisonniers de chaque classe de bêtes, la dissociation des parcours constitue aussi une réponse à la diversité des besoins : aux brebis allaitantes ou laitières sont consacrés les terrains les plus riches, tant à l'hivernage qu'à l'estivage ; concilier conservation

<sup>79</sup> ADPO 1C 988.

<sup>80</sup> ADPO 6Mp 438.

<sup>81</sup> C. Rendu, « La question des *orris*... ».

<sup>82</sup> Blanchemain, « Présentation des parcours méditerranéens », p. 349.

<sup>83</sup> Michel Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises...*

<sup>84</sup> De 10 à 18 mois.

de mâles adultes, nécessités d'un sevrage global et production laitière des mères se résout enfin, dans certains cas, par une garde à part des agneaux, notamment à l'estive (séparation que reflète le toponyme, conservé par exemple sur un site de la vallée d'Eyne, de *Jassa dels anyells*<sup>85</sup>).

Cette compatibilité technique obtenue à force d'interventions et de partages, ne signifie pas pour autant, absence d'incompatibilité : entre les différentes parties et les différents produits du troupeau existe toujours une concurrence latente, que certaines situations — conjonctures économiques et choix culturels mêlés — peuvent à tout moment exacerber. Entre moutons et brebis, entre laine, lait ou viande, il faut alors choisir, en fonction de paramètres variés et de ressources certes extensibles ou intensifiables, mais jamais illimitées. Alors, donner les meilleurs herbages aux moutons c'est les ôter aux brebis laitières, et traire c'est vendre l'essentiel des agneaux très jeunes. Mais spécialisation ou polyvalence, les deux voies restent proches et leurs frontières semblent perméables : de l'une à l'autre, le passage paraît réversible. Les moyens manquent encore, régionalement, de saisir en termes de système d'autres inflexions intervenues dans l'histoire des modes de gestion du troupeau. Profitons donc de l'occasion qu'offre ce basculement-ci, illustré par la transformation du site de la Padrilla 42 au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le Roussillon de la fin des Temps Modernes et contemporain, la production de mouton n'explique pas, à elle seule, l'arrêt de la production laitière. Si les deux sont liés, c'est à un faisceau de causes ou à une causalité indirecte qu'il faut sans doute recourir pour en rendre compte. Parmi les différents facteurs possibles, une spécialisation accrue (dans le cadre d'une mérinisation par contact avec les troupeaux ibériques) paraît hautement probable. L'hypothèse d'un métissage bien antérieur aux premières importations officielles de mérinos se trouve soutenue, en effet, par une parenté attestée sur le plan zootechnique dans une relative longue durée. Historiquement considérée comme le produit, « ancien et parfaitement fixé » de croisements entre la brebis tarasconaise et des béliers mérinos<sup>86</sup>, la race Ripollesa actuelle, présente dans toutes les vallées du versant sud des Pyrénées de l'est (Ripollès, Solsonès, Garrotxa et partie de la Cerdagne), ne peut qu'évoquer une parenté ancienne dont les premières introductions officielles de mérinos en France, d'ailleurs, prennent acte. Lors de l'importation Gilbert de 1798-1800, c'est cette parenté même qui conduit à élire Perpignan comme lieu d'installation d'un troupeau destiné à remplir « dans les départements du midi, le même but que remplissait celui de Rambouillet dans les départements du nord ». La proximité de l'Espa-

<sup>85</sup> La garde des agneaux en troupeau séparé est également attestée en Couserans, par B. Besche Commenge, *Le savoir des bergers de Casabède*.

<sup>86</sup> Esteban Muñoz C., Tejon Tejon D., 1985, *Catálogo de razas autóctonas españolas*. Je dois cette référence à Ignasi Ros.

gne, de son sol, de son climat et « l'identité évidente de la race du Roussillon et de celle d'Espagne, connue sous le nom de *mérinos* » écrivait Gilbert, avaient déterminé un choix qui fit l'objet de vives critiques parisiennes<sup>87</sup>.

Cette antériorité de la diffusion des caractéristiques du mérinos au sein du troupeau indigène du Roussillon, la qualité des laines issues de la province suffirait d'ailleurs presque à la prouver. Leur primauté s'affirme en effet tant à l'échelle de la chaîne pyrénéenne qu'à celle du Royaume de France, et l'on connaît à leur égard les propos admiratifs d'Arthur Young — « le Roussillon est donc un très grand producteur de moutons, infiniment plus que tout ce que j'ai vu en France et, à cet égard, il ne le cède pas même au Dorsetshire » — qui attribuait un peu plus loin à l'origine espagnole de la province la qualité de sa production (« le Roussillon est une partie de l'Espagne, plutôt que de la France,

<sup>87</sup> B. Pons-Pélessier, « Rapport ou notice historique sur l'établissement des bêtes à laine *Mérinos* dans le département des Pyrénées-Orientales », et P. Bonnaud, « Le voyage en Espagne et la mort de François Hilaire Gilbert... ». Le rapport de Pons-Pélessier et l'article de Bonnaud retracent l'histoire de l'importation Gilbert après un résumé rapide des premières importations de Rambouillet (importation Trudaine-Daubenton en 1766 et importation du troupeau de Rambouillet en 1786). L'importation Gilbert était liée au traité de Bâle (22 juillet 1795) qui mettait fin à la guerre entre la France et l'Espagne et dont le premier article, secret, imposait à l'Espagne l'extraction de 5000 mérinos mâles et femelles en cinq ans. Gilbert dont P. Bonnaud rappelle les titres et la carrière, était, contre l'avis de quelques éminents collègues parisiens notamment Huzard et Tessier, partisan d'une implantation de mérinos purs dans un environnement le plus proche possible de leur environnement d'origine, dans le département des Pyrénées-Orientales. Il fut chargé de constituer en Espagne un troupeau de 2000 bêtes. Il y passe deux ans, courant d'Estremadure en Léon à maintes reprises, ne recevant jamais les subsides nécessaires aux achats en temps voulu (il manque par deux fois d'argent pour acheter au moment de la tonte à Ségovie). Il perd une bonne partie d'un premier troupeau de 700 têtes en raison d'un hiver extrêmement pluvieux et, durant son deuxième été, à force de parcourir les montagnes de Léon, parvient à constituer un troupeau de 1000 têtes. Ses efforts lui coûteront la vie. Il tombe malade et meurt (de la malaria) à la veille du retour. Le troupeau arrive à Perpignan en novembre 1800 sous la conduite de son neveu. Les 1000 bêtes sont réparties en trois exploitations, sont atteintes la première année par la clavelée, résistent tant bien que mal aux premières années d'acclimatation. Au moment de la rédaction de l'article de Pons-Pélessier (1821), le troupeau initial a largement diffusé puisque l'on compte à peu près 20 000 bêtes mérinos et métis dans le département. Il faut croire pourtant qu'il périclita puisque selon Savance, directeur des Services Vétérinaires des Pyrénées-Orientales, qui écrit cent ans plus tard, l'entreprise n'eut guère de suite (M. Savance, dans « L'élevage dans les Pyrénées-Orientales ». Le troupeau aurait cependant contribué à former les bergeries d'Arles, Trèves, Pompadour et Clermont, des Landes et de Lyon. L'importation Gilbert est effectivement, selon P. Bonnaud, la souche du troupeau mérinos d'Arles. Enfin, on comprend mieux la difficulté du travail de Gilbert à la lecture d'Arthur Young, observant dans la Crau un troupeau de moutons d'Espagne assez piteux et attribuant, de façon plus générale, l'échec des importations à des choix initiaux douteux : « Ce sont des contrebandiers qui en ont été chargés et ils se sont procuré les bêtes qu'ils ont pu avoir le moins cher possible » (Arthur Young, *Voyages en France en 1787, 1788, 1789*, Tome II, p. 782).

et, par conséquent, c'est le sang espagnol qui y a donné de la bonne laine »)<sup>88</sup>. À l'échelle du massif, Dralet, en 1813, la place largement en tête d'une série de productions valléennes plutôt médiocres dont se détachent aussi, mais de façon moindre, les laines basque et béarnaise : « si l'on en excepte le Roussillon, quelques parties du Bearn et les pays Basques, nos Pyrénées ne présentent que des bêtes à laine dont la toison pèse à peine deux kilogrammes [...]. Les moutons du Roussillon donnent quatre kilogrammes et demi d'une laine fine et soyeuse ; ceux du Bearn et des pays Basques donnent trois kilogrammes et demi d'une laine grossière et sans nerf »<sup>89</sup>. De cette qualité enfin l'économie roussillonnaise témoigne largement au XVIII<sup>e</sup> s., avec une exportation de laine qui constitue alors « le plus puissant courant d'exportation de la province (800 000 à 900 000 livres annuelles), loin devant le vin (600 000 à 700 000 livres) et le blé (500 000 livres) »<sup>90</sup>. Peut-être ne faut-il pas attribuer cependant tout ces revenus au seules toisons du troupeau indigène : la laine est aussi, avec le sel, l'un des secteurs les plus florissants pour la contrebande<sup>91</sup>.

Parallèlement à ce courant d'exportation des laines vers le Languedoc et le nord du royaume de France, le pastoralisme catalan du XVIII<sup>e</sup> siècle connaît un autre marché attractif, celui de l'approvisionnement des villes en viande, à commencer par la plus grande, Barcelone. Le tableau semble toutefois à nuancer. À une demande croissante, le jeu des spéculations, mené par les commerçants les plus puissants de la capitale puis par « des hommes d'affaire à demi-catalans, à demi-français »<sup>92</sup> répondra, sur la longue durée du siècle entier, par des importations massives de bétail français à travers la frontière pyrénéenne. Pour les éleveurs de l'est de la chaîne la situation paraît donc mitigée. En réduisant les terrains du parcours hivernal et en émancipant les fabriques des matières premières locales, l'extension des cultures et le déclin de l'industrie lainière

<sup>88</sup> Arthur Young, *Ibidem*, p. 763 et 776. Young qualifie d'ailleurs la race du Roussillon et d'une partie du Languedoc de « race espagnole » (p. 781). Il faut par ailleurs souligner l'importance de la pratique de la transhumance et de l'élevage en plein air dans l'obtention des laines fines (Baticle, *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, p. 407). Le fait est noté déjà par Ramond pour qui « toute la supériorité de ces laines [de Catalogne et d'Aragon] est due à ce que les moutons voyagent sans cesse et hivernent en plein air. On n'en obtient jamais que de grossière des moutons casaniers » (*De l'économie pastorale dans les Hautes-Pyrénées*, pp. 7-8).

<sup>89</sup> M. Dralet, *Description des Pyrénées*, T.I. Paris, 1813, p. 236. Laine qui serait, à la fin du XIX<sup>e</sup> s. employée essentiellement à la fabrication des matelas (F. Capdevielle, 1891, p. 93).

<sup>90</sup> Michel Brunet, « Droit de parcours et "enclosures" dans le Roussillon du XVIII<sup>e</sup> s. », p. 220. La laine est exportée du Roussillon vers le Languedoc et les autres centres drapiers français, mais n'est pas traitée à Perpignan, dont les dernières fabriques de drap ont disparu dans le courant du XVII<sup>e</sup> s.

<sup>91</sup> Alain Ayats, *Les guerres de Josep de la Trinxeria (1637-1694). Les guerres du sel et les autres*, Perpignan, éd. Trabucaire, 1997, 435 p.

<sup>92</sup> P. Vilar *La Catalogne dans l'Espagne moderne*, tome II, p. 239.

devant le coton et la soie affaiblissent leurs positions. Sans rester à l'écart d'une prospérité générale, sans engager un véritable mouvement de recul, l'élevage catalan, si l'on suit Pierre Vilar, ne paraît pas à même d'attirer les capitaux qui lui permettraient un changement d'échelle : d'autres secteurs d'activité sont plus lucratifs<sup>93</sup>. Vu de la montagne pourtant, vu aussi depuis les pâturages d'hiver des environs de Lleida, d'où l'observe, à travers l'afirme des pacages, Ignasi Ros<sup>94</sup>, l'activité pastorale des grandes maisons valléennes — à son échelle qui est, pour les ovins, de l'ordre de troupeaux de 1000 à 3000 têtes — semble autoriser bien des stratégies de capitaux et de pouvoirs, bien des finesses de placements et des paris sur les aleas d'une conjoncture mouvante. Le principal grief que les éleveurs pyrénéens, en 1766, adressent aux importateurs n'est-il pas d'empêcher « de faire monter les prix autant qu'on le voudrait »<sup>95</sup> ?

Tous les troupeaux, sans doute, n'étaient pas confrontés de la même façon aux grands marchés régionaux. Chaque village aussi avait sa boucherie, enjeu d'enchères et de rivalités locales<sup>96</sup>. Mais le pastoralisme de l'est des Pyrénées catalanes, au XVIII<sup>e</sup> siècle — et plus encore au XIX<sup>e</sup> — semble sollicité avant tout par la laine et la viande, deux créneaux qui, à cette intensité et avec les races dont il dispose, le poussent à abandonner la production laitière.

Ainsi les mouvements amples d'une économie régionale éclaireraient-ils la reprise architecturale d'une cabane au sommet d'une montagne.

## 2. Calendriers : saillies, mises bas, désaisonnement et transhumances

En localisant et en datant une rupture entre un système axé sur une production fromagère d'estivage et un système orienté vers l'élevage lainier et boucher, en la liant à des fluctuations commerciales lointaines, la transformation du site de la Padrilla 42 pose pour finir une question plus générale. À la permanence supposée des lots du troupeau et des modes de gestion pastoraux qu'énonçait Bruno Besche Commenge, elle semble répondre par une fluidité des pratiques qui interroge d'une manière large sur les liens qu'entretiennent dans un système donné la configuration des territoires et leurs complémentarités saisonnières en termes de ressources fourragères, les choix de production des

<sup>93</sup> P. Vilar, *ibidem*, pp. 234-241.

<sup>94</sup> Je dois à Ignasi Ros de nombreuses informations sur les transhumances est-pyrénéennes. En éclairant à travers la gestion des pâturages d'hiver de la région de Lleida, le mouvement des grands troupeaux des vallées catalanes dans la longue durée (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle), il a mis au jour une concurrence et une mobilité des éleveurs qui ressortissent à de véritables spéculations financières et en disent long sur l'importance de la filière bouchère (et sans doute lainière).

<sup>95</sup> P. Vilar, *La Catalogne...*, tome II, p. 353.

<sup>96</sup> Boucheries communales ou seigneuriales sur lesquelles Michel Brunet a récemment attiré l'attention (M. Brunet, *Les pouvoirs au village ...*).

éleveurs, enfin la « conduite » du troupeau, entendue dans son sens technique de gestion des sexes, des âges et des calendriers de reproduction.

L'idée assez communément acceptée selon laquelle la transhumance imposerait un décalage de la saison des mises bas, c'est-à-dire un agnelage d'automne<sup>97</sup>, trouve ici quelques éléments de discussion. S'agit-il d'une contrainte si prégnante ? Le caractère récent des transformations de la Padrilla 42 permet une confrontation aux sources écrites. À travers le petit parcours qui suit, il s'agit, par un croisement des sources, de s'interroger sur les paramètres en présence, sur la latitude et les choix possibles en matière de systèmes d'élevage transhumants.

Une rapide comparaison — bien incomplète — avec quelques systèmes voisins, pris pour l'essentiel dans la chaîne pyrénéenne, alimentera la question. Elle intègre également, à titre de référence, quelques cas plus lointains.

Ordonnés selon leurs dates de transhumance et d'agnelage (fig. 58), ces calendriers d'élevage se regroupent en trois ensembles. Les deux premiers relèvent de systèmes intégrant de manière plus ou moins prépondérante la production laitière, le dernier est issu de systèmes à dominante bouchère (et lainière, mais celle-ci aujourd'hui secondaire). Bien que très lointain, le cas des Baxtyari d'Iran est également figuré, comme l'illustration d'une compatibilité entre une transhumance longue, pénible et marquée par un fort dénivelé, et un agnelage de printemps avec production laitière prolongée en estive. La contradiction se résout en partie par le choix d'une montée lente, quarante jours environ, faite d'étapes courtes (5 à 10 km), qui permettent aux agneaux de suivre le rythme du déplacement, même si le trajet cause, toujours, des pertes assez nombreuses parmi les jeunes.

L'inégalité des informations selon les sources utilisées déséquilibre un peu les lignes du tableau mais n'empêche pas de percevoir l'esprit de chacun des trois systèmes.

<sup>97</sup> Cf. *Élevage ovin*, ITOVIC, p. 83 où la lutte (la monte) au printemps et l'agnelage d'automne sont présentés comme le cycle « naturel » des transhumants. Le décalage des saisons d'agnelage repose sur une aptitude qu'ont certaines races ovines au désaisonnement par rapport à un cycle naturel de reproduction relativement réduit : monte à l'automne, agnelage au début du printemps. L'allongement de la saison sexuelle des femelles, qui augmente à mesure que diminue l'inégalité du jour et de la nuit, donc que l'on s'approche de l'équateur, est une aptitude « commune à toutes les races de type mérinos mais également assez fréquente dans les races rustiques méditerranéennes » (cf. Molenat, Prud'hon, Recurt, « Les races transhumantes : caractéristiques zootechniques et aptitudes », p.216). Elle permet ces changements de calendrier des fécondations et des mises bas, qui offrent à l'éleveur de meilleures possibilités d'adaptation de sa gestion aux contraintes du milieu et aux demandes du marché. Agnelage d'hiver et d'automne s'ajoutent ainsi à la possibilité première qui est l'agnelage de printemps. Si agnelage précoce et introduction de mérinos peuvent donc être liés, ils ne le sont pas, toutefois, de manière exclusive : d'autres races méditerranéennes en sont susceptibles.

Le premier groupe correspond à des gestions pyrénéennes où la production laitière, sans tenir une place exclusive, conserve une importance. La Cize de naguère, d'après mes enquêtes, une vue synthétique des Pyrénées « traditionnelles » des années trente, dressée à partir des données de Ramon Violant (Ripollès exclu), les informations livrées par les bergers de Montailou au XIV<sup>e</sup> s., enfin, montrent une parenté fondée sur quelques principes communs : un agnelage d'hiver concentré de fin décembre à début février et pouvant se prolonger jusqu'à mars / avril pour les naissances tardives ; une vente des agneaux intervenant sans doute à des âges et à des poids variables, en fonction du marché et des potentialités des éleveurs ; pour les agneaux non vendus, un sevrage en mai-juin donc vers quatre mois ; la traite peut commencer précocement et fournir le lait de fromages de maison, mais elle est menée pour l'essentiel à l'estive, en juin et juillet, voire jusqu'au mois d'août ; la lutte a lieu à l'estive, juillet, août, septembre. Le cas de Vlastiç, emprunté aux Alpes

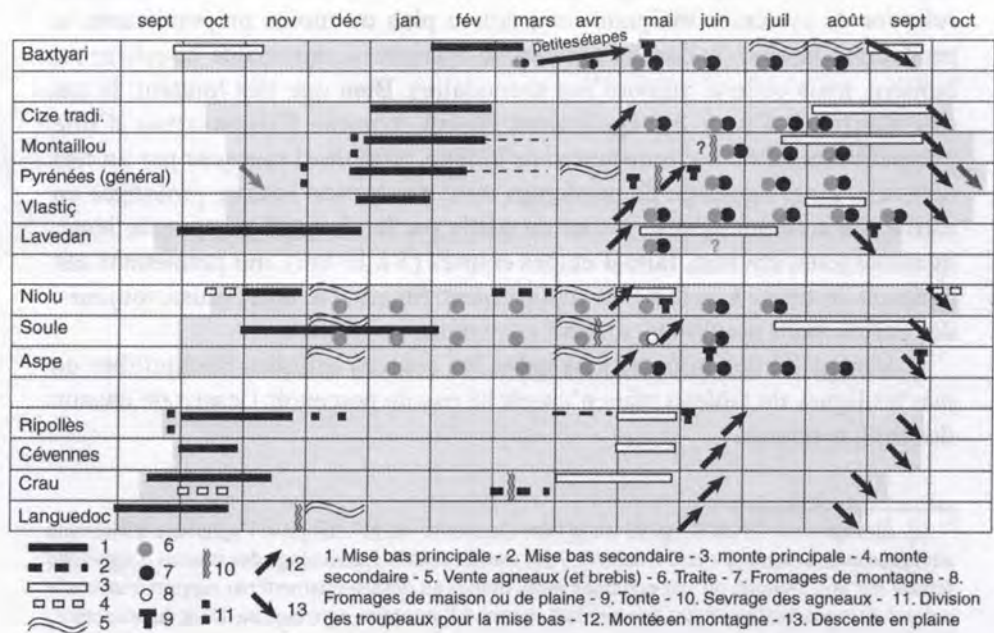


Figure 58 : calendriers pastoraux de quelques élevages transhumants pyrénéens et méditerranéens.

Sources : Baxtyari : Digard, 1981 (élevage nomade) ; Cize traditionnelle : enquêtes personnelles ; Montailou : Le Roy Ladurie, 1975 et Duvernoy 1978 ; Pyrénées en général : Violant i Simorra, 1989 [1949] ; Vlastiç : Mileusnic, 1994 ; Lavedan : Le Play, 1994 [1857] ; Niolu : Ravis-Giordani, 1983 ; Soule : Ott, 1993 ; Aspe : Lamazou, 1988 ; Ripollès : Vilarrasa, 1935 ; Cévennes : Brisebarre, 1978 ; Languedoc : Albert, Cabrol, Pinies, 1985 ; Crau : Prévost, 1986, Molenat, Prud'hon, Recurt, 1994 ; Blanchemain, 1979.

dinariques, avec une traite poussée jusqu'en septembre, peut servir de cas type d'une organisation nettement orientée vers la production fromagère d'estive et tablant donc au mieux sur les ressources fourragères qu'offre en abondance la montagne l'été (le fromage de brebis de la région est réputé et trouve un large débouché commercial).

Le deuxième groupe réunit des systèmes plus récents : les calendriers des troupeaux du Niolu comme ceux de la Soule, tels que les décrivent G. Ravis Giordani et S. Ott, sont pleinement d'actualité dans les années 1970, tandis que celui d'Aspe, emprunté à l'autobiographie d'Etienne Lamazou, remonte plutôt à la première moitié du siècle (années trente-cinquante). On note entre Corse et Soule quelques différences : la seconde présente une saison d'agnelage plus étalée et la lutte secondaire en paraît absente. Pour le reste, la proximité des solutions tient à une intensification de l'exploitation laitière hivernale au profit de la livraison de lait non transformé aux coopératives laitières de Roquefort, dont l'installation remonte, en Corse, à 1893<sup>98</sup>, et, à l'ouest des Pyrénées, au début du siècle. Cette mutation d'importance entraîne un avancement de l'agnelage de près de deux mois (centré sur novembre au lieu de janvier), une vente rapide et plus massive des agneaux, écoulés comme agneaux de lait dès 20 jours, enfin une production laitière essentiellement hivernale, commencée dès janvier, voire décembre, et s'achevant assez tôt dans l'été, mi-juillet voire fin juin pour les deux cas les plus récents<sup>99</sup>. Les fromages de montagne tiennent dans ce système une place économique variable et une place symbolique toujours forte. Mais ils ne constituent plus le lieu dominant de l'exploitaiton laitière dont la rentabilité première se joue en bas, l'hiver.

Le troisième groupe compare une situation grosso modo semblable à celle de la Cerdagne non laitière — le Ripollès des années vingt, tel que le décrit Salvador Vilarrasa — aux élevages transhumants lancés à grande échelle dans la production lainière et bouchère. Cévennes et Crau — cette dernière avec le mérinos d'Arles — correspondent à des descriptions récentes<sup>100</sup>, la situation languedocienne est retracée d'après des éléments prélevés dans l'horizon

<sup>98</sup> G. Ravis Giordani, *Bergers corses*, p. 82.

<sup>99</sup> Il y a bien sûr toujours des variantes : Etienne Lamazou, au milieu du siècle, continue à traire jusqu'au mois d'août, comme les deux bergers d'Ossau dont on se souvient qu'ils tarissaient leurs brebis au 15 août, au changement d'estive. Pour la Corse, G. Ravis Giordani analyse un bel exemple de choix différents de systèmes d'élevages entre éleveurs proches et met en lumière le lien entre calendrier pastoral, organisation générale des travaux agraires, proximité des circuits commerciaux et utilisation des ressources des différents parcours (p. 250).

<sup>100</sup> Molenat, Prud'hon, Recurt, « Les races transhumantes... », A.-M. Brisebarre *Bergers des Cévennes*,

<sup>101</sup> M. Albert-Llorca, A. Cabrol, J.-P. Piniès, *Bergers et troupeaux en Languedoc et Catalogne*,

temporel un peu plus imprécis d'une l'enquête ethnographique : fin du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> s.<sup>101</sup> Absence totale d'exploitation laitière — tout le lait des mères allant aux agneaux —, précocité plus affirmée encore des agnelages, qui commencent en octobre, voire parfois début septembre, sont les traits les plus nets de cet élevage qui nécessite un apport fourrager et qui pratique aussi souvent, et de façon très rationnelle en Crau, une lutte de rattrapage à l'automne (signe probable de modernité ?). Les étapes de la transhumance, enfin, sont assez longues (20 km par jour).

Il existait toutefois, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup> un élevage transhumant provençal et languedocien orienté vers le mouton adulte producteur de laine (mérinos ou indigène), qui s'effectuait dans un calendrier privilégiant un agnelage unique d'hiver (janvier février) et fondé sur une gestion de l'espace littoral ne faisant pas, ou guère, appel aux prairies artificielles<sup>103</sup>.

Dans ce cas, la nécessité de l'agnelage d'automne semble ne s'être affirmée qu'après le déclin du marché lainier, comme conséquence d'une orientation vers la production précoce d'agneau dont les villes étaient de plus en plus demandeuses<sup>104</sup>.

Les trois systèmes calendaires schématisés ici, auxquels s'ajoute, en filigrane, le principe d'un élevage transhumant lainier à agnelage d'hiver, définissent donc quatre pôles opposés deux à deux : mise bas unique centrée sur l'hiver / mise bas d'automne avec lutte de rattrapage ; production mixte avec une dominante possible / production spécialisée. Dans le secteur laitier, le contraste qui s'établit entre agnelage d'hiver et d'automne explicite certains choix : en associant mise bas précoce (d'automne) et traite en plaine, l'évolution récente, liée aussi sans doute au développement du marché de l'agneau, souligne avant tout comment l'agnelage hivernal peut s'accorder à une utilisation maximale de l'estive pour la production laitière : il s'agit de partir à la montagne avec des brebis en pleine lactation et des agneaux sevrés. Dans le secteur lainier et boucher, il est difficile, sans collecter des données historiques supplémentaires, d'identifier le facteur déterminant de l'avancement de l'agnelage : est-il seulement lié au développement du marché des agneaux ou offre-t-il un intérêt aussi pour la production lainière ? Quelle que soit la réponse, ce système s'éloigne clairement d'une production laitière d'estivage.

<sup>102</sup> Avant la suppression, en 1860, de la taxe sur les laines étrangères, rendue responsable de l'affaiblissement de la filière française.

<sup>103</sup> A. Blanchemain, « Présentation des parcours méditerranéens : quelques aspects historiques », p. 347 et Jarrige, « Utilisation des pâturages des milieux défavorisés : essai de conclusions », p. 560.

<sup>104</sup> C'est du moins ce qui transparaît à la lecture de l'article de R. Jarrige (cité supra) : l'élevage ovin s'oriente vers la production d'agneaux de boucherie à la suite de la chute du prix des laines en 1860. [...] « D'où un agnelage d'automne au lieu de janvier-février » (p. 560).

Qu'il s'agisse donc d'un système transhumant laitier, lainier ou boucher, un avancement massif et contrôlé des mises bas en automne apparaît comme la marque d'une réelle spécialisation. A contrario, la transformation de laitages en montagne s'inscrit plus souvent dans des configurations où la prédominance d'un produit sur un autre est possible et même fréquente, mais qui demeurent, globalement, polyvalentes. Entre ces différents pôles existent à peu près toutes les variantes, qui sont fonction des espaces disponibles et de leur mode d'exploitation, des climats et des conjonctures<sup>105</sup>.

Si l'on accepte toutefois les tendances majeures de ce schéma, l'insertion du Ripollès et de la Cerdagne dans un système d'élevage décalé par rapport au reste du massif — décalage qu'il faudrait nuancer car d'autres vallées offriraient alors des cas similaires — confirmerait une spécificité technique de la production de l'est de la chaîne que la géographie expliquerait : Ripollès et Cerdagne s'inscrivent, en se démarquant des vallées du centre et de l'ouest du versant nord, dans un arc méditerranéen dominé depuis longtemps par une production lainière de qualité et par un réseau urbain dense qu'il faut alimenter.

L'opposition entre ouest et est de la chaîne est bien marquée à la fin du XIX<sup>e</sup> s. où système laitier et système lainier / boucher se présentent comme les deux termes d'une alternative entre des modes de production très spécialisés : « Les éleveurs des pays éloignés, s'étonnent de ce que, à l'encontre de ce que l'on voit dans les autres départements, le pasteur de la partie montagneuse des basses Pyrénées fasse de la brebis une bête à lait, qu'il vende les agneaux âgés seulement de 20 jours, alors qu'ailleurs la brebis est une bête de reproduction et de boucherie ». Tout en jugeant ce système laitier le meilleur possible en fonction de la race de brebis du pays, F. Capdevielle, auteur de ces lignes, observe le caractère beaucoup plus rémunérateur des systèmes voisins : laine plus fine et « vente des mères et des agneaux conservés jusqu'à l'âge de moutons », comme dans les hautes Pyrénées seraient, selon lui, à expérimenter localement. On remédierait peut-être par là aux deux inconvénients majeurs de la production locale que sont l'épuisement des brebis par la traite, avec comme corollaire la difficulté à les engraisser, et le coût des « vacations du pasteur pour la confection du fromage »<sup>106</sup>.

Par rapport au XIV<sup>e</sup> siècle des troupeaux transhumants de *Montaillou*, les

<sup>105</sup> Dans le sud de la Péninsule Ibérique, la race manchega, laitière, peut être utilisée pour la viande si le marché le demande, tandis qu'il arrive d'exploiter des brebis mérinos pour leur lait, s'il se trouve une coopérative à proximité pour l'acheter (Y. Baticle, *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, p. 206).

<sup>106</sup> F. Capdevielle, *La vallée d'Ossau*, p. 95. Observons que l'on assiste aujourd'hui à une diffusion en sens inverse du modèle laitier de l'ouest vers l'est de la chaîne. La production fromagère, face à la chute des cours de la viande et, depuis longtemps, de la laine, offre une valeur ajoutée qui séduit les quelques éleveurs ovins de la Cerdagne. Certains sont allés apprendre les techniques fromagères en Soule et en Cize.

choses ont donc changé, en plusieurs fois sans doute — abandon de la production laitière mais en conservant un agnelage d'hiver, puis décalage de la saison de mise bas — selon une chronologie dont le détail échappé mais dont l'archéologie permet de saisir les traits les plus grossiers. Sur ces bases et en ayant ainsi « la puce à l'oreille », les sources écrites devraient ouvrir à des analyses bien plus fines qui valent d'être menées. Car si le changement paraît insignifiant au premier abord, on voit qu'il procède de transformations profondes des économies pastorales et qu'il peut entraîner aussi des redéfinitions parfois importantes des espaces dévolus à l'élevage. En plaine, l'hiver, c'est toute la question des parcours, des compléments fourragers et donc des herbages qui se trouve posée. En montagne, la séparation des agneaux se comprend mieux s'ils y arrivent au moment du sevrage, tandis qu'aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'aménagement dans les recoins des *plettes* de petites caches pour mettre à l'abri les nouveaux-nés les plus précoces, renvoie à un agnelage débutant en octobre.

En mettant ainsi en regard le troupeau médiéval et le troupeau contemporain, une flexure — ou une série de flexures — importante apparaît donc, qui semble éclairer la logique respective de chaque système : si « nul troupeau, au bas Moyen Âge en France, même pas les grands transhumants, ne fournit qu'un produit »<sup>107</sup>, la relation étroite établie entre agnelage d'automne et transhumance — souvent présentée comme nécessaire — apparaîtrait ici comme une conséquence d'une mutation datée, survenue aux XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles : on y voit le signe d'une spécialisation à proximité des marchés, qui tend à placer l'estivage en position seconde, c'est-à-dire comme phase d'entretien et d'engrais du troupeau plutôt que de production. Comme le cycle de l'agneau, de la naissance à l'abattage, et même comme la tonte qui, dans le XIV<sup>e</sup> siècle ariégeois et cerdan, se déroulaient à l'estive, la traite se trouve en effet, dans ces configurations récentes, recentrée pour l'essentiel, sur la plaine.

Si la mutation semble bien réelle, rien n'autorise à penser a priori qu'elle fut unique. L'exemple des bergeries romaines de la Crau et les systèmes transhumants de l'Italie romaine pourraient, eux aussi, suggérer un désaisonnement des brebis lié à une spécialisation lainière et bouchère et à la proximité des marchés<sup>108</sup>. Entre spécialisation et polyvalence des élevages, la frontière est perméable, et ces exemples montrent surtout la variabilité des facteurs qui peuvent présider à l'un ou l'autre choix. À voir dans la spécialisation

<sup>107</sup> M.-Th. Kaiser-Guyot, *Le berger en France*, p. 64.

<sup>108</sup> Otello Badan, Jean-Pierre Brun et Gaëtan Congès, « Les bergeries romaines de la Crau d'Arles ; les origines de la transhumance en Provence », en particulier pp. 302-303.

<sup>109</sup> Amorcé en France à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le mouvement de spécialisation de l'élevage, inscrit dans le cadre d'un progrès économique d'ensemble reposant aussi sur l'ouverture des marchés et les avancées de l'agronomie, ne s'affirme que très progressivement au XVIII<sup>e</sup> s., pour dominer le XIX<sup>e</sup> s. (Jean-Marc Moriceau, *L'élevage sous l'Ancien Régime*, pp. 213-217).

des deux derniers siècles l'aboutissement nécessaire et daté d'une polyvalence antérieurement obligée, c'est l'histoire qui y perdrait<sup>110</sup>.

Si la France et l'Europe des Temps Modernes connaissent, en effet, un indéniable mouvement d'intensification, d'ouverture aux marchés et de progrès agronomique qui fondent à une échelle sans doute sans précédent une spécialisation des économies d'élevage, localement ou régionalement, des basculements d'un type de production et d'un type d'élevage à un autre sont visibles antérieurement. Les sources écrites<sup>110</sup>, l'archéozoologie surtout, dans une très longue durée, en rendent compte. Sous cet angle, la réalité de la succession de systèmes d'élevage fondés sur des pratiques et orientés vers des finalités variables, tout comme la perception d'une multiplicité des configurations et des césures, s'imposent à l'observateur comme une évidence. Sur les cabanes mêmes, hélas, la documentation est inexistante et l'on pressent qu'elle n'a guère de raison d'affleurer à l'avenir. Les troupeaux à l'estive étaient gardés, rarement consommés. C'est donc en mettant en regard des données archéozoologiques régionales et les structures d'estivage qu'il faudra, plus tard, tenter de réfléchir. Car si les premières documentent la composition des troupeaux, les secondes informent sur les espaces qu'ils parcourent, sur les productions, sur les calendriers de la gestion pastorale. Et l'on pressent là, en revanche, qu'il pourrait y avoir une belle complémentarité, capable d'aider à saisir la logique de production des formes d'élevage, au moins dominantes. L'étude des pâturages d'estive offre ainsi une piste supplémentaire pour une analyse historique (et diachronique) des élevages en termes de systèmes techniques correspondant à des faciès culturels distincts et complémentaires telle que la proposait récemment Jean-Denis Vigne<sup>111</sup>.

S'il existe des basculements d'ensemble qui entraînent avec eux l'essentiel d'un mode de conduite et du cheptel, ils ne doivent pas faire perdre de vue la diversité des situations et la palette toujours très nuancée de pratiques qui, en fonction des contextes, se présente à l'éleveur : aussi bien, certaines des oppositions décelées ici en chronologie sont-elles pertinentes également dans l'espace, et l'on a vu déjà la relativité du passage du chauffage en récipient de bois au chauffage en chaudrons. Dans le même ordre d'idées, il faut rappeler que le petit élevage villageois ne transhume pas nécessairement et que moins proche des grands marchés, il n'atteint pas les mêmes degrés de spécialisation.

<sup>110</sup> Voir par exemple Nicolas Morard, « L'élevage dans les Préalpes fribourgeoises : des ovins aux bovins (1350-1550) », *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen Âge et à l'Époque Moderne*, Institut d'Études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1984, pp.15-26.

<sup>111</sup> J.- D. Vigne, « Faciès culturels et sous-système technique de l'acquisition des ressources animales. Application au Néolithique ancien méditerranéen », *Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Deuxième session, Arles, 1996*, pp. 27-45 ainsi que « Les débuts néolithiques de l'élevage des ongulés au Proche Orient et en Méditerranée : acquis récents et questions ».

Il est des vallées où les brebis montent, l'hiver, au-dessus des villages au lieu de descendre : elles passent la mauvaise saison aux granges, sortant dès que possible, même dans la neige, et sont nourries du foin fait sur place. Mais on reviendra sur la question de l'hivernage. Quant à la composition des troupeaux, les propriétaires et les bergers disposent aussi toujours de quoi mélanger les sangs et conjointre les caractères, entretenir leur souche et la remodeler, selon leurs goûts et leur besoins. Pour en donner un seul exemple, il suffira de revenir à l'existence, à côté de la (ou des) races lainières indigènes et importées, de cette Rouge du Roussillon dont les quelques troupeaux cerdans actuels gardent encore des représentants. C'est sur ses capacités laitières que misent, en 1912, les membres de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales chargés d'étudier le projet d'installation de laiteries d'essai en vue d'un collectage pour une production de Roquefort à proximité de Perpignan, c'est-à-dire sur la frange littorale de la plaine roussillonnaise et sur sa bordure montagnaise (Corbières, bas Conflent). La prédominance de cette race dite « barbarine »<sup>112</sup> dans les troupeaux, notamment autour de Saint-Laurent-de-la-Salanque (et peut-être Elne) constitue à leurs yeux un atout de taille pour le choix de l'emplacement d'un centre expérimental<sup>113</sup>. Et dans la description faite alors des systèmes de chaque petite région concernée, pointe, à nouveau, la diversité des solutions locales, contemporaines et voisines. Quelle ancienneté

<sup>112</sup> On retrouve des races dites « rouges », d'origine barbarine c'est-à-dire d'Afrique du Nord, en position minoritaire dans les Pyrénées et sur le littoral catalan. Ainsi existe-t-il en Aragon une race dite *guirra* ou rouge levantine (Alex Farnos y Bel, « Els lligallos, les chemins de bergers, au carrefour de la transhumance et du tourisme », p. 232). M. Chevalier signale également la « rouge d'Aspet » (Chevalier, *La vie humaine*, tome 2, p. 289). Y. Baticle parle de la Rouge du Roussillon dans les mêmes termes et signale également une race rouge barbarine en Sicile.

<sup>113</sup> Lelong, Delhoste, Bernadac, de Lautrec, « Documents agricoles : Laiteries », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1912, pp. 567-595. Dans les Pyrénées-Orientales où l'on s'attache d'abord à l'amélioration des races bovines, ce petit article est l'occasion d'obtenir quelques renseignements intéressants sur des systèmes d'élevage locaux : dans la région d'Opoul, mises bas en janvier-février, agneau vendu à 8 à 10 mois, race des Corbières, petite et bonne laitière, qui passe 15 jours par an seulement en bergerie : peu d'apport de fourrages (15 kg par tête et par an). Une orientation laitière supposerait simplement de sevrer les agneaux à 45 jours (avec barbottage de farine, son et luzerne fine), en les vendant toujours à 8 ou 10 mois et, pour un meilleur profit, de mettre le bélier au troupeau un mois plus tôt, afin de gagner un mois de traite de lait d'hiver. Dans la région de Sournia, agnelage de décembre à mars, deuxième portée, très rarement, en mai juin, petits troupeaux de 30 à 60 têtes, peu d'apport de foin, nourriture sur parcours essentiellement. Dans la région d'Elne, brebis semble-t-il barbarine, bonne laitière, agneaux vendus à 3 mois ; la production laitière peut être intensifiée par vente des agneaux à 1 mois, la mise du bélier au troupeau dès la tonte (avril / mai), qui permettrait une traite dès novembre. Dans la région de St-Laurent-de-la-Salanque, brebis barbarines, naissances en novembre / décembre, traite à quatre mois de la mise bas, existence déjà d'une production fromagère ; une exploitation pour la fabrication de Roquefort nécessiterait une vente des agneaux à 30 jours, une traite de novembre à avril pour la laiterie, avec au delà une fabrication de fromages locaux.

pour la présence de cette brebis et les modulations qu'elle est susceptible d'apporter au troupeau local ? On ne peut honnêtement rien déduire de l'interdiction, faite à la draperie cerdane, par un règlement de 1345, d'utiliser la laine « barbaresque » dans la fabrication des draps marqués au sceau de la ville, dans la mesure où rien n'indique qu'il s'agit d'une laine locale. Claude Carrère y voit d'ailleurs un produit d'importation<sup>114</sup>. Mais dans le Biterrois médiéval, Monique Bourin décelait, aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles déjà, la présence de deux races aux compétences distinctes<sup>115</sup>.

Elle tient donc à une infinité de détails, cette mosaïque de systèmes pastoraux, tant les pratiques paraissent proches et diverses à la fois, les seuils multiples et les nuances subtiles. Dans les cabanes d'estive la pierre a remplacé le bois mais il existe aussi des mixtes de toutes sortes, des soubassements lithiques à toits de terre ou de toile à des époques récentes, des couvertures de lauzes sur des charpentes de pin, qui ne sont pas si facilement opposables. Autour de la cabane et de ses foyers, voici que la silhouette d'un artisan attentif, accroupi près d'un feu qu'il attise, remplace maintenant la figure cuivrée du berger au chaudron. Mais on reconnaît dans l'un et l'autre le portrait du cabanier, pris seulement sous des angles légèrement différents. L'abandon d'une cave à fromages et les transformations de l'habitat des pâtres, enfin, en indiquant l'arrêt d'un élevage laitier, pose la question d'un décalage du calendrier pastoral. Mais agnelage d'automne ou agnelage d'hiver, l'un finit où l'autre commence et dans nombre de troupeaux, la présence continue du bélier étale les naissances d'octobre à mai.

Au bout du compte, pourtant, d'une extrémité à l'autre de la distance considérée, qu'elle soit faite de temps ou d'espace, les choses ont changé. Plus qu'à des systèmes entiers qui basculeraient soudainement l'un dans l'autre — et c'est ce que la recherche d'un mouvement à partir des données schématiques de l'archéologie tend à caricaturer — il faudrait semble-t-il se référer donc à des pratiques, souples et fluides dans leurs combinaisons et dans la déclinaison des variantes auxquelles celles-ci aboutissent. Cela n'empêche pas de repérer dans le tableau d'ensemble des lignes de force et des ruptures, mais demande seulement de garder à l'esprit que les premières n'organisent jamais que des touches de couleurs, et que les secondes, de ce fait, demeurent toujours partielles.

Dans ce léger mouvement d'ensemble, les soubassements en apparence les plus stables de la vie pastorale — cette sociabilité particulière des cabanes d'hivernage et d'estivage, les représentations symboliques qui la sous-tendent,

<sup>114</sup> C. Carrère, « Les draps de Cerdagne en 1345 ».

<sup>115</sup> M. Gramain, « Les formes de l'élevage en Bas-Languedoc occidental aux XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles », *L'élevage en Méditerranée occidentale*, Actes du colloque international de l'Institut de recherches méditerranéennes, Sénanque, 1976, Paris, CNRS, 1977, pp. 137-152.

la construction de la nature du troupeau — apparaissent désormais eux aussi dotés d'une certaine mobilité. Mais les changements techniques les affectent d'une manière toute particulière, insensiblement, peut-être parce qu'ils ne procèdent en ce domaine qu'à des recompositions ténues des mêmes éléments d'une structure.

L'effacement de la production laitière, par exemple, ne provoque pas nécessairement une réduction importante de l'équipe des bergers : la Padrilla 42 en témoigne, qui conserve, aménagée différemment, une cabane encore vaste, pouvant loger peut-être jusqu'à six bergers. Mais lorsque cette fabrication s'éteint, le rôle du cabanier, berger-fromager-cuisinier, ne se maintient pas, ne disparaît pas, il se déplace : il perd certains de ses attributs et en gagne d'autres, participant d'une transformation globale et singulière qui affecte et redéfinit en cascade les places de chacun des membres du groupe. Il existe donc, dans le contexte des grands troupeaux transhumants non laitiers d'Aragon et de Catalogne, qui comptent quatre à six bergers, parfois plus — ainsi s'explique, malgré ses transformations, le maintien d'une cabane encore grande à la Padrilla —, un « rôle idéologiquement féminin » qui, sous le nom de *mestressa* ou *robasser*, s'attache au berger en charge des soins du ménage et de la cuisine, de la provision de bois et d'eau. Mais *mestressa* ou *robasser*, ce pâtre ne peut plus être en même temps *majoral*, c'est-à-dire à la fois chef de cabane et chef berger, comme il l'est souvent — mais pas toujours — à l'ouest des Pyrénées dans un contexte laitier. L'art et l'autorité du *majoral*, dans les grands troupeaux de l'est de la chaîne s'exerce et s'exprime avant tout dehors, sur le pâturage, à la tête des bergers subalternes et de 1000 à 3000 moutons : il est un art, d'abord, de la conduite et du parcours.

De ces déplacements infimes et pourtant signifiants, le lexique des catégories qui désignent les bêtes selon leur sexe et leur âge fournirait peut-être d'autres exemples. Il faudrait en tout cas l'examiner plus attentivement avant de conclure à sa permanence et, à travers elle, à celle des modes de gestion du troupeau. Que la part relative de chaque lot ait varié à travers les temps, la démonstration n'est plus à faire ; mais qualitativement même, cette permanence des noms recouvre-t-elle nécessairement une permanence des césures que ces noms désignent ? Faut-il supposer a priori une stabilité des frontières entre les âges et les sexes, lorsqu'on sait ce que, dans un troupeau aussi, leur construction même a de culturel (variations de l'âge de la castration<sup>116</sup>, de l'âge de la première mise bas) ? Et peut-on envisager une permanence de cette société du troupeau sans examiner par exemple les contrastes que forment ces listes de noms, prétendument « closes à l'innovation lexicale »<sup>117</sup> avec les

<sup>116</sup> V. Forest, « Données biologiques et données zootechniques anciennes ».

<sup>117</sup> L'expression est de B. Besche-Commenge.

listes voisines (dans le temps et dans l'espace), sans se demander aussi pourquoi certains termes en disparaissent ou changent de place, tandis que certains autres, contre toute attente, semblent y surgir<sup>118</sup>? La piste est à tester mais ne peut l'être que dans un cadre pluridisciplinaire.

Appréhendés ici dans un espace restreint à travers le temps, les décalages, les distorsions, les transformations dont l'évolution du site de la Padrilla 42 rend compte renvoient ainsi, dans une plus large perspective, à ces multiples glissements sémantiques et lexicaux dont les travaux monographiques de l'école « des mots et des choses »<sup>119</sup> a en son temps, rendu compte et auxquels une vision panoramique du pastoralisme sur le massif, peu à peu, accoutume.

Alors qu'un regard fixiste a longtemps souligné les détails de l'organisation de la chaîne comme autant de particularismes irréductibles en les fondant en même temps, paradoxalement, dans un paysage globalement homogène, lire dans une perspective dynamique les sources de l'ethnographie pyrénéenne devrait donc conduire à une meilleure perception des mouvements historiques. Les questions qui se posent ici sont à la fois prosaïques et complexes. Elles ont trait à des frontières techniques et culturelles : entre présure animale et présure végétale, entre productions fromagères et crème et beurre, entre élevage bovin ou ovin dominant, entre types de races et types de laines, entre pays naisseurs et régions d'embouche ; elles s'adressent aux limites et aux combinaisons entre systèmes de garde, individuels, collectifs, associatifs ; elles pourraient se fonder sur l'aréologie des différents noms des constructions pastorales — orris, cayolars, jasses, *pletas*, cortals, corrals, cabanes... —, sur une géographie des architectures, sur la répartition des procédés d'attribution des pâturages, sur la structuration des équipes, sur la distribution des noms par lesquels sont désignés les lots du troupeau. Si les différents systèmes valléens sont, non pas simplement juxtaposés mais bien liés les uns aux autres par des rapports de transformation, alors ces lignes de partage, qu'elles aient été ou non stables dans le temps, n'en furent pas moins, dans chaque cas, des lignes de confrontation, de glissement, d'opposition, de remise en question et de choix des modèles. La question n'est pas neuve, qui fut celle des grandes études de géographie humaine pyrénéennes, qui fut celle aussi, à une autre échelle — européenne —, qui sous-tendait l'article de Charles Parain. Mais peut-être est-il nouveau — parce que désormais possible — de la formuler sous l'angle des dynamiques

<sup>118</sup> Les contrats de *parceria* cerdans des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles utilisent le lexique suivant : *oves* (brebis), *agnos* (agneaux), *aret* (bélier), *marranes* et *marranos* (qui seraient donc les antenais). *Borrec* et *borrega* ne semblent pas y apparaître mais sont en revanche présents au XVII<sup>e</sup> s. Je n'ai pas regardé les contrats des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, époque à laquelle pourrait remonter ce transfert de noms. On ne peut qu'observer qu'il coïnciderait, chronologiquement, avec une période de forte redéfinition du pastoralisme montagnard.

<sup>119</sup> Notamment F. Krüger, et A.-Th. Schmitt, pour les Pyrénées centrales.

historiques les plus concrètes et les plus locales, dans le détail des usages et dans une véritable profondeur temporelle.

Les pratiques, c'est heureux pour l'histoire, n'ont donc pas cette soumission aveugle aux lois de la mémoire — et d'une cohérence définitive — qu'on leur prête souvent. L'archéologie ne peut saisir que la part matérielle de leurs transformations et encore de quelques unes seulement. C'est peu mais suffisant pour suggérer, sur la base de la diversité des modèles contemporains, que dans leur ombre ont évolué aussi des attitudes, des places, des rôles, des nombres, des classifications. Dans les parages de Montailou revisités par l'archéologie, les permanences qui se tissaient entre histoire et ethnologie se voient maintenant perturbées par quelques minuscules révolutions.

Celles-ci perdent de leur insignifiance lorsqu'on tente de percevoir, au plus loin des cabanes, les mouvements de conjoncture qu'elles mettent en jeu ou dont elles relèvent : la transformation des techniques fromagères, l'abandon d'une production qui dit la faveur qu'une autre obtient, la variation de la taille des habitats ou de leur confort, renvoient à l'ouverture de nouveaux marchés et à la cote qu'y atteignent les animaux et les laitages, à des questions de coûts et de main d'œuvre, à la diversité des goûts et des clientèles, à l'agitation des villes et des bourgs, voire à des horizons plus lointains encore : les fromages ne constituaient-ils pas, rappelait F. Braudel, la nourriture par excellence des gens de mer<sup>120</sup> ? La montagne, même celle des estives, n'est pas tenue à l'écart de ces mouvements auxquels, plus que les autres, sont liés les grands élevages transhumants. La cabane de la Padrilla avec son évolution « rapide », a intuitivement conduit vers eux, on verra que le raccourci était fondé. Perceptibles dans un premier temps à partir de ce seul établissement, ces moteurs ont également influé sur le destin des autres sites. Mais il fallait d'abord continuité de temps et unité de lieu, pour appréhender en termes de changement des divergences typologiques. D'un site à l'autre, une stabilité dans la complémentarité reste toujours possible, entre troupeaux principaux et secondaires, laitiers ou non, grandes et petites équipes.

De ces deux extrêmes que sont les fluctuations du commerce et les soubassements en apparence les plus pérennes du monde pastoral — ses systèmes de représentations, son organisation de la « nature » du troupeau — la cabane, condensé social au cœur de l'estive, apparaît comme le moyen terme ou plutôt le pivot. Un pôle, à travers elle, met l'autre en mouvement. Mais pour qu'autour d'elle le monde ainsi s'anime, il fallait opérer une clarification. Le principe en résidait dans cette archéologie de l'éphémère que l'observation d'une cabane laitière contemporaine a permise. Qu'est-on allé y chercher ? Non la forme d'une occupation mais l'esprit et l'expression de son mouvement,

<sup>120</sup> F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*.

la dynamique de sa structure, l'entrecroisement des relations au centre desquelles elle se tient, le tissu nerveux qui la relie au monde. « L'axe générateur d'un homme » dans l'espace, expliquait Merleau-Ponty en reprenant les mots de Paul Klee, « aurait besoin d'un lacis de lignes à ce point embrouillé qu'il ne saurait plus être question d'une représentation véritablement élémentaire »<sup>121</sup>. Saisir la complexité d'une cabane c'est percevoir qu'elle est, comme tout lieu habité (comme tout atome d'espace), le point d'intersection de mille et une logiques sociales et d'autant de trajectoires historiques. C'est percevoir aussi que ces logiques qui de l'extérieur la définissent se prolongent encore dans son intérieur même, bien que différemment : dans la façon qu'elle a d'être habitée, la cabane les inverse, les réduit ou les transpose. Qu'en reste-t-il archéologiquement ? Peu de choses qui permette une lecture directe, mais comme cristallisée, figée à une autre échelle, l'image même de cette mobilité : des variations, des écarts. Cette clarification a donc consisté aussi à poser les limites de chaque regard et à prendre les choses pour ce qu'elles sont : les traces pour des traces et les faits sociaux pour des faits sociaux, chacun dans leur sphère et avec leur langage propre. La tentation de la transposition immédiate, particulièrement dans une archéologie du proche, est facile et trompeuse, et l'alternative déconcertante : que restera-t-il à l'archéologie, ou bien « y a-t-il une fin heureuse ? » comme le formulait récemment Philippe Boissinot<sup>122</sup> ? Sans présager de la fin, observons que cette analyse, restreinte pour l'instant à la cabane, à son intérieur et à son immédiate périphérie, offre un bon début, car c'est bien en écartant la transposition, en demeurant d'abord au seul niveau des relations entre des faits archéologiques (des foyers, des murs), qu'une évolution se dessine. Certes tout n'intègre pas le mouvement, mais même les périodes obscures captent indirectement, au moins en questions lancées comme des cailloux clairs dans l'ombre du puits, quelque chose de la lumière qui s'est faite sur les transformations les plus récentes.



<sup>121</sup> M. Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, p. 75.

<sup>122</sup> P. Boissinot, « Que faire de l'identité avec les seules méthodes de l'archéologie ? ».

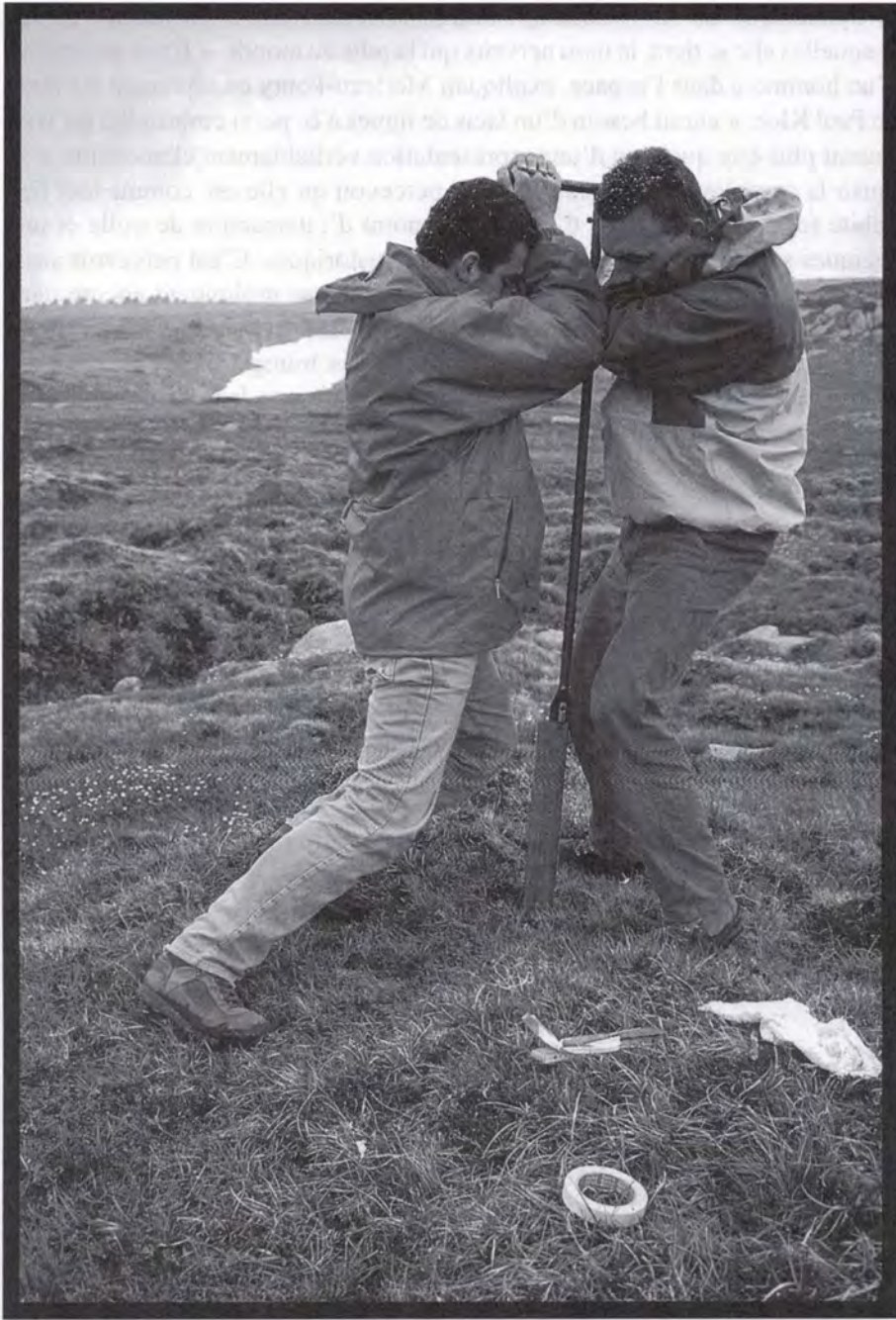


Photo 46 : sondage palynologique à Maurà (1992).

## Chapitre 7

### Des sites aux paysages une approche du versant

Par une sorte de logique du balancier dont le contrepoids se situerait au plus près de l'axe, la cabane, lieu des transformations les plus infimes et les plus ponctuelles de l'histoire des estives, a poussé sur le devant de la scène les acteurs les plus lointains : la flèche du balancier a survolé les littoraux et les grandes capitales régionales, tracé le cercle large des transhumances, recueilli les oscillations complexes et mouvementées des fluctuations économiques.

Cette physique de l'espace, que pourrait aussi bien illustrer l'image du levier, suppose qu'en contrepoint, les transformations globales du versant seront inscrites dans une intrication du proche, dans le tissu serré des sites, dans les évolutions et les rémanences du paysage, composeront plus visiblement avec la prégnance des lieux et des héritages.

#### I. D'UN SITE À L'AUTRE

Ce chapitre sera d'abord consacré à restituer cette trame des établissements pastoraux. Qu'est-elle susceptible de livrer ? Dans la perspective toujours très hétérogène qu'offre la longue durée, des informations disparates, bien sûr, selon les époques. Cette loi du genre qui tient à l'inégale conservation des vestiges doit aussi à la dimension intrinsèque des sites : occupations ponctuelles contre chronologies longues, cabanes isolées confrontées à des ensembles complexes, face-à-face pipé, entre le bois et la pierre, pour l'œil du prospecteur.

Dans l'environnement touffu du versant, la fouille archéologique a tenté de progresser selon quelques axes majeurs : étagement altitudinal d'un pla à l'autre (de l'Orri d'en Corbill aux hautes surfaces sommitales), pour saisir quelque chose de la montée des troupeaux au cours de l'été ; transect longitudinal dans l'intention d'éclairer la question des partages territoriaux entre plusieurs sites contemporains (Maurà /la Padrilla) ; tentatives d'appréhension globale d'unités pastorales bien circonscrites, enfin, de façon à obtenir quelques trouées dans le temps long.

C'est dans le prolongement de ces travaux qu'il faut replacer les prospections. Malgré les limites qu'on leur connaît — perception superficielle des sites, profondeur temporelle difficile à apprécier, fonction souvent incertaine ou méconnue — elles seules, dans un dialogue constant avec les résultats des

fouilles, permettent d'élargir le champ à l'ensemble du territoire, de commencer à retracer des réseaux, des maillages et leurs transformations.

Dans l'inventaire qui suit, l'objectif premier ne consiste pas tant à saisir précisément l'histoire de chaque site qu'à prendre la mesure des relations possibles entre les lieux, à fournir une esquisse de leurs affinités, de leurs polarités. Sauf pour les ensembles les plus récents, qui s'offrent comme des évidences, il reviendra toujours à la fouille, dans la mesure du possible, d'avérer les liens effectifs. Mais au terme des études menées sur l'histoire des paysages, on verra que réseaux de sites et impacts anthropiques mêlés, combinés, *articulés*, ouvrent seuls, ou du moins plus que chaque regard isolément, à une approche dynamique de l'espace envisagé comme une structure sociale.

## A. Aspects méthodologiques

L'inventaire du patrimoine pastoral de la montagne d'Enveig a été entrepris en 1985, en même temps que les premières fouilles, sur la base de ce qui était alors connu : des cabanes en élévation, les ruines les plus visibles. « *Sempre ets un aprenent* » disent de leur métier les bergers : face aux implantations anciennes révélées par la fouille, certaines zones de la carte archéologique avaient visiblement souffert de notre apprentissage du territoire. Un retour sur les versants escarpés du Brangolí ou dans l'avancée récente de la forêt, un regard plus attentif dans les buissons denses de genêts ont, lors de nouvelles prospections reconduites sur des secteurs déjà parcourus, révélé bien d'autres structures. L'expérience acquise a donc conduit à revoir les méthodes et les résultats des premières années, tant du point de vue de la lecture du terrain que de celui des outils d'enregistrement.

### 1. Méthodes de relevés

Il est apparu au fur et à mesure de l'avancement de cette recherche que l'appréciation de la chronologie des sites et les comparaisons typologiques ne pouvaient se satisfaire des croquis initialement intégrés dans les fiches d'inventaire. Le relevé permet à la fois une meilleure observation et une meilleure notation des détails utiles à la datation relative des aménagements et à leur confrontation. La montagne d'Enveig n'étant accessible qu'à pied, et les sites les plus éloignés pouvant demander deux à trois heures de marche, les plans doivent cependant être exécutés rapidement, et avec du matériel léger.

Pour les plans d'ensemble des sites, nous procédons par relevé des angles par visée à la boussole et mesure des distances au décimètre — sauf lorsque les pentes sont très fortes, nous utilisons alors les recouvrements d'angles. Le plan qui est dressé sur le terrain n'est pas un croquis mais le relevé définitif à

l'échelle, ce qui permet de corriger immédiatement d'éventuelles erreurs de lecture et de localiser directement les détails significatifs. La marge d'erreur maximale est de 10%, imprécision compatible avec l'objectif poursuivi qui n'est en aucun cas de dresser une topographie précise, comme dans le cadre d'une fouille, mais seulement de saisir les formes, les surfaces approximatives, les reprises et la disposition des différents aménagements.

Pour les plans de cabanes, deux cas de figure se présentent :

- lorsque la cabane est très lisible et encore entière, la fiche descriptive et un relevé du plan d'ensemble et des aménagements intérieurs fournissent l'essentiel des informations nécessaires.

- pour les habitats effondrés où les assises des murs sont apparentes ou pour les structures les plus ténues, dont les seules traces sont quelques blocs et des micro-reliefs à la surface de la pelouse, nous faisons, dans la mesure du possible, des relevés au pierre à pierre. Il faut en effet essayer de reconnaître parements et éboulements, de percevoir d'éventuelles traces de reprises, enfin de distinguer, dans les cas les plus difficiles, un aménagement anthropique d'une forme naturelle.

Ces principes sont adaptés en fonction du terrain et certaines cabanes, faute de temps, n'ont pu être relevées que très sommairement, sur les plans d'ensemble des sites. Du moins sont-elles ainsi localisées précisément et caractérisées, de manière à être intégrées dans la typologie. La documentation photographique vient toujours compléter les plans et les notes.

Enfin, le principal obstacle au relevé et à l'appréhension globale des sites et de leurs différentes structures reste l'enfrichement. Certains ensembles ont été découverts à la faveur des brûlages pastoraux, une concertation avec Bernard Lambert, responsable de ces opérations, ayant même permis dans quelques cas la prise en compte des objectifs archéologiques dans ces programmes. D'autres établissements n'ont pu être dessinés qu'à la suite de travaux de débroussaillage importants à dix ou quinze personnes. L'effort n'a pu être fait partout, il a concerné en priorité des sites venant éclairer des problématiques bien circonscrites, comme celle des *orris*. Ces difficultés de lecture du terrain concernent surtout la partie intermédiaire du versant, entre 1700 et 2100 m. d'altitude. Les grandes surfaces de pelouse de Maurà et la Padrilla demeurent très ouvertes et faciles à prospecter ce qui induit un léger biais dans la documentation : les structures très effacées, sur ces hautes surfaces comme sur les plas intermédiaires encore bien pâturés, minorent sans doute le poids des établissements de pente. Les brûlages de 1996 et 1997 l'ont montré qui ont permis la découverte de sites anciens dans des secteurs encore vierges (sites 91 et 94).

## 2. Notion de site et enregistrement des structures

Ces principes ont déjà été définis en abordant les monographies archéologiques. Résumons-les rapidement. L'inventaire général des sites ne prend en compte que les cabanes, numérotées dans l'ordre des découvertes. Les enclos, qui sont loin de toujours accompagner les habitats ne sont pas inventoriés, sauf cas particulier, avec alors une numérotation au sein de chaque

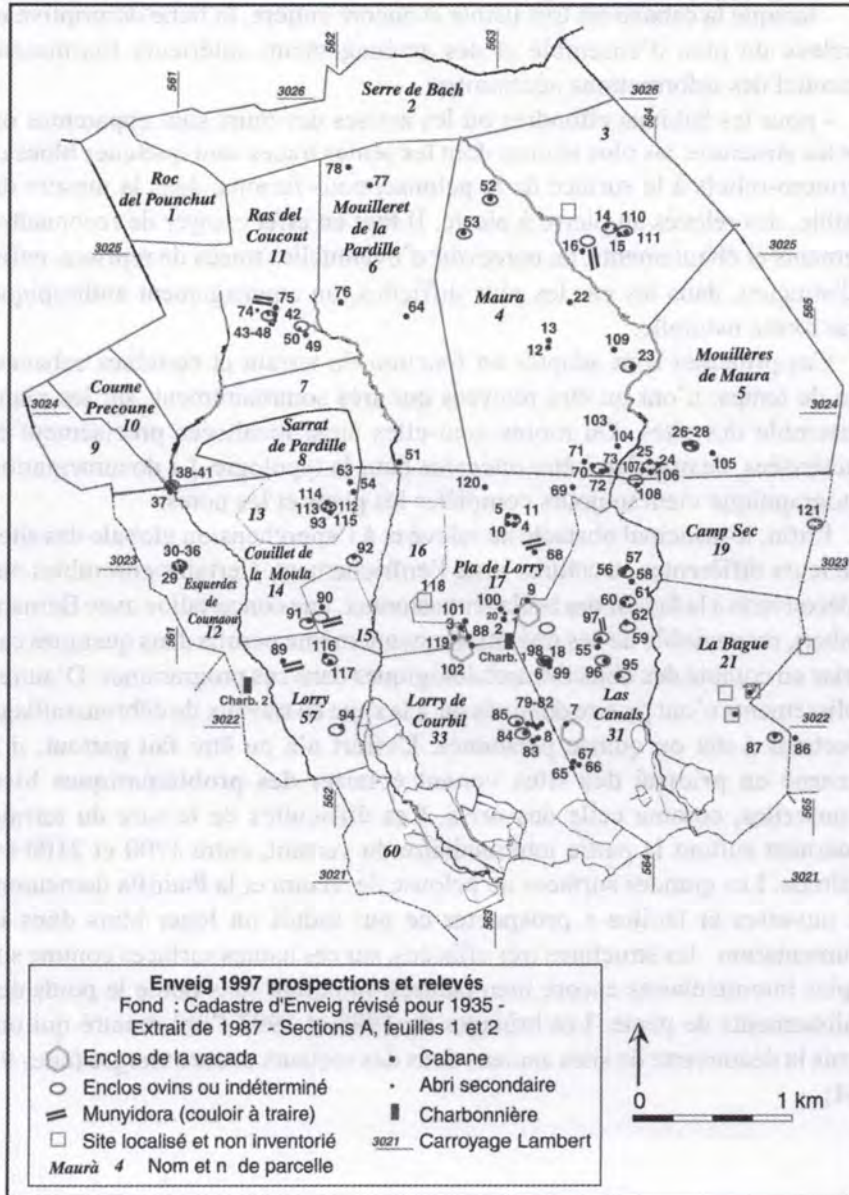


Figure 59 : carte des sites.

site. Dans le cas de sites complexes témoignant de reprises ou d'imbrication de plusieurs installations voisines entre lesquelles il n'est pas possible de tracer des limites, toutes les cabanes sont numérotées dans l'inventaire général, mais le site lui-même est désigné sous le numéro de sa cabane principale, la plus évidente. Les numéros sont cependant des choses abstraites et pour repérer plus facilement les sites, on leur accole le nom de lieu en usage qui ne correspond pas toujours à celui du cadastre, trop imprécis. Le découpage parcellaire a toutefois l'avantage d'être topographiquement précis dans ses limites. Dans l'inventaire qui suit (voir annexes, tableaux 14 à 22), le site sera donc localisé à la fois par son numéro de parcelle et par son nom d'usage.

## B. Inventaire

Les sites sont ici ordonnés non d'un seul point de vue typologique, mais d'emblée dans un ordre chronotypologique qui puise aux modèles établis par la fouille et se fonde aussi sur le degré de conservation et d'effacement des structures. Celui-ci pourrait paraître aléatoire, fonction de la position des sites par rapport à la pente en particulier, il s'avère en fait que sauf quelques cas particuliers qui fournissent matière à débat, il constitue un indice fiable du point de vue d'une chronologie relative.

Une première division oppose donc les sites récents, à structures de pierres, aux sites anciens. Les premiers associent le plus généralement à des cabanes aux murs et toitures de pierres des enclos assez bien conservés, mais on trouve aussi quatre cabanes de pierres isolées, sans enclos, ainsi que quelques cas d'enclos associés à des cabanes ayant certainement été dotées, sur des murs de pierres assez hauts, de couvertures périssables. Les cabanes isolées de Maurà 12 et Maurà 13, par leur position au sein du versant et à la lumière d'une organisation globale de l'estivage que l'on cerne assez facilement, demeurent parlantes. Les deux autres, situées en bordure du ruisseau de Bena, ne peuvent guère fournir matière à hypothèse.

Les sites anciens, singularisés par l'effacement de leurs structures, correspondent, pour l'essentiel, à des cabanes isolées de type cabane 22, 49, 75, constructions légères faisant appel à des matériaux putrescibles, sur soubassements de pierres, le plus souvent adossées à des rochers.

Néanmoins dans plusieurs cas, ce type de cabane, très effacé, se trouve associé à des traces de murs d'enclos. Deux sous-types seront donc constitués au sein de ce groupe : à cabane isolée ; à cabane et enclos ; mais la planche synthétique qui présente les cabanes anciennes les mêle cependant, pour les besoins de la comparaison typologique.

Quelques cas hybrides, et pour cela particulièrement intéressants, ont été reportés dans plusieurs tableaux d'inventaire : il s'agit du site 23 qui figure

dans les enclos ouverts récents et dans les cabanes anciennes, des sites à couloir de traite 90 et 42 qui sont aussi des sites à enclos ouverts.

Les sites fouillés, dernière précision, ont été repris dans ces tableaux synthétiques, de manière à offrir une vision plus globale.

### 1. Sites récents à cabanes et enclos de pierre

L'étude des premiers sites fouillés a permis d'observer une distinction entre les sites à enclos ouverts et les sites à enclos fermés c'est-à-dire dotés d'une ou de plusieurs ouvertures n'excédant pas 2 à 3 m de large. La pratique désigne le plus souvent les premiers sous le nom de *pleta*, les seconds sous le nom de *corral*, sans que l'opposition, toutefois, soit toujours stricte (on parle généralement de *corral de les vaques*, mais aussi de *pleta de les vaques* ; le site 56, à ouverture étroite, est dit *pleta de la Segalicia*).

Maurà 16 et la Padrilla 42 ont rajouté à ces deux premiers types celui des sites à couloirs de traite.

#### a) Sites à enclos fermés (Tableaux 14 et 15)

La description comme la planche synthétique figurant ces sites à enclos fermés et leur position sur le versant montrent des oppositions nettes qui tiennent

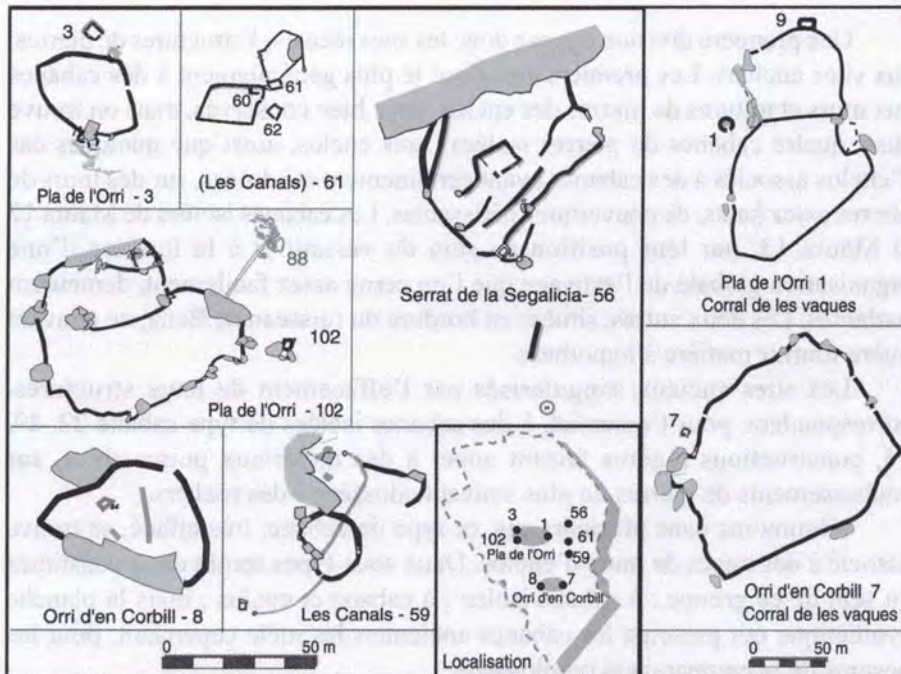


Figure 60 : typologie des sites à enclos fermés (NB: échelle réduite de moitié pour les deux grands *corrals* de droite).

à leur forme, leur mode de construction, leur état de conservation et leur emplacement. Se détachent d'abord les deux plus grands parcs des sites 7, à l'Orri d'en Corbill et 1, au Pla de l'Orri. Couvrant respectivement 1,5 ha et 1,1 ha ils s'apparentent par leurs dimensions, par leur style massif et par leurs cabanes, très semblables malgré des plans différents, base ronde d'un côté, carrée de l'autre. Étagés sur les deux plas centraux, ils correspondent aux *corrals* de la *vacada*, troupeau qui réunit, sous la garde d'un vacher communal, toutes les vaches envoyées à la montagne. L'étude du site 7 (chapitre 3) a permis une attribution chronologique que l'on peut étendre aux deux ensembles : ils dateraient du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Antérieurement, les choses se compliquent. D'un point de vue spatial, l'étagement des sites 8 de l'Orri d'en Corbill et 102/3 du Pla de l'Orri (on ne peut guère, dans un premier temps, les dissocier), renvoie directement à celui des sites 7 et 1. L'enclos 8 aurait précédé l'enclos 7 et les parcs 102/3 l'enclos 1. Le nom de *corral vell de les vaques*, qui s'attache à la partie occidentale du Pla de l'Orri (sites 3 et 102) confirme l'hypothèse.

Le balancement entre les deux enclos plus anciens et les deux plus récents renverrait donc à un même étagement de la *vacada* sur le versant intermédiaire pour le XVIII<sup>e</sup> s., et à un transfert identique des installations de l'ouest vers l'est des plas, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. On aurait reconstruit dans les deux cas en symétrie par rapport à l'axe central du versant, les pentes orientales, moins accidentées, permettant un meilleur développement des structures. Sans doute faut-il attribuer au site 102/3 une durée relativement étendue : la cabane 3 en atteste pour le premier, dont les reprises et l'état de dégradation renvoient à une construction ancienne, datant du début peut-être des Temps Modernes. La cabane 2 et la cabane 102 ont pu lui succéder. En bas, à l'Orri d'en Corbill, la cabane 8 est plus récente. Les cabanes 79 et 80 indiqueraient une certaine profondeur temporelle mais faut-il les rattacher à l'enclos 8 ? On a vu précédemment leur parenté typologique avec la cabane 13 de Maurà, qui, sans la démontrer, donnerait du crédit à l'hypothèse de cabanes de vachers ; le peu de matériel retrouvé, en revanche (ciseaux à tondre, sonnaille de brebis), marque une activité « moutonnaire ». Mais l'un et l'autre troupeau ne s'excluent pas, en alternance dans la saison, et il est donc impossible de se prononcer.

Ces sites s'opposent aux plus récents par leur taille, plus encore que par leur emplacement. À cet égard, ils s'opposent aussi l'un à l'autre : aux 2600 m<sup>2</sup> du Pla de l'Orri (2000 m<sup>2</sup> pour l'enclos 102, 600 m<sup>2</sup> pour l'enclos 3), répond à cette époque à l'Orri d'en Corbill une surface de 1000 m<sup>2</sup> seulement, soit moins de la moitié. À chercher un parallélisme entre altitude, forme et dimensions des enclos, un autre site entre en scène, celui du Serrat de la Segalícia 56. Installé à 1940 m d'altitude sur les replats qui bordent le Brangolí (contre 1935 pour l'Orri d'en Corbill), il offre, avec ses 2400 m<sup>2</sup>, plus proches de la surface du Pla de l'Orri, une alternative au schéma d'un étagement entre les deux plas

principaux : le site 56 pourrait, tout autant que le site 8, avoir constitué le premier palier de l'estivage de la *vacada*. Entre les deux hypothèses, d'une progression par les plas centraux ou d'une épaisseur printanière et automnale organisée depuis le fond de la vallée du Brangolí, où les vaches, aujourd'hui, aiment à se tenir, il est difficile de trancher et l'idée d'une succession chronologique fine — et donc imperceptible, surtout en prospection — entre le site 56 et le site 8 n'est pas à rejeter. On verra que dans cette perspective et à la lumière des archives, une troisième solution, plus anecdotique — ou événementielle — peut être envisagée.

Dans l'une ou l'autre configuration, le passage, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de ces parcs de 1000 à 2000 m<sup>2</sup> à des parcs de plus d'un hectare indique une croissance du troupeau bovin qu'il faudra tenter d'évaluer. Raisonner par simple rapport à la superficie conduirait à envisager une multiplication de l'effectif par cinq au moins — par plus de dix à l'Orri d'en Corbill. En fait, de telles estimations, valables pour des étables, n'ont guère de sens ici : à la différence des couloirs de traite, les enclos de parcage de la nuit, qu'ils soient ouverts ou fermés, suivant les espèces, n'ont pas un rôle de contention en vue d'une manipulation. Les bêtes y sont couchées ou y circulent plus ou moins au large, selon une densité plus ou moins variable. Tout porte à croire que la considérable extension des parcs à bovins du XIX<sup>e</sup> s. ne traduit pas mathématiquement l'accroissement du cheptel. Elle transcrit aussi une prise de conscience du poids économique et social nouveau qui s'attache à cet élevage, l'image que l'on s'en fait : elle affirme un choix.

Le toponyme de *corral dels porcs* qui s'attache au site 61 laisse peu de doute sur sa fonction. Ici aussi, le troupeau est communal : c'est Enveig qui loue le porcher pour l'été. Les données recueillies ne permettent guère d'approfondir le fonctionnement d'un tel site. Signalons simplement que l'estivage des porcs menés en troupeaux est une pratique attestée dans ces milieux, de pelouse humide et pinède claire, pour toutes les vallées cerdanes. Les prospections, les relevés et les enquêtes relatifs au territoire d'Eyne en ont documenté un, à une altitude légèrement plus élevée (1950 m), dans le fond de vallée aussi. Il se développe dans un grand éboulis à l'aval d'un pan rocheux, autour d'une cavité ouverte vers l'ouest, qui servit au parcage. L'endroit, en apparence assez inhospitalier, est riche en « châtaignes de terre »<sup>123</sup>, qu'autrefois

<sup>123</sup> Il s'agit du Conopode dénudé (*Conopodium majus* (Gouan) Loret = *C. denudatum* Koch), qui pousse dans des milieux à l'ombre, sur des sols neutres à moyennement acides. On le trouve dans les landes, les groupements rudéraux d'altitude, les pelouses subalpines, entre autres. Tubercule renflé que les flores signalent comme comestible : « La racine, d'une saveur agréable, est mangée par les enfants et recherchée par les porcs » note, en parfaite concordance avec les témoignages recueillis à Eyne, l'abbé H. Coste dans sa *Flore descriptive et illustrée de la France*. Je dois ces renseignements à Joseph Soler d'Eyne et ces références bibliographiques à Michel Baracetti, conservateur de la réserve naturelle d'Eyne.

les enfants, par jeu, déterraient et mangeaient, et dont les cochons, dit-on, comme les sangliers aujourd'hui, raffolaient. De cet estivage disparu plus tôt que les autres, on se rappelle peu de choses, seulement parfois les propos d'une grand-mère, qui racontait cette montée lente, pénible et burlesque, des cochons qu'il fallait accompagner à la montagne.

Le rôle de l'enclos 59, tout proche, est difficile à cerner. Sa taille (300 m<sup>2</sup>) et sa proximité peuvent-elles en faire un ancien enclos à cochons ?

#### **b) Sites à enclos ouverts (Tableaux 16, 17, 18)**

Les sites à enclos ouverts se caractérisent dans de nombreux cas par une disposition semblable au pied d'un pointement ou d'un éboulis rocheux, et par ces murs bas sur lesquels le site 4 avait attiré déjà notre attention. Figure aussi au nombre des dispositifs communs à la plupart une cabane d'habitation simple (banquette, foyer), entièrement en pierre, à laquelle sont associés, dans dix cas sur quinze (en incluant le site 70, non relevé), des petits abris à agneaux. Au sein de cette série, les différences tiennent aux dimensions des enclos, à leur localisation sur le versant, enfin à certains décalages chronologiques et à certaines particularités fonctionnelles, dont l'appréciation repose pour l'essentiel sur l'observation de la cabane et sur la simplicité ou la complexité du dessin des enclos.

Essayons d'abord de cerner les pôles chronologiques de ce groupe typologique. La présence de banquettes dans les cabanes date la plupart des établissements, tels qu'ils sont observables aujourd'hui, en surface, des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les sites 29, 37, 93, 6, 4, 24, 42, 14, 26, appartiennent à cette catégorie, dont les ensembles les derniers abandonnés sont la Pleta del Cavaller (14-15) la Pleta de Campsec (26) et la Pleta del Pal (29), qui survécurent jusqu'aux années 1950.

À l'opposé, trois sites se détachent de l'ensemble par des cabanes aux traits anciens, qui signent un abandon précoce. Parmi eux, le site 23, typologiquement isolé, apparaît comme le plus haut en chronologie, dont la cabane se rattache clairement au groupe des habitats médiévaux. Viennent ensuite les sites 53 et 108, très homogènes, c'est-à-dire sans trace de reprise ou de transformation, dont les cabanes apparaissent comme une sorte d'hybridation entre les cabanes médiévales (de type 22) et les cabanes à couverture de pierre, les plus récentes. Il faut sans doute y voir une formule intermédiaire, consistant en des toitures de bois, terre et gazon, construites sur des murs de pierres relativement élevés. L'état de dégradation du site 53 pourrait le placer assez haut en chronologie (début des Temps Modernes ?). Même si elle était dotée d'une toiture végétale, la cabane 108 semble en revanche moins dégradée : on ne peut l'attribuer autrement que d'une manière large, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Il en est un peu de même pour les sites 52, 90 et 70, dont l'éboulement des

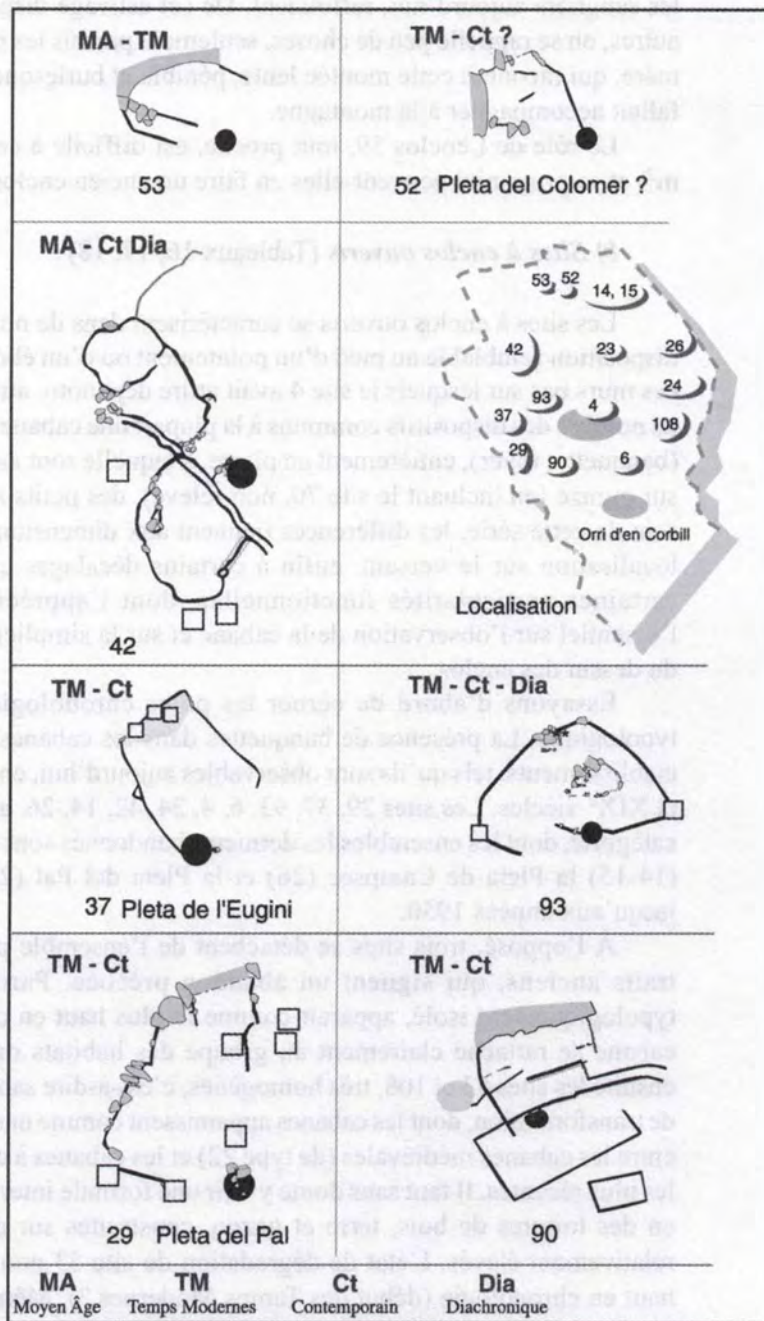
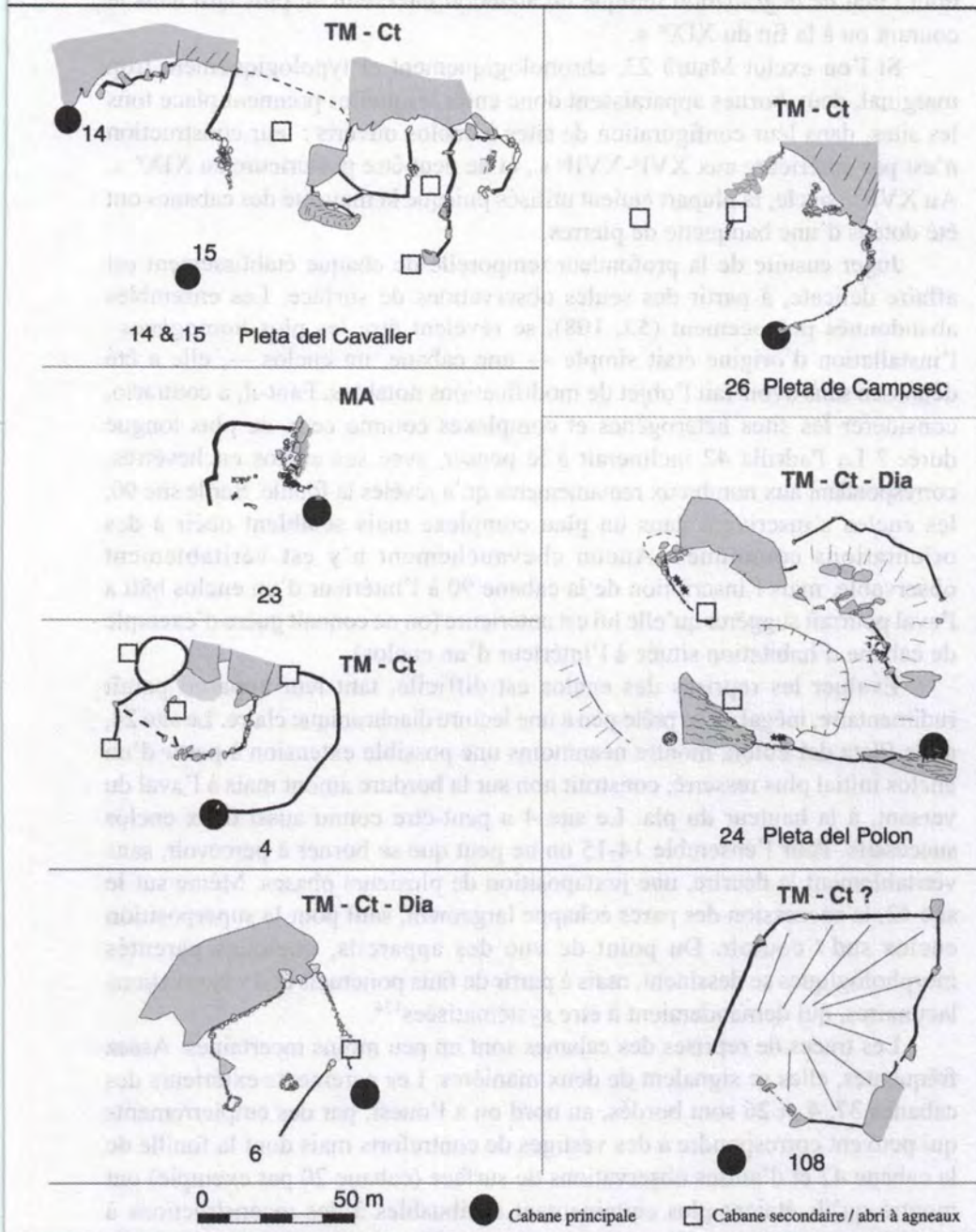


Figure 61 : typologie des site



enclos ouverts (*pletas*).

toitures empêche d'observer la présence ou l'absence de la banquette mais dont l'état de dégradation indique un abandon intervenu au plus tard dans le courant ou à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Si l'on exclut Maurà 23, chronologiquement et typologiquement trop marginal, deux bornes apparaissent donc entre lesquelles prennent place tous les sites, dans leur configuration de sites à enclos ouverts : leur construction n'est pas antérieure aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., et ne peut être postérieure au XIX<sup>e</sup> s. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart étaient utilisés puisque la majorité des cabanes ont été dotées d'une banquette de pierres.

Juger ensuite de la profondeur temporelle de chaque établissement est affaire délicate, à partir des seules observations de surface. Les ensembles abandonnés précocement (53, 108), se révèlent être les plus homogènes : l'installation d'origine était simple — une cabane, un enclos —, elle a été délaissée sans avoir fait l'objet de modifications notables. Faut-il, a contrario, considérer les sites hétérogènes et complexes comme ceux de plus longue durée ? La Padrilla 42 inclinerait à le penser, avec ses enclos enchevêtrés, correspondant aux nombreux remaniements qu'a révélés la fouille. Sur le site 90, les enclos s'inscrivent dans un plan complexe mais semblent obéir à des orientations communes. Aucun chevauchement n'y est véritablement observable, mais l'inscription de la cabane 90 à l'intérieur d'un enclos bâti à l'aval pourrait suggérer qu'elle lui est antérieure (on ne connaît guère d'exemple de cabane d'habitation située à l'intérieur d'un enclos).

Evaluer les reprises des enclos est difficile, tant leur appareil paraît rudimentaire, inégal, et se prête peu à une lecture diachronique claire. Le site 24, de la Pleta del Polon, montre néanmoins une possible extension à partir d'un enclos initial plus resserré, construit non sur la bordure amont mais à l'aval du versant, à la hauteur du pla. Le site 4 a peut-être connu aussi deux enclos successifs. Pour l'ensemble 14-15 on ne peut que se borner à percevoir, sans véritablement la décrire, une juxtaposition de plusieurs phases. Même sur le site 42, la succession des parcs échappe largement, sauf pour la superposition enclos sud / couloir. Du point de vue des appareils, quelques parentés morphologiques se dessinent, mais à partir de faits ponctuels et d'observations lacunaires, qui demanderaient à être systématisées<sup>124</sup>.

Les traces de reprises des cabanes sont un peu moins incertaines. Assez fréquentes, elles se signalent de deux manières. Les parements extérieurs des cabanes 37, 4 et 26 sont bordés, au nord ou à l'ouest, par des empierrements qui peuvent correspondre à des vestiges de contreforts mais dont la fouille de la cabane 42 et d'autres observations de surface (cabane 20 par exemple) ont montré qu'ils étaient plus certainement attribuables à des reconstructions à l'intérieur de périmètres plus anciens. Pour les cabanes 93 et 24, c'est l'inégale

<sup>124</sup> Le mur sud de l'enclos 26 par exemple, est constitué de dalles fichées de chant, comme le mur ouest de l'enclos 24.

épaisseur des murs, associée à l'étroitesse de l'habitat, qui indique une probable restauration. Le site 14-15 enfin, illustre un déplacement, de la cabane 14 vers la cabane 15, la plus récente.

Qu'indiquent ces reprises ? Pour les enclos de 24 et 4 rien d'autre qu'une extension dont les facteurs échappent largement. Des hypothèses peuvent être émises mais ne sont guère vérifiables : le site 24 aurait pu prendre de l'importance avec l'abandon du site 108, qu'il aurait provoqué ou dont il aurait bénéficié. L'agrandissement du site 4 n'est peut-être pas sans rapport avec la présence, juste à l'aval, d'un site à couloir de traite que nous verrons sous peu. Pour les cabanes, les fouilles effectuées donnent quelques idées sur l'origine possible des remaniements. Ils indiquent une reconstruction partielle ou totale, dont l'éventuel dénominateur commun, le plus proche dans le temps et le plus largement partagé, pourrait être la mise en place des banquettes de pierres. Les habitats 37, 93, 4, 24, 26 et 14-15, se situeraient ainsi de part et d'autre de ce seuil, c'est-à-dire du XVIII<sup>e</sup> s.

Voilà la chronologie de ces sites centrée de façon plus sûre sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec une mise en place remontant sans doute pour certains à un voire deux siècles plus tôt, un abandon attesté pour d'autres au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. On ne peut faire mieux. L'ensemble dénote une relative stabilité sinon de chacun des points, du moins du maillage d'ensemble, sur une profondeur temporelle de deux à quatre siècles. Tout n'est pas fixé d'emblée, mais l'esprit de cette forme d'aménagement du territoire que constituent les *plettes* semble être apparu au XVI<sup>e</sup> siècle, et s'être sérieusement renforcé au XVIII<sup>e</sup>, avec un apogée marqué sur deux cents ans, jusque vers 1850.

Une dernière précision s'impose : le raisonnement ne préjuge pas de l'ancienneté de l'occupation de chaque lieu. Des cabanes médiévales ont fort bien pu occuper ces emplacements, avec ou sans hiatus entre les deux formes de sites. Le fait est statistiquement plus que probable, puisque, on le verra, la trame des implantations médiévales apparaît largement déficitaire ; il est avéré dans certains cas, dont le site 6 offre le meilleur exemple, avec la présence, immédiatement à l'aval du site moderne, d'une belle cabane de type médiéval (ou du bas Moyen Âge) en bordure du replat.

### c) Sites à couloirs de traite (Tableau 19 et fig. 62)

Les différences entre les sites à couloir de traite, les *orris*<sup>125</sup>, tiennent à leur surface, à leur homogénéité — couloirs simples ou couloirs liés à d'autres enclos — à leur emplacement, à des décalages chronologiques enfin, que la

<sup>125</sup> J'ai eu l'occasion de souligner par ailleurs le lien qui, dans les Pyrénées de l'est, unissait étroitement, durant toute l'Époque Moderne, le terme *orri* aux exploitations laitières à couloir de traite établies sur les pâturages d'altitude (C. Rendu, « La question des orris... »).

comparaison entre les sites de Maurà 16 et la Padrilla 42 et ceux de la moyenne montagne rendent sensibles, même si l'absence de fouille sur ces derniers n'en permet qu'une appréhension grossière.

Revenons d'abord sur la largeur des enclos dont on a vu qu'elle pouvait être significative de modes de traite légèrement différents. Les sites s'opposent de ce point de vue selon deux types, celui des couloirs étroits, de 1,5 à 1,7 m, et celui des couloirs larges, de 2 à 3 m. Le premier groupe réunit les deux sites de Maurà et la Padrilla, celui de Salit (89), enfin celui de Prat Verd (55-97). Le second comprend le site 90 (Orri del Roig ?). Le couloir du Pla de l'Orri (site 68), composé de deux tronçons d'aspect inégal, a visiblement fait l'objet d'une reprise. Le couloir oriental, très effacé, s'apparente à ceux du premier type tandis qu'à l'ouest, des murets faits de gros parpaings délimitent un enclos de 3 m de large qui se rattache au second groupe.

Les longueurs non plus ne sont pas équivalentes. De ce point de vue, les deux exploitations de Maurà et de la Padrilla, ainsi que le site 89, se distinguent nettement des autres, avec des développements compris entre 65 et 75 m, contre 40 m pour le site 55-97, 25 m seulement — avec un possible prolongement

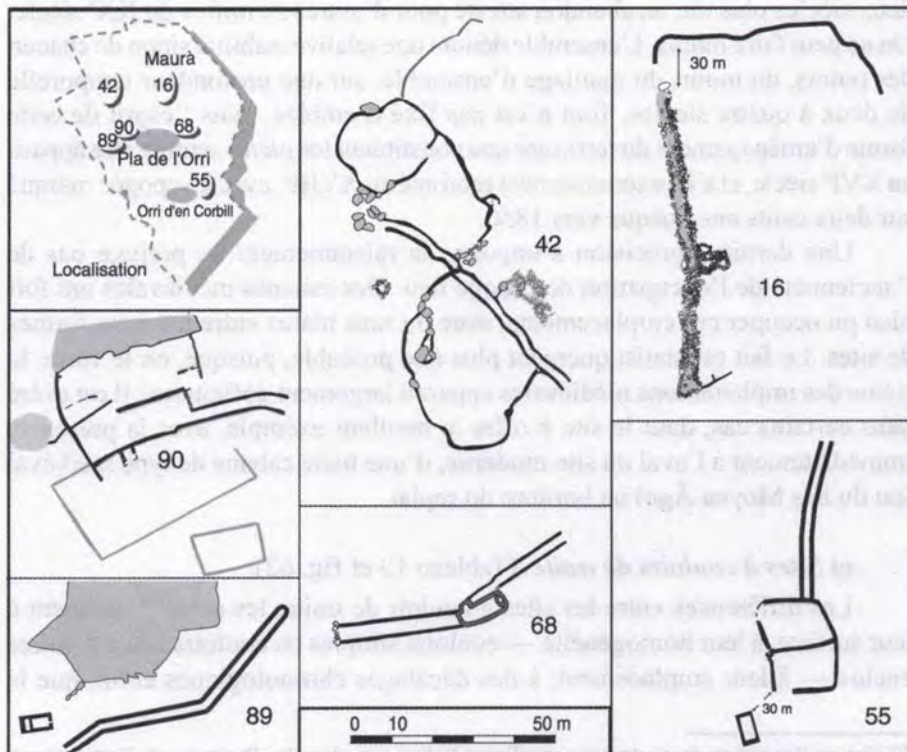


Figure 62 : typologie des sites : couloir de traite (*orris*).

sous forme d'un enclos plus large vers l'ouest — pour le site 90, deux fois trente mètres au Pla de l'Orri, qui ont pu toutefois, à un moment de leur histoire, fonctionner simultanément.

Les cabanes ne sont guère analysables, à l'exception des deux fouillées, dont on connaît l'histoire détaillée. Celles des sites 90 et 68 sont trop peu visibles. Celle du site 55-97 apparaît comme une grande cabane rectangulaire mais dont les éventuelles séparations internes échappent, à cause de l'enfrichement. La cabane du site 89, est de loin la plus explicite. Elle forme un habitat rectangulaire aux bases remarquablement lisibles (conservées sur deux ou trois assises), très régulier, partagé par un mur de refend aux deux tiers de sa longueur. Par son plan, sa surface et son organisation — si la pièce du fond correspond à une réserve à fromages — la structure avec laquelle elle s'apparente le plus nettement est celle de La Padrilla 42. Elle n'atteint toutefois pas ses dimensions et présente un plan plus rectiligne.

Sur la question des enclos larges qui accompagnaient les couloirs, les sites apportent des réponses diverses. Sans doute faut-il repartir de Maurà 16 dont la fouille a montré l'homogénéité, due à une période d'occupation relativement limitée dans le temps (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s.). Le site est doté, à une cinquantaine de mètres à l'amont du couloir, d'un enclos très effacé, formé d'un mur rectiligne qui barre la pente vers l'amont et redescend sur une vingtaine de mètres vers l'est. Il rappelle le mur d'enclos du site 23, qui lui serait légèrement antérieur, ainsi que le mur très effacé situé à l'est des enclos nord de La Padrilla 42. Formant protection et barrière vers l'amont, ces murets ne sont pas sans évoquer la disposition de la plupart des *pletas*, situées à l'aval de pointements rocheux et ouvertes vers l'aval, et une certaine nécessité, répondant peut-être au comportement des bêtes, de marquer une protection — ou une limite — vers le haut. Sur nombre de cayolars actuels de la Cize et de la Soule, les brebis, que l'on descend au soir pour les traire, remontent ensuite dormir sur les hauteurs, près des crêtes. Le site 89 n'a pas d'enclos mais sa topographie l'explique aisément : il se trouve sur une plateforme protégée à l'amont par la falaise, isolée vers l'aval par un ressaut rocheux. Pour le site 68, l'enfrichement très dense empêche de se prononcer. Restent les sites 55-97 et 90 qui offrent deux cas de figure différents. Les deux enclos du premier sont relativement réduits (350 m<sup>2</sup>) mais peuvent avoir fonctionné avec le couloir. La configuration du site 90 est sans doute — avec celle de la Padrilla 42 — la plus complexe. La construction de la cabane à l'intérieur de l'enclos sud inciterait à voir dans ce parc un rajout, l'enclos initial correspondant à celui qui se développe en pied de falaise. Quant à l'ouverture du couloir sur un enclos rectangulaire de 8 m de large, une récente enquête conduite en Soule pourrait l'éclairer<sup>126</sup> et confirmerait l'impression première, d'un dispositif « hybride », à la fois *pleta* et *orri*. Le

<sup>126</sup> Enquête Pierre Campmajo, juillet 2000.

berger fait entrer la totalité du troupeau dans un parc de tri de dimensions à peu près équivalentes, d'où il oriente les brebis laitières vers le corral de traite, et les bêtes non laitières, par une autre ouverture, vers l'extérieur.

De tous ces ensembles, le site 16 est le plus effacé. Le site 42 l'était moins, mais l'on sait que son maintien jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle impliqua une réorientation de sa production, marquée par l'abandon des activités et des structures laitières. Par rapport à ces vestiges, les quatre couloirs 89, 90 et 68 pour son tronçon ouest, sont dotés d'élévations nettement mieux conservées. Le couloir 97 est en revanche largement comblé, tout comme la partie orientale de l'enclos 68. Ces observations, associées à la mention de trois toponymes relatifs à ces *orris* dans les règlements du pacage du XIX<sup>e</sup> siècle, plaident pour un abandon plus tardif de ces établissements de moyenne montagne. Ils auraient survécu de cent à deux cents ans à ceux de la Padrilla et de Maurà, s'éteignant progressivement dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. Au début du XIX<sup>e</sup> s., la nécessité que ressentent les rédacteurs des règlements communaux de les localiser par rapport à d'autres lieux<sup>127</sup>, semblerait signer leur abandon. Si la différence de largeur des couloirs constituait un critère chronologique pertinent, ce qui n'est pas prouvé, certains de ces sites de versant paraîtraient aussi plus tardifs dans leur installation (XVI<sup>e</sup> s. ?). Le site 68 a pu faire l'objet d'un développement en deux temps, le site 90 fut certainement le dernier bâti. Les cabanes rectangulaires des sites 55 et 89 enfin, malgré le caractère étroit des couloirs de traite, connoteraient également une architecture plus moderne que celle de la cabane 42 de la Padrilla.

#### **d) Cabanes de pierres sans enclos** (Tableau 20)

Les cabanes de pierres isolées sont peu nombreuses et, mises à part celles fouillées, peu parlantes. Leur consacrer une description typologique approfondie n'aurait guère de sens, dans la mesure où il faudrait les insérer dans le corpus entier des cabanes de pierres, qu'elles soient ou non accompagnées d'un enclos. Or la fouille a, de ce point de vue, apporté l'éclairage essentiel, décrivant une évolution à laquelle répond l'ensemble des habitats observés en prospection sur les sites déjà inventoriés, qu'ils soient à enclos fermés, ouverts, ou à couloirs. C'est donc surtout par leur emplacement sur le versant et au sein de la trame des sites récents déjà décrite, que ces cabanes prennent sens.

<sup>127</sup> Le premier règlement conservé (ADPO 55 EDT 6 : an VIII), dont les suivants reprendront les formules décrit une limite « allant en droite ligne de la pleta vella de las Canals al Serrat bosca et de là al orri de la Viuda qui est dessous la Pleta del pla del orri, al cap de vall del clot de gispatera, al pas de laygua du dit clot de gispatera al orri de Salit qui est dessous la Pleta de las dols [...] ». L'orri del Roig (site 90 ?) est alors mentionné sans ces localisations relatives jusqu'au règlement de 1825 : il apparaît alors comme « Lorri Roig (sic) qui est au dessous de la pleta de las Dols » (ADPO 2Op 1226).

## 2. Sites anciens

a) Cabanes anciennes (fig.63, qui inclut des cabanes des tableaux 21 et 22)

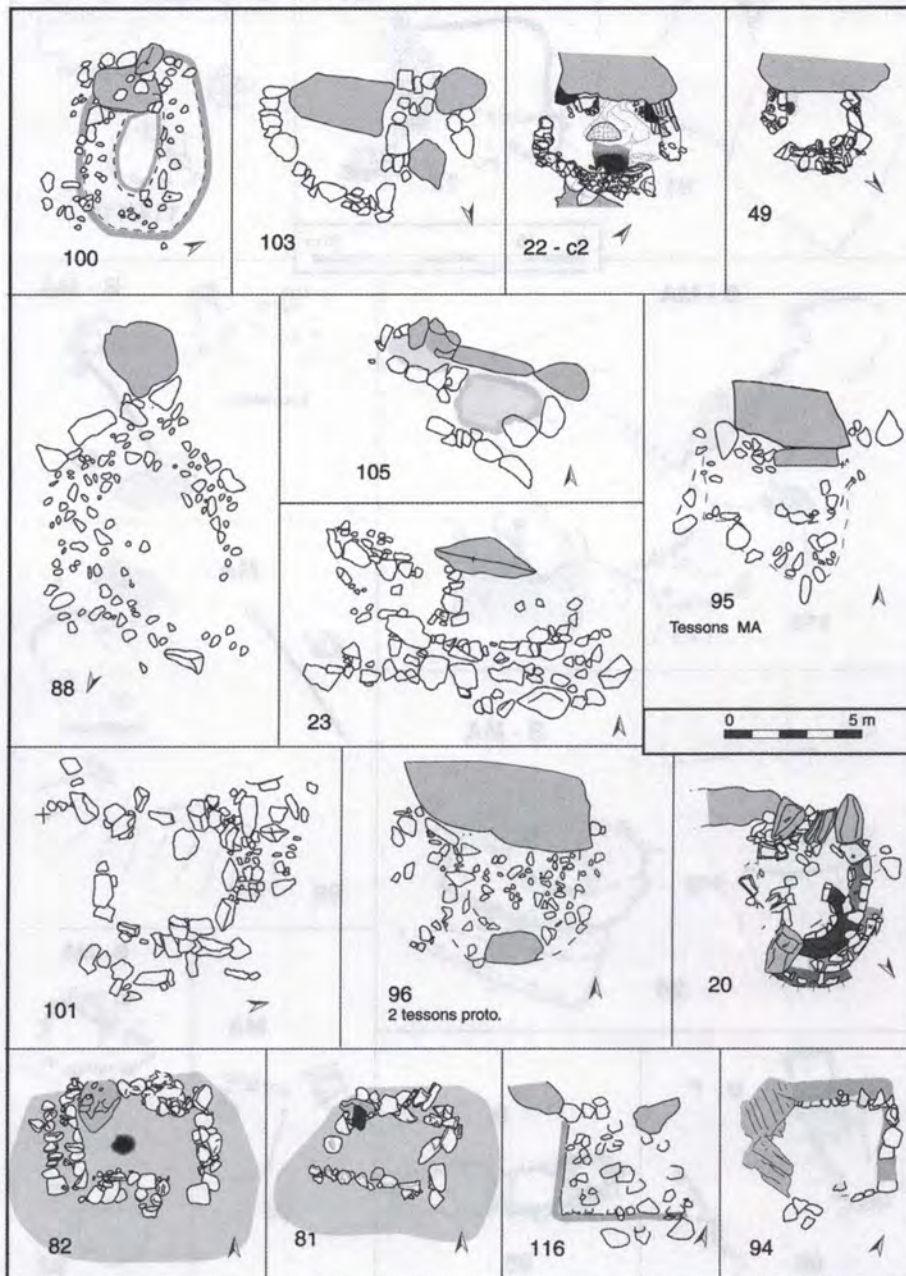


Figure 63 : typologie synthétique des sites : cabanes anciennes, avec ou sans enclos.

b) Cabanes avec enclos ou traces d'enclos (fig. 64 et tableau 22)

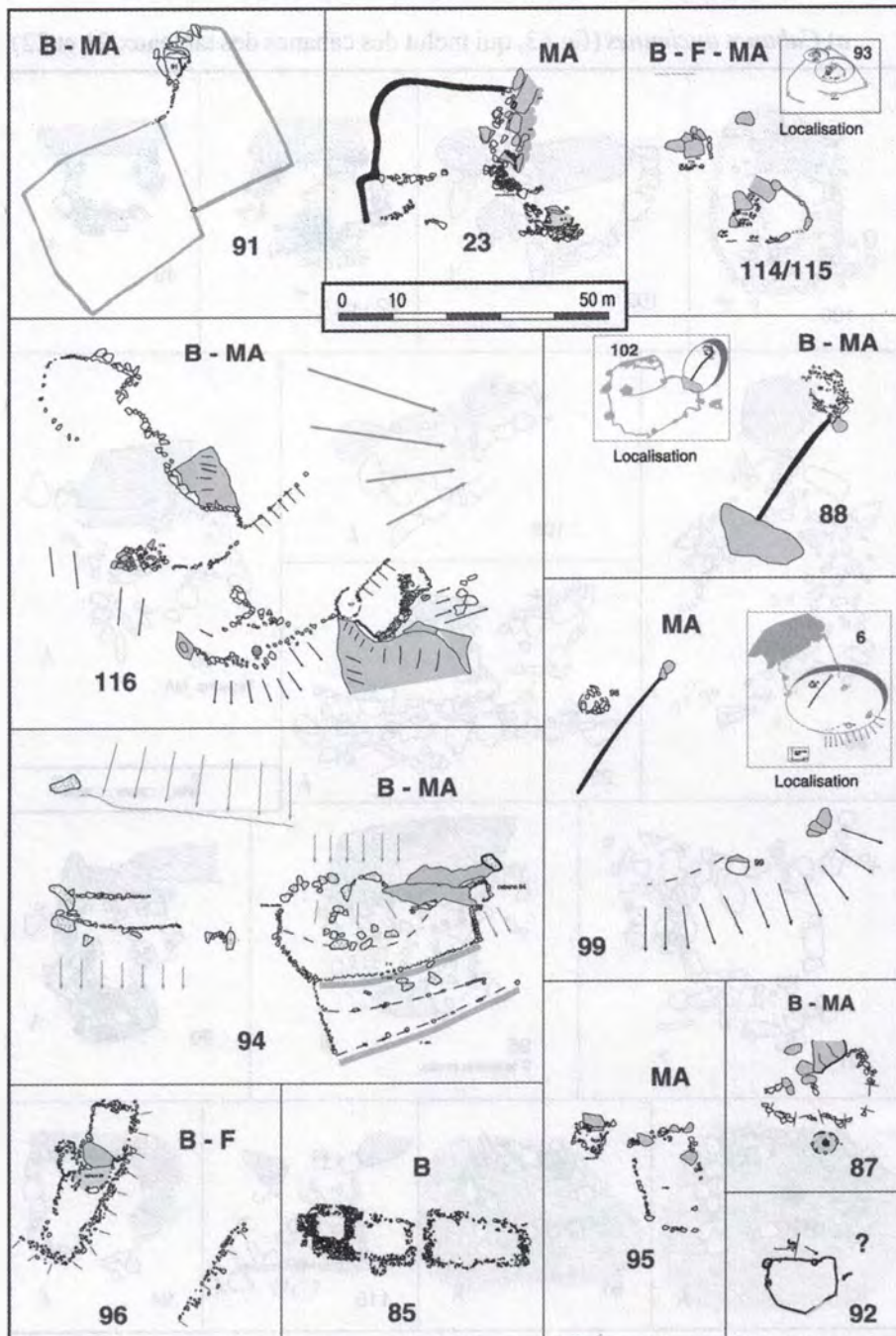


Figure 64 : typologie des sites : sites anciens à enclos.  
(B: Âge du Bronze; F: Âge du Fer; MA: Moyen Âge)

La relative constance des habitats médiévaux et pré-médiévaux, telle qu'elle s'est dégagée des fouilles conduites sur les secteurs les plus hauts de la montagne, Maurà et la Padrilla, offre une typologie assez atone qui rend particulièrement difficile une discrimination chronologique des sites à partir des seules observations de surface.

Le secteur de l'Orri d'en Corbill a livré, en revanche, des modèles plus variés, mais dont la connaissance reste encore partielle : cabanes à base quadrangulaires sur buttes artificielles, site protohistorique à enclos rectangulaire.

Cette polarisation de l'espace se trouve comme soulignée par l'enfrichement, qui offre des conditions de lecture très inégales, entre hautes surfaces et moyenne montagne. Les secteurs de Maurà et la Padrilla et les crêtes qui les dominent présentent un environnement très ouvert que l'on a largement parcouru. Ils n'ont livré que deux sites anciens à enclos, le site 23, médiéval, dont on a déjà vu la spécificité, et le site 123. Encore non relevé, celui-ci se présente comme une petite plateforme aménagée à la base d'un affleurement granitique formant un petit abri sous roche naturel. Ce plat bordé de quelques pierres est interprétable comme les vestiges d'un enclos d'environ 200 m<sup>2</sup>. Des traces ont bien sûr pu échapper à la prospection, mais pas au point de manquer systématiquement des sites de l'importance de ceux que l'on trouve en piémont.

Si la reconnaissance des ensembles encore bien conservés que sont les *pletas* et les *orris* du versant a parfois été gênée par le recouvrement des landes à genêts, on imagine aisément le nombre de sites qui ont pu échapper, sur les zones intermédiaires, lorsqu'il est question de repérer des affleurements de pierres à la surface de la pelouse. De fait, la plupart des enclos anciens dont il est question ici (sites 94, 96, 116-117 et 91) ont été révélés par des brûlages effectués en 1995 et 1996. Le même biais joue, bien que différemment, pour les traces d'enclos découvertes hors brûlages (sites 88, 99, 95, 87, 92 et 114-115) : elles l'ont été le plus souvent dans le périmètre des *pletas* récemment délaissées et des replats les mieux pâturés aujourd'hui, donnant dans certains cas l'impression d'une pérennité d'occupation qu'un contexte plus ouvert, en montrant une plus grande mobilité des sites, atténuerait.

La typologie des sites anciens oppose donc, de façon assez frappante, des enclos sur le versant à des cabanes isolées sur les surfaces sommitales. Dans la réalité, le contraste n'est pas si tranché — le Pla de l'Orri et le secteur del Clot de Les Canals (rive droite du Brangolí), en particulier, ont livré plusieurs cabanes isolées — mais il intrigue.

Le site 85 constitue à l'heure actuelle le plus ancien enclos connu sur le versant. Installé à 1935 m d'altitude, il développe trois parcs, en apparence contemporains, sur une surface totale de 260 m<sup>2</sup>. Par son emplacement, sa forme, sa surface (200 m<sup>2</sup>) et sa topographie, par la découverte aussi de deux petits tessons de céramique non tournée — ils sont suffisamment rares pour

être considérés comme significatifs — le site 96, distant d'environ 800 m, presque à la même cote altitudinale (1920 m), est celui qui lui ressemble le plus. Les traces de cabane qui lui sont associées indiquent une construction semi-circulaire de 8 m<sup>2</sup> intérieurs environ. L'ensemble date très vraisemblablement de la Protohistoire (Âges du Bronze et du Fer).

Les sites 94 et 116-117, par l'état de leurs vestiges et la forme de leurs enclos, ne sont pas sans rappeler ces deux premiers établissements. On n'y dispose toutefois d'aucun traceur chrono-culturel. Ces sites et les enclos du site 91 présentent des expositions différentes aux processus d'érosion superficielle du versant : 91 et 116, installés dans la pente, y sont largement soumis et ont pu connaître un comblement relativement rapide. 94 est en revanche protégé à l'amont par une barrière rocheuse. Mais il n'y a pas là matière à une discrimination autre que très relative. La cabane 94, par son plan carré et ses assises régulières, dont on retrouve le principe dans l'arase du mur est de l'enclos sous forme d'un double parement bien équilibré, rappelle — mais elle n'est pas installée sur une butte — l'architecture du mur ouest de la cabane 82. Entre l'Âge du Bronze et le bas Moyen Âge — car le site n'est en rien comparable aux établissements modernes — ce détail orienterait vers le haut Moyen Âge. Mais la typologie est encore trop lacunaire, dans ces périodes hautes, pour autoriser une telle appréciation.

L'effacement de ses structures et l'allure de sa cabane, enserrée dans le creux de deux blocs rocheux, inciteraient à placer le site 116 dans ces mêmes horizons chronologiques : Âge du Bronze à haut Moyen Âge. L'exposition du site peut néanmoins être trompeuse et la forme de ses enclos rappelle plutôt celle du site voisin (90) que celle des parcs les plus anciens : une extension de la fourchette jusqu'au bas Moyen Âge s'impose donc.

Les sites 114/115 et 88 se placent plus haut sur le versant, dans l'environnement des plas intermédiaires, le Pla de l'Orri au centre de la montagne, et son pendant à l'ouest, le Pla de les Dolç. Sur le premier des deux sites, quelques tessons incitent aussi à attribuer les traces relevées au pied du rocher, et éventuellement l'enclos — mais ils ne sont pas forcément contemporains — à une large Protohistoire. Les indices manquent pour le site 88, mais la présence de cabanes de type médiévale moins de cinquante mètres plus haut, à la rupture de pente du pla, souligne une différence qui incline à voir dans ce grand ovale de pierres très effacé, et dans le mur qui l'accompagne, des structures antérieures au Moyen Âge.

Un peu plus bas sur le versant, la typologie de la cabane 99, située dans le prolongement du moderne site 6, permet de rattacher clairement au Moyen Âge central ou au bas Moyen Âge, le mur effacé contre lequel elle se situe. 35 m à l'amont, l'empierrement 98, s'il s'agit d'une cabane, reste en revanche incertain.

Les sites 95, 87 et 92, s'apparentent par la surface de leurs enclos (moins de 200 m<sup>2</sup>) et par leur position topographique. Seul est datable le site 95, où quelques fragments de céramique grise tournée viennent confirmer une chronologie que la forme de la cabane indiquait déjà : elle est médiévale. Les deux autres sites sont indatables et ne constituent que la partie émergée d'un groupe typologique riche peut-être d'une dizaine d'exemplaires, mais que l'on n'a pas encore pris en compte sérieusement : nombreuses sont en effet les traces de ce type, modestes aménagements au pied de rochers, qui renvoient à des occupations de faible ampleur, intercalaires ou marginales : 92 comme 95 se situe en fond de vallée, 87 est installé sur la crête qui forme la limite avec la commune de Dorres, dans une série de petits plas étagés, à moins de 1900 m d'altitude. Une approche globale devrait néanmoins tenter de caractériser aussi ces sites<sup>128</sup>.

Outre ces ensembles, la moyenne montagne compte 5 cabanes isolées. Trois d'entre elles sont aménagées sur la bordure du Pla de l'Orri. La cabane 100, lisible à quelques pierres affleurant en surface et à un périmètre légèrement bombé entourant une dépression centrale, est sans doute la plus ancienne et rappelle les vestiges du site 88. La cabane 101 se rattache à une typologie médiévale, la cabane 20, avec ses trois reprises successives qui la mènent, sous forme de petit abri, jusqu'à une période très récente (encorbellement en partie conservé), s'enracine vraisemblablement, sous sa forme originelle qui est celle d'une construction ovale, régulière, de 8 m<sup>2</sup> de surface intérieure environ, dans le plein Moyen Âge ou dans le bas Moyen Âge. Les deux autres structures correspondent à des empierrements circulaires réguliers, de belle surface (4 m de diamètre environ), localisés sur le versant qui descend vers le Brangolí. La cabane 58, située sur un petit promontoire rocheux presque à mi-distance entre les sites modernes 58 et 61 peut correspondre à une occupation antérieure, probablement médiévale, de ce secteur de plas étagés. Rien ne permet d'attribuer l'autre à une période précise.

Les cabanes isolées des hautes surfaces présentent une plus grande uniformité et s'apparentent toutes au même type, d'un arc de cercle développé en aval d'un rocher. Elles sont, de ce fait, bien peu différenciables chronologiquement, les fouilles renvoyant à cet égard à une remarquable pérennité des formes, du Néolithique au plein Moyen Âge. La cabane 109 seule présente une légère variante, qui s'adosse au rocher sur son plus petit côté, renvoyant ainsi non au modèle des cabanes 22, 49, 75, mais plutôt à celui de la cabane 42 dans ce que l'on peut supposer de sa phase initiale (XIII<sup>e</sup> s.). Avec la cabane 23, toute proche, elle renverrait à des parcages médiévaux sur

<sup>128</sup> Ce type de site appelle plusieurs hypothèses : soit l'enclos correspond à la totalité du troupeau, et il s'agit effectivement d'un estivage d'allure marginale, soit l'enclos correspond à une partie du troupeau seulement (les agneaux par exemple) et ces sites sont à mettre sur le même plan que les autres, notamment que les cabanes isolées.

cette partie centrale et basse de la cuvette de Maurà, qui, à l'époque moderne, fut abandonnée au profit de sites se tenant désormais à la périphérie. À l'opposé, les cabanes 77 et 78 attestent d'installations médiévales ou antérieures au-dessus de 2400 m, à une altitude plus élevée que celle de tous les sites postérieurs au XV<sup>e</sup> s.

### C. Synthèse

L'analyse, menée à la lumière des fouilles, de la totalité de la documentation recueillie à Enveig, permet un classement par grands groupes chrono-typologiques dont les résultats demeurent très inégaux. Une évolution d'ensemble se dessine cependant. Le clivage le plus nettement perceptible s'inscrit dans le temps proche. Il oppose un avant XV<sup>e</sup> siècle, marqué par des constructions légères, à une large période moderne caractérisée par des sites diversifiés mais toujours bâtis en dur — *orris*, *pletas*, *corrals*. Une trame est en place à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les mouvements fins restent à analyser mais qui relève, sur quatre siècles environ, d'un même esprit : oscillations, déplacements, abandons, créations y apparaissent comme des variations inscrites au sein d'un même schème. À considérer encore les sites sous cet angle, bois contre pierre, une césure beaucoup plus ancienne affleure, mais comme distendue dans le temps car beaucoup plus difficile à dater précisément : le site 85 incline à placer aux alentours des XIV<sup>e</sup> / XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. les premiers enclos de pierre du bas de la montagne.

Une large phase dont la périodisation interne demeure pour l'instant impossible à affiner mais qui paraît centrée sur la Protohistoire et s'étend peut-être, différemment sans doute, jusqu'au haut Moyen Âge, développe une structuration spatiale selon deux pôles nettement déséquilibrés : à une exploitation de versant — et même plutôt de bas versant, vers 1900 m d'altitude — organisée autour de sites pérennes caractérisés par la présence d'enclos de pierres, répondent, sur les hautes surfaces d'aplanissement proches des crêtes, des habitats légers adossés à des rochers, qui, s'ils furent dotés de parcs pour le bétail, le furent de parcs de bois. Par la suite, entre les X<sup>e</sup> / XI<sup>e</sup> siècles et les XV<sup>e</sup> / XVI<sup>e</sup> siècles de notre ère, les enclos de pierres sont rares mais non totalement absents. Le site 23 qui témoigne d'un plan apparenté, en réduction, à celui des grandes *pletas* de l'époque moderne, souligne, ici encore, le caractère très probablement progressif de l'adoption et de la généralisation de nouveaux modèles. De part et d'autre du Moyen Âge central, oser pousser dans ses dernières conséquences une appréhension de l'espace dans la longue durée, reviendrait alors à opposer, très grossièrement, deux tendances, c'est-à-dire deux polarisations différentes du versant : la première relèverait d'un aménagement plus marqué des pentes basses et intermédiaires tandis que la seconde, typique de l'époque moderne, serait dominée par une forte structuration

des sites d'estivage sur la partie haute de la montagne — espace des plas médians et quartiers sommitaux. En d'autres termes, *pletas*, *corrals*, *orris*, pour leurs établissements les plus affirmés, s'épanouissent au-dessus de 2000 m d'altitude tandis que les enclos de pierres anciens les plus importants appartiennent au piémont (fig. 65). Dans le détail, ces deux orientations majeures sont à moduler suivant les nuances spatiales et temporelles que l'étude de chaque groupe de sites a mises en évidence : les enclos modernes se trouvent aussi en dessous de 2000 m d'altitude tandis que les traces d'enclos protohistoriques affleurent autour des plas de l'Orri et de les Dolç (2000-2100 m d'altitude).

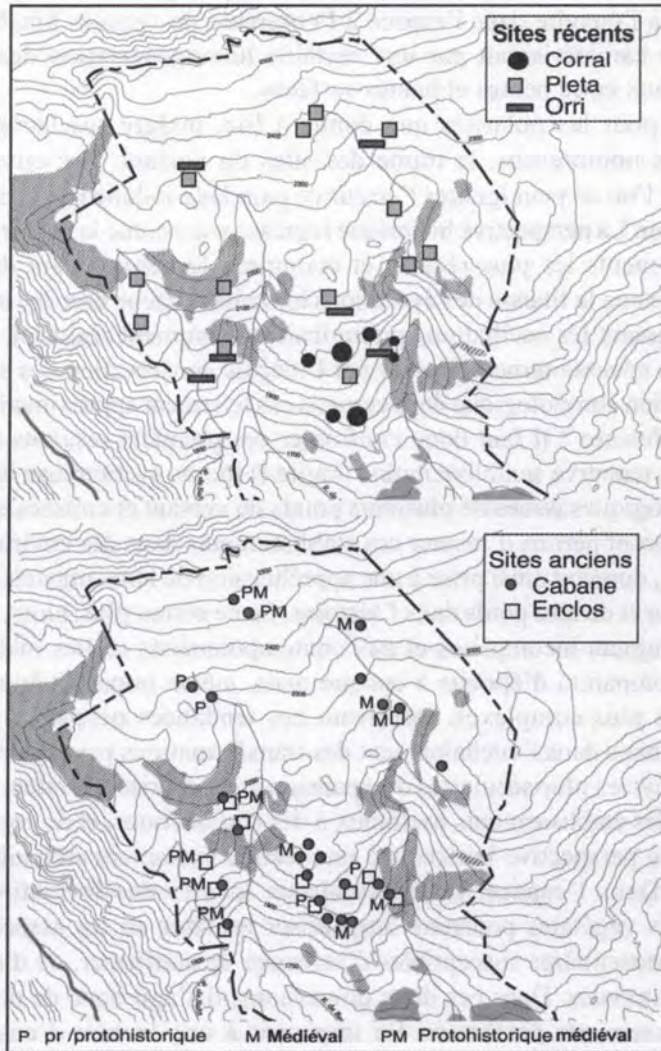


Figure 65 : localisation des sites récents et des sites anciens sur le versant.

Ainsi schématisées à l'excès, ces deux grandes phases semblent néanmoins s'opposer de part et d'autre du Moyen Âge central. Le paradoxe est là, qu'il convient de souligner. D'un point de vue archéologique, cette période des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ne s'inscrit comme un autre clivage majeur de l'histoire du versant qu'en négatif, ne s'affirme d'une certaine mesure que dans sa banalité, et dans le balancement que celle-ci suggère entre l'aménagement de l'espace qui le précède et celui qui le suit. En lui-même, ce plein Moyen Âge paraît relativement atone : il ne se démarque guère, en haute montagne, de l'héritage des périodes antérieures dont il semble poursuivre la tradition (de cabanes périssables au pied de rochers), se bornant, d'un point de vue plus global, à en démultiplier les sites et à l'étendre dans l'espace à l'ensemble du versant. Finalement, ce moment se caractériserait par une certaine homogénéisation des modèles architecturaux entre pentes et hautes surfaces.

Voilà pour les polarités que donne à lire, malgré ses lacunes et ses incertitudes nombreuses, la trame des sites du versant. Les clivages sont grossiers et l'on ne peut ignorer l'erreur de parallaxe induite par la position de l'observateur. La perspective historique régressive accentue la part et le rythme des changements les plus récents et comprime le déroulement des siècles anciens, masque la finesse des évolutions lointaines, cache derrière un premier plan envahissant les oscillations préliminaires. Comment réajuster, pondérer, cette vision nécessairement faussée par l'inégale conservation des sites et par une attribution chronologique dans certains cas tellement approximative qu'elle en paraît illusoire ? Il faut donc confronter ces premiers résultats à d'autres sources. La tentative semblera moins fragile et moins aventureuse lorsque des études écologiques issues de plusieurs points du versant et croisées à plusieurs échelles, auront permis d'insérer ces établissements dans des environnements changeants, donnant ainsi prise à une appréhension de leurs impacts respectifs sur le milieu et de leur poids dans l'histoire. Ce ne seront plus, alors, des cartes de sites, toujours incomplètes et aux contemporanéités réelles mal assurées, que l'on comparera d'époque à époque mais, même imparfaitement saisies, des images plus complexes, inscrivant ces tendances perçues à partir des ensembles bâtis dans l'enchaînement des transformations paysagères. Dans le temps, les cycles pluriséculaires d'expansion et de déprise devraient permettre d'associer les établissements pastoraux à des conjonctures, et de corriger ainsi les effets de perspective inhérents à une lecture seulement archéologique du territoire. Dans l'espace, les déclinaisons locales des formations et des dynamiques végétales pourront singulariser les sites en les associant à des pratiques particulières susceptibles d'infirmier, de confirmer, ou d'affiner les relations entrevues. Dans ces deux dimensions, il s'agit donc de donner sens aux établissements pastoraux. En imposant à une lecture d'ensemble de composer avec sa logique et ses seuils propres, cette écologie historique se propose à la fois comme un garde-fou et comme un révélateur.

## II. PAYSAGES

1848. La commune d'Enveig demande son extraction du régime forestier, le garde général de Mont-Louis rédige un rapport d'expertise sur les bois du territoire<sup>129</sup>. Il décrit une forêt d'une contenance totale de 100 ha (sur un versant de plus de 200 ha), composée de « quatre cantons formant quatre bouquets assez distants les uns des autres ». Ces quartiers que l'on retrouve à leurs noms<sup>130</sup>, constituent l'origine des boisements actuels les plus importants : La Padrilla, Lasdols (sic) qui correspond au bois du Clot de Gispatera d'aujourd'hui, « Sarrat Bousquat », qui s'est largement étendu le long du Brangolí (bois actuel de Les Canals)<sup>131</sup>, « Aspilla » enfin (Espilla), sur l'ombrée (la Baga). Ils sont alors tous dits « complantés » de pins, dont les relevés de Bernard Davasse permettent d'établir qu'il s'agit alors essentiellement de pin à crochet, et d'une pinède mixte — pin sylvestre et pin à crochets — en bas du bois de Les Canals.

### A. Une forêt « dépourvue d'arbres »

En dépit d'un premier avis défavorable du garde général, la démarche de déclassement entreprise par la commune en 1847 aboutit en 1851<sup>132</sup>. Le Conservateur des Eaux et Forêts se prononce lui aussi pour un maintien sous contrôle et une gestion stricte, seule à même de permettre une régénération mais la commune l'emporte donc assez rapidement. Peut-être a-t-on des appuis ; sans doute la « forêt » d'Enveig présente-t-elle effectivement bien peu d'intérêt. L'argumentaire du maire et du conseil municipal est simple mais efficace, on le trouve asséné vigoureusement de courriers en délibérations : la forêt d'Enveig est « dépourvue d'arbres ». Le climat (la sécheresse de l'Aquilon), l'économie et l'histoire — celle d'une pauvreté à laquelle on s'accoutume — viennent en renfort : l'on n'a jamais tiré aucun bénéfice de cette forêt et l'on n'en attend à l'avenir aucun secours. Preuve en est : « La commune n'a jamais pu jouir

<sup>129</sup> ADPO 2Op 1225 fol. 162.

<sup>130</sup> Grâce à l'enquête orale car un seul de ces noms, la Padrilla, figure sur le cadastre.

<sup>131</sup> Les photographies aériennes à partir de 1942 et la mémoire des habitants, ici encore, permettent de mesurer cette progression forestière : « El Gil i l'Antonet, que havien fet de vaquers tota la vida, deien que es fotien al roc Boscat, i veien tot. Veus com ha canviat ? ».

<sup>132</sup> Le dossier d'Enveig conservé aux ADPO (2Op 1225) conserve plusieurs correspondances entre le maire et la préfecture au sujet de cette extraction du régime forestier. Les démarches, entreprises par la commune en 1847, aboutissent en 1851, malgré un premier avis défavorable des agents forestiers locaux, entériné par le conservateur de Carcassonne qui prône une gestion stricte en vue d'une régénération des boisements. La rapidité de la procédure laisse entrevoir que les « forêts » d'Enveig présentent effectivement bien peu d'intérêt.

d'aucune coupe de bois et le martelage n'a jamais été empreint sur aucun arbre »<sup>133</sup>.

Elle n'en fait pas moins l'objet de prélèvements. On y enlève des charges de bois de chauffage et du bois d'œuvre pour les besoins des maisons, activités que la toponymie et la topographie reflètent. Le chemin qui monte d'Enveig aux hameaux et se poursuit au delà vers la montagne, le long des torrents du Brangolí et du Bena, porte le nom de *cami de Bena* mais dans l'usage courant celui de *cami del bosc* et quelques reliefs particulièrement creusés, sur les bas versants, indiquent l'existence d'anciennes tires de bois. Quant au pointement rocheux aujourd'hui perdu dans l'avancée récente du bois du Clot de Gispatera, au bord du Pla de l'Orri, on assure qu'il tient son nom, *la Roca del Tribet*, de la vrille (*el tribe*) qui servait à percer les fûts pour les atteler aux paires de bœufs. Les règlements du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle font également référence à des prélèvements illicites de bois vert et à des ébranchages, qu'ils interdisent.

Il n'en demeure pas moins que la forêt est rare. Les appréciations du Garde général s'échelonnent de « quelques pins épars », pour qualifier le bois le plus élevé, celui de La Padrilla, situé sur le flanc venté et sablonneux d'un dôme élevé, à 2200 m d'altitude, à « peuplement moins clair [...] mais toujours très incomplet », pour le bois du Serrat Boscat, le plus bas, à 1900-2000 m. Les cantons d'Espilla et de Les Dolç, d'une quarantaine d'hectares chacun, sont sans doute les plus florissants. Ils ne présentent cependant, le premier « que des arbres épars en essence de pin », le second « qu'un terrain mal boisé, des arbres de 40 à 80 ans, mal venants et rabougris ». Nulle part le Garde général n'observe « de jeunes semis, l'espoir de la régénération ».

Les règlements de police rurale ne font apparaître aucune mise en défens vis-à-vis de la dépaissance. La seule protection dont bénéficient les peuplements réside dans l'établissement d'un périmètre de sécurité lors des brûlages dont on ignore comment il est respecté : « Qu'il soit deffendu à toutes personnes d'allumer du feu près des bois taillis, landes et bruyères de la Montagne d'Enveitg même à deux cents pas, près des premiers arbustes de ladite montagne... »<sup>134</sup>.

L'analyse serait à approfondir mais sous le couvert clairsemé de leurs résineux, les bois d'Enveig du premier XIX<sup>e</sup> siècle s'affichent avant tout comme des bois pastoraux. La physionomie actuelle du peuplement reflète aujourd'hui encore l'usage de la dépaissance en sous bois : en altitude la pinède est une forêt claire aux arbres souvent tortueux et mal élagués. Plus bas, le long du Brangolí, les bois de pin sylvestre sont formés de quelques vieux individus et

<sup>133</sup> ADPO. 2Op 1225, extrait du registre de délibération du conseil municipal d'Enveig du 15 août 1847.

<sup>134</sup> ADPO 2Op 1226. Extrait des registres des délibérations de la commune d'Enveig portant règlement sur la police intérieure et extérieure de la commune. Vingt Pluviose an 10.

de nombreux jeunes pins, qui peuvent correspondre à d'anciens abris pour le bétail pâtureant là lors des saisons intermédiaires<sup>135</sup>.

L'analyse du garde général n'est certainement pas fautive, cependant, qui sous l'argument de l'intérêt général et des conditions climatiques et pédologiques trop défavorables invoquées par le Conseil municipal, voit poindre « les intérêts présents de quelques propriétaires de troupeaux [...] sans doute gênés pour le passage »<sup>136</sup>. L'application du Code forestier leur aura fait craindre — et peut-être expérimenter — une diminution du nombre de bêtes ou un cantonnement dont s'accommode mal la surcharge chronique de la montagne, parcourue par les grands troupeaux de quelques familles. Le « défaut de pacages », sur ce versant qui n'est pourtant presque qu'une estive, est un leitmotiv des règlements du début du siècle. En s'extrayant du régime forestier, la commune d'Enveig affirme donc sa spécialisation pastorale, qui est avant tout, nous le verrons, celle de quelques grandes maisons. Celles-ci puisent sans doute aux forêts du versant pour leur bois mais possèdent aussi en propre quelques bosquets ainsi que la plupart des prés. Bordés de peupliers, de frênes, de saules que l'on taille régulièrement en alternance, d'une parcelle à l'autre, ils leur fournissent une partie de leur bois de chauffage. Il en va de même pour les plus grandes demeures des hameaux, propriétaires de quelques grandes devèses que le cadastre qualifie de pâtures, rochers et bois et qui ne sont aujourd'hui plus que bois, formés d'essences variées, noisetiers sur les pentes, frêne, bouleau, alisier, merisier en contrebas. « À l'exception de quelque fort propriétaire », l'expression est encore du Garde général, le reste des habitants mise en revanche sur les ressources collectives, dont le prélèvement est également contrôlé. En la matière comme en toute chose, le souci du lendemain est l'apanage des petits.

La faiblesse des peuplements forestiers au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne reflète donc, en rien, une situation — ou un dénuement — égalitaire face aux ressources ligneuses qu'offre la montagne. Si elle résulte, comme dans toutes les Pyrénées à cette époque, d'une pression démographique extrême, elle apparaît aussi, à mots couverts, comme la conséquence d'un choix d'exploitation ancien et sur lequel on ne revient pas. L'élevage est pour beaucoup un moyen de survie, il est pour quelques-uns et à une autre échelle, une source d'enrichissement.

Voici donc un espace forestier composé de deux parties distinctes, feuillus en bas, essentiellement dans le cadre des terroirs cultivés, pinèdes en haut, sur le communal. Sur ce versant, la forêt demeure rare et claire, quatre îlots de faible contenance marqués dans leur structure par une forte utilisation pastorale.

<sup>135</sup> B. Davasse, dans C. Rendu et al., *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveig*, rapport intermédiaire au Service Régional de l'Archéologie, 1994.

<sup>136</sup> ADPO 2Op 1225, fol 162.

Leur composition homogène, largement dominée par le pin à crochets même dans les peuplements bas, semble tenir à une recolonisation à partir de semenciers ou de stations refuge<sup>137</sup>. Ces observations, associées au constat d'une relative stabilité tout au long du XX<sup>e</sup> siècle — tout au plus perçoit-on une fermeture des pinèdes et une dissémination lente aux alentours — posent avec insistance la question de l'ancienneté de la vocation pastorale du versant.

Trois disciplines, l'anthracologie (B. Davasse), la carpologie (M.-P. Ruas), la palynologie (D. Galop), sont actuellement intervenues dans la restitution de l'évolution des paysages de la montagne d'Enveig. On reconnaît généralement à chacune d'elles des champs et des échelles de prédilection, qui vont des environs immédiats à un rayon de quelques kilomètres autour du site. Ici, les caractéristiques du milieu et la logique géographique de l'approche environnementale — qui rejoint celle de l'archéologie puisqu'elle raisonne elle aussi sur l'ensemble du versant — redéfinissent quelque peu la compétence spatiale des sources<sup>138</sup>. En opérant à partir de tourbières, la palynologie s'affranchit de la contrainte des prélèvements en sites ; le poids des orientations archéologiques demeure en revanche pour la carpologie, et partiellement pour l'anthracologie, qui examine des échantillons issus soit des habitats soit — mais elles sont bien rares sur le versant d'Enveig — des charbonnières. Quels que soient, cependant, les biais que ces procédés imposent, la multiplication des points d'observation sur le versant (plusieurs fouilles et plusieurs tourbières étagées) permet, comme pour le réseau de sites bâtis, de raisonner selon des transects altitudinaux, de croiser des impacts de portée différente, de faire dialoguer des séquences chronologiques d'amplitude inégale. Correspondant à chacun des points d'enregistrement, plusieurs cercles de taille diverse interfèrent et se relaient pour donner à la fois les tonalités majeures de l'évolution du milieu et ses nuances locales. Mais dans la confrontation, identifier clairement ce que chaque source mesure ou reflète constitue toujours l'enjeu principal<sup>139</sup>.

La palynologie des tourbières situées sur des replats ouverts fournit des indications sur les mouvements de longue durée, à l'échelle du versant voire du bassin cerdan. Cette vision panoramique des transformations de la végétation, qui livre les cadres de référence, les grands rythmes et les points d'inflexion de l'impact anthropique, retranscrit cependant les phénomènes de manière globale

<sup>137</sup> J.-N. Puig, *Recherche sur la dynamique des peuplements forestiers en milieu de montagne*. Et B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est*.

<sup>138</sup> Ces questions de complémentarité et de croisement des sources, ainsi que des modélisations graphiques des différentes étapes de l'anthropisation de la montagne d'Enveig, ont été développées dans B. Davasse, D. Galop, C. Rendu, « Paysages, du Néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'Est ... ».

<sup>139</sup> J. Guilaine, « Interrogations sur les essais de modélisation de l'environnement à partir des stratigraphies néolithiques sous abri. L'exemple de *Font-Juvenal* ».

et diffuse. Aussi perd-elle de sa pertinence lorsqu'il s'agit de saisir la singularité des différents secteurs. L'anthracologie tempère cette perception générale par des évolutions de plus courte durée — quelques siècles tout de même lorsque la continuité archéologique est assurée — mais plus précisément localisées ; comme la carpologie qui fournit ici un éclairage ponctuel mais essentiel, comme aussi l'analyse palynologique des petites tourbières de pente, elle permet de descendre à l'échelle du pla pastoral, là où devient perceptible la diversité des situations et des dynamiques.

Les méthodes et les problématiques propres à ces différentes disciplines, telles qu'elles sont mises en œuvre dans le cadre d'une histoire centrée sur les transformations anthropiques de l'environnement, ont été exposées par Bernard Davasse et Didier Galop dans leurs travaux respectifs<sup>140</sup>, ainsi que par Marie-Pierre Ruas<sup>141</sup>. Je n'en reprendrai, du point de vue méthodologique, que les éléments nécessaires à la compréhension des analyses réalisées sur Enveig. Les questions relatives au croisement des données, à leur mise en cohérence et à leur interprétation ont été développées, en collaboration, dans plusieurs articles<sup>142</sup>. Elles seront reprises ici, dans l'optique — qui est celle du dernier chapitre — d'une approche sociale de la structuration du versant dans la longue durée.

L'exposé des données qui suit reprend, pour les contributions de Bernard Davasse et de Didier Galop, les rapports d'analyses effectués dans le cadre des deux programmes pluriannuels d'Enveig. À quelques modifications près nées de la nécessité d'homogénéiser une étude dispersée au fil de plusieurs rapports, ces exposés, pour partie publiés puisque les sondages de Maurà et du Pla de l'Orri ont fait l'objet d'un chapitre de la thèse de Didier Galop, sont les leurs. Je n'ai cru ni nécessaire ni souhaitable d'en changer les termes ni l'esprit. Marie-Pierre Ruas livre ici une étude entièrement inédite.

<sup>140</sup> B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysans* ; D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées*.

<sup>141</sup> M.-P. Ruas, P. Marinval, « L'alimentation végétale et l'agriculture d'après les semences archéologiques ».

<sup>142</sup> B. Davasse, D. Galop, C. Rendu, « Paysages, du Néolithique à nos jours ... », et C. Rendu et *al.*, « Premières traces d'occupation pastorale ... » ; « Habitat, environnement et systèmes pastoraux ... » ; « Archéologie pastorale et histoire de l'environnement .. ».

## B. Palynologie (par Didier Galop)

La palynologie telle qu'elle est appliquée ici, se fonde sur la détermination et le comptage, selon une lecture stratigraphique, des grains de pollen et des spores contenus dans des carottes prélevées dans les tourbières. Milieux sédimentaires favorables à leur conservation, celles-ci fonctionnent un peu comme des capteurs, à différentes échelles — locale, régionale, lointaine —, de la pluie pollinique émise dans l'atmosphère par la végétation environnante. Les résultats de ces comptages sont figurés par un graphique (diagramme pollinique), formé d'une série de courbes juxtaposées, dont chacune traduit l'évolution quantitative d'un taxon tout au long de la stratigraphie (échelle stratigraphique à l'extrémité gauche du diagramme). Les pollens d'arbres (P.A.) sont placés dans la partie gauche du diagramme, les herbacées (Pollens non arboréens : P.N.A.) dans la partie droite, la courbe qui les sépare correspond au rapport des deux (P.A./P.N.A. : AP/T<sup>143</sup>). Les diagrammes sont ensuite divisés en zones d'assemblages polliniques, correspondant à des faciès relativement homogènes, différant des zones voisines par une variation significative d'au moins deux taxons. Les zones sont désignées par l'initiale du site en majuscule, suivie d'un numéro d'ordre. La stratigraphie de la carotte de tourbe est calée chronologiquement par des datations radiocarbone réalisées sur certains de ses niveaux. Lorsque la sédimentation entre deux dates absolues s'avère constante, il est permis d'estimer l'âge de chaque niveau en fonction de la distance qui le sépare des niveaux datés. Des erreurs sont possibles, tant sur l'estimation des âges, dans le cas d'un rythme de sédimentation irrégulier, que sur les datations radiocarbone. La confrontation des données d'une tourbière à l'autre, et avec les éléments connus du contexte historique, permet toutefois de minimiser de tels risques.

Une diminution du nombre de pollens d'arbres accompagnée d'une augmentation du nombre de pollens d'herbes constitue le premier indice d'une intervention de l'homme (déboisement). Il n'est toutefois pas suffisant et l'appréciation et l'interprétation de l'impact anthropique nécessitent la recherche de marqueurs polliniques plus fins. Aussi la palynologie travaille-t-elle sur la base d'un corpus d'espèces indicatrices des activités humaines qu'elle regroupe en deux grandes catégories, les anthropochores, plantes introduites ou transportées par l'homme, et les apophytes, plantes locales mais dont le développement est favorisé par les activités anthropiques. Au premier rang des marqueurs fiables se trouvent les espèces cultivées mais aussi le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.). Dans les zones pastorales d'altitude, plantains, chénopodes et oseilles (*Rumex* L.), liés à la stabulation des troupeaux, constitueront les indicateurs privilégiés des activités pastorales<sup>144</sup>.

<sup>143</sup> Les aquatiques et les fougères sont en outre placées à l'extrémité droite du diagramme.

Trois sites tourbeux ont fait l'objet de carottages en vue de leur étude palynologique, à l'aide d'un carrotier manuel (type GIK). Le Pla de l'Orri présente la séquence la plus longue et, situé sur un replat ouvert, offre en continu une image des transformations locales et régionales de l'environnement. La petite tourbière de pente de Maurà a été choisie pour sa proximité de la cabane 22 et du site de Maurà 16 et pour sa faible dimension : elle était susceptible d'autoriser une restitution locale des dynamiques de l'environnement au plus près de ces deux établissements pastoraux. À l'analyse, cette carotte s'est néanmoins révélée affectée par un hiatus de près de trois mille ans, antérieur à leur installation mais qui couvrait toute la protohistoire et une grande partie du premier millénaire de notre ère (de 3000 av. J.-C. environ au milieu du VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Le sondage de Gros Roc, proche de La Padrilla, visait à pallier cette lacune, il ne le fait que partiellement, avec une base datée du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### 1. Le Pla de l'Orri

#### a) Le site

À une altitude de 2105 m, à la limite supérieure de la pinède, ce gisement se présente comme une mouillière active à buttes gazonnées<sup>145</sup> dans laquelle prédominent les laiches (*Carex*). La végétation environnante est ouverte et principalement composée d'une pelouse pastorale à *Festuca gautieri*, *Deschampsia flexuosa*, *Trifolium alpinum* dans laquelle se développent, principalement sur les versants surplombant le site, des landes à callune *Cytisus purgans*, *Rhododendron ferrugineum* et *Juniperus*. Plusieurs peuplements de pin à crochets, dont les lisières sont situées à une centaine de mètres, encadrent le site.

Une séquence tourbeuse de 114 cm a été prélevée. La datation et l'estimation des âges repose sur trois datations radiocarbone.

#### b) Datation et estimations des âges<sup>146</sup>.

Niveaux	Matériel	Réf. Labo.	Mesures des âges	$\Delta$ C13%	Âges calibrés <sup>146</sup>	Calibrations
25-28	tourbe	Gif-9578	760±50	-26,19	1280 cal.AD	1177-1307 cal. AD
87-90	tourbe	Gif-9570	4130±60	-27,98	2911 cal. BC	3049-2863 cal. BC
107-113	tourbe	Gif-9427	6230±100	-25,51	5156 cal. BC	5339-4922 cal. BC

<sup>144</sup> Pour approfondir ces questions de méthode, voir notamment G. Jalut, « Le pollen, traducteur du paysage agraire », et D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau ...*

<sup>145</sup> G. Soutadé, *Modèle et dynamique...*, 1980.

<sup>146</sup> Cal BC désigne une datation calibrée donnant un résultat antérieur à notre ère et Cal AD un résultat calibré d'époque historique (voir Datation radiocarbone dans le glossaire).

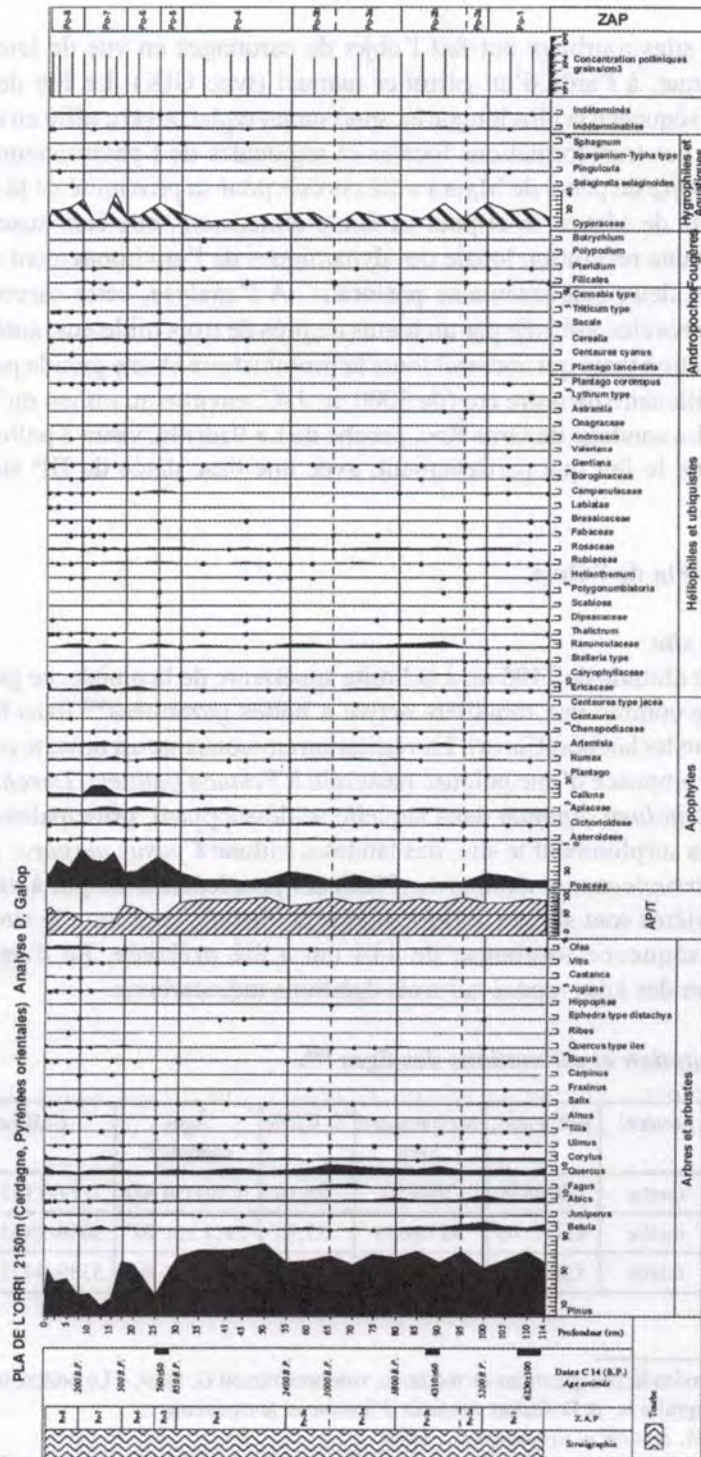


Figure 66 : diagramme palynologique du Pla de l'Orri.

**c) Description du diagramme et commentaire** (Tableau 23)

Le diagramme pollinique (fig. 66) permet d'appréhender les six derniers millénaires. Il est divisé en 10 zones d'assemblages polliniques.

La base de la séquence, datée 6230 ±100 B.P. (5339 [5156] 4922 cal. BC), révèle un environnement dominé par le pin dont des aiguilles présentes dans le sédiment permettent d'envisager la présence sur le site même ou aux abords immédiats. Les valeurs, quoique faibles, des Poacées et des Cypéracées ainsi que des occurrences de taxons héliophiles (*Juniperus*, *Artemisia*, Rosacées) indiquent néanmoins un milieu relativement ouvert. Il s'agit probablement d'une pinède claire, cantonnée sur les bordures de la mouillère. Le bouleau, le chêne, le noisetier et le sapin relèvent d'une présence régionale, dans la vallée ou dans les parties inférieures du versant.

Les premiers indices d'anthropisation du secteur apparaissent lors de la phase PO-2a/PO-2b. Ce sont d'abord, vers 4700 BP (âge estimé), le *Plantago lanceolata* et les oseilles (*Rumex*) (PO-2a), puis, vers 4130±60 BP (3049 [2911] 2863 cal. BC), les premiers pollens de céréales, qui renvoient à l'existence régionale de cultures. L'hypothèse d'un développement des activités humaines sur le site et d'un déboisement vers 4300 BP est appuyée par l'augmentation de certains apophytes et des herbacées héliophiles (Caryophyllacées, *Artemisia*, Cichorioidées, Renonculacées). Le maintien des pourcentages du pin à un niveau assez élevé suggère néanmoins un impact sur le couvert forestier faible ou très localisé. La diminution du bouleau, du noisetier et d'*Abies* pourrait signifier une attaque des forêts à plus basse altitude.

L'apparition du hêtre entre 3800 et 3300 BP (PO-3), en bonne concordance avec les données régionales, s'accompagne d'une nouvelle diminution du sapin. Localement, les indicateurs anthropiques sont discrets, mais la présence de *Rumex* pourrait tenir à l'existence d'activités pastorales.

La zone PO-3b, qui s'étend de 3000 BP (a.e.) à 2200 BP (a.e.), correspond à une augmentation momentanée de l'influence humaine aux abords du site, soulignée par l'augmentation de *Plantago lanceolata* mais aussi des Chénopodiacées, des armoises et des Cichorioidées. Le développement des Poacées suggère une ouverture probable du milieu, bien que les valeurs du pin restent stables, voire en hausse au sommet de la zone. Durant cette phase, une diminution synchrone de *Quercus*, *Abies* et *Fagus* marque une réduction des espaces forestiers à plus basse altitude.

La phase PO-4, dont la base se situe vers 2100-2200 BP (a.e), se caractérise par une forte représentation du pin qui atteint ses valeurs maximales. Elle pourrait a priori révéler une période de reforestation locale ou de progression de la forêt aux abords du gisement. La diminution des Poacées au début de la zone, la relative discrétion et l'irrégularité de la représentation des herbacées

héliophiles et des indicateurs anthropiques, semblent conforter l'hypothèse d'une diminution locale de la pression humaine. Toutefois, la présence sporadique de *Vitis* et de céréales peuvent témoigner de la persistance d'activités agricoles au niveau du plateau cerdan.

Postérieurement, la zone PO-5 reflète une transformation importante de l'environnement. On assiste vers 760±50 BP (1177 [1280] 1307 cal. AD) à une importante déforestation de la pinède, dont l'origine anthropique est attestée par une augmentation de la plupart des indicateurs de l'activité humaine, et plus particulièrement des espèces nitrophiles liées à la présence de troupeaux (*Rumex*, *Artemisia*, Chénopodiacées). Cette ouverture du milieu entraîne une augmentation de toutes les espèces héliophiles et favorise un développement des landes, comme le suggèrent la présence de *Juniperus* et l'accroissement de *Calluna*. L'augmentation des céréales et du seigle, comme l'apparition du noyer, indiquent une intensification des pratiques agricoles dans la vallée. Comme le montrent les données polliniques, celle-ci correspond à une réduction des valeurs de l'ensemble des essences forestières de l'étage montagnard, conséquence des défrichements. L'augmentation d'*Olea* au cours de cette phase peut refléter à la fois cette ouverture du milieu, mais aussi l'intensification, attestée autour du XII<sup>e</sup> siècle, de la culture de l'olivier sur le piémont catalan<sup>147</sup>.

La zone PO-6, à l'inverse de la précédente, reflète une diminution des activités humaines à toutes les altitudes. Une réduction de tous les indicateurs anthropiques et une augmentation du pin caractérise cette phase, située entre le XIV<sup>e</sup> siècle (700 BP) et le XVI<sup>e</sup> siècle (400 BP). L'éventualité d'une reforestation semble confirmée par la diminution des Poacées, mais il est probable qu'elle soit de faible ampleur ou localisée, comme en témoigne la persistance des pelouses et des landes (Ericacées, *Calluna*).

Au sommet du diagramme, une deuxième vague de déforestation touche l'ensemble des essences forestières (PO-7). Au recul important de la pinède, s'ajoute l'éradication de la hêtraie-sapinière qui n'est plus, dès lors, que très faiblement représentée. La pérennisation et l'accroissement des indicateurs de l'activité humaine indiquent une nouvelle intensification de la pression pastorale, tandis que le développement de la callune et des Ericacées souligne l'extension des landes. Les derniers niveaux du diagramme pollinique sont révélateurs d'une reconquête de la végétation forestière subalpine, malgré un maintien de la pression humaine, attesté par la présence de marqueurs anthropiques.

<sup>147</sup> P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ...*

## 2. Maurà

### a) Le site

Le gisement de Maurà est localisé à 2220 m, au milieu des pâturages, à environ deux kilomètres au nord-est de la mouillère du Pla de l'Orri. Il s'agit d'un placage tourbeux de quelques mètres carrés de superficie, dans lequel une séquence de 75 cm a été prélevée. L'environnement végétal est semblable à celui du site précédent. Toutefois, nous sommes là au-dessus de la limite supérieure actuelle de la forêt et les peuplements forestiers ne sont constitués que par de rares pins isolés.

### b) Datation et estimations des âges

Niveaux	Matériel	Réf. Labo.	Mesures des âges	$\Delta$ C13%	Âges calibrés	Calibrations
11-16	tourbe	Gif-9574	230±70	-26,95	1633 cal. AD	1615-1890 cal. AD
28-31	tourbe	Gif-9575	700±70	-27,34	1293 cal. AD	1219-1407 cal. AD
35-40	tourbe	Gif-9576	930±80	-27,72	1052 cal. AD	989-1267 cal. AD
71-75	tourbe	Gif-8362	4590±90	-26,79	3353 cal. BC	3537-3031 cal. BC

L'estimation des âges s'est avérée facile pour les 40 premiers centimètres, puis délicate pour les niveaux sous-jacents, du fait de l'existence probable d'un hiatus, attesté par la stratigraphie. En effet, au-dessus du niveau de tourbe, on note la présence d'un lit de charbon à une profondeur de 65 cm qui est surmonté d'une passée détritique sableuse jusqu'au niveau 51. Une nouvelle couche de tourbe uniforme succède sans transition à cette passée sableuse ; c'est apparemment entre ces deux niveaux que se situe le hiatus. Pour estimer son importance chronologique ainsi que l'âge du niveau de charbons, nous avons arbitrairement considéré que le rythme de tourbification des niveaux supérieurs devait être équivalent à celui des niveaux de tourbe sous-jacents. Ainsi les trois datations obtenues pour la partie supérieure de la stratigraphie, montrent un rythme de sédimentation relativement constant de l'ordre de 1 cm/35 ans. Sur cette base d'estimation et en considérant l'âge obtenu pour la base de la séquence, le sommet de la couche de tourbe inférieure ainsi que le lit de charbon pourraient être datés 4200-4300 BP. La reprise de la tourbification au niveau 51, correspondant à un âge de 1250 BP, indique une lacune de sédimentation de près de trois mille ans. La passée détritique est sans doute le résultat d'une phase érosive consécutive à un incendie, suggéré par la présence de charbon. Malgré leur épaisseur, ces dépôts détritiques sans litages apparents correspondent à un épisode bref, contemporain de l'incendie.

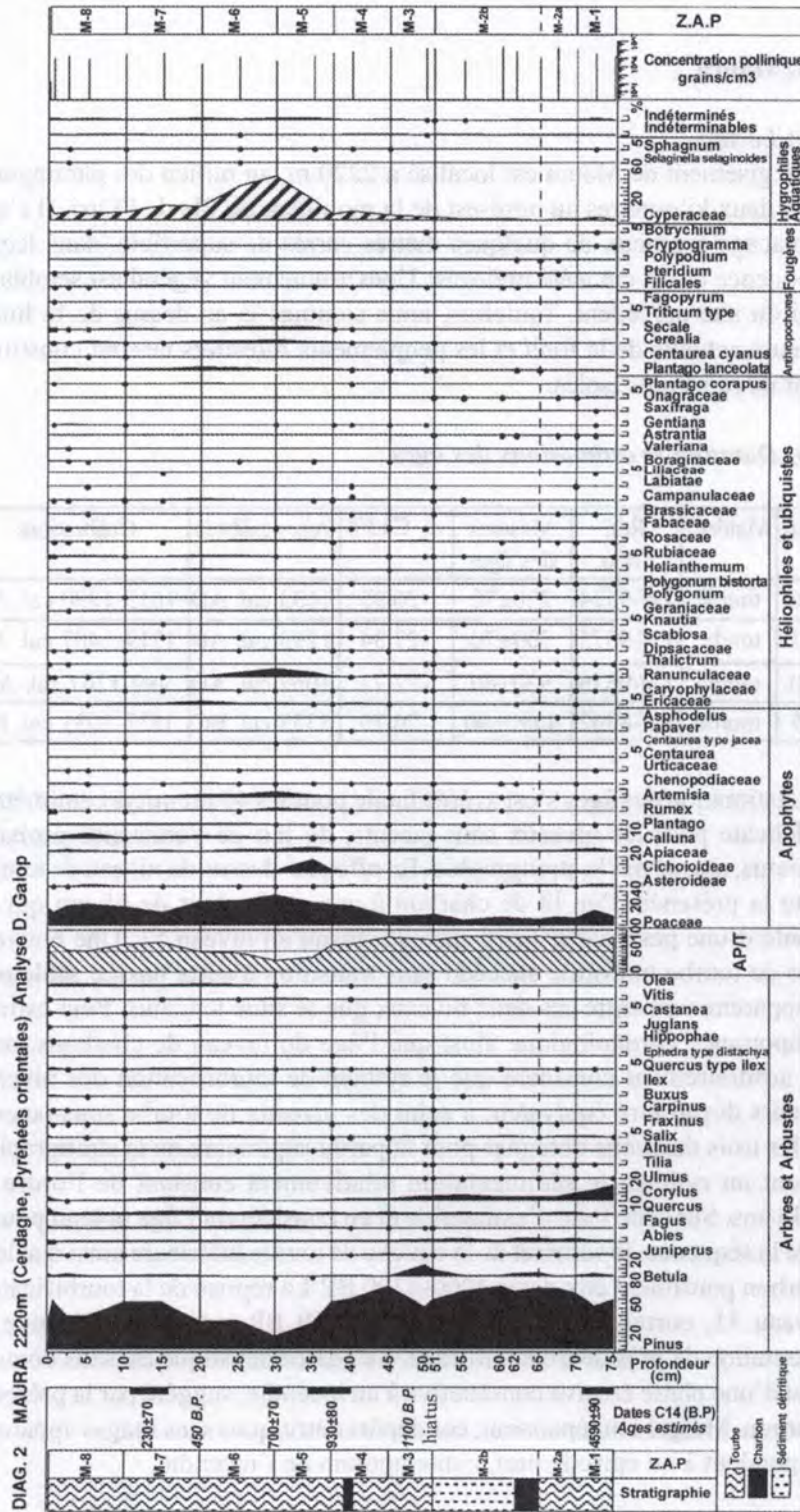


Figure 67 : diagramme palynologique de Maurà.

**c) Description du diagramme et commentaire** (Tableau 24)

La séquence palynologique (fig. 67) recouvre donc deux périodes distinctes de l'histoire locale du site : une première phase située entre 4600 BP et 4250 BP, et une seconde, plus longue, qui de 1250 BP à l'actuel, couvre toute la période médiévale et contemporaine. Cette séquence est divisée en 8 zones d'assemblages polliniques, identifiées selon la variation des taxons mais aussi à partir des modifications stratigraphiques.

Les données polliniques enregistrées à la base de la séquence (M-1) mettent en évidence vers 4590±90 BP (3537 [3353] 3031 cal. BC), l'existence d'une pinède à proximité immédiate. La présence du noisetier dans des proportions non négligeables, ne peut s'expliquer à cette altitude que comme le résultat d'un apport régional, traduisant des corylaies à des altitudes inférieures. À cette date, les pourcentages de *Pinus* ainsi que les valeurs des Poacées (>10%) et la présence d'espèces héliophiles (Cichorioïdées, Astéroïdées, Dipsacacées) suggèrent qu'il s'agit, tout comme au Pla de l'Orri, d'une pinède claire.

À la base de la zone M-2b, une couche de charbon de quelques centimètres, peut être interprétée comme le résultat d'un défrichement par brûlis, dont l'origine anthropique est suggérée par l'apparition du plantain lancéolé et d'*Artemisia*. Les charbons soumis à l'analyse anthracologique (réalisée par B. Davasse) correspondraient tous à *Pinus uncinata*. Cette zone, d'une faible durée chronologique, se caractérise par une certaine stabilité et une homogénéité imputable au mode de sédimentation rapide lors de la phase d'érosion qui a suivi l'incendie.

À partir de la zone M-3, la stratigraphie n'indique aucune lacune de sédimentation apparente. Cette zone, dont nous avons estimé l'âge de la base vers 1250 BP, suggère, à côté du pin la présence du bouleau. L'ouverture du milieu dont cette essence est le signe se trouve confirmée par le plantain lancéolé, qui confirme le caractère anthropisé du secteur.

Dès la zone M-4, à partir de 1150 BP (âge estimé), s'amorce une déforestation de la pinède. Celle-ci est localement confirmée au sommet de la zone, par la présence d'un niveau charbonneux daté 930±80 BP (989 [1052] 1267 cal. AD) et par le développement d'indicateurs anthropiques (*Plantago lanceolata*, *Artemisia*, Cichorioïdées). Juste au-dessus, la zone M-5 met clairement en évidence les conséquences de cette déforestation. La réduction importante de la forêt subalpine est confirmée par les très faibles valeurs de *Pinus* vers 700±70 BP (1219 [1293] 1407 cal. AD) à l'apogée du déboisement, et par le développement des Poacées et des Ericacées, indiquant une ouverture importante du milieu et l'extension des landes. Cette déforestation est à mettre en relation avec l'intensification locale des activités pastorales, suggérée par l'augmentation synchrone des indicateurs de la présence de troupeaux (*Plantago lanceolata*, *Rumex*, *Artemisia*). La hausse des Cichorioïdées peut être considérée comme le reflet du développement d'un cortège nitrophile, mais elle semble

également liée à une utilisation du feu<sup>148</sup>, comme pourrait l'indiquer leur augmentation brutale mais de courte durée. Cette phase d'expansion médiévale, soulignée par l'accroissement de la représentation des céréales et par l'apparition de *Vitis*, est comparable à celle enregistrée à la même date au Pla de l'Orri (cf. PO-5).

A partir de 700±70 BP (M-6), les données palynologiques de Maurà indiquent, tout comme au Pla de l'Orri, une baisse probable des activités humaines sur le site, se traduisant par la diminution de certains marqueurs anthropiques (*Rumex*, *Artemisia*, Renonculacées), et par une augmentation des valeurs de *Pinus* ainsi que du genévrier. Cette déprise se poursuit et se précise dans la zone suivante (M-7), datée 230±70 BP (1615 [1663] 1890 cal. AD). Elle est attestée par une diminution des anthropochores et des apophytes ainsi que par l'augmentation de *Pinus*, qui témoigne d'une reconquête de la végétation subalpine. Une nouvelle réduction de la pinède, accompagnée du développement de la callune, sans doute aux environs du gisement, caractérise la zone M-8. Malgré la présence continue de plantain lancéolé, les indicateurs attestant la présence de troupeaux restent sporadiques, ce qui traduit probablement une diminution locale de la fréquentation du site par les pasteurs.

### 3. Gros Roc

#### a) Le site

La tourbière du Gros Roc est située à 2370 m d'altitude sur un replat d'origine glaciaire dominé par les crêtes de la Serra du Bac d'Ortella. Il s'agit d'une mouillère active d'une superficie inférieure à un hectare, qui est à l'heure actuelle colonisée par des *Carex*. L'environnement du site est totalement asylvatique, la limite supérieure des boisements subalpins se situant en contrebas à une altitude moyenne de 2100-2200 m. Des pelouses rases à fétuques et à armoises dominant, ponctuées de quelques stations à Ericacées (*Empetrum*, *Loiseleria*) et de callune ainsi que par de rares *Juniperus communis*. En raison de sa localisation, ce site a certainement reçu, à la faveur des vents ascendants, les apports polliniques de la vallée du Carol, ainsi que ceux provenant du versant nord, par-delà les crêtes du pic de Punxo. La pluie pollinique régionale s'est par conséquent additionnée à la composante locale, entraînant une sur-représentation de certains taxons allochtones. Ce fait mérite d'être pris en considération pour l'interprétation des résultats des analyses polliniques. Un sondage a permis l'extraction d'un profil tourbeux de 50 cm. Cette séquence homogène, et apparemment exempte de hiatus, a été soumise à une analyse palynologique selon un échantillonnage prélevé tous les deux centimètres.

<sup>148</sup> F. Sigaut, *L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne.*

### b) Datation et estimation des âges

La datation de la base a livré un âge radiocarbone de  $1730 \pm 40$  BP (Gif-10543), ce qui fixe le début de l'enregistrement pollinique vers (240 [274] 411 cal AD). L'homogénéité sédimentaire et l'altitude du site permettent de supposer une croissance constante de la tourbe. Ceci nous a autorisé à procéder à une estimation des âges sur la base de cette seule datation, à partir d'une interpolation linéaire de la date calibrée<sup>149</sup>. La comparaison de ces estimations chronologiques avec les données provenant des autres sites montre une cohérence qui tend à valider cette démarche.

### c) Description du diagramme et commentaire (Tableau 25)

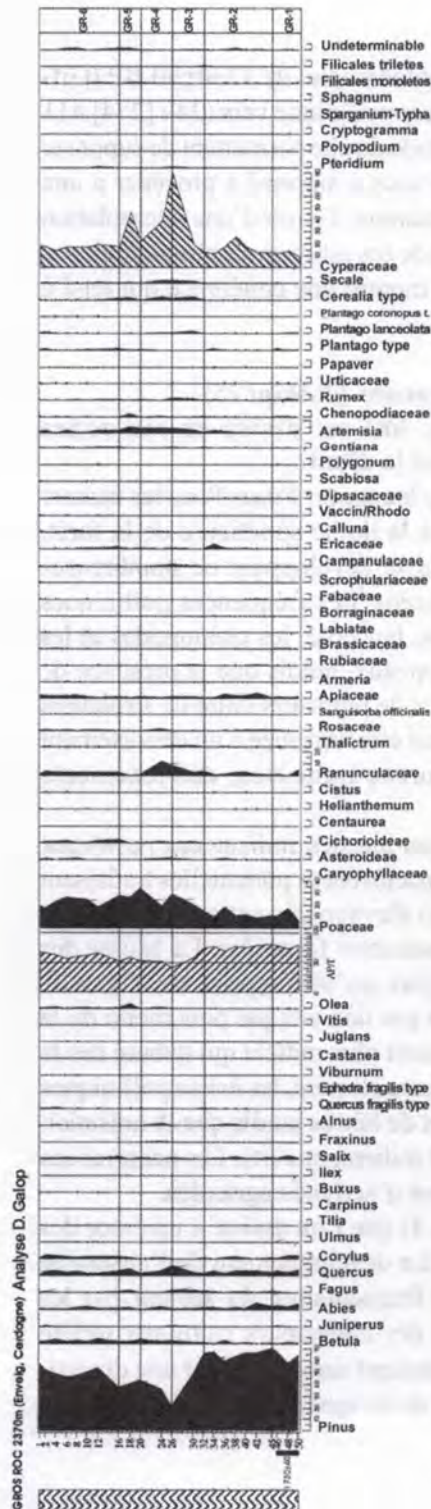
Le diagramme palynologique (fig. 68) est divisé en six zones d'assemblages polliniques (Z.A.P.) dont voici le détail :

À la base de la séquence (phase GR-1) le rapport *Pinus*/Poacées montre que le secteur est vraisemblablement situé à la limite supérieure de la forêt, une pinède claire très ouverte dans laquelle se développent de nombreuses herbacées héliophiles et des pelouses à Poacées. Les fréquences polliniques des indicateurs pastoraux tels que le plantain lancéolé, les chénopodes et les oseilles montrent une utilisation par les troupeaux, tandis que la présence de pollens d'orties pourrait être liée à l'existence de reposoirs voire de structures bâties. La diminution momentanée du pin peut être attribuée à un déboisement de faible ampleur (utilisation des ressources ligneuses, défrichements pastoraux).

Dans les phases GR.2 et GR.3, l'ensemble des indicateurs pastoraux diminue et n'est plus représentés que par des occurrences ponctuelles traduisant une fréquentation plus épisodique ou bien un élevage très extensif. La hausse du rapport *Pinus*/Poacées évoque une reconstitution forestière. La hausse des indicateurs pastoraux en phase GR.3 suggère qu'une reprise de l'activité pastorale s'amorce au VII<sup>e</sup> s. Elle se traduit par une attaque ponctuelle de la forêt durant le VII<sup>e</sup> siècle et par un déboisement plus radical qui débute dès le VIII<sup>e</sup> siècle au niveau du Gros Roc. À plus basse altitude, les échos polliniques indiquent la présence de sapins, de chênes et de hêtres tandis que le noisetier, le bouleau et le saule signalent l'existence de milieux ouverts. Les occurrences de pollens de céréales et de seigle témoignent d'activités agricoles.

C'est à partir du IX<sup>e</sup> siècle (phase GR. 4) que l'on assiste à un essor des activités humaines au niveau du Gros Roc. Le développement de l'ensemble des indicateurs pastoraux révèle une forte fréquentation du secteur par les troupeaux tandis que la hausse importante des indicateurs cultureux reflète l'essor agricole de la plaine. Celui-ci est également caractérisé par une diversification des cultures que souligne l'apparition de la vigne et du noyer. Les valeurs

<sup>149</sup> D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau...*



anormalement élevées des céréales (proches des 5%) peuvent s'expliquer soit par un transport d'origine animale (troupeaux) — ce que pourrait confirmer le parallélisme entre les courbes des indicateurs pastoraux et des céréales —, soit par la présence de cultures en altitude (en contrebas du versant), soit enfin, par une ouverture du milieu, favorable à une meilleure représentation de ces pollens transportés par les vents ascendants.

L'effondrement du rapport Pinus/Poacées montre un déboisement important des pinèdes d'altitude. La période est également caractérisée par un développement des espèces strictement héliophiles telles que les armoises, les Campanulacées ou bien encore le genévrier.

Quoique la phase 5 reflète, aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, une nette baisse de la pression pastorale aux abords du Gros Roc, elle enregistre, au XIV<sup>e</sup> s., une hausse ponctuelle des indicateurs pastoraux et plus particulièrement des chénopodes. L'augmentation de ce taxon nitrophile est sans doute à mettre au compte de l'installation d'un reposoir à troupeau ou d'une zone de stabulation à proximité.

Le début de la phase 6 est caractérisé par une diminution plus nette de la pression anthropique. Engagée au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, elle s'étend jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les indices polliniques de l'activité pastorale ne sont plus représentés que par des occurrences régulières reflétant soit une moindre occupation de ce secteur, soit, là encore, un pâturage extensif. L'environnement reste ouvert et

Fig. 68 : diagramme palynologique de Gros Roc.

dominé par des pelouses à Poacées et à Cypéracées dans lesquelles se développent la callune puis, plus récemment, le genévrier. Contrairement aux zones situées en contrebas (Pla de l'Orri) les environs du Gros Roc n'ont pas été touchés par la reprise des activités pastorales survenue à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'on ne perçoit guère qu'une très légère augmentation des indicateurs pastoraux au sommet du diagramme, correspondant à une hausse récente de la fréquentation par les troupeaux (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).

Les diagrammes palynologiques synthétiques, ou d'influence humaine (fig. 69), regroupent les principaux indicateurs anthropiques en trois courbes : la première correspond aux valeurs cumulées des espèces cultivées, la deuxième aux valeurs cumulées des apophytes, la troisième aux valeurs des Poacées. S'y adjoignent les courbes du rapport *Pinus / Poaceae* dont les variations reflètent les modifications de la couverture végétale. Des valeurs supérieures à 1 indiquent une localisation en milieu forestier, au cœur de la pinède. Lorsqu'elles chevauchent cette valeur-seuil de 1 elles reflètent une situation à la limite supérieure ou en lisière, tandis qu'elles lui seront inférieures en milieu supra-forestier (G. Jalut, et al., « Late glacial fluctuations and postglacial fluctuations ... », 1996).

Suivons les enseignements majeurs de ces trois diagrammes : les grands rythmes de l'anthropisation du milieu.

Les premières fréquentations pastorales sont attestées dès le Néolithique moyen, vers 4000 av. J.-C. Très ténues, elles s'inscrivent cependant dans le cadre d'un démarrage plus précoce des activités humaines à plus basse altitude : c'est vers 4900 av. J.-C. que le pla de l'Orri enregistre une diminution du sapin, significative de déforestations en piémont.

Le Néolithique final marque incontestablement une intensification et une généralisation des activités pastorales, dont l'écho se ressent aussi bien au Pla de l'Orri que sur les hautes surfaces sommitales. En haute altitude, la présence d'un lit de charbons dans la tourbière de Maurà témoigne d'une déforestation par brûlage et d'un abaissement de la limite supérieure de la forêt vers 2900 av. J.-C. (âge estimé). La concordance avec le lit de charbon de la fouille du Serrat de la Padrilla, daté de 2924 av. J.-C. est remarquable. Cet impact sur l'environnement du versant, cette fois bien sensible, s'accorde, ici aussi, avec un développement des activités à plus basse altitude (apparition des premiers pollens de céréales au Pla de l'Orri). Le début du III<sup>e</sup> millénaire est un tournant, mais lointainement amorcé, dès le milieu du millénaire précédent. La montagne se présente ainsi comme une grande masse forestière trouée de quelques clairières et entamée sur ses deux fronts, l'un ascendant, l'autre descendant.

Après une phase de recul, un nouveau cycle commence à l'Âge du Bronze, dont on ne perçoit les rythmes qu'à partir de la seule séquence documentée, celle du Pla de l'Orri. Il démarre vers 2300 av. J.-C., par une augmentation

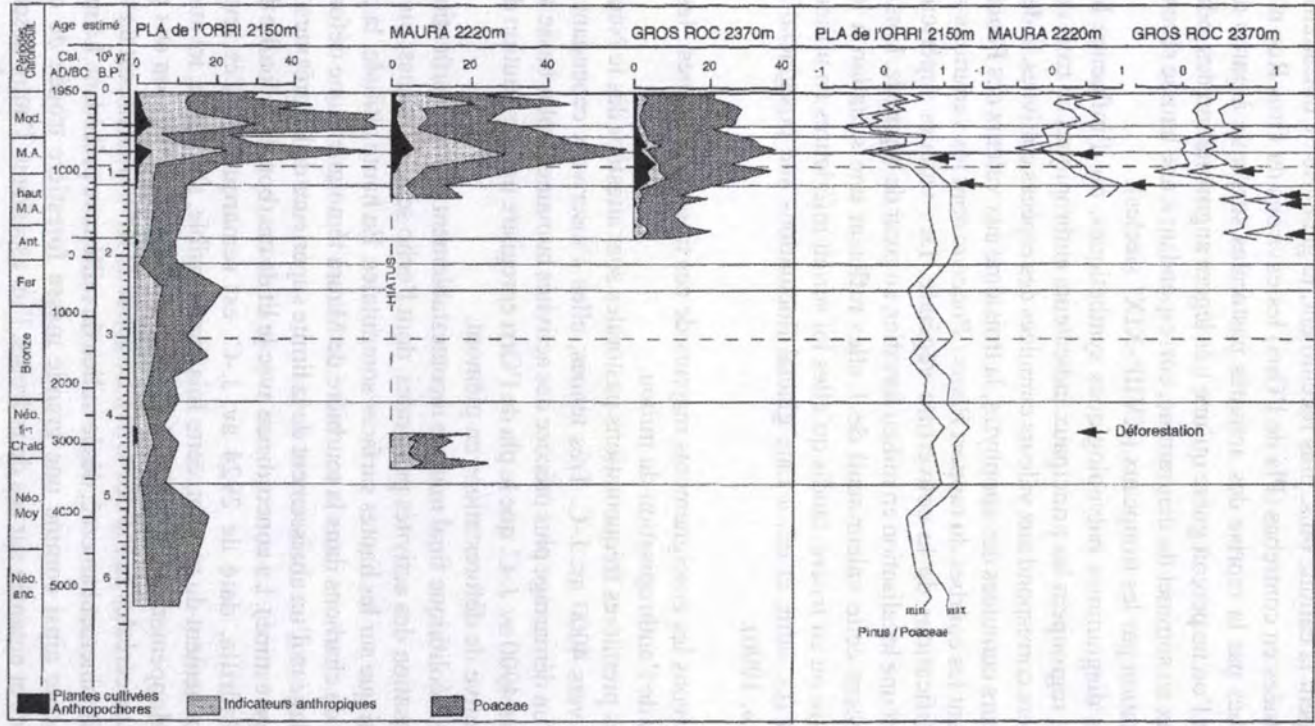


Figure 69 : diagramme synthétique d'influence humaine des trois sites palynologiques.

progressive des indicateurs anthropiques mais ne s'affirme réellement que vers le début du XIV<sup>e</sup> s.. Le développement du Plantain lancéolé, des Cichorioidées, des armoises, des Chénopodiacées, est alors suffisamment net pour suggérer la présence d'un reposoir à proximité de la tourbière. Localement aussi, les lisières forestières s'éloignent sans que l'on puisse toutefois évoquer une déforestation conséquente. Celle-ci est en revanche très sensible à plus basse altitude où la diminution du sapin, dont le hêtre profite, révèle un impact marqué sur la forêt montagnarde.

La deuxième moitié de l'Âge du Fer, à partir du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., semble marquée localement par une phase de recul voire d'abandon des activités pastorales tandis qu'une hausse du pin et du rapport *Pinus/Poaceae* pourrait témoigner d'une reconquête ou d'une densification forestière. Le phénomène est propre au versant. À plus basse altitude, la diminution des essences montagnardes (sapin, hêtre, chêne) montre, à travers des déforestations sensibles, une importante occupation humaine. L'Antiquité ne rompt que très faiblement avec cette tendance. La pression anthropique demeure faible au Pla de l'Orri, bien qu'en légère augmentation entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> s., le pin atteint ses plus forts pourcentages. À partir du III<sup>e</sup> s. de notre ère cependant, les secteurs sommitaux sont à nouveau éclairés, grâce au sondage de Gros Roc. Les fréquences polliniques assez élevées du plantain lancéolé, des chénopodes et des oseilles semblent y traduire l'existence de reposoirs tandis que la diminution momentanée du pin rend peut-être compte de défrichements pastoraux.

Le haut Moyen Âge reflète encore cette dichotomie entre le bas et le haut. Tandis que les données, au Pla de l'Orri, signalent jusqu'aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles une reconquête de la forêt montagnarde (sapin, hêtre, chêne et noisetier augmentent), Gros Roc, après une phase de repli de la fréquentation pastorale aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., enregistre une attaque ponctuelle de la forêt durant le VII<sup>e</sup> siècle, prolongée par un déboisement plus radical dès le VIII<sup>e</sup>.

Le IX<sup>e</sup> siècle harmonise les courbes des indicateurs anthropiques — auxquelles s'ajoute à nouveau celle de Maurà — qui connaissent toutes trois une forte progression. C'est l'amorce d'une expansion d'une ampleur jusqu'alors inédite, les marqueurs atteignent tous, et en même temps, leurs taux les plus élevés. Ils témoignent d'un essor de l'ensemble des activités, tant pastorales qu'agricoles (développement des céréales, de la vigne, du noyer) dont le point culminant est daté de la fin du XIII<sup>e</sup> s. La baisse momentanée qu'enregistre Gros Roc aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, tiendrait à une dilution de la pression exercée jusqu'alors sur le secteur, consécutive à l'extension rapide et très importante des surfaces de pelouse. Parallèlement à l'augmentation des indicateurs pastoraux en effet, les diagrammes montrent une chute sans précédent du pin et du rapport *Pinus/Poaceae*. Avec des valeurs inférieures à zéro, ce dernier traduirait un milieu nettement plus ouvert et déboisé

qu'aujourd'hui. C'est à partir de défrichements par le feu, attestés par une couche charbonneuse dans la tourbière de Maurà, que la forêt se trouve ainsi presque « éradiquée ».

La déprise intervient au XIV<sup>e</sup> siècle, aussi unanime et synchrone que le fut, dans son démarrage, la croissance. Elle inverse l'ensemble des tendances : recul des activités agricoles et légère hausse des essences forestières montagnardes en bas, diminution de la pression pastorale et augmentation du pin sur le versant. Si elle touche, au même moment, la totalité du versant, son acuité et sa durée varient cependant selon les lieux. C'est à Gros Roc qu'elle est la plus longue, puisqu'elle s'y étend jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'altitude explique que l'environnement y reste ouvert, la callune puis le genévrier s'y développent, le pla n'enregistre à nouveau une légère augmentation des indicateurs pastoraux qu'au sommet du diagramme (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Maurà se caractériserait aussi, mais d'une façon moindre, par une certaine rémanence des effets de la crise. Au Pla de l'Orri en revanche, un nouvel essor pastoral, souligné aussi par la hausse des pollens de céréales, intervient dès le XVI<sup>e</sup> s. Il s'accompagne dans une première phase d'une déforestation de la pinède mais se prolonge ensuite par une dynamique singulière où l'augmentation du rapport *Pinus / Poaceae* (signal d'une reconstitution forestière), se trouve, cette fois, associée à un développement de la pression pastorale.

Si les phases de recolonisation forestière inversent dans leur tendance les processus de croissance agro-pastorale, elles n'en reconstituent pas pour autant, loin s'en faut, les paysages préexistants. Cette longue séquence de l'histoire de l'environnement de la montagne d'Enveig souligne au contraire à chaque fois la rémanence des phénomènes anciens. Elle montre bien, en particulier, ce que le peuplement presque monospécifique d'aujourd'hui, cette pinède claire du versant, doit à des phases successives de conquête pastorale puis de reprise forestière. Ainsi est-ce après l'expansion de l'Âge du Bronze que le pin amorce, au II<sup>e</sup> Âge du Fer, une première poussée dans l'étage montagnard à la faveur de la recolonisation des espaces ouverts. Lorsque le même processus se répète — mais à une échelle sans commune mesure — après « l'explosion » médiévale, le pin déploiera, en terrain découvert et face à des essences montagnardes marginalisées, une forte capacité de régénération dont on perçoit mieux ce qu'elle doit, parmi d'autres facteurs, à d'éventuels semenciers conservés au sein de cet étage montagnard (secteurs rocheux, ombrées). Et force est de constater que la dynamique actuelle est encore différente, singularisée, au regard de l'histoire du versant et de la forte régénération de massifs voisins, par une recolonisation relativement faible, que l'on ne sait trop encore comment interpréter. Ces cycles dont l'ampleur varie, s'ils suivent dans leurs démarrages des scénarios communs — front forestier ascendant et descendant, défrichement par le feu dans les moments de grande extension —, s'ils répondent aussi à des

impulsions diverses, incorporent donc, dans leurs reflux, des facteurs complexes au sein desquels joue la part croissante de l'héritage. Forêt « kaléidoscope et non pas pépinière »<sup>150</sup>. Vis sans fin du changement, une fois encore qui, par son mouvement immobile et ses élans traversiers, recompose sans cesse la structure des choses.

### C. Anthracologie (d'après Bernard Davasse)

À la différence des études palynologiques, les prélèvements anthracologiques analysés ici sont pour l'essentiel — le cas des charbonnières mis à part — tributaires des fouilles archéologiques. Antérieurement à 1992, date du début du premier programme trisannuel intégrant l'écologie historique, peu de charbons de bois avaient été recueillis. Seule la cabane 22 de Maurà avait fait l'objet d'un tamisage à l'eau par flottage qui avait distingué, sans être toutefois exhaustif, charbons dispersés et charbons concentrés. Après étude de ces premiers échantillons par Bernard Davasse, un protocole de prélèvement a été défini, sur la base rigoureuse des expériences et des méthodologies retenues par l'anthracologie archéologique. Dès lors, la collecte des charbons a occupé un temps important sur la fouille, la quasi totalité du sédiment étant tamisée sur place, à l'eau, par flottation à la maille de 5 et parfois 2 mm (pour la plus grande distraction des troupeaux, les fouilleurs se transformant tour à tour, charme nouveau des estives, en chercheurs d'or et porteurs d'eau).

À la fouille, les charbons de bois trouvés dans les foyers sont les plus évidents. Cependant, les couches archéologiques livrent aussi des charbons de bois dispersés qui ne sont pas toujours visibles, mais qui peuvent se révéler abondants lors d'un tamisage à l'eau du sédiment. Ces deux types d'échantillons doivent être clairement distingués par l'archéologue.

Les fragments dispersés proviennent en effet des vidanges successives d'un très grand nombre de feux, sur une longue durée, tandis que les charbons de bois découverts sous forme concentrée et localisée (un foyer ou sa vidange par exemple) reflètent « le foyer au moment de son abandon » et peuvent correspondre aux résidus de combustion d'un seul feu ou des quelques derniers feux<sup>151</sup>. « Le risque est de considérer comme combustible majeur l'espèce végétale qui a fourni les dernières bûches. Le foyer s'éteignant, les dernières bûches déposées laisseront la plus grande part des charbons identifiables »<sup>152</sup>. Cette interprétation est le plus souvent confirmée par la faible richesse spécifique de l'échantillon prélevé dans les foyers par rapport aux niveaux d'habitat contemporains, ou par des proportions aberrantes. Seuls les charbons de bois

<sup>150</sup> L'expression est de Paul Veyne, à propos de tout autre chose, (« Foucault révolutionne l'histoire » dans *Comment on écrit l'histoire*, p. 416) mais qui n'est pas sans rapport.

<sup>151</sup> L. Chabal, *L'homme et l'évolution de la végétation méditerranéenne ...*

<sup>152</sup> C. Perles, *Préhistoire du feu*.

dispersés dans les niveaux d'habitat peuvent donc faire l'objet d'une analyse écologique réellement fiable.

Dans le cas d'Enveig les *fragments dispersés* dans les niveaux d'habitat, ont donc été dissociés des *fragments concentrés* dans les structures archéologiques (essentiellement des foyers), et les prélèvements se sont faits à peu près exhaustifs.

Restait à définir quantitativement, du point de vue de l'anthracologue, l'échantillon optimal à traiter. Le nombre de taxons identifiés dans un lot, ne croît pas, en effet, proportionnellement au nombre de fragments analysés. Au delà d'un certain seuil, la richesse taxinomique de l'échantillon augmente très faiblement tandis que la part des différents taxons dans l'ensemble demeure à peu près stable. L'établissement de courbes « effort/rendement » permet de définir ce seuil<sup>153</sup>, qui s'avère en règle général proportionnel à la richesse spécifique du milieu : une forte dominance de quelques espèces entraîne une diminution du seuil. Marquées par un approvisionnement en bois peu diversifié — variant de deux à dix taxons — les cabanes d'altitude, comme les charbonnières pyrénéennes, permettent une analyse représentative conduite sur un échantillon relativement réduit<sup>154</sup>. Le nombre de fragments étudiés varie de 80 à 160 suivant la concentration des espèces les plus fréquentes.

### 1. Maurà

Maurà 22	Niv. d'occupation				Foyers							
	C. 1		C. 2		C. 1		C. 2					
Couche/niveau					F1		F1		F2		F3	
Structure												
Datation	12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.		10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> s.		12 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup> s.		10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> s.		10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> s.		10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> s.	
Code	C1		C2		F1/C1		F1/C2		F2/C2		F3/C2	
Taxons	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Betula</i>		0,0	4									
<i>Juniperus</i>	20	20,6	1		1		5	3,8	23	24,7		0,0
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	47	48,5	15		14		81	61,8	53	57,0	69	75,0
<i>Pinus type uncinata</i>	15	15,5	7		2		42	32,1	17	18,3	23	25,0
Légumineuse	14	14,4			8		1	0,8		0,0		0,0
<i>Rhododendron ferrugineum</i>	1	1,0										
<i>Salix</i>							2	1,5		0,0		0,0
Total (fragments identifiés)	97	100	27		25		131	100	93	100	92	100
Indéterminés	3		1		3		3		3		3	
TOTAL (fragments étudiés)	100		28		28		134		96		95	

Tableau 2 : résultats des analyses anthracologiques des niveaux d'occupation et des foyers de Maurà 22.

<sup>153</sup> L. Chabal, *L'homme et l'évolution de la végétation méditerranéenne*, p. 103.

<sup>154</sup> B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysages*, p. 149 et suivantes.

Pour les charbons dispersés, les prélèvements étudiés proviennent d'une partie des sédiments des deux couches. Les échantillons de la couche 2 se sont avérés numériquement trop faibles pour établir des fréquences relatives, ce qui rend impossible la comparaison des résultats des deux niveaux d'occupation. Aussi faut-il n'y voir que des tendances.

Les charbons concentrés proviennent du tamisage des trois foyers de la couche 2 et du foyer de couche 1.

Qu'il s'agisse des foyers ou des sols, le pin (pin à crochets) domine largement dans les deux couches, mais moins fortement en couche 1 où le genévrier et le genêt purgatif<sup>155</sup> atteignent des taux relativement forts, respectivement 20,6 % et 14,4 %. Les fréquences du genévrier sont également assez importantes dans le foyer 2 de la couche 2, mais elles ne sont pas interprétables en termes écologiques et l'ambiance moins ouverte du site durant cette première époque inciterait plutôt à y voir l'effet d'une sélection dans un but particulier : il pourrait s'agir du résidu du petit bois d'allumage de la dernière combustion. On note en outre la présence du rhododendron ferrugineux dans les deux couches (Foyer 1 de la couche 2 et couche 1) et celle du bouleau en couche 2, qui, on le verra, trouve un écho à une altitude similaire (sur le site de La Padrilla) très anciennement.

Dans ce site aujourd'hui asylvatique, l'analyse appuie donc l'hypothèse — que suggérait déjà la présence d'une toiture à structure végétale — d'un peuplement arboré à proximité. Elle montre en outre, même sous la forme d'une simple tendance, une dynamique d'ouverture de ce milieu — éclaircissement ou recul du couvert forestier — au cours des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

## 2. Le Serrat de la Padrilla

### a) Serrat de la Padrilla 42

Les charbons de bois de la cabane 42.1 ont fait l'objet d'un prélèvement exhaustif selon le protocole décrit plus haut. Au vu de leur abondance seuls un carré par couche archéologique et trois foyers ont été analysés. La sélection des carrés s'est effectuée en choisissant ceux qui étaient les plus éloignés des foyers, et donc les moins susceptibles d'être influencés par eux. L'analyse anthracologique a porté sur 810 fragments (tableau 3).

Le pin (sans aucun doute le pin à crochets) est de loin le taxon le plus représenté. Ses pourcentages oscillent de 96,8 à 79,3 % des fragments identifiés, sans varier de façon significative entre la couche 6 et la couche 2 (toujours

<sup>155</sup> La terminologie « légumineuse » a été retenue pour l'identification anatomique des charbons de bois. Cette famille, hormis quelques espèces, est très homogène sur le plan anatomique. Pourtant, pour ce qui est de l'interprétation, on peut émettre l'hypothèse, avec une très forte probabilité, que ce taxon correspond au genêt purgatif (*Cytisus purgans*).

plus de 92 % des fragments). Sa représentation ne chute, encore que faiblement, que dans la couche 1 (79,3 %) qui enregistre les plus forts taux de genévrier (12,6 %). Le genêt purgatif et le rhododendron (respectivement 3,7 % et 4,4 % des fragments identifiés) ne font leur apparition qu'à ce niveau. Il faut enfin noter l'occurrence du noisetier en C3.

Le pin est également très fortement représenté dans les trois foyers étudiés où il constitue de 94,7 % à 100 % des fragments identifiés. On note également la présence du genévrier (5,3 % des fragments en F4) et, pour la première fois, celle du saule en F6 (2,3 % des fragments). Pour ce dernier genre homogène sur le plan anatomique, on est en présence de brindilles entières de faible calibre ( $\varnothing$  2 à 4 mm) : il s'agit vraisemblablement d'un saule arbrisseau commun à ces altitudes (peut-être *Salix pyrenaica* Gouan présent actuellement aux alentours du site). Cette présence de brindilles dans les foyers rappelle le cas de figure de Maurà 22 et peut évoquer un allumage du feu.

Enfin, à l'extérieur de la cabane, le Foyer 5 de la zone 3 (foyer en fosse) a livré des brindilles de rhododendron ferrugineux (100 % des fragments identifiés) dont on peut se demander si elles doivent quelque chose à un ramassage spécialisé, en vue de la production fromagère ou non. Il faudra attendre d'autres fouilles pour observer une éventuelle régularité dans le choix du combustible, pour de telles structures.

Cabane 42	Niveaux d'occupation										Foyers					
	Couche 1		Couche 2		Couche 3		Couche 5		Couche 6		Foyer 3		Foyer 4		Foyer 6	
Datation (approximative)	XIX <sup>e</sup> s		XVIII <sup>e</sup> s		XVII <sup>e</sup> s		XVI <sup>e</sup> s		XV <sup>e</sup> s		XVII <sup>e</sup> s		XVIII <sup>e</sup> s		XV <sup>e</sup> s	
Couche et carré / Structure	C1/J13		C2/G13		C3/F13		C5/F13		C6/F13		F3/G13		F4/H12		F6	
Taxons	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Juniperu</i>	17	12,6	5	5,3	6	6,2	3	3,2	3	3,2			5	5,3		
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	107	79,3	89	94,7	90	92,8	92	96,8	91	96,8	71	100	90	94,7	85	97,7
<i>Salix</i>															2	2,3
<i>Coryllus avellana</i>					1	1										
Légumineuse	5	3,7														
<i>Rhododendron ferrugineum</i>	6	4,4														
Total (fragments identifiés)	135	100	94	100	97	100	95	100	94	100	71	100	95	100	87	100
Indéterminés	5		6		3		5				9		5		3	
TOTAL (fragments étudiés)	140		100		100		100		94		80		100		90	

Tableau 3 : résultats des analyses anthracologiques des niveaux d'occupation et des foyers de la cabane 42 (Serrat de la Padrilla).

### b) Sondage 5, Cabane 75, Cabane 49

#### Sondage 5

Les charbons de bois prélevés dans la strate carbonneuse sous le mur de l'enclos ont fait l'objet d'une analyse anthracologique avant datation radiocarbone. Le pin représente 98,4 % des 128 fragments identifiés, le bouleau le restant soit 1,6 %.

#### Cabane 75

Seul le foyer 1 de la couche 2 de la cabane 75 a fait l'objet d'analyses anthracologiques avant datation au C14. Il s'agit donc d'une concentration carbonneuse à laquelle s'appliquent les réserves déjà formulées (biais anthracologique). Tous les charbons déterminés appartiennent au taxon pin sylvestre/pin à crochets, sauf un feuillu indéterminé (branche de petit calibre). Peut-être s'agit-il du bouleau que l'on rencontre à la même époque dans l'analyse anthracologique du sondage 5.

#### Cabane 49

La fouille n'est pas achevée et seul le foyer de la couche 2 a fait l'objet d'une détermination anthracologique avant datation. Ici aussi, le biais est donc à prendre en compte. Le pin est le taxon exclusif. Cela semble logique puisqu'on doit se situer non loin de la limite supérieure de la forêt de l'époque.

Structure	Cab. 75		Enclos 5		Cab.49	
Couche/niveau	Foyer 1		sondage		Foyer	
Cabane ou sondage	Cabane 75		Sondage 5		Cabane 49	
Couche / carré	C2 / 013		C 3		C2 /L11	
Structure	Foyer 1				Foy. L11	
Datation	[-3473 -3051]		[3302 -2880]		[-2435 -2057]	
Taxons	N	%	N	%	N	%
<i>Pinus type uncinata</i>	30	41,7				
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	41	56,9	126	94,4	57	
<i>Betula</i>			2	1,6		
<i>Angiosperme indéterminé</i>	1	1,4				
Total (fragments identifiés)	72	100	128	100	57	100
Indéterminés	8		12		3	
TOTAL (fragments étudiés)	80		140		60	

Tableau 4 : résultats des analyses anthracologiques des structures préhistoriques de la Padrilla (cabane 75, sondage 5, cabane 49)

### c) Aspects diachroniques

L'analyse anthracologique des charbons de bois du sondage 5 semble traduire l'existence d'un déboisement par incendie de la pinède — on note la présence du bouleau — sur le site du Serrat de la Padrilla 3000 ans avant J.C. La date de cet événement est en parfait cohérence avec les données obtenues dans les sondages palynologiques. Dans les deux foyers de la cabane 75 et de la cabane 49, la présence quasi exclusive du pin traduit très certainement l'existence de peuplements à proximité. Mais d'une manière générale, dans ces sites préhistoriques comme dans la longue séquence historique de la Padrilla 42, le fort taux de pin dans les foyers est à attribuer à une sur-représentation du taxon le plus abondant dans le milieu.

Aucune évolution significative ne se dégage de l'analyse anthracologique de la cabane 42, malgré sa longue durée d'occupation. Le pin est toujours le taxon le plus abondamment représenté, sinon exclusif, dans toutes les couches archéologiques. Seul l'échantillon du dernier état de la cabane (C1) diffère de ceux des autres niveaux (fig. 72). La représentation significative des espèces de lande semble traduire alors un manque relatif de bois de pins, et donc une ouverture conséquente du milieu. Cette dynamique propre au Serrat de la Padrilla tranche avec celle de Maurà 22 où l'on enregistre un développement des espèces de milieu ouvert (genévrier et genêt purgatif) dès les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. La localisation des deux sites par rapport aux peuplements forestiers semble pouvoir expliquer ce décalage. En effet, si le site de Maurà se trouve éloigné de la pinède actuelle, le site du Serrat de la Padrilla s'inscrit non loin des peuplements forestiers existants ce qui suggère que pendant une longue période les bergers ont toujours eu du pin à proximité.

Enfin, la présence du noisetier dans la couche 3 ne peut guère s'expliquer que par une origine exogène, transport de fagots ou combustion dans le foyer d'un ustensile ou d'un bâton fait de ce bois<sup>156</sup>. Actuellement présent sous forme de fourrés au-dessus des terroirs des hameaux d'Enveig, le noisetier en effet ne dépasse pas l'altitude de 1800 m, même dans des conditions favorables.

Bien qu'elle se heurte à des problèmes liés à la faible richesse spécifique du milieu étudié, l'étude anthracologique du site pastoral du Serrat de la Padrilla met néanmoins en évidence, en regard du secteur de Maurà, une évolution différente des espaces forestiers des deux parties supérieures de la montagne d'Enveig. Elle permet ainsi d'éclairer, au sein de tendances globales relativement homogènes, l'existence, au sein du versant, de spécificités locales.

<sup>156</sup> Les bergers taillent souvent leurs bâtons dans du noisetier.

### 3. L'Orri d'en Corbill

#### a) La Cabane 82

À partir d'un prélèvement effectué selon le protocole habituel, la sélection des carrés analysés s'est effectuée en choisissant ceux qui étaient les plus éloignés des foyers, et donc les moins susceptibles d'être influencés par les concentrations (tableau 5).

Pour ce qui est des niveaux d'occupation, le pin est de loin le taxon le plus représenté dans tous les échantillons étudiés (fig. 70). Ses pourcentages oscillent de 100 à 77,8 % des fragments identifiés. On ne note pas de variation significative de sa représentation entre la couche 5 et la couche 4 (toujours

Cabane 82	Niveaux d'occupation ou de remblai											Foyers							
	Couche/niveau ou Foyer		Couche 1		Couche 2		Couche 3		Couche 4		Couche 5		Couche 5		Foyer 1		Foyer O19		Foyer Q 16
Datation			7e-8e s. ap. JC		remblai		1er s. ap. JC ?		4e-2e s. av. JC				7e-8e s. ap. JC		4e-2e s. av. JC				
Couche ou décapage :													C2		C5		C 5 ?		
Carré/niveaux	NO 18-19		NO 16-17		NO 16-17		NO 16-17		Niv. 6/7		Niv. 11/12								
Taxons	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
<i>Abies alba</i>							2	1,3											
<i>Abies alba/ Juniperus</i>							2	1,3			2	1,7							
<i>Pinus type sylvestris</i>	28	36,4	24	19,0	61	81,3	40	26,3	20	26,3	4	3,4	34	44,7	28	36,8	65		
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	42	54,6	70	55,6	5	6,7	90	59,3	56	73,7	100	86,2	30	39,5	48	63,2	6		
<i>Pinus type uncinata</i>	3	3,8	4	3,2			14	9,2			6	5,2							
<i>Pinus total</i>	73	94,8	98	77,8	66	88,0	144	94,8	76	100	112	94,8							
Angiosperme indéterminé											1	0,9						4	
Légumineuse	4	5,2	28	22,2	9	12,0	4	2,6					12	15,8					
<i>Sorbus/Crataegus</i>											3	2,6							
Total (fragments identifiés)	77	100	126	100	75	100	152	100	76	100	116	100	76	100	76	100	75	100	
Indéterminés	3		4		5		8		4		4		4		4		5		
TOTAL (fragments étudiés)	80		130		80		160		80		120		80		80		80		

Tableau 5 : résultats des analyses anthracologiques des niveaux d'occupation, du remblai et des foyers de la cabane 82 (1900 m).

plus de 94 % des fragments). Elle chute en revanche à 77,8 % en C2 tandis qu'apparaissent les plus forts taux de genêt purgatif (22,2 % des fragments identifiés). On est sans doute en présence d'une pinède à pin sylvestre<sup>157</sup>. Toutefois l'évolution respective des taxons *Pinus* type sylvestre et *Pinus sylvestris/uncinata* n'est pas informative : elle apparaît liée à une conservation et à une fragmentation différentes des charbons selon les couches. Il faut noter l'occurrence d'*Abies alba* en C4 (deux fragments ont été identifiés de façon certaine), puisque c'est la première fois que l'on détermine le sapin dans les cabanes de la montagne d'Enveig. Quant à la présence du taxon *Sorbus/Crataegus* en C5, elle traduit la relative richesse spécifique de cette couche.

En ce qui concerne l'interprétation archéologique de la couche 4, l'identification de sapin et l'apparition dans la séquence des premiers fragments de genêt dans cette strate inciteraient, d'un point de vue anthracologique, à y voir une couche d'occupation. Elle offre en effet un spectre de transition entre les différents niveaux de la couche 5, où transparait une végétation arborée structurée (présence de feuillus au sein de la pinède à sylvestre, peut-être accompagnés du sapin<sup>158</sup>) et les couches 3 et 2 où transparait une pinède plus clairsemée (présence du genêt en proportion de plus en plus grande).

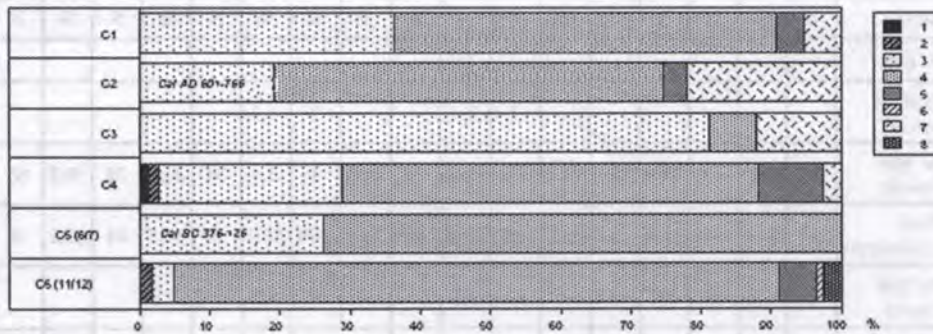


Figure 70 : diagramme anthracologique de la cabane 82.

1. *Abies alba* — 2. *Abies alba/Juniperus* — 3. *Pinus* type *sylvestris* — 4. *Pinus sylvestris/uncinata* — 5. *Pinus* type *uncinata* — 6. Angiosperme indéterminé — 7. Légumineuse — 8. *Sorbus/Crataegus*.

<sup>157</sup> L'étude de référentiels actuels a mis en évidence la précarité des critères anatomiques anciennement utilisés par divers auteurs pour la détermination spécifique des deux pins montagnards pyrénéens. Ces critères paraissent plus liés au bioclimat de la station et/ou à la densité des peuplements qu'à une véritable différence anatomique (B. Davasse, « Anthracologie et espaces forestiers charbonnés. Quelques exemples dans la moitié orientale des Pyrénées », *Bull. Soc. bot. Fr.*, tome 139, 1992, pp. 597-608). Cependant, dans des conditions stationnelles particulières, il est possible de formuler des hypothèses. C'est le cas ici.

Pour ce qui est des trois foyers étudiés, le pin est également très fortement représenté. Il constitue de 84,2 % à 100 % des fragments identifiés. L'analyse anthracologique des foyers, où les fragments sont mieux conservés et d'un calibre plus gros que ceux des carrés d'occupation, permet d'affiner la distinction spécifique : on est sans aucun doute en présence du pin sylvestre. On ne note l'occurrence du genêt purgatif que dans le foyer de la couche 2 où il représente 15,8 % des fragments identifiés.

#### b) L'abri 83

Les prélèvements proviennent de la couche 3, niveau d'occupation interprété comme en place. Comme dans l'ensemble des structures de la montagne d'Enveig, le pin est le taxon le plus représenté (plus de 65 % des fragments identifiés). On est cependant en présence d'un fort taux de genêt purgatif (26,3 %) et la richesse spécifique de l'assemblage est relativement importante (genévrier, noisetier, saule) (tableau 6).

Cabane	Abri 83		Cab.85-1		Cab. 79		Cab.80	
Couche/niveau	Couche 3		Couche 2		Couche 2		Couche 2	
Datation	[-145 +91]		[-1491 -1261]		XVII <sup>e</sup> s		XVIII <sup>e</sup> s	
Code : Carré/niveaux			H/G 30-31				H 14-15	
Taxons	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Juniperus</i>	5	5,1			16	11,4	6	5,2
<i>Pinus type sylvestris</i>	22	22,2	38	37,3	10	7,1	10	8,6
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	26	26,3	62	60,8	4	2,9	32	27,6
<i>Pinus type uncinata</i>	17	17,2						
<i>Pinus total</i>	65	65,7	100	98,0	14	10,0	42	36,2
<i>Corylus avellana</i>	2	2,0						
Légumineuse	26	26,3		2,0	110	78,6	66	56,9
<i>Salix</i>	1	1,0	2				2	1,7
Total (fragments identifiés)	99	100	102	100	140	100	116	100
Indéterminés	21		0		6		14	
TOTAL (fragments étudiés)	120		102		146		130	

Tableau 6 : résultats des analyses anthracologiques du niveau d'occupation de l'abri 83, de la cabane 85.1, des cabanes 79 et 80 de l'Orri d'en Corbill (1900 m).

<sup>158</sup> Dans la couche 5, niveaux 11/12, il n'a pas été possible d'atteindre la détermination spécifique pour les deux fragments rattachés au taxon *Abies alba/Juniperus* car il s'agit de branches de faible calibre. Mais il est fort possible comme aucun fragment de genévrier n'a été individualisé dans les autres niveaux de se trouver en présence du sapin.

### *c) La cabane 85-1*

Les prélèvements proviennent de la couche 2 du sondage effectué dans la structure sub-circulaire (couche ayant fait l'objet d'une datation radiocarbone). Les résultats montrent un environnement sylvatique : le pin représente 98 % des taxons, le saule le restant ; aucune espèce landicole n'a été déterminée (tableau 6).

### *d) Les cabanes 79 et 80*

Les analyses anthracologiques de ces deux cabanes (tableau 6) permettent de connaître l'environnement de la partie basse de la montagne au cours d'une période paradoxalement peu connue jusqu'à présent. Elles permettent en outre d'étayer les interprétations sur la longue durée, le site de l'Orri d'en Corbill devenant renseigné de l'Âge du Bronze à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les deux assemblages anthracologiques sont riches d'enseignements. C'est en effet la première fois à Enveig que les taxons non arboréens représentent la majorité des taxons déterminés. Le total légumineuse/genévrier atteint 90 % à la cabane 79 ; 62,1 % à la cabane 80 (fig. 71). Au sein de cet assemblage, le genêt purgatif domine largement, avec respectivement 78,6 % et 56,9 % des taxons. L'analyse anthracologique met également en évidence une certaine dynamique : la part des taxons non arboréens est bien plus importante à la cabane 79, la plus ancienne, qu'à la cabane 80, la plus récente.

### *e) L'environnement de l'Orri d'en Corbill dans la longue durée*

L'analyse des charbons de bois des sites de l'Orri d'en Corbill permet de connaître certains aspects de leur environnement, quoique de manière discontinue, entre l'Âge du Bronze et le XIX<sup>e</sup> s. de notre ère. Elle apporte trois types d'informations :

1. Au niveau biogéographique, la détermination du sapin et du pin sylvestre à l'Orri d'En Corbill montre la présence d'un forêt résineuse mixte vers 1900 m sur les versants sud de la Cerdagne à l'Âge du Fer et peut-être jusqu'à la période antique. Or, si la pinède à pin sylvestre n'est pas rare actuellement aux alentours du site, la sapinière, elle, se cantonne aux seuls ubacs de la basse Cerdagne (vallée d'Alp par exemple). Il faut noter que l'on rencontre quelques rares individus en haute Cerdagne (à Osséja notamment), mais toujours aux expositions nord. Il est vrai que l'on a déterminé seulement deux fragments de façon certaine : le sapin est certes représenté aux alentours du site à cette époque, mais faiblement.

2. du point de vue de l'impact de l'activité pastorale sur le site, l'évolution enregistrée dans la séquence de la cabane 82 montre un développement des espèces landicoles (fig. 71). C'est à partir de la couche 4 qu'apparaît le genêt purgatif (2,6 %), il culmine en couche 2 avec 22,2 %. Ainsi, un

peuplement relativement structuré (pin sylvestre, sapin, quelques feuillus) aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant JC, est devenu, au VII<sup>e</sup> siècle, un peuplement clairsemé où le genêt purgatif prend de l'importance. Les résultats de l'abri 83 sont quelque peu en désaccord avec cette tendance, puisqu'ils rendent compte à la charnière de notre ère d'un milieu beaucoup plus ouvert (présence du genêt purgatif, du genévrier) et plus diversifié (noisetier, saule).

3. Enfin, l'aperçu qu'offrent de l'environnement du pla les cabanes les plus récentes, après un hiatus de près de mille ans, montre un paysage tout autre, où les espèces de lande dominant largement.

#### 4. Une charbonnière au Pla de l'Orri (?)

À 200 m en aval du pla de l'Orri, sur le flanc ouest de la piste, le ravinement a mis au jour une épaisse couche de charbons (25 cm de puissance) qui occupait une longueur de 30 à 40 cm dans la coupe. Un sondage y a été pratiqué avec prélèvement des charbons selon cinq niveaux successifs arbitraires de 5 cm. La datation du décapage inférieur (niveau 5) a donné comme mesure  $1930 \pm 80$  BP, soit un pic de probabilité centré sur 80 ap. J.-C. avec une fourchette s'étendant de 103 av. J.-C. à 320 ap. J.-C. (Gif 10920).

Peut-il s'agir d'un reste de charbonnage ? Topographiquement, aucune plateforme n'est visible, mais le fait n'est pas rédhibitoire : elle a pu être effacée par l'érosion superficielle bien active sur ce versant (on en trouve des exemples ailleurs dans les Pyrénées de l'est). La composition des assemblages anthracologiques où le pin est largement majoritaire ne permet pas non plus de trancher : elle peut résulter d'un charbonnage (où le genêt aurait servi de

Charbonnière 1	Décapage 1		Décapage 5	
Datation			[-103 + 320]	
Taxons	N	%	N	%
<i>Pinus type sylvestris</i>	28	37,8	40	52,6
<i>Pinus uncinata/sylvestris</i>	24	32,4	23	30,3
<i>Pinus type uncinata</i>	10	13,5	11	14,5
Légumineuse	12	16,3	2	2,6
Total (fragments identifiés)	74	100	76	100
Indéterminés	6		4	
TOTAL (fragments étudiés)	80		80	

Tableau 7 : résultats des analyses anthracologiques de la charbonnière (?) d'Enveig.

converture à la charbonnière) comme d'un dépôt d'incendie accumulé à cet endroit par les vicissitudes de l'érosion superficielle. Plaident enfin en faveur de l'hypothèse d'un charbonnage l'épaisseur de la couche de charbon et sa localisation sur un versant, à l'écart des installations pastorales.

En revanche, alors que toutes les charbonnières antiques mises au jour jusqu'à présent sont étroitement liées à la présence à proximité immédiate d'un site métallurgique (cas de la Vallferrera et de la vallée de Siguer)<sup>159</sup>, il n'en est pas de connu, en l'état actuel des recherches, sur le versant d'Enveig.

Il faut enfin signaler, postérieurement à l'étude de cette charbonnière, la découverte d'un autre amas charbonneux, recoupé lui aussi par la piste, à moins de 100 m en aval de celui-ci. Un tesson de céramique non tournée l'accompagnait. Charbonnière ou trace d'un incendie fort ancien, le débat reste donc ouvert — quoiqu'avec une préférence pour la première hypothèse — et nécessiterait une reconnaissance archéologique de ces concentrations, de leur extension et de leurs éventuelles structures.

Dans les deux longues séquences anthracologiques étudiées (Serrat de la Padrilla et Orri d'en Corbill), milieux et dynamiques ne sont guère comparables mais s'apparentent toutefois par une utilisation de plus en plus affirmée — selon des chronologies bien différentes — des espèces landicoles. Cependant, hormis pour les XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles à l'Orri d'en Corbill, le pin demeure largement dominant dans tous les spectres anthracologiques, quelles que soient l'altitude et la période considérées.

Du point de vue du couvert arboré, les données anthracologiques nuancent donc et explicitent la dynamique paysagère que retrace la palynologie. Alors que celle-ci brosse le tableau d'une déforestation radicale au Moyen Âge puis d'une faible couverture boisée à la fin des Temps Modernes, l'anthracologie révèle la persistance de bois demeurés en position marginale, comme celui de la Padrilla, ou de bosquets et d'arbres épars, comme au voisinage de l'Orri d'en Corbill des trois derniers siècles. Selon les pratiques et l'affectation des espaces, l'éclaircissement peut être plus ou moins radical, mais les semenciers sont toujours là. Ils expliquent la régénération naturelle rapide dont rend compte la palynologie lors des périodes de déprise ainsi que le caractère monospécifique des peuplements modernes.

Site	Altitude (m)	Période	Spécies dominantes
Serrat de la Padrilla	1000	Moyen Âge	Pin, Hêtre, Chêne
Orri d'en Corbill	1200	XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles	Pin, Hêtre, Chêne

<sup>159</sup> B. Davasse, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du Moyen Âge à nos jours...*

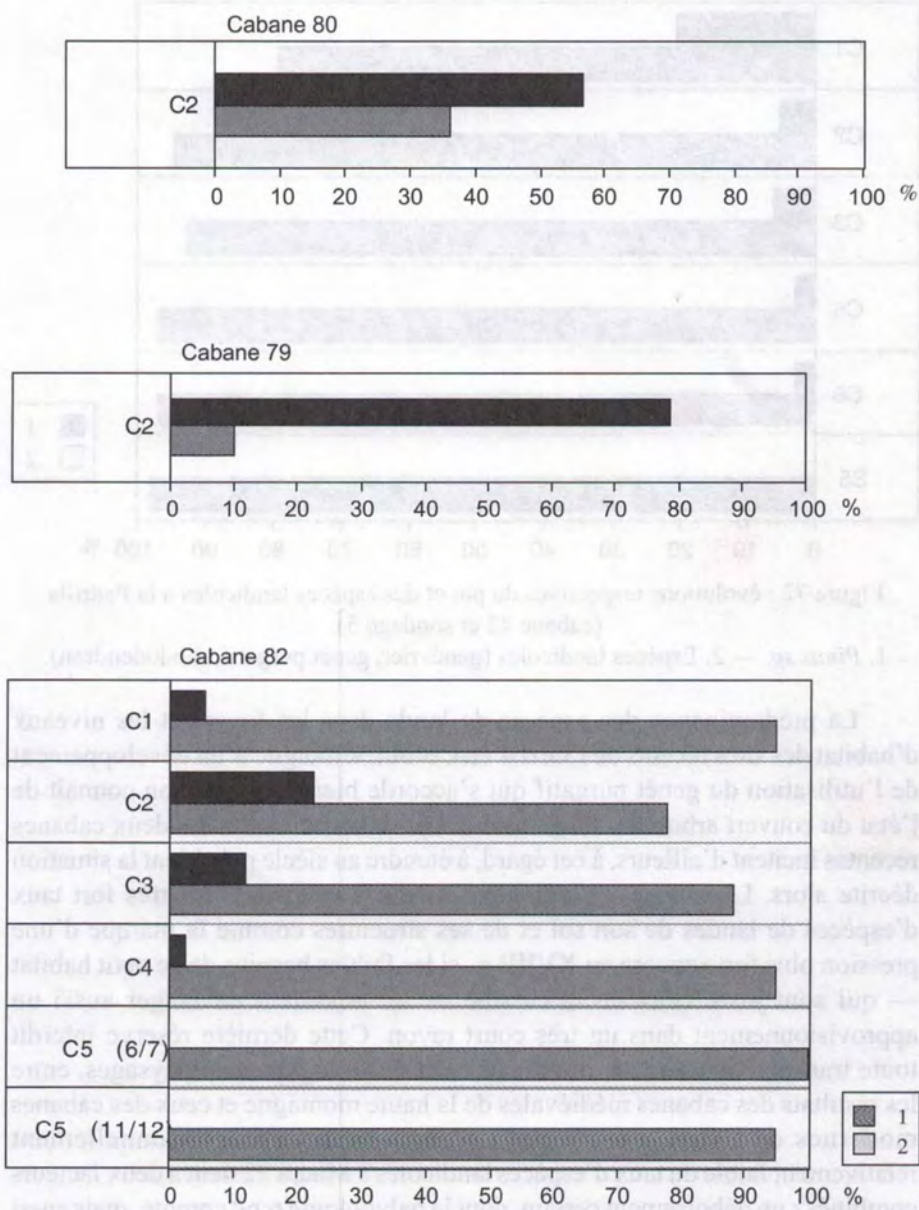


Figure 71 : évolutions respectives du pin et du genêt purgatif à l'Orri d'en Corbill (cabane 79, 80, 82).

1. *Pinus sp.* — 2. Légumineuse.

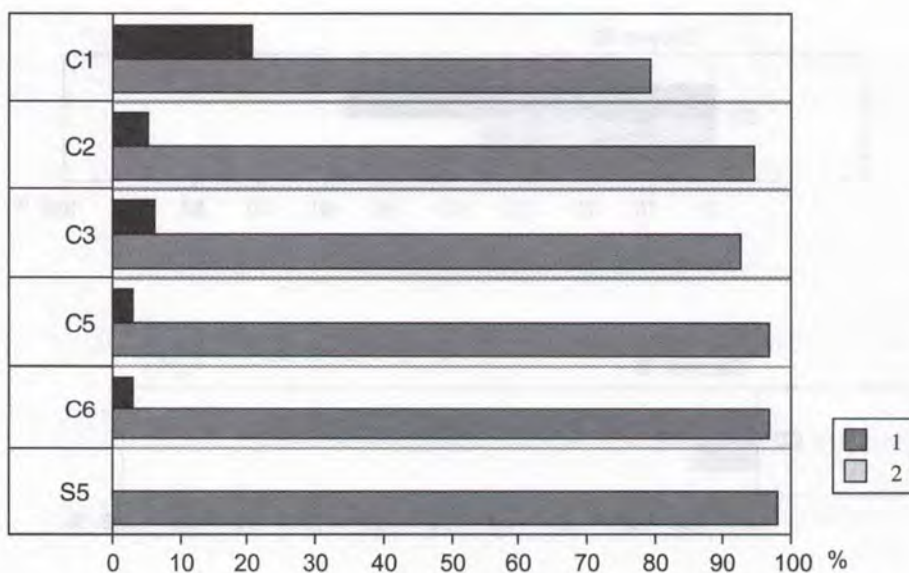


Figure 72 : évolutions respectives du pin et des espèces landicoles à la Padrilla (cabane 42 et sondage 5).

1. *Pinus sp.* — 2. Espèces landicoles (genévrier, genêt purgatif, rhododendron).

La prédominance des espèces de lande dans les foyers et les niveaux d'habitat des sites récents de l'Orri d'en Corbill, témoigne d'un développement de l'utilisation du genêt purgatif qui s'accorde bien à ce que l'on connaît de l'état du couvert arboré au XIX<sup>e</sup> siècle. Les données issues des deux cabanes récentes incitent d'ailleurs, à cet égard, à étendre au siècle précédent la situation décrite alors. La cabane 79 inclinerait même à interpréter les très fort taux d'espèces de landes de son sol et de ses structures comme la marque d'une pression plus forte encore au XVIII<sup>e</sup> s., si les faibles besoins de ce petit habitat — qui sont juste ceux de la cuisine — ne laissaient envisager aussi un approvisionnement dans un très court rayon. Cette dernière réserve interdit toute transposition directe, des analyses anthracologiques au paysages, entre les résultats des cabanes médiévales de la haute montagne et ceux des cabanes modernes de l'Orri d'en Corbill. L'augmentation proportionnellement relativement faible du taux d'espèces landicoles à Maurà 22 tient à deux facteurs combinés : un déboisement certain, dont la palynologie rend compte, mais aussi une plus lente dynamique du genêt et du genévrier en altitude, très lisible dans les évolutions actuelles. On ignore tout enfin, du couvert des landes en moyenne montagne au Moyen Âge, puisque la palynologie ne capte pas l'écho des genêts et que l'Orri d'en Corbill souffre pour l'instant d'un hiatus de près de mille ans, qui couvre entièrement cette période.

Tout porte à croire pourtant que cette végétation mineure n'est pas sans intérêt. Anthracologie et sources écrites croisées posent en effet la question

d'un changement du regard porté sur ce genêt dont les pentes intermédiaires des estives se trouvent aujourd'hui couvertes. On sait ce que leur extension rapide doit à la déprise et à un abandon des formes traditionnelles de gestion, qui consistaient en des brûlages cycliques dont Jean-Paul Métaillé a montré la cohérence. L'envahissement contemporain des versants par ces formations, que de nouvelles pratiques de brûlage tentent de maîtriser, contribue à forger une image presque entièrement négative que tempère mal leur valeur cynégétique : elles abritent les perdrix, c'est aujourd'hui leur seule vertu. Pour le reste, elles sont une nuisance — « Ici, avant, on passait partout, il n'y avait pas de genêts. Parce que l'un brûlait un genêt, l'autre en brûlait un autre, et ça ne se salissait pas... Les bergers brûlaient un genêt, les domestiques brûlaient un genêt, et moi, quand ça me semblait nécessaire, une allumette, et... » — à laquelle il faut répondre par un « nettoyage » des pâturages. Les criées seigneuriales du XVIII<sup>e</sup> siècle, les règlements communaux du XIX<sup>e</sup> montreraient pourtant que ces formations bonnes à brûler furent aussi, en complémentarité et selon un rythme que le feu détermine et distribue de façon alternée dans l'espace, bonnes à exploiter. Comment expliquer autrement qu'on limite leur taille et leur arrachage ? Comment expliquer, par exemple, que le 26 mars 1772, Bonaventure Carcassona, consul de Via, ait saisi (pignoré) « Sebastien Garreta du lieu de Saillagouse qu'il a trouvé sur le terroir du dit lieu de Via ensemble avec son père à l'endroit appelé al Sola de St Vincent au-dessus de l'artiga de Nuria Puig [...] qui arrachoit balechs [genêt purgatif] avec des pioches qu'ils portoint pour les emporter avec un bourrisque qu'ils conduisoient arnaché d'uns arguans » ?<sup>160</sup> Ou encore que les criées de la commune d'Eyne de 1798 interdisent « à tous étrangers d'enlever, couper, arracher ni d'emporter du terroir de ladite commune aucune espèce de brossaille, vez [bouleau], gineste, genievre ni aucune autre espèce d'arbres de la forest de la commune »<sup>161</sup> ? Ou enfin, pour changer d'époque, que G. Ferran, tuteur des enfants de G. Ponz de Ger, au début du XIV<sup>e</sup> s., concède à cinq hommes de Bolvir, pour un an à partir de la Saint Jean, l'exploitation des *balecs, ginebres et ligna* du bois de Ger<sup>162</sup>. En période de forte pression démographique, mais aussi parce qu'il répond à des usages différents, notamment la préchauffe des fours, le genêt offre une ressource ligneuse, de substitution, certes, le plus souvent, mais une ressource. Humblement, à leur façon qui est celle de la marge, les cabanes récentes des bergers ne disent pas autre chose : le genêt est aussi une brossaille utile même d'un point de vue pastoral : il constitue un aliment non négligeable pour les troupeaux lorsque, comme dans la vallée de Valcebollère, ils hivernent nombreux : il est alors brouté et s'intègre aux parcours.

<sup>160</sup> A.D.P.O. 11Bp 842.

<sup>161</sup> ADPO, série Op, Eyne.

<sup>162</sup> ADPO 7 J 45 [ fonds Salsas].

Un petit corpus de croyances et de pratiques s'attache à la plante, que je ne peux qu'évoquer. Il reste à étoffer. Lors des processions printanières, le genêt se déploie en jonchées d'or dans les ruelles que parcourt, à Llo, la figure de Santa Rita. Il orne aussi la *capelleta* pastorale de Sant Barnabeu le 11 juin, lorsqu'une petite troupe de fidèles monte y entendre la messe puis pique-niquer, le jour de l'ouverture des estives. Autrefois, ce jour-là, les femmes faisaient les premiers fromages de brebis, qu'elles offraient avec un pain rond, *offertes* disait-on pour l'un et l'autre, en employant ainsi le même mot qui sert à désigner aussi une *bolona* particulière, boule de laine décorative que le tondeur laissait en relief, sur le dos de certains moutons. Dans la vallée voisine, sur le chemin qui relie les deux sanctuaires mariaux d'Err et de Nuria, une pente rocailleuse, appelée *Solà de les Creus*, riche de nombreux panneaux gravés dont la chronologie s'étend du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à nos jours<sup>163</sup>, voit, en un endroit précis, le genêt fleurir à tout moment de l'année. En ce lieu qui porte le nom de *Bàlec florit*, un berger, dit-on, avait autrefois enterré toutes les sonnailles de ses bêtes, décimées par une épidémie<sup>164</sup>. Toutes choses qui suggèrent, entre l'animal et la plante, une relation complexe. Si l'un disparaît, l'autre prolifère, indice, peut-être, qu'on les savait entretenir de subtils échanges auxquels leurs physiologies<sup>165</sup>, et une rotation réglée par le feu et par la dépaissance, n'étaient certainement pas étrangères. Sur les espaces intermédiaires, ils se partageaient le printemps.

<sup>163</sup> Le panneau comporte des gravures ibériques et des dessins médiévaux. L'étude en est faite par Pierre Campmajo.

<sup>164</sup> La légende, recueillie par Pierre Campmajo, a été récemment écrite par A. Balent, *Histoires de pierres, Històries de pedres*, Olette, 1999.

<sup>165</sup> Les légumineuses, dont le genêt fait partie, sont riches en matières azotées. Elles favorisent l'action digestive des microbes, très développée chez les ruminants mais, consommées en vert et en trop grandes quantités, elles présentent pour les moutons un risque de météorisation. Un pacage des genêts en fin de parcours, après absorption d'une quantité suffisante de cellulose, peut en revanche être très bénéfique dans la mesure où il apporte cet azote dont les sources, en l'absence de prairies artificielles, devaient être assez limitées (plus haut en altitude, ce rôle pouvait être assuré par les pelouses à réglisse (je dois ces renseignements à B. Lambert). La correspondance symbolique établie entre genêt et mouton semble encore exprimée à propos d'une autre espèce de genêt, le genêt sagitté, beaucoup plus petit, que l'on appelle *litxol* et dont les feuilles, dit-on, « font comme un collier [de brebis] ».

## **D. Des céréales et des fruits dans le niveau incendié de la cabane 81 (par Marie-Pierre Ruas)**

Quelques semences carbonisées remarquées lors du dégagement de la couche 2 de la cabane 81 ont conduit à conserver les refus de tamis de 2 mm provenant de la partie nord de la structure où de nombreux charbons de bois apparaissaient en connexion. Leur abondance et leur distribution ont suggéré que cette partie de l'habitat avait dû subir un incendie. En dépit de l'absence de mobilier céramique ou métallique, des datations au C14 sur des charbons de bois ont permis de situer ce niveau entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle.

L'absence de données carpologiques issues de contextes d'habitat médiéval de montagne à une altitude liée à la saison d'estive des troupeaux (ici 1950 m correspondant, en adret, à l'étage subalpin) rend cette découverte de semences tout à fait exceptionnelle. L'étude carpologique conduite sur une phase d'occupation d'une cabane de la montagne d'Enveig constitue la première tentative dans ce domaine en France. Outre la connaissance des plantes utilisées, elle vise à cerner la nature même des dépôts de semences mêlées aux restes de bois brûlé. Se posent ainsi les questions de savoir si ces semences sont des déchets alimentaires, des résidus de stocks de denrées ou des structures bâties et si elles renseignent sur la fonction de l'espace incendié. Ces restes et les vestiges (non datés) de terrasses observés à quelques mètres au nord-est de la cabane pourraient, enfin, éclairer l'hypothèse d'une agriculture locale.

### **1. Méthode**

Les semences ont été collectées à partir des 16 prélèvements de sédiment réalisés à l'emplacement des bois brûlés et fragmentés sur place (B1 à B14 : fig. 51, haut). Une récupération de toutes les fractions non triées du tamisage à sec, effectué sur des mailles décroissantes de 5, 2 et 0,5 mm, ainsi que du sédiment évacué par les tamis a permis de reconstituer à peu près le volume des prélèvements de départ. Celui-ci oscille entre 0,215 et 2,75 litres soit un total de 19,215 litres de sédiment. Notons que les prélèvements des carrés R14 et T13 ont été tamisés dans les premiers temps de la fouille. Aucun refus de fraction fine n'était donc disponible faute de tamis adapté. Pour tous les autres prélèvements, nous avons procédé à un nouveau tamisage par flottation sur des mailles identiques. Après séchage des refus de flottation, leur tri sous une loupe binoculaire a permis d'extraire 2701 restes carpologiques et 13 autres fragments d'origine animale ou végétale : un excrément cylindrique de petit Vertébré (Rongeur ?), une larve d'insecte, des fragments de probable tissu osseux et de la matière organique indéterminée. Tous les vestiges sont carbonisés. Les deux prélèvements B6 et B11 étaient stériles en semences.

	carrés N° branche	R12	S12	S12	S12	S12	S12	S13	T13	T13	T13	T13	T13	T13	R14*	T13*	TOTAL RESTES
		B1	B2	B3-	B3-2	B4	B5	B7	B8	B9	B10	B13	B14	R14*	T13*		
		Vol. plt (L)	1,75	2,5	1,7	2,3	2,75	1,31	1	0,3	0,74	1,05	0,21	1,3	2	0,3	
<b>CEREALES</b>																	
Nature des restes																	
<i>Secale cereale</i>	Seigle	grains et fgts/2	51	34	39	142	94	129	17	28	80	29	20	95	2	4	764
<i>Secale cereale</i>	Seigle	fgts de rachis d'épi	46	43	30	230	154	61	5	35	24	4	15	416	1		1064
<i>cf. Secale cereale</i>	cf. Seigle	fgts de tige	10	18	10	48	51	35	1	9	11	9	4	117			323
<i>Triticum cf. aestivum</i> L.s.	Blé nu cf. tendre L.s.	grains					2	2									4
<b>FRUITIERS SAUVAGES</b>																	
<i>Rosa cf. canina</i>	Eglantier cf. des chiens	pépins	5	6	14	26	2	3									56
<i>Rosa cf. canina</i>	Eglantier cf. des chiens	fgts fruits (cynorrhodons)	1	4	4	1	1										11
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	pépins		1		1	1	4									7
<i>Rubus ag. fruticosus</i>	Ronce des bois	pépins	3	1	1												5
indéterminé	fruitier indéterminé	pépins		3													3
<b>AUTRES TAXONS SAUVAGES</b>																	
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	graines		2	10	32	3	18	1		1	2		1	1		71
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	fgt calice												1			1
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	fgts de tiges renflées		1		2		5						2			10
<i>Avena sp.</i>	Avoine indéterminée	grain				1											1
<i>Brassica nigra/ B. rapa subsp. campe</i>	Moutarde noire ou Navette des champs	graines									2						2
<i>cf. Bunias erucago</i>	cf. Bunias roquette	fgt de capsule ?			1												1
<i>Brassicaceae/Carvophyllaceae</i>	Crucifères ou Carvophyllacées	graines			3												3
<i>Chenopodium cf. album</i>	Chénopode cf. blanc	semences		4		36	5	1			1		2				49
<i>Festuca sp.</i>	cf. Fétuque	épillet			1												1
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	grains		1										1			2
<i>Poa sp.</i>	Pâturin indéterminé	grains	10	6	6	22						1	4				49
<i>Poaceae spp.</i>	Graminées diverses	grains	8	6	2	2	4	4		1							27
<i>Rumex sp.</i>	Oseille indéterminée	semence		2		2	1					1	1	2			9
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	semences			2												2
<i>Stellaria type</i>	type Stellaire	graine						1									1
<i>Trifolium sp.</i>	type Trèfle	graine	1		1												2
<i>Verbascum densiflorum/lychnitis</i>	Faux bouillon blanc ou Molène lychnite	semence						1									1
<i>cf. Vicia</i>	cf. Vesce	cotylédon												1			1
<i>Vicia cf. tetrasperma</i>	Vesce cf. à quatre graines	cotylédon	1														1
	restes indéterminés	fgts de fruits ?	4	2	8												14
	taxons indéterminées	fgts de semences	5	9		3	5			3			1	4	1	1	32
		<b>TOTAL RESTES</b>	<b>146</b>	<b>142</b>	<b>132</b>	<b>548</b>	<b>323</b>	<b>264</b>	<b>24</b>	<b>75</b>	<b>119</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>646</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2517</b>
		<b>densité numérique par litre de prélèvement</b>	<b>83</b>	<b>57</b>	<b>78</b>	<b>238</b>	<b>117</b>	<b>202</b>	<b>24</b>	<b>250</b>	<b>161</b>	<b>44</b>	<b>195</b>	<b>497</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	
		<b>diversité en taxons sauvages</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>AUTRES TYPES DE RESTES</b>																	
	Petit Vertébré	excrément					1										1
	Insecte	larve						1									1
	matière organique amorphe	tissu osseux ?						4									4
	matière organique amorphe	tissu végétal ?			6			1									7

Tableau 8 : résultats des identifications et dénombrements des restes carpologiques.

\* = échantillons dont seule la fraction grossière de tamisage (&gt; à 2 mm) était disponible (R14 et T13).

Les échantillons prélevés près des branches N°6 et 11 sont stériles en carpo-restes. Vol., volume des prélèvements de sédiment ; plt., prélèvement ; fgts., fragments.

Pour la présentation des données quantitatives, nous avons divisé par deux le nombre de fragments de grains des céréales et ajouté ce nombre à celui des grains entiers. Le NR (Nombre de Restes) total réajusté s'élève ainsi à 2517 (tableau 8). Afin de comparer la quantité de vestiges entre les échantillons de volume initial différent, les nombres de restes ont été rapportés, pour chaque échantillon, à un litre de prélèvement (densité numérique).

Ces valeurs permettent de suivre la variation d'abondance par plante et type de restes sur le sol incendié (tableau 9). Par ailleurs, les informations écologiques que livrent les espèces sauvages sont mises à contribution pour appréhender l'origine géographique des plantes attestées.

Ces restes, inattendus dans un tel contexte, posent les questions de leur origine, de la pratique d'une culture locale sur ce versant au dessus de 1600 m (altitude moyenne de la plaine : 1200 m) et, partant, de la fonction de la cabane et de son mode d'occupation : liés aux activités exclusivement pastorales ou mêlés à des productions agricoles temporaires.

## 2. Résultats

### 2.1. Description des vestiges

Le spectre floristique se compose de 21 taxons identifiés à divers rangs de précision. Un nom d'espèce a pu être attribué pour 10 d'entre eux (tableau 8). La carbonisation et les altérations qu'elle entraîne ultérieurement (fragmentation, érosion) ajoutées à celles du milieu de dépôt sont les causes principales de cette limite. Cependant le taux de restes indéterminés ne s'élève qu'à environ 2% du total (46 fragments de graines et de fruits) (tableau 9).

Après classement en fonction des critères utilitaire et écologique, le corpus comprend des céréales (plus de 86% des restes) et des espèces de la flore sauvage : fruitiers (3%) et plantes herbacées (9%).

#### a) Les céréales

Deux espèces sont attestées : le seigle (*Secale cereale*) et le blé cf. tendre (*Triticum cf. aestivum* l. s. avec seulement quatre grains). Un seul grain d'avoine est attesté en B3-2. Dépourvu de la base de sa lemme, il ne permet pas de préciser l'espèce (photo fig. 78-E). Unique, ce grain a été classé dans la catégorie des herbacées sauvages ; son caractère adventice étant plus probable. Largement majoritaire avec 86% des restes, le seigle apparaît dans tous les échantillons sous forme de différents constituants (fig. 73). Il est, en effet, attesté par des grains mais surtout par des fragments d'axes d'épis (rachis) et de tiges dont le taux général s'élève à 65% des vestiges de cette céréale. La plupart des grains, très friables, sont boursoufflés, tordus, parfois aplatis latéralement ou dégonflés.

RECAPITULATION DES NOMBRES DE RESTES																		
	carrés		R12	S12	S12	S12	S12	S13	T13	T13	T13	T13	T12	R14*	T13*			
	N° branche		B1	B2	B3-1	B3-2	B4	B5	B7	B8	B9	B10	B13	B14	R14*	T13*		
Volume du prélèvement (L)	1,75	2,5	1,7	2,3	2,75	1,31	1	0,3	0,74	1,05	0,215	1,3	2	0,3	TOTAL	% NR		
total céréales	107	95	79	420	301	227	23	72	115	42	39	628	3	4	2155	86		
total fruits	9	15	19	28	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0	82	3		
total plantes sauvages	21	21	26	97	13	30	1	0	4	4	2	14	1	0	234	9		
total indéterminés	9	11	8	3	5	0	0	3	0	0	1	4	1	1	46	2		
total restes	146	142	132	548	323	264	24	75	119	46	42	646	5	5	2517			
PROPORTIONS NUMERIQUES DES CATEGORIES VEGETALES																		
% céréales	73,3	67,6	59,8	77,0	93,2	87,9	95,8	96	96,6	91,3	92,9	97,5	60	80				
% plantes sauvages	14,4	14,1	19,7	17,3	4,0	9,5	4,2	0	3,4	8,7	4,8	1,9	20	0				
% fruits	6,2	10,6	14,4	5,1	1,2	2,7	0	0	0	0	0	0	0	0				
DENSITE NUMERIQUE PAR LITRE DE PRELEVEMENT																		
céréales	61,1	38,4	46,5	183,5	109,5	177,1	23	240	155,4	40	181,4	484,6	1,5	13,3				
fruits	5,1	6	11,2	12,2	1,5	5,3	0	0	0	0	0	0	0	0				
plantes sauvages	12	8	15,3	41,3	4,7	19,1	1	0	5,4	3,8	9,3	9,2	0,5	0				
grains entiers	29,1	13,6	22,9	61,7	34,2	98,5	17	93,3	108,1	27,6	93,0	73,1	1	13,3				
vannes seigle	32	24,8	23,5	121,7	74,5	77,1	6	146,7	47,3	12,4	88,4	411,5	0,5	0				
FRAGMENTATION SEIGLE																		
grains entiers	26	21	34	93	76	98	16	15	65	23	14	85	2	4				
fragments de grains	49	25	10	98	35	61	2	25	29	11	11	20						
total	75	46	44	191	111	159	18	40	94	34	25	105	2	4				
% fragmentation	65	54	23	51	32	38	11	63	31	32	44	19	0	0				
PROPORTIONS NUMERIQUES DES CONSTITUANTS DU SEIGLE																		
	N° branche		B1	B2	B3-1	B3-2	B4	B5	B7	B8	B9	B10	B13	B14	R14*	T13*		
NR TOTAL constituants seigle	107	96	79	422	299	230	23	72	115	42	39	630	3	4				
% de grains	48	35	49	34	31	56	74	39	70	69	51	15	67	100				
% de rachis	43	45	38	55	52	27	22	49	21	10	38	66	33	0				
% de fets de tige	9	20	13	12	17	17	4	13	10	21	10	19	0	0				

Tableau 9 : récapitulation des estimations quantitatives des vestiges carpologiques.

Sur l'échelle de 1 à 5 (excellent à très mauvais) établie par Boardman et Jones (1990) pour du matériel carbonisé, on note des valeurs P4/P5 (conservation anatomique) et D3/D4 (déformation). Leur fragmentation est fréquente et importante comme le signalent les taux de 11 à 32 %, voire plus de 60% en B1 et B8 (tableau 9). L'état immature de quelques grains a favorisé l'apparition de certaines déformations : aplatissement latéral ou torsion. Plusieurs grains, en effet, sont efflanqués et fripés, état qui caractérise des grains avortés ou n'ayant pas dépassé les stades laiteux ou pâteux de l'épiaison (grains mous encore riches en eau) (photo fig. 78-D). D'autres spécimens arborent une taille et une robustesse de grains mûrs et bien développés. Aucun des quatre grains de blé tendre, présents dans deux lots voisins, B4 et B5, ne paraît immature.

Dans plusieurs assemblages, les grains de seigle sont mêlés, en quantité variable, à des vestiges de vannes : segments de rachis et de tiges (photo fig. 78, A et C). Ainsi les proportions de vannes sont supérieures à 60% de l'ensemble des vestiges céréaliers dans les échantillons B2, B3-2, B8 et B14, celles de grains excèdent cette valeur en B10, B9 et B5 (tableau 9).

Comme tous les rachis collectés appartiennent au seigle, on peut supposer sans trop de risque d'erreur que plusieurs segments de tiges proviennent en

grande partie de cette céréale bien que leur attribution taxinomique ne puisse pas être précisée à partir des caractères anatomiques observés. Certains exemplaires sont néanmoins attribuables à une graminée sauvage, le fromental (*Arrhenatherum elatius ssp. elatius*) (photo fig. 78-B).

Les rachis conservés dans le niveau incendié sont souvent fragmentés et n'offrent que des segments à un seul nœud (point d'attache des grains). Toutefois, dans les échantillons où ils abondent, plusieurs portent trois nœuds (en B14, B3-2). Les segments de tige, encore plus fragiles, sont en majorité conservés au niveau des nœuds foliaires plus compacts et robustes, prolongés par quelques millimètres d'entre-nœuds (photo fig. 78-A). Le diamètre des plus gros fragments de tiges atteint 4mm, mais pour la plupart des pièces, il oscille entre 1,5 et 3 mm. Celui des tiges les plus fines mesure seulement 0,5 mm. Si l'on s'en tient aux longueurs des tiges actuelles non carbonisées prises comme référence et comparées aux diamètres de leurs nœuds foliaires (tableau 10), l'éventail des sections de tiges fragmentées de la cabane 81 suggère que leur longueur totale devait atteindre environ 40 à 50 cm depuis l'épi. Les vestiges ne contenaient aucune partie située à la base des chaumes (collet avec départ de racines).

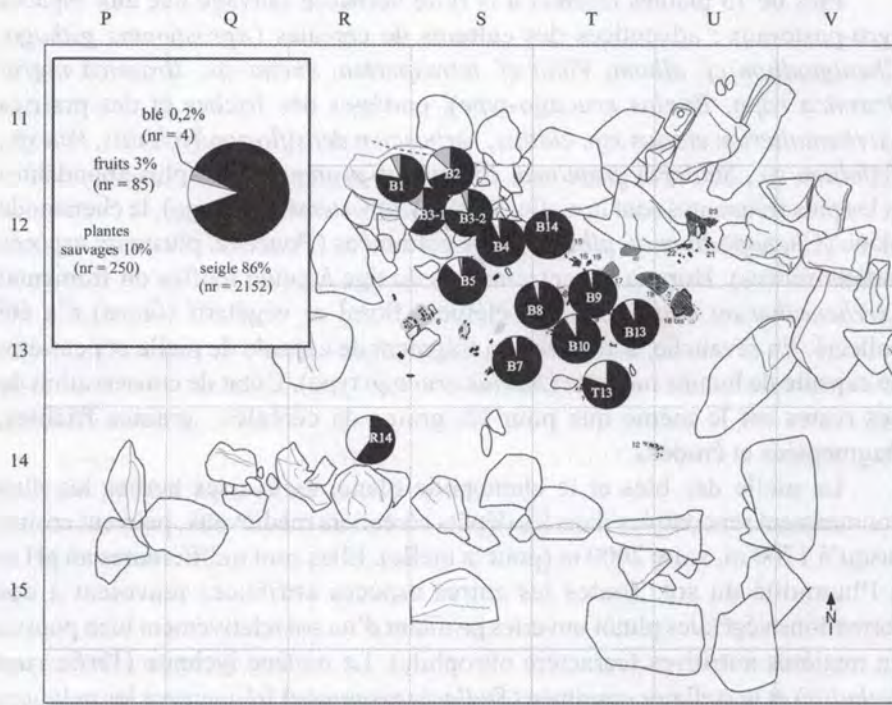


Figure 73 : proportions numériques des catégories végétales dans les assemblages carpologiques du niveau 2, cabane 81.

### **b) Les fruitiers spontanés**

Trois espèces sont attestées par leurs pépins : la ronce des bois (*Rubus agg. fruticosus*), le framboisier (*Rubus idaeus*) et l'églantier (*Rosa cf. canina*) qui représentent la majorité de ces restes. Quelques fragments du fruit mûr (cynorrhodon) étaient aussi conservés (photo fig. 78-F). Bien que disséminés dans plusieurs échantillons, ces restes sont circonscrits aux carrés R12 et S12, dans le secteur nord-ouest de l'abri (fig. 73). Les pépins de mûres et de framboises sont assez érodés.

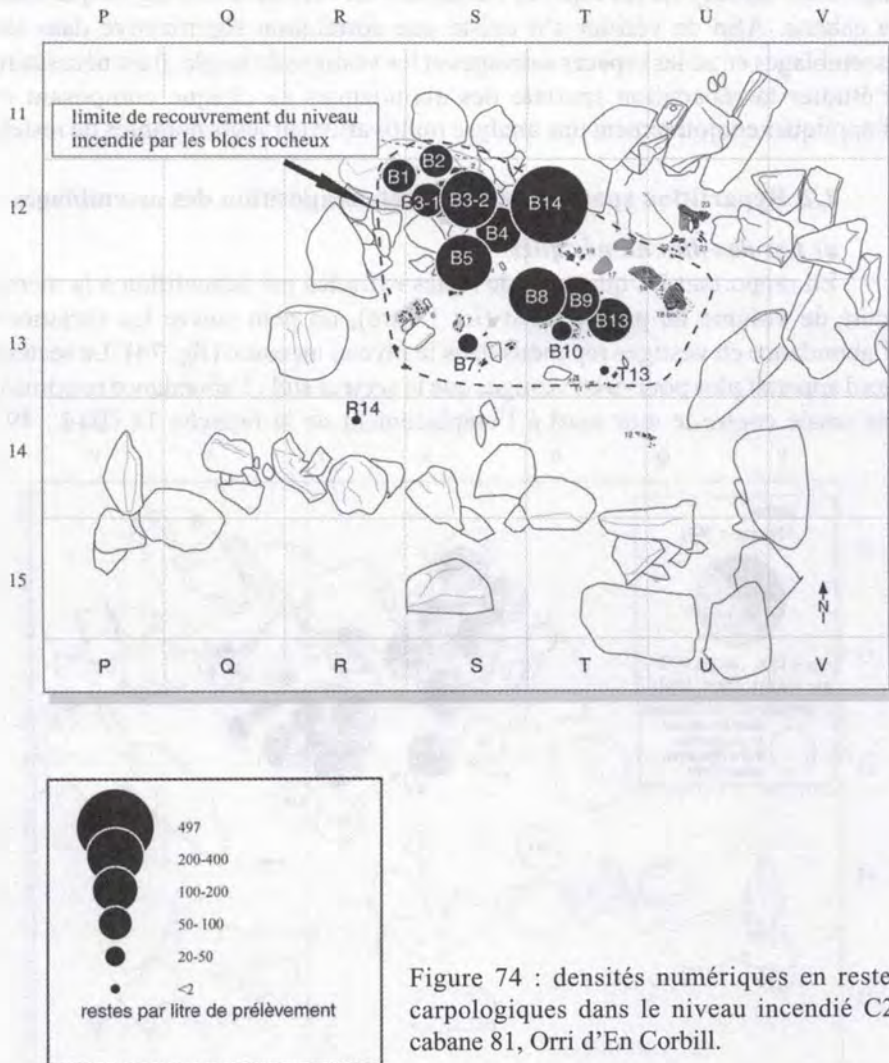
En montagne, ces trois espèces arbustives se rencontrent dans les groupements de fruticées de l'étage montagnard (entre 1200 et 1700 m). Les broussailles anthropiques (reposoir de troupeaux, dépotoirs) accueillent la ronce des bois et diverses espèces d'églantiers ; le framboisier est davantage présent dans les fourrés subalpins. Hormis la périphérie des champs et les parcelles cultivées délaissées pendant plusieurs années, ces espèces ne fréquentent pas les milieux de culture en cours. Les pépins de leurs fruits charnus ne peuvent donc pas avoir été apportés lors des mêmes opérations que les produits céréaliers.

### **c) Les herbacées sauvages : signification paléoécologique**

Près de 15 plantes réfèrent à la flore herbacée sauvage liée aux espaces agro-pastoraux : adventices des cultures de céréales (*Agrostemma githago*, *Chenopodium cf. album*, *Vicia cf. tetrasperma*, *Avena sp.*, *Brassica nigra/Brassica rapa*, *Bunias erucago-type*), cortèges des friches et des prairies (*Arrhenatherum elatius ssp. elatius*, *Verbascum densiflorum/lychnitis*, *Poa sp.*, *Trifolium sp.*, *Stellaria graminea*, *Phleum cf. pratense*). Les plus abondantes et les plus fréquentes sont la nielle des blés (*Agrostemma githago*), le chénopode blanc (*Chenopodium cf. album*) et les graminées (*Poaceae*, plusieurs espèces indéterminées). Hormis les entre-nœuds de tige à peine renflés du fromental (*Arrhenatherum elatius*), aucun élément floral ni végétatif (fanes) n'a été collecté. En revanche, sont notés un fragment de capsule de nielle et peut-être de capsule de bunias roquette (*Bunias erucago type*). L'état de conservation de ces restes est le même que pour les grains de céréales : graines friables, fragmentées et érodées.

La nielle des blés et le chénopode blanc, mauvaises herbes les plus couramment rencontrées dans les dépôts céréaliers médiévaux, peuvent croître jusqu'à 1700 m, voire 2000 m (pour la nielle). Elles sont indifférentes au pH et à l'humidité du sol. Toutes les autres espèces attribuées renvoient à des formations végétales plutôt ouvertes profitant d'un sol relativement bien pourvu en matières nutritives (caractère nitrophile). La molène lychnite (*Verbascum lychnitis*) et la stellaire graminée (*Stellaria graminea*) fréquentent les pelouses mésoxérophiles (relativement sèches) des sols basiques à légèrement acides (limons caillouteux pour les molènes, et limons sableux pour la stellaire). La stellaire graminée participe aussi au cortège des prairies de fauche et de pâture

où abonde le fromental lorsque le sol est plus riche. La molène lychnite se rencontre, en outre, dans les groupements de lisières et les coupes forestières. Notons qu'en plaine tempérée, les deux molènes (*V. densiflorum* et *V. lychnitis*) fréquentent le groupement de friches épineuses héliophiles qui envahissent les terres cultivées abandonnées et sont favorisées par le pacage des moutons<sup>166</sup>. La fléole des prés (*Phleum pratense*), identifiée ici, pourrait se rapporter à la variété des Alpes (*var. alpinum*) qui affecte, à l'étage subalpin, reposoirs et autres prairies grasses pâturées des sols non acides. Les deux grains conservés



<sup>166</sup> M. Bournérias (1984). *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, p. 196.

ne permettent pas de préciser autant la diagnose mais cette présence est hautement probable.

Les conditions écologiques requises par les herbacées des assemblages carpologiques sont compatibles avec les sols et la topographie des milieux environnant la cabane. Ces plantes peuvent donc s'être développées sur les terrains alentours. La composition principalement céréalière des assemblages explique la présence de telles semences qui se mêlent aux récoltes lors des moissons et des traitements de nettoyage ; elles ont pu ainsi être apportées indirectement depuis les espaces fréquentés du versant d'Enveig jusque dans la cabane. Afin de vérifier s'il existe une corrélation significative dans les assemblages entre les espèces sauvages et les vestiges de seigle, il est nécessaire d'étudier la répartition spatiale des abondances de chaque composant et d'appliquer conjointement une analyse multivariée sur leurs nombres de restes.

## 2.2. Répartition spatiale des restes et composition des assemblages

### a) Les densités numériques

En rapportant les quantités de restes extraites par échantillon à la même unité de volume de prélèvement (ici 1 litre), on peut suivre les variations d'abondance en vestiges répandus dans le niveau incendié (fig. 74). Le secteur nord apparaît plus pourvu en vestiges que le secteur sud ; l'abondance maximale est située contre le mur nord à l'emplacement de la branche 14 (B14 : 497

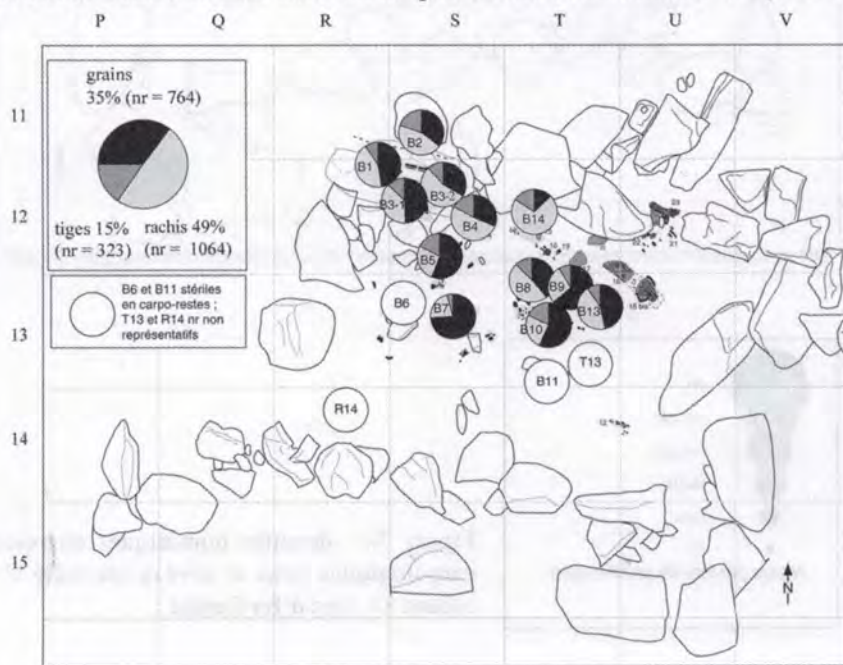


Figure 75 : proportions numériques des constituants du seigle : grains et paille dans le niveau incendié C2, cabane 81, Orri d'En Corbill.

restes par litre *cf.* tableau 8). Les échantillons périphériques les plus riches B8 et B3-2 n'en contiennent déjà plus que la moitié. Au sud, la densité est très faible (B10, B7, T13 puis R14). Les blocs rocheux effondrés formaient un éboulis de plusieurs assises au nord et d'une seule au sud. Le scellement du niveau a dû d'autant mieux préserver les vestiges organiques brûlés contre le mur nord. De fait, les différences de densité en restes carpologiques sont probablement le résultat d'une érosion différentielle entre les deux secteurs. Cependant, la moindre quantité de restes dans trois échantillons du secteur nord-ouest, B1, B2 et B3-1, ne peut s'expliquer par un recouvrement moins protecteur. Ils pourraient réunir les restes issus de l'épandage de l'assemblage

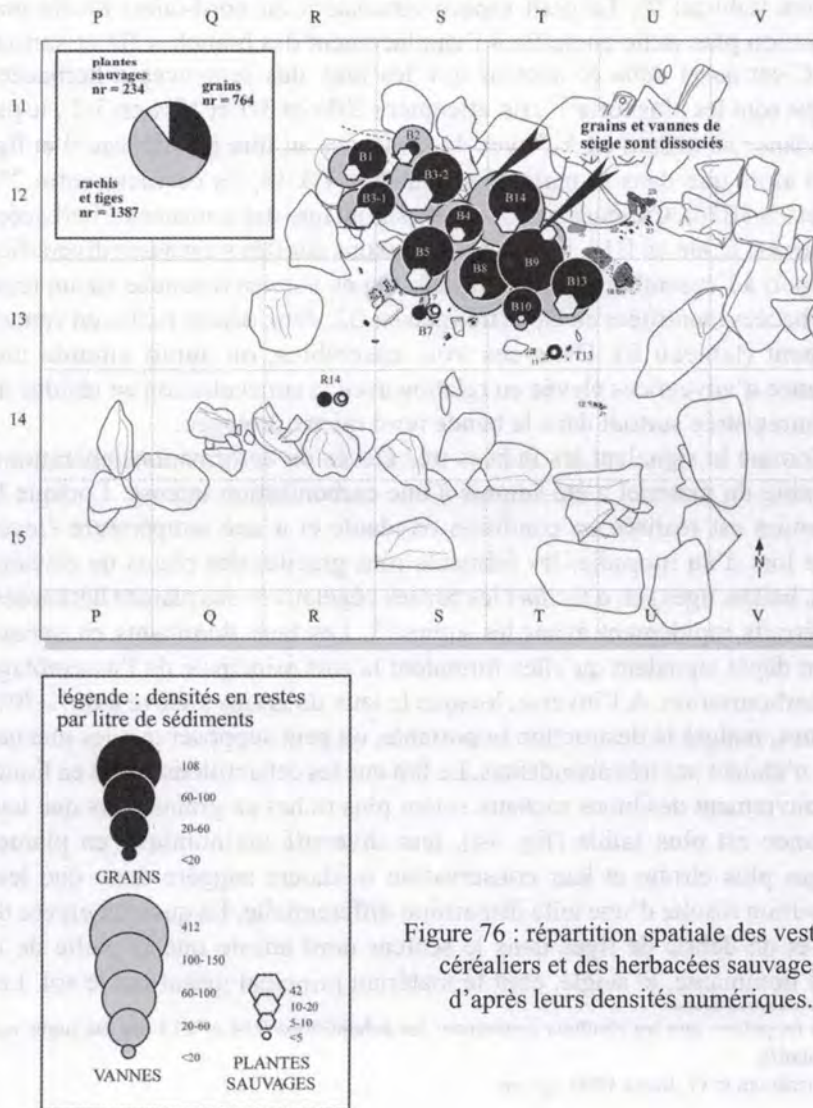


Figure 76 : répartition spatiale des vestiges céréaliers et des herbacées sauvages d'après leurs densités numériques.

voisin B3-2. Malgré ces biais de conservation, grâce au mode de prélèvement spatialisé, l'examen détaillé des types de composants et des plantes représentées invite à discuter de l'organisation des assemblages dans ce petit espace lié à l'occupation du VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.

La plus forte proportion de résidus de paille (85%), tout comme la plus forte densité par litre de sédiment, se situe au niveau de la branche B14 (fig. 74). Ils forment, dans la zone nord, la composante majoritaire des vestiges de seigle (fig. 75). Deux lots d'échantillons au sud-est, B9, B10 et B13 et au sud-ouest, B5, B7, B5, ainsi que dans la petite zone des branches B1 et B3-1 sont plus pourvus en grains ; leur taux n'atteint pas pour autant 80% des restes céréaliers (tableau 9). Le petit espace circonscrit au nord-ouest révèle une composition plus riche en paille à l'emplacement des branches B2 et surtout B3-2. C'est aussi dans ce secteur que les taux des semences d'herbacées sauvages sont les plus forts<sup>167</sup> ; ils atteignent 20% en 3-1 et 17% en 3-2 ; le pic d'abondance se situant en 3-2 avec 41 semences au litre (cf. tableau 9 et fig. 73, 76) alors que dans la partie des branches 4 à 14, ils oscillent entre 2% (B14) et 9% (B10). Curieusement, si la densité au litre des semences d'herbacées sauvages est faible en B14, la gamme des taxons attestés y est assez diversifiée par rapport à l'ensemble des échantillons. On ne note en revanche aucun reste des herbacées identifiées en B8 et très peu en B2, deux dépôts riches en vannes également (tableau 8). Dans ces trois ensembles, on aurait attendu une abondance d'adventices élevée en relation avec la concentration en résidus de paille enregistrée surtout dans la bande nord mieux protégée.

Comme le signalent les indices très élevés de déformations/altérations, l'ensemble du matériel a été soumis à une carbonisation intense. Lorsque la combustion est réalisée en condition oxydante et à une température élevée comme lors d'un incendie, les éléments plus graciles des plants de céréales (rachis, balles, tiges) et, *a fortiori* les parties végétatives des plantes herbacées, sont détruits rapidement avant les grains<sup>168</sup>. Les taux dominants en vannes dans un dépôt signalent qu'elles formaient la part principale de l'assemblage avant carbonisation. A l'inverse, lorsque le taux de grains s'élève à 60%-70% des restes, malgré la destruction importante, on peut supposer que les menues pailles n'étaient pas très abondantes. Le fait que les échantillons situés en limite de recouvrement des blocs rocheux soient plus riches en grains alors que leur abondance est plus faible (fig. 74), leur diversité taxinomique en plantes sauvages plus étroite et leur conservation médiocre suggère donc que leur composition résulte d'une telle disparition différentielle. La quantité élevée de rachis et de débris de tiges dans le secteur nord atteste que la paille de la céréale dominante, le seigle, était le matériau principal gisant sur le sol. Les

<sup>167</sup> Nous rappelons que les résultats concernant les échantillons R14 et T13 ont été jugés non représentatifs.

<sup>168</sup> S. Boardman et G. Jones 1990. *op. cit.*

déchets de fruits se localisent dans le secteur nord-ouest. Comme les espèces identifiées n'ont pas de rapport agrologique avec les déchets principaux céréaliers, ils représentent des vestiges indépendants des produits céréaliers.

#### *b) L'analyse factorielle des correspondances (AFC)*

La principale question concerne les connexions anatomiques et agrologiques entre les différents éléments qui constituent les moissons cérésières : l'ensemble des tiges et des épis du seigle et les semences des plantes adventices de cette culture. Les assemblages carpologiques dans chacun des échantillons révèlent, par la méthode des densités numériques spatiales, une association répétée dans les secteurs nord et nord-ouest entre les rachis et les tiges d'une part, et entre ces vannes et la diversité en herbacées sauvages d'autre part (fig. 76). Tant que les épis de céréales ne sont pas désarticulés par les opérations d'égrenage et de décorticage, les grains sont disposés sur le rachis central au niveau de chaque nœud d'insertion. Une récolte battue et vannée ne contient quasiment plus de rachis, de fragments de tiges ou de semences de mauvaises herbes. Le taux de grains restant dans les épis est estimé à environ 16%<sup>169</sup>. Afin de tenter de rendre ces comparaisons et ces différences de composition entre assemblages plus objectives, nous avons soumis les nombres de restes des taxons à une analyse factorielle des correspondances binaires (AFC, utilisation du logiciel SPAD 4 CISIA).

Cette analyse (R14 et T13 sont exclus) prend en compte 22 variables et 12 individus. Elle révèle une hétérogénéité ( $\text{trace} = 0,43$   $p < 10^{-4}$ ) (fig. 77.1). Le premier axe F1 recrute 36,59% de l'inertie. Il est principalement déterminé par l'opposition entre les rachis de seigle (contribution : 32,5%) et la variable « grains » de cette céréale (24,1%) associée à l'églantier (9,7%) et la nielle des blés (8,5%). Le second axe F2 exprime 24,66% de la variance. Il oppose la variable « grains » de seigle (28,7%) à l'églantier (20,4%) associé au pâturin (12%) et faiblement à la stellaire graminée (4,5%) et à la variable « rachis » de seigle. Les autres axes n'apportent aucune information claire supplémentaire. La projection du nuage sur le plan F1xF2 sépare trois groupes d'échantillons que confirme la classification hiérarchique (fig. 77.2). Ils s'ordonnent de façon significative selon les trois secteurs de l'abri distingués à l'aide des abondances (fig. 77.3) :

- dans l'espace nord, un ensemble se distingue par l'abondance de résidus de paille ;
- au nord-ouest, ils y sont mêlés aux déchets fruitiers et aux semences d'espèces de prairies et d'adventices de culture ;
- dans l'espace sud se sont maintenus plutôt les grains de seigle ainsi que les semences d'espèces adventices comme la nielle des blés et le chénopode.

<sup>169</sup> F.-V. Raspail, 1838. *Cours d'agriculture et d'économie rurale...*

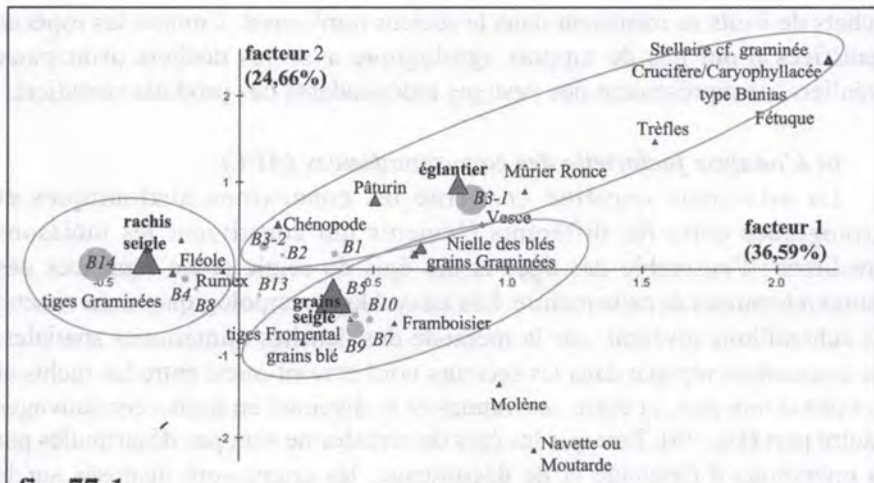


fig. 77-1

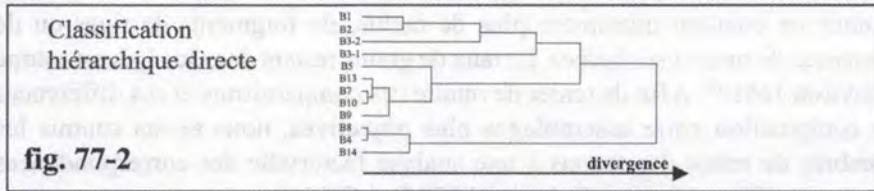


fig. 77-2

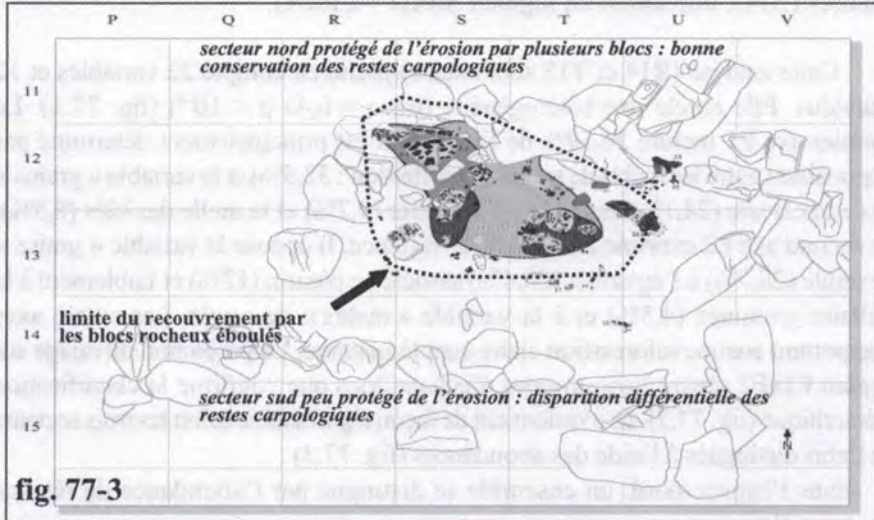


fig. 77-3

Figure 77 : analyse factorielle et partition de l'espace de la Cabane 81, C2.

Figure 77-1 : projection sur le plan F1xF2 des variables et des individus de l'analyse factorielle des correspondances (Cisiasp4) du spectre de taxons (en nombre de restes : cf. tableau 8) et des échantillons (autour des branches carbonisées B). L'analyse rend compte de trois ensembles de vestiges carpologiques repérés dans le niveau d'incendie C2, cabane 81. Triangles : variables ; ronds : individus.

Figure 77-2 : classification hiérarchique directe des échantillons traités par l'AFC.

Figure 77-3 : composition des trois ensembles de vestiges carpologiques. Zone gris foncé : composition principale en paille de seigle, diversité en plantes sauvages, présence de déchets fruitiers ; zone gris moyen : composition principale en paille de seigle, diversité en plantes sauvages ; gris clair : composition en grains de seigle, peu de vannes et de plantes sauvages.

L'analyse multivariée montre que les semences issues des milieux ouverts de culture et de prairies et les vestiges céréaliers sont associés de façon significative. Leur présence est liée directement à l'apport des récoltes de seigle. Mais il semble que sa paille et ses grains soient dissociés sur le sol. Sous quelle forme et à quelles fins cette céréale a-t-elle été introduite dans la cabane ?

### 3. Discussion

#### *a) la nature des produits brûlés : toiture, paillasse, stocks ?*

Malgré une domination des grains dans les assemblages localisés au sud, il est malaisé d'en déduire qu'ils proviennent de récoltes battues et vannées car ils contiennent une proportion de vannes encore importante (près de 30%), mais très peu de petites semences d'espèces sauvages. Or, un taux de vannes élevé indique, s'il s'agit d'une récolte battue, qu'elle n'a pas été soumise à un nettoyage poussé. Les semences de plusieurs des plantes sauvages enregistrées dans les échantillons riches en paille devraient donc encore s'y trouver. Seules quelques graines plus grosses de certaines plantes (nielle des blés, chou/navette) ou des éléments de gros modules (fragments de tige de fromental) y sont bien représentés. L'analyse conjointe du contenu carpologique des assemblages et des variations spatiales de leurs composants valide les observations concernant la dissociation des vestiges de paille et de grains de seigle. Cependant, l'absence de connexion entre les grains et les rachis de seigle n'est qu'apparente et serait davantage due aux effets taphonomiques de la carbonisation et de l'érosion après l'éboulement du mur, plus drastiques dans la partie sud. Parmi les composants céréaliers, la paille devait constituer le produit principal apporté sur le site ; des grains ont peut-être été stockés, comme le laissent envisager les exemplaires les plus mûrs, mais aucun argument ne permet de l'affirmer compte tenu du poids des facteurs taphonomiques.

Si un incendie lègue en place une partie des objets et produits disposés à l'intérieur du bâti, ce dernier, lorsqu'il est construit en matériaux végétaux, risque de laisser des vestiges qui se mêleront inmanquablement à ceux de l'occupation.

L'absence d'éléments de toiture en pierre pour cette cabane et toutes celles antérieures au XV<sup>e</sup> s. suggère ainsi l'existence d'une couverture végétale. Or, celle-ci, lors de l'incendie, a dû s'effondrer sur le sol de la cabane et, comme le bois de la charpente, se confondre aux déchets de fruits et aux tas éventuels de grains de seigle qui le jonchaient. L'abondance de résidus de paille, la disposition et la taille des branchettes de bois conservées pourraient être logiquement interprétées comme les vestiges de cette toiture. Or, d'après les études de bâtiments anciens, le chaume des toitures, est, en général, composé des gerbes non brisées, issues du décorticage de la céréale (souvent du seigle) : tiges (toute

la longueur), rachis des épis, balles plus ou moins déchiquetées en connexion sur l'axe, quelques grains immatures encore attachés, fanes, fleurs et fruits des mauvaises herbes. Lorsque la récolte est effectuée sous l'épi, le chaume laissé sur pied est récupéré lors d'une deuxième coupe au ras du sol<sup>170</sup>. La toiture ne comporte alors pas ou très peu d'épis et les gerbes renferment une sélection de mauvaises herbes et de leurs organes (moins de fruits, plus de fanes).

Le calibre des tiges de graminées conservées sur le sol de la cabane 81 et la présence des rachis laissent envisager une récolte de paille longue avec les épis. Ceux-ci, d'après le taux de grains dans les dépôts, avaient été battus. Cette paille pouvait donc constituer la couverture de la cabane. Pourtant, l'absence d'autres éléments végétatifs et floraux et l'éventail étroit en espèces sauvages jettent un doute sur cette forme d'emploi. L'exemple des pièces d'une maison incendiée à Lattes (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) montre que malgré la qualité de conservation et l'abondance des charbons de bois et des semences, la couverture probablement faite de roseau (*Phragmites communis*) d'après les fragments de tiges, n'a, en revanche, laissé aucun témoin carpologique direct hormis quelques semences d'espèces fréquentant les roselières<sup>171</sup>. A l'Orri d'en Corbill, étant donné la quantité assez faible de bois conservé, on peut en déduire que l'intensité du feu a détruit la plus grande partie de l'architecture végétale.

Les exemples ethnographiques pyrénéens inviteraient aussi à envisager l'emploi de mottes de gazon disposées sur un plessis de rameaux ou une claie. La nature herbacée de ces mottes laisserait encore moins de traces carpologiques. Toutefois, on peut se demander si les semences d'espèces de prairies ne pourraient pas en avoir composé une partie. En effet, l'espace nord-ouest a livré des plantes rencontrées aujourd'hui dans certains groupements de prairie d'altitude : fléole des prés, pâturin, fétuque, trèfle et fromental. Ces zones enherbées auraient pu fournir le matériau de base à la couverture de la cabane. D'autres végétaux potentiels comme le genêt ou le pin, identifiés dans les charbons de bois de la cabane 82 très similaire à la cabane 81 mais antérieure d'un ou deux siècles (cf. Davasse) auraient pu servir. Malgré une préservation meilleure des restes carpologiques les plus fins le long du mur nord, aucune graine ni fragment de gousse ni feuille n'ont été repérés dans les ensembles étudiés, absence qui laisse à penser qu'on ne les employait pas pour cette fonction.

La paille utilisée pour les litières, les paillasse et le fourrage comporte les mêmes éléments principaux que les couvertures végétales ; certaines récoltes pouvant s'y ajouter comme le foin, les fougères, les genêts etc.. Répandue sur le sol, elle assure une protection sanitaire contre l'humidité et ajoute un confort appréciable pour y dormir. La répartition spatiale des vanes dans la cabane 81 a montré cependant que la paille pouvait avoir été amassée en deux points

<sup>170</sup> J. Lett et D. De Moulins, communication orale colloque de Bruge 1997 et colloque IWGP 1998.

<sup>171</sup> R. Buxo *et alii* 1996. « Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée... ».

précis de l'habitat. Le plus petit, dans le quart nord-ouest, semble avoir reçu aussi des déchets de consommation plutôt caractéristiques d'une fonction domestique, par opposition à l'espace situé au sud-est, plus vaste, où des grains étaient peut-être conservés. Là une partie de cette paille servait peut-être de toiture.

Dans l'hypothèse où le ou les occupants disposaient de grains décortiqués qu'ils stockaient pour leur consommation personnelle, l'absence d'instrument de mouture ou de broyage renvoie à la question de la forme d'ingestion de ces grains. Entraient-ils entiers ou concassés entre deux pierres dans des soupes épaisses ou des pains de gruau ? Étaient-ils descendus dans les habitations de basse altitude pour y être moulus, voire transformés en pain ? Les taux de fragmentation quoique relativement élevés (tableau 9) ne révèlent pas l'existence d'amas de grains concassés ; ils sont imputables à l'incendie lui-même.

Les restes fruitiers ont une distribution indépendante. La faible quantité de vestiges et l'absence de fruits entiers suggèrent qu'il s'agit de résidus de consommation et non de stockage. Il est curieux que les seules espèces attestées soient des fruits à pépins, en général ingérés avec la pulpe, sauf pour l'églantier dont les baies contiennent de nombreux poils indésirables. La présence de fragments de cynorrhodons peut suggérer qu'avant de les consommer, ces fruits étaient déchiquetés et débarrassés de leurs graines. Toutefois, les pépins de ces espèces sont souvent présents dans les déjections d'animaux sauvages qui, à l'occasion, peuvent fréquenter un tel abri : renard, blaireau, et autres petits mammifères, et, bien sûr, dans celles des animaux domestiques herbivores. La présence d'un excrément de petit animal (sans éléments identifiables sous une loupe binoculaire) indique la fréquentation de la cabane par d'autres visiteurs. Dès lors, il est difficile de savoir si ces vestiges fruitiers sont les résidus de repas ou de déjections d'animaux commensaux. La faible épaisseur du niveau incendié où ces restes sont principalement conservés, partie nord-ouest, pourrait aussi avoir favorisé un mélange avec les matières cendreuses du foyer sous-jacent (niveau 3) lors des prélèvements (Rendu, communication personnelle).

L'interprétation de l'origine fonctionnelle des vestiges agricoles se heurte donc à plusieurs obstacles : sélection taphonomique des assemblages, manque de référentiels expérimentaux. En raison des compositions très proches entre les deux formes d'emploi de la paille, il est difficile de déterminer à coup sûr la nature des éléments répandus sur le sol de la cabane à la suite de l'incendie : résidus de la couverture du toit, de paillasse et de stocks de grains ? L'état de carbonisation et de conservation des vestiges suggère que l'on a affaire aux ultimes résidus quantitativement peu représentatifs de la composition originelle. Seules d'autres découvertes et une recherche plus approfondie dans les sources ethnographiques et textuelles permettront de privilégier une des hypothèses envisagées.

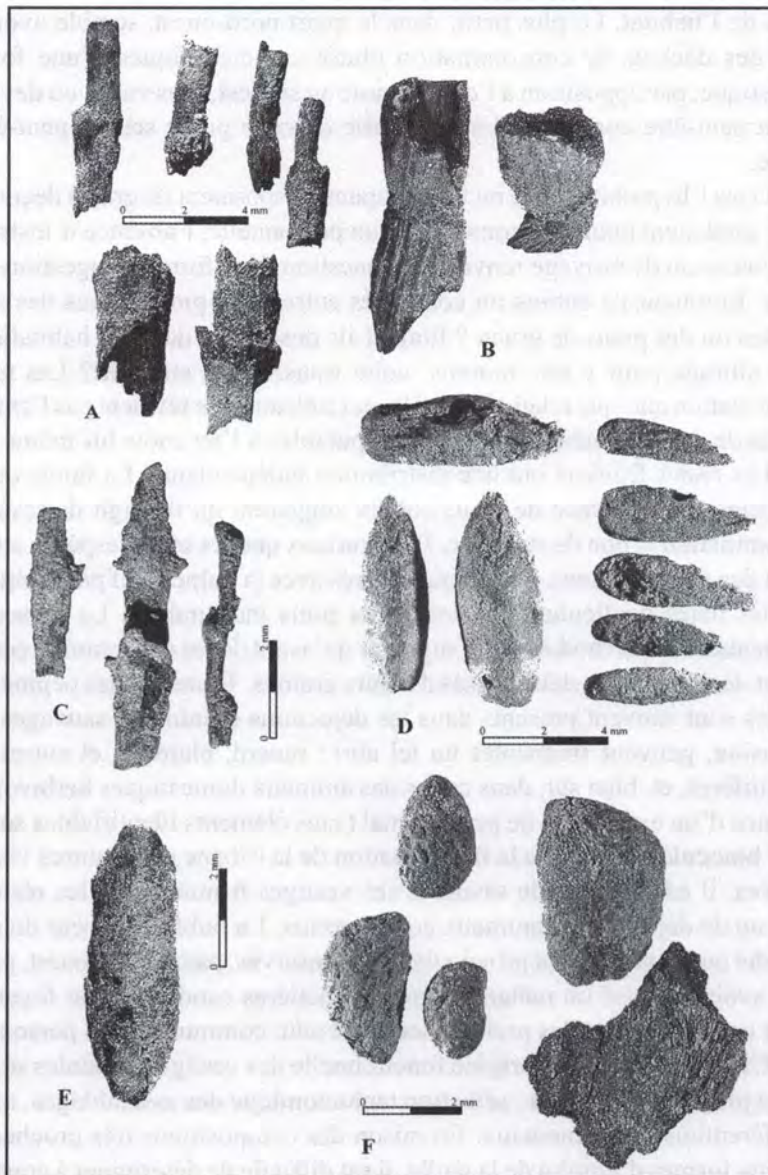


Figure 78 : vestiges carpologiques carbonisés du niveau 2, cabane 81, Orri d'En Corbill (Enveig). A- segments de tige de Graminées (seigle), échantillon B14 ; B- nœuds et fragments d'entre-nœuds légèrement renflés de tige de Fromental (*Arrhenatherum elatius ssp. elatius*), échantillon B5 ; C- segments de rachis d'épis de Seigle (*Secale cereale*), échantillon B14 ; D- grains normaux (en bas à gauche) et chétifs (en haut et à droite) de Seigle (*Secale cereale*), échantillon B14 ; E- grain germé d'Avoine (*Avena sp.*), échantillon B3-2 ; F- restes de fruits, pépins de mûre de ronce (*Rubus agg. fruticosus*), pépin de framboise (*Rubus idaeus*), pépin de cynorrhodon (*Rosa sp.*), fragment de cynorrhodon (vue intérieure du fruit).

### b) Champs de seigle et prairies d'altitude

En France, l'exploitation du seigle est en plein essor au début du Moyen Âge. Céréale de prédilection de la montagne, on a trouvé des traces de sa culture dans les Pyrénées orientales dès l'Antiquité grâce à la découverte d'une petite réserve de grains, dans une grotte de la haute vallée de l'Aude, à Fontanès-de-Sault (910m). La date C14 calibrée situe l'ensemble entre 55 et 570 de notre ère<sup>172</sup>, soit au tout début de son extension en France, estimée d'après les textes, vers le V<sup>e</sup> siècle<sup>173</sup>.

Sans pouvoir trancher sur la fonction des vestiges agricoles de l'Orri d'En Corbill, leur présence ne laisse pas d'interroger sur le lieu de leur culture. Cette cabane est campée à 1950 m d'altitude, sur un replat en adret du massif du Carlit. A cette altitude, les replats correspondent au domaine pastoral inférieur des estives actuelles. Les anciennes terres des hameaux considérées comme arables ne se rencontrent qu'entre 1450 et 1600 m<sup>174</sup>. Les espèces sauvages immiscées dans cette paille peuvent aider à cerner quelques traits écologiques de leur(s) parcelle(s) d'origine.

Comparée aux cortèges obtenus dans des stocks de seigle médiévaux de plaine et de petite montagne (400-500m d'altitude)<sup>175</sup>, la diversité en espèces apparaît relativement réduite. Si l'on suppose qu'elles proviennent des terres de l'étage montagnard, voire subalpin, l'altitude n'apparaît pas comme un facteur écologique limitant puisque les relevés floristiques de champs situés à 1600 m en Capcir près des Angles et à 1250 m en Cerdagne dans le secteur d'Enveig consignent près d'une trentaine d'espèces adventices<sup>176</sup>. Hormis *Vicia tetrasperma* et *Verbascum*, plantes non recensées par l'auteur de ces relevés, toutes les autres figurent dans les cortèges de mauvaises herbes des céréales, des fourrages (céréales et vesce) ou des friches post-culturelles (« jachères »). L'étendue du spectre en espèces sauvages est davantage le résultat des vannages subis par la récolte de seigle.

Bien que toutes les espèces n'aient pas été formellement identifiées, plusieurs taxons se rencontrent dans les formations agro-pastorales à graminées répertoriées dans les Pyrénées et établies sur les replats, les fonds de vallons et les pentes faibles (entre 1650 et 1800 m), en soulane ou en ombrée. La présence de trèfle et de fétuque parmi les vestiges peut faire référence aux pelouses à *Festuca rubra*, *Trifolium repens* et *Phleum pratense* établies sur un sol profond et enrichi. Les cabanes pastorales se trouvent souvent à proximité de ces pelouses. Certains pâturins, avec la fléole et d'autres graminées, composent un

<sup>172</sup> Guilaine J., Erroux J. et Vaquer J. 1989. « Sur les débuts de la culture du seigle en Pays de Sault... »

<sup>173</sup> G. Comet 1992. *Le paysan et son outil*.

<sup>174</sup> D. Galop 1998. *La forêt, l'Homme et le troupeau dans les Pyrénées...*

<sup>175</sup> M.-P. Ruas, *Productions agricoles, stockage et finage en Montagne Noire médiévale*.

<sup>176</sup> L. Bourraqui-Sarre, *Inventaire floristique des cultures céréalières du Capcir et de la Cerdagne...*

autre type de pelouses de qualité fourragère élevée, compte tenu de leur altitude, installées sur les mêmes types de terrain<sup>177</sup>. Comme pour les adventices, les plantes des formations prairiales ont donc toutes les chances de provenir des environs immédiats de la cabane.

Les espèces sauvages enregistrées dans la paille de seigle de l'Orri d'En Corbill donnent crédit à l'hypothèse de semis au delà de la zone des anciennes terres arables de hameaux actuels, sur un terrain modérément acide qui devait bénéficier d'un enrichissement organique (par les déjections animales ?).

L'état de maturité très hétérogène des grains conservés ouvre, là encore, plusieurs hypothèses : des conditions climatiques défavorables au moment de l'épiaison (stade de formation des grains), une récolte précoce des épis encore verts (en raison d'une saison estivale courte ou de pratiques coutumières) ou bien le hasard de grains plus tardifs restés emprisonnés dans les épis battus. La moisson à l'état immature paraît la moins probable puisque nous ne détectons pas cet état parmi les semences sauvages conservées et que ces grains ne sont pas majoritaires dans l'ensemble étudié.

Une exploitation locale temporaire d'au moins une céréale du versant à l'étage montagnard permettait de disposer sur place de récoltes suffisantes pour l'entretien des toitures de chaume ou l'emploi du matériau dans d'autres activités. La présence de grains anecdotiques de froment dans cette quantité de seigle peut résulter de pollutions par des semences issues d'anciennes cultures conduites à basse altitude. Sans écarter complètement la possibilité de transports de paille et/ou de grains depuis la plaine cerdane, ces données corroborent les observations réalisées au lieu-dit « Les Canals » où un étage de petites terrasses a été remarqué en rive droite du Brangolí.

Par ailleurs, les informations paléoenvironnementales issues des analyses anthracologiques de la cabane 82 témoignent d'un paysage de lande à genêt, ponctué de Pins sylvestres à partir du haut Moyen Âge<sup>178</sup>. Une forme d'agriculture extensive, temporaire, peut avoir été pratiquée. Si l'on en croit le spectre floristique sauvage, la parcelle semée en seigle comportait plusieurs espèces bisannuelles et vivaces, comme dans tout faciès de pré de fauche ou de pâture. La persistance de telles plantes dans une parcelle céréalière est d'autant plus favorisée que le semis intervient après une longue période d'herbage. Toutefois, cette nouvelle hypothèse doit être nuancée par le manque de preuves carpologiques du à l'état des assemblages conservés. Même si les arguments plaident en faveur d'une origine unique de la paille, le mélange avec des brassées de foin coupé dans les herbages alentours n'est pas exclu.

<sup>177</sup> J.-P. Jouglet *et al.* 1992. *Éléments de pastoralisme montagnard...*

<sup>178</sup> B. Davasse, dans ce volume p. 377.

### Conclusion

Cette petite série carpologique inespérée dans une cabane d'altitude permet de soulever divers problèmes liés aux limites du matériel en l'absence d'observations expérimentales et d'exemples archéologiques analogues. Le prélèvement du sédiment en unités spatialisées visait à mettre en évidence une distribution structurée des vestiges au sol répondant à l'organisation de l'espace et des activités qui ont pu s'y dérouler. Leur connaissance aurait aidé à cerner

Champ de seigle, épis immatures juillet, alt. 25m Fouenant (Finistère)			
Diamètre depuis la base de la tige	Nœuds de tige 1		
1er nœud au-dessus de la base	5,2 mm		
2e nœud à 8 cm	5 mm		
3e nœud à 12,5 cm	5 mm		
4e nœud à 16,5 cm	4,5 mm		
entrenœud	4,1 mm		
5e nœud à 26,8 cm	3,5 mm		
entrenœud	3,6 mm		
Diamètre depuis la base de l'épi	Nœuds de tige 2	Nœuds de tige 3	Nœuds de tige 4
1er article	2 mm	2 mm	2,1 mm
à 8 cm sous l'épi	1,8 mm	/	/
à 10 cm sous l'épi	/	1,9 mm	/
à 12 cm sous l'épi	/	/	2 mm
Champ de seigle, épis mûrs août, alt. 1000m (Enveig, Pyrénées-Orientales)			
Diamètre depuis la base de l'épi	Nœuds de tige 1		
1er article sous l'épi	1,5 mm		
à 6 cm sous l'épi	1,4 mm		
à 23 cm sous l'épi	3 mm		
à 37,5 cm sous l'épi	3,6 mm		
à 46,7 cm sous l'épi	3,8 mm		
à 57,2 cm sous l'épi	4 mm		
Champ moissonné de seigle, épis battus août alt. 1100 m (Enveig, Pyrénées-Orientales)			
Diamètre depuis la base de l'épi	Nœuds de tige 1	Nœuds de tige 2	Nœuds de tige 3
1er article sous l'épi	2 mm	1,4 mm	1,9 mm
à 20 cm sous l'épi	2,2 mm	2,2 mm	2,2 mm
à 38,5 cm sous l'épi	3,8 mm	/	/

Tableau 10 : diamètre de quelques tiges actuelles non carbonisées de seigle.

la fonction d'une telle bâtisse. Mais en envisageant, comme le suggère le mode architectural de la cabane, l'existence d'une couverture végétale légère, l'espoir de distinguer les vestiges en place sur le sol (paillasse et stocks de grains) de ceux qui proviennent de l'effondrement de la toiture s'est éloigné. La destruction importante et le biais taphonomique dus à l'incendie interdisent, en ce sens, de privilégier une des trois propositions ou de les retenir toutes.

En revanche, un faisceau d'arguments tend à soutenir l'hypothèse d'une production locale du seigle sur ces hauteurs. Cette exploitation était-elle marginale, résiduelle, par rapport aux cycles agricoles de la plaine ou liée à l'occupation encore agraire de ces terres ? Le seigle, dont la culture s'est multipliée en France depuis le V<sup>e</sup> s., est une des céréales qui, au VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> s., permettrait ainsi d'étirer les marges des terroirs cultivés. La relation de son adoption avec celle de nouvelles formes d'élevage, notamment en montagne, devrait être explorée.

### **E. Conclusion : les paysages, entre histoire et saisons**

Face aux mouvements amples que retrace la palynologie dans une continuité plurimillénaire, l'anthracologie et la carpologie offrent quelques gros plans, des arrêts sur images, des séquences courtes mais localisées, qui rendent compte de découpages plus subtils du versant. À cette échelle se décèle une végétation autre, que les tourbières ne saisissent que partiellement puisqu'elles ne captent pas l'écho du genêt: il revient aux charbons de bois de mettre l'accent, à des degrés qui furent divers selon les époques et l'ouverture du milieu, sur l'importance prise par cette formation d'entre-deux, ni pelouse ni forêt, que constitue la lande. Sa progression au fil de l'histoire, son expansion remarquable dans les contre-temps des rythmes forestiers, laissent percevoir en filigrane, même lors des périodes de relative stabilité, une gestion fine du territoire, dominée par des cycles courts, selon le tempo rapide des feux courants et des broussailles. C'est à une même échelle de temps que nous conduira l'interprétation des restes de seigle retrouvés au Pla de l'Orri, à des rotations qui jouent sur l'alternance des ressources et des modes d'exploitation. Dans le tableau d'ensemble, structuré par la longue durée, ces cycles composent les premiers contrastes. On ne les perçoit qu'imparfaitement bien sûr. Les rythmes fins en sont insaisissables, il faudrait une autre maille de temps pour les aborder, il faudrait n'être pas soumis aux hiatus de l'archéologie. Pourtant, atteindre la matière même du paysage impose de s'approcher encore. C'est le nez sur la toile que sont perceptibles les touches de couleur élémentaires. Le mouvement de fond, celui des troupeaux, ne se dessine véritablement que dans l'alternance

des saisons, dans la montée et la descente, printemps, été, automne, hiver. Seuls ces déplacements donnent sens à la complémentarité des terroirs pastoraux que l'échelle précédente permettait d'apercevoir.

La longue ligne des siècles et des millénaires ainsi s'enroule. Dans le cercle du calendrier qui, d'un printemps à l'autre, ramène aux mêmes lieux, se répète à une échelle minuscule le passage de la plaine au versant, de la pelouse à la forêt, du sauvage au domestique que déclinent, dans un autre temps, les phases pluriséculaires de l'anthropisation. C'est à ce basculement, à cette ouverture imminente de la montagne, que préparent les jonchées de genêts de la Santa Rita, lorsque déposées en couronnes dans les ruelles de Llo, elles reflètent et inscrivent au cœur des villages la ceinture d'or qui fleurit à l'amont, au pied des estives. Tout à la fois proche et lointain, bois et pâturage, le genêt, dans son ambivalence, conjoint et oppose les contraires. À l'image de l'espace qu'il occupe, piémonts élevés, coteaux, basse montagne, il cristallise et concentre les polarités que le versant, dans son étagement, déroule et disjoint au cours des saisons.

À qui, voulant briser l'image atemporelle de l'estive, l'a parcourue pour y chercher la trace de ses changements, et de ses changements seuls, cette proximité structurelle des contraires qu'incarne à sa façon le genêt enseigne autre chose encore: que le changement isolément n'est rien, qu'il ne se révèle qu'au miroir de la permanence, et qu'à venir au jour il la fait surgir, là où on ne l'attendait pas. Dans l'articulation sur l'estive des saisons et des siècles, des lignes de force apparaîtront qui forment des césures durables dans l'organisation sociale des territoires. Le piémont en est une, la transition entre surfaces sommitales et versant en est une autre et de part et d'autre de chacune, d'autres encore, plus ténues, se dévoilent. Sitôt surgies, pourtant, ces permanences s'effacent, éphémères comme l'or vif du genêt bientôt terni dans la poussière des ruelles, foulé par un mouvement dont il traçait le chemin. Les limites qui structurent le territoire d'Enveig sont des seuils, des points de basculement, les axes mêmes du changement. Réinvesties par lui, elles ne s'actualisent qu'en se transformant.

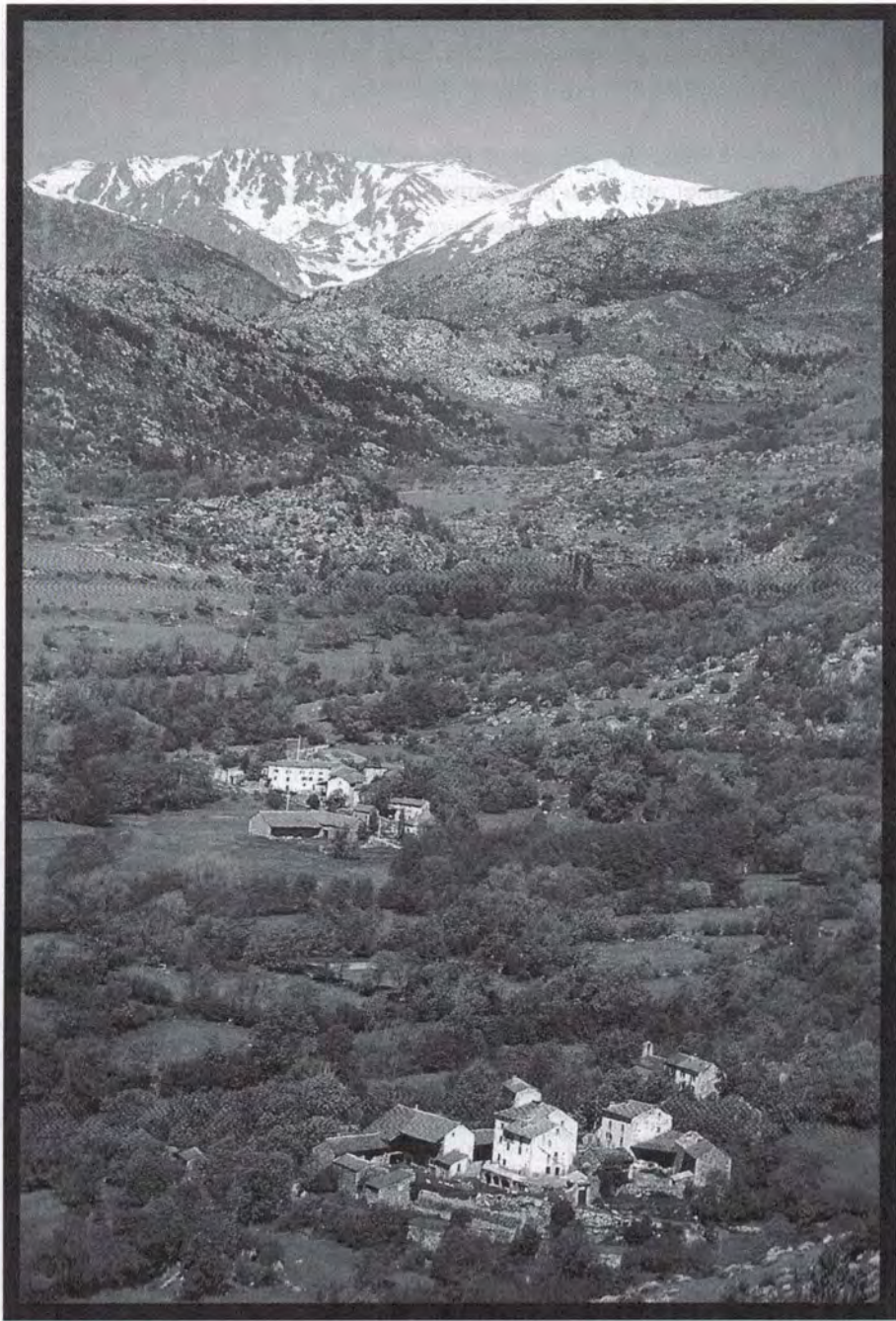


Photo 47 : le paysage des hameaux, au premier plan Brangoli  
avec l'imposant mas de Cal Pal, plus loin Fanès.

## Chapitre 8

### Les respirations d'une estive : dynamique d'une structure

Croiser les données de l'ensemble des études permet de dérouler une conjoncture générale dans laquelle prennent sens chaque établissement fouillé, mais aussi, d'une façon plus large, chacun des groupes typologiques définis en prospection. Pour parcourir cette histoire, deux itinéraires distincts se présentent que l'on empruntera tour à tour. Le premier est linéaire et suit le fil du temps. Il consiste à repartir de ce grand cadre que fournissent ensemble l'évolution des sites et les transformations des paysages enregistrées sur le versant, depuis la « conquête » d'une montagne boisée jusqu'à sa transformation progressive en pelouse et à l'affirmation de sa spécificité pastorale. Ces lignes majeures du tableau font apparaître en continu, malgré des phases de récession, le poids accru des hommes et de leurs troupeaux. L'axe central est celui d'une série de conjonctures longues, de rythmes syncopés, dont la palynologie et l'anthracologie permettent de suivre le déroulement à condition d'en lire dans un premier temps les résultats, d'une manière presque directe, comme le reflet « quantitatif » de la pression anthropique. Mais l'histoire du versant à elle seule n'est rien, elle ne s'éclaire qu'à la lumière des évolutions des territoires qu'elle prolonge. Si l'estive est un miroir, il faut savoir de quoi. C'est de l'extérieur, à travers le prisme d'espaces et de temps indéfiniment solidaires les uns des autres et se redéfinissant sans cesse, que la montagne prend corps et que ses transformations prennent sens. L'isoler des grandes phases de la structuration sociale et spatiale de la Cerdagne serait encore lui dénier une véritable place dans l'histoire. C'est donc depuis la plaine, avec ses clivages et ses polarités propres — centre et périphérie, bassin et piémonts —, avec les oscillations et les complémentarités qu'y dessine, à chaque époque, la carte des sites, que nous observerons ici l'estive.

Plus sinueux, le second parcours reprendra « en sens inverse la ligne du temps »<sup>1</sup>. Au contraire du premier qui s'appuie sur la concordance des données, il se fondera sur ce qui résiste à l'interprétation, sur les discordances, envisagées comme révélatrices, en des lieux et des moments précis, de singularités susceptibles d'ouvrir aux transformations des pratiques et des conceptions pastorales de l'espace. Ce cheminement reviendra donc au cœur de la montagne. Il sera dans sa trajectoire générale régressif parce que le fil de l'enquête et le propos de ce travail ne sont pas de décrire les étapes de la mise en place d'un paysage et d'un territoire, mais de chercher à comprendre comment ceux-ci

<sup>1</sup> Marc Bloch, *Les caractères originaux...*, p. 57.

crystallisent, dans leurs configurations successives, les comportements, les attitudes, les clivages et les évolutions d'une société. Il sera régressif parce que le geste, envisagé comme atome de structure sociale<sup>2</sup>, constitue ici le fil conducteur, et parce que les premiers et les plus complets modèles, ceux qui éclairent en profondeur la raison des « façons de faire » et permettent une réelle mesure de la variabilité des usages, nous sont donnés par les périodes récentes. Il sera régressif, enfin, parce que dans une telle recherche, axée sur les changements de pratiques de l'espace au fil du temps, le cycle calendaire est premier et que considérée sous cet angle toute rupture, au fur et à mesure que l'on plonge dans l'obscurité des périodes lointaines, ne peut se lire que par comparaison à ce qui est connu, — que différentiellement si l'on veut. Mais ce déroulement prendra avec cette trajectoire des libertés, imposées par le caractère heuristique de la comparaison diachronique. À l'échelle des changements qu'enregistre le versant, une échelle globalement lente même si des mutations assez rapides s'y produisent parfois, le mouvement, imperceptible au fil des chronologies ordinaires, demande parfois pour être révélé quelques télescopes, d'un lieu à lui-même ou d'un lieu à l'autre, par-delà les siècles.

Entre ces deux parties, l'une qui descend le cours du temps, l'autre qui le remonte, viendra s'intercaler, comme un arrêt sur image, une étude des règlements de pacage du XIX<sup>e</sup> siècle : des criées pastorales. Entre une approche globale ayant pour objectif d'intégrer l'histoire du versant à une histoire plus générale du peuplement et de la structuration des terroirs de la plaine cerdane, et une approche recentrée sur le versant lui-même et visant à une première évaluation de la variabilité des pratiques de la dépaissance au cours du temps, ces textes qui régissent les parcours pastoraux offrent en effet la matière d'une analyse de la structuration sociale de l'estivage, dans toute sa complexité. Ce faisant, ils permettent de s'interroger, pour une époque récente mais qui porte encore en elle la trace et les rémanences des quelques siècles précédents, sur l'articulation concrète des villages et de leurs terroirs aux dynamiques du versant<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Lors de la soutenance de thèse de Bernard Davasse, Diego Moreno définissait ainsi la pratique comme la plus petite structure sociale.

<sup>3</sup> J'ai tenté dans la première partie de ce chapitre un éclairage des dynamiques locales à la lumière de celles ressenties à l'échelle régionale. Cette nécessaire contextualisation a ses inconvénients. Elle conduit à des schématisations abusives, la tentation étant toujours grande de faire du cas particulier que l'on observe l'illustration d'un mouvement général appréhendé de façon trop lacunaire, tant que l'on ne multiplie pas les cas de figure. L'avancement des recherches, déjà sensible depuis l'écriture de cet ouvrage, devrait permettre dans les années qui viennent des analyses plus nuancées. Du point de vue des sources textuelles en particulier — les pages qui suivent le souligneront à plusieurs reprises — je n'ai pu intégrer les documents que j'ai utilisés au sein de dossiers réellement construits, qui auraient révélé leur logique propre et les stratégies dans lesquelles ils s'inscrivaient. La thèse en cours d'Elisabeth Bille sur la Cerdagne médiévale devrait bientôt combler ce manque, et enrichir largement la palette des formes de structuration sociale et territoriale, notamment au regard de l'exploitation des estives.

## I. LES GRANDES ÉTAPES DE L'EXPLOITATION DU VERSANT

Disciplines paléoenvironnementales et archéologie croisées soulignent les seuils majeurs selon lesquels se découpe l'histoire du versant. Quatre grandes ruptures mettent en scène cinq tableaux successifs. La première anthropisation, faite de pulsations extrêmement ténues aboutit vers 3000 ans av. J.-C. à un seuil marquant, caractérisé par une première déforestation pastorale. De l'Âge du Bronze au haut Moyen Âge des cycles de durées variables, mieux dessinés mais connaissant encore de longues phases de stagnation entrecoupées par des essors soudains, semblent dominés, sur des durées pluriséculaires, par des flux et des reflux de l'amont vers l'aval, de l'aval vers l'amont. Sites perchés, établissements de plaine, habitats légers des coteaux, laissent transparaître une structuration complémentaire des terroirs qui met en jeu, différemment à chaque fois, les polarités propres de la montagne : hautes surfaces, plas intermédiaires, bas versant. La croissance carolingienne et son prolongement, du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, instaurent la trame du peuplement proche : au pied de la montagne se cristallise le semis d'habitats nucléaires des hameaux, tandis qu'Enveig s'installe en bordure de la plaine et se tourne vers elle. Puis vient l'épanouissement médiéval. Il découpe, structure, morcèle tous les espaces, sous l'effet de la pression croissante des hommes et des troupeaux. La grande transhumance relie les hautes surfaces pastorales aux puissants, puis aux mouvements rapides des capitaux urbains ; Puigcerdà qui naît alors s'insère partout dans ce jeu. Mais c'est le poids de l'élevage local et le développement de l'hivernage, qui, dans des liens autrement proches, semblent alors modeler les versants intermédiaires. Le dernier grand cycle reformule encore autrement ces lignes de partage. Dans la crise du XIV<sup>e</sup> siècle finissant, dans l'aube incertaine et froide des Temps Modernes, il recompose l'héritage médiéval, regagne les étendues désertées et les terroirs en ruine et les reconstruit selon des logiques sociales nouvelles, que la croissance qui suit affichera comme immuables, achevées, inébranlables. Comme pour les périodes précédentes, la montagne participe pleinement des bruits de la plaine, elle les retranscrit simplement à sa manière, différemment, en miroir peut-être, donnant à voir ce que les villages veulent habilement celer, de leurs clivages internes.

Plaine, piémonts ou coteaux, versant avec ses plas étagés et ses hautes surfaces, forment ainsi trois espaces en tension, toujours instables, travaillés chacun par ses propres ruptures, par des seuils internes. Sans doute est-ce là l'origine du mouvement : mille liens tissent les lieux entre eux, les enchevêtrent, et chaque césure se répercute en de multiples échos qui se propagent dans l'espace entier et dont la montagne forme la caisse de résonance.

### A. Du V<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. : première anthropisation, premières oscillations

Sur les grands plas sommitaux, à 2300 m d'altitude et à 250 m de distance, les datations des sites 49 et 75 sont comprises entre la fin du V<sup>e</sup> et la charnière des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires, en années calendaires : autour de -4200 pour la datation du niveau ancien de la cabane 49, et de -3500 pour le plus récent, de -3700 pour le niveau ancien de la cabane 75, de -3300 pour le plus récent. Ces deux habitats n'ont pas fourni d'éléments susceptibles de comparaisons typologiques fines. Installés au pied de petites parois rocheuses, on ne peut que les supposer grossièrement semblables, à l'exception des surfaces, légèrement supérieures, aux modèles mieux connus que propose le Moyen

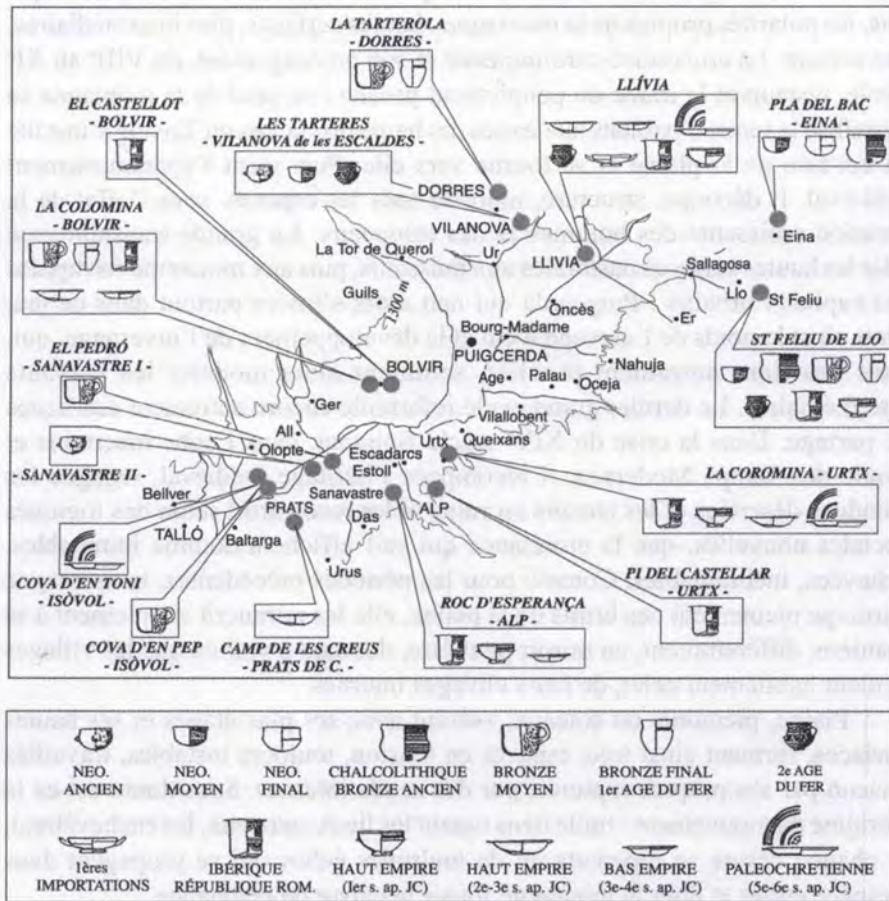


Figure 79 : localisation des principaux sites de la Cerdagne (d'après O. Mercadal et al., 1995).

Âge. Tous deux renvoient donc à des superstructures périssables, abris de terre, gazon peut-être et branchages, adossés à une façade granitique. Leur implantation toutefois diffère, on l'a noté. Elle oscille entre un petit site de versant et un grand replat localisé 200 m en amont.

À ces traces d'occupation s'ajoute celle du brûlage attesté par le lit de charbons mis en évidence à 50 m environ en amont de la cabane 75, hors habitat, sous le mur de l'enclos du site 42. Il est daté des alentours de -3000.

La palynologie éclaire ces données. Dans la tourbière de Maurà, des indices d'une ouverture du milieu sont lisibles autour de -3300 : faible diminution du pin, augmentation des poacées et de certains taxons héliophiles. Un peu plus haut dans la séquence tourbeuse, à un âge estimé à -3000, un lit de charbons confirme la déforestation par brûlage d'une pinède à crochets, telle que l'enregistrait, à 2 km de là, le sondage archéologique de la Padrilla. L'apparition consécutive du plantain lancéolé appuie l'hypothèse d'un feu d'origine anthropique. Si la tourbière de Maurà n'éclaire pas les siècles antérieurs à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire, la séquence plus longue du Pla de l'Orri complète la série des correspondances. Vers -4200, soit en pleine concordance avec la datation du niveau le plus ancien de la cabane 49, le développement des oseilles, la présence des chénopodiacées et la diminution du pin semblent attester la fréquentation par les troupeaux et d'éventuels déboisements à proximité. Le plantain lancéolé apparaît vers -3600, enfin le développement des Cichorioidées et des Armoises, qui constituent des traces probantes d'activités pastorales, advient au moment où, sur les hautes surfaces, l'incendie de la pinède produit un premier abaissement significatif de la limite supérieure de la forêt, soit vers -3000.

La récurrence et le renforcement des indices montrent ainsi une progression lente, mais significative à l'échelle des temps néolithiques. Le processus qui s'en dégage est celui d'une fréquentation pastorale initialement bornée aux espaces asylvatiques — pla intermédiaire du Pla de l'Orri, surfaces sommitales à l'amont de la limite supérieure de la forêt — dans le cadre d'une exploitation très faible et extensive, puis qui s'intensifie et se développe de façon remarquable vers -3000. À la lumière de ces longs préalables, le tournant des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaires apparaît donc non comme un démarrage soudain mais comme le prolongement d'une dynamique antérieure dont les pulsations sont ténues mais perceptibles.

Actuellement, les premières traces d'occupation néolithique de la Cerdagne ne remontent pas au delà du début du V<sup>e</sup> millénaire, c'est-à-dire de l'extrême fin du Néolithique ancien ou de sa transition avec le Néolithique moyen. Il s'agit de deux témoignages, d'une valeur inégale. Le premier est un tesson épical, découvert par Michel Martzluff sur la Soulane du Carlit, aux Tarteres (les Escaldes) dans la zone des chaos dont Brangolí et Bena forment

l'extrémité occidentale<sup>4</sup>. Le second est un peu plus tardif mais plus explicite : il s'agit du site de Sanavastre II, implanté au beau milieu de la plaine, en bordure du Sègre, et récemment fouillé par Oriol Mercadal, Sara Aliaga et Jordi Campillo (fig. 79).

Le décapage a mis au jour un lambeau de sol d'habitat marqué par deux voire trois cuvettes de combustion, et par quelques tessons attribuables à l'épicardial catalan. La datation est tout à fait concordante, elle situe cette occupation aux alentours de 4700-4600 av. J.-C. ( $5790 \pm 60$  BP)<sup>5</sup>. L'ensemble, bien sûr, ne fait pas une carte de peuplement. Il montre néanmoins que la vieille préférence supposée pour les coteaux de soulane et leurs habitats naturels en abri sous roche ne tient pas. L'implantation des sites apparaît d'emblée potentiellement diversifiée, plaine et piémont, les rives humides des cours d'eau n'ont pas le caractère répulsif qu'on leur prêtait.

Au long du IV<sup>e</sup> millénaire, l'impression d'une progression constante obtenue à partir des tourbières de haute montagne semble pouvoir masquer des rythmes plus fins d'expansion et de déprise, comme le suggère le sondage palynologique effectué par Didier Galop sur la tourbière de Roques Blanques (Eyne). Située à 1710 m d'altitude, au pied du massif du Cambre d'Aze<sup>6</sup>, cette longue séquence éclaire l'évolution d'un piémont d'ombrée. Des traces d'une exploitation agro-pastorale y sont enregistrées dès 3800-3500 av. J.-C. La sapinière environnante y est déjà victime de premières déforestations, la présence de céréales et de bon nombre d'indicateurs anthropiques révèle des activités proches. À un kilomètre à vol d'oiseau, le petit établissement temporaire du Pla del Bach a livré, en plein-air, sur la plateforme de dégagement d'un abri sous roche occupé aussi au chalcolithique, un foyer isolé, daté des alentours de -4200<sup>7</sup> (fig. 79). Sur les premières pentes du Carlit, les découvertes de Michel Martzluff témoignent également d'occupations chasséennes sur les piémonts élevés, entre 1600 et 1800 m d'altitude<sup>8</sup>. Enfin, plusieurs datations de l'éperon barré de Llo se réfèrent à une occupation du Néolithique moyen. Dans la tourbière de Roques Blanques, une période de reconquête forestière s'étend ensuite sur la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire (-3500 – -3000). Elle enchaîne, vers -3000, sur une reprise agro-pastorale qui s'accorde, mais de

<sup>4</sup> J. Guilaine et M. Martzluff, « Sur le néolithique ancien de la Cerdagne ».

<sup>5</sup> Le tableau rapide que je brosse ici doit beaucoup à une révision en profondeur de l'organisation territoriale de la Cerdagne sur la longue durée, dont Oriol Mercadal, Sara Aliaga, Jordi Campillo, Oriol Olesti sont les principaux acteurs, sans oublier bien sûr, les études pionnières et toujours d'actualité de Pierre Campmajo et de Josep Padró.

<sup>6</sup> D. Galop, « Résultats de l'étude palynologique de la tourbière de Roques Blanques ».

<sup>7</sup> Gif 7282 :  $5300 \pm 65$  BP. D. Crabol et P. Campmajo, « Nouveau jalon des campaniformes Pyrénéens dans la haute montagne catalane ».

<sup>8</sup> M. Martzluff, « Note sur l'implantation du Néolithique dans les chaos granitiques de la Cerdagne orientale » et J. Vaquer, « Gisements néolithiques en Cerdagne ».

façon plus modérée, avec l'essor dont témoigne le défrichement des hautes surfaces pastorales de Maurà et la Padrilla<sup>9</sup>. Une expansion des activités au début du IV<sup>e</sup> millénaire, un léger reflux ensuite, pourraient donc précéder la charnière des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires. Le balancement entre les deux sites de la Padrilla suit à peu près ce tempo. Après mille ans de ce pastoralisme aux fluctuations ténues, l'extension soudaine des espaces de pelouse de haute altitude par un front de déforestation descendant, si elle prolonge ces premières pulsations, marque donc aussi un seuil. Occupée très tôt, la montagne d'Enveig inscrit cette expansion dans la continuité d'une fréquentation déjà longue, mais c'est à l'échelle de l'ensemble de la chaîne que cette date apparaît comme un point de basculement, marquant le premier moment d'une véritable affirmation du pastoralisme pyrénéen. Faut-il voir dans cette essor la signature des premières remues de quelque importance<sup>10</sup> ? Il n'est pas dissociable en tous cas, d'un développement parallèle des activités agricoles sur les piémonts, notamment dans la plaine de Cerdagne. Toutes les tourbières d'altitude environnantes enregistrent en effet à la même date, vers -2900, l'écho d'une expansion des céréales<sup>11</sup>.

Pour saisir un peu mieux ce que ces chronologies veulent dire, il faut les confronter aux évolutions régionales. Les premiers impacts anthropiques et les premiers sites cerdans actuellement connus, au début du V<sup>e</sup> millénaire, sont postérieurs de mille ans aux plus anciennes fréquentations néolithiques des vallées avoisinantes. La grotte de Dourgne<sup>12</sup>, placée sur le haut cours de l'Aude, à 710 m d'altitude, la Balma de la Margineda<sup>13</sup>, qui domine en Andorre la Valira, à 900 m d'altitude, sont occupées, dès le début du VI<sup>e</sup> millénaire, par des petits groupes humains en voie d'acculturation : leurs séjours se placent dans la tradition de structures territoriales, de circuits et de modes d'exploitation mésolithiques mais l'apparition de restes de moutons dans les strates, la transformation des armatures lithiques, l'apparition enfin de la céramique et des céréales, montrent des phénomènes complexes, d'emprunts sélectifs, de recompositions, de métissages culturels, au contact des populations néolithiques du littoral méditerranéen. Selon le point de vue dont on les envisage, ces sites apparaissent à la fois comme des marges et comme des centres. Placés dans la perspective d'une occupation, mouvante au fil des saisons, de milieux

<sup>9</sup> La différence entre cette séquence de piémont et celles du versant d'Enveig peut tenir à deux raisons principales : différence d'altitude des tourbières, différence d'orientation et de relief des versants. La vallée d'Eyne, encaissée et en ombrée, ne présente pas les belles surfaces des versants sud du Carlit et du Campcardos, qui apparaissent comme plus propices à un développement précoce et relativement important de l'estivage.

<sup>10</sup> D. Galop, C. Rendu, B. Davasse, « Contribution palynologique à l'histoire des activités pastorales pyrénéennes au cours des sept derniers millénaires ».

<sup>11</sup> D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau*, p. 78.

<sup>12</sup> J. Guilaine, M. Barbaza, J. Gascó, et al., *Dourgne*.

<sup>13</sup> J. Guilaine et M. Martzluff (dir.), *Les excavacions a la balma de la Margineda...*

écologiques diversifiés, ils apparaissent comme des haltes de bergers-chasseurs relativement spécialisés, venant en complémentarité d'autres implantations et d'autres activités. Observés isolément, ils sont eux-mêmes les épices des mouvements de plus faible amplitude, mettant à profit les diverses facettes des terroirs proches. À partir de Dourgne, une fréquentation des hautes surfaces dominant le site peut ainsi être supposée. L'étude des traces d'utilisation des armatures mésolithiques conduit Sylvie Philibert à envisager, depuis la Balma Margineda, l'organisation de camps de chasse de quelques jours à haute altitude<sup>14</sup>.

Les modes d'exploitation du Néolithique moyen, auxquels se rattachent peu ou prou les témoignages cerdans, tranchent avec ces styles de vie. C'est désormais dans le prolongement de quelques sites sédentaires importants de plaine ou de plateaux, relativement peu nombreux mais vivant de l'agriculture et de l'élevage — sédentaires même s'ils se déplacent cycliquement, aux rythmes d'une pratique agricole essentiellement fondée sur les brûlis — que les occupations saisonnières des grottes des milieux escarpés ou des sites d'altitude doivent s'envisager. Les complémentarités sont plus affirmées, les communautés paysannes s'enracinent, et c'est à partir de ces centres, gros et petits, entre lesquels se dessinent des hiérarchies encore ténues, que s'organise l'exploitation des espaces marginaux<sup>15</sup>.

Le Néolithique final et le début du Chalcolithique enregistrent une atomisation du peuplement : les noyaux habités (villages, hameaux, fermes isolées) se multiplient, semblant traduire un morcellement des terroirs sous l'effet d'une pression démographique accrue<sup>1</sup>. De cet essaimage des communautés paysannes, de cet ancrage de nombreux centres d'exploitation agro-pastorales, témoigne, sur le plan funéraire, la construction des dolmens, grands ou petits, qui parsèment les territoires. D'un point de vue technique, la généralisation de l'araire répondrait aux nécessités d'une intensification agricole<sup>17</sup>, tandis que l'élevage se développe, se diversifie, s'intensifie. C'est à cette phase d'expansion que se rattache la première extension sensible des pâturages d'altitude.

L'archéologie cerdane documente encore peu de choses de ce mouvement. Paradoxalement, elle semblerait même montrer une certaine désaffection pour les quelques sites connus : les datations des niveaux de Llo marquent clairement le hiatus. Elles s'interrompent à la fin du Néolithique moyen (vers -3300) pour

<sup>14</sup> S. Philibert, « Approche techno-fonctionnelle et territoriale de la Balma Margineda... »

<sup>15</sup> Cf. pour une vision synthétique, en dernier lieu : Jean Vaquer, « Le Midi méditerranéen de la France ».

<sup>16</sup> J. Guilaine (dir.), *Temps et espace dans le bassin de l'Aude du Néolithique à l'Âge du Fer*, p. 227.

<sup>17</sup> J. Guilaine, *Au temps des dolmens*, p. 111.

reprendre au début de l'Âge du Bronze (vers -2200). L'abri sous roche du Solà de Baix au chaos de Dorres - Villeneuve les Escaldes témoigne de la même rupture (Néolithique moyen puis Bronze ancien)<sup>18</sup>. Mais ce sont des indices ténus. Plus fiable sans doute est alors la relative floraison de dolmens dont les piémonts, objets d'une agriculture moins intensive que la plaine, ont conservé les structures. Eyne à lui seul compte ainsi quatre petits coffres, dont celui de Lo Pou, fouillé par P. Campmajo, D. Crabol et A. Bousquet, a livré une datation de  $4200 \pm 70$  BP, soit environ -2900/ -2700. La correspondance s'établit d'elle-même avec l'incendie de La Padrilla, placé à 4370 BP. Sans doute ces sépultures ont-elles connu une longue occupation. Lo Pou a livré aussi une céramique qui, identique à celle associée au campaniforme pyrénéen du Pla del Bach, indiquerait une réutilisation plus tardive. Mais dans la trame très incomplète de la répartition géographique de ces tombes, la façon dont elles semblent investir la haute montagne apparaît comme un fait marquant. Jassa Gran, un grand pla situé à 2000 m d'altitude sur le versant qui domine Osséja, en a livré deux à Pierre Campmajo, à peu près comparables dans leur architecture à Lo Pou (coffre au centre d'un tumulus de 20 m de diamètre). À quelques centaines de mètres en amont du site de La Padrilla, un tumulus très effacé pourrait indiquer aussi une sépulture ancienne. Sur le pla pastoral dels Plans, dans la haute vallée d'Eyne, à 2290 m d'altitude, les prospections ont révélé l'existence d'une architecture démantelée, sans nul doute artificielle, composée de quatre grandes dalles de schiste qui pourraient aussi s'apparenter à un coffre ou à un dolmen<sup>19</sup>. Ainsi se bâtissent, dans le temps long du III<sup>e</sup> millénaire, des caveaux pérennes qui ancrent plus sûrement les communautés paysannes au sol. Or ils le font ici, semble-t-il, sans ignorer la haute montagne mais en l'intégrant au contraire, comme si ces replats d'altitude et ces crêtes, devenus plus familiers par la fréquentation plus régulière et prolongée des troupeaux, participaient d'un dessin d'ensemble de l'espace et de ses premiers partages. Ici encore, « paléoenvironnement et fonction symbolique croisent leur chemin »<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Michel Martzluff, « Note sur l'implantation du Néolithique... »

<sup>19</sup> C. Rendu, P. Campmajo, *L'occupation pastorale de la vallée d'Eyne*, Rapport intermédiaire à l'association Gestionnaire de la Réserve Naturelle d'Eyne, 1995.

<sup>20</sup> J. Guilaine, *Leçon inaugurale...*, p. 34.

## B. De l'Âge du Bronze au haut Moyen Âge : structuration des terroirs et oscillations altitudinales du peuplement

Six datations seulement, réparties sur 5 cabanes, jalonnent les trois millénaires qui s'étendent du début des Âges des Métaux au haut Moyen Âge. Excepté celle de la cabane 49 qui remonte au tout début de l'Âge du Bronze (-2200), toutes sont relatives à l'Orri d'en Corbill. Elles indiquent une occupation du replat à la charnière Bronze moyen / Bronze final (site 85 : XIV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), puis au deuxième Âge du Fer et aux alentours du changement d'ère (cabane 82 et abri 83), enfin aux VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. de notre ère (cabanes 81 et 82).

À ces résultats s'ajoutent, malgré des difficultés d'attribution chronologique précise, ceux de la prospection. D'une manière générale, ils renforcent l'impression première, liée au choix d'implantation des fouilles, d'un recentrage des activités sur le bas du versant. Ici aussi, toutefois, cette tendance lourde est entrecoupée par des oscillations plus fines, et la deuxième moitié de l'Âge du Bronze en particulier, semble avoir pu connaître des implantations relativement marquées, sur les plas intermédiaires. L'apparition des premiers enclos de pierre sur le versant souligne à cet égard la singularité des surfaces sommitales, où aucun site structuré de la sorte n'a été relevé.

Palynologiquement, les informations manquent sur ces hautes estives. La tourbière de Maurà connaît un long hiatus, celle de Gros Roc ne livre pas encore d'informations. Les Âges des Métaux ne sont donc documentés que par la séquence du Pla de l'Orri. Pour l'Âge du Bronze, celle-ci enregistre une augmentation progressive de la fréquentation par les troupeaux, en deux phases : un démarrage vers 2300/ 2100 av. J.-C., puis une affirmation vers les XV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ici aussi, on peut souligner la concordance avec les résultats archéologiques, surtout pour la deuxième période où les indices d'une ouverture des forêts avoisinant la tourbière et l'installation d'un site en contrebas (85) apparaissent contemporains. Les données de la prospection, toutefois, incitent à ne pas lier trop étroitement les deux, sinon dans un mouvement d'ensemble plus ample, à l'échelle du versant.

Régionalement, celui-ci est largement entériné par les résultats des fouilles et des prospections menées en Cerdagne. Il se manifeste tout particulièrement à travers le site de Sant Feliu de Llo, qui fournit une stratigraphie de référence étendue de l'Âge du Bronze au II<sup>e</sup> Âge du Fer. Sur le sommet de cet éperon barré qui domine les sources du Sègre, le Bronze ancien et le Bronze moyen voient s'affirmer une occupation permanente et pérenne, qui atteint son apogée au Bronze final. Ceinturé par un mur, le village perché est composé de plusieurs habitations, murets de pierres dans lesquels s'ancrent des trous de poteaux formant le support d'élévations périssables. La céramique et les restes de faune sont abondants<sup>21</sup>. Les déterminations carpologiques de J. Erroux viennent

compléter le tableau d'un village d'altitude à la fois agricole et pastoral, bien plus tourné vers l'élevage que vers la chasse<sup>22</sup>. Là ne s'arrête sans doute pas le portrait de Llo. Il faut revenir sur sa position dominante, rappeler aussi le mur qui l'entoure, dont l'interprétation varie selon les auteurs — simple périmètre à fonction surtout pastorale ? Mur de protection ? — noter enfin, à la transition entre la fin de l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, aux alentours des IX<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. av. J.-C., la présence d'une activité métallurgique révélée par des fragments de moules ayant servi à fondre des pointes de lance<sup>23</sup>. L'ensemble de ces caractères contribue à donner du site l'image d'un centre dont l'influence (économique / politique / militaire / judiciaire ?) dépasse le cadre de son seul terroir. Que Llo ait participé de l'armature territoriale de la Cerdagne à la protohistoire pourrait expliquer son abandon lors de l'établissement d'une paix romaine qui s'imposa et s'inscrivit dans d'autres structures.

Durant les Âges des Métaux, d'autres sites, de moindre importance, attestent une occupation dense. Sur la soulane du Carlit, celle-ci s'inscrit dans la trame d'un habitat très dispersé, mettant à profit les abris naturels qu'offre le vaste chaos granitique qui s'étend de Targasonne jusqu'à Enveig, entre 1600 et 1800 m d'altitude. Partout, les ramassages de surface livrent invariablement des céramiques s'étendant du Bronze récent à l'Âge du Fer. Occupations temporaires, structures secondaires liées à des constructions étendues à l'extérieur ? Malgré la fouille de l'Avellanosa, qui documente l'occupation de l'un de ces petits habitats sous roche (présence d'un foyer daté du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>24</sup>), ces sites sont encore trop méconnus. Seules des fouilles étendues pourraient permettre de comprendre l'organisation d'ensemble d'un espace

<sup>21</sup> J.-D. Vigne, « Les ossements d'animaux » in Campmajo P., *Le site protohistorique de Llo* ; P. Berlic, *La faune du site de Llo : Bronze moyen et final*.

<sup>22</sup> Le site de Llo, sans doute fortement érodé sur ses parties les plus hautes, conserve à proximité de la rupture de pente délimitant le plateau sommital et qui correspond au mur de ceinture, cinq plateformes marquées par une bonne accumulation sédimentaire. Trois de ces emplacements ont été partiellement fouillés : Llo 1, Llo 2 et Llo 3.

Llo 1 a fait l'objet d'une publication exhaustive (P. Campmajo, *Le site protohistorique de Llo*, 1983). La stratigraphie couvre en continu une période de 1300 ans environ dont le dernier niveau (C2) renvoie à une occupation sporadique au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'habitat se met en place aux alentours du XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. et connaît trois phases importantes qui couvrent, à peu près en continu, toute la fin de l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, jusqu'aux premières importations ampuritaines. Llo 2 rend compte de la plus longue occupation du site, avec des structures d'habitat datées du Bronze ancien. Cette longue stratigraphie permet d'identifier le Bronze moyen et le Bronze final comme les périodes les plus prospères de la petite agglomération. La chronologie de Llo 3 est proche de celle de Llo 1. Elle couvre essentiellement le Bronze final, mais documente mieux les dernières étapes de l'occupation, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ainsi qu'une occupation médiévale.

<sup>23</sup> La fouille de Llo 2 a mis au jour deux moules de ce type, la forme des lances rappelle celle des productions dites launaciennes (P. Campmajo, *Le site protohistorique de Llo*, pp. 159-160).

<sup>24</sup> P. Campmajo et J. Guilaine, « Un habitat protohistorique en Cerdagne. L'Avellanosa, Chaos de Targasonne » : *Gif-1883* : 2450 ± 70 soit des pics de probabilité au VI<sup>e</sup> siècle dans une fourchette comprise entre 796 et 392 (Stuiver et Reimer, 1998).

dont les premières utilisations (agro- ?) pastorales remontent vraisemblablement à l'épicardial. Mais les fouilles de sauvetage récemment conduites par Michel Martzluff sur le tracé de la route de Targasonne, au Veinat de Dalt, indiquent, comme on pouvait s'y attendre, que cette forme d'occupation, durant les Âges des Métaux, se combine avec des établissements de plein-air autrement structurés (trous de poteaux, torchis, couvertures en matériaux périssables)<sup>25</sup>. Dans le massif calcaire du Cadí, ce sont les sites en grotte qui sont les mieux connus (Fou de Bor, Cova d'Anes, Cova B d'Olopte, Cova d'en Pep et Cova d'en Toni à Isovol, fig. 79). La présence de grands vases de stockage ou de silos indique que certaines d'entre elles ont pu jouer le rôle de greniers, peut-être en alternance, ici aussi, ou en complémentarité, avec des habitats de plein-air dont elles constitueraient, selon les circonstances, les dépendances, les extensions ou les refuges<sup>26</sup>. Enfin, les prospections développées depuis peu dans la plaine même, contribuent à modifier l'image d'un peuplement cantonné aux seuls coteaux (La Colomina, à Bolvir)<sup>27</sup>. L'impression est celle d'une occupation disséminée, assez dense, diversifiée, indicatrice peut-être à la fois d'une complémentarité et d'une organisation rationnelle des terroirs. D'une certaine mobilité aussi.

Sur la montagne d'Enveig, la compréhension des phases d'expansion et de repli des activités agro-pastorales se complique pour les cinq ou six siècles qui s'étendent de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive. Les variations sont relativement faibles mais laissent percevoir des dynamiques divergentes selon les lieux.

Sur le versant, le Pla de l'Orri enregistre une recolonisation durable des pinèdes subalpines qui s'amorce vers les V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. et, malgré un bref essor pastoral autour du changement d'ère, se maintient durant l'Antiquité ; en leur sein, une activité demeure cependant puisque la charbonnière (?) située à 200 m en aval du Pla de l'Orri serait datée de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : mais ce serait là une activité forestière, qu'il faudrait croire liée à une exploitation métallurgique. Entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> s., des indices ténus d'expansion pastorale s'accompagnent d'une légère ouverture du milieu. Sur la plaine et le piémont, la forêt montagnarde est dans un premier temps touchée par des déforestations (diminution du sapin, du hêtre et du chêne), puis se reconstitue durant le haut Moyen Âge.

<sup>25</sup> M. Martzluff, « L'habitat protohistorique et médiéval du Veinat de Dalt, à Targasonne (Cerdagne) ».

<sup>26</sup> O. Mercadal, « Paisatge i antropització de la plana cerdana durant la prehistòria », p. 402.

<sup>27</sup> O. Mercadal, S. Aliaga, J. Campillo, P. Valiente (P.), « Noves interpretacions sobre el poblament humà de la Cerdanya (4.000 aC - s. IX dC) » et P. Campmajo « El poblament de la Cerdanya des dels orígens fins a l'ocupació romana ».

À un échelon plus local, l'anthracologie met en évidence des évolutions plus significatives : l'Orri d'en Corbill est exploité, en continu ou en pointillé, pendant toute la période et particulièrement au haut Moyen Âge, et l'étude des charbons de bois des différents sols d'habitat montre, d'une occupation à l'autre, une progression des landes.

Enfin, l'évolution des espaces sommitaux est documentée à partir du III<sup>e</sup> s. de notre ère. Les troupeaux fréquentent alors les alentours de la tourbière de Gros Roc, avec, comme au Pla de l'Orri, quelques légers indices de déforestation autour des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. de notre ère. Le VI<sup>e</sup> s. marque un affaissement de cette exploitation pourtant ténue mais la reprise s'amorce tôt, dès le VII<sup>e</sup> s. Prélude à l'expansion médiévale, des déboisements ponctuels puis plus soutenus au VIII<sup>e</sup> s., marquent une extension des zones pastorales précoce sur cette bordure occidentale de La Padrilla.

Devant des résultats si discordants, il faut recourir à une analyse à la fois plus fine et plus large pour pondérer spatialement chacun de ces indices. Les signaux d'une décline des activités à l'Âge du Fer s'accommodent mal, en effet, de ce que l'on sait de l'occupation de la plaine et des piémonts cerdains à cette époque. La densité des sites est alors forte, sur toute la ceinture des coteaux, entre 1400 et 1700 m d'altitude. Le seul territoire d'Eyne en compte près d'une dizaine, ils semblent indiquer un habitat clairsemé mais nombreux. Llo est toujours important. Les zones de chaos granitique de la Soulane du Carlit, depuis Egat et jusqu'à Enveig même, livrent également des témoins céramiques en quantité (Castellas d'Odeillo<sup>28</sup>, nouvelle occupation du Veïnat de Dalt à Targasonne<sup>29</sup>, Chaos de Dorres et Angoustrine toujours, etc.). La chronologie fine de ces traces, le plus souvent connues par la prospection, est toutefois difficile à saisir. Elles s'insèrent le plus souvent dans une fourchette large où le premier et le deuxième âge du fer ne sont guère dissociables.

À Eyne, la tourbière de Roques Blanques enregistre une brève phase de reconstitution de la sapinière vers la fin de l'Âge du Bronze, mais les déforestations reprennent rapidement et se poursuivent à l'Âge du Fer, accompagnées d'une augmentation des activités pastorales. La présence continue des céréales témoigne alors de la mise en place et de la pérennisation des terroirs agricoles, tandis que des bordures mêmes du site se transforment en prairies. La pression anthropique ne décroît pas au cours de l'Antiquité, bien au contraire. L'agriculture se diversifie avec l'apparition du seigle<sup>30</sup>. Naguère encore peu connus, les témoignages archéologiques d'une occupation ibère tardive (à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), se multiplient grâce à des prospections récentes. À côté des céramiques importées de Llo, toujours habitée,

<sup>28</sup> P. Campmajo et J. Abelanet, «Le site des Casteillas d'Odeillo...».

<sup>29</sup> M. Martzluff, « L'habitat protohistorique et médiéval du Veïnat de Dalt... ».

<sup>30</sup> D. Galop, « Résultats de l'étude palynologique de la tourbière de Roques Blanques », p. 31.

à côté des nombreuses écritures gravées sur les panneaux de schiste des contreforts du Puigmal et du Campcardos, le gisement des Castellots de Bolvir, installé sur un plateau argileux en bordure du Sègre, à l'aval de Puigcerdà, atteste la mise en place d'un nouveau noyau de peuplement, sur l'axe majeur de la Cerdagne et en plein milieu de la plaine, au II<sup>e</sup> siècle (fig.79). Si Llo est abandonné au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la basse Cerdagne est en revanche de plus en plus fortement exploitée durant l'Antiquité, dans le cadre d'une romanisation légèrement plus tardive que sur le littoral mais néanmoins profonde, dont maintes traces témoignent : la fondation de Llivia vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le développement des établissements ruraux autour de cette nouvelle capitale en constituent les éléments les plus marquants. L'impression d'ensemble que les travaux des archéologues semblent imposer pour la Cerdagne, rejoint les schémas proposés pour l'Andorre et la Navarre<sup>31</sup>. Elle est celle d'un relatif abandon des zones de piémont au profit de la plaine, pendant trois ou quatre siècles.

Au sommet du piton rocheux de Llo, qui apparaissait comme un possible point clé de la structuration du territoire cerdan aux Âges des Métaux, le bord de la falaise est marqué par une tour de petites dimensions, « de plan légèrement rectangulaire », dotée de murs épais. Elle voisine avec les vestiges d'une église, Sant Feliu. À partir de ces observations, Jordi Bolós émet l'hypothèse d'une construction défensive plus étendue, attestant peut-être un *oppidum* ou un *castellum* du haut Moyen Âge<sup>32</sup>. Les fouilles archéologiques semblent appuyer cette interprétation. Pierre Campmajo porte en effet au crédit d'une occupation du haut Moyen Âge, attestée par du matériel céramique trouvé dans la couche I de Llo 3, les nombreux trous de poteaux creusés dans le substrat rocheux qui affleure par larges plaques sur la partie sommitale de l'éperon. Ils témoigneraient d'une ou de plusieurs constructions en bois sur une surface relativement étendue.

Face à cette expansion quasiment continue de l'exploitation agricole en basse Cerdagne, l'atonie des évolutions sur l'estive interroge. La pression pastorale est stable, voire en régression, sauf à Gros Roc qui atteste — tardivement — d'une fréquentation maintenue ou d'une légère expansion. Mais on sait, à la lumière des évolutions postérieures, ce que la concentration des troupeaux en ce point doit, justement, à la fermeture des milieux sur le reste du versant.

La période est donc singulière qui, à l'inverse de toutes les autres phases de croissance agricole, ne semble pas enregistrer, dans la foulée, un développement de l'estivage. Et ce d'autant plus que les avancées récentes et

<sup>31</sup> Roland Viader, *Pouvoirs et communautés en Andorre (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, pp. 17-42. D'une manière générale, le tableau proposé ici doit beaucoup à l'analyse que fait Roland Viader du peuplement de l'Andorre et notamment des oscillations altitudinales dont témoigne le Roc de l'Oral, assez comparable dans ses phases d'occupation et de désertion, au site de Llo. Voir aussi J.-J. Larrea, *La Navarre du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, pp. 39-80.

<sup>32</sup> *Catalunya romànica*, Vol. VII, *La Cerdanya – el Conflent*, pp. 65-67.

spectaculaires d'une archéologie du pastoralisme antique mettent aujourd'hui l'accent, dans la Crau<sup>33</sup> ou sur le Piémont occidental des Pyrénées (Gave de Pau, haute terrasse du Pont-Long et Landes) sur de remarquables structures d'hivernage, au demeurant bien différentes les unes des autres. Les sites pyrénéens et landais sont caractérisés par des installations légères, labiles, « aux limites assez floues »<sup>34</sup> apparentées à des campements temporaires (et caractérisées, bien souvent, par la présence de foyers en cuvettes comblées de galets). À l'inverse des longues bergeries provençales couvertes qui posent, dans cette aire fortement romanisée, la question de l'existence et du rayon de transhumances spéculatives inspirées des modèles italiens, ces aménagements renvoient plus sûrement à un parcage des bêtes en plein-air et paraissent s'inscrire dans le prolongement d'une tradition indigène, tout aussi apte à composer avec l'économie des *villae* qu'à la recomposer, en fonction de ses modalités propres d'exploitation du territoire<sup>35</sup>. Ces occupations, déjà recensées en nombre dans des zones dont l'histoire atteste qu'elles ont une longue tradition d'accueil des troupeaux descendus des vallées béarnaises, posent la question de leurs relations avec les zones d'altitude. F. Réchin laisse pour l'instant la question ouverte : une implantation faible des *villae* dans les vallées, mais un nombre important de sanctuaires des sommets, attestant la permanence de leur fréquentation, composent un paysage encore incertain. La palynologie non plus, ne détecte pas, à l'échelle de la chaîne, de rupture environnementale, au sein des massifs, qui soit attribuable à la romanisation<sup>36</sup>. Ces troupeaux transhumantils, se déplacent-ils seulement dans la plaine ou entre plaine et côtes ?

Restons-en là pour l'instant. C'est à la lumière des césures de l'espace envisagées dans la longue durée que ces observations, rapportées à la Cerdagne, pourront fournir matière à quelques hypothèses. Mais en regard d'une étude centrée sur les zones d'altitude, les résultats d'une archéologie pastorale du littoral provençal et des piémonts de la chaîne pyrénéenne, avec la gymnastique que les décalages géographiques imposent à la réflexion, sont suffisamment stimulants pour appeler, à la suite de François Réchin, à une étude en complémentarité des zones d'hivernage et des zones d'estivage, seule capable

<sup>33</sup> O. Badan, J.-P. Brun, G. Congès, « Les bergeries romaines de la Crau d'Arles ; les origines de la transhumance en Provence ».

<sup>34</sup> Je renvoie au bel article de François Réchin : « Etablissements pastoraux du piémont occidental des Pyrénées ».

<sup>35</sup> Je simplifie beaucoup les analyses stimulantes — malgré une corrélation trop rapide avec les chemins de transhumance modernes — de F. Réchin. Concernant les modalités de l'hivernage, on ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre les structures qu'il observe et les modes d'hivernage que laissent transparaître les registres d'Inquisition. Dans les bas pâturages catalans où descendent les bergers pyrénéens, tout indique en effet une stabulation en plein air et des cabanes légères, guère différentes, finalement, de celles des sites d'altitude.

<sup>36</sup> D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau...*, p. 257.

d'éclairer la bouteille à l'encre des naissances successives et des amplitudes respectives de la (des) transhumance(s).

### C. Le premier essor médiéval et la mise en place des structures territoriales contemporaines

Les premiers frémissements d'une reprise des activités agro-pastorales, après la stagnation des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, se font sentir à Gros Roc dès les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, un peu plus tard au Pla de l'Orri. Ici encore, il faut lire dans cette précocité des zones de haute altitude la spécificité d'un replat glaciaire sur lequel, en période de faible pression, se concentre le pastoralisme. Ce frémissement augure l'essor plus sensible des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, puis la grande expansion des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Ces tendances s'inscrivent bien dans une chronologie de la croissance carolingienne finement saisie à travers les textes. Tandis que Pierre Bonnassie distingue au VII<sup>e</sup> siècle les signes d'une inversion de conjoncture, Josep-Maria Salrach retrace, pour la Catalogne, une expansion des arisations en deux phases, un démarrage centré sur la fin du VIII<sup>e</sup> et les premières années du IX<sup>e</sup> siècle, puis, après un court intervalle, un essor et un apogée du mouvement entre le milieu du IX<sup>e</sup> et le milieu du X<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. C'est à cette poussée démographique d'avant l'an mil qu'il faut peut-être rattacher la cristallisation, au sein du territoire de la paroisse d'Enveig, des petits noyaux de peuplement du pied du versant. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'existence de trois d'entre eux au moins affleure à l'écrit et dessine déjà le chapelet familial de ces quelques habitats, agglomérés mais en ordre lâche, entre 1500 et 1600 m d'altitude : Salit est cité pour la première fois en 1009, Brangolí (*Vilangoli*) en 1067, Feners en 1099. Bena et Ces Cases s'y adjoindront peut-être un peu plus tard. Ils ne semblent apparaître dans la documentation qu'au XIII<sup>e</sup> s.<sup>38</sup> L'usage est alors coutumier de désigner par le nom générique de « La Montagne » ce tissu de hameaux proches, en y englobant tout à la fois les terroirs qu'ils exploitent et les monts qui les dominent<sup>39</sup>. Il demeurera jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où, dans les dénombremens adressés à l'Intendance du Roussillon comme dans les

<sup>37</sup> P. Bonnassie, « Croissance agricole du haut Moyen Âge ... », J.-M. Salrach, « Défrichement et croissance agricole ... ».

<sup>38</sup> Salit : 1009 ; Brangolí : 1067 ; Feners : 1099 ; Bena : 1290. (P. Ponsich, *Limets històrics*, pp. 48 et 121 ; Le territoire d'Enveig compte encore deux noyaux aujourd'hui disparus près du village actuel d'Enveig : Santa Eulalia (première mention en 913) et Lora (1011).

<sup>39</sup> Arnallo de Cogio d'Ax, reconnaît en 1265 le manse de Raymond Marti de Casis, les manses de Bertrand et Pierre Marti et celui de Raymond de Vinça *in villario de Casis de Feners et omnes quartos et decimam que dicitur de Montanis* (Liber Feudorum A, f<sup>o</sup> 45 v<sup>o</sup> ; d'après le cartulaire manuscrit d'Alart, Tome X, fol. 611).

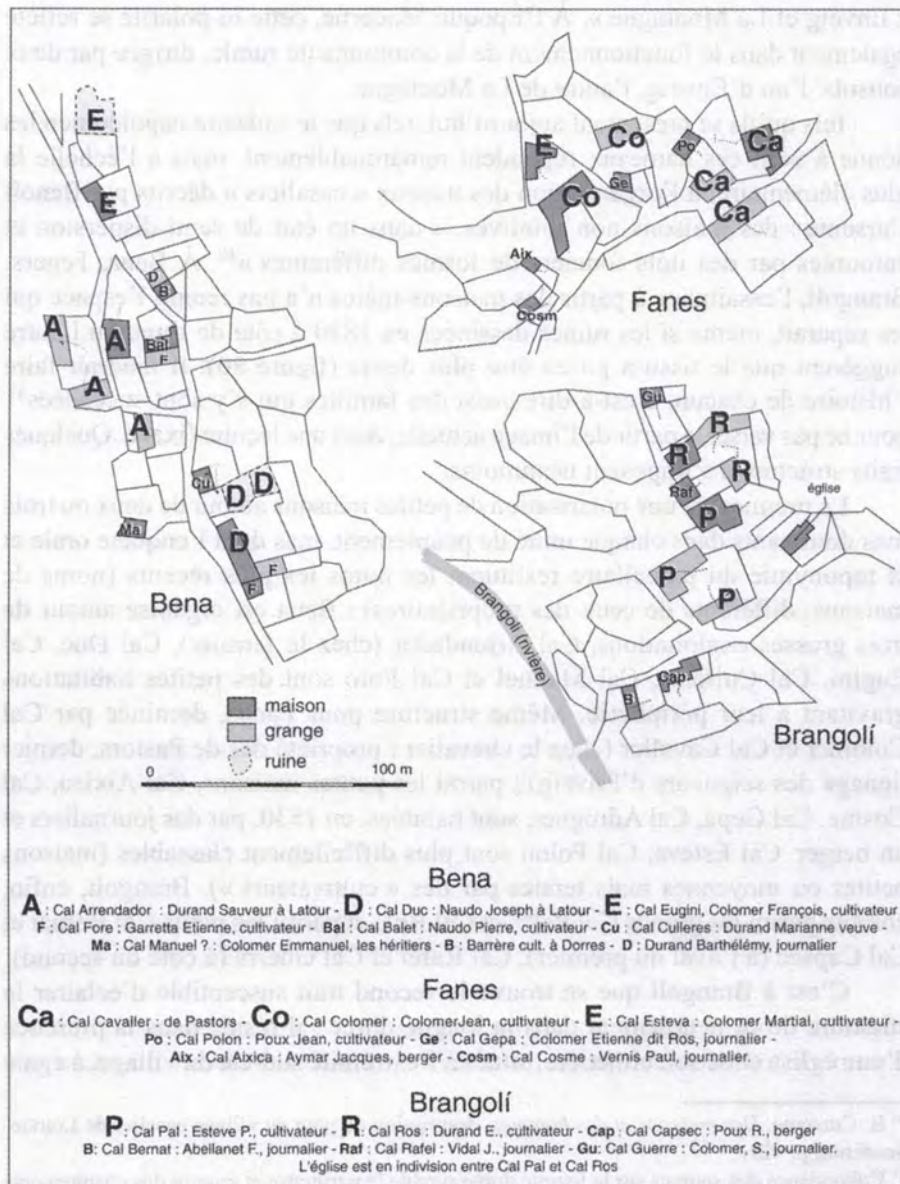


Figure 80 : plans des hameaux de Bena, Fanès, Brangolí (cadastre napoléonien).

délibérations municipales, la paroisse se définit toujours sous ce titre double : « Enveig et La Montagne ». À l'Époque Moderne, cette bi-polarité se reflète également dans le fonctionnement de la communauté rurale, dirigée par deux consuls, l'un d'Enveig, l'autre de La Montagne.

Tels qu'ils se présentent aujourd'hui, tels que le cadastre napoléonien les donne à voir, ces hameaux répondent remarquablement, mais à l'échelle la plus élémentaire, à l'organisation des noyaux « casaliers » décrits par Benoît Cursente : des maisons non jointives, « dans un état de semi-dispersion et entourées par des îlots fonciers de formes différentes »<sup>40</sup>. À Bena, Feners, Brangolí, l'essaimage à partir des maisons-mères n'a pas rempli l'espace qui les séparait, même si les ruines dessinées en 1830 à côté de l'une ou l'autre suggèrent que le tissu a pu en être plus dense (figure 80). Il faudrait faire l'histoire de chacun, c'est-à-dire aussi des familles qui s'y sont succédées<sup>41</sup> pour ne pas verser, à partir de l'image actuelle, dans une lecture fixiste. Quelques traits structurels s'imposent néanmoins.

Le premier est une polarisation de petites maisons autour de deux ou trois mas dominants dans chaque unité de peuplement, mas dont l'enquête orale et la toponymie du parcellaire restituent les noms les plus récents (noms de maisons, différents de ceux des propriétaires) : Bena est organisé autour de trois grosses exploitations, Cal Arrendador (chez le fermier), Cal Duc, Cal Eugini. Cal Culleres, Cal Manuel et Cal Fore sont des petites habitations gravitant à leur périphérie. Même structure pour Faner, dominée par Cal Colomer et Cal Cavaller (chez le chevalier : propriété des de Pastors, dernier lignage des seigneurs d'Enveig) ; parmi les petites maisons, Cal Aixica, Cal Cosme, Cal Gepa, Cal Adroguer, sont habitées, en 1830, par des journaliers et un berger. Cal Esteva, Cal Polon sont plus difficilement classables (maisons petites ou moyennes mais tenues par des « cultivateurs »). Brangolí, enfin, compte parmi les grands Cal Pal<sup>42</sup> et Cal Ros, et parmi les petits Cal Bernat et Cal Capsec (à l'aval du premier), Cal Rafel et Cal Guerra (à côté du second).

C'est à Brangolí que se trouve le second trait susceptible d'éclairer la structure de ce peuplement dans la longue durée : il réside dans la présence d'une église et de son cimetière, situés à l'extrémité sud-est du village, à égale

<sup>40</sup> B. Cursente, *Des maisons et des hommes*, description du plan du village casulier de Louvie-Soubiron, p. 421.

<sup>41</sup> L'abondance des sources sur la longue durée semble le permettre et montre des changements certains.

<sup>42</sup> Dans l'état actuel des dépouillements, tout à fait clairsemés, le surnom de Pal apparaît pour la première fois en 1566, lors d'une saisie du fief d'Enveig : le procureur du roi se transporte dans les lieux de la paroisse d'Enveig, pour recevoir les possessions des habitants : à Brangolí : Raymond Pal, Antoine Tavera, Peyrone Scelera, et Antoine Barto ; à Les Cases : Jean Lengart et Raphael Franço, alias Manegat ; à Bena : Pierre Duran, Jean Peguillem, Benedicte Duran, Jacques Peguillem et Antoine Peracusa ; enfin à Salit : Stéphane Duran et Margareta, femme d'Antoine Duran (Alart, cartulaire manuscrit, tome VI, p. 413).

distance (25 m) de Cal Pal et de Cal Ros et possédés, en 1830, en indivision par les propriétaires des deux mas<sup>43</sup>. Rebâtie en 1850 à l'opposé du village, au nord-ouest, l'église ne donne aujourd'hui à lire qu'une construction très récente. Mais le plan cadastral de 1830, antérieur à ce déplacement, représente l'édifice précédent d'une façon suffisamment précise pour observer qu'il est doté d'un chevet plat. C'est l'indice d'une ancienneté probable mais qu'il faut se garder d'interpréter définitivement, en l'absence de fouilles. L'église de Sant Fructuós de Vilangolí est néanmoins romane, dont l'existence est avérée dès 1244 par la vente à l'Hospital major d'Enveig d'un mas dit de l'église, à Vilangolí<sup>44</sup>.

C'est à la lumière de ces éléments que le nom même de Brangolí prend tout son relief. Sous sa forme médiévale, en effet, il laisse affleurer l'existence possible d'une autre *villa*, au sein de la paroisse d'Enveig, que celle d'Enveig même, mentionnée par les sources écrites dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Le noyau actuel de Brangolí avec son église, son cimetière et ses gros mas, pointerait le cœur ancien de cet autre terroir. Qu'il soit un héritage antique (*Vilangoli* figurait déjà parmi les treize toponymes consentis à la romanisation par Coromines, Meyer-Lübke et Delcor<sup>46</sup>) ou plus tardif, mais en tout état de cause antérieur à l'an mil, ce dédoublement en deux territoires juxtaposés ancrerait loin dans le temps une organisation bicéphale plus souvent sous-jacente que clairement exprimée, mais que l'apposition « Enveig et la Montagne » projette dans la longue durée de notre millénaire. De cette apposition, on soupçonne qu'elle nourrit de multiples complémentarités mais qu'elle entretient aussi de multiples tensions, proches parentes de ces « tendances sécessionnistes » que repère et qu'analyse, toujours avec la même finesse, Roland Viader : les unes et les autres ne s'excluent pas, elles déclinent au gré des circonstances des appartenances communautaires enchevêtrées, relevant de différents niveaux de cohésion sociale et territoriale<sup>47</sup>.

<sup>43</sup> Parcelles A 262 et A 263 appartenant toutes deux à « Estève Pierre Pal et Durand Etienne Ros ».

<sup>44</sup> *Catalunya Romanica VII : La Cerdanya, el Conflent*, p. 46.

<sup>45</sup> La première mention de *Villa evegi* apparaît au IX<sup>e</sup> siècle, dans l'acte de consécration de la Seu d'Urgell. En 949, Adelilda donne au monastère de Cuixà des maisons dans la *villa* d'Enveig et son alleu de Rigolisa, qui confronte avec cette même villa (R. d'Abadal, « Com neix i com creix un gran monestir pirinenc abans de l'any mil. Eixalada Cuixa », doc. 72). En 1052, un certain Iosfred Borrell donne au chapitre d'Urgell deux champs « *subtus via mercadal* » à Enveig (P. Bonnassie, *La Catalogne...*, p. 414). La position d'Enveig sur la voie du Puymorens, à deux pas d'Yrivals puis de Puigcerdà apparaît, ici aussi, comme un trait structurant de longue durée. Il faudrait mesurer ce que le développement du village doit à cette route en termes de métiers liés au transport, à l'artisanat, à l'hébergement et au commerce. La part en est pour l'instant sous-estimée.

<sup>46</sup> J.-M. Salrach, « La Cerdanya entre l'antiguitat i l'edat mitjana. Aproximació al procés de formació, vigència i transformació d'unes estructures », p. 68.

<sup>47</sup> R. Viader, *Pouvoirs et communautés en Andorre*, p. 507.

Pour donner une idée de ces mouvements, il faudrait pouvoir interpréter un tant soit peu un dernier élément de l'archéologie du plateau, la fouille du site dit du Castell de Bena, installé à un kilomètre environ de ce hameau, sur le pla qui domine immédiatement le mas Franço. De cette petite éminence haute d'une trentaine de mètres, la vue porte sur tous les habitats de La Montagne, Bena excepté, que cache la colline à laquelle il s'adosse. Les travaux que Pierre Campmajo et Denis Crabol y ont effectués sont malheureusement intervenus à la suite de fouilles clandestines importantes. Ils n'ont livré que très peu de mobilier, mais ont mis au jour une plateforme fortifiée d'une trentaine de mètres de long pour quinze de large environ, ceinte par deux appareils accolés, une base véritablement mégalithique à l'extérieur, doublée à l'intérieur d'un mur en double parement épais d'un bon mètre. L'ensemble était interprété par les archéologues comme une structure protohistorique éventuellement réutilisée tardivement, jusqu'à ce que l'on récupère le mobilier issu des creusements clandestins. Or, s'il n'est pas encore étudié, le stock céramique dénote une profonde unité — céramiques grises tournées attribuables à une fourchette large pouvant aller du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. (?) — en regard de laquelle le seul tesson protohistorique, trouvé en fouille, apparaît de bien peu de poids. Que voir dans ce site ? Le noyau d'une tentative de regroupement avortée ? L'instrument, un temps efficace, d'une sujétion et d'un contrôle des mas ? En l'état actuel des études, toute hypothèse est hasardeuse. Mais face à l'impression de « fossilisation » extrême que donne l'image actuelle du peuplement du plateau, cette implantation a l'avantage de restituer à l'ensemble un peu de ces tensions, de ces mouvements dont les hameaux ou ce qui les précéda furent nécessairement le siège et l'enjeu.

Au demeurant, le terme de fossilisation, souvent employé pour désigner ce semis de hameaux d'allure pré-féodal, paraît bien mal adapté aux évolutions dont leur cristallisation résulte et à celles qu'ils connaîtront par la suite. Les massives et rares bâtisses d'aujourd'hui procèdent d'un évident mouvement de concentration foncière engagé à la fin du XVII<sup>e</sup>, puis poursuivi durant tout le XVIII<sup>e</sup> s., processus qui a pu accroître le contraste entre grandes et petites maisons. Les travaux de Marc Conesa en rendent largement compte à l'échelle de la Cerdagne<sup>48</sup>. Un fragment de *capbreu* de La Montagne, daté de 1623, outre qu'il montre l'existence encore du noyau de Ces Cases, offre une image plus fragmentée des patrimoines, plus mobile aussi, à travers les mutations récentes auxquelles il renvoie. Mais restituer l'histoire de ce peuplement pour saisir ces changements dans la longue durée était une entreprise impossible dans le cadre de ce travail. Il eût fallu s'atteler méthodiquement à la masse

<sup>48</sup> Marc Conesa, *Mariages et frontières... ainsi que Territoires montagnards et systèmes familiaux en Cerdagne française et espagnole à l'époque moderne*.

considérable des archives notariées de Puigcerdà et de Perpignan, pouvoir s'y orienter de façon efficace, comprendre, surtout, plus tôt, que là résidait une clé essentielle de l'organisation des estives. C'est donc en concentrant toujours l'attention sur les changements enregistrés sur les pacages d'altitude, et en recourant aux vertus de l'histoire comparée, que l'on procèdera. Mais un tout petit effort d'imagination — confronter ce que pouvaient être les constructions périssables et mobiles des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles avec les lourdes fermes d'aujourd'hui — suffit cependant à prendre acte de l'immense écart.

L'hypothèse selon laquelle ces hameaux seraient nés de la croissance carolingienne et de ses immédiats prolongements — des IX<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s. environ — c'est-à-dire selon laquelle ils s'inscrivent dans une phase de développement et répondent à des nécessités nouvelles d'exploitation — extension des surfaces, intensification — n'est pas sans conséquence. À leur mesure aussi, ils sont aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles des villages neufs, des pôles qui mûrissent et se transforment, à leur mesure aussi ils opèrent non pas tant une conquête, qu'une redistribution de l'espace : on a vu combien, à l'Âge du Bronze finissant et à l'Âge du Fer, ces piémonts élevés de la soulane du Carlit étaient occupés, on verra qu'ils pouvaient l'être un peu de la même manière, au haut Moyen Âge. Avec cette forme lâche d'exploitation, les hameaux tranchent, mais sans tout à fait rompre. « Là où elles sont demeurées maîtresses des vacants, observait en conclusion de son ouvrage Benoît Cursente, les maisons ont également gardé la capacité de modeler souplement l'espace habité. Il existe ainsi une homologie entre le système social, le système agro-pastoral et la structure de l'habitat villageois »<sup>49</sup>. Sous cet angle, la scission entrevue entre le territoire d'Enveig et celui de La Montagne n'apparaît pas tant comme la marque d'un décollage inégalement réparti — les hameaux figés dans leur archaïsme, le village en marche vers le développement — que comme l'instauration ou le renforcement d'une spécialisation des espaces, comme la marque d'un aménagement cohérent. Mais à suivre cette piste on se heurte à une autre question, assez inextricable : comment les habitants de l'un et l'autre terroir se répartissaient-ils justement l'estive, alors que rien ne paraît clairement les différencier, sous ce rapport ? Il faut continuer notre progression chronologique, avant de revenir à ce problème, non pour le résoudre mais au moins pour mieux le cerner.

---

<sup>49</sup> B. Cursente, *Des maisons et des hommes*, p. 556.

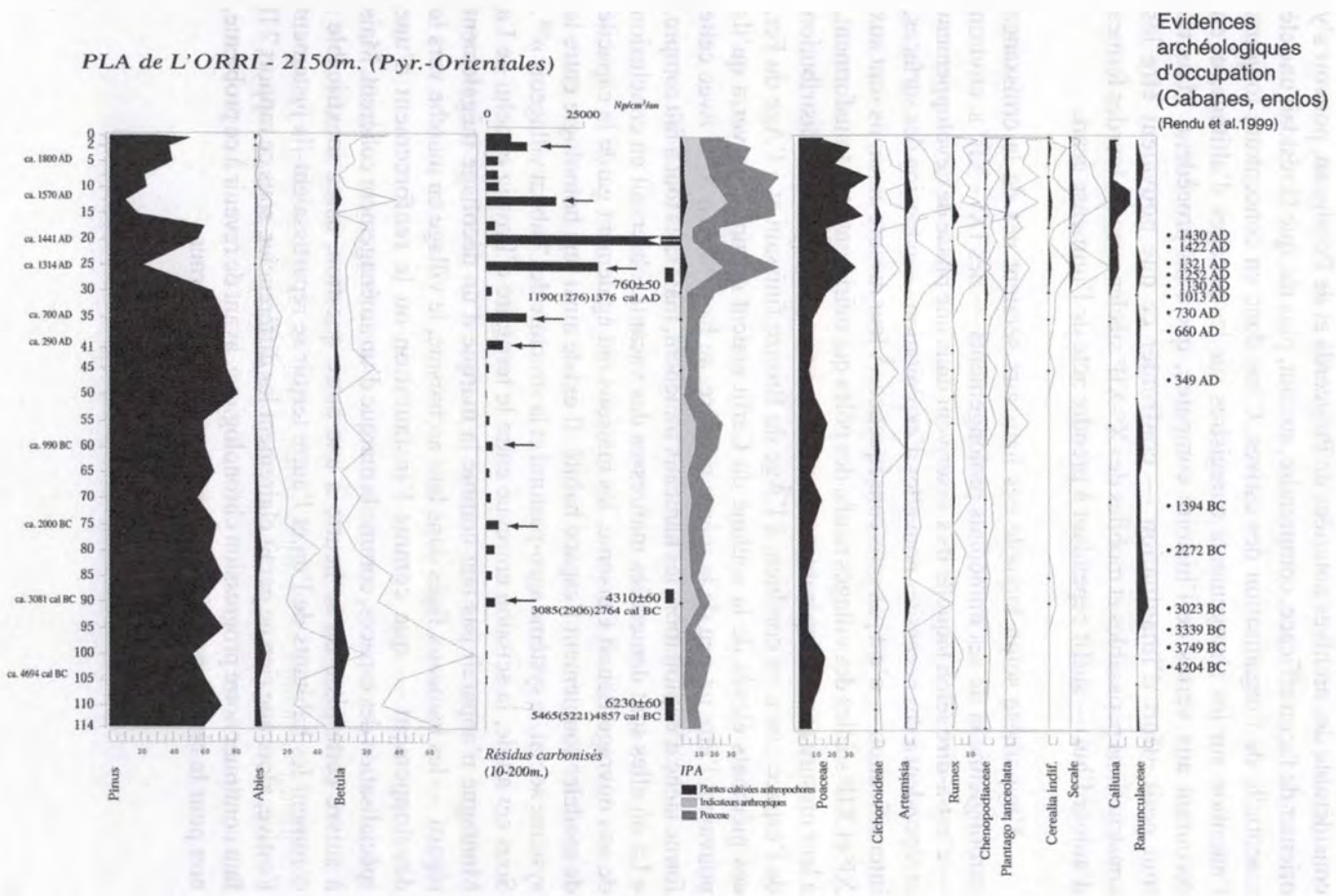


Figure 81 : diagramme palynologique et micro-charbons de la tourbière du Pla de l'Orri (Analyses B. Vannière et D. Galop).

### D. L'investissement des hautes surfaces par la transhumance et l'extension des *baixants*

Le Moyen Âge central est inauguré, sur les hautes surfaces pastorales de Maurà, par deux événements grossièrement concomitants, autour du XI<sup>e</sup> siècle : la construction de la cabane 22, au centre de la cuvette, et un grand incendie, indiqué par une strate charbonneuse dans la petite tourbière toute proche. Malgré un problème de maille d'analyse<sup>50</sup>, les résultats des études effectuées par Boris Vannière sur les micro-charbons contenus dans la carottes tourbeuses du Pla de l'Orri sembleraient montrer par ailleurs que cette période voit se développer des incendies portant atteinte aux masses forestières, et que le processus se soit reproduit, un peu à l'identique, sur les autres massifs cerdans (figure 81)<sup>51</sup>.

La mise en place ou la consolidation des hameaux s'inscrirait donc dans cette ouverture initiale du versant qui permet une extension sans précédent des surfaces pastorales. Dans les tourbières, le développement des indicateurs pastoraux suit immédiatement ces déforestations. Il retrace, durant plus de deux cents ans, un mouvement continu d'accroissement des activités d'élevage dont la fin du XIII<sup>e</sup> siècle marque l'apogée. Les peuplements forestiers sont alors au plus bas.

On sait ce que cette forte pression doit à la constitution des grands domaines d'estivage cisterciens des abbayes catalanes de Poblet et de Santes Creus. Dans les années 1160-1180, les droits de dépaissance ou les territoires pastoraux que

<sup>50</sup> Communication orale de Didier Galop. Le diagramme ne montre pas tout à fait le pic maximal des incendies mais saisit l'avant et l'après. En confrontant ces résultats aux analyses palynologiques, il semble que le moment le plus marqué par les défrichements (pour cette période) se situe entre deux niveaux prélevés.

<sup>51</sup> J'ai précédemment placé en regard de ces données un document relatif à la vallée d'Osséja et que j'avais analysé il y a quelques années (« Quelques jalons pour une étude des forêts en Cerdagne »). Il s'agit d'une négociation intervenue en 1030 entre le comte Wilfred de Cerdagne et les habitants de la vallée, à propos de l'exploitation que ceux-ci font de leur territoire. Leur action aurait transformé rapidement deux secteurs distincts, une *calma* qu'ils ont mise en culture — il faut donc y voir un espace pastoral de moyenne altitude puisqu'il est converti en labour — et des bois qu'ils auraient détruits pour étendre les pâturages sur les hauts et moyens versants. Les analyses palynologiques de Guy Jalut, les observations de Jean-Noël Puig associées aux déterminations anthracologiques de Jean-Louis Vernet semblaient, dans des fourchettes chronologiques sans comparaison avec la finesse de celles que l'on obtient aujourd'hui, corroborer cette interprétation. Mais recevable il y a dix ans, celle-ci se heurte aujourd'hui à deux obstacles issus tous deux d'une critique interne des documents : les niveaux charbonneux observés dans les années 80 par J.-N. Puig étaient peut-être des charbonnières plutôt que des traces d'incendie (observation de B. Davasse) ; le texte, relu à la lumière d'un dossier solide, se prête peut-être à d'autres interprétations (travaux en cours d'E. Bille). Cette charte ne peut donc qu'être mise en attente. En l'état actuel, elle est démonstrative surtout de la nécessité d'un travail interdisciplinaire beaucoup plus poussé. L'ôter pour l'instant à l'analyse n'enlève rien à la réalité d'un mouvement de défrichement attesté par ailleurs.

celles-ci obtiennent de différents seigneurs cerdans, dont celui d'Enveig, leur permettent de réunir en un ensemble extrêmement cohérent la totalité des hautes surfaces pastorales du massif du Carlit, scindées à peu près en deux parts égales, le sud et l'ouest pour Santes Creus — Font Viva, Maurà et toute la Serra d'Ortells, le Ras du Carlit jusqu'au Tosal Colomer —, le nord pour Poblet — Lanoux, Vall Marans jusqu'au Pic Péric (fig. 82). Au bas mot, 15 000 hectares de forêts et de pâturages auxquels s'ajoutent encore de grands espaces sur le versant sud du Campcardos, au-dessus de Guils qui, de l'autre côté de la vallée du Carol, fait face à Enveig : il s'agit, là aussi, de l'une des plus belles soulanes de Cerdagne. Enfin, les deux monastères disposent également des pâturages sur le versant sud de la chaîne, non loin de la Cerdagne, dans les vallées de Nuria (avec un prolongement dans les vallées cerdanes d'Eyne et Llo) et sur le haut Llobregat<sup>52</sup>. Au total, au regard de la carte établie par Manuel Riu, il semble que l'on puisse doubler la surface du Carlit : Poblet et Santes Creus auraient eu à leur disposition des parcours d'été s'étendant sur 30 000 ha !

En regard de ces surfaces, les chiffres que l'on possède pour estimer le cheptel des abbayes ne permettent aucune évaluation d'ensemble<sup>53</sup>. Les 400 moutons sur 615 têtes transhumant vers la Cerdagne et le Berguedà qui appartiennent en 1180 à l'une des granges de Poblet<sup>54</sup>, les 600 à 1200 brebis que M. Riu pense présentes sur les pâturages acquis par Santes Creus sur le versant sud des Pyrénées<sup>55</sup>, n'offrent que des visions partielles. Cela paraît bien peu. Peut-être faut-il se reporter aux nombres recueillis auprès des abbayes du nord de la chaîne pour un meilleur ordre d'idée ? 1500 brebis à Bonnefont en 1189, 1400 dans l'une des granges de Boulbonne en 1233<sup>56</sup>, et pour cette même abbaye, en 1313, un troupeau de 2000 brebis et leurs agneaux, que le comte de Foix demande aux habitants de Vicdessos de bien vouloir recevoir pacifiquement<sup>57</sup>. C'est vraisemblablement par milliers qu'il faut compter.

Sans doute faudrait-il avoir la sagesse de s'en tenir là. Dans une étude centrée sur l'utilisation de l'espace pastoral pourtant, cette impression seule ne peut suffire. Au risque de se tromper lourdement, il faut essayer d'entrevoir, au moins dans des masses très globales, ce que pouvait représenter la charge pastorale attribuable, sur le Carlit, à Poblet et Santes Creus. Mais d'où partir,

<sup>52</sup> M. Riu, «Formación de las zonas de pastos veraniegos del monasterio de Santes Creus en el Pirineo, durante el siglo XII», et C. Rendu, *Pâturages et bois...*, pour les délimitations des secteurs du massif du Carlit.

<sup>53</sup> Selon Antoni Carreras i Casanovas, *El monestir de Santes Creus, 1150-1200*, il est impossible de chiffrer le troupeau de l'abbaye, vaches, mulets, chevaux, moutons, chèvres, qui n'apparaît que de manière incidente, à l'occasion de quelques paiements.

<sup>54</sup> La grange de Cervole, Ch. Higounet, « Essai sur les granges cisterciennes ».

<sup>55</sup> Manuel Riu, « Formación de las zonas de pastos veraniegos... », p. 149.

<sup>56</sup> Bernadette Barrière «L'économie cistercienne du sud-ouest de la France» p. 83.

<sup>57</sup> Frédéric da Silva, *Ruptures et continuités du système agro-pastoral pyrénéen au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 32. Le comte de Foix peut quant à lui, tenir deux cabanes de 1000 brebis chacune dans ces mêmes montagnes (*ibidem*, note 193).

quand tout est si flou ? Des diagrammes palynologiques ? Didier Galop a largement prévenu qu'il ne fallait pas lire les pics des indicateurs anthropiques comme une transcription directe, « comptable », du nombre de bêtes, mais seulement comme des tendances. À ne pas tenir compte de cet avertissement, on s'expose à jeter au panier des contradictions inexplicables et inexplicables le divorce qui s'établit, à certaines périodes, entre marqueurs polliniques et sites archéologiques. Or tout le jeu, entre sciences de l'environnement, archéologie et histoire, consiste au contraire à s'emparer de ces contradictions comme d'autant de pistes susceptibles d'éclairer l'objet des recherches communes, la nébuleuse encore en grande partie insaisissable des pratiques pastorales. Ne partons donc pas des diagrammes, conservons toutefois le contexte qu'ils dessinent, celui d'une forte pression.

Revenons aux chiffres, si lacunaires soient-ils. Ils indiquent des troupeaux de l'ordre de 1000 à 2000 têtes de menu bétail<sup>58</sup>, qui semblent parfois représenter la totalité du cheptel, parfois le troupeau d'une seule grange — sans doute alors la plus spécialisée dans cet élevage — et comptons large : attribuons aux deux abbayes de Poblet et Santes Creus 10 000 moutons chacune (ce qui paraît frottement au-dessus de la réalité). Supposons encore qu'elles aient exploité de façon égale toutes ces belles surfaces pastorales qui s'offraient à elles (ce qui est tout aussi faux, comme le montrent les désaffections successives dont font preuve Boulbonne et Grandselve en haute Ariège, pour certains de leurs territoires)<sup>59</sup>. Nous voici avec 20 000 moutons au total, soit 10 000 pour le Carlit. À cela s'ajoutent des bovins et des chevaux, qui transhument également, mais auxquels est réservé un seul des pâturages du massif, sur lequel les deux abbayes gardent leur gros bétail en commun. Vers 1775, il entrait sur les pasquiers du Carlit, l'été, 53 708 moutons, 3 159 bœufs, 1 009 juments<sup>60</sup>. Admettons une charge pastorale médiévale de la moitié seulement. Avec 10 000 moutons sur 26 000, les abbayes n'auraient encore eu qu'un peu moins de la moitié des bêtes estivant sur le massif. En dotant les abbayes de 5000 têtes chacune seulement, en évaluant la charge aux deux-tiers des chiffres du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous voici avec un troupeau monastique représentant cette fois le sixième des effectifs totaux. Sans doute la réalité se situe-t-elle entre ces deux bornes.

Ces calculs pour le moins légers ne visent à rien d'autre qu'à montrer la nécessité de prêter une attention plus soutenue à ces questions. Si l'on veut

<sup>58</sup> en 1340 par exemple, dix des douze granges du couvent dominicain de Prouilles totalisent 2500 têtes de petit bétail ; ici aussi, l'une des granges est plus spécialisée que les autres dans cet élevage, qui en possède à elle seule 680 (tandis qu'une autre compte 222 bovins) (M. Gramain, « Les formes de l'élevage en bas Languedoc... »).

<sup>59</sup> Frédéric Da Silva, *Ruptures et continuités...*

<sup>60</sup> « L'élevage en Roussillon au XVIII<sup>e</sup> s. », compte-rendu du mémoire de J. Balouet par G. Gigot (*C.E.R.C.A.*, 1959, n°4, pp. 165-184), qui ajoute ici aux éléments réunis par J. Balouet ceux apportés par A. de Pous. Ces chiffres sont peut-être surévalués mais cela ne change pas fondamentalement le propos, ici.

approcher avec plus de finesse les modes d'exploitation, la palynologie ne dispense pas d'un essai d'évaluation par d'autres sources de ce que pouvait être la pression pastorale propre à chaque époque. Elle y invite au contraire, car il lui faut aussi étalonner ses mesures. À côté des monastères, quelle était la part seigneuriale, dans cette croissance pastorale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, quelle était la part paysanne aussi, quel rôle y jouaient enfin les fortunes toutes neuves qui se forgeaient alors, autour du commerce et de la draperie, dans la ville de Puigcerdà ? L'appréciation des « façons » pastorales et l'appréhension des découpages de l'espace, constituent ici encore l'enjeu de cette recherche.

Poblet et Santes Creus n'ont jamais obtenu l'exclusivité sur ces pâturages, si ce n'est l'une par rapport à l'autre<sup>61</sup>. Il s'agit ici d'une évidence. Les procès que les moines entretiendront avec Puigcerdà et les communautés rurales riveraines des monts disent assez qu'elles durent partager, quelques efforts qu'elles aient pu accomplir, dans les deux premières décennies, pour ravauder,

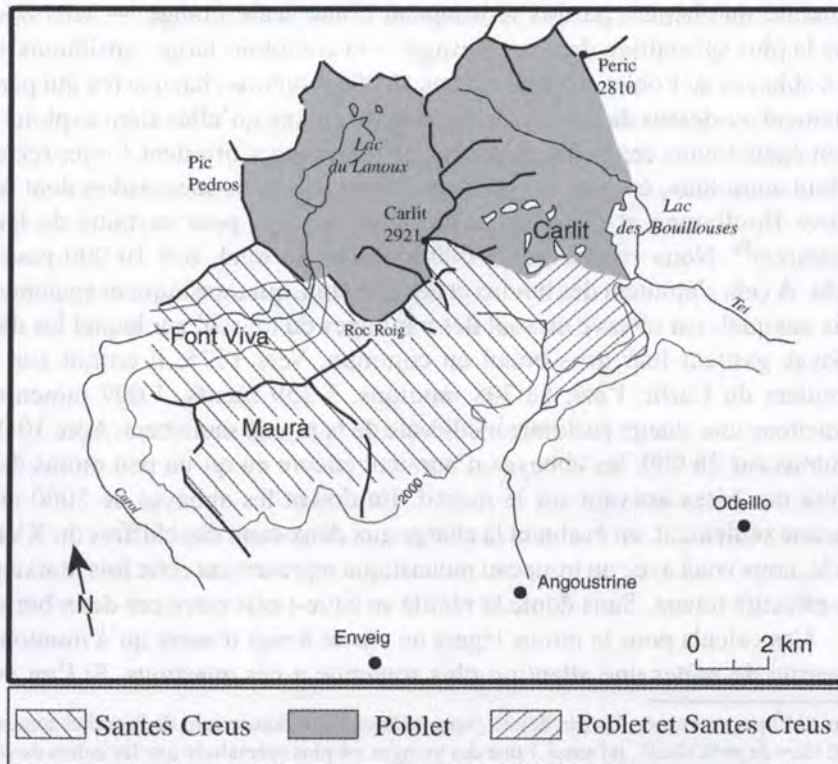


Figure 82 : les domaines de Poblet et Santes Creus sur le massif du Carlit.

<sup>61</sup> Les concessions relatives au territoire d'Enveig et à ses marges — une vente de 1180 emploie l'expression *supra Enveig* pour un espace débordant largement vers l'est et le nord les limites actuelles de la commune (Libre Blanch de Santes Creus, texte 233) — prennent bien soin d'accorder l'exclusivité à Santes Creus vis-à-vis du bétail de l'autre monastère. On insiste par ailleurs sur les conffronts qui limitent les aires des deux abbayes.

pièce après pièce, un tissu de droits seigneuriaux fortement morcelé. Il ne l'était pas tant territorialement, au demeurant, que par la superposition et l'intrication d'emprises et d'autorités comme démultipliées, sur des espaces aux découpages beaucoup plus vastes que ceux d'aujourd'hui. Raymond, seigneur d'Enveig dominait ainsi des étendues énormes — Le Lanous, Font Viva et un large Maurà beaucoup plus ouvert vers les montagnes de Dorres — bien plus grandes que ce qu'il restera à ses lointains successeurs du XVIII<sup>e</sup> s. Le souvenir de cet océan pastoral, vaste comme un paradis perdu, avivera encore l'imaginaire à la fin des Temps Modernes et jusqu'à nos jours<sup>62</sup>.

Sicard, *miles* d'Enveig, tenait sans doute en fief de Raymond d'Enveig les pâturages de Maurà, du Lanous et de Font Vive. Pour le Lanous, les donations ou ventes se font en deux temps et laissent entrevoir deux formes de l'emprise cistercienne. En 1170, les premières concessions, de Raymond d'Enveig et de Sicard, n'accordent rien d'autre, aux moines de Poblet, que la faculté de prélever tout ce qui leur sera nécessaire « pour la dépaissance du bétail » de l'abbaye. Les donateurs placent celui-ci sous leur protection, s'engageant à le défendre contre quiconque comme le leur propre<sup>63</sup>. Ils y tiennent donc également un ou des troupeaux, et ne concèdent rien de plus, en somme, qu'une autorisation aux animaux de Poblet de manger l'herbe sur leur parcours et de boire aux rivières et aux bergers de couper du bois pour leur feu (et pour leurs cabanes ?). En 1175, c'est en revanche la pleine maîtrise du territoire, sa seigneurie sur tout le port du Lanous (*portus integre de Lanos*) que Raymond d'Enveig donne et transmet à Poblet. Nul ne pourra y envoyer ou y tenir du bétail, précise l'acte, « sauf nos hommes habitant près du port » prend soin de faire écrire le donateur. La montagne se ferme un peu, sans doute, mais pour aussitôt révéler ses failles : il aura fallu cette vente pour faire affleurer les droits des

<sup>62</sup> Une version de la légende de Mélusine, « maternelle et défricheuse », lie la fortune de la famille d'Enveig à la rencontre du seigneur d'Enveig avec la fée du Lanous. Celle-ci lui promet de l'épouser sous trois conditions : qu'il se présente devant elle ni nu ni habillé, ni à pied ni à cheval, ni à jeun ni rassasié. Le seigneur-berger remonte au Lanous vêtu d'un filet de pêche, à cheval sur une chèvre et une noix entre les dents ! La fée le suit jusqu'au village, mais à la condition qu'il ne se retourne pas. Ce qu'il fait, pour finir, intrigué par le vacarme qui le suit dans sa descente (piétinements et bruits de sonnailles par milliers). Il voit alors s'évanouir un colossal troupeau, dont les portes de la cour de son château, fermées à la hâte, retiennent une part infime. Celle-ci suffit à assurer, pour des siècles, le prestige de la maison. *El conte és acabat*, mais cette référence — qui n'est pas forcément très ancienne — conserva longtemps une certaine prégnance. Dans un croquis du territoire d'Enveig qu'il dressa en 1718 pour argumenter son procès relatif aux limites de la montagne, Don François de Pastors y Copons, seigneur d'Enveig, pointait le *padró* (limite formée d'un amas de pierres) de la Collada de bach de Ortells, comme le lieu d'où l'on voyait le Lanous et « la Roca de la encantada » (de la fée) (archives privées de François de Pastors). La référence était à la fois prestigieuse et lointaine, elle rattachait cette famille neuve à l'ancienne tout en rappelant les contours d'un royaume pastoral perdu, auquel le regard liait toujours la montagne d'Enveig.

<sup>63</sup> *Cartulari de Poblet*, doc. 307 et 308.

communautés. Qui étaient les hommes en question ? Probablement ceux de la vallée du Carol, qui prend sa source au Lanous et sur laquelle le seigneur d'Enveig possédait des droits.

A Maurà, lui et Sicard ne donnèrent à Santes Creus, en 1178, qu'une concession semblable à celle qu'ils avaient en premier lieu accordée sur le Lanous à Poblet. Il ne fait donc nul doute que les hommes d'Enveig y avaient aussi accès, le silence des textes à leur égard en serait la meilleure preuve. La vente, un peu plus tard (1180), par Raymond Sicart, de tout ce qui lui revenait dans les territoires de Maurà et Font Viva ne changea pas fondamentalement cet aspect des choses, non plus que la donation par Arnaud de Saga de droits sur le Port de Maurà (c'est-à-dire, vraisemblablement, sur le grand col qui, à l'est de Maurà, permettait aux moines de Santes Creus de rejoindre les pâturages plus orientaux du Carlit)<sup>64</sup>. L'ensemble du territoire d'Enveig releva toujours de son seigneur qui, fait rare en Cerdagne, y possédait encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, haute et basse justice.

Que changea la présence des abbayes, à l'usage des habitants ? Enveig est un mauvais exemple, d'où rien ne transpire. Le monastère eut en revanche maille à partir avec Angoustrine et Llivia, mais surtout avec Puigcerdà, à qui fut refusé l'*empriu* sur le pâturage de Vall Maran. Cet arbitrage en sa défaveur, une fois n'est pas coutume, Puigcerdà le conserva précieusement dans ses archives, avec un savoureux résumé du XVI<sup>e</sup> siècle : « Le 12 des ides de septembre 1272, il apparaît une sentence donnée entre la ville de Puigcerdà d'une part et le monastère de Poblet de l'autre, sur le fait que la ville de Puigcerdà prétendait pouvoir dépaître les herbes de Vall Marans et que les frères prétendaient le contraire. Et bien que la ville eût pris mille témoignages, elle fut condamnée malgré tout »<sup>65</sup>. Ce précédent — mais Puigcerdà n'avait qu'un *empriu* lointain sur Vall Marans, en rien comparable aux droits des habitants du pied des « ports » — allait en effet bien servir, a posteriori, la ville qu'il avait d'abord desservie.

Poblet la première, en 1298<sup>66</sup>, Santes Creus trente-cinq ans plus tard, vendirent leurs pâturages à Puigcerdà. La ville hérita alors des querelles qui avaient opposé les moines aux communautés, notamment à celles de Llivia et d'Angoustrine, autour du Ras du Carlit. Du XIII<sup>e</sup> aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, des arbitrages en cascade, dont l'histoire reste à faire, contribuèrent à délimiter, toujours plus précisément jusqu'à chaque nouveau conflit, les droits et les emprises de chacun. Puigcerdà se tenait au centre de ces batailles comme elle se tenait au centre de la plaine, étendant partout sa puissance, imposant partout ses troupeaux (ceux de ses habitants et ceux à qui elle louait des estives). Fondée

<sup>64</sup> *Llibre Blanc de Santes Creus*, doc. 208 et 209, 233, 242 et 265.

<sup>65</sup> AHCP *Manual Pascual* 1168-1536, fol. 6.

<sup>66</sup> S. Galceran, *Els privilegis de la Vila de Puigcerdà del Llibre verd i del seu Trasllat*, doc. 21 (p. 320).

en 1177, elle avait obtenu d'Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon, en 1182, le privilège de pouvoir accéder à tous les bois, eaux et pâturages et à toutes les montagnes qui lui seraient nécessaires. Sans doute l'application d'une telle faveur était-elle délicate et les nombreuses compositions avec la vallée du Carol, au débouché de laquelle elle se dressait et contre laquelle elle argua de ce titre, montrent qu'elle en fit le premier lieu de ses revendications. En 1269, elle obtint une concession royale dans les pasquiers du haut cours de la Têt et de l'Aude, depuis les Camporells jusqu'au Pont de Fetges<sup>67</sup>. Ces droits fournirent matière aux affrontements qui l'opposèrent à Poblet. Vint ensuite l'acquisition auprès des abbayes de la quasi totalité du Carlit et de droits sur les montagnes de Guils. Cette longue phase de constitution du domaine pastoral de la ville s'acheva, en 1373, par l'achat de la baronnie de Salteguel, qui englobait une bonne partie de la montagne de la Molina<sup>68</sup>.

Puigcerdà détenait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans sa maison commune, un *armari de las escripturas dels pasquers*, dont plusieurs inventaires<sup>69</sup> donnent une idée du contenu. Que l'un d'entre eux ait été rédigé par un notaire de la ville à l'intention des consuls en 1568 pourrait bien apparaître comme indicateur d'une recrudescence des tensions entre celle-ci et les communautés rurales avec lesquelles, bon gré, mal gré, ses possessions l'obligeaient à composer. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la cité se dota d'ailleurs de *llibres de concordies*, registres volumineux dans lesquels elle consignait tous les arbitrages et toutes les sentences résultant des conflits qui l'opposaient à tout le monde.

Démêler cet écheveau dense de droits sans cesse remis en cause et sans cesse redéfinis, qui s'étendent à toute la Cerdagne, concernent non seulement les hauts pâturages mais aussi les prés communs, et même les terres arables, est un travail considérable que je n'ai bien sûr pas mené. Dans ce corpus très riche, peu de documents parlent d'Enveig. L'inventaire de 1568 en recense deux et dans les deux cas, les registres notariés auxquels il fait référence ont disparu<sup>70</sup>. Le premier de ces documents est cependant connu par le résumé du XVI<sup>e</sup> siècle, il date de 1335 et oppose, comme bien souvent, Puigcerdà à l'université (la communauté des habitants) de la vallée du Carol. L'objet

<sup>67</sup> *Ibidem*, texte 2 (p. 305) et texte 14 (p. 316).

<sup>68</sup> AHCP *Regestrum Baroniae Salteguel*, fol. 212.

<sup>69</sup> Le *Manual Pascual*, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, est un court inventaire dressé « par Antonio Pasqual pour les consuls Joan Montaner et les autres », en 1568. Il donne des références à des actes qui se trouvent dans les registres des notaires (entre 1326 et 1493), et compile brièvement les actes d'achat des droits sur le Carlit par les abbayes, puis les actes de vente à la ville, ainsi que des sentences arbitrales et des procès, qui se trouvaient rassemblés par *plecs* dans cette « armoire des pasquiers ». (1168 à 1536). À cet inventaire s'ajoute le « Ca de Mostra » qui date du XVIII<sup>e</sup> s.

<sup>70</sup> Le premier était issu d'un registre des notaires Ramon Guillem de Lorano, Bertran de Nevano et Joan Montaner, de 1335 ; le second d'un registre de Ramon Mauri, de 1442.

principal du litige est, invariablement, la dépaissance des troupeaux de la ville sur le port du Pimorent, mais la sentence statue également sur un conflit plus marginal, relatif à Maurà, où la communauté de la vallée prétendait pouvoir mener son bétail. Les consuls de Puigcerdà, qui obtiendront sur ce point satisfaction, tirent argument de leur achat auprès de Santes Creus pour leur dénier tout droit d'*empriu*<sup>71</sup>. L'histoire de Vall Marans est sans doute devenue un cas d'école, et l'achat de ces territoires une raison de poids, puisque les consuls l'utilisent même contre les habitants de la vallée du Carol pour leur dénier leur *empriu* sur le Lanous. Mais la source est biaisée, elle puise pour ces deux cas à un « document de synthèse » dont on a vu toute la partialité. Il faut donc rester prudent. Le deuxième texte relatif à notre montagne y confirme la présence très concrète de Puigcerdà : on y voit en effet le curé d'Enveig exigeant des éleveurs de la ville la dîme de la laine, des agneaux et des fromages qu'ils lui doivent pour leurs troupeaux estivant à Maurà. Sans doute l'affaire peut-elle être rapprochée de la réclamation que fit en 1438 Bernard d'Enveig au berger Pere Gallinat, de Puigcerdà, de la dîme des agneaux et des fromages qu'il devait percevoir sur les *cortals* de Maurà<sup>72</sup>.

Un troisième texte qui s'ajoute à ces deux premiers, oppose l'université d'Enveig à celle de la vallée du Carol<sup>73</sup>. L'objet n'en est pas Maurà, il n'est que secondairement pastoral, mais peut éclairer ces insaisissables partages de l'espace selon lesquels s'organisait l'exploitation de la montagne. Est en cause un droit d'*empriu* que les hommes d'Enveig — c'est-à-dire « les hommes d'Enveig, de Bena, des Les Cases de Bena, de Faners, de Vilangoli et de Lora<sup>74</sup> » — prétendent exercer sur le *Solà de Querol*, autrement dit sur le flanc oriental de la vallée du Carol, jusqu'à Font Viva. Sans doute l'*empriu* comprenait-il à la fois droit de pacage et de boisage et c'est entre les deux que la sentence ménage un compromis : les hommes d'Enveig pourront toujours tirer du *Solà*, sans aucune entrave, du bois de feu, des troncs et des rondins, tant verts que secs, en limitant toutefois à la seule forêt du Bach de Font Viva l'extraction des fûts (*fusta de condret*) nécessaires à la réparation de leurs maisons (*alberchs*) ; il leur sera interdit en revanche d'introduire en ces lieux d'autre bétail, gros ou petit, que celui employé à retirer ce bois.

D'un point de vue écologique, la sentence prend un sens particulier dans le contexte de « l'étiage » forestier que connaît le versant d'Enveig aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les arbres y (re)poussent peut-être, dans ce temps de déprise, mais les hommes du lieu, qui ne manquent pas d'herbages, jugent sans doute raisonnable d'abandonner des parcours pour conserver, à peu près sans limite, la faculté d'exploiter les bois du Carol.

<sup>71</sup> AHCP *Manual Pascual* 1168-1536, fol. 18-22.

<sup>72</sup> ADPO 1B 257, fol. 69.

<sup>73</sup> AHCP, Notaris, Bernat Blanch - 1373 - fol 23 v<sup>o</sup> à 32.

<sup>74</sup> Il s'agit d'un autre lieu d'Enveig, qui, au sud du village, touche au nouveau cimetière.

D'un point de vue territorial, il est fort tentant de placer en miroir l'interdiction faite par Puigcerdà aux hommes de la vallée du Carol d'exercer leur *empriu* sur Maurà, et cette tolérance des hommes d'Enveig sur le *Solà de Querol*, surtout si l'on songe au caractère pastoral que celle-ci devait revêtir, initialement. Apparaît ainsi un espace à géométrie variable, extensif, qui dessine, dans le cadre probable d'une réciprocité qu'il faudrait vérifier, des complémentarités sociales et écologiques beaucoup plus larges que celles définies au sein du territoire propre des communautés.

Ces excroissances, dont nous verrons plus loin qu'elles existaient aussi, sous le nom d'Empriu de Dorres, sur la bordure orientale de la montagne d'Enveig, que doivent-elles aux formes mêmes des parcours pastoraux ? Que doivent-elles aussi à la hiérarchie non plus externe mais interne des communautés ? Comment, surtout, se transforment-elles, de quels mouvements sont-elles animées au fil du temps ? Aucune de ces questions ne trouvera ici de réponse. Il y faut le concours de véritables enquêtes historiques. Bornons-nous seulement, au terme de ce qui précède, à quelques observations.

Les abbayes d'abord, la ville de Puigcerdà ensuite, ont contribué d'une manière décisive à l'organisation des montagnes telles qu'elles se présentent à nous à l'Époque Moderne. En morcelant les très vastes espaces de haute altitude, en y découpant des « ports » de mieux en mieux circonscrits au sein d'étendues pastorales non pas indistinctes mais vraisemblablement exploitées selon des parcours très lâches, en associant très étroitement ces surfaces sommitales aux grands mouvements de transhumance que pour une large part elles instaurent et qu'elles pérennisent (Puigcerdà s'attache aussi à obtenir des droits de passage et des exemptions pour ses troupeaux se rendant sur les zones d'hivernage), elles reformulent et remodelent un très vieux clivage. Rappelons-nous la montagne bi-polaire des périodes antérieures : zones sommitales asylvatiques et piémonts, séparés par de grandes masses forestières. La ligne qui distingue les hauts pâturages du versant est toujours éminemment active, dans cette nouvelle conformation, mais elle sépare des espaces animés d'autres dynamiques et d'autres tensions.

Pour décisif qu'ait été leur rôle, ni Puigcerdà, ni même les abbayes, ne sont à l'origine de la première ouverture du versant. En s'installant, en voulant s'imposer, elles révèlent à travers le prisme des actions qu'elles entreprennent leur véritable marge de manœuvre, qui n'est pas si large. Presque incidemment au départ, puis fermement lorsque leurs droits sont rognés, lorsque la pression monte, lorsque leurs troupeaux se trouvent affrontés à d'autres troupeaux, étrangers, les communautés rurales apparaissent. Sans doute ne sont-elles pas les seules initiatrices du premier développement. Les mouvements des troupeaux cisterciens, ici aussi, semblent s'inscrire dans le prolongement de transhumances monastiques antérieures, sur des distances plus courtes, initiées par des abbayes

plus proches : le bétail de Sant Joan Des Abadesses dès le X<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>, celui de Ripoll et de Saint Martin du Canigou au XI<sup>e</sup> s.<sup>76</sup> (fig. 83) monte en Cerdagne ou dans les vallées de Nuria et de Coma de Vaques<sup>77</sup>. Mais les petits charbons de la tourbière d'Enveig, confrontés au texte d'Osséja, au risque d'une surinterprétation qu'il faudra alors corriger, soulignent néanmoins la part prépondérante que tiennent, dans cette première ouverture du milieu forestier, les paysans. À l'aval du versant, nous voici alors revenus au village, Enveig, et aux « lieux » qui le dominent, à ces petits noyaux de peuplement lâche de Bena, Feners, Ces Cases, Brangolí, Salit. Tenter de distinguer le rôle de l'un et des autres, dans cet aménagement de la montagne, est pour l'instant illusoire. Tout au plus peut-on observer une certaine convergence chronologique, noter que ces habitats semblent prendre corps et s'affirmer dans le contexte de ce basculement — progressif car tout n'est pas advenu au XI<sup>e</sup> s. — qui voit un entre-deux pastoral se substituer peu à peu à un entre-deux forestier.

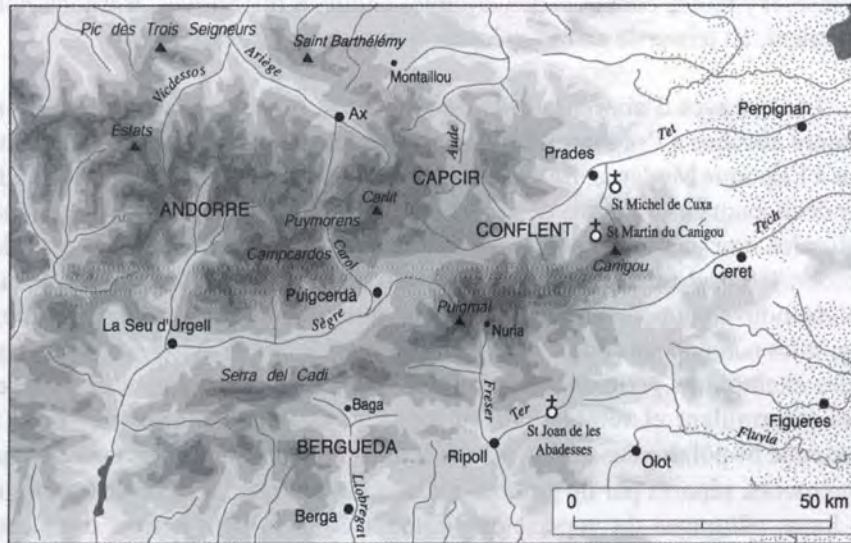


Figure 83 : l'espace régional, localisation des principaux lieux cités.

Si les déboisements extensifs par le feu matérialisent le véritable « découplage »<sup>78</sup> entre croissance agricole et croissance pastorale, il faut sans

<sup>75</sup> B. Alart, *Cartulaire roussillonnais*, doc. XI. Concession en 966 de droits de pacage à Coma Vaca et Coma de Freser par Oliba, comte de Besalu, en faveur de Sant Joan Ses Abadesses. Doc. LXV : Concession de droits de pacage aux religieux de Ripoll dans sept vallons aux environs de Nuria (1087). *Marca Hispanica*, doc. 214 : donation en 1035 par le comte Wilfred.

<sup>76</sup> *Marca Hispanica*, doc. CCXIV.

<sup>77</sup> Cet élargissement progressif des circuits de transhumance est remarquablement retracé par Aline Durand qui souligne le rôle prépondérant de l'initiative monastique. (*Les paysages médiévaux du Languedoc*, pp.360-369).

<sup>78</sup> L'expression est de R. Viader.

doute mettre en regard ce premier seuil et l'autre, celui qui se dessine plus fermement à partir de la fin du XII<sup>e</sup> s. en haut de la montagne. Il serait celui, cette fois, du découplage de l'estivage et de la grande transhumance. Celle-ci insiste sur l'été, juin-septembre ; celui-là souligne l'avant et l'arrière-saison, les parcours de printemps et d'un très large automne, entrant dans l'hiver. Le pâturage des genêts, des herbes mortes, des chaumes, est celui d'une longue soudure, où les troupeaux montent haut sur les *solans*, enneigés tard — après Noël souvent — et déneigeant vite.

Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les contrats d'élevage s'affirment sous leurs formes quasiment définitives. Ils sont deux, la *parceria* d'un côté, le *conlloc* de l'autre. La *parceria* lie plusieurs années durant preneur et bailleur sur un certain nombre de têtes confiées par le second au premier, dont ils se partagent chaque année le croît et les fruits (laine, agneaux, fromages, veaux, etc.) et, au terme du contrat, la totalité du troupeau. Le *conlloc* est un accord de quelques mois, par lequel un montagnard, ou une communauté montagnarde, intègre à son troupeau du bétail supplémentaire, le temps de l'estive. *Parceria* et *conlloc* participent de et à la définition des contours de la communauté et de ses rapports au territoire. Le bétail est considéré comme indigène dans le premier cas, comme étranger dans le second. Puigcerdà investit ce terrain-là aussi : les *parcerias* lient ses marchands, ses notables, ses habitants les plus riches, à des paysans, aisés sans doute, de toute la Cerdagne — à des hommes de hameaux de préférence ? — à qui leur qualité de membres de plein droit d'une communauté ouvre la montagne<sup>79</sup>.

Dans un développement remarquable, Roland Viader a insisté sur le lien qui, en Andorre, unissait l'émergence institutionnelle des *quarts*, hameaux ou groupes de hameaux, à l'importance croissante que revêtent, au XIII<sup>e</sup> s., les basses estives, que l'on appelle les *rebaixants* dans la vallée de la Valira, les *baixants*, en Cerdagne. Que *baixar* signifie descendre n'est pas sans intérêt. Par leur nom même, les *baixants* mettent l'accent sur une très longue descente, sur une exploitation automnale poussée des versants. Franchissons quelques siècles pour donner une idée des possibilités qu'ils offrent. Le 18 novembre 1760 à huit heures du matin, Pierre Verges, consul du lieu d'Enveig, accompagné de deux habitants d'Enveig, saisit un troupeau appartenant à la veuve Puig et à Joseph Duran, de Salit, qui faisait *pleta* dans la montagne d'Enveig, (qui passait la nuit sur place), à l'endroit appelé « al cap demunt del Ras de Salit », c'est-à-dire vers 2100 m d'altitude. Le 18 novembre ! Et qui cela pouvait-il gêner ? Visiblement les gens d'Enveig : le consul des hameaux n'est pas de la partie. Pourquoi ? Parce qu'un troupeau qui dort en montagne est à pied d'œuvre pour

<sup>79</sup> Rendu, «Un aperçu de l'économie cerdane à la fin du XIII<sup>e</sup> s....»

manger, tôt le matin, tard le soir, une herbe que les autres n'auront pas<sup>80</sup>. La complexité de la réglementation médiévale et moderne du *pernoctar*, du droit de passer la nuit sur l'estive, puise à cette évidence<sup>81</sup>. Sans doute avait-il suffi de quelques belles journées ensoleillées pour que le berger de Puig et de Duran, qui faisait paître le troupeau de ses patrons sur le versant, décide de rester à sa *pleta* un peu plus tard qu'à l'ordinaire, ou même, depuis Salit, d'y remonter. Rien d'étrange à cela, sinon que si ceux d'Enveig y voyaient une concurrence déloyale, c'est bien qu'ils s'y trouvaient eux aussi : mais pour la journée seulement.

En allongeant le temps de la dépaissance en montagne, l'ouverture pastorale des versants souligne donc, parallèlement à l'accroissement des troupeaux transhumants, l'importance prise par ceux qui hivernent en Cerdagne. Ce faisant, elle éclaire un peu plus la stratégie économique des hameaux. L'étude de registres notariés parmi les tout premiers de Puigcerdà (1280-1281)<sup>82</sup> m'avait laissé entrevoir un recours à la *parceria* encore faiblement répandu, mais qui permettait de supposer une pratique de l'investissement urbain visant, de la part d'un même propriétaire, à disperser en plusieurs petits troupeaux (30 à 80 têtes) répartis auprès de plusieurs preneurs, un cheptel de 200 bêtes voire plus. Quelques indices tenus semblaient montrer qu'une telle pratique était en réalité plus diffuse encore : Elissende, partant en pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle confiait à un parent cinq brebis tenues à *parceria* par un homme d'Uvella. Hameau pastoral s'il en est, Uvella (Ovella), aujourd'hui disparu, se trouve à 1600 m d'altitude, en plein cœur de la montagne de la Molina : de ce qui deviendra donc, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, une portion importante du domaine pastoral de la ville. Elissende avait réalisé là un petit placement, quasiment monétaire, qui rappelle l'étymologie bien connue de *pecus* (ou du catalan *ramat* — *armentum*).

Entre transhumants et hivernants, les liens sont certainement complexes, comme les complémentarités qui s'établissent entre hauts et moyens versants. Le propre des troupeaux est d'être dotés d'une architecture souple, de s'agréger et de se dissoudre au fil des espaces et des saisons. Les hommes d'Enveig et des hameaux, qui exploitaient de plus en plus intensivement les versants, ne s'étaient certainement pas laissé interdire leurs pâturages les plus hauts par la ville de Puigcerdà. Il eût fallu à celle-ci des arguments introuvables pour les évincer de leur territoire, de leur *terme* propre. Il lui était plus facile, en revanche,

<sup>80</sup> ADPO 11Bp 550. La montée matinale du consul vise à prendre le troupeau en flagrant délit : à huit heures, nul doute que celui-ci était encore à la *pleta*.

<sup>81</sup> La Cerdagne livre plusieurs exemples médiévaux de cette réglementation (C. Rendu, *Pâturages et bois...*). Voir surtout Josep-Maria Bringué i Portella, « La conformació dels drets comunitaris sobre el territori. La Vall d'Àneu, segles XV-XVIII », pp. 157-158. Sous cet angle, les fameuses dates « d'ouverture » et de « fermeture » de la montagne, ouvriraient le droit à passer la nuit en montagne, non celui à y dépaître, qui débordent largement ce strict calendrier.

<sup>82</sup> C. Rendu, « Un aperçu de l'économie cerdane... », 1991, pp. 93-95.

de restreindre les droits des voisins (elle n'était d'ailleurs pas seule à le faire, ses fronts étaient simplement démultipliés par rapport aux autres communautés). Que recouvrait l'*empriu* que les hommes de la vallée du Carol se voyaient, au XIV<sup>e</sup> s., dénier par la ville sur Maurà comme sur le Lanous ? Un droit de *pernoctar*, ou une simple faculté de dépaissance diurne, au terme d'une approche menée depuis des cabanes établies chez eux ? Au XV<sup>e</sup> siècle en Pallars, la dépaissance de la haute montagne semble conduite selon deux droits dissociés, *amontanyar*, c'est-à-dire *fer corral* ou *corral*, *pleta* ou *seguda en dita montanya* et *emprivar*, qui consiste, à partir de ces cabanes établies sur le terme propre, à pouvoir faire dépaître son troupeau sur le terme voisin aussi loin que possible dans l'espace d'une journée. Une seule limitation : revenir la nuit à sa cabane<sup>83</sup>. Les règlements du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les replis de formulations bien énigmatiques, donneront de cette distinction une autre version encore, nettement entremêlée aux clivages sociaux propres à la communauté. L'*empriu* ne se prêterait-il pas, un peu à la manière du *casal* en Gascogne, à une sériation chronologique de son très vaste champ sémantique ?

### E. Déprise, croissance : un autre cycle, autrement

Postérieurement au grand essor médiéval, les données palynologiques font unanimement apparaître une phase de recul des activités humaines. Le point d'inflexion se situe au XIV<sup>e</sup> siècle et cette déprise se prolonge durant le XV<sup>e</sup> siècle : baisse des indicateurs anthropiques, hausse du pin qui montrerait une reprise forestière consécutive à la diminution locale de la pression pastorale. La reprise s'amorce au XVI<sup>e</sup> siècle au Pla de l'Orri, plus tardivement à Maurà.

De cette forte récession, l'archéologie ne trahit rien : elle rend compte, au contraire, à travers les aménagements de Maurà 16, qui s'installe au début du XV<sup>e</sup> siècle, et de la Padrilla 42, que l'on rebâtit alors, d'un mouvement continu de consolidation, de pérennisation et d'expansion des sites. Si les hypothèses issues de l'analyse des structures de combustion de la Padrilla 42 s'avéraient vérifiées, ce mouvement s'accompagnerait en outre d'une transformation assez profonde des techniques et des structures de la production laitière et fromagère. Entre les tendances que décrivent la palynologie et l'archéologie, il n'est nul compromis, nulle « moyenne » possible<sup>84</sup>. Sans doute y a-t-il là l'un des paradoxes les plus stimulants de la confrontation interdisciplinaire et de l'histoire du versant.

<sup>83</sup> J.-M. Bringué i Portella, « La conformació dels drets comunitaris... », pp. 157-158.

<sup>84</sup> Cf. les réflexions de Jean Guilaine sur l'impossible moyenne des données des différentes disciplines : « En un mot, une vision transdisciplinaire du milieu est-elle objectivement possible, qui serait tout simplement la résultante de multiples données intégrées ? En somme une sorte de « moyenne » qui aurait quelque propension à traduire l'état du paysage à un moment de son évolution » (*Pour une archéologie agraire*, p. 24).

Il faudrait, pour bien approcher cette contradiction, disposer en premier lieu d'une évaluation précise des fluctuations de la charge pastorale sur toute la durée de la dépression, au moins de part et d'autre du grand moment de la transformation des sites, en gros de 1350 à 1450. Les sources existent, ici : nul doute que les nombreux registres notariés, et d'autres fonds sans doute, par des sondages systématiques, permettraient une mise en série parlante. Encore une fois, par crainte de m'y perdre et pour avoir saisi bien tardivement l'intérêt de ces données — il fallait soupçonner en quoi le décalage avec les diagrammes palynologiques pouvait être parlant — je ne m'y suis pas livrée. Je ne dispose donc que d'impressions qui tiennent à bien peu de choses et en bien peu de mots.

D'abord, un relâchement possible de la réglementation forestière à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Encore doit-il être diversement sensible selon les lieux, nettement plus explicite en Capcir, bien plus boisé que la Cerdagne et marqué par des conditions de vie plus rude. En second lieu, une chute des revenus du pasquier royal — qui concerne essentiellement les grands domaines royaux du haut Conflent et du Capcir — entre les années 1400 et 1420. Elle semble participer de plusieurs facteurs, une baisse du nombre de transhumants, une multiplication des taxes perçues par les seigneurs sur les troupeaux qui traversent leur territoire, enfin une manipulation des enchères par un lobby de fermiers-créditeurs du roi, qui, agissant d'intelligence, obtiennent les affermage à bas prix. L'organisation, en 1399, d'une grande enquête sur l'étendue, l'organisation et la réglementation des pasquiers royaux pourrait traduire un profond marasme. Elle est suivie, en 1405, de la promulgation d'une ordonnance visant à renforcer la protection des transhumants. On ignore si l'activité s'en trouva relancée<sup>85</sup>. Quid, alors, de la Cerdagne ? L'enquête de 1399 recueille auprès d'un témoin particulièrement bien informé, Jaume Roure, boucher de Vinça et ancien fermier du pasquier, l'histoire d'une saisie opérée, au port d'Alp (encore la montagne de la Molina), sur un troupeau de 3000 bêtes placées sous la conduite d'un homme de Baga (au pied du versant méridional du port, sur le haut Llobregat). L'affaire n'est pas directement datable, mais ne remonte certainement pas au delà de 1370-1380. En 1387, l'université de la vallée d'Osséja obtient du juge du patrimoine royal, dont elle relève, une limitation des troupeaux étrangers : nul berger extérieur ne pourra y entrer avec plus de trente têtes de menu bétail ; les hommes de la vallée pourront en revanche continuer à tenir des bêtes *a parceria* et à louer des animaux forains pour le temps de l'estive, de la Saint Jean de juin à la Toussaint<sup>86</sup>. En 1422, les consuls de Bellver décident d'interdire à tout habitant de la baillie qui n'avait pas, précédemment, un troupeau, d'en

<sup>85</sup> C. Rendu, *Pâturages et bois*, pp. 90-97.

<sup>86</sup> ADPO B 147, fol. 13.

constituer un et de le mener dépaître sur le territoire<sup>87</sup>. Rien qui illustre un déclin trop prononcé, mais des données si partielles ! Puigcerdà en revanche, en 1413, délègue à Barcelone un syndic, Guillem Montellà, chargé d'exposer au roi et à ses conseillers les difficultés relatives aux « herbages ». Le conseil de la ville a organisé sa supplique et son argumentaire en trois points : 1. les ports dont ils vendent l'herbage sont possédés par la ville en franc alleu ; 2. celle-ci y tenait autrefois plus de 78 cabanes de bétail, exploitées par ses marchands ; 3. or de ces 78 cabanes, il n'en reste que trois<sup>88</sup> : la ville s'est donc tournée vers la location des ports, seule solution pour continuer à percevoir les revenus nécessaires à la reconstruction de ses murs et aux contributions à la guerre de Castille. L'agitation déployée autour de cette affaire semble puiser en fait à la perception des dîmes : la délégation de Guillem Montellà répond à une action intentée auprès du tribunal de la *reial audiencia* par les prêtres de l'église paroissiale de la ville, que la location des ports dépouille visiblement de sensibles revenus<sup>89</sup>.

Quelle part de réalité faut-il accorder à cette chute vertigineuse de 78 à 3 cabanes seulement ? Impossible à savoir sans de plus amples recherches, mais l'opposition des bénéficiaires de la dîme indiquerait qu'il existe encore quelques troupeaux. Le changement de tactique économique montre néanmoins des difficultés très réelles, même s'il n'est pas exclu qu'il participe aussi d'un projet plus subtil des consuls.

Une hypothèse, qui n'a pas d'autre vertu que de s'accorder assez bien avec les faits observés sur la montagne d'Enveig permettrait de dessiner un schéma d'ensemble. Bâtie sur du sable et donc tout à fait provisoire elle n'a, ici encore, d'autre objectif que d'insister sur la nécessité de qualifier les origines et les formes de l'impact pastoral et forestier, de les qualifier géographiquement, chronologiquement, socialement, techniquement. Les éleveurs des communautés rurales, pour maintes raisons, toutes à définir (des troupeaux moins importants ? plus diffus ? une utilisation plus souple des ressources tablant moins sur la transhumance ? Cette solidité des grandes maisons dont Benoît Cursente a démonté le mécanisme ? ), auraient, toutes proportions gardées, mieux résisté à la crise, en s'arc-boutant sur les structures villageoises. En

<sup>87</sup> ADPO B 216, fol. 8. Il est évidemment tentant de rapprocher ce texte du « verrouillage » social des vallées d'Andorre par les *proceres*, les notables, tel que le décrit Roland Viader, à une date très proche : 1419. Mais là encore, il manque en Cerdagne une véritable enquête.

<sup>88</sup> AHCP Municipal Puigcerdà, Llibre de consell, 1407-18, fol. 103. *Item que en temps passat en los dits ports se pexien mes de LXXVIII cabanas de bestiaris les quals eren de mercaders de Puigcerda.*

<sup>89</sup> Les dîmes du bétail à laine sont un sujet de controverse permanent, semble-t-il, entre le collège des prêtres et la ville. En 1229, elles se montent à une brebis, un fromage et une toison pour vingt brebis (AHCP Notes antiques - Particulars - 1307-1505 fol 12) ; en 1271, les éleveurs de la ville sont menacés d'excommunication pour n'avoir pas versé la dîme des laines, agneaux, fromages (AHCP Manual Pascual 1326-1493 fol. 4).

revanche, les entreprises capitalistes de la grande transhumance, concentrées entre les mains des marchands de Puigcerdà, prenant le choc de plein fouet, se seraient retrouvées véritablement démantelées au tournant du siècle. La redéfinition des modes d'exploitation, le passage — soudain ? partiel ? progressif ? — à un faire-valoir indirect des ports de haute altitude, auraient alors créé les conditions de la mise en place de constructions d'estive inédites, novatrices, adaptées à d'autres formes de production (Maurà 16 et La Padrilla 42, celui-ci dans sa forme nouvelle, datent précisément du début du XV<sup>e</sup> s.). Mais pour attirer le chaland, pour trouver des locataires, peut-être fallait-il encore surenchérir sur le confort des troupeaux : proposer, autant que faire se pouvait, une dépaisseur plus exclusive<sup>90</sup>. Au moment même où Puigcerdà paraît fort embarrassée de ses pâturages, l'université de la vallée du Carol n'éprouve pas trop de difficulté, semble-t-il, à louer l'une de ses trois grandes devèses, celle du Campcardos<sup>91</sup>. Cette devèse est alors ancienne. Elle couvre une vallée entière — un affluent du Carol — et constitue, depuis 1297 au moins, voire depuis 1243, un espace réservé aux hommes de la vallée, à l'écart des envahissants troupeaux de Puigcerdà.

Le caractère bien partiel de ces données se trouve heureusement atténué par le large coup de projecteur que Josep-Maria Bringué a porté sur le Pallars. La précision de son étude lui permet, au XVI<sup>e</sup> siècle, de lier assez étroitement un processus de redéfinition des *emprius* à « l'apparition, ou, plus sûrement, l'augmentation de la pratique des locations des herbes des montagnes »<sup>92</sup>. La question se pose donc aussi réellement, en Cerdagne, de savoir si un recours plus large à l'affermage des pâturages n'a pas entraîné une restriction ou un recadrage de certains des *emprius* très divers qui s'y exerçaient. Si un tel mouvement se trouvait avéré, il inciterait alors à ne pas plaquer sur le plein Moyen Âge, du moins sans un examen des sources, la codification stricte des usages que le terme recouvre au XVI<sup>e</sup> s. Dans cette perspective, une autre ligne dynamique est également à suivre, dans la longue durée, dont on percevra le prolongement extrême entre Enveig et Dorres, au XIX<sup>e</sup> siècle : celle de la

<sup>90</sup> Exclusivité toute relative dont le travail de J.-M. Bringué i Portella donne une bonne idée : en 1515, on ne peut, dans la Vall d'Àneu, louer les herbes d'un territoire sujet à l'*empriu* d'une communauté voisine sans l'accord de celle-ci ; si l'affermage a lieu, seule la moitié des herbes est considérée comme affermée (Bringué i Portella, « La conformació dels drets comunitaris... », p. 159).

<sup>91</sup> En 1407, elle la loue à Francesc Mallol, boucher et marchand de Barcelone, pour une durée que l'on ne connaît pas. Dans les années 1410-1420, son calendrier semble même assez chargé, puisqu'elle engage dès 1416 avec Guillem Marti, marchand de Puigcerdà, un bail trisannuel portant sur les années 1419-1421. Un autre contrat, très effacé et dont on ignore la date d'entrée en location est signé en 1417, toujours à propos du Campcardos, avec un autre marchand de Puigcerdà, R. Mitjavila. AHCP - trois folios isolés, en cours de classement. Je remercie Sebastia Bosom de me les avoir signalés.

<sup>92</sup> J.-M. Bringué i Portella, « La conformació dels drets comunitaris... », p. 159.

territorialisation progressive de ces périmètres de dépaissance, qui fonctionnent comme des frontières-halos, épaisses, poreuses, dotées d'une véritable profondeur — variable selon le rythme, le pas et « l'envie » des troupeaux —, autour du *terme* propre des communautés. Des bornages d'*emprius* apparaissent en Pallars dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et Roland Viader en donne en Andorre un exemple légèrement antérieur : en 1324, c'est par un bornage de la zone d'*empriu* d'un *quart* d'Andorre-la-Vieille sur le territoire d'un *quart* de la paroisse voisine de Sant Julià de Loria que se résout le conflit qui opposait les deux parties<sup>93</sup>. Un tel mouvement, il faudrait le saisir ici, comme l'a fait Josep-Maria Bringué en Pallars, à la fois dans toute sa finesse et dans toute son ampleur : déborder, sans doute, à l'amont du XIV<sup>e</sup> siècle, prolonger jusqu'au XIX<sup>e</sup>. Car ainsi observées de Sirius, ces transformations dessinent, à n'en pas douter, une tendance lourde : celle d'un cantonnement des espaces, d'une rigidification de leurs limites. Mais à ras de terre, dans le détail des lieux, combien de glissements, de basculements progressifs, de dessertements momentanés, susceptibles d'éclairer toujours un peu mieux les enjeux de cette fermeture et la singularité des conceptions pastorales du territoire ?

Et en bas, au pied des montagnes ? Ici encore, bien peu de textes lus, que je ne mentionnerais pas s'ils ne semblaient comme faire écho à des mouvements pyrénéens larges, dont l'unité reste à expliquer mais ne peut guère, dans ses grandes lignes, être contestée. Une autre grande enquête, lancée en 1392, témoigne, un peu partout sur les piémonts, de l'importance prise par les devèses des communautés. Le mouvement qui préside à leur création et à leur extension, dont Maria-Teresa Ferrer i Mallol a mis au jour les procédures, le fonctionnement et la chronologie<sup>94</sup> plonge loin ses racines : il s'affirme dans la pression accrue du XIII<sup>e</sup> s., dans le contexte d'une vive concurrence entre les communautés rurales, qui tentent ainsi de soustraire à la dépaissance des voisins quelques portions de leurs espaces. Mais il est plus étonnant de constater que dans un temps de forte déprise, le processus se poursuit. En Cerdagne même, en 1457, la demande que fait la communauté d'Angoustrine de constituer en *boalar* (en devèse pour les bêtes de travail) une partie de son territoire retournée à l'inculte, peut éclairer quelque peu les tensions qui y président : mortalité, dépeuplement, ont converti en terres hermes des espaces autrefois cultivés, sur lesquels on verse donc toujours le cens, mais que viennent dépaître les troupeaux des villages voisins<sup>95</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle déjà, de tels décalages entre statut et nature des terroirs sont un peu partout sensibles : le hameau reculé de Balcère, en Capcir, dont l'origine du nom suffit à dire la marginalité (*vallem ursariam*), en donne encore un exemple : les champs y sont transformés en

<sup>93</sup> R. Viader, *Pouvoirs et communautés en Andorre*, pp. 582-583.

<sup>94</sup> Maria Teresa Ferrer i Mallol, « Boscos i deveses a la corona catalano-aragonesa (s. XIV-XV) » et « Emprius i béns comunals a l'edat mitjana ».

<sup>95</sup> B. Alart, *Cartulaire manuscrit*, Tome IV, p. 325.

prés, les prés recouverts par un « bois sauvage », ou rassemblés en de grandes devèses que l'on afferme<sup>96</sup>.

De toutes parts, la déprise n'opérerait donc pas simplement une rétraction mais, ici encore, une redéfinition des espaces, donnerait naissance à de nouvelles combinaisons, à de nouvelles formes de complémentarité. Nul retour en arrière, donc, mais une recomposition qui mêle à une mise en valeur pastorale des terres hermes, selon des modalités héritées de la croissance, une tendance à la précision des limites des territoires de la dépaissance : une nouvelle modulation de l'extensif ? Il faudra revenir à la montagne pour en saisir les formes et l'esprit. Mais l'ouverture sur la chaîne pyrénéenne dessine le mouvement d'ensemble : en Val d'Aran comme en Pallars les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles apparaissent bien comme le moment de la lutte pour l'appropriation des *termes ronencs*, des territoires en ruine, comme le temps de la délimitation des frontières, tandis qu'en regard de ces prémices, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'affichent plutôt, dans un contexte beaucoup plus conflictuel et de plus en plus sensible à une exploitation commerciale des ressources — notamment, d'un point de vue pastoral, par la location des herbages —, comme celui du contrôle et de la codification de plus en plus stricte des usages, tant au sein des territoires, entre privé et communal, que d'un *terme* à l'autre<sup>97</sup>.

L'autre face de ce mouvement n'est pas encore étudiée pour la Cerdagne<sup>98</sup>. Ici aussi pourtant, la cohérence pyrénéenne permet de l'y projeter. Les criées seigneuriales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui sont des règlements de police rurale édictés à intervalles plus ou moins réguliers pour chaque communauté<sup>99</sup>, distinguent en effet deux types d'ayants-droits à la montagne, les *capmasats* et les non *capmasats*. Il ne fait aucun doute, et Michel Brunet l'envisage bien ainsi, qu'affleure ici, dans le premier groupe, « le club des grandes maisons fondatrices de la communauté »<sup>100</sup>, c'est-à-dire le système pyrénéen à maisons dont l'ethnologie a largement décrit le fonctionnement mais en le plaçant dans une perspective fixiste. Or ce système, toujours perçu comme extrêmement rigide et codifié, Benoît Cursente en a récemment éclairé à la fois la genèse et la souplesse initiale. Celles-ci renvoient aux temps de la déprise et des premiers frémissements de la croissance, aux cent-cinquante ans qui courent de 1350 à

<sup>96</sup> F. Brunet « Vallem Ursariam : quelques jalons pour une histoire de Vallsera en Capcir ».

<sup>97</sup> M. Àngels Sanllehy i Sabí, « Les concòrdies de la Val d'Aran (s. XVI-XVIII) : de la delimitació de territoris a la limitació d'usos comunals ».

<sup>98</sup> Mais les travaux de Marc Conesa commencent à l'éclairer, pour le XVIII<sup>e</sup> siècle essentiellement pour l'instant.

<sup>99</sup> Les criées seigneuriales de la Cerdagne et du Roussillon ont été mises au jour et étudiées par Michel Brunet, *Les pouvoirs au village...*, à qui je dois d'en avoir saisi l'importance et de me les avoir indiquées. Elles sont dites seigneuriales mais émanent le plus souvent, dans leur rédaction, du conseil général des habitants des communautés rurales (voir sur ce point M. Brunet, p. 130-131).

<sup>100</sup> M. Brunet, *ibidem*, p. 168.

1500. La question de l'accès aux communaux se trouve au cœur des processus aboutissant à cette éclosion d'une structure sociale nouvelle qui, dans les vallées, investit et remodèle les cadres fort anciens des maisons casalières<sup>101</sup>. Des anciens casaux aux bonnes maisons, c'est au XV<sup>e</sup> siècle que le système se verrouille. L'adoption progressive d'une nouvelle coutume successorale — l'institution d'un héritier unique remplace la coutume plus égalitaire des siècles précédents — cristallise cette fameuse société à maisons pyrénéenne dont la sociologie naissante du XIX<sup>e</sup> s. fera le modèle intemporel que l'on sait. La pression démographique du XVI<sup>e</sup> s. fige la structure des villages autour de ces grandes ou bonnes maisons qui la contrôlent, et la maintiennent sur la base de ce clivage qu'elles instaurent entre elles et les petites. L'enjeu de cette manipulation réside, encore et toujours, dans le maintien d'un accès inégal aux communaux.

Nous rapprochant singulièrement de la Cerdagne, un schéma proche à tout récemment été décrit par Roland Viader en Andorre. Ici aussi, une fermeture de l'accès aux ressources collectives s'opère au début du XV<sup>e</sup> siècle. En 1419, les *proceres*, les notables des communautés, semblent écarter des décisions collectives le reste des hommes d'Andorre. La variante est négligeable pour l'avant XV<sup>e</sup> siècle, puisque l'historien penche ici pour un accès égalitaire, à l'origine aux ressources communes de la montagne, mais elle n'affecte guère le dessin des nouvelles structures.

Le modèle est important au regard de l'évolution du versant d'Enveig. Du centre à la marge, en effet, on verra que cabanes et maisons se répètent et semblent franchir en écho le seuil du XV<sup>e</sup> siècle. Ce premier basculement

<sup>101</sup> B. Cursente, *Des maisons et des hommes*. L'histoire du *casal* gascon décrit un lent processus de différenciation entre massif pyrénéen et plaine, qui aboutit, dans les vallées et les piémonts, à une substitution subtile de deux structures domestiques en apparence très proches mais que sépare une révolution silencieuse. Celle-ci prend corps dans le plat pays et consiste en une démocratisation des droits d'usage, opérée dans le cadre des regroupements des populations au sein des bourgs de création nouvelle. Avant, les casaux sont, partout, de grosses unités foncières constituant un tissu dispersé de hameaux ou d'exploitations isolées, à la tête desquels se trouvent des « seigneurs de maisons », maîtres qui dominent la petite paysannerie installée sur leurs terres et la médiatisent, vis-à-vis de l'aristocratie. Ces maîtres des casaux sont les seuls citoyens actifs des communautés rurales, et cette citoyenneté se traduit — dans le domaine pastoral — par le monopole de l'accès aux vacants. La pression démographique et l'affirmation de l'Etat féodal auront raison ensemble de cet ordre ancien, qui se fissure au cours du XII<sup>e</sup> siècle. En plaine, regroupement de l'habitat et chartes de franchise constituent les deux facettes d'un mouvement qui progressivement vide les casaux de leur substance ou les fait s'enfoncer dans la servitude tandis que dans les bourgs nouvellement lotis, une petite pièce de terre, un jardin appelé *casal*, matérialise pour chaque unité domestique le droit d'accès aux ressources collectives. Dans le piémont et les vallées pyrénéennes, le regroupement des hommes reste marginal. L'effacement du *casal* comme structure dominante des maisons subordonnées y est rapidement compensé par une hiérarchie nouvelle dans laquelle les grandes maisons, récemment forgées ou héritant d'une position privilégiée, tiennent toujours en mains les rênes des communautés.

(premier d'un point de vue régressif), dans la trame longue des évolutions de la montagne d'Enveig, a valeur d'épreuve : entre la structuration de l'estive et celle de la plaine, il établit de manière suffisamment forte la correspondance pour que l'on puisse la présupposer pour les périodes antérieures, même si elle y demeure alors beaucoup plus insaisissable, dans ses formes précises.

Le fossé qui sépara alors les grandes et les petites maisons aurait-il pu s'exprimer autrement, dans le plan des villages, que comme il le fit ? Les maisons-mères, assez largement distantes les unes des autres, conservèrent en effet les maisons-filles à proximité, les établissant sur des parcelles proches, transcrivant ainsi une architecture sociale rigide dans laquelle la primauté était en apparence donnée à ces liens de famille — réels ou imaginaires — par lesquels s'expliquaient et se légitimaient tout à la fois la genèse d'un peuplement, la généalogie d'une communauté et l'ordre coutumier qui régissait sa vie. Les grandes maisons se représentaient comme les fondatrices des villages, elles tiraient de cette antériorité leurs « privilèges de puissance et de liberté »<sup>102</sup>. Peut-être faudra-t-il chercher dans l'architecture des troupeaux l'ordre second, celui qui opposait grands et petits et dont tout laisse accroire que « sous le déguisement d'institutions fraternelles »<sup>103</sup> ou filiales ici, il fut, d'une certaine manière, premier. À moins que, s'autorisant à ne pas les hiérarchiser, on s'accorde à voir dans ces partages sociaux et spatiaux, des visions divergentes et non contradictoires portées sur une réalité complexe.

Revenons à Enveig pour prendre la mesure des derniers développements de cette histoire. La croissance des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est largement perceptible à travers les analyses anthracologiques et palynologiques : l'inversion de conjoncture s'y lit au XVI<sup>e</sup> siècle. S'amorce alors un mouvement continu de développement des activités pastorales dont le XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît comme l'apogée. Grâce à l'étude récente de Marc Conesa, l'image de cette expansion se trouve considérablement précisée. Elle aboutit, à l'extrême fin de l'Ancien régime, à « l'impression d'un monde plein, consommé et exploité jusque dans ses recoins les plus misérables »<sup>104</sup>. La population de la Cerdagne française double presque entre 1694 et 1787 (elle passe de 3881 habitants à 6768), les terres ont été défrichées au delà de ce qui était imaginable, « ravinements, glissements de terrains et inondations se succèdent ». La surface cultivée aurait augmenté de 57 % entre la fin du XVII<sup>e</sup> et la fin du XVIII<sup>e</sup> s., permettant, globalement, d'absorber la croissance démographique : le rapport du nombre des hommes et des terres est fixe et s'établit toujours à « à peine un

<sup>102</sup> B. Cursente, *Des maisons et des hommes*, p. 557.

<sup>103</sup> L'expression est de C. Lévi-Strauss et concerne son analyse des « organisations dualistes » dans *Tristes Tropiques*, p.284.

<sup>104</sup> M. Conesa, *Territoires montagnards et systèmes familiaux* p. 114.

peu plus d'un individu par hectare » mais « le système à maison atteint ainsi ses limites ». Du point de vue de l'élevage, les données en revanche ne sont guère parlantes (tableau 11). Tout au plus peut-on souligner une baisse de l'effectif ovin au milieu de la période, suivie d'une reprise à la fin du siècle. La stabilité semble primer, mais quel crédit accorder à ces variations lorsqu'on sait l'inexactitude des sources ?

Animaux Années	bœufs de labour	vaches	juments	moutons	caprins	porcs	mulets et chevaux
1730	630	2564	1024	26128	1721	2286	380
1753	680	1630	650	19667	825		325
1773	2497		981	22683			

Tableau 11 : l'élevage en Cerdagne au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après J. Balouet, *op. cit.* p. 170)

Peut-être est-il préférable de s'en tenir à un tableau impressionniste ? Les documents sont alors nombreux à refléter une tension vive pour l'appropriation des ressources de la montagne et de leurs revenus. Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les criées seigneuriales des différents villages de Cerdagne semblent adopter progressivement une limitation du nombre de bêtes par habitant (*capmasats* et non-*capmasats*). En 1640 déjà, celles de Palau restreignent à 150 bêtes à laine et 15 bêtes grosses les troupeaux des *capmasats*. En 1670 les ordinations de Llo prévoient une disposition du même genre (250 têtes de menu bétail, en propre ou en location pour les *capmasats*, 25 à 30 têtes pour les hommes dotés d'une maison sans *capmas*)<sup>105</sup>. Les criées d'Err en 1735, celles de Dorres en 1768 énoncent encore une telle limitation. Enveig en revanche n'en était pas dotée jusqu'en 1737 et dans la vallée du Carol où rien ne fait allusion à de tels quotas dans les criées de 1735 puis de 1759, une restriction apparaît pour la première fois en 1787. Elle n'est pas fondée directement sur le statut des maisons mais, selon une tendance qui se généralisera à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, calculée au prorata des terres arables pour les bêtes à laine et des prés pour le gros bétail<sup>106</sup>. L'enquête serait à mener systématiquement pour bien saisir la chronologie du mouvement et ses modalités particulières. Il semble néanmoins avéré.

Depuis 1620, il faut à Enveig compter avec un nouvel acteur : don François de Pastors, bourgeois de Ribes a acheté la seigneurie du lieu, la famille s'y ancrera véritablement autour des années 1680-1690, amorçant alors, d'un François de Pastors à l'autre, une « reprise en main » vigoureuse qui s'épanouit dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle en de solides procès : procès contre Joan

<sup>105</sup> Archives familiales de Pastors - procès de la montagne - Ordinations de Llo, 1670 (copie de 1736), fol. 42-43.

<sup>106</sup> Criées de la vallée du Carol : juin 1759 - ADPO 9 Bp 746.

Antoni Puig, le puissant *hereu* de Salit, en 1699 (relatif aux droits seigneuriaux), procès avec les communautés voisines sur les limites du territoire d'Enveig en 1718, puis dans les années 1730, trois actions retentissantes contre la communauté même d'Enveig : le procès sur la montagne, par lequel le seigneur obtient une limitation des droits de pacage des habitants, se déroule de 1735 à 1737 ; il enchaîne avec une contestation sur la dîme des foins<sup>107</sup> puis sur la répartition des contributions à la communauté<sup>108</sup>. En 1787 encore, il s'opposera par voie de justice à la communauté de la vallée du Carol, au sujet de ses droits de pacage sur le lieu de Porté<sup>109</sup>.

Aux historiens qui ont étudié la Cerdagne du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce seigneur domicilié dans son château, qui gère si scrupuleusement ses terres et s'oppose avec tant d'acharnement à la communauté du lieu, est toujours apparu comme une figure atypique. Tant de villages, tant de vallées, placés sous la tutelle du roi ou de nobles lointains administrent alors leurs biens en toute quiétude. Pourtant la distance que Pastors maintient avec son village est toute faite de proximité, comme son conservatisme est empreint d'une indéniable conviction progressiste. Que penser par exemple de cette lettre adressée en 1725 à l'intendance du Roussillon, par laquelle il demande « cent pieds de meuriers de la pépinière du roy pour les transplanter dans sa terre d'Enveig »<sup>110</sup> ? Que penser de cette enfilade de cinq pièces et cinq portes à large embrasure que cet homme venu de Ribes, bourgeois noble de Perpignan et de Puigcerdà et que sa parentèle lie fortement à Barcelone, aménage dans son château rustique pour répondre aux canons de l'architecture versaillaise ? Une anecdote seulement. Dans les années vingt (du XX<sup>e</sup> siècle), Pierre de Pastors qui fonda la première entreprise de battage cerdane, faisait sur ses terres des essais de moissonneuse lieuse. La machine était lourde, il fallait des bœufs pour la tirer ; mais la coupe des tiges nécessitait un passage rapide, il y fallait l'entrain des juments. Après plusieurs formules où les bœufs s'épuisaient à suivre la cadence, où les juments s'essouffaient à tirer la machine, Pastors adopta un attelage mixte, deux bœufs et trois juments ensemble, qui réalisait à ses yeux l'alliage mécanique parfait d'animaux réduits à leurs principes : puissance et vitesse.

<sup>107</sup> ADPO 1C 2057 - François de Pastors engage ce procès en 1737 alors qu'il vient juste de sortir, vainqueur, de celui sur la montagne. Ses revendications sur la dîme des foins dont toute la Cerdagne est exempte, le fait que la décision du procès sur la montagne ait fait jurisprudence au Conseil souverain du Roussillon, font certainement très peur, localement : cette fois, c'est l'ensemble des habitants de la Cerdagne française qui s'unit contre le vindicatif seigneur d'Enveig en nommant comme syndic Girvès, notable de poids, apparenté à la famille des viguiers de Cerdagne, les Sicart.

<sup>108</sup> ADPO 1C 2057.

<sup>109</sup> ADPO 1C 992.

<sup>110</sup> ADPO 1C 2057.

En 1735, c'est donc un véritable bras de fer qui s'engage, dans lequel Pastors tente, pour en avoir raison, d'asphyxier économiquement la communauté villageoise : tous ces procès coûtent cher tandis qu'il a, au Conseil Souverain du Roussillon un allié dans la place ! L'enjeu, pour lui n'est pas tant un retour aux formes anciennes de la domination seigneuriale qu'une conversion, du moins sur la montagne, de sa propriété éminente en propriété utile<sup>111</sup> : c'est comme propriétaire qu'il veut s'imposer et pouvoir tirer parti de « ses » herbages que la commune d'Enveig, de son côté, revendique comme son bien propre. Les articles de l'arrêt d'enquête que cette dernière demande laissent entrevoir une situation bien éloignée de celle qui prévaudra après la sentence : à Llo, à Guils, le seigneur est, face à la montagne, un usager comme les autres, il ne peut faire dépaître « gratis » que la « quantité égale de bétail à un cammasat du même terroir » et, comme tout un chacun, paye pour l'excédent<sup>112</sup>. En maints lieux de Cerdagne, comme à Enveig dans les années 1690 encore, il appartient en outre aux seuls membres du conseil général de la communauté, qui se réunissent au printemps pour en décider en toute liberté et au vu de l'abondance des pacages, de se prononcer sur l'affermage des herbes supplémentaires c'est-à-dire sur le nombre de bêtes étrangères que l'on introduira, et sur l'affectation des revenus de ces locations, c'est-à-dire des *collochs*.

Par la criée qu'il fait publier « au cimetière du lieu d'Enveig à l'issue du peuple de la grande messe » le 15 mai 1735, Pastors monte donc au créneau. J'ai cherché en vain pour l'instant, le texte de la criée dont apparemment plusieurs articles sont préjudiciables aux habitants. Les nombreuses pièces du procès lui-même<sup>113</sup> permettent néanmoins de saisir le cœur du conflit : il réside dans cette volonté qu'affiche le *cavaller* d'Enveig de faire taxer le bétail des habitants au delà d'une certaine quantité, pour la raison qu'ils chargent la montagne à l'excès, l'empêchant ainsi d'en obtenir le moindre revenu. Le contexte est celui d'un accroissement de l'élevage de commerce sur lequel porte le débat de fond : jusqu'où doit s'étendre la notion d'usage des habitants, lorsqu'ils tirent de l'exploitation des herbages un revenu que le seigneur considère comme dépassant largement leurs besoins de subsistance, revenu qui, selon eux, constitue le complément nécessaire d'une agriculture de

<sup>111</sup> Cf. l'analyse de Michel Brunet *Les pouvoirs au village*, p. 130.

<sup>112</sup> ADPO, 2B 909 - Arrêts civils 20 février 1737 - arrêt n° 32.

<sup>113</sup> Alors que le travail de Michel Brunet a mis au jour de très nombreuses criées, celles d'Enveig — il y en a trois pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1718, 1735 et 1773 — restent pour l'instant introuvables : elles ne figurent ni chez les notaires cerdans, ni dans les dossiers des juridictions secondaires qui contiennent pourtant nombre de textes similaires, pour les autres communautés. L'essentiel de ces pièces provient du dossier du procès que m'a permis de consulter François de Pastors. J'ai également consulté d'autres pièces aux archives, notamment des témoignages recueillis par la communauté d'Enveig (ADPO 2B 358, ADPO 2B 909, ADPO 3E 56-109, fol. 10-12, ADPO 3E 56-7, fol. 143 et fol. 208 et v°, ADPO 3E 56 - 108, fol. 160-161).

montagne insuffisante, seule, à les nourrir ? La sentence arbitrale du 9 février 1736, confirmée en 1737 après appel de la communauté, établit qu'une « commission d'expertage » se réunira désormais chaque année pour fixer le nombre de bêtes autorisées à l'une et l'autre partie. Les règlements de pacage du début du XIX<sup>e</sup> siècle se réfèrent encore à cette procédure, qui ne semble en fait guère avoir été reconduite depuis 1737 où elle avait fixé le quota des *capmasats* à 250 têtes de menu bétail (moutons, chèvres et porcs) et trente grosses bêtes (équidés et bovidés) et à 30 bêtes menues et 4 grosses celui des non *capmasats*. Le procès tranchera aussi la question de savoir à qui, de la communauté d'Enveig ou du seigneur, doivent revenir les bénéfices des *collochs* de la Montagne, réalisés sur les étrangers : ils seront attribués définitivement à Pastors.

Comment évaluer, dans les années 1730, la charge pastorale de la montagne ? Ici encore, point de chiffre sûr, mais la certitude qu'elle augmente rapidement depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques dénombrements jalonnent le XVIII<sup>e</sup> siècle, réalisés à l'initiative du viguier de Cerdagne : on compte à Enveig en 1730 1090 ovins et 32 chèvres (intégrées aux troupeaux de moutons), 117 vaches, 62 juments, 30 bœufs de labour et 73 porcs pour 43 maisons recensées. Les chiffres ne sont guère différents en 1753<sup>114</sup> avec cependant 51 foyers. Mais que compte-t-on réellement, dans de tels inventaires ? Les pièces du procès permettent ici de saisir l'écart. Le mémoire du seigneur d'Enveig vise nommément trois propriétaires, Jacinthe Naudo (700 bêtes à laine), Jacques Vidal (475), Raymond Vidal (700) : à eux trois, qui mènent la fronde, ils ont 1875 bêtes à laine, sur les trois mille au total que possèdent les habitants ou tenanciers du lieu ! Ils font aussi « la moitié des juments ou poulins du terroir, encore bon tiers au moins des bêtes à cornes ». À cet argument, les habitants ne répondent rien : ils possèdent effectivement trois mille bêtes à laine au lieu de mille — 700 au lieu de 150 pour le seul Raymond Vidal (de la maison de Cal Pal à Brangoli).

En matière de gros bétail, le cheptel s'élèverait sur l'ensemble de la commune à 209 têtes en 1730 (dont 147 vaches et bœufs), 185 au milieu du siècle (dont 135 vaches et bœufs). Il est plus difficile ici de savoir si et dans quelles proportions ces chiffres sont sous-estimés. De toutes façons, toutes ces bêtes n'estivent pas, ou n'estivent pas nécessairement sur la montagne : à l'instar de Jean Marti, *batlle* d'Enveig dans les années 1680, certains propriétaires envoient leurs vaches ou partie de leurs troupeaux, lorsqu'ils sont, comme ceux du *batlle*, visiblement importants, sur d'autres montagnes, notamment dans la vallée du Carol et son prolongement andorrano-ariégeois de la Solana

<sup>114</sup> 913 ovins, 26 chèvres, 97 vaches et génisses, 38 bœufs de labour, 32 juments. (ADPO 1C 2045 pour les deux dénombrements).

d'Andorre<sup>115</sup>. Il est alors d'usage, en revanche, de faire venir sur la Montagne d'Enveig, à *colloch*, « du bétail pour y paître en été au nombre de 200 ou 300 vaches » qui rapporte un profit de 300 à 400 livres<sup>116</sup>. Il s'agit ici d'une transhumance bovine d'origine assez lointaine : les saisies sont nombreuses sur les estives cerdanes qui, des années 1650 aux années 1750, indiquent un fort mouvement de vaches, généralement dites en provenance de Catalogne. Mais l'élevage bovin se trouve ici à un tournant : il prendra bientôt son essor en Cerdagne même, accordant une place de plus en plus mince aux animaux étrangers.

Tout n'est pas à rejeter en bloc dans ces proto-statistiques. Inutilisables pour une évaluation dans l'absolu sans une confrontation systématique à d'autres sources, elles reflètent en revanche assez fidèlement la structuration interne du cheptel villageois ovin : sur les 43 maisons de 1730, dix à peine possèdent un troupeau ovin, dont le nombre ne dit rien sinon qu'il y en a cinq gros (entre 100 et 300 têtes déclarées) et cinq moyens (entre 40 et 60 têtes). En 1753, ils sont 19 propriétaires, dont quatre gros (au-dessus de 100 têtes déclarées), 10 moyens (entre 10 et 40 têtes), 5 petits (de 3 à 8 têtes). Pour ceux qui sont identifiables, car les anthroponymes se répètent du village aux lieux de la montagne, les plus grands troupeaux appartiennent aux plus gros patrimoines fonciers et se concentrent essentiellement sur les hameaux : les trois premiers sont ceux du maître de Cal Cavalier, Pastors, qui possède un vaste héritage à Fanès, de Cal Duc de Bena (Jacinthe Naudo), de Cal Pal de Brangolí (Raymond Vidal). Les cent à deux cents têtes qu'ils déclarent équivalent sans doute à des effectifs de 500 à 800 bêtes à laine. Le Raphael Duran de 1730 est sans doute de Bena, Michel Franço s'enracine à Les Cases et Michel Colomer est certainement de Cal Colomer, de Fanès. En 1730, il ne reste guère que deux personnes, Joseph Mossas et Paul Payroto, qui peuvent être d'Enveig même. Elles sont vraisemblablement plus nombreuses en 1753 : Mossas seul encore figure parmi les gros (110 bêtes), dont on peut se demander s'il ne s'agit pas du boucher du

<sup>115</sup> Cf. à ce sujet l'affaire Martin, analysée par Alice Marcet dans son article « Des vaches et des hommes : questions et contestations sur les pâturages d'Andorre ». Jean Martin, *batlle* d'Enveig, durant deux années consécutives, en 1685 et 1686, a envoyé paître une trentaine de vaches et veaux sur la Solana d'Andorre (en haute vallée de l'Ariège). Les Andorrans lui ont, chaque année, saisi son troupeau et tué une vache à « coups d'escoupette ». Le fils de Jean Martin se rend alors, « en otage », auprès des Andorrans, compose avec eux sur le montant des frais de saisie et des dommages causés par le troupeau et, moyennant 7 ou 8 écus, récupère ses vaches (moins une). Dans les années 1670, Isidro Marti, *batlle* d'Enveig et sans doute père de Jean, afferme des héritages sur le territoire de la montagne (à Fanès et Les Cases notamment) et place à *parceria* nombre de vaches tandis que Marçal Marti, frère ou cousin, paraît spécialisé plutôt dans les brebis, et loue notamment un pacage (une devèse), pour l'été, aux hommes de Merens (ADPO 3E 56 286).

<sup>116</sup> ADPO 1C 2044 - Etat des censives et censaux, de ce qui se recueille année commune, dans chaque communauté, en bled, orge ou avoine, et des moulins (1725).

lieu<sup>117</sup>. Les autres ne déclarent que quelques bêtes. Rien de tranché, donc, mais une polarisation assez nette tout de même des vrais grands troupeaux sur « La Montagne ».

Que faut-il croire que l'expertage modifia à l'économie d'élevage telle que la pratiquaient les habitants de la paroisse ? Peu de chose sans doute, du point de vue des effectifs, si ce n'est une taxation plus forte de la partie du cheptel excédant les quotas. On imagine mal, en effet, Cal Pal ou Cal Duc réduisant soudain leurs troupeaux de 500-700 têtes à 250 d'autant que lorsqu'ils apparaissent à nouveau dans les statistiques du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est avec des chiffres sensiblement identiques à ceux (voilés) du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Voici donc le dernier mouvement avant l'ouverture du XIX<sup>e</sup> siècle. Que décrit-il ? En apparence, une tendance continue à l'augmentation de la pression pastorale à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'accompagnent une délimitation toujours plus nette des espaces, une intensification de leur exploitation, une rigidification des structures sociales. Indéniablement, les deux évolutions vont de pair : l'architecture des villages, de la société, des terroirs et des montagnes se répondent, en un jeu complexe dont il faudrait, ici aussi, suivre les balancements et la chronologie.

Parmi toutes les parties du terroir cultivé, la trajectoire la plus intéressante à observer serait peut-être celle des prés : à la charnière des conceptions médiévale et contemporaine de l'espace ils semblent, en effet, d'une extrémité à l'autre du millénaire, avoir occupé successivement tous les degrés de la mobilité et de la fixité, du temporaire et du permanent, du commun et du particulier, du sauvage et du domestique, de l'ouvert et du fermé. Ne sont-ils pas, dans la loi *stratae*, associés aux pâturages, aux garrigues, aux forêts, soumis au même régime<sup>118</sup> ? La richesse du lexique qui les désigne au cours du temps, la diversité des droits qu'ils supportent et l'étendue du champ des pratiques auxquels ils sont liés en font l'élément central d'une évolution qui reste, dans son détail, à retracer. Le propos n'est pas neuf et l'on se souvient des pages que Marc Bloch leur avait consacrées, soulignant la singularité des conceptions auxquelles ils répondaient : « En vertu de traditions qui remontaient au plus lointain passé et qui avaient fini par se parer d'une couleur quasi sentimentale, l'herbe, plus que tout autre produit, ne passait-elle pas pour chose commune ? « Depuis la création du monde jusqu'à présent », dit, en 1789, un cahier lorrain, « le second surpoil » appartient aux communautés »<sup>119</sup>.

<sup>117</sup> Les criées accordent une place particulière au troupeau du boucher (la boucherie est une institution communale affermée), qui est seul autorisé à dépaître sur le terroir l'été, après la Saint Jacques (25 juillet).

<sup>118</sup> Cf. Assier Andrieu, *Le peuple et la loi*, pour une mise en perspective dans la longue durée de la loi *stratae*.

<sup>119</sup> Marc Bloch, *Les caractères originaux*, p. 234.

C'est au même caractère immémorial que renvoie, en apparence contradiction avec les innombrables créations ou transformations de prés attestées par la documentation, l'expression catalane *vell com un prat*. On soupçonne donc qu'ici aussi, comme pour la maison, comme pour les cabanes, cet immobilisme affiché, cet archaïsme revendiqué cèle et dit autre chose, de la cohésion interne de la communauté et des tensions que les aspirations au partage y nourrissent.

Un texte encore, ou plutôt deux : à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (en 1392 semble-t-il, dans la foulée de l'enquête sur les devèses<sup>120</sup>) voici le curé d'Alp (au sud de Puigcerdà) qui intervient comme médiateur entre les *prohomens* de son village, au sujet d'une contestation sur les prés : arbitre et prêtre, il reçoit « en ses mains sacrées » le serment des hommes des deux partis, qui vaut engagement. Le litige est né de ce que certains ont acensé au roi des prés. Convertis en devèses, ceux-ci se trouvent de fait soustraits à l'usage de tous, à la dépaissance commune donc, au sens, sans doute, d'une communauté restreinte aux *prohomens*, aux plus fortunés. L'accord semble revenir à l'ordre ancien. Il règle le dédommagement que devront verser ceux qui n'ont pas payé de cens à ceux qui l'on fait, moyennant quoi ces derniers s'engagent à se rendre devant le procureur royal pour renoncer au privilège qu'ils avaient acquis.

En 1768, alors qu'est en débat la vaine pâture et qu'elle sera bientôt réglementée, à l'initiative de l'Intendant Bon (l'édit date de 1769), le viguier Travy rédige un mémoire. Dans le cours de ce siècle, la Cerdagne a connu un mouvement d'enclosures dont témoignent un peu partout, sur les accumulations sédimentaires des fonds de vallées, en bordure des rivières, des murs de terre (de *tàpia*) ou de pierre liée à la terre, comme pour les maisons. À la suite de ce mouvement, mais qui s'étend en réalité, de façon plus ténue, sur une bien plus large période, Travy dresse une typologie des prés en trois volets : 1<sup>o</sup> « preds

<sup>120</sup> La date n'est pas précisée autrement que *anno XC secundo*. La date et l'écriture apparentent le document à l'enquête de la procuration royale sur les devèses. Mais le texte est un papier isolé, issu du fonds Salsas (ADPO 7J 45). Voici le texte : *Ha pronunciat lo rector dalb sobre aquela questio que los prohomens dalb avian uns ab altres per los prats e per mesions que avian feytes en la manera que seguex axi com aquels que tots an promes en les mans mies segrades de lur propria volentat de tenir so que primerament que a tots aquets qui no fan cens al Senyor Rey per lurs prats ayan a pagar a aquels qui fan lo cens per so que ja an pagat ço es decem florins dor los quals aseguran de pagar de si a la primera festa de omnium sanctorum ab carta publica e tro sia feyta la dita seguretats dels X flori no gossen pesturar en los prats d'aquels qui son asensats sens licentia dels*

*Item que si aquels qui an affer la Renunciacio en poder del procurador Reial del cens per so que los prats son asensats no sien deveses avian affer mesions en la Renunciacio que aquels qui non son asensats ayan a pagar de si ala festa demundita a aquels qui faran la Renunciacio la terça part de so que costaran e les duas parts aquels qui faran la renunciacio*

*Item mes pronuncia lo dit Rector que cascun habitant del dit loch d'alb puixa menar lurs bous en sos prat tro que tota la Ribera sia alargada.*

clos où il est prohibé à tout particulier d'y faire pâturer aucun de ses bestiaux à la réserve de son propriétaire » ; 2° « preds en devois qui ne sont point fermés de murailles et où il est également prohibé à tout particulier d'y faire dépaître ses bestiaux, à la réserve du propriétaire » ; 3° « et enfin, prairie commune où il est permis à tout particulier de leur communauté respective d'y faire dépaître ses bestiaux après qu'on en a tiré le premier foin jusqu'à la Saint Michel du mois de May ». « D'invention locale, le système est donc aussi souple qu'élaboré commenté L. Assier-Andrieu. Entre la propriété privée inviolable et l'espace absolument communautaire existe, dans le statut social de la terre, une *gradation des régimes*, localement reconnue mais difficilement traduisible à l'égard de l'Intendance du Roussillon. Que pouvait penser Bon, par exemple de ces « propriétaires de preds composant les prairies communes » ? »<sup>121</sup>. Opaques aux conceptions de l'Ancien Régime finissant, ces prés groupés en quartiers et formant des prairies communes divisées entre particuliers constituaient, quatre cents ans auparavant, un système des plus clairs aux yeux de la Procuration Royale. Si l'on mesure une fois encore l'écart, on mesure aussi ce qui reste de vivant, des conceptions anciennes, dans la Cerdagne du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et peut-être apparaît-il mieux alors dans un tel télescopage comment la mutation, sujette à des accélérations subites, put aussi être progressive et reste à saisir, dans le détail des lieux et des dates, au fil des tensions, des conflits et des revirements qui marquèrent la vie des communautés.

Entre la devèse et l'*empriu*, entre le tout ouvert et le tout fermé, le pré se définit donc, ici encore, comme un moyen terme : les contraires s'y concentrent, s'y articulent et s'y déclinent, s'y pensent aussi, dans la synchronie comme en chronologie. Si l'espace « fait système », il en apparaît alors à son tour comme l'un des pivots. N'est-ce pas à ce titre, et comme par un redoublement ou une adhésion du sens à la structure des terroirs, que le pré apparaît aussi, dans l'imaginaire du conte, comme le lieu du grand passage, celui qu'il faut au jeune homme emprunter pour rencontrer la mort ?<sup>122</sup> Et n'est-ce pas à ce titre, particulièrement lorsqu'il est dit *pré commun*, qu'il fait si vigoureusement écho aux herbes sauvages de la montagne, à l'espace collectif des estives ?

L'épilogue tient en un roman. Voici le haut Aragon à l'aube de la guerre civile espagnole, voici le drame court et tendu de Paco du Moulin, raconté par Ramón Sender dans le temps bref d'un *requiem*<sup>123</sup>. Le village est perché, terroir pris dans la ceinture sauvage des *pardinas*, des devèses pastorales, au pied des montagnes. Enfant de chœur, Paco y découvre dans les pas du curé la frontière

<sup>121</sup> Assier Andrieu, *Le peuple et la loi*, p. 142-143.

<sup>122</sup> Cf. supra chapitre 2.

<sup>123</sup> Ramón Sender, *Requiem pour un paysan espagnol*.

au delà de laquelle, loin du cercle des maisons, dans des cavernes sans feu, se tiennent les plus pauvres. Démarcation qui fait écho à d'autres. C'est autour des prés, des prés du duc, que se noue la tragédie. La République les donne à la commune, le duc ordonne de poster des gardes, la tension monte. Un an plus tard, aux oreilles du prêtre qui s'apprête à dire la messe des morts roule le *romance* de Paco que les villageois ont composé: « *dans les monts ils le cherchaient / mais ils ne l'ont point trouvé* ». Les phalangistes sont là, Paco se cache dans les *pardinas*, le curé dénonce puis le curé confesse, *ego te absolvo*, et signe d'une croix le cadavre de Paco, fusillé contre le mur du cimetière. De la marge au centre les lieux se font écho, offrent leur trame composite à l'émergence d'une conscience politique, matérialisent dans des parcours anciens la nouvelle confrontation du jeune homme à la mort: « *Sur les ronces du chemin / il a laissé son foulard / les oiseaux passent si vite* ». Sur ces sentiers d'une révolte éclatante et fugace, depuis un an maintenant, erre à l'abandon le poulain de Paco. Il déboulera aux derniers coups du glas dans l'église vide — car le village se tient au dehors, fidèle à une mémoire qu'il ne veut enterrer — pour y exécuter une danse juvénile et fouguese, joyeuse et sacrilège, qui transforme en valets de ferme les trois notables, seuls présents dans le sanctuaire. Bras ouverts, les voilà qui courent entre les bancs pour le pousser vers la sortie: « *Riia ! Riia !* ».

Des prés écartelés entre seigneur et paysans, un jeune homme qui s'essouffle de la place aux lisières, des lisières au cimetière, un cheval qui danse dans une église: la force du récit tient aussi là, dans cette forme ancienne revivifiée, dans cette inscription de la modernité au cœur d'un schème lointain, apte à dire à la fois la continuité et la discordance de deux mondes.

Sans doute n'est-ce là qu'un roman. Un roman pourtant qui par les courts-circuits, les raccourcis, les concentrations qu'il opère, met à nu la vérité et rappelle « les exigences d'un dernier principe: la nécessité, en analysant avec une grande minutie l'interaction de résistances et de pulsions entrecroisées, les apparentes ruptures qu'elle provoque et les contradictions qu'elle avive, la nécessité de dissiper, à chaque moment que l'historien choisit d'observer, l'illusion de la diachronie »<sup>124</sup>.

La minutie est ici impossible. Il y faudrait un travail collectif et de longue haleine. Mais l'exigence est bien là qui demande, avec les moyens du bord, de rebrousser maintenant ce fil du temps, trop linéaire encore pour laisser apparaître ce qui, de chaque époque, appartient aussi à la précédente et à la suivante et marque finalement de son empreinte le temps entier de l'estivage. Il n'est pas question, bien sûr, de revenir à une confusion des lieux et des mouvements, de

<sup>124</sup> Georges Duby, *Des sociétés médiévales*, p. 1455-1456.

prétendre à une indifférenciation induite par le passage à une autre échelle au regard de laquelle tout se vaudrait. Le propos au contraire consiste à tenter d'apprécier en quoi les structures et les espaces de cette pratique pastorale de la montagne sont à chaque moment singuliers. Mais prendre la mesure des changements n'est-ce pas évaluer d'abord ce qu'ils ont de relatif ? La trame qui précède a laissé affleurer quelques grandes césures. Le temps des prémices est marqué par une exploitation pastorale bipolaire, haut et bas séparés par une large ceinture forestière ; timidement à l'âge du Bronze puis massivement au Moyen Âge, l'ouverture du milieu — des *baixants* — va nuancer cette opposition première ; elle ne l'abolira pas pour autant. De la même façon, malgré l'impression d'une tendance quasi continue au cantonnement et à la fermeture des espaces, gestion extensive ou intensive des pâturages ne s'opposent pas nécessairement de manière tranchée, ni dans le temps — même la rupture du XV<sup>e</sup> siècle est à la fois progressive et incomplète — ni dans l'espace : errance, conduite lâche ou serrée du troupeau se déclinent au fil des terroirs de la montagne et des saisons, se conjuguent toujours selon des modalités différentes, passant alternativement l'une et l'autre tantôt en mineur, tantôt en majeur, selon des logiques et des rythmes dont il convient de saisir les spécificités.

L'espace large d'une montagne et la durée longue de l'estivage sont ici les principaux atouts et les outils de la réflexion. Faut-il encore insister sur la disparité des indices qui s'offrent au chercheur selon les époques ? Et sur la fragilité des hypothèses ? Parlons d'un modèle, d'une trame encore grossière qui nécessitera bien des corrections, bien des ajustements et insistons sur un dernier point : changement ou permanence, tout repose ici sur le point de vue que l'on adopte. Isolément, chaque lieu bouge peu, ne paraît guère soumis qu'aux avancées et aux reculs successifs de la pelouse et de la forêt, aux éclaircissements plus ou moins prononcés du couvert arboré, aux transformations lentes et ténues des cabanes, à leurs petits déplacements, à leurs retours cycliques au pied des mêmes rochers. C'est ici la permanence ou la quasi permanence qui l'emporte : les oscillations sont de si faible amplitude ! Face à cette illusion de stabilité, le mouvement est à inventer, au sens d'une découverte et donc d'une recherche. Il ne peut apparaître sans un déplacement du regard, il n'existera pas en dehors d'un parti-pris qui consiste à observer non les lieux en soi mais les relations qu'ils entretiennent, les réseaux qu'ils forment, les complémentarités et les oppositions qu'ils nourrissent. Percevoir l'instabilité, la mobilité du versant ne peut se faire qu'au prix de ce renversement qui accorde autant d'importance aux relations qu'aux termes. Opter pour cette vision c'est donc considérer que les lieux et leurs paysages, non plus qu'une autre production culturelle, ne peuvent « s'interpréter en eux-mêmes et par eux-mêmes comme des objets séparés » et que chacun « n'acquiert un sens

qu'une fois replacé dans le groupe de ses transformations »<sup>125</sup>. Sous cet angle, la longue durée n'est plus une contingence, elle devient une nécessité.

Le dernier cheminement prendra donc une forme régressive. Il devrait en fait, pour répondre aux exigences de la démonstration, suivre presque thématiquement les différents aspects de la structure de l'estivage à travers toute l'épaisseur temporelle du versant. Mais la déficience des informations l'empêche : si les périodes historiques les plus récentes permettent, en effet, d'aborder les questions relatives à la distribution sociale et spatiale des usagers ou à l'utilisation technique des places d'estivage en fonction des troupeaux et de leurs productions, pour les époques les plus lointaines, le raisonnement, en l'état actuel des données, ne peut plus guère se nourrir que de confrontations abruptes entre implantations des sites et dynamiques paysagères. Le jeu consistera donc à prendre, en gros, le changement d'ère comme le moment de la traversée du miroir pour poser à la protohistoire des questions des éclairages de l'histoire. Il consistera aussi, pour pallier cette inégalité des sources, à profiter des occasions. À pousser légèrement à chaque étape de cette remontée, les portes qui s'entrebailleront : celle de l'articulation entre appropriation individuelle et gestion collective des ressources, celle de l'opposition entre la fixité et la mobilité des sites, celle des oscillations altitudinales de l'exploitation pastorale, celle du caractère linéaire ou frontal du parcours, de l'extensif et de l'intensif.

Mais auparavant, approcher la pratique de l'estivage de plus près demande de l'observer depuis les documents les plus récents, ceux du XIX<sup>e</sup> siècle, d'effectuer cet « arrêt sur image » annoncé en introduction. Ces textes sont suffisamment abondants pour s'interroger sur les partages les plus concrets de l'espace et, à travers l'incohérence apparente des deux sources, textes et terrain, sur ce que l'écrit cèle des clivages sociaux les plus profonds. C'est à une sorte de lecture archéologique de cette série de textes homogènes que constituent les règlements de pacage que nous allons donc nous livrer. Archéologique car elle consiste à retrouver, dans leur ultime évolution et pour certaines dans les secousses que provoque leur effacement (relatif ici aussi), ces lignes de partage qui ont guidé notre progression. Archéologique aussi car elle consiste à retrouver, sous les mots, les contours des choses.

---

<sup>125</sup> C. Lévi-Strauss, *La voie des masques*, p. 15.

## II. LE SILENCE DES CRIÉES : ARCHÉOLOGIE D'UN TEXTE

Neuf règlements de police rurale, descendants directs des criées du XVIII<sup>e</sup> siècle — certaines communes, au début du XIX<sup>e</sup> siècle les appellent encore de ce nom — jalonnent le XIX<sup>e</sup> siècle d'Enveig : 1800, 1802, 1820, 1825, 1836, 1849, 1857, 1877 et 1895<sup>126</sup>.

Parmi eux, celui de 1849 est central. Il suscita maintes oppositions, s'appliqua difficilement et modifiait profondément la dépaissance des vaches et des brebis sur l'ensemble de la montagne. Ces ordonnances municipales paraissent à une première lecture fort simples. Elles règlent les limites successives selon lesquelles au fil de la saison d'estivage progressent les troupeaux, décrivent une montée par paliers et semblent s'appliquer à tous. La confrontation de ces textes au terrain, il faut pourtant l'avouer, m'a longtemps laissée perplexe. Elle souffrait de deux contradictions majeures : en premier lieu, l'étagement des limites basses de la dépaissance imposées aux troupeaux de bêtes à laine était en complet décalage avec la position des *pletas*, plus hautes que la plus élevée des trois lignes ; en second lieu, les premiers textes (1800, 1802, 1820) imposaient « à tous les habitants d'Enveig » de faire monter leur bétail à laine depuis le 24 juillet (veille de la Saint-Jacques) jusqu'au six/huit septembre à la montagne et n'y faire « qu'un seul troupeau gardé par les bergers nécessaires en commune société [...] lequel troupeau sera tenu de dépaître et ne pas bouger de la *pleta d'en Maura* qui se trouve au bout de l'*empriu* de Dorres ». Pris au mot, l'article signifiait qu'aucun troupeau ne résidait aux *pletas* des quartiers sommitaux de la montagne, Maurà, Campsec, La Padrilla, de la St Jacques au 6 ou au 8 septembre. L'*empriu* de Dorres, dont Dorres et Enveig se partageaient alors la dépaissance, se trouve en effet dans le périmètre du territoire communal actuel de Dorres<sup>127</sup>. De deux choses l'une : ou bien toutes les *pletas* hautes de la montagne étaient, en 1800, déjà abandonnées, mais prospections, fouilles et enquêtes orales le démentent catégoriquement, ou bien il existait entre le texte et la pratique un écart qui demeurait bien difficile à saisir.

Ces deux incohérences, pour être résolues, demandent une sérieuse explication — un dépliage — du texte, ou plutôt de la série entière des textes : les variations y sont en effet infimes, elles paraissent à première vue insignifiantes. Mises en regard les unes des autres pourtant, analysées en chronologie, elles livrent la clé d'un usage bien différent de ce qu'une lecture isolée de la connaissance du terrain laissait entrevoir.

<sup>126</sup> ADPO 55 EDT 8 (an 8) ; puis ADPO 2 Op 1226 pour l'an 10 à 1895.

<sup>127</sup> Des documents, témoignages, listes de noms et croquis, issus du procès engagé en 1718 par le Seigneur de Pastors sur la question des limites de la montagne, permettent de localiser l'*empriu* de Dorres (que Dorres appelle dans ses criées *empriu* d'Enveig). Il part du col de Bac d'Ortells, descend à l'est des Estanyets, passe au pla dels Triadors et s'achève à la jassa de Mollet, formant ainsi, à l'est de la limite actuelle d'Enveig, un grand triangle de près de 600 ha.

**A. Des capmasats aux propriétaires : limites territoriales et clivages sociaux**

Qui utilise la montagne et sous quelles conditions ? À regarder dans un premier temps les catégories d'usagers selon lesquelles se définit le droit de dépaissance, une tendance se dessine, celle d'une uniformisation progressive du statut des habitants tout au long du siècle (tableau 12). La distinction établie par les premiers règlements, *capmasats* / non *capmasats*, se trouve en effet, en 1825, remplacée par une nouvelle classification, qui oppose aux propriétaires les non propriétaires. Celle-ci pourrait paraître une traduction de celle-là, tout laisse à penser qu'il n'en est rien. Corrélé à d'autres éléments en effet — quotas des bêtes admises librement à la montagne pour chaque catégorie, lieux de la dépaissance — le changement dit autre chose : il semble indiquer une uniformisation progressive du statut des habitants et de leurs rapports aux différentes parties du territoire.

Année	Montagne				Terroir	
	Capmasats		non capmasats		Tout habitant	
	bêtes menues	grosses bêtes	bêtes menues	grosses bêtes	bête à laine	grosse bête
1800	250	30	30	4		
1802	250	30	30	4	10/ Jtle	
1820	Variable		Variable		10/ Jtle	3/Jtle

Année	Pacages communaux		Terroir communal	
	Propriétaire		Domicilié non propriétaire	
	B.à.laine	Gr. bêtes	B.à.laine	Gr. bêtes
1825	15 / Jtle	2 / Jp	15	2
1836	12/Jtle	1 / Jp	12	1

Année	Pacages communaux			
	par maison ou feu		Par journal	
	B.à.laine	Gr. bêtes	B.à.laine	Gr. bêtes
1849	10	3	10/ Jtl	1/Jp
1857		1	7/ Jtl	1/Jp
1877		2	7/ Jtl	1/Jp
1895		2	7/ Jtl	1/Jp

Tableau 12 : droits de dépaissance sur le territoire d'Enveig au XIX<sup>e</sup> siècle : uniformisation progressive du statut des habitants et des terroirs, exclusion des « petits » (Jtl(e) : journal de terre labourable (ensemencé dans l'année) ; Jp : journal de pré).

La limitation du nombre de têtes en fonction des surfaces cultivées des habitants s'impose d'abord, par tâtonnements, sur les terroirs. Proportionnels dans un premier temps aux seules terres arables, ces quotas, en accord avec la tendance économique du siècle, s'établissent bientôt selon une équivalence entre bêtes à laine et terres arables, et gros bétail et terres en prés. Le grand clivage est celui de 1825 : la règle apparaît dans sa forme aboutie cette année-là, comme une sorte de règle des foin et pailles, et se stabilise rapidement ne variant ensuite que légèrement dans ses proportions. De 1820 à 1825, elle n'a pas seulement changé dans sa formulation. Elle s'étend aussi spatialement, passant d'un domaine d'application limité au seul terroir à l'ensemble du territoire, montagne comprise. Les conditions d'accès aux estives, jusqu'en 1820, s'énonçaient en effet comme une application de la sentence arbitrale de 1736 et de l'expertise de 1737. Elles accordaient aux *capmasats* 250 bêtes menues et 30 grosses bêtes et aux non *capmasats* 30 bêtes menues et 4 grosses bêtes. 1820 apparaît à cet égard comme un terme de transition qui, tout en se référant encore à la sentence arbitrale, en module sérieusement la portée. Le nombre « des bestiaux de toute espèce » n'est plus fixé à l'avance, les membres du conseil municipal se reconnaissent le droit de l'augmenter ou de le diminuer s'ils le jugent à propos<sup>128</sup>.

Le texte de 1825 franchit un nouveau pas. Raisonnant selon cet autre partage, propriétaires / non propriétaires, il établit une adéquation stricte entre les pacages communaux (dont la montagne) et les seuls propriétaires : les non propriétaires (qui devaient composer une part importante des non *capmasats*) n'ont plus accès à la montagne, du moins directement. Or parallèlement, ce règlement est le premier à ne plus mentionner l'obligation, « pour tous les habitants », de monter et se tenir, à partir de la fin juillet, sur la *Pleta d'en Maurà*, c'est-à-dire sur l'*empriu* de Dorres. Adressée à tous en apparence, l'obligation de faire un seul troupeau sur l'*empriu* de Dorres ne pouvait donc en réalité concerner que les non *capmasats*, puisqu'elle disparaît avec eux. Physiquement pourtant, ces anciens non *capmasats* n'ont pas disparu. Sans doute se redistribuent-ils dans les deux nouvelles catégories selon lesquelles est accordé le droit de pacage, celle des propriétaires et celle des non propriétaires. Mais de non *capmasat* à non propriétaire, le nouveau règlement divise d'emblée par deux le nombre de têtes autorisées, et les délibérations suivantes exercent sur eux une pression croissante : en 1857, ils n'ont plus droit qu'à une grosse bête par maison ou par feu. Avec cette réduction rapide du cheptel ovin des « sans terre », la disparition de l'*empriu* de Dorres dessine en négatif l'existence de ce que l'on appelait, dans une jolie consonnance avec

<sup>128</sup> Il suit effectivement, en cela, le texte de la sentence, qui ne fixait pas de nombre précis mais en soumettait la décision à un expertage contradictoire effectué chaque année par les deux parties — seigneur et communauté d'habitants — en fonction des capacités de la montagne.

le *bestiar menut*, le petit bétail, le *ramat dels menuts* : le troupeau (collectif) des petits. Certains villages de Cerdagne l'ont conservé jusqu'aux années 1950, il semble en revanche s'être éteint précocément à Enveig.

Fermeture de la montagne, rigidification des limites du territoire et des frontières internes de la communauté d'habitants vont donc ici de pair. Elles achèvent un mouvement de concentration foncière et de marginalisation des « petits » largement engagé déjà vers 1750, et qui s'enracine dans la très forte croissance démographique du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>129</sup> En aval de la rupture de 1825, la situation qui se dessine est — presque — celle que l'ethnologue reconnaît comme familière : une concordance stricte entre territoires communaux et parcours pastoraux, un usage exclusif des propriétaires. Il faudra encore observer, cependant, les modifications apportées par le règlement de 1849 et les textes suivants : ils inscrivent, en arrière-plan de l'importance progressivement prise par le troupeau bovin une césure plus profonde et plus cachée encore, entre Enveig et La Montagne.

Par rapport à ce tableau, celui qui se dessine à l'amont de 1825 fait, lui, plus largement écho aux organisations de l'époque moderne. Il n'équivaut pas exactement, toutefois, à ce que les définitions de l'*empriu* semblaient recouvrir en Pallars ou en Val d'Aran. L'*empriu* de Dorres, excroissance de l'usage d'Enveig sur le territoire voisin, apparaît ici comme le cadre d'une sorte de droit subalterne, qui parvient à réaliser de manière paradoxale l'intégration matérielle des non *capmasats* à la communauté d'habitants tout autant que leur exclusion : par rapport à la situation qui prévaudra ultérieurement, il leur accorde une place ; par rapport aux *capmasats*, il les tient à l'écart, leur concède un droit limité sur un territoire à la marge, externe, rendant ainsi physiquement sensible cet autre clivage social que l'ordonnancement des maisons voulait taire. À cet égard, une dernière observation paraît particulièrement significative : l'*empriu* opère ici une sorte d'inversion des polarités territoriales. Au lieu de définir un droit de l'intérieur vers l'extérieur — rappelons-nous ces frontières épaisses à travers lesquelles, depuis une cabane établie sur le terme propre, l'*empriu* consistait à pousser aussi loin que possible le troupeau vers l'extérieur dans le temps d'une journée — il cantonne les non *capmasats* à l'extérieur, au plus près de la limite du *terme* d'Enveig<sup>130</sup>, les autorisant à y mener leur troupeau dans la journée seulement. Car à ce troupeau gardé en commune société et « tenu de dépaître et ne pas bouger de la *pleta d'en Maura* qui se trouve au bout de l'*empriu* de Dorres » l'article des premiers règlements fixe des limites de dépaissance à l'intérieur du territoire : « et ne pourront descendre plus bas de la *Barraque des Castellans* en tirant du côté de la *pleta* de Campsec, al

<sup>129</sup> Marc Conesa, *Territoires montagnards et systèmes familiaux*. La Cerdagne, entre 1694 et la fin du XVIII<sup>e</sup> s., voit sa population presque doubler (+ 75 %).

<sup>130</sup> L'*empriu* de Dorres est-il à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'Enveig ? Dorres l'appelle, quant à lui, « *empriu* d'Enveig » chacun ramenant à lui cette portion de territoire indéfinie.

sarrat sur le saut de Salleins, en tirant à la collada del Mitx, droit a la *pleta* de la Padrille, et à celle del Ras de Salit, droit a Coma veïlle, d'où suit qu'ils ne pourront dépasser ces limites juqu'au vingt fructidor [7 septembre]... ». Comment mieux signifier l'entre-deux, comment mieux dire l'horizon d'une intégration recherchée et pourtant si difficile à atteindre ?

## B. Place et places des troupeaux ovins : Enveig et La Montagne

Si la distinction entre *capmasats* et non *capmasats* est commune à l'ensemble de la Cerdagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se complique à Enveig (ainsi, sans doute, que dans tous les ensembles dotés de plusieurs noyaux de peuplement étagés) de cet autre clivage que l'histoire du territoire a laissé soupçonner longtemps : Enveig et La Montagne. Comment se définissent, au regard de ces deux lieux (ou groupes de lieux pour La Montagne), les droits à l'estive pour les ovins ? La question est plus complexe qu'il n'y paraît. D'un côté en effet, la division entre *capmasats* et non *capmasats* qui, selon les textes réglemente l'accès aux pâturages, semble traverser la totalité des agglomérations de la paroisse, qu'il s'agisse du tissu lâche des hameaux ou de celui d'Enveig. De l'autre, maints indices laissent entrevoir une position privilégiée des habitants de La Montagne à l'égard des surfaces pastorales du versant, mais que nulle disposition écrite ne formalise clairement. L'une et l'autre vision sont a priori incompatibles et l'on se retrouve face à un « cas d'école » connu, celui de la coexistence de deux représentations différentes d'une même organisation sociale de l'espace dont il faudrait essayer de comprendre comment elles ne sont pas nécessairement alternatives<sup>131</sup>. Avec toute la distance que suppose le passage à une société complexe, la question est bien celle que formulait C. Lévi-Strauss, de la hiérarchisation des rapports sociaux au sein d'un groupe séparé en deux moitiés s'envisageant dans les termes de la symétrie et de la réciprocité<sup>132</sup>.

Observons d'abord les indices d'une différenciation par rapport au versant. Ils sont le plus souvent implicites, difficiles à manipuler et à interpréter, et demandent donc discussion. Pour tenter une approche à la fois analytique et globale, il faut repartir de cette incohérence apparente que livraient les articles des règlements : les limites successives qui jalonnent la progression estivale des troupeaux ovins semblent ignorer l'implantation des *pletas*, et ne pas pouvoir s'appliquer à définir la dépaissance à partir d'elles.

<sup>131</sup>Je renvoie à l'article de C. Lévi-Strauss, « Les organisations dualistes existent-elles ? » dont ce développement reprendra à plusieurs reprises les pistes. La problématique de la coexistence de deux représentations différentes de l'architecture sociale et matérielle d'un même village est posée dans des termes que j'emprunte largement à ce texte : « Comment des moitiés tenues à des obligations réciproques et exerçant des droits symétriques peuvent-elles en même temps être hiérarchisées ? ».

<sup>132</sup>*Ibid.* p. 162.

### 1. Limites internes et lignes de pente

Donnons d'abord une idée de la lettre du texte. Sur la montagne, les articles égrènent invariablement, de part et d'autre de la césure de 1849, la même litanie sonore de noms de lieux qui semble pointer précisément chacun des moments de la montée des troupeaux. Voici l'article 3 du règlement de 1802 qui énonce successivement, comme en 1800 et 1820, mais encore, à une près, comme en 1825, 1836, 1857, 1877 ou 1865, les trois lignes successives du bas de la montagne : « En voulant économiser les Paccages dans les petits fonds, hermes et vaixants pour l'utilité publique et particulière, il est deffendu a tous les habitants d'Enveitg, que lors du Printemps, ou bien au tems de fumer avec le parc qu'ils ne puissent jusqu'au premier prairial [20 mai] de chaque année, faire monter aucun troupeau au dela des champs labourés c'est à dire qu'ils doivent se tenir aux *conreus* et *cotives*. Du premier prairial au premier messidor [20 juin], il leur sera seulement permis de monter jusqu'à las *Rocas* de Coma velle, de la en descendant au *Pas de l'aigua* del rec de Salit au Salt de las *Carrassos* de las canaletas, al pas de Baix de las Canalets al Roc del fontanal de Rigalls, a la Roca del tremol al artiche del Peyra, a las Rocas del camp de Come Oliva, a la tartera del pas del Mitx de las Canals al cap damon de Coste de valé, al Sarrat d'Espilla, chemin faisant a la Pleta de Mollet jusqu'à la *Barraque des Castellans* et de la al Cap de vall de Campsec. Du premier messidor jusques au vingt cinq dudit mois [13 juillet] il leur est permis de monter de la dite barraca dels Castellans al *sarrat dels Espilles*, allant en droite ligne a la Pleta vella de les Canals, al *Sarrat Bosca* de la a lorri de la Viuda, qui est dessous la *pleta* del pla de Lorry, al cap de vall del Clot de Gispaterra, al pas de l'aiguadudit Clot de Gispaterra a Lorri de Salit qui est dessous la *pleta* de la dols et de la a las Rocas du sommet de Coma Vella, sous peine de la valleur de trois journées de travail pour chaque berger ou gardien trouvé en contravention. »

À ces trois premières limites, basses, s'en ajoutent deux autres, hautes, qui visent non la montée, mais la descente, cette fois, des bêtes à laine, après leur estivage sur les plus hauts pâturages. S'y ajoute une dernière frontière, au pied du versant, dont le franchissement, fin octobre ou début novembre, clôt la saison d'estive (fig. 84 et tableau 13).

Tenter de comprendre demandait d'abord de localiser ces lignes. Ce ne fut pas chose aisée car nombre de ces toponymes ont déjà disparu. En les retrouvant peu à peu s'est imposé, plus qu'une série de tracés, un esprit : ces lignes étaient à entendre en observant aussi les trajets des troupeaux aujourd'hui.

Plus que des limites, en effet, ces textes décrivent des cheminements qui tracent de longues zébrures à flanc de pente à travers tout le versant. Presque horizontales, insensiblement déclives, comme savent les suivre les troupeaux, elles aboutissent souvent de part et d'autres de la montagne aux mêmes points

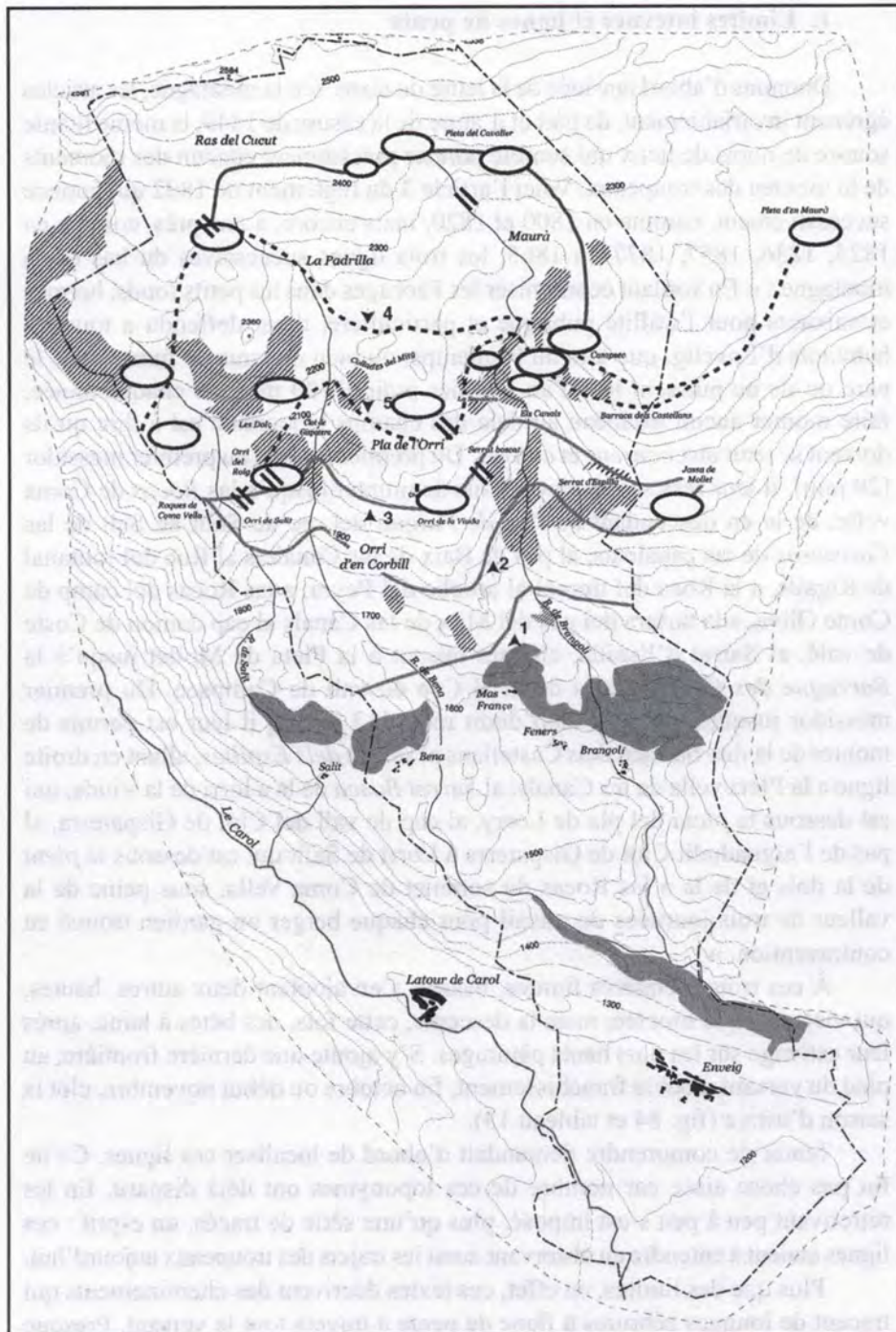


Figure 84 : les limites des règlements pastoraux du XIX<sup>e</sup> siècle sur le versant d'Enveig.

mais, par des angles au départ infimes, divergent pour s'écarter, en leur centre, de plus de cent à deux cents mètres de dénivelée. Comparons par exemple la limite du 13 juillet à celle du 22 septembre, qui paraissent presque identiques : Rocas du sommet de Coma Vella - Orri de Salit - pas de l'aigua du clot de Gispatera - cap de vall del clot de Gispatera - Orri de la Viuda - Serrat boscat - Pleta de baix de las Canals - Serrat d'Espilla - cabane dels Castellans, pour la première ; Orri de Salit - Orri del Roig - Pas del Clot de Gispatera - Pleta del Pla de l'orri - Serrat de la Segalici - cap de vall de Campsec - Cabane dels Castellans, pour la seconde. Depuis l'Orri de Salit (2050 m), on monte légèrement pour atteindre, à quelques centaines de mètres vers l'est, l'Orri del Roig (2070 m). Dans le prolongement, le Pas del Clot de Gispatera dont il s'agit, correspond en fait au « *pas de dalt* » du Clot de Gispatera, c'est-à-dire au passage d'amont de la rivière de Bena, à 2170 m d'altitude. Dans ce creux de rivière une congère demeure tard, dont on se souvient qu'on la déblayait souvent à la pelle, autrefois, pour permettre le passage des troupeaux. La sente rejoint ensuite le Pla de l'Orri (2150 m d'altitude). Depuis l'Orri de Salit, il faut en revanche descendre, tout aussi légèrement, pour arriver au second passage de la rivière de Bena, au « *cap d'avall* » du Clot de Gispatera (2000 m). L'Orri de la Viuda, au centre de la montagne, se trouve à 2010 m d'altitude. Entre les deux trajets, qui se prolongent selon la même logique jusqu'à la Cabane dels Castellans, la distance linéaire est, en moyenne, de 700 m : il y a, au bas mot, plus de trois cents hectares dans cet écart.

Mais qu'organisent exactement ces lignes, immuables en apparence au moins sur le cours des deux derniers siècles ? Leur localisation, nous l'avons souligné, par rapport à l'étagement des deux lignes de *pletas*, l'une autour de 2100 m d'altitude, l'autre sur les hauts de Maurà, autour de 2300 m, rend caduque l'hypothèse d'une réglementation liée à la présence des troupeaux sur les sites pastoraux eux-mêmes. La plus haute des trois limites basses, qui se déplacera, au cours du siècle, du 13 au 30 juillet puis au 3 août, court en effet à 2000 m d'altitude et atteint à peine les établissements les plus bas (sites 90 et 6).

En mentionnant explicitement le printemps ou « le temps de fumer avec le parc », l'article qui énumère ces trois limites livre en fait la clé : il s'adresse aux troupeaux employés à l'engrais des terres en jachères, aux troupeaux à *l'andà*, donc, qui descendent la nuit sur le terroir et pacagent le jour sur le bas versant, sur les *baixants*. Dans cette perspective, il faut alors considérer qu'aucune interdiction ne vient s'appliquer aux troupeaux stationnés sur les *pletas* du versant. C'est donc à des troupeaux nomadisants si l'on veut, qui ne dorment pas à la montagne, que ces règles sont destinées. Les tracés que les textes énoncent évoquent alors une pratique de la dépaissance proche de celle entrevue pour le troupeau des non *capmasats* estivant sur l'*empriu* de Dorres : il s'agit de parcours effectués depuis l'extérieur de la montagne et, pour partie,

linéaires. Les sentes qui sont décrites servent en effet à joindre les différents quartiers pastoraux du versant et il faut sans doute imaginer, entre des moments où les bêtes se déploient en pacage, des déplacements « en file », d'un secteur à l'autre.

Quels changements ces lignes connaissent-elles au cours du siècle ? On peut regrouper les transformations qui les affectent en trois ensembles : certaines portent sur les catégories d'habitants auxquelles elles s'adressent, d'autres sur les dates, d'autres enfin consistent en des disparitions ou des créations de limites. Trois ruptures essentielles se dessinent alors : 1825, 1849, 1857.

règlement / limite	1800	1802	1820	1825	1836	1849	1857	1877	1895
<b>Limites du bas de la montagne</b>									
« au printemps ou au temps de fumer avec les parcs »									
Ligne /Adresse	Habitants d'Enveig			Habitants de la commune d'Enveig					
Ligne 1	20 mai	20 mai	20 mai	<b>disparaît</b>					
Ligne 2	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	<b>24 juin</b>	<b>1 juil.</b>	1 juillet	1 juillet	1 juillet
Ligne 3	13 juillet	13 juillet	13 juillet	<b>30 juil.</b>	30 juillet	1 août	3 août	3 août	3 août
<b>Limites du haut de la montagne</b>									
Adresse	habitants d'Enveig	habitants commune d'Enveig	tous les troupeaux à laine	habitants de la commune d'Enveig					
Ligne 4	du 24 juil. au 6 sept.	du 24 juil. au 6 sept.	du 24 juil. au 6 sept.	<b>30 juil. - 6 sept.</b>	30 juil. - 6 sept.		<b>3 août - 20 sept.</b>	3 août - 1 oct	3 août - 1 oct
Ligne 5	22 sept	22 sept	22 sept	22 sept	22 sept		29 sept		
1849 Ligne 1						1er août - 25 oct			
1849 Ligne 2						1er oct. - 25 oct			
Ligne 7 (réserve de Maura)								-> 1er sept	-> 1er sept
<b>Fin de l'estive (Ligne 6 ± équivalente à la ligne 1)</b>									
Ligne 6	1er nov	1er nov	<b>22 oct.</b>	22 oct.	22 oct.		<b>10 oct.</b>		

Tableau 13: les limites de la montagne pour les ovins et leurs variations calendaires au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (en caractères gras : les changements)

Si la date de 1825 constitue bien une flexure dans l'organisation de la dépaissance, si la délibération émise vise effectivement à une répartition différente de l'usage, comme l'a montré l'étude de la place des non *capmasats* sur la montagne, il faut alors observer que la lettre du texte, dans l'article qui définit ces trois limites, ne les adresse pas tout à fait aux mêmes personnes, avant 1825 et en 1825. Les délibérations de 1800, 1802 et 1820 visent les « habitants d'Enveig » (1800, 1802) ou les « habitants et tenanciers d'Enveig » (1820). Celle de 1825, comme toutes celles qui suivront, concerne quant à elle « les habitants de la Commune d'Enveig ». Le changement, en soi, semblerait de peu d'importance s'il ne s'accompagnait de la disparition de la limite la plus basse, qui imposait aux « habitants d'Enveig » de se tenir aux terroirs cultivés jusqu'au 20 mai. Conjointement à la redéfinition sociale du statut des usagers (propriétaires / non propriétaires), on ne peut s'empêcher de penser aussi à un effacement progressif, dans les conditions d'accès à la montagne, de différences portées par l'appartenance territoriale des habitants. Lorsque ceux d'Enveig devaient, avant 1825, s'arrêter à la première limite, ceux des hameaux ne l'avaient-ils pas déjà franchie, pour faire dépaître leurs troupeaux sur les *baixants*, en vertu d'une sorte de « priorité » ? La disparition des « non propriétaires » sur le versant mettrait à nu une réglementation jusque là sous-jacente, implicite, qui concernait les hameaux. L'hypothèse paraîtrait bien fragile si le règlement de 1849 ne venait à son renfort. Redéfinissant les limites internes du versant d'une façon tout à fait inédite dans le but de favoriser la dépaissance des vaches — or la *vacada* est un troupeau commun regroupant tout le gros bétail, Enveig et La Montagne, sans distinction — cette délibération communale est aussi la première à ajouter à la liste habituelle des prés communs, *Prat comú, Tudoret, Lo Tудо de la Vignolle* et *La Berneda*, tous situés sur le terroir d'Enveig, deux nouvelles parcelles, *Prat de Vila de Fanez y Prat de Vila de Bena*. Que celles-ci, qui ne sont autres que les prés communs propres aux deux hameaux, ne soient jamais apparues précédemment semblerait confirmer tout à la fois l'existence d'une organisation autonome de La Montagne et sa disparition progressive, dans ces années-là : une sorte d'uniformisation lente, une intrusion d'Enveig dans la réglementation propre aux lieux de la montagne.

Si ni les trois limites basses, ni la limite haute lorsqu'elle est liée à la dépaissance à partir de l'*empriu*, ne s'adressent aux troupeaux ovins dormant en montagne, comment faut-il envisager la dépaissance à partir des *pletas* ?

## 2. Noms des *pletas* et noms des maisons

Les premiers indices permettant d'appréhender les partages de l'estive sont issus de l'enquête toponymique et portent sur les noms des sites modernes et contemporains. Ceux qui nous sont parvenus par la mémoire orale concernent les ensembles les plus récemment abandonnés : *Pleta del Pal* (site 29), *Pleta del Eugini* (37), *Pleta del Polon* (24), *Pleta del Colomer* (26), *Pleta del Cavaller* (14). Ces noms, très clairement, se réfèrent à ceux de certaines des maisons des hameaux : *Cal Pal*, nous l'avons vu, est la plus grande de Brangolí *Ca l'Eugini* se trouve à Bena, *Cal Polon*, *Cal Colomer* et *Cal Cavaller* se dressent toutes trois à Fanès, dont la dernière explique son nom par son appartenance à la famille de Pastors. Ce principe de nomination par les maisons, on le retrouve en tous points du territoire, depuis les devèses du bord du Brangolí et du Bena jusqu'aux parcelles du cœur du terroir, champs et prés, que la maison dont ils relèvent distingue individuellement au sein d'un même lieu-dit : ainsi voisinent, par exemple, au quartier dit *Les Arenes*, *Les Arenes del Ros*, *les Arenes del Pal*, *les Arenes del Colomer*, *les Arenes de la Gepa*, *Les Arenes del França*.

Dans les règlements de pacage, deux de ces *pletas* figurent, mais comme incognito. Placées sur les limites de dépaissance et y servant de repère, elles n'y sont citées que sous leur seul nom de lieu, que l'usage actuel connaît et emploie aussi, combinant d'ailleurs parfois les deux : *la pleta del Pal* s'appelle également *Pleta del Ras de Salit*, la *Pleta del Colomer* est encore dite *Pleta de Campsec* ou *Pleta de Campsec del Colomer*.

On sait la mémoire orale de courte durée. À leur manière, les noms des *pletas* eux mêmes l'attestent, certains témoignant de transferts vraisemblablement tardifs : la localisation de la *Pleta del Pal* à l'amont de Bena et Salit, alors que *Cal Pal* se trouve à Brangolí, semble attribuable à une alliance récente avec *Cal Arrendador*, de Bena : dans les années trente, les « patrons » de *Cal Pal* et de *Cal Arrendador* étaient frères : « *eren germans, els amos* ». Si l'usage de l'appropriation des places de la montagne par les maisons est ancien, on peut supposer à *Cal Pal*, autrefois, l'une des plus grandes *pletas* de la montagne, peut-être celle *del Polon*. Mais l'usage est-il effectivement ancien ? N'est-il pas plutôt né du vide soudainement laissé par des départs définitifs, ne s'est-il pas nourri de la décrue brutale des troupeaux qui permettait aux derniers exploitants de prendre leurs aises ?

À ce premier petit corpus s'ajoutent trois noms, puisés aux textes des délibérations de police rurale et qui s'attachent à des établissements pastoraux aujourd'hui oubliés : *l'Orri de Salit* (89), *L'Orri de la Viuda* (6), *l'Orri del Roig* (90). *L'Orri de Salit* peut renvoyer tout à la fois au hameau de Salit et à l'un des deux mas qui le composent, le plus important, celui de *l'Hereu de Salit*. Au temps de sa splendeur, dans les années 1730, *l'Hereu de Salit*, un

nommé Jean Antoine Puig, était *batlle* de la vallée du Carol. Au hasard des dépouillements effectués, on le voit acheter une devèse sur le hameau voisin de Riutès, vendre des toisons, se faire saisir, surtout, à plusieurs reprises, des bêtes à laine en infraction<sup>133</sup>. Les noms d'Orri del Roig et d'Orri de la Viuda, par leur construction même, renvoient eux aussi à des surnoms. Le fait est attesté au moins pour le second, par l'existence d'un prat de la Viuda, aujourd'hui attaché à Ca l'Eugini, de Bena. Marc Conesa a suffisamment montré combien le marché de la terre était actif, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il le paraît suffisamment aussi au XIX<sup>e</sup>, pour que l'on puisse croire que ce pré, tout en gardant son nom, a changé de mains<sup>134</sup>. L'Orri de la Viuda, l'Orri de Salit, l'Orri del Roig, mentionnés dans le premier règlement connu, celui de 1800, ainsi que le toponyme de l'Orri d'en Corbill, cité dans les dépositions du procès de la montagne de 1735, attestent donc l'ancienneté de l'usage, qui consiste à nommer les places d'estivage — et ici, tout particulièrement, les sites à production laitière — par des noms de maisons. Ce maniement quelque peu archéologique des textes nous conduit en effet au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'une des périodes de plus forte charge pastorale qu'ait connues la montagne. Mais à quoi tient-il que les noms des *pletas* connus se rapportent tous aux maisons de « La Montagne », c'est-à-dire des hameaux d'Enveig : Bena, Feners, Brangolí et, malgré un statut ambigu puisqu'il fait partie de la vallée du Carol (mais de la paroisse d'Enveig), Salit ?

Ici encore, l'argument de la déprise peut être invoqué. L'affirmation de plus en plus nette de l'élevage bovin privilégie les exploitations du village, dotées de grands prés en bord du Carol et de prises d'eau sur le canal de Puigcerdà dont le nombre s'accroît, timidement d'abord à la fin du XVIII<sup>e</sup>, puis rapidement au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>135</sup>. Cette conversion transforme donc radicalement, à partir du premier tiers du XIX<sup>e</sup> s., la physionomie du terroir d'Enveig même. Les structures foncières et les formes d'exploitation de « La Montagne » ne sont pas défavorables aux bovins. Les grandes devèses des bords du Bena et du Brangolí, celles de Les Queres, forment des prairies que le gros bétail pâture directement ou que l'on fauche, du moins partiellement. À l'aval des hameaux, des prises d'eau sur les torrents et l'utilisation des sourcins permettent la culture de prés de fauche. Mais avec leurs vacants étendus, avec

<sup>133</sup> ADPO 3 E 56 7, fol 201-204 v°, 3E 56 286 - Fol 81 v° - 1669 ; 3E 56 286 - fol 104 - 2 juillet 1672 - ; - 25 juillet 1672 - ; - 29 septembre 1673 - ; 3E 56 150 - 10 avril 1773. ADPO 11Bp 550 - 19 novembre 1760 - ; 11 Bp 849 - 20 mars 1775.

<sup>134</sup> Le fait est attesté par exemple par la parcelle dite Les Costes d'Escole del Colomer qui conserve accolés, les noms de l'ancien et du nouveau propriétaire (un Johannis Scole est tenancier à Fanes en 1623).

<sup>135</sup> La concession des *ulls* d'arrosage au XVIII<sup>e</sup> siècle semble être le fait du seigneur d'Enveig. Cf. Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes, *Evolution du périmètre irrigué ancien du Canal de Puigcerdà en Cerdagne franco-espagnole*.

les terrains de parcours sur les landes qu'offrent le bas de la montagne au nord, à l'est les versants du Belloc et les côtes qui surplombent le Brangolí, à l'ouest la moraine latérale de la vallée du Carol, les terroirs des hameaux demeurent, pour l'essentiel, des terres à seigle et à moutons. La mutation économique qui fait de la Cerdagne une région d'élevage bovin ne les concerne que d'une façon marginale et « La Montagne », de plus en plus nettement à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, fait figure de conservatoire. Cet archaïsme, marqué par le maintien tardif de troupeaux de bêtes à laine en nombre alors qu'Enveig n'en possédait plus, peut expliquer que les dernières *pletas* utilisées — et nommées — se rattachent exclusivement aux maisons des hameaux. Il est pourtant un indice encore qui, sans permettre d'être tout à fait affirmatif, incline à envisager, au regard de l'élevage ovin, le versant comme une sorte d'indivision entre les maisons de La Montagne.

Nous voici revenus au procès de 1735-1737. À la volonté d'accaparement des revenus des herbages qu'affiche le seigneur la communauté oppose, parmi d'autres arguments, une distinction entre les différents terroirs, celui d'Enveig même et ceux de « Bena, Las Casas et autres qui composent la communauté d'Enveig » sur lesquels Pastors n'aurait pas la juridiction. N'étant pas maître des hameaux, il ne pourrait prétendre à rien sur la montagne. L'argument est difficile à soutenir : les titres du *cavaller* le balayent aisément. On ne peut s'empêcher de penser pourtant que la communauté des habitants traduit là, dans des concepts juridiques inadaptés, la réalité d'une pratique qui s'inscrit effectivement dans une perception dissociée des terroirs. Le mémoire rédigé par le seigneur de Pastors lui-même rend compte d'un certain degré de complexité : s'il plaide vigoureusement l'unité de toute la paroisse, la façon dont il souligne la maladresse des habitants d'Enveig à vouloir la diviser est elle-même bien ambiguë : « si Bena a son terroir séparé de celui d'Enveig, mal à propos ceux d'Enveig prétendront ils d'y entrer des que la qualité d'habitants de Bena leur manquera »<sup>136</sup>. Ainsi n'est-ce pas dans les termes d'une communauté indistincte, d'une perception globale de l'ensemble du territoire, que le seigneur d'Enveig répond, mais bien dans ceux d'une réciprocité, d'une symétrie qui laisse la porte ouverte à une hiérarchisation des statuts, au regard de l'usage du versant.

Que les terroirs soient séparés, l'enquête orale enfin le confirme. Elle fait état de parcours de vaine pâture bien différenciés entre les hameaux eux-mêmes ainsi que d'une sorte de « priorité » des hameaux, pour la dépaissance lors des nuits de fumature, jusqu'à la ligne 2 des règlements du XIX<sup>e</sup> siècle (confirmant ainsi l'attribution de la ligne 1 aux troupeaux d'Enveig).

<sup>136</sup> « Instruction servant de production pour le Sieur Don François de Pastors Varvesseur d'Enveig en la Cerdagne française », archives privées, fonds de Pastors.

Résumons. Pour l'essentiel, les limites de la dépaissance énoncées par les règlements de pacage s'adressent à des troupeaux qui ne stationnent pas sur le versant mais sur ses marges, cultures et landes de piémont « au printemps ou au temps de fumer avec les parcs », *empriu* de Dorres au mois d'août pour le bétail relevant de cet entre-deux social que forme le groupe des maisons secondes, celles des non *capmasats*. À des degrés divers, la relégation de ces citoyens de deuxième zone sur l'*empriu* et l'établissement d'une limite basse exclusivement adressée aux gens d'Enveig semblent, au regard de la montagne, opérer un déclassement de même ordre. Il s'agit d'une certaine manière de deux formes de limitation qui rejettent dans un statut inférieur, même s'il n'est en rien équivalent, les non *capmasats* et les habitants du terroir d'Enveig. En théorie pourtant, l'accès à la montagne, pour les citoyens de plein droit que sont les *capmasats*, est réparti également quelle que soit leur appartenance territoriale (Enveig ou les hameaux), et régi par une réglementation qui accorde à chacun le même nombre de têtes en franchise. La toponymie cependant, semble établir un lien direct et univoque entre les sites pastoraux et les maisons des hameaux. Le nombre d'établissements relevés en prospection ne permet pas, en outre, d'envisager une *pleta* par *capmasat*. La documentation du XVIII<sup>e</sup> siècle, enfin, insiste sur le clivage entre hameaux et village, semblant attribuer aux premiers une sorte de prépotence sur le versant. L'impression d'une certaine autonomie de La Montagne sourd également par bribes des règlements du XIX<sup>e</sup> siècle, comme souvent, au moment où cet état de fait s'efface.

### 3. La double polarisation de l'espace

Entre *capmasats* d'Enveig et *capmasats* de La Montagne, il existerait donc une relation à la fois symétrique — égale — et hiérarchisée. L'idée qui chemine ici est celle non d'une exclusivité, mais d'une médiatisation de l'accès à la montagne par les maisons de La Montagne. Sur les formes que celle-ci peut prendre, enquêtes orales et documents d'archives projettent quelques lumières. Le premier creuset que cette complémentarité est susceptible d'investir réside dans la pratique de l'association de plusieurs bergers et de plusieurs troupeaux par *pletas* : un tel système, d'une grande souplesse, permettrait notamment à des troupeaux d'Enveig de s'agréger à ceux de La Montagne et d'occuper avec eux les *pletas* de l'une ou l'autre maison des hameaux, sans pour autant que leurs propriétaires apparaissent comme les titulaires des sites d'estivage. L'affermage se présente comme la seconde échappatoire à l'antinomie apparente de la structure. Il est quelques maisons de La Montagne — pensons à *Ca l'Arrendador* de Bena « chez le fermier » — qui, depuis longtemps, par le jeu des concentrations de patrimoine, se trouvent vides et

disponibles pour qui veut faire de l'élevage<sup>137</sup>. Le fait est relativement ancien. Le 23 juillet 1668 Isidro Marti, père sans doute du *batlle* d'Enveig Jean Marti dont Alice Marcet retraçait les saisies tumultueuses sur la soulane d'Andorre, arrentait tout l'héritage dit de Floquet i Rabia<sup>138</sup> à Fanes ; le 24 août de la même année il passait une *parceria* de deux vaches et une velle avec un paysan de Formiguères. Le 14 septembre 1670, il louait encore à l'illustre A. de Solanell y de Foix, procureur de la Dame Teresa Solanell y de Copons, un héritage à Las Cases<sup>139</sup>. On trouverait, de ces baux passés sur des exploitations des hameaux par des habitants d'Enveig maints autres exemples<sup>140</sup>. La dernière solution et non la moindre est celle de l'alliance qui rassemble les patrimoines ou trace au moins les affinités selon lesquelles se réunissent les troupeaux. Il faudrait ici encore, de vastes dépouillements. Observons seulement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les deux plus grandes maisons d'Enveig, celle du *cavaller* lui-même et Cal Dabit, ont toutes deux un pied bien ancré sur le piémont, la première à travers sa terre de Fanès, la seconde à Salit (par l'héritage sans doute puisque le maître de Cal Dabit est alors un Puig, du mas de l'*hereu de Salit*).

« Enveig et La Montagne ». Peut-être faut-il revenir à la réalité toute simple de ces quelques mots pour comprendre vraiment la structure qui se dessine. Elle est duale, certes, mais l'antinomie apparente des deux clivages qui l'organisent, appartenance spatiale (Enveig / La Montagne), appartenance sociale (*capmasat*, non *capmasat*), y révélerait une architecture ternaire, la coexistence des deux représentations de l'espace social trouvant sa résolution dans l'opposition entre un pôle homogène et continu, l'autre hétérogène et discontinu<sup>141</sup> : ce dernier, donc, double en soi. Quel serait ici le pôle double ? La montagne, avec son versant et ses hameaux ? C'est une vision contemporaine que tout dément. Face au village hétérogène que forme Enveig, avec de temps à autre son notaire, avec sa floppée de brassiers, avec son activité commerçante et les liens qui l'ouvrent sur la grande route du Puymorens et sur la capitale toute proche de Puigcerdà, la confusion des hameaux et du versant sous le seul et même nom de La Montagne exprime au contraire toute la continuité et l'homogénéité de cet espace : Bena, Fanes, Ces Cases, Brangolí, sont autant de secrétions des monts qui les dominent, ils en sont le prolongement organique et non dissocié.

<sup>137</sup> La date d'entrée en location, en Cerdagne, est la Sainte Marie de mars (l'Annonciation : le 25 mars). On l'appelait récemment encore la *Santa Maria dels pallots* (Sainte Marie des chiffons), à cause, dit-on, de ces charrettes chargées de meubles, de linge et de chiffons qui, d'une exploitation à l'autre, sillonnaient les routes et les chemins de la contrée, au gré des déménagements des fermiers. Les baux étaient naguère de trois années, de quatre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>138</sup> Une devèse du Brangolí porte encore le nom de *Devesa del Floquet*.

<sup>139</sup> 3E 56 286 - fol 76 et 76 bis et 3E 56 286 - fol 96.

<sup>140</sup> 3E 56 286 - fol 99 à 100 v<sup>o</sup> - 26 février 1671 : location par Pau Duran, pagès de Bena à Steve Albos de Enveig, d'un héritage à Bena pour 4 ans.

<sup>141</sup> Cf. encore C. Lévi-Strauss, « Les organisations dualistes... », p. 178.

Envisagée sous l'angle de l'accès à la montagne et de la circulation des troupeaux ovins, cette architecture ternaire fondée sur la position médiatrice et prépondérante des hameaux pourrait peut-être trouver un écho dans l'existence implicite de trois *classes* d'usagers : l'ethnographie documente pour l'estivage — mais quelle profondeur historique peut-on lui accorder ? — une agrégation des troupeaux de moutons des petites maisons des hameaux à ceux des grandes, qui matérialise dans la pratique pastorale la disposition spatiale de ces noyaux de peuplement casaliers. Les relations de « filiation » qui sont ici prédominantes, reflètent encore l'unité de ce tout. Enveig apparaît à cet égard comme beaucoup plus hétérogène, dans son plan même : la présence à l'amont du village d'un lotissement prolétaire figuré déjà sur le cadastre de 1830 (et que l'on peut attribuer peut-être à la croissance démographique du premier XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>), un noyau initial, autour de l'église, ressemblant fortement à une *cellera*<sup>143</sup>, témoigneraient d'une genèse et d'une stratification sociale plus complexes. S'il était avéré que les non *capmasats* de la montagne estivent avec leurs maisons-mères, alors il faudrait admettre que le troupeau des non *capmasats* présents sur l'*empriu* de Dorres groupe essentiellement les « petits » d'Enveig. Nous serions bien face à une structure à trois termes — non *capmasats* d'Enveig tout en bas de l'échelle / *capmasats* d'Enveig / maisons (grandes et petites) de la montagne — animée par une relation binaire : Enveig - La Montagne définissant les deux courants de circulation des troupeaux : l'un interne — les maisons des hameaux se faisant médiatrices — l'autre externe, de la marge inférieure de la communauté vers l'*empriu* de Dorres. Si l'on considère pour finir que les cadets des hameaux alimentaient largement le prolétariat des brassiers d'Enveig (ce que la polarisation du lotissement de petites maisons le long de la route de Bena transcrit dans la topographie), la figure qui se dessine fournit la matrice d'un mouvement circulaire (ou plus exactement spiralé) de bas en haut et de l'intérieur vers l'extérieur, qui confère effectivement à l'opposition diamétrale des deux terroirs (Enveig / La Montagne), un aspect concentrique, donc dynamique : un mouvement rapide, à la fois centripète (désir d'ascension, affermage des exploitations de la montagne), et centrifuge (exode des cadets) anime une périphérie composée de la part la plus instable de cette petite société, autour du noyau le plus stable (et attractif), des grands *capmas* de La Montagne.

<sup>142</sup> Les témoignages des habitants, lors du procès de La Montagne, font état d'une vague de constructions datant des années 1680-1730.

<sup>143</sup> Il s'agit d'un carré de 60 m de côté situé à l'aval de l'église dont l'abside est romane. Ce petit pâté de maisons est traversé par une seule rue diagonale. En l'absence de textes, la reconnaissance d'une *cellera* (ou *sagrera*), demeure toutefois hypothétique (je retranscris ici les observations d'Aymat Catafau que je remercie de m'avoir donné son avis sur cette possible *cellera* d'Enveig : elle est morphologiquement crédible, il y manque toutefois l'appui des textes).

La structure est bien hypothétique encore. Il faudra une extension et un approfondissement des recherches pour la vérifier et l'ajuster. Mais qu'elle prenne, plus que la forme d'un cercle, celle d'une spirale, souligne d'une certaine manière son historicité. La configuration que l'on saisit ici est datée, on ne peut ignorer la croissance démographique dans laquelle elle s'inscrit, l'implosion toute proche du système et sa rigidité, rendue sensible par la forte marginalisation d'une masse croissante de brassiers et, presque symétriquement, par la déshérence annoncée des hameaux. Il s'agit donc bien d'une variante parmi d'autres de la structuration sociale du territoire. Les représentations de l'espace montagnard auxquelles cette forme renvoie la rattachent en revanche à un schème général très prégnant, quant à lui, dans une plus longue durée et dans l'espace large du massif tout entier. À la différence près que les hameaux regroupent ici des habitats permanents dominant des terroirs céréaliers, la dualité du territoire ne peut manquer d'évoquer celle, très commune dans les vallées plus déclives, du couple village / bordes d'altitude, dont le second terme, par sa souplesse, par son aptitude à générer à son tour des établissements permanents ou à s'effacer temporairement<sup>144</sup>, apparaîtrait aisément comme le double inversé des hameaux : il est la part instable et la part « cadette » du peuplement. Or d'un point de vue symbolique, Serge Brunet, dans son analyse fine d'une cosmogonie de l'espace pyrénéen l'a souligné, ces lieux des bordes sont ressentis comme ceux des villages primitifs. Installés aux temps primordiaux sur la rive d'un lac qui se vide soudain, ils sont désertés par leurs habitants qui fondent sur les terres émergées des fonds de vallée les villages définitifs<sup>145</sup>. Le mouvement, ici encore, est aussi important que les termes eux-mêmes : la descente initiale des bordes vers les villages, en suggérant comme horizon toujours possible une remontée, une pérennisation de ces habitats saisonniers, apparaît aux montagnards comme une matrice de leur histoire, le lieu d'une réversibilité toujours envisageable, une inscription dans leur passé de leur éventuel devenir<sup>146</sup>.

<sup>144</sup> La transformation des bordes en villages sous l'effet des poussées démographiques successives de l'époque moderne est un fait largement connu (voir en particulier Michel Chevalier et récemment Serge Brunet). Sur le caractère « temporairement escamotable » d'un « volant de maisons-bordes assurant l'élasticité minimale nécessaire à la reproduction des communautés villageoises, voir B. Cursente, *Des maisons et des hommes*, pp. 541-545.

<sup>145</sup> « La légende est partout présente en haut Comminges : les villageois vivaient d'abord dans les granges foraines, comme de « bons sauvages », alors que le fond de la vallée était occupé par un lac. Des envahisseurs — romains ou arabes — en perçant le verrou glaciaire ont dégagé les eaux, libérant les basses terres. Mais la peste causée par la mort des poissons fut telle que l'épidémie détruisit les villages primitifs. Les rares survivants descendirent et fondèrent l'habitat définitif dans la vallée, alors que les « anciens villages » devenaient des annexes : les granges ou « bordes ». » (S. Brunet, « Place des vivants et place des morts », p. 71).

<sup>146</sup> J'emprunte cette image à S. Brunet, *ibidem*, p. 73.

Les hameaux d'Enveig ne sont pas nés, tardivement, de bordes marginales. Ils sont enracinés depuis près de mille ans dans ce piémont de la montagne qu'ils exploitent et d'une certaine manière qu'ils dominent. S'ils ont succédé à une forme de peuplement temporaire, c'est beaucoup plus précocement qu'ils le firent. D'un point de vue symbolique pourtant, même si les éléments mythiques font ici défaut, la position médiatrice des maisons de La Montagne — si l'hypothèse était confirmée — suffirait à montrer qu'elles sont, elles-aussi, perçues comme le lieu du premier peuplement : leur primauté en terme d'accès aux estives ne serait-elle pas alors, dans l'imaginaire, un héritage de leur antériorité ? Malgré leurs différences, bordes et hameaux partageraient donc un même récit d'origine. Si celui-ci sert à penser, là-bas, l'affermissement toujours possible des premières, ne dessine-t-il pas ici pour les seconds, en dépit de leur évidente pérennité, la voie d'un effacement lui aussi toujours envisageable et finalement toujours latent ? La figure de la double naissance des villages inscrit également dans le paysage des sociétés montagnardes l'alternance des centres : alternance saisonnière pour les bordes, alternance d'une autre nature pour Enveig et les hameaux.

Il faut donc revenir au village pour comprendre en quoi celle-ci réside. C'est dans le cimetière de l'église paroissiale que se tiennent au XVIII<sup>e</sup> siècle les assemblées générales de la communauté. Tous les habitants s'y retrouvent, avec les deux consuls. De quoi y discute-t-on ? Au mois de mai, essentiellement des estives. Et de quels aspects plus particulièrement ? De l'affermage des herbes pour les *conllochs*, de l'introduction du bétail étranger, du gros bétail donc surtout, vaches et juments. Or durant toute l'Epoque Moderne au moins, et vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle déjà, si l'on se fie à quelques indices relatifs à d'autres villages cerdans, les vaches à l'estivage forment un seul troupeau — la *vacada comuna* : l'origine des animaux ici importe peu, ceux d'Enveig s'y retrouvent associés à ceux des hameaux et encore, souvent, aux bêtes étrangères. À l'égard de ce troupeau d'essence communale, le centre des décisions se déplace donc : l'oligarchie paysanne des hameaux s'efface, le rôle médiateur des grandes maisons avec. Ce n'est plus une montagne conçue comme leur propriété indivise que l'on gère depuis Enveig, ce sont les « communs », dans une relation individuelle à chaque habitant (même si elle reste définie par le statut, par le degré de citoyenneté propre à chacun). L'alternance des deux centres organise donc la coexistence et la superposition de ces deux visions, de cette pensée double d'un même espace : un territoire unique et homogène, des terroirs séparés. Ce faisant elle articule, sur la montagne aussi, le privé et le collectif. Entre territoire et parenté, la singularité des modes d'estivage de chacune des espèces n'oblige pas à penser l'étendue des

communaux d'une manière univoque<sup>147</sup>. Vaches et juments, cochons (estivage collectif également), brebis et moutons, chacun de ces troupeaux investit l'espace montagnard à sa manière (et selon des schémas différents selon les vallées) et cet aspect concret des pratiques permet aussi qu'y prenne corps, qu'y subsiste et qu'y soit résolue, en permanence, la tension entre le commun et le particulier. À cet égard, il n'est pas indifférent qu'il revienne aux vachers, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de repousser vers les sommets les juments inquiétantes et de s'affirmer ainsi, par un charivari pastoral, les gardiens de l'étendue entière de la paroisse. À cet égard encore, il n'est pas indifférent non plus que la trame des oppositions sous-jacentes aux dernières évolutions des règlements de pacage, à partir de 1849, soit celle d'une lutte entre le village et les hameaux, dans le contexte d'un affermissement de l'élevage bovin : d'une inversion des polarités.

### C. La *vacada comuna* et l'effacement d'une vieille frontière

Comprendre les nouveaux enjeux demande de revenir brièvement aux chiffres. L'effectif du troupeau bovin croît tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. De cette augmentation, le rôle de pacage dont on ne possède les comptes qu'à partir de 1861 ne saisit qu'incomplètement le mouvement : des années 1860 au milieu des années 1880, la courbe s'élève régulièrement, passant de 350 vaches et juments à un nombre se tenant le plus souvent autour de 500 têtes, et montant durant quelques années jusqu'à près de 600. Il est difficile d'apprécier l'allure de l'augmentation antérieurement aux rôles. La statistique de 1892 ne paraît pas trop fautive : lorsque Enveig déclare aux instances départementales 244 bovins et 91 juments de plus d'un an, et 120 mules et mulets, soit un total de 455 têtes, elle inscrit parallèlement 447 bêtes grosses, toutes de la commune, sur son registre de contribution au pâturage. Il est difficile de rapprocher exactement les deux séries : tout le bétail n'estive pas sur place et certains propriétaires louent des pacages dans d'autres communes. Mais les chiffres donnent au moins un ordre de grandeur crédible. La statistique de 1842 est plus susceptible de dissimulation. Les outils de contrôle et de recueil des données ne sont pas aussi fiables, et l'on ne sait trop que penser des 94 bovins de plus d'un an déclarés. Retenons, faute de mieux, l'échelle de la progression enregistrée entre les deux comptages : de 94 à 244 bovins adultes, elles traduirait une multiplication par deux et demi, par moins de deux si l'on se rappelle les chiffres des années 1730-1750 : entre 130 et 140 vaches et bœufs. En regard de ces chiffres, il faut enfin replacer le recours aux *collochs*. Dans le procès de la montagne, les deux baux d'affermage que produit François de Pastors (1686 et

<sup>147</sup> Cf. Bernard Derouet, « Territoire et Parenté. Pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale ».

1687) rendent compte, sous des principes communs, d'une durée de pacage et d'une charge pastorale variables, renvoyant peut-être à un ajustement aux variations annuelles des ressources fourragères<sup>148</sup> mais peut-être aussi à une pratique autre. Il semble que le premier locataire n'ait affermé que la dépaissance des bêtes étrangères, tandis que le second prend en charge la totalité du gros bétail, étranger et indigène, avec liberté de charger la montagne autant qu'il le pourra, dans une limite de 300 bêtes grosses, mais obligation de faire garder aussi les bêtes des habitants d'Enveig<sup>149</sup>. Quelle que soit la part qu'y prend le bétail étranger, la *vacada* paraît ici toujours une, conduite en un seul troupeau.

De 300 à 600 têtes de gros bétail, de 200 à près de 400 vaches, on assiste donc ici à deux mutations conjointes : le doublement de l'effectif s'accompagne d'un changement de provenance et de statut du troupeau bovin, indigène dans sa totalité au XIX<sup>e</sup> siècle, étranger pour plus d'un tiers voire près de la moitié, au XVIII<sup>e</sup> siècle et sans doute durant une partie du XVII<sup>e</sup>.

La rédaction définitive du règlement de police rurale de la commune d'Enveig de 1849, telle qu'elle fut adoptée, in fine, le 29 juin 1849, avait été précédée par deux projets consignés dans les délibérations du 11 février et du 27 avril, qui toutes deux furent annulées. L'acceptation de la version définitive elle-même n'alla pas sans heurts : la réunion du Conseil Municipal avait commencé à trois heures de l'après-midi, elle s'acheva à huit heures du soir par la signature « des membres toujours présents », « à l'exception de Pierre de Pastors qui n'a pas voulu signer rapport à l'article 9 ».

Que modifiait donc de fondamental cette délibération, pour avoir suscité tant de discussion et d'oppositions ? La nouveauté la plus évidente réside dans un nouveau partage, vertical, de la montagne. Du premier août au 25 octobre, l'article 4 met en défens vis-à-vis des bêtes à laine une très large partie centrale — du torrent de Salit à l'ouest au milieu du versant de la Baga à l'ouest, de 1900 m à l'aval à l'altitude de la ligne 4 à l'amont. Les ovins regagnent toutefois un peu de terrain à la fin de l'estivage des vaches, l'article suivant réduisant, du premier au 25 octobre, la zone en réserve aux rivières du Clot de Gispatera et de Les Canals, c'est-à-dire aux torrents de Bena et de Brangolí. En regard des architectures de pierre sèche, l'enjeu de cette partie-là du règlement est clair : sans doute peut-on dater de la fin des années 1840 la construction des deux grands parcs de l'Orri d'en Corbill et du Pla de l'Orri, et peut-être précisément de 1849 leur mise en service. Voici la première petite révolution : une attribution exclusive d'une très large zone centrale au gros bétail. Elle ne

<sup>148</sup> La possibilité d'introduire des bêtes à *colloch*, en fonction de l'herbe des estives, est débattue par les communautés rurales, en assemblée, au printemps. La pratique est notamment illustrée par un procès portant sur la saisie de vaches (voir C. Rendu, « Fouiller des cabanes de bergers: pour quoi faire ? »).

<sup>149</sup> Les deux contrats divergent aussi sur les dates. La location porte sur 3 mois et 20 jours dans le premier cas (de la St Barnabé — 11 juin — à la St Michel de septembre), sur cinq mois dans le second (de la fin avril, ou de la St Michel de mai, à la St Michel de septembre).

suscite, à vrai dire, aucune opposition tangible. Les *pletas* du milieu de la montagne sont vraisemblablement déjà abandonnées, à moins que certaines ne servent encore, très temporairement, après le départ définitif des vaches. La dépaissance des troupeaux ovins s'effectue déjà à partir des sites de la marge — haute et latérale : des grandes *pletas* de Maurà et la Padrilla, de celles du Ras de Salit ou de Campsec, que les nouvelles limites n'atteignent pas.

Ce sont en fait les dispositions relatives au bas de la montagne qui constituent la pierre d'achoppement. Alors que les deux premières versions du texte autorisaient les propriétaires à faire rentrer sur le terroir des hameaux (sur les landes situées à l'aval du plateau céréalière et sur celles du pied de la montagne), à partir du premier septembre, « les bêtes à laine dit *bestia de treta* » c'est-à-dire les bêtes destinées à être vendues à l'automne, l'article que Pierre de Pastors refuse de signer interdit ces parcours à tous les ovins jusqu'au 25 octobre. À quoi vise cette décision sinon à privilégier sur les piémonts supérieurs l'herbe destinée à la descente des vaches — les *baixants* — et à contrarier l'exploitation des grands troupeaux de moutons des hameaux ? Pour s'en persuader, il faut revenir à la construction des *corrals de les vaques* de l'Orri d'en Corbill et du Pla de l'Orri, à la série entière des règlements de la seconde moitié du siècle, à l'opposition devenue atavique en ce temps là entre deux familles, celle des Pastors et celle des Blanich.

On connaît la première, la seconde s'est enrichie récemment dans l'exploitation du gros moulin d'Enveig. L'alternance des maires, Pierre Blanich, Ange de Pastors, Pierre Blanich à nouveau, Raymond de Pastors, rythme la vie du village et les délibérations relatives aux pacages. Faire de Pastors, face à Blanich, le champion des hameaux face au village, et de l'élevage ovin face à l'élevage bovin, serait cependant réducteur. Au rôle de pacage de 1861, la famille de Pastors envoie à la montagne 57 grosses bêtes sur un total de 376, en 1896 75 sur 441, en 1898 113 sur 565 : elle est toujours à la tête du plus gros effectif de bêtes bovines et chevalines — entre le sixième et le cinquième du cheptel communal — que la possession d'une étendue de prés supérieure à toute autre sur le terroir d'Enveig lui permet de faire prospérer. La différence entre la maison de Pastors et les autres habitants d'Enveig ne réside pas dans le fait qu'elle n'a pas pris le tournant de l'élevage bovin, bien au contraire, mais plutôt dans celui que par son vaste héritage de La Montagne (à Fanès), elle demeure impliquée aussi dans l'élevage ovin et dans les intérêts des maîtres des hameaux. C'est à ce titre que Pierre de Pastors s'oppose à l'article 9 de 1849 qui réglemente, pour la première fois, la dépaissance des troupeaux sur les terroirs de La Montagne<sup>150</sup>. C'est à ce titre encore qu'en 1870, Ange de

<sup>150</sup> En interdisant d'y introduire des bêtes à laine jusqu'au 25 octobre, l'article fait obstacle à la descente précoce du *bestiar de treta*, le bétail de commerce destiné à être vendu aux prochaines foires d'automne, que l'on mène d'ordinaire dépaître à partir de septembre sur les terrains de parcours proches des exploitations.

Pastors prend la tête d'une réclamation adressée à la sous-préfecture concernant la taxation des rôles de pacage : « le conseil municipal, expose la pétition, se compose en majorité de la famille Blanich [...] : Blanich Giles *Gilet* oncle paternel de Blanich Pierre Martyr, cousin germain du père de Blanich Pierre *Rialga*, beau-frère de Mossas Antoine, oncle de Vidal Joseph, oncle de Cassy Gilles. Comme aucun conseiller ne possède des bêtes à laine, même les deux premiers Blanich possédant des grosses bêtes en nombre supérieur à la taxe des règlements communaux, contrevention qui a toujours été tollérée par la commune, ce dont nous nous plaignons, c'est que l'administration actuelle de la commune d'Enveig ne possédant aucune bête à laine fait supporter à ces bêtes une taxe triple »<sup>151</sup>.

A travers l'affirmation de l'élevage bovin, c'est donc la globalisation des terroirs, leur unification sous une seule et même autorité, procédant d'Enveig, qui est aussi en jeu. À cet égard, le débat sur les *baixants* et la construction des deux nouveaux *corrals* s'éclaircissent mutuellement. Si l'effectif de la *vacada* double en effet, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, du *corral vell* au *corral nou* du Pla de l'Orri, la surface en revanche quintuple. Tout porte donc à croire que ces dimensions impressionnantes, presque ostentatoires témoignent, autant que d'une nouvelle orientation économique, d'une volonté politique. La disproportion est encore plus marquée à l'Orri d'en Corbill<sup>152</sup>.

Le caractère collectif de ce troupeau, la lourde charge pastorale et la nécessaire économie des pâturages<sup>153</sup> s'accordaient à donner à la dépaissance des vaches une allure fortement cohésive. Les témoignages recueillis sur le travail des vachers dans les années 1930 suggèrent en effet une organisation minutieuse des parcours, réglée à partir de chacun des deux grands parcs en deux *girades* alternées, un jour vers l'est, l'autre vers l'ouest, selon des trajets qui reprennent les sentes formant les limites de la dépaissance ovine telles que les énoncent les règlements, telles que les parcourent aujourd'hui encore les animaux. Depuis l'Orri d'en Corbill, les bêtes gagnaient ainsi vers l'orient le

<sup>151</sup> ADPO 2Op 1226 : Enveig, pacages, rôles et taxes.

<sup>152</sup> Ce qui conduit à deux hypothèses : ou bien l'ancien *corral* est celui du pla même (enclos 8), ou bien les vaches, auparavant, se tenaient au début et en fin de saison au *corral* de Les Canals. Dans le premier cas, la taille réduite de l'enclos 8 rendrait compte d'une relative faiblesse du troupeau bovin au printemps et à l'automne, qui trouverait dans la provenance des vaches une explication : la *vacada*, au XVIII<sup>e</sup> siècle, incorpore une large part d'animaux étrangers, transhumants, qui montent plus tard et partent plus tôt, utilisent donc moins les *baixants*. Un transfert depuis Les Canals vers l'Orri d'en Corbill revêtirait une signification voisine : il insiste lui-aussi, en l'affirmant désormais comme centrale, sur l'importance du gros bétail, tout en soulignant le rôle prépondérant que tiennent, dans un élevage d'origine locale, les ressources herbagères de fin de saison : la concurrence entre ovins et bovins s'en trouve avivée.

<sup>153</sup> Selon certains éleveurs actuels, la pratique d'enfermer tous les soirs les vaches au *corral*, aujourd'hui disparue, renvoie aussi à cette économie de l'herbe : on évitait ainsi qu'elles ne la couchent et ne la salissent sur une trop grande étendue.

Clot de les Canals en rive droite du Brangolí, le franchissaient par le gué, montaient à la Baga ; le lendemain, elles s'en allaient vers le couchant, sur le versant de Fontanals puis vers le torrent du Bena, qu'elles passaient au *pas de baix* du Clot de Gispatera, pour atteindre Rocas de Coma Vella, à l'autre extrémité du territoire communal<sup>154</sup>. Les détails de l'architecture des parcs, confrontés deux à deux, révèlent alors leur raison d'être. Les quatre entrées opposées de l'enclos de l'Orri d'en Corbill expriment cette distribution quotidienne de l'espace selon deux directions, amorcée dès l'intérieur de l'enclos, qui couvre un hectare et demi. Cette façon de faire renvoie à l'étroitesse de la topographie du pla et à l'ampleur de la *vacada*. Depuis l'enclos du Pla de l'Orri en revanche, qui ne possède qu'une entrée pour chacun des deux parcs accolés<sup>155</sup>, les bêtes montaient sur le pla lui-même, plus vaste, plus ouvert, qui servait de plateforme d'orientation : c'est là que le vacher donnait la *girada* (le parcours).

La division verticale de la montagne, telle que l'énonçait le texte de 1849, n'avait guère tenu. Elle disparaissait dès 1857, à la faveur d'un changement de conseil municipal qui reprenait mot pour mot — assurément on avait cherché dans les archives — les limites de 1836. La primauté des vaches était cependant maintenue et s'exprimait par un retardement de la descente des ovins : le recul des dates des limites hautes (4 et 5), qui passent respectivement du 6 au 20 septembre puis au 1<sup>er</sup> octobre (dans les textes de 1877 et 1895), assure au gros bétail une priorité sur les herbes des *baixants*. Les derniers efforts de cantonnement portent sur les quartiers sommitaux de Maurà et la Padrilla. Les deux règlements de la fin du siècle inaugurent un partage qui, du 3 août au 1<sup>er</sup> septembre, interdit aux ovins de descendre depuis la ligne des *pletas* sommitales vers le cœur de Maurà, qu'ils réservent au gros bétail (ligne 7, fig. 84). Sans doute peut-on dater de ces années — du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle — la construction de la cabane 12, dont on avait observé le caractère récent. Elle matérialiserait cette emprise exclusive du troupeau bovin sur la cuvette de Maurà au mois d'août. L'absence de parc s'explique par une dépaissance plus libre des bêtes sur les parties sommitales. Le rôle du vacher n'était ici que de surveillance, non de conduite.

Forme des parcours, charge pastorale, gestion écologique du versant, apparaissent ainsi fortement liés aux clivages sociaux, politiques et territoriaux. Mais ils le sont selon des configurations souples, qui donnent à la structure des

<sup>154</sup> La mise en réserve de la partie centrale pour les vaches, en 1849, ne signifie pas qu'elles se cantonnent à cet espace, mais seulement que les brebis ne peuvent y rentrer. Le territoire entier est ouvert au gros bétail.

<sup>155</sup> La subdivision de l'enclos du Pla de l'Orri en deux parcs pourrait renvoyer à une séparation du troupeau en deux lots correspondant peut-être au sevrage des veaux. Le Capcir dans les années quarante documente toutefois une pratique du sevrage des veaux, vendus jeunes, avant la montée en estive. Les mères montent seules, et taries, à la montagne.

possibilités d'évolution quasiment illimitées. Achéons ce cheminement pour en donner une dernière idée. La cohésion de la *vacada*, en apparence extrêmement solide, sera mise à mal, en 1893, par le fauteur de troubles que l'on imagine : « Blanich Pierre » étant maire, M. de Pastors semble poser au vacher communal bien des problèmes auxquels le Conseil Municipal répond par de nouvelles ordonnances, particulièrement attentives à la rédaction de l'article 7 « objet d'une mûre délibération » : « Pour éviter tout désordre parmi le bétail, tout propriétaire ayant pâtre particulier et voulant faire *pleta* commune avec le troupeau communal sera tenu de soumettre son gardien aux ordres du patre communal. Faute par lui d'y obtempérer, il devra chaque nuit retirer son bétail soit dans un parc lui appartenant en propre, soit sur tel point des vacants qui sera fixé par le conseil municipal pour lui servir de *pleta*. Le dit propriétaire sera quel qu'en soit le cas, obligé de contribuer au prorata des bêtes introduites en dépaissance, au paiement du pâtre communal et porté au rôle de pacage ». Le fait est que depuis deux ans au moins, Pastors engage son propre vacher sur l'estive : n'y envoie-t-il pas, à lui seul, un troupeau d'une centaine de vaches ? Au terme d'un procès qui se tient en 1894, la délégation d'un pâtre particulier semble ne pas pouvoir être refusée par la commune. Du moins celle-ci peut-elle exiger qu'il se soumette aux ordres du vacher communal ou, en cas de désaccord, qu'il fasse *pleta* à part<sup>156</sup>. D'une certaine manière, cette « tendance sécessionniste » renoue avec le vieil esprit des *pletas* et des hameaux — avec la façon ancienne de l'estivage des moutons — homologie que la nature du troupeau bovin en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle peut expliquer : celui de Pastors, en particulier, est essentiellement orienté vers le commerce.

L'amenuisement progressif des effectifs ovins, leur disparition totale dans les années 1970 ainsi que la mise en clôture de la montagne, vont généraliser cette tentation de la division, qui s'exprime par une sorte de partage implicite du versant entre les usagers. Les troupeaux, nous l'avons vu, y pâturent par petits groupes séparés, par *escamots*, correspondant au cheptel de chaque éleveur, et possédant chacun son propre parcours.

Ecologiquement, cette liberté des troupeaux, cette absence de conduite, associée à l'abandon de l'alternance des espèces et à la baisse de la charge pastorale, conduit à l'accentuation des contrastes entre quelques secteurs surpâturés — replats, cols —, de larges portions du versant gagnées par la lande et une recolonisation forestière rapide surtout sur les ombrées. L'analyse de l'évolution des premiers brûlages effectués pour atténuer cet enfrichement a, en 1996, amené les éleveurs et le service pastoral à diviser la montagne en quartiers de pâturage moins vastes, pour assurer une dépaissance plus homogène des parties brûlées. Une clôture « verticale » (dans le sens de la pente,

<sup>156</sup> En dernier ressort, le petit parc de l'Orri d'en Corbill (enclos 8) pourrait aussi s'expliquer par ce dédoublement de la *vacada*, de même que l'une des cabanes récentes du Pla de l'Orri, avec peut-être une réutilisation tardive du *corral vell*.

d'orientation nord-sud) est donc venue scinder en deux espaces, ouest - est, les versants intermédiaires, coupant les cheminements anciens, comme l'avait fait, partiellement puisque seulement pour les ovins, le règlement de 1849. Les parcours de chaque troupeau se redéfinissent, non sans peine, à l'intérieur de ces nouvelles frontières qui imposent un partage plus net entre les *escamots* — ils ne peuvent plus, comme précédemment, traverser horizontalement la totalité du versant — tandis que Maurà et La Padrilla demeurent unis à l'intérieur d'un seul et même périmètre. L'année 1999 a vu le retour d'un troupeau ovin sur le haut de la montagne. Les éleveurs ont retrouvé, à cette occasion, les limites qu'imposaient à la dépaissance des bêtes à laine les derniers règlements, ceux de 1877 et 1895. Ils les ont montrées au propriétaire et à la bergère qui restait à l'estive — *pleta de la Padrilla, pleta del Cavaller*, gros rocher sous le Pas de Maurà, vers Dorres — car face à la liberté dont jouit le gros bétail, un troupeau ovin non gardé en montagne n'est, ici, guère concevable. Partout en Cerdagne, le léger renouveau de l'élevage ovin fait ressurgir de vieux clivages : alors que les groupements pastoraux n'éprouvent aucune difficulté à attribuer les subventions européennes à l'embauche d'un vacher commun — s'il ne conduit plus depuis longtemps la *vacada* il est toujours chargé de la surveillance et du contrôle sanitaire des bêtes — ils ont bien du mal à concevoir que de telles aides puissent aller à un berger : celui-ci ne garde-t-il pas, toujours, un troupeau individuel ?

Entre le commun et le particulier, entre la conduite et l'errance, la fin du XX<sup>e</sup> siècle propose donc des configurations nouvelles au sein desquelles affleurent et se trouvent reformulés les partages anciens. La conversion du troupeau bovin en un troupeau de rapport, puis le règne exclusif du gros bétail, ont conduit à transférer sur cet élevage une tendance qui s'exprimait autrefois à travers celui des ovins, celle d'une perception des vacants comme bien indivis, donc implicitement divisé entre usagers. Mais le calque n'est que partiel. Le maintien d'un seul vacher pour tous conserve à la structure sa connotation collective, tandis que l'élevage ovin demeure perçu comme d'essence individuelle. Qui pourrait, alors, désigner les limites les plus solides, les plus intangibles du système ? Si l'élevage ovin reprenait de la vigueur, qui pourrait affirmer dans quels cadres il le ferait, et selon quelles articulations avec l'autre ? Toute prospective est sans doute illusoire. Elle se fonde sur la croyance en des tendances irréversibles, en des prédestinations, elle ignore le large répertoire des possibles, des recombinaisons et surtout des inversions dont est susceptible une structure. Et pourtant rien n'est laissé au hasard. Lorsque Dorres et Enveig, en 1972, ont clôturé leurs montagnes elles l'ont fait ensemble, les deux lignes superposées de fil entourant le périmètre des deux communes. Sans doute la vieille perception de la continuité des territoires et des cheminements fut-elle

ici décisive, comme fut prépondérante aussi l'incitation étatique au regroupement des actions — et des territoires — municipaux. Mais entre-temps s'est affirmée la séparation des troupeaux et des *girades*. Contre toute attente, la déprise accentuée, la chute du nombre des exploitations et des effectifs bovins n'ont pas renforcé la trame des solidarités. La médiation était plus facile, observe un conseiller agricole, lorsque les éleveurs étaient encore une poignée par village, que lorsqu'ils se retrouvent à deux, dans ce qui devient bientôt un affrontement. Dorres et Enveig ont tout récemment, en même temps que cette dernière divisait son versant par une nouvelle clôture de refend, tendu du fil lisse sur leur frontière. Tout au plus pourrait-on observer ici la récurrence d'une réaction sociale au processus de déprise : au XV<sup>e</sup> siècle aussi, la rétraction des activités fut le temps d'une redéfinition des espaces, d'une affirmation plus rigide des limites, externes et internes des communautés. Le constater est une chose, l'interpréter en est une autre, surtout dans l'état actuel des données : les observations ne sont pas assez nombreuses, tout est si fragile et les facteurs sont encore si mal saisis.

Partie du Néolithique, la longue construction de l'histoire du versant dans son articulation avec son piémont et la plaine a donc conduit à demeurer quelques temps sur ce palier sommital des XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Nous nous y sommes attardés parce que l'abondance des sources et leur proximité permettaient d'y observer, en s'y dépayasant déjà, les oscillations d'une structure, et dans les dernières recompositions à l'œuvre, certains de ses mécanismes. À peu près rien de ce que l'on a pu identifier ici n'est transposable à l'identique dans la longue durée sinon, à coup sûr, la complexité même des partages de l'espace et la façon dont, enchevêtrés aux découpages sociaux, ils construisent à leur tour la montagne. Dans le large balayage historique de la première partie se sont également révélées, avec une précision et une visibilité accrues au fil du temps, les interactions entre les saisons et les lieux du versant.

La gestion de l'étagement, l'utilisation de la pente constituant, nul ne l'ignore, le fondement du pastoralisme montagnard ; par la transhumance, cette logique de la dénivellation s'étend en outre bien au delà des limites des seuls massifs. Mais là non plus, rien n'est aussi simple qu'on pourrait l'imaginer et les textes du XIX<sup>e</sup> siècle, en décrivant une progression tout aussi parfaite que fallacieuse des troupeaux selon des lignes altitudinales successives, masquaient en réalité l'interférence des clivages sociaux sur la répartition des secteurs d'estivage : dans la mesure toujours de ce que l'herbe permet, il est des troupeaux qui arrivent tôt tout en haut de la montagne, d'autres qui demeurent tard en bas. En d'autres termes, l'étagement montagnard propose à la dépaissance un cadre, certes, climatique et saisonnier, mais à la rigidité toute relative. L'exploitation des *baixants* en fournit un autre exemple, puisqu'elle

se décline différemment selon les périodes historiques, selon l'origine des troupeaux et, on le verra, selon l'orientation de leur production. Si le premier parcours a souligné progressivement l'importance de cette organisation saisonnière de l'espace, nous menant peu à peu du temps de l'histoire à celui du calendrier, il convient maintenant de rebrousser chemin sur une piste légèrement divergente. L'attention se portera sur le versant lui-même et tentera d'aller cette fois du calendrier à l'histoire. L'enjeu de cette dernière traversée est d'approcher les contours concrets des pratiques de la dépaissance, les allures des parcours, dans ce qu'ils ont eu de variable et de commun au cours de l'histoire, et dans leur dimension à la fois technique et sociale. Bien sûr, les concepts, les connaissances et les outils mis en œuvre paraîtront dérisoires. C'est un grand chantier interdisciplinaire qui s'impose ici. En attendant, les données accumulées à Enveig permettent au moins de repérer quelques points d'articulation et de formuler quelques questions.

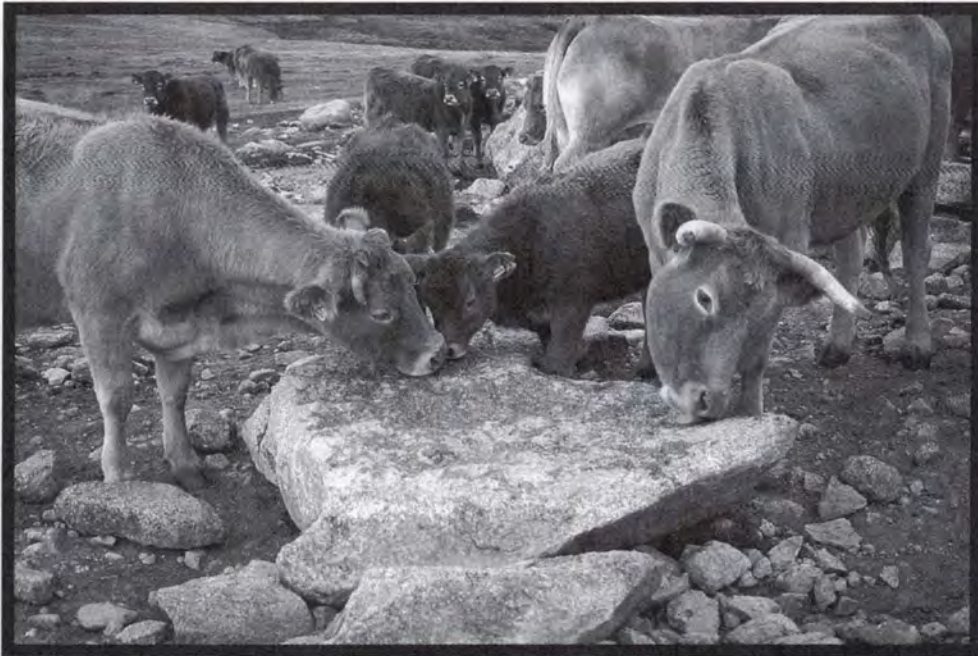


Photo 48 : les pierres à sel de Maurà.

### III. PREMIÈRE APPROCHE DE LA VARIABILITÉ DES PARCOURS

Comment, en remontant le temps, aborder les pratiques pastorales ? L'ethnographie contemporaine locale offre des modèles dont il est difficile de se déprendre. Bien sûr, les dépaysements qu'ont apportés les sites ont permis une première mise à distance. L'organisation du troupeau aux *plettes*, plus encore l'étude des établissements à couloir de traite, et plus encore l'apparition de cabanes en matériaux périssables, dévoilent ou laissent supposer la variabilité des façons pastorales. Écologiquement, les variations de la pression anthropique, la mise en évidence de grands rythmes forestiers disent aussi les contrastes d'une époque à l'autre. D'un point de vue historique enfin, la fermeture progressive de l'espace, la question de l'amplitude des parcours ont, à une autre échelle, établi un écart entre les systèmes pastoraux anciens et modernes et posé la question des modulations de l'extensif et de l'intensif. C'est en intégrant l'ensemble de ces seuils, en cherchant à mieux cerner les points chronologiques et géographiques du basculement — inversions de tendances, transformations architecturales, déplacements — qu'il va falloir maintenant réfléchir. Les pratiques sont des objets pour l'instant si flous au regard de chaque discipline, qu'on ne peut espérer les approcher que de manière différentielle. Et comme le changement est toujours relatif, comme il procède au fil du temps et de l'espace par d'infimes décalages, difficilement perceptibles si l'on respecte le pas à pas du mouvement, il ne pourra guère être saisi qu'en provoquant des rapprochements artificiels, des accélérations, des télescopages : dans l'espace, dans le temps, entre disciplines. Au moment d'ajuster la trame des sites à celle des transformations de l'environnement, apparaissent en effet parfois des contradictions, des points d'achoppement, des aberrations que l'hypothèse d'une variation quantitative de l'estivage, fort heureusement, ne résout pas. Ces discordances que l'on pourrait ignorer, laisser dans des angles morts, sont au contraire à prendre comme les angles vifs de la réflexion. C'est dans une approche systémique, replacées dans le groupe entier des transformations du versant, qu'elles prennent leur relief, leur singularité, leur signification.

On abordera la spécificité de ces lieux, de ces instants, de ces dynamiques par les seuils les plus visibles, dans le temps et dans l'espace. Le Pla de l'Orri d'abord permet de confronter à une dynamique paysagère particulière l'installation des sites à couloir de traite, et de mieux comprendre leur fonctionnement en termes de parcours. Par différence, celui-ci interroge sur ce qui précède et sur ce qui suit, sur les formes d'utilisation médiévales et modernes des espaces pastoraux. L'Orri d'en Corbill, en bas de la montagne, offre aux VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles des structures particulières dans un contexte encore très forestier. Le contraste qui s'établit avec le même lieu à la fin de l'Époque

Moderne permet de s'interroger sur la spécificité des modes d'utilisation de ce piémont, dans la longue durée. Le Serrat de la Padrilla enfin, avec ses traces d'occupation néolithique, conduit à questionner les formes d'utilisation des espaces à la limite supérieure de la forêt, dans le contexte d'un long démarrage des activités pastorales.

### A. La rupture des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles

Selon le diagramme palynologique de la tourbière du Pla de l'Orri, le lieu est marqué à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, par une dynamique particulière de la végétation : après une forte déprise des activités humaines, associée à une reconstitution forestière marquée, un nouvel essor pastoral s'amorce. S'il entraîne au départ un recul de la pinède, il montre ensuite un type d'impact sur l'environnement qui tranche avec les processus habituels. Cette fois, la fréquentation croissante des troupeaux s'accompagne du maintien, voire d'une légère extension de la forêt. Parallèlement, l'étude des micro-charbons présents dans la tourbière révèle, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle environ, la trace d'un incendie marqué (analyses Boris Vannière, fig. 81 ; une version légèrement différente a été publiée dans B. Vannière et *al.*, « Feu et pratiques agro-pastorales ... »).

Archéologiquement, c'est de cette époque, des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles qu'il faut très vraisemblablement dater la mise en place de l'*orri* du Pla de l'Orri, c'est-à-dire du site 68, à 700 m environ de la tourbière. Son couloir à traire, constitué de deux tronçons distincts, montre une possible reprise qui l'apparenterait, d'un point de vue chronologique, au site de La Padrilla 42. En l'absence de fouilles, toute estimation précise est cependant risquée et on ne peut s'en tenir qu'à cette fourchette large : construction ou reconstruction, le site tel que ses vestiges le donnent à voir daterait des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

Voici donc posée l'hypothèse d'une corrélation entre ces deux phénomènes, la présence de l'*orri* et une certaine stabilisation des paysages : comment ?

La première explication qui vient à l'esprit est celle que livre la forme même du site : qui dit couloir à traire dit troupeau de brebis laitières en période de production. Des parcours plus intensifs, cantonnés à des surfaces réduites, une moindre divagation des bêtes, voilà qui permet à la forêt de prospérer doucement alors même que localement, sur la belle pelouse qui borde la tourbière, les indicateurs de la présence pastorale augmentent. Mais ce serait supposer que l'estivage laitier démarre seulement alors, ce serait oublier que le plein Moyen Âge pratiqua largement, dans ces régions, l'estivage des brebis laitières. On l'a vu attesté et par la documentation textuelle (que l'on se souvienne des étés de Pierre Maury, le pâtre de Montailou, dans les ports de la haute Ariège ou de la Cerdagne même) et par les vestiges de la Padrilla 42. À cette époque, il doit sans doute à des enclos pour l'essentiel en bois — les

archives aussi le disent — de ne pas apparaître à l'archéologue. Pour mieux cerner le lien qui unirait les *orris* à « leur » paysage, il faut donc chercher plus loin.

La genèse de ces constructions est illustrée par les fouilles de la Padrilla 42 et de Maurà 16. On y a vu la transformation importante des installations que connaissait le premier. Elle est contemporaine de la mise en place du second et daterait de la charnière des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Tous deux s'inscrivent dans le contexte d'une forte déprise. La chute rapide des indicateurs anthropiques rend particulièrement tangibles les « grandes mortalités », le vide d'hommes et le retour à l'inculte dont les textes se font l'écho. Dans ses structures économiques et sociales, l'estivage serait alors marqué par l'affaiblissement des grandes transhumances organisées depuis la ville de Puigcerdà. Les hauts pâturages de Maurà et de la Padrilla font partie de ces ports d'altitude qui trouvent difficilement des locataires et dont le mode d'exploitation, progressivement, va s'orienter vers la location à des entrepreneurs d'élevage plus lointains.

Entre tendances environnementales et observations archéologiques, le contraste est donc marqué. Les premières saisissent une forte récession dont les secondes ne trahissent rien puisqu'elles rendent compte au contraire d'un mouvement continu de consolidation, de pérennisation et d'expansion des sites. Cette discordance ne peut tenir qu'à des questions d'échelle spatiale et de maille chronologique. Les deux sont ici trop grossières.

Chronologiquement, le maximum de l'effondrement démographique et économique reste pour l'instant imperceptible dans la seule séquence archéologique qui couvre cette période, celle de la Padrilla 42. Sans doute la reprise du site traduit-elle le réajustement aux nouvelles conjonctures, mais leur impact n'apparaît que sous forme d'une interface. Ce que celle-ci souligne, c'est la rapidité de la réaction. La palynologie au contraire amplifie la crise et l'étend dans la durée parce qu'elle en saisit les effets selon une temporalité propre aux phénomènes écologiques : les filtres ne sont pas les mêmes, selon que l'on mesure en générations d'arbres ou en générations d'hommes et ces décalages révèlent ainsi non une incohérence, mais précisément cette complexité.

Dans l'espace c'est l'indistinction des différentes échelles qui joue ici. Le fait est particulièrement net entre le site de la Padrilla 42 et la tourbière toute proche de Gros Roc. Celle-ci indique une diminution continue de la pression anthropique au moment où l'établissement de la Padrilla connaît son apogée (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)<sup>157</sup>. La contradiction est encore patente au Pla de l'Orri,

<sup>157</sup> D. Galop, «Étude palynologique du site de Gros Roc». Les courbes présentent en fait une série d'asynchronismes que l'ouverture du gisement tourbeux aux influences de la vallée voisine du Carol, profonde et boisée, semble seule pouvoir expliquer : Gros Roc, comme le Pla de l'Orri, reflèterait ainsi, pour cette période, un enfrichement rapide des versants plutôt qu'une recolonisation proche, sur les hauts pâturages mêmes.

entre le niveau de micro charbons de la tourbière, qui marque un fort déboisement, et l'enregistrement pollinique contemporain, qui signe, lui, une reprise forestière évidente. L'hypothèse d'un incendie localisé dans un contexte d'enfrichement conjoint en revanche les deux observations.

La petite tourbière de pente de Maurà, si l'on y prête attention, rend compte des variations plus concordantes. Enregistrant des données très localisées, elle est mieux à même de refléter les dynamiques locales. La tendance dominante du versant — reprise ou densification forestière — semble peser encore fortement sur l'allure des courbes mais elle ne parvient pas à masquer un palier dans la recolonisation de la pinède aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Inertie naturelle due à l'altitude et à des conditions locales particulières<sup>158</sup>, maintien d'une activité pastorale, ces deux facteurs ont sans doute joué. Mais le fait est que la tourbière de Maurà confirme une disparité d'évolution entre les différents secteurs du pâturage.

L'installation des *orris*, sans doute légèrement plus précoce sur les quartiers d'estive sommitaux que sur le versant, semble ainsi s'inscrire dans des contrastes relativement aigus entre une reprise forestière généralisée et des lieux où l'emprise pastorale se maintient, voire s'affirme. Le passage contemporain du bois à la pierre, combiné aux tendances paysagères qui caractérisent les quatre siècles suivants (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) ne signifie-t-il pas, alors, l'avènement d'un nouveau système pastoral et de nouveaux modes de dépaissance ? La naissance des architectures de pierre sèche de l'époque moderne ne peut se comprendre qu'à la lumière de ce qui la précéda et de ce qui la suivit : avec quoi rompait-elle, que portait-elle en germe ?

### 1. A l'aval du XV<sup>e</sup> siècle : une mosaïque de terroirs pastoraux

A l'aval de leur histoire, *orris* et *pletas* affleurent à la documentation écrite dans les règlements de pacage avant que les enquêtes orales ne saisissent l'extinction des derniers d'entre eux. Orri de Salit, Orri del Roig, Orri d'en Corbill, Orri de la Viuda évoquent, tout comme les noms des *pletas* une sorte d'appropriation implicite par certaines maisons qui seraient, par hypothèse, les grandes maisons des hameaux. Concrètement sur le territoire, que cela signifie-t-il en termes de dépaissance ?

Il faut revenir à la trame que forment ces sites et à la longue durée du plus marginal d'entre eux, celui de la Padrilla 42, pour apercevoir la logique pastorale de cette formation. Ce grand établissement constitue en effet un observatoire à la fois stable dans le temps mais en soi suffisamment changeant

<sup>158</sup> L'effet de l'altitude se double en effet, sur ce panneau que G. Soutadé a baptisé « Carlit des mouillères », d'un empâtement des fonds de cuvette favorable à un blocage de la forêt à la limite inférieure des grands plas sommitaux (G. Soutadé, *Modèle et dynamique*, p. 223).

aussi pour offrir au versant, dans une sorte de jeu de miroirs, un contrepoint éclairant. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la Padrilla 42 se transforme sur place par une série de modifications qui indiquent l'arrêt de la production fromagère et le passage à un élevage ovin à dominante lainière et bouchère, Maurà 16 est abandonné. Quelques centaines de mètres en amont s'installe ou se développe alors la *Pleta del Cavaller* (site 14-15) le plus grand site de la montagne, en pied de falaise. De l'un à l'autre, du couloir de traite au grand enclos, le transfert est plus que probable. Le même phénomène s'observe à deux reprises plus bas sur le versant : au Pla de l'Orri, où la *pleta* (site 4) domine de deux cents mètres à peine l'*orri* (site 68) et à l'ouest de la montagne où la *pleta del Ras de Salit* ou *pleta del Pal* (site 29) se trouve en situation similaire par rapport à l'*Orri de Salit* (site 89). Pour schématiser, la succession des productions dont témoigne le remaniement enregistré à la Padrilla s'est exprimée ailleurs non par un remodelage des installations mais par une migration des sites<sup>159</sup>. Ce léger déplacement, en apparence anodin, dit en réalité une perception et une utilisation nuancées des ressources. Le troupeau laitier stabulait à proximité des pâturages plus riches du pla, le troupeau non laitier monte sur le versant, plus sec et escarpé pour s'établir dans les amas granitiques de petites falaises rocheuses. Que la Padrilla 42 échappe à la règle de ces transferts ou de ces complémentarités ne reflète rien d'autre que sa position marginale : à la différence des autres, il se trouve à la charnière des deux types de terroirs, en position mixte.

Les pratiques de parcours que l'enquête ethnographique avait décrites s'inscrivent dans la trame de ces terroirs pastoraux. L'alternance réglée des *girades*, leur insertion au sein d'un périmètre aux limites définies, *el guardar*, correspondraient à des formes d'exploitation du milieu relativement intensives, dont le paradigme est offert, pour la Cerdagne, par un témoignage du début du XX<sup>e</sup> siècle relatif à l'organisation de la cabane du Pla d'Anyella (montagne de la Molina)<sup>160</sup>. 3000 à 4000 bêtes à laine pâturent là tout l'été, en un seul troupeau, sur un territoire relativement restreint, au prix d'une gestion étroite du pâturage. L'alternance entre deux *girades* s'y trouve associée à une conduite serrée, encadrée par quatre bergers selon une hiérarchie qui a marqué les mémoires :

<sup>159</sup> Faute de fouilles et de chronologies fines, on ne peut présumer d'une éventuelle contemporanéité, au moins partielle, entre les deux types d'établissements. L'hypothèse d'un abandon plus tardif de la production laitière sur le versant que sur les plas sommitaux est probable. Elle tiendrait à une gestion différente des troupeaux transhumants étrangers et des troupeaux locaux (Les criées de la vallée du Carol de 1759 autorisent les brebis laitières à rester sur les *baixants* plus tard que les autres troupeaux : jusqu'au 10 août). Mais l'abandon des *orris* est, partout, antérieur à celui des *pletas*. Que les deux formes de sites aient ou non coexisté durant une partie de leur histoire ne change rien à la perception des terroirs pastoraux. Il en va différemment en revanche en terme de séparation des lots du troupeau et d'organisation des parcours.

<sup>160</sup> Salvador Vilarrasa i Vall, *La vida dels pastors*.

le chef berger que l'on appelle berger du matin (*pastor del mati*) part en tête, avec à la droite du troupeau le *pastor de dreta*, à sa gauche le *pastor d'esquerra*, à l'arrière le *pastor de la tarda*. Au soir, le retour inverse les rôles : *pastor de la tarda* en tête, *de dreta* à gauche, *d'esquerra* à droite, *del mati* fermant la marche. Le fait pourrait paraître anecdotique s'il ne semblait exprimer cette dépaissance fortement contrainte, révélatrice d'une nécessaire économie des herbages. L'esprit n'est guère différent de celui qui présidait aux *girades* du troupeau commun de vaches, dans la montagne d'Enveig du XIX<sup>e</sup> siècle.

Osera-t-on nuancer un peu les choses pour montrer que rien, ici encore, n'est tout à fait tranché ? D'une part, cette dépaissance cadrée et encadrée n'est jamais exclusive de parcours linéaires. Ceux des troupeaux « fumant avec le parc » et ceux qui se déploient, au début du XIX<sup>e</sup> siècle encore, à partir de l'*empriu* de Dorres, continuent à traverser la montagne de part en part, à nomadiser si l'on veut : ils ne dorment pas aux *pletas*. D'autre part, l'apparente rigidité de ces terroirs et la stabilité des sites n'empêchent pas d'importantes redéfinitions des parcours et des emprises de chaque troupeau. L'imposition de la dernière limite des règlements pastoraux en 1877 le montrerait à elle seule. Sans aucun mouvement perceptible du point de vue d'une archéologie des sites, sans aucun déplacement, elle remodèle en profondeur l'architecture de la montagne, par la seule vertu d'un tracé immatériel. Alors qu'elles étaient relativement centrales par rapport à leur périmètre de dépaissance, les *pletas*, par cette limite, se retrouvent simplement en position marginale, les *girades* se déployant désormais exclusivement à l'amont des sites<sup>161</sup>. Autrement dit, tracer un cercle autour des établissements pastoraux pour définir leur territoire de garde risque d'être bien souvent illusoire et, s'il paraît possible de saisir l'esprit de la dépaissance, la cartographie est encore une gageure. Quant au déterminisme de la relation entre types d'herbages et types de troupeaux, la comparaison diachronique de l'implantation des établissements et des limites pastorales durant ces cinq derniers siècles montre aussi qu'il nécessite d'être nuancé<sup>162</sup>. Les zones réservées aux vaches reprennent ici pour partie d'anciens terroirs à moutons, et pour partie encore de plus anciens terroirs à brebis laitières : les choix en matière de productions conduisent à redéfinir, en cas de nécessité, la compétence spatiale des espèces.

Ces réserves, secondaires, n'ôtent rien à la réalité d'une stabilisation des sites à partir du XV<sup>e</sup> siècle dont sur un autre plan la stabilisation des paysages apparaît comme le reflet. Le dessin plus précis des lisières, le découpage plus

<sup>161</sup> Le règlement de 1877 impose aux ovins de respecter une limite sur le haut de Maurà, pour offrir aux bovins l'exclusivité de la dépaissance de la partie centrale de la cuvette. Il trace alors une ligne passant par les grandes *pletas* sommitales.

<sup>162</sup> Ce que Charles Parain a fait il y a déjà longtemps : « Plus exactement sans doute il faudrait poser que l'étage le moins élevé, donc le plus productif en herbe, est souvent réservé aux animaux producteurs de lait, ovins ou bovins. » C. Parain, « Esquisse d'une problématique... », p.382.

strict entre pelouse et forêt, garants de la reconstitution régulière du couvert arboré des derniers siècles, résulteraient de cet ancrage nouveau des cabanes de pierres, qui accompagne une transformation plus profonde de la perception et de la gestion de l'espace montagnard. La tendance à une certaine forme de « cantonnement », nous l'avons vu, est alors un fait beaucoup plus général. Qu'elle soit à l'œuvre dans cette émergence des terroirs pastoraux de l'époque moderne, un texte du XVI<sup>e</sup> siècle tendrait à le montrer, prouvant du même coup qu'il s'agit bien là d'une rupture historique. Le contexte est celui d'un procès entre Puigcerdà et Guils relatif à la dépaissance des troupeaux de la ville sur la montagne du village. Nous sommes en octobre 1533, Puigcerdà fourbit ses armes et recueille des témoignages visant à prouver ses droits. Voici comment est formulé le deuxième article de l'enquête, que quelques témoins corroboreront dans des termes similaires : « Non seulement les habitants ont, avec leur bétail propre, le droit de dépaître et herbager dans les dites montagnes mais encore ils ont fait des *orris* ou maisons pour faire les fromages là où on peut les voir, et dans le périmètre (*circuhit*) des dits *orris*, ils ont fait des devèses dans lesquelles aucun bétail n'entre avant de faire les fromages ; durant la période de la traite (*lo munyir*) et de la fabrication des fromages (*lo formatgar*), il est interdit à tout autre bétail d'herbager et d'entrer dans la dite devèse ; tel est l'usage dans ces montagnes et dans tous les lieux où l'on fait des *orris* »<sup>163</sup>.

Au regard des dynamiques entrevues par l'archéologie et la palynologie, les termes parlent d'eux-mêmes : *circuhit*, qui évoque tout à la fois les *girades* et le périmètre de garde qui les inclut, l'explicitation de l'*orri* comme une « maison pour faire les fromages (*orris ho casas per a formatgar*) », renvoient à la fois à la construction de cabanes en dur (le Moyen Âge n'emploie guère que le mot cabane) et à la définition d'un territoire attribué au site lui-même, d'un *guardar*, dont, sur le plan de la gestion des ressources, la mise en défens dit d'une certaine manière l'intensification. Que l'élevage fromager soit le vecteur de ces nouvelles pratiques viendrait encore conforter la lecture archéologique.

Les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles verraient donc se développer une pratique intensive de l'espace pastoral fondée sur un découpage plus net des territoires de chaque cabane, au moins, dans un premier temps, dans le contexte de l'élevage laitier. L'archéologie des *pletas* et leur utilisation telle que la documente l'ethnographie contemporaine laissent présumer, parallèlement, une redéfinition voisine de l'élevage ovin non laitier. Comment envisager, de l'autre côté de ce seuil des Temps Modernes, les pratiques médiévales de la dépaissance à l'estive ?

<sup>163</sup> AHCP, cahier en cours de classement. Puigcerdà et Guils, 23 agost 1533, *Proceso sobre pasquers*.

## 2. A l'amont du XV<sup>e</sup> siècle : premiers éléments pour une approche de la dépaissance médiévale

Un défilement accéléré de l'image du versant sur trois siècles ferait se succéder à un rythme soutenu des incendies qui sont les premiers grands feux forestiers du versant. D'autres sont sensibles précédemment, mais dont l'ampleur paraît bien moindre. Aux VIII<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup><sup>164</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles on brûle des arbres, on ouvre le couvert, on élargit considérablement les surfaces de pelouse.

Archéologiquement, ces étendues se peuplent de cabanes dont on a saisi les traits les plus évidents et les plus communs. Il s'agit d'élévations légères en matériaux périssables, petit solin de pierres puis bois, branchages, terre et gazon, crottin de brebis éventuellement. Elles sont, pour les plus visibles d'entre elles, adossées à des parois rocheuses. Elles ne possèdent pas d'enclos en pierres à deux exceptions près, la cabane 23, qui domine les méandres du Brangolí sur le pâturage de Maurà et la cabane 95, en pied de montagne, associée aux traces d'un petit parc quadrangulaire de moins de 200 m<sup>2</sup>. L'impression est celle d'une extension des constructions à tout le versant selon un schéma homogène, qui emprunte à la tradition typologique ancienne des cabanes établies sur les quartiers sommitaux. Comme si le modèle d'exploitation développé sur les surfaces asylvatiques se répandait vers le bas en suivant les défrichements. Les datations obtenues indiquent une permanence du type architectural, sans changement sensible, jusqu'au cœur de la croissance. Les mouvements du paysage et ceux des cabanes s'accordent donc bien. Ils décrivent une phase d'expansion rapide qui prendrait un peu les traits d'un emballement, dans des cadres d'exploitation relativement extensifs et qui se réajustent progressivement à travers la fixation de certains grands sites : celui de La Padrilla ou celui de Maurà 23 par exemple, avec son enclos de pierre. L'impression est sans doute en partie trompeuse : on la nuancerait fortement si l'on connaissait les parcs de bois, les *corrals* que mentionnent alors les archives. Mais eux-mêmes semblent souvent reconstruits, ce qui laisse envisager encore une certaine mobilité.

Cette mobilité, comment mieux l'appréhender ? Elle est à la fois certaine et imprécise. Il faudrait ici des échelles de résolution spatiales et chronologiques beaucoup plus fines. L'exemple de la cabane de Maurà 22 donne sans doute à cet égard le meilleur aperçu des questions en suspens et des progrès envisageables à court terme. La construction, en effet, peut être confrontée aux dynamiques enregistrées dans la tourbière toute proche de Maurà, qui se trouve

<sup>164</sup> L'incendie du XI<sup>e</sup> siècle n'est pas enregistré par les micro charbons de la tourbière du Pla de l'Orri. Il semble s'agir, selon Didier Galop, d'une lacune due au maillage des analyses sur la carotte tourbeuse. Il n'y a pas de lame correspondant à ce niveau, mais les charbons du niveau supérieur, daté 1276 cal AD, peuvent apparaître comme l'écho atténué des déboisements qui ont précédé et qui sont parfaitement sensibles dans la courbe du pin.

immédiatement en contrebas. Une lecture naïve de la courbe des indicateurs polliniques d'anthropisation de la tourbière inciterait à proposer une charge pastorale largement supérieure, au Moyen Âge, à ce qu'elle fut à la fin des Temps Modernes. On a vu ce qu'il en était en termes d'estimations numériques, même si tout reste encore à faire dans ce domaine. Il ne fait guère de doute que le très fort pic enregistré au Moyen Âge doit quelque chose à la proximité de la cabane 22 donc d'une aire de stabulation dont le cortège des plantes pastorales pollinise dans un très court rayon. Mais pour pondérer cet effet, il faudrait mieux cerner la chronologie même de cette cabane : la couche ancienne est datée des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, la plus récente ne peut être que grossièrement approchée : XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles ? Et avec quel rythme d'occupation, sachant que la phase de réfection peut aussi correspondre à un hiatus ? Le Pla de l'Orri ne résoud pas la question. Les problèmes y sont identiques puisque la prospection a montré l'existence de cabanes pastorales dont l'une est certainement contemporaine de celle de Maurà 22 en bordure immédiate de la tourbière. Sans fouille, ici non plus, il n'est guère de possibilité de pondérer les influences de la position des sites par rapport aux tourbières, les interactions dans l'espace. La très forte croissance pastorale de cette époque est donc indubitable mais elle demande encore un affinement des analyses, tant archéologiques qu'environnementales, pour être mieux appréciée d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Il faut donc s'en tenir pour l'instant à des impressions. La mobilité des sites, d'abord, se trouve soulignée, différenciellement, par leur stabilisation à la période suivante. Le témoignage aussi court que remarquable de Jean Blanc et Alban Rouzaud sur les cabanes de terre de l'Ariège, encore une fois, doit être sollicité<sup>165</sup>. C'est dans le cadre d'un affermage des estives par un entrepreneur de transhumance que sont construites ces cabanes. Elles ne le sont pas chaque année mais assez souvent quand même, selon les regroupements d'éleveurs et les changements de limites qu'imposent les variations de la taille des troupeaux. Leur emplacement est décidé par le « choix du troupeau », compromis subtile entre l'instinct des bêtes et la volonté des bergers : « l'emplacement de la cabane, observe J. Blanc, doit être l'un de ceux où "naturellement" et pour peu qu'on l'y incite, le troupeau reviendra le soir presque de lui-même et passera volontiers la nuit sans tenter de s'échapper ». Le confort du berger, la proximité pour lui du bois et de l'eau, sauf élevage laitier, comptent bien peu dans le choix d'un bon emplacement, qui sera d'abord un bon point de départ pour « bien faire manger la montagne ». Si le troupeau choisit son coin, l'enclos qui ne dit à la limite que l'incompétence du pâtre, est superflu : « la "pleto" est un simple espace sans aménagement. En bonne règle,

<sup>165</sup> Jean Blanc et Alban Rouzaud, « Les cabanes de bergers en terre des montagnes de l'Ariège ». Sans doute est-ce parce qu'il a été vécu de l'intérieur, comme une expérience de petit berger, puis analysé de l'extérieur, sous l'angle d'une interrogation sur les pratiques pastorales, qu'il paraît si dense et si pertinent.

il n'y a pas de parc clos. Un parc serait la preuve que les bêtes ne sont pas à l'aise, que la cabane est mal située, que le berger n'est pas maître de son troupeau, bref quelque chose de déshonorant ». Voilà qui corroborerait encore, si besoin en était, l'absence de lien entre le terme *pleta* et la matérialité de l'enclos construit. *Apletar* décrit bien un mouvement du troupeau, son regroupement le soir à la cabane, après son déploiement au pâturage.

Voici donc une première image de la mobilité. Elle n'est encore que pluriannuelle si l'on veut, au rythme du déplacement des cabanes et de l'ampleur des troupeaux qui dicte les périmètres de la dépaissance. Il en est d'autres. On en trouve une conception extrême toujours dans l'article de Jean Blanc, lorsqu'il évoque la figure du berger surnommé « le Marin » dont on ignore s'il le fut ainsi pour son caractère gyrovague : « “Pour que le troupeau soit bien, il faut que le berger soit mal” disait “le Marin”, berger d'Aiguetorte et autres lieux, qui plantait son bâton et s'enroulait dans sa cape à l'endroit où le troupeau voulait passer la nuit ». Cette figure de l'errance qui apparenterait presque la dépaissance de l'estivage à du nomadisme, rejoint les observations effectuées par les pastoralistes sur les comportements des troupeaux non gardés. Ceux-ci peuvent choisir entre 5 et 12 aires de couchage nocturnes différentes, entre lesquelles ils alternent, généralement en fonction des particularités microclimatiques de chacune<sup>166</sup>. Entre un troupeau gardé et un troupeau non gardé, Y. Favre note également une variation importante de la vitesse de progression au pâturage, différence qui se retrouve encore, à une échelle moindre, entre des troupeaux gardés, selon la conduite plus ou moins directive des bergers. Ces observations, qu'enrichiraient encore celles effectuées sur la morphologie du déploiement des troupeaux sur l'herbage<sup>167</sup>, ne permettent aucune application pratique, bien sûr, en l'état actuel des données, lorsqu'il s'agit d'appréhender des aires de dépaissance à partir des sites archéologiques. Elles donnent néanmoins beaucoup à penser, par l'écart qu'elles instaurent avec les pratiques locales actuelles ou documentées par l'ethnographie du début du siècle, pratiques dont on a vu qu'elles étaient datées.

L'ampleur des territoires pastoraux médiévaux — que l'on se souvienne des donations aux abbayes —, la souplesse de *l'empriu* à cette époque, la taille des troupeaux (1000 bêtes plutôt que de 300)<sup>168</sup>, s'accorderaient ainsi avec

<sup>166</sup> Y. Favre, « Comportement des bovins et des ovins en alpage », p. 190.

<sup>167</sup> Ces formes se déclinent en grand nombre entre deux pôles opposés : parcours linéaire lors des déplacements, parcours « tondeuse », ce dernier n'étant pas sans rappeler les formes de conduite étroites et extrêmement intensives du Pla d'Anyella, par exemple. E. Lécrivain, A. Leroy, I. Savini, J.-P. Deffontaines, « Les formes du troupeau au pâturage. Genèse et diversité ». Voir aussi G. Balent, « Cartographie des activités de pâturage sur un territoire hétérogène avec le logiciel CARPAT », et I. Savini, E. Landais, P. Thion, J.P. Deffontaines, « L'organisation de l'espace pastoral... ».

<sup>168</sup> Cf. les troupeaux de Boulbonne qui montent en Ariège, ou les deux cabanes de 1000 bêtes chacune que le comte de Foix se réserve à l'estive. Ici encore, les projections de E. Le Roy Ladurie sont trompeuses, elles transposent le modèle de Michel Chevalier (300 têtes).

l'image d'une fuite en avant, de déboisements rapides, de cabanes mobiles, pour donner au pastoralisme médiéval — dans le cadre d'une « croissance un peu échevelée »<sup>169</sup> et avec les réajustements successifs qu'a provoqués son évolution accélérée — une allure plus extensive que celle qu'il aura par la suite. Dans cette perspective, les modèles évoqués ici ne visent qu'à élargir le référentiel pour penser cette gestion extensive de l'espace. L'idée d'une dépaissance non gardée ne s'accorde guère avec les sources textuelles, qui évoquent des équipes pastorales nombreuses<sup>170</sup>, ni avec la présence même des cabanes et leur extension. Mais la dépaissance étant un compromis constant, sur fond de qualité des herbages et de variations microclimatiques, entre l'instinct des bêtes et l'action plus ou moins directive des bergers, on peut ainsi mieux imaginer toute l'amplitude des choix, des parcours et des types de conduite. Même gardé, un troupeau peut aller vite pour peu que le pâtre s'y accorde.

Le schéma demeure donc très lâche et impossible à décliner. Bien des hypothèses sont envisageables : déplacements nombreux du troupeau, d'un site à l'autre, sur différents lieux de pâturage au cours de l'été ; parcours rapides dessinant une géographie très étendue de l'aire utilisée par chaque cabane ; voire quasi-nomadisme pour certains troupeaux. Ce n'est sans doute là qu'une polarité du système : les cabanes de terre décrites par Jean Blanc s'inscrivent dans le cadre d'un élevage ovin boucher. Une production fromagère supposerait une plus grande stabilité au moins pendant la période de lactation des brebis. G. Ravis Giordani donne un bel exemple de cet élargissement progressif de l'*invistita* des troupeaux (l'équivalent des *girades*) au fur et à mesure de l'été, après le tarissement des bêtes<sup>171</sup>. Mais là aussi, il faudrait chercher d'autres modèles. Les productions fromagères de la région de Vlastic, dans les Alpes dinariques, relèvent d'un système d'estivage en milieu forestier, entre 1200 et 1400 m d'altitude, où « à la recherche de la bonne herbe, le troupeau s'éloigne parfois d'une dizaine de kilomètres », avec pourtant une traite matin et soir<sup>172</sup>. Le territoire d'Enveig, puisqu'il faut comparer, mesure 4 km d'est en ouest. Sur les hautes surfaces d'aplanissement du Carlit, 10 km mènent pratiquement d'un bout à l'autre du massif, à travers trois voire quatre communes. Rien à voir, à ce compte-là, avec l'inscription très figée des parcours au sein des territoires communaux telle qu'on peut la saisir à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il faudrait encore raisonner avec le relief, plus compartimenté sur la basse et moyenne montagne, avec la forêt et l'évolution de son emprise, avec l'amélioration des herbages que provoque le pâturage intensif, avec la

<sup>169</sup> B. Cursente, *Des maisons et des hommes...*, p. 333.

<sup>170</sup> Mais ces sources sont elles-mêmes partielles et ne documentent que l'élevage transhumant.

<sup>171</sup> G. Ravis Giordani, *Bergers corses*, p. 254.

<sup>172</sup> Slatko Mileusnic, « Pratiques pastorales en montagne de Vlastic, en Bosnie Herzégovine », p. 150.

complémentarité des sites enfin. Souvent organisée selon l'altitude, celle-ci peut relever d'une séparation des troupeaux en lots : la haute Ariège contemporaine offre un exemple de ces partages, durant la saison de lactation, entre un troupeau laitier cantonné aux *orris*, parfois une garde séparée des agneaux sevrés et parallèlement, sur les plus hautes surfaces, une réunion des bêtes non laitières en *ramados* qui sont de grands regroupements dotés de parcours larges<sup>173</sup>. Plus que les modèles, les répertoires des combinaisons qui donnent sa logique à chaque système paraissent nombreux. Il ne fait guère de doute en tout cas que la notion même d'*empriu* — un mouvement plutôt qu'un territoire — tient à cette conception extensive de l'espace pastoral dont témoignent, matériellement, ces sentes presque horizontales qui traversent les versants sur de longues distances. Le cantonnement des *emprius* et l'intensification de la dépaissance dans le courant du Moyen Âge central, au cours des XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, constituent donc ici l'hypothèse centrale qu'un ensemble de faisceaux éclaire.

Des cabanes de bois aux cabanes de pierres, de la croissance pastorale à la déprise, un dernier paradoxe interroge. Les cabanes de pierre que l'on présume souvent liées à l'absence de bois à haute altitude s'implantent massivement sur le territoire d'Enveig en pleine période de recolonisation forestière. Le déterminisme environnemental ne tient donc guère. Il se fonde ici encore sur une idée extrêmement réductrice des techniques, des moyens humains et des espaces parcourus. Jean Blanc évoque des transports de bois par mulet ou attelages de bœufs pour la construction des cabanes de terre ; les analyses anthracologiques de La Padrilla 42 montrent la persistance de peuplements forestiers même au plus fort de l'étiage, raison de plus après, dans lesquels on pouvait fort bien puiser. C'est donc à un autre déterminisme, social, que l'apparition de ces nouvelles formes de cabanes renvoie. Point n'est besoin de chercher très loin : l'association des noms des *orris* et des *pletas* aux noms des maisons de La Montagne trace le lien selon lequel se reconstruit à cette époque l'architecture de l'estive. La pérennité de la pierre y inscrit la nouvelle idéologie de la maison, de sa persistance et de la persistance de son nom. Entre les légères cabanes médiévales et les lourdes cabanes modernes, il semble que l'on ne puisse comprendre le cantonnement écologique de l'espace qu'affirment les dynamiques paysagères nouvelles du XVI<sup>e</sup> siècle si l'on ne perçoit aussi, parallèlement, ce « cantonnement social » qui l'accompagne : l'ancrage des *capmas*, le verrouillage auquel ils procèdent au XVI<sup>e</sup> siècle et qui s'accroît aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne marquent pas seulement le territoire de la plaine.

<sup>173</sup> Michel Chevalier. Il faut noter aussi que le caractère plus collectif ou plus individuel de l'estivage joue également. Eyne qui possède de petits troupeaux et un usage restreint de sa montagne n'a que deux *orris* étagés, qui groupaient sans doute la totalité des brebis du village, avec, entre les deux, un enclos à agneaux (*jassa dels anyells*).

Les règles médiévales de l'attribution des places d'estivage sont difficiles à saisir. Mais de certains traits coutumiers dispersés le long de la chaîne des Pyrénées émerge une conception différente du partage des ressources pastorales, où domine le principe d'une redistribution circulaire ou aléatoire des lieux entre les usagers. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'*orri* de la montagne de Claró, en Andorre, était ainsi attribué au premier occupant, au terme d'une course engagée le jour de la Saint Barnabé, le 11 juin. Le premier arrivé marquait l'appropriation par une branche de pin qui, fichée sur le toit de la cabane, autorisait son exploitation pour l'année. Que cet usage se soit maintenu là pourrait tenir au caractère ambigu du lieu, dont la dépaissance se partageait entre deux paroisses, celle d'Andorre et celle de Sant Julià<sup>174</sup>. Mais ici aussi les seuils sont variables dans le temps et les vallées les déclinent chacune à sa guise et selon ses propres combinaisons, selon la logique interne de son système et son rythme d'évolution. De telles courses sont signalées en Ariège par Michel Chevalier lorsqu'il évoque la diversité des usages en matière de dévolution des cabanes : celles-ci sont dans certaines vallées communautaires, dans d'autres conçues comme des biens patrimoniaux des familles, ailleurs encore on les attribue « au premier occupant ». « Servitude très dure car si l'on voulait obtenir le meilleur pâturage et la meilleure cabane, il fallait aller "courir la cabane", c'est-à-dire monter occuper celle-ci le plus tôt possible. [...] "L'occupant, dit-on à Ustou en 1896, est obligé de creuser un puits où il descendra par un escalier pratiqué dans la neige". On subsistait tant bien que mal en se relayant, jusqu'au mois de mai, moment à partir duquel l'occupation devenait valable pour toute l'année »<sup>175</sup>.

Pour exprimer cette égalité dans la jouissance des estives — une égalité restreinte à l'élite paysanne ? —, le centre et l'ouest de la chaîne pyrénéenne semblent plutôt recourir à la rotation et / ou au tirage au sort. L'Ossau des Temps Modernes en conserve la trace à travers l'organisation de sa Montagne générale<sup>176</sup>, la Soule contemporaine exprime autrement encore le même principe<sup>177</sup>. Dans

<sup>174</sup> Joan Riera i Simó, *Dels vells formatges andorran*. Le document est une copie de 1776 d'une sentence arbitrale du 22 juin 1607.

<sup>175</sup> Chevalier, *La vie humaine*, tome 1, p. 371.

<sup>176</sup> Cette nouvelle organisation se met en place en 1401 : elle consiste en une rotation tous les trois ans des trois *toques* (des trois montagnes de la haute vallée), entre les trois *vicqs* de la vallée, c'est-à-dire les trois grands quartiers supra-communaux réunissant la totalité des 745 maisons casalères. En 1855, le partage de la vallée en deux syndicats distincts n'empêche pas le maintien de cet esprit égalitaire, visant à pallier l'inégale valeur des pacages, par le tirage au sort, d'abord de l'ordre dans lequel chaque commune sera servie, puis, au sein de chaque commune, des quartiers pastoraux, des *cujalas* qui lui seront attribués (H. Cavailès, *La vie pastorale et agricole* p. 105 et 236).

<sup>177</sup> Sandra Ott a très précisément décrit et analysé comment la hiérarchie tournante au sein de l'équipe de bergers s'inscrivait dans une conception plus globale d'un équilibre social fondé sur une circulation des biens, des lieux et des places selon un ordre sériel, défini par les relations de voisinage des maisons. Le « Cercle des montagnes » est celui que trace ce mouvement général de « rotation sérielle ». (Sandra Ott, *Le cercle des montagnes*, en particulier le chapitre X : « Rotation et remplacement sériel à l'*olha* hier et aujourd'hui »).

un tout autre registre qui n'est pas sans faire écho à l'inversion des rôles et des places des bergers au Pla d'Anyella, le remplacement sériel des bergers souletins au sein d'une cabane fixe cristallisant l'association durable de plusieurs voisins incite à se demander si ces expressions modernes de la rotation, inscrites à l'intérieur de cabanes désormais stables, ne transposent pas, dans certains cas, à un autre niveau et par une sorte de « compensation symbolique », le principe médiéval d'une rotation dans l'espace des places d'estivage entre les maisons elles-mêmes<sup>178</sup>.

Affirmation des maisons et fixation des cabanes iraient donc de pair. Le schéma que l'on perçoit est sans doute caricatural, simplifié à l'extrême. Il est pourtant un argument encore qui montre, avec les déclinaisons valléennes multiples que cette étude est incapable d'approcher, que l'usage de la pierre dans la construction est très clairement perçu comme symbolique d'une volonté d'appropriation durable de l'espace montagnard : dans certaines vallées occidentales du massif, l'interdiction de couvrir en pierres les cabanes n'a d'autre justification, dit-on, que de rappeler instamment le caractère temporaire de la concession des lieux. Les bergers de Cize attribuent explicitement cette signification aux toits de bardeaux des anciens *cayolars* et la couverture très temporaire des cabanes d'Ossau, une simple bâche, n'a pas d'autre raison, comme l'analyse très justement Jean Soust : « les fondements de cette solution ne semblent pas seulement techniques : la personne qui pose une toiture indique du même coup sa main mise sur le lieu qu'elle couvre ainsi. Il est donc indispensable, dans ces terres collectives, que l'occupant temporaire ôte “son toit”, à son départ, en signe de restitution du site à la communauté »<sup>179</sup>. On mesure mieux, face à la précarité motivée de ces constructions, ce que pouvaient avoir de neuf — et de provocant ? — les massifs encorbellements de pierre des premières cabanes modernes d'Enveig. Ce que les maisons dominantes revendiquent et imposent là n'est autre qu'un partage tacite et conçu comme définitif de l'espace entier du versant.

Ce schéma (cette hypothèse), n'explique pas tout. Entre la fragilité des cabanes médiévales et le caractère extensif des parcours, il est encore impossible de tracer un lien direct, sinon à les inscrire dans un même esprit où la mobilité domine ; un esprit qui s'oppose à ce titre à celui de la période suivante, marquée par l'ancrage des sites et l'intensification de la dépaissance. Entre ces deux pôles, il faudrait pouvoir resituer les questions relatives à la gestion du troupeau lui-même, à ses partages, à son éventuelle intensification aussi, à sa mémoire

<sup>178</sup> Dans le Béarn du XVI<sup>e</sup> siècle, B. Cursente, que je remercie de cette information, observe le refus de certaines maisons de participer à ce qui était une rotation coutumière des places d'estivage.

<sup>179</sup> Jean Soust, *Contribution à l'archéologie du pastoralisme béarnais*, p. 13. La couverture de la cabane est faite d'une toile de laine non désuintée. Cette affirmation d'une appropriation de l'espace par la couverture « en dur » a peut-être marqué aussi le tissu des maisons, comme me le fait remarquer Aymat Catafau qui trouve une interdiction de couvrir en dur des maisons abandonnées du village détruit de Turà (à Rivesaltes, près de Perpignan).

enfin, qui deviendrait un élément majeur de l'exploitation du territoire dans le cadre d'un retour annuel au même lieu<sup>180</sup>. Dans le cas de l'*invistita* corse en effet, la logique qui consiste à favoriser l'autonomie du troupeau en cultivant la mémoire des bêtes permet « que cohabitent sur un territoire limité un nombre important de troupeaux dont les parcours se jouxtent »<sup>181</sup>. Il reste, là aussi, beaucoup à faire.

A l'aval, sur le versant, à l'Orri d'en Corbill, la montagne d'Enveig livre dans la longue durée d'autres déclinaisons de l'extensif et de l'intensif. Et comme il faut, ici aussi, s'appuyer sur un paradoxe pour faire surgir l'étrangeté des pratiques et les relativiser, nous partirons de ces cabanes atypiques du haut Moyen Âge, des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles.

## B. Entre cultures et estive : les oscillations d'un seuil

Rappelons brièvement les observations. Sur ce pla resserré qui, à 1900 m d'altitude, se présente aujourd'hui comme le premier palier d'estivage, quatre cabanes presque alignées sur une distance de 70 m à peine se regroupent en deux pôles chronologiques : VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. pour les cabanes 82 et 81, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. pour les cabanes 79 et 80.

Architecturalement, la cabane 82 et la cabane 81 sont extrêmement ressemblantes. Construites toutes deux sur une butte artificielle, elles présentent un plan rectangulaire formé d'un mur monté sur plusieurs assises au nord, associé à des lignes de blocs sur les trois autres côtés. Central ou installé dans le coin du fond, un foyer à plat occupe chacune des deux structures, preuve qu'elles furent habitées, au moins temporairement. Enfin, sous le niveau d'éboulement, la cabane 81 a révélé une couche très riche en gros charbons et morceaux de bois carbonisés qui fut interprétée comme résultant de l'incendie d'une toiture végétale. Elle confirme ce que les traces architecturales permettaient d'imaginer : une couverture périssable à une seule pente, prenant appui sur le mur nord.

### 1. Artigage, écobuage : l'agriculture temporaire, de l'extensif à l'intensif

La couche incendiée était également assez riche en semences carbonisées. La flore spontanée (fruitiers et herbacées sauvages), dans le spectre obtenu, domine en nombre d'espèces mais les céréales sont quantitativement largement prépondérantes : 87% de tous les vestiges se rapportent au seigle, auquel il faut ajouter quatre spécimens de froment.

<sup>180</sup> Troupeaux transhumants des plus hauts quartiers d'estive mis à part.

<sup>181</sup> F. Pernet, G. Lenclud, *Berger en Corse. Essai sur la question pastorale*, p. 78.

S'agit-il de céréales montées là depuis la plaine cerdane ou cueillies sur place ? La carpologie montre d'abord la faible probabilité d'un stockage de récolte battue et vannée. L'abondance des vannes mais la rareté des semences des plantes sauvages dans les échantillons riches en paille plaident plutôt pour un apport essentiellement en paille. Le chaume d'une toiture est envisageable, éventuellement mêlé à une paillasse, tandis qu'à l'idée d'une couverture en genêt s'oppose l'absence de restes de gousse, de graine, de feuille. Cette paille pourrait-elle provenir de semis locaux ? Les espèces sauvages qui y sont associées, tout comme l'état de maturité très hétérogène des grains peuvent donner du crédit à cette hypothèse, sans toutefois en exclure d'autres. La présence de quelques grains de froment ne la contredit pas, ils pourraient alors provenir de « pollutions par des semences issues d'anciennes cultures à plus basse altitude ». L'analyse carpologique affine donc considérablement l'image initiale. Sans apporter de preuves, elle livre un faisceau d'arguments qui enrichissent finalement de façon plus profitable la réflexion et incitent à poursuivre. Dans l'éventualité d'une céréaliculture locale, à quelle distance ? La pièce principale à verser au dossier — en aucun cas une preuve non plus — est l'existence de ces légers talus, très effacés, sur le pla même. Leur antériorité par rapport à l'enclos moderne, qui les recoupe, et une forte ressemblance dans l'aménagement des banquettes et des cabanes appuient l'hypothèse d'une contemporanéité des deux types de structures. Le second argument réside dans de nombreuses traces d'agriculture à ces altitudes ailleurs en Cerdagne. Toutes époques confondues, bien sûr. Pour demeurer sur le territoire d'Enveig, il faut citer ces terrasses qui voisinent avec le site 59 de la Pleta de la Segalicia à 1890 m d'altitude, en rive droite du Brangolí. Etagées dans une minuscule combe bien orientée, elles, forment des gradins de pierre sèche bien marqués, et se rattachent probablement à l'Époque Moderne. Du point de vue de leur conservation, elles n'ont rien de comparable avec les petits reliefs de l'Orri d'en Corbill. Si l'on ne peut donc rien affirmer, l'hypothèse d'une provenance locale de ces grains paraît plus plausible que celle d'un transport depuis le plateau des hameaux ou la plaine cerdane. Prenons-la pour point de départ en sachant ses limites, et en espérant que des études plus poussées permettront peut-être de mieux appréhender les faits.

Comment faudrait-il comprendre cette très précoce agriculture d'altitude ? L'idée d'une montagne refuge densément peuplée bien avant l'an mil répondrait aisément à la question<sup>182</sup> si elle ne se heurtait à une contradiction. Voir dans ces défrichements marginaux l'ultime effort d'une population trop nombreuse suppose en effet qu'ailleurs, en aval, les cultures occupent déjà l'essentiel du territoire, du moins qu'elles ont largement mis à mal le couvert forestier. Or à l'échelle régionale, puisque c'est de la plaine cerdane qu'il s'agit ici, les données

<sup>182</sup> P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*.

palynologiques infirment une telle hypothèse : la pression anthropique demeure faible encore aux VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, des signes de reforestation sont même perceptibles à basse altitude et si le IX<sup>e</sup> siècle marque le début d'une réelle expansion, celle-ci n'a rien de comparable encore avec la « saturation » de l'espace des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>183</sup>.

Mieux cerner les activités de l'Orri d'en Corbill au haut Moyen Âge demande, ainsi, de revenir au terrain. Dans quel environnement immédiat ce seigle poussait-il ? Les tourbières sont ici trop lointaines pour refléter la végétation du pla même. L'anthracologie des niveaux archéologiques en revanche éclaire la période et permet aussi, en l'inscrivant dans la longue durée, d'en saisir la personnalité.

L'emplacement de la cabane 82, occupé au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. puis au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, déroule la première séquence paysagère : alors que les niveaux les plus anciens reflètent une végétation arborée structurée (forêt résineuse mixte à pin sylvestre, sapin, et quelques feuillus), la disparition du sapin, l'apparition puis l'augmentation du genêt (22 % au VII<sup>e</sup>), montrent dans la phase suivante une ouverture du milieu : «une pinède clairsemée où le genêt purgatif prend de l'importance», clairiérée sans doute, tels seraient selon B. Davasse les alentours immédiats du site au haut Moyen Âge<sup>184</sup>.

Avec 80 % de pin et 20 % de genêt dans la cabane 82, l'impact des activités humaines au VII<sup>e</sup> s. est visible, mais comment le mesurer ? Par comparaison. À l'autre extrémité de la chronologie, aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle de notre ère, les cabanes 79 et 80 inversent les proportions : 10 % de pin et 80 % de genêt au XVIII<sup>e</sup> s., 35 % de pin, 58 % de genêt au XIX<sup>e</sup>.

C'est donc dans une ambiance très boisée que s'exerce cette petite culture céréalière des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Un modèle dès lors se dessine : il serait celui d'une agriculture forestière itinérante à cycle long, supposant un procédé de défrichage de type essartage. Alternant et voisinant avec ces quelques trouées emblavées de loin en loin, les parcours des animaux occuperaient aussi ces territoires intermédiaires, sans doute d'usage collectif. Ils se développeraient ainsi dans des forêts résineuses claires et s'attarderaient dans quelques espaces ouverts dont la carpologie peint le détail. La flore spontanée reflète la pelouse, les berges de marais piétinées par le bétail et les reposoirs, les landes ensoleillées et les lisières forestières<sup>185</sup>.

Mille ans séparent les deux couples de cabanes, 81-82 et 79-80. Mille ans et une spécialisation. L'inversion des proportions entre pin et genêt ne marque en effet rien d'autre qu'une conversion de cet espace à l'herbe, son intégration

<sup>183</sup> D. Galop, *La forêt, l'homme et le troupeau...*

<sup>184</sup> B. Davasse, dans C. Rendu et al., *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveig*, Rapport trisannuel au SRA Languedoc-Roussillon, 1997, p. 191.

<sup>185</sup> Voir Marie-Pierre Ruas, ici-même, chapitre 7.

au versant comme premier palier de l'estivage : les cabanes 79 et 80 sont de vraies cabanes pastorales qui suivent la même évolution typologique que leurs contemporaines des plas supérieurs. Il faudra d'autres fouilles et une exploration plus approfondie des textes pour saisir la chronologie fine de cette mutation. Mais une mention des devèses<sup>186</sup> de Brangolí et de Bena au XIV<sup>e</sup> s.<sup>187</sup>, la découverte en prospection, sur le pla même, d'une cabane semblable à celles des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., enfin les données de la palynologie, incitent à penser que le basculement essentiel s'opère en conformité avec la chronologie d'ensemble du versant : landes et pelouse l'emporteraient, à l'Orri d'en Corbill, entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle.

A une exploitation mixte et relativement mobile d'un espace homogène succéderait ainsi une structuration différenciée des ressources du piémont : cette fixation des terroirs agricoles — céréaliers et herbagers — du bas du versant s'accompagnerait d'une définition plus étroite, plus linéaire, de la frontière entre cultures et montagne.

Pourtant au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un terrier concernant les hameaux (un *capbreu*) montre, entre 1700 et 1800 m d'altitude, un liseré encore très irrégulier, fortement découpé, troué d'enclaves<sup>188</sup>. Cette marge haute est faite de champs stables mais cernés de tous côtés par la friche (*l'herm*) ou par des pâtures collectives, de terres récemment ouvertes dans ces *comuni* et que l'on qualifie de *novali*, de *boïgues* enfin, dont le nom évoque toujours une agriculture à cycles longs, conduite avec le feu. À mille ans d'écart, tout semblerait appuyer une permanence des pratiques si le contexte paysager lui-même n'indiquait le changement. Dans l'environnement très ouvert du versant d'Enveig, ces cultures temporaires de l'Époque Moderne relèvent pour la plupart d'une « agriculture du gazon » qui demande un fort investissement en main d'œuvre. Les quelques *boïgues* citées, certainement exploitées par écobuage, sont d'ailleurs le fait des grandes maisons des hameaux<sup>189</sup>. Sans doute voisinent-elles, sur ces confins, avec des défrichements de subsistance dont la poussée sera particulièrement sensible au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>190</sup>. Mais l'une et l'autre pratique témoignent d'un même système, d'une structure des terroirs caractéristique, peut-être, de ces piémonts élevés : stabilisation et fixation n'ont jamais totalement effacé, ici, la présence souple et mobile d'une agriculture itinérante que permet la proximité

<sup>186</sup> Le terme désigne ici de grandes pâtures irriguées et encloses, situées au bord des torrents, à la limite supérieure des terroirs agricoles.

<sup>187</sup> ADPO, 7 J 58 - Sont mentionnés les murs de la devèse de Bena.

<sup>188</sup> AHCP, Baronia d'Enveig - Capbreu, 1623.

<sup>189</sup> Le meilleur exemple en est la *boïga* du seigneur lui-même, qui apparaît dans l'un des confronts et se trouve qualifiée de *hereditaria*.

<sup>190</sup> On peut se demander si la pression démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la pression sociale qu'elle exerce sur les maisons, n'entraîne pas à cet égard une plus grande rigidité de l'occupation du sol et un recentrage des grandes maisons sur leurs terroirs. Par une sorte de déclassement, les « artigues » du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaîtraient plus nettement comme le fait des plus pauvres.

immédiate de la montagne et du *comú* et qui trouve sa raison d'être dans les possibilités qu'elle offre d'ajuster les ressources aux cycles de vie des maisons, comme aux rythmes plus généraux de la croissance ou de la déprise<sup>191</sup>. Repoussée sur la frange, cette agriculture qui, selon comment ils la pratiquent, différencie socialement les gens des hameaux, les inscrit en revanche tous, vis-à-vis de la plaine cerdane, dans une même marginalité : « Enveig et La Montagne », la frontière des deux terroirs passe bien en aval, à 1500 m d'altitude, qui englobe dans une même suspicion de sauvagerie un espace et ses habitants.

Cet éclairage permet maintenant de mieux saisir la spécificité des cultures d'altitude du haut Moyen Âge : sans doute ne sommes nous pas, ici, sur la frange d'un terroir pour l'essentiel stable mais à la lisière haute d'un plateau où l'essartage figure comme le mode d'exploitation dominant<sup>192</sup>. Il faudra d'autres fouilles pour vérifier l'hypothèse. Il n'en demeure pas moins qu'elle pose d'ores et déjà la question des oscillations historiques de ces seuils qui, échelonnés en altitude, départageraient et articuleraient selon différents systèmes cultureux et pastoraux la totalité du versant : la question des différentes structurations altitudinales qu'a pu connaître la montagne : tentons donc cette traversée du miroir évoquée plus haut, pour poser aux époques les plus lointaines des question nées des éclairages de l'histoire.

## 2. L'Âge du Bronze et la première structuration du versant

Du haut Moyen Âge au Moyen Âge, la rupture qui, entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ferait de l'Orri d'en Corbill un premier palier d'estive et le relierait, vers l'amont, à une chaîne de sites étagés et complémentaires apparaît essentielle. Elle ne semble pas pour autant unique. Aux alentours du XIV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., au moment où la palynologie enregistre un accroissement significatif de l'impact anthropique tant en montagne que sur le piémont et semble dessiner les premiers clairiérages importants dans le couvert forestier du versant, apparaît à l'Orri d'en Corbill cet ensemble relativement structuré de trois enclos accolés, bâtis en pierre sèche, qui forment le site 85, juste sur le col. À presque trois mille ans d'écart, nous voici à nouveau face à des enclos de pierre qui signeraient un relatif ancrage des troupeaux dans l'espace

<sup>191</sup> Tout en gardant à l'esprit ce qui sépare les deux cas de figure, on ne peut s'empêcher de penser ici à la structure des manses montagnards que décrit Aline Durand pour le Languedoc (*Les paysages médiévaux du Languedoc*, pp. 301-325).

<sup>192</sup> Cette analyse rejoint celle de J.-J. Larrea, « Moines et paysans : aux origines de la première croissance agraire dans le haut Aragon (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) ». Elle n'exclut pas, par ailleurs, une interprétation de l'exploitation à l'Orri d'en Corbill comme le signe d'un premier frémissement de la croissance (Salrach, 1989), mais qui se produirait ici en conservant les mêmes cadres, très extensifs, d'une agriculture en grande partie itinérante.

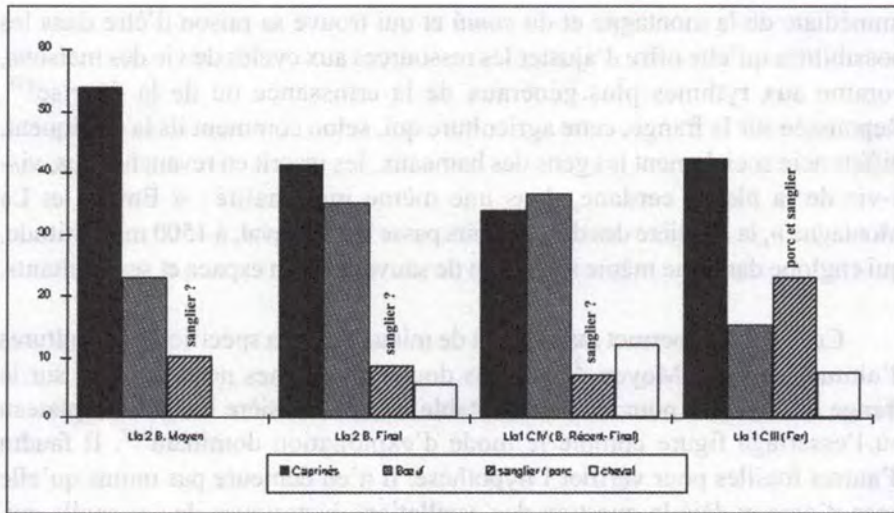
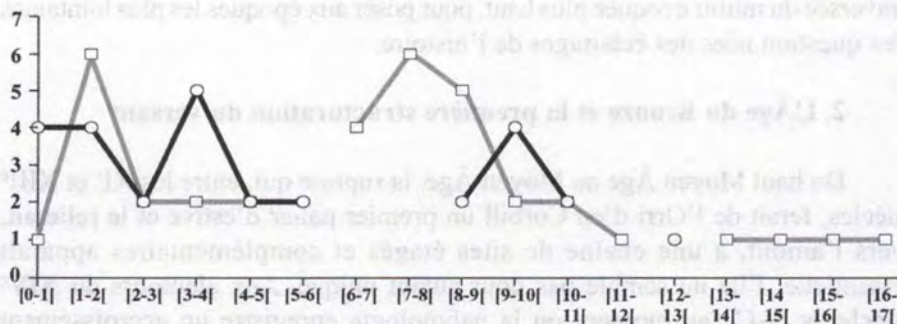
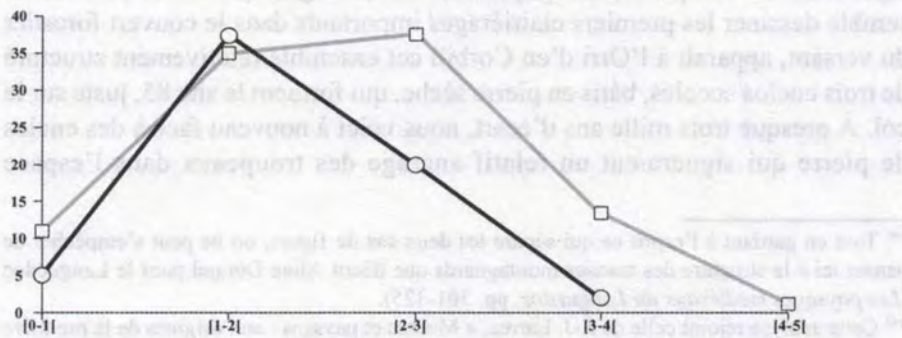


Figure 85 : l'élevage sur le site de Llo : aperçu synthétique d'après les pourcentages de Nombre Minimum des Individus (NMI) des couches étudiées (bovins, caprinés, suidés, équidés). D'après Vigne, 1983 et Berlic, 1995).



Llo 1 : âges d'abattage des bovins.



Llo 1 : âges d'abattage des caprinés.

Figure 86 : Âges d'abattage des bovins et des Caprinés à Llo à l'Âge du Bronze. (en gris : couche IV, en noir : couche III, d'après Vigne, 1983)

montagnard. Les résultats des prospections ont montré qu'en élargissant la fourchette chronologique, puisque les estimations en surface sont par trop imprécises, d'autres traces pouvaient se rattacher à celle-ci. À une altitude similaire, l'enclos du site 96 présente une morphologie et une surface très proches. Quelques tessons d'allure protohistorique en font le second représentant le plus sûr de cette catégorie. À des cotes voisines, à l'ouest du torrent de Bena, les sites 94 à 1850 m d'altitude et 116-117 à 1990 m d'altitude pourraient encore s'inscrire dans ce groupe. Leur chronologie est toutefois beaucoup plus incertaine. Tous deux sont dotés d'enclos rectangulaires ou subrectangulaires dont les surfaces sont approchantes (400 à 500 m<sup>2</sup>). Si l'on franchit les 2000 m d'altitude, deux sites encore ont été décrits comme pouvant appartenir à ce millénaire qui s'étend de la fin du Bronze moyen à la fin de l'Âge du Fer : le site 88, en contrebas de la tourbière du Pla de l'Orri (trace d'enclos et d'une cabane affleurant à peine à la surface de la pelouse) et, au-dessus du Pla de les Dolç, le site 114-115 qui s'inscrit à l'intérieur des contours de l'enclos moderne du site 93. Là, en pied de rocher, dans les traces de ce qui pourrait constituer le soubassement d'une cabane deux petits tessons protohistoriques ont également été trouvés.

Il faut revenir à Llo, le seul gisement dont la faune documente l'élevage en Cerdagne à cette époque, pour tenter d'éclairer un peu le versant d'Enveig. Deux des trois emplacements fouillés ont en effet fait l'objet d'études archéozoologiques. À Llo 1, les analyses de Jean-Denis Vigne<sup>193</sup> couvrent la couche IV (Bronze moyen récent jusqu'au Bronze final, en gros les XIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles) et la couche III (IX<sup>e</sup> - II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). À Llo 2, l'étude de P. Berlic a pris en compte le Bronze moyen et le Bronze final<sup>194</sup>. Du Bronze moyen à la fin de l'Âge du Fer, se trouve ainsi documentée une séquence longue qui enregistre des variations sensibles. À l'échelle régionale d'abord, Languedoc-Catalogne, J.-D. Vigne l'a souligné, le trait le plus frappant de l'économie du site est l'importance du troupeau bovin (fig 85). Elle est particulièrement marquée au Bronze récent-final. Le Bronze moyen et l'Âge du Fer atténuent cette singularité et s'inscrivent un peu mieux dans les schémas méridionaux plus classiques où mouton et chèvre dominant (en nombre de têtes). La seconde originalité du site est sans doute le faible apport de la faune sauvage à l'alimentation carnée<sup>195</sup> : Llo est essentiellement tourné vers l'élevage, presque spécialisé pourrait-on dire, surtout lorsqu'on le compare à des établissements en apparence assez ressemblants topographiquement. Le Laouret, perché sur la montagne d'Alaric en bordure de la plaine de l'Aude, combine très largement la chasse à

<sup>193</sup> J.-D. Vigne, « Les ossements d'animaux ».

<sup>194</sup> Berlic P., *La faune du site de Llo : Bronze moyen et final*.

<sup>195</sup> Voir notamment P. Berlic, « L'activité cynégétique sur le site de Llo ... »

l'élevage<sup>196</sup>. Du point de vue enfin d'une évolution interne de Llo, la comparaison diachronique conduit à souligner un dernier trait « la progression (voire l'apparition) de l'élevage porcin » à l'Âge du Fer<sup>197</sup> (fig. 85). Les courbes d'abattage (fig. 86) montrent pour le troupeau bovin deux classes principales, un groupe d'animaux tués avant cinq ans, un autre entre 8 et 11 ans ce qui suggère, outre l'exploitation bouchère, une utilisation pour le trait. De la couche IV à la couche III, les animaux très âgés (autour de 15 ans) disparaissent. Pour les caprinés, un abattage essentiellement entre 1 et 3 ans (fig. 86), évoque un élevage surtout orienté vers la production de viande mais n'exclut sans doute pas une certaine polyvalence.

La relative ouverture du couvert forestier d'Enveig et l'augmentation des indices polliniques d'anthropisation, alliés à la mise en place des sites évoqués plus haut s'inscriraient dans ce contexte : un élevage structuré, relativement affirmé autour de deux espèces principales<sup>198</sup>, sans vraiment d'exploitation laitière mais sans que l'on puisse non plus exclure une traite et une utilisation du surplus de lait (chèvres, brebis), au moins en fin d'allaitement (à la fin du printemps ?). Les deux sites du bas de la montagne, les plus sûrement contemporains de cette période seraient, d'après la morphologie de leurs enclos, plutôt liés à du petit bétail et plutôt à des caprinés (mouton, chèvre), au regard de la chronologie du développement de l'élevage porcin. Leur superficie laisserait envisager un troupeau de l'ordre de cent à trois cents têtes<sup>199</sup>. L'organisation des enclos du site 85 en trois parcs, bâtis en continuité et sans recoupement, fait penser à un partage du troupeau en différents lots. Ce sont évidemment des interprétations encore conjecturales et qui demandent des études plus poussées.

Traçons le cadre de quelques hypothèses lâches. Associée aux indices de clairiérage, la répartition des sites à enclos sur le versant, entre 1900 et 2100 mètres d'altitude, semble montrer, dans le cadre d'une pérennisation et d'une affirmation des places d'estivage, un renforcement de la vocation pastorale de la basse et de la moyenne montagne, une structuration en zones d'altitude complémentaires, un premier aménagement appuyé de l'étagement montagnard et des paliers intermédiaires. Au regard des évolutions postérieures, ces tendances qui dessinent une exploitation plus poussée de ce que l'on appellera

<sup>196</sup> Le site du Laouret présente un taux de chasse supérieur à 45 %, le plus élevé parmi les douze sites languedociens et roussillonnais que J.-D. Vigne peut comparer pour la fin de l'Âge du Bronze. J.-D. Vigne, « La faune des vertébrés. Une gestion des ressources animales à large spectre », in Gascó J. dir., *Le Laouret et la montagne d'Alaric*.

<sup>197</sup> J.-D. Vigne, « Les ossements d'animaux... », p. 145.

<sup>198</sup> Plus les chevaux.

<sup>199</sup> 200 m<sup>2</sup> environ logent un nombre très variable : 2 têtes / m<sup>2</sup> à 1 tête / 2 m<sup>2</sup> ?.

plus tard les *baixants*, sembleraient insister sur la pratique d'un estivage de bétail d'origine locale. Sans exclure, parallèlement, des déplacements plus lointains, l'existence de troupeaux hivernant en Cerdagne même semble ainsi hautement probable. Elle est étayée par l'analyse archéologique du site de Llo, vraisemblablement habité toute l'année. L'utilisation des ensembles tels que celui de l'Orri d'en Corbill est-elle plutôt centrée sur l'automne, sur le printemps, sur l'été ? L'existence d'un étagement vers l'amont ne favorise guère la dernière hypothèse. Entre printemps et automne, la différence tient essentiellement à la production laitière<sup>200</sup>. On l'observe bien aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, lorsque la disparition progressive de l'exploitation fromagère des troupeaux locaux recentre les terroirs pastoraux sur la ligne des *pletas* situées à 2100 m d'altitude tandis que les *orris*, en position plus basse (1900-2000 m) tombent dans l'oubli et que la date de montée des ovins progressivement recule dans l'été<sup>201</sup>. Une exploitation fromagère inciterait donc à monter relativement tôt en montagne et il n'est pas exclu que les parcs accolés du site 85 s'inscrivent dans un tel schéma<sup>202</sup>. Cette montée précoce peut parfaitement s'accompagner d'une descente tardive. L'Orri d'en Corbill a ainsi pu constituer aussi le cadre d'un maintien automnal poussé sur les bas versants, visant à économiser au maximum les réserves de fourrage (foin et feuillée), ainsi que les herbes mortes et peut-être les chaumes de la plaine (car on ne peut pas ne pas envisager une pratique maximale du parcours en hiver sur les coteaux et la plaine, hors périodes d'enneigement)<sup>203</sup>.

Et en plein été ? L'absence de cabanes rattachables au Bronze moyen et final, ou au premier Âge du Fer, sur les pâturages de Maurà et La Padrilla n'est attribuable qu'au manque de fouilles, ce que montre d'une certaine manière l'utilisation de l'emplacement de la cabane 49 au tout début du Bronze ancien. Les données palynologiques font ici cruellement défaut. Elles manquent sur

<sup>200</sup> Les sites à la montée et à la descente tiennent potentiellement des rôles pour partie différents, la production laitière, toujours possible au printemps, jamais à l'automne, introduisant une dissymétrie entre les deux mouvements et les deux moments — début et fin — de l'estivage.

<sup>201</sup> Cf. entre autres indices l'exception formulée dans les criées de la vallée du Carol de 1759 visant à laisser les brebis laitières dépaître sur les *baixants* jusqu'au 10 août.

<sup>202</sup> On peut fort bien traire, nous l'avons vu, sans enclos de traite.

<sup>203</sup> La sortie hivernale du troupeau, largement pratiquée aujourd'hui et au début du siècle est une évidence, ne serait-ce qu'au regard du nombre d'articles des règlements du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui visent à la réglementer de la Saint André (30 novembre) au mois d'avril. Antérieurement, les affermage d'herbes mortes de la Toussaint à mars l'attestent aussi. À Saint Véran, à 2000 m d'altitude, les ovins sortent encore pendant les premières chutes de neige hivernales, avant que les hauteurs soient trop conséquentes. Une étude des précipitations et des taux d'enneigement de la Cerdagne au cours du XX<sup>e</sup> siècle fournirait un premier référentiel pour évaluer les périodes où le troupeau ne peut sortir. Les témoignages recueillis lors des enquêtes font état d'un enneigement plus important et de plus longue durée, en plaine cerdane et sur les villages de piémont, aux alentours de la guerre. Mais on ne peut guère imaginer plus de trois mois où les hauteurs de neige peuvent être vraiment gênantes, encore fond-elle entre les grosses chutes.

les hautes surfaces sommitales pour presque toute la durée des âges des métaux. Les échos enregistrés au Pla de l'Orri et la logique d'un estivage aux paliers plus prononcés, inclinent à penser cependant que Maurà et La Padrilla furent exploités dans le prolongement du versant. À ce compte, l'absence quasi totale d'enclos attribuables à cette période interroge. On ne peut évidemment préjuger de structures établies sur des sites repris par la suite et masquées par exemple par des *pletas*. Celle du *cavaller* présente ainsi un enchevêtrement de traces bien difficiles à démêler. Proportionnellement toutefois, et les synthèses clôturant l'exposé des prospections l'avaient souligné, l'enfrichement différentiel des deux espaces, versants et hauts pâturages, accentue encore leur opposition au regard de traces de parcs dont le repérage serait plus facile en haut.

Parmi les nombreuses hypothèses qui viennent à l'esprit et que l'on ne peut toutes évoquer tant le champ est large, quelques-unes méritent d'être citées. S'il faut replacer d'abord dans le cadre de cette montagne un élevage bovin, on peut l'imaginer parcourant les hautes surfaces dans une forme de dépaissance relativement libre, comme elle l'était au XIX<sup>e</sup> siècle quand, sur le versant, les grands *corrals* l'inscrivaient dans des cadres et des *girades* très rigides. Au regard des ovins, une exploitation laitière peu développée et donc cantonnée au printemps et à la moyenne montagne conduirait à imaginer aussi, parmi d'autres figures possibles, des parcours plus lâches sur les hauts quartiers, éventuellement des formes d'itinérance apparentées à un nomadisme estival dont l'enclos pérenne serait exclu<sup>204</sup>. Quelle que soit l'hypothèse, la question se pose d'une forme d'organisation de la dépaissance différente entre la moyenne et la haute montagne : à côté de l'opposition entre conduite lâche et serrée, un clivage de type emprise individuelle / utilisation collective (ou territoire d'une communauté / de plusieurs communautés) peut aussi être envisagé<sup>205</sup>. Rien n'est à exclure mais rien ne peut être fondé et il faudra attendre ici d'autres fouilles.

Pour clore ces interrogations sur la structuration du versant à l'Âge du Bronze, il convient enfin de revenir au piémont et de l'observer à la lumière des propositions émises pour le haut Moyen Âge : l'Orri d'en Corbill comme

<sup>204</sup> On peut également penser à une forme d'étagement entre les deux espèces.

<sup>205</sup> Au Bronze moyen, dans un contexte bien différent, un schéma de ce type a été proposé pour les espaces collinaires du Dartmoor, au vu de la structuration des zones de piémonts et de sommets en deux espaces distincts : terres encloses selon des découpages parallèles sur le bas, vastes espaces sans limitations internes ouverts à la dépaissance sur le haut, les deux séparés par de longs murets de plusieurs kilomètres de long. L'ensemble tracerait les contours d'une part des territoires des communautés (entre 20 et 70 km<sup>2</sup>), exploités selon des groupes de voisinage, d'autre part des territoires supra-communautaires correspondant aux pâturages les plus hauts. Cf. A. Fleming, « Les délimitations territoriales de l'Âge du Bronze dans la région de Dartmoor (Grande-Bretagne) ».

limite haute d'un espace encore forestier, exploité de manière extensive. Pour qui connaît un peu la répartition des sites protohistoriques sur tout ce bas de soulane, ce mode particulier de mise en valeur pose la question de l'enracinement historique d'une telle organisation spatiale et des frontières qu'elle met en jeu. Entre 1500 et 1800 m d'altitude, c'est en effet tout le pied du massif du Carlit, avec ses chaos granitiques et ses petites retenues de terre meuble qui offre, en abri sous roche le plus souvent, l'image d'un peuplement à la fois abondant et dispersé, s'étendant pour l'essentiel sur les Âges du Bronze et surtout du Fer. L'hypothèse d'une occupation mobile, reposant sur un élevage extensif et une agriculture itinérante fournirait à cette remarquable densité une explication. Elle ne pourra se vérifier qu'au prix d'une étude fine sur une « tranche » de ces chaos, envisagés en complémentarité avec la totalité du versant. Percevoir un lien entre une telle forme de peuplement et une première ouverture des *baixants*, ouverture très relative sans doute par rapport au Moyen Âge mais bien réelle, montre alors toute la relativité des articulations entre les espaces et toute la complexité des combinaisons et des complémentarités envisageables à chaque époque. Le Moyen Âge proposait une structuration des paliers d'estivage associée à une fixation de l'habitat des hameaux, on se demande s'il ne faudrait pas l'imaginer ici corrélée à une occupation extensive et mouvante de cet étage du piémont. Une mobilité circonscrite à certaines zones seulement, toutefois, si on la met en regard de l'ancrage du village de Llo ou des structures d'habitat de plein-air découvertes au Veinat de Dalt. C'est probablement à une mosaïque complexe de terroirs qu'il faut alors penser : cultures quasiment fixes dans certains secteurs, cultures sur brûlis selon des cycles qui restent à appréhender ailleurs, parcours des troupeaux, peut-être différenciés selon leur composition (moutons et chèvres, bovins, porcins...). Poser ainsi la question d'un seuil pour la montagne renvoie donc inévitablement à d'autres limites et à d'autres espaces : plaine, plateau, versant, ne se définissent que l'un par l'autre tandis que chacun d'eux, en son sein, est orienté selon ses propres pôles, possède à chaque époque son haut et son bas, sa montagne et son plat. La période romaine offre de ces complémentarités une autre version encore.

### 3. Par contraste : la singularité romaine

À l'échelle des grands rythmes de l'environnement, l'extrême fin de l'Âge du Fer et l'Antiquité sont marquées par un recul des activités pastorales en montagne. La période est originale, nous l'avons souligné, qui, contrairement à toutes les autres phases d'expansion agricole enregistrées dans la plaine cerdane, ne connaît pas sur le versant un essor pastoral dans la foulée. Le Néolithique final, l'Âge du Bronze moyen-final, la croissance qui précède l'an mil sont autant de contre-exemples de la dynamique antique.

Archéologiquement sur la montagne d'Enveig, les traces d'occupation connues pour l'instant se concentrent au dessous de 2000 m d'altitude. Sans doute ne faut-il pas exclure l'existence de cabanes à plus haute altitude, sans doute l'estivage sur les plas intermédiaires et sommitaux ne s'est-il pas totalement arrêté. Mais le fait est que palynologie, anthracologie et archéologie semblent attester ensemble un repli vers le bas. À l'Orri d'en Corbill, l'utilisation du petit abri 83, daté du premier siècle, est contemporaine d'une fréquentation attestée de manière plus diffuse sur la cabane 82 (tesson de sigillée). Un peu plus haut, à une centaine de mètres sous le Pla de l'Orri, l'une des deux charbonnières (?) est datée, elle aussi, du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Elle correspond à l'une des phases de plus grande densité forestière de la pinède. La seconde charbonnière, moins de 50 m en contrebas, est peut-être contemporaine.

Insérée dans la longue chaîne des dynamiques paysagères et sociales du versant, l'atonie pastorale des plas intermédiaires et des hautes surfaces, alliée à la croissance agricole de la plaine, soulignerait donc le recentrage des activités et de l'habitat vers le bas et une relative désertion des piémonts. Le schéma serait donc celui d'un clivage plus radical marginalisant la zone intermédiaire (1600-1800 m d'altitude) et la coupant des évolutions de la plaine.

L'étagement observé sur le territoire d'Enveig propose pourtant une vision plus nuancée. Sur le plateau d'abord le toponyme *Villa Anguli* pourrait signaler, selon Oriol Olesti, la présence d'une villa du Haut Empire. Qu'une telle unité ait ou non existé, l'exploitation des piémonts, opérée depuis un centre ou depuis un habitat dispersé, paraît indéniable au regard de l'archéologie. Force est de constater cependant qu'elle ne s'inscrit pas dans la même dynamique que le Brangolí de l'époque médiévale, caractérisé par une action d'ouverture du versant liée à une activité pastorale axée sur l'estivage des ruminants. Le contexte antique demeure très forestier. Ce sont les sources écrites qui, en soulignant l'importance de l'élevage porcin, aident ici à formuler une hypothèse. Dès la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., Strabon parlant du territoire des *Kerretani*, dans un sens plus étendu que celui de l'actuelle Cerdagne mais qui l'englobe, y mentionne l'excellence des ses jambons qui procurent à ses habitants « des revenus non négligeables »<sup>206</sup>. Martial, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. les évoque à son tour dans une épigramme qui laisse percevoir en toile de

<sup>206</sup> Strabon, 3, 4, 11 : « Le milieu de la chaîne renferme des vallons parfaitement habitables. Ils appartiennent en majeure partie aux Cerretans, peuple ibère, producteurs d'excellents jambons qui concurrencent les jambons de Cibyre et leur procurent des revenus non négligeables. » (citation à partir de C. Rico, *Pyrénées romaines*, p. 285. L'importance de cette production a été soulignée par M. Mayer, « Martial (13,54) y el *Edictum de pretiis* (4,8) » 1988, pp. 263-266 et par Oriol Olesti, *La Cerdanya en època antiga*, pp. 22-24.

fond une intégration de ces productions à des circuits commerciaux étendus<sup>207</sup>. Pour finir, l'*Edictum de pretiis* de Dioclétien réglementant en l'an 301 les prix des denrées, cite encore les jambons de Cerdagne. Du premier siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., voici quatre à cinq cents ans d'une spécialité reconnue, à des degrés divers sans doute selon les époques, mais dont rétrospectivement l'augmentation de la part du cochon dans les restes de faune de la couche III de Llo 1 pourrait être lue comme les prémices. Cette relative spécialisation puiserait donc à l'origine à un élevage indigène mais fut sans nul doute amplifiée dans les cadres et les circuits commerciaux que le monde romain développa<sup>208</sup>. D'un point de vue environnemental, la tendance à la fermeture forestière des versants, vers les III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C., coïnciderait avec les débuts de cette orientation. S'il n'est pas exclu que d'autres facteurs aient joué, elle semblerait néanmoins, envisagée sous cet angle, mieux compatible avec les signes d'un essor continu des activités agricoles.

Risquons un schéma d'ensemble. L'atonie relative des évolutions sur le versant ne serait pas le signe d'un repli — d'un non-événement — mais celui d'une orientation économique différente des piémonts. Quelle complémentarité envisager, dès lors, avec la plaine ? Peut-être celle d'une exploitation centrée surtout sur le milieu forestier et dont les produits s'orienteraient essentiellement ou partiellement — par le biais d'une *villa* située sur le plateau ou des *villae* de la plaine — vers des débouchés commerciaux : parcours à cochons se développant sur les bas versants et alimentant une activité d'échange à grande échelle, charbonnage et petite métallurgie visant à répondre aux demandes d'outillage des établissements ruraux locaux, constitueraient les formes d'exploitation dominantes de cette « marge ». Ce qui, d'un point de vue écologique, pourrait ainsi apparaître à première vue comme la marque d'une stagnation ou d'une inégale participation des différentes zones altitudinales à l'essor général pourrait donc être lu, d'un point de vue spatial et social, comme le signe d'un développement d'ensemble mais s'effectuant dans des schèmes territoriaux et selon des complémentarités en partie nouvelles, assignant à certains espaces une vocation plus particulièrement forestière. Il y aurait ainsi deux interprétations non contradictoires de cette phase : une coupure plus nette entre les différents espaces — plaine, piémont, versant — aboutissant à une marginalisation graduelle des reliefs, mais à travers l'accentuation de ces lignes de partage, une intégration des marges à la croissance essentiellement agricole de la plaine par le fait d'une attraction qui aurait abaissé le centre de gravité du versant en même temps qu'elle réorientait la structure de l'élevage.

<sup>207</sup> « Qu'on me serve du jambon du pays des Cérretans ou qu'on m'en envoie (ils se valent) de chez les Ménapiens : et que les gourmets dévorent le jambonneau ! » (*Epigrammes*, 13, 54) (j'emprunte également la citation à C. Rico).

<sup>208</sup> Je reprends ici les termes de l'analyse d'Oriol Olesti, *La Cerdanya en època antiga...*, p. 112.

Du piémont au sommet, en se dirigeant vers l'origine, il faut maintenant évoquer la dernière et la toute première figure de l'estivage. Ici aussi, réfléchir à quelques hypothèses — poser des questions, essentiellement — demande de partir d'un paradoxe : de l'emplacement des sites néolithiques connus, qui se trouvent à la lisière supérieure de la forêt.

### **C. Le Néolithique au Serrat de la Padrilla : essence et naissance d'une structure ?**

Rappelons brièvement les observations. Sur les hautes surfaces d'aplanissement de la montagne d'Enveig, les sites de la Padrilla 75 et 49, distants de 200 m, s'étagent, à 2280 m et 2310 m d'altitude, sur le versant d'exposition est-nord-est qui s'achève par le dôme, tout proche et venté, du Serrat de la Padrilla (2355 m). Face à eux se développe un grand pan de soulane, le Ras del Cucut, belle étendue de pelouse qui monte jusqu'aux crêtes en une pente ensoleillée, régulière et abritée (2564 m). Découvertes à la suite de l'exploration des niveaux médiévaux, les occupations néolithiques couvrent une chronologie large que six datations précisent. Contre la face verticale du petit rocher de la cabane 49, antérieurement à l'occupation médiévale et à celle datée du début du Bronze ancien, deux installations se sont déjà succédé au cours du Néolithique moyen. Presque 700 ans les séparent puisque la première remonterait à la fin du V<sup>e</sup> millénaire, la seconde au milieu du IV<sup>e</sup>. S'il est bien difficile pour l'instant de caractériser le niveau le plus ancien, les charbons datés des années 3500 av. J.-C. appartiennent à un foyer structuré relativement important. La durée de chacune des phases de l'habitat n'est pas appréciable, mais dans cette incertitude autour de la fidélité au lieu, d'un été à l'autre, le soin consacré à cet aménagement semble plaider pour un séjour suivi (quelques jours au moins) durant une partie de la saison.

Deux cents mètres à peine plus loin mais dans un environnement topographique autre — un plat relativement étendu — la cabane 75 se présente un peu sous le même aspect. Sous-jacente à une occupation moderne, une couche de plus de 10 m<sup>2</sup> de surface mais dont les limites ne sont pas clairement apparentes, a livré les traces de deux occupations successives, l'une de la seconde, l'autre de la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

Enfin, à 50 mètres environ à l'amont de la cabane 75, hors habitat, un lit de charbons daté des alentours de 3000 av. J.-C. atteste, grâce à l'analyse anthracologique, d'une pratique de déforestation de la pinède par brûlage.

Rien n'assure, à vrai dire, qu'il s'agisse bien là d'implantations pastorales. Faute d'analyses sédimentologiques, une telle interprétation peut néanmoins s'appuyer sur deux éléments : l'absence de mobilier archéologique, d'une part, qui inscrirait ces sites dans la longue tradition — postérieure — des établissements d'estive, et d'autre part une bonne cohérence avec la chronologie

des premiers indices d'anthropisation enregistrés par la palynologie. De très faibles marques d'ouverture à la fin du V<sup>e</sup> millénaire, l'apparition du plantain lancéolé vers 3500 av. J.-C., une petite diminution du pin, à haute altitude, vers - 3300 puis une déforestation par brûlage contemporaine de celle enregistrée par l'archéologie, vers 2900 av. J.-C., retracent ici, comme des pulsations extrêmement ténues d'abord, mais qui s'amplifient pour culminer au Néolithique final, les premières transformations par l'homme des milieux d'altitude.

Avec des dates qui s'échelonnent presque régulièrement sur un peu plus d'un millénaire, les sites 49 et 75 semblent, à eux deux, scander cette progression. Mais que signifient, au vrai, ces occupations insistantes à la marge haute, cette fois, de la montagne ?

Installés sur un versant secondaire entre 2300 et 2350 m, les deux sites de la Padrilla ne rentrent pas, à proprement parler, dans le domaine des crêtes. Celles-ci les dominent encore de 300 m, laissant entre elles et eux 200 ha de pelouse de soulane dans lesquels il faut reconnaître, à quelques nuances près, les étendues naturellement asylvatiques d'il y a 6000 ans. Le brûlage enregistré sur le replat même de la cabane 75 au tournant des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires montre clairement que les premiers abris 75 et 49 se sont installés dans des clairières ou des échancrures ouvertes en deçà de la limite supérieure de la forêt qui se situe potentiellement à 2400 m d'altitude. Les charbons, en effet, ne peuvent qu'être en place ou provenir de l'amont. À la rencontre de deux unités géographiques et de deux environnements tranchés, les sites 49 et 75 paraissent ainsi marquer, durant mille ans, une sorte de front lâche d'anthropisation entre pelouse naturelle et pinède.

Ce front, si on l'observe dans le temps, semble marqué par deux seuils : les indices d'activité pastorale sont encore extrêmement ténus au Néolithique moyen tandis que le déboisement du Néolithique final signe une affirmation nette de l'estivage.

Les traces du Néolithique moyen marquent-elles la naissance de l'estivage ou simplement le franchissement d'un « plancher » au delà duquel la présence des troupeaux deviendrait sensible ? La position des sites 49 et 75 en lisière de la forêt permet d'ouvrir le champ des hypothèses. Peut-être correspondent-ils, à cette époque, aux places pastorales les plus élevées du versant. Mais à les examiner en termes de transition entre un amont asylvatique et un aval boisé, ils peuvent aussi apparaître comme en position seconde — dans le temps et dans l'espace —, par rapport à des installations potentiellement encore plus hautes, aménagées sur les pelouses sèches des crêtes, favorables au pacage et au parcage des ovins.

Archéologiquement, les traces d'habitat sont rares sur la haute soulane mais attestées. Il faut en mentionner deux, sur les étendues du Ras del Cucut, à

2460 et 2490 m qui, indatables bien sûr, en surface, montrent seulement que cette zone asylvatique connut des installations d'abris légers contre des rochers, tels qu'on les rencontre du Néolithique au Moyen Âge. On sait par ailleurs que dans un paysage naturellement ouvert, la présence de petits effectifs ovins risque fort, au regard des sciences de l'environnement, de passer inaperçue. Un estivage de moutons sur les pelouses d'altitude est donc concevable antérieurement aux premières occupations archéologiques actuellement reconnues et aux premiers indices d'anthropisation. Dans le temps se profilerait alors, en point aveugle, une occupation des hautes surfaces asylvatiques au Néolithique ancien, dont il faudrait trouver les preuves mais que les fréquentations des grottes de l'étage montagnard de Dourgne, dans la haute vallée de l'Aude (711 m d'altitude), et surtout de la Balma de la Margineda, en Andorre (970 m), toutes deux proches de la Cerdagne, inclinent aussi à supposer<sup>209</sup>.

Dans l'espace, cette position charnière des sites de La Padrilla permet également d'envisager, au Néolithique moyen, l'exploitation simultanée de deux environnements. À côté d'un schéma considérant les premiers impacts anthropiques enregistrés comme le résultat d'une augmentation de la charge pastorale et d'une affirmation des parcours dans la pinède, celui qui consisterait à voir dans cette occupation de la frange forestière et dans les transformations qu'elle amorce la marque d'un seuil qualitatif ne saurait donc être négligé. Il évoque alors en filigrane la question d'un démarrage ou d'un développement d'un estivage des bovins<sup>210</sup>. Régionalement, mais sans que l'on puisse pour l'instant rien en déduire à l'échelle locale, l'augmentation de la part des bovins dans le contexte des établissements de plein-air du Postcardial et du plein Néolithique moyen catalans<sup>211</sup> comme du Chasséen languedocien<sup>212</sup>, paraît fonder, sinon l'hypothèse, du moins la question. En Cerdagne même, on ne peut se référer pour l'instant qu'au site postcardial de Sanavastre II pour évoquer la possibilité d'habitats de plein-air en plaine, susceptibles d'illustrer l'essor d'une activité agro-pastorale commençant à s'ancrer et à structurer le territoire. C'est évidemment trop peu mais ce n'est qu'un début, puisque ces zones, jusqu'à présent, n'avaient guère été ni prospectées ni surveillées.

Ce premier seuil renvoie donc à trois cas de figure : une naissance seulement de l'estivage, peu probable, une première affirmation de la présence

<sup>209</sup> J. Guilaine *et al.* (dir.) *Dourgne* ; J. Vaquer, « Recherche sur l'origine des roches taillées... » ; J. Guilaine et M. Martzluff (dir), *Les excavacions de la Balma de la Margineda*.

<sup>210</sup> J.-D. Vigne, « La grande faune mammalienne, miroir du paysage anthropisé ? »

<sup>211</sup> Voir en particulier : Miquel Molist Montaña, Genis Ribé Monge et Maria Saña Seguí, « Les changements du Néolithique en Catalogne durant le V<sup>e</sup> millénaire », ainsi que Maria Saña Seguí, « La complexification des rapports entre les groupes humains et les ressources animales au néolithique dans le nord-est de la Péninsule ibérique ».

<sup>212</sup> Cf. en particulier : Anne Tresset, « Tentative de caractérisation zooarchéologique d'une culture : le cas du Languedoc et de la Provence dans le Chasséen français ».

des ovins, enfin l'amorce d'une structuration plus complexe, fondée déjà sur la montée de deux espèces (ovicaprinés, bovins).

Face à ces prémices, la dynamique du Néolithique final se caractérise par une transformation beaucoup plus nette de l'espace montagnard. L'élargissement des surfaces de pelouse par l'incendie selon un front descendant signe un aménagement de l'estivage que l'on peut, au regard des dynamiques historiques, analyser de plusieurs manières. Non pour proposer des interprétations mais pour, ici aussi, ouvrir l'éventail des hypothèses. L'augmentation de la charge pastorale d'abord, qui ne fait aucun doute renvoie à des troupeaux plus importants et à une première « spécialisation » dans l'organisation de l'estivage. Elle offrirait un cadre pour interpréter le balancement du petit site 49 au plus grand pla de la cabane 75 (la recherche d'un plus vaste espace de parcage ?) si tout, autour, ne demeurerait trop flou : la composition même des troupeaux, leur rythme de déplacement, la stabilité des places d'estivage. Ce sont en fait ces aspects-là qu'interroge la croissance de la charnière des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires et, à travers eux, la question entière de l'organisation technique et sociale de ces territoires de montagne. À quelles pratiques du temps et de l'espace pastoral renvoie ce premier aménagement marqué des hautes surfaces ? Faire référence à une dynamique historique comparable — non dans son ampleur mais dans son mouvement — ce serait aller aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles : à une croissance rapide engagée dans la foulée d'un essor agricole de la plaine et qui conduit par étapes à une intensification progressive de l'espace pastoral gagné sur la forêt, en partant d'abord des marges hautes. La comparaison n'a aucune valeur, bien sûr, sinon sous l'angle de trois questions qui paraissent pertinentes au regard des dynamiques propres au Néolithique final : l'existence d'un possible « découplage »<sup>213</sup> entre essor pastoral et essor agricole en plaine cerdane<sup>214</sup> ; une certaine intensification — de la dépaissance, voire de la gestion des troupeaux ; des interactions éventuelles entre estivage local et déplacements d'origine plus lointaine. Les différences quantitatives sont trop importantes pour autoriser la moindre transposition. Mais il s'agit ici aussi d'un basculement de l'économie pastorale partagé à l'échelle large des Pyrénées, et l'éclairage ne vise qu'à aider à envisager la complexité des processus à l'œuvre et le jeu étendu des paramètres avec lesquels il faudrait compter : la linéarité des parcours et leur possible resserrement (qui ne sont pas sans incidence sur la définition des territoires<sup>215</sup>) ; une éventuelle extension de la durée de l'estivage puisque dans un système régi par la pente, chaque altitude est une saison<sup>216</sup> ;

<sup>213</sup> Pour reprendre encore l'expression, qui me paraît si juste, de Roland Viader.

<sup>214</sup> Elle paraît attestée par la simultanéité de l'apparition des pollens de céréales dans les tourbières.

<sup>215</sup> On a vu que l'aménagement de certains dolmens marquait à cette époque les zones d'estivage.

<sup>216</sup> Face à ce constat et dans l'optique d'une relative intensification des systèmes d'élevage et d'estivage, quels seraient les lieux éventuels d'une exploitation laitière ? Pouvait-elle se prolonger en haut, sachant que la faible utilisation d'un entre-deux très forestier pourrait conduire à monter sur les surfaces sommitales assez tôt dans l'été ?

l'imbrication des communautés paysannes locales dans la gestion de ces espaces en même temps que leur ouverture à des groupes et à des espaces plus lointains.

À mille ans d'écart, les deux seuils, par la correspondance qui s'établit à chaque fois avec les indices croissants d'anthropisation de la plaine cerdane, mettent donc l'accent sur l'importance des dynamiques locales. La chronologie qui se dessine sur les sommets contribue ainsi à opposer à la vieille idée d'une colonisation exclusivement pastorale du massif, impliquant nomadisme ou grande transhumance (d'origine extra-valléenne), l'antériorité ou la simultanéité des traces d'occupation agricole proches. Même à sa naissance, qui n'apparaîtrait ici que par réfraction, l'estivage ne semble pas dissociable d'une néolithisation locale dont on sait, depuis les fouilles de la Margineda, qu'elle n'aurait pas « connu de retard sensible », dans ces Pyrénées de l'Est, par rapport à celle des zones côtières<sup>217</sup>.

Si rien ou presque ne peut être dit, sur les parcours autour des sites, un constat, en revanche, s'impose avec force : d'emblée ce pastoralisme montagnard s'étend jusqu'au sommet du versant, prend possession de toute l'amplitude de la montagne. Dans cette montée *a dalt de tot*, « en haut de tout », diraient les bergers d'aujourd'hui, se lit déjà ce qui forme le cœur de l'estivage, envisagé à la fois comme une pratique et comme une structure sociale : un jeu sur l'étagement des ressources entre le haut et le bas, un compromis entre la fixation des territoires et l'emprise mouvante et temporaire des troupeaux, les multiples transitions — de la complémentarité à l'antinomie — entre la pelouse et la forêt, l'opposition, dans la forme des parcours, entre la ligne et la surface — entre l'extensif et l'intensif —, le partage, enfin, quoiqu'un peu plus tard peut-être, entre espèces animales. Mais dans cette montée *a dalt de tot* se lit autre chose encore que la complexité initiale de cette relation à l'espace. Entre nature et culture, ce que la présence des troupeaux sur les crêtes dessine aussi mais en creux cette fois, c'est ce très subtil dosage entre l'instinct des bêtes et l'autorité des hommes qui fonde précisément la domestication. Car si le propre d'un bon berger, dit-on, est de conduire le troupeau en fonction de « l'envie » des bêtes, de savoir, sans les contrarier et avec justesse, à la fois les suivre et les diriger selon les ressources du terrain — de partager en fait une même faculté d'appréciation, au sens gustatif du terme —, le propre des bêtes, en été, à la montagne, c'est de monter. L'existence des cabanes au sommet des versants ne refléterait-elle que cela, cette connaissance et cette construction conjointe des troupeaux et des espaces dans un même procès — constant — de domestication<sup>218</sup>, qu'elle suffirait à montrer la complexité initiale, ici aussi, d'une structure et des relations qu'elle met en jeu.

<sup>217</sup> J. Guilaine, *Les excavacions de la Balma de la Margineda*, volume III, p. 264.

<sup>218</sup> J.-P. Digard, *L'homme et les animaux domestiques*.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Une montagne immobile et pour la mettre en mouvement quelques cabanes, des pollens, des charbons et des graines, la trame d'une carte des sites, l'observation des changements dans une société contemporaine. Ces matériaux hétérogènes, parlants à différentes échelles de l'espace et du temps rarement compatibles entre elles directement, ont pourtant révélé, au bout du compte, certains des seuils et des points de rupture selon lesquels l'environnement montagnard et la pratique de l'estivage s'étaient construits ensemble et transformés. À vouloir saisir les choses isolément, rien ou presque ne semblait bouger. Il a fallu élargir progressivement le cadre, mettre en résonance l'espace étroit d'un versant avec une série d'espaces contigus, faire jouer les miroirs : celui de la plaine cerdane, celui plus vaste des étendues que traverse la transhumance, parfois la chaîne pyrénéenne dans sa diversité.

L'enquête fut bien prosaïque. Elle s'est attachée d'abord aux détails des cabanes les plus récentes, bien uniformes. Un élargissement progressif du corpus des fouilles et de la chronologie a mis en lumière des variations plus significatives, dans le plan des sites, dans les matériaux de construction, dans l'organisation des structures et des habitats. Par les remaniements successifs qu'il proposait dans la longue durée et parce qu'il les enchaînait en une séquence continue, le site de la Padrilla a alors permis de saisir les premières ruptures. Ici non plus, rien de bien spectaculaire. Pourtant, sur la foi de la répartition de certains foyers à pierres chauffées et de leurs datations, sur la base du contraste qui s'établissait entre deux organisations différentes de l'espace du site, sur le constat d'une concordance entre cette évolution et une rupture architecturale de portée plus générale, une hypothèse s'est construite.

En s'inscrivant a posteriori dans le contexte d'un basculement social dont l'histoire a montré l'importance, la transformation des techniques fromagères finit par prendre un relief singulier. Car vers le début du XV<sup>e</sup> siècle, la possible transformation de la chaîne de la production laitière n'apparaît plus désormais comme un phénomène isolé. L'archéologie seule avait déjà montré qu'elle accompagnait l'apparition des grands couloirs de traite et des cabanes de pierres. Une approche plus globale, une intégration de l'apport des différentes sources, textuelles et environnementales, enseigne qu'elle s'inscrit dans une flexure plus générale dont le maître mot, à tous les niveaux de la pratique de l'estivage, semble être l'intensification : de la gestion des parcours, de la gestion des troupeaux peut-être, de la production laitière. On a vu ce que cette redéfinition des pratiques doit, probablement, à la crise de la fin du Moyen Âge, à la nécessité d'organiser la reconstruction, de trouver de nouvelles formes de mise en valeur, de renouer avec l'investissement des entrepreneurs de transhumance : en un

mot à une conjoncture large. Mais cette rupture s'inscrit aussi dans la trame plus serrée des pouvoirs villageois, dans les clivages intimes de la société locale. Si l'élévation de massives cabanes de pierres dit bien le partage implicite de la montagne qu'opèrent quelques familles dominantes, si la pérennité de ces nouvelles constructions explicite réellement l'avènement d'une conception moderne de la maison pyrénéenne et de son idéal de persistance, alors c'est à un remodelage d'ensemble que l'on a affaire : à un cantonnement social qui se double d'un cantonnement spatial et d'une conception différente de la gestion des ressources naturelles. En s'inscrivant selon un rythme pluriséculaire dans une même logique de fermeture et de partition des espaces, la convergence des dynamiques paysagères semblerait en effet témoigner des mêmes tendances. Oser prendre un risque supplémentaire, en matière d'interprétation, reviendrait à se demander si cette rigidification des territoires pyrénéens aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles n'ébauche pas, dans la longue durée, la ligne de fuite des partages plus brutaux encore du XVIII<sup>e</sup> siècle : à se demander s'il n'y a pas là, à défaut du germe, le terreau sur lequel prendront, plus tard, les idées physiocratiques.

Malgré son caractère caricatural encore, cette vision des choses laisse percer un apport particulier de l'archéologie des périodes historiques. La compression stratigraphique du temps, gênante à bien des égards, permet aussi, parfois, quelques raccourcis éclairants. Lorsqu'ils aident à saisir un mouvement d'ensemble et sa logique globale, ceux-ci, loin de porter préjudice à une histoire élaborée selon les maillages les plus fins, sont au contraire susceptibles de dialoguer avec elle. Dans la temporalité particulière du changement, de ses glissements ténus, de ses légers décalages, la longue durée, un peu à la manière d'une analyse factorielle, semble à même de proposer les axes les plus significatifs d'une organisation, quelques lignes majeures de polarisation des faits.

D'une façon un peu semblable, l'effort réalisé pour tenter de percevoir les transformations des systèmes pastoraux à l'origine de la seconde évolution du site de la Padrilla souligne lui aussi ce que peut apporter ce genre de mise en perspective, à condition d'élargir cette fois le cadre géographique des comparaisons. La variabilité des seuils selon lesquels s'opposent et se singularisent les pratiques nécessite dans les deux dimensions, l'espace et le temps, des focales larges, des « compas d'observation »<sup>219</sup> de grande amplitude. Lorsqu'il est corroboré par des évolutions similaires des sites environnants, l'abandon d'un couloir de traite en haut d'une estive peut ainsi projeter en retour les déterminations conjoncturelles d'une économie mouvante, la spécialisation des marchés et, pour finir, la souplesse et l'adaptabilité des

<sup>219</sup> J'emprunte ces mots à B. Cursente, « Avant-propos », *L'habitat dispersé...*, p. 15.

troupeaux ainsi que des techniques selon lesquels ceux-ci sont gérés et construits. Ce faisant, l'analyse a essayé de retrouver quelques-unes des logiques qui présidaient à l'organisation d'un système pastoral, entendu dans son sens global de mise en adéquation des espaces, des espèces et des productions animales avec les structures et les mouvements d'une société. L'hypothèse selon laquelle transhumance et agnelage d'automne ne seraient pas nécessairement corrélés mais, replacés au sein de facteurs plus nombreux, pourraient apparaître comme des marqueurs du degré de polyvalence ou de spécialisation des élevages ovins transhumants demande une vérification et appelle sans doute des corrections. Elle n'en suggère pas moins des pistes, éclaire un peu le jeu des choix et des contraintes, révèle de possibles inversions des logiques économiques entre plaine et montagne, relativise les déterminismes des calendriers pastoraux : elle élargit, ici aussi, la brèche par laquelle l'histoire s'insinue. Ces essais d'explication, limités d'abord aux temps proches, paraissent alors susceptibles de trouver quelques applications dans des périodes plus lointaines.

Par les sélections qu'elle opère, la logique de la trace souligne donc quelques ruptures essentielles : apparition puis abandon des couloirs de traite, installation des *plettes*, opposition des cabanes de bois aux cabanes de pierres. C'est différenciellement, dans une lecture systémique étendue à l'ensemble du versant et par une approche inscrivant chaque époque dans la perspective entière des transformations d'une structure et d'un espace, que ces indices prennent sens. Cette dialectique des époques révèle alors une dialectique des temporalités. En mettant au jour les polarités d'un système elle montre leur permanence, les prolonge à l'amont et à l'aval du temps, les étend à la durée tout entière de l'estivage. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, elle révèle alors les mouvements de l'histoire. Que le haut et le bas, la conduite et l'errance, la ligne et la surface, la pelouse et la forêt, soient des polarités reconnues comme effectives dès la naissance de l'estivage ne dit en effet rien d'autre que l'existence, déjà, tout à la fois des relations qui le fondent et des tensions qui le mettent en mouvement. Indissociables, ces oppositions binaires sont celles-là mêmes qui conduiront la pratique, au long de son histoire, à de permanents réajustements, à de permanentes redéfinitions.

La gestion intensive du versant aux Temps Modernes révèle ainsi, par contraste, la logique qui préside à l'organisation de la dépaissance médiévale et la singularité des pratiques de cette époque. Stabilité à l'aval du XV<sup>e</sup> siècle, mobilité à l'amont, les deux esprits s'opposent, comme ils opposent aussi l'intensif et l'extensif. Pourtant, les marges de chaque système révèlent également ce que la rupture a de partiel, ce que la vision diachronique a

d'illusoire, pour reprendre les mots de Georges Duby. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore certains troupeaux paraissent presque nomadiser sur le versant, tandis que certains détails laissent apparaître combien la conduite pastorale médiévale peut être serrée, parfois. Mais d'un point de vue panoramique la croissance forte et rapide des XI<sup>e</sup> -XIII<sup>e</sup> siècles paraît bien dessiner un paysage tout autre que celui des Temps Modernes. Rythmé par des incendies qui ouvrent vite les versants, ce temps d'expansion apparaît aussi marqué par des recadrages, par à-coups, par des réajustements progressifs intervenant comme a posteriori, face aux impératifs de la pression démographique et pastorale. Les territoires se redéfinissent, les sites aussi, mais lentement, après avoir d'abord colonisé le versant selon des schèmes d'exploitation et des architectures hérités de la phase précédente.

En repoussant un peu les bornes de cette période et en élargissant le cadre territorial, ce moment de cinq siècles qui s'étend de la croissance d'avant l'an mil à la déprise s'avère constituer un temps essentiel de la structuration de l'espace pastoral, économique et social de la Cerdagne. Le tissu des hameaux s'y cristallise, en liaison semble-t-il avec l'ouverture et l'exploitation des bas et des moyens versants, qui signent une emprise de plus en plus nette de l'élevage local. Parallèlement, sur les quartiers d'estive sommitaux, les cadres de la grande transhumance se mettent en place. Entre les deux élevages et les deux économies, des complémentarités multiples s'instaurent.

Par réfraction, par le jeu des différences et des ressemblances, cette élaboration médiévale éclaire les configurations antérieures de l'estivage. La seconde moitié de l'Âge du Bronze aussi, bien qu'à un degré moindre, semble construire en complémentarité les paliers altitudinaux du versant, ouvrir des clairières, installer des sites dont l'étagement souligne l'importance des parcours aux saisons intermédiaires — printemps, automne — favorisant ainsi l'hypothèse d'un hivernage local. Entre ces deux périodes, la singularité romaine se trouve comme mise en exergue. L'apparente marginalisation de l'espace de l'estivage que donnent à lire les dynamiques paysagères pourrait bien cacher une intégration plus soutenue des piémonts à l'économie ouverte de la plaine, par le biais d'une spécialisation centrant cette zone sur l'exploitation forestière et l'élevage porcin. Ce n'est là encore qu'une hypothèse mais elle montre, au même titre que les autres étapes de cette remontée dans le temps, combien le recours à des modèles ethnographiques prélevés dans l'horizon récent des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles requiert la prudence lorsqu'il s'agit d'éclairer des périodes lointaines. Les pratiques et les organisations que ces modèles donnent à voir sont datées, procèdent de gestions très intensives, de contextes démographiques saturés, elles sont le fruit d'une longue histoire qu'il convient de déconstruire et de retracer.

Des seuils pérennes, d'une époque à l'autre, paraissent à l'œuvre dans la structuration de l'espace : ils séparent la plaine du piémont, le piémont du versant, le versant des hautes surfaces. Persistantes, ces limites sont pourtant les axes mêmes du changement, ses points de basculement. À travers elles s'organisent des complémentarités toujours différentes des espaces qu'elles délimitent et conjoignent, selon des configurations qui, au terme provisoire de cette recherche, commencent à réfléchir la singularité de chaque époque. Toutes partagent un même espace et chacune pourtant le transforme, l'utilise à sa façon et y inscrit sa marque, y décline ses propres polarités.

Dans la durée entière du versant, la trame historique est ainsi tissée étroitement de permanences et de changements. Entre les mouvements bien réels de ces pratiques et la persistance des représentations qui les organisent, il existe en apparence une contradiction qui constitua l'une des pierres d'achoppement de ce travail. Les figures de l'errance et de la marginalité pastorales, les représentations des confins, la distribution des espèces équine et bovine dans l'espace et sa portée symbolique, telles qu'une ethnographie proche les éclairait et les saisissait, semblaient renvoyer à des schèmes très généraux, à toute la profondeur du temps, à des espaces lointains. Alors que tout bougeait, elles semblaient immobiles. Les transformations que donnaient à voir les techniques laitières ont permis de mieux appréhender la dynamique de ces représentations, leur mouvement historique propre. Loin de faire obstacle aux évolutions, elles offrent une matrice souple qui permet au contraire l'intégration des changements, les adoptions successives, et se projette, identique en apparence et pourtant sous des combinaisons toujours nouvelles, dans la totalité de la durée. À penser ces représentations d'une manière dialectique avec les changements réels des espaces, des sociétés et des techniques, des trouées s'éclairent qui semblent ouvrir la voie vers une compréhension plus globale. Au sein d'un même schème, ce sont les inversions de polarités, les transferts, les compensations qu'il faut observer avec plus d'attention. Placées en miroirs, les deux images de la dispersion que forment les couples bordes / village dans les Pyrénées centrales et hameaux / village à Enveig, suggèrent comment les récits des origines offrent un creuset pour penser ensemble et très différemment l'alternance saisonnière ou politique des centres, pour associer deux formes contradictoires (individuelle et collective) de gestion des vacants de la montagne, pour articuler la complexité des partages sociaux et spatiaux d'une communauté. Placés en miroir encore, les systèmes de rotation des places d'estivage entre les maisons d'une communauté rurale et les formes de remplacement des bergers à l'intérieur des cabanes semblent aussi se répondre. Les secondes transcrivent dans l'intérieur de la cabane le mouvement qui, ailleurs ou autrefois, s'opérait dans l'espace du versant. Lire ces formes de remplacement

sériel comme une compensation symbolique de l'ordre antérieur ou comme sa transposition permet peut-être de mieux saisir les transformations à l'œuvre. Ces figures manifestent autant qu'elles manipulent, peut-être, le principe d'égalité qu'elles veulent afficher. De part et d'autre du seuil du XV<sup>e</sup> siècle, à Enveig et dans quelques autres lieux du moins, les grandes maisons, dans l'intervalle, se sont partagé durablement le versant.

De l'histoire au mythe, c'est certainement à travers la très longue durée des sociétés rurales qu'il faut voir dans l'opposition du versant et de la plaine la matrice d'une opposition des deux mondes, le tangible et l'intangible, celui des morts et celui des vivants, dont l'alternance des saisons rythme en un balancement réglé les circulations dans l'espace. Mais ici aussi, on imagine combien cette structure est souple, adaptable dans la réalité de l'histoire aux recompositions multiples que connurent les territoires ainsi qu'aux redéfinitions des frontières des communautés rurales. Adaptables à leur enchevêtrement aussi. L'analyse de la dualité de la paroisse d'Enveig a donné un aperçu de la complexité des identités et des partages territoriaux au sein de ce qui apparaissait pourtant comme une unité. À l'échelle de la Cerdagne, les imbrications sont multiples. Si des lieux centraux permettent de penser une appartenance commune — Puigcerdà à partir du Moyen Âge joue ce rôle — la marge extrême remplit sans doute la même fonction. Dans l'entre-deux de la Cerdagne et du Capcir, les vastes étendues pastorales, forestières et domaniales du Barrès offrent depuis des siècles aux villages du haut bassin du Sègre (à la plaine de Cerdagne) le lieu d'une dépaissance collective. Cette tête de vallée qui rapprocherait un peu la Cerdagne des autres configurations pyrénéennes — de l'Ossau par exemple, avec sa Montagne Générale — modèle autant et peut-être plus que d'autres espaces l'identité de la communauté valléenne. À l'échelle réduite de chaque « montagne » et de chaque village ou paroisse, les hauteurs ultimes, les pâturages des crêtes et des sommets semblent tenir la même place. Ils apparaissent comme un lieu plus collectif, celui où se déploient plus largement les parcours extensifs, celui où le plus tardivement demeura l'usage des *emprius*. Sur ces surfaces sommitales exploitées au cœur de l'été, l'errance plus libre des bêtes aux époques historiques, l'absence remarquée d'enclos à l'Âge du Bronze, la présence des toutes premières cabanes dès le Néolithique, semblent exprimer une même nécessité, relever d'un même esprit : aller toujours *a dalt de tot*, en haut de tout, emplir et occuper tout l'espace. Ce désir des confins — un instinct partagé et des bêtes et des hommes ? — remonte aux origines. L'extensif et l'intensif, la pression démographique et pastorale n'y font rien. Ils remodelent l'intérieur seulement. Aussi y aurait-il de ce point de vue contresens à penser cet investissement-là de la montagne en termes de fronts pionniers, de conquête progressive, de faim de terres ou de pâtures, voire, avec

la transhumance, d'exigence capitaliste. Toutes ces dimensions de l'occupation de l'espace montagnard ont existé, mais elles n'en sont pas la motivation première, elles n'en sont pas le fondement.

Occuper la totalité de l'espace c'est mettre en résonance ses différentes parties. Ainsi se composent et se recomposent les complémentarités, écologiques, sociales, symboliques. Dans la longue durée du dernier millénaire, la façon dont les herbes sauvages de la montagne se projettent dans les herbages domestiques des terroirs suggère que le haut et le bas se répondent, que leur solidarité comme leurs oppositions sont bonnes à penser, qu'ils construisent ensemble la trame des parcours coutumiers. C'est individuellement et collectivement que l'on se confronte aux sommets, à la sauvagerie de la montagne, que l'on s'y mesure et que l'on s'y retrempe. L'expérience de chacun comme les récits mythiques qui jalonnent la chaîne explicitent les relations selon lesquelles le haut est l'origine du bas. Le nom de Maurà ne dit pas autre chose dont les deux étymologies, la populaire — qui renvoie au temps originel des Maures — et la savante (la même que celle de *madriu* : *matrix*), reflètent cette idée du lieu de la naissance et d'avant la naissance, d'une « matrice » des eaux, de l'espace et du temps.

Mais ce pôle immobile du sommet, du désert, de l'estive et du sauvage, loin de l'exposer comme seulement intangible, le mythe le morcèle. Dans une maison d'Angoustrine, au pied du Carlit, un frère et sa sœur, âgés, se souviennent qu'une histoire faisait rire leurs parents. L'histoire elle-même s'est un peu effacée : elle parlait de moines qui vivaient au Col Rouge (sur les crêtes de Dorres et Enveig), elle disait qu'un jour de la neige rouge tomba et que les moines s'enfuirent<sup>220</sup>. Ces bribes forment une séquence suffisamment précise pour en évoquer une autre, celle de Millaris, que l'on raconte à Lesponne<sup>221</sup>. Berger-patriarche, Millaris avait mille ans moins un jour, lorsque tomba sur la montagne la première neige de tous les temps, annonciatrice de sa mort. Ses fils quittèrent les sommets et s'installèrent en bas, en suivant une vache du troupeau qui désigna l'emplacement où bâtir leur maison. Liée dans le mythe voisin de Mulat-Barbe à l'instauration du temps chrétien, l'apparition de la neige associe désormais montagne et vallée dans l'alternance des saisons. Mais le départ des moines, en inversant le motif initial, fait plus qu'explicitement la façon dont l'événement retravaille le mythe. Au delà du souvenir des Cisterciens, ce que la neige ensanglantée expose et trahit, là-haut, c'est la violence de la confrontation de la montagne à l'histoire : une violence inaugurale, silencieuse et récurrente.

<sup>220</sup> Ce récit court et précieux a été recueilli par Pierre Campmajo.

<sup>221</sup> X. Ravier, *Le récit mythologique en Haute-Bigorre*, notamment pp. 56-81.

C'est au temps et à l'espace sans limites des origines que ramène fugitivement l'estivage. Mais il le fait désormais d'une manière double, ambiguë : il y fixe ces termes saisonniers et spatiaux qu'énoncent les règlements et la coutume. De son origine pourtant il garde la trace qui s'exprime pleinement sur les hautes surfaces par l'errance des troupeaux. Plus largement, c'est à toutes les altitudes que la dépaissance construit l'espace autrement que ne le fait l'agriculture : comme une série de lieux contigus qui n'existent que dans l'instant de leur parcours, comme une somme de trajets. Sans doute y a-t-il dans la perception de l'immensité, dans la connaissance de territoires ordonnés sans limites tangibles, dans le sentiment de la traversée, dans la référence commune au ciel étoilé, l'une des raisons d'une profonde résonance entre l'expérience de la montagne et celle de la mer<sup>222</sup>. Le berger le plus mobile de notre histoire s'appelait « Le Marin ».

Dans la pratique quotidienne des terroirs cultivés, les sommets sont des « amers ». Chaque parcelle a les siens, qui servent au laboureur, en les prenant comme repères, à tracer des sillons droit. Mais s'ils constituent ainsi pour la plaine des points fixes, leur intégration au temps calendaire, leur participation à cette alternance dont le mythe fonde la reconnaissance en fait des lieux pour l'histoire.

Pensée par les sociétés pyrénéennes elles-mêmes, cette dialectique de l'immobile et du mouvant offre peut-être un cadre dans lequel replacer « l'archaïsme pyrénéen ». Un archaïsme réel, sans doute mais un archaïsme construit et revendiqué aussi, posé en référence. Il est l'image que ces sociétés ont voulu ou veulent donner d'elles-mêmes, il est toute leur problématique. En situant leur origine en haut, dans l'atemporalité passagère de l'estive, en s'y ressourçant saisonnièrement, les communautés rurales des montagnes ne s'affichent peut-être pas tant comme immobiles que comme conciliantes avec le changement, capables de l'intégrer sans rien en montrer, sans que rien ne bouge. Encore faut-il s'attacher à retrouver leur mouvement pour s'en apercevoir.

D'une manière générale, les transformations que l'on a observées ici sont lentes, partielles, progressives. Les plus rapides requièrent une perspective d'un siècle ou deux pour apparaître à l'observateur. Sans doute la focale première de cette étude, archéologique, porte-t-elle sa part de responsabilité. Il faut faire avec les maillages que la discipline et ses sources proposent, puisque ce sont elles qui ouvrent à une appréhension dynamique de la gestion concrète du

<sup>222</sup> Ces correspondances sont analysées par exemple dans l'article de Christiane Amiel, « A corps perdu ». On en trouve aussi des échos dans les travaux de Joan Amades et de Paul Sébillot.

versant. L'inconvénient est minime, il se mue bien souvent en avantage. Entre la temporalité courte et rapide des évolutions historiques et la longue durée de l'environnement, l'archéologie propose un moyen terme, articule des séquences de portées différentes, lance un pont entre des logiques sociales qu'elle réinscrit dans la matérialité des lieux et les transformations des paysages.

Rechercher les mouvements d'une estive a demandé une triple mise en perspective : temps long, espace large (par rapport au domaine ordinaire d'un site archéologique), interdisciplinarité. C'est un constat plus qu'un postulat. Pour partie au moins, les raisons de ce nécessaire élargissement tiennent à la nature même des changements observés. Ceux-ci portent sur les pratiques d'un espace particulier, sur des gestes, des attitudes, des façons de faire difficiles à historiciser car perçus comme naturels. Leur singularité et leurs transformations ne pouvaient guère, à ce titre, affleurer isolément au regard d'une seule discipline. Ils ne le peuvent pas non plus au regard d'une seule période ou d'un seul site. Ce que l'on connaît de la dépaissance ou de l'estivage fournira toujours une hypothèse explicative. Faire surgir la spécificité des pratiques au cours de l'histoire requiert donc le contraste entre les lieux et les époques et la contradiction des sources. Trois exemples, rapidement : l'apparition des *orris* et le passage du bois à la pierre ; la découverte de seigle dans le contexte du haut Moyen Âge des cabanes de l'Orri d'en Corbill ; la fermeture du versant durant l'Antiquité. Comment les comprendre dans un cadre spatio-temporel restreint et dans une perspective disciplinaire étroite ? Le premier cas de figure ne disait que le lien des *orris* à la production laitière et de l'utilisation de la pierre au manque de bois, le second s'accordait avec l'hypothèse d'un peuplement dense réfugié dans les montagnes, le troisième attestait un recentrage complet des activités sur la plaine. Elargir le cadre, c'était s'apercevoir que la production laitière d'estivage était courante avant le XV<sup>e</sup> siècle, que la palynologie ne reflétait aux VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles qu'un peuplement et un impact encore diffus, que l'époque romaine, mise en résonance avec l'histoire du versant, faisait exception à la règle de la croissance légèrement décalée mais toujours couplée de l'agriculture et de l'estivage. Voici les trois explications caduques et à leur place trois nœuds de contradictions. Les hypothèses émises ici, en remplacement des précédentes, ne sont pas plus légitimes au regard du seul terrain. Elles ne le sont qu'au regard de l'élargissement des sources et des informations qui, en faisant surgir certaines incohérences, a nécessité une intégration de faits plus nombreux au sein de modèles plus globaux. Le partage du versant entre les maisons rend compte à la fois de l'intensification des parcours et de l'aspect symbolique de l'usage de la pierre ; un espace forestier géré de manière encore extensive permet d'associer une faible pression démographique et une culture (?) céréalière à une altitude élevée ; une

spécialisation des piémonts intègre un essor généralisé (pastoral et agricole) et une fermeture des pinèdes. Ce nouveau degré de cohérence fonde, seul, ces nouveaux modèles, que la pluralité des sources et des regards pouvait, seule, conduire à rechercher. Rien, évidemment, ne dispense de les vérifier en retournant au terrain, à celui-là et à d'autres.

L'hétérogénéité des sources, des approches et des époques fut la seconde pierre d'achoppement de ce travail. À quoi voulait-elle répondre ? Au sentiment d'une unité de l'objet, certainement, mais qui ne se confondait pas avec son immobilité. La notion de continuité exprimerait le mieux, peut-être, ce qui fut la préoccupation de cette enquête. De regards, de séquences et de lieux distincts, elle souligne en effet tout à la fois la contiguïté et l'écart, la proximité et l'éloignement, la tension qu'ils entretiennent. Que la question de la variabilité des pratiques pastorales soit au bout du compte devenue centrale a partie liée à cette unité de l'objet. En conduisant à accommoder la vision sur une échelle de temps particulière, celle propre aux transformations des usages d'un même espace, elle voulait, elle aussi, parvenir à enchaîner les moments et les lieux successifs d'un territoire montagnard : à reconnaître leur singularité et la façon dont celle-ci participait au tout. Sans doute le résultat est-il bien maigre encore mais par là s'explique aussi le croisement des disciplines. C'est dans ce qui les sépare, en effet, dans leurs « angles morts »<sup>223</sup>, dans leur confrontation, que se trouvent ces contradictions épaisses dont on a vu qu'elles pouvaient rendre perceptibles les contours des pratiques et leurs redéfinitions.

L'archéologie, l'histoire, l'ethnologie, l'écologie, se tiennent à la confluence du sensible et du sens, là-même où se tient le geste, qui conjoint toujours les quatre dimensions du naturel, du social, du technique et du symbolique. « Toute histoire est archéologique par nature et non par choix, écrivait Paul Veyne dans son essai sur Foucault : expliquer et expliciter l'histoire consiste à l'apercevoir d'abord tout entière, à rapporter les prétendus objets naturels aux pratiques datées et rares qui les objectivent et à expliquer ces pratiques, non à partir d'un moteur unique, mais à partir de toutes les pratiques voisines sur lesquelles elles s'ancrent. Cette méthode picturale produit des tableaux étranges, où les relations remplacent les objets. »<sup>224</sup>

Cet éclatement maîtrisé du réel, lorsqu'il s'agit d'aborder l'espace, constitue bien une méthode historique. Sans doute faut-il vraiment emprunter ici à la peinture son expérience. Le petit livre de Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit* a guidé mes pas plus qu'il n'y paraît. Peut-être parce que les peintres savent dire dans l'enchaînement des heures du jour l'unité d'un paysage et ses

<sup>223</sup> J'emprunte l'idée à Benoît Cursente, *Des maisons et des hommes...*, p. 422.

<sup>224</sup> Paul Veyne, « Foucault révolutionne l'histoire », p. 428.

incessantes recompositions ; ou bien parce que les dimensions selon lesquelles ils travaillent étaient ici parlantes ou nécessaires. La forme, la ligne, la lumière, le mouvement structurent l'espace, le polarisent, y déploient l'instabilité des couleurs et leurs résonances, donnent prise sur la durée. Ou peut-être est-ce seulement, pour finir, parce que cette histoire tient à la réalité sensible de la matière, puise à une connaissance et une reconnaissance, par contiguïté, de la texture des choses : au grain d'un limon ou d'un sable, au noir brillant des charbons de bois, à l'odeur des genêts, au pas des troupeaux et à l'infinie richesse, surtout, de bribes de vie trop vite évoquées.

Les peintres du XVII<sup>e</sup> siècle avaient découvert que « la beauté gît dans le geste le plus humble »<sup>225</sup>. L'archéologue, l'historien, l'ethnologue attentifs à l'infime savent bien qu'elle gît de même dans « les témoins les plus humbles »<sup>226</sup>. Là réside sans doute, intangible et provocant, le secret ultime des montagnes, ce quelque chose qui nous échappe et qui fait leur beauté, claire et tremblée.

---

<sup>225</sup> Tzvetan Todorov, *Eloge du quotidien*, p. 145.

<sup>226</sup> Jean Guilaine, *Leçon inaugurale*, p. 12.



## Annexes

**Tableau 14 : Description typologique des sites à enclos fermés = Grands sites de la partie centrale de la montagne.**

N° site N° parcelle Altitude Lieu dit (usage)	Environnement Lisibilité	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Grands sites de la partie centrale de la montagne</b>			
Site 1 Parcelle 17 2110 m Pla de l'Orri - Corral de les vaques	A la rupture de pente du pla, descend vers le sud-est. L'enclos est enrichi vers le bas (genêt) Bosquet de pins à crochets à la pointe nord.	Grand enclos de près de un ha, allongé nord-sud et recoupé par un mur sans passage qui le divise en deux. Chacun des deux enclos ne possède qu'une ouverture, large de 3 m environ. Les murs sont hauts et épais (80 de large, 1 m de haut et parfois plus), l'ensemble est de même facture que le site 7 et de même époque très certainement (XIXe s.). Surface totale 1,1 ha. Cabane ronde (diam. int. 3,5 m), avec banquette de 40 cm de haut, bien construite, foyer en entrant à droite, cheminée.	Contemporain Deux tessons de céramique non tournée trouvés dans l'enclos du haut. Pas de confirmation depuis. L'ensemble est homogène.
Site 7 Parcelle 31 1935 m L'Orri d'en Corbill - Corral de les Vaques	Petit bois de quelques pins juste à l'amont de la cabane. Bouleaux. Site très enrichi (genêts).	Grand enclos ± carré, avec forte pente. Quatre entrées opposées deux à deux (cf. description au chapitre 3). Surface de 1,5 ha. Traces d'occupation à l'extérieur de l'enclos (non relevées), autour des rochers de l'angle sud-ouest (petit enclos circulaire assez effacé). Bel abri sous roche de l'autre côté (ouvrant à l'est, dans l'enclos), dans cet amas rocheux. Traces d'occupation récente. Grande cabane carrée (voir description au chapitre 3 : banquette, retour de banquette, foyer, cheminée).	Contemporain. Diachronie: recoupement d'un petit site non relevé à l'ouest des rochers, à rattacher à la dense occupation du Pla.
Site 102 Parcelle 33 2080 m Pla de l'Orri - Corral vell de les vaques.	Alors que le Pla de l'Orri reste très ouvert, ici, juste sous la rupture de pente, genêts envahissants dans tout le site. Petit bois de pins à 100 m en amont, dont quelques arbres s'avancent jusqu'au site.	Grand enclos installé dans la pente, orienté sud-ouest, immédiatement à l'aval de la rupture de pente du pla. Une seule entrée, dans la moitié amont du mur est, donnant donc sur le pla. Forme irrégulière (liée au relief et aux points d'ancrages qu'offraient les rochers). Surface totale de 2000 m <sup>2</sup> environ. Pente forte. Une subdivision interne principale, divise l'enclos en deux parcs superposés. Petite subdivision supplémentaire, au pied du gros rocher nord. La cabane est extérieure à l'enclos, à 15 m de l'angle sud-est, installée dans un amas rocheux formant petit promontoire, et regarde vers l'aval. Cabane rectangulaire, toiture effondrée, murs conservés sur 80 cm de haut, surface intérieure de 5 m <sup>2</sup> . La plate-forme à l'entrée du site, à l'est, est due au gros rocher est mais aussi à la présence d'un mur affleurant à peine à la surface. Une structure y est associée (88). Il n'y a pas de recoupement visible entre les deux sites, mais l'enclos du site 102 a très certainement oblitéré celui du site 88 sur son flanc ouest.	Temps Modernes à Contemporain. Rapports difficiles à saisir avec le site 3, juste au-dessus et à peu près contemporain. Les deux semblent pourtant distincts. Diachronie : recoupe un site beaucoup plus ancien et très effacé: 88.

<p>Site 3 Parcelle 16 2110 m Pla de l'Orri - Corral vell de les vaques.</p>	<p>Même environnement que site 102.</p>	<p>Enclos simple en position sommitale sur la rupture de pente du pla, bien bâti, une entrée de 3 m donnant à l'est sur le pla. Surface : 600 m<sup>2</sup>. Le mur nord de l'enclos recoupe une petite structure (cabane secondaire ?). Au sud contre le gros rocher, à l'aval et à l'extérieur de l'enclos, traces d'aménagement anciennes (petite cabane ou abri, et bordure de pierres). Cabane 3 de bonnes dimensions, rectangulaire (11,4 m<sup>2</sup> intérieurs) murs conservés sur 50 cm de haut, niche-placard dans le mur est. Traces de reprise (assise antérieure visible à l'extérieur du mur nord). La cabane a certainement été reconstruite sur des bases antérieures plus larges. La cabane est surdimensionnée par rapport à l'enclos et semble avoir été abandonnée avant lui. Il peut s'agir d'une cabane initiale de l'ensemble 102, abandonnée au profit de cab. 102 ou de cab. 2, au centre du pla. Le décalage cabane / site indiquerait que l'enclos 102 remonte assez haut dans l'Epoque Moderne.</p>	<p>Temps Modernes. Peut- être Bas Moyen Âge pour la première épo- que de la cabane ? Relation très probable de la cabane 3 avec site 102, dans une 1ère phase. Les petits aménagements que l'enclos 3 recoupe pourraient être associés à cette première phase.</p>
<p>Site 8 Parcelle 33 1935 m L'orri d'en Corbill</p>	<p>Prairie pâturée, enrichissement de lande à genêt à l'amont du plat et à l'aval du site sur le versant pentu à l'ouest. Enclos propre et lisible mais genévriers sur le contrefort est du pointe- ment rocheux</p>	<p>Enclos bâti en prenant appui au sud sur un fort pointement rocheux. Murs de 60 cm de large, 80 cm de haut, appareil par endroits en double parement. Entrée étroite. Surface intérieure de l'enclos : 1000 m<sup>2</sup>. La cabane associée à l'enclos est la cabane 8 (cabane moderne à encorbellement plat de grandes dalles, banquette, foyer, niche-placards : cf. description au chapitre 3). Rien ne permet d'établir les liens pouvant exister entre l'enclos et les cabanes centrales du pla, 79 et 80. L'enclos recoupe des traces de terrasses très effacé. Il contient les vestiges de la cabane 84, type cabane médiévale.</p>	<p>Temps Modernes / Contemporain. Recoupe des tra- ces d'occupation du pla beaucoup plus anciennes (cf. chapitre 6).</p>

**Tableau 15 : Description typologique des sites à enclos fermés  
secteur du Brangolí.**

N° site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement Lisibilité	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Petits sites de rive droite du Brangolí</b>			
Site 56 Parcelle 31 1940 m Pleta de la Segalicia (Serrat de la Segalicia = la barre rocheuse)	Dernier pla d'une série de plas étagés en rive droite du Brangolí. Pâturage et friche, genêt très envahissant, quelques génévriers, feuillu au sommet de la falaise. Quelques jeunes pins.	Site sur bas de versant, en pied de falaise. Enclos de 60 m x 40 m (2400m <sup>2</sup> ). Divisions internes, enclos intérieur carré de 100 m <sup>2</sup> , murs-terrasses dans le grand enclos. Terrasse à l'extérieur du site à 20 m. au sud. Cabane principale 57 : rectangulaire (4,20 x 3,4 m ; surf. int. : 6 m <sup>2</sup> ). Haut. conservée des murs, 110 cm ; Toiture éboulée, dalles moyennes. 56 est un abri secondaire, adossé à un bloc.	Temps Modernes à Contemporain Cabane 58 à 40 m. au sud. Formée par un cercle de pierres aplani, très effacé : clairement antérieure au site 56.
Site 61 Parcelle 31 1890 m Corral dels Porcs	Deuxième des trois plas étagés en rive droite du Brangolí. Site adossé à un pointement rocheux, face au sud. Même environnement végétal que site 56.	2 petits enclos sub-rectangulaires de dimensions à peu près identiques (18 m x 12 m), totalisant à eux deux 400 m <sup>2</sup> . Murs assez hauts (1 m), bien conservés. 3 cabanes 60, 61 et 62 ± identiques, rectangulaires, deux situées à l'extérieur, une située à l'intérieur des enclos. Surface intérieure : de 5,5 à 6,5 m <sup>2</sup> . Murs en double parement, conservés sur 60 cm à 1 m de haut. Toiture écroulée (en dalles ?).	Temps Modernes à Contemporain. Contemporanéité des structures.
Site 59 Parcelle 31 1890 m Pas de nom spécifique pour l'enclos. Lieu dit pour rochers en amont : Roc de Serrat Boscat.	Pla le plus bas des trois plas étagés. Milieu plus boisé que les précédents. Une clairière se développe à l'aval, bordée vers le Brangolí par un semis de pins dense tandis qu'à l'amont le site est dominé par un petit bois de pins. Site très enfriché, seule la clairière est bien pâturée.	Site complexe adossé au sud d'un pointement rocheux. Il s'y lit clairement une succession de 2 périodes. La phase la plus récente comprend un enclos ovalaire de 20 m dans son plus grand axe (± 300 m <sup>2</sup> de surface), ainsi qu'un mur rectiligne plus à l'est, venant barrer la falaise. L'ensemble recoupe un mur plus ancien, formant un ovale plus étendu autour de la falaise. La cabane 59 est très effacée. Adossée à un bloc rocheux, elle ne se révèle que par un relief et quelques pierres à la surface de la pelouse. Dimensions ext : 3,70 x 3,10 m. Sa position à l'extrémité orientale de l'enclos ancien la rattacherait à cette première occupation. Il n'y a donc pas de cabane associée à l'enclos plus récent, peut-être est-elle masquée par la végétation. Terrasses : on observe des terrasses étagées à 50 m à l'ouest du site, dans une petite combe orientée plein sud, en pente douce.	Phase ancienne : Moyen Âge à Temps Modernes Phase récente : Temps Modernes à Contemporain

**Tableau 16 : Description typologique des sites à enclos ouverts :**  
**Moyenne montagne, secteur ouest, de la limite communale au Bena.**

N° site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement Lisibilité	Description	Datation/ Relations site à site / Diachronie
Site 29 Parcelle 12 2185 m Pleta del Ras de Salit dite Pleta del Pal	Haut de versant, orienté sud-est. Pâturage ras, genêts autour de l'enclos mais site lui-même très lisible.	Grand enclos ouvert en pied de pointement rocheux. Mur bas et irrégulier, prenant appui sur les blocs et fermant les contours naturels de la falaise. Ouverture au sud est vers la pente, de 40 m de large. Surface 1800 m <sup>2</sup> . Cabane principale (29) encore en bon état. Toiture intacte en encorbellement de dalles moyennes puis grandes au sommet (à 2,5 m de haut). Plan rectangulaire, surface intérieure de 5,5 m <sup>2</sup> , adossée à un rocher. Banquette, foyer, cheminée dans le mur sud. Une série d'abris secondaires est disposée autour de l'enclos : 34 est une cache à agneaux sommaire (blocs autour d'un rocher). 30, 31 (dans le mur d'enclos nord), 33 (à l'angle s. o. de l'enclos) sont de petits abris construits (dim. int. : 30 = 130 x 100 ; 31 = 70 x 160 ; 32 = 70 x 140). 35 malgré sa taille un peu supérieure (dim. int. : 170 x 95) semble aussi être un abri à agneaux, en raison de l'étroitesse de sa porte (20 cm). 36 pourrait en revanche être une cabane secondaire (dim. int. : 280 x 115). 35 et 36 sont en appui contre des rochers extérieurs à l'enclos. Enfin, dans l'angle N.-O. de l'enclos, un mur parallèle à un bloc du pointement rocheux aménage un renforcement qui a aussi pu servir d'abri pour un berger (ou pour quelques bêtes) : structure 32, dim. int. : 250 x 130.	Temps Modernes. Contemporain. Ce site est l'un des trois derniers parcs à moutons utilisés durant le XXes. Le site semble homogène, mais la cabane 36 pourrait être une cabane antérieure (à vérifier).
Site 37 Parcelle 12 2210 m Ras de Salit dit Pleta de l'Eugini	Site en bordure immédiate du Salit (à 20 m à l'est), à la confluence du Salit et d'un petit torrent venant de la Padrilla. Pâturage ras, enfrichement assez loin en amont, vers la ligne de crête. Bois à proximité (au n.o.).	Enclos simple, murs rectilignes, bas, formant un rectangle dont le côté nord est constitué par un éboulis. Ouverture au s.e. de 20 m de large. Surface 1200 m <sup>2</sup> . Cabane principale (37) à l'extérieur de l'enclos, en appui contre le mur sud. Rectangulaire, 2,2 m x 3 m (6,5 m <sup>2</sup> ), toiture en pierres effondrée, entrée volontairement comblée, banquette visible. Empierrement au nord du mur nord (trace de reprise). Contre le mur sud de la cabane, petit enclos-terrasse. 38 est un petit abri à agneaux à l'extrémité du mur sud de l'enclos (diam. int : 120 x 55). 39, 40 et 41 sont aussi de petites caches à agneaux, aménagées dans l'éboulis qui abrite au nord le site.	Temps Modernes. Contemporain Site homogène et simple.

Moyenne montagne, secteur centre ouest, entre le Salit et le Bena.			
Site 90 Parcelle 15 2070 m Pourrait correspondre à L'orri del Roig des règlements du XIXe s. ?	Léger replat dans un versant faiblement pentu. Le site est en lisière (200 m du bois de Gispatera (pins à crochet), qui s'est étendu vers l'ouest depuis 1942 (photo aérienne) mais compte de vieux arbres au port marqué par l'abrouissement. Brûlage pastoral à l'ouest du site en 1995. Le site lui-même est très enfriché : genévrier dense sur le couloir. L'intérieur de l'enclos inclus en bout de couloir est envahi par églantiers et orties, très denses. Petite source dans l'angle n.o du site au pied de la falaise.	Site complexe formé de 4 enclos imbriqués ou associés, dont un couloir de traite. Il figure donc aussi dans l'inventaire des munyidores. La partie pleta la plus évidente correspond à l'enclos le plus au sud. Enclos rectangulaire de 20 m x 40 m : surface de 800 m <sup>2</sup> . Ouverture de 10 m vers l'est. La partie amont, se compose d'un autre enclos rectangulaire de 700 m <sup>2</sup> . À l'intérieur de l'enclos amont, dans le prolongement du couloir, enclos en creux masqué par la végétation. Troisième enclos rectangulaire de 150 m <sup>2</sup> à moins de 10 m en aval. Surface totale, abstraction faite du couloir : 1600 m <sup>2</sup> . 1 seule cabane visible, carrée, 2, 5 m de côté (surf. : 5 m <sup>2</sup> ). Ruinée et enfrichée, structures intérieures invisibles. Sur le sommet du pointement rocheux auquel s'adosse le site, une pierre calée verticalement dans une fissure du granite peut correspondre à un pedró, signal de limite de dépaissance. Ceci conforterait l'identification avec l'Orri del Roig, cité dans les règlements pastoraux comme une limite. Il aurait alors fonctionné jusqu'à la fin du XVIIIe s., voire début du XIXe. Installation probable au début de l'époque moderne ?	Temps Modernes. Contemporain. Le site semble homogène, malgré quelques traces plus effacées, impossibles à lire en raison de l'enfrichement. Tel qu'il se présente, il répondrait à la double typologie des pletas et des munyidores. Au voisinage immédiat (25 m à l'ouest) site 91, très effacé.
Site 93 Parcelle 13 2200 m Pas de nom Pourrait correspondre à la Pleta de les Dolç des règlements du XIXe s. ou bien à la Pleta de la Padrilla ?	Clairière bien ouverte dans le bois clair de la Padrilla (pins à crochets, vieux arbres). Installation dans le versant, mais pente légère. L'intérieur de l'enclos est peu enfriché, pelouse encore pâturée. Genêts et genévriers couvrants à l'extérieur des murs et sur les constructions des angles est et ouest. Orties et sureau dans la cabane.	Enclos simple en forme de triangle ouvert. Murs bien conservés. Surface de 1200 m <sup>2</sup> . Ouverture au sud de 13 m de large. Cabane principale : 93 : extérieure à l'enclos, adossée au mur sud. Plan rectangulaire, dim int : 220 x 100 soit 2,2 m <sup>2</sup> , toiture en encorbellement partiellement éboulée, banquette, niche-placard dans le mur du fond. Le mur sud est très large, 1,20 m, conforte, avec l'étroitesse de la cabane, l'idée d'une reprise (bases antérieures plus larges). Deux cabanes secondaires (112 et 113) dans les angles est et ouest, impossibles à relever (genévriers). Ressemblance avec Pla de l'Orri 4. Traces d'une occupation très antérieure : petit enclos et cabane très effacée (115) au centre du site. Contre le rocher nord, ligne de pierres, probable construction contre le rocher, très effacée aussi (str. 114), et 2 tessons de céramique protohistorique.	Temps Modernes. Contemporain pour la partie la plus visible du site. Telle quelle, elle est très homogène, à part trace de reprise de la cabane principale (93). Site antérieur peut-être protohistorique, à l'intérieur de l'enclos.

**Tableau 17 : Description typologique des sites à enclos ouverts : Moyenne montagne, secteur central et oriental, du Bena à la limite communale.**

Moyenne montagne, secteur central, entre le Bena et le Brangoli			
<p>Site 6 Parcelle 31 2010 m Pas de nom ancien Nom actuel pour le pointement rocheux : Roca del Majoral</p>	<p>Replat intermédiaire entre Orri d'en Corbill et Pla de l'Orri. Piquetage de quelques pins sur le bord amont de la falaise. Murs de l'enclos visibles, mais pourtour de la cabane 6 envahis par de hauts pieds de genêts, de même que mur transversal ancien et restes de la structure 98.</p>	<p>Site sur un replat, installé contre un fort pointement rocheux. Enclos ± rectangulaire, simple, ouvert sur toute sa largeur (17 m), le mur transversal, mur formant soutènement, plus effacé, semblant remonter à un aménagement antérieur. Surface 1200 m<sup>2</sup>. Cabane principale : Cabane 6, dans le prolongement du mur est de l'enclos, rectangulaire, couverture plate en encorbellement de grandes dalles, encore entière, banquette. Dimensions intérieures : 2,5 X 2 : 5 m<sup>2</sup>. Petit abri à agneaux bien conservé au nord de la cabane en bout d'enclos (str. 18). Entrée étroite, bâtie contre un petit bloc rocheux. Traces plus anciennes : mur transversal, peut-être lié à trace de cabane ancienne, juste en amont (98). 20 m à l'aval (voir planche synthétique des enclos anciens) trace d'un mur à la rupture de pente du pla, à 25 m au sud de la cabane 6, associé à une belle cabane construite contre un rocher, de type cabane médiévale. Tesson de céramique grise à l'abord du site (20 m à l'ouest).</p>	<p>Temps Modernes, Contemporain. Diachronie : site plus ancien, Moyen Âge ou bas Moyen Âge, positionné légèrement plus au sud, à la rupture de pente du pla.</p>
<p>Site 4 Parcelle 17 2190 m Pas de nom</p>	<p>Pente à landes à genêts et pelouse, dans le versant qui domine le Pla de l'Orri. Structures assez lisibles. Site fouillé, voir détail au chapitre 3.</p>	<p>Un enclos central sub-circulaire de 2000 m<sup>2</sup>, avec ouverture large de 30 m. Enclos à ouverture étroite, circulaire, de 150 m<sup>2</sup> à l'amont. Cabane centrale, circulaire, couverture en encorbellement, banquette, foyer. 2 cabanes secondaires sur le pourtour de l'enclos. 2 abris à agneaux, l'un construit à l'extrémité du mur ouest, l'autre, sous roche et aménagé, dans le quart n. o. du grand enclos. Trace d'un mur plus effacé à l'intérieur du grand enclos. Voir détail dans chapitre 3.</p>	<p>Temps Modernes, Contemporain.- Estimation à la fouille : XVIIIe s. Mais reprise possible de la cabane 4 sur des bases antérieures.</p>
<p>Site 70 Parcelles 17, 4. 2100 m Pas de nom Se situe au passage de la rivière du Brangoli dit Pas de dalt Non relevé</p>	<p>Pâturage ras, envahissement par les genêts au sud, aux alentours de la cabane 70. Le thalweg est le lieu de passage pour l'accès des vaches rassemblées sur les bords du Brangoli, lors de la montée à Maurà.</p>	<p>Le site, installé en pied de falaise juste avant la cascade du Salt de Sallent comprend quatre cabanes et deux enclos. Les enclos sont en pied de falaise, dans les éboulis. Il s'agit de deux enclos ouverts. La cabane 70 est la cabane principale, récente. Toiture éboulée, murs encore en bon état. Elle se trouve de l'autre côté du thalweg, face à la falaise. 72 et 73 sont plus proches de la falaise. 72 est une cabane d'habitation et se rattache à une occupation antérieure : cabane en ovale au pied d'un rocher, plus ruinée, mais superstructures peut être entièrement en pierres (fort comblement). 73 est un abri à agneaux, couverture intacte.</p>	<p>Temps Modernes à Contemporain. Reconstruction de la cabane, signale une certaine profondeur temporelle (mise en place bas Moyen Âge à début Temps Modernes ?)</p>

Moyenne montagne, secteur est, entre le Brangoli et la crête orientale			
Site 108 Parc. 18, 19 2030 m Pas de nom	Pla intermédiaire d'une série de trois petits replats d'origine glaciaire en rive gauche du Brangoli. Le pla est une pelouse, ses versants sud et est, abrupts, sont gagnés par une lande à genêts dense, le bois de pins de l'ombrée du Brangoli commence à la bordure occidentale du pla, à 30 m de la cabane.	Site simple, formé d'un enclos barrant le haut du versant, très pentu et descendant en pente raide (mur « en escalier ») vers le centre du plat. Plan $\pm$ rectangulaire, surface : $\pm$ 3500 m <sup>2</sup> . (marge d'erreur due au pendage). Cabane principale (108) 20 m à l'extérieur de l'enclos, sur le pla, plan carré (arrondi), murs de pierres au pied d'un rocher/ Murs conservés sur quelques assises indiquant une élévation — sinon une couverture — en pierres. Surface int. de 5,5 m <sup>2</sup> . Pas d'autre trace, l'ensemble paraît homogène. L'allure de la cabane et son état d'abandon tendraient à le situer assez haut dans l'époque moderne, mais il n'y a guère de référence pour ce type de construction (moderne à toit de bois et gazon ?) pour lequel une dégradation assez rapide est envisageable.	Moderne. Contemporain. Site homogène.
Site 24 Parcelle 19 2130 m Versant de Campsec (Cap davall de Campsec) Dit Pleta del Polon	Le plus haut des trois petits replats d'origine glaciaire en rive gauche du Brangoli. Même environnement, pelouse sur le plat, lande à genêt sur les versants, bois de pins immédiatement à la rupture de pente, vers l'aval.	Ensemble comprenant un grand enclos, mur nord courant au sommet du versant, très abrupte, mur sud à la rupture de pente, vers l'aval, ancré sur deux affleurements rocheux. Site largement ouvert à l'est (50 m d'ouverture) et à l'ouest (20 m). Surface : $\pm$ 5000 m <sup>2</sup> La cabane principale (24) est située à l'entrée est du site, en appui contre l'affleurement rocheux. Plan rectangulaire, partie de l'encorbellement conservée, banquette, dim. int.: 350 x 170 soit 6 m <sup>2</sup> . Mur épais au sud, plus mince au nord, petit abri annexe couvert, accolé au nord. la différence d'épaisseur des murs et cet abri semblent indiquer une reprise architecturale de la cabane. Une cabane secondaire : 25, à l'autre extrémité du site, en fin du retour du mur de l'enclos. Cabane couverte en encorbellement, adossée à un bloc rocheux, plan carré, surf. int. : 4 m <sup>2</sup> . Il s'agit très certainement d'une cabane de surveillance pour cette partie occidentale de l'enclos. Petit abri à agneaux (2m <sup>2</sup> ) au sud, contre la barre rocheuse (106). A l'aval du versant, bordure n.e. du pla, second mur (intérieur au grand enclos), beaucoup plus effacé, avec possible trace d'habitat (très effacée). A l'extérieur du site, à l'angle du socle rocheux du s.e., affleurement de pierres pouvant être une structure bcp plus ancienne.	Moderne. Contemporain. Le grand enclos et les trois cabanes forment un ensemble homogène. Utilisé encore fin XIXe début XXe. Possible petit enclos intérieur et antérieur.

Tableau 18 : Description typologique des sites à enclos ouverts : Haute montagne.

Haute montagne, surfaces sommitales de La Padrilla et Maurà			
Site 42 Parcelle 7 2320 m Pleta de la Padrilla ?	Pelouse bien pâturée, quelques genêts, bois de pins très clair au sud.	Le site se compose de trois grands enclos dont la contemporanéité n'est pas assurée. L'enclos le plus récent est celui situé au sud-ouest, qui recoupe la <i>munyidora</i> . Il ouvre au sud, entre la petite cabane 44 et le mur de la <i>munyidora</i> (ouverture par démontage d'un mur antérieur). Surface totale des 3 enclos : 2000 m <sup>2</sup> . Cabane principale : cabane 42 datée XVIIIe (ou mi XVIIe) XIXe s. pour la période correspondant au seul fonctionnement de ces enclos (après abandon de la <i>munyidora</i> ). Banquette à partir du XVIIIe s. Cabane secondaire à la périphérie de l'enclos : cab 45 : 3,5 m <sup>2</sup> de surf. int., ovale au pied d'un rocher, à l'amont du site Abri 47 : 2 m <sup>2</sup> , entrée de 40 cm et abri 46 : 2 m <sup>2</sup> , également : abris à agneaux. Les trois structures se trouvent à la périphérie de l'enclos sud-est.	Temps modernes à contemporain. pour le fonctionnement en tant que pleta. Occupation continue depuis le XIIIe s. cf. chapitre 5
Site 53 Parcelle 4 2375 m Pas de nom secteur de la Tosa	Haut versant de solana, pâturage ras, pelouse à réglisse. Quelques genévriers.	Site de versant, au pied d'une petite falaise. Enclos formé de trois murs parallèles rectilignes, un mur intermédiaire subdivisant le parcage en deux parties : un enclos de 6 m x 20 m sur le flanc sud de la falaise, et un enclos central de 20 m x 25 m. Superficie de l'ensemble : ± 600 m <sup>2</sup> . Le mur d'enclos est assez effacé. Cabane : 53 : 40 m au sud-est du mur d'enclos interne. Entièrement ruinée, en appui contre un rocher. Dim. ext : 320 x 320, dim int. approximatives : 200 x 120. Type cabane médiévale.	Moyen Âge, Temps Modernes ?
Site 52 Parcelle 4 2370 m Secteur de la Tosa	Haut versant de solana, pâturage ras, pelouse à réglisse. Quelques genévriers	L'enclos se développe en pied de falaise, sur un replat. Il est beaucoup plus visible que celui du site 53. Surface : ± 600 m <sup>2</sup> . Grande cabane ovale (52) en extrémité du mur est de l'enclos. Complètement effondrée mais toiture probable en encorbellement, au vu des pierres éboulées. Dim ext : 510 x 550 ; surface int : 10 m <sup>2</sup> . NB : le relevé est ancien, un retour sur le site a montré plus de complexité à l'intérieur de l'enclos, en pied de falaise (abris à agneaux, et peut-être traces d'aménagements antérieurs ?).	Temps Modernes - Contemporain Site homogène.
Sites 14/15 Parcelle 4 2300 m Maurà dit Pleta del Cavaller	Grand replat en haute solana. Le site est très lisible, pelouse bien pâturée, quelques genêts, genévriers en bordure	Suite de deux enclos complexes adossés à la barre rocheuse de « la Pleta del Cavaller ». L'enclos ouest semble avoir fonctionné avec la cabane 14, située à l'extrémité occidentale du site (cabana del Cavaller). Série d'enclos à l'est plutôt associée à cabane 15, plus tôt abandonnée. Mais des enclos ont pu servir en	Temps Modernes - Contemporain Site homogène malgré de nombreuses

	notamment sur la cabane 14, très enfrichée et plus difficilement lisible.	<p>simultanément à différents moments, selon les besoins et on ne peut dissocier les 2 ensembles avec certitude.</p> <p>On a donc deux surfaces de parcage principales. La première, à l'ouest, est délimitée au nord par la falaise, à l'est par un mur perpendiculaire, à l'ouest par le seul relief du pla et la présence de la cabane 14. ± 1500 m<sup>2</sup>. Petite subdivision interne, en pied de falaise.</p> <p>Deuxième enclos à l'est : grand enclos ± quadrangulaire, limité au nord et à l'ouest par falaise et rochers, à l'est par un mur. Subdivision avec 2 parcs internes. Surf. totale : ± 1500 m<sup>2</sup>. Cabane secondaire au centre (111).</p> <p>3<sup>e</sup> enclos plus effacé et plus petit à l'est : surf. 300 m<sup>2</sup>. Surface totale des enclos : 3500 m<sup>2</sup> environ.</p> <p>Cabane 14 : plan ± rectangulaire : dim. ext : 400 x 340, surf. int. : 5 m<sup>2</sup>. Bien conservée, encorbellement régulier, banquette, niche placard, foyer. Cabane originale par ses deux beaux piédroits monolithes. L'un s'est légèrement affaissé. Lors de la prospection, découverte d'un squelette de veau en connexion à l'intérieur, qui a dû s'y trouver pris au piège.</p> <p>Cabane 15 : En appui contre un rocher, haut. de murs conservée : 50 cm mais fort comblement intérieur. Forme actuelle semi circulaire, petite surface (2,5 m<sup>2</sup>) mais résulte d'une réutilisation en cabane secondaire ou abri à agneaux, contemporaine du fonctionnement de cab. 14. Plan antérieur rectangulaire, 6 m<sup>2</sup>.</p>	traces de reprises, qui signent plutôt une continuité d'occupation.
Site 26 Parcelle 5 2233 m Pleta de Campsec dit aussi Pleta de Campsec del Colomer	Pelouse rase, pas de genêts, orties dans la cabane. Grande surface sommitale plane, très dégagée.	<p>Grand enclos agencé au pied de la falaise. Surface enclos 2000 m<sup>2</sup>. Ouverture sur toute sa largeur (30 m), cabane postée en bout d'enclos à l'ouverture.</p> <p>Cabane : 26. Plan carré dim ext : 400 x 400, surf. int. : 5 m<sup>2</sup>, toiture intacte, encorbellement régulier, traces de reprise dans le parement nord. Murs de 80 cm de large, entrée 60/70. Banquette, niche placard. Se singularise par la présence d'une petite cour au sud, dans le prolongement de l'entrée (orties). Rappelait la cour/ enclos sur la face sud de la cab. 37.</p> <p>2 abris à agneaux construits contre des rochers (surf. int. : 1,5 m<sup>2</sup> pour abri 27 ; 1 m<sup>2</sup> pour 28, entrées de 20 cm).</p> <p>Le site fut l'un des trois derniers occupés par les bergers de moutons, dans les années 1940.</p>	Moderne. Contemporain. Site homogène.
Site 23 Parcelle 4 2170 m Pas de nom Secteur Maurà	Site sur bas de versant en pente douce, dominant les grandes méandres et mouillères du Brangoli. Pelouse, quelques genêts dans les rochers	<p>Enclos assez arasé mais bien lisible, simple plan carré, adossé à l'ouest d'une petite barre rocheuse. surface : 500 m<sup>2</sup>.</p> <p>La cabane 23 n'a rien à voir avec celles des autres sites à enclos ouverts (sauf parenté avec cabane du site 53). Il s'agit d'une cabane de type médiéval, très effacée : bordure de pierres dessinant un espace rectangulaire / ovale contre un rocher à face plane. Dim. ext : 500 x 450. Surf. int. 8 m<sup>2</sup> (?) mais évaluation difficile forme non déterminable sans fouille.</p> <p>Pas de cabane ou abri annexe. En revanche possible structure bâtie très effacée, pied de barre rocheuse.</p>	Moyen Âge Site homogène.

Tableau 19 : Sites à couloirs de traite.

N° Site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Moyenne montagne, secteur centre ouest, entre Salit et Bena</b>			
Site 89 Parcelle 57 2050 m Pas de nom Correspond à l'Orri de Salit des règlements du XIXe s.	Site installé sur un plat: clairière entre deux petits peuplements de pins à crochet. Site très enfriché, genêts couvrants qui ont nécessité un débroussaill- lage manuel sur le tracé de la <i>munyidora</i> .	Grand enclos allongé linéaire de 1,7 m de largeur intérieure. Murs faits de gros blocs, conservés sur 50 à 80 cm de haut. Le couloir forme deux coudes (suit la topographie du terrain) et s'étend, à plat, au pied de la falaise, sur une longueur totale de 67 m. Surface totale : 115 m <sup>2</sup> : entre 350 et 450 brebis. Pas d'autre enclos visible. Cabane 89, installée sur un petit promontoire rocheux (prolongement du pointement granitique) à 5 m au nord de l'entrée de l'enclos. Forme rectangulaire régulière, dim. ext. : 800 x 400, surface totale 12 m <sup>2</sup> , divisée en deux par un mur de refend au tiers de sa longueur (réserve à fromages ?). Murs conservés sur deux assises, guère de traces d'effondrement de toiture en pierres => couverture en bois sur murs de pierres ?	Temps Modernes. Contemporain. Site homogène.
Site 90 Parcelle 15 2070 m Orri del Roig ?	Voir description plus haut	Site déjà décrit dans les enclos ouverts, pour sa <i>pleta</i> . Le couloir démarre à 25 m à l'est de l'enclos quadrangulaire du haut, pénètre dans l'enclos et s'achève sur un enclos aux murs élevés, masqué par la fliche, de 16 m de long x 7 m de large. Longueur du couloir : 25 m, larg. : 2 m : surface : 50 m <sup>2</sup> : 150 à 200 brebis. Le nombre peut être augmenté si l'on considère que l'enclos rectangulaire prolongeant le couloir en fait partie : surf. totale : 160 à 200 m <sup>2</sup> , ce qui ferait une possibilité de loger 600 brebis (en contention) mais le mode d'utilisation pouvait en être un peu différent.	Temps Modernes. Contemporain. Site homogène.
<b>Moyenne montagne, secteur central, entre Bena et Brangoli.</b>			
Site 68 Parcelle 17 2130 m Nom générique : Pla de l'Orri.	Bas de versant / jonction avec le Pla de l'Orri. Source du Pla de l'Orri (source connue, appréciée et aménagée : halte des bergers et des éleveurs) à 250 m à l'ouest.	Enclos allongé formé de deux tronçons dissemblables. La partie est, de 28 m de long et 1,7 m de larg. intérieure, affleure au niveau de la pelouse, est très peu marquée. C'est elle qui a signalé le site. La partie ouest de l'enclos, de 30 m de long et 3 m de large était très enfrichée mais offre une élévation bien conservée, murs faits de gros blocs et de parpaings sur 80 cm de haut environ. Surface partie est : 48 m <sup>2</sup> = entre 150 et 200 brebis. Surface partie ouest : 90 m <sup>2</sup> = 250 à 350 brebis.	Temps Modernes. Contemporain. bas Moyen Âge? Le site est juste en dessous de la Pleta du Pla de l'Orri (site 4) : simultanéité ou succession

	Pâturage avec lande à genêts dense qu'il a fallu défricher en suivant le tracé du couloir, pour relever le site.	Par leur différence d'appareil et de conservation, les deux tronçons n'apparaissent pas contemporains, celui de l'est serait antérieur ou celui de l'ouest aurait fait l'objet, seul, d'une reprise. En tout cas, suggère deux phases consécutives, dont la première est difficile à dater : XVIe ? XVe s ? A l'angle des deux tronçons se trouve un enclos allongé de 40 m <sup>2</sup> de surface intérieure. Il comprend très certainement l'espace d'habitation, mais est difficilement lisible et compréhensible sans fouille (renforcement dans la partie nord-ouest ; petit abri à l'est mais visiblement reconstruction tardive).	
Site 55-97 Parcelle 31 1930 m Pas de nom.	Brûlage pastoral en 1995 mais n'a pas touché le site qui reste couvert par genêts. Défrichage manuel partiel.	Site installé sur le talus est de Prat Verd, petite combe bien irriguée (sources) sur versant ouest vallée du Brangoli. N'en était apparu d'abord que l'enclos 55. Les nouvelles prospections ont révélé, très effacé, le départ d'un couloir de traite qui aboutit en amont de l'enclos. Longueur de l'enclos de traite (exceptionnellement numéroté : 97) : 40 m, fait un léger coude. Largeur : 1,7 m. Surface : 68 m <sup>2</sup> : de 200 à 300 brebis. Cabane 55, très enfrichée (orties, églantiers) à 30 m au s.o. de l'enclos 55. Cabane rectangulaire, murs conservés encore sur bonne hauteur, plan intérieur illisible.	Temps Modernes. Contemporain. Site homogène.
<b>Haute montagne, surfaces sommitales de La Padrilla et Maurà</b>			
Site 42 Parcelle 7 2320 m Pleta de la Padrilla	Décrit lors de la monographie (chapitre 5). Très lisible.	Enclos de traite de 65 m de long x 1,5 à 1,7 m de large. Surface intérieure : 110 m <sup>2</sup> . Estimation du nombre de brebis : 350 à 450 têtes. Chronologie : couloir construit au XVe siècle, abandonné au XVIIe-XVIIIe s. Cabane 42 : grande cabane, surface intérieure : 11 m <sup>2</sup> pour la cabane d'habitation, 6 m <sup>2</sup> pour la réserve à fromages. (voir détail au chapitre 5)	XVe - fin XVIIIe / XVIIIe s. pour le fonctionnement en site laitier restructuration au XVIIIe s. Site hétérogène
Site 16 Parcelle 4 2250 m Pas de nom	Décrit lors de la monographie (chapitre 4). Très lisible	Couloir de 75 m de long x 1,7 m de larg. intérieure : surface totale : 125 m <sup>2</sup> . Estimation du nombre des brebis : 350 à 500 têtes. Cabane 16 : habitat composé d'une cabane centrale de 6 m <sup>2</sup> , construite en pierres, toiture en encorbellement, à laquelle sont accolés une réserve à fromages de petites dimensions et un espace ouvert annexe. (voir détail au chapitre 4)	XVe - XVIIIe s.

Tableau 20 : Cabanes de pierre sans enclos.

N° site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Cabanes fouillées ou déjà étudiées (cf. chap. 4 et 6)</b>			
Cabanes 79 & 80 Parcelle 33 1930 m Orri d'en Corbill ----- Cabanes 12 et 13 Parcelle 4 Maurà Barraca de Maurà		L'étude des cabanes 79 et 80 de l'Orri d'en Corbill a permis des parallèles chronologiques et typologiques avec la cabane 13 de Maurà : ce sont des habitats carrés de petites dimensions, montrant une évolution, à travers un déplacement dans l'espace ou une reconstruction sur place, entre deux phases, l'une sans banquette, l'une avec banquette, la transition se situant dans le courant du XVIIIe s. La cabane 12 de Maurà, qui touche presque la cabane 13 lui a immédiatement succédé. Les techniques de construction employées (barre à mine) montrent une construction récente, qui ne remonte pas au delà de la fin du XIXe siècle. Appelée Barraca de Maurà, cette cabane centrale servit aux vachers, mais elle n'est pas accompagnée d'enclos, les vaches, au plus fort de l'été, restant sans difficulté sur les pâturages les plus hauts. Cabane 12 non relevée.	Temps Modernes. Contemporain
<b>Cabanes non fouillées</b>			
Cabane 2 Parcelle 17 2100 m Pla de l'Orri Pas de nom	Même environnement que cabanes 3 et 1.	Située sur le rebord du pla de l'Orri, à mi-distance entre la cabane 1 et la cabane 3, construction de plan rectangulaire, soignée (murs en double parement régulier), adossée à un rocher. Sa toiture est entièrement éboulée. Elle rappelle, par ses belles dimensions (surface intérieure de 10 m <sup>2</sup> ), les deux cabanes qui l'encadrent et fut sans doute, à un moment ou à un autre — période intermédiaire avant la construction de la cabane 1 ? — liée, comme elles, à la garde de la <i>vacada</i> .	Contemporain
Cabane 51 Parcelle 6 2210 m Pas de nom	Au bord (10 m) de la rivière du Bena.	Au bord (10 m) de la rivière du Bena, à la limite des hautes surfaces pastorales, juste avant la plongée dans la pente (à 20 m de la clôture). Cabane ovale installée sous l'avancée d'un gros rocher isolé (formant abri sous roche). Surface intérieure : 6,5 m <sup>2</sup> . Toiture effondrée, murs bien conservés, niche-placard. Petite terrasse extérieure face au sud. Utilisation ? La cabane est sur une limite et toute proche du lieu du passage du torrent du Bena dit Pas de dalt de les vaques. Possible fonction de surveillance (ou pêche ?)	Contemporain
Cabane 54 Parcelle 13 2220 m Pas de nom	A 250 m à l'ouest du Bena, dans une avancée récente du Bois de la Padrilla, Jeunes pins, genêts.	Secteur rivière de Bena (rive droite) / Padrilla Grande cabane de base ovale, adossée à un rocher (mur construit devant le rocher). Murs conservés sur 1 à 1,5 m de haut, réguliers, bien assisés. Fort éboulement à l'intérieur des pierres de la toiture (grandes dalles). Dim ext : 5,4 m x 4,20 m. Dim int : 3,8 x 2,6 m. Ici aussi, petite terrasse en bordure. Beau pla pastoral, gagné par le bois.	Temps Modernes. Contemporain

Tableau 21 : Sites anciens, cabanes isolées.

N ° site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Moyenne montagne, secteur central, entre Bena et Brangoli</b>			
Cabanes 81 et 82 Parcelle 33 1930 m Secteur : Orri d'en Corbill	Cabanes fouillées voir description de l'environnement au chapitre 6	Deux cabanes construites sur des petites buttes de terre artificielles. Cabane 82 : base carrée, mur en double parement côté ouest, de blocs sur les autres côtés, appuyée à un petit bloc rocheux. Surface intérieure : 11 m <sup>2</sup> . Cabane 81 : base trapézoïdale, mur en rangée simple de blocs, surface intérieure : 7 m <sup>2</sup> .	haut Moyen Âge
Cabane 20 Parcelle 17 2110 m Secteur : Pla de l'Orri	Environnement du pla de l'Orri : lisible, pelouse bien pâturée.	A la rupture de pente du pla, cabane ayant fait l'objet de trois reprises après sa construction. Etat le plus ancien : grande cabane ovulaire, appuyée à un petit affleurement rocheux. Dim. ext. : 6 m x 4 m. Deux murs successifs ont été bâtis à l'intérieur des murs précédents : lisible sur l'arc de cercle n.e. de la cabane. Dans son dernier état, forme un petit abri circulaire de 1,5 m de diamètre (surf. int. : entre 1,5 et 2 m <sup>2</sup> ). Départ d'encorbellement encore visible : ce dernier état est récent.	Base bas Moyen Âge ou début Temps Modernes ? reprise -> Contemporain tout proche cabane 2.
Cabane 100 Parcelle 17 2110 m Secteur : Pla de l'Orri	Environnement du pla de l'Orri : lisible, pelouse bien pâturée.	La structure se présente par un affleurement de quelques pierres de forme ovulaire à la surface de la pelouse et bordure signalée par micro relief avec dépression interne. Appui sur un bloc rocheux. Dim ext : 6 x 4 m. Surf. intérieure estimable : 3 x 1,5 : entre 4 et 5 m <sup>2</sup> .	Moyen Âge à Protohistorique.
Cabane 101 Parcelle 17 2110 m Secteur : Pla de l'Orri	Environnement du pla de l'Orri : lisible, pelouse bien pâturée.	Structure installée à la rupture de pente du pla, extrémité ouest, sur une légère éminence à sommet aplani. Signalée par blocs formant une base carrée à arrondie (dim. ext : 6,5 x 6,5 ; surf int. : 4 x 3 m : 12 m <sup>2</sup> ). Structure bien lisible, adossée à petit affleurement rocheux.	Moyen Âge à Protohistorique
Cabanes non relevées : 69-Parcelle 17- 2130 m -Secteur : Collet de la Segalicia : sur un replat, à quelques mètres d'un petit promontoire rocheux, genêts envahissants : amas de pierres circulaire très aplani (diam : 5 m ). Cabane sûre. 58-Parcelle 33- 1920 m- Secteur : Les Canals. 40 m au sud de site 56 - formée elle aussi par un cercle de pierres aplani, très effacé, placé au sommet d'une petite éminence : clairement antérieure au site 56			Moyen Âge, (voire Protohis- torique ?) Type inconnu pour les deux.
<b>Haute montagne, surfaces sommitales de La Padrilla et Maurà</b>			
Cabanes fouillées : 22, 49, 75 Parcelles 4 et 7 2310 et 2280m		Cabane 22 : soubassement de pierres en ovale au pied d'un rocher : couche 1 : 5 m <sup>2</sup> ; couche 2 : 11 m <sup>2</sup> . Cabane 49 : couche médiévale : base de pierres en forme de U au pied d'un rocher. Surface intérieure : 5 m <sup>2</sup> . Cabane 75 et cabane 49 couches néolithiques et de l'Age du Bronze : forme ovale aussi : 10 à 11 m <sup>2</sup> .	Néolithique Age du Bronze Moyen Âge

<p>Cabane 109 Parcelle 4 2200 m Secteur : Maurà</p>	<p>Lande avec génévriers, raisin d'ours, piquetage de pins à crochet.</p>	<p>Structure en position centrale sur le pla de Maurà. Difficultés de lecture des traces, en raison des génévriers mais cabane sûre. Forme ovale, soubassements de pierre affleurant au pied d'un rocher à face verticale. Dim ext : 4 m x 4 m. Surface intérieure non estimable. Rappelle ce que pouvait être la cabane 42 dans sa forme initiale.</p>	<p>Moyen Âge ?</p>
<p>Cabane 105 Parcelle 19 2220 m Secteur : Campsec</p>	<p>Pâturage ras, sauf sur la barre rocheuse, à l'emplacement de la cabane.</p>	<p>Soubassement de pierre affleurant au pied d'une petite barre rocheuse offrant une face verticale face au sud. Genêts denses contre la barre. Lecture difficile. Semble former deux structures accolées le long du rocher, mais à confirmer par débroussaillage. Dim. ext : 7 m x 3 m. Intérieures : non estimables. Au pied de la barre rocheuse, légère dépression de quelques centaines de mètres carrés, possible aire de parage.</p>	<p>Moyen Âge ou antérieur.</p>
<p>Cabanes non relevées : Cabane 77 - Parcelle 6 - 2410 m - Secteur : Ras del Cucut : sur les hautes surfaces, pelouse rase, très lisible. Bel arc de cercle de pierres, très effacé au pied d'un rocher : type cabane 22 couche 1. Cabane 78 - Parcelle 6 - 2420 m - Secteur : sur les hautes surfaces, pelouse rase, très lisible. arc de cercle de quelques pierres, très effacé au pied d'un rocher : extension plus grande que la précédente, type cabane 22 en C2 ou cabanes néolithiques. Cabane 122 - Parcelle 4 - 2310 m - Secteur : Pleta del Cavaller - cercle de pierres auprès d'un rocher, type cabanes 22, 49 en surface. 74, 76 et 64 : secteur Padrilla : pierres au pied de rochers : traces anthropiques ou naturelles ?</p>			<p>Moyen Âge, à Préhistoire Moyen Âge, à Préhistoire Moyen Âge ?</p>

Tableau 22 : Sites anciens, cabanes avec enclos ou traces d'enclos.

N° site N° parcelle Altitude Lieu dit (nom d'usage)	Environnement	Description	Datation / Relations site à site / Diachronie
<b>Moyenne montagne, secteur ouest, entre Salit et Bena</b>			
Site 94 Parcelle 57 1850 m Secteur : Frezer	Lande à genêts très couvrante. Brûlage en 1996.	Le site domine la plate-forme du col qui relie le Salit au Bena. Enclos et cabane au pied d'un pointement du granite. Vestiges arasés mais bien lisibles grâce au brûlage. Enclos : ± rectangulaire face au sud, pente plus forte à l'amont. Belle assise en double parement, large (80 à 1 m) sur flanc est. Dim : 400 m <sup>2</sup> . Cabane 94 : dans un renforcement de la falaise, adossée à l'ouest au rocher. Forme carrée, 3 assises de dalles fines conservées sur le mur nord, mur est et sud conservés sur une seule assise visible. Surface intérieure 9 m <sup>2</sup> . Terrasses : traces de 2 terrasses assez effacées immédiatement à l'aval du mur sud de l'enclos. À 70 m à l'ouest, en bordure du Salit, terrasses aux murs beaucoup plus hauts, dans le versant (mais là, très enfriché).	Protohistoire (Bronze - Fer) à Moyen Âge
Site 116 et 117 Parcelle 57 1990 m Secteur : Frezer	Brûlage de 1995. A découvert toute la partie amont (116) ; 117 reste très enfriché.	Deux ensembles proches : 116 se développe dans le versant, plein sud, le long d'un affleurement rocheux d'orientation nord-sud et se poursuit sur le plat, avec trace de mur à la rupture de pente. Enclos : ovale, allongé dans la pente, adossé au rocher, pierres affleurant. Dim : 45 m x 12 m. Surface : 500 m <sup>2</sup> Cabane 116 : affleurement de pierres formant un petit relief en angle, sur les côtés sud et nord. Plan carré (mais difficile à lire), côté de 4,5 m. Surface extérieure 9 m <sup>2</sup> . 117 : ensemble se développant en contrebas, à l'est d'un pointement rocheux. Plus ramassé que le précédent : enclos de 100 m <sup>2</sup> . Associé à trace circulaire (117) de 15 m <sup>2</sup> pouvant correspondre à une cabane (ou peut-être à un petit enclos ?)	Protohistoire (Bronze - Fer) à Moyen Âge
Site 91 Parcelle 14 2070 m Secteur : les Dolç - cf. site 90	Découvert grâce au brûlage. Le brûlage s'est arrêté entre site 91 et site 90	Deux enclos quadrangulaires aux murs très arasés affleurent. Pas de relevé au pierre à pierre, donne une impression fausse de murs bien conservés. Enclos ± carré à l'ouest : ± 650 m <sup>2</sup> . Enclos rectangulaire à l'est : 400 m <sup>2</sup> . Surface totale : 1000 m <sup>2</sup> . Cabane 91 : aménagement de pierres dans le creux des deux rochers. Pas très lisible.	Protohistoire (Bronze - Fer) à Moyen Âge
Site 114- 115 Parcelle 13 2200 m Secteur : Padrilla sud. cf. site 93	cf. environnement du site 93.	Structures effacées à l'intérieur du grand enclos récent du site 93. Enclos de petite taille (100 m <sup>2</sup> ). Structure 115 : possible cabane, ligne de pierres affleurant à peine, au pied des rochers contre lesquels s'appuie le petit enclos. Sucture 114 : Ligne de pierres affleurant au pied du gros rocher nord sur lequel s'ancre l'enclos récent. 2 petits tessons de céramique non tournée à cet endroit.	Protohistoire (Bronze - Fer) à Moyen Âge

<b>Moyenne montagne, secteur central, entre Bena et Brangoli</b>			
Site 85 Parcelle 33 1935 m l'Orri d'en Corbill	Pinède juste au-dessus du site. défrichage manuel.	Série de trois enclos accolés, allongés perpendiculairement à la pente. Surface totale : 260 m <sup>2</sup> . 1 ou 2 cabanes circulaires dans le talus des enclos.	14 C indique Âge du Bronze Site homogène
Site 96 Parcelle 31 1920 m Prat Verd	Découvert grâce au brûlage de 1996.	Enclos perpendiculaire à la pente, rectangulaire, s'étendant de part et d'autre d'un gros rocher central et formant donc deux enclos séparés. Murs très arasés. surf. tot. : 200 m <sup>2</sup> Cabane 96 : demi-cercle de pierres, difficilement lisible, sur la face sud du rocher. Tessons de céramique non tournée, allure protohistorique, à la base du rocher. Traces de terrasses à l'aval de l'enclos.	Protohistoire Site homogène
Site 95 Parcelle 31 1880 m Prat Verd	Lande à genêt proche, peut masquer d'autres structures.	Cabane plus visible que l'enclos : Cabane 95 : assise de pierres sur flanc sur d'un bloc rocheux à paroi verticale. 2 tessons médiévaux. Enclos quadrangulaire, 185 m <sup>2</sup> .	Moyen Âge Site homogène
Site 99 Parcelle 31 2010 m (cf. site 6)	Cf. environnement du site 102. Lisible sur la bordure du pla, moins dans l'enclos moderne.	L'élément le plus visible est la cabane 99, située sur la rupture de pente du plat, à l'aval du site moderne / contemporain (site 6). Belle cabane ovale adossée à la face verticale d'un rocher, type cabane 22 mais 2 à 3 assises conservées. Associée à traces d'un mur à la rupture de pente du plat. Dim : 4,5 x 3 m. A l'amont, mur transversal, peut-être lié à trace de cabane ancienne, juste en amont (98). Tesson de céramique grise à l'abord du site, 20 m à l'ouest	Moyen Âge, bas Moyen Âge
Site 88 Parcelle 16 2080 m cf. site 102	cf. environnement du site 102. Pelouse, bien lisible à cet endroit.	Sur la plate-forme à l'entrée du site 102, mur affleurant à peine à la surface. Il n'y a pas de recoupement visible entre les deux sites, mais l'enclos du site 102 a très certainement oblitéré celui du site 88 sur son flanc ouest. Structure 108 : trace affleurant à la surface de la pelouse, d'une construction ovale de grandes dimensions : 10 m de long dans son grand axe, 7 m dans l'autre : cabane ou petit enclos ?	Proto. à Moyen Âge
<b>Haute montagne, Maurà et La Padrilla</b>			
Site 23		Site à enclos et cabane médiévale. Voir description dans les enclos ouverts	Moyen Âge
Site 123 Parcelle 7 2360 m <i>Non relevé</i>	Environnement très lisible, pelouse rase.	Affleurement rocheux avec petit abri sous roche naturel. Plate-forme aménagée au pied de l'affleurement.	Proto. à Moyen Âge

Tableau 23 : Description du diagramme pollinique du Pla de l'Orri.

Zone	Nom de la zone	Prof. (cm)	Description de la zone
PO-8	Pinus-Poaceae Cyperaceae	07,5	Accroissement de Pinus. Faible représentation des autres arbres. Fréquences maximales de Olea. Diminution des Poaceae et des Cyperaceae. Recul de la fréquentation des Ericacées, de Calluna et des marqueurs anthropiques. Augmentation du rapport AP/T (~ 50%)
PO-7	Poaceae-Pinus- Calluna-Cerealia-Secale	17,5	Diminution de Pinus (<15%) qui réaugmente faiblement par la suite. Augmentation de Betula et Corylus. Faible représentation de Abies et Fagus. Elévation des Poaceae et des herbacées héliophiles. Augmentation de Calluna, des Ericacées et des marqueurs anthropiques. Diminution du rapport AP/T (<40%). Limite supérieure : augmentation de Pinus et diminution des Poaceae.
PO-6	Poaceae-Pinus- Ericaceae	25	Les % de Pinus augmentent de 25% à 60%. Baisse des valeurs des Poaceae, des Cyperaceae, des herbacées héliophiles et des marqueurs anthropiques. Développement des Ericaceae et des Apiaceae. Augmentation du rapport AP/T. Limite supérieure : chute de Pinus. Augmentation des Poaceae, de la callune et de Plantago lanceolata.
PO-5	Poaceae-Pinus- Plantago lanceolata - Cerealia-Juniperus	30	Les valeurs de Pinus s'effondrent de 70% à 25%. Disparition de Abies. Apparition de Juglans. Accroissement des valeurs des Poaceae et des Cyperaceae. Augmentation des herbacées héliophiles ainsi que des marqueurs anthropiques. Augmentation de Secale, Cerealia et Plantago lanceolata. Chute du rapport AP/T. Limite supérieure : augmentation du pin. Recul des Poaceae, des Cyperaceae et des herbacées héliophiles.
PO-4	Pinus	55	Forte représentation de Pinus. Augmentation de Fagus et stabilité des autres arbres. Occurrences de Vitis. Diminution des Poaceae et des Ranunculaceae. Occurrences sporadiques de Plantago lanceolata et de Cerealia. Rapport AP/T >85%. Limite supérieure : baisse de Pinus. Apparition de Juglans et de Secale.
PO-3b	Pinus-Poaceae- Cyperaceae	65	Pinus augmente au sommet de la zone. Diminution de Quercus, Fagus et Abies. Hausse des Poaceae, des Ranunculaceae et des Cichorioidées. Occurrences de Plantago lanceolata. Limite supérieure : optimum de Pinus.
PO-3a	Pinus-Fagus- Poaceae	80	Stabilité de Pinus. Faible représentation de Betula. Diminution progressive de Abies. Développement de la courbe de Fagus qui atteint son optimum (~5% au niveau 70). Légère augmentation des Poaceae, des Ericacées et des Rumex. Limite supérieure : augmentation des Poaceae, diminution Pinus, Quercus et Fagus. Occurrences de Vitis.
PO-2b	Pinus-Artemisia- Ranunculaceae	95	Valeurs de Pinus entre 60 et 70%. Abies et Quercus restent stables. Diminution de Betula et Corylus. Faibles valeurs de Poaceae (<10%). Augmentation des Ranunculaceae. Développement des armoises et des Apiaceae. Occurrences de Plantago lanceolata et de Cerealia. Limite supérieure : développement de Fagus et des Ericaceae.
PO-2a	Pinus-Poaceae- Plantago lanceolata	100	Augmentation de Pinus. Diminution de Abies et de Betula. Recul des Poaceae et des Cyperaceae. Première occurrence de Plantago lanceolata. Limite supérieure : augmentation des Ranunculaceae et d'Artemisia
PO-1	Pinus-Cyperaceae- Poaceae-Abies- Quercus-Betula	114	Pinus domine (~60%) et ses valeurs diminuent à partir du niveau 110. Légère augmentation des % de Betula et de Abies. Augmentation des valeurs des Poaceae et des Cyperaceae. Le rapport AP/T ~80%. Limite supérieure : augmentation de Pinus. Chute des Poaceae.

Tableau 24 : Description du diagramme pollinique de Maurà.

Zone	Nom de la zone	Prof.	Description de la zone
M-8	Pinus-Poaceae-Calluna	010	Diminution de Pinus qui réaugmente au sommet de la zone. Stabilité des autres arbres. Augmentation des valeurs des Poaceae, des céréales, de Plantago lanceolata et de Calluna.
M-7	Pinus-Poaceae-Cyperaceae	20	Accroissement de Pinus. Stabilité et faible représentation des autres arbres. Présence de Juniperus. Diminution des Poaceae, des herbacées héliophiles et des taxons anthropiques. Augmentation du rapport AP/T (~70%). Limite supérieure : diminution de Pinus. Augmentation de Calluna.
M-6	Poaceae-Cyperaceae-Pinus-Ranunculaceae-Plantago lanceolata-Cerealia	30	Augmentation de Pinus. Faible représentation des autres taxons arboréens. Augmentation de Olea et Juglans au sommet de la zone. Présence de Juniperus. Diminution des Cyperaceae, Renoncules, Armoises et Rumex. Maintien de Plantago lanceolata et des céréales. Augmentation du rapport AP/T. Limite supérieure : Augmentation de Pinus. Baisse des marqueurs anthropiques.
M-5	Poaceae-Cichorioideae-Artemisia-Cerealia - Secale	37,5	Net recul de Pinus (55 à 14%) et quasi disparition de Betula. Hausse de Quercus et Fagus. Augmentation des Poaceae, des Cyperaceae, des Cichorioideae, Renoncules, Armoises, Rumex. Hausse de Cerealia et Plantago lanceolata. Apparition et développement de Secale. Limite supérieure : augmentation de Pinus. Baisse des Poaceae, des Cyperaceae, des Cichorioideae et Artemisia.
M-4	Pinus-Poaceae	45	Baisse de Pinus. Faible représentation des autres arbres. Elévation des % des Poaceae et des Cyperaceae. Présence de Plantago lanceolata. Occurrences de Cerealia et de Secale au sommet de la zone. Limite supérieure : baisse de Pinus. Augmentation des Poaceae. Développement des indicateurs anthropiques.
M-3	Pinus-Betula-Ranunculaceae	51	Baisse momentanée de Pinus qui réaugmente par la suite. Augmentation de Betula qui diminue ensuite. Baisse de Corylus. Occurrences de Fagus. Faible représentation des Poaceae. Faible hausse des Ranunculaceae. Apparition de Cerealia et occurrences de Plantago lanceolata. Limite supérieure : baisse de Pinus. Augmentation des Poaceae.
M-2b	Pinus-Poaceae-Corylus	65	Forte représentation de Pinus et stabilité des autres arbres. Stabilité de tous les taxons herbacés. Occurrences de Plantago lanceolata et augmentation momentanée d'Artemisia à la base de la zone. Limite supérieure : baisse de Pinus. Hausse de Betula et Ranunculaceae.
M-2a	Pinus-Poaceae	70	Forte représentation de Pinus. Diminution de Corylus. Les autres taxons arboréens sont stables. Stabilité des herbacées. Augmentation des Ranunculaceae. Limite supérieure : augmentation de Artemisia. Premières occurrences de Plantago lanceolata.
M-1	Pinus-Corylus-Poaceae	75	Forte représentation de Pinus (65-70%). Recul de Corylus. Faibles valeurs et stabilité des autres arbres. Diminution en fin de zone des Poaceae et stabilité des autres herbacées. Rapport AP/T~80%. Limite supérieure : diminution de Corylus. Hausse des Ranunculaceae et de Pinus.

Tableau 25 : Description du diagramme pollinique de Gros Roc.

Z.A.P.	Prof.	Nom de la zone	Description
GR-6	0 16	Pinus- Poacées- Cypéracées	Augmentation de Pinus à la base de la zone, ses valeurs se stabilisent par la suite. Faible représentation de l'ensemble des autres taxons forestiers. Hausse de Juniperus au sommet de la zone. Stabilité des Poacées et de l'ensemble des herbacées. Baisse des indicateurs cultureux et pastoraux qui ne sont représentés que par des occurrences ponctuelles.
GR-5	16 20	Poacées- Pinus- Chenopodes- Olea	Légère baisse de Pinus. Hausse modeste de Abies, Fagus et Olea. Diminution des Poacées. Hausse des Cypéracées. Les Chenopodiacees augmentent ponctuellement ainsi que Artemisia et les céréales. Occurrences de Plantago lanceolata et des Rumex. Limite supérieure : hausse de Pinus. Baisse des Poacées.
GR-4	20 26	Pinus- Renonculacées- Cypéracées- Poacées	Hausse de Pinus et, plus modeste, de Abies, de Alnus et de Salix à la base de la zone. Diminution de Quercus. Augmentation de Olea et occurrences de Juglans et Vitis à la base de la zone. Diminution des Cypéracées et des Poacées qui réaugmentent par la suite. Maintien des herbacées héliophiles et baisse des indicateurs anthropiques au sommet de la zone. Limite supérieure : Baisse de Pinus et des Poacées. Hausse des Cypéracées.
GR-3	26- 32	Poacées- Pinus Artemisia- Rumex Cerealia Pl lanceolata	Chute des valeurs du pin qui passent de 65 à 25%. Hausse de Betula, de Quercus et de Fagus. Augmentation légère de Juniperus. Hausse des Poacées, des Cypéracées et des Renonculacées. L'ensemble des herbacées héliophiles augmente. Hausse conséquente de tous les indicateurs anthropiques (indicateurs pastoraux et céréales). Limite supérieure : hausse de Pinus. Chute des Poacées et des Cypéracées.
GR-2	32- 45	Pinus- Poacées- Cypéracées	Les fréquences du pin sont comprises entre 60 et 70%. Diminution de Abies à partir du niveau 42. Relative stabilité des Poacées. Augmentation des Cypéracées. Stabilité des autres herbacées héliophiles. Hausse modérée des Ericacées. Occurrences régulières des indicateurs pastoraux. Limite supérieure : diminution de Pinus, augmentation des Poacées, des Cypéracées et des indicateurs anthropiques.
GR-1	45- 50	Pinus- Poacées- Abies- Rumex Pl lanceolata	Les valeurs de Pinus, proche de 60%, diminuent puis réaugmentent au sommet de la zone. Abies, Quercus et Corylus atteignent des valeurs avoisinant les 5%. Les Poacées augmentent puis diminuent au sommet de la zone. Bonne représentation de nombreuses herbacées héliophiles (Brassicacées, Artemisia, Fabacées, Apiacées) et plus modeste des Ericacées et de la callune. Présence caractérisée par de faibles % de Plantago lanceolata, des Rumex, des chénopodes et des Urticacées. Occurrences du type Cerealia et du seigle. Limite supérieure : augmentation des Apiacées et stabilisation des autres taxons.



## Bibliographie

- ABADAL (R. d'), « Com neix i com creix un gran monestir pirinenc abans de l'any mil. Eixalada Cuixa », *Analecta Montserratensia*, t. VII, 1954.
- AGUSTÍ (M.), *Llibre dels secrets d'agricultura, casa rústica i pastoril*, Ed. Alta Fulla, Barcelona, 1988, fac-simile de la première édition, Perpinyà, 1617.
- ALART (B.), *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne depuis le XIe siècle jusqu'à l'an 1660*, Paris, imp. Ch. Latrobe, 1874.
- ALART (B.), *Cartulaire roussillonnais*, imprimerie Ch. Latrobe, 1880.
- ALBERT (J.-P.), « Comment justifier une interprétation ? », *Vers une ethnologie du présent* (sous la direction de G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud), éd. de la MSH, Collection Ethnologie de la France, Cahier 7, 1992, pp. 139-151.
- ALBERT (J.-P.), *Le sang et le ciel. Les saintes mystiques dans le monde chrétien*, Paris, Aubier, Coll. Historique, 1997.
- ALBERTÍ (S.), SANTANACH (J.), « La terrissa de la Bisbal durant el segle XVIII », *Butlletí informatiu de Ceràmica*, Barcelona, 1984, pp. 28-35.
- ALBERTÍ (S.), « Terrisseries de Catalunya (III) : Tuïr (Rosselló). 1a part », *Butlletí informatiu de ceràmica*, Barcelona, 1983, pp. 18-29.
- ALBERT-LLORCA (M.), *L'ordre des choses. Les récits d'origine des animaux et des plantes en Europe*, Paris, éd. du C.T.H.S., 1991.
- ALBERT-LLORCA (M.), CABROL (A.), PINIÈS (J.-P.), *Bergers et troupeaux en Languedoc et Catalogne*, Carcassonne, Garae, 1985.
- AMADES (J.), *L'origine des bêtes, petite cosmogonie catalane*, traduction et présentation de Marlène Albert-Llorca, Garae/Hésiode, 1988.
- AMADES (J.), « Vocabulari dels pastors », *Butlletí de dialectologia catalana*, XIX, pp. 65-240.
- AMIEL (C.), « A corps perdu », *La mort difficile, Hésiode, 2*, Garae, Carcassonne, 1994, pp. 27-60.
- ANGELATS (R.), « Violence forestière dans les montagnes des Pyrénées-Orientales », *Le paysage rural et ses acteurs*, Journée d'étude du CRHiSM, A. Rousselle et M.-C. Marandet éditeurs, Presses Universitaires de Perpignan, 1998, pp. 363-377.
- ANTOINE (A.), « La sélection des bovins de l'Ouest au début du XIXe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, CVI, 1, 1999, pp. 63-86.
- ARBÚES GARCIA (C.), *Els espais agraris feudals de muntanya. L'exemple de Músser (Baridà)*, Memòria de recerca dirigida pel dr. Miquel Barceló, Universitat Autònoma de Barcelona, 1998.
- ARBÚES GARCIA (C.), « Un espacio agrario feudal de montaña. El valle de Aranser en la Cerdanya. Lectura arqueológica de un capbreu de 1358 », *Arqueologia espacial*, 19-20, Teruel, 1998, pp. 463-477.
- ARNOUX (M.), « Perception et exploitation d'un espace forestier : la forêt de Breteuil (XIe-XVe siècles) », *Médiévales*, n° 18, 1990, pp. 17-32.
- ASSIER-ADRIEU (L.), *Coutume et rapports sociaux, étude anthropologique des communautés paysannes du Capcir*, CNRS, Toulouse, 1981.
- ASSIER-ADRIEU (L.), *Le peuple et la loi. Anthropologie historique des droits paysans en Catalogne française*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1987.
- Aubrac (L'), Tome 2 : *Ethnologie historique* ; tome 4 : *Ethnologie contemporaine II*, Paris, éd. du CNRS, 1971
- AUDOUIN-ROUZEAU (F.), « Les modifications du bétail et de sa consommation en Europe médiévale et moderne : le témoignage des ossements animaux archéologiques », in Durand R. (éd.), *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Nantes, Ouest éditions, 1993, pp. 109-127.

- AUSTIN (D.), « Archéologie de communauté et résistance : les habitats dispersés en Angleterre et au Pays de Galles au Moyen Âge », *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVIII<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de Flaran*, B. Cursente (éd.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, pp. 39-64.
- AYATS (A.), *Les guerres de Josep de la Trinxeria (1637-1694). Les guerres du sel et les autres*, Perpignan, éd. Trabucaire, 1997.
- BADAN (O.), BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.), « Les bergeries romaines de la Crau d'Arles ; les origines de la transhumance en Provence », *Gallia*, n° 52, Paris, éd. du CNRS, pp. 263-310.
- BADIE (E.), *Histoire du Capcir et des Capcinois*, Revue *Terra Nostra*, n° 53 à 56, Prades, 1986.
- BALBURE (J.), COLOMER (A.), COULAROU (J.), GUTHERZ (X.), HENAFF (S.), « L'architecture en pierre sèche du chalcolithique languedocien : l'habitat ceinturé de Boussargue à Argelliers (Hérault) », *L'évolution des techniques de la construction à sec dans l'habitat en Languedoc du Néolithique à la période contemporaine, Actes des Journées d'étude de Viols le Fort, Architecture vernaculaire*, Supplément n°3, pp. 24-33.
- BALENT (A.), « Frontière, négoce, contrebande, espionnage et politique : un notable cerdan de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : Barthélémy Lledos (1884-1951) », *Etudes roussillonnaises*, XIV, 1996, pp. 129-150.
- BALENT (A.), « La fondation de la coopérative laitière d'Err (1934-1939) : enjeux politiques et économiques », *L'histoire à travers champs, Hommages à Jean Sagnes*, Presses Universitaires de Perpignan, 2002, pp. 121-159.
- BALENT (G.), « Cartographier des activités de pâturage sur un territoire hétérogène avec le logiciel CARPAT », *Pratiques d'élevage extensif. Identifier, modéliser, évaluer*, E. Landais Ed., INRA, 1995, pp. 265-281.
- BALLAND (D.), « Fromages traditionnels et fromages industriels d'Afghanistan », *Histoire et géographie des fromages, Actes du Colloque de Géographie historique, Caen, 1985*, Caen, Université de Caen, 1987, pp. 269-276.
- BALOUET (J.), *L'élevage en Roussillon au XVIII<sup>e</sup> s.*, mémoire de D.E.S., Toulouse, 1957 (et son résumé par l'archiviste J.-G. Gigot dans *CERCA*, 1959, n°4, pp. 165-184).
- BARAUT (C.), *El llibre ferrat. Privilegis i ordinacions de la vila de Llívia*, Patronat del Museu de Llívia, 1985.
- BARRAU (J.), « A propos du concept d'ethnoscience », *Les savoirs naturalistes populaires*, (Actes du séminaire de Sommières, 12, 13 déc. 1983), Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, collection « Ethnologie de la France », Les Cahiers, n° 2, 1985, pp. 5-12.
- BARRIÈRE (B.), « L'économie cistercienne du sud-ouest de la France », *L'économie cistercienne. Géographie, mutation, du Moyen Âge aux Temps Modernes, III<sup>e</sup> Journées internationales de l'abbaye de Flaran (1981)*, Auch, 1983, pp. 75-99.
- BATICLE (Y.), *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, Paris-Dijon, Presses Universitaires de Dijon et Société les Belles Lettres, 1974.
- BAUDREU (D.), « Une forme de villages médiévaux concentrés : le cas du Bas-Razès (Aude) », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 4, 1986, pp. 49-73.
- BECAT (J.), *Atlas de Catalunya Nord*, Prades, *Terra Nostra*, 1977.
- BEECHING (A.), GASCÓ (J.), « Les foyers de la Préhistoire récente du Sud de la France (Descriptions, analyses et essai d'interprétation) », *Nature et fonction des foyers préhistoriques, Actes du Colloque international de Nemours*, Monique Olive et Yvette Taborin (dir.), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, éd. A.P.R.A.I.F., Nemours, 1989, pp. 275-292.
- BEECHING (A.) (dir), *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire*, travaux du centre d'archéologie préhistorique de Valence n° 2, 1999.
- BELMONT (N.), « L'enfant et le fromage », *La fabrication mythique des enfants, L'Homme*, janvier-mars 1988, n° 105, pp. 13-28.

- BENADJAOUD (A.), LAUVERGNE (J.-J.), « Comparaison de 14 races ovines françaises autochtones par l'indice d'archaïsme », *Production animale*, INRA, 1991, 4, pp. 321-328.
- BENOIST (E.), GOELZER (H.), *Nouveau dictionnaire latin-français*, éd. Garnier frères, Paris, 1912.
- BENVÉNISTE (E.), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun, 2 vol., 1969.
- BERLIC (P.), *La faune du site de Llo : Bronze moyen et final*, Mémoire de diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 1995.
- BERLIC (P.), « L'activité cynégétique sur le site de Llo (Pyrénées-Orientales) au Bronze moyen et au Bronze final », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 131-135.
- BERTHE (M.), *Le comté de Bigorre : un milieu rural au bas Moyen Âge*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1976.
- BERTHE (M.), *Famines et épidémies dans les campagnes navarraises à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1984, 2 tomes.
- BERTHE (M.), « Spécificité du village pyrénéen au Moyen Âge », *Le paysage rural et ses acteurs, Journée d'étude du 25 nov. 1995 du CRHiSM*, A. Rousselle et M.-C. Marandet éd., Université de Perpignan, 1998, pp. 105-118.
- BERTHE CURSENTE ed., *Villages pyrénéens*, Toulouse, CNRS et Université de Toulouse Le Mirail, collection Meridiennes, 2001
- BERTRAND (G.), « Pour une histoire écologique de la France rurale », in G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 1, *La formation des campagnes françaises des origines à 1340*, Paris, Le Seuil, 1975, pp. 34-113.
- BERTRAND (C. ET G.), « Préface », *Pour une archéologie agraire* (sous la direction de J. Guilaine), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 11-17.
- BESCHE-COMMENGÉ (B.), *Le savoir des bergers de Casabède*, Vol 1 / *Textes gascons pastoraux du haut Salat*, Vol. 2 / *Lexique, nature, société : Les dénominations des ovins à Sentenac d'Oust (Ariège)*, Université de Toulouse le Mirail, Travaux de l'Institut d'Etudes Méridionales, Toulouse, 1977.
- BESCHE-COMMENGÉ (B.), « La mère du bétail n'est pas encore morte. Culture, technique et pensée symbolique : évolution et permanence dans les Pyrénées (1787-1987) », *Homme - animal - société*, T. III, vol. 2, Presses de l'Institut Pyrénéen d'Etudes Politiques de Toulouse, 1989, pp. 233-257.
- BESSET (J.), *Orris d'Ariège*, District de la communauté rurale d'Auzat et du Vicdessos, Foix, 1995.
- BIROT (P.), *Etude comparée de la vie rurale pyrénéenne dans les pays de Pallars (Espagne) et de Couserans (France)*, Paris, Baillière et fils éditeurs, 1937.
- BLADÉ (J.-F.), « Essai sur l'histoire de la transhumance dans les Pyrénées françaises », *Revue des Pyrénées*, VI, 1894, pp. 515-530.
- BLANC (J.), ROUZAUD (A.), « Cabane de bergers en terre des montagnes de l'Ariège », *L'Homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Ed. Glénat, Grenoble, 1994, pp. 91-99.
- BLANCHEMAIN (A.), « Présentation des parcours méditerranéens : quelques aspects historiques », *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et parcours méditerranéens, Xe Journées du Grenier de Theix*, Versailles, INRA Publications, 1979, pp. 343-360.
- BLANCHEMANCHE (Ph.), *Bâtisseurs de paysages*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990.
- BLANCHON (J.-L.), *La Cerdagne, pays-frontière. 1936-1948. Rupture ou continuité ?* Thèse de doctorat nouveau régime, Université Toulouse le Mirail, 3 vol. dactylographiés, 1992.
- BLANKS (D. R.), « Transhumance in the Middle Ages : The eastern Pyrenees », *The Journal of Peasant studies*, Vol. 23, n° 1, October 1995, pp. 64-87.
- BLOCH (M.), *Les caractères originaux de l'Histoire Rurale Française*, Paris, A. Colin éd., 1988 [1931].
- BLOT (J.), *Artzainak, les bergers basques*, Bayonne, éd. Elkar, 1984.

- BOARDMAN (S.), JONES (G.), « Experiments on the effects of charring on cereal plant component », *Journal of Archeological Sciences*, 1990, 17, pp. 1-11.
- BOBINSKA (C.), GOY (J.), (éd.), *Les Pyrénées et les Carpates XVIe-XXe siècles*, Warszawa, Ed. scientifiques de Pologne, 1981.
- BOISSINOT (PH.), « Archéologie des façons culturelles », *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes, XVIIe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Juan les Pins, Ed. APDCA, 1997, pp. 85-112.
- BOISSINOT (PH.), « Que faire de l'identité avec les seules méthodes de l'archéologie ? », *Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Deuxième Session, Arles, 1996*, Ed. APDCA, Antibes, 1998, pp. 17-25.
- BOLOS (J.), BUSQUETA (J.-J.) (éd.), *Territori i societat a l'Edat Mitjana*, Universitat de Lleida, 1998.
- BONHÔTE (J.), *Forges et forêts dans les Pyrénées ariégeoises. Pour une histoire de l'environnement*, Aspet, Pyrégraph, 1998.
- BONNASSIE (P.), *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle*, publications de l'Université de Toulouse - Le Mirail, deux volumes, 1975-1976.
- BONNASSIE (P.), *Les cinquante mots clefs de l'histoire médiévale*, Toulouse, Privat, 1981.
- BONNASSIE (P.), « La croissance agricole du haut Moyen Âge dans la Gaule du Midi et el nord-est de la péninsule ibérique : chronologie, modalités, limites », *La croissance agricole au haut Moyen Âge*, Flaran 10, Auch, 1990, pp. 13-35.
- BONNASSIE (P.), « Les *sagreres* catalanes : la concentration de l'habitat dans le " cercle de paix " des églises (XIe s.) », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, M. Fixot et E. Zadora-Rio (éd.), Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, 1994, pp. 68-79.
- BONNASSIE (P.), ILLY (J.-P.), « Le clergé paroissial aux IXe-XIe siècles dans les Pyrénées orientales et centrales », *Le clergé rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Univ. du Mirail, 1994, pp. 153-166.
- BONNAUD (P.), « Le voyage en Espagne et la mort de François Hilaire Gilbert, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, Directeur adjoint de l'Ecole vétérinaire, Membre de l'Institut du France, Membre du Corps législatif, 1757-1800 », *Ethnozootechnie*, n° 44, pp. 77-122.
- BOSERUP (E.), *Evolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, Nouvelle bibliothèque scientifique, 1970.
- BOSOM I ISERN (S.), *Homes i oficis de Puigcerdà al segle XIV*, Institut d'Estudis Ceretans, Puigcerdà, 1982.
- BOSOM I ISERN (S.), *Puigcerdà*, Quaderns de la revista de Girona, 1993.
- BOURDIEU (P.), « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*, n° 5-6, 1962, pp. 32-135.
- BOURDIEU (P.), *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.
- BOURIN (M.), *Temps d'équilibre, Temps de rupture (1200-1350)*, Nouvelle histoire de la France médiévale, Paris, Le Seuil Points, 1990.
- BOURIN-DERRUAU (M.), *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (XIe-XVe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1987, 2 volumes.
- BOURIN-MIGNOT (C.), BROCHIER (J.-E.), CHABAL (L.), CROZAT (S.), FABRE (L.), GUIBAL (F.), MARINVAL (P.), RICHARD (H.), TERRAL (J.-F.), RHÉRY (I.), *La botanique*, Paris, éd. Errance, Collection « Archéologique », 1999.
- BOURNÉRIAS (M.), *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*. Sedes Masson. Paris, 3e édition, 1984.
- BOURRAQUI-SARRE (L.), *Inventaire floristique des cultures céréalières du Capcir et de la Cerdagne*. Mémoire de DEA, Universités de Toulouse 3 et de Toulouse 2, 1996.
- Bovins (Les)*, *Ethnozootechnie*, 32, Paris, 1983.
- BRAUDEL (F.), *Ecrits sur l'histoire*, éd. Champs, Flammarion, 1969.

- BRAUDEL (F.), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Tome 1, *Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, 1979 (réédition, Livre de Poche, 1993).
- BRAUDEL (F.), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, éd. A. Colin, 1986 [1966], 2 vol.
- BRAUDEL (F.), *Mémoires de la Méditerranée*, Paris, éd. de Fallois, 1998.
- BRIE (JEAN DE), *Le bon berger. Le vrai règlement et gouvernement des bergers et bergères*, Paris, Stock, 1979 (éd. originale Paris, 1542).
- BRIFFAUD (S.), *Naissance d'un paysage : la montagne pyrénéenne à la croisée des regards*, Toulouse CIMA-CNRS-Université de Toulouse II - Tarbes Association Guillaume Mauran, 1994.
- BRINGUE I PORTELLA (J.-M.), *Comunitats i bens comunals al Pallars Sobirà, segles XV-XVIII*, Thèse dactylographiée, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone, 1995.
- BRINGUÉ I PORTELLA (J.-M.), « La conformació dels drets comunitaris sobre el territori. La Vall d'Àneu, segles XV-XVIII », *Bens comunals als països catalans*, Universitat de Lleida, 1996, pp. 157-158.
- BRISEBARRE (A.-M.), *Bergers des Cévennes. Histoire et ethnographie du monde pastoral et de la transhumance en Cévennes*, Paris, Berger-Levrault, 1978.
- BROCHIER (J.-E.), « Géoarchéologie du monde agropastoral », *Pour une archéologie agraire* (sous la direction de J. Guilaïne), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 303-322.
- BROCHIER (J.-L.), « Environnement et culture : état de la question dans le sud-est de la France et principes d'étude autour du chasséen de la moyenne vallée du Rhône », *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 4, 1991, pp. 315-326.
- BROCHIER (J.-L.), BEECHING (A.), « Les grottes bergeries d'altitude. Débuts de l'élevage et premières transhumances au Néolithique dans les Préalpes Dioises », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 35-48.
- BROCHIER (J.-L.), CLAUSTRE (F.), « Le parcage des bovins et le problème des litières du Néolithique final à l'Âge du Bronze dans la grotte de Bélesta », *Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer, Actes du XXIVe Colloque préhistorique de France, Carcassonne, 1994*, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 2000, pp. 27-36.
- BROMBERGER (C.), RAVIS-GIORDANI (G.), (ed.) *Hasard et sociétés, Ethnologie française*, tome 17, n° 2/3, 1987.
- BROUSSE (E.), *La Cerdagne française*, Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 2<sup>e</sup> édition, 1926.
- BRUNEL (G.), « L'élevage dans le Nord de la France (XIe-XIIIe siècles). Quelques jalons de recherche », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, CVI, 1, 1999, pp. 41-61.
- BRUNET (F.), « Vallem Ursariam : quelques jalons pour une histoire de Vallséra en Capcir », *Ceretania*, 2, Puigcerdà, 1998, pp. 65-85.
- BRUNET (M.), « Droit de parcours et "enclosures" dans le Roussillon du XVIIIe s. », *Annales du Midi*, Privat, tome 107 n° 210, avril-juin 1995, pp. 219-229.
- BRUNET (M.), *Le Roussillon, Une société contre l'Etat (1780-1820)*, Toulouse, 1986, réédition Trabucaire, Perpignan, 1998.
- BRUNET (M.), *Les pouvoirs au village. Aspects de la vie quotidienne dans le Roussillon du XVIIIe siècle*, Perpignan, éd. Trabucaire, 1998.
- BRUNET (M.), BRUNET (S.), PAILHES (C.) (éd.), *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux (XVIe-XXe s.)*, Foix, 1996.
- BRUNET (P.) (dir.), *Histoire et géographie des fromages, Actes du Colloque de Géographie historique, Caen, 1985*, Caen, Université de Caen, 1987.
- BRUNET (S.), « Le carnaval en pays de Luchon (1880-1950). Recherches sur les mentalités populaires », *Folklore, Revue d'ethnologie méridionale*, XXXVI (2-3), pp. 6-57.

- BRUNET (S.), « Place des vivants, place des morts dans les Pyrénées centrales », *La mort difficile, Hésiode*, 2, Garae, Carcassonne, 1994, pp. 61-113.
- BRUNET (S.), *La vie, la mort, la foi. Les prêtres des montagnes dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime*, Aspet, Pyrégraph, 2001.
- BRUNHES-DELAMARRE (M. -J.), *Bergers de France, catalogue de l'exposition au Musée des Arts et Traditions Populaires, Arts et Traditions populaires*, 1962, X.
- BRUNHES-DELAMARRE (M.-J.), *Le berger dans la France des villages. Bergers communs à Saint-Véran-en-Queyras et à Normée en Champagne*, Paris, CNRS, 1970.
- BRUTAIS (J.-A.), « Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyr-Or.*, 1889, pp. 225-451.
- BRUTAIS (J.-A.), *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au Moyen-Âge*, Paris, Picard, 1891.
- BUISAN, (G.), *Henri Fédacou raconte ; la vie montagnarde dans un village des Pyrénées au début du siècle*, Association Guillaume Mauran, 3e édition, Tarbes, 1985.
- BUISAN (G.), *Des cabanes et des hommes, vie pastorale et cabanes de pâtres dans les Pyrénées centrales, vallées de Campan et de Lespoune*, Association Guillaume Mauran, Tarbes, 1991.
- BUTEL (F.), « La prétendue famille-souche des Pyrénées » (extraits), dans F. Le Play, E. Cheysson, Bayard, Fernand Butel, *Les Mèlouga. Une famille pyrénéenne au XIXe s.*, Nathan, Essais et recherches, 1994, pp. 139-143.
- BUXO (R.), CHABAL (L.) ET ROUX (J.-C.), « Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IVe s. avant notre ère », *Lattara*, 1996, 9, pp. 373-398.
- CAMPILLO (J.), « El moment altimperial a Iulia Lybica. El jaciment de l'Hort de la Falona », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 533-542.
- CAMPILLO (J.), GRAU (M.), GUARDIA (J.), « Primers resultats de les excavacions dutes a terme a la zona de les Colomines de Llívia, Cerdanya », *XIe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1998, pp. 285-294.
- CAMPMAJO (P.), « L'économie cerdane aux époques préhistoriques et protohistoriques », *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des P.-O.*, t. 89, 1980, pp. 11-39.
- CAMPMAJO (P.), *Le site protohistorique de Llo*, Perpignan, Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes et Université de Perpignan, 1983.
- CAMPMAJO (P.), « Le Néolithique et les débuts de l'Âge du Bronze en Cerdagne », *Travaux de Préhistoire catalane*, Perpignan, Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes et Université de Perpignan, vol. 6, 1990, pp. 81-101.
- CAMPMAJO (P.), « El poblament de la Cerdanya des dels orígens fins a l'ocupació romana », *Ceretania*, 1, 1991, pp. 21-39.
- CAMPMAJO (P.), « Les plaques en schiste gravées du château de Llívia : quelques exemples de jeux au Moyen Âge », *Ceretania* n°3, 2001, pp. 207-238.
- CAMPMAJO (P.), ABELANET (J.), « Le site des Casteillas d'Odeillo (Pyrénées-Orientales), contribution à la connaissance de la Céramique dite à décor Cerdan », *VIIIe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, 1988, pp. 147-161.
- CAMPMAJO (P.), CRABOL (D.), « Le Néolithique et les débuts de l'Âge du Bronze en Cerdagne », *Travaux de Préhistoire catalane*, C.E.P.C., Université de Perpignan, 1990, pp. 81-101.
- CAMPMAJO (P.), GUILAINE (J.), « Un habitat protohistorique en Cerdagne. L'Avellanosa, Chaos de Targasonne », *Atacina* 6, Carcassonne, 1971.
- CAMPMAJO (P.), PADRO (J.), « Els Ceretans. », *Els pobles pre-Romans del Pirineu, IIe Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, 1978, pp. 189-210.
- CAMPMAJO (P.), UNTERMANN (J.), « Les gravures rupestres schématiques linéaires de la Cerdagne Française » *VIIe Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, 1986, pp. 317-336.

- CANUT (E.), NAVARRO (F.), *Els formatges a Catalunya*, ed. Alta fulla, Barcelone, 1980.
- CAPDEVIELLE (ABBÉ F.), *La vallée d'Ossau, Basses Pyrénées*, Paris, L. Sauvaire - Librairie générale, 1891.
- CARLIER (I.), « Technique de cuisson dans un four enterré : la *pachamanca* des Andes du Pérou », *Techniques et culture*, n° 19, janvier-juin 1992, pp. 47-71.
- CARRERAS I CASANOVAS (A.), *El monestir de Santes Creus, 1150-1200*, Institut d'Estudis Vallencs, 2 vol., 1992.
- CARRÈRE (C.), « Les draps de Cerdagne en 1345 », *Hommage à Yves Renouard*, Privat, 1967, pp. 243-248.
- Cartulari de Poblet*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1938.
- CATAFAU (A.), « Les Hispani et l'aprision en Roussillon et Vallespir. Indices d'une croissance, fin VIIIe-début Xe siècle », *Frontières*, Revue du CREPE, n°2, 1992, pp. 7-20.
- CATAFAU (A.), « Economia i societat al Conflent del segle IX al XIV », *Catalunya romànica*, Vol. VII, *La Cerdanya – el Conflent*, Enciclopèdia catalana, Barcelona, 1995, pp. 278-282.
- CATAFAU (A.), « La cellera et le mas en Roussillon au Moyen Âge : du refuge à l'encadrement seigneurial », *Journal des Savants*, juillet-décembre 1997, pp. 333-353.
- CATAFAU (A.), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (Xe-XVe siècles)*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan et Editions Trabucaire, 1997.
- CATAFAU (A.), « La maisons rurale en Roussillon du IXe au XVe siècle. Une approche par les textes », *Le paysage rural et ses acteurs, Journée d'étude du 25 nov. 1995 du CRHiSM*, A. Rousselle et M.-C. Marandet éd., Université de Perpignan, 1998, pp. 163-192.
- CÂTEDRA (M.), « Entre bêtes et saints », *Le retour des morts, Etudes rurales*, n° 105-106, janvier-juin 1987, pp. 65-78.
- CAVAILLÈS (H.), « Une fédération pyrénéenne sous l'Ancien Régime. Les traités de lies et passerries », *Revue historique*, CV, 1910, 1-34 et 241-276, repris dans *Lies et passerries dans les Pyrénées. Actes de la IIIe Journée de recherches de la société d'étude des Sept Vallées (Luz-Saint-Sauveur, 1985)*, Tarbes, Archives départementales, 1986, pp. 1-67.
- CAVAILLÈS (H.), *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Paris, Armand Colin, 1931.
- CAZAURANG (J.-J.), « À propos des constructions en pierres sèches des hautes vallées béarnaises (Barétous, Aspe, Ossau) », *L'architecture rurale*, Revue du centre d'études et de recherche sur l'architecture rurale, tome 3, 1979, pp. 56-61.
- CAZENAVE-PIARROT (A.), « Le fromage des Pyrénées dans les pays de l'Adour », *Histoire et géographie des fromages, Actes du Colloque de Géographie historique, Caen, 1985*, Caen, Université de Caen, 1987, pp. 29-42.
- CENTRE NATIONAL D'ETUDES AGRONOMIQUES DES RÉGIONS CHAUDES, *Evolution du périmètre irrigué ancien du Canal de Puigcerda en Cerdagne franco-espagnole*, document de Synthèse, Montpellier juin 1996, 110 p. dactylographiées.
- CERDÀ (J.-P.), *Quatres dones i el sol*, obra teatral, Barcelona, ed. Barcino, 1980.
- CERDÀ (J.-P.), « El cami de Callastres », *Col.locació de personatges en un jardí tancat, novel.les curtes*, Perpignan, CDACC, Chiendent.
- CERDÀ (J.-P.), *Poesia completa*, Barcelona, Columna, 1988.
- CERDÀ (J.-P.), « La vida dels pastors segons la cançó popular », Aspects de la Cerdagne, *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr-Or.*, XCIVe, Perpignan, 1986, pp. 51-89.
- CEVASCO (R.), POGGI (G.), « Per una definizione storica del patrimonio rurale delle Valli Monregalesi : alpeggi della "raschera" », *Le risorse culturali delle valli monregalesi e la loro storia*, Edizione l'Artistica Savigliano, Savigliano, 1999, pp. 9-29.
- CHABAL (L.), *L'homme et l'évolution de la végétation méditerranéenne, des Âges des métaux à la période moderne : recherches anthracologiques théoriques, appliquées principalement aux*

- sites du Bas-Languedoc, thèse de biologie, Montpellier, Université des Sciences et techniques du Languedoc, 1991.
- CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.), *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1980.
- CHAUSENQUE (M.), *Les Pyrénées ou voyages pédestres dans toutes les régions des montagnes*, Agen, 1852-54, tome II (réédition Sirius, 1985).
- CHAYE (C.), *L'habitat et la vie rurale en Cerdagne du IXe au XIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse le Mirail, 1988.
- CHEVALIER (M.), *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, éd. M.-Th. Génin, Librairie de Médecis, 1956, 2 vol.
- CHIVA, (I.), GOY (J.) (dir.), *Les baronnies des Pyrénées*, 2 tomes, éd. de l'EHESS, Paris, 1981 et 1986.
- CLAUSTRE (F.), GUILAINE (J.), VAQUER (J.), « Le Néolithique de la Catalogne nord », *El Neolític a Catalunya, Taula rodona de Montserrat*, Barcelona, 1980, pp. 35-41.
- CLAUSTRE (F.), VAQUER (J.), « Grotte ou plein-air. Acquis et perspectives pour le néolithique nord-pyrénéen », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 221-240.
- CLAVÉ (P.), « La production laitière dans les Pyrénées-Orientales », *Annales de la fédération pyrénéenne d'économie montagnarde*, tome VII, 1938, pp. 86-102.
- CLAVERIE (E.), LAMAISON (P.), *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1982.
- COGET (J.), *Sons et musiques autour de l'animal*, Musée du Rouergue, 1990.
- COLARDELLE (M.), VERDEL (E.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XIe siècle*, Paris, 1993, Ed. de la MSH, Document d'Archéologie Française n° 40.
- COLARDELLE (R.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), LEVEAU (P.), MANGIN (M.), OBERLIN (C.), THIRIOT (J.), ZADORA-RIO (E.), « Rapport du groupe de travail sur les périodes historiques. L'utilisation du 14C pour les périodes historiques », *14C et archéologie, 3<sup>e</sup> Congrès international, Lyon 6-10 avril 1998*, J. Evin, Ch. Oberlin, J.-P. Daugas et J.-F. Salles (éd.), Mémoires de la Société Préhistorique Française, Tome XXVI 1999 et supplément 1999 de la *Revue d'archéométrie*, pp. 449-451.
- COLARDELLE (M.) (dir.), *L'homme et la nature au Moyen Âge, Actes du Ve Congrès international d'archéologie médiévale (Grenoble)*, Paris, Errance, 1996.
- COLOMER (A.), COULAROU (J.), GUTHERZ (X.), *Boussargues (Argelliers, Hérault), un habitat ceinturé chalcolithique : les fouilles du secteur ouest*, Paris, éd. de la MSH, Documents d'Archéologie Française n° 24, 1990.
- COLY (J.), *Le chien des Pyrénées, labrit et patou*, Privat, 1998.
- COMAS D'ARGEMIR (D.), SOULET (J.-F.) (éd.), *La familia als Pirineus*, Govern d'Andorra, 1992.
- COMET (G.), *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales (France, VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. Collection de l'Ecole Française de Rome, 165, 1992.
- Communautés (Les) villageoises en Europe occidentale du Moyen Âge aux Temps Modernes*, Flaran 4, Auch, 1984.
- CONESA (M.), *Mariages et frontières. Les systèmes matrimoniaux en Cerdagne française et espagnole (1640-1659)*, mémoire de maîtrise, Université de Perpignan, 1998.
- CONESA (M.), *Cal Mateu, Histoire d'une maison frontalière, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire, Musée de Cerdagne, 66 p., 1998, dactylographié.
- CONESA (M.), *Territoires montagnards et systèmes familiaux en Cerdagne française et espagnole à l'époque moderne*, DEA, Université de Perpignan, 2000.
- CONESA (M.), « Maisons, familles, patrimoines. Le système à maison en Cerdagne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Domitia* n°2 (Revue du département d'Histoire de l'Université de Perpignan), 2002, pp. 115-141.

- COROMINES (J.), *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, Barcelona, Curial edicions catalanes i la Caixa, 1986-1991.
- COSTA I SAVOIA (E.), *Viatge amb els pastors transhumants*, Centre excursionista català, 1987.
- COSTE (l'abbé H.), *Flore descriptive et illustrée de la France*, éd. librairie scientifique et technique Albert Blanchard, 1990 [éd. originale : 1900-1906].
- COSTE (P.), « La vie pastorale en Provence au XIV<sup>e</sup> siècle », *Etudes Rurales*, 1972, pp. 61-75.
- COSTE (P.), « Pierre sèche en Provence », *Alpes de Lumière*, n°89/90, 1986, pp. 1-60.
- COSTE (P.), ET COULET (N.), « Que sait-on des origines de la transhumance en Provence ? », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 65-70.
- COSTE (P.), ET MARTEL (P.) « Pierre sèche en Provence », *Alpes de Lumière*, mai, n° 89/90, 1986, pp. 61-88.
- COULET (N.), « Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Mise en place d'un système », *Histoire et actualité de la transhumance en Provence*, *Alpes de Lumière*, n° 95-96, 1986, pp. 50-55.
- CRABOL (D.), « L'Âge du Fer en Cerdagne française », *VI<sup>e</sup> Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1986, pp. 56-77.
- CRABOL (D.), CAMPMAJO (P.), « Nouveau jalon des campaniformes Pyrénéens dans la haute montagne Catalane », *VII<sup>e</sup> Col.loqui International d'Arqueologia de Puigcerdà*, 1986, Puigcerdà, 1988, pp. 85-102.
- CURSENTE (B.), « La société rurale gasconne au miroir des cartulaires (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Notables du fisc ou paysans ? », *Villages et villageois au Moyen Âge*, Paris, 1992, pp. 53-65.
- CURSENTE (B.), « Puissance, liberté, servitude. Les "casalers" gascons au Moyen Âge », *Histoire et Sociétés rurales*, n°6, 1996, pp. 31-50.
- CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes. La Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Collection *Tempus*, 1998.
- CURSENTE (B.) (éd.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVIII<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de Flaran*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999.
- CURSENTE (B.), « Avant-propos », *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVIII<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de Flaran*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, pp. 7-16.
- DA SILVA (F.), *Ruptures et continuités du système agro-pastoral pyrénéen au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de D.E.A., Université de Toulouse le Mirail, 1998.
- DANTE, *La Divine Comédie*, trad. fr. de L. Espinasse-Mongenot, Paris, Libraires associés, 1985.
- DAVASSE (B.), « Aspects méthodologiques de l'anthracanalyse des charbonnières. Histoire des forêts de la vallée de Soulcem (Pyrénées ariégeoises, France) », *Protoindustries et histoire des forêts*, Toulouse, GDR ISARD-CNRS, pp. 207-221.
- DAVASSE (B.), « Anthracologie et espaces forestiers charbonnés. Quelques exemples dans la moitié orientale des Pyrénées », *Bulletin de la Société botanique française*, 139, 2-3-4, 1992, pp. 597-608.
- DAVASSE (B.), « Les espaces forestiers de la haute vallée du Vicdessos (Pyrénées ariégeoises) : analyse écohistorique et étude des charbonnières ». In : J. Cramer. *Phytodynamique et biogéographie historique des forêts*, Berlin, Stuttgart, 1993, pp. 305-314.
- DAVASSE (B.), *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du Moyen Âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Geode, Université de Toulouse le Mirail, 2000.
- DAVASSE (B.), GALOP (D.), « Le charbon de bois et le pollen : éléments pour une approche de l'évolution historique du paysage forestier des Pyrénées ariégeoises », *Acta Biologica Montana*, vol. 9, 1989, pp. 333-340.
- DAVASSE (B.), GALOP (D.), « Le paysage forestier du Haut-Vicdessos : évolution d'un milieu anthropisé », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1990, vol. 61, n° 4, pp. 597-608.

- DAVASSE (B.), GALOP (D.), « Impact des activités pastorales et métallurgiques sur les forêts d'altitude dans les Pyrénées ariégeoises (France) », *Colloque international Ecologie et biogéographie alpines*, La Thuile (Italie), Revue Valdôtaine d'Histoire Naturelle, n° 48, 1994, pp. 151-160.
- DAVASSE (B.), GALOP (D.), RENDU (C.), « Paysages du Néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'Est d'après l'écologie historique et l'archéologie pastorale », *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes, XVIIe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Editions APDCA, Sophia Antipolis, 1997, pp. 577-599.
- DAVITE (Ch.), MORENO (D.), « Des « Saltus » aux « Alpes » dans les Apennins du nord (Italie). Une hypothèse sur la phase du haut Moyen Âge (560-680 ap. J.-C.) dans le diagramme pollinique du site de Prato Spilla », M. Colardelle (dir.), *L'homme et la nature au Moyen-Âge, Actes du Ve Congrès International d'archéologie médiévale (Grenoble)*, Paris, Ed. Errance, 1996, pp. 138-142.
- Débuts (Les) de l'élevage du mouton, Ethnozootechnie*, 21 Paris, 1977.
- DEGOIS (E.), *Le bon moutonnier*, 9e édition, Paris, La maison rustique, Flammarion, 1985.
- DELONCLE (J.), « L'art populaire des bergers en Catalogne française. Colliers ouvragés », *CERCA*, T. II, 1958, pp. 176-181.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Valbonne, CNRS, 1980.
- DEMONET (M.), *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIXe siècle. L'enquête de 1852*, Paris, EHESS, 1990.
- DENIS (B.), « Le peuplement ovin de la France septentrionale avant l'introduction des Mérinos », *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen-Âge au XVIIIe s.*, Nantes, Ouest éditions, 1993, pp. 117-192.
- DENJEAN (C.), *Une communauté juive au prisme du notariat chrétien : les juifs de Puigcerdà de 1260 à 1493*, Ed. Trabucaire, Perpignan, 2003.
- DEROUET (B.), « Territoire et Parenté. Pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale », *Annales HSS*, mai-juin 1995, n° 3, pp. 645-686.
- DESCOLA (Ph.), « Le déterminisme famélique », *Chasser le naturel...*, Textes réunis par A. Cadoret, Paris, éd. de l'EHESS, 1988, pp. 121-136.
- DESPLAT (Ch.), « Institution et réalités pastorales dans les Pyrénées occidentales françaises à l'époque moderne », *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen-Âge et à l'époque moderne*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1984, pp.15-26.
- DIGARD(J.-P.), *Techniques des nomades baxtyâri d'Iran*, Cambridge university Press, Ed. de la MSH, Paris, 1981.
- DIGARD (J.-P.), « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *l'Homme*, n° 108, (t. XXVIII, n° 4), 1988, pp. 27-58.
- DIGARD(J.-P.), *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 1990.
- DORÉE (A.), *Flore pastorale de montagne, Tome 1 : les graminées*, Ed. Boubée, Cemagref, 1995.
- DRALET (M.), *Description des Pyrénées*, T.I. Paris, 1813.
- DUBY (G.), *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1962.
- DUBY (G.), *Des sociétés médiévales, Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 4 décembre 1970*, réédité dans G. Duby, *Féodalités*, Paris, Gallimard, Quarto, 1996, pp. 1449-1467.
- DUBY (G.), « Recherches récentes sur la vie rurale en Provence au XIVe siècle », *Hommes et structures du Moyen Âge*, Ed. de l'E.H.E.S.S., Mouton, 1973, pp. 253-267.
- DUBY (G.), WALLON (A.) (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Le Seuil, 1975-1976, 4 tomes.
- DUMAS (S.), LAMBERT (B.), *Maintien de la qualité paysagère et d'accueil des zones d'estive des Pyrénées-Orientales, Estive d'Enveitg*, S.I.M.E., opération agri-environnementale, dossier dactylographié, mars 1995.

- DURAND (A.), *Les paysages médiévaux du Languedoc*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Collection *Tempus*, 1998.
- DURAND (A.), FOREST (V.), GARDEISEN (A.), RUAS (M.-P.), « Approches bioarchéologiques de l'habitat castral languedocien. Huit sites de la bordure méridionale du Massif Central », *Histoire et Sociétés rurales*, n° 8, 1997, pp. 11-32.
- DURU (M.), GIBON (A.), LANGLET (A.), FLAMANT (J.-C.), « Recherches sur les problèmes pastoraux pyrénéens », *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et parcours méditerranéens, Xe Journées du Grenier de Theix*, Versailles, INRA Publications, 1979, pp. 231-256.
- DUVERNOY (J.), *Le registre d'inquisition de Jacques Fournier*, 3 volumes, Paris-La Haye, Mouton et E.H.E.S.S., 1978.
- Élevage(L') en Méditerranée occidentale, actes du Colloque international de l'Institut de recherches méditerranéennes*, Sénanque, mai 1976, Paris, Marseille, CNRS, 1977.
- Élevage(L') et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen-Âge et à l'Époque Moderne, Actes du Colloque international*, Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, fascicule XXVII, Clermont-Ferrand, 1984.
- Élevage(L') ovin*, Itovic (Institut Technique de l'élevage Ovin et Caprin), Paris, Hachette, 1978, coll. Nouvelle Encyclopédie des Connaissances Agricoles.
- ESPINASSOUS (L.), *Le loup, l'ours et le pastou*, Ed. Milan et Parc National des Pyrénées, Toulouse, 1994.
- Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, IXe Col·loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà-Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, 1992.
- ESTEBAN MUÑOZ (C.), TEJON TEJON (D.), *Catálogo de razas autóctonas españolas*, Ministerio de agricultura, Madrid, 1985, pp. 115-122.
- EVIN (J.), OBERLIN (C.), « La méthode de datation par le radiocarbone », *Les méthodes de datation en laboratoire pour l'archéologie*, Paris, Errance, 1998.
- FABRE (D.), « La longue durée pastorale sur le plateau de Lacamp : quelques réflexions », J. Guilaine (dir.), *L'abri Jean Cros, Essai d'approche d'un groupe humain du Néolithique ancien dans son environnement*, Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 1979, pp. 447-455.
- FABRE (D.), « Passeuse aux gués du destin », *Critique*, n° 402, novembre 1980, pp. 1075-1099.
- FABRE (D.), « Savoirs naturalistes populaires et projets anthropologiques », *Les savoirs naturalistes populaires*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, collection Ethnologie de la France, Les Cahiers, n° 2, 1985, pp. 15-27.
- FABRE (D.), « Le sauvage en personne », *Terrain, Cahiers du Patrimoine Ethnologique*, n° 6, pp. 6-18.
- FABRE (D.), « Juvéniles revenants », *Le retour des Morts, Etudes rurales*, n° 105-106, janvier-juin 1987, pp. 147-161.
- FABRE (D.), *La figure du berger*, Séminaire de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 1991-92.
- FABRE (D.), « L'ethnologue et ses sources », *Vers une ethnologie du présent*, (G. Althabe, D. Fabre et G. Lenclud dir.), éd. de la MSH, Collection Ethnologie de la France, Cahier 7, 1992, pp. 39-55.
- FABRE (D.), « Le berger des signes » in Fabre (D.) dir., *Écritures ordinaires*, P.O.L., 1993, pp. 269-313.
- FABRE (D.), « Avant-propos », *La mort difficile*, Hésiode 2, Cahiers d'Ethnologie Méditerranéenne, Carcassonne, GARAE, 1994, pp. 9-15.
- FABRE (D.), « L'ours, la vierge et le taureau », *Ethnologie française* XXIII, 1, Textures mythiques, pp. 9-19.
- FABRE (D.), CAMBEROQUE (C.), *La fête en Languedoc*, Toulouse, Privat, 1977 (réédition en 1990).
- FABRE (D.), LACROIX (J.), *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIXe siècle*, Hachette, 1973.
- FABRE (D.), LACROIX (J.), « L'usage social des signes », *Communautés du Sud*, Paris, coll. 10/18, 1975.

- FABRE-VASSAS (C.), *La bête singulière, Les juifs, les chrétiens et le cochon*, Paris, Gallimard, nrf, Bibliothèque des sciences humaines, 1994.
- FABRE-VASSAS (C.), FABRE (D.), « Du rite au roman, parcours d'Yvonne Verdier », *Coutume et destin, Thomas Hardy et autres essais*, Paris, Gallimard, 1995.
- FARNOS Y BEL (A.), « Els lligallos, les chemins de bergers, au carrefour de la transhumance et du tourisme », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 231-242.
- FAU (L.) (coord.), *Approche de l'habitat et de l'activité économique en moyenne montagne : les dépendances de la domerie d'Aubrac*, Dossier d'opération archéologique, Projet collectif de recherche, 1994-1997, rapport dactylographié, 1997.
- FAVRE (Y.), « Comportement des bovins et des ovins en alpage », *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et parcours méditerranéens, Xe Journées du Grenier de Theix*, Versailles, INRA Publications, 1979, pp. 177-206.
- FERDIÈRE (A.), ZADORA-RIO (E.) (dir.), *La prospection archéologique. Paysage et peuplement*, Paris, Ed. de la MSH, Documents d'Archéologie française n°3, 1986.
- FERRER I MALLOL (M.-T.), « Boscos i deveses a la corona catalano-aragonesa (s. XIV-XV) », *Annuario de Estudios Medievales*, 20, pp. 485-535.
- FERRER I MALLOL (M.-T.), « Emprius i béns comunals a l'edat mitjana », *Béns comunals als Països Catalans i a l'Europa contemporània*, J.-J. Busqueta i E. Vicedo ed., Lleida, Institut d'Estudis Ilerdencs, 1996, pp. 33-65.
- FINE (A.), « La famille souche pyrénéenne au XIXe siècle : quelques réflexions de méthode », *Annales E.S.C.*, mai-juin 1977, pp. 478-487.
- FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) (éd.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales, IIIe Congrès international d'archéologie médiévale*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française, 1994.
- FLEMING (A.), « Les délimitations territoriales de l'Âge du Bronze dans la région de Dartmoor (Grande-Bretagne) », *La prospection archéologique. Paysage et peuplement*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie française, 1982, pp. 161-168.
- FONT RIUS (J.-M.), *Cartas de franquicia i poblacion de Catalunya*, Barcelona, 1969.
- FOREST (V.), « Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence », *Revue de Médecine Vétérinaire*, 148, 12, 1997, pp. 951-958.
- FOSSIER (R.), *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, A. Colin, collection U, 1970.
- FOUCAULT (M.), *Les mots et les choses, Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, nrf, 1966.
- FOURNIER (G. ET P.-F.), « La vie pastorale dans les montagnes du centre de la France : recherches historiques et archéologiques », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, XCI, 676, 1983, pp. 199-358.
- FREEDMAN (P.), *Els orígens de la servitud pagesa a la Catalunya medieval*, Vic, Eumo Ed., 1993.
- FRUHAUF (C.), *Forêt et Société. De la forêt paysanne à la forêt capitaliste au pays de Sault sous l'Ancien Régime (vers 1670-1791)*, Paris, CNRS, 1980.
- GALCERAN I VIGUE (S.), « Els privilegis de la vila de Puigcerdà del Llibre verd i del seu trasllat (1298-1318) », *Urgellia*, t. 1, 1978, pp. 304-341.
- GALCERAN I VIGUE (S.), *La indústria i el comerç a Cerdanya, estudi socio - econòmic i polític segons les "ordinacions mustassaph"*, Fundació Salvador Vives i Casajuana, Barcelona, 1978.
- GALOP (D.), « Etude palynologique du site de Gros Roc », in C. Rendu et al., *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveig (Cerdagne, Pyrénées-Orientales)*, rapport trisannuel au Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 1997, pp. 194-201.
- GALOP (D.), « Résultats de l'étude palynologique de la tourbière de Roques Blanques », in GALOP (D.), DAVASSE (B.), *Etude d'écologie historique de la vallée d'Eyne (Cerdagne, Pyrénées*

- Orientales*), Rapport de Synthèse (inédit), Bureau d'Etudes en Environnement et Association gestionnaire de la Réserve naturelle d'Eyne, Toulouse.
- GALOP (D.), *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées, 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*, Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, GEODE, Laboratoire d'Ecologie Terrestre et FRAMESPA éd., 1998.
- GALOP (D.), « La mémoire des tourbières basques », *Le Festin*, n° 30, pp. 83-88.
- GALOP (D.), « Propagation des activités agro-pastorales sur le versant nord-pyrénéen entre le VIe et le IIIe millénaire av. J.-C. L'apport de la palynologie », *Actes du Colloque des IIIe Rencontres méridionales de préhistoire récente, Archives d'écologie préhistorique*, Toulouse, 2000, pp. 101-108.
- GALOP (D.), JALUT (G.), « Differential human impact and vegetation history in two adjacent Pyrenean valleys from 3000 BP to present (Ariege basin, southern France) ». *Vegetation History and Archaeobotany*, 3, 1994, pp. 225-244.
- GALOP (D.), RENDU (C.), DAVASSE (D.), « Contribution palynologique à l'histoire des activités pastorales pyrénéennes au cours des sept derniers millénaires », *Le pastoralisme en France à l'aube des années 2000, Pastum Hors Série*, Association française de pastoralisme, Ed. de la Cardère, 2000, pp. 69-74.
- GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), « De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIIe siècle (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 13, 1995, pp. 1-78.
- GARNIER (J.-C.), LABOUESSE (F.), LAURENCE (P.), SALMON (C.), *Les fêtes de la transhumance dans le Midi méditerranéen et leur développement récent*, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine et INRA, Centre de Montpellier, rapport final, décembre 1997.
- GARRIGA (R.-M.), « Entre la tradició i la innovació, "Can Carbonell de Gorguja" », *Onzè quadern d'informació municipal*, Llívia, 1993, pp. 93-98.
- GASCÓ (J.), *Les installations du quotidien. Structures domestiques en Languedoc du Mésolithique à l'Âge du Bronze d'après l'étude des abris de Font-Juvénal et du Roc-de-Dourgne dans l'Aude*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française n° 1, 1985.
- GASCÓ (J.), « Etat de la question de l'Âge du Bronze sur le versant nord des Pyrénées de l'est (Pyrénées-Orientales, Ariège, Aude) et sur ses marges », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 343-358.
- GASCÓ (J.) (dir.), *Le Laouret et la montagne d'Alaric à la fin du l'Age du Bronze*, Toulouse - Carcassonne, Centre d'anthropologie et Archéologie en terre d'Aude, 1996.
- GASCÓ (Y.), « Une cabane médiévale au Serre de la Conque (Hérault) », *Archéologie du midi médiéval*, tome 1, 1983, pp. 5-11.
- GAVIGNAUD (G.), « L'organisation économique traditionnelle communautaire dans les hauts-pays catalans », *Conflent, Vallespir et Montagnes catalanes, Actes du 51<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Prades, 1978)*, Montpellier, 1980, pp. 201-215.
- GEDDES (D.), *De la chasse au troupeau en Méditerranée occidentale. Les débuts de l'élevage dans le bassin de l'Aude*, Archives d'Ecologie Préhistorique, EHESS, Toulouse, 1980 - 5.
- GERBET (M.-C.), *L'élevage dans le royaume de Castille sous les rois catholiques (1454-1516)*, Publications de la Casa de Velazquez, série études et documents, Madrid, 1991.
- GINSBURG (C.), *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Aubier, Histoire, 1980.
- GOMEZ ORTIZ (A.), ESTEBAN AMAT (A.), « Analisis polinico de la turbera de la Feixa (La Maniga, Cerdanya, 2150 m). Evolucion del paisaje », *Estudios sobre Cuaternario*, 1993, pp. 185-190.
- GOODY (J.), *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Ed. de Minuit.
- GOUIN (PH.), « La préparation familiale du fromage tyromalama », *Techniques et culture*, 22, juillet-déc. 1993, pp. 37-52.

- GOUIN (Ph.), « Sources, principes et techniques de l'archéologie des laitages », *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique et culturel. XI<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Editions APDCA, Juan-les-Pins, 1994, pp. 147-159.
- GRAMAIN (M.), « Les formes de l'élevage en Bas-Languedoc occidental aux XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles », *L'élevage en Méditerranée occidentale, Actes du Colloque international de l'Institut de Recherches méditerranéennes, Sénanque, 1976*, Paris, CNRS, 1977, pp. 137-152.
- GUERREAU-JALABERT (A.), « L'essart comme figure de la subversion de l'ordre spatial dans les romans arthuriens », *Campagnes médiévales. L'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, pp. 159-172.
- Guide pratique de l'agriculteur montagnard*, Association agro-sylvo-pastorale et de la vie rurale en montagne "Charles Flahaut", Perpignan, 1961.
- GUILAINE (J.), *Premiers bergers et paysans de l'Occident méditerranéen*, Paris - La Haye Mouton, 1976.
- GUILAINE (J.), « Problèmes relatifs à la Néolithisation de la Cerdagne », *Ier Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, Cypsela*, 1976, Girona pp. 31-33.
- GUILAINE (J.), *La France d'avant la France*, Paris, Hachette, 1980.
- GUILAINE (J.), « Interrogations sur les essais de modélisation de l'environnement à partir des stratigraphies néolithiques sous abri. L'exemple de Font-Juvenal », *Bulletin de la Société Préhistorique française*, tome 86, n° 10-12, 1989, pp. 312-315.
- GUILAINE (J.), *La mer partagée, La Méditerranée avant l'écriture, 7000-2000 avant Jésus-Christ*, Paris, Hachette, 1994.
- GUILAINE (J.), *Leçon inaugurale faite le Vendredi 12 mai 1995*, Paris, Collège de France, 1995.
- GUILAINE (J.), (dir.), *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne*, Ed. du CNRS, Toulouse, 1980.
- GUILAINE (J.) (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, Armand Colin, 1991.
- GUILAINE (J.) (dir.), *Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la haute vallée de l'Aude*, Toulouse-Carcassonne, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales et Archéologie en terre d'Aude, 1993.
- GUILAINE (J.) (dir.), *Temps et espace dans le bassin de l'Aude du Néolithique à l'Âge du Fer*, Toulouse, Centre d'Anthropologie, 1995.
- GUILAINE (J.), ERROUX (J.) et VAQUER (J.), « Sur les débuts de la culture du seigle en Pays de Sault : la grotte aux graines (Fontanès-de-Sault, Aude) ». In : *Pays de Sault, espace, peuplement et population*. Edition du CNRS, Paris, 1989, pp. 145-147.
- GUILAINE (J.), GASCO (J.), VAQUER (J.), BARBAZA (J.) et alii, *L'abri Jean Cros*, Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 1979.
- GUILAINE (J.), MARTZLUFF (M.), « Sur le Néolithique ancien de la Cerdagne », *VI<sup>e</sup> Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, Cypsela 1*, 1976, pp. 34-35.
- GUILAINE (J.), MARTZLUFF (M.) (dir.), *Les excavacions a la balma de la Margineda (1979-1991)*, Andorra, Edicions del Govern d'Andorra, 1995, 3 vol.
- HAINARD (R.), *Les Mammifères sauvages d'Europe*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel / Paris, 1962.
- HAUDRICOURT (A.-G.), *La technologie, science humaine*, Paris, éd. de la MSH, 1987.
- HAUDRICOURT (A.-G.), JEAN-BRUNHES DELAMARRE (M.), *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard, 1955 (réédition : La Manufacture, 1986).
- HIGOUNET (Ch.), « Essai sur les granges cisterciennes », *L'économie cistercienne. Géographie, mutation, du Moyen Âge aux Temps Modernes, III<sup>e</sup> Journées internationales de l'abbaye de Flaran (1981)*, Auch, 1983, pp. 157-180.
- ILLY (J.-P.), *Les églises et paroisses rurales de l'évêché d'Urgell du début du IX<sup>e</sup> siècle aux alentours de 1040*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Toulouse le Mirail, 1988.
- IZARD (V.), « Cartographie successive des entreprises métallurgiques dans les Pyrénées nord-catalanes. Support préliminaire à l'étude éco-historique des forêts charbonnées », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 12, 1994, pp. 115-130.

- JALUT (G.), *Végétation et climat dans les Pyrénées méditerranéennes depuis quinze mille ans*, Archives d'Ecologie Préhistorique, EHESS, Toulouse, 1977 – 2.
- JALUT (G.), « Le pollen, traducteur du paysage agraire », J. Guilaine (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, Armand Colin, 1991, pp. 345-368.
- JALUT (G.), GALOP (D.), AUBERT (S.), BELET (J.-M.), Late glacial and postglacial fluctuations of the tree limits in the mediterranean Pyrenees : the use of pollen ratio. Holocene treeline oscillations, dendrochronology and palaeoclimate, *Palaeoklimaforschung /Palaeoclimate Research* 20, 1996 pp. 189-201.
- JARRIGE (R.), « Utilisation des pâturages des milieux défavorisés : essai de conclusions », *Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et parcours méditerranéens, Xe Journées du Grenier de Theix*, Versailles, INRA Publications, 1979, pp. 541-567.
- JEAN-BRUNHES DELAMARRE (M.), *La vie agricole et pastorale dans le monde*, Paris, 1985.
- JEST (C.), *Dolpo. Communautés de langue tibétaine du Népal*, Paris, CNRS, 1975.
- JOHN LOWE (J.), DAVITE (C.), MORENO (D.), MAGGI (R.), « Stratigrafia pollinica olocenica e storia delle risorse boschive dell'Appennino settentrionale », *Rivista geografica italiana*, annata CII, fasc. 2, Giugno 1995, pp. 267-310.
- JOISTEN (CH.), « Les êtres fantastiques dans le folklore de l'Ariège », *Via Domitia*, Toulouse, t. IX, pp. 16-82.
- KAISER-GUYOT (M.-Th.), *Le berger en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Klincksieck, 1974.
- KOTARBA (J.), « Occupation antique en Fenouillèdes. Nouvelles données et essai de mise en évidence d'une particularité culturelle », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 543-548.
- KRÜGER (F.), *Los altos pirineos, vol 2, cultura pastoral*, Garsineu, Tremp, 1995, Edition originale *Die Hochpyrenäen*, Hamburg, 1939.
- LABARTHE (M.-Th.), « Des savoirs technocratiques "adaptés" aux savoirs populaires », Vincent Berdoulay (dir.), *Les Pyrénées, lieu d'interaction des savoirs (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> s.)*, 118<sup>e</sup> Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Paris, 1995, éd. du CTHS, pp. 175-188.
- LACAZE (C.), *Le domaine de la cathédrale de la Seu d'Urgell entre le début du IX<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse le Mirail et Université de Barcelone, 1993.
- LAMAZOU (E.), *L'ours et les brebis*, Paris, Ed. Seghers, coll. Mémoire vive, 1988.
- LARREA (J.-J.), « Moines et paysans : aux origines de la première croissance agraire dans le Haut Aragon (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 33<sup>e</sup> année, n° 3, 1990, pp. 219-239.
- LARREA (J.-J.), *La Navarre du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Peuplement et société*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1998.
- LASSURE (C.), « La terminologie provençale des édifices en pierre sèche : mythes savants et réalités populaires », *L'architecture rurale*, tome III, 1979, pp. 33-45 ; « Problèmes d'identification et de datation d'un hameau en pierre sèche : le "village des bories" à Gordes (Vaucluse). Premiers résultats d'enquête », *ibidem*, pp. 46-55.
- LASSURE (C.), « Catalogue des cabanes en pierre sèche de France : cinq relevés de cabanes du Gard », *L'architecture vernaculaire rurale*, revue du C.E.R.A.R., tome IV, 1980, pp. 94-108.
- LASSURE (C.), « Les "cabanes" à Gordes (Vaucluse) : architectures et édification », *L'architecture vernaculaire rurale*, revue du C.E.R.A.R., 1980, supplément n° 2, pp. 143-160.
- LASSURE (C.), « La pierre et le bois dans la technique de construction des Fontbuxiens : essai de restitution des superstructures et de leurs édifices à plan bi-absidial et à plan circulaire », *L'évolution des techniques de la construction à sec dans l'habitat du Languedoc, du néolithique à la période contemporaine, Actes des Journées d'études de Viols-le-Fort, L'architecture Vernaculaire*, revue du CERAV, supplément n°3, 1983, pp. 43-56.
- LASSURE (C.) et HAASÉ (P.), « Bibliographie analytique et critique de l'architecture rurale en pierre sèche de Provence », *L'architecture vernaculaire rurale*, Supplément n°2, 1980, pp. 7-136.

- LAURENCE (P.), « Les sonnailles de troupeaux d'ovins de Provence et de Languedoc », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 197-213.
- LAZERME (CH.), « Rapport relatif au concours pour la meilleure exploitation », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P.-O.*, Tome VI, 1848.
- LÉCRIVAIN (E.), LEROY (A.), SAVINI (I.), DEFFONTAINES (J.-P.), « Les formes du troupeau au pâturage. Genèse et diversité », *Pratiques d'élevage extensif. Identifier, modéliser, évaluer*, E. Landais Ed., INRA, 1995, pp. 237-261.
- LEFEBVRE (H.), *La vallée de Campan, Etude de sociologie rurale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963.
- LEFEBVRE (TH.), *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris, Armand Colin, 1933.
- LE GOFF (J.), *La naissance du purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.
- LE GOFF (J.), *La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1986.
- LE LANNOU (M.), *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, Tours, Arrault et Cie imprimeurs, 1941.
- LELONG, DELHOSTE, BERNADAC, DE LAUTREC, « Documents agricoles : Laiteries », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1912, pp. 567-595.
- LE PLAY, CHEYSSON, BAYARD, BUTEL, *Les Mèlouga. Une famille pyrénéenne au XIXe s.*, Nathan, Essais et recherches, 1994.
- LE ROY (E.), *Jacquou le Croquant*, éd. Le livre de Poche, 1985, [1899].
- LE ROY LADURIE (E.), *Montaillou, village occitan*, Paris, Gallimard, 1975.
- LEVEAU (PH.), « Le programme de recherche interdisciplinaire sur l'archéologie et l'histoire du paysage : de l'étang de Berre aux Alpilles (pour une géographie historique de l'espace rural) », *Archéologie et espaces, Actes des Xe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Juan les Pins, éd. APDCA, 1990, pp. 363-381.
- LÉVI-STRAUSS (C.), *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, collection « Terre Humaine », 1955.
- LÉVI-STRAUSS (C.), « Le Père Noël supplicié », *Les Temps modernes*, 1952.
- LÉVI-STRAUSS (C.), « Les organisations dualistes existent-elles ? » *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1974 [1958] pp. 154-188.
- LÉVI-STRAUSS (C.), « Structuralisme et écologie », *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, pp. 143-166.
- LÉVI-STRAUSS (C.), « Une préfiguration anatomique de la gémellité », *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, pp. 277-290.
- LÉVI-STRAUSS (C.), *La voie des masques*, Paris, Agora, Press Pocket, 1988 [Plon, 1978].
- LÉVI-STRAUSS (C.), *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1991 [1962].
- LLACH (F.), « Histoire géologique de la Cerdagne », *Ceretania 1*, Institut d'Estudis Ceretans et Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne, Puigcerdà, 1991, pp. 7-20.
- LLOVERA (X.), BOSCH (J.-M.), RUF (M.-A.), YAÑEZ (C.), SOLÉ (X.), VILA (A.), *Roc d'Enclar, Transformacions d'un espai dominant*, Govern d'Andorra, Monografies del patrimoni cultural d'Andorra, 1997.
- LLOVERA (X.), ROCA (A.-M.), « Roc de l'Oral ; 2500 tessons de céramique », *Les dossiers d'Histoire et Archéologie*, n° 96, 1985, pp. 47-49.
- LLUIS (J.), *Records de la meva vida de pastor*, Biblioteca folklòrica Barcino, Barcelona, 1964.
- LOMBARDINI (S.), MORENO (D.), TORRE (A.), « Patrimonio culturale : problemi di definizione storica », *Le risorse culturali delle valli monregalesi e la loro storia*, Edizione l'Artistica Savigliano, Savigliano, 1999, pp. 3-7.
- LUXEREAU (A.), « Les vaches sauvages », *Homme - animal - société, Tome III, histoire et animal, vol. 2*, Presses de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 1989, pp. 279-293.
- MACHEREL (C.), « Un purgatoire alpin », *Le monde alpin et rhodanien*, 1988, pp. 87-112.
- MAGGI (R.), NISBET (R.), BARKER (G.) (dir.), *Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale, Rivista di studi liguri, A. LVI (1990)* Bordighera, 1991.

MAGNY (M.), *Une histoire du climat. Des derniers mammouths au siècle de l'automobile*, Paris, ed. Errance, 1995.

MALÈGUE (M.), « Des races perfectionnées dans le département des Pyrénées-Orientales », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P-O.*, 1860, pp. 245-257.

MANAÜTHON (J.-F.), *Le Montagne des Pyrénées*, éd. Bordessoules, St Jean d'Angely, 1979.

MARCECET (A.), « Des vaches et des hommes : questions et contestations sur les pâturages d'Andorre », *Frontière(s), Bulletin du Centre de Recherches sur les problèmes de la Frontière de l'Université de Perpignan*, réédité dans A. Marcet-Juncosa, *Du Roussillon et d'ailleurs*, Presses Universitaires de Perpignan, 1993, pp. 277-289.

MARTIN COLLIGA (A.), TARRUS (J.), « Neolític i megalitisme a la Catalunya subpirinenca », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 241-260.

MARTIN COLLIGA (A.), « El Neolític final. La recerca de nous camins. El Verazià », *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, IXe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà-Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, 1992, pp. 279-284.

MARTIN COLLIGA (A.), VAQUER (J.), « El poblament dels Pirineus a l'Holocè, del Mesolític a l'Edat del Bronze », *Muntanyes i població, El passat dels Pirineus des d'una perspectiva multidisciplinària*, J. Bertranpetit i E. Vives editors, Centre de trobada de les cultures pirinenques, Andorra la Vella, 1995, pp. 35-73.

MARTZLUFF (M.), « Quelques éléments traceurs pour une archéologie du paysage en Haute Cerdagne », *Aspects de la Cerdagne, Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr-Or.*, XCIVe volume, Perpignan, 1986, pp. 31-51.

MARTZLUFF (M.), *Les hommes du granite dans les Pyrénées nord-catalanes, Terra Nostra*, n° 63, 1988.

MARTZLUFF (M.), « Note sur l'implantation du Néolithique dans le chaos granitique de la Cerdagne orientale », *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, IXe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà-Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, 1992, pp. 167-169.

MARTZLUFF (M.), « Le mobilier en pierre taillée associé aux structures pastorales de la commune d'Enveig : rapport préliminaire », in C. Rendu et al., *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveig*, rapport au SRA Languedoc-Roussillon, 1995.

MARTZLUFF (M.), « L'habitat protohistorique et médiéval du Veinat de Dalt à Targasonne (Cerdagne) », *XIe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1998, pp. 421-433.

MAYER (M.), « Marcial (13,54) y el Edictum de pretiis (4,8) », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, I, Madrid, 1988, pp. 263-266.

MERCADAL (O.), « Paisatge i antropització de la plana cerdana durant la prehistòria », *Comerç i vies de comunicació 1000 aC.-700 dC, XIe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1998, pp. 397-408.

MERCADAL (O.), ALIAGA (S.), BOSOM (S.), « Poblament i explotació del territori a la Cerdanya. Assaig de síntesi : del Neolític a l'Edat mitjana », *Muntanyes i població, El passat dels Pirineus des d'una perspectiva multidisciplinària*, J. Bertranpetit i E. Vives editors, Centre de trobada de les cultures pirinenques, Andorra la Vella, 1995, pp. 171-194.

MERCADAL (O.), ALIAGA (S.), CAMPILLO (J.), VALIENTE (P.), « Noves interpretacions sobre el poblament humà de la Cerdanya (4.000 aC - s. IX dC) », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 711-719.

MERCADAL (O.), BOSOM (S.), DENJEAN (C.), SUBIRANAS (C.), « Noves aportacions a l'estudi de l'urbanisme medieval de Puigcerdà : segles XIII-XIV », *Cultures i medi ..., Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 641-650.

- MERCADAL (O.), OLESTI (O.), ALIAGA (S.), CAMPILLO (J.), « El patrimoni arqueològic de la Cerdanya : resultats de la carta arqueològica », *Suplement del IXe Col·loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà*, Institut d'Estudis Ceretans i Govern d'Andorra, 1992, pp. 21-23.
- MERLEAU-PONTY (M.) *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, nrf, 1964.
- MESTRE (R.), *Llibre del Coch*, edició a cura de Veronika Leimgruber, Barcelona, Curial, 1996.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), *Le feu pastoral dans les Pyrénées centrales (Barousse, Oueil, Larboust)*, Toulouse, CNRS, 1981.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), « Aux origines des améliorations pastorales dans les Pyrénées », *Production pastorale et société*, n° 18, 1986, pp. 91-105.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), « Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées (1866-1879) », Vincent Berdoulay (dir.), *Les Pyrénées, lieu d'interaction des savoirs (XIXe-début XXe s.)*, 118e Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Paris, éd. du CTHS, 1995, pp. 160-174.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), « "L'invention du pâturage". La naissance du sylvopastoralisme et son application en Ariège (1860-1914) », M. Brunet, S. Brunet, C. Pailhes (dir.), *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux (XVIe-XXe s.)*, Actes du Colloque de Foix (1-3 octobre 1993), Association des amis des archives de l'Ariège, Tome 1, 1996, pp. 189-208.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), « "Le savoir brûler" dans les Pyrénées : de "l'écobuage" au "brûlage dirigé" », *Monde rural et histoire des sciences en Méditerranée. Du bon sens à la logique*, 11e Journées d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, Presses Universitaires de Perpignan, Collection Etudes, 1998, pp. 165-179.
- MÉTAILIÉ (J.-P.), JALUT (G.) (dir.), *La forêt charbonnée. Histoire des forêts et impact de la métallurgie dans les Pyrénées ariégeoises au cours des deux derniers millénaires*. Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement, CNRS, Toulouse, CIMA-URA 366 CNRS, 1990.
- MILEUSNIC (Z.), « Pratiques pastorales dans la montagne de Vlastic, en Bosnie Herzégovine », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 147-156.
- Milieux, société et pratiques fromagères, *Ethnozootecnie* n° 47.
- MOLENAT (G.), PRUD'HON (M.), RECURT (Y.), « Les races transhumantes : caractéristiques zootechniques et aptitudes », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 213-221.
- MOLIST MONTAÑA (M.), RIBÉ MONGE (G.), SAÑA SEGUI (M.), « Les changements du Néolithique en Catalogne durant le Ve millénaire », *La culture de Cerny. Nouvelle économie et nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque International de Nemours, 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 6, 1997, pp. 617-629.
- MORARD (N.), « L'élevage dans les Préalpes fribourgeoises : des ovins aux bovins (1350-1550) », *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen-Âge et à l'Époque moderne*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1984, pp. 15-26.
- MORENO (D.), *Dal documento al terreno. Storia e archeologia dei sistemi agro-silvo-pastorali*, Bologna, Il Mulino 1991.
- MORENO (D.), et POGGI (G.), « Identification des pratiques agro-sylvo-pastorales et des savoirs naturalistes locaux : mise à contribution de l'écologie historique des sites », A. Rousselle (éd.), *Monde rural et histoire des sciences en Méditerranée. Du bon sens à la logique*, 11e Journées d'études du CRHiSM, Presses Universitaires de Perpignan, Collection Etudes, 1998, pp. 151-164.
- MORICEAU (J.-M.), *L'élevage sous l'Ancien Régime*, Paris, Sedes, 1999.
- MORICEAU (J.-M.), « Une question en renouvellement : l'histoire de l'élevage en France », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, CVI, 1, 1999, pp. 17-40.
- MUSSET (L.), « Élevage et production fromagère dans le monde anglo-normand (XIe-XIIe siècles) », *Histoire et géographie des fromages*, Actes du Colloque de Géographie historique, Caen, 1985, Caen, Université de Caen, 1987, pp. 189-192.

- NELLI (R.), « Le berger dans le pays d'Aude », *Folklore* n° 66, 1952, pp. 6-13.
- NORA (P.), « Entre Mémoire et Histoire, la problématique des lieux », *Les lieux de mémoire, T.I, La République*, 1984, pp. XVII-XLII.
- OLESTI I VILA (O.), *La Cerdanya en època antiga. Romanització i actuació cadastral*, Thèse dactylographiée, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelone, 1990.
- OLIVER (J.), « Techniques agricoles i documentació medieval : dos exemples del Vallès », *Ponències, Anuari del centre d'estudis de Granollers*, 1996, pp. 125-133.
- ORLIAC (C.), WATTEZ (J.), « Un four polynésien et son interprétation archéologique », *Nature et fonction des foyers préhistoriques, Actes du Colloque international de Nemours*, Monique Olive et Yvette Taborin (dir.), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, éd. A.P.R.A.I.F., Nemours, 1989, pp. 69-80.
- OTT (S.), *Le cercle des montagnes. Une communauté pastorale basque*, traduit par T. Jolas, Paris, Ed. du C.T.H.S., 1993.
- PADILLA (I.), « Sivelles medievals de Catalunya i altres peces d'orfebreria relacionades amb la indumentària », *Actes du 106e Congrès National des Sociétés Savantes, Perpignan, 1981, Archéologie pyrénéenne et questions diverses*, Archéologie et histoire de l'art, Paris, 1984, pp. 107-183.
- PALLARUELO (S.), *Pastores del Pirineu*, Madrid, Ministerio de la Cultura, 1988.
- PANOSA (I.), « El paper de la Cerdanya com a nexa entre el territori ibèric del Nord i el Sud del Pirineu. Problemàtica del seu corpus d'inscripcions ibèriques », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 465-478.
- PARADIS (A.), *Mozart ou l'opéra réenchante*, Paris, Fayard, 1998.
- PARAIN (C.), « Esquisse d'une problématique des systèmes européens d'estivage à production fromagère », *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Editions sociales, 1979, pp. 373-401 [1ère édition : *l'ethnographie*, n° 62-63, 1968-1969].
- PARAIN (C.), « Fondements d'une ethnologie historique de l'Aubrac », *L'Aubrac*, tome II, éd. du C.N.R.S., 1971, pp. 25-116.
- PARODI (A.), RAYNAUD (C.), ROGER (J.-M.), « La Vaunage du IIIe siècle au milieu du XIIe siècle, habitat et occupation des sols », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 5, 1987, pp. 3-60.
- PASSARIUS (O.), CATAFAU (A.), « Laroque-des-Albères de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge. Histoire et archéologie du peuplement et de la mise en valeur d'un terroir villageois », *Etudes roussillonnaises*, Vol. XIV, 1995-1996, pp. 7-30.
- PERLES (C.), *Préhistoire du feu*, Paris, Masson, 1977.
- PERNET (F.) et LENCLUD (G.), *Berger en Corse. Essai sur la question pastorale*, Presses Universitaires de Grenoble, 1977.
- PERRENOUD (A.), *Paroles de bergers. Alpes et mayens du val de Bagnes*, Genève, Ed. Passé-présent, 1992.
- PESEZ (J.-M.), « Le foyer de la maison paysanne (XIe-XVe siècle) », *Archéologie médiévale*, XVI, 1986, pp. 331-339.
- PESEZ (J.-M.), « Outils et techniques agricoles du monde médiéval », *Pour une archéologie agraire*, J. Guilaine (dir.), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 131-164.
- PHILIBERT (S.), « Approche techno-fonctionnelle et territoriale de la Balma Margineda, durant l'occupation du mésolithique ancien », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 113-118.
- PLADEVALL I FONT (A.) (éd.), *Catalunya romànica*, Vol. VII, *La Cerdanya – el Conflent*, Enciclopèdia catalana, Barcelona, 1995.
- PLANHOL (X. de), « Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale », *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 370, 1969, pp. 355-368.

- PONSICH (P.), « Cabanes et "orris" de pierres sèches des Pyrénées-Orientales », *Etudes roussillonnaises*, tome V- 4, 1956, pp. 305-317.
- PONSICH (P.), *Limits històrics i repertori toponimic dels llocs d'hàbitat dels antics « països » de Rosselló- Vallespir -Conflent- Capcir- Cerdanya- Fenolledès, Terra Nostra*, n°37, Prada de Conflent, 1980.
- PONS-PÉLISSIER (B.), « Rapport ou notice historique sur l'établissement des bêtes à laine *Mérinos* dans le département des Pyrénées-Orientales, (*importation Gilbert*) », *Société royale d'agriculture, arts et commerce des Pyrénées Orientales*, n° 7, 4e année, 1821, pp. 232-267.
- POUEIGH (J.), *Folklore des pays d'Oc*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1994 [1952].
- POUS (A. de), « Les cabanes de pierre sèche », *Centre d'Etudes et de Recherches Catalanes des Archives [C.E.R.C.A.]* (bulletin des archives des Pyrénées Orientales), n°3, 1959, pp. 80-97 ; n° 5, pp. 266-288 ; n° 6, pp. 387-393.
- POUS (A. de), « Matériaux pour servir à l'étude de l'architecture de pierre sèche et des grandes voies de transhumance », *Conflent*, n° 41, 1967, pp. 212-225.
- POUS (A. de), « L'architecture de pierre sèche dans les Pyrénées méditerranéennes », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Nouvelle Série*, 3, année 1967, Paris, Bibliothèque Nationale, 1968, pp. 21-115, [ synthèse des travaux d'A. de Pous, travaux dont l'étude critique reste à faire ].
- POUS (A. de), « Et si nous reparlions un peu de "pierres sèches" », *Conflent*, n° 79, 1976, pp. 33-41.
- POUS (A. de), SALAVY (L.), « Constructions de pierre sèche en Conflent », *Actes du 106e Congrès des Sociétés savantes, Perpignan, 1981*, 1984, pp. 207-213.
- PREISWERK (Y.), « De la vache nourricière à l'animal enjeu social : le cas exemplaire des « reines » de la race de montagne d'Hérens en Valais (Suisse) », *Homme - animal - société*, Tome III, *histoire et animal*, vol. 2, Presses de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 1989, pp. 305-315.
- PREVOST ET ROMAN D'AMART (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1956.
- Primer Congrès internacional d'història de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1983.
- PUIG (J.-N.), *Recherche sur la dynamique des peuplements forestiers en milieu de montagne, Contribution à l'étude de la régénération en forêt d'Osseja*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paul Sabatier, Toulouse, 1982.
- RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUMÉ (G.), LECOINTE (A.), TIMBAL (J.), DUPONT (P.) et KELLER (R.), *Flore forestière française. Guide écologique illustré, montagnes*. Institut pour le développement forestier, Ministère de l'agriculture et de la pêche, Paris, tome 2, 1993.
- RAMOND, *De l'économie pastorale dans les Hautes-Pyrénées, de ses vices et des moyens d'y porter remède*, Notes et commentaires par J.-F. Le Nail, Tiré à part du *Bulletin de la Société Ramond*, 1981, 116e année, 2e semestre 1981.
- RAVIER (X.), *Le récit mythologique en Haute-Bigorre*, Aix, Edisud / Editions du CNRS, 1986.
- RAVIS-GIORDANI (G.), *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, Aix en Provence, Edisud, 1983.
- RAVIS-GIORDANI (G.), « Organisation sociale et représentations fantasmatiques du travail et des conflits dans le cadre de la transhumance corse », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Tome 100, 1988, pp. 803-819.
- RAVIS-GIORDANI (G.), « Bergers transhumants corses. La transhumance : réponse écologique ou indicateur social ? », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 125-130.
- RÉCHIN (F.) « Etablissements pastoraux du piémont occidental des Pyrénées », *L'occupation des espaces antiques, entre nature et histoire*, sous la direction de G. Fabre, *Aquitania*, Bordeaux, 2000, pp. 13-50.

- RENDU (C.), *Pâturages et bois en Cerdagne du XIe au XVe siècle*, mémoire de maîtrise (dir. C. Carrère), Université Paul Valéry, 1985.
- RENDU (C.), « Quelques jalons pour une étude des forêts en Cerdagne : le massif d'Osséja entre 1030 et 1430 », *Etudes Roussillonnaises offertes à P. Ponsich*, Perpignan, le Publicateur, 1987, pp. 245-251.
- RENDU (C.), *Les débuts du machinisme agricole en Cerdagne*, rapport de pré-enquête à la Mission du patrimoine ethnologique du Languedoc-Roussillon, 1990.
- RENDU (C.), « Un aperçu de l'économie cerdane à la fin du XIIIe siècle : draps bétail et céréales sur le marché de Puigcerdà en 1280-1281 », *Ceretania I*, Puigcerdà, 1991, pp. 85-106.
- RENDU (C.), *La longue durée pastorale en Cerdagne. Propositions de recherche*. Mémoire de DEA « Anthropologie sociale et historique de l'Europe », Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse, 1992.
- RENDU (C.), « La question des orris à partir des fouilles archéologiques de la montagne d'Enveig (Cerdagne) : état des recherches et éléments de réflexion », *Le paysage rural et ses acteurs, Journée d'étude du 25 nov. 1995 du CRHiSM*, A. Rousselle et M.-C. Marandet éd., Université de Perpignan, 1998, pp. 245-277.
- RENDU (C.), « Aux sources d'une tradition : l'utopie pastorale de la fruitière du Barrès », *Etudes Roussillonnaises*, 1999, Tome XVII, pp. 105-117.
- RENDU (C.), « Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ? », in Jean Guilaine (dir.), *La très longue durée, Études Rurales*, 153-154, 2001, pp. 151-176.
- RENDU (C.), CAMPMAJO (P.), *Bergers et troupeaux de Cerdagne*, Catalogue de l'exposition du Musée de Cerdagne, Perpignan, 1995.
- RENDU (C.), CAMPMAJO (P.), DAVASSE (B.), GALOP (D.), CRABOL (D.), « Premières traces d'occupation pastorale sur la montagne d'Enveig », *Travaux de Préhistoire catalane*, Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes, Université de Perpignan, 1996, pp. 35-43.
- RENDU (C.), CAMPMAJO (P.), DAVASSE (B.), GALOP (D.), « Habitat, environnement et systèmes pastoraux en montagne : acquis et perspectives de recherches à partir de l'étude du territoire d'Enveig », *Cultures i medi, de la prehistòria a l'edat mitjana, Xe Col·loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, homenatge al Professor J. Guilaine*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1995, pp. 661-673.
- RENDU (C.), CAMPMAJO (P.), DAVASSE (B.), GALOP (D.), EVIN (J.), FONTUGNE (M.), « Archéologie pastorale et histoire de l'environnement en haute montagne : l'apport des datations radiocarbone », *14C et archéologie, IIIe Congrès international, Lyon 6-10 avril 1998*, J. Evin, Ch. Oberlin, J.-P. Daugas et J.-F. Salles (éd.), Mémoires de la Société Préhistorique Française, Tome XXVI 1999 et supplément 1999 de la *Revue d'archéométrie*, pp. 411-417.
- RICO (C.), *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (IIIe siècle av. J.-C. - IVe siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velazquez, 14, Madrid, 1997.
- RIERA I SIMÓ (J.), *Dels vells formatges andorrans*, Andorra, Editorial Andorra, 1981.
- RIU RIU (M.), « Formación de las zonas de pastos veraniegos del monasterio de Santes Creus en el Pirineo, durante el siglo XII », *Santes Creus, Boletín del archivo bibliográfico*, n° 14, vol. 12, pp. 137-147.
- RIU RIU (M.), « Ramaderia i arqueologia a la Catalunya medieval », *La vida medieval a les dues vessants del Pirineu*, Andorra, Govern d'Andorra, vol. III, 1995, pp. 110-122.
- RIVALS (C.), *L'architecture rurale française, Midi toulousain et pyrénéen*, Paris, Berger-Levrault, 1979.
- RÓHRICH (L.), « Le monde surnaturel dans les légendes alpines », *Le monde alpin et rhodanien, Hommage à Charles Joisten*, 1982, pp. 25-41.
- ROIGÉ VENTURA (X.) (coord.), CONTRERAS HERNÁNDEZ (J.), ROS FONTANA (I.), SUCH MARTÍ (I.), *Pirineo Catalán, Cuadernos de la trashumancia* n° 13, Madrid, Ministerio de agricultura, pesca i alimentacion, ed. Icona, 1995.

- ROS (I.), *Aquelles muntanyes se n'han anat al cel, La memoria col·lectiva de la vall de Castellbò*, Garsineu, Tremp, 1997.
- ROSSET (PH.), « Culture et élevage dans la viguerie de Cerdagne à la fin de l'Ancien Régime » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 31, 1984, pp. 131-142.
- ROUPNEL (G.), *Histoire de la campagne française*, Paris, Plon, collection Terre Humaine, 1981, [1932].
- RUAS (M.-P.), Les plantes consommées au Moyen-Âge en France méridionale d'après les semences archéologiques, Actes du Colloque *Usages et goûts culinaires au Moyen-Âge en Languedoc et en Aquitaine, Archéologie du Midi médiéval*, 1998, Tome 15-16, pp. 179-204.
- RUAS (M.-P.), « Les témoins carpologiques de l'innovation horticole », *L'innovation technique au Moyen Âge*, Paris, Errance, 1998, pp. 49-50.
- RUAS (M.-P.), *Productions agricoles, stockage et finage en Montagne Noire médiévale. Le grenier castral de Durfort (Tarn)*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'Archéologie Française n° 93, 2002.
- RUAS (M.-P.), MARINVAL (PH.), « L'alimentation végétale et l'agriculture d'après les semences archéologiques », *Pour une archéologie agraire* (J. Guilaine, dir.), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 407-440.
- RUF (M.-A.), « Fortificacions a la vall del Segre, d'Alàs a Montmella : fonts medievals i restes arqueològiques », *La vida medieval a les dues vessants del Pirineu*, Andorra, Govern d'Andorra, vol. III, 1995, pp. 84-103.
- SAGNES (J.) (dir.), *Le pays catalan*, 2 vol., Pau, 1985.
- SAHLINS (M.), *Au cœur des sociétés, Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, Gallimard, nrf, 1980.
- SAHLINS (P.), *Fronteres i identitats : la formació d'Espanya i França a la Cerdanya (s. XVII-XIX)*, Vic, Eumo Editorial, 1993. (traduction de : *Boudaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Princeton University, 1986).
- SALRACH (J.-M.), « La Cerdanya entre l'antiguitat i l'edat mitjana. Aproximació al procés de formació, vigència i transformació d'unes estructures », *1er Congrés internacional d'història de Puigcerdà*, Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, 1983, pp. 61-79.
- SALRACH (J.-M.), « Défrichement et croissance agricole dans la Septimanie et le Nord-Est de la Péninsule ibérique », *La croissance agricole du Haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie*, Flaran 10, Auch, 1990, pp. 133-151.
- SAÑA SEGUÍ (M.), « La complexification des rapports entre les groupes humains et les ressources animales au Néolithique dans le nord-est de la Péninsule ibérique », *Anthropozoologica*, 1997, n° 25-26, pp. 545-551.
- SANAHUJA (X.), *La formació del patrimoni del monestir de Santes Creus. 1150-1195*, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse le Mirail, 1993.
- SANJAUME (J.-M.), *El dietari de Puigcerdà, amb sa vegueria de Cerdanya i sots vegueria de Vall de Ribes*, Imprenta Llorenç Bonet, Ripoll, 1926, 2 volumes.
- SANLLEHY I SABÍ (M.-A.), « Les concòrdies de la Vall d'Aran (s. XVI-XVIII) : de la delimitació de territoris a la limitació d'usos comunals », *Béns comunals als Països Catalans i a l'Europa contemporània*, (J.-J. Busqueta i E. Vicedo ed.), Lleida, Institut d'Estudis Ilerdencs, 1996, pp. 219-235.
- SAVANCE (M.), « Race bovine des Pyrénées-Orientales », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P.O.*, vol 53, 1912, pp. 579-595.
- SAVANCE (M.), « L'élevage dans les Pyrénées-Orientales », *Annales de la Fédération Pyrénéenne d'économie montagnarde*, T. VII, 1938, pp. 45-85.
- SAVINI (I.), LANDAIS (E.), THINON (P.), DEFFONTAINES (J.-P.), « L'organisation de l'espace pastoral. Des concepts et des représentations construits à dire d'expert dans une perspective de modélisation », *Pratiques d'élevage extensif. Identifier, modéliser, évaluer*, E. Landais Ed., INRA, 1995, pp. 137-160.

- SCHMITT (A.-Th.), *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, 1934.
- SCHMITT (J.-C.), « Jeunes et danse des chevaux de bois. Le folklore méridional dans la littérature des *Exempla* (XIIIe-XIVe siècles) », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 11, *La religion populaire en languedoc*, Toulouse, 1976, pp. 127-158.
- SCHMITT (J.-C.) et LE GOFF (J.) (dir.), *Le charivari*, Paris, éd. de l'EHESS, 1981.
- SCHMITT (R.), « Chiens de protection du troupeau », *Ethnozootechnie* n° 43, 1989, pp. 51-58.
- SCHNEIDER (L.), « Habitat et genèse villageoise du haut Moyen Âge. L'exemple d'un terroir du Biterrois nord-oriental », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 10, 1992, pp. 3-39.
- SCHNIPPERS (Th.), « Le cycle annuel d'un berger transhumant », *Histoire et actualité de la transhumance en Provence*, Alpes de Lumière, n° 95-96, 1986, pp. 63-68.
- SCALAFERT (Th.), *Cultures en Haute Provence. Déboisements et pâturages au Moyen Âge*, Paris SEVPEN, « Les Hommes et la Terre IV », 1959.
- SÉBILLOT (P.), *Folklore de France. La Faune*, éditions Imago, Paris, 1985.
- SENDER (R.), *Requiem pour un paysan espagnol*, (traduction J.-P. Cortada), Arles, Actes Sud, 1990.
- SERRES (O. de), *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles, Actes Sud, coll. Thesaurus, 1996 (première édition : 1600).
- SIGAUT (F.), *L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne*, Paris-La Haye, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Mouton and co, 1975.
- SIGAUT (F.), « Un tableau des produits animaux et deux hypothèses qui en découlent », *Production pastorale et société*, n° 7, pp. 20-36.
- SMERDEL (I.), « Les relations homme-animal dans l'élevage ovin transhumant de Slovénie », *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994, pp. 157-168.
- SORRE (M.), *Les Pyrénées méditerranéennes, Etude de géographie biologique*, Paris, A. Colin, 1913.
- SOULET (J.-F.), *Les Pyrénées au XIXe siècle*, Toulouse, Eché, 2, vol. 1987.
- SOULET (J.-F.), *La vie quotidienne dans les Pyrénées sous l'ancien régime, du XIème au XVIIIème siècle*, Paris, Hachette.
- SOUST (J.), *Etude d'un pâturage de montagne : Aneu en vallée d'Ossau (Béarn)*, Mémoire de 3e année, ENSA Toulouse, 1979.
- SOUST (J.), *Contribution à l'archéologie du pastoralisme béarnais par l'étude de quelques aspects contemporains à Lescun (64)*, rapport au Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, dactylographié, 1998.
- SOUTADÉ (G.), *Modèle et dynamique actuelle des versants supra-forestiers des Pyrénées-Orientales*, imprimerie coopérative du Sud-Ouest, Albi, 1980.
- SOUTADÉ (G.), BAUDIERE (A.), BECAT (J.), (ED.), *La limite supérieure de la forêt, Colloque de Perpinyà, 16 avril 1981*, Centre de Perpinyà de l'Institut d'Estudis Andorrans, éd. Terra nostra, Prada, 1982.
- STUIVER (M.), REIMER, (P.J.) et alii, *Radiocarbon* 40, 1998, pp. 1041-1083.
- TAILLEFER (F.) (dir.), *Les Pyrénées, de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat, 1974.
- TO FIGUERAS (LL.), « Le mas catalan au XIIe siècle : genèse et évolution d'une structure d'encadrement et d'asservissement de la paysannerie », *Cahiers de civilisation médiévale*, XXXVIe année, n° 2, avril-juin 1993, pp. 151-177.
- TO FIGUERAS (LL.), « Habitat dispersé et structures féodales dans l'Espagne du Nord au Moyen Âge central », *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVIIIe Journées internationales d'histoire de Flaran*, B. Cursente (éd.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, pp. 121-144.
- TODOROV (T.), *Eloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVIIe siècle*, Paris, éd. du Seuil, collection Points Essais, 1993.

- TRESSET (A.), « Tentative de caractérisation zooarchéologique d'une culture : le cas du Languedoc et de la Provence dans le Chasséen français », *Anthropozoologica*, 1989, n° 10, pp. 3-14.
- UDINA MARTORELL, *El « llibre blanc » de Santes Creus*, C.S.I.C., Barcelona, 1947.
- VAN DER LEEUW (S.-E.), « Rythmes temporels, espaces naturels et espaces vécus », *Archéologie et espaces, Actes des Xe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Juan les Pins, éd. APDCA, 1990, pp. 299-346.
- VAN GENNEP (A.), *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981.
- VAN GENNEP (A.), *Le folklore français*, Paris, Picard, 1943, 1946 et 1948, réédition en 4 volumes, Paris, Laffont, collection Bouquins, 1998.
- VANNIÈRE (B.), GALOP (D.), RENDU (C.), DAVASSE (B.), « Feu et pratiques agro-pastorales dans les Pyrénées-Orientales : le cas de la montagne d'Enveigt (Cerdagne, Pyrénées-Orientales, France) », *Sud-Ouest européen* n°11, juillet 2001, pp. 29-42.
- VAQUER (J.), « Gisements néolithiques en Cerdagne », *Ier Col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, Cypsela*, 1976, Girona pp.36-38.
- VAQUER (J.), « Recherche sur l'origine des roches taillées dans l'abri du Roc de Dourgne », J. Guilaine (dir.), *Dourgne. Derniers chasseurs-collecteurs et premiers éleveurs de la haute vallée de l'Aude*, Toulouse-Carcassonne, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales et Archéologie en terre d'Aude, 1993, pp. 231-247.
- VAQUER (J.), *Le Néolithique en Languedoc occidental*, Paris, CNRS, 1990.
- VAQUER (J.), « Le Midi méditerranéen de la France », Dans J. Guilaine (dir.), *Atlas du Néolithique européen. L'Europe occidentale*, E.R.A.U.L., 46, 1998, pp. 413-500.
- VAQUIÉ (N.), GIBERT (U.), « La transhumance de l'Andorre aux Pays d'Aude », *Folklore* n° 147-148, 1977, pp. 6-15.
- VASSILIKI (L.), HATZIMINAOGLOU (J.), BOYAZOGLU (J.), VALLERAND (F.), PRUD'HON (M.), « Systèmes d'élevage ovin transhumant en Grèce : l'exemple de la Thessalie et de la Macédoine occidentale », *Ethnozootecnie*, n° 44, pp. 123-160.
- VERDIER (Y.), *Façons de dire, façons de faire, la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979.
- VERDIER (Y.), *Coutume et destin. Thomas Hardy et autres essais*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 1995.
- VERDON (L.), « Les revenus de la commanderie templière du Mas Deu (Roussillon) d'après le terrier de 1264 », *Annales du Midi*, n° 210, 1995, pp. 167-193.
- VERNET (J.-L.), « L'histoire du milieu méditerranéen révélée par les charbons de bois », *Pour une archéologie agraire* (J. Guilaine, dir.), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 369-406.
- VEYNE (P.), « Foucault révolutionne l'histoire », repris dans *Comment on écrit l'histoire*, Paris, éd. du Seuil, collection Points Histoire, 1971-1978.
- VIADER (R.), « Un modèle d'affrontement : les limites des communautés pyrénéennes », *Frontières, Revue du CREPF*, n° 4, 1994-1995, pp. 23-46.
- VIADER (R.), « L'irrationnelle possession des églises d'Andorre (XIe- XIIe siècles) », *Histoire et archéologie des terres catalanes au Moyen Âge*, P. Sénac (éd.), Presses Universitaires de Perpignan, 1995, pp.119-133.
- VIADER (R.), *Pouvoirs et communautés en Andorre (IXe-XIVe siècles)*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Toulouse le Mirail, 2 vol., 2000 ( à paraître, P.U.M., 2003).
- VIGNE (J.-D.), « Les ossements d'animaux », in P. Campmajo, *Le site protohistorique de Llo (Pyrénées-Orientales)*, Centre d'Etudes Préhistoriques catalanes, Tome II, Université de Perpignan, 1983, pp. 130-152.
- VIGNE (J.-D.), *Les mammifères post-glaciaires de Corse. Etude archéozoologique*, XXVIe supplément à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS, 1988.

- VIGNE (J.-D.), « La grande faune mammalienne, miroir du paysage anthropisé ? », *Pour une archéologie agraire*, (J. Guilaine, dir.), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 441-463.
- VIGNE (J.-D.), « La faune des vertébrés. Une gestion des ressources animales à large spectre », in GASCÓ J. dir., *Le Laouret et la montagne d'Alaric à la fin du l'Âge du Bronze*, Toulouse - Carcassonne, Centre d'anthropologie et Archéologie en terre d'Aude, 1996, pp. 197-215.
- VIGNE (J.-D.), « Faciès culturels et sous-système technique de l'acquisition des ressources animales. Application au Néolithique ancien méditerranéen », *Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Deuxième session, Arles, 1996*, Ed. APDCA, Antibes, 1998, pp. 27-45.
- VIGNE (J.-D.), « Les débuts néolithiques de l'élevage des ongulés au Proche Orient et en Méditerranée : acquis récents et questions », dans J. Guilaine (dir.), *Les premiers paysans du monde. Naissance des agricultures*, Paris, Errance, 2000, pp. 143-168.
- VILA (P.), *La Cerdanya*, Barcelona, Editorial Empúries, 1984 [1926].
- VILA I VALENTI (J.), « Una encuesta sobre la transhumancia en Cataluña », *Pireneos*, 1950, pp. 405-442.
- VILAR (P.), *La Catalogne dans l'Espagne moderne*, Paris, SEVPEN, 1962.
- VILARRASA I VALL (S.), *La vida dels pastors*, Ripoll, Imprenta Maideu, 1981 (1935).
- VINCENT (J.-F.), MOLENAT (G.), BRUN (J.-P.), « Troupeaux ovins de village. Savoir empirique et connaissances techniques des bergers », *La Margeride : la montagne, les hommes*, Paris, INRA, 1983, pp. 725-757.
- VINCENT (J.-F.), PRIVAL (M.), « Les bergers de village dans la société traditionnelle de Margeride », *La Margeride : la montagne, les hommes*, INRA, Paris, 1983, pp. 273-325.
- VIOLANT I SIMORRA (R.), *El Pirineo español*, Ed. Alta fulla, Barcelona, 1989 [1949].
- WICKHAM (C.-J.), *Land and power. Studies in Italian and European history, 400-1200*, Londres, British School at Rome, 1994.
- YOUNG (A.), *Voyages en France en 1787, 1788, 1789*, Tome II, *Le travail et la production en France: Agriculture, Commerce, Industrie*, traduction Henri Sée, Paris, Librairie Armand Colin, 1931.
- ZADORA-RIO (E.), « La prospection archéologique et l'évolution de la notion de site », *Documents d'Archéologie française n°3*, Paris, Ed. de la MSH, 1986, pp. 11-13.
- ZADORA-RIO (E.), « Archéologie du peuplement : la genèse d'un terroir communal », *Archéologie médiévale*, 1987, pp. 7-65.
- ZADORA-RIO (E.), « Les terroirs médiévaux dans le Nord et le Nord-Ouest de l'Europe », *Pour une archéologie agraire* (sous la direction de J. Guilaine), Paris, Armand Colin, 1991, pp. 165-192.
- ZADORA-RIO (E.), « Le village des historiens et le village des archéologues », *Campagnes médiévales. L'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, pp. 145-153.
- ZADORA-RIO (E.), « De la haie au bocage : quelques remarques sur l'Anjou », *Le village médiéval et son environnement, Etudes offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, pp. 671-682.
- ZEMON DAVIS (N.), « Les conteurs de Montailloü », *Annales ESC*, 1979, pp. 1318-1325.
- ZINK (A.), *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes et du Sud-Ouest avant la Révolution*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1997.

## Glossaire

### 1. Histoire et ethnographie

Ce glossaire oscille entre un petit lexique catalan-français, un micro-guide de la méthode (datation radiocarbone), quelques éléments de périodisation pour la Préhistoire et, pour quelques cas, le bref parcours de champs sémantiques nécessairement plus riches qu'il n'apparaîtra ici : définir est nécessaire mais tend à figer le sens des mots. Il était notamment impossible, dans le champ des pratiques, de préciser les bornes chronologiques des différents termes et de leurs acceptions.

**Âge du Bronze.** Période de la Préhistoire récente marquée, techniquement, par le développement de la métallurgie du bronze et subdivisée en trois phases : Bronze ancien (-2200/ -1700), Bronze moyen (-1700/ -1300) et Bronze final (-1300/ -700).

**Âge du Fer.** Période de la Protohistoire (du VIII<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. avant notre ère) marquée par le développement de la métallurgie du fer et par des changements économiques, sociaux et culturels profonds, liés à l'essor des échanges à travers la Méditerranée.

**Andà.** Enclos démontable et mobile, fait de claies en bois et servant à parquer les moutons la nuit pour qu'ils fument les terres labourées.

**Armat, armada.** Adjectif équivalent à *ramadera* [relatif aux troupeaux], fréquent dans la toponymie : par ex. *Coma armada* : combe des troupeaux.

**Artigue.** Terre déboisée ou défrichée et mise en culture (selon des cycles plus ou moins longs).

**Bac.** Versant froid et à l'ombre, opposé à la soulane (synonyme : ubac, ombree).

**Baciva.** Graphies variables, en occitan et catalan et dans la toponymie (*bassiva, vassiva, baciu...*). Sous-troupeau regroupant les bêtes du troupeau ovin qui ne sont ni pleines, ni allaitantes (mères non fécondées ou ayant avorté, *borregues...*) et qui souvent sont gardées à part. D'où de nombreux toponymes pyrénéens de type *pla baciver, bacivera...*

**Baix.** Adjectif ou adverbe : bas. Les locutions adverbiales *a baix* : en bas, *de baix* : d'en bas, (ex : *prat de baix* : pré d'en bas), s'opposent à *a dalt* : en haut, *de dalt*, d'en haut. *Baix* et *dalt* constituent des pôles essentiels dans la structuration des terroirs de montagne. Ils expriment l'existence de seuils ou de série de seuils qui articulent les territoires à différentes échelles et rendent certaines complémentarités signifiantes.

**Baixants.** Moyens versants, souvent forestiers ou conservant quelques peuplements boisés et qui constituent une réserve pastorale de demi-saison.

**Barrès.** Nom propre d'une montagne de Cerdagne. Voir pasquiers.

**Battle.** Officier chargé de l'administration d'un territoire juridictionnel seigneurial ou royal.

**Bessonera.** Brebis ou bête ayant mis bas des jumeaux.

**Boalar.** Devèse réservée par les règlements communaux au pacage et à l'entretien des bêtes de travail.

**Boïga.** Aussi orthographié *bohiga*, (plur. : *Boïgues, bohigues*). Friche ou plus spécifiquement terre défrichée par écobuage.

**Borde** ou grange d'altitude. Dans les vallées pyrénéennes, habitat temporaire de l'étage intermédiaire — au dessus des habitats permanents, au dessous des cabanes d'estive — destiné à stocker du fourrage et à abriter du bétail en demi-saison (printemps, automne). Lieu de migration saisonnière pour tout ou partie des habitants de la maison dont elle relève, la borde moderne

et contemporaine est le plus souvent, à la différence des cabanes d'estive, un espace approprié de façon explicite et pérenne. Elle organise assez souvent aussi autour d'elle un petit parcellaire (au minimum un enclos, auquel peuvent s'ajouter jardin, pré de fauche, voire labours), et commande des parcours pastoraux. Ces caractéristiques la rendent apte à se muer en habitat permanent. Dans la partie orientale des Pyrénées catalanes (Conflent, Garrotxa), à l'époque contemporaine, cette structure est connue sous le nom de *cortal*.

**Borrec, borrega.** En Cerdagne, jeune mouton ou jeune brebis entre un et deux ans (à peu près équivalent de antenais). Selon Coromines, le nom pourrait venir d'une laine encore très bourrue. La terminologie relative aux axes et sexes des animaux est cependant variable selon les vallées. En Couserans (B. Besche Commenge), *borrec* est un mouton adulte, *dobler* un jeune de 1 à 2 ans.

**Borie.** Masure ou cahute en provençal, d'après F. Mistral (du latin *boaria*, étable). Le terme fait l'objet, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s., d'une redécouverte ou plutôt d'une « invention » savante cristallisant fixation identitaire et recherche des origines. Le mot « borie » se substitue bientôt à l'ensemble du lexique des habitats temporaires ou annexes rurales, lexique dont la variété renvoyait à une gamme étendue de formes, de localisations, de fonctions. Borie désigne alors l'« idéal-type » de la cabane de pierre sèche, survivance des temps préhistoriques (cf. en bibliographie les analyses de C. Lassure).

**Capbreu.** Inventaire des possessions, droits et biens-fonds d'un seigneur dans un village et dans son finage.

**Capmas.** Durant l'Époque Moderne en Cerdagne, toute maison d'une communauté rurale pouvant se prévaloir d'une certaine ancienneté, considérée et se représentant comme l'une des maisons fondatrices de la communauté et jouissant à ce titre d'une pleine citoyenneté. Celle-ci se traduit notamment par un droit prépondérant sur l'exploitation des estives, par rapport aux maisons inférieures et considérées comme secondes, des non-*capmasats*.

**Capmasat.** Chef de maison d'un *capmas*.

**Caprinés ou Caprinae.** Sous famille des Bovidés qui comporte, entre autres, le mouton (*Ovis aries*) et la chèvre (*Capra hircus*) domestiques. La distinction entre les deux espèces n'étant pas possible pour tous les restes archéologiques, les archéozoologues ont coutume de classer les ossements ambigus dans cette catégorie. Les termes «ovicaprinés» ou «ovicapridés» ne sont plus utilisés car ils sont non conformes au code international de nomenclature zoologique (d'après J.-D. Vigne).

**Cardial.** Voir Néolithique

**Carner.** Garde-manger. Petite armoire garnie de toile métallique.

**Cayolar.** Nom (gascon) de la cabane d'estive dans les vallées basques de Soule et de Cize. Le *cayolar* désigne à la fois le groupe des bergers associés dans la cabane, la cabane elle-même et ses aménagements (enclos), ainsi que ses parcours. Le nom basque de cette cabane-institution, en Soule, est *olha* (Ott, 1993).

**Chalcolithique.** Période de la Préhistoire récente (entre 2800 et 2200 ans avant notre ère en Méditerranée occidentale), succédant au Néolithique et marquée, d'un point de vue technique, par la production et la diffusion généralisée d'objets en cuivre.

**Chasséen.** Voir Néolithique.

**Colla.** (plur. *colles*). Equipe (de moissonneurs, de vendangeurs, ...).

**Comuni.** Terres communes.

**Conlloc (ou colloch).** 1. Contrat par lequel une communauté rurale ou un seigneur qui possède des estives y admet pour l'été les bêtes d'éleveurs étrangers (forains), moyennant paiement d'une location dont le montant est défini par tête de bétail. Cette location des herbes de la

montagne peut prendre plusieurs formes, concession de tout un quartier de pâturage, intégration des bêtes étrangères au troupeau commun ou aux troupeaux particuliers. 2. Revenus du *conlloc*. Ces revenus sont souvent affermés, à charge pour le fermier de trouver des éleveurs étrangers et de percevoir les droits de pâturage correspondants.

**Corral.** Sens variable selon les micro-régions et les époques. Très proche de *cortal*, à la différence qu'il ne semble pas désigner une borde. 1. Enclos ; 2. Bergerie ou étable. Dans la Cerdagne contemporaine et sur les estives, le terme est plus particulièrement assigné aux massifs enclos de pierre destinés au troupeau communal des vaches. Aussi l'emploie-t-on souvent dans cet ouvrage dans ce sens typologique précis, qui n'a de valeur que locale.

**Cortal.** 1. enclos ; 2. Bergerie ou étable ; 3. Equivalent de Borde. Comme nombre d'unités d'exploitation commandées par un habitat, temporaire ou permanent, *cortal* se prête à des emboîtements de sens : il désigne aussi bien le centre bâti que l'espace qu'il commande.

**Criées.** Époque Moderne. « Règlement villageois rédigé par le juge seigneurial sous l'autorité du seigneur qui peut porter sur tous les aspects de la vie quotidienne et des pratiques agricoles. Ce règlement est proclamé à haute et intelligible voix (d'où son nom) » (M. Brunet, 1998). Antérieurement au XVIII<sup>e</sup> s., les Criées sont appelées *ordinacions*.

**Dalt.** En haut, d'en haut. Voir *baix*.

**Datation radiocarbone** ou **mesure <sup>14</sup>C.** Méthode de datation consistant à mesurer l'âge d'un échantillon de matière organique fossile (os, charbon de bois, etc.) par la mesure de la radioactivité de cet échantillon. Toute matière vivante contient en effet une faible quantité de carbone 14 (<sup>14</sup>C), radioactif, entretenue par les échanges avec le gaz carbonique de l'atmosphère tant que l'animal ou la plante est vivant. À partir de sa mort, cette quantité décroît, par désintégration du <sup>14</sup>C en azote : elle diminue de moitié tous les 5570 ans (période de désintégration). La mesure de l'activité <sup>14</sup>C d'un échantillon, comparée à celle du carbone moderne (année de référence 1950), permet donc de déduire le temps qui s'est écoulé depuis la mort de l'organisme. Cette mesure est exprimée en années BP (Before Present), c'est-à-dire en années radiocarbone avant l'année de référence, avec une marge d'imprécision (par ex. : ± 50 ans). Mais la teneur de l'atmosphère en <sup>14</sup>C n'ayant pas été constante au cours du temps, cette mesure nécessite des corrections. C'est la dendrochronologie (évaluation des âges des bois par la mesure des cernes de croissance annuels) qui a permis de restituer la courbe de fluctuations de l'atmosphère en <sup>14</sup>C et donc d'établir des tables de calibration, donnant une correspondance entre années radiocarbone et années réelles. La calibration d'une date livre une fourchette — un intervalle de temps. La datation obtenue est exprimée de deux manières suivant que l'on opte pour la codification anglo-saxonne ou française : **Cal BC** [Before Christ] est l'équivalent de **av. J.-C.** (avant Jésus-Christ), **cal AD** [Anno Domini] est l'équivalent de **ap. J.-C.** En palynologie notamment, les datations calibrées sont notées ici de la manière suivante : (5539 [5156] 4922 cal BC) correspond à une date calibrée comprise entre les années 5539 et 4922 av. J.-C., avec une probabilité maximale autour de 5156. Pour les données archéologiques, dans la mesure où le mobilier des cabanes ne permet pas de cadrer les datations <sup>14</sup>C, les pics de probabilité sont mentionnés mais n'interviennent pas dans la réflexion : ils donneraient une impression de précision fallacieuse, pouvant inciter à une corrélation trop étroite avec des événements historiques. Or nous sommes tenus de raisonner pour l'instant sur des tendances et sur des mailles chronologiques de même échelle que les fourchettes des datations <sup>14</sup>C : de l'ordre de un à deux siècles (définition d'après Magny, 1995, Evin, 1998).

**Devèse.** Espace mis en défens, temporairement ou non, c'est-à-dire soustrait à certains usages collectifs (parcours des troupeaux, exploitation du bois...). D'où dans certains cas, espace matériellement enclos. Dans la Cerdagne contemporaine, les *deveses* correspondent à de grands herbages ou à des prés-bois enclos de murets, généralement situés à la charnière entre terroirs cultivés et estives.

**Ecobuage.** Préparation des zones herbeuses pour une mise en culture temporaire selon des cycles longs (intervalles de 8/10 ans) et qui comprend cinq opérations : 1/ dégazonnement ; 2/ séchage des gazons ; 3/ construction de fourneaux avec les mottes de gazon ; 4/ brûlage ; 5/ épandage des cendres. (Sigaut, 1975).

**Empriu / Emparamentum.** Dans le domaine agro-sylvo-pastoral, concept juridique et spatial désignant à la fois la détention de terres collectives et les formes mouvantes, temporaires et cycliques d'exploitation et d'appropriation de leurs ressources. *Empriu* est donc doté d'une large palette de sens pratiques. 1. Le droit d'exploitation des terres collectives, pour des ayants-droit définis à différentes échelles (maison, communauté rurale, groupe de communautés). 2. L'autorité sur ces formes d'exploitation, la faculté de les garantir, de les régir, de les distribuer, de les organiser. 3. Comme unité discrète et matérielle, l'aménagement ou le territoire temporairement approprié qui découle de cette faculté d'exploitation (ex : une cabane d'estive et ses parcours, une artigue ou une *boïga*, un *cortal*, un pré, une aire de boisage, ces différentes formes d'emprise pouvant se recouvrir totalement ou partiellement). 4. Sous l'effet d'une normalisation progressive dans les catégories du droit romain, droit d'usage, par opposition à domaine éminent (voir Viader, 2000). 5. A partir de la fin du Moyen Âge, dans un sens pastoral et dans le contexte d'un processus de territorialisation, zone de pâturage qu'une communauté partage avec ses voisins, par opposition à son *terme* (à son territoire) propre, et sur laquelle peut s'étendre le parcours diurne de ses troupeaux (cf. *pernoctar*). *Empriu* en vient alors à désigner un droit d'usage restreint.

**Escamot.** Petit troupeau, ou petit groupe de bêtes séparées d'un troupeau, par référence à l'image d'un petit essaim.

**Esmorzar.** (petit)-déjeuner copieux du milieu de matinée.

**Gazaille.** Contrat d'élevage (cf. *parceria*).

**Girada.** 1. Parcours quotidien et réglé qu'effectue un troupeau en revenant le soir à son point de départ. Comme l'*invistita* en Corse (Ravis-Giordani, 1983), la *girada* désigne aussi : 2. Le trajet de ce parcours. 3. La direction de ce parcours. *Donar una girada* : faire prendre à un troupeau la direction d'un parcours qu'il connaît. *Ensenyar una girada* : apprendre [montrer] un parcours à un troupeau ou à un berger.

**Guardar.** Périmètre de dépaissance attribué, sur l'estive, à une cabane, ou plus largement aire de dépaissance attribuée à un troupeau et à son berger.

**Herm ou herme.** Terre inculte, lande, friche.

**Invistita.** En Corse, parcours quotidien et réglé des troupeaux non conduits directement par leurs gardiens autour des bergeries d'altitude, et dont le déroulement repose sur l'adaptation des bêtes, sur leur mémoire et sur leur connaissance des lieux. Chaque bergerie possède plusieurs *invistite*, soit qui s'élargissent progressivement au cours de l'été lorsque les bêtes se tarissent, soit entre lesquelles le troupeau alterne selon le temps qu'il fait (Ravis-Giordani, 1983).

**Jaç ou jas.** Lit, couche, banquette de couchage dans les cabanes pastorales.

**Jaça ou jasse.** Reposoir (voir ce mot). En Cerdagne, lorsqu'il s'agit d'un toponyme, il est souvent (mais pas toujours) fixé sur une clairière pastorale, en milieu forestier.

**Jornal (journal).** Mesure de superficie : un tiers d'hectare, en Cerdagne, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**Lleïda.** Forme catalane du nom de la ville de Lérida.

**Majoral.** Chef berger, responsable du bon déroulement de l'estive, de la conduite des troupeaux, et qui a autorité sur les bergers composant l'équipe.

**Mesclat.** En Cerdagne, mélange de paille et de foin que l'on donne en fourrage aux animaux. On y rajoute parfois de la luzerne.

**Mestressa.** Dans les équipes pastorales nombreuses, berger chargé de l'entretien de la cabane et des tâches domestiques.

**Néolithique.** Période qui s'étend, en Méditerranée occidentale, du début du VI<sup>e</sup> millénaire au début du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et qui voit, avec l'apparition puis le développement de l'agriculture et de l'élevage, l'avènement des sociétés agraires. La périodisation distingue trois grandes phases. Le Néolithique ancien (6000-4500) correspond dans le Sud de la France et le Nord de l'Espagne à la civilisation « cardiale » ; Le Néolithique Moyen (4500-3300) à la civilisation chasséenne ; le Néolithique Final (3300-2800) voit le bourgeolement de plusieurs groupes et faciès culturels parmi lesquels, à l'Est des Pyrénées, le Groupe de Vêraza, qui se développe pleinement au Chalcolithique.

**Olha.** Voir *Cayolar*.

**Ordinació.** (plur. *Ordinacions*). Voir criées.

**Orrí.** Dans la terminologie catalane pastorale, nom attaché préférentiellement à certains établissements d'estivage liés à la traite des brebis et à la fabrication des fromages. L'étymologie la plus probable, *horreum* (cf. aussi *orreo*) réfère au grenier ou à un espace de stockage. La présence, sur les sites laitiers fouillés ou observés, de petites caves destinées à entreposer les fromages renforce l'hypothèse selon laquelle le terme *orri*, en contexte d'estivage, désignait précisément des ensembles liés à la transformation fromagère. Il s'agit néanmoins d'un nom doté d'une forte polysémie, pour au moins trois raisons. Comme nombre d'espaces centrés sur un habitat, d'abord, il s'emploie à plusieurs échelles et s'étend naturellement aux espaces englobants : de la cave au site, et jusqu'au pâturage dont celui-ci constitue le centre d'exploitation. Dans certains cas ensuite, la disparition du site mais le maintien du toponyme ont conduit à une ré-interprétation du terme (bon pâturage). Enfin, sous l'influence des travaux d'Anny de Pous notamment, et selon un processus de mythification très proche de celui qu'a connu le mot *borie* en Provence, le nom, qui avait presque disparu, fut redécouvert et s'emploie aujourd'hui très couramment mais pour désigner toute cabane de pierre sèche. Par ailleurs, on trouve dans la documentation cerdane du XIV<sup>e</sup> s. quelques occurrences où *orri*, dans un tout autre contexte, semble désigner un meuble, en bois, de type coffre.

**Parceria.** Contrat d'association d'élevage, pluriannuel le plus souvent, portant sur différentes espèces animales (équidés, bovins, ovins, chèvres, porcs, abeilles) et aux conditions variables. La *parceria* s'apparente au bail à cheptel (le bailleur apporte le capital en bétail, le preneur s'engage à l'entretenir, ils partagent au terme du contrat le troupeau, le croît et les fruits), mais avec une certaine souplesse, notamment dans le fait que le preneur peut aussi apporter une part du capital initial.

**Pasquier / Pasquer.** Pâturage d'altitude. 1. Localement, « les Pasquiers royaux » ou *Els Pasquers* désignent un grande étendue de montagne domaniale, à cheval sur les trois micro-régions de la Cerdagne, du Capcir et du Conflent (notamment le secteur du Barrès). Aux Temps Modernes et Contemporains, et peut-être antérieurement, plusieurs communes de Cerdagne qui n'ont pas de montagne propre y ont droit de pacage. 2. Taxe de pacage documentée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle et prélevée par le domaine royal sur les troupeaux transhumant vers ces pasquiers. La perception en est affermée. 3. Tarif de cette taxe de pacage.

**Penyora, penyorament / penyorada (pignoration).** Saisie, confiscation / caution, garantie. En contexte pastoral, saisie de tout ou partie du bétail d'un particulier ou d'une communauté trouvé sur un territoire où il n'a pas droit de pacage. Le bétail est gardé par l'autorité qui l'a confisqué jusqu'à paiement d'une amende, dont la valeur de la saisie excède le montant. Le règlement donne lieu à négociations, voire à l'envoi d'un otage en garantie. La *penyora* s'accompagne parfois de la *degollada* : une ou plusieurs bêtes sont égorgées sur place.

**Pernoctar.** Passer la nuit en un lieu déterminé. Du point de vue de l'estivage, la faculté de *pernoctar*, implicitement, emporte et signifie un droit sur la montagne : celui de s'y tenir dura-

blement, d'y faire cabane, d'étendre d'autant ses parcours. Aussi le *pernoctar* apparaît-il souvent de manière négative : par les interdictions ou les restrictions qu'il suscite (voir *empriu*).

**Piémont.** Zone de contact entre plaine et montagne. Le terme est employé dans cet ouvrage de façon très relative, cette zone de contact se subdivisant elle-même à micro-échelle, en succession de plas et de versants.

**Pla.** Catalan et occitan : étendue de terrain très plate. Du point de vue de la géomorphologie des Pyrénées, le nom, très présent dans la toponymie, désigne souvent, en haute montagne, les surfaces d'aplanissement d'origine structurale ou les ombilics glaciaires.

**Pleta.** (plur. *pletes*). Terme catalan, en apparence simple et qui désigne, selon les lexicologues, l'enclos où l'on parque le troupeau. En fait le mot est doté d'un champ sémantique assez large et fluctuant, pouvant aller d'un enclos de pierre sèche bien marqué, à un simple reposoir sans enclos, voire à un *pla* en montagne. L'hypothèse défendue ici (chap. 2) est qu'un principe commun organise ces différentes significations, qui puise au mouvement caractéristique de regroupement du troupeau après son déploiement au pâturage, et non à l'existence d'un périmètre construit, qui n'est que secondaire. Lieu où le troupeau se resserre et se rassemble, la *pleta* (*pleto* en occitan) n'est donc pas systématiquement ceinte d'un muret. Dans un sens localisé et restreint — la Cerdagne aux Temps Modernes et Contemporains — le terme *pleta* correspond assez généralement à des sites pastoraux dotés d'enclos bas et assez vastes, destinés aux moutons. De ce fait, on l'emploie aussi souvent dans cet ouvrage comme nom générique pour désigner cette catégorie typologique de sites, organisés pour un élevage ovin non laitier.

**Port.** Passage, col dans les Pyrénées. En contexte pastoral, dans les documents médiévaux relatifs à la Cerdagne, *portus* désigne un espace beaucoup plus étendu que les seuls cols et passages, il englobe les surfaces d'aplanissement, voire les versants périphériques. Le terme paraît ainsi très proche de ce que l'on entend aujourd'hui par estive.

**Preu fet.** Locution catalane : travail effectué à forfait.

**Rabadà.** Aide-berger, apprenti berger.

**Ramat, ramada.** Troupeau.

**Rebost.** Garde-manger : la pièce dans laquelle on conserve les aliments (différent de *carner*).

**Reposoir.** Aire où le troupeau se regroupe régulièrement, se repose et se couche, dans la journée ou pour la nuit. Les reposoirs sont marqués par le piétinement, par l'abondance des crottins ou des bouses, par une végétation nitrophile.

**Rôle de pacage.** Époque contemporaine. Liste sur laquelle figurent le nom des personnes envoyant leur bétail sur les communaux (ou les domaniaux) et le montant de la taxe de pacage acquittée par chacune d'elles. 2. Tarif de cette taxe de pacage. 3. La taxe elle-même.

**Soulane.** Graphie francisée de l'occitan *solan* ou *solana* (catalan *solana*), employée par les géographes comme équivalent pyrénéen de l'adret : versant exposé au soleil (antonyme ubac, ou *bac* en catalan). *Solans* (catalan, pluriel) : pans de soulanes.

**Terme.** Du latin *terminium*. Nom commun catalan, désignant, ensemble ou séparément selon les contextes, le périmètre d'un territoire et le territoire inclus dans ce périmètre.

**Tupí.** Terrine.

## 2. Aspects paléobotaniques et paléoenvironnementaux

Ce glossaire et les rudiments de classification qui le suivent, dressés à partir de ce qui a semblé par expérience utile à une non-spécialiste, n'ont d'autre ambition que d'aider le lecteur néophyte à saisir, derrière l'apparente complexité du vocabulaire, la matière sensible des paysages. On a puisé à quatre ouvrages auxquels il faut se référer pour une meilleure compréhension : C. Bourquin-Mignot et al. , 1999, *La Botanique* [en archéologie] (abrégé : *Bota*), M.-P. Ruas, 2002, *Productions agricoles...* (MPR), A. Durand, 1998, *Les paysages...* (AD), et de façon diffuse à la *Flore pratique* de Roger Blais (Puf, 1986).

**Adventice** ou **adventice culturale** : « plante s'introduisant spontanément ou propagée accidentellement dans les cultures et considérée comme nuisible (mauvaise herbe) » (MPR).

**Analyse factorielle des correspondances (A.F.C.)** : méthode mathématique visant à traiter un ensemble d'échantillons caractérisés par de nombreuses variables, pour dégager les principales corrélations susceptibles de structurer cet ensemble.

**Anthraco-analyse** ou **analyse anthracologique** : « reconnaissance botanique d'une essence\* ligneuse, à partir de l'examen microscopique de la structure anatomique du bois, conservée dans un fragment de charbon de bois » (*Bota*).

**Anthropique** : dû à l'action de l'Homme.

**Anthropisation** : Processus anthropique\* de modification des écosystèmes.

**Anthropochores** : plantes introduites ou transportées par l'Homme.

**Apophytes** : plantes locales dont le développement est favorisé par les activités anthropiques\*.

**Asylvatique** : espace dépourvu de forêt.

**Blé tendre** : *Triticum aestivum* : Froment.

**Carpologie** (pour paléo-carpologie archéologique) : du grec *karpos* = fruit. Domaine de l'archéobotanique ou de la bioarchéologie consacré à l'étude des semences fossilisées dans les sites archéologiques, ces semences comprenant « les organes issus de la reproduction sexuée (graines et fruits) et asexuée (bulbes, tubercules, rhizomes) des plantes » (MPR).

**Diagnose** : énumération des critères morphologiques d'un individu qui conduit à proposer une identification à un rang taxinomique plus ou moins précis (famille\*, genre\*, espèce\*). (MPR).

**Épillet** : chez les Graminées, ensemble formé par le grain entouré de ses enveloppes ou balles (glumes et glumelles) (MPR).

**Espèce** : unité élémentaire de la taxinomie\* ou classification, désignée par un nom de genre\* et un qualificatif d'espèce\* (ex. : *Quercus ilex*, Chêne vert) ; l'espèce est la réunion d'individus apparentés, possédant le même nombre et la même structure des chromosomes, interféconds, dont la descendance présente une proportion normale des sexes ; même lorsque les espèces sont subdivisées en sous-espèces, variétés ou races, l'espèce est l'unité de base du naturaliste (voir essence\*, taxon\*) (*Bota*).

**Essence** : « pour les arbres et arbustes, synonyme d'espèce\*, selon une terminologie employée par les forestiers, qui n'est pas une dénomination taxinomique\* » (*Bota*).

**Famille** : Unité de classification des êtres vivants regroupant plusieurs genres\* voisins (ex. : Graminées, Pinacées, Fagacées) (*Bota*).

**Fruticée** : « formation végétale composée par des arbustes ou des arbrisseaux (on note souvent la présence d'espèce à fruits comme le prunellier, la ronce, le sureau, le noisetier) » (MPR).

**Genre** : unité de la classification des êtres vivants regroupant plusieurs espèces\* voisines (ex. : *Quercus*, Chêne) (*Bota*).

**Héliophile** : « plante qui croît mieux à la lumière » (AD).

**Herbacé(e)**, adj : « qualifie un végétal non ligneux ayant la consistance souple d'une herbe ou une formation végétale composée de plantes non ligneuses (prairies, pelouse) » (MPR).

**Lemme** : chez les Graminées, glumelle inférieure de l'enveloppe (ou balle) recouvrant le grain, cette balle étant elle-même recouverte par une seconde enveloppe formée par deux glumes, situées à la base de l'épillet\* (MPR).

**Mésoxérophile** : qualifie une plante affectant les sols moyennement secs.

**Nitrophile** : « qualifie les plantes qui prospèrent grâce à la présence de l'azote du sol (les nitrates, sels de sodium, de potassium, de calcium, d'ammonium, etc.). Ce sont, d'une manière générale, les plantes rudérales\* » (Bota).

**Nœud** : « point d'insertion d'une feuille ou d'une tige » (MPR).

**NR** : Nombre de Restes attribués à un même taxon\*.

**pH** : degré d'acidité (ou d'alcalinité) d'une solution (ou d'un sol ou d'un milieu) (Bota ; AD).

**Rachis** : « chez les Graminées, axe central de l'épi (ou de la panicule) sur lequel s'insèrent les épillets\* » (MPR).

**Refus de tamis** : « lors du tamisage du sédiment, il s'agit des éléments qui restent dans le tamis et que l'on triera pour extraire les semences ou tout autre vestige » (MPR)

**Rudérales** : plantes favorisées par l'enrichissement du sol en substances azotées (les nitrates), liées à l'accumulation de déchets organiques d'origine animale ou anthropique autour des repaires, enclos, abords des habitations. Elles prolifèrent après l'abandon des sites (orties d'abord, puis *Rumex*, *Senecio* dans les milieux de montagne) et sont caractéristiques des ruines, décombres, dépotoirs (Bota ; MPR).

**Sp.** : *species*. Abréviation accolée au nom de genre\* en cas d'indétermination de l'espèce\* (MPR).

**Taxinomie** : « science de la classification des êtres vivants (voir taxon\*) » (Bota).

**Taxon** : « toute unité de la classification des êtres vivants ou taxinomie\* (espèce\*, genre\*, famille\*, etc.) » (Bota).

**Vannes** : segments de rachis\* et de tiges de céréales.

#### Principaux genres et espèces végétales cités, présentés par famille (sauf les feuillus).

(N.B. : les taxons\* ayant une certaine importance dans le texte sont en caractères gras ; il existe en outre bien d'autres familles\*).

**Conifères** : famille de plantes à fleurs à ovules nus, comprenant des arbres ou arbustes à aiguilles et cônes (cf. résineux). Les genres et espèces cités ici sont le Sapin (*Abies*), le Pin (*Pinus*) avec deux espèces, le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) à l'étage montagnard et le Pin à crochet (*Pinus uncinata*) à l'étage subalpin, enfin le Genévrier (*Juniperus*), essentiellement le Genévrier commun (*Juniperus communis*).

**Feuillus** (par genre ou espèce) :

*Alnus* : Aulne

*Buxus* : Buis

*Castanea sativa* : Châtaignier

*Fagus* : Hêtre

*Juglans* : Noyer

*Populus* : Peuplier

*Salix* : Saule

*Ulmus* : Orme

*Betula* : Bouleau

*Carpinus* : Charme

*Corylus avellana* : Noisetier

*Fraxinus excelsior* : Frêne élevé

*Olea europæa* : Olivier

*Quercus* : Chêne (*Quercus ilex* : chêne vert).

*Tilia* : Tilleul

*Vitis* : Vigne

**Campanulacées** : famille des Campanules et Raiponces.

**Caryophyllacées** : Famille comprenant les Stellaires, la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), plante toxique adventice des céréales, les Lychnis dont plusieurs espèces montagnardes à alpines, les Cillelets, les Saponaires.

**Chénopodiacées** : famille de plantes herbacées des sols riches en nitrate ; plantes rudérales\*. Comprend notamment les Chénopodes (*Chenopodium*) dont le *Chenopodium bonus-henricus* ou Épinard sauvage, fréquent sur les reposoirs, et le Chénopode blanc (*Chenopodium album*), adventice des céréales.

**Cichorioïdées** : sous-famille des Composées comprenant Chicorées, Pissenlits, Laiterons, Laitues...

**Cypéracées** : famille groupant des herbes habitant des endroits humides, marécages, tourbières, bords des eaux. Ex. : les Linaïgrettes (*Eriophorum*), les Carex (*Carex*) aussi connus sous le nom de *laïches*.

**Ericacées** : Famille de plantes ligneuses comprenant les Bruyères (*Erica*), la Callune (*Calluna vulgaris*), le Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*), le Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva ursi*).

**Graminées ou Poacées** : famille la plus importante des Monocotylédones, qui regroupe notamment :

- Les Céréales : dont le blé tendre ou froment (*Triticum aestivum*), le Seigle (*Secale cereale*), l'orge (*Hordeum vulgare*), l'avoine (*Avena sativa*), le millet...
- Les Graminées des prairies naturelles : Flouve odorante, Vulpin des prés, Fléole des prés (*Phleum pratense*), Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Pâturin (*Poa*), Dactyles, Fétuques (*Festuca*)...
- Les Graminées des landes, pelouses calcaires et forêts, notamment la Canche ou *Deschampsia*, la Mélique (*Melica uniflora*), le Paturin des bois (*Poa nemoralis*), la Molinie (*Molinia caerulea*), les Petites Fétuques (*Festuca*), les Brachypodes (*Brachypodium*)...
- Les mauvaises herbes des champs cultivés : l'Avoine à chapelet (*Arrhenatherum elatius* var. *bulbosus*), le Chiendent (*Agropyrum repens*), l'Ivraie (*Lolium temulentum*)...
- Les Graminées rudérales, en particulier des pâturins (*Poa*) et des Bromes (*Bromus*)...

**Légumineuses** (= ± famille des Papilionacées) : ensemble de plantes le plus souvent herbacées dont l'ovaire, après la fécondation, se transforme en gousse (notamment parmi les plantes cultivées : Lentille, Fève, Pois chiche, Gesse, Luzerne...). La particularité des légumineuses est d'assimiler directement l'azote de l'air, grâce à des nodosités fixées sur leurs racines et de permettre ainsi un enrichissement du sol en azote. Les principaux genres ou espèces représentés ici sont les Genêts dont le Genêt purgatif (*Cytisus purgans*), les Trèfles dont le Trèfle alpin (*Trifolium alpinum*) recherché par les brebis et encore appelé **Réglisse**, les Vesces dont *Vicia tetrasperma* (Vesce à quatre graines, adventice des céréales).

**Plantaginacées** : Famille de plantes herbacées comprenant les Plantains (*Plantago*) avec notamment *Plantago lanceolata*, marqueur du pastoralisme fréquent dans les prairies pâturées, et *Plantago major*, espèce rudérale.

**Polygonacées** : famille de plantes herbacées regroupant les Oseille et Patiences (*Rumex*), marqueurs des sols enrichis en nitrates et notamment des reposoirs, les Renouées (*Polygonum*), et le Sarrazin (*Polygonum fagopyrum*).

**Rosacées** : grande famille d'arbres, arbustes, herbes, comprenant notamment des arbres et arbustes fruitiers domestiques (Prunier, Pommier, Cerisier...) et sauvages comme l'Aubépine (*Crataegus*), l'Eglantier (*Rosa canina*), la Ronce (*Rubus fruticosus*, Ronce des bois ; *Rubus idaeus*, Framboisier), ou encore l'Amélanchier, l'Alisier, le Sorbier (*Sorbus*).

**Urticacées** : famille des Orties (*Urtica*), Pariétaires (*Parietaria*). Ce sont des plantes rudérales.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Daniel Fabre et à Jean Guilaine ensemble. Je ne saurais dire en effet, et ces pages ne manifesteront pas assez, combien ce travail qui n'est ni pleinement archéologique, ni vraiment anthropologique, doit à leur enseignement, à leurs encouragements, à la confiance qu'ils m'ont témoignée.

À l'archéologue qui m'accueillit en 1985 sur son chantier italien de Trasano, je suis redevable depuis d'un intérêt qui fut pour moi une motivation constante, dans un domaine de recherche que je pensais pourtant bien éloigné de ses curiosités, jusqu'à la lecture de *Pour une archéologie agraire*. Sans nullement appréhender la complexité des périodes qui sont les siennes mais en percevant bien l'absence de rupture fondamentale entre les sociétés du Néolithique et les nôtres, j'ai puisé aux monographies pyrénéennes de *Jean Cros*, de *Dourgne*, de *La Balma de la Margineda* ainsi qu'aux belles synthèses de *Font-Juvénal* pour alimenter ma réflexion. Outre les portraits de quelques très vieux bergers, j'ai pu saisir dans ces expériences renouvelées et dans leur progression, les enjeux et les difficultés des approches interdisciplinaires.

Les premiers cours de Daniel Fabre m'ont semblé d'emblée apporter une réponse à ce qui m'apparaissait comme une contradiction de fond entre la perception linéaire que j'avais de l'histoire et la permanence, alors érigée en dogme, que rencontrait mon approche balbutiante des espaces pyrénéens. Chacun de ses séminaires m'a sensibilisée un peu plus à cette anthropologie historique qui, dans des champs et sous des aspects toujours nouveaux, décline les figures subtiles du changement. L'image du bateau des Argonautes m'est devenue familière. Elle a jalonné un apprentissage qui a parfois directement enrichi mon terrain — deux années consacrées à la figure du berger ont fait mes délices — et qui m'a toujours beaucoup apporté. Je lui suis profondément reconnaissante d'avoir accueilli et dirigé ce travail.

Je voudrais également remercier de leur enseignement et de leur aptitude à nous faire partager leurs recherches Jean-Pierre Albert, Marlène Albert-Llorca, Alain Ballabriga, Dominique Blanc, Josiane Bru (qui m'a confié quelques précieux extraits de son corpus de contes), Giordana Charuty, Claudine Fabre-Vassas, Agnès Fine. Je dois également beaucoup aux membres du laboratoire d'archéologie. Je sais gré à Jean Vaquer de son attention. Avec Guy Rancoule, la Cerdagne nous a permis de tisser des liens. L'amitié de Jacques Coularou ne s'est jamais démentie, depuis ces lointaines fouilles italiennes, elle s'est enrichie de celle de Marie-Laure Le Bail. Isabelle Carrère m'a fait bénéficier à maintes reprises de son abondante bibliographie sur l'élevage. Mes remerciements vont aussi à Françoise Claustre, François Briois, Philippe Marinval, Béatrix Midant-Reynès, Sylvie Philibert, Laurent Bouby, Lucette Bournat. Je ne saurais oublier les mille et un services rendus par Florence Galli-Dupis et Carole Rivenq qui veillent sur la bibliothèque commune.

Il était impensable de tenter une approche ethnologique et archéologique sur la longue durée sans passer par l'histoire. La lecture de la thèse d'habilitation de Benoît Cursente, publiée en 1998, m'a confirmée dans l'impression que sa recherche apportait un éclairage décisif à la compréhension des données recueillies à Enveig sur le dernier millénaire de notre histoire. Plus largement, ses analyses, développées sur un long Moyen

Âge dont on percevait qu'il étendait ses ramifications jusqu'aux bouleversements de notre siècle, donnaient à l'organisation et à l'évolution des espaces pyrénéens une cohérence dont je suis loin de saisir encore toutes les implications. Un colloque tenu à l'initiative des universités catalanes et toulousaine m'a permis de présenter mes hypothèses. Je sais gré à Josep Maria Salrach, Mercé Aventin et José I. Padilla, Pierre Bonnassie, Maurice Berthe et Benoît Cursente de m'y avoir invitée. Leurs discussions m'ont beaucoup apporté et m'ont donné un peu de l'assurance qui me manquait encore pour me risquer par écrit sur leur terrain. On aura compris à la lecture des pages qui précèdent combien mes réflexions sur le changement doivent aux conversations que j'ai pu avoir depuis lors avec Benoît Cursente et je ne saurais dire à quel point ses encouragements furent déterminants dans l'achèvement de ce travail.

Entre le Framespa et Perpignan, il y eut Aymat Catafau qui m'a fait depuis longtemps le cadeau de son amitié. Ceux qui le connaissent savent sa rigueur et son infatigable générosité. Il a été le relecteur attentif de mes articles d'abord, de ce travail ensuite. Je lui dois aussi une conversation téléphonique estivale qui a réorienté le cours de mon dernier chapitre. De tout cela et de son soutien constant, je ne le remercierai jamais assez.

Enfin, je ne saurais oublier Juanjo Larrea qui, depuis sa Navarre, a eu la gentillesse de s'intéresser à Enveig ni Roland Viader, à la thèse de qui j'ai tant puisé. Qu'il me soit également permis de citer un sociologue, Jean-Claude Garnier, et deux modernistes, Serge Brunet rencontré il y a longtemps déjà au Centre d'Anthropologie et Michel Brunet qui m'a enseigné avec humour la duplicité de bonne guerre des Cerdans du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il faut redire ici tout ce que je dois à Bernard Davasse et à Didier Galop. Malgré la pente, car nous avons beaucoup discuté en montant, nos conversations ne se sont jamais essouffées et j'ai pu mesurer, au long de ces dix années, l'ouverture de l'un et de l'autre à des problématiques différentes et voisines des leurs. Leur aptitude à expliquer simplement leur démarche et leur méthode et à entendre toutes les questions a joué un rôle décisif dans les résultats obtenus car nous avons à maintes reprises réajusté la trajectoire ensemble. Durant cette collaboration qui se prolonge aujourd'hui sous d'autres formes, j'ai pu apprécier cent fois l'aisance de Bernard à penser et à modéliser les évolutions d'un espace dans le temps, celle de Didier à décortiquer finement les rythmes dans la longue durée. Quelques orages de grêle, quelques retours sur les rotules et les affres d'un tryptique de thèses dont celle-ci constitue le dernier volet ont contribué à renforcer nos liens. Je leur dois en outre d'avoir fait la connaissance de Jean-Paul Métaillé, qui a dirigé leurs travaux et d'avoir ainsi découvert progressivement ses recherches ainsi que celles de Diego Moreno. Dans cette petite liste de géographes si sensibles à l'histoire et d'historiens si proches de l'écologie, je ne saurais oublier Véronique Izard.

À Marie-Pierre Ruas, outre une étude carpologique pleine de finesse et de rigueur, je dois mille encouragements et des aides de toutes sortes. Je lui dois aussi, ainsi qu'à Jean-Denis Vigne, quelques excursions éclairantes sur le versant d'Enveig, la découverte d'une charbonnière, quelques pistes de recherches pleines de promesses, au milieu de conversations confiantes et inachevées.

Sans l'apport des datations radiocarbone, aucune hypothèse n'aurait été possible. Je sais gré à Jacques Evin et à Christine Oberlin d'avoir accepté sans hésitation le premier échantillon que je leur ai envoyé puis d'avoir réalisé la vingtaine de mesures qui a suivi.

À travers plusieurs programmes annuels puis deux programmes triennaux, les recherches archéologiques d'Enveig ont constamment bénéficié du soutien et du financement du Ministère de la Culture. Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux conservateurs successifs du Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon qui ont soutenu ce projet : André Nickels, Jean-Luc Massy, Pierre Garmy, Xavier Gutherz. José Thomas s'y est montrée particulièrement attentive pendant les années où elle a géré les dossiers du département. Qu'il me soit aussi permis de remercier Pierre-Yves Genty, Jean-Luc Fiches, Bérénice et François Goni. Depuis Montpellier, le soutien de Christian Jacquelin, conseiller à l'ethnologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles a été tout aussi déterminant. Au sein de l'équipe du Projet de Parc Naturel de Cerdagne-Capcir-Haut-Conflent, je tiens à remercier Jean-Pierre Besombles et Brigitte Fort.

Sur le chemin de Montpellier à la Cerdagne, il me faut m'arrêter un peu à Perpignan pour saluer quelques amis. Pierre Ponsich m'a d'emblée fait bénéficier de son expérience et de ses connaissances en matière de cabanes et d'*orris*. Ses encouragements et sa confiance m'ont toujours stimulée et j'aurais voulu qu'il puisse lire dans ce travail combien sa problématique m'avait aidée. Je dois également beaucoup aux témoignages d'amitié de Michel Martzluff, d'Alain Ayats, d'Olivier Poisson, de Marie Grau, de Joseph Maurésó, d'Isabelle Despéramont. Olivier Passarius m'a généreusement aidée. Aline Rousselle, de son ton faussement naïf, m'a posé sur le rôle des enceintes et des *pletas* une question qui, bien ou mal, m'a fait beaucoup réfléchir. Je ne saurais oublier, collectivement, les vieilles connaissances de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales.

Mes pérégrinations sur le versant nord des Pyrénées doivent beaucoup à Jean Besset, Jacques Blot, Jean Soust, Anne et Joseph Paroix et aux bergers de Cize et de Soule. Entre Andorre, la Seu d'Urgell et el Pallars, l'accueil a toujours été amical. Je remercie particulièrement Xavier Llovera, Josep-Maria Bosch, Maria-Angel Ruf et Albert Villaro ainsi qu'Ignasi Ros à Lleida et Clara Arbúes. A Barcelone et dans ses environs, l'aide de Maribel Panosa et celle de Magi Miret m'ont été précieuses.

C'est aux Cerdans que je dois le plus, à leur accueil, à leur générosité. J'ai partagé, sept ans durant, la vie des habitants du village d'Eyne. Les villages ont bien une âme et celle-ci est chaleureuse. Il me faut citer pêle-mêle et sans m'attarder sur des visages et des souvenirs devenus si familiers René et Maurice Banet, M. et Mme Pradell, Joseph et Henriette Soler, Michel Batllo, M. et Mme Armengol, Pierre Carcassonne et sa famille, Maryse Cristofol, les Parasol, Michel Baracetti. Et encore Véronique, Gérard, Bernard Bouzan, Albert Puig, René Pradel, Marie-Christine, l'ancien maire Georges Crastres et le nouveau, Alain Bousquet, l'ami de longue date.

Je remercierai les habitants d'Enveig collectivement à travers leur maire, Pierre Pastors et à travers Joseph Majoral, F. Jubal, les frères Visa, Raphael Vidal, M. Martos,

le docteur Baussard, Francis Brunet, Jacques Sallantin et Abel Baqué qui nous a rendu maints services. Je dois beaucoup aussi à François de Pastors, qui m'a ouvert ses archives et m'a parlé longuement de sa famille. Ailleurs en Cerdagne, mes remerciements vont aux familles Clément, Vilaldach, Esteva, Rideau, Fort, Barrinat, de Miquel ; aux familles Tor et Mir de Caldegues ; à Jean-Louis Blanchon, à Jeannot Ibanez, au docteur Enaud, à Yamina Vicente, à Bernard Lambert, à Paul Libmann, à Jean-François Chèvre ; à Denise et Jean Pau d'Angoustrine ; aux Calvet, à Héléne Palau, à Pierre Bragulat de Ro, aux de Maury ; aux Delcor, Coll, Aris, Alart, Pouget ; à André Imbern et aux siens, à Pierre Bragulat de Bajande... Et comme je ne peux citer tout le monde, je m'arrêterai à quelques-uns : à deux bergers qui ne sont plus et qui m'ont beaucoup appris : Marc Bragulat de Bajande, de Llo, de Brangoli et d'autres lieux, et Joseph Manubens, de Bena par son épouse, Dolorès ; à Rose et Gabriel de Montella, dont le soutien fut indéfectible ; à Marie et Jacques Bragulat, qui nous ont ouvert les portes de Cal Mateu puis avec une gentillesse et une affection égales, celles de leur nouvelle maison.

Il me faut enfin remercier les plus proches, ceux qui ont presque quotidiennement partagé ce travail : Denis Crabol et Francine Crabol, fraternellement, Frédérique Berlic qui a connu tous les aleas de nos entreprises cerdanes, Sylvie Candau, toujours efficace et les amis chers de l'autre côté de la frontière, Oriol Mercadal, Sara Aliaga, Jordi Campillo et Sebastia Bosom, archéologues et archiviste infatigables. Enfin les petits derniers, Nathalie Delcos et Philippe Devèze, à qui ce travail doit mille et un dépannages informatiques et mille et un remontants ; Marc Conesa et sa passion pour l'histoire, ses conversations pleines d'humour et d'enthousiasme, ses conseils de lecture, toujours judicieux.

À Toulouse, il y a les doctorantes et les doctorants du Centre d'Anthropologie : Dominique Saur, Agnès Mengelle, Sylvie Sagnes, Laure Heuzé, Raphaëlle Garreta, Marion Lavabre, Caterina et Alexis, Véronique Moulinié, Véronique Inschaupé, Frédéric Vivas, les disciples rieurs de Saint Thèse et bien d'autres. Mais il y a un duo surtout : Maryse Cararretto, Annie Paradis. L'une et l'autre n'ignorent plus rien de la montagne d'Enveig, de ses paysages, de ses fouilles, de ses failles et de ses gouffres. À l'affection de Maryse (et à Thierry), ce travail doit beaucoup. Il doit plus que je ne saurais dire à la petite musique d'Annie, celle qui est juste entre les notes, dans l'intervalle — *sostinato, allegro vivace* —, aux maisons successives où avec Jean-Claude elle m'a accueillie, jusqu'à ce bureau qui est le sien et d'où, entre quelques portraits de Mozart, j'écris ces lignes.

Ceux qui seront parvenus au bout de ces remerciements trouveront peut-être que je les ai faits bien longs. Mais je fais mienne sinon dans la lettre, du moins dans l'esprit, la phrase qu'Alain Ayats écrivait en ouverture des siens : les remerciements sont l'espace de liberté de l'historien. Je me suis accordé dans l'exposé qui précède bien plus de libertés que n'en prennent les historiens avec les sources et avec l'ordre du temps. Raison de plus pour ne pas renoncer à celle-là, que j'ai pourtant rognée un peu tant il est difficile de dire, en si peu de mots finalement, ce que je dois à tous.

J'offre ce travail à Marie-Pascale, Isabelle et Chantal qui en furent, comme toujours de mes bêtises, les complices patientes, impatientes et solidaires. Il m'est difficile de l'offrir à Pierre Campmajo tant il est déjà le sien. Les photographies à elles seules, qui sont toutes de lui, disent assez combien il l'a partagé. C'est pourquoi je le lui dédie, comme je le dédie à Jean-Louis et au doux sourire de Françoise.

**Fouilleurs****1986-1988 :**

Frédérique BERLIC, Alain BOUSQUET, Francis BRUNET, Pierre CAMPMAJO, Sylvie CANDAU, Denis CRABOL, Isabelle DESPÉRAMONT, Anne GRAU, Isabel PANOSA I DOMINGO, Christine RENDU, Rose Marie SAEZ.

**1989**

Francis BRUNET, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Isabelle DESPÉRAMONT, Isabel PANOSA I DOMINGO, Christine RENDU, Rose-Marie SAEZ.

**1990**

Francis BRUNET, Frédérique BERLIC, Jordi CAMPILLO, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Florent LAGASSE.

**1991**

Eliane ANTHONY, Frédérique BERLIC, Jordi CAMPILLO, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Christine RENDU.

**1992**

Lydie BORRA, Jordi CAMPILLO, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Guilhem CRABOL, François GONI, Guilhem TOUSSAINT.

**1993**

Carine BOSONI, Jérôme BUAGHIAR, Sabine CALDARAS, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Catherine DEBAIG, Bruno DOMINGO, Emmanuelle ESCOUTE, Laure GAILLAUD, Alexandre GIRONES, François et Bérénice GONI, Laurence JOIGNEREZ, Magalie PLATON, Christine RENDU, David SADOULET, Olivier RICHARD.

**1994**

Sara ALIAGA, Anne BOITEL, Pierre CAMPMAJO, Maryse CARRARETTO, Olivier CONSTANTIN-BERTIN, Denis CRABOL, Guilhem CRABOL, Bruno DOMINGO, Jean-Claude DUCLOS, Emmanuelle ESCOUTE, Laure GAILLAUD, Danielle JAOL, Angel JUAN I VIÑOLO, Anne-Marie LAUZIARD, André LONGUET, Thomas OBIS, Oriol MERCADAL, Annie PARADIS, Catherine PASQUET, Christine RENDU, Xesca TIO, Sophie VIDAL.

**1995**

Agnès AUGER, Stéphane BOBEE, Patricia BOURGOINT, Nathalie BOLO, Christian BROCHARD, Pierre CAMPMAJO, Daniel CASENOVE, François CLERGEOT, Denis CRABOL, Guilhem CRABOL, Laure CONIO, Isabelle CUCHE, Alexandre DEMIDOFF, Patrick GIROUD, Nathalie HAMONIC, Yann LAIGLE, Genoveva MARTINEZ, Khanh NGUYEN, Thomas OBIS, Catherine PASQUET, Christine RENDU, Joan RODRIGUEZ, Christine SAULENC, Dominique SEE, Gabriel SERVE.

**1996**

Clara ARBUES GARCIA, Amanda BARRERA, Frédérique BERLIC, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Guilhem CRABOL, Cécile FAURÉ, Nathalie HAMONIC, Alfred IGLESIAS PARADINAS, Didier PAYRÉ, Simon LEPETIT, Mathieu LERASLE, Genoveva MARTINEZ, Hélène PALAU, Carlos SALAZAR, Eric SERMET, Gabriel SERVE.

**1997**

Frédérique BERLIC, Pierre CAMPMAJO, Denis CRABOL, Guilhem CRABOL, Christine RENDU.

## Table des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Surface des habitats des cabanes fouillées selon leur chronotypologie.	282
<b>Tableau 2</b> : Résultats des analyses anthracologiques de Maurà 22.	378
<b>Tableau 3</b> : Résultats des analyses anthracologiques de la cabane 42 (Serrat de la Padrilla).	380
<b>Tableau 4</b> : Résultats des analyses anthracologiques des structures préhistoriques de la Padrilla (cabane 75, sondage 5, cabane 49).	381
<b>Tableau 5</b> : Résultats des analyses anthracologiques des niveaux d'occupation / remblai et des foyers de la cabane 82 (1900 m).	383
<b>Tableau 6</b> : Résultats des analyses anthracologiques du niveau d'occupation de l'abri 83, de la cabane 85.1, des cabanes 79 et 80 de l'Orri d'en Corbill (1900 m).	385
<b>Tableau 7</b> : Résultats des analyses anthracologiques de la charbonnière (?) d'Enveig.	387
<b>Tableau 8</b> : Résultats des identifications et dénombrements des restes carpologiques.	394
<b>Tableau 9</b> : Récapitulation des estimations quantitatives des vestiges carpologiques.	396
<b>Tableau 10</b> : Diamètre de quelques tiges actuelles non carbonisées de seigle.	411
<b>Tableau 11</b> : L'élevage en Cerdagne au XVIII <sup>e</sup> siècle.	457
<b>Tableau 12</b> : Droits de dépaissance sur le territoire d'Enveig au XIX <sup>e</sup> siècle.	469
<b>Tableau 13</b> : Les limites de la montagne pour les ovins et leurs variations calendaires au XIX <sup>e</sup> s.	476
<b>Tableau 14</b> : Description typologique des sites à enclos fermés : Grands sites de la partie centrale de la montagne.	539
<b>Tableau 15</b> : Description typologique des sites à enclos fermés - secteur du Brangolí.	541
<b>Tableau 16</b> : Description typologique des sites à enclos ouverts : Moyenne montagne, secteur ouest, rive droite du Salit.	542
<b>Tableau 17</b> : Description typologique des sites à enclos ouverts : Moyenne montagne, secteur central, et Moyenne montagne, secteur est.	544
<b>Tableau 18</b> : Description typologique des sites à enclos ouverts : Haute montagne.	546
<b>Tableau 19</b> : Description typologique des sites à couloirs de traite.	548
<b>Tableau 20</b> : Description typologique des cabanes de pierre sans enclos.	550
<b>Tableau 21</b> : Description typologique des sites anciens, cabanes isolées.	551
<b>Tableau 22</b> : Description typologique des sites anciens, cabanes avec enclos ou traces d'enclos.	553
<b>Tableau 23</b> : Description du diagramme pollinique du Pla de l'Orri.	555
<b>Tableau 24</b> : Description du diagramme pollinique de Maurà.	556
<b>Tableau 25</b> : Description du diagramme pollinique de Gros Roc.	557

## Table des figures

<b>Figure 1A</b> : La Cerdagne, dans les Pyrénées de l'Est	14
<b>Figure 1B</b> : Le bassin cerdan	14
<b>Figure 2</b> : Evolution de la production laitière des P.-O. (1893-1937) d'après P. Clavé	52
<b>Figure 3</b> : Le versant d'Enveig	104
<b>Figure 4</b> : Topographie du Pla de l'Orri	109
<b>Figure 5</b> : Orri d'en Corbill 8 : plan et coupes de la cabane	112
<b>Figure 6</b> : Mobilier de l'Orri d'en Corbill 8	115
<b>Figure 7</b> : Plan et coupe de la cabane de l'Orri d'en Corbill 7	118
<b>Figure 8</b> : Plan de l'enclos de l'Orri d'en Corbill 7 ( <i>corral de les vaques</i> )	120
<b>Figure 9</b> : Pla de l'Orri 4 : plan d'ensemble du site et plan de la cabane 4	123
<b>Figure 10</b> : Pla de l'Orri 4 : toiture, plan et coupe de la cabane 5	125
<b>Figure 11</b> : Pla de l'Orri 4 : mobilier de la cabane 4	128
<b>Figure 12</b> : Topographie de Maurà	132
<b>Figure 13</b> : Maurà 16 : plan d'ensemble du site, avec la <i>munyidora</i>	136
<b>Figure 14</b> : Maurà 16 : plan de surface des quatre unités de l'habitat	137
<b>Figure 15</b> : Maurà 16, Unité 1 : coupe et relevés intermédiaires	138
<b>Figure 16</b> : Maurà 16, Unités 1, 2, 3 et 4 en fin de fouille.	143
<b>Figure 17</b> : Maurà 16, mobilier	146
<b>Figure 18</b> : Cabane de Maurà 22, couche 1	152
<b>Figure 19</b> : Cabane de Maurà 22, couche 2	153
<b>Figure 20</b> : Coupes de Maurà 22	155
<b>Figure 21</b> : Maurà 13, plan en Couche 2 et en Couche 3	165
<b>Figure 22</b> : Maurà 13 : coupes	167
<b>Figure 23</b> : Relevé topographique des sites de La Padrilla : sites 42, 75 et 49	174
<b>Figure 24</b> : La Padrilla 42 : plan des secteurs fouillés	178
<b>Figure 25</b> : La Padrilla 42, cabane 42.1 : dernier état	180
<b>Figure 26</b> : La Padrilla 42, cabane 42.1 : avant-dernier état	181
<b>Figure 27</b> : La Padrilla 42, cabane 42.1 : couche 3	183
<b>Figure 28</b> : La Padrilla 42, cabane 42.1 : couche 6	185
<b>Figure 29</b> : La Padrilla 42, cabane 42.2 : Couche 2 et Couche 4	189
<b>Figure 30</b> : Evolution de la cabane 42	191
<b>Figure 31</b> : Zone 3, taches cendreuses de surface	193
<b>Figure 32</b> : Zone 3, les deux décapages successifs avec les lits de pierres	194
<b>Figure 33</b> : Zone 3, fond de la fosse est (dallage) et coupe du foyer 5	197
<b>Figure 34</b> : Padrilla 42, zone 3 : céramique médiévale du foyer 5	199
<b>Figure 35</b> : Padrilla 42, zone 3 couche 1 : fragments de plaquettes de schiste gravées	200
<b>Figure 36</b> : Fouille du mur sud de l'enclos 2 : plan	210
<b>Figure 37</b> : Fouille du mur sud de l'enclos 2 : coupes	211
<b>Figure 38</b> : Coupes stratigraphiques de la tranchée 7	212
<b>Figure 39</b> : La Padrilla, cabane 75, couche 1	215
<b>Figure 40</b> : La Padrilla, cabane 75, couche 2	216
<b>Figure 41</b> : La Padrilla, cabane 49, couche 1	220
<b>Figure 42</b> : La Padrilla, cabane 49, couche 2	225
<b>Figure 43</b> : La Padrilla, cabane 49, structure de couche 3 et coupe du foyer L12	228
<b>Figure 44</b> : L'Orri d'en Corbill, relevé topographique du pla	232
<b>Figure 45</b> : L'Orri d'en Corbill, cabane 79	236
<b>Figure 46</b> : L'Orri d'en Corbill, cabane 80, plan et coupes	239

<b>Figure 47:</b> L'Orri d'en Corbill, cabane 82, surface et couche 2	241
<b>Figure 48:</b> L'Orri d'en Corbill, cabane 82, couche 5 niveaux 6-10 et coupe	245
<b>Figure 49 :</b> L'Orri d'en Corbill, abri 83	251
<b>Figure 50:</b> L'Orri d'en Corbill, cabane 81, surface et coupe	252
<b>Figure 51:</b> L'Orri d'en Corbill, cabane 81, couche 2 incendie et couche 3.	254
<b>Figure 52 :</b> L'Orri d'en Corbill, site 85, plan et coupe des enclos	262
<b>Figure 53 :</b> L'Orri d'en Corbill, cabane 85.1, plans et coupe	264
<b>Figure 54:</b> Typologie synthétique des cabanes : I. cabanes de pierre, à banquette	279
<b>Figure 55:</b> Typologie synthétique des cabanes : II. cabanes de pierre, sans banquette	280
<b>Figure 56:</b> Typologie synthétique des cabanes : III. cabanes en matériaux périssables	281
<b>Figure 57 :</b> Surface des habitats des cabanes fouillées selon leur chronotypologie	284
<b>Figure 58 :</b> Calendriers pastoraux de quelques élevages transhumants	320
<b>Figure 59 :</b> Carte des sites prospectés et relevés	336
<b>Figure 60:</b> Typologie des sites : enclos fermés ( <i>corral</i> )	338
<b>Figure 61 :</b> Typologie des sites : enclos ouverts ( <i>pletas</i> )	342
<b>Figure 62 :</b> Typologie des sites : couloirs de traite ( <i>orris</i> )	346
<b>Figure 63 :</b> Typologie des sites : cabanes anciennes, avec ou sans enclos	349
<b>Figure 64 :</b> Typologie des sites anciens à enclos	350
<b>Figure 65 :</b> Localisation des sites récents et des sites anciens sur le versant	355
<b>Figure 66 :</b> Diagramme palynologique du Pla de l'Orri	364
<b>Figure 67 :</b> Diagramme palynologique de Maurà	368
<b>Figure 68 :</b> Diagramme palynologique de Gros Roc	372
<b>Figure 69 :</b> Diagramme synthétique d'influence humaine des trois sites palynologiques	374
<b>Figure 70 :</b> Diagramme anthracologique de la cabane 82	384
<b>Figure 71 :</b> Evolutions respectives du pin et du genêt purgatif (cabanes 79, 80 82)	389
<b>Figure 72 :</b> Evolutions respectives du pin et des espèces landicoles à la Padrilla	390
<b>Figure 73 :</b> Proportions numériques des catégories végétales dans les assemblages carpologiques, du niveau incendié C2 de la cabane 81	397
<b>Figure 74 :</b> Densités numériques en restes carpologiques dans le niveau incendié (cab. 81, C2), Orri d'en Corbill	399
<b>Figure 75 :</b> Proportions numériques des constituants du seigle (cab. 81, C2)	400
<b>Figure 76 :</b> Répartition spatiale des vestiges céréaliers et des herbacées sauvages (cab. 81, C2) d'après leurs densités numériques	401
<b>Figure 77 :</b> Analyse factorielle et partition de l'espace (cab. 81, C2)	404
<b>Figure 78:</b> Vestiges carpologiques carbonisés (cab. 81, C2)	408
<b>Figure 79:</b> Localisation des principaux sites de la Cerdagne (d'après O. Mercadal et <i>al.</i> , 1995)	418
<b>Figure 80:</b> Plans des hameaux de Bena, Fanès, Brangoli (cadastre napoléonien)	431
<b>Figure 81:</b> Diagramme palynologique et micro-charbons de la tourbière du Pla de l'Orri	436
<b>Figure 82:</b> Les domaines de Poblet et Santes Creus sur le massif du Carlit	440
<b>Figure 83 :</b> L'espace régional : localisation des principaux lieux cités	446
<b>Figure 84:</b> Les limites des règlements pastoraux du XIX <sup>e</sup> siècle sur le versant d'Enveig	474
<b>Figure 85:</b> L'élevage sur le site de Llo aux Âges des Métaux : % NMI	514
<b>Figure 86:</b> Âges d'abattage des bovins et des Caprinés de Llo à l'Âge du Bronze	514

## Table des photos

<b>Photo 1</b> : La plaine de Cerdagne vue de l'Ouest ; à gauche, la Serra del Cadí	16
<b>Photo 2</b> : Montagne d'Enveig, Pla de l'Orri, juillet 1994 (après la grêle)	16
<b>Photo 3</b> : Au mois d'avril, sur la place	34
<b>Photo 4</b> : Au fond le massif du Carlit, le troupeau de Jean Pradell, novembre à Eyne	34
<b>Photo 5</b> : Moissonneuse-lieuse à Sainte Léocadie, dans les années 60	40
<b>Photo 6</b> : Le transport des claies du parc à fumature (andà)	40
<b>Photo 7</b> : Prés et bocage, vers Llúvia	46
<b>Photo 8</b> : Chargement du foin	46
<b>Photo 9</b> : De tous les animaux, le plus domestique...	60
<b>Photo 10</b> : À six ou sept ans, l'enfant reçoit un animal familier, un agneau [ou un chevreau] qu'il nomme, qu'il tient en laisse...	60
<b>Photo 11</b> : Jacques à Cal Mateu, Sainte-Léocadie (années 1990)	64
<b>Photo 12</b> : Pierre Carcassonne à Eyne	64
<b>Photo 13</b> : Temps d'agnelage : retour du parcours avec un nouveau-né à bout de bras, à bout de pattes, que sa mère suit	68
<b>Photo 14</b> : Béliers chez Dolores et Joseph Manubens, berger, à Bena	68
<b>Photo 15</b> : <i>Roclar, rotllar...</i> L'enroulement du troupeau rassemblé pour le tri des agneaux (Pla d'Anyella, 1998)	88
<b>Photo 16</b> : Au centre du cercle : troupeau du Pla d'Anyella (race ripollesa)	88
<b>Photo 17</b> : L'Orri d'en Corbill, au premier plan, l'enclos de la <i>vacada comuna</i> (site 7)	110
<b>Photo 18</b> : Orri d'en Corbill, cabane 8	116
<b>Photo 19</b> : Orri d'en Corbill, cabane 7	116
<b>Photo 20</b> : Le Pla de l'Orri, vu depuis la cabane 4	124
<b>Photo 21</b> : La <i>pleta</i> du Pla de l'Orri, enclos à peine visible autour d'un chicot rocheux. Cabane 4 au centre et cabane 5 à gauche de la photo	124
<b>Photo 22</b> : Maurà 16, le couloir de traite ( <i>munyidora</i> )	140
<b>Photo 23</b> : Maurà 16, l'habitat vu du nord. Unité 1 avec le foyer, unités 2, 3, 4 (cf. plan fig. 16, p. 143)	140
<b>Photo 24</b> : Maurà 22, en couche 1	158
<b>Photo 25</b> : Maurà 13, banquette et foyer	158
<b>Photo 26</b> : La Padrilla, site 42, vu du Nord-Ouest. <i>Munyidora</i> et campement des fouilleurs. Au fond, le massif du Puigmal	172
<b>Photo 27</b> : Cabane 42.1, C1, dernier état	186
<b>Photo 28</b> : Cabane 42.1, C1, avant-dernier état, avec la banquette de pierre	186
<b>Photo 29</b> : Cabane 42.1, couches 3 à 6 (sous la banquette)	186
<b>Photo 30</b> : Fouille du site 42, zone 3, au fond, le mur aval de la <i>munyidora</i>	214
<b>Photo 31</b> : La Padrilla, cabane 75, dégagement de surface	214
<b>Photo 32</b> : La Padrilla, cabane 49, lors de sa découverte	222
<b>Photo 33</b> : Cabane 49, couche 1	222
<b>Photo 34</b> : Cabane 49, couche 2	222
<b>Photo 35</b> : Orri d'en Corbill, trois étapes de la découverte et du dégagement de la cabane 80 : Recouverte par les genêts et les genévriers	238
<b>Photo 36</b> : L'éboulement de la couverture et du haut des murs	238
<b>Photo 37</b> : Niveau d'occupation : foyer à droite, banquette à gauche, départ de l'encorbellement appuyé sur le rocher en place, sur le mur du fond	238
<b>Photo 38</b> : L'Orri d'en Corbill, cabane 82, mur et éboulis de surface. En arrière plan, descente sur les terroirs du Brangolí puis sur la plaine cerdane. Au fond, le massif du Puigmal, avec les vallées d'Eyne, de Llo, d'Err	242

**Photo 39** : Orri d'en Corbill, site 85. Dégagement du mur sud de l'enclos 1 et de l'emplacement de la structure 85.1 261

**Photo 40** : L'Orri d'en Corbill, en montant vers le Pla de l'Orri 269

**Photo 41** : Ossau, juillet 1994 272

**Photo 42** : Départ échelonné des deux troupeaux sur leurs parcours respectifs 292

**Photo 43** : Deux cochons roses approchent 292

**Photo 44, photo 45** : Les gestes de Valentin 298

**Photo 46** : Sondage palynologique à Maurà (1992) 332

**Photo 47** : Le paysage des hameaux, au premier plan Brangolí, avec l'imposant mas de Cal Pal, plus loin Fanès 414

**Photo 48** : Pierres à sel de Maurà 494

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

## Table des matières

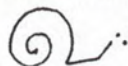
Avertissement .....	8
Introduction .....	9
<b>PREMIÈRE PARTIE : TEMPS COURT, TEMPS LONG .....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 1 : Du patrimoine pastoral à l'histoire de l'estivage .....</b>	<b>17</b>
I. Mettre l'espace en mouvement .....	17
II. Une longue durée élastique .....	27
<b>Chapitre 2 : De la plaine à la montagne : ordres et désordres contemporains .</b>	<b>33</b>
I. Des journées paradoxales .....	35
A - Tensions .....	35
B - Un théâtre et ses coulisses .....	37
II. Mutations .....	41
A. Une petite Beauce pyrénéenne .....	41
B. Les voies du progrès .....	44
C. L'herbe et l'eau .....	47
D - Le modèle alpin en utopie .....	49
E - L'essor de l'élevage laitier .....	52
III. Adoptions .....	54
A - Techniques et saveurs fromagères .....	54
B. D'une race à l'autre .....	59
1. Bœufs et vaches .....	59
2. Moutons .....	66
IV. Montagne .....	71
A. Passages .....	71
B. Partages : noms, marques, limites .....	73
C. Cabanes et enclos .....	78
V. Les espèces dans l'espace : l'ordre ancien du territoire .....	80
A. Retour à l'enclos : « <i>Tancar les vaques</i> », « <i>apletar les ovelles</i> » .....	80
1. Entre chien et loup .....	81
2. La pleta et l'enroulement du troupeau .....	87
B. Archéologie d'un geste .....	92
1. Echappées .....	92
2. Métamorphoses .....	96
<b>DEUXIÈME PARTIE : MONOGRAPHIES ARCHÉOLOGIQUES .....</b>	<b>103</b>
Qu'est-ce qu'un site pastoral et comment le nommer ? .....	107
<b>Chapitre 3 : L'Orri d'en Corbill, le Pla de l'Orri, Maurà : premières fouilles</b>	<b>111</b>
I. L'Orri d'en Corbill .....	111
A. L'orri d'en Corbill 8 .....	112
1. Description architecturale .....	113
2. Fouille .....	114
3. Le matériel archéologique .....	114
B. L'Orri d'en Corbill 7 .....	117
II. Le Pla de l'Orri 4 .....	122
A. La cabane 5 .....	125
B. La cabane 4 .....	126
1. La fouille .....	127
2. Le matériel archéologique .....	127

C. Chronologie interne de la cabane 4 ... et organisation du site .....	130
III. Maurà .....	133
A. Maurà 16 .....	135
1. La fouille .....	136
2. Le mobilier .....	146
3. Première interprétation de Maurà 16 .....	149
B. Maurà 22 .....	152
1. Stratigraphie et aménagements .....	154
2. Architecture et datation .....	157
C. Maurà 13 .....	163
1. Stratigraphie et aménagements .....	164
2. Datation .....	167
IV. Les débuts d'une chronotypologie et d'une articulation des espaces .....	168
<b>Chapitre 4 : Le Serrat de la Padrilla .....</b>	<b>173</b>
I. Le site historique de la Padrilla 42 .....	178
A. La cabane 42 : habitat et aires d'activités .....	178
1. Cabane 42.1 .....	179
2. Cabane 42. 2 .....	188
3. Cabane 42 - zone 3 .....	192
4. Le mobilier .....	199
B. Histoire et géographie de l'espace habité .....	200
1. Les phases de l'habitat .....	200
2. Relations entre la zone 3 et la <i>muniyidora</i> .....	203
3. Les structures de combustion .....	203
4. XIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> s. : stratigraphie et conjoncture .....	206
II. La Padrilla 42 : Du site historique aux traces néolithiques .....	209
A. Sondages dans les enclos .....	209
1. Le mur sud de l'enclos 2 .....	210
2. Tranchée 7 .....	212
B. Cabane 75 .....	215
1. Couche 1 .....	215
2. Couche 2 .....	216
3. Sondage en N14 .....	218
III. La Padrilla 49 .....	220
1. Couche 1 .....	223
2. Couche 2 .....	224
IV. Conclusion .....	229
<b>Chapitre 5 : Retour à l'Orri d'en Corbill .....</b>	<b>233</b>
I. Cabane 79 .....	235
II. Cabane 80 .....	237
III. Cabane 82 .....	240
A. Stratigraphie de la cabane et du tertre .....	240
1. Couche 1 .....	240
2. Couche 2 .....	243
3. Couche 3 .....	243
4. Couche 4 .....	244
5. Couche 5 .....	244
B. Mobilier et datations radiocarbone .....	247
C. Interprétation .....	248
IV. Abri 83 .....	250

A. Stratigraphie .....	250
B. Interprétation .....	250
V. Cabane 81 .....	253
A. Stratigraphie .....	253
1. Couche 1 .....	253
2. Couche 2 .....	255
3. Couche 3 .....	256
4. Le remblai de la butte .....	257
5. Datation .....	257
B. Interprétation .....	257
VI. Site 85 .....	260
A. Les enclos .....	261
B. La structure 85.1 .....	263
VII. Une occupation en pointillés : vue d'ensemble sur l'Orri d'en Corbill .....	265
<b>TROISIÈME PARTIE : L'ESPACE ET LA DURÉE .....</b>	<b>271</b>
<b>Chapitre 6 : Variations autour des sites : premières ruptures .....</b>	<b>273</b>
I. Les grands partages typologiques .....	274
A. Matériau .....	274
B. Plans et aménagements .....	275
C. La surface et la question du nombre .....	277
II. Au miroir de l'ethnologie : du mythe au geste .....	286
A. Les sortilèges du temps .....	286
B. Partir, revenir .....	290
III. Entre gestes et traces .....	300
A. Techniques laitières .....	300
1. Traire les brebis .....	300
2. Autour des foyers .....	300
B. D'un système à l'autre : composition du troupeau et calendrier pastoral .....	313
1. Spécialisations, spéculations .....	313
2. Calendriers : saillies, mises bas, désaisonnement et transhumances .....	318
<b>Chapitre 7 : Des sites aux paysages : une approche du versant .....</b>	<b>333</b>
I. D'un site à l'autre .....	333
A. Aspects méthodologiques .....	334
1. Méthodes de relevés .....	334
2. Notion de site et enregistrement des structures .....	336
B. Inventaire .....	337
1. Sites récents à cabanes et enclos de pierre .....	338
2. Sites anciens .....	349
C. Synthèse .....	354
II. Paysages .....	357
A. Une forêt « dépourvue d'arbres » .....	357
B. Palynologie (par Didier Galop) .....	362
1. Le Pla de l'Orri .....	363
2. Maurà .....	367
3. Gros Roc .....	370
C. Anthracologie (d'après Bernard Davasse) .....	377
1. Maurà .....	378
2. Le Serrat de la Padrilla .....	379
3. L'Orri d'en Corbill .....	383

4. Une charbonnière au Pla de l'Orri (?) .....	387
D. Des céréales et des fruits dans le niveau incendié de la cabane 81 (par Marie-Pierre Ruas) .....	393
1. Méthode .....	393
2. Résultats .....	395
3. Discussion .....	405
E. Conclusion : les paysages entre histoire et saisons .....	412
<b>Chapitre 8 : Les respirations d'une estive : dynamique d'une structure</b> .....	415
I. Les grandes étapes de l'exploitation du versant .....	417
A. Du V <sup>e</sup> au début du III <sup>e</sup> millénaire av. J.-C. ....	418
B. De l'Âge du Bronze au haut Moyen Âge .....	424
C. Le premier essor médiéval et la mise en place des structures territoriales contemporaines .....	430
D. L'investissement des hautes surfaces par la transhumance et l'extension des <i>baixants</i> .....	437
E. Déprise, croissance : un autre cycle, autrement .....	449
II. Le silence des Criées : archéologie d'un texte .....	468
A. Des <i>capmasats</i> aux propriétaires : limites territoriales et clivages sociaux ..	469
B. Place et places des troupeaux ovins : Enveig et La Montagne .....	472
1. Limites internes et lignes de pente .....	473
2. Noms des <i>pletas</i> et noms des maisons .....	478
3. La double polarisation de l'espace .....	481
C. La <i>vacada comuna</i> et l'effacement d'une vieille frontière .....	486
III. Première approche de la variabilité des parcours .....	495
A. La rupture des XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècles .....	496
1. A l'aval du XV <sup>e</sup> siècle : une mosaïque de terroirs pastoraux .....	498
2. A l'amont du XV <sup>e</sup> siècle : premiers éléments pour une approche de la dépaissance médiévale .....	502
B. Entre cultures et estive : les oscillations d'un seuil .....	509
1. Artigage, écobuage : l'agriculture temporaire, de l'extensif à l'intensif ...	509
2. L'Âge du Bronze et la première structuration du versant .....	513
3. Par contraste : la singularité romaine .....	519
C. Le Néolithique au Serrat de la Padrilla : essence et naissance d'une structure ? .....	522
<b>Conclusion générale</b> .....	527
<b>ANNEXES</b> .....	539
Tableaux .....	539
Bibliographie .....	559
Glossaire .....	584
Remerciements .....	593
Fouilleurs .....	597
Table des tableaux .....	598
Table des figures .....	599
Table des photos .....	601

Ce livre, publié par



*Trabucaire*

a été achevé d'imprimer  
le 16 Mai 2003  
dans les ateliers

par



Achévé d'imprimer  
en mai 2003  
IMPRIMERIE LIENHART  
à Aubenas d'Ardèche

Dépôt légal mai 2003  
N° d'imprimeur : 6375  
Printed in France



Marginale, immuable croit-on, la montagne – la haute montagne, celle des bergers et des troupeaux – a-t-elle une histoire ? Pour éclairer les dynamiques de cet espace singulier, ce livre choisit d'interroger la pratique de l'estivage sur un terrain restreint mais depuis plusieurs points de vue et plusieurs sources. L'enquête, tour à tour ethnographique, archéologique et historique, part de l'analyse des mutations récentes d'un système montagnard puis tente une plongée dans la longue durée en s'appuyant sur les transformations des sites pastoraux d'altitude (cabanes, enclos), telles que les révèle la fouille archéologique. Confrontées à l'évolution des paysages sur 6000 ans, grâce à la collaboration de spécialistes du paléoenvironnement et des pratiques agraires anciennes (Bernard Davasse, Didier Galop, Marie-Pierre Ruas), ces recherches questionnent pour finir la relation entre les mutations des systèmes pastoraux d'estivage et celles de l'espace englobant. Au terme de ce parcours, qui n'est que pistes ouvertes, s'impose au moins une certitude : l'estivage participe pleinement des rythmes de l'histoire. Certitude à rebondissements. Car il le fait d'une manière si particulière que l'on peut se demander s'il ne constitue pas l'une des clés de lecture de la singularité des sociétés montagnardes face au changement.

**Christine Rendu** s'est formée à l'ethnologie et à l'archéologie au Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Toulouse). Aujourd'hui chargée de recherche au CNRS au laboratoire FRAMESPA (UMR 5136, Université de Toulouse-Le Mirail), elle s'oriente vers une approche comparée de l'estivage dans les montagnes du Sud.

Collaborateurs de ce travail :

Ce volume intègre les contributions non écrites mais essentielles de :

Pierre Campmajo, archéologue préhistorien (Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie, UMR 8555, Toulouse),

Denis Crabol, archéologue préhistorien, président du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne,

Et les contributions écrites de :

Bernard Davasse, géographe et anthracologue (Maître de Conférences, École du Paysage de Bordeaux),

Didier Galop, géographe et palynologue (CNRS, Laboratoire de Chrono-écologie, UMR 6565 Besançon),

Marie-Pierre Ruas, carpologue, (CNRS, Laboratoire UTAH, UMR 5608, Toulouse).

Couverture : Enveig, Pla de l'Orri, juillet 2002

Photo : Pierre Campmajo, composition graphique : Paul Delgado

ISBN : 2-912966-69-8



9 782912 966698

P.V.P. : 35 €